

University of St. Michael's College



3 1761 08051817 8











3

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

---



REVUE  
DU  
MONDE  
CATHOLIQUE

RECUEIL  
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

---

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

---

TOME SOIXANTE-DIXIÈME

TOME XV DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL  
76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.  
12, rue des Paroissiens 12

GENÈVE

HENRI TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR



# L'HOTEL DE MADEMOISELLE DE CONDÉ

VIEILLES TRADITIONS ET RÉCENTS SOUVENIRS

---

*A Madame la comtesse de Chambrun.*

J'ai revu avec vous, chère comtesse, cet hôtel de Condé que vous allez habiter, et, pendant cette visite, nous aimions à faire revivre un noble et religieux passé. Dans ce passé il y avait pour nous des dates récentes, et l'une d'elles avait dans nos cœurs un douloureux retentissement...

Vous m'avez permis de recueillir les souvenirs qui peuplent votre hôtel, et qui nous as-iégeaient en foule dimanche dernier, 2 octobre. Re commençons donc ensemble, par la pensée, notre pèlerinage. Mes impressions personnelles s'ajouteront aux traditions historiques.

## I

### MADemoISELLE DE CONDÉ

Ce fut pour Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé que l'hôtel que nous visitons fut construit à la fin du dix-huitième siècle, d'après les dessins du célèbre architecte Brongniart. Cet hôtel, situé rue de Monsieur, 12, s'élève au fond de ce faubourg Saint-Germain qui, par l'ancienneté, l'étendue de ses demeures, l'aspect silencieux et souvent désert de ses rues, les noms historiques de ses habitants, nous apparaît, au milieu du Paris nouveau, comme une relique de la vieille France.

L'hôtel de M<sup>lle</sup> de Condé est d'un aspect élégant et simple. Le bâtiment principal se relie par deux ailes en retour au corps de logis qui donne dans la rue de Monsieur, et où se trouve la porte d'entrée. Avant 1871, la vaste cour d'honneur apparaissait aux regards dans la sévère nudité de ses quatre murs. Mais un coup de canon changea

tout cela. Alors que les obus pleuvaient autour de nous, l'un de ces projectiles atteignit un mur de l'hôtel et découvrit un bas-relief. C'est un fait rare que celui d'un obus mettant au jour une sculpture. Jusqu'alors ces engins-là avaient la réputation de détruire plus d'œuvres d'art qu'ils n'en faisaient revivre. Quoi qu'il en soit, cette découverte en amena d'autres, et l'on vit ainsi se dessiner une véritable frise de bas-reliefs, dus au ciseau gracieux de Clodion, et représentant des amours qui domptent des bêtes féroces. Les Arméniens ignoraient complètement l'existence de ces bas-reliefs. Je suppose que ceux-ci avaient été masqués lorsque le noviciat du Sacré-Cœur s'était établi dans cette maison.

Derrière l'hôtel s'étend un parc, ou plutôt une pelouse encadrée d'arbres et de massifs de fleurs, et qui, grâce au goût intelligent des nouveaux propriétaires, n'est plus séparée du boulevard des Invalides que par une grille. Du boulevard on découvre ainsi la façade postérieure, dont le centre s'avance en rotonde et qui déploie ses lignes gracieuses au bout de la pelouse. Cette perspective est charmante.

Tout dans cette résidence respire une paix joyeuse, et cependant la jeune princesse qui l'habita la première y connut d'amères douleurs.

Rien de plus sympathique que la physionomie de M<sup>lle</sup> de Condé, telle qu'elle nous apparaît dans une miniature du temps. M. Viollet a fait reproduire ce portrait dans l'intéressant ouvrage qui nous fait connaître Louise-Adélaïde : *Lettres intimes de M<sup>lle</sup> de Condé à M. de la Gervaisais (1786-1787)* (1).

Dans cette miniature, M<sup>lle</sup> de Condé répond bien réellement à cette épithète qui la désignait : *la déesse blanche à face ronde*. Son opulente chevelure retombe en boucles sur un front pur et sur des épaules chastement enveloppées d'un fichu Marie-Antoinette, qu'un bouquet de fleurs attache sur la poitrine. Par le galbe arrondi du visage, par la délicatesse des traits, par la candeur de l'expression, cette figure aurait quelque chose d'enfantin, si la tendre et lumineuse profondeur du regard, la finesse enjouée du sourire, ne trahissaient la femme qui sait penser, aimer, se dévouer ; la femme qui aujourd'hui sait être heureuse, et qui demain saura

(1) Avec une préface de Ballanche, une introduction et des notes par Paul Viollet. Troisième édition, ornée de deux portraits et accompagnée d'un fac-similé. Paris, Didier, 1878.

souffrir. Mais ne disons rien de son âme, qui se reflète d'ailleurs dans son visage comme dans un pur miroir. Cette âme se révélera d'elle-même dans le cours de ce récit.

A la suite d'un accident, M<sup>lle</sup> de Condé avait été envoyée aux eaux de Bourbon-l'Archambault. Elle y allait pour la seconde fois, lorsque, en 1786, elle y rencontra un jeune gentilhomme breton, qui fut présenté à son père et à elle : c'était le marquis de la Gervaisais, officier des carabiniers de Monsieur.

La princesse avait vingt-huit ans. M. de la Gervaisais en avait vingt. Mais le jeune Breton, morose, méditatif, dépourvu des grâces de l'homme de cour, philosophe imbu des doctrines de l'époque, avait déjà cette maturité d'esprit, cette intuition en quelque sorte prophétique (1), qui eussent fait de lui un homme de génie, si la lumière de la raison n'avait été trop souvent obscurcie dans son esprit par les nuages de la rêverie.

Ce fut avec joie qu'un tel homme remarqua chez la princesse le dédain des honneurs, le mépris des vanités humaines. La philosophie du gentilhomme libéral rencontrant ici le christianisme de M<sup>lle</sup> de Condé, M. de la Gervaisais fut touché. Cette âme austère, qui n'avait jamais su aimer et qui regardait les affections de famille comme des préjugés, se donna tout entière à Louise-Adélaïde. Pendant quarante-cinq jours, les jeunes gens purent se voir, échanger leurs pensées. Ils se séparèrent avec douleur ; ils ne devaient plus se revoir.

M<sup>lle</sup> de Condé regagna tristement Paris. Il lui fallut comprimer son chagrin jusqu'au moment où, arrivée dans son hôtel de la rue de Monsieur, elle put s'abandonner à ses larmes.

Une correspondance s'était établie entre la princesse et le jeune officier. Le prince de Condé ne l'ignorait pas. Tendrement attaché à sa fille, qui l'appelait *le bon* en écrivant à M. de la Gervaisais, le prince comprit ce que lui réservait de peines une affection sans issue : une princesse du sang ne pouvait épouser un simple gentilhomme. Le père aurait dû, dès lors, avertir sérieusement sa fille. Mais dans le milieu frivole où il vivait, il ne trouvait malheureusement pas l'inspiration de cette prudence, et, la faiblesse paternelle aidant, il ne savait que s'attendrir aux larmes de son enfant, et

(1) M. Damas-Hinard a apprécié M. de la Gervaisais sous ce titre : *Un Prophète inconnu*.

même, par une coupable imprudence, chercher les moyens de lui faire revoir celui dont elle pleurait l'absence.

Sans doute, mieux que personne, il connaissait l'admirable pureté de sa fille. Mais ce ne fut que plus tard qu'il comprit que faire venir à Paris le jeune officier, c'était tout au moins compromettre la réputation de la princesse. Sa fille l'avait alors compris plus tôt que lui.

Dans les premiers mois de cette correspondance, M<sup>lle</sup> de Condé ne voit pas encore le péril : l'amitié qu'elle ressent et qu'elle inspire est si pure ! « L'âme n'a point de sexe, de même qu'elle n'a point d'âge. » Est-ce Louise-Adélaïde ou est-ce M. de la Gervaisais qui a dit ce mot si profond et si juste ?

La princesse ne distingue même pas bien cette amitié de l'amour fraternel si tendre qui l'unit à son frère le duc de Bourbon, celui qu'elle nomme familièrement *le petit*, bien qu'il fût plus âgé qu'elle. Lui aussi avait deviné les sentiments de sa sœur pour le marquis de la Gervaisais. Mais plus prudent que son père, malgré sa légèreté, il n'aborda jamais ce sujet avec la princesse. Un jour cependant elle comprit qu'il savait tout. Laissons-la raconter elle-même à M. de la Gervaisais la scène touchante qui se passa, ce jour-là, rue de Monsieur. Le prince était accompagné de son fils, ce jeune duc d'Enghien en qui M<sup>lle</sup> de Condé chérissait encore son frère, et qui, victime héroïque, ne devait échapper à la hache révolutionnaire que pour tomber sous les balles de l'assassinat.

« *Le petit* ne m'a pas prononcé votre nom depuis mon retour : il ne m'est jamais entré dans la tête que ce fût par indifférence ; je ne savais trop à quoi attribuer ce silence ; j'ai craint que vous ne lui eussiez pas plu, et j'ai observé le même silence que lui. Depuis huit ou dix jours je suis parfaitement sûre que c'est son amitié qui le fait agir ; il était chez moi et polissonnait avec son fils ;... je regardais les jeux assez tristement : *le petit* s'en est aperçu, s'est approché de moi, m'a fixée, a pris mes mains, et les a serrées en m'embrassant vivement, et j'ai vu ses yeux rougir, les miens se sont remplis de larmes, je me suis sauvée dans un cabinet pour me remettre de l'émotion que je venais d'éprouver ; si nous avions été seuls, je crois que je n'y aurais pas tenu. Mon ami, ma tendresse pour vous, celle du *petit* pour moi, la mienne pour lui, tout cela fut à la fois senti bien vivement ; mon pauvre cœur en était suffoqué : je le vois bien, mon ami, *le petit* pense ce que *le bon* me disait un

jour, que mon sentiment me rendrait malheureuse, d'après nos positions différentes, et il croit travailler à mon bonheur en ne m'en parlant pas; comme si de garder le silence sur son ami faisait quelque chose à la tendresse qu'on a pour lui! »

Les larmes de la séparation sont les seules que connaisse alors M<sup>lle</sup> de Condé; et la seule crainte qui la trouble, c'est la pensée qu'un jour viendra où elle ne sera plus aimée peut-être. Mais au-dessus de tout, plane la sécurité d'une affection partagée. La princesse est plus heureuse encore du bonheur qu'elle donne que de celui qu'elle reçoit. Elle exprime tous ces sentiments avec une délicieuse naïveté dans ces lettres où respirent la tendresse, la douceur, la charité, l'humilité, la méfiance de soi-même, l'indulgence pour le prochain, et avec tout cela la grâce enjouée des Bourbons, l'exquis bon sens français et la vertu qui s'appuie sur Dieu. Mais deux traits surtout distinguent ces lettres, et ce sont les mêmes qui caractérisent au physique Louise-Adélaïde : la candeur, la bonté, la bonté à laquelle elle doit son surnom : *la bonne* (1). S'il nous fallait trouver un défaut dans cette correspondance, ce serait l'excès de l'humilité. A mon gré, M<sup>lle</sup> de Condé se fait trop petite devant ce jeune officier. Je la voudrais moins passive. Mais n'est-ce pas encore une délicatesse de cœur, qui lui dit que, princesse du sang, elle doit faire oublier à son ami, par cet excès même de soumission, l'infranchissable distance qui l'éloigne d'elle? Tout humble qu'elle est devant lui cependant, elle sait le conseiller avec tendresse. Elle fait fondre la glace qui le séparait de son père; elle lui reproche avec une bonté

(1) Dans les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, publiés par son petit-fils, M. le comte de Montbrison, je lis les lignes suivantes : « J'eus l'honneur de recevoir chez moi M<sup>lle</sup> de Condé. Cette princesse est d'une bonté dont rien ne peut donner l'idée. Son esprit est orné et plein de saillies. Elle ne veut absolument pas se marier. M<sup>me</sup> la duchesse de Bourbon assure qu'elle aime quelqu'un, que ce quelqu'un n'est pas de race royale, et qu'elle se mettra au couvent, pure et sainte comme elle est, plutôt que de donner sa main sans son cœur. Je ne sais ce qu'il y a de vrai, mais le visage de Son Altesse sérénissime montre une tristesse habituelle, ou plutôt une mélancolie invincible. Elle aime passionnément son neveu, M. le duc d'Enghien, s'en occupe sans cesse, et lui fait des présents continus. Il a pour elle un respect et une affection sans bornes. » M<sup>me</sup> d'Oberkirch écrit cela à la date du 16 février 1786, et M<sup>lle</sup> de Condé ne connut M. de Gervaisais qu'au mois de juin suivant. Il est évident que la spirituelle baronne, qui ne rédigea définitivement ses *Mémoires* que quelques années plus tard, a rattaché au souvenir de la visite que lui fit la princesse des impressions postérieures à la date de cette visite.

enjouée une scène qu'il a eue avec sa sœur. Elle ne veut même pas qu'il se laisse absorber par l'affection qu'elle lui inspire : elle l'exhorte à occuper son esprit, qui retombe trop lourdement sur son cœur pour en disséquer les sentiments, pour se créer ainsi des tourments imaginaires dont elle reçoit le contre-coup. Si elle devait bientôt mourir, elle souhaiterait qu'il se consolât par le bien qu'il ferait aux malheureux. Elle cherche à lui rendre la foi qu'il a perdue. Pour répondre aux objections qu'il oppose à l'existence de Dieu, à l'action de la Providence ; pour dépendre la puissance de la prière, la générosité du sacrifice chrétien, sa parole, d'ordinaire si timide, revêt un caractère de force qui fait déjà pressentir en M<sup>lle</sup> de Condé la mère Marie-Joseph de la Miséricorde. Déjà Louise-Adélaïde sait que son ami apprend à prier en priant pour elle, et elle continue son apostolat avec cette prudence, cette délicatesse, que n'ont pas toujours les femmes en pareille matière.

Cette âme comprend le sacrifice. Elle se sent capable d'immoler son bonheur à celui qu'elle aime. S'il devait trop souffrir d'une tendresse sans espoir, elle aimerait mieux son indifférence : elle trouverait de la consolation à le sentir heureux. Elle sait qu'un jour il a regardé avec tristesse de petits enfants et qu'il a rêvé au bonheur de la paternité. Elle n'a pas attendu cela pour lui dire que s'il devait trouver le bonheur dans son mariage avec une autre femme, elle se sacrifierait. C'est en pleurant qu'elle le dit ; mais elle le ferait. « Ce n'est point sublime », répond-elle à M. de la Gervaisais, qui, sans doute, avait ainsi qualifié ce sentiment. « Ce n'est point sublime, mon ami ; c'est tendre, bien tendre... Il y a des sacrifices bien cruels : quand on aime... on les fait ; je ne sais pas si on les supporte. » Elle ne demanderait alors que la deuxième place dans le cœur de son ami ; elle ne voudrait pas de la première, car il serait malheureux.

Qu'elle avait bien raison, celle qui se rendait à elle-même ce touchant témoignage : « Oh ! vraiment, j'ai un cœur qui sait bien aimer, c'est vrai cela ! »

Mais pour donner elle-même à M. de la Gervaisais le bonheur du mariage, M<sup>lle</sup> de Condé, *la craintive bonne*, comme elle se surnommait volontiers, ne songera pas à braver les obstacles qui s'opposent à cette union. Le roi lui-même n'aurait pu lui accorder cette permission. Qu'on se souvienne de Louis XIV, le monarque omnipotent, qui ne peut maintenir son acquiescement au mariage



de la grande Mademoiselle avec M. de Lauzun, et qui ne sait plus que mêler ses larmes à celles de sa cousine. D'ailleurs M<sup>lle</sup> de Condé aussi partage ces préjugés. Elle en souffre, mais elle y demeure fidèle. La princesse ne peut que regretter qu'une plus humble condition n'ait pas été son lot. Plus d'une fois elle s'écrie : « Oh ! les petites maisons des vignes ! » Et elle rêve au bonheur qu'elle y eût éprouvé avec l'époux, l'amant, pour lequel il lui eût été si doux de vivre uniquement, attentive à prévenir ses moindres désirs.

Mais voici que Louise-Adélaïde va être au comble de ses vœux. Elle a l'espoir de voir bientôt à Paris M. de la Gervaisais. Elle-même l'y appelle. Et lorsque l'heure de la réunion approche, M<sup>lle</sup> de Condé apprend que le bruit de sa liaison s'est répandu dans un monde si peu capable de croire aux seules tendresses de l'âme. Elle prend peur. Le moment qu'elle attendait avec une joie si pure, ne lui inspire plus que de l'effroi. Ses lettres deviennent plus rares, plus contenues. Le marquis de la Gervaisais s'irrite de cette apparente froideur. Il est à Paris alors. Elle doit l'y recevoir à son retour de Chantilly, et... au moment de revenir à Paris, elle lui écrit après un mois de silence pour le supplier de partir avant son arrivée. Ces luttes la brisent. Elle est malade. Mais M. de la Gervaisais se montre digne d'elle. Il s'éloigne. Lorsqu'elle revient à Paris, il n'y est plus. De nouveaux combats sont réservés à la princesse. Jusqu'alors elle n'a craint que les bruits du monde ; maintenant elle se craint elle-même. Des scrupules qui lui étaient inconnus auparavant, troublent son âme limpide. Sa vie est déchirée par une lutte sans merci.

« O mon ami, j'ai réfléchi à notre liaison : moins de trois semaines ont suffi pour la former ; en un instant nous n'avons plus, pour ainsi dire, vu que nous dans le monde, et nous nous sommes dit : C'est de l'amitié ; de l'amitié ? Oh ! j'ai été aveugle, bien aveugle ; mais j'ai descendu dans le fond de mon cœur, je l'ai scruté ; en le connaissant bien, je crois connaître le vôtre : tous deux sont loin, j'en conviens, de penser à profaner les sentiments qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, jusqu'à ce moment, ils ont été purs ; ces sentiments... mais si jamais... Oh ! non, non ! je ne puis supporter l'idée de m'exposer, même dans un temps éloigné, à ce que je crains le plus au monde. »

M<sup>lle</sup> de Condé dit alors à M. de la Gervaisais ce qui l'a surtout déterminé à prendre une résolution : c'est la confiance d'une

femme, d'une femme qui, elle aussi, a donné son cœur à une belle et pure amitié, et qui en a entrevu le danger. Mais écoutons ici M<sup>lle</sup> de Condé.

« Quand cette femme m'a conté tout cela, et qu'elle a ajouté : Vous êtes bien heureuse, vous, vous ne connaissez pas tout cela ! oh ! comme mon cœur s'est gonflé ! j'ai été un moment sans pouvoir parler ; ensuite elle m'a demandé des conseils. Des conseils à moi ! me suis-je dit intérieurement, à moi qui suis dans la position où elle-même a été plus de deux ans, et qui m'expose à la voir changer comme la sienne : cependant il fallait répondre ; j'ai tâché de ne plus penser à moi, de ne voir qu'elle, et de me laisser aller à l'impulsion de ma raison et de ma conscience ; l'une et l'autre m'ont dicté de lui conseiller à peu près ce que je fais aujourd'hui pour vous. Profitez d'un moment de force, lui ai-je dit, et craignez tous ceux où la faiblesse pourrait avoir le dessus ; on peut faire des sacrifices à ce qu'on aime, mais jamais celui de son devoir ; au contraire, c'est au devoir seul qu'il faut tout immoler. Après avoir parlé comme cela à cette femme, je me suis dit les mêmes choses... »

Voilà ce que M<sup>lle</sup> de Condé écrit à M. de la Gervaisais, en lui disant adieu pour la dernière fois... « Depuis longtemps je le demande à mon Dieu, ce courage ; ce n'est qu'aujourd'hui qu'il me l'accorde. » Dans la cruelle épreuve qui broie son cœur, elle bénit encore la volonté de Dieu.

« Oh ! ne me haïssez pas ! mais ne m'aimez plus ; ne pensez guère à moi, si cela peut troubler votre vie : c'est votre *bonne* qui vous en conjure. Mais que penseriez-vous d'elle si elle agissait contre le cri de sa conscience ? est-ce que vous l'estimeriez ? Tant que cette conscience ne m'a rien dit, j'ai suivi le penchant irrésistible qui m'attachait à vous ; elle me parle maintenant, et me parle avec force ; mon devoir est de l'écouter et de lui sacrifier jusqu'à mon bonheur : mon bonheur ! et en est-il quand on a des remords ? Oh ! non, c'est un tourment inexprimable que de se faire des reproches à soi-même. »

Elle n'attend plus de lui qu'une lettre, la dernière de toutes. Si cette lettre ne doit pas achever de briser son cœur, elle supplie M. de la Gervaisais de le lui faire savoir par une *petite croix* tracée sur l'enveloppe.

« Adieu, adieu, mon ami ; votre réponse terminera notre correspondance, il le faut : si vous saviez combien j'ai désiré de mourir

depuis que je vous ai écrit!... Cependant, le croiriez-vous? je suis soulagée de vous avoir écrit tout ceci; quelque malheureux qu'on soit, remplir ce que l'on croit être son devoir, fait toujours du bien à l'âme opprimée... Adieu encore une fois, mon ami : on peut changer de conduite quand on a du courage; changer son cœur, j'ignore si cela est possible. »

M<sup>lle</sup> de Condé exprime cette dernière pensée d'une manière plus émouvante encore, en écrivant à l'oncle du jeune marquis : « Les cœurs peuvent-ils changer? je ne le crois pas, ils ne dépendent pas de nous; et quand ils en dépendraient! Mais les actions, la conduite, voilà ce dont on peut être le maître, et ce qu'il faut que la raison et le devoir gouvernent entièrement. »

Et dans cette même lettre se trouvent plus haut ces paroles si touchantes : « Dites-lui, non pas que je serai heureuse, il ne le croirait pas; mais que l'idée d'avoir rempli mon devoir sera toujours une consolation extrême pour moi... Au reste, qui est-ce qui connaît le bonheur sur la terre?... et cependant je ne puis me détacher de souhaiter qu'il existe pour *lui*, au moins qu'il en puisse trouver l'apparence, si véritablement la réalité ne peut exister. Que sa famille s'en occupe : il vous aime, Monsieur, vous pouvez beaucoup sur lui; une femme, des enfants, voilà ce qui pourrait, je crois, l'attacher, l'occuper, l'intéresser. Une femme! ah! qu'il la choisisse *bonne* et *douce*, ce sont les qualités qui lui plaisent : *bonne* et *douce*; et il l'aimera, et il trouvera des moments de bonheur : par pitié, qu'on ne m'ôte pas cette idée douce à mon cœur. »

En lisant les dernières lettres de M<sup>lle</sup> de Condé, on sent qu'elle redevient peu à peu maîtresse d'elle-même. Ce n'est plus l'humble langage d'une femme qui s'incline devant l'homme aimé : c'est la parole, aussi ferme que tendre, de la chrétienne qui retrempe sa force à une source divine.

Quelques-unes des lettres de M<sup>lle</sup> de Condé ont été écrites à Chantilly, mais la plupart sont parties de l'hôtel de la rue de Monsieur. Elle avait envoyé à M. de la Gervaisais le plan de son *cabinet bleu*. Elle lui avait indiqué au-dessus du secrétaire le portrait de sa mère, qu'elle n'avait pas connue; au-dessus de la commode, le portrait de son bien-aimé frère, le *petit*. Elle parle même dans ses lettres du jardin où elle se promenait pour obéir à son ami, bien que ce joli parc lui parût un peu petit, habituée qu'elle était aux longues et verdoyantes perspectives de Chantilly.

Dans cet hôtel que remplit son souvenir, elle aima, elle pria, elle pleura, elle soutint contre elle-même des luttes héroïques, elle se prépara enfin à cette vie religieuse qui avait déjà souri à ses jeunes années. Mais ce ne fut pas immédiatement après sa rupture avec M. de la Gervaisais qu'elle entra dans le cloître. Comme le fait remarquer M. Viollet, elle offrit à Dieu non un cœur tout plein d'une tendresse humaine, mais un cœur qui avait consommé jusque dans ses dernières profondeurs l'immolation de son amour : ce cœur était digne d'être un holocauste. « Tout refus à la nature me semble un don offert à Dieu », dira-t-elle un jour.

La révolution arracha M<sup>lle</sup> de Condé à sa demeure. Pour elle, les chemins de l'exil devinrent les voies par lesquelles elle cherchait un cloître qui répondit à son austère vocation. A cette époque, elle connut particulièrement cette maladie de l'âme qu'on appelle le scrupule. Elle se reprocha ce noble et chaste amour dont elle n'avait jamais eu à rougir ; mais sa conscience protestait contre ce scrupule et lui arrachait ce mot adorable : « Je ne sais quels sont les sentiments que Dieu permet ou défend à ses anges, parce que je ne suis pas un de ces êtres célestes... »

Mais il nous faut quitter ici M<sup>lle</sup> de Condé. Louise-Adélaïde seule appartient à l'hôtel de la rue de Monsieur. La mère Marie-Joseph de la Miséricorde n'a pas vécu dans son ancienne demeure. C'est chez les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle, instituées par elle, qu'il faut désormais la chercher. C'est là que mourut, en 1824, cette sainte femme qui ne connut d'autres remords que les souvenirs d'un cœur aussi pur que tendre ; cette vaillante fille des Condés qui, sous l'habit monastique, gardait un certain faible pour les boulets de canon ; cette ferme chrétienne qui eut le courage de tous les sacrifices. De même qu'elle aurait immolé son bonheur à l'amitié, elle immola à la charité chrétienne le plus juste ressentiment qui fût jamais : du jour où elle apprit l'assassinat de son bien-aimé neveu, le duc d'Enghien, elle pria chaque jour, jusqu'à sa mort... pour le meurtrier ! Elle avait consommé toutes les immolations lorsqu'elle se donna tout entière à Dieu ; et à l'heure où le divin Époux la rappela à lui, cette âme ne tenait plus à la terre que pour y faire rayonner un coin du ciel.

« Ne pleurons plus : la mortelle achève de mourir ; la sainte commence à vivre », écrivait alors un inconnu. C'était le marquis de la Gervaisais, demeuré fidèle au premier souvenir de sa vie, et qui

avait eu l'héroïque courage de se tenir éloigné de la princesse depuis leurs suprêmes adieux. Il ne lui écrivit qu'une fois : c'était pour la prémunir contre un danger qui approchait et que son intuition prophétique lui faisait découvrir : le retour de l'île d'Elbe. La mère Marie-Joseph de la Miséricorde demeurait alors tout près de son ancien hôtel, dans un petit pavillon dépendant de la résidence de sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon (1). Avec une autre religieuse elle avait fait de ce pavillon une maison de prière. Ce fut là qu'elle reçut la lettre du marquis de la Gervaisais. Elle dut reconnaître l'écriture, qu'elle n'avait pas revue depuis vingt-huit ans... La lettre paraît avoir été brûlée sans avoir été lue (2).

Le marquis de la Gervaisais mourut en 1838. Il était revenu au Dieu de Louise-Adélaïde et de la mère Marie-Joseph de la Miséricorde : sa fin fut celle d'un chrétien.

Par une touchante coïncidence, lorsque les Bénédictines furent expropriées de cet enclos du Temple où, dans une pensée d'expiation, elles unissaient perpétuellement leurs prières et leurs pénitences au martyr de la famille royale, — elles allèrent s'établir dans une dépendance de l'hôtel de M<sup>lle</sup> de Condé. C'est là qu'elles apportèrent le corps de leur fondatrice. Pendant que l'âme bienheureuse de la mère Marie-Joseph de la Miséricorde jouit de l'éternelle récompense, ses cendres reposent à l'ombre de la demeure où la généreuse émule de Louise de la Fayette et de Marthe du Vigean s'éleva des plus chastes affections humaines à ce divin amour qui les animait déjà, mais qui ne voulait plus de partage.

## II

### M<sup>me</sup> BARAT ET LE NOVICIAT DU SACRÉ-CŒUR

En 1836, le possesseur de l'hôtel de M<sup>lle</sup> de Condé était le marquis Théodore de Nicolay. Ce généreux ami du Sacré-Cœur, qui, en 1830, reçut la vénérable mère Barat dans son château de Givi-

(1) Rue de Varennes, n° 57 actuel. Cet hôtel, qui a appartenu tour à tour à M<sup>me</sup> Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, et à M. le duc de Galliera, est aujourd'hui la propriété de Mgr le comte de Paris. Le petit pavillon qu'habita la mère Marie-Joseph est probablement celui qui donne dans la rue de Babylone. Cf. M. Viollet, *ouvrage cité*.

(2) Introduction de M. Paul Viollet aux *Lettres intimes de M<sup>lle</sup> de Condé à M. de la Gervaisais*.

siers, près de Fribourg, et qui lui donna jusqu'à ses filles; ce gentilhomme si chevaleresque et si chrétien permit que la sainte fondatrice des Dames du Sacré-Cœur installât le noviciat dans son hôtel. Nous aimons à penser qu'une sainte a recueilli dans cette maison le pieux souvenir de M<sup>lle</sup> de Condé.

« Les ailes de la maison », dit M. l'abbé Baunard dans sa belle *Histoire de M<sup>me</sup> Barat*, « étaient distribuées en une série de cellules, comme un couvent : ce qui faisait dire au P. Varin », — l'ardent apôtre de l'ordre, — « que Dieu, le grand architecte, avait bâti cette maison pour le noviciat. » La chapelle était au centre, dans une belle rotonde avançant sur le jardin. « Nous jouissons en ce lieu d'une solitude parfaite au milieu de Paris, » écrivait naguère la Mère générale à M. le marquis de Nicolay. « La régularité, la paix, et, par suite, le bonheur, sont le partage de notre jeune famille. Après Dieu, Monsieur, c'est à vous que nous le devons. Je ne puis l'oublier; et lorsque je vois cette troupe de vierges ferventes agenouillées dans cette chapelle solitaire, comment ma reconnaissance ne se porterait-elle pas vers l'auteur de ce bien, et ne prierais-je pas pour lui avec effusion de cœur? »

« J'ai fait mon noviciat dans la rue de Monsieur », dit une religieuse, « pendant que notre Révérende Mère y résidait. Heureuse de partager la vie de ses novices, elle venait présider nos goûters, nos congés, nos récréations. Sa présence, son air de douceur, ses paroles affectueuses, dilataient, grandissaient nos cœurs. Groupées autour d'elle, nous admirions, en l'écoutant, sa foi vive, son humilité, son amour de la vie cachée, son abandon à la divine Providence, son grand désir de propager la gloire du divin Cœur. Ces heures étaient trop courtes, et le souvenir ne s'en effacera jamais. »

« C'était souvent dans le jardin que M<sup>me</sup> Barat réunissait ses filles, » continue M. l'abbé Baunard. « Dès qu'elle apparaissait sur le perron circulaire qui regarde le boulevard, le *troupeau blanc*, comme elle l'appelait, s'étageait à ses pieds, sur les marches de pierre, afin de l'écouter. Là, les unes étant assises, les autres à genoux, on entamait au hasard divers sujets, qui tous aboutissaient finalement à Dieu, comme tous les fleuves finissent par tomber dans l'Océan...

« Les leçons spirituelles de M<sup>me</sup> Barat se résumaient en trois paroles : l'oubli de soi, l'amour de Dieu et le zèle des âmes. Un cœur de juge pour soi-même, un cœur d'enfant pour Dieu, un cœur

de mère pour le prochain : voilà ce qu'elle désirait trouver en ses novices. »

Mais l'hôtel de la rue de Monsieur, quelque recueilli qu'il fût, n'était pas assez simple au gré de M<sup>me</sup> Barat. En 1842, le noviciat fut transféré à Conflans ; et le 29 mars, Mgr Angebault, évêque nommé d'Angers, célébra la dernière messe qui fut dite dans la rotonde de l'hôtel. « Jésus le bon Pasteur quitte aujourd'hui ce berceau pour en établir un autre », dit le prélat au petit *troupeau blanc* : « suivez-le où il ira (1)!... »

### III

#### LES RR. PP. MÉKHITARISTES ET LE COLLÈGE ARMÉNIEN

En 1846, l'hôtel de la rue de Monsieur devint la propriété du collège arménien qui, fondé à Padoue en 1833, était transféré à Paris. Ce collège se nommait Samuel-Moorat, du nom de son fondateur, opulent et généreux Arménien des Indes.

L'établissement était dirigé par des moines appartenant à l'ordre arménien, que fonda, avec l'approbation du pape Clément XI, Mékhitar, le grand Vartabied (docteur), qui rendit aux successeurs de saint Pierre de nombreux enfants de son pays. Ce fut d'abord à Modon, en Morée, que s'éleva le couvent des Mékhitaristes ; mais l'invasion turque obligea les moines et leur abbé à se réfugier à Venise, dans l'île de Saint-Lazare, ancienne maladrerie que leur concéda, en 1717, le sénat de cette ville.

Les moines du couvent de Saint-Lazare, perpétuant l'œuvre de Mékhitar, exhument les manuscrits arméniens (2), les éditent à l'aide de leur admirable imprimerie (3), les font traduire dans les langues européennes, et reproduisent dans leur propre idiome les

(1) *Histoire de la Vénérable Mère Mademoiselle Sophie Barat*, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé Baunard, chanoine honoraire d'Orléans, docteur en théologie, docteur ès lettres, etc. 4<sup>e</sup> édition, t. II. Paris, Poussielgue, 1879.

(2) Il existe des versions arméniennes et syriaques d'ouvrages historiques grecs dont les originaux sont perdus. M. Victor Langlois, le savant arméniste, a publié, dans la *Bibliothèque grecque Didot*, une traduction française de ces précieux documents. Il y travailla surtout au collège arménien.

(3) A l'Exposition universelle de Paris, en 1855, l'imprimerie de Saint-Lazare fut classée au troisième rang, après les imprimeries impériales de Paris et de Vienne.

chefs-d'œuvre des littératures occidentales. En évoquant les traditions historiques et poétiques de l'Arménie, ils lui rappellent que les enfants de Haïg (1) surent combattre pour l'honneur de leur pays, et mourir pour la défense de leur foi; et ils font aimer, même à l'étranger, cette littérature où l'imagination riche et colorée de l'Orient est contenue par la mesure du génie grec, et vivifiée par la foi sainte du christianisme. Enfin, en initiant leur patrie à la vie intellectuelle de l'Europe, ils lui apprennent qu'elle doit chercher aussi bien dans les lumières de l'Occident que dans les souvenirs de son passé le secret de son avenir.

A Paris, le collège Moorat, administré par l'abbé général des Mékhitaristes, recevait de jeunes Arméniens, qui, après y avoir reçu une éducation nationale, imprégnée toutefois de l'influence française, allaient le plus souvent appliquer dans l'empire ottoman les généreux principes de la civilisation chrétienne, et contribuaient ainsi à étendre la suprématie de notre pays en Orient.

La veille de Noël, la veille de Pâques, les Pères nous conviaient à la messe solennelle qui se célébrait à *quatre heures du soir* dans une chapelle qu'ils avaient fait construire. Les vêtements des prêtres, leurs longues barbes, l'ordre mystérieux des cérémonies, le rythme étrange des chants, tout rappelait ici l'Orient, et cependant nous étions dans l'Église latine. Vous aussi, chère comtesse, vous assistiez à ces fêtes religieuses, sans prévoir qu'un jour cette chapelle vous appartiendrait. Vous ne vous douteriez jamais qu'à l'issue d'une de ces messes, il m'arriva une fois de donner, même à des prêtres, à des prêtres français... la communion blanche! Rien de plus vrai cependant. Les bons Pères avaient eu la gracieuse pensée de faire distribuer à leurs invités des *agnus* en pain d'hostie. De jeunes lévites, debout au pied de l'autel, les présentaient aux assistants, qui se pressaient autour d'eux pour les recevoir. Comme je me trouvais tout près de l'autel, les personnes que la foule empêchait d'avancer, me priaient de leur passer de ces eulogies; et c'est ainsi que je pus en offrir à des prêtres, qui souriaient en recevant d'une jeune fille ce qui leur appartenait de lui donner eux-mêmes. Voilà, Madame la comtesse, comment j'ai officié un jour dans votre jolie chapelle.

(1) Haïg, descendant de Japhet, est le père de la nation arménienne. Les étrangers seuls donnent à celle-ci le nom d'Arménie. Un des noms que ce peuple donne à son territoire est *pays de Haïg*.



Les distributions de prix avaient lieu dans cette rotonde qui avait servi de chapelle au noviciat du Sacré-Cœur. C'était généralement l'ambassadeur de la Sublime Porte qui présidait cette fête. Il y avait dans cette solennité un charme étrange et étonnant. Les témoignages de courtoisie échangés entre l'ambassadeur musulman et les moines catholiques ; le discours qu'un des directeurs du collège, le P. Grégoris Mergian, lui adressait dans notre langue, qu'il maniait avec une véritable éloquence, tout se ressentait du souffle chrétien que l'on respirait dans cette pieuse maison. Ce n'est pas sans émotion que, dans l'une de ces fêtes, j'entendais le disciple de Mahomet, le prophète de la fatalité, exhorter les jeunes chrétiens à progresser sous le regard de Dieu dans les voies de la civilisation. A ce moment, je rêvais au jour où l'Évangile remplacerait le Coran.

L'impression produite par cette scène redoublait quand, à l'appel de leurs noms et au bruit des fanfares militaires, les lauréats s'approchaient du représentant de leur souverain, pliaient le genou pendant qu'il les couronnait, et baisaient la main qu'il leur tendait. En se souvenant de ce que le fanatisme musulman avait fait récemment souffrir aux pères des jeunes Arméniens, il semblait que cette caresse donnée avec la grâce confiante du premier âge par les fils des opprimés, et reçue avec une bonté paternelle par l'ambassadeur de la nation naguère oppressive, devint le baiser de paix, le gage de cet avenir où il y aura, au lieu de persécuteurs et de victimes, des frères unis dans l'amour du Christ rédempteur.

D'autres fois, c'était un évêque arménien qui présidait à cette réunion : Mgr Hassoun, le futur pacificateur des troubles de l'Église arménienne, et qui est aujourd'hui cardinal ; Mgr Hurmuz, le si affable et regretté abbé général des Mèkhitaristes. Il arrivait aussi que le fauteuil du président fût occupé par un membre de l'Institut : M. Reinaud, M. Giraud. La génération qui m'a précédée, avait entendu dans des solennités analogues un grand poète, M. de Lamartine (1) : un éloquent orateur, M. l'abbé Bautain.

Pendant les jours gras, les élèves du collège Moorat se livraient à des exercices dramatiques auxquels étaient conviés les amis de la maison, et qui avaient lieu sur un théâtre improvisé dans une salle d'études. Je vis ainsi nos jeunes acteurs interpréter une tragédie

(1) La distribution de prix à laquelle parla M. de Lamartine, était en même temps l'inauguration du collège.

composée en arménien par le R. P. Minos, l'aumônier de la maison, le chef spirituel que sa couronne de cheveux blancs rendait deux fois vénérable. Revêtus des costumes locaux et historiques que comportaient leurs rôles, ils mettaient dans leur jeu une profondeur d'accent, une chaleur d'expression vraiment viriles. Nous voyions là un nouvel et frappant exemple de la précocité des jeunes Orientaux.

Dans les fêtes littéraires aussi bien que dans les solennités scolaires et les cérémonies religieuses du collège Moorat, un sentiment de mélancolie s'emparait de nos âmes à la pensée que les parents des intéressants élèves vivaient loin d'eux, sous le ciel de l'Orient, et ne pouvaient applaudir leurs enfants, les bénir ou prier avec eux. Mais cette impression de tristesse s'atténuait quand notre regard se reportait sur les religieux auxquels étaient confiés les jeunes étrangers. Ces savants bénédictins (1), qui, d'après le témoignage des juges les plus compétents, déploient dans leurs livres cette érudition sûre, cette méthode critique, si rares chez les écrivains de l'Asie; ces prêtres dont l'extérieur grave et noble rappelle la dignité patriarcale, savent, dans leurs rapports avec leurs élèves, unir à la direction virile du père... l'exquise tendresse de la mère!

Une fois par an, les bons Pères offraient aux amis de leur maison une brillante soirée musicale, qui avait lieu dans les grands salons de l'hôtel. Les lustres étincelaient de lumières, le jardin était éclairé *a giorno* par les soins des élèves. Rien de plus curieux que ces réunions, où l'on voyait circuler des évêques, des membres de l'Institut, des Turcs coiffés du fez, des hommes du monde, des femmes gracieusement parées. La robe montante était naturellement de rigueur; mais la coquetterie n'y perdait rien: les dentelles, la blanche mousseline, les fleurs et les diamants dissimulaient l'austérité des robes noires traînantes. Belles et impassibles comme des statues antiques, les Arméniennes luttaient d'élégance avec les Françaises, moins belles assurément, mais plus vivantes.

Dans l'une de ces soirées, j'eus l'honneur d'être présentée à l'archevêque de Babylone, Mgr Trioche. Selon la coutume orientale de la maison, je dus fléchir le genou, ce qui me paraissait étrange sous les feux des lustres et sous les regards d'une assemblée mondaine. Le

(1) Les Mékhitaristes sont soumis à la règle de Saint-Benoît, substituée par leur fondateur à celle de Saint-Antoine.

vénérable prélat me bénit, me fit asseoir près de lui et me parla du long séjour qu'il avait fait dans son diocèse chaldéen : trente-cinq années ! Français de naissance, l'infatigable apôtre avait regretté la patrie absente, et je n'oublierai jamais l'accent avec lequel l'archevêque de Babylone me disait : *Super flumina Babylonis, illic sedimus, et flevimus, cum recordaremur Sion.* « Au bord des fleuves de Babylone, nous nous sommes assis et nous avons pleuré en nous souvenant de Sion. »

Depuis, l'excellent archevêque vint quelquefois chez mes parents, ainsi qu'un prélat maronite que nous avons rencontré dans la même soirée au collège arménien, Mgr Nemat Allah Dahdah, aujourd'hui archevêque de Damas. Vous avez connu sa famille, chère comtesse, et c'est vous qui m'avez appris que sa nièce, renonçant au prestige d'une existence princière, avait offert à Dieu, dans un cloître, sa vivante jeunesse, sa grâce, son esprit si juste et si cultivé.

Pendant cette soirée du collège arménien, je parlais au prélat maronite de son illustre compatriote, Joseph Karam, le héros du Liban, qui avait reçu, chez la tant regrettée marquise de Saffray, nos ovations enthousiastes et le poétique hommage de la noble et spirituelle maîtresse de la maison. Mgr Nemat Allah Dahdah était précisément l'ami de Karam. Lorsque le jeune héros fut expulsé du Liban, ce fut ce prélat qui, pour prévenir l'exaspération populaire, dut accompagner l'exilé jusqu'à Beyrouth. L'évêque me racontait que sur le passage de celui auquel les Maronites attribuaient un caractère surnaturel, les villes, les villages devenaient déserts : les populations suivaient le héros. Quand Joseph Karam et son vénérable ami arrivèrent à Beyrouth, quatorze mille hommes les escortaient ! En rappelant le rôle généreux de la France dans les événements de Syrie, Mgr Nemat Allah Dahdah me parla de notre cher pays avec un accent bien digne de vibrer dans l'ancienne demeure d'une Condé. « La France, me disait-il, est trois fois notre mère : d'abord, comme protectrice du catholicisme en Orient ; puis, comme libératrice de la Syrie en 1860 : enfin comme notre mère patrie : car, pendant les croisades, bien des seigneurs français sont restés dans le Liban et s'y sont mariés. Aussi retrouveriez-vous aujourd'hui dans nos montagnes la fidèle miniature de votre société féodale. »

C'étaient toujours des paroles bien douces à mon cœur de Fran-

çaise que j'entendais dans cette maison. Par une belle soirée de juillet 1870, nous étions assis sous les ombrages du jardin, près du bassin de rocaïlle, avec les directeurs de la maison, le P. Hémajach Babighian, et le P. Grégoris Mergian, tous deux si bons, si hospitaliers, si savants (1), et si pénétrés de la tolérance évangélique. On causa de la guerre qui venait d'être déclarée. En rappelant l'intérêt que la reine Augusta avait accordé à mes modestes travaux et les admirables lettres que cette noble et intelligente princesse m'avait écrites pour m'encourager à les poursuivre, je disais à nos vénérés voisins que mon patriotisme m'obligeait de faire contre le pays de cette souveraine des vœux d'autant plus ardents, que si jamais la fortune des combats nous devenait contraire, une fille des vaincus ne pourrait plus rappeler son nom à la royale épouse du vainqueur.

A cette dernière crainte, les religieux arméniens, tout pénétrés encore de notre grandeur nationale, me demandèrent comment je pouvais même admettre la possibilité que la France ne fût pas victorieuse. Un Père récemment arrivé de Constantinople me parla de notre pays avec un enthousiasme dont je fus heureuse et fière. Émerveillée de la facilité avec laquelle s'exprimait en français cet Oriental qui n'avait jamais séjourné parmi nous, je venais de confesser qu'il nous serait moins facile d'employer les idiomes asiatiques, et le religieux arménien m'avait répondu avec feu : « Et quel besoin ont les Français de connaître les langues étrangères? Votre langue est la langue universelle. Vous la trouvez partout, et c'est là votre gloire! »

Quel prestige avait encore notre patrie à cette époque! Et ce fut alors que la France tomba... Je ne devais plus revoir le P. Hémajach, qui, au bruit de nos premiers désastres, fut obligé de quitter Paris avec les enfants confiés à la maison.

J'ai détaché des notes inédites que j'écrivais pendant le siège les souvenirs de cette dernière soirée passée chez les Mékhitaristes. Je retrouve plus loin les impressions suivantes.

« 27 novembre. Nous nous sommes rendus au collège arménien... Le Père \*\*\* est resté, ainsi que le moine qui nous exprimait de si vives sympathies françaises, et qui, de passage à Paris au moment de la guerre, s'est courageusement enfermé dans notre ville bloquée.

(1) Le P. Hemajach Babighian a composé des traités d'algèbre et de géométrie; le P. Grégoris Mergian s'occupait de travaux philologiques.

« Le Père \*\*\* aurait pu, comme étranger, se dérober à nos charges municipales; il ne l'a pas voulu. N'ayant pas le personnel nécessaire pour l'établissement d'une ambulance, il abrite quatre familles de campagnards réfugiés.

« Nous avons parlé de notre France, qui, pour lui ainsi que pour ses collègues, est une patrie adoptive. Notre pensée, franchissant le temps, s'est portée vers cet avenir, prochain, espérons-le, où notre pays reprendra sa vie normale. Comme j'entretenais le Père \*\*\* du travail que je viens de consacrer au rôle de la religion dans l'enseignement, il m'a dit qu'il aimerait à ce que le catholicisme fût considéré aujourd'hui sous un aspect qui n'est peut-être pas assez connu.

« L'Europe, nous disait le Père \*\*\*, l'Europe domine en Orient par trois religions. La Russie y représente la religion grecque; l'Angleterre, le protestantisme. Jusqu'à ce jour la France y a régné par le catholicisme. Si vous renoncez à cette force, vous perdrez votre suprématie en Orient; et une autre nation catholique, l'Italie, réunie un jour à la Papauté, s'emparera de la puissance que vous aurez laissée échapper.

« Cette idée m'a d'autant plus frappée, que celui qui l'énonçait, unit à une parfaite connaissance de l'Orient et de l'Italie le jugement le plus sûr. »

Ces lignes ont été écrites il y a onze ans. Qu'elles seraient utiles à méditer aujourd'hui!

Onze ans! Et les religieux et les élèves qui étaient partis ne sont pas revenus, et les Pères qui gardaient la maison sont partis, eux aussi! Pour ramener à Paris les enfants confiés à leur sollicitude, les Mékhitaristes attendent que la sécurité soit rendue à la France... Quand reviendront-ils?

#### IV

##### L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Et maintenant il faut nommer le grand et à jamais regretté évêque qui, dans les derniers temps de sa vie, occupait quelquefois, au collège arménien, l'appartement de l'abbé général des Mékhitaristes.

Une même pensée de filiale douleur nous unissait, chère comtesse, au moment où, me conduisant dans deux chambres du premier étage, vous me disiez avec émotion: « Les chambres de l'Évêque d'Orléans... »

Vous me montriez l'endroit où, devant un crucifix attribué à Philippe de Champaigne, l'Évêque disait sa messe. La messe de l'Évêque d'Orléans! Qui, après l'avoir entendue, pourra jamais l'oublier? Quelle profondeur d'accent! quel religieux tremblement dans ces paroles, prononcées à voix basse, et qui semblaient la respiration même de l'âme en Dieu! Quelle humilité, mais aussi quelle grandeur dans cette attitude du pontife devant le Dieu du tabernacle! Quelle majesté dans cet anéantissement de la gloire humaine aux pieds de l'Éternel! Oui, lorsqu'il disait : *Introibo ad altare Dei*, il s'approchait réellement de l'autel du Seigneur et nous en faisait approcher avec lui...

Quand je vis pour la première fois l'Évêque d'Orléans, — c'était en 1864, — il avait son pied-à-terre chez les Bénédictines de la rue de Monsieur. Ici et là son souvenir devait se joindre à celui de M<sup>lle</sup> de Condé. Ici et là il travaillait à la défense de l'Église, au bien des âmes, au relèvement de la France. Si, au collège arménien, il goûta les saints triomphes du bon combat, il en connut aussi les amères tristesses...

Mais pour nous, enfants de l'Évêque d'Orléans, cette maison nous rappelle d'autres souvenirs encore. Je l'écrivais récemment à cette même place : « Mgr Dupanloup n'a réellement été connu que de ceux qui ont pu approcher son cœur. Que d'autres élèvent en lui, au-dessus de tout, le champion des grandes luttes; qu'ils se le représentent toujours armé, foudroyant comme l'archange des combats, soit : ce fut là un des grands traits de sa physionomie, mais non pas le côté dominant. Pour nous, notre évêque fut surtout le père de nos âmes; il le fut par une autorité qui était à la fois celle du génie et celle de la sainteté; mais il le fut surtout par cette rayonnante tendresse, par cette infinie bonté que n'ont guère connue ceux qui ne savent appeler Mgr Dupanloup que le fougueux prélat, l'intrépide lutteur (1) ». Cette mansuétude apparaissait surtout dans les dernières années de sa vie, alors qu'une ineffable douceur tempérait l'éclat de son regard, et que, dans l'athlète du Seigneur, nous chérissions, sous son auréole de cheveux blancs, le meilleur et le plus tendre des pères. Tel le vit cet hôtel de Condé, d'où il sortait pour répandre, dans nos voisines

(1) *Revue du Monde catholique*, 15 février 1882, *la Femme chrétienne*, étude sur les *Conférences* adressées par Mgr Dupanloup aux *femmes chrétiennes*, et publiées par son fidèle ami, l'éminent abbé Lagrange. Paris, Douniol, 1881.

demeures, ses paternelles bénédictions : temps heureux que celui où je marquais, d'une petite croix épiscopale, le fauteuil qu'il occupait dans le salon de ma mère ! Ils ne reviendront plus ces jours bénis. Mais, du moins, chère comtesse, c'est pour moi une consolation de penser que ce pieux et cher souvenir de la rue de Monsieur est sous la garde de votre filiale vénération. Qu'il eût été pénible de voir occuper ces chambres par des personnes indifférentes, ou hostiles peut-être, à cette grande mémoire ! Est-il une impression plus poignante que de savoir qu'une maison où a passé quelqu'un que nous avons aimé et pleuré, est habitée par des étrangers qui ne partagent pas nos regrets ?

## V

## LA STATUE DE LA CHARITÉ

Une statue, placée dans le vestibule d'honneur, et qui surgit au milieu des palmiers et des massifs de fleurs, est le premier objet qui, depuis quelques jours, attire nos regards lorsque nous pénétrons dans l'hôtel de la rue de Monsieur.

Taillée dans le marbre par le ciseau magistral de M. Guillaume, cette statue a nom *la Charité*.

J'ai entendu dire au grand artiste qui a créé cette œuvre une parole que j'ose répéter, au risque d'une indiscretion : « La charité est devenue une vertu *humaine* depuis qu'elle a été *divinement* enseignée. C'est ce caractère que j'ai cherché à faire prédominer dans mon œuvre, puisque celle-ci était destinée, non à la maison de Dieu, mais à une demeure particulière. J'aurais eu à concevoir un autre idéal pour une église. »

Cette charité *humaine*, qui porte au front sa *divine* origine, se personnifie admirablement dans la statue de M. Guillaume. Comme vous le disiez si bien, chère comtesse, cette statue unit la pureté de l'art grec à l'expression de l'art chrétien. Oui, l'art hellénique apparaît dans les lignes exquises du visage, dans l'harmonieuse proportion de ces formes plastiques que de merveilleuses draperies dessinent en les voilant. Mais c'est l'art chrétien qui a donné à cette statue la chasteté, et qui lui a insufflé la vie de l'âme, cette vie qui s'appelle ici la Charité !

Assise, allaitant un enfant, la *Charité* de M. Guillaume nous apparaît dans le recueillement de sa mission. La gravité sereine

est ce qui nous frappe tout d'abord en elle. Mais plus on la contemple, plus une tendresse aussi profonde que contenue se lit dans sa noble physionomie. Ce n'est plus la Charité dans l'émotion enthousiaste d'un élan passager : c'est la Charité dans son action constante ; c'est la Charité qui, tout en allaitant un enfant, en voit deux autres qui s'appuient sur elle. L'un semble déjà avoir reçu la divine nourriture, et, radieux, il aspire la vie à laquelle il a été rendu. L'autre paraît attendre encore le lait qui va apaiser sa faim ; il penche, avec une adorable expression, sa petite tête attristée ; mais bientôt il sera attiré sur le sein maternel de la Charité, et, au pli soucieux de ses petites lèvres, succédera le rayonnant sourire de son compagnon. Ne me suis-je pas trompée en cherchant ce symbole dans une œuvre d'art qui fait rêver comme un poème ?

Bientôt la Foi et l'Espérance rejoindront leur sœur dans sa princière résidence. Par une touchante pensée, le noble maître de la maison a voulu que l'Espérance fût représentée avec les traits aimés sous lesquels elle rayonne doucement sur sa vie.

La place des trois vertus théologiques était marquée dans une demeure où ont tour à tour passé M<sup>lle</sup> de Condé, la vénérable mère Barat et les novices du Sacré-Cœur, les PP. Mékhitaristes, l'Évêque d'Orléans ! Mais, chère comtesse, il était digne de vous et de M. de Chambrun de vouloir que la plus grande des trois vertus théologiques, la Charité, entrât la première dans une maison où tant de saintes âmes l'avaient déjà fait vivre et où vous la ramenez. J'aime à me souvenir en ce moment de ces paroles liturgiques : *Mancant in vobis fides, spes, charitas, tria hæc : major horum est charitas..... Ubi charitas et amor, Deus ibi est* (1). « Que ces trois vertus, la foi, l'espérance et la charité, habitent en vous ; mais la charité est la plus grande des trois..... Où est la charité et l'amour, là est Dieu ! »

Il était juste que, dans la demeure que nous venons de visiter, la Charité fût en même temps une œuvre d'art qui rappelât que les nouveaux possesseurs de l'hôtel ne séparent pas de la pratique du bien le culte du beau.

Octobre 1881.

Clarisse BADER.

(1) Saint Paul, I. *Cor.*, XIII, 13 ; Office du Jeudi saint, au lavement des pieds.



# L'ESPAGNE CONTEMPORAINE

## IMPRESSIONS DE VOYAGE (1)

---

Je me sentis soulagée comme d'un grand poids lorsque je me retrouvai au soleil en quittant cette sombre habitation. Et cependant celles qui y demeurent paraissent gaies et heureuses ; privées de toute consolation humaine, elles réalisent au plus haut degré les mystères de l'amour divin et cette beauté intérieure qui fait les saints, tandis qu'à nous, dont la foi est moins robuste, une vie semblable nous paraîtrait impossible, privées comme nous le serions de la vue de Notre-Seigneur dans son tabernacle et des œuvres glorieuses de sa création. Nous nous demandons quelquefois pourquoi les couvents cloîtrés sont antipathiques à tant de personnes. Tout le monde est d'accord pour faire l'éloge des sœurs de Charité : on parle de leur dévouement, on dit que c'est une bénédiction de les avoir dans nos hôpitaux, on apprécie les avantages de l'union qui fait la force des œuvres, etc., etc. : mais dès qu'il s'agit des ordres contemplatifs, on nous dit que l'on voudrait les voir tous supprimés, que toutes ces femmes qui s'enferment de la sorte ne font rien. Cher lecteur, est-ce qu'elles ne font rien ? Sans parler des classes du soir faites aux ouvrières, des préparations à la première communion et à la confirmation, des retraites que ces murs protecteurs offrent à celles d'entre nous qui, lassées du tourbillon et de l'agitation stérile du monde, désirent s'arrêter de temps à autre pour reprendre haleine avant de retourner au combat, et examiner l'état de notre âme devant Dieu — car ces œuvres et d'autres, qui leur sont semblables, forment presque toujours

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1882.

une portion très importante des occupations journalières des religieuses cloîtrées ; — mais, laissant de côté tout ce qui est extérieur, pour en venir à la partie la plus noble et la plus élevée de leur vocation, qu'est-ce qui peut transporter des montagnes? qu'est-ce que l'Écriture sainte nous montre comme ayant sauvé des individus, des cités, des nations? n'est-ce pas la prière collective? Nous est-il donc indifférent, à nous qui sommes plongés dans l'agitation et le tumulte d'une vie de travail incessant, qu'il y ait constamment des mains pures et suppliantes élevées vers le ciel, pour intercéder pour nous auprès de Jésus-Christ? Les folies, les péchés, les blasphèmes, la profanation des sacrements de l'Église, les outrages à la majesté de Dieu et à la très sainte Vierge, qui l'offensent chaque jour, n'exigent-ils donc aucune réparation? Est-ce que le plus léger d'entre nous ne se sent pas ému quand il songe que ces religieuses expient sa sensualité par leurs mortifications corporelles, ses excès de table et sa paresse par leurs jeûnes et leurs veilles? Il est vrai que notre manière de vivre et de penser, à l'heure actuelle, est tout à fait antipathique à ce genre d'existence : car nous aimons ce qui paraît au dehors, les résultats qui flattent notre orgueil ; tout ce qui n'est pas visible, nous le regardons comme inutile ; tout ce qui n'est pas un grand succès, nous semble une déception, parce que la foi au surnaturel a considérablement baissé, hélas ! Mais le jour viendra où nous jugerons des choses plus sainement, où nos yeux seront ouverts comme ceux du serviteur du prophète (1), et nous verrons clairement de quels abîmes de maux et de douleurs notre pays et nous-mêmes nous avons été préservés par ces vies pures, qui sauvent un monde maudit et détournent la juste colère de Dieu allumée contre son peuple (2).

(1) C'était pendant que le roi de Syrie assiégeait Samarie et que la famine désolait ses habitants. « Le serviteur de l'homme de Dieu (Élisée), se levant au point du jour, sortit dehors ; et, ayant vu l'armée autour de la ville, la cavalerie et les chariots, il en vint avertir son maître, et lui dit : « Hélas ! hélas ! mon seigneur, hélas ! que ferons-nous ? » Élisée lui répondit : « Ne craignez point, car il y a plus de monde avec nous qu'il n'y en a avec eux. » En même temps, Élisée, faisant sa prière, dit à Dieu : « Seigneur, ouvrez-lui les yeux afin qu'il voie. » Et le Seigneur ouvrit les yeux au serviteur, et il vit aussitôt la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu qui étaient autour d'Élisée. » (IV<sup>e</sup> livre des Rois. ch. vi, 15-17.) — (*Le Traducteur.*)

(2) Dans une biographie touchante d'une jeune Anglaise morte religieuse au couvent des Pauvres Clarisses d'Amiens, je trouve mon idée parfaitement bien rendue : — « A cette heure de la nuit, peut-être qu'une jeune fille du monde, martyre (sans couronne) de ses lois et de ses exigences, rentre chez

La Manutention des cigares mérite bien une visite : c'est un énorme bâtiment jaune, qui ressemble à un palais. On y emploie mille hommes et cinq mille femmes. Ces dernières roulent les feuilles de tabac avec une rapidité étonnante; elles sont presque toutes jeunes, et quelques-unes fort belles. En arrivant, elles enlèvent leurs robes et leurs crinolines, qui gêneraient leurs mouvements, les suspendent dans un grand couloir, ôtent les fleurs qui ornent leur chevelure et les mettent dans l'eau pour les retrouver fraîches quand elles partiront, et travaillent avec beaucoup de zèle et de gaieté du matin jusqu'au soir. Le gouvernement retire de cet établissement un profit de 90 millions de réaux par an, bien que les meilleurs cigares ne se vendent que quatre sous !

Et maintenant, l'heure fatale avait sonné où il nous fallait quitter Séville. D'ailleurs, le prix exorbitant de chaque chose à l'hôtel nous y interdisait un plus long séjour. Cependant il n'était pas facile de dire ce que c'était qu'on nous faisait payer si cher; ce n'était certes pas la nourriture : car, à l'exception du pain et du chocolat, qui sont excellents d'un bout de l'Espagne à l'autre, les dîners étaient immangeables, l'huile rance, les œufs mauvais. Quant au plat national « el cocido » (sorte de ragoût), il était composé d'ingrédients indéfinissables, entre autres de chevreaux qui paraissaient être morts de leur belle mort. Aussi, lorsqu'à Pâques on nous servit un plat de *viande*, une personne de notre société s'écria : « Vraiment, je crois que nous autres nous n'avons pas tout perdu pendant le Carême ! » Un paysan entreprenant vient d'installer une vacherie où l'on peut se procurer du lait de vache chaud, article de luxe dans ce pays, où il est universellement remplacé par le lait de chèvre; et l'on peut voir dans une jolie laiterie à l'anglaise quatre belles vaches bretonnes nourries à l'étable. Cet établissement est situé sur une des grandes places; il est propre et bien fréquenté par les étrangers.

elle épuisée d'émotions et de fatigue. En longeant le mur du monastère et en entendant le son de la cloche qui appelle les recluses volontaires à la prière, elle se sera adressé cette question : « A quoi servent donc les religieuses ? » Je vais vous le dire : à *expier* ! Après cette nuit que vous venez de passer au théâtre ou au bal, viendra une autre nuit d'angoisses et de suprêmes douleurs. Vous êtes là étendue sur votre lit de mort, en face de l'éternité où vous allez entrer seule et sans appui. Peut-être vous n'osez ou vous ne pouvez prier; mais quelqu'un a prié pour vous, et, faisant violence au ciel, a obtenu ce que vous n'étiez pas digne d'e-pérer. *Voilà à quoi servent les religieuses !* »

Au coin de chaque rue, des marchands de vin offrent, dans des gargoulettes, de l'eau fraîche mélangée avec une préparation de sucre qui ressemble assez à ce que les confiseurs emploient pour faire des meringues, mais qui se fond tout de suite dans l'eau, sans laisser aucun dépôt : c'est la boisson ordinaire des Espagnols de toutes les classes.

Il n'y a pas grand'chose dans les magasins de Séville pour attirer les chalands, à l'exception des photographies, des beaux éventails (industrie spéciale de l'endroit), d'une sorte d'encens que l'on tire de certaines fleurs mélangées avec de la résine, pareil à celui qu'on fabrique à Damas. En général, les autres articles n'ont pas de cachet ; le contenu des boutiques vous fait penser involontairement aux objets de rebut des maisons de quincaillerie du faubourg Saint-Denis.

Ce fut par une soirée délicieuse que nous entrâmes pour la dernière fois dans la magnifique cathédrale. Nous ressentions encore plus de chagrin que lorsque nous avons dit adieu à Saint-Pierre, l'année précédente : car on vit toujours dans l'espérance de retourner à Rome, tandis que, selon toute probabilité, nous ne devons jamais revoir Séville ! L'office du soir était terminé ; mais on voyait encore des figures voilées à genoux sur les dalles de marbre, que les splendides vitraux éclairaient des plus vives couleurs. Jamais encore ce temple admirable ne nous avait paru si imposant et si digne de Celui à la gloire duquel il avait été élevé ; jamais peut-être nous ne fûmes aussi profondément impressionnées par le sentiment de notre néant, d'une part, et par celui de la grandeur, de la miséricorde et de l'amour ineffables de Dieu, de l'autre. Nous ne pouvions nous arracher à ces lieux, lorsque notre courrier impitoyable vint nous rappeler que le train allait partir : alors, après une dernière prière et les yeux pleins de larmes, nous quittâmes l'édifice sacré. Nous trouvâmes à la gare tous nos bons amis de Séville, qui s'étaient réunis pour nous dire adieu et nous souhaiter un prochain retour ; mais le train s'ébranla, et la tour de la Giralda, illuminée par les derniers rayons du soleil, disparut bientôt à nos regards attristés.

## CHAPITRE IX

### L'ESCURIAL ET TOLÈDE

Notre voyage ne fut marqué par aucun incident. Nous nous arrêtâmes une journée à Cordoue pour revoir sa magnifique mosquée ; et,

après avoir passé un jour et une nuit dans d'allreuses diligences et des bicoques où l'air nous manquait absolument, nous nous trouvâmes installées de nouveau dans notre bel appartement de la Puerta del Sol, à Madrid.

Ce nous fut un soulagement de penser que nous avions déjà vu les curiosités de la capitale, de sorte que nous pourrions revoir ce qui nous avait le plus intéressées, et cette fois tout à notre aise. La rigueur de la saison nous avait empêchées de faire des excursions dans les environs de la capitale : aussi nous nous empressâmes de réparer cette lacune, d'aller trouver nos anciennes connaissances, de leur demander des lettres de recommandation, et il fut décidé que nous irions en premier lieu à l'Escurial.

Nous prîmes donc un matin le train de six heures et demie, et, après avoir traversé les environs bien cultivés de Madrid, nous nous trouvâmes dans une région déserte, sauvage et grandiose, qui nous rappela vivement le paysage de Nicolosi, sur un des versants de l'Etna. A l'ombre presque des pics neigeux et aigus de la Sierra Guadarrama, qui forme l'arrière-plan, et au sein d'un amas de rochers et de chênes rabougris, se dresse le sombre Escurial. Il y a au château de Longford, près de Salisbury, en Angleterre, un tableau de Rubens, qui représente admirablement l'isolement complet de ce vaste édifice, ainsi que l'aspect sauvage du site qui l'environne.

Nous allâmes présenter nos lettres d'introduction au P. G..., principal, qui eut l'obligeance de nous conduire partout (1). Les constructions sont en pierre et de proportions colossales. On sait que Philippe II les fit élever en actions de grâces pour la victoire qu'il avait remportée à Saint-Quentin, et qu'il leur donna la forme d'un gril, en l'honneur de saint Laurent, martyr, auquel le jour même de sa fête il avait fait vœu de dédier une église, s'il triomphait de ses ennemis. « Celui qui faisait un si grand vœu devait avoir une bien grande peur », disait le duc de Bragance; et certes, l'aspect froid, terne et sombre de l'Escurial reflète bien le caractère du monarque qui en fut l'auteur. Le célèbre architecte Herrera fut chargé des travaux : mais son génie se trouva emprisonné dans les limites que le roi lui assignait par la forme de ce gril, auquel il tenait absolument. Le toit fut achevé en 1584.

(1) L'Escurial comprend le palais, le couvent attenant et une magnifique église, construite sur le modèle de Saint-Pierre de Rome. — (*Le Traducteur.*)

Les moines Hiéronymites ont été dispersés aux quatre vents du ciel, et leur couvent a été transformé en collège. On y compte environ deux cent cinquante étudiants. L'église, bien que vaste et imposante, est nue, triste et sombre comme tout le reste ; le chœur est en haut, avec de belles stalles sculptées, entre autres celle de Philippe II, qui récitait son office avec les religieux ; les peintures de la voûte sont de Luca Giordano (1). Les bréviaires, qui sont en veau superbe et d'un format gigantesque, sont enluminés pour la plupart : il y en a deux cents. Dans une petite tribune donnant sur la grande place, on conserve le fameux Christ en marbre blanc, de grandeur naturelle, œuvre de Benvenuto Cellini, qui fut offert à Philippe II par le grand-duc de Florence. Il est exposé aux regards des fidèles dans quelques occasions, du haut de la galerie ; mais, quelque merveilleux qu'il soit, au point de vue de l'anatomie, je suis forcée d'ajouter que l'expression de la physionomie est banale et presque repoussante. Au-dessous de l'église, se trouve la célèbre crypte qui renferme la dépouille mortelle de tous les souverains qui ont régné en Espagne depuis Charles-Quint ; dans la chapelle octogone, sont disposées des niches qui contiennent chacune un sarcophage de marbre noir : les rois sont à droite ; les reines, à gauche. On y dit la messe le jour des Morts, ainsi qu'à l'anniversaire du décès de chaque souverain. La reine Isabelle II y vint un jour, regarda la place qui lui est réservée, et ne revint pas. « Je suis venue une fois de mon plein gré, aurait-elle dit ; mais la prochaine fois, on m'y apportera malgré moi ». C'est du reste une demeure lugubre : on descend dans cette crypte par un escalier froid et humide, qui vous glace le sang dans les veines : la lueur vacillante de la torche du guide éclaire à peine les ténèbres profondes qui vous environnent, et la répercussion du bruit de la timide grille de fer qui se referme, tout cela vous remplit de visions d'une mort que n'accompagne pas l'espérance, et vous rappelle un cachot plutôt qu'un caveau mortuaire. Aussi respirâmes-nous plus librement lorsque nous remontâmes à l'église supérieure. Le P. G... nous conduisit alors à la sacristie, qui est une grande et belle salle, dont le plafond est orné d'arabesques, et à une des extrémités de laquelle on voit

(1) Ce peintre, de l'école napolitaine, avait été surnommé *Luca Fa Presto*, à cause de l'étonnante facilité avec laquelle il travaillait. Il fut appelé en Espagne par Charles II, et avait étudié la peinture sous Ribera (1632-1705). — (*Le Traducteur.*)

un superbe tableau de Coello (1), qui représente l'apothéose de « la Forma » ou Hostie miraculeuse ; les têtes sont des portraits admirablement peints. C'est dans une petite chapelle que l'on conserve « la Forma », que l'on expose, deux fois par an, à la vénération des fidèles. Charles II fit élever en son honneur le magnifique autel actuel, sur lequel on lit l'inscription suivante :

EN MAGNI OPERIS MIRACULUM INTRA MIRACULUM MUNDI,  
CŒLI MIRACULUM CONSECRATUM

« Dans cette merveille du monde, voici une merveille de l'art, contenant un miracle du ciel. »

La légende rapporte qu'à la bataille de Gorcum, en 1525, les calvinistes brisèrent et foulèrent aux pieds la sainte hostie, qui saigna, qu'elle fut ramassée et soigneusement conservée par les fidèles, et ensuite donnée par Rodolphe II à Philippe II. Cet événement est représenté sur un bas-relief. La sacristie renferme des ornements dont la broderie est d'un travail si exquis, qu'on prendrait les figures des personnages pour de belles miniatures : on a de la peine à croire que cela a été fait à l'aiguille (2).

Mais l'église est surtout riche en reliques ; le trésor en contient une quantité fabuleuse. Elles sont arrangées dans de grandes armoires ou étagères, qui vont jusqu'au plafond et dont les portes sont soigneusement masquées par des tableaux. Il y en a plus de sept mille. Les plus intéressantes sont : celles de saint Laurent ; on nous montra son crâne, son linceul, les barres de fer de son gril, etc. ; la tête de saint Herménégilde, envoyée de Séville ; le bras et la tête de sainte Agathe. Les reliquaires sont aussi fort beaux, quelques-uns sont du seizième siècle.

Nous montâmes ensuite dans un oratoire secret, où nous trouvâmes des objets fort intéressants : quatre manuscrits de sainte Thérèse entièrement de sa main ; sa *Vie*, écrite sur l'ordre du P. Banez, son confesseur, avec une attestation par ce religieux de l'authenticité complète de cet ouvrage ; son *Chemin de la perfection*, ses *Constitutions* et ses *Fondations*, son encrier et sa plume ; son écriture nette et hardie n'a rien de féminin, on dirait

(1) Ce peintre, habile coloriste, excella dans le portrait et fut le favori de Philippe II. Il mourut à Madrid en 1599. — (*Le Traducteur.*)

(2) Les dominicains du convent de Stone, en Angl'eterre, exécutent aujourd'hui des ornements semblables : ce qui nous prouve que l'art ne s'en est pas perdu, comme on le croit ordinairement.

celle d'un homme. Citons encore un voile en guipure fait par sainte Élisabeth de Hongrie et envoyé par elle à sainte Marguerite, un missel admirablement enluminé ayant appartenu à saint Jean Chrysostome, un pot de Cana en Galilée, un diptyque en ivoire sculpté, le corps d'un des saints Innocents rapporté de Bethléem, des reliquaires de corail et d'ivoire d'un goût exquis, etc., etc.

On arrive par un superbe escalier à la bibliothèque, qui, bien que pillée pendant l'occupation française, conserve encore des ouvrages et des manuscrits précieux, tels qu'une *Apocalypse* enluminée du quatorzième siècle, un bel exemplaire du Coran, de magnifiques missels; et en bas, dans une pièce qu'on ne montre pas ordinairement aux étrangers, des milliers de manuscrits, parmi lesquels un exemplaire enluminé des *Miracles de la très sainte Vierge*, en portugais et en galicien, datant du onzième siècle, qui est une merveille tant par l'originalité que par la finesse de ses dessins; un autre livre enluminé, contenant des problèmes d'échecs et d'autres jeux, composé à la demande du roi Alphonse le Sage. Cette bibliothèque est un lieu où l'on passerait des jours et des nuits avec un plaisir toujours nouveau, si ce n'était qu'il y fait un froid qui nous parut insupportable, à nous qui arrivions du beau pays ensoleillé de l'Andalousie.

Les appartements privés de la famille royale sont dans une aile; ils sont rarement habités de nos jours. Ce qu'on y voit de plus remarquable, ce sont des tapisseries exécutées à Madrid d'après des dessins de Téniers et de Goya (1), et si bien faites, qu'on les prendrait pour des tableaux; l'expression et le coloris ne laissent rien à désirer, seuls quelques sujets et quelques scènes nous parurent d'un goût passablement équivoque. Il y a encore une enfilade de petites pièces, avec des portes et des meubles en marqueterie, quelques bons tableaux (beaucoup de croûtes), entre autres celui de Bosch appelé *le Chien et la Mouche*, et une grande galerie fort intéressante, ornée de fresques représentant la prise de Grenade d'un côté, la bataille de Saint-Quentin de l'autre, et la victoire de Lépante aux deux extrémités. Ces peintures ont une grande valeur, parce qu'elles reproduisent les costumes et les armes

(1) Ce peintre (1746-1828) s'est montré très habile dans le portrait et les tableaux de genre, et très comique dans les caricatures. Dans ses grandes compositions, Goya s'est fait l'imitateur de Velasquez et de Rembrandt, mais partout il se montre plein d'originalité. — (*Le Traducteur.*)



de l'époque; on prétend que les têtes sont des portraits d'après les dessins originaux qui furent exécutés sur toile au moment du combat. La bataille de Saint-Quentin intéressa vivement l'une d'entre nous, parce qu'un de ses ancêtres y avait pris part. On conserve encore aujourd'hui en Angleterre, dans son château de Wilton-Abbey, les armures d'Anne comtesse de Montmorency, du duc de Montpensier, de l'amiral Coligny et d'autres guerriers qu'il fit prisonniers dans cette journée mémorable. De cette galerie on passe dans le cabinet de travail de Philippe II : on y voit son fauteuil, le tabouret sur lequel il reposait son pied enflé par la goutte, son portefeuille à lettres, un ancien tableau qui représente *les Sept péchés capitaux*, et une eau-forte de la Vierge et des saints, de 1572. Dans un enfoncement se trouve une petite tribune, dont la fenêtre donne sur le maître-autel : c'est là que Philippe II fit avancer son lit lorsqu'il sentit approcher la mort. Son agonie dura cinquante-trois jours, pendant lesquels il ne quitta pas un instant le crucifix que Charles-Quint tenait lorsqu'il expira. On le conserve avec respect.

Les jardins de ce palais magnifique sont assez jolis : les parterres dessinés sur une série de terrasses qui dominent la plaine, les haies basses de buis taillées avec symétrie et affectant des formes bizarres, les allées sablées tirées au cordeau, çà et là un jet d'eau superbe ou un banc de marbre, tout cela ne manque pas d'originalité; mais on comprend facilement que les souverains actuels préfèrent les pentes ensoleillées de la Granja, et même les allées vertes si monotones d'Aranjuez, à ce sombre édifice : car la neige séjourne presque continuellement dans ces froides cours intérieures, et tout vous y parle de la mort sous son aspect le plus repoussant.

A mi-côte de la montagne on voit un banc taillé dans le roc, où Philippe II allait s'asseoir, dit-on, pour surveiller les travaux de l'Escorial.

En retournant à la gare, nous descendîmes par une belle avenue jusqu'à la maisonnette de l'Infant, construite pour Charles IV quand il était héritier présomptif, et qui renferme de beaux ivoires ainsi que de jolies porcelaines anglaises, de la fabrique de Wedgwood. Les jardins sont gais et agréables; mais tout cela est si petit, qu'on dirait une maison de poupée.

Un accident qui arriva sur la voie ferrée près d'Avila, nous retint pendant six mortelles heures dans une méchante petite station, dont le chef refusa carrément de mettre à notre disposition un petit train

supplémentaire, bien qu'il y eût un grand nombre de voyageurs qui, comme nous, étaient impatients de rentrer à Madrid. Mais les Espagnols n'ont aucune idée de la valeur du temps, et ne peuvent pas comprendre qu'on puisse être pressé. « Ora! mañana! » (Tout à l'heure! demain!) telles sont les paroles décourageantes qu'on entend de tous côtés dans ce pays quand on demande quelque chose. Comme il n'y avait pas moyen de se procurer des chevaux et des voitures pour faire le trajet d'environ sept heures, nous nous résignâmes à attendre et à prendre notre mal en patience, et nous dormîmes comme nous pûmes sur des banquettes jusqu'à une heure du matin. L'express de nuit arriva, et, après quelques pourparlers, consentit à nous ramener à Madrid.

Comme nous étions tous trop fatigués, le lendemain, pour aller à Tolède, nous acceptâmes volontiers la proposition obligeante que nous fit l'ambassadeur d'Angleterre de nous faire visiter la bibliothèque royale et privée, qui est logée dans une des ailes du grand palais de Madrid. Le bibliothécaire nous montra les trésors les plus précieux, entre autres un superbe missel, relié en chagrin, avec des fermoirs en émail et des enluminures exquises, que l'on dit avoir appartenu à la reine Isabelle de Castille : ses armes et celles de Ferdinand d'Aragon se voient sur la couverture; — un missel encore plus ancien, enluminé en 1315, et où, pour la première fois, on lit le nom de saint Louis dans le calendrier; — un beau manuscrit grec des Œuvres d'Aristote, ainsi que plusieurs des livres sortis les premiers des presses à imprimer.

Dans une salle éloignée, le docteur X... trouva ce qu'il avait si longtemps cherché en vain, les originaux des lettres écrites par Gondomar lorsqu'il était ambassadeur à la cour de Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, et qui abondent en détails piquants et intéressants sur les gens et les choses de l'époque. Nous y vîmes aussi une vie manuscrite, fort intéressante, du cardinal Wolsey.

Je me rendis dans la soirée chez le nonce du Pape, Mgr B..., qui est aussi affable qu'intelligent. Il habite une maison fort ancienne, et se tient dans une charmante petite bibliothèque, où je remarquai une peinture à l'huile qui représente Tyana, ville pittoresque des environs de Barcelone, d'où Mgr B... dérive son titre d'archevêque. Il me donna, ainsi que le vénérable évêque de Daulia, pour des prélats et supérieures de communautés, diverses lettres de recommandation qui me furent d'une valeur inestimable dans le

cours de mon voyage, et me procurèrent partout un accueil courtois et bienveillant.

Le lendemain, après avoir entendu la messe de cinq heures dans la jolie chapelle des sœurs de Charité, nous prîmes le train de Tolède, en passant par Aranjuez, le palais de Sans-Souci de la reine Isabelle II, où des bois ombreux (chose assez rare en Castille), des allées vertes et de nombreux jets d'eau reposent agréablement la vue après l'aspect aride et desséché du pays environnant.

Tolède est une ville intéressante par son antiquité, et, ainsi que Rome, bâtie sur sept collines. On y entre par un pont pittoresque jeté sur le Tage, qui sort avec impétuosité d'une fissure d'une montagne de granit, et forme comme une ceinture brillante autour des murs d'enceinte de cette belle cité. Après avoir passé sous une ancienne porte mauresque en fer à cheval, nous suivîmes une route moderne en zigzag, qui conduit par un plan incliné jusqu'à la grande place, d'où partent de nombreuses ruelles étroites et tortueuses, où il fait aussi mauvais marcher que dans celles d'Édimbourg ou de Jérusalem, ce qui n'est pas peu dire. L'omnibus que nous avons pris à la gare pour monter la côte, sorte d'arche de Noé quant à ses dimensions, effleurait à chaque instant les murs des deux côtés, de sorte qu'il nous fallut descendre et braver le pavé glissant de ces rues escarpées. L'auberge où nous entrâmes, nous parut aussi primitive que cette ville étrange, où l'on dirait que la marche du temps s'est arrêtée depuis cinq siècles. Déposant nos couvertures de voyage dans un réduit qui portait le nom pompeux de « salle », nous avalâmes, non sans peine, du café abominable, et nous nous acheminâmes vers la cathédrale, qui est au cœur de la ville, entourée de couvents et de collèges, et flanquée à droite par l'archevêché. C'est une merveille d'architecture gothique et de beauté que cette ancienne mosquée, rebâtie par Ferdinand et convertie par lui en cathédrale lorsqu'elle fut terminée en 1490. Impossible, à mon avis, de rien voir au monde d'aussi unique, d'aussi beau, ni d'un effet aussi saisissant, que la clôture du chœur, en marbre blanc, avec cette rangée d'anges qui, leurs ailes blanches à demi déployées, gardent le sanctuaire et se dessinent clairement sur le magnifique arrière-plan formé par les arceaux et les verrières, qui, pour la beauté des dessins et la vivacité du coloris, surpassent même ceux de Séville. « Oublierez-vous

jamais les yeux bleus des rosaces de la cathédrale de Tolède? » s'écria le docteur X..., des mois après, en me parlant des merveilles de ce temple incomparable (1). Les stalles du chœur, avec leurs couronnements, sont d'un travail exquis; elles sont séparées les unes des autres par des colonnes de marbre rouge: il y en a soixante-dix. La moitié est l'œuvre de Vigarny, et l'autre moitié celle de Berruguete. La figure de chaque saint est une étude particulière. Le maître-autel est un chef-d'œuvre: les sculptures du retable représentent la vie et la passion de Notre-Seigneur; derrière se trouve le fameux « transparent » de marbre finement ciselé, qu'un critique (Ford) appelle une abomination du dix-septième siècle, mais qui n'en offre pas moins de ravissants effets de lumière lorsque le soleil donne à travers. L'autel mauresque sur lequel Ferdinand et Isabelle firent célébrer une messe d'actions de grâces après la défaite des Maures, existe encore; et tout auprès on vous montre l'endroit indiqué par la tradition comme celui où la sainte Vierge apparut à saint Ildefonse et lui mit la chasuble sur les épaules; il est caché par un rideau, et sur la colonne au-dessus on lit: *Adoremus in loco ubi steterunt pedes ejus*. « Adorons où ses pieds se sont arrêtés. »

Le magnifique bas-relief qui représente le miracle, a été exécuté par Vigarny. On rencontre à chaque pas des vestiges de l'art saracénique, surtout dans la salle capitulaire, dont la grande porte et le plafond sont d'un travail achevé; les murs sont ornés de deux portraits admirables des cardinaux Ximènes et Mendoza (2), pour lesquels ils posèrent l'un et l'autre.

Les monuments des chapelles latérales sont forts beaux, entre autres celui de saint Ildefonse, dont le corps, enlevé par les Maures, fut découvert à Zamora par un berger et rapporté ici; celui du cardinal Mendoza, du connétable Alvaro de Luna et ceux de plusieurs rois d'Espagne. On y vénère aussi le corps de sainte Léocadie, martyrisée dans la persécution de Dioclétien, et dont le culte

(1) Bien que cela puisse paraître incroyable, les *Guides de l'Étranger* constatent qu'il n'y a pas moins de sept cent cinquante vitraux dans cette cathédrale.

(2) Mendoza, surnommé le Grand Cardinal d'Espagne (1428-1495), aida Ferdinand et Isabelle à conquérir Grenade. Il cultiva et protégea les lettres, fut d'abord archevêque de Séville, puis de Tolède, et eut l'honneur de présenter le génie de Ximènes, qu'il introduisit auprès de la reine Isabelle comme confesseur. — (*Le Traducteur.*)

est en si grand honneur à Tolède, que trois églises lui ont été dédiées. Pendant la guerre des Maures son corps fut transporté en Italie et de là à Mons. Philippe II le fit rendre à sa patrie, et ces restes sacrés furent déposés dans une urne, que l'on peut voir à la sacristie.

La chapelle occidentale est fort intéressante. On y suit le rit mozarabe, qui paraît être pour les Espagnols ce qu'est le rit ambrosien pour les Milanais, et qui fut institué par le cardinal Ximénès (1).

Le trésor de la sacristie est d'une richesse fabuleuse : il renferme un tabernacle d'or massif, apporté par Christophe Colomb; des encensoirs, des calices, des croix et des reliquaires d'or, d'émail et de cristal de roche, dont quelques-uns donnés par saint Louis, roi de France, et un missel dont il se servait, avec des enluminures aussi belles que celles que l'on admire au Vatican. Les robes, manteaux, parures, dont on pare la statue de la très sainte Vierge, resplendissent de perles et de pierres fines.

Le cardinal Mendoza fit enlever une partie de la balustrade du chœur pour y faire placer son tombeau. Un autre archevêque de Tolède voulut être installé près de l'autel de la Vierge miraculeuse; peu de temps avant sa mort, on parlait devant lui du magnifique sépulcre qu'on allait lui élever; avec une humilité touchante, il déclara qu'il ne voulait qu'une simple pierre avec cette épitaphe : — *Hic jacet pulvis, cinis, nullus.* « Ci-gît de la poussière, des cendres, le néant. » Au près du bénitier de l'entrée méridionale, on remarque une tablette de marbre attachée à un pilier et recouverte d'un petit coussin de cuir, et qui m'avait fort intriguée : un jour, en allant à vêpres, je trouvai étendu mollement dessus un bel enfant bien vêtu, avec une médaille autour du cou, mais mort! Un des chanoines m'apprit alors que les parents trop pauvres pour payer l'enterrement de leurs enfants les déposaient ici, et que le chapitre les faisait ensevelir à ses frais.

Les cloîtres de la partie septentrionale de la cathédrale sont vastes et ornés de fresques; les portes, avec leurs magnifiques bas-reliefs

(1) Le rit mozarabe est l'ancien rit des églises d'Espagne, qui n'était resté en usage que dans les édifices religieux soumis aux Arabes. Ximénès en fit publier une édition très soignée, dont les exemplaires furent déposés au Vatican, dans les églises d'Espagne et dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe. Il voulut en outre que des chapelains établis à cet effet conservassent à perpétuité ces rites antiques dans une des chapelles de la cathédrale de Tolède. — (*Le Traducteur.*)

en bronze dans le style du Baptistère de Florence, ainsi que les portails admirablement sculptés, sont dignes du reste de l'édifice. La « porte du Pardon » et celle des « Lions » sont uniques dans leur genre : on ne se lasse jamais d'étudier la richesse de leurs détails, ainsi que la beauté et l'expression saisissante des figures.

La bibliothèque du chapitre est bien ordonnée : elle contient de belles éditions des classiques grecs et latins, une bible de saint Isidore, les Oeuvres de saint Grégoire le Grand, une bible enluminée offerte par saint Louis, un missel de Charles-Quint, un Talmud et un Coran magnifiques, sans parler des manuscrits précieux. Le vestibule est décoré d'assez bons tableaux.

Le palais archiépiscopal est situé vis-à-vis de la façade occidentale de la métropole. L'archevêque actuel a joué un grand rôle dans l'histoire de son pays. Très en faveur auprès de la reine Isabelle II, dont il était le conseiller principal, il avait résolu à un moment donné, pour des raisons politiques, de quitter l'Espagne et d'aller s'établir en Italie ; mais il fut rappelé par la reine et par le peuple, et demeura à son poste, chéri et honoré de tous. Bien qu'il soit un peu sourd, car il est octogénaire, il me fit l'effet d'un géant intellectuel. Sa Grandeur nous fit un accueil bienveillant, nous invita d'une façon toute paternelle, à déjeuner, et nous fit ensuite assister à une confirmation qu'il donna dans la chapelle privée de l'archevêché, ce qui nous fit grand plaisir. Il nous fit aussi accompagner par son secrétaire, qui est très capable et parle couramment l'italien, pour nous faire voir un couvent de carmélites situé dans la ville basse. Cette fondation, comme toutes celles faites par sainte Thérèse, fut entravée à son berceau par des obstacles et des difficultés de tous genres : d'abord, la maison qui avait été promise, fut refusée, grâce aux intrigues d'un parent du donateur ; ensuite le grand vicaire retira sa permission, et sainte Thérèse, qui n'était venue à Tolède que sur la foi des promesses faites, commençait à craindre de ne pouvoir atteindre le but qui l'y avait amenée. Enfin, par l'entremise d'un pauvre homme, elle entendit parler d'un petit logement où on pourrait la recevoir avec ses religieuses : il était en effet si modeste, qu'il n'y avait qu'une seule pièce qui pût servir de chapelle. On se hâta de l'arranger aussi convenablement que possible pour y dire la messe, et on la dédia à saint Joseph. Bien que pauvre et dénué de tout, cet oratoire attira les regards d'un petit enfant qui passait, et qui s'écria : « Dieu soit loué ! Comme

c'est propre et joli là dedans! » Et sainte Thérèse dit aussitôt à ses sœurs : « Je me considère amplement dédommagée de toutes les peines que j'ai eues à souffrir pour cette fondation par le « Dieu soit loué » sorti de la bouche de ce petit ange. »

Plus tard les obstacles s'aplanirent : on construisit une grande maison : et les carmélites, après avoir été méprisées et repoussées par tout le monde, après avoir souvent manqué même du nécessaire, se virent comblées de dons et de provisions de toute espèce, de sorte que l'une d'elles s'écriait avec douleur devant sainte Thérèse : « Qu'est-ce que nous allons devenir, ma mère? car maintenant il paraît que nous ne sommes plus pauvres! »

Ce monastère a un aspect bien plus gai et plus riant que celui de Séville. Il renferme vingt-quatre religieuses. Parmi leurs trésors les plus précieux il faut compter le manuscrit du « Chemin de la Perfection », écrit, revu et corrigé par sainte Thérèse elle-même, ainsi qu'une courte préface, une quantité de ses lettres autographes, une longue lettre de la sœur Anne de Saint-Barthélemy, le cachet de sainte Thérèse dont on nous donna une impression, l'habit qu'elle avait porté dans cette maison, etc., etc. Mais ce qui nous intéressa par-dessus tout, fut un tableau que sainte Thérèse fit exécuter, et qui représente la mort d'une religieuse de cette communauté. Voici comment la sainte raconte cet événement : « Une de nos sœurs tomba dangereusement malade, dit-elle, et j'allai devant le Très Saint Sacrement supplier Notre-Seigneur de lui accorder une heureuse mort, puis je revins à sa cellule pour la soigner. En entrant, je vis distinctement Notre-Seigneur, tel qu'on le représente ordinairement, qui se tenait au chevet du lit de la malade avec ses bras étendus comme pour la protéger. « Reçois l'assurance, me dit-il, « que je protégerai de la même manière toutes les religieuses qui « mourront au Carmel, de sorte qu'elles n'auront rien à craindre, et « seront délivrées des tentations à l'heure de leur mort. » Quelques instants après, je parlai à la sœur, qui me dit : « O ma mère, « quelles grandes choses je vais voir bientôt! » et avec ces paroles sur les lèvres elle expira comme un ange. » Sainte Thérèse fit peindre cette scène à fresque sur les murs de cette cellule, où on la voit encore aujourd'hui. C'est ici également qu'elle termina son autobiographie, écrite sur l'ordre du P. Banez, et que l'on conserve à l'Escurial. On nous montra aussi son bréviaire, en tête duquel elle avait écrit ces paroles :

Que rien ne te trouble ;  
 Que rien ne t'épouvante :  
 Tout passe ;  
 Dieu seul demeure.  
 La patience obtient tout.  
 Celui qui a Dieu n'a besoin de rien,  
 Car Dieu est son tout !

De là nous nous rendîmes à l'église de San-Juan de los Reyes, « ainsi nommée parce qu'elle fut élevée par Ferdinand et Isabelle et dédiée à saint Jean. C'est un édifice gothique, d'une beauté remarquable, et qui fut complètement dévasté par les Français ; deux ravissantes tribunes, qui dominent le maître-autel, furent seules épargnées » : c'est là que Ferdinand et Isabelle entendaient fréquemment la messe ; leurs chiffres se détachent des fines sculptures gothiques qui recouvrent ces élégantes galeries. A l'extérieur de l'église sont suspendues les chaînes enlevées aux chrétiens captifs, lorsque l'armée catholique les délivra de la servitude des Maures. A l'ombre de San-Juan s'élève un couvent, aujourd'hui inhabité, ainsi que le palais du cardinal Ximènes, dont il ne reste que l'escalier, une grande salle basse et des cloîtres de toute beauté. On ne peut rien imaginer de plus charmant que ces réseaux mauresques formant dessins variés de vigne, de chardons, d'acanthé, qui s'enroulent autour des arceaux, des portes et des croisées. Au milieu, dans le « patio », des guirlandes de grenadilles rouges en pleine fleur couraient le long des arcades, des cyprès élancés et de beaux grenadiers au feuillage sombre contrastaient agréablement avec l'azur du ciel et avec les fines ciselures de marbre blanc de ce magnifique cloître à double colonnade : c'est vraiment un lieu idéal et dont un peintre ferait ses délices.

Le secrétaire de Monseigneur nous conduisit ensuite dans des églises qui, avant d'être consacrées, avaient été des synagogues et originairement des mosquées. On y rencontre partout des traces de l'art saracénique : les voûtes et les murs conservent leurs fines sculptures ; les colonnes, leurs chapiteaux mauresques, avec leur emblème favori, l'ananas ; le pavé et les bancs sont recouverts d'azulejos aux vives couleurs.

Quant aux maisons particulières de Tolède, celles que nous visitâmes nous avaient tout à fait l'air d'avoir été enlevées de Damas et déposées un beau matin dans cette antique capitale espagnole :



tant elles ont de rapports, par leur décoration, leur distribution et leur aspect général, avec les habitations syriennes. Les portes sont garnies de clous bizarres de la forme d'énormes champignons ; les marteaux ont aussi beaucoup de cachet. Si jamais la mode s'introduisait ici d'arracher les vieilles ferrures de portes (comme nos collectionneurs le faisaient il y a quelques années en Angleterre), que de trésors artistiques on pourrait recueillir en Espagne ! — Quant à acheter ces objets, il n'y faut pas songer : on n'en trouve guère chez les marchands de Tolède.

De retour à notre « fonda » (auberge), nous essayâmes en vain d'avaler les mets qu'on nous avait apprêtés, et dans lesquels on eût été fort embarrassé de dire si c'était l'ail ou l'huile rance qui prédominait. Nous repartîmes par un soleil ardent pour gravir la côte escarpée qui conduit à l'Alcazar, ancien palais des rois maures, aujourd'hui en ruine, et dont il ne reste guère que la grande cour, avec ses antiques colonnes romaines et son bel escalier. On y jouit d'un magnifique point de vue sur la ville ; le Tage, qui en fait le tour ; le pont pittoresque d'une seule arche, jeté sur le fleuve près la porte de Madrid, et les ruines des forts romains et d'un ancien pont que l'on aperçoit plus bas. Le Tage fait à cet endroit une belle chute, qui ressemble à ce que nous appelons en Écosse un *saut de saumon*, et dans les eaux tranquilles duquel on doit pouvoir faire une pêche excellente ; puis il s'enfuit rapidement et silencieusement à gauche par une gorge sauvage. Sur une de ses rives nous vîmes un de ces puits à roue appelés « sakeel » par les Turcs, et que faisaient mouvoir des mules. Cette scène avait un aspect bien oriental, et la vue de ces roches rougeâtres, arides et complètement dénuées de végétation, qui est le caractère propre de tout le pays environnant, me rappelait bien plus la Syrie qu'un paysage européen. Comme nous étions appuyées contre le parapet de la terrasse du jardin de l'Alcazar pour contempler le panorama, un groupe de femmes assises au soleil, à l'une des portes du palais, interpella notre guide et lui demanda si la dame qui marchait si vite n'était pas Anglaise. Il répondit affirmativement. « O qué peccado ! (quel dommage !) s'écria l'une d'elles : j'aime tant sa figure, et pourtant c'est une païenne ! » Là-dessus le guide, d'un air indigné, lui montra du doigt le petit crucifix qui était attaché au rosaire que je portais à ma ceinture aussitôt : la brave femme, se levant précipitamment, vint m'embrasser de tout son cœur, ainsi que la croix qui pendait

à mon côté. Ceci n'est qu'un exemple entre mille de la foi de ce peuple, qui ne comprend pas qu'on puisse être chrétien sans être catholique, et qui dans sa piété naïve confond les protestants avec les juifs et les mahométans (1).

Après cette excursion, nous entrâmes dans un magasin de curiosités, où nous ne trouvâmes absolument rien de *curieux* ou d'*ancien*; puis nous arrivâmes à l'église de la Cruz (la Croix), bâtie sur le lieu même où sainte Léocadie souffrit le martyre. On l'a convertie en collège militaire; nous y admirâmes une magnifique façade gothique, avec son beau portail.

Les rues de cette partie de la ville sont aussi étroites et malpropres que celles des cités de l'Orient, ce qui n'est pas peu dire; mais à chaque pas on rencontre, comme au Caire, une porte superbe, qui laisse entrevoir un « patio », avec le jet d'eau et les orangiers de rigueur, la double colonnade qui court autour du quadrangle, et quelquefois un escalier extérieur pittoresque, aux balustres admirablement sculptés, qui conduit aux galeries supérieures, avec leurs arceaux variés et leurs réseaux délicats.

Les tours et les campaniles de Tolède sont d'une beauté frappante; ils ont ordinairement tous les caractères de l'architecture romaine

(1) Fernan Caballero a retracé ces sentiments d'une manière amusante dans un de ses romans. Un Andalou raconte qu'un de ses compatriotes a voyagé dans les pays du Nord — « où la terre est couverte d'une couche de neige si épaisse, que quelquefois les gens y sont ensevelis. » — « *Maria santísima* », dit Marie toute tremblante. — « Mais les gens sont bien tranquilles là-bas, et ne se donnent pas de coups de poignard. » — « Que Dieu les bénisse! » s'écrie Marie. — « Dans ce pays il n'y a pas d'olives et on y mange du pain noir. » — « Un triste pays, à mon avis, dit Anna: car il me faut du pain de première qualité, si je n'ai pas autre chose. » — « Quels ragoûts peuvent-ils faire sans huile d'olive et avec du pain noir? » s'écrie Marie hors d'elle-même. — « Ils ne mangent pas de ragoûts. » — « Qu'est-ce qu'ils mangent donc? » — « Des pommes de terre et du lait. » — « Bien prooccho y salud para el pecho! » (Grand bien leur en fasse!) — « Mais ce qu'il y a de pire, Marie, c'est que dans ce pays il n'y a ni moines ni religieuses. » — « Qu'est-ce que tu dis là, mon fils? » — « Ce que je te répète, il y a peu d'églises et elles ressemblent à un hôpital où il n'y aurait que les quatre murs, elles n'ont ni chapelles, ni autels, ni tabernacles. » — « Jesu Maria! » s'écrièrent tous les assistants, à l'exception de Maria, qui était comme pétrifiée d'horreur; puis, après un instant, elle joignit les mains avec ferveur en s'écriant: « Ah! mon fils! ah! mon pain blanc! mon église! ma bonne sainte Vierge! mon Jésus dans le très saint sacrement! Que je suis mille fois heureuse d'être née ici, où, par la grâce de Dieu, je mourrai aussi! Dieu soit loué, mon fils! tu n'es pas resté dans ce pays! un pays d'hérétiques! Quelle horreur!

(à l'exception de l'arcade en fer à cheval qu'on y a introduite); on a employé pour leur construction des tuiles ou briques étroites, dont on se sert communément en Italie. San-Romano est le plus parfait de ces édifices. On nous montra aussi une ravissante petite mosquée transformée en église, sous le nom de Santa-Cruz de la Luz (de la Lumière), qui, par la merveilleuse intersection de ses arcades en fer à cheval, ne ressemble pas mal à la cathédrale de Cordoue en miniature.

Tolède abonde certainement en églises et en couvents; mais les prêtres et les religieux qui les desservaient et y priaient continuellement, que sont-ils devenus? La suppression de toutes les communautés d'hommes, qui étaient des foyers de lumières, d'œuvres et de missions, se fait ressentir par toute l'Espagne, et l'on n'a plus lieu de s'étonner de l'ignorance du peuple. Aussi la noble et antique Tolède est-elle aujourd'hui une ville morte : car, plus encore que partout ailleurs, les enfants y sont délaissés, les pauvres sans un ami, les veuves et les orphelins dans la désolation, et tous cherchent en vain un guide et un soutien.

Sur l'autre rive du Tage, non loin de la gare, s'élève un vieux château en ruine, auquel se rattache une légende si caractéristique de la manière de penser du peuple castillan, que je la donne en entier ici (1).

Le seigneur de ce château était un homme méchant et tyrannique, dur et injuste envers ses vassaux, égoïste dans ses vices comme dans ses plaisirs; la seule chose qui rachetât un peu ses défauts, c'était le grand amour qu'il avait pour sa femme, qui était aimante, douce, pieuse, et qui passait ses jours et ses nuits à déplorer les orgies de son mari et à prier Dieu de lui faire miséricorde de tous ses crimes.

Une nuit d'hiver, par une affreuse tempête, on entendit frapper à la porte du manoir, et un serviteur vint dire à la châtelaine que deux moines, à moitié morts de froid et de faim et trempés jusqu'aux os par l'orage, s'étaient égarés et demandaient l'hospitalité, pour une nuit, au château. La pieuse dame ne savait trop que faire : car son époux, qui détestait les religieux, avait juré que jamais l'un d'eux ne franchirait le seuil de son habitation. « M. le comte n'en saura rien, Madame, dit le sénéchal, qui devinait la

(1) Cette légende se trouve dans *les Fleurs des champs*, de Fernan Caballero.

cause de ses hésitations : je cacherais ces bons moines dans l'écurie, et ils partiront aux premières lueurs du jour. » La comtesse accepta cette proposition avec joie, et l'on fit entrer les religieux. A peine étaient-ils installés dans leur cachette, qu'on entendit le son du cor de chasse, le piétinement des chevaux et l'aboïement des chiens qui annonçaient le retour du châtelain. Il avait fait bonne chasse; et lorsqu'il eut changé ses vêtements mouillés et couverts de boue et qu'il se trouva auprès d'un bon feu, devant une table bien servie, avec sa jolie épouse en face de lui, il se sentit de bonne humeur et presque disposé à la tendresse. « Qu'est-ce que vous avez donc? s'écria-t-il, lorsqu'il remarqua son air triste et affligé : avez-vous eu peur de la tempête? Mais vous voyez que je suis rentré au logis sain et sauf. » La comtesse ne répondait pas. « Dites-moi ce qui vous chagrine : je veux absolument le savoir, poursuivit-il; et ce ne sera pas ma faute si je ne ramène pas le bonheur sur les traits de celle qui m'est si chère. » Ainsi encouragée, la châtelaine répondit : « Je suis triste parce que, pendant que nous jouissons de tout le bien-être et le luxe possibles, il y a des personnes, que je connais, qui meurent de faim et de froid, même sous notre toit. — Et qui sont ces gens-là? s'écria le comte impatient. — Deux pauvres moines, reprit-elle avec courage, qui sont venus ici demander un abri et qu'on a logés dans l'écurie, sans feu et sans nourriture. » Le châtelain fronça le sourcil : « Des moines! Ne vous ai-je pas dit, cinquante fois pour une, que jamais je ne recevrais ces fainéants et ces pestiférés chez moi? » Et il appela un serviteur. « Pour l'amour de Dieu, ne les mettez pas à la porte par une nuit pareille, s'écria la comtesse. — Ne craignez rien, je tiendrai ma parole. » Et là-dessus il ordonna à son domestique d'amener les religieux dans la salle à manger. Dès qu'ils parurent, l'air vénérable et saint du plus âgé refoula le sarcasme qui était sur les lèvres du comte; il fit asseoir les étrangers à sa table. Mais, fidèle à sa mission, le bon père ne voulut pas manger avant d'avoir annoncé la parole de Dieu à son hôte. Après le souper, à la grande joie et surprise de la comtesse, son mari conduisit lui-même les missionnaires dans les plus belles chambres du château, qu'il leur avait fait préparer; mais ils refusèrent de coucher sur autre chose que sur de la paille. Alors il alla lui-même chercher une botte de foin, qu'il étendit sur la planche; puis tout à coup, rompant le silence, le comte s'écria : « Mon père, je vou-

drais revenir, comme l'Enfant prodigue, à la demeure de mon père qui est dans les cieux : mais je crois qu'il est impossible qu'il me pardonne des péchés comme les miens. — Quand même ils seraient aussi nombreux que les grains de sable qui sont sur le rivage de la mer, reprit le missionnaire, votre repentir sincère, par les mérites du sang de Jésus-Christ, peut les effacer : c'est pourquoi le pécheur impénitent sera sans excuse au jour du jugement. » Saisi d'une componction subite, le comte tomba à genoux et se mit à faire une confession générale de toute sa vie, pendant que ses larmes tombaient sur la paille qu'il avait apportée. Quelques heures plus tard, le bon père se vit, dans un songe, transporté, comme qui dirait devant le tribunal du Juge suprême. On allait peser une âme dans les balances de la Justice éternelle, et cette âme était celle du comte. Satan, d'un air triomphant, plaçait dans un des plateaux toutes les innombrables fautes de sa vie passée ; les bons anges se voilaient la face de douleur et de honte, lorsque survint l'ange gardien du comte, cet esprit si patient et si vigilant, si beau et si bon, qui fait monter les larmes à nos yeux et le repentir à notre âme, qui remplit nos mains d'aumônes et met des prières sur nos lèvres ; il n'apportait que quelques brins de paille, mais ils étaient mouillés des larmes du repentir ; il les déposa dans l'autre plateau : ô merveille ! ils pesaient plus que tout le reste. Cette âme fut sauvée. Le lendemain matin, à son réveil, le moine trouva le château plongé dans la confusion et le deuil ; il demanda quelle en était la cause, et il apprit que le châtelain était mort cette nuit même.

Lady HERBERT.

(A suivre.)

---

# JOSEPH II

D'APRÈS DES DOCUMENTS INEDITS TIRÉS DES ARCHIVES  
DE LA COUR DE VIENNE (1)

---

## JOSEPH A ROME ET KAUNITZ

Puisqu'il s'agit ici des traits les plus caractéristiques de Joseph II, nous laisserons parler l'Empereur lui-même, dans les lettres qu'il adressa à Kaunitz, pendant son séjour à Rome, 1783 et 1784 (2). On verra quelle influence le chancelier d'État exerça sur l'Empereur dans les affaires ecclésiastiques.

« Rome, 27 décembre 1783.

« MON CHER PRINCE KAUNITZ,

« Je me trouve actuellement à Rome, où je suis tombé comme une bombe. On ne m'a pas reconnu, ou plutôt on m'a pris pour le roi de Suède. »

Joseph raconte ensuite à Kaunitz combien le Pape a été surpris de son arrivée. Il confie à son ministre qu'il a réussi à obtenir l'autorisation de *nommer* les évêques, les chanoines, les curés en Lombardie. Depuis fort longtemps les nominations avaient été faites par les papes.

Joseph se vante de son habileté auprès de Kaunitz ; il se félicite d'avoir bien fait ses affaires à Rome, en écartant tous les préjugés que l'on avait conçus contre lui.

Le 20 janvier 1784, Joseph adresse une nouvelle lettre à Kaunitz. Cette lettre prouve qu'avant le départ de l'Empereur, tous les deux

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1882.

(2) *Correspondance intime*, par Mgr Sébastien Brunner.

s'étaient concertés sur la conduite qu'il devait tenir à Rome. Joseph se glorifie encore de l'habileté qu'il a déployée en traitant l'affaire de la Lombardie. Il termine sa lettre par ces mots : « Mon cher prince, vous verrez, en dernier lieu, par mes actes, *avec quel soin j'ai évité de reconnaître le droit* que le Pape a possédé si longtemps à la nomination des bénéfices en Lombardie. »

Désormais ceux qui auront été nommés par l'Empereur, pourront toujours payer leurs taxes à Rome. C'était une chose accessoire, dont il n'avait pas voulu s'occuper pendant les discussions.

Il avait promis au Pape de ne pas oublier dans les nominations les ecclésiastiques milanais, actuellement placés à Rome. A dessein, il avait ajouté *actuellement*, afin que ces nominations fussent uniquement en faveur de ceux-ci, et non en faveur de ceux qui, à l'avenir, pourraient occuper une charge à Rome.

#### JOSEPH ET LA RUSSIE

Dans le cadre limité de ce travail, il faut passer rapidement sur les opérations de guerre les plus importantes.

Le traité de Joseph II avec la Russie était expiré en 1780.

La même année, Joseph se rendit à Mohilew, où il arriva le 28 juin, et resta avec Catherine jusqu'au 10 juillet.

Il s'agissait d'empêcher la continuation de l'alliance avec la Prusse, alliance qui avait causé tant de préjudice à l'Autriche.

Cette visite fut fort agréable à l'impératrice. Il lui semblait que Joseph répondait à son appel, et l'astucieuse princesse parvint dans la suite à l'exploiter à son profit. Joseph promit à l'impératrice de ne pas mettre obstacle aux projets de la Russie sur la Turquie, après la mort de sa mère. En retour, Catherine ne devait pas s'opposer à l'acquisition de la Bavière par échange.

Il importait à l'impératrice de faire réussir le système de neutralité de la marine armée.

En 1781, l'Autriche et la Prusse adoptaient ce système et assuraient de cette manière leur propre commerce maritime, bien qu'il fût peu considérable.

Catherine sut tirer parti, en toute hâte et de toute manière, de son alliance avec Joseph II.

La Tartarie dépendait de l'empire turc : le sultan pouvait en élire et destituer les khans, selon son bon plaisir. C'était un habile moyen

pour la Russie d'aider la Tartarie à conquérir son indépendance et d'en faire un État libre.

La liberté de la Tartarie fut déclarée à la paix de Kainrad.

La Russie et la Turquie promettaient solennellement de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de cet État. La Russie fit susciter des troubles en Tartarie. Potemkin entra en Crimée, et plaça son favori Sahim-Gheraï sur le trône.

La Turquie était trop faible pour s'opposer à ce coup de violence. En outre, Potemkin envoya deux généraux russes à la cour du khan qu'il avait institué; ces deux généraux avaient pour mission de gouverner le pays, en laissant néanmoins le khan sur le trône.

Sahim-Gheraï quitta le costume tartare, prit le rang de lieutenant général russe, et se fit décorer de l'ordre de Sainte-Anne, oubliant que ses ancêtres avaient été longtemps les maîtres des tzars de Moscou. Il échangea le pays contre une pension annuelle considérable, offerte par la Russie. Dans la suite, la Russie fut assez habile pour ne pas payer pension à ce traître, à ce marchand, qui ne pouvait pas légitimement abandonner ses droits de souverain à la Russie.

Le 8 avril 1783, Catherine déclara dans un manifeste qu'elle avait dépensé 12 millions à l'occasion des troubles de la Tartarie, et qu'elle avait résolu, pour prévenir désormais toute *cause désagréable entre la Russie et l'Empire ottoman*, de mettre *Cuban*, la presque île de Crimée et l'île de Taman sous sa domination.

On ne faisait pas mention dans les actes du traité aléatoire conclu avec Sahim-Gheraï; on jugeait superflu de s'en occuper.

Un historien nullement hostile à l'Autriche (1) dit en parlant de cet événement : « C'est ainsi qu'un État indépendant et tout un peuple disparut de la terre. Rien de semblable ne serait arrivé peut-être, si Catherine n'avait pas été assurée de l'amitié de Joseph II, qui, par rapport aux droits des peuples, n'avait pas plus de conscience que l'impératrice, et si Frédéric II n'avait pas eu des projets sur Dantzick, qu'il ne pouvait réaliser qu'avec le consentement de la Russie. »

Lorsque Catherine demanda à la Porte de reconnaître la domination de la Russie sur la Tartarie, menaçant la Turquie de la guerre, si elle refusait, Joseph secondait le plan de son alliée. Comme la

(1) Sporschil.



Russie, il rassembla ses troupes sur la frontière turque. L'inter-nonce autrichien à Constantinople fut chargé par l'Empereur d'opérer dans le sens et dans l'intérêt de la Russie.

Dans cette situation extrême, la Turquie renonça à tous les traités de 1774-1775 et de 1779. L'Autriche n'obtint de toute cette alliance que quelques avantages accordés aux négociants autrichiens dans leurs rapports commerciaux avec les Turcs.

C'est ainsi que Catherine réussit pour la première fois à exploiter son alliance avec Joseph II.

#### EFFORTS DE JOSEPH POUR FAVORISER LE COMMERCE

Dans les États héréditaires de l'Autriche, le commerce n'était pas florissant. Les luttes perpétuelles et les sollicitudes pour maintenir et conserver les pays autrichiens ne laissaient au régent que bien peu de loisir à consacrer au commerce des produits et des marchandises. Avant de procurer à ses États, si riches en productions de la nature, les grandes ressources de l'industrie, il fallait aviser.

Les idées qu'on avait de l'industrie étaient peu développées; on ne savait comment concilier le commerce avec l'industrie. On voulait conserver les douanes, ne point perdre l'une ou l'autre branche du commerce des matières premières; et par là même on favorisait l'entrée des produits étrangers. On avait une foule de préjugés contre les innovations, comme aussi contre tout ce qui était étranger. Le commerce était plutôt passif. La noblesse et les gens riches faisaient venir leurs belles étoffes, les articles de luxe, de l'étranger et principalement de la France.

On ne faisait presque rien pour le commerce actif, rien pour l'exportation des produits et le développement de l'industrie.

La noblesse autrichienne n'avait pas d'inclination vers l'industrie.

Un sagace observateur dit en parlant de cet état de choses : « La noblesse opulente n'échangea pas en Autriche, comme en Angleterre, l'éclat de sa naissance, pour les avantages pécuniaires que donne l'industrie. Au contraire, sitôt que des commerçants autrichiens avaient acquis une fortune, qui aurait permis à leurs descendants de se lancer dans de grandes entreprises commerciales, ils n'ambitionnaient que des lettres de noblesse et la jouissance paisible de leurs richesses. »

De cette façon ils retiraient ce qui donne la vie et alimente l'in-

industrie. Les fonds publics étaient inaccessibles ; la banque de Vienne n'avait de commun que le nom avec la banque d'Angleterre. En réalité, ce n'était qu'une caisse des dettes de l'État, dont les affaires n'enrichissaient que quelques changeurs.

En outre, l'Autriche n'eut jamais ni un financier transcendant ni une flotte pour protéger son commerce.

L'observateur réfléchi comprendra, à un siècle de distance, pourquoi l'Empereur a échoué dans beaucoup d'entreprises.

Évidemment Joseph II avait la bonne volonté de remédier à tout ce qui était en souffrance ; il désirait favoriser le commerce et l'industrie, aplanir les difficultés de la justice, simplifier l'administration, empêcher de prodiguer les ressources de l'État, organiser l'armée : en un mot, il voulait apporter la réforme dans la situation précaire de l'État et de l'Église.

Il s'était donné une tâche de géant. Comme souverain, il voulait réaliser seul cette tâche dans le court espace de temps qui pouvait lui être accordé. Naturellement, des droits opposés à sa volonté ne pouvaient trouver grâce à ses yeux. Il se fraya partout une voie, en sacrifiant tout ce qui le gênait.

Ce système l'engagea dans des luttes interminables, qui finirent par épuiser ses forces. Il échoua dans beaucoup d'entreprises, dans d'autres il ne réussit qu'à moitié. Les difficultés et les obstacles augmentèrent avec chaque année de son règne.

Le mécontentement et le chagrin qu'il éprouva en voyant échouer ses entreprises, contribuèrent à abrégier sa vie. Il fallait signaler cet état de choses : car, même dans les tentatives en faveur du commerce, nous trouvons en première ligne l'arbitraire et l'absolutisme de Joseph II.

#### TENTATIVES POUR FAVORISER LE COMMERCE DANS LES PAYS-BAS

Les Pays-Bas appartenant à l'Autriche avaient été exclus du commerce maritime par le *traité des Barrières*, de 1715, et par la fermeture de l'Escaut, bien que les Pays-Bas fussent dans une admirable situation pour le commerce maritime.

Sans s'inquiéter le moins du monde de ce traité, Joseph résolut d'ouvrir de nouveau l'Escaut, avec Anvers, au commerce cosmopolite. Mais un traité légitime ne peut pas être abrogé par une seule des parties contractantes. Joseph ne voulait pas reconnaître ce prin-

cipe. Le 20 décembre 1780, l'Angleterre avait déclaré la guerre à la Hollande. Joseph se dit que les Hollandais, étant devenus impuissants, ne pouvaient plus le gêner dans son entreprise.

Pendant l'été de 1781, l'Empereur avait fait un voyage dans les Pays-Bas. Il avait vu comment les Hollandais s'enrichissaient aux dépens des Belges. Un écrivain de 1781 a dit à ce sujet : « L'admirable situation des Pays-Bas autrichiens, près de la mer, et les communications faciles avec le nord de l'Allemagne, l'heureuse disposition des provinces autrichiennes du Sud à se relier avec une autre mer, les relations de pays si riches en diverses productions, en ajoutant à tout cela la puissance de l'Autriche, les trésors de la Hongrie, les richesses en bois pour la construction des navires, on peut se convaincre que l'Autriche pourrait devenir une des plus puissantes nations commerciales, et, avec le temps, une des puissances maritimes les plus considérables. »

Pendant son voyage, l'Empereur avait pu voir de ses propres yeux comment les Hollandais étendaient leur commerce, au détriment de ses propres sujets. Joseph résolut de frapper un coup violent pour écarter les obstacles que l'Angleterre et la Hollande opposaient au commerce des Pays-Bas, sous le prétexte de les protéger contre la France.

Le 7 novembre 1781, le gouverneur général des Pays-Bas devait déclarer, au nom de l'Empereur : « que pendant son séjour dans les Pays-Bas, l'Empereur s'était convaincu, par beaucoup de motifs, qu'il n'était pas avantageux de conserver toutes les forteresses; qu'il avait résolu d'en faire raser la plus grande partie; qu'il avait ordonné d'en donner communication aux États magyars, afin de faire transmettre les ordres nécessaires aux généraux commandant de troupes dans les Pays-Bas. »

Sans tenir compte du *traité des Barrières*, dont les décisions avaient été la condition de la cession de l'Autriche, les troupes qui occupaient les forteresses dans les Pays-Bas, furent renvoyées aussitôt en Hollande. L'ambassadeur des états généraux, le comte de Wassenaar, fit à Kaunitz, toutes les observations imaginables contre la rupture des traités; mais il fut éconduit avec cette rudesse que le grand chancelier employait quand il se sentait assez appuyé par les circonstances pour se montrer violent. Le comte de Wassenaar publia par la suite cette conversation assez longue. La réponse de Kaunitz est caractéristique. Il commence par dire :

« Je veux vous parler franchement. L'Empereur ne veut plus entendre parler de barrières : elles ont cessé d'exister. Tout traité finit de soi, quand les circonstances qui l'ont motivé n'ont plus de raison d'être. Le traité des Barrières était dirigé contre la France. Nos alliances avec ce pays l'ont rendu inutile ; elles sont pour les états généraux incomparablement meilleures et plus sûres que ces obstacles chimériques. »

Le comte de Wassenaar avait beau dire et réclamer, Kaunitz lui imposait silence. L'Autriche commença à faire raser les places formant barrières. Les Hollandais, privés de tout secours, devaient retirer leurs faibles troupes. Ils le firent en protestant au nom du *droit diplomatique*. On comprit trop tard qu'au lieu de rompre les traités, l'Empereur eût agi plus sagement en engageant les Hollandais à réparer les forteresses écroulées, selon les conditions du traité. Cette mesure, après les troubles de la révolution française, eût été un avantage inappréciable pour les Pays-Bas. Par une conduite paisible et amicale, Joseph aurait obtenu bien plus des Hollandais, que par le coup violent porté au droit des gens, qui irrita toute l'Europe contre l'Autriche et devint un dangereux précédent pour le moment prochain où l'on tournerait l'épée contre l'Autriche.

Les exigences pressantes des Autrichiens et les réserves craintives des Hollandais continuèrent dans les rapports diplomatiques jusqu'en 1784. Joseph II fit connaître au chargé d'affaires de la Hollande « son désir de témoigner son amitié à la République et de vivre en bons rapports avec elle. Il promettait son concours, espérant qu'on l'accepterait avec reconnaissance. Il était prêt à retirer toutes ces demandes, si les états généraux s'y opposaient. Il ouvrirait l'Escaut, afin de rendre la navigation libre. Il ne défendrait pas plus longtemps aux sujets des Pays-Bas, d'expédier de leurs ports des vaisseaux dans toutes les parties du monde et de se livrer au commerce. »

Les publicistes allemands et anglais prirent le parti des Hollandais. L'Empereur voulait naturellement agir dans l'intérêt de ses sujets, mais les Hollandais voyaient leur ruine dans l'ouverture de l'Escaut. Les puissances européennes s'étonnaient des procédés violents de Joseph. Tout le monde était blessé de voir l'Empereur se poser en dictateur. Sur la réserve des droits formulés par les Hollandais, l'Empereur fit répondre, par son ministre le comte Belgiojoso : « que l'Empereur ne posait pas la liberté demandée de

l'Escaut, comme un sujet de nouvelles négociations; il la regardait comme déjà terminée; mais qu'à partir de ce jour, il considérerait tout obstacle qu'on mettrait à la navigation de ses sujets sur ce fleuve, comme une déclaration de guerre formelle, qu'il châtierait ».

Deux navires autrichiens tentèrent une épreuve : un brigantin descendit d'Anvers sur l'Escaut; un autre navire impérial, venant d'Ostende, voulait entrer dans le même fleuve. Tous les deux furent arrêtés par les Hollandais, qui repoussèrent les deux navires. L'Autriche et la Hollande firent leurs préparatifs de guerre. Le comte de Mirabeau, qui immortalisa plus tard son mauvais génie, publia à Paris un écrit en faveur des Hollandais, et indisposa les Français contre l'Autriche.

Louis XVI, se rendant aux raisons de son ministre Mirabeau, écrivit à son beau-frère Joseph, pour lui conseiller la modération. Kaunitz, qui, deux ans auparavant, avait assuré au comte de Wasseenaar que l'alliance de la France et de l'Autriche était indissoluble et durerait au moins pendant un siècle, se trouvait compromis. Le chancelier persuada à l'Empereur d'accepter la médiation de la France dans cette question. L'espace ne nous permet pas de parler de ces négociations.

Le résultat fut que Joseph dut renoncer, comme dans les préliminaires, à tout ce qu'il avait cherché à obtenir par beaucoup de bruit et d'exigences. L'Escaut resta fermé, au point le plus important, auprès de son embouchure dans la mer, comme il l'avait été auparavant. Une petite partie du fleuve passa sous la domination de l'Autriche. Les Hollandais remettaient à l'Autriche les forts rasés de cette partie du fleuve, payaient 10 millions, dont la France fournit la moitié; et tout s'arrangea pour le mieux.

Cette affaire porta atteinte à la considération de l'Empereur aux yeux des diplomates et des peuples. Elle révélait que l'Empereur prenait des résolutions irréfléchies troublant l'Europe, qu'il n'y donnait qu'un commencement d'exécution, mais se rendait avec découragement, quand il trouvait une résistance sérieuse. Les hommes d'État connaissaient désormais le côté faible de Joseph, et surent en profiter.

Sporschil a raconté avec vérité cette triste affaire. Des expériences semblables, plus fâcheuses et plus graves encore, étaient réservées à l'Empereur dans le courant de son règne.

TENTATIVES FAITES POUR FAVORISER LE COMMERCE  
AVEC LA TURQUIE ET LA RUSSIE

Ces tentatives furent en tout cas plus heureuses que celles dont nous venons de parler. Joseph avait visité la Hongrie et la Transylvanie quand il n'était qu'archiduc. En 1783, il se rendit de nouveau en Hongrie, ensuite dans le Pays-des-Côtes, en Slavonie, en Translavonie, à Bukovine et en Galicie. Déjà, au dix-septième siècle, on avait parlé de la Hongrie comme d'un pays qu'aucun autre en Europe n'égalait pour la fertilité.

Elle produit, en effet, le meilleur blé, le vin le plus généreux, d'innombrables troupeaux de bêtes à cornes ; procure de la viande, du cuir, de la laine en quantité. Les rivières fourmillent de poissons. Les mines livrent de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre, du sel. Des eaux minérales pour le traitement des maladies de tout genre jaillissent dans les montagnes. Les marais sont peuplés d'oiseaux sauvages, les forêts remplies de gibiers, les vergers chargés de fruits. Joseph avait reconnu que tous ces trésors naturels n'avaient pas de débouché : il songea à établir des voies commerciales. En 1784, l'Empereur exprima son intention dans un manifeste à la commune d'Ofen, qui songeait à lui élever une statue sur une des places publiques. « Ce que j'ai fait jusqu'ici pour la Hongrie, ne mérite pas un tel honneur. Il en sera autrement si, un jour, je puis arriver à faire comprendre aux Hongrois *les vrais rapports qui doivent exister entre le roi et ses sujets*. Lorsque j'aurai ennobli le travail et l'industrie, fait fleurir le commerce ; lorsque, d'un bout à l'autre du pays, j'aurai établi de grandes routes, des canaux navigables, comme j'ai l'intention de le faire ; si la nation veut m'élever alors un monument, je pourrai peut-être l'avoir mérité, et je l'accepterai avec gratitude. »

Dans cette courte réponse, on découvre bien le système et le caractère de l'Empereur : partout il veut se rendre utile à ses peuples et les rendre heureux, mettre tout en œuvre pour exécuter sa volonté ; mais, avant tout, il veut instruire les Hongrois sur *les véritables rapports qui doivent exister entre eux et leur roi*.

Ce qui veut dire que les Hongrois doivent le reconnaître comme souverain oligarchique, absolu, illimité dans sa puissance, qu'aucune constitution écrite ne lie. Les Hongrois comprenaient au-

trement que l'Empereur les vrais rapports de roi à sujets : voilà en quoi consistait leur erreur, à son sens.

Fidèle à son projet, Joseph fit tracer des grandes routes et restaurer les ports maritimes, chercha à établir des relations commerciales et conclut des traités avec la Turquie et la Russie.

De grandes maisons de commerce entrèrent en rapport avec l'Égypte et les Indes, et l'on créa une compagnie industrielle austro-belge. En 1784, au mois de janvier, le commerce maritime traitait pour 50 millions d'affaires; deux mille vaisseaux parcouraient les mers et les grands fleuves; il y avait des navires marchands capables de porter vingt-quatre et même soixante canons, pouvant au besoin improviser une flotte de guerre; des manufactures autrichiennes se trouvaient sur la côte est de l'Afrique et au cap du Bengale.

Au milieu de ce véritable essor, il y eut aussi des entreprises fantaisistes. A force de présents et de négociations, l'Autriche avait obtenu du Danemark les îles Nicobar, abandonnées à cause de la rigueur du climat; mais cette concession souleva différents conflits et ne rapporta aucun avantage à l'Autriche. La *compagnie du Danube* disparut, et la compagnie *Belge-Autrichienne-Indienne-Orientale* fit banqueroute. Parmi tant d'entreprises, quelques-unes devaient échouer.

#### TENTATIVES POUR FAVORISER L'INDUSTRIE A L'INTÉRIEUR

L'Empereur découvrait avec son regard pénétrant ce qui manquait dans l'organisme de l'État. C'était un excellent diagnosticien. Il fut moins heureux dans le choix des moyens.

On faisait venir de l'étranger les toilettes et les articles de luxe. Joseph écrivit au chancelier Kolowrat :

« Jusqu'à présent l'État a perdu plus de 24 millions dans son commerce. Le gouvernement semble avoir pris à tâche de nourrir les marchands et les fabricants français, anglais et chinois. Il se dépouille lui-même de tous les avantages nécessaires à un État qui veut subvenir aux besoins de la nation par sa propre industrie. Je sais quelle impression mes ordonnances ont faite sur les négociants de la résidence. Ils ne méritent pas qu'on s'en préoccupe, puisqu'ils ne sont que les facteurs des autres négociants de l'Europe. »

Ces paroles manifestaient les intentions bien arrêtées de l'Empereur. Le système des barrières de Colbert était devenu son idéal.

En 1784, Joseph composait, dans le sens de son système, la *patente des Douanes*, et renfermait ses États par un cordon de douane. Les produits étrangers furent frappés d'un droit d'entrée si élevé, que l'importation cessa forcément. Il était défendu, sous des peines sévères, de faire venir de nouvelles marchandises. Tout particulier voulant acheter des marchandises ou des comestibles étrangers devait en demander l'autorisation, se procurer un passeport et payer 60 0/0 de la valeur de ses acquisitions. Il était rigoureusement interdit aux marchands de vendre des marchandises étrangères.

Si l'on découvrait des marchandises introduites sans autorisation, ou les détruisait sur-le-champ. Le 6 août 1785, une voiture chargée d'étoffes étrangères en soie et en laine fut brûlée publiquement, entre la place du Palais et la porte des Écossais, afin d'intimider par cet exemple. La valeur de ces marchandises montait à 30,000 florins. On trouva encore au milieu des cendres pour plus de 1,000 florins d'or et d'argent fondus, qui furent donnés à un établissement de bienfaisance. L'Empereur lui-même fit transporter la provision des vins étrangers des caves de la cour à l'hôpital général. La peur et l'effroi gagnaient tous les commerçants. Dans de telles occasions, l'Empereur ne manqua pas de publier des manifestes instructifs, afin de faire comprendre à ses sujets l'utilité de ses mesures. Le système des barrières des douanes portait comme préambule les lignes suivantes :

« L'augmentation des branches de l'industrie, qui est liée étroitement avec la prospérité de nos sujets, est paralysée par le goût prononcé pour les marchandises étrangères, que l'on préfère, par pur préjugé, aux produits indigènes. C'est ce qui limite le débit des fabriques nationales, retire au travail le salaire auquel il a droit, prive la classe ouvrière, c'est-à-dire la classe la plus utile du peuple, du pain de chaque jour, et lui rend la vie presque impossible.

« Afin d'arrêter ce mal public, nous sommes résolu de rendre fort difficile l'entrée des marchandises dont on peut se passer; et d'obliger de cette manière les consommateurs à se procurer les produits indigènes. Lorsque l'usage en sera établi, les préjugés nourris contre eux tomberont, et l'on procurera ainsi à l'industrie nationale le débit qu'elle mérite. L'entrée des marchandises indispensables n'étant pas prohibée, personne n'est forcé de se servir des produits indigènes, ni empêché de faire venir de l'étranger les objets qu'il convoite.



« Et parce que nous destinons les sommes perçues par cette voie aux fonds de l'industrie indigène et à l'amélioration des manufactures, il est juste que les consommateurs des marchandises étrangères désignées dans le tableau ci-joint payent les droits imposés aux importations interdites dans les États de l'Allemagne, des pays héréditaires de l'Autriche, de la Bohême et de la Galicie. »

Ce manifeste, qui visait à l'apaisement des esprits, était conçu dans les meilleurs termes. Mais des objections appuyées sur des faits se dressaient tout aussitôt.

Les habitants de Trieste disaient : « Nous avons un port libre, et l'Empereur s'intéresse à notre cité commerçante. Mais à quoi nous servira que les navires marchands viennent chez nous avec toutes leurs marchandises, si, à Trieste et à l'intérieur du pays, nous ne pouvons plus exercer de commerce, à cause des impôts énormes ? Nous sommes ruinés. »

Les lamentations devinrent plus générales et plus terribles.

Le public qui avait à passer les frontières, était irrité par les vexations des simples douaniers, qui se portaient à des brutalités que l'on ose à peine raconter, en fouillant les voyageurs, afin de découvrir les marchandises prohibées. La solde d'un douanier ne s'élevait qu'à 5 krenzers (sous) par jour : il était, pour ainsi dire, réduit à se laisser corrompre.

La contrebande avait pris des proportions effrénées. Des Français et des Anglais se rendaient en Autriche pour y établir des fabriques. Comme ils jouissaient des immenses avantages du monopole, ils s'enrichissaient aux dépens du public.

Les fabricants devenaient riches, tandis que le peuple ne recueillait d'autre profit que celui de payer de mauvaises marchandises plus cher que sous l'ancien régime.

Les Autrichiens s'emportaient contre l'Empereur. C'était par trop fort, disaient-ils, de recevoir des ordres pour régler ce qu'on devait manger et ne pas manger. Le mécontentement était devenu universel, sans que le gouvernement eût réalisé aucun avantage financier.

De l'aveu des hommes politiques et compétents, la *patente des douanes* devint plutôt la ruine que la prospérité du commerce en Autriche.

Il faut reconnaître ici de nouveau les meilleures intentions, mais l'emploi de moyens malheureux, ce recours à la violence, conduisant aux plus fâcheuses conséquences.

Nous avons publié, dans nos ouvrages tirés des archives, une foule de détails sur les fabricants étrangers. On leur vendait à vil prix, à peine la valeur du terrain, des couvents supprimés, pour en transformer les bâtiments en fabriques. Grand nombre de ces fabricants étrangers, profitant de cette occasion pour s'établir en Autriche, étaient devenus millionnaires. Autant ils exaltaient le nouveau système, autant les indigènes le dépréciaient.

#### PLANS DE JOSEPH POUR AGRANDIR ET ARRONDIR L'AUTRICHE

Nous passerons rapidement sur l'entente secrète de Catherine avec Joseph II, d'après laquelle l'impératrice de Russie devait conquérir Constantinople et la Turquie d'Europe, comme base du rétablissement de l'empire byzantin, tandis que Joseph II devait restaurer l'empire d'Occident dans sa toute-puissance, en écartant le Pape. Nous citons comme autorité le conseiller prussien, l'archiviste Dohm, qui, bien que l'ennemi juré de l'Autriche, sait néanmoins se renfermer dans une certaine réserve.

« On ignore naturellement jusqu'à quel point on s'est ouvert sur ses intentions réciproques, puisque la plupart du temps ces confidences ont eu lieu entre les souverains seuls, quelquefois peut-être en présence de Potemkin. » Néanmoins, Dohm affirme que ce projet d'échange ne laisse aucun doute. Nous regardons cette question comme vidée.

L'échange de *la Belgique contre la Bavière* a été un point plus important et l'expression de l'exacte vérité. Nous avons publié à ce sujet les lettres chiffrées des ambassadeurs d'Autriche à la cour de Munich.

Charles-Théodore n'était pas satisfait de son chapeau d'électeur de Bavière : jusqu'à sa mort, il rêva une couronne royale. Joseph comptait exécuter ce plan avec le secours de la Russie ; mais il ne songea pas assez à la puissance intrigante de la Prusse, qui avait placé ses espions en sentinelle sur tous les points de l'Allemagne.

Quand nous sommes amené à juger la politique de Joseph, nous citons de préférence les écrivains soi-disant libéraux, afin d'écartier tout reproche de partialité. Sporschil dit, en parlant de cette négociation : « Par ces procédés violents et irrésolus, Joseph a fait beaucoup de choses, comme chef de l'empire, qui devaient provoquer les méfiances les plus fondées. »

Nous passons sous silence ses entreprises illégales contre l'archevêché de Passau. Il aurait soulevé les plus graves conflits avec l'Empire et la Prusse, sans l'intervention d'un noble Autrichien, Auersperg, archevêque de Passau. L'Empereur semblait, en quelque sorte, prendre à tâche d'offenser et de blesser les princes ecclésiastiques, qui jusque-là avaient été les meilleurs et les plus solides appuis de l'Autriche. Elle fut entreprise à l'occasion du renouvellement du droit ancien et fort douteux des *patentes panis*, c'est-à-dire d'un droit qui obligeait chaque chapitre allemand à subvenir à l'entretien d'un laïque, désigné par l'Empereur, en lui fournissant les moyens de vivre selon sa condition. Encore la chose aurait pu passer, si l'Empereur eût chargé de ces *patentes panis* uniquement les chapitres catholiques libres; mais il commit l'imprudence de les imposer pendant longtemps aux chapitres protestants : par exemple, aux archevêchés de Halberstadt et de Magdebourg, qui depuis un siècle étaient prussiens. Naturellement l'Empereur devait échouer. Une simple défense suffisait pour ne pas accepter les employés et les officiers invalides munis de *patentes panis*. Mais l'Empereur, outrepassant son pouvoir, faisait des demandes inopportunes, qu'il délaissait aussitôt qu'on lui opposait une sérieuse résistance : de cette manière il se compromettait partout. L'impression produite par son injustice et par sa conduite despotique dans l'affaire de l'archevêché de Passau ne s'effaça point.

On s'inquiéta en Allemagne des mesures que pourrait prendre un Empereur agissant sans réflexion et sans modération. Joseph II dans la réalisation de son plan, ne se préoccupa guère des petits princes et des anciens droits et privilèges. Il se fit des ennemis des particuliers et des corporations entières. Celles-ci lui furent hostiles quand il voulut fonder une puissance plus compacte dans l'Allemagne du Sud, par l'acquisition de la Bavière, au moyen d'un échange. La Prusse avait acquis déjà en partie une pareille puissance dans le Nord, ou cherchait à l'obtenir. Charles-Théodore, électeur du Palatinat bavarois, n'était pas en bons termes avec les Bavaois héréditaires. Fort souvent il avait exprimé son vif désir de se débarrasser de ses sujets en les échangeant contre une couronne royale en un autre pays; ce qu'il avait exprimé dans les rapports diplomatiques secrets, fut alors manifesté ouvertement. La Russie se prononça en faveur de ce projet, et la France n'y fut pas opposée.

Nous passons sur les négociations, qui renferment des documents volumineux, pour n'indiquer que le résultat, défavorable à Joseph.

Frédéric II, dans le but d'empêcher un échange qui lui était antipathique, construisit, en guise de fortification, un traité avec le Hanovre et la Saxe; ce traité fut signé le 13 juillet 1785; on le nomma : *l'Alliance des princes*.

Cette Alliance des princes fut la véritable ruine de la puissance de l'Empereur en Allemagne. Toute l'amertume contre Joseph est départie dans l'article secret suivant, qui forme le noyau de *l'Alliance des Princes*.

On sait que l'échange projeté de la Bavière contre les Pays-Bas autrichiens est, d'une part, non seulement opposé à la disposition du traité des Barrières de 1775, article II, connu du monde entier, mais, d'autre part, est contraire aux ordonnances les plus solennelles et les plus expresses des traités de famille de la maison d'Autriche, de la paix Techen, garantie par tout l'Empire et par les autres puissances.

Cet échange, opposé entièrement aux promesses faites dans ce traité, si l'on considère l'affaire qui a été introduite, et en elle-même et dans ses conséquences, est encore dangereux et funeste pour la constitution de l'empire d'Allemagne, pour la liberté des cercles adhérents, et pour la sûreté de toutes les conditions. Quand même ce projet d'échange ne serait pas exécuté immédiatement, on se garderait bien de l'abandonner; et, selon toute probabilité, on le reprendrait tôt ou tard. Par toutes ces causes, Sa Majesté le Roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg; Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, et Son Altesse électorale de Saxe, forment une alliance, et déclarent qu'ils ne consentent pas à la réalisation de cet échange.

Au contraire, ils s'y opposent de toutes leurs forces, suivant les mesures consignées dans l'article IX de la convention faite en ce jour.

Premièrement, ils promettent d'accorder assistance au duc de Deux-Ponts et aux autres princes palatins, comme garantie de l'Empire touchant la paix Techen; de s'appuyer vigoureusement dans les diètes, de se concerter sur les mesures à prendre et sur le choix des moyens, de s'entr'aider et d'agir d'un commun accord.

Ces princes s'opposent encore à tout autre nouveau projet d'échange de pays en Allemagne, à la sécularisation, à la sup-

pression des chapitres ecclésiastiques, quelle que soit la personne qui aura pris ou prendra une telle mesure. Attendu que, par sa nature et par ses conséquences, une telle mesure doit amener la destruction du système de l'Empire, les princes alliés devront l'empêcher, la repousser, et, selon les circonstances, s'entendre sur les meilleurs moyens à prendre.

Il était fort adroit d'appuyer à plusieurs reprises, dans ce manifeste, sur les garanties pour maintenir l'état de choses vis-à-vis des petites principautés civiles et ecclésiastiques. De cette manière, l'alliance des princes devait sourire aux petites dynasties de l'Allemagne : c'était leur donner la douce espérance qu'elles continueraient d'exister.

Le plan secret poursuivi par Frédéric II à l'aide de cette alliance a été froidement et diplomatiquement jugé par l'archiviste Dolm. Il écrivit à ce sujet : « Il est de la plus haute importance pour l'équilibre européen que la puissance de la France contre l'Autriche ne soit pas trop affaiblie. Il importe à toutes les puissances que l'Autriche ne soit pas débarrassée de son côté faible par la possession des Pays-Bas, et que son acquisition de la Bavière ne mette pas la France hors d'état d'avoir jamais des alliés dans l'empire d'Allemagne. Parmi les alliés doit se trouver naturellement le *régent de la Bavière*, qui, possédant le Danube, pourra pénétrer par ce fleuve jusqu'au cœur de l'empire d'Autriche. C'est en effet un plan fort simple, qui a été renouvelé maintes fois. »

Telle est l'appréciation de Dolm, qui fut le plénipotentiaire de la Prusse pendant la négociation de *l'Alliance des Princes*. Il était le mieux instruit des intentions du roi.

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'administration de la justice n'était pas la même dans les diverses provinces des Etats héréditaires de l'Autriche. La justice était rendue dans chaque province selon les traditions et les besoins particuliers de l'époque. Bien que défectueuse dans beaucoup de ses parties, comme toutes les institutions humaines, l'administration de la justice traditionnelle était entourée de vénération dans chaque province ; on y était accoutumé ; on s'en arrangeait. Centraliser de par la force devint la devise de l'Empereur. Il prit à tâche de créer une seule loi pour toutes les provinces, et cela dans

le plus bref délai. Les anciennes constitutions communales des villes et des marchés furent mises à néant. On supprimait toute ingérence personnelle des bourgmestres, des juges, des conseillers, des greffiers de la ville. Ces administrateurs, institués par le libre choix des communes, furent remplacés par les employés du gouvernement.

D'un seul coup on détruisait violemment toutes les constitutions des pays et des villes.

Le 1<sup>er</sup> mai 1787 parut le livre de la loi civile, ou le code concernant le droit personnel. La seconde partie, traitant du droit de propriété, ne parut qu'après la mort de Joseph II. La première partie, publiée par l'Empereur, avait été rédigée trop rapidement; elle était trop abrégée, trop théorique. Il fallait cent suppléments pour la rendre pratique.

Pendant vingt ans on fit des modifications et des améliorations. Elle ne reçut une forme définitive que sous François I<sup>er</sup>, neveu de Joseph II.

Joseph s'acquît un mérite incontestable en réformant la législation criminelle. La torture, employée encore sous Marie-Thérèse, était l'expression d'une dureté et d'une cruauté qui demeuraient comme un triste reste des temps barbares. On ne peut parcourir la *Constitution criminelle Theresiana* de 1769 (page 282) sans éprouver un frisson de terreur. Et ces cruautés s'exerçaient partout en Allemagne. La constitution nommée plus haut possède vingt-neuf gravures des instruments de tortures, des échelles, des machines pour disloquer les membres, des torches avec lesquelles on brûlait le patient sous les bras. Il faut avoir sous les yeux toutes ces choses horribles, pour apprécier le mérite de l'œuvre immortelle de Joseph II mettant fin à cette barbarie.

Dans la *Constitution criminelle*, sous Marie-Thérèse, le blasphème prémédité était puni cruellement : on arrachait la langue au coupable, on lui coupait la main ; et, dans l'un ou l'autre cas, on le brûlait ensuite tout vif. Dans le code de Joseph, on dit en parlant du blasphème contre Dieu : « Un coupable qui a commis ce crime, est un insensé ; on doit l'enfermer dans une maison d'aliénés jusqu'à parfaite guérison. »

Joseph évita de pousser l'humanité trop loin. Jæger désigne fort bien le juste milieu à tenir :

« Le sentiment de la justice se révolte en voyant traiter les cri-

minels avec une sentimentalité et un confort que lui envieraient cent familles nécessiteuses honnêtes; mais le cœur frémit aussi de terreur, quand on inflige toutes les tortures imaginables et les tourments les plus cruels à un coupable, qui reste toujours un homme. »

Dans tous les États héréditaires de l'Autriche, excepté la Hongrie, l'administration de la justice criminelle fut confiée à 66 tribunaux criminels, soumis à 6 tribunaux d'appel.

L'Empereur ne voulait pas qu'on tînt compte du rang du criminel, en infligeant la peine fixée par la loi : c'est ce qui lui valut le surnom de *Juste*. Mais Joseph ne fut pas toujours aussi bien inspiré dans ses tentatives humanitaires. Il établit des nouvelles punitions. Les coups de bâton jouaient un grand rôle dans la législation donnée par l'Empereur. Parmi les nouvelles peines peu humanitaires, figure celle de tirer les bâtiments pour faire remonter le Danube. On enchaînait les criminels de telle sorte, qu'ils conservaient à peine la liberté de leurs mouvements. On faisait balayer les rues aux condamnés.

Les délits pour lesquels on infligeait autrefois la peine de mort, furent châtiés par la traction des navires. Les condamnés à cette dernière peine recevaient chaque jour une petite quantité de vin, et deux fois la semaine de la viande. Ils pouvaient passer la nuit dans des cabanes de bois, sur le rivage du Danube.

Une telle infamie était attachée à la peine publique de balayer les rues, qu'en 1780, trente personnes condamnées à subir cette punition à Vienne demandaient en grâce d'être condamnés plutôt à traîner les bateaux en Hongrie. Les balayeurs des deux sexes, enchaînés deux à deux, couverts de vêtements grossiers, les cheveux rasés, étaient employés à nettoyer les rues et les places publiques de la ville. De cette façon, bien des familles honorables et estimées étaient exposées journellement à partager la honte publique, encourue par un seul de leurs membres.

Joseph se fit des ennemis acharnés dans les classes élevées et dans les classes moyennes par ces mesures infamantes. Chez tous les princes chrétiens, on a coutume d'adoucir ou de supprimer les peines en accordant des grâces. Joseph tomba dans une erreur injustifiable en augmentant encore les punitions infligées par la loi. Il avait déjà changé d'une façon cruelle une ancienne flétrissure : il faisait imprimer avec un fer rougi la forme du gibet sur la joue, au lieu de le faire sur le dos. Dans différentes circonstances il changeait le jugement du tribunal en une peine plus sévère.

Joseph était animé du généreux désir de laisser suivre le cours de la justice, sans acception de personnes. Malgré son bon vouloir, il ne parvint pas à faire bien accueillir la nouvelle législation criminelle, ni à lui attirer l'estime générale. Peu de jours avant la mort de Joseph II, le ministre de la justice, le comte de Seiler, fit visite à l'Empereur, pour offrir sa démission, comme il l'avait fait trois fois déjà (1). Le 10 juillet 1791, ce même personnage adressait à Léopold II un mémoire sur le triste état de l'administration judiciaire en Autriche. Il ajoutait : « Ce grand malheur doit être attribué à la mauvaise éducation, et surtout au manque de connaissance des vrais principes religieux, chez les séculiers aussi bien que chez les ecclésiastiques. On peut s'en convaincre en examinant les actions des uns et des autres. Il est trop facile de prévoir ce à quoi l'on doit s'attendre, pour que j'aie besoin d'en parler. »

Seiler propose à Léopold de lui donner une description détaillée des premières charges du tribunal si mal pourvu, et d'ajouter un rapport sur la manière de les réformer. Il continue en ces termes : « Autant que je sache, il est fort regrettable de voir que, depuis cette malheureuse époque du *siècle des lumières*, qui n'a répandu que troubles et ténèbres, ce grand empire n'a pas d'hommes vraiment capables dans toutes les branches de la justice. Il est rare de trouver des grands hommes dans tous les États. Mais la maison d'Autriche surtout a le malheur d'en être privée plus que tous les autres. A mon sens, il ne faut attribuer qu'à la piété de cette auguste dynastie, qu'elle ait pu se conserver si longtemps sans cet appui. Le prédécesseur de Votre Majesté ne s'en est pas assez préoccupé : c'est pourquoi il a légué à Votre Majesté la monarchie dans une si fâcheuse situation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. »

L'empereur Joseph n'a reconnu et déploré ce malheur qu'à la fin de sa vie, par conséquent beaucoup trop tard. Seiler raconte au frère de Joseph II les détails de son audience chez l'Empereur déjà sur son lit de mort.

Il aurait désiré, dit-il, que l'empereur Léopold eût pu assister à cette entrevue et entendre la conversation. Il termine par ces mots : « Un homme qui ne sait pas flatter, peut seul se permettre un langage aussi franc ; mais lui seul aussi a le droit d'affirmer qu'il a été véritablement dévoué à son maître. »

(1) Puisé dans les archives de la cour.



Ce remarquable mémoire fut remis au frère de Joseph une année après la mort de l'Empereur. L'historien impartial ne doit pas l'ignorer, pour faire comprendre la situation de l'Autriche à cette époque.

#### LA POLICE ET LE SECRET DES LETTRES

Au dix-huitième siècle, l'interception des lettres était regardée par les politiques comme un privilège très légitime des gouvernements. On le désignait simplement par ces mots : *faire des interceptions*.

Les employés de la poste qui avaient déployé le plus de zèle et d'activité dans cette affaire d'interception, ne manquaient pas, en présentant des suppliques pour obtenir de l'avancement ou demander une grâce quelconque pour leurs familles, de s'appuyer sur les mérites acquis dans cette calme et secrète sphère de leur activité. Quand on parle à notre époque « *de l'observation du secret des lettres* », il ne faut pas perdre de vue que les libéraux du dix-huitième siècle, qui dirigeaient l'État, auraient éclaté de rire, si on leur avait fait observer que le gouvernement n'avait pas le droit de se mêler des affaires privées. Ils n'admettaient pas que tout homme libre a le droit de correspondre sans obstacle avec son voisin. Nous avons pu nous convaincre, par des lettres inédites de Joseph II, de la grandeur du réseau tendu par la police. La nonciature de Vienne était tellement surveillée, qu'on pouvait donner à l'Empereur le signalement de toutes les personnes d'importance qui y entraient et en sortaient.

Le grand Laudun lui-même partagea le sort commun : ses lettres furent interceptées. On observait et signalait toutes les personnes qui le visitaient. Joseph contrôlait les observations de la police par d'autres interceptions. Presque chaque jour il pouvait déposer sur son bureau un paquet de lettres interceptées.

Dans la correspondance française publiée par nous (1), l'Empereur écrit à Cobenzl au sujet des lettres interceptées qui renferment une conversation avec le grand-duc de Toscane. On y voit comment Joseph cherchait à épier son propre frère Léopold au moyen des interceptions de lettres.

Le 4 mai 1782, l'Empereur recommande dans un petit billet à

(1) Page 66.

Cobenzl de prendre les informations les plus exactes sur le Pape et sa suite, qui se trouvaient en ce moment sur la route de Vienne. Il lui écrit en ces termes :

« Vous chercherez à surveiller de votre mieux les personnes qui accompagnent, et à découvrir les intentions du Pape. Vous examinerez avec quels ecclésiastiques il s'entretient en secret ou compte ourdir des complots, et quelles personnes le fréquentent le plus assidûment. Vous me communiquerez toutes vos observations. Vous ferez surtout comprendre au Pape qu'on lui fera probablement des rapports désagréables ; mais qu'il appréciera autrement les mesures que j'ai été obligé de prendre, quand il les aura examinées de près, et connaîtra les motifs qui les ont suscitées. D'ailleurs, le reste vous est connu ; et votre extrême habileté saura observer et arranger tout pour le mieux, en ma faveur. »

Kaunitz avait su gagner à prix d'argent un secrétaire de la nonciature, nommé Egisti, qui copia la correspondance secrète du nonce Garampi avec Pie VI pour la chancellerie, c'est-à-dire pour l'Empereur.

Il était nécessaire de mentionner ces faits, qui prouvent incontestablement quelle énorme différence existe entre les notions d'un gouvernement libéral d'alors et les notions modernes sur le même sujet. La police, répandue dans toutes les directions, mettait en mouvement tous ses leviers. C'était une institution de cette époque des lumières et de l'absolutisme. La méfiance, la surveillance, l'espionnage et la police sont des facteurs qui se rencontrent forcément.

#### RÉFORMES CONCERNANT LES PRIVILÈGES DES CORPORATIONS

Parmi les différentes classes de la société, les unes furent affranchies de beaucoup de charges et les autres accablées.

Il y avait un état de choses qui dérivait du vieux système féodal : les paysans ne jouissaient pas de l'entière possession de leurs terres, qui étaient chargées de la dime et du *robot*.

L'Empereur résolut de délivrer les paysans de ces charges parfois écrasantes. A cet effet, il étudia avec zèle les rapports des diverses positions établies dans d'autres pays.

Les privilèges que la noblesse possédait en Autriche, s'opposaient à ses plans. Joseph écrivit à ce sujet au chancelier du royaume de Hongrie :

« Dans tous les États et Républiques, les privilèges et franchises d'une aristocratie ne consistent pas à s'exempter de contribuer aux charges publiques. Au contraire, ces privilèges doivent engager la noblesse à s'imposer à elle-même les charges nécessaires à l'État et au bien commun, à accepter de bon gré de nouvelles impositions.

« Il faut faire une distinction entre la liberté des personnes et la liberté des biens. Comme propriétaire, le gentilhomme représente le vigneron, l'engraisseur de bestiaux ; dans les villes, il représente le bourgeois et les consommateurs ; sur les grandes routes et le passage des fleuves, il représente le voyageur. Dans toutes ces circonstances, la noblesse doit être mise sur le même pied que les autres citoyens et les habitants libres : elle doit contribuer aux charges de l'ancien système et de la concurrence libre, selon le revenu de ses propriétés. »

Le comte Koteck, chancelier de la cour austro-bohême, fit des observations à l'Empereur au sujet de la suppression des privilèges de la noblesse. Il lui représenta le tort fait à la noblesse, et refusa de mettre sa signature comme chancelier sur une ordonnance qui favorisait les paysans aux dépens de l'aristocratie.

Un jour l'Empereur exprima ses craintes à ce chancelier. Il lui demanda s'il ne valait pas mieux céder quelque chose aux paysans, plutôt que de s'exposer à ne plus rien obtenir d'eux dans la suite. Koteck répliqua qu'on pourrait obliger les récalcitrants à payer les impôts, en employant la force.

« La force ? reprit l'Empereur ; mais la force physique est du côté du tiers état. Croyez-moi : si le paysan ne veut pas payer, nous serons tous battus. »

On voit que Joseph avait étudié la disposition nouvelle des esprits et les opinions régnantes en France. Il cherchait à écarter de ses États le coup qui menaçait la France, à cette époque, en accordant de plein gré des concessions au tiers état.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1781, on décréta pour les provinces de l'Autriche et de la Bohême la *patente des sujets*, qui supprimait l'arbitraire des propriétaires nobles sur les paysans. Ces derniers pouvaient désormais exposer leurs contestations avec leurs maîtres aux tribunaux des arrondissements institués par l'Empereur. Les employés des bailliages (tribunaux des arrondissements), afin de montrer le pouvoir attaché à leurs fonctions, saisissaient toutes les occasions pour faire valoir et reconnaître les droits des paysans.

Par l'établissement d'une *patente pénale*, on ôta aux seigneurs les moyens de répression sur leurs sujets récalcitrants.

Il était expressément défendu aux propriétaires nobles d'exiger de l'argent en guise de punition. On ne pouvait infliger d'autres peines sans le consentement des bailliages. On ne peut nier que ces nouvelles ordonnances portaient un grand préjudice à l'autorité et aux intérêts pécuniers de la noblesse. C'était nécessaire, si l'on voulait faire sortir le paysan de la position pénible où il avait vécu jusqu'à cette époque. Quand il s'agit de l'argent et de la puissance, deux parties subordonnées l'une à l'autre ne peuvent pas gagner également.

#### SUPPRESSION DU SERVAGE

Le bien le plus précieux que Joseph II procura à ses sujets, fut assurément la suppression du servage. Cette œuvre vraiment grande et généreuse vaut la peine d'être étudiée dans toutes ses phases. Personne ne peut la critiquer ni en amoindrir le mérite.

Les peuples de l'Autriche doivent une éternelle reconnaissance à Joseph II.

Le servage existait encore en Bohême, en Moravie, à Khrain, en Galicie, à Lodomérie, dans l'Autriche supérieure, dans la Bohême gouvernée séparément.

Le servage fut supprimé en Bohême le 15 janvier 1782, et bientôt après dans les autres provinces ; mais en Hongrie seulement le 5 août 1785.

Vis-à-vis de leurs seigneurs, les serfs étaient véritablement des condamnés à l'esclavage. Sans le consentement de leurs maîtres, ils ne pouvaient ni se marier ni quitter les terres de leurs seigneurs pour s'établir ailleurs. Ils n'avaient pas la liberté d'apprendre un métier, de s'adonner aux arts selon leur choix, ni de chercher à gagner leur pain là où ils croyaient le trouver plus facilement. La *patente impériale* procurait aux paysans la *liberté personnelle*.

Les seigneurs devaient concéder leurs terres à titre de libre possession ; suivant un prix proportionné.

Les paysans avaient acquis le droit de disposer de leurs biens légitimes, mais il ne leur était pas permis de vendre partiellement les terres attenant aux maisons.

Cette circonstance avait son avantage, parce qu'elle protégeait puissamment contre le *morcellement des terres*.

#### COMMENT FUT REÇU LE BIENFAIT DE CET AFFRANCHISSEMENT

Il est difficile de peindre l'enthousiasme qui remplit les États de l'Empire à l'annonce de cet affranchissement. Pendant trois jours on offrit le saint sacrifice de la messe en actions de grâces sur les autels. Les habitants de la Galicie refusaient de croire tout d'abord à cette bonne nouvelle. Ils écoutaient avec ébahissement la lecture de la *patente*. Il leur semblait que leur chaîne d'esclave se brisait anneau par anneau. Les larmes muettes de la reconnaissance récompensèrent l'Empereur de sa noble action. Les habitants de la Galicie surtout, qui avaient souffert le plus cruellement du servage, à cause des exigences des nobles et de leurs régisseurs, étaient très touchés. Il y avait cependant un côté fâcheux à la patente.

En rendant un immense bienfait aux paysans, on oublia de dédommager les propriétaires, réduits forcément à subir de grandes pertes. Bientôt des résultats d'un autre genre démontrèrent que l'on venait de faire un présent d'ongereux aux nouveaux propriétaires, libres désormais de vendre leurs terres et de prendre des hypothèques sur les maisons. Ce n'était réellement que l'application de cette maxime importée de France : que l'augmentation de la population devait être la tâche principale de l'État. Telle était la théorie de Joseph de Sonnenfels, le représentant scientifique de ce système pour l'Autriche, qui ne trouvait pas de meilleure justification à donner à son manuel : *Principes de la police de l'industrie et économie politique*. C'était de la plus grande augmentation de la population que devaient découler tous les autres biens, la sécurité intérieure et extérieure, le bien-être, la civilisation.

Dans le but de favoriser le développement de la population, on diminuait le nombre des religieux, on cherchait à effacer les conséquences des naissances illégitimes, on instituait des hospices de maternité et des enfants trouvés. On supprimait la peine de mort, on facilitait la multiplication des mariages par des privilèges accordés aux nombreux époux; on donna des primes aux familles bénies de nombreux enfants.

Le gouvernement défendait même l'usage des corsets aux jeunes filles, comme nuisibles à leur maternité future. On donnait force de

loi à la tolérance religieuse. On offrait les plus séduisants avantages aux personnes qui voulaient s'établir en Autriche. En un mot, on avait recours à une foule de mesures de ce genre, afin d'arriver au but que l'on se proposait d'atteindre.

On permettait encore le morcellement et les hypothèques prises sur les terres des paysans, d'après cette théorie : que le besoin rend industriels, sans songer que ce morcellement serait la source du prolétariat manquant de pain, et l'appauvrissement du tiers état.

Tous ces inconvénients n'ôtent rien à la bonne volonté de l'Empereur, ni à son désir généreux de venir en aide à son peuple. Ce qu'il faut déplorer, c'est l'impétuosité avec laquelle Joseph procédait à l'exécution de ses projets, et aussi son manque d'égards envers ceux dont les droits et les intérêts étaient lésés par l'exécution de théories dont il ne prenait pas la peine de peser la portée. Voilà le côté regrettable, qui suscita beaucoup d'ennemis à l'Empereur et beaucoup d'adversaires à ses réformes.

Mgr Sébastien BRUNNER.

*Traduit par J. Turck.*

---

# ROSELINE <sup>(1)</sup>

---

En retrouvant l'ancien condisciple de son mari, et après s'être assurée que le malheureux Barnabas n'avait fait aucune confidence à Lucien, la veuve avait résolu de se remarier avec celui-ci.

Présomption et médiocrité sont sœurs : — Je suis encore une femme très présentable, se disait-elle ; n'ai-je pas tout ce qu'il faut pour plaire et pour captiver ?

Mais quand M. Duplessis lui parla de sa pupille, avec cet instinct féminin qui trompe rarement, elle devina en elle une rivale ; et lorsqu'elle la vit parée de toutes les grâces de la jeunesse, elle lui voua une profonde aversion.

Nous jugeons les autres à travers notre âge, nos passions, nos goûts, notre position, nos désirs. La société est pour nous comme un immense kaléidoscope, où personnes et choses prennent un aspect divers, suivant le point de vue que nous adoptons. Olympe comprit tout de suite qu'entre elle et Lucien cette charmante enfant était de trop ; et de prime abord Roseline se dit aussi, avec un petit frisson de contrariété, qu'à la place de l'isolement et de la paix du cloître, elle aurait à subir la tyrannie de cette vieille coquette aux regards méchants, qui allait se placer entre elle et le bonheur.

Elle ne se trompait pas. La plus basse envie pénétra sourdement dans l'âme de M<sup>me</sup> Barnabas, et ne fit que s'accroître davantage, à mesure qu'elle découvrait à M<sup>lle</sup> de Valrange un talent inédit ou une qualité nouvelle. Comment ! elle n'était pas seulement jolie, elle se permettait encore d'être spirituelle, instruite et parfaitement élevée ? Ceci dépassait les bornes. Et, les yeux d'une rivale étant toujours flatteurs, Olympe lui trouvait une foule d'autres avantages propres à exciter l'admiration et l'estime. Craignant, à juste titre, qu'une telle pupille ne fit trop d'impression sur son tuteur, elle se promit bien de l'espionner et de ne pas lui ménager les coups de griffes.

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1882.

Les méchants savent mauvais gré aux bons de leurs vertus. Le mérite des autres les humilie et leur paraît un reproche, une censure indirecte de leur infériorité.

Qu'est-ce donc quand la jalousie s'en mêle !

Et qui peut empêcher une femme d'être jalouse?...

A six heures précises, M<sup>me</sup> Barnabas vint chercher Roseline pour la conduire dans la salle à manger.

Dès qu'elle y parut, tous les regards se braquèrent sur elle avec une expression de curiosité malveillante. On la considéra des pieds à la tête, et tout fut dit; les langues se remirent à l'ouvrage, et les éclats de voix retentirent de plus belle. Ces dames n'avaient pas l'esprit et le cœur hospitaliers; elles accueillèrent mal les idées étrangères et les nouveaux visages. En voyant cette jeune personne si distinguée, toutes se dirent : Voilà l'ennemi ! Et d'un coup d'œil elles s'étaient comprises, elles se sentaient solidaires.

Le dîner parut à M<sup>me</sup> de Valrange d'une longueur interminable. D'abord elle n'était pas au courant des conversations; et ce fut avec plaisir qu'elle prit congé de l'intéressante galerie, pour se reposer tout à son aise.

Elle occupait, au second étage, deux grandes pièces séparées par un étroit corridor. Celle qui donnait sur la rue devint sa chambre et son salon, l'autre lui servit de cabinet de toilette. La journée du lendemain se passa en arrangements. Nos habitudes, nos affaires et la disposition de notre demeure, c'est toujours une extension de nous-mêmes, et nous avons raison d'y tenir. Cependant, pour réserver à Lucien la satisfaction d'acheter à son goût tout ce qui composerait leur ménage, Roseline conserva, sans y rien changer, l'ameublement de M<sup>me</sup> des Lauriers, ses fauteuils de velours d'Utrecht jaune et ses tentures de même couleur; sur la cheminée, une pendule à sujet, des chandeliers de cristal; au milieu de la pièce, la classique table ronde avec dessus de marbre; au fond, le lit, près de la porte; à droite, une commode; en face, un piano d'Érard. Pour compléter l'ensemble, quelques paysages d'une teinte douteuse s'étaient pompeusement sur les lambris.

Le seul luxe que l'orpheline se permit dans la suite, fut un petit parterre de fleurs dont elle environnait une statue de Notre-Dame des Victoires, installée sur sa commode. Femmes et fleurs sont les plus jolies choses de la création; et toutes deux se recherchent et s'aiment. Les Orientaux vont jusqu'à dire que la femme est une fleur



qui parle. En raison de cette sympathie mutuelle, M<sup>lle</sup> de Valrange préférait les violettes, qui dissimulent sous l'herbe leur simple corolle, mais que leur suave parfum fait vite découvrir; de même qu'elle cachait ses vertus sous un extérieur modeste, jusqu'au jour où le lien répandu autour d'elle la faisait reconnaître.

Plusieurs fois M<sup>me</sup> Barnabas vint la voir, pour sonder son cœur et examiner sa chambre. Mais elle comprit que toutes ses simagrées hypocrites ne parviendraient pas à surprendre ce caractère franc, cet esprit perspicace; et, lorsqu'elle se crut devinée, ses visites devinrent de plus en plus rares.

### III

#### PREMIÈRES HOSTILITÉS

M<sup>lle</sup> de Valrange n'avait pas tardé à s'apercevoir que la moitié de la maison était liguée contre l'autre. Ces dames voulaient toutes faire prévaloir leur avis: aussi, à table et au salon, c'étaient des taquineries sans fin; chaque idée se voyait assaillie, prise et reprise comme autant de petits sièges de Saragosse; ce qui n'empêchait pas qu'on ne se remit vite d'accord, dès qu'il s'agissait de relancer le prochain. Celui-ci faisait tous les frais de la réconciliation, de même que le jugement du Sauveur rendit amis Pilate et Hérode.

Et c'était cette collection de types délicieux et complets, qui se proposait de régenter le gouvernement et la ville? Il fallait les entendre, blâmant celui-ci, raillant celui-là, à tort et à travers!

Un langage si peu conforme à ses sentiments causait à Roseline l'impression la plus pénible; et, en l'écoutant, elle se laissait aller à une profonde mélancolie. Son âme vertueuse et honnête ne pouvait admettre les voies tortueuses, les sous-entendus, la duplicité, le mensonge, l'intérêt égoïste, les rivalités ambitieuses, et tout ce cortège de petites passions, cousines germaines de l'envie et de la méchanceté. Or, cette affreuse tribu prenait ses ébats en famille, dans la rue de l'Observatoire.

Elle résolut donc de se tenir à l'écart de toutes les coteries, et même de s'effacer le plus possible, pour éviter d'impitoyables coups de langues. Qui veut vivre en paix, dit le proverbe, voit, entend et se tait.

Mais quoi qu'on fasse, qu'on aille à droite ou à gauche, qu'on

voie toute la ville ou qu'on ne voie personne, on n'évite pas pour cela les persécutions de la légèreté ou de la malice ; et, en général, ce sont les vies les plus belles qui sont les plus calomniées, les plus nobles actions qui sont les plus critiquées, les intentions les plus louables qui sont les plus discréditées. On dirait que notre vertu fait notre crime.

Est-ce que la beauté, la distinction, le talent, l'élévation de l'esprit, la délicatesse du cœur, tout ce qui charme, tout ce qui assure à quelqu'un une supériorité quelconque, — et toute supériorité est un exil, — n'a pas toujours été combattu en ce monde ? Est-ce que le juste n'y a pas toujours souffert ? Les sots et les méchants sont partout les mêmes. La vie, jusque dans les meilleures conditions, dans celles où l'on espère goûter un repos et un bonheur relatifs, est un tissu de contrariétés ; c'est une lutte de chaque heure, de chaque instant. Il nous faut souffrir, comme il nous faut respirer. Mais ne nous laissons point abattre par ces découvertes ; rejetons toute pensée décourageante, toute susceptibilité. Que plutôt notre mépris, notre pitié répondent à la sottise et à la méchanceté humaines. L'âme doit rester grande et généreuse pour mieux faire face à ses ennemis ; il est nécessaire qu'ils nous sentent du courage, avec le désir de triompher de toutes leurs embûches. Une chose surtout qu'on ne doit pas négliger, c'est de faire oublier ses succès par un redoublement de modestie.

Oh ! la grande chose, la chose importante que de se faire pardonner ses qualités et ses succès ! C'est encore plus difficile que de rendre le bien pour le mal.

M<sup>lle</sup> de Valrange allait régulièrement à la messe chaque jour ; elle travaillait chez elle toute la matinée ; sortait pendant une heure, après le déjeuner, accompagnée d'une femme de chambre ; puis rentrait jusqu'au diner, qui était suivi d'une petite promenade ; et, à neuf heures, elle se couchait comme une pensionnaire. Une telle vie était aussi sérieuse qu'irréprochable.

D'un autre côté, il n'y avait aucune recherche dans ses toilettes ; elle ne parlait jamais d'elle et de ce qui ne la regardait pas. N'importe ! on trouverait bien quelque grief à lui opposer. Ainsi, par exemple, elle ne se mêlait point aux conversations qu'alimentait la médisance, et on lui en voulait de sa réserve.

« Les gens vulgaires, dit Silvio Pellico, mettent toujours leurs suppositions d'accord avec la perversité de leur propre cœur. Infir-

dèles interprètes de ce qu'on leur dit, toujours ils donnent un sens coupable aux discours les plus simples, aux actions les plus innocentes; ils rêvent du mystère là où il n'y en a pas l'ombre. »

Ceux dont l'esprit manque de justesse ne peuvent avoir de justice. La raison n'a pas de prise sur la déraison.

D'ailleurs, il est aussi facile que peu glorieux d'attaquer une femme sans défense; et, selon sa coutume, M<sup>me</sup> Barnabas ouvrit le feu. Grâce à un mot perfide, habilement lancé au milieu du clan indiscret, les bonnes âmes de l'Observatoire se demandèrent : Mais enfin, quelle est donc cette demoiselle de Valrange qui nous arrive comme Melchisédech? Est-ce une aventurière? D'où sort-elle? Que vient-elle faire ici? Nous ne connaissons ni sa famille ni le chiffre de sa dot. C'est bien drôle! Attendons un peu : nous allons voir comment elle tournera. Hum! je n'augure pas bien d'elle, moi!

Comme s'il était obligatoire de rendre des comptes à ces dames!

Il est vrai qu'elles tenaient un registre, très exact et souvent parcouru, de toutes les fortunes du département.

Excitées par Olympe, elles se montrèrent aussitôt disposées à juger mal tout ce que dirait, tout ce que ferait l'orpheline. Ne pouvant mordre sur sa conduite, elles se jetèrent à belles dents sur ses moindres paroles, pour en dénaturer le sens et le retourner contre elle; sur ses actions les plus indifférentes, pour les épilucher, les passer au crible de leur fantaisie, et y découvrir matière à imputations fâcheuses.

Bientôt elles ne prirent même plus la peine de dissimuler leurs défiances; et Roseline remarqua qu'on ne répondait à son salut que par un petit sourire contraint. On la désignait du regard, on lui faisait sentir qu'elle était de trop, on s'éloignait d'elle, on affectait de ne lui point parler; ou bien c'étaient des allusions blessantes, des contradictions, des refrains évidemment inspirés par la malveillance.

Il est dur de constater qu'on a parfois pour ennemis des gens à l'égard desquels on se sent animé de favorables dispositions. Si les bons procédés passent inaperçus pour ceux qui ignorent l'usage, moins on est capable de mauvais procédés, plus on y est sensible.

Savez-vous, chère lectrice, ce que c'est qu'un certain nombre de femmes *inoccupées* réunies ensemble? Vous êtes-vous trouvée le point de mire de leurs traits envenimés? — Oui! — Alors je

vous plains... — Non ! — Eh bien, je vous en félicite, vous êtes une heureuse mortelle.

Détestée sans motifs, M<sup>me</sup> de Valrange résolut de ne rien changer à sa manière d'être et à son genre d'existence, puisqu'ils étaient réglés d'après les enseignements de ses pieuses maîtresses. Nous voyons tous les jours notre prochain en grande ou en petite tenue : prenons-le tel qu'il est, et montrons-lui la même égalité d'humeur. L'essentiel, pour une âme droite et pure, n'est-il pas de savoir qu'elle agit bien ? Après cela, il faut laisser dire, et continuer sa route avec la prudence nécessaire, sans se tourmenter des jugements humains. « La plus grande finesse est presque toujours de n'en point avoir », disait le grand Condé.

Mais la vertu ne rend pas impassible. Roseline souffrit beaucoup de cette opposition, dont elle ignorait la cause. Et puis, il y avait dix jours qu'elle était à Châlons-sur-Loire, et son tuteur n'avait pas encore paru dans la maison. Quand reviendrait-il ? Devait-elle rester longtemps ainsi ? Ah ! plus que jamais il lui manquait le cœur d'une mère, ce chef-d'œuvre de la création. Elle avait besoin d'être fortifiée par une voix amie, et personne à qui elle pût dire : Je souffre !...

Comme il y a des existences vouées aux déceptions ! Cette pauvre enfant, qui avait cru trouver à l'Observatoire la salle d'attente du bonheur, s'y voyait maintenant aux prises avec des passions qui la saisissaient dans leur engrenage pour la torturer. Ainsi, le juste poursuivi par l'injuste ne peut même pas obtenir qu'on le laisse en repos dans l'austère solitude de sa vie !

Roseline avait trop d'esprit pour ne pas comprendre toutes les méchancetés qui se tramaient contre elle. Attristée, dépaysée, ne pouvant écrire à son tuteur, qui ne lui avait pas donné son adresse, souvent elle se rendait à l'église pour y répandre son cœur au pied du tabernacle ; et Dieu, père des opprimés, la replaçait dans les régions immuables et sereines où l'on rencontre les seules vraies consolations.

Ah ! que nous serions vite saints, si nous prenions l'habitude de savourer, pour l'amour de Dieu, toutes les choses déplaisantes qui nous surviennent !

Enfin, le quinzième jour, M. Duplessis, de retour à Châlons-sur-Loire, s'empressa de faire visite à sa pupille. Mais Olympe, qui l'avait vu venir, l'arrêta au passage, et le pria d'entrer dans son appartement, situé au premier.

Il en fut de même le jeudi et le dimanche, chaque fois que Lucien se rendit chez M<sup>lle</sup> de Valrange, qu'il ne voulait pas recevoir chez lui. Elle le voyait donc bien moins librement qu'autrefois. Dès qu'il arrivait, M<sup>me</sup> Barnabas, sachant son heure et reconnaissant son coup de sonnette, s'arrangeait toujours de manière à le rencontrer; et, sous prétexte qu'elle avait une communication très pressante à lui faire, un avis des plus importants à lui demander, elle l'attirait dans son salon. Là, cette nouvelle sirène s'efforçait de l'occuper et de le distraire, pour qu'il ne lui restât que le moins de temps possible avant l'heure du dîner.

Sa sollicitude le suivait pas à pas, elle embrassait sa vie tout entière jusque dans les plus menus détails; et, Lucien demeurant aussi rue de l'Observatoire, au n<sup>o</sup> 28, il lui était facile de l'espionner, de le garder à vue et à double vue. Elle savait qu'il se levait à telle heure, qu'il sortait à telle autre, qu'il faisait ceci et cela; elle connaissait son caractère, ses habitudes, l'état de sa santé, le nom de ceux qu'il allait voir, et celui de tous ceux qui lui rendaient visite. Souvent elle le guettait de longues heures derrière ses persiennes; et lorsqu'il sortait, choisissant le bon moment, elle faisait exprès de sortir elle-même pour le rencontrer comme par hasard, et saisir au vol quelques paroles aimables.

Avec une habileté consommée, elle s'insinua si bien dans la confiance de M. Duplessis, qu'au bout de plusieurs semaines, par ses faux rapports, ses réticences désobligeantes et ses suggestions perfides, elle avait commencé à le détacher graduellement de sa pupille, et bénéficiait du terrain que celle-ci perdait. Mais, pour le gagner complètement, elle eut soin de dissimuler l'aversion qu'elle portait à sa rivale. Elle présentait donc son cliché, et en attendait l'effet d'un œil qu'elle s'efforçait de rendre indifférent; elle exhalait sa méchanceté avec mesure, et conservait assez de sang-froid pour choisir la place où elle voulait frapper. C'était le travail du termite qui détruit le géant des forêts, ou celui de la goutte d'eau qui creuse la pierre. Or, à force d'entendre répéter les mêmes choses, on finit par y ajouter foi.

Quand le Prophète nous assure que « le venin de l'aspic est sur les lèvres de certaines personnes (1), qu'elles aiguisent leur langue comme celle du serpent (2), et que, semblables à ce reptile, elles se

(1) Ps. XIII, 3.

(2) Ps. CXXX, 4.

glissent dans l'ombre et mordent en silence », ces expressions si énergiques ne sont-elles pas bien vraies? C'est la nature prise sur le fait, nous sommes forcés d'en convenir.

Lucien était trop simple et trop droit pour se rendre compte de tous les manèges de la veuve, pour la suivre dans tous ses détours. Il lui témoignait de la considération et lui parlait avec bienveillance; et déjà, pour lui être agréable, il commençait à humilier Roseline et à la traiter sévèrement. Ainsi, lui qu'elle aimait, il faisait cause commune avec ses ennemies, pour l'accabler!

La force de l'habitude jouant un grand rôle dans notre existence, Olympe parvint peu à peu à se rendre nécessaire, et, par conséquent, plus que jamais sa volonté devint la boussole qui régla les rapports du tuteur et de la pupille. Celle-ci n'alla même pas à l'enterrement de la supérieure qui l'avait élevée, parce que la sibylle de Châlons-sur-Loire, consultée par Lucien, y avait opposé son veto.

Un autre jour, c'était une touffe de muguet que M<sup>me</sup> de Valrange portait sur son chapeau. Comme il lui seyait à ravir, Olympe prétendit que ces petites fleurs étaient une sorte d'affiche, pour attirer tous les regards sur un teint mat et de jolis cheveux châtains. Aussitôt une observation de M. Duplessis fit mettre de côté l'innocent muguet.

Impossible de dire toute la peine que M<sup>me</sup> Barnabas se donnait pour susciter entre eux ces discussions, ces brouilles, ces petites querelles qui usent et refroidissent l'amitié. C'était un acheminement vers la rupture qu'elle souhaitait; et, pour l'amener, aucune trahison ne lui coûterait. Seulement, pour mieux voiler son égoïsme et sa jalousie, elle donnait à ses insinuations de louables motifs.

Est-ce à l'honneur du beau sexe? je n'en sais rien; mais on prétend que la femme la plus médiocre battrait cent fois un grand homme, et qu'elle a tout autant de finesse qu'un homme d'esprit. Toujours est-il que nous voyons Lucien, ce savant, ce philosophe spéculatif, qui niait le mal dans les autres parce qu'il ne le trouvait pas en lui-même, se laisser surprendre par une hypocrite sentimentale, et désespérer la pauvre enfant qui a eu le malheur de s'attacher à lui.

Toutes ces petites tracasseries ne suffirent bientôt plus à M<sup>me</sup> Barnabas. Elle pensa que c'était encore trop de voir l'orpheline deux fois par semaine, et son plan fut arrêté pour le jour même.

Précisément ce jeudi-là, inquiète des stations prolongées que son

tuteur faisait chez la veuve, Roseline à son tour essaya d'aller au-devant de lui ; mais quand Lucien l'aperçut dans l'escalier, il lui jeta un coup d'œil significatif et lui dit d'un ton sec :

— Je suis à vous tout de suite.

Tandis qu'elle remontait tristement chez elle, M<sup>me</sup> Barnabas, comprenant qu'il fallait frapper un coup décisif, faisait à Lucien la scène la plus pathétique, pour emporter d'assaut un nouveau gage de soumission aveugle à ses désirs.

— Je vous retiens malgré vous, je le vois bien, disait-elle d'une voix douceuse. Hélas ! je sais que vous ne pouvez vous passer de M<sup>lle</sup> de Valrange, et je n'ai pas droit aux mêmes privilèges qu'elle, puisque nos rapports ne sont pas les mêmes. C'est à peine si j'ose vous inviter à entrer chez moi... Vous venez plus tard, vous partirez plus tôt!...

Et cette égoïste caressante, obséquieuse et politique, se lamenta environ une demi-heure, abusant de ces fausses larmes dont nous lui connaissons le monopole, de ces larmes qui la trompaient elle-même, après avoir trompé les autres.

Femme rit quand elle peut et pleure quant elle veut.

— N'est-ce pas, gémit-elle, que M<sup>lle</sup> de Valrange est tout pour vous, et que les autres ne sont rien ?

Le pauvre tuteur, touché de son affliction, répondit pour la calmer :

— Soyez sûre que je ne m'intéresse à M<sup>lle</sup> de Valrange que par devoir.

Médire de ce qu'on aime pour cacher ses vrais sentiments, c'est là une ruse aussi ancienne que la société : n'importe, elle a toujours du succès, même auprès des trompeurs et des trompeuses qui l'ont déjà employée pour leur compte personnel.

Olympe Barnabas tressaillit de joie, et, prenant une attitude grave, avec un air mystérieux :

— J'ai quelque chose à vous confier, reprit-elle. Il serait peut-être préférable de me taire ; mais je veux agir, avant tout, dans votre intérêt, parce que votre réputation m'est aussi précieuse que la mienne. Eh bien ! je dois vous prévenir, en amie dévouée, que vos rapports trop fréquents avec M<sup>lle</sup> de Valrange donnent lieu à différents commentaires. J'ai entendu dire en ville telle et telle chose, qu'il est inutile de vous répéter ; et je crois, là, sincèrement, que vous feriez bien de ne plus venir ici que le dimanche, pour ne pas vous compromettre.

La bonne âme excellait dans ce charlatanisme des gens habiles, qui consiste à insuffler aux autres une idée ou une résolution dont eux-mêmes doivent recueillir tout le profit, et cela, sans s'exposer en la suggérant. Au contraire, on leur témoigne parfois plus de reconnaissance que l'on n'en éprouverait pour le meilleur des conseils.

Elle oubliait aussi d'avouer que les commentaires étaient de son invention, et que si telle chose avait été dite, sa propre langue en avait seule toute la responsabilité.

Mais quand cette langue coupable, interprète de sa passion, rendit cet oracle : Il ne faut pas voir si souvent M<sup>lle</sup> de Valrange, cela vous compromettrait ! Lucien, persuadé que c'était un avis salutaire, ne trouva rien à répliquer. Il prit donc congé d'Olympe, pour aller annoncer à sa pupille qu'il ne viendrait plus désormais que tous les dimanches.

— Quelle tyrannie ! s'écria-t-elle. C'est par trop fort ! Ne voyez pas non plus si souvent M<sup>me</sup> Barnabas, et tout ira mieux, croyez-moi. Pourquoi m'imposer aujourd'hui un si cruel sacrifice ?

— Parce que l'affection le réclame de vous.

— Oui, l'affection ! Dites plutôt M<sup>me</sup> Barnabas. Ah ! mon ami, quel dommage que vous permettiez à cette femme de s'immiscer dans nos affaires ! C'est inconcevable...

— Allez-vous maintenant me tracer ma ligne de conduite ? répartit Lucien avec humeur. Je sais ce que j'ai à faire : rapportez-vous-en à moi.

L'orpheline soupira. Elle acceptait le nouveau sacrifice imposé par son ennemie. On se dévoue toujours, lorsqu'on aime avec désintéressement.

— Que n'ai-je l'indépendance d'un homme, pensa-t-elle avec amertume, pour fuir une pression si violente ! Mais nous autres femmes, il faut que partout nous restions attachées à la glèbe de la souffrance...

Envieuse du peu de minutes que M. Duplessis accordait encore à sa pupille, Olympe Barnabas allait régulièrement le voir tous les lundis, — son âge l'y autorisait, — pour lui porter des petits cadeaux de toute sorte, — les petits cadeaux entretiennent l'amitié, — et pour détruire en même temps la bonne impression qu'il aurait conservée de sa visite à M<sup>lle</sup> de Valrange.

Quelquefois, pendant qu'il était avec celle-ci, elle frappait à la porte, mais si bas qu'on ne pouvait l'entendre, et, passant soudain



sa tête de Méduse, elle s'excusait de déranger Lucien sur ce qu'elle le croyait déjà parti. Et Roseline, témoin de l'empressement avec lequel il obligeait l'indiscreète à rester, se disait tout émue :

— Quelle différence d'accueil ! Comme il est aimable pour elle et froid pour moi !...

Et son cœur se serrait, car elle reconnaissait qu'il avait, à l'égard de M<sup>me</sup> Barnabas, cette même simplicité cordiale qui la rendait si heureuse autrefois.

Mais il était bon et crédule : elle le plaignait de se laisser tromper, et l'aimait malgré tout.

Singulière contradiction de notre nature ! L'amour vit souvent de ce qui devrait le tuer deux fois pour une.

Chaque dimanche soir, sous prétexte de lui monter un journal, Olympe allait visiter sa jeune victime, qui la recevait avec calme et politesse, pour faire plaisir à son tuteur. Elle s'apercevait pourtant que M<sup>me</sup> Barnabas venait surtout constater le degré de peine et de découragement où elle se trouvait. C'était le chat qui carresse la souris, le serpent qui joue avec la colombe.

Quand la veuve avait un accès de jalousie, elle poursuivait Lucien de ses gentilles naïves, de ses enfantillages de quarante-cinq ans ; et c'étaient de petites comédies on ne peut plus divertissantes. Ou bien elle boudait, se fâchait ; et Lucien, qui, comme tous les hommes, redoutait les scènes, préférait approuver des projets liberticides, pourvu qu'à tout prix on lui accordât la paix !

M<sup>me</sup> de Valrange ressentit profondément le contre-coup de cette influence regrettable. Elle savait ce qui l'attendait, lorsque son tuteur venait de chez M<sup>me</sup> Barnabas. Du reste, il abrégait beaucoup ses visites ; et, tant qu'elles duraient, il conservait un front soucieux, un air embarrassé ; il parlait avec indifférence et regardait la porte avec distraction, sans doute parce qu'on lui avait recommandé de ne pas rester là-haut trop longtemps. A tous ces symptômes, qui lui causaient une vive affliction, Roseline crut comprendre que Lucien ne l'aimait plus.

Il l'aimait encore cependant ; mais il était trop ennuyé par tout ce qu'on lui disait contre elle, pour pouvoir trouver quelque agrément dans sa compagnie ; et, le voyant toujours gêné, l'orpheline devint gênée à son tour ; peu à peu elle perdit sa gaieté fine et animée, pour devenir triste et silencieuse.

Vainement elle cherchait à découvrir par quels services excep-

vices exceptionnels, par quels charmes inconnus l'astucieuse Olympe avait su prévenir en sa faveur un homme aussi intelligent que Lucien, et mériter à la fois son attachement et son estime.

— Que peut-elle lui dire? se demandait-elle. Que fait-elle pour lui? Comment expliquer son influence?...

Et la pauvre enfant retombait dans ses angoisses.

Si elle avait eu l'expérience des hommes que possédait la veuve Barnabas, elle aurait su que le moyen le plus infailible pour s'emparer de leur esprit, consiste à leur répéter sur tous les tons qu'on leur obéit, qu'on leur est entièrement soumise; et quand ils en sont bien convaincus, alors on les tient, et, sans qu'ils s'en aperçoivent, on peut s'arranger de façon à leur faire faire tout ce qu'on veut.

Il en est ainsi dans la plupart des bons ménages.

D'un autre côté, leur insinuer adroitement qu'une personne quelconque a sur eux un pouvoir absolu, c'est leur faire briser d'un seul coup les liens d'amitié ou de reconnaissance qui les unissent à cette personne. Immédiatement, ils la suspectent, la délaissent: cette crainte qu'on n'ait la prétention de les dominer, les pique au vif: ils s'emportent contre un esclavage imaginaire, et prennent en grippe leurs plus fidèles amis.

C'est d'après ce principe que se conduisait Olympe Barnabas: tandis qu'elle reprochait à M. Duplessis de subir l'ascendant de sa pupille, elle le gouvernait à son gré.

Lucien ressemblait à ces soldats qui courent aux remparts, pendant que l'ennemi pénètre sournoisement au cœur de la place.

Empressée à prévenir toute accusation, tout reproche, Olympe était passée maîtresse dans l'art de se vanter et de faire ressortir tous ses avantages. Sachant aussi que les hommes se laissent facilement apprivoiser par la vanité, elle flattait beaucoup Lucien, d'une manière assez peu délicate, il est vrai; mais, pourvu qu'ils soient flattés, les hommes n'y regardent pas de si près! Ils sont ravis qu'on les admire, et l'on peut impunément leur donner de l'encensoir au travers du visage: jamais ils ne s'en plaignent, toujours ils cèdent à cet argument-là.

Sous ce rapport, M. Duplessis était de même composition que tous les autres.

Roseline lui parlait de sa tendresse, c'était bien monotone Olympe le flattait, cela le séduisait davantage.

Et comme d'ordinaire nous jugeons nos amis d'après ce qu'ils sont

par rapport à nous, Lucien trouvait Olympe pleine de vertus, et Roseline pleine de défauts : il ne les appréciait plus à leur juste valeur.

C'est ainsi que nos préventions troublent notre discernement naturel.

Il y avait cinq mois que cette rivalité, ces alternatives d'espoir et de découragement, rapetissaient la vie de M<sup>lle</sup> de Valrange.

Combien il lui tardait d'atteindre sa majorité ! Mais il fallait patienter encore cinq autres mois.

Patience vient du latin *patis*, qui signifie souffrir ; et certes ce mot-là répond bien à l'idée qu'il exprime. Qui pourrait dire, en effet, tout ce que l'attente nous procure de pénibles agitations ?

D'ailleurs, un funeste pressentiment tourmentait le cœur de l'orpheline : se savoir aimée est une chose si délicieuse, que le doute en cette matière est insupportable.

Elle résolut donc d'y mettre un terme le dimanche suivant.

Cette fois, M. Duplessis resta deux heures chez M<sup>me</sup> Barnabas, et Roseline se dit alors :

— Deux heures ! Voilà, je pense, assez de temps pour lui aigrir l'esprit et lui monter la tête contre moi !... Il lui raconte aussi toutes ses affaires... Et que de bonnes paroles ils doivent échanger, pour qu'elle affecte depuis un mois des airs si triomphants !

Dès que Lucien entra dans son petit salon :

— Mon cher ami, lui dit-elle, pardonnez-moi de vous demander avec franchise la cause de votre froideur. Si nos rapports ne sont plus ce qu'ils étaient, à qui la faute ? Ce n'est pas moi qui suis changée, c'est vous qui n'êtes plus le même. Une femme s'est rencontrée dont l'influence néfaste m'a ravi votre affection. Je ne suppose pas que vous songiez à l'épouser ? Pourtant elle est votre conseil, et c'est à elle que vous réservez toutes vos prévenances. On m'avait appris déjà que les femmes désœuvrées et ennuyées par leur paresse savent on ne peut mieux se plaindre et se faire plaindre bénévolement : attendrissez-vous donc, apitoyez-vous sur le sort de M<sup>me</sup> Barnabas ; croyez-la quand elle vous parle de ses épreuves, en vous dissimulant toutes ses compensations ; mais ne regrettez pas de venir me voir malgré elle. Quel malheur ! Nous étions si unis l'un à l'autre ! Faut-il qu'une hypocrite nous sépare !...

— Une hypocrite, Roseline ! Respectez une digne femme qui m'a voué des sentiments tout désintéressés. N'oubliez pas, vous qui êtes pieuse, que la charité chrétienne...

— Ah ! la charité, c'est aux personnes qui vous circonviennent u'il faudrait plutôt la recommander !

— Mais que vous a-t-on fait ? Que pouvez-vous reprocher à M<sup>me</sup> Barnabas ?

— De dire contre moi tout le mal possible, et avec un acharnement sans pareil.

— D'abord, elle ne me parle jamais de vous ; elle n'en parle pas davantage aux autres. Mais soyez prudente dans la maison. Vous savez que les langues de femmes voyagent vite. On pourrait vous critiquer et me faire des observations...

— Je n'ignore pas d'où viennent ces observations : tout simplement de M<sup>me</sup> Barnabas. A présent, je la connais un peu trop, ce qui est pire que de ne la pas connaître du tout.

— Enfin, on se plaint de ce que vous ayez un esprit brouillon. C'est vous, m'a-t-on dit, qui provoquez les autres ; et si vous le vouliez, tout cela n'arriverait pas.

— Tout cela est inévitable, du moment que ma présence met obstacle aux projets de M<sup>me</sup> Barnabas. Oui, je les brouillerai tous, tant que je n'aurai pas disparu de votre horizon. Mais *on* se plaint, dites-vous. Et quel est cet *on* omnipotent et infailible ? Ne peut-il être lui-même trompé, influencé, mal informé ? *On m'a dit* équivaut à *je crois sans preuve*. On ne vous a pas démontré, pas même affirmé : on vous a dit. Réfléchissez, cher ami, à ce qu'on vous dit, et examinez à qui vous livrez votre confiance, avant d'admettre les propositions les plus contradictoires. Quant à moi, je ne voudrais pas me lier avec ces dames, qui ne sont que des bavardes sans éducation. Et c'est ce groupe-là qui vous enlace dans ses filets, et vous fait accroire que je me fâche avec tout le monde ? Et je ne suis plus pour vous qu'un bouc émissaire ? Quelle suprême injustice ! Demandez à mes bonnes maîtresses si j'ai l'esprit brouillon : il est facile de vous en assurer. Que dis-je ? Puisque vous ne repoussez pas la calomnie, épousez M<sup>me</sup> Barnabas, donnez votre cœur à cette femme vulgaire !

— Ma chère Roseline, vous ne dites pas cela sérieusement ?

— Peut-être... Du reste, si les caquetages d'une petite ville vous contrarient, vous inquiètent, qui nous empêche d'aller ailleurs planter notre tente ? Je ne vous cache pas que cette maison m'est devenue odieuse... Ici la bienveillance est un mythe ; on a toujours l'œil au guet, on fait une affaire de tout ; on passe son temps à

tamiser les paroles des uns, à scruter les démarches des autres, à deviner la raison secrète des événements, en un mot, à pronostiquer les mariages, les naissances et les décès : ce qui est fort peu intéressant, vous en conviendrez. Mais, pour en revenir à M<sup>me</sup> Barnabas, je m'étonne que vous l'honoriez de votre estime et de votre amitié.

— Roseline, je vous assure que vous lui en voulez à tort. Tâchez donc de l'aimer un peu et de ne plus m'en parler. Est-ce une affaire entendue ?

— Comment voulez-vous que j'aime une femme qui vous détache de moi, et que je cesse de vous parler d'elle, quand je considère à quel point vous la traitez avec ménagements ? Puis-je ne pas déplorer des relations qui tournent à mon préjudice ? Je suis convaincue que si je pouvais entendre les conversations que vous tenez ensemble à mon sujet, je renoncerais à vous revoir. Vous m'aviez pourtant promis, il y a deux mois, de mettre la veuve Barnabas à la raison, et vous n'en avez rien fait !

— Pardon ! mais vous avez deux caractères incompatibles.

— Ah ! c'est ainsi que vous simplifiez la question ? Je souffre de la méchanceté d'une femme, et, au lieu de me protéger contre sa jalouse fureur, au lieu de m'en dédommager comme vous le devriez, vous ne voyez entre nous qu'une incompatibilité de caractère ! A cette expression je n'ajouterai rien. Mais il m'est impossible de lutter plus longtemps avec ces dames, je ne suis pas en état de soutenir le feu de leurs batteries. Le but de M<sup>me</sup> Barnabas étant de nous séparer, sacrifiez-moi une bonne fois, et que tout soit fini.

— Voyons, ma chère petite, il n'est pas question de cela. Vous poussez les choses à l'extrême. Je n'ai nullement l'intention de vous sacrifier.

— C'est me sacrifier à cette femme, que de lui passer tout et de ne me passer rien ; que d'être aimable et bon pour elle, tandis que vous vous montrez maussade et impatient près de moi.

— Pourquoi me dites-vous, sous l'empire d'un premier mouvement, tout ce que vous avez sur le cœur ?

— Parce que je vous aime, comme personne ne vous a jamais aimé, et que vous ne cherchez pas à dominer les passions féminines qui gravitent autour de nous. Il me serait égal d'être victime de M<sup>me</sup> Barnabas et de ses acolytes : mais je ne puis me résigner à voir que vous aussi, vous vous joignez à elles pour devenir mon

bourreau. Lucien ! est-il un supplice comparable à celui d'une victime qui aime son bourreau ?

— Pauvre martyr ! répliqua-t-il en souriant. Pour vous consoler, voulez-vous que je vous choisisse un bon mari ? Précisément, vous plaisez beaucoup au comte de Bermond, et il ne tient qu'à vous d'être sa femme.

— Allons ! vous savez bien, vous savez trop que, dussé-je vivre quatre-vingts ans, je n'aimerais que vous seul. Rendez-moi votre affection tout entière, et je ne vous parlerai plus de M<sup>me</sup> Barnabas, à condition que vous lui imposerez silence, lorsque, directement ou au moyen des autres, elle recommencera ses calomnies. N'est-ce pas de toute justice ?

— C'est bien. J'enregistre la promesse. Il faut maintenant que je vous quitte : les élections ont eu lieu aujourd'hui, et je tiens à en connaître le résultat au plus tôt. Adieu, chère petite amie ! Soyez raisonnable.

Et il lui tendit affectueusement la main. Roseline la serra timidement dans les siennes, pendant que ses yeux se voilaient de larmes. Elle se disait que tout à l'heure, cette même main s'était trouvée pressée par celle d'Olympe Barnabas : elle l'avait vu dans l'escalier ; mais, faisant trêve à ce désagréable souvenir, elle répondit gaie-ment à Lucien :

— N'oubliez pas de dire au comte de Bermond que je ne serai jamais sa femme.

Et, rentrant chez elle, l'orpheline tomba dans un fauteuil, où des larmes abondantes soulagèrent son cœur oppressé.

Si du moins son tuteur lui fixait l'époque de leur mariage ! Mais Olympe Barnabas, comme une affreuse araignée, avait tendu son réseau sur leur amour ; elle se disposait à en faire sa proie. Lucien Duplessis n'était pas homme à défendre leur commun trésor. Comment pourrait-il franchir le Rubicon ? Lorsque César osa le faire, le Sénat ne se trouvait pas en face de lui ; et, rue de l'Observatoire, le corps d'armée Barnabas harcelait sans cesse notre héros.

## IV

## UNE MATINÉE MUSICALE

Parmi les pensionnaires de l'Observatoire, se trouvait une demoiselle de cinquante-trois printemps, ou, si vous voulez, de cinquante-trois automnes, nommée Gudule Bazin, qui se tenait un peu à l'écart du mouvement général, par suite d'une passion malheureuse pour le piano, qu'elle étudiait du matin au soir. Elle ignorait donc tout ce qu'on tramait dans l'ombre contre Roseline, et continuait à l'accabler de politesses, lorsqu'elle la rencontrait dans la maison. Courte, rondelette, blonde, méticuleuse et réjouie, elle manquait totalement de simplicité dans ses manières, et par là sentait sa petite ville d'une lieue. On sait qu'il faut se défier des gens mielleux et bavards; de même, on ne devrait pas fréquenter les petits esprits, qui prêtent volontiers aux autres toutes les vues de leur nature mesquine. Cependant M<sup>lle</sup> de Valrange, fatiguée des tracasseries dont elle se voyait l'objet, s'était laissé toucher par les sourires engageants de Gudule Bazin.

Trois jours après la visite de son tuteur, en remontant chez elle après le diner, elle se trouva face à face avec notre nouvelle connaissance, qui lui dit, en lui serrant convulsivement les mains :

— Ma pauvre chère, vous avez soupiré cinq fois à table; et moi qui vous croyais si heureuse, moi qui enviais votre sort! Depuis quelque temps, du reste, vous êtes pâle; et triste... Épanchez votre cœur dans le mien, cela vous soulagera. J'ai souffert, moi aussi, et mon expérience pourra peut-être vous être utile. En tout cas, je vous aime extraordinairement, et je désire que vous en soyez bien convaincue.

Roseline eut alors à soutenir un véritable assaut de protestations, toutes plus chaleureuses les unes que les autres. Par malheur, elle était jeune, isolée, et la nature humaine a un tel besoin d'épanchement, que, faute de mieux, elle avoua à M<sup>lle</sup> Bazin l'inimitié d'Olympe Barnabas, en ajoutant : C'est une bien méchante femme!

Elle n'avait pas encore appris à ses dépens que, dans la vie, se taire est souvent une adresse et une nécessité fatale. Quand on veut contracter des amitiés durables, il faut prendre le temps de juger les gens, et ne jamais se lier avec ceux qui valent moins que

soi, mais avec ceux qui valent davantage. Alors on peut les voir sans crainte, et chercher avec sécurité, dans leur affection, les ressources de l'esprit et les consolations du cœur.

Quant aux curieux qui sont toujours à l'affût des confidences, des petits scandales, pour en avoir la primeur et se faire ensuite un mérite de les raconter, ils délaissent promptement ceux dont ils ont surpris la confiance. Pareils aux cigognes, ils viennent à la belle saison, et s'en retournent à la mauvaise.

— Vous ne m'apprendrez rien de nouveau sur M<sup>me</sup> Barnabas, reprit Gudule après maintes embrassades; je connais sa méchanceté, et je veux vous procurer des distractions. J'ai justement promis à la préfète, qui est ma cousine, d'assister demain à une matinée musicale qu'elle donnera pour la mi-carême. Je vous y conduirai. La musique ne charme pas seulement nos oreilles, elle calme nos douleurs; et puis, vous verrez d'autres visages, et cela vous fera du bien.

Roseline eut beau dire qu'elle n'aimait pas le monde, et n'était guère en état de s'y amuser :

— Je vous emmène demain, conclut la vieille demoiselle. M<sup>me</sup> Vulgaret et M<sup>lle</sup> de Hautperché viendront avec nous.

L'orpheline n'osa refuser cette petite satisfaction à la seule femme qui se montrait bien disposée pour elle.

Sans attendre l'arrivée de ces dames, nous pouvons bien nous introduire, même sans être annoncés, dans le grand salon de la préfecture, à une heure.

Assise au coin du feu, M<sup>me</sup> Catherine de Millery, la préfète, causait amicalement avec quelques personnes qui avaient déjeuné chez elle, tandis que les autres convives jouaient au billard avec le préfet.

— Comment! Monsieur de Bermond, vous n'avez pas suivi ces messieurs? dit M<sup>me</sup> de Millery à un grand jeune homme brun, d'une physionomie intelligente et distinguée, qui feuilletait un album.

— Je préfère de beaucoup la société des dames, répondit-il en souriant gracieusement.

— Vous n'étiez pas de cet avis-là tout à l'heure, ajouta Proserpine de Hautperché, vieille fille de quarante-quatre ans, maigre, allongée, ennuyeuse, égoïste et vaine, une nièce de la girafe qui visait à la candeur, ou, si vous voulez, le type de la provinciale aux idées étroites, et dont personne encore n'avait été désireux de



connaître ni les perfections ni les défauts. On la surnommaît partout l'Agence Havas, à cause des nombreuses informations qu'elle se plaisait à prendre et à communiquer. Avec elle, les chiens de garde devenaient inutiles ; car elle avait coutume de se promener de long en large sur les trottoirs ou de se tenir sous les portes, pour y surveiller les allées et venues de ses amies ; et son esprit ne goûtait aucun repos, tant que leurs visites et leurs voyages ne lui étaient pas connus et expliqués. En questionnant les domestiques, elle apprenait la chronique secrète de chaque ménage, comme elle savait celle de toutes les cours de l'Europe. Bref, passant ses journées à se rendre compte de tout, avec une persévérance digne d'une meilleure cause, elle ne laissait plus rien à faire aux agents de police ; mais elle s'occupait si bien des autres, qu'elle en oubliait ses propres défauts.

— Oui, Monsieur, continua-t-elle, ne disiez-vous pas au premier Président : « J'attends, pour me marier, que la loi sur le divorce soit votée ? »

— Je vois avec plaisir que vous ne laissez rien perdre, riposta Frédéric, faisant allusion à l'avarice bien connue de ladite demoiselle. Il est certain que, jusqu'à présent, une seule femme a su trouver le chemin de mon cœur.

— Que vous êtes difficile, mon cher Frédéric ! dit M<sup>me</sup> de Millery, qui l'avait vu naître, et le traitait un enfant gâté.

— Puis-je savoir le nom de cette femme privilégiée ? demanda Proserpine en minaudant.

— Ah ! Mademoiselle, ceci est mon secret, répondit Frédéric.

Il se souciait fort peu, vraiment, des félicités que cette jeune personne d'un âge mûr était prête à lui offrir.

— Ne vous pressez pas de vous marier, mon cher cousin, soupira une charmante veuve qui prétendait avoir vu, en moins d'un mois, sa lune de miel se changer en lune rousse. Ne me parlez plus de ce qu'on appelle le bonheur conjugal. Dieu sait quel a été le mien ! Aussi, je vous prie de le croire, la chaîne qui doit me lier une seconde fois n'est pas encore forgée.

— L'esclavage ne vous réussit pourtant pas mal, chère cousine, dit Frédéric à Hortense de Fresnes, qui, rose et blanche, était toujours gaie comme une fauvette. Vous auriez tort de n'y pas revenir.

— Tous les hommes sont des Barbe-Bleue et des Henri VIII,

n'est-ce pas? interrogea Proserpine de Hautperché. J'ai ouï dire à ma grand'tante la chanoinesse, qu'on pouvait leur appliquer ce que saint François de Sales disait des danses de son temps : « Les danses sont comme les champignons : les meilleures ne valent rien. » Eh bien ! les hommes sont comme les champignons....

— Avec cela que toutes les femmes sont bonnes ! Ici, je ne dis pas le contraire, et je suis le premier à en convenir. Mais, entre nous, j'avouerai connaître plusieurs femmes qui négligent passablement leurs maris !

— Mon cher Frédéric, dit la préfète, c'est souvent leur faute s'ils ont eu la main malheureuse. On est puni par où l'on a péché. S'ils cherchent avant tout une femme riche ou jolie, ou tous les deux à la fois quand ils peuvent, sans s'inquiéter principalement de ses qualités morales, de ses idées pratiques, en un mot, de ses vertus, ils bâtissent sur du sable, et il ne faut pas s'étonner que, tôt ou tard, le sol tremble sous leurs pieds. Semblables au singe de Florian, qui n'avait oublié qu'une chose : c'était d'éclairer sa lanterne, ces messieurs agissent en aveugles lorsqu'ils négligent le principal rempart du mariage, c'est-à-dire, la vertu. Et voilà pourquoi tous ceux qui déraisonnent sur ce chapitre-là, me font dire avec M<sup>me</sup> Roland : O divorce, que de bêtises on débite en ton nom ! Caussidière prétendait faire de l'ordre avec du désordre ; ainsi, le divorce ne peut être que la démoralisation organisée, l'infidélité encouragée, parce que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets ; et une seconde femme sans vertu ne vaudrait pas mieux que la première.

— Je me range à votre opinion, ma digne amie, répondit Frédéric ; mais supposez un instant que l'homme qui cherche à se marier soit un libre-penseur : il ne peut souhaiter de préférence une femme qui ait des principes ?

— Alors, tant pis pour cet homme-là ! il doit s'attendre à tout, et d'ailleurs il m'intéresse fort peu ; car, enfin, qu'est-ce que cela veut dire : Je suis libre-penseur ? Libre, c'est possible ; penseur, j'en doute, à moins qu'on n'entende par là : Je suis libre de ne penser à rien, ou de penser de travers. Presque toujours, un libre-penseur est un libre-faiseur, par conséquent une espèce de barbare, quand bien même il aurait les plus belles manières du monde ; et je ne le recevrais chez moi que contrainte et forcée par la position officielle de mon mari.

— Pour avoir épousé un libre-penseur, continua M<sup>me</sup> de Fresnes, un homme sans principes, j'ai été bien malheureuse en ménage. Quelle imprudence on m'a fait commettre ce jour-là! Oh! si les jeunes filles savaient! Elles ne choisiraient pas aussi légèrement le compagnon de toute leur vie! Dans le mariage, comme en politique, il faut des garanties solides; et si on les prenait consciencieusement, personne ne songerait à réclamer le divorce.

— C'est égal, quels que soient les hommes, répliqua Proserpine, je me suis laissée dire qu'ils adorent tous plus ou moins le changement, et que bien peu sont fidèles!

— Et malgré cela, reprit Frédéric, beaucoup d'entre eux osent penser avec François 1<sup>er</sup> : « Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie. » C'est un prêté pour un rendu.

— Vous avez réponse à tout, mon cousin. Pourriez-vous seulement m'apprendre vers quelle époque nous cesserons d'être gouvernées par des autocrates inflexibles?

— Vous voulez rire, je suppose? Dans combien d'unions le mari n'est-il pas le roi, et la femme le maire du palais?

— A la bonne heure! s'écria Proserpine triomphante. S'il en était toujours ainsi, je ne redouterais pas tant la tyrannie conjugale. Mais, avant de me risquer, je voudrais qu'on soumit à l'approbation des Chambres, une modification au Code civil conçue en ces termes :

« Le mari doit obéissance à sa femme; la femme doit protection à son mari. »

J'exigerais, en outre, que l'article précédent : « Les époux se doivent fidélité (1), » fût inscrit en caractères très lisibles sur les places publiques, les grandes routes, dans nos maisons, dans les gares de chemins de fer, et dans tous les endroits où ce serait utile. Vous riez? C'est alors que le monde irait bien! Jusque-là, il nous faut subir le joug de ces messieurs, qui s'imaginent qu'ils ont créé le monde, et qu'on ne peut se passer d'eux. Pour moi, je ne me marierai certainement que le jour où l'article qui nous opprime aura subi l'interversion que je réclame.

— Les raisins sont trop verts! murmura Frédéric. Et il ajouta tout haut : Vous courez risque, Mademoiselle, de ne vous marier jamais. Cependant, il ne faut jurer de rien. Ne voyons-nous pas, dans *le Médecin malgré lui*, Sganarelle placer le cœur à droite, et

(1) Article 212.

prétendre suivre par là les enseignements d'une nouvelle école? Qui sait si un autre Sganarelle n'est pas prêt à bouleverser le Code, pour vous être agréable?

— Oh! fit Pro-erpine, avant le mariage, ces messieurs nous promettent monts et merveilles; mais après, ils ne se souviennent plus que d'une chose, comme l'a dit M<sup>me</sup> de Fresnes: c'est qu'ils sont nos maîtres, ou plutôt nos tyrans.

— Voulez-vous, ma chère, dit Hortense, que je vous initie à toutes les petites faiblesses que vous rencontreriez chez un mari? De cette manière, la surprise ne vous découragerait pas...

— M. et M<sup>me</sup> Louis Baudier, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Mirafiora, vint annoncer un valet de chambre; ce qui coupa court à l'entretien.

Une centaine de personnes arrivèrent successivement, et remplirent la salle de concert, qui donnait sur un vaste et beau jardin égayé par les premiers rayons du soleil de mars. Parmi elles se tenait M<sup>me</sup> Olympe Barnabas, qui s'était fait inviter, parce que Lucien devait être de la fête. Aussi sa toilette printanière éclipsait-elle toutes les autres; et, mettant en réquisition tous les engins de la coquetterie féminine, comme Jézabel, elle avait orné son visage d'une fraîcheur calculée,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

C'était, du reste, une des clientes les plus zélées de la parfumerie Ninon; et, chaque soir, elle se jetait sur les dernières pages du Figaro, pour y lire les annonces de ce genre :

La pâte philomane vous donne les doigts roses de l'aurore. — L'anti-bolbos extirpe radicalement les tannes qui se prélassent sur les ailes de votre nez. — Puissance fascinatrice des yeux, secret des beautés grecques, par la sève sourcilière. — Moyennant telle eau, la beauté est immuable, la ride se sauve, la vieillesse s'enfuit, et, sans vous en apercevoir, vous doublez le cap de la quarantaine! — La brise tiédit et se parfume; c'est le moment joyeux où le soleil fait de votre visage une sorte d'écumoire; employez alors la souveraine diaphanéine, etc., etc.

Bien vite, M<sup>me</sup> Barnabas se faisait adresser ces flacons, ces fioles, ces petits pots, ces boîtes, ces recettes, et les déposait avec mystère dans son cabinet de toilette, qu'on aurait pu nommer son cabinet de travail.

Alexis FRANCK.

(A suivre.)

# L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

## I

L'histoire de l'Église, comme la théologie, qu'elle explique et rend plus compréhensible, est un champ toujours ouvert et toujours fécond. A mesure que chaque siècle se développe, à mesure aussi le progrès historique s'accroît. Pendant le moyen âge, on ne s'inquiétait guère de l'histoire; les théologiens étudiaient le dogme en lui-même, et s'ingéniaient à constituer cette synthèse monumentale qui trouve son modèle et son couronnement dans la Somme de saint Thomas. C'est à partir de la réforme que l'histoire ecclésiastique prend une place éminente dans les études ecclésiastiques. Au protestantisme, qui prétend trouver la justification de ses nouveautés dans la discipline des premiers siècles, et qui édifie, pour étayer sa thèse, les *Centuries de Magdebourg*, l'histoire catholique répond par les *Annales* de Baronius. La réponse est accablante; elle frappe de stupeur les réformés et fait l'admiration du monde catholique. Dès lors la lutte ardente devient sans trêve. Chaque année voit paraître de nouveaux travaux, souvent fort remarquables. Avons-nous besoin de rappeler les œuvres de Pagi, de Martène, de Mabillon, de Pétau, de Sirmond, de Thomassin, de Tillemont? Ces noms, la gloire de l'Église, sont aussi l'honneur de la France, qui, au dix-septième siècle, a vu fleurir si brillamment les études de critique et d'histoire.

Mais le temps marche. Noris, Mansi, Orsi, Muratori et Benoît XIV rendent à l'Italie une suprématie légitime, et donnent à l'histoire ecclésiastique un nouvel éclat. Leurs œuvres sont toujours indispensables à l'étude des antiquités sacrées. La France et l'Allemagne n'offrent rien, durant toute cette période, qui puisse leur être com-

paré. On se contente chez nous de réimprimer Fleury, de lire Longueval ou la fastidieuse compilation de l'abbé Racine.

Le dix-neuvième siècle, qu'on appelle trop haut le grand siècle, a du moins le mérite de renouveler l'histoire. Ses érudits fouillent intrépidement le passé; ils ne négligent rien de ce qui peut faire connaître les siècles anciens; ils déploient dans ce but une activité et une patience à toute épreuve, et leurs efforts sont couronnés. C'est qu'en effet des richesses sont mises à leur disposition. La patrologie ajoute, grâce à d'intelligentes recherches dans les bibliothèques d'Occident et d'Orient, de nouveaux trésors à ceux qu'avaient si bien exploités nos Bénédictins. Les catacombes sont explorées par les Marchi et les de Rossi avec une science et une méthode plus sûres. Les hiéroglyphes des bords du Nil, les cunéiformes de Ninive et de la Babylonie, livrent leurs secrets, la critique se perfectionne, ses règles deviennent plus sûres; appliquées à l'histoire ecclésiastique, elles nous débarrassent de tout ce qu'un zèle mal entendu avait entassé autour de la vérité, elles nous rendent le grand service de montrer l'Église dans toute sa pureté et sa beauté; toujours, malgré le mauvais vouloir montré parfois par ceux qui les appliquent, elles témoignent en notre faveur.

Ce qu'il faut désormais, c'est les suivre sans parti pris. Voilà justement le but poursuivi et atteint par la nouvelle édition de Rohrbacher, sur laquelle nous appelons de nouveau l'attention des lecteurs de la *Revue* (1).

On connaît toute la valeur de l'œuvre entreprise par le savant historien que nous venons de nommer : les services rendus par l'*Histoire universelle de l'Église* sont de ceux qu'il n'est pas permis d'oublier. Jusqu'à lui, l'histoire de l'Église était étudiée chez nous d'après les préjugés gallicans. Fleury, Noël Alexandre, Henrion, Receveur, avaient développé ces préjugés, ou n'avaient pu s'en débarrasser complètement. A cause de cela, leur œuvre était ou nuisible ou imparfaite. Rohrbacher prit à tâche de les remplacer. C'est son honneur réel, incontestable. Sans avoir à sa disposition les documents qui depuis ont pu être utilisés, il entreprit une vaste synthèse

(1) *Histoire universelle de l'Église catholique*, par Rohrbacher. Nouvelle édition, sous la direction de M. l'abbé Guillaume, avec notes et éclaircissements. Paris, V. Palmé, 1878-1881. 12 vol. gr. in-8°. Le douzième est sous presse. Nous ne nous occupons aujourd'hui que des tomes III à X. Nous avons déjà rendu compte des deux premiers dans cette *Revue*.

de l'histoire ecclésiastique. Il rejeta bien loin toutes les erreurs et tous les préjugés de ses devanciers, et écrivit une histoire uniquement catholique. Malgré toutes les difficultés, il a réussi. Nous ne citerons qu'une preuve de son succès : les huit éditions françaises de cet immense ouvrage et sa traduction allemande (1).

Mais le texte primitif de l'historien suffit-il aujourd'hui ? De nombreux travaux ont paru depuis l'époque où il fut édité. On a même, sans y réussir, — nous croyons pouvoir l'affirmer, — essayé de le remplacer. Peut-être a-t-on plus exactement divisé les périodes, peut-être a-t-on mieux développé certaines parties, un peu négligées par notre auteur. Mais le souffle de Rohrbacher a disparu ; la légende, à laquelle cet historien n'avait guère créance, a repris une place à laquelle elle n'a aucun droit, et l'on a vu paraître le plus singulier amalgame.

Le meilleur est donc, si l'on ne veut pas se contenter d'un *Manuel* (2), d'en revenir à Rohrbacher, mais à Rohrbacher rectifié et mis au courant des recherches et des résultats actuels. Les grandes lignes et la conception originale sont conservées, le texte même est respecté ; mais tout ce qui est découvert depuis quarante ans, tout ce qui a modifié certains détails, est signalé au lecteur érudit (3).

## II

Les huit volumes de la nouvelle édition que nous avons sous les yeux, vont du commencement de Dioclétien à la fin du seizième siècle (4). On voit par là quel immense espace de temps ils embrassent et quel intérêt ils présentent. Ils renferment l'histoire de l'Église entre la fin des persécutions païennes et le commencement

(1) Le traducteur, M. H. Kellner, a fait des additions très nombreuses au texte de l'écrivain français. Ainsi le onzième volume, qui traite du huitième siècle, se compose de 566 pages, dans lesquelles le texte français ne figure que pour 215 pages. Cette édition se publie à Munster.

(2) Dans ce cas, celui du cardinal Hergenrether, dont deux volumes ont déjà paru, se recommande à l'attention.

(3) Nous ne nous étendons pas sur cette considération, que nous avons déjà développée dans la *Revue du monde catholique*, du 25 octobre 1878, pp. 254 et suiv.

(4) Livres XXX-LXXXVI.

des hostilités nouvelles engendrées par le césarisme révolutionnaire. Entre ces deux grandes dates (325-1789), nous assistons au triomphe de l'Église, à sa miraculeuse croissance, au développement de sa savante littérature et de son art splendide. Les peuples ne trouvent pas encore son joug pesant, car ce joug est toujours pour eux celui du Christ et de l'Évangile. Les hérétiques acceptent encore l'idée chrétienne, et n'essayent que ce qu'ils appellent, bien à tort, il est vrai, des réformes. Mais le principe reste incontesté; et quand ils luttent contre Rome, c'est avec la prétention de conserver mieux qu'elle les instructions données par Jésus à ses apôtres. Assurément ils se trompent, et, pour tout homme sensé, leurs combats se terminent toujours par une inévitable défaite; mais, si erronées que soient leurs conceptions, elles se rattachent cependant à l'Évangile, et se font gloire de rester unies à la révélation et au surnaturel.

Aujourd'hui, qu'il en va différemment! C'est au nom de la raison que le dix-neuvième siècle combat la foi. Le rationalisme s'attaque au principe religieux lui-même et s'efforce de le renverser; l'horizon terrestre est seul admis, et il fait la limite de nos connaissances (1). Au delà rien n'existe, et ne mérite qu'on s'en occupe. L'humanité a tous les droits et ne reconnaît plus de Dieu. Par conséquent, le champ de la controverse n'est plus le même, et la polémique a dû se déplacer pour combattre et convaincre les nouvelles erreurs. Les défenseurs du christianisme sont en train de créer une nouvelle apologétique : aussi leurs arguments sont-ils parfois un peu discordants. Quelques esprits distingués ne les trouvent pas encore assez topiques. Mais c'est là une question qui nous mènerait en dehors de notre sujet, et que nous ne pouvons aborder maintenant. Il faut revenir à Rohrbacher et à la période traitée dans ces huit volumes. Beaucoup de choses, du reste, y sollicitent notre attention (2).

(1) V. V. E. Loudun, *le Mal et le Bien*. Paris, V. Palmé, 5 vol. in-8°.

(2) En fait d'ouvrages étrangers nous n'en avons guère à signaler de bien intéressants sur cette période. L'*Histoire de l'Église de Mœher*, publiée par Gams, est en beaucoup de points trop incomplète (traduction française, Paris, 1868-1869, 3 vol. in-8°). Celle d'Alzog (trad. franç., Paris, 1855, 3 vol. in-12) est trop succincte. L'*Histoire de la Religion* de Stolberg, Hambourg, 1806-1809, 15 vol.; le *Manuel* de Ritter, Bonn, 1862, 2 vol.; l'*Histoire ecclésiastique* de l'archevêque espagnol Amat, 1807, 12 vol. in-4°; les *Prolegomènes à l'histoire universelle* de dom Tosti, Florence, 1861, n'ont pas été traduits en français. — Quant au *Breviarium ecclesiasticæ historiæ* de Berti, Paris, 1879, 2 vol. in-8°, c'est un ouvrage sans aucune valeur. — Nous



## III

Il nous faut en effet indiquer rapidement les principales questions traitées dans les Notes et Éclaircissements de ces huit volumes. Nous serons forcés, cela va sans dire, de laisser, sans les signaler, un grand nombre de notes fort intéressantes, destinées à rectifier des erreurs de détail commises par l'historien (1).

Le lecteur nous pardonnera en outre la sécheresse obligée de notre énumération.

Les auteurs des Notes se sont beaucoup occupés de la question des origines apostoliques de l'Église de France; ils se prononcent nettement pour l'affirmative. C'est leur droit assurément; mais, malgré cela, ils semblent parfois n'être pas assez difficiles sur la valeur des preuves qu'ils apportent. Faut-il, en effet (t. III, p. 571), admettre la correction proposée par saint Épiphane au texte de saint Paul (II Tim., iv, 10), et lire en cet endroit : « Crescens in Galliam », au lieu de « Crescens in Galatiam » ? En bonne critique, cela paraît plus que douteux. Il n'en est plus que juste de faire remarquer la grande masse de documents nouveaux utilisés dans ces notes, III, 571; IV, 624; V, 621; VI, 601.

Parmi les questions relatives à la fin de l'ère des persécutions, citons les notes relatives aux Actes des martyrs, III, 576; à la liberté des cimetières chrétiens, 580; au caractère des persécutions, 587; aux catacombes après les persécutions, 619. Viennent ensuite d'importantes dissertations sur le Labarum, 582; les signes de chris-

n'avons pas intention ici de parler des manuels de MM. Blanc, Doublet, Richon, etc. : ils ne rentrent pas en effet dans le cadre de cette étude.

(1) Ainsi, t. III, p. 580, les inscriptions d'Espagne relatives à la destruction du christianisme dans ce pays sont déclarées apocryphes; p. 623, le livre de Titus de Bostra contre les manichéens est indiqué d'après son éditeur, M. de Lagarde; t. IV, pp. 582 et suiv., des détails concernant saint Hilaire de Poitiers sont rectifiés; p. 585, rectifications relatives au pape Simplicius, au patriarche d'Alexandrie Solofacole, à l'ordination de Calendion à Constantinople, au voyage de Jean Talaña à Rome; p. 586, notes sur les deux conciles de 484, sur l'élection de Flavita à Constantinople, sur l'unique lettre de saint Félix à ce personnage; p. 588, sur la médaille de sainte Geneviève, sur le tombeau de Childéric; p. 597, sur saint Avit; t. V, p. 589, sur Burchard de Worms, sur le *Petit d'Ézbert* d'Ézbert; p. 595, sur les *Œuvres* de saint Jean Damascène retrouvées par Maï; p. 601, sur le prétendu synode de Latran de 774, etc., etc.

tianisme trouvés sur les monnaies et les monuments de l'époque de Constantin, 583; la prétendue chute du pape saint Marcellin (p. 585); le concile de Nicée, 591. Sur ce point les savantes recherches de M. Revillout ont été utilisées et résumées. Remarquez-y en particulier les beaux fragments sur la sainte Eucharistie et sur la sainte Vierge (p. 593). La donation de Constantin (p. 593) et le baptême de ce prince (p. 599) sont étudiés dans un sens peut-être trop affirmatif. Nous aimons mieux la solution donnée par l'annotateur, appuyé sur les études de M. Rohault de Fleury, à la question des reliques de la Passion (pp. 595-598). Une dissertation curieuse est consacrée à la prétendue chute du pape Libère (p. 605). Tout le monde n'abondera pas dans le sens de la note relative à la valeur historique des oracles sibyllins (p. 610). Nous lui préférons la note sur les versions latines de la Bible (p. 616). Le Pentateuque de Lyon y est décrit avec fidélité, mais avec une concision inévitable, car ce précieux fragment de la version Italique ou d'une des versions antérieures à saint Jérôme n'avait pas encore été publié par M. U. Robert (1). Citons encore dans ce volume ce qui concerne saint Ambroise et l'hymnologie chrétienne (p. 623).

Le tome IV a un caractère plus intéressant encore pour un lecteur français, car il s'occupe plus spécialement de notre histoire : saint Paternus de Vannes (p. 684), Sidoine Apollinaire (*ibid.*), l'apparition de saint Michel au mont Tombe (p. 587), le sacre de Clovis et celui des rois de France (p. 589), saint Césaire d'Arles (p. 597), l'instruction du clergé au temps de Charlemagne (p. 598), saint Viventiole, Fauste de Riez (p. 601), les apôtres de la Bretagne armoricaine (p. 604), le partage du royaume des Francs entre les fils de Clovis (p. 607), le testament de saint Remi (p. 616), la durée de l'épiscopat de ce saint évêque (p. 617), sainte Radegonde (p. 625 et suiv.), saint Grégoire de Tours (627), saint Faron et la tonsure monastique (p. 645), y sont l'objet d'importantes dissertations. A côté se trouvent de nombreux articles consacrés à l'histoire générale de l'Église : la tradition des premiers siècles sur l'infailibilité pontificale, d'après Mgr de la Tour d'Auvergne (p. 595); les institutions monastiques dans la Grande-Bretagne, d'après Capgrave (p. 602); le Recueil des Canons de Denys le Petit (p. 613); l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur (p. 614); le droit d'asile (p. 622);

(1) Paris, Didot, 1881, in-4°.

les anciens cardinaux, d'après le P. Lecoinge (p. 626); le mahométisme et le Goran (p. 631 et suiv.); l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par Omar (p. 637); la question d'Honorius (p. 639), etc.

Sur tous ces points, de nouveaux renseignements s'ajoutent à ceux qu'avait réunis Rohrbacher. Le lecteur qui sait comparer, s'aperçoit vite de la variété de lectures que ces notes supposent; quelquefois l'envie lui vient de les contrôler: il ne veut pas jurer *in verba magistri*, il fait de son côté des enquêtes, et un nouveau travailleur vient mettre au service de l'Église et de la vérité, inséparables amies, ses études et ses veilles.

Mais poursuivons notre résumé.

Au tome V, nous trouvons le résultat des recherches modernes sur saint Virgile et les Antipodes, sur la consultation du pape saint Zacharie, sur la conversion des Slaves et la liturgie saxonne, où n'ont pu être utilisées les découvertes faites au *British Museum* à une époque postérieure à la publication de ce volume (1); sur la liturgie gallicane; sur les fausses décrétales, où malheureusement l'étude du P. de Régnon, de la Compagnie de Jésus, n'est pas rappelée; sur Photius et ses précurseurs dans le schisme grec; sur Gerbert et la renaissance littéraire et scientifique de la fin du dixième siècle. Au tome VI, signalons les notes sur l'an 1000; sur Bérenger de Tours et le pape saint Léon IX, d'après le savant travail de M. l'abbé Delarc; sur le décret de Nicolas II, concernant l'élection des papes; sur le droit d'asile; sur la conquête de l'Angleterre et sa situation religieuse et morale au onzième siècle; sur le catholicisme en Russie; sur le pontificat de l'illustre saint Grégoire VII; sur l'ordre de Cluny. Nous préférerions n'y pas voir une note assez longue sur la prophétie de saint Malachie, qui n'est rien moins qu'authentique; en tous cas l'auteur aurait dû signaler le silence très significatif de Baronius, de Raynald, de Bzovius, sur cette pièce, à laquelle de bons auteurs attribuent la date de la fin du seizième siècle.

Dans le tome VII, nous trouvons tout d'abord une remarquable dissertation sur la canonisation des saints aux diverses époques de l'Église. Viennent ensuite des notes curieuses sur les croyances dogmatiques des Arméniens, sur saint Thomas Becket, sur l'Inqui-

(1) V. le P. Martinov, *Saint Méthole, apôtre des Slaves* et les *Lettres des Souverains Pontifes conservées au British museum*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. XXVIII (1880), pp. 369-397.

sition, sur la science juridique au treizième siècle, sur les Bogomiles, sur la quatrième croisade, sur l'influence des croisades par rapport à l'émancipation des serfs, sur les Cathares et les Albigeois, sur Aristote et son enseignement dans l'université de Paris, sur les châtimens temporels infligés aux hérétiques.

Le tome VIII contient des appendices relatifs à Boniface VIII, à Frédéric II, aux crimes des Juifs, à Grégoire IX et au *Corpus juris canonici*, au concile de Lyon; aux conflits de juridiction dans le treizième et le quatorzième siècle, d'après les savantes recherches de M. Paul Fournier; à l'auteur de *l'Imitation*, aux établissemens de saint Louis, à la pragmatique sanction attribuée au pieux roi; aux synodes tenus en Allemagne, en Angleterre et en France durant le treizième siècle; aux universités, aux démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII, à la bulle *Unam Sanctam*, à l'élection de Clément V; à la suppression des Templiers, où leur culpabilité est mise hors de doute; à la croisade de 1313, au pouvoir temporel des papes.

L'intérêt qu'offrent ces notes est très vif. On y saisit la nécessité de cette nouvelle édition. Le moyen âge est en effet la période historique pour laquelle les documents manquaient le moins, à l'époque où Rohrbacher écrivait. Aussi mit-il à profit les beaux ouvrages qui venaient d'être publiés en Allemagne, les travaux historiques de Hurter, Gfrörer, etc. Malgré cela, le simple sommaire qui précède, montre combien depuis ce temps l'érudition a fait de progrès, et de quelle utilité il était pour le lecteur catholique de trouver une *Histoire* mise au courant des plus récentes découvertes.

Les deux derniers volumes parus, tomes IX et X, ne sont pas inférieurs à ceux qui les avaient précédés. Pour ne pas allonger indéfiniment, nous signalerons seulement les notes suivantes : le grand schisme d'Occident, d'après le travail de M. l'abbé Dela-londe; saint Jean Népomucène, où l'auteur eût pu citer le livre de M. R. Reuss et le réfuter; le concile de Pise; le concile de Constance, dont l'œcuménicité est discutée d'après les *Analecta juris pontificii*; Jean XXIII; la mission et l'orthodoxie de Jeanne d'Arc; le concile de Bâle; le concile de Florence; la renaissance des lettres au seizième siècle; les patriarchats latins d'Orient; le démon et la réforme; l'origine de la réforme; la faculté de théologie de Paris et le protestantisme; Luther et Henri VIII; les contradictions de la réforme; le protestantisme en Suède;

Henri VIII et les convents; les sources de l'histoire du concile de Trente; la correction de la Vulgate; la conversion de l'Angleterre en 1554; les décrets du concile de Trente en France; la réformation du Bréviaire et du Missel; la réforme de la musique religieuse; celle du calendrier par Grégoire XIII; les catacombes au seizième siècle; la sainteté en France au dix-septième siècle; la Saint-Barthélemy; la question de Galilée; la science et la foi dans Képler; Urbain Grandier.

Cette liste met à même de voir combien la nouvelle édition de Rohrbacher est importante pour les études historiques. Il y a peu de travaux modernes qui n'aient été consultés et utilisés dans ces notes. Leur indication seule remplirait presque un volume. Un érudit pourra même y trouver les éléments d'une bibliographie de l'histoire ecclésiastique, ouvrage capital qui nous manque encore en France, et qui est pourtant indispensable.

#### IV

Des détails qui précèdent une conclusion se dégage : l'utilité incontestable du nouveau Rohrbacher. Puisse cette publication si importante donner une plus grande activité aux études historiques sur l'Église! Rohrbacher a gagné auprès des catholiques la cause qu'il soutenait. Le concile du Vatican lui a donné gain de cause. Mais les luttes deviennent plus graves. A quoi bon se dissimuler les difficultés? Un homme au courant des questions contemporaines écrivait, il y a peu de temps, ces lignes : « La science a mis à nu en quelque sorte les fondements du christianisme, et ébranlé, sans le vouloir, ses plus fortes assises. Ainsi, dans son ardeur de recherches historiques, elle a discrédité l'enseignement de l'Église sur les origines de la société chrétienne. Ses travaux les plus consciencieux ont considérablement affaibli le caractère merveilleux de la diffusion de l'Évangile dans l'empire romain. En déterminant les éléments de la foi nouvelle, on y a reconnu la double influence du théisme juif et de la philosophie grecque. La personne de Jésus a été abaissée au simple rôle de prophète ou de réformateur, et la résistance sanglante de la politique impériale est apparue comme un faible obstacle aux aspirations ardentes des peuples opprimés vers une rénovation sociale. De plus, en appliquant aux grands faits de la civilisation

chrétienne les règles de la critique moderne, on a fait peu à peu disparaître la main de la Providence, que Bossuet nous montrait dans tous les événements de l'histoire (1). »

Nous n'acceptons pas ces conclusions. Sans doute, c'est à les faire admettre que tend la critique rationaliste. Si, l'ignorance de quelques contemporains, auxquels suffisent les vulgarisations de certaines revues, a pu les amener à une telle manière de voir, cela ne tient qu'à ce qu'ils n'étudient pas par eux-mêmes et acceptent tout sans contrôle. La vérité est pour nous : si elle perd de l'empire sur les esprits, c'est parce que nous l'exposons ou la défendons mal ; si nous sommes vaincus, ce sera uniquement de notre faute. Avec le travail soutenu, méthodique, avec le seul souci de la vérité, nous serons vainqueurs. Mais il faut du travail. Et des livres tels que celui que nous venons de présenter aux lecteurs, donnent tout à la fois le goût et la facilité du travail. *Laboremus!*

T. DE BOLLEVILLE.

(1) Article signé Vérax, dans le *Courrier du dimanche*, du 20 novembre 1881.

---

## REVUE LITTÉRAIRE

---

# LITTÉRATURE ANGLAISE

---

ANGLETERRE. — Politique : *Great Britain and Rome*, par Mgr Capel. — Histoire : *Histoire d'Irlande à vol d'oiseau*, traduction abrégée de l'*Histoire d'Irlande* de sir Charles Gavan-Duffy, par Marie Wilson Cowley. — Voyages : *Pioneering in the Far East*, par Ludwig Verner Helms. — Biographie : *Men and Events of my Time in India*, par sir Richard Temple. — Critique littéraire : les livres français en Angleterre. — Romans.

AMÉRIQUE. — Le poète Longfellow.

CANADA. — M. Fréchette, poète et dramaturge.

### ANGLETERRE

#### J

Le récent attentat contre la vie de la reine Victoria vient ajouter un argument de plus au faisceau déjà si solide des raisons qui militent en faveur des conclusions de Mgr Capel, dans sa brochure : *Great Britain and Rome* (Longmans, Green and Co; London). Il donne un regain d'actualité à ces pages éloquentes sur une question aussi palpitante que celle de l'indépendance du Saint-Siège et du rétablissement des relations diplomatiques de l'Angleterre avec le chef de l'Église catholique. L'œuvre de Mgr Capel aura-t-elle autant de succès que de retentissement, et la Grande-Bretagne se laissera-t-elle persuader par la puissance de son raisonnement et la rigueur des faits? On peut en douter à la lecture du *Times*, dont

un article du 15 février dernier conclut en ces termes : « Ce serait un acte de la plus grande folie, pour tout gouvernement, de tenter de mettre les catholiques irlandais ou anglais en rapports officiels avec la cour romaine. Il n'y a pas, en ce moment, de catholiques plus dévots, mais en même temps il n'en est pas de plus fidèles à leur gouvernement temporel. Leur dévotion ne serait certainement pas accrue, et leur fidélité serait probablement très affaiblie par la reprise de relations diplomatiques régulières du gouvernement avec un pouvoir avec lequel, politiquement parlant, nous n'avons rien de commun. »

C'est à croire que le rédacteur du *Times* n'a pas lu la brochure de Mgr Capel, qui prévoit et anéantit cette objection, comme beaucoup d'autres. Du reste, il faut lire ces cinquante-six pages, trop substantielles pour pouvoir être brièvement analysées. Tout ce qui se rattache au sujet y est traité d'une façon aussi courte que complète : la mission du cardinal Gonzalvi à Londres en 1814, l'état actuel de l'Irlande et du Canada, le socialisme, etc. Je ne parle pas de l'argumentation, si serrée et si lumineuse. Les grands principes du catholicisme, la suprématie du Pape, l'origine du pouvoir civil, les services rendus à la civilisation par la Papauté, la nécessité de l'indépendance du Saint-Siège, tout est mis en pleine lumière, et tout concourt à fortifier les conclusions, dont quelques extraits montreront le ton général de l'opuscule :

« Les nations civilisées sont menacées par un ennemi redoutable, dont l'objet est de détruire la base actuelle de la société, pour lui en substituer une autre. Les écluses de la révolution, ouvertes en 1789, ont donné cours aux aspirations et aux désirs jusque-là contenus du peuple, qui avait longtemps souffert l'oppression et le despotisme amenés par l'accroissement de l'autorité royale, et qui était à la merci des privilégiés. Pour les oreilles de ces malheureux la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, était une douce musique. Si les instigateurs de la révolution s'étaient bornés à attaquer les vieux systèmes de gouvernement, à demander des changements radicaux dans les institutions, les lois, les mœurs et les coutumes de leur pays ; s'ils s'étaient appliqués à démocratiser le gouvernement, à mitiger le code pénal, à redresser les torts politiques et sociaux, à relever et développer les classes pauvres, la France et l'Europe n'auraient pu que bénéficier de leurs efforts. Malheureusement, le caractère bienfaisant du mouvement ne fut pas long à changer, et, au



lieu de réformer les abus, on s'en prit au fondement même de l'ordre social. La religion fut détrônée, et la raison assise à sa place. Il fut convenu que le pouvoir vient, non pas de Dieu, mais du peuple, ce qui lui fit perdre son caractère sacré; la propriété devint le vol. Il s'ensuivit la haine de la religion, la négation du surnaturel, de l'immortalité de l'âme, de l'éternité des peines et des récompenses, enfin de Dieu lui-même. Dans un tel système, le christianisme ne pouvait plus exister sous aucune forme, et l'on se trouva rejeté dans le matérialisme, ou tout au moins dans le rationalisme...

« Contre de tels ennemis (le socialisme, le communisme, le nihilisme), l'État est sans puissance. La force ne peut ni chasser ni inculquer les idées. Des opérations secrètes très étendues, basées sur la sympathie des peuples que l'on a corrompus, avec des centres d'action variables, peuvent facilement échapper à la vigilance de la police la plus habile. L'Église catholique, et l'Église catholique seule, peut lutter efficacement contre ces ennemis. Elle est l'Église du pauvre, des masses, à qui elle enseigne la liberté chrétienne, l'égalité chrétienne, la fraternité chrétienne. Son organisation, son enseignement, son empire sur la conscience de chacun, le sentiment pratique de la responsabilité personnelle devant Dieu qu'elle fait naître en nous, le caractère sacré qu'elle donne à l'autorité, voilà les armes qui la feront victorieuse. Et les signes des temps présagent que l'Église catholique, avec sa vigueur et sa vitalité divines, sera la seule armée en état de lutter contre les forces organisées du matérialisme et du rationalisme.

« Elle avertit les peuples sans se lasser que séparer la religion de l'enseignement et la chasser des affaires humaines, c'est finir inévitablement par la destruction de l'ordre social. Les souverains pontifes, comme gardiens de la cité de Dieu, ont, avec le poids de leur autorité suprême, fixé dans leurs lettres encycliques les véritables bases du patriotisme le plus saint. Sous ce rapport, il n'est pas un document plus remarquable ni plus précieux que la lettre de N. S. P. le pape Léon XIII, annexée à cette brochure.

« Il est donc de l'intérêt de chaque nation de contracter une alliance loyale avec une force morale si grande, si universelle. Des hommes d'État ont essayé de la dédaigner, et même de l'anéantir; mais eux ou leurs successeurs ont vu la folie d'une pareille politique. Aujourd'hui l'Angleterre est, plus qu'aucun royaume, l'alliée naturelle de l'Église catholique. Les deux puissances veulent la paix et

la liberté, la soumission et le respect à l'autorité ; dans leurs lois et dans la forme de leur gouvernement, elles ont beaucoup de ressemblances ; pour la prospérité de chacune, une indépendance parfaite et des communications libres avec le monde sont nécessaires ; unies cordialement, elles rendraient les plus grands services à l'humanité, en faisant régner partout le droit et l'ordre, et en arrêtant le flot toujours montant de la révolution.

« Soit donc que nous considérons le bien-être de tant de millions de sujets de la Grande-Bretagne qui sont catholiques, ou l'honneur personnel qui rejaillirait sur chaque sujet catholique par l'hommage rendu au chef suprême de son Église, ou le développement complet qui serait donné à l'influence morale et sociale de l'Église catholique dans tout l'empire britannique, ou l'extension que prendrait le christianisme parmi les sujets païens de l'Angleterre, ou l'aide immense que le pouvoir de l'Angleterre en retirerait pour remplir ses devoirs internationaux, ou enfin le secours que l'Église pourrait apporter pour arrêter ou du moins atténuer le plus possible cette peste du socialisme qui corrompt les autres pays, il est de la plus haute utilité que le souverain de l'Angleterre entretienne des relations diplomatiques avec le Souverain Pontife, chef suprême de la mère et de la maîtresse de toutes les Églises. »

## II

Une question non moins brûlante, d'où Mgr Capel a su tirer un argument précieux pour la grande cause qu'il défend, c'est la situation actuelle de l'Irlande et les embarras qu'elle crée à l'Angleterre. On s'en occupe partout, et beaucoup d'excellents esprits vengent chaque jour les malheureux Irlandais des calomnies intéressées répandues sur leur compte, faisant peser sur les fautes du gouvernement anglais toute la responsabilité de ces misères inouïes et de ces troubles funestes. Les lecteurs de la *Revue* ont sans doute remarqué, dans les numéros de novembre et décembre derniers, le travail intitulé : *la Jeune Irlande*, traduction abrégée de l'*Histoire d'Irlande*, de l'honorable sir Charles Gavan-Duffy. La traductrice, Marie Wilson Cowley, a réuni cette série d'articles en un petit volume, qui vient de paraître chez Blériot et Gautier, à Paris, sous le titre de : *Histoire d'Irlande à vol d'oiseau*.

Dès les premières lignes, l'auteur nous fait connaître la raison qui

l'a décidé à entreprendre son œuvre et le plan qu'il a suivi : « Beaucoup de personnes s'abstiennent de lire l'histoire d'Irlande, suivant en cela l'exemple des gens sensibles et égoïstes qui se dispensent de jeter les yeux sur les souffrances humaines. L'histoire, pourtant, est une branche de connaissances aussi indispensable à l'homme d'État ou au publiciste que l'anatomie l'est au chirurgien. Prescrire des remèdes sans étudier à fond la nature du mal, sans tenir compte des habitudes du malade, c'est là de l'empirisme et du charlatanisme. Dans le coup d'œil rapide que je me propose de donner ici, je passerai sous silence tout ce qui peut être omis sans aucun préjudice, et je toucherai seulement aux événements dont les conséquences se font, même au dix-neuvième siècle, encore sentir dans les habitudes et le caractère du peuple irlandais. »

Je n'ai pas l'intention de m'étendre longuement sur un ouvrage que tous mes lecteurs ont lu, ni d'entrer dans le détail des injustices, des vexations, des mauvais traitements endurés par la pauvre victime, de la mauvaise foi continuelle du vainqueur, je serais tenté de dire du bourreau. Un fait cependant me semble frappant et digne d'un examen sérieux : c'est la conquête même de l'Irlande. La déloyauté des moyens employés par la perfide Albion fait pressentir dès l'origine tous les maux qui suivront. Comme tous les peuples de pasteurs, l'Irlande était en proie aux jalousies des clans et aux rivalités dynastiques. Les Normands, qui venaient de conquérir l'Angleterre, guettaient l'occasion d'exploiter à leur profit ces fatales divisions. Elle ne se fit pas longtemps attendre. Le roi de Leinster, dépouillé de sa dignité par un crime odieux, ne recula pas devant la trahison, et appela les étrangers à son aide pour recouvrer son titre. Le chef normand épousa la fille du traître, et prit à sa mort possession de ses États. Henri II, roi d'Angleterre, réclama la suzeraineté, et vint exercer son droit en personne, à la tête d'une nombreuse et puissante armée.

Mais, dans ces temps de foi ardente, où l'autorité religieuse était partout respectée sans conteste, il fallait une concession du Saint-Siège. Henri l'extorqua. Ses agents représentèrent à Rome que l'Église d'Irlande était tombée dans une indiscipline dangereuse. Adrien IV, pape anglais, se laissa facilement persuader, et autorisa Henri à faire une enquête sur la situation de l'Église et sur celle du peuple. « Naturellement, il devint nécessaire de convaincre le Pape des abus allégués. On vit alors, pour la première fois, apparaître, à

la suite des envahisseurs, une classe d'hommes qui depuis ont toujours reparu à chaque époque de notre histoire, et dont la fonction consiste à être des libellistes officiels. Gérald Barry, moine de la terre des Gaules, nommé, selon l'usage de ce temps, Giraldus Cambrensis, écrivit un traité destiné à induire en erreur le Saint-Siège sur le compte de la race irlandaise, et à justifier la conquête du pays. Il sut si bien réussir dans son entreprise, que le successeur du pape Adrien, Alexandre III, confirma la cession de l'Irlande au roi des Anglais, à condition que l'on s'occuperait d'arracher le peuple, encore barbare, à sa vie corrompue, et que l'on réprimerait les propos abominables tenus par lui; à condition également que l'on mettrait fin aux violences et aux désordres de l'Église. »

Et notre auteur ajoute : « Eh bien ! après sept siècles écoulés, les écrits diffamatoires de ce moine sont encore cités, à l'occasion, dans un dessein semblable, et par des gens faisant toujours métier de libellistes. »

La suite répond dignement à ce commencement, et l'on n'est plus étonné, après la lecture de toutes ces horreurs, de la haine des Irlandais contre leurs oppresseurs et de leurs fréquentes révoltes.

### III

Rien de plus attachant que la lecture du livre de M. Ludwig Verner Helms : *Pioneering in the Far-East, and Journeys to California in 1849 and to the White Sea in 1878* (les Pionniers dans l'extrême Orient, et Voyages en Californie en 1849 et à la mer Blanche en 1878). Allen et C<sup>o</sup>, éditeurs, à Londres. Il est rempli d'incidents des plus émouvants, d'aventures romanesques, aussi instructives qu'amusantes.

M. Helms écrit l'anglais de manière à faire douter de sa nationalité : nul ne croirait, en le lisant, qu'il est né en Danemark. C'est cependant là qu'il fut élevé, et c'est de là qu'il partit en 1846 pour courir le monde. Il eut, dès l'enfance, des goûts aventureux : il rêvait toujours de voyages en des pays inconnus, et enviait le sort de Robinson Crusœ dans son île déserte. Il apprend un jour qu'un de ses compatriotes, M. Lange, a su forcer l'entrée de Bali, île de l'archipel Malaisien, dont les habitants sauvages éloignent les Européens avec un soin jaloux, qu'il s'y est fait une immense fortune, et qu'il y a conquis une grande influence. Son avenir est

décidé : il ira, lui aussi, visiter cette île inhospitalière et peu connue, et il fait voile pour les antipodes avec une lettre de recommandation à M. Lange pour tout capital et pour tout bagage.

Les rêves les plus fantastiques du jeune homme se trouvaient réalisés. Ses premières impressions, chose rare, ne refroidirent pas l'enthousiasme de son imagination. Jamais pinceau ne pourra peindre le tableau merveilleux que présentait à ses yeux ravis cette terre charmante, aux couleurs tropicales, à la végétation puissante.

Pendant il fallait pénétrer dans l'intérieur, jusqu'à l'habitation de M. Lange. Le navire qui l'avait amené de Singapour avait jeté l'ancre dans un bas-fond où l'on ne voyait que quelques bateaux de pêche. Deux Malais, composant l'équipage d'un de ces frères esquifs, consentirent, au nom de M. Lange, à conduire le voyageur. Sans ce nom magique, M. Helms n'eût sans doute jamais pu parvenir au but de ses desirs : car il ignorait complètement la langue du pays, et l'on sait, d'autre part, combien les indigènes étaient opposés à l'intrusion des Européens dans leur île. Après un voyage long et ennuyeux sur une rivière paresseuse et dans l'intérieur des terres, au milieu d'une obscurité peu rassurante, produite par la végétation luxuriante du feuillage tropical, on arriva devant les murs élevés d'un enclos fortifié, où il fallut parlementer avec le gardien d'une porte crénelée. Le costume étrange et l'aspect grossier de ce portier n'étaient pas de nature à dissiper toute inquiétude. Mais enfin, la porte s'ouvrit, et le jeune Danois fut l'objet d'un accueil franc et cordial de la part de son compatriote, qui le reçut à son service. Ses fonctions le mettent à même d'étudier l'île et les mœurs de ses habitants d'une manière approfondie, et la lecture de sa relation ne laisse que le regret de voir son séjour à Bali prématurément interrompu par la guerre. Le commerce est arrêté, et son patron, M. Lange, est ruiné.

Nous retrouvons M. Helms, quelque temps après, à Bornéo, chargé par une maison de commerce de l'achat d'une mine d'antimoine. L'expérience qu'il avait acquise chez les Malais lui fut d'autant plus utile, qu'il se trouva au milieu des troubles provoqués par les Chinois. Il nous donne, à cette occasion, des détails fort intéressants sur la colonisation chinoise, sur ces hardis pionniers du Céleste Empire, toujours prêts à sacrifier leur vie pour l'amour du gain, inoffensifs en apparence quand ils se sentent les plus

faibles, mais des plus agressifs et des plus violents dès qu'ils se voient en nombre. Leur attaque contre Sarawak, pendant l'absence du rajah anglais, sir James Brooke, montre bien leur caractère patient, hypocrite et sanguinaire. Tous les résidents anglais qui ne furent pas massacrés, ne durent leur salut qu'à la fuite et à l'abandon de leurs richesses. Les Chinois avaient profité du moment où la ville était sans défense, sans chefs, sans organisation.

Il paraît qu'en cette circonstance, d'après M. Helms, sir James Brooke ne fut pas à la hauteur de sa réputation. Cet aventurier typique, dont le courage et la sagacité avaient gagné l'admiration de tous, perdit complètement la tête. Après avoir fait dire aux résidents assiégés de prolonger la résistance pendant quelques heures, promettant d'amener entre temps de nombreuses forces, il arriva sur un navire de guerre réduit à son seul équipage, sans un des soldats qu'il avait annoncés. Puis, voyant sans doute la lutte impossible, il s'enfuit sur son vaisseau, sans avertir les blancs, qui continuaient à jouer leur vie sur sa parole. Sarawak ne fut sauvé et l'insurrection réprimée, que grâce aux efforts de quelques notables commerçants et du belliqueux évêque de Labouan, M. Mac-Dongall. Il est vrai, M. Helms n'a garde de l'oublier, que sir James Brooke relevait à peine d'une grave maladie, qui avait dû nécessairement affaiblir ses facultés.

Les chapitres sur la Californie sont très attachants, et présentent un contraste plein d'intérêt entre la Californie de 1848 et celle de 1878. Mais l'humeur changeante de l'infatigable Helms ne lui permettait pas de s'arrêter en si beau chemin. Il accepte la mission d'aller visiter et essayer d'exploiter, pour le compte d'une compagnie créée à cet effet, des mines situées sur les côtes inhospitalières de la mer Blanche, que des mineurs saxons à la solde de la Russie avaient ouvertes cent cinquante ans auparavant. Sans compter la distance, M. Helms eut à lutter contre des difficultés inouïes. Si ces difficultés firent échouer l'entreprise, elles nous procurent du moins des pages émouvantes et remplies d'attrait. Le petit steamer qu'il avait loué à Christiania, et qui semblait peu fait pour résister aux tempêtes de ces latitudes orageuses, put effectuer heureusement le voyage aller et retour. Il accomplit même, entre temps, bien d'autres prouesses. A chaque instant, il fallait aller des mines à Arkhangel, pour renouveler les provisions de vivres, de bois, de

charbon, de dynamite. Le frêle bâtiment supporta bravement plusieurs tempêtes; il se perdit souvent au milieu des brouillards, et s'échoua même une fois à la côte.

L'épisode le plus émouvant est, sans contredit, le récit du départ de la mine, quand il fallut descendre à dos d'homme trente barils de dynamite à travers une ligne de rochers escarpés, haute de deux cents pieds, où le moindre faux pas pouvait occasionner une explosion désastreuse; puis remorquer cette charge dangereuse sur une espèce de radeau à peine consolidé, où l'équipage s'obstinait à fumer continuellement la pipe.

L'opération, au point de vue financier, fut un désastre. Comment pouvait-il en être autrement dans des mines continuellement inondées et loin de tout centre d'approvisionnement, où l'on ne pouvait travailler que pendant la si courte saison d'été des contrées septentrionales? Mais ce n'est pas au lecteur à se plaindre : cet essai avorté lui vaut quelques heures de plaisir.

#### IV

*Men and Events of my time in India* (Hommes et Événements de mon temps dans l'Inde), tel est le titre de l'ouvrage que vient de publier sir Richard Temple, chez Murray, éditeur, à Londres. Personne ne doutera de la compétence de l'auteur, témoin oculaire des faits qu'il raconte, ayant vécu auprès des hommes dont il donne le portrait, souvent même dans leur intimité : l'on doit bien connaître un pays, quand on y est resté plus de trente ans dans les postes officiels les plus éminents.

Un compte rendu d'un pareil livre, qui touche à des sujets si multiples et si variés, est matériellement impossible dans un espace restreint : je dois me borner à quelques citations, qui montreront aux amateurs d'histoire et de biographie politiques que la forme, ici, est à la hauteur du fond, et rappelleront au lecteur des figures autrefois célèbres, aujourd'hui oubliées. Je commence par le portrait de Thomason.

« Thomason s'élevait comme une tour au milieu de ses compagnons, les dépassant de la tête et des épaules, aussi bien au moral qu'au physique : il avait la taille haute et carrée, les sourcils épais, l'air pensif, la parole douce... Fils d'un missionnaire bien connu, il montrait naturellement une grande dévotion et beaucoup de

respect pour la religion. Ses sentiments religieux, sans jamais se manifester de façon importune, se faisaient jour partout. Son exemple chrétien, dans sa haute position officielle, cet exemple dû à un homme si célèbre par ses succès, eut une influence qui, pour être indirecte, n'en fut pas moins puissante. Sous des manières douces et tant soit peu réservées, il gardait une volonté ferme et une résolution tenace. Il prenait plaisir à exercer sa faculté de concentration patiente et continuelle; et, ses résolutions une fois prises, il s'y attachait avec une persévérance indomptable. Il poursuivait énergiquement sa politique, en dépit de tout délai, de tout contre-temps. Il n'accordait sa confiance qu'avec lenteur et prudence, mais il l'accordait sans réserve, et ceux qui en jouissaient savaient qu'ils pouvaient compter sur lui absolument. Simple dans ses goûts et dans ses habitudes, il avait l'hospitalité grande et généreuse; et, pour toutes les œuvres de charité, de philanthropie, de perfectionnement moral et religieux, il était d'une munificence rare, mais judicieuse et sans ostentation. Son calme habituel et son inflexibilité l'empêchèrent d'arriver à la popularité, et il manqua des qualités extérieures qui sont ordinairement attribuées au pasteur des peuples, à *ἡ ἀγαθὴ ἀνδρεία*; mais, s'il ne réussit pas à soulever l'enthousiasme, il sut effectivement gouverner les hommes. »

Thomason est mort et oublié depuis longtemps; mais Robert Montgomery vit encore, non moins oublié, je crois. Et cependant, il a rendu d'immenses services dans les guerres de l'Inde. Sir Richard Temple lui rend pleine justice dans le cours de son ouvrage, et dit de lui quelque part :

« Montgomery était un officier de l'école de Thomason : il possédait à fond la pratique de son métier. La bienveillance et la bonne humeur brillaient dans sa physionomie, toujours gaie. C'était un excellent homme d'action, toujours prêt, toujours adroit, ne se troublant pas plus qu'il ne troublait les autres. Cette fermeté, cette promptitude lui donnaient une supériorité remarquable dans l'expédition des affaires. Sa force morale eut maintes occasions de se faire jour. L'expérience démontra, en mai 1857, qu'il pouvait s'élever à la hauteur des circonstances avec une promptitude calme, et affronter le danger le plus critique, le sourire sur les lèvres. Sous le rapport de la religion, il était dévot sans ostentation, et montrait le bon exemple. Il jouissait d'une grande popularité dans toutes les classes, et ses intimes l'adoraient. Il avait été camarade d'école



avec Henry et John Lawrence. Par un hasard étrange, il se trouva encore en contact avec eux dans les phases les plus importantes de sa carrière, et ce fut le meilleur médiateur entre eux dans les questions qui les divisèrent. John Lawrence parle toujours de lui comme d'un frère dans la vie, d'un camarade dans l'administration. »

Enfin, car il faut se borner, je termine en rendant justice à l'esprit de confraternité chevaleresque de sir Richard Temple. Il parle toujours de sir Bartle Frere, dont bien d'autres à sa place eussent été jaloux et auraient fait ressortir les défauts, avec une admiration affectueuse. Je n'en veux pour preuve que le passage suivant, qui a trait à John Lawrence et aux événements de l'insurrection :

« Il nourrissait une profonde reconnaissance à l'égard de sir Bartle Frere, commissaire du Sindhy, pour l'aide qu'il lui avait apportée dans ce moment critique, et il déclarait que si le Sindhy avait fait partie du Pendjab, les deux provinces ne se seraient pas mieux entraînées en vue du salut public. En effet, Frere envoya maintes fois des renforts, surtout des soldats européens, pour secourir le Pendjab, affaiblissant ainsi sa propre province et la réduisant au minimum de troupes nécessaires pour sa sûreté. En dépit de quelques rares différences d'opinion entre eux, John Lawrence montra toujours pour Frere la plus haute estime et le plus grand respect, et le regardait comme l'un des administrateurs les plus capables de sa génération. »

## V

La lecture des meilleures productions françaises prend ici une extension de plus en plus grande, et la critique se montre surtout favorable aux livres catholiques. On prône beaucoup la belle œuvre de M. Lorédan Larchey, éditée récemment par la maison Hachette, *l'Histoire du gentil seigneur de Bayard*, « le plus noble des anciens chevaliers, le modèle de ce haut et vrai courage qui n'existe qu'un à la religion ».

*La Terre sainte : son histoire, ses souvenirs, ses sites, ses monuments*, par Victor Guérin (Paris, E. Plon et C<sup>ie</sup>), es également l'objet d'une admiration méritée. On fait un reproche cependant

à cet ouvrage : c'est d'être trop écourté. Mais je laisse la parole à la critique. « C'est une œuvre étonnante, pour qui se contente de feuilleter le livre, par l'abondance et la beauté des illustrations, et l'on peut dès l'abord supposer que le texte, comme il arrive trop souvent pour ce genre de productions artistiques, n'est pas en rapport avec la splendeur de la forme. Grave erreur! Sans doute, le texte est, jusqu'à un certain point, sacrifié aux illustrations, mais uniquement dans ce sens qu'il doit leur laisser une place immense, telle qu'on l'a rarement vue jusqu'ici, même dans les publications illustrées les plus somptueuses; mais, par lui-même, il a une grande valeur : il est d'un savant et d'un catholique... M. Guérin aurait pu ajouter bien d'autres choses intéressantes, au détriment de ses planches et de ses gravures; mais tout ce qu'il dit est bien dit... »

Le vrai patriotisme ne peut manquer de recevoir un bon accueil de tous les honnêtes gens, voire même de l'ennemi. Mais, quand il est célébré par une plume chaude et convaincue comme celle de M. E. d'Avesne, ce n'est plus seulement une froide admiration, c'est de l'enthousiasme qu'il provoque, même chez les étrangers. Témoin le beau livre de ce charmant écrivain, *Devant l'ennemi*, publié par l'excellent éditeur de la *Revue*, M. Victor Palmé, livre dont le critique de *the Literary Circular* rend compte dans les termes suivants :

« Ce livre montre clairement le rôle joué par les corporations religieuses dans la défense de la patrie, et raconte le dévouement patriotique de ses plus nobles enfants. L'ouvrage est divisé en cinq parties, où l'auteur relate ce qu'ont fait pour le service de la France les ordres religieux, le clergé séculier, les frères des Écoles chrétiennes, les sœurs de Charité, et enfin les élèves des maisons religieuses. A chaque page on voit la marque du véritable enthousiasme français, et, quand on a fini le volume, on se demande : « De telles actions sont-elles bien réelles? n'est-ce pas un rêve? » Les gravures qui accompagnent le texte, sont de bon goût et bien exécutées. »

Pour terminer, je citerai encore l'opinion de nos critiques sur l'*Histoire de Charles VII*, par M. G. du Fresne de Beaucourt, dont le premier volume (1403-1422) vient de paraître :

« C'est l'œuvre de plus d'un quart de siècle. Une société savante de France la proclame « une des révélations historiques les plus importantes de notre temps ». L'auteur approfondit toute chose. Non content de s'en fier aux historiens dont les assertions sur certains événements importants avaient été considérées jusqu'ici comme dignes de foi et avaient passé sans controverse, il remonte aux sources, consulte les documents originaux, et appelle à son aide, sans plaindre le travail et avec le plus sage discernement, tous les matériaux de la science historique, soit en consultant les vieux manuscrits, soit en recherchant de nouveaux documents précieux, cachés et inconnus depuis des siècles, qu'il découvre souvent dans le trésor d'une famille, et qu'il remet en lumière par un de ces hasards heureux, à peine croyables ailleurs que dans les romans... Les mœurs et les coutumes du temps sont peintes sous les plus vives couleurs; et le caractère du Dauphin, ses idées, sa générosité, sa bonté, ressortent admirablement. Nous voyons la propension du prince à ce défaut qui devait plus tard sur le trône lui être si funeste, et nous remarquons avec quelle facilité il se laisse aller à la flatterie... »

## VI

La statistique nous apprend qu'il se publie, en Angleterre, une moyenne de deux romans par jour : le total, pour l'année dernière, s'est élevé à six cent soixante-quatorze. On comprendra la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité matérielle, de lire tout cela, surtout pour qui veut, en même temps, se tenir au courant des autres genres de littérature, qui produisent annuellement près de quatre mille ouvrages (ne pas confondre avec volumes). Il faut se borner à un choix, et parcourir les meilleurs, ou plutôt souvent les moins mauvais.

Dans cet ordre d'idées, je recommanderai *Bonnie Duwaven*, par Victor O'Donovan Power (Remington and C<sup>o</sup>, London), roman moral, amusant et bien écrit; *Reginald Barentyne, or Liberty without Limit, a Tale of the Times*, par Frederick George Lee (Allen, London), ouvrage plein de vie, d'esprit, de mouvement, d'une satire piquante et juste.

La lecture de *Withe Wings, a Yachting Romance*, fait passer quelques heures agréables. M. William Black est, au reste, trop

connu pour que j'aie à insister. J'apprends aussi, à la dernière heure, la publication de deux nouvelles œuvres de romanciers célèbres : *the Fixed Period*, par Anthony Trollope (Blackwood and sons, London), et *Mount Royal*, par miss Braddon (Maxwell, London). J'y reviendrai, s'il y a lieu, dans mon prochain courrier.

Je ne puis passer sous silence la mort d'une romancière renommée, veuve d'un romancier également très célèbre, la comtesse douairière Rosine Lytton-Bulwer, décédée à Londres, à l'âge de soixante-treize ans. Tout le monde a lu *Cheveley ou l'Homme d'honneur*, *le Budget de la famille Bubble*, *Bianco Cappello*, *les Filles du pair*, etc.

#### ÉTATS-UNIS

Le grand poète américain, si renommé dans tout le monde littéraire anglais, Henry Wadsworth Longfellow, est mort, le 24 mars dernier, à l'âge de soixante-quinze ans. Aucun écrivain moderne, à l'exception de Charles Dickens, n'a su conquérir une réputation aussi universelle, un succès aussi complet. Il y a aujourd'hui en circulation, sans exagérer, plus d'un million d'exemplaires de ses œuvres. La postérité ratifiera-t-elle le jugement de notre génération ? partagera-t-elle son engouement ? C'est peu probable. En attendant, M. Longfellow aura eu le plaisir et l'honneur de jouir, pendant toute sa vie, d'une popularité sans précédent.

Dès le collège, le jeune Longfellow révéla sa vocation de savant et de poète : il y écrivit plusieurs poésies et s'y fit remarquer par son extrême facilité pour l'étude des langues. Il était déjà très versé dans les littératures étrangères, scandinave, allemande, française, espagnole. Aussi ne fit-il que passer dans l'étude de son père, qui lui destinait sa succession (chose curieuse, la plupart des écrivains de talent ont été destinés tout d'abord aux diverses professions qui touchent à la chicane); et, à l'âge de dix-huit ans, il était nommé professeur de langues modernes dans le collège même où il avait fait son éducation. Mais il estime qu'on ne peut connaître à fond une langue qu'en vivant dans le pays où elle est parlée. Il obtient donc un congé, et passe trois ans et demi à parcourir l'Europe, où il visite en savant la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre.

De retour en Amérique, il se consacre aux devoirs du professorat

et publie en même temps *Outre-Mer*, relation de son voyage, diverses traductions, sans compter ses articles dans la *North American Review*, dont il est un des collaborateurs assidus. En 1835, il remplace M. George Ticknor, comme professeur de langues modernes et de belles-lettres, au collège d'Harvard, à Cambridge (Massachusetts). Après une nouvelle absence d'une année, qu'il emploie à étudier sur place le Danemark la Suède, la Norvège, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse, il revient se fixer à Cambridge, qu'il ne quittera plus, sauf quelques voyages de courte durée, jusqu'au jour de sa mort.

Nous voyons successivement paraître *Hyperion*, roman qui eut à l'époque une grande vogue; *the Voices of the night* (les Voix de la nuit); *Ballads and Other Poems*; *Poems on slavery* (Poèmes sur l'esclavage); *the Spanish Student* (l'Étudiant espagnol); *Poets and Poetry of Europe*; *the Belfry of Bruges* (le Belfroi de Bruges); *Évangéline*, qui est peut-être son chef-d'œuvre; *the Song of Hiwatha*, son ouvrage le plus populaire; *the New England Tragedies*, etc., etc. Ses dernières œuvres : *Three Books of songs* et *Keramos*, montrent que l'âge n'avait pas refroidi chez lui le feu poétique.

Longfellow n'est pas un poète américain dans la stricte acception du mot. Sa connaissance des langues européennes et ses fréquents voyages dans l'ancien monde ont donné à sa plume quelque chose de cosmopolite. C'est probablement à cela qu'il doit sa grande popularité; et toutes les qualités qui lui sont propres, son goût pur et artistique, sa profonde érudition, son amour des vertus domestiques, son vers facile et coulant, sa morale irréprochable, ont contribué au succès sans exemple de son œuvre.

J'ai sous les yeux une traduction inédite d'une de ses pièces, intitulée : *le Psaume de la vie*, par M. Xavier Marmier; j'en détache quelques strophes :

Non, ne me dites point, de votre voix dolente,

Que la vie est un songe vain :

L'âme qui s'assoupit n'est pas l'âme vivante,

Notre but n'est pas incertain.

Notre âme a son devoir; notre âme a sa lumière,

Qui la dirige en ses efforts.

Poussière, tu devras retourner en poussière :

Cette sentence est pour le corps.

. . . . .

A l'œuvre donc, enfants ! Dans la gloire ou l'abîme,  
 Riche ou pauvre, bon ouvrier,  
 A chaque cœur humain cette sainte maxime :  
 Aimer, travailler et prier.

## CANADA

## I

On se plaint aujourd'hui partout de la décadence de la critique, et l'on prévoit de ce chef une influence néfaste sur la littérature. Les Canadiens n'ont pas échappé au sort commun : il y a peut-être même plus longtemps qu'ils en souffrent. Rappelons-nous qu'Octave Crémazie jetait déjà le cri d'alarme il y a un quart de siècle. Malgré les efforts d'une vaillante et généreuse phalange d'écrivains, le mal ne diminue pas. La représentation de *Papineau*, drame historique canadien, en quatre actes et neuf tableaux, par M. Louis H. Fréchette, le poète bien connu que Paris a acclamé il y a quelques années, a donné lieu à des articles soi-disant critiques du genre des lignes suivantes :

« La patrie, dans son orgueil et dans ses folles émotions de mère, presse sur son sein le sublime enfant qui, d'un seul coup de son aile de poète, vient de la placer dans le monde des lettres à côté de la nation la plus avancée de la terre... »

« Avec son petit livre de poésies, Fréchette a fait ce que n'ont pu faire ni les plus vaillants guerriers ni les hommes d'État les plus consommés... »

« Il est notre plus grande gloire nationale... »

« S'il était possible pour un homme de s'abîmer sous le poids de sa propre gloire, M. Fréchette avait de quoi s'abîmer... »

« Son grand drame historique, *Papineau*, vient de le placer au premier rang des auteurs du genre... »

« La plus grande difficulté sera peut-être de savoir qui des deux fut le grand patriote, ou du héros (*Papineau*) ou de l'auteur de *Papineau*... »

Sans doute, M. Fréchette a du talent, beaucoup de talent ; sans doute, il honore les lettres canadiennes. Mais est-il bien sûr que *Papineau* soit un chef-d'œuvre digne des maîtres français ? et les critiques ne rendraient-ils pas un plus grand service à l'auteur, en

lui signalant ses défauts, qu'en lui laissant croire à la perfection de son œuvre? Que peut-on voir autre chose, dans ces louanges outrées, que de la réclame maladroite? Ou plutôt c'est le pavé de l'ours, qui doit infailliblement tuer son homme. Croit-on donc qu'il suffise d'être un excellent poète, capable de tourner un sonnet délicieux, pour devenir d'emblée un auteur dramatique? Il faut à celui-ci des qualités dont le poète peut manquer : il faut la connaissance de la scène, un certain souffle plus puissant que pour le sonnet, de l'observation, de l'esprit, une grande sensibilité, une émotion vraie, enfin la science des caractères. De tout cela, M. Fréchette a surtout montré dans son drame de la vraie sensibilité : les autres qualités sont moins apparentes. Disons-le-lui, afin qu'il travaille à acquérir ce qui lui manque pour être réellement le grand dramaturge canadien.

Où est l'action dramatique dans *Papineau*? Il n'y a pas de *nœud*, et partant pas de *dénouement*; il n'y a qu'une action historique, commençant à une date pour finir à une autre date : c'est une suite d'événements. Quant aux caractères, aux types, ils sont également défaut. Le style même n'est pas toujours sans reproche. Sans compter des expressions aussi grossières que : *véreux de sauvages*, *vermines de chouayens*, *vieilles carcasses de bêtes puantes*, etc., mises dans la bouche d'un officier de la milice canadienne, la langue française semble peu respectée dans certains passages, et les Parisiens qui ne connaissent pas l'anglais auraient peine à comprendre ce que c'est que de « *matcher* un sauvage qui vaut une *gang* à lui tout seul, d'avoir du *fun*, d'être un *brick*, etc. »

Encore une fois, *Papineau* n'est pas sans mérite. Si le plan est essentiellement défectueux, on rencontre des beautés de détail qui expliquent les applaudissements dont il a été salué. Mais c'est rendre service au théâtre canadien et à M. Fréchette lui-même que de ne pas prôner cette pièce comme un chef-d'œuvre sans tache, que de dire au contraire à l'auteur : « Voilà ce qui vous manque pour être un bon dramaturge; travaillez à l'acquérir, et, si vous échouez dans vos efforts, contentez-vous d'être le plus grand des poètes canadiens. » Nous lui épargnerons ainsi les sévérités de la postérité.

## II

Mais, si M. Fréchette doit encore accomplir certains progrès pour être la gloire du théâtre, il mérite à coup sûr d'être proclamé le plus grand des poètes canadiens. Sur le terrain de la poésie, rien ne lui manque : il est né avec le feu sacré, et ses œuvres valent celles de nos meilleurs auteurs. Lisez, par exemple, sa dernière production, écrite le 21 février 1882 : quel souffle, quel patriotisme, quel pathétique, quelle puissance dans la simplicité ! *Vive la France!* tel est le titre de ce petit chef-d'œuvre, nous fait battre le cœur et fait jaillir nos larmes.

Il s'agit de la guerre de 1870. Après avoir montré la marche envahissante des Prussiens, les horreurs et les pillages de ces hordes féroces, la province râlant et Paris agonisant, et les nations regardant faire d'un œil sec, il nous fait entendre le formidable *Vive la France!* poussé, de l'autre côté de l'Atlantique, par un million de voix sanglotantes : ce sont les enfants abandonnés de la France, dont le cœur est brisé par les malheurs de leur mère. Le poète continue :

Sous les murs de Québec, la ville aux vieilles tours,  
 Dans le creux du vallon que baignent les détours  
 Du sinueux Saint-Charles aux rives historiques,  
 Autour de vingt clochers se groupent vingt fabriques  
 C'est le faubourg Saint-Roch, où vit en travaillant  
 Une race d'élite au cœur fort et vaillant.  
 Là surtout, ébranlant ces poitrines robustes,  
 Où trouvent tant d'écho toutes les causes justes,  
 Retentit douloureux ce cri de désespoir :  
 La France va mourir!...

Ce fut navrant.

Un soir,  
 Un de ces soirs brumeux et sombres de l'automne,  
 Où la bise aux créneaux chante plus monotone,  
 De ses donjons, à l'heure où les sons familiers  
 De la cloche partout ferment les ateliers,  
 La haute citadelle, avec sa garde anglaise,  
 Entendit tout à coup tonner la *Marseillaise*,  
 Mêlée au bruit strident du fifre et du tambour.  
 Les voix montaient au loin... C'était le vieux faubourg



Qui, grondant comme un flot que l'ouragan refoule,  
Gagnait la haute ville et se ruait en foule  
Autour du consulat, où de la France en pleurs,  
Symbole vénéré, flottaient les trois couleurs.

Celui qui conduisait la marche, un gars au torse  
D'Hereule antique, avait, sous sa rustique écorce,  
Comme un lion captif grandi sous les barreaux,  
Je ne sais quel aspect farouche de héros.  
C'était un forgeron à la rude encolure,  
Un fort; et rien qu'à voir sa calme et fière allure,  
Et son regard honnête, et son grand front serein,  
On sentait battre là du cœur sous cet airain.  
Il s'avança tout seul vers le fonctionnaire,  
Et, d'une voix tranquille où grondait le tonnerre,  
Dit :

— Monsieur le Consul, on nous apprend là-bas  
Que la France trahie a besoin de soldats.  
On ne sait pas chez nous ce que c'est que la guerre;  
Mais nous sommes d'un sang qu'on n'intimide guère,  
Et je me suis laissé dire que nos anciens  
Ont su ce que c'était que les canons prussiens.  
Du reste, pas besoin d'être instruit, que je sache,  
Pour se faire tuer ou brandir une hache;  
Et c'est la hache en main que nous partirons tous :  
Car la France, Monsieur... la France, voyez-vous...

Il se tut : un sanglot l'étranglait à la gorge,  
Puis, de son poing bruni par le feu de la forge,  
Se frappant la poitrine, où son col entr'ouvert  
D'un scapulaire neuf montrait le cordon vert :

— Oui, Monsieur le Consul, reprit-il, nous ne sommes  
Que cinq cents aujourd'hui; mais, tonnerre! des hommes,  
Nous en aurons, allez!... Prenez toujours cinq cents,  
Et dix mille demain vous répondront : Présents!  
La France! nous voulons épouser sa querelle;  
Et, fier d'aller combattre et de mourir pour elle,  
J'en jure par le Dieu que j'adore à genoux,  
L'on ne trouvera point de traîtres parmi nous!

Le reste se perdit... car la foule en dénenée  
Trois fois aux quatre vents cria : Vive la France!...

Hélas! pauvres grands cœurs! leur instinct filial  
Ignorait que le code international,  
Qui pour l'âpre négoce a prévu tant de choses,  
Pour les saints dévouements ne contient pas de clauses...

Et le consul, qui m'a conté cela souvent,  
En leur disant merci, pleurait comme un enfant.

N'est-ce pas sublime? et cet ardent amour de la patrie perdue,  
après tant d'années de domination étrangère, n'est-il pas bien fait  
pour attendrir tout cœur français et le remplir en même temps d'un  
légitime orgueil?

R. MARTIN.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Les Chambres ont pris congé du public. Tant qu'elles siégeaient, on avait l'illusion des séances : occupées à recevoir des propositions de loi, à nommer des commissions, à voter régulièrement sur ceci ou sur cela, elles paraissaient faire quelque chose. Depuis leur départ on cherche ce qu'elles ont fait. La session a duré cinq mois. Combien y compte-t-on dans l'une et l'autre Chambre de séances bien remplies ? combien de bonnes lois ou de réformes utiles ?

La crise ministérielle qui s'est produite par la démission du cabinet Gambetta, a rempli en réalité toute cette session. Avant, on n'était occupé que de l'avènement du grand ministère opportuniste ; après, il n'a été question que de l'antagonisme entre le ministère déchu et celui du jour. A la rentrée du parlement, on disait : M. Gambetta consentira-t-il à prendre le pouvoir ? Depuis la catastrophe du 26 janvier, on dit : Cherchera-t-il à le reprendre ? Ainsi toute la politique roule sur un homme. On a beau être en république, la personnalité de M. Gambetta, si amoindrie qu'elle soit, domine tout.

Dans ces alternatives de domination et de chute pour l'homme en qui le parti républicain s'était comme identifié, le gouvernement ne joue qu'un rôle tout à fait effacé. La seule préoccupation du cabinet actuel est de se soutenir : tant il craint que la moindre mésaventure ne ramène au pouvoir un rival qui guette toutes les occasions d'y revenir. Aussi toute sa politique a-t-elle été de céder, quand il n'y avait pas trop d'inconvénient à le faire, ou de temporiser, quand il eût été périlleux de permettre ce qu'il fallait refuser. A ce prix le cabinet Freycinet a déjà vécu deux mois et demi, et il n'y a pas de doute qu'il ne passe les vacances et ne survive quelque temps encore au retour des Chambres. De crainte que l'affaire des congrégations religieuses ne lui soit, comme à l'époque de son premier ministère, une pierre d'achoppement, M. de Freycinet a eu

soin de prendre ses précautions : il a fait expulser, à la suite des bénédictins, celles des congrégations religieuses qui avaient profité d'un relâchement de la police pour réoccuper leurs maisons. De ce côté-là, il peut être tranquille : M. Gambetta n'aura plus d'affaire commē celle de la fameuse déclaration, pour servir ses projets.

Mais la sécurité de M. de Freycinet et de ses collaborateurs ne promet pas d'être de bien longue durée. Ce n'est plus un secret que M. Gambetta se prépare, à la reprise de la session, à attaquer vigoureusement le cabinet. Avec ses anciens collègues du « grand ministère », il tient au bois de Boulogne des conciliabules qui ajouteront à la renommée culinaire du pavillon d'Armenonville l'éclat des complots politiques. Du reste, ses confidents parlent un peu pour lui. L'ancien chef de l'opportunisme croit le moment venu, après une retraite forcée, de rentrer en scène. Mais il faut répondre avant tout aux accusations de gouvernement personnel, qui ont été la cause de sa disgrâce. M. Gambetta compte d'abord pour cela sur le bon sens des électeurs. Il est curieux de voir comment *la République française* juge cette majorité, élue en grande partie par l'influence et avec le programme de son patron, et quelle idée elle donne en même temps du fonctionnement des institutions républicaines. Ah ! comme les électeurs les jugeront, tous ces députés-là ! « Leur bon sens fera justice de toutes les phrases creuses inventées au Palais-Bourbon, par quelques meneurs, pour endormir les consciences inquiètes. Il demandera au juste ce que c'est que le pouvoir personnel, ce que c'est que cette initiative parlementaire qui ressemble étonnamment à l'anarchie, ce que c'est que cette dignité de la Chambre qui n'est point atteinte par de bizarres arrangements avec de puissantes Compagnies, ce que c'est que cette indépendance des élus de la nation qui permet d'appeler M. Wilson à la tête de la commission chargée de contrôler les ministres du président de la république. Et, après avoir crevé tous ces grands mots, le pays rappellera à ses députés, à ceux surtout qui sont novices, qu'en cinq mois ils ont rendu presque impossibles la plupart des réformes promises solennellement, la revision de la Constitution, par exemple ; qu'en cinq mois ils ont divisé aussi profondément qu'illogiquement le parti républicain ; qu'en cinq mois enfin ils sont parvenus à désorganiser l'administration, à détremper le ressort du gouvernement, à fausser le régime parlementaire.

C'est bien là la critique non seulement de la majorité qui a eu le tort de renverser M. Gambetta, mais de toute assemblée républicaine. Si le pays avait le bon sens qu'on lui prête, c'est moins la majorité élue par lui qu'il condamnerait ici, que la république elle-même, vraie cause du désarroi gouvernemental et de l'anarchie parlementaire. La situation actuelle tient sans doute beaucoup aux hommes, mais encore plus au régime. Il suffit de regarder ce qui se passe au parlement et dans les ministères, pour voir que la république est un régime de désordre, d'impuissance et d'abus. Le gouvernement n'est pas le gouvernement, et le parlement n'est pas le parlement. D'un côté, pas d'action dirigeante, pas de suite dans les affaires, pas de véritable autorité; de l'autre, nulle déférence envers le pouvoir, nul respect des règles constitutionnelles, nulle dignité de conduite et de souci du bien public. Tout le pouvoir semble livré à des influences occultes, auxquelles obéissent également les ministres et les représentants de la nation; les lois dépendent du caprice des initiatives individuelles, la politique est livrée au hasard des interpellations. N'importe quelle proposition, appuyée par un groupe plus ou moins nombreux, et à laquelle le gouvernement n'ose pas s'opposer, devient une loi; pour la direction des affaires, le ministère prend conseil, non des intérêts supérieurs du pays et des circonstances générales, mais du vote du moment, sans lequel il ne serait plus rien le lendemain. C'est l'anarchie organisée, si l'on peut ainsi parler.

Il n'y a d'unité, de suite et d'accord, soit dans le gouvernement, soit dans les Chambres, que pour remplir le programme de persécution religieuse donné en quelque sorte comme règle par M. Gambetta à tous les ministères et à toutes les majorités, et qui est la véritable, la seule caractéristique de la politique républicaine. On a vu l'obstination du ministère Freycinet à faire voter cette loi impie et vexatoire sur les écoles, et le parti pris de la majorité du Sénat d'appuyer le cabinet et de ne pas se séparer en ce point de la Chambre des députés, malgré les raisons les plus considérables opposées au projet de loi, malgré l'énormité de sa conduite et le scandale d'un pareil vote. On a vu là le fond de l'esprit républicain, qui est proprement la haine de la religion. La loi sur l'instruction laïque obligatoire sortait des loges maçonniques, après avoir été colportée par la ligue de l'enseignement; elle répondait mieux qu'aucune autre au programme de guerre au cléricisme

diversement formulé dans les professions de foi électorales ; elle pouvait dans une large mesure tenir lieu de politique au cabinet : c'en était assez pour la faire passer dans l'une et l'autre Chambre.

Cette loi, une fois votée, appelait la résistance des catholiques. De nobles, de courageuses paroles avaient été prononcées au Sénat. « Une semblable loi, un acte d'aussi révoltante tyrannie, disait M. Buffet, serait nul de soi. Et je n'hésite pas à déclarer que les parents chrétiens n'auraient pas seulement le droit, mais le devoir impérieux, de ne pas y obéir. » — « Une loi pareille, ajoutait M. Lucien Brun, est une loi qui est faite non par des législateurs, mais par des persécuteurs, et on n'y obéit pas. » Ces déclarations eussent suffi à tracer aux catholiques leur ligne de conduite ; mais les enseignements pontificaux étaient d'abord pour ceux-ci un guide infallible. Ils n'auraient pas pu accéder à une loi où l'on prétend séparer complètement l'école de la religion, sans contredire au *Syllabus*, qui condamne cette opinion que « des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Église. » Au sujet d'une loi, analogue, Pie IX, écrivant à l'archevêque de Fribourg en Brisgau, disait : « Dans tous les lieux et dans tous les pays où l'on exécuterait ce pernicieux dessein de soustraire les écoles à l'autorité de l'Église, et où la jeunesse serait par suite misérablement exposée au danger de perdre la foi, ce serait donc très certainement pour l'Église une obligation rigoureuse, non seulement de faire tous les efforts et d'employer tous les moyens pour procurer à cette jeunesse l'instruction et l'éducation chrétiennes qui lui sont nécessaires, mais encore d'avertir tous les fidèles et de leur déclarer que l'on ne peut, en conscience, fréquenter de pareilles écoles instituées contre l'Église catholique. » C'est là aussi l'enseignement donné plus récemment par Léon XIII aux catholiques de Belgique dans des circonstances semblables.

Le devoir était certain pour tous les pères de famille catholiques : il fallait protester contre une loi qui exclut de l'école l'enseignement religieux et qui soustrait l'école elle-même au contrôle de l'autorité ecclésiastique ; il fallait prendre tous les moyens de la combattre et d'en empêcher l'application. En cela, il n'y avait même pas à attendre, comme l'aurait voulu *le Monde*, que le signal de la résistance fut donné par l'épiscopat. Avec bien plus de raison, *l'Univers* disait que la question est de celles où la conscience chré-

tienne parle d'elle-même, où l'on peut prendre tout de suite conseil de son devoir, et où enfin il est urgent d'agir le plus vite possible. En distinguant l'action laïque de l'action épiscopale, *l'Univers* réservait, comme il convient, la question de conscience, sur laquelle il se déclarait incompetent : il affirmait simplement les droits des pères de famille et de tout citoyen, et évitait de compromettre les évêques dans une lutte où, pour des raisons de prudence générale, il pouvait leur convenir de ne pas s'engager en ce moment.

Du reste, l'opinion catholique s'est tout de suite prononcée dans ce sens. La plupart des journaux de province ont fait appel à la résistance ; d'énergiques protestations se sont élevées au nord et au midi contre la loi d'enseignement athée. Sous une direction autorisée, on verrait bientôt une ligue générale s'organiser par le concours de toutes les répugnances qu'inspire le nouveau régime scolaire de l'athéisme, et de toutes les ardeurs à combattre une loi manifestement mauvaise et illégitime. Mais si le sentiment à l'égard de la loi sur l'instruction laïque et obligatoire est unanime, il est plus difficile de s'entendre sur les moyens à employer contre elle. Des questions de conscience et des questions de pratique se posent également. Jusqu'où faut-il aller dans la résistance ? Doit-on repousser absolument la loi et refuser d'y concourir en aucune manière, ou seulement s'efforcer d'en restreindre autant que possible les mauvais effets ? Les maires et les conseils municipaux, à qui incombe le soin de former les commissions scolaires chargées de veiller à l'exécution de la nouvelle loi, doivent-ils donner leur démission plutôt que d'y coopérer même indirectement ? Les pères de famille doivent-ils refuser dans tous les cas d'envoyer leurs enfants aux écoles soumises au régime laïque, ou s'en abstenir seulement si ces écoles présentent un danger immédiat et réel ? La protestation que les députés de la droite ont formée publiquement contre la loi ne résout pas toutes ces questions. Ils la déclarent « contraire à la liberté religieuse et aux droits des pères de famille, blessante pour la dignité des citoyens français, et de nature à amener des conséquences funestes pour l'avenir moral du pays. Ils pensent que tous les bons citoyens devront unir leurs efforts pour conjurer les résultats déplorables d'une loi qui, dans un pays chrétien, sépare complètement l'instruction de l'éducation chrétienne. »

Mais leurs conseils se bornent à quelques points. Ils estiment « qu'en déclarant s'il entend faire donner à son enfant l'instruction

dans une école publique, tout père de famille devra demander en même temps que l'enfant reçoive à l'école l'instruction et l'éducation religieuses. » Comme le crucifix et d'autres emblèmes religieux ont déjà été enlevés de l'école dans certaines localités, « si cette mesure venait à se renouveler, le devoir des habitants de la commune serait de s'y opposer énergiquement par tous les moyens légaux, et d'assurer ainsi le respect dû à la foi des populations. » En outre, les signataires de la protestation comptent « qu'aucune intimidation, aucune vexation ne ferait reculer les intéressés devant l'accomplissement du devoir, dans le cas où il serait donné à l'école un enseignement qui pourrait blesser la foi des enfants; et ils s'engagent à prêter leur appui à toute défense légitime contre l'arbitraire et l'oppression. » Enfin « ils se réservent de demander en temps utile l'abrogation d'une loi qu'ils considèrent comme un malheur pour la France. »

Le manifeste de la droite implique une certaine coopération à la loi; il suppose les commissions scolaires formées et la loi en cours d'exécution. C'est aussi à ce point de vue que s'est placée la Société générale d'Éducation et d'Enseignement dans les conseils de résistance adressés par elle aux chefs de famille catholiques, au nom d'hommes politiques et de jurisconsultes considérables. En dernier lieu, Mgr Freppel, l'auteur de la protestation de la droite, consulté par *l'Étoile* d'Angers, a répondu que les catholiques, là où ils ont l'influence, doivent prendre part à la nomination des commissions scolaires et même y introduire le curé. Cet avis, qui paraît être dans le courant d'idées général, fera sans doute autorité, quoiqu'il ne concerne que le diocèse d'Angers. Toutefois on pourra regretter qu'une résistance plus radicale à une loi aussi mauvaise n'ait pas paru possible : car il est à craindre qu'à la faveur de la coopération plus ou moins directe que lui donneront ceux qu'elle lèse dans leurs droits et leurs intérêts les plus certains, la loi ne passe tout entière, et ne produise avant peu les détestables résultats qu'en attendent précisément les auteurs. M. Ferry et ses amis considèrent sans aucun doute comme un gain très important pour leur politique cet acquiescement implicite arraché aux catholiques par la crainte de voir un mal immédiat plus grand résulter d'une opposition absolue.

L'aventure tunisienne continue à mettre en lumière l'imprévoyance et l'incapacité du gouvernement républicain, aussi bien



que l'inanité des règles parlementaires et de la responsabilité ministérielle. Voici un an que l'expédition contre les Kroumirs s'est changée en une guerre de Tunisie, et six mois bientôt que l'occupation de la Régence a succédé aux hostilités, sans qu'on ait encore pu savoir ce que la France est allée faire là-bas, ce que voulait le ministère qui s'est lancé dans cette entreprise hasardeuse, et ce que veut le ministère d'aujourd'hui chargé de l'organisation de la conquête. En vain, à propos d'un nouveau crédit de plus de 8 millions réclamé pour les besoins de l'occupation, M. le duc de Broglie a-t-il interrogé le gouvernement, pour la seconde ou la troisième fois, sur ses intentions au sujet de la Tunisie : ni M. Jules Ferry, qui, comme président du conseil, a décidé l'expédition contre les Kroumirs et signé le traité du Bardo : ni M. de Freycinet, qui reste chargé de l'avenir, s'il n'a pas la responsabilité du passé, n'ont pu ou voulu renseigner l'orateur, et avec lui le pays. Ce silence, cet embarras à répondre à toute demande d'explication, datent du commencement ; et c'est toujours avec l'approbation de la majorité des deux Chambres que le cabinet a pu, dans une affaire aussi grave, éluder la première des règles d'un gouvernement responsable, qui est de rendre compte de sa conduite. Comme l'a fait observer M. de Broglie, toutes les fois que le gouvernement a eu à réclamer un vote sur les affaires de Tunisie, soit pour des demandes de crédit, soit pour la ratification de ses mesures, il a toujours eu soin de placer les Chambres devant des faits accomplis, que des raisons de nécessité et de patriotisme obligeaient la minorité elle-même à ratifier. Quant à l'exécution du traité du Bardo et à l'organisation du protectorat que la France est appelée à exercer en vertu de cette convention, tout ce que M. de Freycinet a pu en dire, c'est qu'il ne savait pas lui-même ce que le gouvernement ferait. Ainsi, tout est incertain dans l'avenir comme dans le passé. Sous M. Ferry, le pouvoir exécutif s'est lancé à l'aveugle dans une entreprise des plus périlleuses ; sous M. de Freycinet, il continue à marcher au hasard, attendant des circonstances, ce qui a manqué du côté de la prévoyance et de la préparation. Le plus clair de tout ceci, c'est que la France est engagée dans une aventure qui lui a coûté déjà 80 millions et qui occupe au loin un corps d'armée de 40 mille hommes.

Le même esprit d'imprévoyance et d'ineptie n'a que trop paru aussi dans les affaires égyptiennes. Depuis que les démonstrations

manquées de la France et de l'Angleterre, qui devaient appuyer la note collective si piteusement désavouée, ont laissé le khédivé aux prises avec le parti national militaire, le contrôle des puissances protectrices s'est trouvé réduit à rien, et le reste d'autorité du souverain s'est évanoui en même temps que le prestige de ses tuteurs. Le parti de l'avenir en a profité pour accroître ses exigences. Il est de plus en plus le maître. Le cabinet, plusieurs fois annoncé, dont Arabi-Bey doit être le chef, est, dit-on, déjà formé; il met tous les postes du gouvernement, y compris les finances, aux mains des colonels. De son côté, l'assemblée des notables, sur laquelle s'exerce la domination des chefs de l'armée, manifeste des prétentions incompatibles avec les institutions européennes. Elle a voté en dernier lieu une loi électorale organique, que l'Angleterre et la France ne sauraient accepter sans renoncer définitivement à un contrôle qu'elles n'exercent presque plus déjà en fait. Les voilà donc amenées de nouveau, après s'en être remises à l'Europe, à intervenir dans les affaires du Caire, sans qu'il leur soit plus facile de s'entendre sur le mode et sur l'étendue de l'intervention, que lorsqu'elles ont dû y renoncer à la suite de leur retentissante note. En réalité, la France n'offre aucune garantie, aucune confiance à l'Angleterre; il n'y a pour celle-ci ni action à concerter, ni entente à conclure avec un gouvernement dont les chefs et la direction changent constamment, et qui exposerait son allié à toutes les vicissitudes et à toutes les mésaventures de crises ministérielles incessantes.

En face de la côte africaine, le parti national italien a pu montrer qu'il ne tient pas beaucoup plus compte de la France que le parti militaire en Egypte : car on ne saurait nier que la célébration du sixième centenaire des Vêpres siciliennes n'ait eu le caractère d'une provocation et même d'une menace à l'égard du peuple français. Autrement, y aurait-il eu de quoi célébrer un événement aussi odieux que celui du massacre de tant de milliers de Français, qui, loin d'affranchir la Sicile, n'a eu pour résultat que de la faire passer de la domination de la maison d'Anjou sous celle de la maison d'Aragon, et de substituer pour elle l'Espagne à la France? Assurément la glorification quasi-officielle du massacre des Français au treizième siècle ne pouvait passer pour une marque de sympathie et de déférence envers ceux du dix-neuvième siècle. Si les fêtes du centenaire n'ont donné lieu à aucun incident offensant

pour le nom français, on le doit aux précautions de la police et surtout au soin du gouvernement italien d'utiliser le fanatisme irrégulier du vieux Garibaldi et de ses séides, pour transformer la manifestation antifrançaise en une manifestation anticléricale. Mais le discours de M. Crispi, si conforme aux sentiments manifestés par les journaux de la Péninsule, suffit à caractériser la commémoration de ce lugubre drame. Tout en déclarant que le centenaire des Vêpres n'était une injure pour aucune nation, l'ancien ministre a eu soin d'ajouter que cet événement était un souvenir dont devait s'inspirer l'Italie, pour « soutenir énergiquement ses droits contre quiconque oserait les attaquer ». Du reste, au banquet des journalistes, célébré le dernier jour, le sentiment public s'est manifesté librement. C'était bien le cœur italien qui parlait par la voix du correspondant de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, lorsque celui-ci, en répondant à un toast porté à la presse étrangère, s'est réjoui, comme un fidèle interprète du chancelier de l'empire, de ce que les griefs de l'Italie contre le gouvernement français, à propos des incidents de Marseille et de l'expédition de Tunisie, l'ont rapprochée de l'Allemagne, « son alliée naturelle et la plus sûre. » C'était encore lui qui protestait avec Menotti Garibaldi contre le toast en l'honneur de la France, proposé par un des convives, et applaudissait au père d'avoir dit que le drame sanglant de 1282 était « le plus grand événement que compte l'histoire du monde ».

Il est certain, comme l'a constaté le correspondant du journal officieux de M. de Bismark, que les affaires de Tunisie ont rapproché l'Italie de l'Allemagne, et ce n'est pas sans cause que cette puissance s'est montrée si favorable à une expédition dont elle prévoyait les résultats. L'Allemagne n'a-t-elle pas lieu aussi de se féliciter des derniers incidents survenus en Espagne, et même ne serait-elle pas pour quelque chose dans les troubles de la Catalogne? S'il lui a paru bon d'approuver, d'encourager même une politique qui devait nous aliéner l'Italie, n'est-il pas également de son intérêt de séparer l'Espagne de la France? Un traité de commerce allait rapprocher ces deux pays. Quoique avantageux dans son ensemble pour l'Espagne, il lésait les intérêts particuliers de l'industrie catalane. Plusieurs usines ayant été fermées comme protestation contre le traité, des désordres graves ont surgi à Barcelone, qui ont nécessité l'intervention de la force armée et fait mettre la Catalogne en état

de siège. Pour le ministère, qui se trouvait déjà aux prises avec les difficultés de l'application du nouvel impôt des patentes, c'est là un embarras nouveau. Les désordres de Catalogne offrent un thème facile à l'opposition, et le sort du traité de commerce franco-espagnol, comme celui du cabinet, s'il insiste pour son adoption, paraît fort compromis. Mais cette agitation contre le traité, qui a pris en peu de temps de si graves proportions, était-elle toute spontanée? N'aurait-elle pas été fomentée ou encouragée par la puissance qui a la main dans toutes les affaires de l'Europe et dont l'intérêt est ici manifeste? En face de l'alliance intime de l'Allemagne et de l'Autriche, on ne voit que trop combien la France séparée de l'Italie et de l'Espagne, ses alliées les plus naturelles, reste isolée en Europe.

Quant à l'Allemagne, elle avance dans la voie de la pacification religieuse, qui est aussi celle de l'unité allemande. On a été surpris de voir les dispositions des conservateurs impériaux vis-à-vis de la loi des pouvoirs discrétionnaires du gouvernement, changer assez brusquement et aboutir à un compromis accepté du centre catholique et ratifié par la Chambre des députés. C'est un acheminement considérable vers la fin du *Kulturkampf*. La Chambre des seigneurs paraît favorable au compromis destiné à prendre la place de la nouvelle loi ecclésiastique proposée par le gouvernement. L'attitude de celui-ci reste indécise. Les uns veulent voir dans le langage embarrassé et contradictoire des journaux officieux sur cette affaire l'indice de l'intention du chancelier de traîner les choses en longueur, jusqu'à ce qu'il ait pu éprouver les dispositions du centre au sujet du fameux monopole du tabac, et de faire de son concours la condition de la paix religieuse; les autres disent que les conservateurs ne seraient pas entrés en composition avec le centre, s'ils n'avaient été assurés de l'adhésion finale du gouvernement, et que celui-ci n'attend plus que quelques concessions du Saint-Siège sur la question de la nomination des curés pour sanctionner définitivement le compromis. Toujours est-il que le journal officiel de Berlin a publié sur ces entrefaites la nomination de M. de Schloesser au poste de ministre de Prusse près le Saint-Siège. C'est l'indice de la volonté ou du moins du besoin du gouvernement allemand d'en finir avec une politique de persécution, qui n'a fait qu'amoindrir le pouvoir, diviser le pays, et rendre la position des catholiques plus forte dans l'empire.

---

Arthur Loth.

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

27 mars. — S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, joint sa protestation à celle du cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, et adresse la lettre suivante aux membres de la commission de la Chambre des députés, chargée de la révision des lois militaires.

« Messieurs,

« Chargés par le gouvernement de préparer la révision des lois militaires, vous êtes sans nul doute pénétrés de la grandeur de la mission qui vous est confiée et des conséquences qui découleront de vos décisions. Quelles que soient vos lumières, quel que soit votre amour du bien général, vous devez désirer que d'autres lumières viennent s'ajouter aux vôtres, afin de ne compromettre aucun intérêt vraiment important. C'est mû par cette persuasion que je prends la liberté d'intervenir dans une affaire moins étrangère à mon ministère qu'on ne pourrait le penser. Je le fais avec la plus grande confiance en la rectitude de votre jugement. La conciliation a toujours été dans mes principes. Je crois en avoir donné des preuves durant mon long épiscopat.

« Vous aimez votre pays, Messieurs, et dans votre amour pour lui, vous voudriez lui assurer une armée qui fût et sa gloire et sa force. La chose est d'autant plus facile que — vous le savez très bien — il n'est pas un Français qui, dans son cœur, ne soit soldat par son abnégation, son dévouement, sa valeur, quand il s'agit de défendre le sol natal. Quelles magnifiques pages les gloires de notre armée n'ont-elles pas fournies à l'histoire ! Ces gloires, Messieurs, vous êtes jaloux d'y faire participer, sans exception, les jeunes hommes en âge de porter les armes. Mais il est une chose que vous ne devez pas perdre de vue : c'est que, lorsqu'il s'agit de lois, il faut prendre garde de compromettre des intérêts se rattachant aux conditions essentielles d'une organisation sociale. Y porter la main, c'est ébranler l'édifice jusque dans ses fondements. N'est-ce pas ce que vous avez à craindre en supprimant l'exemption du service militaire accordée jusqu'à ce jour à ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique ?

« Si, par impossible, Messieurs, vous veniez à oublier que nulle société ne saurait subsister sans la religion, l'histoire de tous les peuples se dresserait devant vous pour vous condamner. Or, que serait une religion sans culte, c'est-à-dire sans ministres ?

« Si on proposait d'arracher de notre histoire nationale les pages qui rappellent les gloires de nos soldats, ne protesteriez-vous pas avec toute

l'énergie d'un cœur vraiment patriotique? Mais, Messieurs, le clergé a eu aussi ses gloires. Pour remplir sa mission, n'a-t-il pas, dans tous les siècles, renoncé aux biens de ce monde, à la liberté, à ses goûts et aux joies de la famille? Comme le soldat, mais plus longtemps que lui, ne se consacre-t-il pas à une vie d'abnégation, de privations, de labeur incessant, de sacrifices renouvelés tous les jours? Il paye donc amplement sa dette à la patrie. Est-il nécessaire, est-il juste de lui en imposer d'autres, surtout incompatibles avec sa mission?

« Demandez-lui, Messieurs, de rester auprès du soldat sous la tente ou sur les champs de bataille pour verser sur les plaies de l'âme et du corps ce baume des consolations que savent si bien donner le patriotisme et la religion, et, comme par le passé, vous le trouverez toujours prêt à un dévouement qui fait une partie essentielle de sa vocation. Mais n'exigez pas de lui le maniement des armes, l'effusion du sang, car son ministère est par essence un ministère de réconciliation entre Dieu et l'humanité, un ministère de paix et de concorde entre les hommes. Or, appeler le jeune lévite sous les armes avant qu'il ait terminé ses études, c'est l'exposer à verser le sang et à étouffer et diminuer en lui ce sentiment de l'humanité qui doit en faire l'ami et le consolateur de ses semblables.

« Permettez-moi, Messieurs, de vous soumettre une autre considération non moins importante. Le grand nombre de nos prêtres appartient à la classe des travailleurs, lesquels, pour favoriser la vocation de leurs enfants, s'imposent de grands sacrifices, et cela pendant de longues années. Outre le bien des âmes, qui leur est cher, ils savent apprécier les avantages d'une position honorable, qui pourra leur fournir, au déclin de la vie, un dédommagement des sacrifices du passé. Vous ne voudrez pas, Messieurs, en compromettant les vocations, rendre inutiles leurs efforts.

« Pendant vos délibérations, Messieurs, ayez toujours présents à l'esprit les services que le clergé a déjà rendus et ceux qu'il est prêt à rendre en toute occasion; veuillez vous faire placer sous les yeux les réclamations du même genre que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le président de la République et à M. le ministre de l'intérieur et des cultes, et vous y verrez les préoccupations de l'épiscopat tout entier.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

« † FERDINAND, cardinal DONNET, *Archevêque de Bordeaux.* »

23. — M. le comte de Chambord fait adresser à M. de Carayon La Tour une lettre de chaleureuses félicitations à l'occasion de la courageuse attitude que ce sénateur catholique a tenue à la tribune du Sénat, au cours de la discussion sur le projet de loi sur l'enseignement primaire obligatoire. M. le comte de Chambord « applaudit à cette noble protestation du chrétien et du Français, il s'y associe du plus profond de son cœur et de sa foi : et il le remercie d'avoir, au nom de la conscience publique, porté aux « opresseurs un défi qui trouvera, Dieu aidant, assez d'échos dans les âmes pour déjouer les calculs criminels d'une propagande athée. »

La commission du Concordat repousse par 15 voix contre 3 le projet de loi relatif à la séparation de l'Église et de l'État; à l'unanimité, elle se montre

d'avis qu'il n'y a pas lieu d'ouvrir des négociations avec la cour de Rome pour modifier le Concordat; à l'unanimité, moins 2 voix, elle décide qu'il y a lieu de rechercher les moyens de fortifier législativement les pouvoirs répressifs de l'État. On reconnaît à ce dernier trait l'esprit de la commission qui a choisi pour président le citoyen Paul Bert.

29. — Le rétablissement des relations entre la Prusse et le Vatican est officiellement accompli. Le *Moniteur officiel de l'Empire* publie la nomination de M. de Schlœzer comme ministre plénipotentiaire de Prusse près le Saint-Siège.

Mgr di Pietro, récemment nommé nonce du Saint-Siège à Munich, est chargé par Léon XIII de porter à la princesse Stéphanie, femme de l'archiduc Rodolphe d'Autriche, la *rose d'or* que Sa Sainteté a bénite. On sait que, depuis l'année 1366, le pape a coutume de bénir, le premier dimanche après la mi-carême, une *rose d'or*, et de l'envoyer à l'une des souveraines ou princesses des États catholiques.

Léon XIII adresse à Mgr l'Archevêque de Reims la lettre suivante, à l'effet d'encourager par une bénédiction spéciale tous ceux qui prêteront leur concours à l'érection d'une statue au saint pape français Urbain II.

#### LÉON XIII, PAPE

*Vénérable Frère, Salut et Bénédiction apostolique.*

« Les lettres que vous Nous adressez, Vénérable Frère, Nous sont toujours fort agréables; toutefois, c'est avec un sentiment tout spécial de joie que Nous avons reçu celle par laquelle vous Nous transmettez la supplique de l'élite de vos diocésains unis dans l'intention d'élever, pour l'honneur de la religion et de la patrie, un monument insigne à la mémoire des vertus et des actes du très grand Pape URBAIN II

« Nous avons vu avec bonheur que ce dessein, conçu par un de vos illustres prédécesseurs, activement poursuivi par vous, a souri à tous les esprits et surtout à la plupart des personnes notables de votre diocèse.

« A cette époque de monstrueuses erreurs, où l'on voit parfois élever des monuments à des sicaires et à des séditeux, ces esprits élevés se sont appliqués à célébrer et à perpétuer le souvenir d'un Pape, leur concitoyen, aussi illustre par la pureté de sa vie, l'éclat de son génie et de sa science, son application à développer, au moyen des conciles, la foi et la discipline, que par sa prudence et son activité à pourvoir au bien public. Par les efforts de son zèle, il poussa les princes et les peuples chrétiens à délivrer du joug des infidèles les lieux consacrés par la vie et la mort de notre Rédempteur; il réunit les esprits divisés, et, les arrachant à de fréquentes et cruelles dissensions, il tourna toutes leurs forces contre l'ennemi du nom chrétien. Par là, il servit et illustra sa patrie, il procura à la piété des catholiques le libre accès de la Terre-Sainte, et reprima l'audace des ennemis qui menaçaient la tranquillité de l'Europe entière.

« L'histoire, contrainte de blâmer tant de monuments contemporains, n'aura certainement que des éloges pour celui-ci dont elle exaltera l'idée si noble, l'opportunité et l'heureuse influence.

« En effet, cet hommage durable rendu au vrai mérite sera d'abord une éloquente protestation contre la recherche d'une fausse et malsaine popularité. Puis, le projet d'élever une statue monumentale destinée à rappeler aux voyageurs la terre natale d'URBAIN II, éveille naturellement la pensée de s'occuper des édifices témoins de la vie de l'illustre Pontife. »

Après avoir parlé de ces édifices, qui sont l'église de Binson et l'ancien prieuré bénédictin, Sa Sainteté ajoute :

« Quel honneur la réalisation d'un pareil plan ferait rejaillir sur Châtillon, sur la province de Reims et sur la France tout entière !

« Pour Nous, charmé de cette entreprise glorieuse dont nous attendons les fruits les plus heureux, Nous recommandons le noble projet de ces hommes distingués qui se sont unis pour en assurer l'exécution et Nous en ont fait part.

**« NOUS EXHORTONS TOUS LES FIDÈLES A JOINDRE LEURS EFFORTS POUR SECONDER CE DESSEIN. NOUS-MÊME VOULONS DONNER L'EXEMPLE ET INSCRIVONS NOTRE NOM EN TÊTE DE LA SOUSCRIPTION. »**

« Afin que Dieu daigne favoriser ce projet, seconder vos efforts et ceux des promoteurs de l'œuvre, exciter les fidèles à y concourir, Nous vous accordons de tout notre cœur, Vénérable Frère, comme présage de la grâce divine, et gage de notre particulière bienveillance, pour vous, Vénérable Frère, pour le Président de cette œuvre excellente **ET POUR TOUS CEUX QUI VOUDRONT Y PRENDRE PART LA BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE. »**

30. — M. de Belcastel adresse, aux membres du Sénat qui ont si vaillamment combattu pour la défense des droits et de la liberté des consciences chrétiennes, la lettre suivante. On retrouve dans cette lettre la grande et noble éloquence de l'intrépide champion de la cause catholique.

*A messieurs les sénateurs qui ont défendu pied à pied la cause de la foi et de la liberté chrétiennes.*

« Messieurs,

« Pour empêcher le vote coupable qui condamne la grande majorité de l'enfance française à passer sous le joug de l'école athée, vous avez fait de longs et admirables efforts.

« Si vous avez succombé sous le nombre, votre titre n'est pas moins sacré à la reconnaissance de tous ceux qui croient à Dieu, à la justice, aux droits immortels de la vérité.

« Ni la persévérance de vos combats, ni la vigueur de vos protestations ne sont perdues. Une pareille loi votée en silence eût déshonoré la conscience française : vous avez sauvé son honneur.

« Vous avez arraché un à un tous ses masques à la Révolution.

« Le visage de l'athéisme s'est montré. Son cri s'est fait entendre. Aucun des maîtres du jour n'a osé le flétrir : par la complicité de leur silence, le stigmate de l'athéisme est gravé sur le fronton de leur école, comme il demeure le caractère ineffaçable de leur loi.

« Mais une loi contre Dieu ne peut pas être une vraie loi. C'est un ordre arbitraire sans aucun droit sur la conscience humaine, qu'elle outrage, et l'âme libre a le devoir de lui désobéir pour obéir à Dieu.



« Quoi qu'il arrive, honneur à vous! les ouvriers de l'œuvre impie voulaient accumuler autour d'elle les ténèbres, vous y avez porté une lumière inexorable. Ils ont consommé le mal en face d'eux mêmes et de la France, la France un jour les jugera. Dieu déjà les a condamnés.

« Veuillez agréer, messieurs, l'hommage de notre plus vive sympathie. »

Aujourd'hui, l'Italie révolutionnaire célèbre le sixième centenaire du jour où commença l'odieux assassinat connu et flétri dans l'histoire sous le nom de *Vêpres Siciliennes*. En effet, le 30 mars 1282, à l'heure des vêpres, au signal donné par la cloche et à l'instigation de Jean de Procéda, il se fit un massacre effroyable des Français à Palerme. Le lendemain ce massacre continua dans toute l'île. Cette manifestation revêt cette fois un caractère antifrçais. Mgr l'archevêque de Palerme le comprend et refuse de laisser apposer sur les murs de la cathédrale la plaque commémorative de ce lâche massacre.

31. — La droite de la Chambre des députés se réunit pour arrêter l'attitude que doivent prendre les pères de famille et le groupe en présence de la loi sur l'enseignement obligatoire, telle qu'elle a été votée par le Sénat. Voici le texte de la protestation rédigée, au nom de tous :

« Les membres soussignés de la Chambre des députés, regrettant de n'avoir pas eu l'occasion de renouveler les protestations déjà faites dans les précédentes législatures, et s'associant aux sentiments qui viennent d'être si noblement exprimés au Sénat, regardent comme un devoir de faire devant le pays, au nom des populations dont ils ont reçu mandat de défendre les intérêts, la déclaration suivante :

« 1° Ils déclarent que la loi du 28 mars, sur l'enseignement primaire obligatoire et laïque, est contraire à la liberté religieuse et aux droits des pères de famille, blessante pour la dignité des citoyens français et de nature à amener des conséquences funestes pour l'avenir du pays.

« 2° Ils pensent que tous les bons citoyens devront unir leurs efforts pour conjurer les résultats déplorables d'une loi qui, dans un pays chrétien, sépare complètement l'instruction de l'éducation chrétienne.

« 3° En conséquence, ils estiment qu'en déclarant s'il entend faire donner à ses enfants l'instruction dans une école publique, tout père de famille devra demander en même temps que ses enfants reçoivent à cette école l'instruction et l'éducation religieuses.

« 4° Ils rappellent que si le crucifix ou d'autres emblèmes religieux venaient à être enlevés des écoles, ce serait un devoir pour les habitants des communes de réclamer énergiquement pour qu'ils y fussent replacés, afin d'assurer le respect dû à la foi des populations.

« 5° Ils ont trop confiance dans les sentiments d'honneur et de légitime fierté qui animent leurs concitoyens pour ne pas penser qu'aucune intimidation ni vexation ne les feraient reculer devant l'accomplissement de leur devoir, dans le cas où il serait donné à l'école un enseignement qui pourrait blesser la foi des enfants, et ils s'engagent à prêter appui à toute défense légitime contre l'arbitraire et l'oppression.

« 6° Ils se réservent, d'ailleurs, de demander en temps utile l'abrogation d'une loi qu'ils considèrent comme un malheur pour la France.

« Ce manifeste porte les signatures suivantes :

« MM. d'Aillières (Sarthe), Ancel (Mayenne), Baudry-d'Asson (Vendée), vicomte de Bézizal (Côtes-du-Nord), Bergerot (Nord), de la Billiais (Loire-Inférieure), Blin de Bourdon (Somme), Bourgeois (Vendée), Boyer (Gard), Georges Brame (Nord), Daynaud (Gers), Debuchy (Nord), Desson de Saint-Aignan (Seine-Inférieure), du Bodan (Morbihan), baron Dufour (Lot), comte Durfort de Civray (Maine-et-Loire), comte d'Espeuille (Nièvre), Mgr Freppel (Finistère), baron Gérard (Calvados), comte Le Gonidec de Traissan (Ille-et-Vilaine), Paul Granier de Cassagnac (Gers), Ginoux de Fermon (Seine-Inférieure), Gaudin (Seine-Inférieure), Hamille (Pas-de-Calais), comte de Kergorlay (Haute-Loire), vicomte de Kermenguy (Finistère), comte de Juigné (Loire-Inférieure), de la Bassetière (Vendée), comte de Lanjuinais (Morbihan), de Largentaye (Côtes-du-Nord), de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia (Sarthe), de la Rochejaquelin (Deux-Sèvres), de la Rochette (Loire-Inférieure), prince de Léon (Morbihan), Lefebvre du Prey (Pas-de-Calais), Paul Leroux (Vendée), baron de Mackau (Orne), comte de Maillé (Maine-et-Loire), Martin d'Auray (Morbihan), Maynard de la Claye (Vendée), comte de Mun (Morbihan), Ollivier (Côtes-du-Nord), Pleyre (Gard), baron Reille (Tarn), Plichon (Nord), des Rotours (Nord), de Soland (Maine-et-Loire), de Terves (Maine-et-Loire), Thirion-Montauban (Dordogne), Villiers (Finistère), Thoïnet de la Turmelière (Loire-Inférieure). »

En apprenant la promulgation de la loi du 29 mars, sur l'enseignement primaire, un certain nombre de catholiques du Nord se réunissent à Lille et immédiatement rédigent une protestation qui se termine ainsi :

« Nous, pères de famille, responsables de l'âme de nos fils et de nos filles, nous déclarons avec l'Évangile qu'il *veut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*.

« Nous déclarons que nous considérons la présente loi comme *nulle et non avenue* et que, si nous sommes prêts à obéir à toute loi légitime, jamais nous ne nous soumettrons à une loi qui veut tuer l'âme de nos enfants.

« Nous déclarons que nous regardons comme notre premier devoir d'éloigner nos enfants de toute école qui, s'inspirant de cette loi d'impiété, ferait, par le caractère constaté de son enseignement et de sa direction, courir un péril certain à l'âme de la jeunesse, et nous sommes disposés à affronter toutes poursuites, condamnations et violences qu'on nous ferait subir, nous souvenant de cette parole de nos maîtres dans la foi : « Pour éviter le danger des écoles sans Dieu, il faut résister au prix de la perte de tous les avantages corporels et de la vie elle-même. »

1<sup>er</sup> avril. — Les représentants des principales Chambres du commerce de France et des Chambres consultatives se réunissent au Grand Hôtel, sur l'invitation de M. Pouyer-Quertier et protestent énergiquement contre le

régime des traités de commerce et le système des tarifs, si chers à M. Tirard et à ses collègues.

Le traité de commerce franco-espagnol rencontre une très vive opposition en Catalogne et se traduit par une très grande agitation à Barcelonne et par la fermeture des manufactures et des magasins.

2. — La Chambre des députés et le Sénat s'ajournent au 2 mai, après avoir voté au pas de course deux projets de loi, un sur la presse et le deuxième relatif à la sécurité publique dans les chemins de fer.

Le Saint-Père, voulant donner un nouveau témoignage de sa particulière bienveillance à S. Em. le cardinal Mac-Cabe, archevêque de Dublin, lui envoie, le dimanche des Rameaux, la magnifique palme qui, la veille, avait été offerte à Sa Sainteté, par les religieuses Bénédictines-Camaldules du couvent de Saint-Penoit.

Le nihilisme fait une nouvelle victime en Russie. M. le général Stre'nikoff, procureur du conseil de guerre de Kieff, est tué par un coup de revolver tiré sur lui presque à bout portant par deux assassins qui essayent, mais en vain, d'échapper par la fuite.

3. — Les membres de la Société générale d'éducation et d'enseignement libre, à la suite du vote définitif de la loi sur l'enseignement laïque et obligatoire, adressent aux pères de famille chrétiens la lettre circulaire suivante :

« Monsieur,

« Vous partagez certainement l'émotion que cause à tout cœur chrétien et français le vote définitif de la loi sur l'enseignement laïque et obligatoire, et vous attendez de nous que nous vous indiquions par quels moyens vous pourrez résister à cette tyrannie atteignant les parents dans leurs intérêts les plus sacrés, et imposant aux trois quarts de la France, sous peine de la prison, un enseignement sans Dieu.

« Dans une question qui touche aussi directement à la conscience, nous nous garderons d'anticiper sur le domaine de l'autorité spirituelle, et nous nous confions à sa sagesse.

« Il lui appartient, en effet, de tracer leurs devoirs aux instituteurs chrétiens, laïques et congréganistes, qui dirigent encore des écoles communales, et qui n'entendent pas s'enrôler dans le clergé laïque de la libre pensée. Il lui appartient également d'interdire, quand elle le jugera nécessaire, la fréquentation des écoles où la foi et les mœurs des enfants seront en péril, et de décider quand il ne sera plus permis à un père chrétien d'y envoyer ses enfants. Enfin, nous savons que partout le clergé se préoccupera d'organiser l'instruction religieuse des enfants, de façon à combler les lacunes laissées dans leur esprit par l'enseignement de l'école.

« Notre mission est plus modeste, mais elle est encore assez large. Elle sera d'assister dans l'accomplissement de leur devoir les pères de famille et tous ceux qui tiendront à sauvegarder la foi de l'enfance. Nous sommes résolus à le faire avec tout le dévouement dont nous sommes capables.

« Avant tout, vous nous tiendrez au courant de la façon dont la loi sera exécutée autour de vous. Vous inviterez les parents à examiner avec sollicitude l'instruction donnée à leurs enfants dans les écoles publiques, les

livres mis entre leurs mains, les devoirs dictés dans leurs cahiers, etc. Vous nous signalerez, sans délai, toute atteinte portée à la foi religieuse des familles, tout acte d'agression de la part des instituteurs, dont un grand nombre gémissent de la situation qui leur est faite, mais dont quelques-uns au contraire ont devancé l'exécution de la loi et déjà chassé Dieu de leurs écoles. Nous donnerons tous nos soins à cette enquête permanente, qui est confiée à une commission spéciale, et dont les résultats seront publiés par notre Bulletin mensuel.

« D'un autre côté, vous nous indiquerez les instituteurs chrétiens qui auront été destitués, et qui pourront être utilement employés dans l'enseignement libre.

« Les écoles libres devront être partout multipliées, lors même qu'elles ne pourraient être commencées qu'avec des moyens restreints. C'est une œuvre de premier ordre dont vous comprendrez l'urgence, et pour laquelle il est juste de faire les plus grands sacrifices.

« Enfin, les pères de famille à qui leur conscience imposera le devoir de ne plus envoyer leurs enfants dans les écoles publiques, et qui, n'ayant pas d'écoles libres à leur disposition, seront exposés aux sanctions pénales de la loi, trouveront en nous un appui de tous les instants. Pour leur défense, comme pour les questions concernant l'existence des écoles libres, nous avons, vous le savez, un comité de jurisconsultes éminents qui vous offrent le concours de leurs lumières et de leur dévouement.

« Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

« Pour la Société générale d'éducation et d'enseignement.

« Les membres de la commission d'enquête :

Chesnelong, sénateur, président; le baron A de Claye, ancien auditeur au Conseil d'État, secrétaire; de la Bassetière, député; Lucien Brun, sénateur; Champetier de Ribes, avocat; Depeyre, ancien ministre; Ernoul, ancien ministre; d'Herbelot, ancien avocat général; Jourdain, de l'Institut; Keller, ancien député; Kolb-Bernard, sénateur; le baron de Mackau, député; le comte Albert de Mun, député; le baron de Ravignan, sénateur; le comte de Fontaine de Resbecq, ancien sous-directeur de l'enseignement primaire. »

Son Eminence le cardinal Lavignerie bénit la nouvelle cathédrale de Tunis en présence d'une foule nombreuse. L'illustre prélat prononce un discours, dans lequel il fait ressortir les avantages qu'il y a pour l'Angleterre et la France à rester amies.

On célèbre, à Madrid, le deuxième centenaire de Murillo. Après la fête religieuse, à laquelle assistent le roi et une foule immense, le comité organisateur de la manifestation parcourt la ville et, s'arrêtant sur la place Murillo, dépose des fleurs et des couronnes sur la statue du célèbre peintre espagnol.

Séville fête aussi la mémoire de Murillo qui naquit dans ses murs.

4. — Le *Journal officiel* publie un rapport, adressé au président de la République, proposant de réorganiser sur de nouvelles bases les corps diplomatique et consulaire.

Des décrets en date du 1<sup>er</sup> avril consacrent les propositions de ce rapport. Aux termes de ces décrets, les cadres de l'activité du personnel diplomatique et consulaire comprendront désormais :

9 ambassadeurs ;

12 ministres plénipotentiaires de 1<sup>re</sup> classe ;

15 ministres plénipotentiaires de 2<sup>e</sup> classe ;

8 conseillers d'ambassade et 22 consuls généraux ;

12 secrétaires d'ambassade et 45 consuls de 1<sup>re</sup> classe ;

18 secrétaires d'ambassade et 55 consuls de 2<sup>e</sup> classe ;

38 secrétaires d'ambassade de 3<sup>e</sup> classe et 12 consuls suppléants.

Un second décret règle la répartition du personnel diplomatique entre les ambassades et légations de la République française.

Comme mesure complémentaire, deux décrets pourvoient à plusieurs nominations dans ce personnel.

5. — A la suite d'une fausse dénonciation, l'autorité administrative de la Vienne procède à un nouveau siège en forme de l'Abbaye des Bénédictins de Ligugé. Une brigade de gendarmerie à cheval et une brigade à pied occupent, l'arme au bras, la grande allée qui conduit à l'église. Le commissaire central, son collègue le commissaire de police, quatre crocheteurs et une troupe d'agents de police, pénètrent dans le couvent, parcourent tous les étages et les cellules et ne rencontrent dans les servitudes que *douze* lapins nourris par un jardinier du bourg, qui s'enfuirent de tous côtés en voyant ce déploiement extraordinaire de forces. Cette expédition restera célèbre et ridicule dans les annales des crocheteurs, et la trouvaille des lapins deviendra un des hauts faits des héros de Ligugé.

6. — Un décret, publié ce matin par le *Journal officiel*, convoque pour le 30 avril prochain les quatre collèges électoraux de La Palisse (Allier), Rochefort (Charente-Inférieure), Évreux (Eure) et Fougères (Ille-et-Vilaine), à l'effet d'élire un député.

Les assassins du général Strelnikoff sont condamnés à mort et exécutés dans la cour de leur prison, en présence du gouverneur de la ville, du préfet de police, du maire et de plusieurs citoyens.

7. — Le *Journal officiel* contient un décret important, aux termes duquel « l'administration des populations établies en Algérie dans les territoires de *communalité* sera exercée par le gouverneur général civil, dans les mêmes conditions qu'avant la promulgation du décret du 26 novembre 1881. Nous revenons au bon temps de M. Albert Grévy. »

8. — Mort de M. Le Play, l'un des plus célèbres économistes chrétiens de notre temps. Tout le monde connaît les travaux qui l'ont illustré. De tous les chefs d'école de nos jours, c'est lui qui a, avec le plus de persévérance, pris pour guide l'expérience et qui n'a pas voulu imposer ses opinions personnelles. Les conclusions auxquelles il est arrivé sont la démonstration de la puissance et de l'efficacité du christianisme pour le bien social et le développement de la prospérité des nations. Il a accompli l'œuvre la plus utile de ce siècle, dans l'ordre social et politique.

9. — L'avant-garde de la colonne Marmet atteint Bou Amema sur l'Oued Fendi et lui inflige une défaite complète. Presque tous les Arabes qui accom-

gnent le marabout sont tués, blessés ou faits prisonniers; son convoi, sa tente et 26 de ses femmes sont capturés. Toutefois Bou Amema réussit à s'enfuir en accomplissant une course de 150 kilomètres en deux jours.

Le président de la République reçoit, au palais de l'Élysée, M. Marinovitch, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de Serbie, qui lui remet la lettre par laquelle son souverain fait connaître au président que la Serbie s'étant constituée en royaume, il a pris le titre de roi pour lui et ses successeurs.

Une nouvelle mine de dynamite est découverte sous la ligne du chemin de fer Nicolas, à quatre stations de Moscou. On opère de nombreuses arrestations à la suite de cette découverte.

10. — Un rescrit impérial adressé au prince Gortschakoff le relève, sur sa demande, par des raisons de santé et vu son grand âge, de ses fonctions de directeur de la police extérieure, tout en lui conservant son titre de chancelier de l'Empire. Le secrétaire d'Etat, M. de Giers, est nommé ministre des affaires étrangères.

11. — Les délégués du cercle d'ouvriers de Montparnasse assistent à la messe du Saint-Père, au Vatican. Léon XIII les reçoit ensuite en audience dans la salle du Consistoire. L'un des délégués lit au Saint-Père une adresse dans laquelle il dit que lui et ses confrères sont venus à Rome saluer le siège de Pierre, rempart des droits du peuple chrétien, que le relèvement des classes ouvrières n'est possible que par l'action de l'Église. Les ouvriers, auxquels la Révolution a fait tant de promesses menteuses depuis un siècle, trouveront le remède à leurs maux dans les institutions inspirées par l'esprit catholique.

Les délégués offrent au Pape un calice, acheté par les ouvriers du Cercle, avec le produit de leurs économies.

Léon XIII, profondément ému par ces témoignages d'amour filial, répond aux délégués qu'il prie beaucoup pour la France, dont il rappelle les services rendus à l'Église; il exprime ses vœux pour le développement des cercles ouvriers.

Charles DE BEAULIEU.

---

# AUX LECTEURS

DE LA

# REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

---

Il est difficile aujourd'hui de bien placer son argent et de lui faire produire un bon revenu.

Avant tout, il faut que celui qui économise se préoccupe de trouver un placement honnête et où il n'y ait pas de risque à courir. Non seulement on doit prendre toutes les précautions possibles pour ne pas l'aventurer, mais encore rechercher la satisfaction morale de pouvoir dire que l'on concourt par lui à une entreprise de bien et d'intérêt publics. « *Honneur et profit* », telle doit être, en toute circonstance, la devise des gens de travail et d'épargne.

L'affaire dont nous allons vous entretenir réunit-elle ces conditions? C'est ce que nous allons examiner.

\*  
\* \*

Par les développements qu'elle a pris la **Société générale de Librairie Catholique** s'est placée au rang des plus importantes maisons. Elle possède aujourd'hui douze Journaux et Revues, heureux contre-poids de tant d'autres qui viennent corrompre l'esprit public dans les villes et les campagnes, et dont la diffusion devient de plus en plus considérable. Enfin, comme puissance de moyens, ajoutons qu'elle a une succursale en Belgique et une en Suisse, dans la capitale même de chacun des deux pays; et là encore un débouché qui va s'augmentant tous les jours.

Le nom qu'elle a à sa tête est en honneur depuis vingt-cinq ans auprès du Clergé et de l'Épiscopat.

Elle n'a pas que des livres, que des clichés, que les propriétés littéraires

des écrivains catholiques les plus marquants du jour : elle est propriétaire de superbes bâtiments d'une valeur de plusieurs millions, et qui frappent d'admiration tous ceux qui les voient.

On connaît son but, qui a été résumé par ces mots dans un discours du Président : **POUR DIEU ET POUR LA FRANCE.**

Au point de vue du rapport, la **Société générale de Librairie Catholique**, depuis six années qu'elle existe, a constamment servi à ses actionnaires un intérêt annuel de 5 0/0 bien net d'impôt. L'avant-dernier exercice est même parvenu à réaliser un bénéfice de 6 0 0. Quelle est la valeur, quelle est l'entreprise financière qui ait donné ce résultat? Parcourez, dans les journaux spéciaux, l'échelle des revenus qu'ils publient mensuellement : 2 1/2 0/0, 3 0/0, 3 1/2 0/0, 4 0/0, 4 1/2 0/0 au plus, tout exceptionnellement 5 0/0, voilà ce que produisent en général, les meilleures, les plus solides valeurs.

A tous ces titres donc, et de quelque côté qu'on y regarde, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, les actions de la **Société générale de Librairie Catholique** s'imposent d'autorité à l'Épargne: elles constituent un placement d'élite.

Et ce sera plus vrai encore pour l'avenir.

En effet, la dernière Assemblée des Actionnaires a voté à l'unanimité l'émission de dix mille actions nouvelles, et cela pour permettre à la **Société générale de Librairie Catholique** d'effectuer le bien dans sa plus large mesure, afin de développer ses entreprises de Librairie, déjà si prospères, et de créer une **CAISSE DE RETRAITE** pour le Clergé et une **CAISSE DE PRÊTS** aux Ecoles libres.

\*  
\*  
\*

Les nouvelles actions sont émises, comme les anciennes, au prix de **300 FRANCS** portant intérêt depuis le 1<sup>er</sup> janvier, et donnant droit aux dividendes de l'Exercice en cours.

Souscrites en partie par les anciens actionnaires, à qui un privilège de souscription avait été réservé, il n'en reste qu'un certain nombre qui sont, dès maintenant, offertes au public conservateur.

Les avantages d'un pareil placement sautent aux yeux, car il s'agit ici d'une entreprise qui a fait ses preuves. La base de son actif ce sont des immeubles, qui acquièrent chaque jour une plus-value réelle. Son but est



utile, son industrie fructueuse, son avenir à l'abri des complications intérieures et extérieures, son champ d'opérations immense.

En recommandant les actions nouvelles de la **Société générale de Librairie Catholique** à l'attention de l'épargne, nous mettons d'accord l'intérêt public avec l'intérêt privé; nous indiquons un placement conforme à la foi et à l'attachement de ceux qui veulent servir leur cause tout en faisant fructifier leurs économies; on y trouve les deux conditions essentielles de tout bon placement : *rémunération et sécurité absolue.*

---

## UN MOT AUX FUTURS ACTIONNAIRES

**Nous avons pensé que le moyen le plus simple de faire connaître notre institution et le bien qu'elle produit c'était de donner la parole à nos anciens Actionnaires.**

« Angers, 22 janvier 1882.

« Votre inspiration est bonne. En spiritualisant ainsi les affaires, vous les faites sortir de l'ornière et marcher sur un terrain dégagé des ronces de l'agiotage. Ces amateurs passionnés des gros dividendes progressifs, sans tenir compte des abîmes qu'ils côtoient, ne seront pas vos actionnaires; ils aiment la fièvre du lucre et de l'aléa, ils la garderont. Mais les amateurs sages d'un placement de tout repos, vous resteront fidèles et pleins d'admiration pour des initiatives si bien dans leurs idées, sans compromettre les sources légitimes d'un revenu modeste et nécessaire.

« D<sup>r</sup> RÉNIER ».

« Auch, 31 janvier.

» Je suis toute disposée à vous aider dans votre grande entreprise pour le bien, et je viens vous prier de me réserver deux actions nouvel es...

« Marquise d'AIGNAN ».

« Saragosse (Espagne), 31 janvier.

« ... Je suis pénétré du but de votre Société, et désirant m'associer à une si louable entreprise, je vous prie de me réserver cinq actions de ladite Société.

« SANTIAGO-ARANDA ».

« Nogent-sur-Seine, 2 février 1882.

« J'ai reçu hier le compte-rendu de la dernière assemblée générale.

« Ami sincère et très convaincu de votre belle et noble Société, je désirerais beaucoup acquérir deux titres de la nouvelle émission.

« JOSEPH NOËL, Officier en retraite ».

« Saint-Calais (Sarthe), 31 janvier.

« J'ai donné l'ordre de souscrire en mon nom dix actions nouvelles, auxquelles me donnent droit mes vingt anciennes... Permettez-moi d'applaudir au brillant développement de vos si utiles entreprises.

« HARDY DE LA LARGÈRE ».

« Tournon, 5 février 1882.

« Tandis que la catastrophe financière que la France subit, amène des ruines, la Société générale de Librairie catholique poursuit paisiblement le cours de ses succès.

« Je vous félicite de votre vaillance, j'aime votre œuvre si éminemment bonne, dans laquelle la spéculation ne peut avoir qu'une raisonnable part.

« Je prie Dieu qu'il continue à la bénir, à la faire prospérer et à éloigner d'elle toute ombre.

« Ci-joint mon bulletin de demande pour l'émission nouvelle, et agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« E. DE LANDESET ».

## EXTRAITS DE QUELQUES JOURNAUX

Il existe plusieurs sociétés commerciales et industrielles qui exploitent une spécialité dans laquelle elles n'ont et ne peuvent avoir à se mesurer avec aucun concurrent, tant leur réputation est bien assise, tant leurs relations sont solides.

Dans ce nombre il y en a une que nos lecteurs connaissent tout particulièrement : c'est la *Société générale de Librairie catholique*, dont les actions sont répandues entre les mains de personnes qui ne demandent jamais à s'en défaire, car ils ont pu en apprécier la solidité et suivre journellement, pour ainsi dire, la marche et le développement des opérations sociales. C'est du côté des entreprises comme celle que nous venons de mentionner, et non dans les titres qui font grand bruit à la Bourse, que nous voudrions voir se diriger une grande partie des capitaux de l'épargne. — (*Moniteur de librairie, de l'Imprimerie et de la Presse*, 31 mars.)

\*  
\*\*

Les derniers événements financiers ont rappelé l'attention sur les placements de toute sécurité. On ne saurait déprécier les affaires financières sérieuses, mais il est sage, après la baisse qui a eu lieu sur toutes les valeurs de ce genre, de se tourner du côté des affaires industrielles. Nous signalerons dans cet ordre d'idées les actions de la *Société générale de Librairie catholique*. L'occasion est bonne pour entrer dans cette valeur dont le pair est de 500 francs. La Société est prospère. L'actif est représenté en grande partie par des immeubles magnifiques et par des propriétés littéraires d'une grande valeur, qui augmente en raison même de leur grande publicité. — (*Causeries familiales*, de Mme d'Alq, livraison d'avril.)

\*  
\*\*

Pour le capitaliste qui veut sérieusement augmenter son capital et son revenu, la seule méthode rationnelle est celle qui consiste à choi-

sir les bonnes valeurs donnant un revenu élevé dans le présent et susceptibles de produire plus encore dans l'avenir. L'action de la *Société générale de Librairie catholique* appartient incontestablement à cette catégorie de titres que l'on peut mettre en portefeuille sans la moindre hésitation et avec la certitude d'encaisser chaque année un revenu avantageux.

Il n'y a dans l'espèce aucune majoration, cette action étant à 500 francs, c'est-à-dire à son prix nominal; mais cette absence est un bien. Les détenteurs des actions de la Librairie catholique recueilleront un bénéfice réel en restant intéressés dans une entreprise dont ils connaissent toutes les ressources et à laquelle M. Victor Palmé, par son habile direction, a su imprimer le plus grand développement. Les actions ont rapporté 5 et 6 0/0 depuis six ans.

En mettant en portefeuille des actions de la *Société générale de Librairie catholique*, on participe à une affaire qui constitue un véritable monopole et qui, par sa nature spéciale, se trouve déjà placée au rang des grosses entreprises parisiennes. — (*La Banque, Journal de l'Épargne publique*, 1<sup>er</sup> avril 1882.)

\*  
\*\*

Les ennemis de la religion et de l'ordre social multiplient avec une activité satanique, tous les instruments de propagande. Les défenseurs du catholicisme et des principes conservateurs ne doivent pas être moins actifs et sont dans l'étroite obligation de donner leurs concours aux œuvres de foi et de bonne presse. C'est répondre aux recommandations si pressantes de Sa Sainteté Léon XIII. Les publications de la Société générale de Librairie catholique, dirigées avec tant de zèle et d'intelligence par M. Palmé, méritent d'être particulièrement signalées. Livres, revues, journaux, édités par cette librairie, ont tout à la fois les mérites du bon esprit dans la rédaction et du goût dans l'exécution. — (*Correspondance Saint-Chéron*, 3 avril 1882.)

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

## Revue des Mois de Marie de la Société Générale de Librairie catholique.

Les tristes événements, dont nous sommes les témoins et les victimes, les difficultés terribles que traversent à la fois notre pauvre pays et la sainte Église, ont donné à un grand nombre de prêtres la pensée de faire ou de renouveler cette année, dans leur paroisse, le *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*.

Et en voici la double raison : d'un côté, par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes se sont accomplis assez de miracles de la vie privée pour donner espérance qu'elle accomplira aussi le miracle de la vie publique. De l'autre, le *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, écrit par M. Henri Lasserre, est précisément le seul qui renferme les prières spéciales *appropriées aux besoins de notre temps*, les *prières sociales* que l'Église nous recommande en ce moment par la voix du Souverain Pontife et de tous les évêques. Il suffit de rappeler les titres de quelques-unes de ces prières pour montrer à quel point elles ont été providentiellement écrites pour des besoins, plus pressants encore aujourd'hui qu'au moment même où les traçait la main de l'auteur.

La France, hélas ! est en péril : il y a une prière pour la France.

La loi chasse Dieu de l'École : il y a une prière pour la rénovation chrétienne de l'enseignement.

La science s'égaré dans son orgueil et se tourne contre la religion : il y a une prière pour la conversion de la science.

Mille journaux sèment le mensonge et l'immoralité ; quelques-uns seulement servent la vérité : il y a une prière pour la bonne presse.

Les travailleurs se laissent tromper par les sociétés secrètes : il y a une prière pour les ouvriers.

L'armée est en proie à l'action dissolvante des fauteurs de désordre : il y a une prière pour les soldats.

En quel temps l'épiscopat eût-il plus besoin de lumière et de force : il y a une prière pour les évêques.

Les prêtres sont persécutés : il y a une prière pour le clergé.

Les droits du foyer sont violés ; — les jeunes générations sont précipitées dans les abîmes sans Dieu ; — le vicar de Jésus-Christ est captif ; — la terre tremble sur ses antiques fondements : il y a une prière pour la famille, — pour l'enfance, — pour le Pontife souverain, — pour le salut du

monde. — Il y a aussi, pour demander la vertu d'espérance et de persévérance invincible, si nécessaires pour ne point défaillir.

De là, avec l'intérêt puissant et dramatique du récit qui attire, passionne et convertit les multitudes, de là le choix qui a été fait cette année du *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes* pour les lectures et exercices du mois de mai par quantité de paroisses et quantité de fidèles.

La *Société générale de Librairie catholique*, informée de ces dispositions par les demandes qui commencent à lui venir, a fait faire un grand tirage de ce beau livre. Mais elle insiste vivement pour que ces demandes lui soient adressées *dès à présent*.

Lorsqu'elles arrivent après le 15 avril, il est souvent advenu que les prévisions avaient été dépassées et l'édition épuisée.

Prix du volume. 2 fr.; — par la poste, 2 fr., 25.

\*  
\* \*

Comme nouveauté, nous avons à annoncer le *Mois de Marie*, extrait des œuvres de Mgr de la BOUILLERIE, archevêque de Bordeaux, coadjuteur de Bordeaux, par M. l'abbé ANT. RICARD, docteur en théologie, chanoine honoraire de Marseille, etc.

Ce volume est tiré textuellement des divers ouvrages de Mgr de la Bouillierie, notamment le *Symbolisme de la nature*, le *Cantique des Cantiques, appliqué à l'Eucharistie*, les *Méditations sur l'Eucharistie*, etc.

« En quelque sorte, perdues dans l'ensemble de ses œuvres, dit l'éminent auteur, les pages dont je parle n'ont qu'à en être tirées, pour former un beau livre, qui ne pourra manquer de charmer la piété des serviteurs de Marie.

« Je n'y ai fourni qu'un humble canevas, où le texte même de l'écrivain ou de l'orateur vient tour à tour s'entrelacer.

« Le canevas n'est rien, mais qu'on daigne jeter les yeux sur l'or et la soie de la broderie », et l'on saura peut-être gré au disciple d'avoir présenté ce riche tissu à la piété chrétienne.

Certainement la piété chrétienne ne peut manquer de bénir l'idée qui a porté M. le chanoine Ricard à cueillir dans les livres de Mgr de la Bouillierie tout ce que le saint prélat a écrit en l'honneur de Marie, et de le mettre comme un bouquet du mois de mai, dans la main de ses pieux serviteurs.

Tout le monde religieux le sait! Mgr de la Bouillierie écrit avec une poésie, une grâce, une onction, une richesse d'idées et d'expression, qui lui donnent un rang d'écrivain, tout à fait à part; et assurément présenter dans un même cadre les beaux éians et les magnifiques images qui lui ont été inspirés par l'auguste Mère de Dieu, c'est offrir à la piété un mois de Marie aussi frais que nouveau.

En voici, pour en abrégé les éloges, la

#### TABLE DES MATIÈRES

Lettre de Mgr de la Bouillierie. — Introduction. — Ouverture du mois de Marie : Mes fleurs sont des fruits. — 1<sup>er</sup> Jour : Marie comparée à l'aurore.

— 2<sup>e</sup> Jour : L'Ange, la Vierge, l'Enfant. — 3<sup>e</sup> Jour : Le parfum de l'humilité. — 4<sup>e</sup> Jour : Eve et Marie. — 5<sup>e</sup> Jour : Les ascensions de l'âme à la suite de Marie. — 6<sup>e</sup> Jour : Marie modèle de l'âme qui communie. — 7<sup>e</sup> Jour : Marie et l'Incarnation. — 8<sup>e</sup> Jour : Les tourterelles de la Présentation. — 9<sup>e</sup> Jour : Le doux fardeau et l'hostie sainte. — 10<sup>e</sup> Jour : Marthe et Marie. — 11<sup>e</sup> Jour : Encore Marthe et Marie. — 12<sup>e</sup> Jour : Au pied de la Croix. — 13<sup>e</sup> Jour : Marie et l'Eucharistie. — 14<sup>e</sup> Jour : Marie entre Jésus-Christ et l'Église. — 15<sup>e</sup> Jour : Sur ce texte des *Cantiques* : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert comme une petite vapeur embaumée, où la myrrhe, l'encens et les aromates variés, réunissent leurs parfums? » (*Cant.*, III, 6.) — 16<sup>e</sup> Jour : L'Étoile du ciel. — 17<sup>e</sup> Jour : La Colombe unique et parfaite. — 18<sup>e</sup> Jour : La dévotion au saint-scapulaire. — 19<sup>e</sup> Jour : Les fruits de la dévotion au saint-scapulaire. — 20<sup>e</sup> Jour : Les pèlerinages de Notre-Dame de Lourdes. — 21<sup>e</sup> Jour : Notre-Dame des neiges. — 22<sup>e</sup> Jour : Le lis entre les épines. — 23<sup>e</sup> Jour : Le Cèdre et le Cyprés. — 24<sup>e</sup> Jour : Quelques symboles de Marie dans la création animée. — Les Oiseaux, les Aigles, les Passereaux, la Couvée. — 25<sup>e</sup> Jour : Encore quelques symboles de Marie dans la création animée. — Le Cerf, la Brebis, le Chevreau, l'Abeille. — 26<sup>e</sup> Jour : Sur ce texte des *Cantiques* : « Ma sœur et mon épouse est comme un jardin fermé. » (*Cant.*, IV, 12). — 27<sup>e</sup> Jour : La Rose mystique. — 28<sup>e</sup> Jour : Quelques symboles de Marie dans la création inanimée. — Le Ciel, les Nuages, la Rosée, les Montagnes, les Vallées. — 29<sup>e</sup> Jour : Quelques symboles de Marie dans la création inanimée (*suite*). — L'Or, la Racine, la Tige et la Fleur, la Myrrhe et l'Encens, le Cèdre. — 30<sup>e</sup> Jour : Quelques symboles de Marie dans la création inanimée (*suite et fin*). — Les Abîmes, la Mer, les Sources. — 31<sup>e</sup> Jour : Vigilance et persévérance.

\*  
\*\*

Un mot sur quelques autres.

La vie de *Notre-Dame* par saint François de Salles n'a pas besoin d'autres recommandations que de dire qu'elle est extraite textuellement des œuvres du bienheureux.

Ici encore, il n'y a de la part du P. Clair qu'un travail analogue à celui de M. le chanoine Ricard pour le mois de Marie de Mgr de la Bouillerie : un travail de canevas et de coordination dont la matière entière est fournie par les deux auteurs.

« Nous avons suivi l'ordre des différents mystères qui signalent la vie de la très sainte Vierge, dit le P. Clair, nous arrêtant plus ou moins sur chacun d'eux, suivant leur importance, et aussi selon les développements plus ou moins abondants, fournis par notre bienheureux auteur. Il a ses vertus chéries telles que l'humilité et la douceur; il a ses mystères de prédilection telles que la Nativité de Notre-Dame et la Visitation de Notre-Dame. Nous avons cherché à l'imiter dans ses choix et à le suivre dans ses attraites. »

A ces considérations sur la vie de la très sainte Vierge, le P. Clair a ajouté quelques-unes des exhortations par lesquelles saint François de Salles

allumait dans les cœurs le saint amour dont il était enflammé pour elle, indiquant ensuite les pratiques de dévotion qu'il avait adoptées en l'honneur de Marie.

\*  
\* \*

*Une fleur tous les soirs à Marie*, est un livre plein de cœur, de piété et de grâce, composé pour les enfants de neuf à quatorze ans.

Écrit sous la forme attrayante d'un dialogue entre l'enfant et la sainte Vierge on éprouve à sa lecture les mêmes effets que pour chaque page de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Toutes les mères de famille dont les enfants se plaisent à élever à la Mère de Dieu un oratoire domestique, doivent leur procurer ce petit chef-d'œuvre, ce trésor. Nous le recommandons avec la même faveur aux pensionnats et aux asiles.

Le volume est accompagné d'un bouquet de fleurs dont une d'elles est détachée, chaque jour par l'enfant, et déposée comme hommage quotidien aux pieds de la statue de la Reine des cieux.

Un seul témoignage :

« Votre livre, ditMgr l'Évêque de Nevers à l'auteur, écrit sans recherches, comme doit l'être une conversation, se recommande par sa clarté, sa simplicité, sa grâce naïve et touchante, il présente en même temps des règles de conduite sûres, précises, parfaitement appropriées au besoin des jeunes âmes que vous avez en vue.

« Je ne doute donc ni de son succès ni du bien qu'il est appelé à faire en se répandant. »

\*  
\* \*

*L'Ecrin de Notre-Dame de Lourdes*, par M. l'abbé Casabianca, est l'ouvrage de piété le plus complet qui ait paru sur ce merveilleux pèlerinage.

En tête une notice de vingt pages résumant le fait miraculeux ; puis une relation d'une centaine de pages sur les solennités de la consécration et du couronnement en 1876 ; ensuite une *neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, un Mois de Marie médité d'après les apparitions de la sainte Vierge à Lourdes* ; et enfin un *recueil des principales prières* en l'honneur de la Mère de Dieu.

Le vénérable Cardinal Archevêque de Bordeaux écrit ainsi à l'auteur :

« Le croyant et l'incrédule liront avec fruit votre opuscule : l'un se sentira fortifié dans sa foi, l'autre éclairé surtout par ce chef-d'œuvre d'exposition doctrinale de notre vénérable et bien-aimé suffragant de Poitiers.

« Avec votre *Manuel*, tout pèlerin de Lourdes passera des heures de bonheur dans la prière et les chants, dans la méditation des vertus de Marie et de la lecture des guérisons miraculeuses dans les âmes encore plus que dans les corps.

« Quant à ceux qui ne pourront pas visiter le sanctuaire vénérable, ils y trouveront Lourdes ou sa grotte de Massabièle, Bernadette en extase en présence de la Vierge immaculée, ils entendront le bruit du Gave et le murmure de la source intarissable, image de la douce voix de Marie ; ils

graviront la montagne et, en contemplant dans la basilique la Vierge couronnée, ils croiront, eux aussi, la voir dans les splendeurs du ciel. »

\*  
\*\*

*Le Mois de Marie des âmes intérieures* remonte à plus de trente ans. C'est un de ceux qui, parmi tant d'autres disparus et oubliés, continuent à être recherchés par les âmes pieuses. Cette approbation épiscopale, quatorze éditions, voilà des titres à cette faveur constante et méritée.

\*  
\*\*

Très heureuse idée que celle qui a inspiré *Le Mois de Marie d'après les prédicateurs contemporains*.

« Ce n'est, nous explique l'auteur, ni une reproduction intégrale, ni une analyse plus ou moins rapide : c'est une abréviation absolument textuelle conservant avec soin ce que l'on appelle la moelle de la pensée et suivant jusqu'au bout le fil du discours sans le couper jamais.

« Rien de plus facile avec ces éléments essentiels, que de reconstituer en entier, avec son propre fonds, chaque sujet traité. »

Nous signalons, surtout, dans ce livre la troisième partie, qui est intitulée : *Marie honorée par la prière publique*.

Ce sont des instructions spéciales, toujours résumées des grands prédicateurs contemporains sur *la Salutation Angélique, le Magnificat, le Stabat, le Rosaire, le Chapelet, l'Angelus, le Memorare, les Litanies, etc.*, c'est-à-dire sur toutes les prières et les pratiques de piété par lesquelles les fidèles peuvent s'attirer plus efficacement les bénédictions de Marie.

La quatrième et dernière partie, intitulée : *Textes de l'Écriture et des Pères sur les fêtes de la sainte Vierge, pour servir de matière à des instructions, sermons et discours sur ces fêtes*, est un véritable trésor soit pour le curé qui veut prêcher, soit pour la personne qui veut méditer sur ces pieuses solennités.

\*  
\*\*

Les *Fêtes de la sainte Vierge*, par M. l'abbé Saillard, ne sont pas, à proprement parler, un mois de Marie, mais rien de pieux et d'intéressant comme cette lecture pendant le mois de mai. Les fêtes que l'Église a instituées en l'honneur de Marie sont l'exaltation de ses vertus et de ses gloires. Consacrer un mois à les méditer, à se pénétrer de leur esprit et de leurs enseignements, c'est s'animer à l'amour de Marie par les plus hautes considérations, et en voyant ces jalons lumineux semés devant soi dans l'année qu'on va parcourir, c'est désirer la sanctifier de son mieux et s'exécuter à le faire.

« C'est d'abord, dit Mgr l'Evêque de Grenoble, dans son approbation, un plan neuf et intéressant qui recommande ce travail. L'auteur partage chaque sujet en trois points : *l'origine historique* de la fête, les *reflexions* et les *conclusions*.

« La pieuse curiosité du lecteur est aussitôt éveillée et soutenue par une

marche à travers les âges que l'auteur lui ouvre; en avançant, l'attention est captivée de plus en plus et l'âme se trouve toute prête à goûter les réflexions solides, instructives et naturelles, empruntées à l'objet de la fête. Les conclusions s'adressent à la volonté : ce sont des résolutions pratiques, accompagnées de sentiments pleins de tendresse et d'élévation. »

Pour la liste entière des mois de Marie publiés par la *Société générale de Librairie catholique*, nous prions le lecteur de se reporter à la deuxième et à la quatrième page de la couverture du présent numéro. Les titres de ceux dont nous ne parlons pas ici, en indiquent suffisamment et le contenu et la portée salutaire.

---

**Rôle de la Papauté dans la Société**, par M. l'abbé François Fournier, docteur en théologie. (Palmé. In-8° de 563 pages, 6 fr.)

« On sent, disait J. de Maistre, je ne sais quelle présence du Souverain Pontife sur tous les points du monde chrétien : il est partout, il se mêle de tout, il regarde tout, comme de tout côté on le regarde. » Dans la longue et terrible épreuve que traverse le catholicisme, les uns insultent aux malheurs actuels du Pape; d'autres, redoutant la trop grande influence de l'Eglise, sont bien aises de la voir déchuë de la souveraineté temporelle et réduite à l'état de servante; d'autres ne voyant point d'où peut venir le salut, désespèrent de la situation, ou s'en accommodent soit par indifférence, soit par lâcheté ou lassitude; d'autres, les âmes généreuses, dévouées, les vaillants d'Israël, prient, espèrent et croient à un triomphe prochain et éclatant.

Nous qui avons l'orgueil d'être de ces derniers, nous avons le devoir de rendre un public hommage à cette éloquente apologétique de la Papauté; les lumineuses pages de M. l'abbé Fournier, écrites en un style grave et attrayant, serviront à relever le prestige de la Papauté, elles fermeront la bouche aux uns, encourageront les autres, les conforteront et les combleront de consolations au milieu de la poussière du combat et des déchirements de la lutte. La question du Pape est plus que jamais vivante; l'Europe, le monde entier, s'apprêtent à la traiter si Dieu le veut, à la résoudre à la confusion de ses ennemis. Aucune œuvre n'est plus cruelle que celle-ci; aucune démonstration n'est plus à propos, ni plus probante, ni plus féconde en sereines et invincibles espérances. (*La Civilisation.*)

---

**LE PÈLERINAGE DE JÉRUSALEM**

Au moment où un grand nombre de fidèles se disposent à faire le pèlerinage de la Terre-Sainte, nous croyons utile de leur rappeler que le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*, qui a déjà rendu tant de services, se met à leur disposition pour toute espèce d'achats nécessaires en vue d'un si long voyage.

On ne saurait trop, en effet, se préoccuper et du climat torride des contrées de la Palestine et des moyens préservatifs à employer contre les accidents de toute nature qui peuvent se produire pendant le voyage et le séjour en Terre-Sainte. On n'a pas toujours à sa portée les premiers soins qu'exigent une chute, une fièvre subite, une piqûre d'herbe vénéneuse, un



dérangement des organes causé par le changement de climat. Il faut souvent faire plusieurs lieues avant de trouver un médecin et les médicaments nécessaires à un premier pansement.

Aussi, pour remédier à ces inconvénients, recommandons-nous ici différents modèles de Pharmacies dites *Pharmacies de campagne*, dont nous ne saurions trop louer les avantages.

Le n° 1, du prix de 25 fr.; — le n° 2, de 40 fr.; — le n° 3, de 60 fr.; — le n° 4, de 80 fr.

Voici la composition et les dimensions du n° 2, qui nous est le plus souvent demandé :

**DIMENSIONS :** Longueur, 0<sup>m</sup>,22; — Largeur, 0<sup>m</sup>,19; Hauteur 0<sup>m</sup>,15.

**COMPOSITION :** Teinture d'arnica. — Eau de mélisse des Carmes. — Ether rectifié. — Extrait de Saturne. — Ammoniaque. — Alcool camphré. — Eau sédative. — Acide phénique. — Baume du Commandeur. — Glycérine. — Vinaigre anglais. — Alun en poudre. — Camphre en poudre. — Magnésie calcinée. — Laudanum de Sydenham. — Chloroforme dentaire. — Cartouche pansement. — Pilules écossaises. — Sel de Vichy. — Pilules de sulfate de quinine. — Grumeaux d'aloès. — Pastilles de calomel. — Calomel. — Ipéca-cuanha. — Emétique. — Rhubarbe en poudre. — S-n. de Bismuth. — Sparadrap. — Bandes en toile. — Taffetas d'Angleterre. — Baudruche gommée. — Pierre infernale. — Ciseaux. — Lancette. — Pince à pansements. — Fil, Aiguilles, Epingles.

Le port et l'emballage sont toujours à la charge du destinataire.

Mais là, ne se bornent pas les objets que notre Comptoir de Commission offre de procurer : il est à même de fournir également tout ce qui convient à l'usage du culte. Ainsi, nous recommandons aux ecclésiastiques de se munir d'autels mobiles et portatifs. Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape a autorisé, comme on sait, de dire la messe en plein air; nous pouvons procurer de ces autels dont le prix varie depuis 200 fr. jusqu'à 500 fr., comme aussi tous les accessoires nécessaires à la célébration de la sainte Messe, à des prix très modérés.

Quant aux vêtements, que l'on ne craigne pas non plus de demander tout ce dont on peut avoir besoin; par nos relations avec les fabriques, nous avons sous la main de quoi servir les commandes instantanément.

Comme articles divers, une des premières maisons de Paris est à même de nous livrer, dans 24 heures, sacs, valises, malles, sacoches, etc., depuis 3 fr., jusqu'à 65 et 70 fr., couvertures de voyage, depuis 9 fr.

Une plus longue nomenclature serait superflue, et, du reste, l'espace qui nous est réservé nous limite forcément. Nous terminons donc en disant non seulement d'user, mais d'abuser des services que nous pouvons rendre à l'occasion du saint pèlerinage qui se prépare.

*Les Commandes devront toujours être adressées à M. V. Palmé, Directeur de la Société générale de Librairie catholique (service de la Commission).*

*On aura soin de bien écrire ses nom et adresse, et surtout d'indiquer la gare la plus rapprochée qui dessert la localité.*

# FINANCES. LIBRAIRIE. INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

*Bulletin de commerce, paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.*

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins, 7

VIENT DE PARAITRE

DIXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

## LE QUART D'HEURE POUR MARIE OU NOUVEAU MOIS DE MARIE

CONSIDÉRATIONS ET MÉDITATIONS, SUIVIES CHACUNE DE TROIS HISTOIRES  
ANECDOTES, OU TRAITS ÉDIFIANTS POUR TOUTS LES JOURS DU MOIS

Par M. l'abbé LARFEUIL

VICAIRE GÉNÉRAL DE SENS

1 vol. in-12, orné d'une gravure acier, papier glacé. Prix : 2 fr. 50.

Le même, 1 vol. grand in-12. Prix : 3 francs.

*Le Quart d'heure pour Marie*, digne complément du *Quart d'heure pour Dieu*, du même auteur, est vraiment un livre sérieux et substantiel qui peut compter sur un accueil favorable. Les méditations qu'il donne sur la très sainte Vierge, sa vie, ses vertus, son culte, sa protection et ses bienfaits, seront également utiles au cerge et aux fidèles : c'est avec un grand charme que l'on parcourt ces pages si bien écrites, si bien remplies : au lieu de l'ennui qu'engendrent ordinairement ces publications, le *Quart d'heure pour Marie* procure à l'âme une vraie jouissance, elle reste sous la douce impression de ces considérations et répète volontiers : *De Mariâ nunquam satis*. Semaine religieuse de Paris.

Du même auteur :

- |  |  |
|--|--|
| <b>La jeune fille à l'école de Marie</b> , complément du <i>Quart d'heure pour Marie</i> . Un beau volume in 12, orné d'une gravure acier. Prix..... 3 » | <i>Deuxième édition.</i><br><b>La femme à l'école de Marie</b> , dans toutes les conditions de la vie, pour faire suite à <i>La jeune fille à l'école de Marie</i> . 1 beau vol. in-12, orné d'une gravure acier.. 3 » |
| <b>Le quart d'heure pour Dieu</b> , 1 <sup>re</sup> édition, 3 vol. in-12..... 10 »  |  |
| <b>Le quart d'heure à saint Joseph</b> , 3 <sup>e</sup> édition 1 vol. in-12..... 3 »  |  |

L'ABBÉ DURAND

## MOIS DE MARIE DES VIERGES COURONNÉES PAR PIE IX

OU LECTURES POUR CHAQUE JOUR DU MOIS DE MARIE

Contenant l'Histoire du Sanctuaire de la Madone couronnée et le Récit des principaux Miracles accomplis par son intercession, suivi de considérations pieuses et pratiques et d'une prière.

Un joli vol. in-12 anglais avec 1 gravure sur acier. .... 2 »

VIENT DE PARAITRE

R. P. ETCHVERRY, S. J.

*Deuxième édition, revue et corrigée.*

## NOUVELLES MÉDITATIONS

POUR TOUTS LES JOURS ET PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

*Approuvé par Mgr l'Evêque de Grenoble*

4 jolis volumes in-12, gravés sur acier..... 10 »

Nul n'était mieux préparé que le R. P. Etcheverry pour un ouvrage de cette nature. Sa longue expérience dans la direction des âmes lui faisait connaître ce qui pouvait manquer aux ouvrages existants, qui, comme il le dit lui-même, ne sauraient atteindre à tout et à tous. Il aurait été regrettable que les fruits de cette expérience fussent perdus. (Univers.)

*Du même auteur.*

**Dévotion au Cœur de Jésus**, son histoire, sa doctrine, sa pratique, 1 vol. in-12.. 2 50

# PAROLES

DE

# N.-S. JÉSUS-CHRIST

## TIRÉES DES ÉVANGILES

OUVRAGE NOUVELLEMENT RÉÉDITÉ PAR LES SOINS

DE

**M. l'abbé Ch. PERRAUD**

CHANOINE HONORAIRE D'AUTUN

Un volume in-18 . . . . . 2 francs.

<b>ainte Catherine de Gènes</b> , sa vie et son esprit, par Mgr Fiehe, in-12. . . . .	3 50
<b>Vie de sainte Catherine de Sienne</b> , par M <sup>me</sup> la comtesse de Flavigny, in-18. . . . .	3 50
<b>Conversion de S. A. Madame la princesse Alexandrine de Dietrichstein</b> , née comtesse de Schouvaloff, racontée par elle-même, in-16, texte encadré. . . . .	3 »
<b>Vie chrétienne de l'enfance</b> , lectures quotidiennes, par M <sup>me</sup> Ch. Fouques-Duparc, in-18. . . . .	3 »
<b>La veuve chrétienne</b> , d'après saint François de Sales et les Pères de l'Église, par la baronne de C <sup>***</sup> , précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup, 1 vol, in-16 elzévirien. . . . .	3 »
<b>Lettres à une jeune fille</b> , après sa première communion, par M <sup>me</sup> Durand de la Graugère, 3 <sup>e</sup> édition, in-18, texte encadré. . . . .	3 »
<b>La divine Auréole de l'enfance</b> , leçons de l'ange gardien et prières diverses pour la confession et la première communion. Approuvé par Mgr le cardinal Gousset, in-32. . . . .	2 »
<b>Mois de Marie de la jeune fille</b> , par M <sup>me</sup> la baronne Martineau des Chesnez, avec approbation de Mgr Perraud, 1 vol, in-32, texte encadré. . . . .	3 »
<b>Le même</b> , sans encadrement. . . . .	2 »
<b>Mois de Marie de Bossuet</b> , par l'auteur de la <i>Source du vrai bonheur</i> , in-32. . . . .	1 50
<b>Souvenirs de Conférences</b> , prêches et instructions entendus à Sainte-Valère, de 1830 à 1835, 11 <sup>e</sup> édition, augmentée des stations du Calvaire, 2 vol, in-12. . . . .	4 »
<b>Instructions</b> pour éclairer les âmes pieuses dans leurs doutes et pour les rassurer dans leurs craintes, par le R. P. Quadrupani, traduites par M. Chambon de Mésillac, 4 <sup>e</sup> édition, in-32. . . . .	80
<b>Instructions</b> pour vivre chrétiennement dans le monde, par le R. P. Quadrupani, faisant suite aux instructions pour éclairer les âmes pieuses, 18 <sup>e</sup> édition, augmentée par M. l'abbé L <sup>***</sup> D <sup>***</sup> , in-18. . . . .	80
<b>Trois sermons eucharistiques</b> prononcés au Carmel de la rue d'Enfer, par le R. P. Largent, de l'Oratoire, in-16 elzévirien . . . . .	1 »
<b>Prières pour le Mois de Marie</b> , précédées d'une lettre de Mgr l'archevêque de Reims, par D. L. (Drouin de Lhuys), in-16, cartonné. . . . .	1 50
<b>Pensées philosophiques et religieuses du comte Joseph de Maisre</b> , choisies et coordonnées par H. de Valroger, prêtre de l'Oratoire, Ouvrage posthume, revu et complété par l'abbé A. de Valroger, prêtre de Saint-Sulpice, 1 vol, in-12. . . . .	3 »
<b>Une Station de Carême</b> , Conférences et sermons, par le R. P. Largent, in-18. . . . .	3 »

VIENNENT DE PARAÎTRE

**OUVRAGES DE M. L'ABBÉ RICHE**

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-SULPICE

**LIVRE DE PRIÈRES**  
**A L'USAGE DES HOMMES**

AVEC

**DES NOTIONS, DES EXPLICATIONS ET DES MAXIMES****SUR LES PRINCIPAUX DEVOIRS DU CHRÉTIEN**

Un volume in-32 jésus de 278 pages de texte, imprimé en rouge et noir, sur papier teinté, orné d'une planche; *Le Christ, sauveur du monde*, de Martin Schongauer, reproduite en héliogravure par Amand Durand.

ÉDITION DE LUXE, TIRÉE A 1000 EXEMPLAIRES

**Prix en feuilles. . . . . 6 fr.****LIVRE DE PRIÈRES**  
**A L'USAGE DES ENFANTS**

AVEC

**APPROBATION DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE**

Un volume in-32, format elzévir, de 256 pages de texte, avec en-têtes et culs-de-lampe; orné d'une planche : *Laissez venir à moi les petits enfants*, de Fuhrich, reproduite en héliogravure par Amand Durand.

Inspiré tout particulièrement en vue de l'éducation de la jeunesse, ce livre est rédigé sous une forme nouvelle; c'est un catéchisme en même temps qu'un livre de prières. Il comprend sept parties et chacune d'elles présente en abrégé, la doctrine de l'Église, suivie des principales prières de la liturgie.

Edition populaire sur papier vélin, en feuilles. . . . . » 90  
 La même dans un riche cartonnage doré à la Dusseuil. . . 1 50  
 Edit. de luxe, tirée à 1000 exempl. papier vergé, en feuilles. 2 »

**Mois de Marie des prédicateurs**, ou Cours complet de Sermons, Conférences, Instructions pour tous les jours du mois de Marie, pour toutes les fêtes et sur tous les sujets se rapportant à la sainte Vierge, accompagné de riches matériaux, par M. l'abbé C. Martin (9<sup>e</sup> édit.). 2 vol. in-8°. 12 »

**Le Missionnaire du jour de la première communion**, renfermant 69 instructions ou allocutions nouvelles applicables à toutes les circonstances de ce grand jour. 2<sup>e</sup> édition, par M. l'abbé Hébert, chanoine honoraire de Montpellier. 1 vol. in-8°. . . . . 3 50

« Les qualités littéraires sont la vigueur, la concision et la clarté. Nous ne connaissons pas de meilleur ouvrage en ce genre. » (*Bibliographie catholique*, décembre 1877.)

**Sermons Instructions et Indications pour une retraite de première communion**, 5<sup>e</sup> édition, par M. l'abbé C. Martin. 1 vol. grand in-8°. . . . . 2 »

**Instructions chrétiennes** pour la première communion et la confirmation, par M. Borelly. 1 vol. in-8<sup>e</sup> de 600 pages, 75 cent.; *franco*. . . 4 »

**Adoration perpétuelle**, deuxième recueil de sermons de nos célèbres prédicateurs contemporains, pour le triduum de l'Adoration perpétuelle du très Saint Sacrement et pour l'octave de la Fête-Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 3 50  
« ... Quant au mérite des discours, il suffira, pour les mettre en relief, de citer les noms de leurs auteurs. De tels noms sont en effet la meilleure et la plus efficace des recommandations. » (*Le Monde*, 1<sup>er</sup> août 1879.)

**Le Missionnaire des femmes chrétiennes de nos jours**, cours d'instructions spéciales sur les devoirs de la femme chrétienne, considérée comme jeune fille, comme épouse et comme mère, par M. l'abbé Hébert, chanoine honoraire de Montpellier. 1 vol. grand in-8°. . . . 3 50

---

**Librairie Victor PALMÉ, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS**

# HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE

Par **J.-A. PETIT** (Auteur de *Marie Stuart*).

Douze beaux volumes in-8°. . . . . 72 francs.

VOLUMES QUI VIENNENT DE PARAÎTRE

Tome I<sup>er</sup>. — **La Révolution**. 1 volume in-8<sup>o</sup> de xvi-510 pages. . . . . 6 fr.

Tome II. — **La Terreur**. 1 volume in-8<sup>o</sup> de 400 pages. . . . . 6 fr.

Tome III. — **La Réaction thermidorienne**. 1 beau volume in-8<sup>o</sup>. . . . . 6 fr.

LES AUTRES VOLUMES PARAÎTRONT SUCCESSIVEMENT

— — — — —  
TROISIÈME ÉDITION DE

# L'AUTRE VIE

Par **M. l'abbé ELIE MERIC**

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR A LA SORBONNE

Deux beaux volumes in-8<sup>o</sup> de xxi-504 pages et 528 pages. Prix des deux vol. . . . 10 fr.

Librairie HACHETTE et C<sup>e</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

---

**MAXIME DU CAMP**

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

# SOUVENIRS LITTÉRAIRES

**TOME PREMIER**

AVANT-PROPOS. — L'enfance. — II. L'école. — III. Le collège. —  
IV. L'initiation. — V. L'émancipation. — VI. Le temps perdu.  
— VII. Gustave Flaubert. — VIII. En voyage. — IX. Les deuils.  
— X. En Bretagne. — XI. En révolution. — XII. La Tentation  
de saint Antoine. — XIII. Au Caire. — XIV. A travers l'Orient.  
— XV. En Grèce. — Pièces justificatives.

Un volume in-8° broché : 7 fr. 50.

*L'OUVRAGE FORMERA DEUX VOLUMES*

---

**MÉMOIRES**

DU

**MARQUIS DE SOURCHES**

PUBLIÉS

Par le comte de **COSNAC**

ET

**Arthur BERTRAND**, ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

**TOME I<sup>er</sup>** (Septembre 1681 — Décembre 1686)

Un volume in-8° broché : 7 fr. 50.

*L'ouvrage complet formera environ 15 volumes.*

**Il a été tiré 150 exemplaires numérotés sur grand raisin vélin de Hollande  
à 20 fr. le volume.**

# LE MENUISIER DE LAVAUR<sup>(1)</sup>

---

## DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément aux prescriptions de Notre Sainte Mère l'Église catholique, nous déclarons formellement :

Que nous soumettons, sans aucune restriction, au jugement du Saint-Siège tout ce que nous écrivons ;

Qu'en ce qui concerne les guérisons extraordinaires que nous pouvons raconter (alors même que nous nous servons du mot usuel de *Miracle*, et que nous en relevons les circonstances qui nous semblent prouver l'intervention divine), nous n'entendons nullement en décider de notre propre chef le caractère surnaturel, ne voulant donner à nos paroles d'autre force que celle d'un témoignage purement historique ;

Que, quand il nous arrive, en parlant de pieux et vénérés personnages, de nous servir de termes consacrés par l'Église dans les causes des Saints, nous n'entendons nullement prévenir le jugement du Siège apostolique, auquel seul il appartient de prononcer en pareille matière.

HENRI LASSERRE.

## I

C'était en son temps un compagnon de belle humeur que l'apprenti menuisier François Macary. Il avait le propos vif et jovial, et nul plus que lui n'était constamment disposé à se gaudir et à rire. Il avait le pied alerte et faisait son tour de France : à Nantes, à Cambrai, à Nîmes, à Marseille, à Lyon. Il avait la main habile, et cet apprenti ne tarda pas à passer maître.

Bon ouvrier et bon convive, il aimait le travail et ne dédaignait pas le plaisir. Les préjugés ne le gênaient guère. Après avoir achevé dans quelques mauvais romans et quelques méchantes feuilles son cours très complet de philosophie, il s'était prestement délivré de la moindre parcelle de superstition, jetant toute croyance par-dessus

(1) La reproduction de ce récit est pour le moment interdite, l'auteur se proposant de le revoir encore avant de le publier en volume.

les moulins et se débarrassant ainsi de tout bagage, afin de voyager plus lestement dans le chemin de la vie.

A mesure qu'il roulait ainsi de par le monde pour se former de plus en plus dans la pratique de son métier, sa libre pensée devenait plus libre encore. Il n'obstruait point les églises. Sa voix chantait peu de cantiques : d'autres couplets avaient ses préférences.

Quand telle ou telle des bonnes femmes chez lesquelles il prenait son gîte et sa nourriture lui parlait de prière :

— « Travailler, c'est prier ! » répondait-il brusquement à ces diseuses de patenôtres.

Et jamais, en prononçant une telle parole, il ne songea à cette autre face de la Vérité : « Prier, c'est travailler. »

En matière de religion comme en toute autre chose, son ardent caractère ne pouvait supporter ni tiédeur ni juste milieu. Macary avait donc fait bien vite sa trouée dans la fragile barrière qui sépare l'indifférence de l'hostilité...

Brave garçon, d'ailleurs, il en faut convenir : tête chaude et cœur droit. Loyal et avenant, serviable à tout camarade, franc comme l'or, doué de cet esprit naturel et de cette verve pittoresque que l'on rencontre fréquemment parmi les méridionaux, il était partout le bienvenu. Devant ce qui lui semblait noble et bon il s'émouvait facilement. Il savait compatir aux peines d'autrui, prompt à aider de son robuste bras quiconque était plus faible que lui, et à secourir de sa chétive bourse quiconque était plus pauvre...

Prompt aussi à s'emporter et vif comme la poudre. La moindre contrariété, une varlope ébréchée, un établi branlant, une planche qui avait un nœud, lui faisaient pousser un cri d'impatience, et ce cri était invariablement un jurement, une imprécation, un blasphème.

Jamais le perroquet Vert-Vert, — perversi, lui aussi, par les voyages, — n'avait fait entendre de pires interjections que celles qui, du matin au soir, retentissaient, mêlées au grincement des scies et aux coups de marteau, dans l'atelier de François Macary.

Il entonnait tous les horribles mots  
Des mariniers criant sur leurs bateaux :  
« Jour de Dieu ! Mor... Mille pipes de diables ! »  
Les B... les F... voltigeaient sur son bec,



Bien pis encor : des jurons effroyables !  
(Les bonnes Sœurs croyaient qu'il parlait grec).

## II

Lorsque, en 1833, après huit ans passés ainsi de ville en ville à la recherche de la perfection, le compagnon menuisier rentra à Lavour, sa cité natale, il lui restait tout juste assez de Christianisme pour désirer le sacrement de Mariage.

Disons d'ailleurs, avant d'aller plus loin, que, répudiant pour lui-même et pour les hommes en général toute idée d'un culte quelconque, il tenait essentiellement à ce que les femmes eussent de la piété. Et à ceux qui lui cherchaient querelle à ce sujet et relevaient cette contradiction de principes, il opposait les arguments les plus inattendus.

— Du temps que j'allais à l'école, leur répliquait-il en riant, j'ai appris, dans ma grammaire, que « la Religion » appartient au genre féminin, et non point au genre masculin.

— Mais enfin, si vous trouvez que la Religion est vraie et convient aux femmes, pourquoi ne conviendrait-elle pas aux hommes et n'en useriez-vous pas pour vous ?

— C'est absolument comme si vous me disiez que, du moment où je trouve qu'une robe va bien à une femme, je dois moi-même me revêtir d'un jupon.

Le vrai motif qui se cachait derrière ces mauvaises plaisanteries et ces paradoxes, c'est que Macary, très observateur de sa nature, avait remarqué, partout dans ses voyages, que les bonnes chrétiennes faisaient les bonnes épouses et qu'il en était tout autrement des demoiselles sans religion.

Peu de temps après son retour à Lavour il conduisit donc à l'autel une jeune et pieuse ouvrière, qui semblait faite tout exprès pour lui donner le bonheur.

Elle avait de la grâce, du dévouement, des qualités charmantes. Profondément chrétienne et aimant tendrement son mari, elle voulut aborder la grande question et ramener François dans le giron de l'Église, par un petit discours apostolique, soigneusement

médité, qu'elle lui débita un soir à l'heure propice, en se promenant sous les arbres, aux doux rayons de la lune de miel... Mais l'ouvrier coupa court à cette homélie :

— Ma chère petite Virginie, lui dit-il, je t'aime beaucoup et tu parles très bien, presque aussi bien que M. le Curé. Mais puisque je ne vais pas chercher les sermons à l'église, c'est que probablement ils ne me plaisent point. Il est donc inutile de les porter chez moi. J'ai mes idées très fixes, — fixes comme mon cœur, ma chérie, qui est véritablement tout à toi. Au lieu de me sermonner, borne-toi à m'aimer et contente-toi d'être aimée. Ne fais pas la faute de vouloir imposer de force tes croyances à ton mari, de le harceler à tout instant pour le conduire à la messe, au confessionnal, aux Pâques, et ne compromets point notre paix, en prétendant diriger et violenter suivant ta tête celui à qui tu dois obéir... Nous aurions des disputes perpétuelles, et cela finirait par me faire prendre en grippe la religion, même chez les femmes...

La pauvre Virginie avait des larmes dans les yeux.

— Allons, lui dit François en l'embrassant, ne parlons plus de cela, ou plutôt n'en parle plus. Si tu trouves que je n'ai pas assez de religion, j'accepte volontiers que tu en aies davantage : ton bon Dieu n'y perdra rien de son côté, ni moi du mien. A chacun sa tâche dans le ménage, ma chère petite femme. Je travaillerai pour toi, et tu prieras pour moi. A toi ma peine et mes sueurs, à moi tes oraisons.

Virginie était intelligente. Elle comprit (ce que beaucoup de femmes ignorent) que la conversion d'un mari ne se fait point par pression extrême, insistance perpétuelle et flux de paroles, tous moyens rarement efficaces et souvent périlleux, mais par la voie plus patiente et plus sûre, quoique plus malaisée à suivre, des vertus chrétiennes pratiquées à toute heure et de mieux en mieux au foyer domestique, par la voie de la prière persévérante, frappant sans jamais se lasser à la porte du Ciel.

Refoulant donc sa peine en son cœur, la jeune femme se condamna à un mutisme absolu sur ce point délicat.

— Je me tairai désormais, se dit-elle, je prierai, j'attendrai l'heure de la grâce, et mon unique prédication sera de m'améliorer de plus en plus et de le rendre heureux.

Donc, François Macary fut heureux.

Mais le bonheur est un oiseau fugace. Et l'on a à peine mis la main

sur lui, qu'il s'envole tout à coup et disparaît au loin en quelque branchage touffu. Telle fut, hélas ! la rapide félicité de Macary.

### III

Il n'était marié que depuis quelques mois, jouissant des premières douceurs de son union avec cette épouse excellente, lorsqu'un mal, dont il avait déjà été vaguement menacé dans les derniers temps de ses voyages, prit des proportions plus sérieuses. Il lui vint aux jambes de fortes varices. On sait combien ce mal est douloureux et accablant. L'infortuné qui en est atteint éprouve à se tenir debout une lassitude extrême et une souffrance vive. Macary en fit la pénible expérience.

Dur à lui-même, il se mit à lutter contre l'infirmité de son corps.

— Mes jambes sont des paresseuses ! di-ait-il. Elles veulent se lever tard, se coucher tôt et ne rien faire. Si c'étaient deux servantes, je les mettrais à la porte et j'en prendrais d'autres. Mais puisqu'il faut que je les garde, je leur secouerai si fort le tempéramment que je les forcerai, bon gré mal gré, à remplir leur devoir.

Et se faisant violence toute la journée, rabotant et varloplant comme de coutume, il se refusait obstinément à aller chez le médecin. Quelques années se passèrent de la sorte. Mais un incident, la maladie de sa mère, amena chez lui le docteur Rossignol.

— Eh bien ! François, lui dit ce dernier, vous êtes donc toujours infatigable ? Je ne passe jamais dans la rue sans vous voir à la besogne.

— Infatigable ? dit Macary : pas précisément ! Le matin, à peine debout, et durant toute la journée j'ai du plomb dans les jarrets et parfois des élancements comme si vous m'y promeniez votre lancette. Le soir mes jambes sont tout enflées...

— Vous travaillez trop, mon ami.

— Parole de riche ! le pauvre ne travaille jamais assez. J'ai déjà deux enfants qui mangent comme des loups.

— Est-ce que vous n'auriez pas une grosse veine le long de la cuisse ?

— J'en ai deux qui sont devenues énormes : une à chaque jambe.

— Voyons un peu...

— Ce sont des varices, reprit le docteur, après avoir examiné. Elles sont énormes en effet et menacent de prendre des proportions

tout à fait anormales. Il y a des nodosités considérables, avec engorgement très caractérisé. Vous avez à prendre les plus sérieuses précautions.

— Lesquelles?

— D'abord comprimer vos jambes avec des bandages de toile, emprisonnés eux-mêmes dans des guêtres en peau de chien. Et puis vous reposer et vous tenir étendu sur le lit à la moindre fatigue.

Les vitres durent trembler au formidable juron que fit entendre Macary.

— Me sevrer de travail à l'âge de vingt-six ans? Vous voulez faire de François Macary un joli père de famille. Vous vous... moquez de moi.

Il eut la plus grande peine à ne pas mettre le Docteur à la porte.

Il continua son propre régime. Mais le mal s'aggrava rapidement. Macary alla consulter un autre médecin, celui de la société de secours mutuels de Saint-Louis, dont il était membre. Le docteur Ségur lui parla comme le docteur Rossignol.

— Si vous ne faites ce que je vous conseille, vous allez droit dans un fauteuil d'impotent. A quarante ans vous serez vieux.

Or Macary avait un sens très pratique. L'accord parfait des deux médecins, commenté d'ailleurs par ses invincibles accablements et des douleurs qui commençaient à devenir intolérables, le réduisit à la raison. Il se décida, non sans fureurs, imprécations et tonnerres, à se reposer de temps en temps à emprisonner ses jambes, comme le voulaient les docteurs, depuis la naissance des orteils jusqu'au genou, dans des bandelettes de toile, maintenues dans des guêtres en peau de chien, guêtres qui se laçaient avec une courroie, à la façon d'un corset de femme, et que l'on serrait fortement.

Malgré ces précautions, les varices se développèrent d'année en année. Vers trente-cinq ou quarante ans, les deux veines saphènes internes s'enflèrent démesurément et formèrent saillie d'une épaisseur de doigt. Il se forma des nodosités d'une dimension extraordinaire (une grosseur d'œuf), qui ressemblaient, lorsque le malade retirait son appareil compresseur, à des loupes énormes. Un peu plus tard, il se déclara des ulcères, et on fut obligé de recourir aux pansements de charpie et de cérat.

Le malheureux ne pouvait dorénavant travailler que quelques heures par jour. Souvent même il était obligé de suspendre tout labeur pendant un mois et plus, et de garder le lit ou la double

chaise, recouverte d'un matelas. Comme l'avait prévu le docteur Ségur, la vieillesse arrivait prématurément, du moins quant aux jambes, car le reste du corps était parfaitement sain, et l'esprit, toujours vif, gardait sa jeunesse.

Ce triste état s'empirait lentement. Autour de lui, Macary voyait grandir ses enfants, et s'indignait de ne pas être le premier et le dernier au travail.

— Je ne vaux pas le quart d'un apprenti ! s'écriait-il souvent en assénant sur l'établi un coup de marteau formidable.

Parfois, furieux, hors de lui, grinçant des dents, il défaisait ses guêtres de cuir, ses bandages, ses ligatures, et les jetait par la fenêtre, comme si, en se débarrassant du remède, il eût expulsé la maladie. Puis, quelques instants après, il poussait des rugissements. Les varices et les nodosités n'étant plus comprimées, il s'y portait des flots de sang ; et des douleurs, cuisantes comme le feu, s'allumaient dans les chairs. Macary, souffrant comme un damné et jurant de même, redemandait alors son appareil avec la même fureur qu'il avait mise à s'en débarrasser.

— Allons ! allons, s'écriait-il, remettez-moi ma peau de chien sur ma chienne de peau !

Le mot *remettez-moi* n'est qu'un synonyme adouci du verbe qu'il employait, et que la dignité de l'Histoire ne nous permet point de faire passer du langage parlé dans le langage écrit. Nul dictionnaire ne l'a encore osé.

Aussi triste que le présent, l'avenir ne présentait aucun espoir de guérison. Le menuisier avait consulté encore d'autres médecins, notamment le docteur Bernet, et après le plus scrupuleux examen il avait été partout et par tous déclaré incurable. La Faculté était unanime.

Il ne lui restait donc qu'à prendre son mal en patience et à se résigner. Mais Macary ne connaissait point la patience, et la résignation était une fleur qui ne poussait point parmi les fruits âpres de son jardin. Cet homme actif et impétueux, condamné à l'immobilité ; cette nature de salpêtre et de poudre, violemment refoulée et tenue captive entre quatre murs, s'exhalait en imprécations. Il grondait, tempêtait et fulminait du matin jusqu'au soir. C'était un tonnerre en chambre.

Cet orage de douleur et d'emportement dura dix ans, dura vingt

ans, dura trente ans. Pendant plus de trente années, Macary au supplice ne sut à quel saint se vouer, ou plutôt, le lecteur le devine, ne songea à se vouer à aucun saint, se donnant au contraire à tous les diables depuis le matin jusqu'au soir. Il ne s'adressait au Ciel que par des jurons ; et, pour lui, le blasphème remplaçait la prière. *Non precabat, imprecabat*. Le nom de Dieu ne retentissait à toute heure dans son logis que pour exprimer des formules de fureur et des interjections de colère.

#### IV

Dans cette même maison cependant, ce même nom sacré se prononçait aussi tout bas. — La pieuse femme de Macary et sa fille Delphine priaient de tout leur cœur... Et Celui dont l'oreille entend ce que l'âme chrétienne murmure dans le secret, était plus attentif sans doute à ces humbles paroles qui ne troublaient point le silence, qu'aux bruyants éclats de voix de l'ouvrier exaspéré.

N'espérant point la guérison d'un mal incurable et ne demandant point l'impossible, elles suppliaient Dieu d'adoucir l'amertume de l'épreuve, et de calmer cette âme frémissante.

Ajoutons, pour ne rien oublier, que si Macary se rebellait ainsi contre le Ciel par une sorte de guerre ouverte, il avait constamment vécu en paix avec la terre, étant demeuré — en son âge mûr et au soir de la vie — l'homme franc, ouvert et serviable qu'il avait été en sa jeunesse... Il chérissait femme et enfants. Et assurément, s'il était mort en ce moment, on eût pu sur sa tombe graver en toute vérité l'épithète (si souvent menteuse!) que l'on lit à chaque pas sur le marbre des cimetières : « Il fut bon père et bon époux ». Ses colères s'en prenaient aux choses, à la male chance, nullement aux personnes. Il était profondément doux et affectueux pour la compagnie de sa vie ; et quand, au milieu de ses impatiences et de ses jurons, arrivait près de lui quelqu'un de ses enfants ou petits-enfants (car, le temps ayant marché, il était déjà grand-père), il se calmait tout à coup et se prenait à sourire. Il était excellent voisin, charitable et cordial. L'indigent ne frappait jamais en vain à sa porte.

Macary avait peu ; mais ce peu, il le partageait de grand cœur. Sa compassion des peines d'autrui lui faisait oublier les siennes, et si son propre mal lui arrachait des cris, le mal du prochain lui arra-

chait des larmes. Combien de fois, faisant l'aumône de son travail (si pénible pourtant), il se donna la noble joie de fabriquer un lit, une armoire, une table, pour quelque pauvre ménage manquant de tout. De même que la veuve dont parle l'Évangile et que loua le Sauveur, il donnait sur sa subsistance même, — comme si céder à la pitié lui eût été plus nécessaire que le nécessaire!

Quand un homme sans religion a ces qualités, parlons plus justement, quand il possède ces vertus envers le prochain, son apparente impiété envers Dieu n'est vraiment qu'un malentendu. Il ne blasphème que parce qu'il a de fausses idées, parce qu'il ne comprend pas, parce qu'il ignore.

Le mal qu'il commet alors quelque monstrueux qu'il soit dans sa forme et qu'il paraisse à notre jugement, procède infiniment moins de la perversion de la volonté que d'une erreur de l'esprit et d'un enténébrement partiel de la raison, misères intellectuelles dont le Seigneur a compassion et dont il tient grand compte dans le touchant verdict de sa pardonnante justice.

A travers les fanges du ruisseau, le regard de Dieu discerne le diamant pur. Aussi advient-il que ce Père de toute miséricorde se plaît souvent à aller chercher ses serviteurs et ses amis parmi ces égarés généreux. Tandis que ces blasphémateurs profèrent leurs blasphèmes et que ces furieux exhalent leurs fureurs, arrive le jour de grâce marquée par sa Providence : il les appelle alors tout à coup comme il appela saint Paul, et d'une voix qui les fait tomber à genoux il leur dit : « Pourquoi me persécutes-tu? » A la stupeur de tous, il donne la préférence entre mille autres à la demeure de ces publicains! pour y recevoir l'hospitalité : « Zachée, descends vite! je veux aujourd'hui loger en ta maison. » — Bien plus! il les cite parfois pour exemple aux orthodoxes officiels, aux hommes de dogme strict et de pratique littérale; et s'il veut montrer à ces derniers un type et un modèle à suivre, il s'en va, sur la route de Jérusalem à Jéricho, choisir quelque enfant perdu, qui, tout en étant hors de la voie par l'intelligence, est dans la droiture par le cœur, et il raconte à ses Disciples la divine histoire du secourable Samaritain.

Ne l'oublions jamais! ce n'est point en vain que le Seigneur a voulu être nommé « le Bon Dieu ». Parmi ses perfections sans limite et sans nombre, c'est en quelque sorte la bonté qui est sa perfection maîtresse; et c'est avant tout la bonté qui constitue le

vrai caractère de ses enfants. « Soyez miséricordieux, dit-il, comme « votre Père lui-même est miséricordieux .. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde! » Aussi quiconque est bon, semblât-il hors du bercail, appartient au troupeau; — et voici que le céleste Pasteur vient alors, dans un moment béni, chercher la brebis fuyante qui porte sa marque, la dragme perdue qui porte son effigie et sa devise : *Deus charitas est!*

La Bonté, c'est le fond des natures augustes.  
D'une seule vertu Dieu fait le cœur des justes,  
Comme d'un seul saphir la coupole du ciel.

Plutôt que de ne point sauver de telles âmes et de tels cœurs, Dieu accomplit un miracle. Faisant entendre, du sein de l'Invisible une parole accessible au sens, il criera à Augustin : « Prends et lis : *Tolle, lege!* » et il placera sous ses yeux la page apostolique qui le doit convertir.

## V

Le bon blasphémateur Macary était donc depuis plus de trente années dans l'état que nous venons de décrire.

Ainsi que nous l'avons dit, si durant certaines périodes il pouvait se tenir debout, travailler quelques heures et marcher un peu, il y en avait d'autres où il était contraint de demeurer étendu. Cela arrivait notamment lorsque ses ulcères variqueux suppuraient plus abondamment que de coutume.

La petite industrie de l'ouvrier avait été depuis longtemps organisée en vue de ces longues suppressions de travail, qui eussent fini, si l'on n'y avait pourvu, par ruiner entièrement la famille, en lui faisant perdre toute clientèle. Macary avait formé son fils Charles à la profession de menuisier, et ce dernier l'égalait déjà en habileté. Charles était marié et habitait une maison voisine; mais il venait chaque matin pour le labeur du jour et faisait marcher l'atelier paternel.

## VI

Vers la mi-juillet 1871, la vivacité du mal et la profondeur des ulcères ayant ainsi condamné Macary à une entière immobilité, il



était depuis six semaines étendu sur la chaise à matelas. Ses souffrances physiques et morales étaient grandes : son corps était rongé par la douleur, et toute son âme dévorée par un profond ennui.

Pour se distraire, il voulut lire, et demanda un livre dont on lui avait parlé comme contenant des récits extraordinaires. Il indiqua cet ouvrage, comme il eût nommé les *Contes de Perrault* ou les *Mille et une Nuits*. La Providence cependant allait se servir, pour ses desseins, de cette lecture de hasard...

Lorsque Dieu, dans la journée d'hier (il y a quinze siècles, mais pour Lui ce n'est pas un jour), lorsque Dieu voulut conquérir le fils de Monique, il mit dans la main de ce philosophe, de ce penseur, de ce prince de l'intelligence et du savoir, le livre divin lui-même, le texte tracé par la plume du grand apôtre Paul et inspiré par le Paraclet. Mais pour le menuisier Macary, pour ce Samaritain peu lettré, pour ce pauvre publicain, pour cet ouvrier aux mains calleuses, maniant dans un humble atelier la scie et le rabot, il n'était point nécessaire de recourir ni à ces profondeurs, ni à ces splendeurs; ni à l'Épître d'un Saint, ni à un texte inspiré.

Le volume qu'avait demandé Macary était un ouvrage contemporain, une histoire d'Apparitions et de Miracles, et était écrit par un laïque, par un homme du monde qui était le premier venu ou le dernier venu, — un publicain aussi!

Ce livre lui ayant été apporté assez tard dans la soirée, le malade le prit nonchalamment le lendemain matin à son réveil et se mit à en parcourir les premières pages, s'interrompant de temps en temps pour donner quelques ordres de travail, pour s'informer si telle ou telle livraison, avait été faite, pour intervenir, en un mot, dans les détails du ménage ou de l'atelier. Mais, peu à peu, son attention devint captive et sa bouche muette. Il parut, pour ainsi dire, ne plus rien voir et ne plus rien entendre des choses extérieures. De même qu'un voyageur, quittant la grande route, toute brûlante sous le soleil de l'été, et entrant dans une forêt profonde, se sent peu à peu envahir par l'ombre épaisse, la fraîcheur et le silence; de même qu'en marchant sous la voûte des vieux arbres et dans les sentiers solitaires, il se voit séparé du reste des humains et comme perdu dans le sein majestueux de la grande nature : — de même aussi Macary, à mesure qu'il s'avan-

çait dans cette lecture, se sentait gagné par une émotion inconnue qui le pénétrait et l'absorbait invinciblement, de même il se voyait, hors de toute préoccupation d'ici-bas, comme entouré mystérieusement par l'atmosphère vivifiante et par la présence du Dieu souverain.

Les larmes inondaient l'énergique visage de Macary.

— Eh quoi! tu pleures? s'écria sa femme dans une profonde stupefaction. Qu'a donc ce livre de si terrible?

— Ma pauvre amie, je ne puis l'exprimer... Laisse-moi! laisse-moi!

— Lis-m'en quelques pages... que je voie.

— Non! non, c'est impossible! Je voudrais te le lire que je ne pourrais point. Les larmes m'étouffent... Plus tard, nous le lirons ensemble. Mais pour le moment il faut qu'il soit pour moi seul.

Il semblait à François Macary qu'il s'éveillait d'un long rêve, et que se dissipaient brusquement les ténèbres d'une immense nuit. Il entrevoyait des clartés nouvelles, et une lumière inattendue pénétrait son œil ébloui. Sa patrie, la patrie des âmes, depuis si longtemps perdue et oubliée, se retrouvait devant lui avec ses fleuves d'eau vive, sa paix rafraîchissante et ses célestes horizons. Le vieux Macary renaissait à la foi de son enfance.

Qui donc agissait si puissamment sur lui? Était-ce ce livre lui-même? Non, certes! — pas plus que n'agit dans le baptême l'onde vulgaire des terrestres fontaines — pas plus que n'agissaient les trompettes des Juifs quand s'écroulèrent, au son de leur musique, les murailles de Jéricho. Mais il y avait là la bénédiction de Dieu, se servant d'un moyen par lui-même sans valeur aucune. A Celui qui a fait le monde avec le néant, tout est instrument pour le bien.

Lorsque Macary fut parvenu aux divers chapitres où l'auteur raconte les miraculeux effets de la Source surnaturelle que la Vierge Marie a fait jaillir à la Grotte de Lourdes, il eut en lui-même comme un tressaillement.

— Et moi aussi, se dit-il, si je pouvais me procurer de cette eau, je serais guéri!

La foi ne rentrait point seule en son âme : elle y ramenait l'espérance.

Ayant ouvert le livre aux premières lueurs de l'aube, il le termina aux derniers rayons du soleil. Il avait lu quinze heures de suite.

## VII

Ce jour-là, qui devait être une date dans sa vie, était un dimanche, le 16 juillet 1871, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, treizième anniversaire de la dernière Apparition de la très sainte Vierge à Bernadette Soubirous.

« Dès cet instant, écrivait-il plus tard à un ami, la main de Dieu fut sur moi et se mit à me guider. Et il le faut bien pour que, étant en ce moment cloué par mes varices sur ma chaise et ne pouvant me tenir debout sans éprouver d'atroces souffrances, j'aie pourtant eu l'idée de sortir et de faire les quelques pas qui devaient me conduire sur un chemin béni que je ne soupçonnais guère. »

Il était environ huit heures du soir. La chaleur était accablante.

— Je n'en peux plus sur ma longue chaise, dit Macary : il faut que je prenne l'air ! Sortons un peu.

— Où veux-tu aller, mon pauvre homme ? lui répondit sa femme. Tu ne peux pas marcher.

— Ma foi, mes jambes se plaindront si elles veulent. Il y a assez longtemps que je les supporte : il faut bien que de temps en temps elles me supportent aussi.

— Voyons ! voyons !...

— Je veux sortir de cette chambre, aller dehors respirer. Donne-moi ton bras.

Il était déjà sur ses pieds. Et, bon gré mal gré, il fallut en passer par sa fantaisie.

Appuyé d'une main sur sa bonne Virginie, fidèle bâton de vieillesse et de maladie, et de l'autre sur une grosse canne noueuse, il se traîna avec effort le long de la rue qui conduit à Saint-Alain, la cathédrale de Lavour.

Ses douleurs étaient violentes : il ne lui fallait rien moins que son extraordinaire énergie pour se tenir debout et faire ces quelques pas.

Il parvint de la sorte jusqu'à la maison de sa sœur, M<sup>me</sup> Bonafous, qui l'aperçut de sa fenêtre et l'interpella.

— Où vas-tu donc, François ?

— Pour deux liards j'irais me jeter au bas du pont. J'ai des fers rouges dans les jambes.

— Entre donc un moment pour prendre un peu de repos!

— Du repos? ma pauvre Marie!... Je n'en connais plus.

La pièce était au rez-de-chaussée. Il en ouvrit la porte et s'assit accablé.

On causa quelques instants. De quel sujet? je l'ignore, et cela importe assez peu.

Le soir se faisait, on ne distinguait plus les visages.

Un prêtre passa dans la rue. C'était un vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Coux (1).

Quand il fut en face de la fenêtre ouverte, ce prêtre reconnut la voix du menuisier, assez caractéristique d'ailleurs. Elle était nette et brève.

— Comment, Macary, vous voilà? s'écria-t-il du dehors... Ça va donc mieux?

— Ça va plus mal au contraire, Monsieur l'abbé. Je voudrais bien vous vendre la peau de mes jambes. Mais je vous préviens qu'elle ne vaut pas grand'chose. Elle a des varices, des ulcères, des bosses et des nœuds. Devant, derrière, à gauche, à droite, aux chevilles, aux mollets, depuis le pied jusqu'au genou, elle est trouée comme un vieux bas.

M. l'abbé Coux entra dans la maison. Il exhorta Macary à être patient, à se résigner; et, après quelques paroles échangées, il se leva pour prendre congé.

— Il faut que je vous quitte, dit-il, pour aller achever mes petits préparatifs de voyage. Demain je pars pour Notre-Dame de Lourdes. Et je me chargerai volontiers de vos commissions...

A ces mots : « Notre-Dame de Lourdes! » Macary dressa la tête vivement :

— Certes, oui, j'ai une commission! Si votre sainte Vierge a compassion des malheureux, elle peut bien aussi avoir pitié de moi. Vous allez lui dire qu'il y a à Lavour un pauvre diable qui a ses jambes pourries, et qu'on ne laisse pas un homme dans cette position quand on peut l'en tirer. Dites-lui que je ne puis résister à la souffrance, dites-lui que je n'y tiens plus!... Qu'elle me guérisse ou qu'elle me tue!...

— Je me refuse, croyez-le bien, à lui demander de vous tuer,

(1) M. l'abbé Coux est aujourd'hui curé à Lagrave, près Gaillac.

répondit l'abbé en souriant. Et assurément elle n'aurait garde de m'écouter.

Le souvenir du livre qu'il venait de lire et des guérisons miraculeuses dont il contient le récit, se présentait à l'esprit de Macary, et il ressentait en lui une espérance à la fois vague et forte.

— Monsieur l'abbé, reprit-il gravement, rendez-moi ce service ! Apportez-moi de l'eau et priez pour moi.

— Je vous le promets.

### VIII

Trois jours après, le mercredi 19 juillet, vers neuf heures du soir, François Macary vit arriver chez lui sa sœur Marie, cette même M<sup>me</sup> Bonafous, chez laquelle il s'était si péniblement traîné le dimanche précédent. L'abbé Coux était de retour, et elle lui apportait de sa part un petit flacon d'eau de Lourdes, environ un cinquième de litre.

— Voilà mon affaire ! s'écrie Macary rayonnant. Maintenant je vais être bientôt guéri !... Au revoir, ma sœur !

Boitant des deux côtés, tirant douloureusement le pied, s'accrochant aux murs, aux meubles, à l'épaule de sa femme, l'ouvrier quitte la chaise longue et se rend dans sa chambre. Il place sur une commode le flacon d'eau de Lourdes, et se met à genoux devant un crucifix qu'au premier jour de leur mariage la piété de l'épouse avait appendu au-dessus de la cheminée.

— Je fis alors à la bonne Vierge, nous disait-il, une prière courte (la seule, je crois, que je savais encore !) et je la fis de toute mon âme.

C'était la prière « Je vous salue Marie », dont le souvenir avait surnagé en lui parmi tous les naufrages religieux de sa mémoire.

Puis il se débarrassa de ses appareils, de ses bandages, de ses guêtres de peau de chien, de ses lacets et, versant l'eau mystérieuse dans le creux de sa main droite, il en mouilla tout doucement ses deux jambes, ses varices, ses nodosités énormes, ses plaies suppurantes. Toute son âme priait — non plus, comme tout à l'heure, à l'aide d'une formule apprise — mais avec cet élan intime et profond, à la fois muet et éloquent, qui est la suprême prière en esprit et en vérité dont parlait le Seigneur Jésus, et qui monte tout droit à la pitié du Dieu tout-puissant.

Il y avait encore un peu d'eau dans la bouteille.

— Avale ça, mon garçon ! se dit à lui-même Macary.

Et, portant le goulot à ses lèvres, il vida d'un trait tout ce qui restait.

Macary avait placé sur son lit les bandes de toiles et les guêtres lacées dont il enveloppait ses jambes malades. Il avait coutume, une fois couché, de rouler avec un soin minutieux ces longues bandes (elles avaient chacune cinq ou six mètres), afin de pouvoir le lendemain les remettre facilement. Ce soir-là il fit d'autre sorte. La foi de cet homme brusque devait avoir des formes de brusquerie. Prenant ensemble tout son appareil, le chiffonnant et le tournant dans sa main en un paquet informe, il le lança violemment dans un coin de la chambre.

— Je vous dis bonsoir, guêtres et bandages ! cria-t-il en les jetant : je vous dis adieu, peau de chien et lacets ! Puisque la sainte Vierge en a guéri tant d'autres, elle va certainement me guérir aussi. Plus de la vie vous ne m'entortillerez les jambes !

Toute chrétienne qu'elle fût, la femme de Macary ne partageait point son imperturbable confiance. En voyant ce mélange de prière et de vivacité, elle ne put s'empêcher de sourire tristement en hochant la tête, et elle murmurait en son esprit :

— Hélas ! hélas ! mon pauvre cher homme ! il faudra bien que tu les reprennes demain, et tes bandes de toile, et ta peau de chien !... Et c'est alors que nous allons en entendre et des « Mille » et des « Tonnerre ! »

La foi générale en la puissance de Dieu et en la réalité des miracles n'implique pas en effet la foi à tel miracle particulier qu'il plaît à l'espérance d'autrui de proclamer comme indubitable. La nature est rebelle à croire à tout ce qui la dépasse, et le prodige lui semble impossible. Ainsi, aux temps bibliques, avait ri la vieille Sara, épouse d'Abraham, quand elle entendit l'un des trois jeunes hommes prophétiser sa sénile maternité : ainsi riait, le mercredi 19 juillet 1871, la femme du menuisier de Lavour, en le voyant annoncer, avec cette audacieuse assurance, son immédiate et très certaine guérison.

Habituellement Macary était longtemps à trouver le repos de la nuit. Le sang, se portant à flots dans les veines des jambes après

l'enlèvement de l'appareil compresseur, produisait pendant plusieurs heures dans toute l'économie une sorte de trouble fiévreux et de demi-insomnie.

A peine le menuisier fut-il au lit, ce soir-là, qu'il s'endormit d'un sommeil profond. Un peu surprise, sa femme se retira dans sa chambre sur la pointe des pieds et se coucha.

Une porte ouverte séparait les deux pièces.

Toutes les lumières s'éteignirent, et le silence se fit dans la maison.

## IX

A minuit, Macary s'éveille un instant. Contrairement à l'état ordinaire, il ne ressent aux jambes aucune douleur. Il y promène la main : nulle nodosité!...

— Femme! s'écrie-t-il, je suis guéri!...

— Tu rêves, mon pauvre François! répond celle-ci de la chambre voisine, tu rêves!.. Allons! dors.

— Je ne rêve pas, dit Macary : j'ai touché mes jambes...

Mais le sommeil, un moment interrompu, s'était de nouveau appesanti sur lui. Et malgré l'heureux étonnement dont il était saisi, il laissa retomber sa tête sur son oreiller, ayant tous ses sens maîtrisés et vaincus par un irrésistible assoupissement.

A cinq heures il rouvre les yeux. Le soleil matinal de juillet éclairait la chambre. Macary peut non seulement toucher ses jambes, mais les voir. Tout avait disparu : plus de nodosités, plus de varices, plus d'ulcères. Les veines avaient repris leur proportion normale. Sous le regard comme sous la main, la peau était lisse et unie.

Ah! si jusque-là les émotions de Macary s'étaient toujours traduites par des jurons retentissants, on peut dire que le cri qu'il poussa dénotait le complet renversement de sa nature. Le pauvre homme joignit les mains et les éleva vers le ciel :

— O mon Dieu! ô très sainte Vierge de Lourdes!

Et en même temps que son cœur se tournait en haut, il se tourna aussi vers la vieille compagne de sa vie, et d'un accent qui laissait comprendre une indescriptible émotion, il cria :

— Virginie! Virginie!

Effrayée et croyant qu'il appelait au secours, elle accourt à demi vêtue. D'un geste, son mari, le visage tout en larmes, lui montre ses jambes guéries.

— Eh bien! dit-il, cette nuit tu ne voulais pas me croire. Regarde!

A ce spectacle, elle est saisie par un tremblement. Puis elle se prosterne devant le Christ et sanglote, la tête dans ses mains, appuyée sur le bord du lit.

Macary se lève et se tient debout. Il marche sans guêtres et sans bandages, et n'éprouve ni douleur ni fatigue. Il ploie les genoux et prie. Puis il court à son établi! Il prend et porte sans effort une lourde planche sur son banc de travail, l'y assujettit et se met à la varloper. Un sang plus vigoureux circule dans ses veines. Il lui semble qu'il a retrouvé sa jeunesse.

Arrive son fils Charles, lequel venait, comme de coutume, pour travailler à l'atelier. Il pousse un cri de surprise :

— Comment? père! vous voilà sur pied et à l'atelier?... Qu'est-ce qui se passe donc?

— Ce qui se passe, mon ami? c'est que l'eau de Lourdes a fait son effet. Regarde!

Et, relevant jusqu'au-dessus du genou son large pantalon de toile, il lui montre ses jambes guéries.

Le fils, pas plus que la mère un instant auparavant, ne put trouver une parole. Il étreignit son père dans ses bras et il pleura silencieusement.

## X

Durant la matinée, Macary, à son travail, reconnaît dans la rue, à travers les vitres de la fenêtre, la silhouette d'un ecclésiastique qui s'en allait rapidement dans la direction de la cathédrale. C'était l'abbé Coux. Macary se précipite; mais le prêtre, qui marchait vite et qui avait de l'avance, avait déjà dépassé la maison de quinze ou vingt pas.

— Bonjour, Monsieur l'abbé! lui crie Macary. La sainte Vierge vous a écouté et moi aussi : je suis guéri!... Venez donc voir.

— Très bien! très bien! répond l'abbé Coux, entendant mal ou



croyant peut-être à quelque mauvaise plaisanterie de l'ouvrier, et n'abordant pas même la pensée que la guérison d'un mal incurable, datant de plus de trente ans, eût pu s'accomplir brusquement depuis la veille au soir... Très bien ! très bien ! je suis pressé.

Et il continua son chemin.

Dans la journée, Macary aperçoit de nouveau le prêtre. Il court à lui et le rejoint vivement.

— Je vous ai crié ce matin que j'étais guéri, Monsieur l'abbé. Mais j'ai bien vu que vous ne me croyiez point. C'est pourtant vrai, et vous pouvez le vérifier de vos yeux. La sainte Vierge m'a sauvé !

L'accent de Macary excluait toute idée de plaisanterie et de mensonge. L'ecclésiastique eut un frémissement. Le Surnaturel était passé à côté de lui et il avait failli ne le point reconnaître.

— Est-ce possible ! s'écria-t-il. Voyons ! voyons !

Ils entrèrent dans la maison voisine. C'était celle où demeurait la sœur de Macary, et où, trois jours auparavant, le vieil ouvrier avait chargé l'abbé Coux de prier pour lui aux Roches de Massabielle et de lui rapporter de l'eau de Lourdes.

Un groupe s'était formé dans la rue, en entendant le dialogue de Macary et du vicaire. Plusieurs personnes pénétrèrent avec eux chez M<sup>me</sup> Bonafous. Macary fit voir et palper à tous ses jambes guéries, ses varices supprimées, ses nodosités disparues et ses plaies cicatrisées...

— Et maintenant, Monsieur l'abbé, dit alors le menuisier, et maintenant que la sainte Vierge a guéri mon corps, il faut aussi guérir le reste, et c'est vous qui serez le médecin...

La main divine qui avait enlevé le mal physique, avait touché aussi le fond du cœur, et François Macary était transformé ! L'incrédule, le jureur, l'homme des imprécations retentissantes, se leva, le dimanche suivant, du milieu de l'assistance fidèle, et alla, entouré de tous les siens, recevoir à la sainte table le Dieu qu'il avait si longtemps blasphémé.

Des larmes tombaient de ses yeux, et la même joie attendrie se traduisait sur tous les visages. La brebis perdue rentrait au bercail. Le fils prodigue était de retour à la maison paternelle. S'il y a plus

d'allégresse au ciel pour un pécheur qui se convertit que pour cent justes qui persévèrent, cette félicité du Père céleste fait également tressaillir ici-bas le cœur de tous ses enfants : le peuple de la cathédrale Saint-Alain était en fête.

## XI

Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans la ville de Lavaur et dans la contrée environnante, et produisit partout une grande émotion.

Macary alla faire visite à ses trois médecins. Nulle stupeur ne peut égaler celle dont ils furent atteints en le voyant guéri. La maladie était notoirement incurable; elle remontait à trente années; jamais aucun traité de Médecine n'avait relaté un semblable fait... Et pourtant Macary était là sous leurs yeux, n'ayant plus ni ulcères ni varices. Une puissance, inconnue à la Science et supérieure à la Nature, avait tout enlevé. De ces nombreux et énormes paquets variqueux, de ces sortes de loupes monstrueuses qui donnaient aux deux jambes un aspect difforme, il ne restait rien, sinon, à la jambe droite, une seule nodosité, la plus petite, aplatie, diminuée, réduite à une proportion normale et sans nul engorgement. Le mal tout entier avait disparu, et ces traces légères de l'état passé ne demeuraient que pour rendre témoignage de l'infirmité guérie. Ainsi le lit desséché d'un torrent atteste à tous les regards l'antique passage des eaux.

— Décidément, décidément, s'écriait le docteur Ségur après l'examen le plus minutieux, *je ne puis apercevoir* que quelques traces de ces énormes varices.

— Oui, vraiment, reprenait le docteur Rossignol, examinant à son tour, *les accidents ont disparu tout à coup!* Et de ces nodosités énormes, voilà qu'il ne reste que celle-ci, si sensiblement diminuée.

— Et dans laquelle *il n'existe pas même l'ombre d'engorgement!* faisait observer avec stupéfaction le docteur Bernet. Ce qui est fait surtout pour nous frapper, c'est que les paquets variqueux *ont entièrement disparu*, et qu'à leur place, la palpation fait percevoir des cordons petits, durs, vides de sang et roulant sous les doigts. A

chaque jambe, la veine saphène a actuellement sa direction et son volume normal... Or Macary, nous l'avons déclaré, était atteint d'une infirmité *perpétuelle*. *Tous les médecins sont d'accord en effet sur ce point, que les varices abandonnées à elles-mêmes sont incurables ; qu'elles ne guérissent point par les moyens palliatifs, et encore moins spontanément ; qu'elles vont sans cesse en s'aggravant...* Et voici cependant que cette cure radicale s'est produite dans l'espace d'une nuit et sous la seule influence de l'application de compresses imbibées d'eau de Lourdes !

— Ce cas de guérison spontanée me paraît d'autant plus surprenant, déclara le docteur Ségur, que *les annales de la science ne mentionnent aucun fait de cette nature*.

— Il en faut convenir, disait en concluant le docteur Bernet : *nul auteur ne cite en effet une observation semblable ou analogue, et la Science est impuissante à expliquer une telle guérison*. Ainsi le fait affirmé par Macary ne serait-il pas prouvé par des témoignages authentiques pris en dehors de lui, il n'en resterait pas moins pour nous un fait des plus extraordinaires, et, tranchons le mot, un fait **SURNATUREL**.

Tel fut le verdict *textuel* que prononcèrent l'un après l'autre, au nom de la science humaine, les trois éminents médecins dont nous citons les noms. C'est dans leurs déclarations *écrites* que nous avons *littéralement copié* toutes les expressions si frappantes que l'on vient de lire. Nous reproduisons en note, comme pièces justificatives, ces trois certificats des membres de la Faculté, avec leurs signatures revêtues de la légalisation du Maire et du Sous-Préfet (1).

(1) « Je soussigné, déclare que depuis environ trente ans le sieur Macary (François), menuisier, était affecté de varices aux jambes. Ces varices, qui étaient de la grosseur du doigt et entremêlés de cordons noueux et fluxueux très développés, ont nécessité jus-qu'à ce jour une compression méthodique exercée soit à l'aide d'un bandage roulé, soit à l'aide d'une guêtre en peau de chien. Malgré ces précautions, des ulcérations se déclaraient fréquemment aux deux jambes, et nécessitaient chaque fois un repos absolu et un traitement assez long. Je l'ai visité aujourd'hui, et, quoique ses membres inférieurs fussent libres de tout appareil, je n'ai pu apercevoir que quelques traces de ses énormes varices.

« Ce cas de guérison spontanée me paraît d'autant plus surprenant, que les annales de la science ne mentionnent aucun fait de cette nature.

« Lavour, le 16 août 1871.

« SÉGUR, docteur-médecin,

« de la Société de Secours mutuels de Saint-Louis. »

« Je soussigné, certifie que depuis trente ans environ, le sieur Macary,

Les adversaires du Surnaturel demandent des preuves authentiques et des certificats émanant des hommes de science. En voilà.

## XII

Deux mois après, le 18 septembre, Macary portait en ex-voto à la Grotte de Lourdes ses appareils compresseurs, témoins muets de sa santé actuelle et de ses anciens maux divinement guéris.

« menuisier à Lavour, était atteint de varices aux jambes avec nodosités « énormes, se compliquant fréquemment de larges ulcères, malgré la compression constante exercée par des guêtres ou bandages appropriés; que « ces accidents ont disparu tout à coup et qu'aujourd'hui il ne reste qu'une nodosité sensiblement diminuée à la partie interne et supérieure de la jambe « droite.

« Lavour, le 25 août 1871.

« ROSSIGNOL, docteur-médecin P. »

« Macary (François), âgé de soixante ans, menuisier à Lavour, membre de « la société de Saint-Louis, nous consulta il y a environ vingt ans, pour « des varices qui occupaient le creux poplité et la partie interne du genou « et de la jambe gauche. — On observait alors vers le tiers inférieur de ce « membre un ulcère variqueux à bords calleux, avec engorgement considérable et douloureux des tissus. — Il existait en outre, en dehors et en « dedans de la partie supérieure du mollet, deux larges et anciennes cicatrices qui n'avaient rien de commun avec l'affection qui nous occupe, et « qui étaient le résultat d'un coup de feu reçu par le malade, vingt ans « auparavant. Les veines dilatées l'étaient en si grand nombre et à un si « haut degré, que, pour nous, les moyens chirurgicaux que l'on oppose à « cette maladie étaient formellement contre-indiqués.

« Macary nous parut donc voué à une infirmité perpétuelle; et nous ne « conseillâmes que les moyens palliatifs, que, du reste, avaient déjà conseillés « plusieurs de nos confrères.

« Dix-huit ans plus tard, il y a deux ans, Macary se représenta à notre « consultation. Le mauvais état de sa jambe avait beaucoup empiré. — Nous « lui confirmâmes notre premier pronostic, et lui déclarâmes qu'il était « urgent, pour amener l'ulcère à cicatrisation, de se soumettre, comme « unique moyen, au repos absolu et prolongé au lit, et à l'application de « pansements méthodiques.

« Aujourd'hui 15 août 1871, Macary se présente pour la troisième fois. — « L'ulcère est parfaitement cicatrisé. — Aucun appareil ne comprime la « jambe, et pourtant il n'existe pas l'ombre d'un engorgement. — Ce qui nous « frappe surtout, c'est que les piquets variqueux ont entièrement disparu; qu'à « leur place, la palpation fait percevoir des cordons petits, durs, vides de « sang et roulant sous les doigts. La veine saphène interne a sa direction et son « volume normal. — L'examen le plus attentif ne fait découvrir aucune trace « d'opération chirurgicale.

« D'après le récit de Macary, cette cure radicale se serait produite dans

On peut les y voir encore aujourd'hui ; mais peu à peu les intempéries des saisons détériorent et détruisent ces touchantes reliques, qui rappellent aux visiteurs le souvenir d'un miracle de Dieu (1).

A Lourdes, à l'ombre de ces Roches Massabiellés sanctifiées par la présence de Celle qui l'avait si miraculeusement secouru et sauvé,

« l'espace d'une nuit, et sous la seule influence de l'application de compresses imbibées d'eau puisée à la source de la Grotte de Lourdes.

« Nous concluons, qu'abstraction faite du récit de Macary, *la science est impuissante à expliquer ce fait : car les auteurs ne citent aucune observation semblable ou analogue.* — Ils sont tous d'accord sur ces points que *les varices abandonnées à elles-mêmes sont incurables; qu'elles ne guérissent pas par les moyens palliatifs, et encore moins spontanément; qu'elles vont sans cesse en s'aggravant; et qu'enfin on ne peut espérer la cure radicale, en faisant courir de graves dangers au malade, que par l'application de procédés chirurgicaux.* — Ainsi, le fait affirmé par Macary ne serait pas prouvé par des témoignages authentiques pris en dehors de lui, qu'il n'en resterait pas moins pour nous un fait des plus extraordinaires, et, tranchons le mot, un fait surnaturel.

« En foi de quoi nous signons le contenu du présent rapport.

« A Lavour, ce 15 août 1871.

« BERNET,

« docteur-médecin de la Faculté de Paris.

« Vu pour légalisation des signatures ci-dessus :

« Lavour, le 3 septembre 1871.

« Le Maire : ÉT. DE VOISIN.

« Vu pour légalisation de la signature de M. Étienne de Voisin-Lavernière,

« Maire de Lavour, apposée ci-contre.

« A Lavour, le 4 septembre 1871.

« Le Sous-Préfet : CELLIÈRES. »

(1) A cette occasion, qu'il nous soit permis d'exprimer le regret que des précautions ne soient point prises pour conserver à jamais à la piété des fidèles les ex-voto de cette sorte. Nous voudrions que ceux qui sont fragiles, fussent religieusement enfermés en des vases de cristal, comme des objets précieux. Nous voudrions que chacun d'eux portât une inscription qui marquât à quel événement, à quelle date, à quelle personne guérie il se rapporte : de façon que, à l'aide de cette indication, tout le monde pût, d'un côté, vérifier le fait, et, de l'autre, lire, dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* ou dans d'autres publications le récit détaillé du Miracle dont tel ou tel ex-voto est le témoignage. Sur un métal dont le public ignore la valeur intrinsèque, ce serait le poinçon officiel de la Monnaie et la garantie de l'Autorité. Ce serait en outre la pierre de touche mise dans la main de chacun. Quel prix incomparable une pareille authenticité ne donnerait-elle pas à cette masse de documents anonymes !

les émotions de Macary furent grandes. Il les a lui-même exprimées dans une lettre que nous avons sous les yeux.

« — Je tombai à genoux, a-t-il écrit, et pendant dix minutes  
 « au moins mon cœur fut tellement pénétré, que, voulant prier, je  
 « ne pus articuler aucune parole. Mais enfin un torrent de larmes  
 « me dégagea, et il me fut possible de trouver des mots et d'adresser  
 « un acte de remerciement à cette tendre Mère qu'il me semblait  
 « voir en réalité. De ma vie, Monsieur, je n'oublierai ce moment...  
 « Ah! si nos libres penseurs pouvaient goûter un peu de ce bon-  
 « heur que l'on éprouve en de tels instants, comme ils recon-  
 « naîtraient bien vite la différence qu'il y a entre notre foi et  
 « leurs doctrines! »

### XIII

De telles paroles font deviner que le changement moral de cet homme n'avait pas été moindre que son changement physique. Sa vie s'écoula dès ce jour entre le travail, puisqu'il avait retrouvé sa force, et la prière, puisqu'il avait recouvré sa foi. Sans doute, son allégresse d'être délivré de son infirmité était vive; mais nous pouvons dire, après l'avoir vu et entendu, qu'elle n'était rien auprès du bonheur d'être redevenu chrétien.

L'Évangile a parlé de la joie du Bon Pasteur recueillant sa brebis perdue; mais il ne nous a rien dit de l'attendrissement plein d'ivresse de la brebis elle-même doucement rapportée au bercail, de l'Enfant prodigue embrassé par son Père, du pécheur réconcilié avec son Dieu. Cet attendrissement, cette joie filiale, cette intime et inénarrable félicité, l'excellent François Macary les goûtait dans leur plénitude. Il se félicitait d'être personnellement devenu un argument invincible, établissant l'efficacité de la prière et l'intervention de Dieu parmi les humains, une irréfutable démonstration de la réalité des Miracles, une preuve de la toute-puissante bonté de Marie, un moyen de conversion.

A partir de sa guérison, il ne cessa de rendre à Dieu son action de grâces et aux hommes un témoignage public de la faveur céleste dont il avait été l'objet. Chaque soir, après le labeur du jour, il allait passer une heure seul à l'église, devant le saint Sacrement. A quiconque venait le voir, il racontait son histoire. A

quiconque lui écrivait, il répondait scrupuleusement par un exposé net, succinct et vivant, de ce grand événement de son existence.

Si par hasard il lisait dans quelque journal une attaque contre les Miracles, ce brave ouvrier quittait le rabot et prenait la plume pour adresser au rédacteur la relation circonstanciée de ce qui lui était advenu à lui-même, fait concluant et décisif que la loyauté des ennemis se refusait naturellement à insérer et dont on se gardait de souffler mot.

De même qu'avait été renversé le persécuteur Saul sur le chemin de Damas, de même avait été transformé par la grâce de Dieu le blasphémateur Macary. Son âme était devenue une âme d'apôtre. Il eût voulu convertir la terre entière, et faire participer tous les membres de la grande famille humaine à la connaissance et à l'amour de la souveraine Vérité.

Plusieurs des lettres qu'il écrivait ainsi nous ont été communiquées, et nous y avons largement puisé, essayant de transporter dans notre propre récit la saveur fruste de cette parole droite et franche. L'une d'elles se termine ainsi :

« ... Depuis ce moment, je n'ai plus à mes jambes que des bas  
« comme tout le monde; je n'ai plus revu la moindre enflure, ni  
« ressenti la moindre douleur; pourtant je travaille tous les jours  
« depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

« Voilà le détail exact de la merveille que Notre-Dame de Lourdes  
« a bien voulu opérer sur moi, et que je vous livre, sous la foi  
« du serment, vous priant de la publier, de la proclamer partout  
« où bon vous semblera. Heureux si jamais j'apprenais de vous  
« que ma lettre a pu ramener quelque incrédule dans la bonne  
« voie! Pour moi, qui ne priais jamais, je vous certifie que je  
« répare le temps perdu, et que je ne cesserai de remercier le  
« bon Dieu et la sainte Vierge de m'avoir choisi pour servir de  
« preuve à leur gloire, de preuve à leur bonté. — Adieu. Veuillez  
« vous rappeler de moi dans vos prières et me croire en Jésus-  
« Christ, votre frère : FRANÇOIS MACARY. »

#### XIV

L'année suivante, le 24 juin, un pèlerinage imposant d'environ un millier de chrétiens, hommes et femmes, laïques et prêtres,

suivait, en chantant des cantiques, la route qui conduit à la Grotte de Lourdes. Ces Fidèles se souvenaient que la Vierge Marie invoquée avait jadis délivré soudainement leur cité, — une première fois, de la peste, au quatorzième siècle; une seconde fois, de l'invasion ennemie, au seizième siècle : — et une magnifique Bannière armoriée, qui tenait la tête de ce grand cortège, rappelait par deux millésimes cette tradition des aïeux... Mais entre ces deux millésimes du passé se détachait en grandes lettres d'or une date toute moderne : 19 JUILLET 1871. C'était la date de la guérison surnaturelle que nous venons de raconter. Sur l'autre face de la Bannière on lisait ces paroles : A MARIE IMMACULÉE, LA VILLE DE LAVAUR RECONNAISSANTE. L'homme qui portait ce drapeau de la gratitude de tout un peuple, était François Macary.

A plusieurs reprises depuis cette époque, il fit en actions de grâces le pèlerinage de Lourdes.

## XV

Au commencement d'octobre 1875, il se rendit comme de coutume au sanctuaire de sa Bienfaitrice.

Nous nous trouvions à Lourdes en ce moment. Macary vint frapper à notre porte. Nous n'oublierons jamais son loyal visage.

— Ah! Monsieur, nous dit-il, que je désirais vous connaître! C'est par votre livre que je suis entré dans le chemin de mes deux guérisons!

La seconde guérison dont il parlait, était celle de son âme.

En prononçant ces mots, le brave homme ouvrit ses bras et nous donna l'amicale accolade et le baiser fraternel qui étaient si en usage parmi les premiers Chrétiens.

Tout en l'entendant parler et examinant avec soin ses membres jadis malades, nous remarquons le caractère particulier de son état physique.

Depuis sa miraculeuse guérison, qui avait eu lieu quatre années auparavant, Macary avait été préservé non seulement de toute rechute relativement aux varices et aux nodosités, mais de toute autre indisposition. Il semblait que la main divine eût voulu déli-



vrer désormais de toute altération de détail la santé totale de cet homme, qui avait si longtemps souffert. Maigre, agile, vigoureux, droit et ferme, il avait en son aspect je ne sais quoi d'invulnérable. Soumis à la loi de la mort, il paraissait soustrait aux accidents de la maladie. Il était comme ces soldats revêtus d'acier, sur la poitrine desquels toute pointe glisse, sans laisser de traces. Un choc violent peut les renverser, nulle atteinte ne les entame!

Nous le priâmes de s'asseoir à notre table et de partager notre repas; et c'est durant cette agape cordiale qu'il nous raconta son histoire avec un merveilleux entrain de récit, une verve extraordinaire et une émotion communicative. Le curé Peyramale; M. l'abbé Pomian, catéchiste de Bernadette; M. l'abbé Peyret, vicaire de Lourdes et aujourd'hui curé d'Aubarède; M. et M<sup>me</sup> Ernest Hello, étaient avec nous. Nous étions tous sous le charme de cette parole chrétienne, pittoresque et vivante.

Dans un angle de la salle à manger, mon secrétaire était assis à un bureau de travail.

— Que fait donc là ce jeune homme? me dit Macary vers la fin du diner.

— C'est un sténographe. Il écrit aussi vite que l'on parle, et il vient de prendre au vol et de fixer sur le papier toutes vos paroles.

— Eh bien! il n'y en a pas une seule à raturer. Du commencement jusqu'à la fin vous venez d'entendre la vérité.

Il accepta notre hospitalité, coucha sous notre toit, et ne nous quitta que le lendemain ou le surlendemain... Je le conduisis à la gare, et je lui promis d'aller le voir, le mois suivant, à Lavour, en rentrant à Paris. Je voulais l'interroger encore, pénétrer plus avant dans le cœur de cette histoire et dans l'histoire de ce cœur...

Hélas! l'homme propose, et Dieu dispose.

Deux semaines après, le 21 octobre 1875, la ville de Lavour était en deuil. Un peuple immense accompagnait au cimetière l'ouvrier le plus populaire et le plus vénéré de tout ce pays. François Macary venait de mourir subitement de la rupture d'un anévrisme.

Nulle souffrance, nulle maladie, nul malaise, n'avaient précédé son trépas soudain. Le miracle de la Vierge n'avait point été malade; il avait cessé tout à coup de vivre ici-bas, pour entrer dans la vie de là-haut. Il était mort guéri.

« Ainsi, a écrit ailleurs une plume amie, ainsi Lazare ressuscita et puis mourut. Ainsi moururent également, après des années passées sur la terre, tous les personnages dont l'Évangile nous raconte les surnaturelles guérisons par la main du Sauveur Jésus. Mais la santé et la vie qui leur furent rendues ont attesté au monde la puissance du Seigneur. Et une fois cette œuvre accomplie, Dieu leur permit de mourir comme au reste des hommes et d'entrer, eux aussi, dans le lieu de la récompense (1). »

Et voilà pourquoi, pieux et bon Macary, je n'ai pu vous revoir ici-bas, et tenir ma promesse de vous venir visiter. Priez Dieu pour que le rendez-vous ne soit que différé, et qu'un jour, avec tous ceux que j'aime, nous nous réunissions à vous, dans le rayonnement du trône de Dieu, aux pieds de Celle dont j'ai eu, quoique indigne, la profonde joie d'écrire l'Histoire, et dont la main, pour parler comme vous-même, vous a guéri deux fois!

Henri LASSERRE.

(1) E. Artus.

---

# LA LIBRE PENSÉE ET L'HABITATION DES ASTRES

---

## I

Il est un écrivain de vulgarisation scientifique, un savant véritable en même temps, qui jouit, en France et même à l'étranger, d'une popularité considérable. Ses ouvrages sont nombreux : on en sait douze ou quinze, dont l'un, périodique et semi-annuel, en est à son neuvième ou dixième volume; les autres comptent leurs éditions, suivant la date des premières, par les chiffres 5, 6, 16, 26! — Le moindre d'entre eux, qui figure dans la *Bibliothèque des merveilles* de la maison Hachette, voyait son tirage porté, à la fin de l'année 1880, à son trente-troisième mille : tandis que l'un des plus importants et l'un des plus récemment parus avait été, en septembre 1880, moins d'un an après sa publication, demandé et répandu à quarante mille exemplaires, couronné d'un *prix Montyon* (!) par l'Académie française, et a peut-être atteint ou même dépassé, à l'heure qu'il est, le chiffre de cent mille... sans parler encore des traductions publiées à l'étranger.

Cet écrivain, ce savant, est un astronome. C'est aussi un poète, bien qu'il écrive en prose. Il se croit ou se prétend philosophe. A ce portrait, le lecteur aura deviné son nom, sans doute : c'est M. Camille Flammarion, ancien membre de l'Observatoire de Paris.

Chez l'écrivain, le style est brillant, saisissant, enthousiaste; une riche imagination lui permet de l'embellir des images les plus frappantes et des couleurs les plus vives; une lecture littéraire très étendue se révèle fréquemment par des citations heureusement choisies parmi les poètes français, quelquefois anglais, latins ou grecs. La phrase est vive, entraînant, tantôt souple et prête, tantôt solennelle et grave; et toujours elle soutient l'attention sans

la fatiguer jamais. Encore que, de loin en loin, quelque incorrection ou quelque négligence de style ait échappé sans doute à la rapidité de la composition, une clarté limpide distingue, dans les écrits de l'auteur, tout ce qui est pur exposé scientifique. Savant de bon aloi en même temps qu'écrivain, nul n'a plus que lui le don de charmer en instruisant; et l'on sent, quand on le lit, que ses enseignements coulent d'une source originale et sont de première main.

Un aussi heureux ensemble de qualités explique les succès étonnants qui ont accueilli dès les premiers jours et qui accueillent de plus en plus toute publication de ce fécond auteur.

Pourquoi faut-il que les spéculations du prétendu philosophe départent sans cesse les théories du savant? Pourquoi faut-il qu'une imagination, sans frein ni règle dans sa puissance, fasse servir les données les plus précises et les plus rigoureuses de la science à simuler des preuves en faveur de rêveries sans fondement comme sans vérification possible? Pourquoi faut-il surtout que, réelle ou simulée, se montre à chaque page la haine du sectaire contre tout ce qu'il y a de plus auguste, de plus sacré, comme de plus antique dans le fonds commun des croyances de l'humanité? Pourquoi ces invectives, pourquoi ces blasphèmes, pourquoi ces ricanements contre tous nos dogmes, contre nos plus augustes mystères aussi bien que contre les faits historiques les mieux établis, même humainement, pour peu qu'ils rentrent dans le cadre des croyances du simple théisme? Toute question mise à part de l'odieux d'un pareil esprit, de tels procédés de polémique, que nous sommes trop habitués d'ailleurs à rencontrer chaque jour dans le journalisme impie, sont indignes d'un écrivain qui se respecte, d'un auteur qui prétend offrir au public des écrits plus sérieux et plus élevés que de vulgaires pamphlets.

Trois tendances, trois points de vue, trois ordres d'idées plutôt, sont à démêler dans les ouvrages que nous avons en vue. Malgré le soin extrême que prend l'auteur pour les fondre en un tout homogène et pour paraître les rendre mutuellement dépendants, il n'est pas besoin d'une perspicacité exceptionnelle pour les distinguer par la pensée et les disjoindre : ce sont des éléments incohérents entre eux, qui peuvent bien se mêler sous l'effort artificiel qui les y contraint, mais se refusent à l'association et au fusionnement.

Le plus important, le plus vrai, — le seul vrai et seul légitime, — celui qui sert de pavillon pour faire passer les deux autres, c'est

l'enseignement des magnificences de l'astronomie physique, mis à la portée du grand public. Là, notre auteur est un maître : précision, clarté, charme du style, attrait du merveilleux, et d'un merveilleux qui est toujours vrai, toujours au-dessous même de la vérité, il met tout en œuvre, et avec plein succès, pour captiver son lecteur.

A ces lumineuses descriptions se joint toujours, sous la plume de notre écrivain, une conjecture, qui pourrait, en tant que telle, se faire accepter à la rigueur, à la condition d'être scrupuleusement maintenue à son rang d'hypothèse scientifiquement indémontrable, et de n'être mise en jeu qu'avec une très grande réserve. Or c'est le contraire qui a lieu. Il s'agit de l'habitation des astres par des êtres intelligents, raisonnables et corporels. C'est là une thèse indiscutable, à l'estime de M. Flammarion : c'est, chez lui, une monomanie véritable. Contre ceux qui ne partagent pas sa gratuite croyance et son enthousiasme, il se fâcherait volontiers ; ou plutôt il prend en pitié, comme esprits bornés, débiles, incapables de s'élever aux « larges spéculations de la pensée », tous ceux, ignorants ou savants, qui refuseraient de le suivre sur ce terrain de fantaisie. Là est le moindre défaut du savant auteur. Défaut grave, cependant. Discrètement employée, dessinée en demi-teinte et reproduite seulement à rares intervalles, la conjecture de l'habitation, à certaines époques cosmiques, de certains astres, était bien pour stimuler la curiosité du lecteur et accroître l'intérêt qui s'attache toujours à un exposé bien fait des phénomènes astronomiques. Mais, en tout, il faut savoir se borner. A force de vouloir faire de cette rêverie de l'imagination une sorte de dogme scientifique ; à force de vouloir mettre des habitants, et des habitants analogues à l'homme, dans tous les astres observés et présumés et durant toutes les phases de leurs évolutions sidérales et planétaires, on risque de voir s'atténuer le caractère d'un écrivain sérieux, et l'imagination du poète peut faire tort à la gravité du savant.

Il est vrai que cette habitation universelle des astres existants, — et d'une infinité d'autres encore, dont nul astronome n'a jamais constaté et ne constatera jamais la présence, mais auxquels assurément nous devons croire, puisque M. Flammarion affirme leur réalité, — cette habitation universelle des astres en nombre infini se lie à tout un prétendu système nouveau de philosophie et de religion, de l'invention de notre savant. Religion de préceptes et d'observances faciles, consistant surtout à apprendre à connaître les

phénomènes astronomiques et à « deviner » (*sic*) quelles peuvent être les conditions de la vie sur les astres que cette science nous révèle. Tel est le troisième ordre d'idées qui s'enchevêtre, dans la littérature de M. Flammarion, avec les deux précédents.

La prétendue nouveauté de ce système n'est, au fond, guère nouvelle. C'est le vieux panthéisme habillé à la moderne et combiné avec une métempsycose rajeunie, ayant les astres pour lieu d'action. Pour peu soutenable que soit une pareille thèse, la trame en est si adroitement tissée avec le fil des doctrines vraiment scientifiques, la faiblesse si bien dissimulée sous les artifices et les ornements du langage, qu'elle peut et doit trop souvent donner le change à plus d'un esprit simple, éblouir plus d'un lecteur non suffisamment prémuni.

Naturellement un tel système philosophico-religieux ne saurait être compatible avec un véritable théisme, et, à plus forte raison, avec la doctrine chrétienne. De là sans doute l'hostilité extrême que l'auteur manifeste à tout propos, — comme hors de tout propos, — contre nos croyances. Négations, sarcasmes, citations tronquées, faits dénaturés, imputations aux hommes de foi de croyances ridicules et de dogmes absurdes, tout est bon à M. Flammarion pour attaquer ceux qui croient à un Dieu personnel et providentiel, ainsi qu'aux mystères par lui révélés : — tout, excepté de bonnes raisons ; tout, excepté des objections sérieusement faites et se prêtant à une discussion honnête et loyale.

Cette déplorable manie constituerait, à vrai dire, un quatrième point de vue, un quatrième caractère de l'écrivain dont nous nous occupons. Ce point de vue toutefois se rattache au précédent, dont il est le corollaire. L'emploi par l'auteur en est, du reste, tellement disséminé au travers de ses divers ouvrages, qu'il n'est guère possible de l'isoler. Ce sont des boutades, qui surgissent souvent au moment le plus inattendu. Le fond en est d'ailleurs peu varié, mais elles se reproduisent sous toutes les formes et à toute occasion : c'est un peu comme ces effets d'orchestre où la même note revient sans cesse, coïncidant chaque fois avec un motif nouveau du chant principal ou de l'accompagnement.

Ce son monotone est relativement rare et discret au début, dans les premiers écrits de l'auteur, de même que ses tendances panthéistes ni ne s'affirment ni ne se laissent trop entrevoir tout d'abord. Dans *la Pluralité des mondes habités*, le plus ancien

de ses ouvrages, dont la première édition parut en 1863 ou 1864, et qui avait atteint la vingt-sixième en 1880, on trouve même de fort bonnes pages à l'appui des causes finales et de l'existence de Dieu; et, sauf la conclusion prétendue nécessaire que l'auteur croit en tirer en faveur de l'habitation des astres, nous ne pourrions que souscrire à ces lignes éloquentes. Il est vrai que plus loin, parmi ses soi-disant démonstrations de cette habitation, notre philosophe (donnons-lui, sous toutes réserves, ce titre auquel il prétend) invoque une considération qui ne peut avoir quelque valeur qu'en impliquant la négation formelle du dogme chrétien du péché originel et des destinées futures des âmes par delà le temps.

Cette considération peut se réduire, dépouillée de toute amplification oratoire, des vues secondaires et des ornements du style, à cet argument : Le monde terrestre est incomplet; l'humanité est imparfaite, faible, misérable, bornée. Or la seule notion de la nature de Dieu implique l'idée de beau, de bien, de perfection, de complet, d'illimité. Donc l'état présent de l'humanité sur la terre n'est qu'un état inférieur, tout à fait insuffisant à rendre compte de la perfection et de l'infinité divines; donc il faut qu'il existe d'autres mondes analogues à celui-ci, mais infinis par la durée, infinis par le nombre, sur lesquels se réalise progressivement tout ce qui manque en bonté, en beauté, en force, en perfection, etc., etc., à notre humanité terrestre, laquelle demeure, sans cette explication, une sorte de problème insoluble, une absurdité vivante (1).

Nous ne voulons pas relever ici tout ce qu'un pareil raisonnement contient de côtés faibles ou defectueux, même étant mise à part la question de notre origine et de nos fins dernières. Notons seulement que si cette argumentation est en elle-même peu orthodoxe, du moins est-elle présentée sans hostilité apparente contre les croyances qu'elle méconnaît ou que l'auteur feint d'ignorer. Si, dans un autre chapitre, il pose des assertions de cette sorte : « Nos croyances religieuses étaient autrefois fondées sur un système égoïste et mesquin : nous croyions notre humanité assez importante dans sa valeur absolue pour être le but d'une création qui dépendait de nos destinées (2) »; ou bien — : « Le spectacle du monde nous enseigne que l'immortalité de demain est celle d'aujourd'hui et celle d'hier, que l'éternité future n'est autre que l'éternité présente : c'est là notre

(1) Cf. *la Pluralité des mondes habités*, 6<sup>e</sup> édition, 1865, l. V, c. II. —  
(2) *Ibid.*, p. 31.

foi; notre paradis, c'est l'infini des mondes (1); » — s'il interprète d'une bizarre façon le principe de l'immortalité de l'âme, en s'écriant : « ... Nos aspirations, coupées dans leur sève par la mort, proclamaient hautement notre immortalité sans nous découvrir le champ où elle devait s'étendre; aujourd'hui ce champ est découvert : à l'infini de nos aspirations l'astronomie (!) donne l'infini de l'univers, et nous pouvons dès aujourd'hui contempler le ciel où nos destinées nous attendent (2) » : — il est évident qu'aucun croyant ne pourrait suivre notre singulier philosophe sur un tel terrain, non seulement aucun croyant, mais aucun philosophe spiritualiste vraiment digne de ce nom. Toutefois il n'y a pas encore là d'attaque directe, agressive, malveillante : on pose bien une doctrine en opposition sur presque tous les points avec nos croyances en même temps que peu compatible, à plus d'un égard, avec le sens commun, mais sans ouvrir encore les hostilités. Cela viendra plus tard; cela commence même presque aussitôt, non plus, il est vrai, dans le corps même du volume, mais dans les « notes » lui formant un *Appendice*. Nous aurons à y revenir.

Auparavant, il convient de donner une idée du système philosophique — ou prétendu tel — de M. Flammarion. Nous en trouvons le premier exposé méthodique dans quelques pages de son second ouvrage : *les Mondes imaginaires et les Mondes réels* (3), qui est comme la suite et le complément nécessaire du précédent. Il passe en revue les divers systèmes entre lesquels se sont partagées les écoles philosophiques de tous les temps, et les ramène à quatre : le *matérialisme*, n'admettant d'autres réalités que celles qui sont perceptibles aux sens; le *spiritualisme* ou *idéalisme* (sic), l'opposé du premier, mais non moins exclusif et incomplet; le *scepticisme*, système plus rationnel et qui fait promptement justice des deux précédents, mais qui est inconséquent et ramène l'esprit humain au besoin de croyances, d'où naît le *mysticisme*; ce dernier, qui consiste dans l'abnégation spontanée de tout, « pour s'abîmer dans la grande cause toujours cherchée et toujours inconnue », a le défaut de se tenir en dehors de l'observation scientifique.

Ce classement en quatre grandes divisions des divers systèmes philosophiques peut être accepté, si l'on donne à chacune d'elles une extension suffisante. Seulement, comme notre auteur les

(1) *Ibid.*, p. 314. — (2) *Ibid.*, pp. 316, 317. — (3) Aujourd'hui parvenu à la seizième édition.



combat toutes quatre, on se demande à quelle philosophie il peut bien se rattacher, puisqu'il se prétend philosophe... Eh, mon Dieu! c'est bien simple : le système philosophique de M. Flammarion, c'est « l'aspect éternel de la pluralité des mondes ». C'est comme cela. La pluralité des mondes est la raison d'être de l'astronomie : la terre n'est pas plus privilégiée que les autres planètes ; notre soleil, une étoile, n'est pas plus favorisé que les autres étoiles, centres de systèmes planétaires comme lui, et qu'il faut compter par milliards, ou mieux, en nombre infini ; et notre globe n'est qu'une unité insignifiante au sein de ces infinités de mondes. Par suite, ou l'univers tout entier, sans limites, est peuplé d'êtres vivants et pensants, et a ainsi une raison d'être ; — ou il est désert, et notre terre comme lui, et alors il n'a pas de raison d'être, et par conséquent n'existe pas. Mais, si l'univers n'existe pas, Dieu n'existe pas : la création est sans lois et n'existe donc pas : tout le travail des astronomes est une pure fantasmagorie, une puérité vaine. Par conséquent, l'existence de la vie universelle et éternelle dans l'infini constitue, en réalité, la synthèse capitale et le but définitif de toute l'astronomie, qui est elle-même toute la philosophie, la seule philosophie, supérieure à toute religion. Car l'étude de l'astronomie n'est autre que l'étude intégrale de l'univers ; la synthèse astronomique embrasse tout : *en dehors d'elle, il n'y a rien* ; A CÔTÉ D'ELLE, IL Y A... L'ERREUR.

Ces belles choses, ces enchaînements de logique transcendante, ne sont pas développés dans les premiers ouvrages de M. Flammarion : tout cela n'y est encore qu'en germe. Mais on les trouve dans tout l'épanouissement de leur floraison et de leur magnificence en un livre plus récent, déjà parvenu à sa sixième édition : *les Terres du ciel*, et principalement dans l'introduction, où se trouvent condensées les idées philosophiques de l'auteur. Dans ce livre, dont la première édition ne remonte qu'à 1876, l'écrivain ne se gêne plus, par exemple, pour lancer à toute occasion, contre les plus augustes mystères et contre les convictions les plus sacrées, ces diatribes blasphématoires, ces attaques imprévues et peu loyales, ces calomnies de pamphlétaire dont nous avons parlé.

C'est sur ce caractère tout particulièrement blâmable de l'œuvre de M. Flammarion que nous voudrions appeler plus spécialement l'attention, non seulement de tout catholique, mais de tout penseur honnête, et plus particulièrement des pères de famille : car c'est

surtout pour la jeunesse que, en raison de leur attrait même, les livres de ce brillant écrivain sont perfides et dangereux.

## II

Vous disions, quelques lignes plus haut, que l'opposition systématique de M. Flammarion contre le dogme chrétien se manifeste dès l'*Appendice* placé à la fin de son premier ouvrage. Toutefois l'attaque y est encore relativement mesurée, sérieuse; elle ne paraît point malveillante, et semble plutôt provoquer la discussion que la fuir. Indiquons en peu de mots sur quelle considération s'appuie dès le début notre auteur, car celle-ci contient l'idée mère de toute sa thèse antireligieuse.

« Le sacrifice du Calvaire, dit-il, pouvait être compris dans sa simplicité majestueuse, lorsque l'esprit humain ne connaissait qu'une terre et qu'un ciel. Mais il n'en est plus ainsi du moment que la « révélation astronomique » (*sic*) a fait perdre à la terre et à l'homme tout leur prestige, et a élevé Dieu à une hauteur inaccessible. »

Que si vous vous demandez en quoi la « révélation astronomique », c'est-à-dire, apparemment, la découverte du véritable système planétaire, a fait perdre au séjour de l'homme et à l'homme lui-même leur commun prestige, et comment elle a « élevé Dieu » à une hauteur plus grande qu'auparavant, l'auteur prendra d'abord en pitié probablement la faiblesse de votre intelligence et l'inaptitude où vous vous trouvez de vous élever de vous-même jusqu'aux « plus hautes spéculations de la pensée »; après quoi, ayant compassion de votre faiblesse, il condescendra à vous faire quelque splendide tableau des magnificences connues, pressenties ou supposées des immensités intersidérales, tableau dont la beauté intrinsèque sera encore rehaussée, comme toujours, par le charme du style et par les efflorescences de l'imagination du savant poète. Or qu'est-ce que le globe terrestre en face de toutes ces splendeurs et de ces immensités? Un grain de sable, un atome de poussière, rien, moins que rien. Donc, bien loin d'être le centre de la création, d'y occuper une place privilégiée, la terre n'est qu'une molécule obscure et sans aucune importance appréciable, perdue au sein de ces tourbillons sans fin de poussières sidérales qui l'entraînent dans leur chute éternelle. L'aurole resplendissante dont cette terre privilégiée, *unique*, était jadis enveloppée, a disparu; le palais des

hommes a perdu son apparente richesse et s'est enfoncé dans l'obscurité, tandis qu'une multitude d'autres terres sont apparues derrière lui, remplissant des espaces sans fin. « Dès lors l'aspect du monde changea, et avec lui des croyances qui jusque-là nous avaient paru solidement fondées (1). »

Il n'est pas besoin d'être doué d'une pénétration bien grande pour saisir le vice d'un tel raisonnement. Il repose tout entier sur quelques confusions : confusion entre le monde matériel et le monde spirituel et moral, confusion qui ne tend à rien moins, du reste, qu'à la négation de ce dernier, mais qui n'a guère existé jamais, croyons-nous, du moins sous cette forme, que dans l'imagination de notre auteur; confusion aussi entre l'enseignement doctrinal de l'Église, en lui-même, immuable, et les interprétations essentiellement variables qui lui ont été appliquées à diverses époques, suivant l'état des esprits et des connaissances relativement au monde physique.

C'est sur ces confusions plus ou moins inconscientes, plus ou moins sincères, que se fonde tout l'échafaudage des négations et des attaques de M. Flammarion. Des erreurs historiques ou des interprétations erronées de faits vrais tendent, de place en place, à étayer par de prétendus contreforts ce branlant édifice : quelque illusion, en effet, peut naître momentanément sur sa solidité, grâce aux atours scientifiques et littéraires dont l'architecte a pris soin de le revêtir sur toutes ses faces.

Le refrain obligé des persécutions de Galilée vient naturellement à l'appui de ces paralogismes. M. Flammarion use fréquemment de ce moyen; parfois même il en abuse. C'est un hautbois à l'aide duquel il exécute des variations plus nombreuses que brillantes sur le thème vieilli dont voici l'analyse : « L'Église a condamné, comme contraire à la foi et au dogme chrétien, en la personne de Galilée, la découverte du véritable système astronomique, parce qu'elle sentait bien que la vérité scientifique, incompatible avec cette foi et ce dogme, était destinée à les renverser de fond en comble. »

Sans reprendre ici tout ce qui a été opposé d'irréfutable et de victorieux à cette thèse usée, rappelons seulement, en passant, que les décrets de la congrégation de l'Inquisition romaine ou de l'Index n'ont point, par eux-mêmes, une valeur doctrinale, et qu'ils ne

(1) *La Pluralité des mondes habités*, appendice, notes A, 1, *l'Incarnation de Dieu sur la terre*, p. 334 de la 6<sup>e</sup> édition, 1865.

s'imposent à la croyance des fidèles qu'autant que le souverain Pontife les a approuvés spécialement dans ce but et en sa qualité de chef de l'Église. Or c'est ce qui n'a jamais eu lieu pour les deux décrets de 1616 et de 1633, dans le texte desquels le nom du Pape n'est même pas prononcé, et qui ne font seulement pas mention d'une approbation pontificale de pure formalité qu'aurait reçue le premier, sans que d'ailleurs cette approbation eût qualité pour donner au décret une valeur autre que celle qu'il tirait de la congrégation elle-même. Ni l'autorité infallible de l'Église ni celle du Saint-Siège n'ont donc été engagées dans cette question (1), et il est bien établi que les théologiens du temps, de même, au surplus, que leurs successeurs, n'ont jamais considéré la décision des congrégations romaines en cette affaire, quelle qu'ait été d'ailleurs leur opinion personnelle sur l'objet de cette décision, comme définitive et non susceptible d'être réformée.

Ainsi croule par la base, devant un examen quelque peu approfondi, le meilleur et le plus solide, à vrai dire, le seul sérieux des arguments dont M. Flammarion ait pu étayer son fragile édifice.

Une autre considération dont il use souvent, et qui n'est pas moins vaine, est celle du fond que les anciens Pères de l'Église et les théologiens ont pu faire sur les idées cosmogoniques et astronomiques universellement reçues de leur temps, et de l'emploi qu'ils leur ont donné dans leur exégèse. L'écrivain ne manque jamais, fidèle au système de confusion indiqué tout à l'heure, de représenter ces opinions particulières des docteurs et des Pères comme la doctrine même de l'Église : ce qui ne laisse pas d'être spécieux pour cette classe si nombreuse des ignorants en matière religieuse. Il est élémentaire, cependant, que toute autre chose est l'opinion privée des Pères et des théologiens, fut-elle unanime, et la doctrine définie. Il n'est pas moins connu que l'exégèse, science de l'interprétation des textes sacrés, diffère essentiellement de la théologie dogmatique. Celle-ci est comme le recueil, le *codex* des vérités définies et immuables, quelque chose que l'on pourrait comparer, par exemple, à la collection des axiomes et des théorèmes abstraits

(1) Voir, pour plus amples informations à cet égard, le lumineux travail de M. P. Gilbert, professeur à l'université catholique de Louvain, dans la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, t. I et II, année 1877, et les nouveaux développements du même savant dans la *Controverse*, de Lyon, livraisons des 16 décembre 1880, 1<sup>er</sup> février, 16 août, 16 décembre 1881, 1<sup>er</sup> janvier 1882.

dont se compose la mathématique pure : les questions astronomiques, cosmologiques, d'histoire naturelle, tant qu'elles ne sortent pas de leur domaine et se bornent à la constatation des faits et de leurs lois, lui sont absolument étrangères. Celle-là est comme la glose de la première et de tout ce qui s'y rattache : c'est le commentaire qui s'appuie naturellement sur le fonds commun des connaissances et des idées admises dans le temps et le milieu social où vivent ses auteurs, et qui varie par conséquent avec ces éléments de son existence. Ainsi, en matière de droit civil, la jurisprudence peut varier plus ou moins longtemps avant d'être définitivement fixée sur l'application d'une législation qui n'aurait elle-même subi aucun changement.

Nous ne croyons pas qu'il y ait, dans la partie sérieuse de la discussion de M. Flammarion, dans ce qui constitue la base fondamentale de son argumentation, en tant que présentée avec la gravité de langage et la modération d'expression qui seyant au philosophe, à l'écrivain observant le respect de soi-même, rien qu'on ne puisse facilement renverser à l'aide d'une application judicieuse des quelques considérations qui précèdent. « La partie sérieuse de la discussion », avons-nous dit. Nous ne considérons comme telle que celle qui met en cause seulement les faits constatés, les données scientifiques certaines ou au moins admises comme très probables par l'universalité ou la grande majorité des savants. Nous ne saurions accorder la qualité de sérieuse, quelque sérieux que l'auteur s'efforce d'y apporter, à la partie de sa dialectique qui repose uniquement sur de simples conjectures, à l'appui desquelles on ne peut invoquer que les lois incertaines d'une analogie rarement sûre, le plus souvent contestable, imaginaire presque toujours. Donner, par exemple, l'habitation universelle des astres comme une objection insoluble au dogme de l'Incarnation, ne sera jamais accepté, même par les incroyants qui se piquent de logique, comme un argument de quelque valeur. Toutefois ce n'est pas tant à cela qu'il est ici fait allusion, quand nous distinguons, chez M. Flammarion, ce qui est discussion sérieuse de ce qui ne mérite pas cette qualification, qu'aux diatribes, aux invectives, aux affirmations et surtout aux négations jetées incidemment et par boutades dans le discours, de manière à déverser le ridicule sur les choses les plus saintes, sans même permettre au lecteur, en quelque sorte, de relever le défi.

Ce défaut singulièrement grave est, nous l'avons dit, peu apparent dans les deux premiers ouvrages de M. Flammarion. Si l'auteur y combat les plus augustes doctrines, au moins le fait-il avec une convenance relative et en des termes qui ne visent pas à blesser, voire à injurier ses contradicteurs.

Cette demi-réserve n'a pas tardé, sans doute, à peser à l'écrivain, et il s'est empressé de s'en affranchir dans ses ouvrages subséquents. Nous en citerons quelques exemples : non pas tous, car il y faudrait un volume, mais les plus saillants ; et cela suffira du reste, car les fréquentes flèches de Parthe décochées par l'auteur se réduisent, en réalité, à un très petit nombre. Ce sont, au fond, toujours les mêmes, que leur archer va sournoisement ramasser là où elles sont tombées, pour les tirer de nouveau, après avoir, d'un coup de pinceau, changé leur aspect extérieur.

### III

C'est dans un ouvrage publié quelques années après les deux précédents que M. Flammarion a commencé à donner libre carrière à sa verve gouailleuse, à ses saillies de sectaire. Ce livre, une prétendue *Histoire du ciel*, n'a pas, scientifiquement et surtout littérairement, la valeur de ceux qui l'ont précédé et suivi. En dépit de son format grand in-8°, de ses 468 pages et des gravures soignées qui l'embellissent, ce n'est guère, d'un bout à l'autre, qu'un pamphlet, où sont accumulées, sans critique aucune, toutes les erreurs historiques que, sous prétexte d'histoire de l'astronomie, on a trouvé moyen d'y introduire. « Sans critique aucune », c'est toutefois beaucoup dire peut-être : une certaine critique a bien pu présider à ces recherches et à ce choix ; elle a dû consister à discerner, parmi les faits, les récits, les légendes, les opinions particulières, tout ce qui, vrai ou faux, pouvait être présenté sous un jour défavorable à toute religion, et particulièrement, bien entendu, au christianisme.

Sur ce canevas sont distribués les honnêtes moyens d'attaque de l'auteur, consistant en affirmations axiomatiquement posées sans être jamais accompagnées d'une simple tentative de preuves, en confusions systématiques, parfois en invectives. La forme, adoptée par l'écrivain, de dialogues, de conversations entre les personnages

d'un groupe assez habilement mis en scène, se prête aisément à ce mode de procéder.

N'ayant aucune prétention à être cru sur parole, nous en citerons quelques exemples. Nous n'aurons que l'embaras du choix.

La conception d'un système cosmogonique aussi simple que celui qui se borne à supposer la terre au bas du monde, comme un soutien solide et inébranlable, lisons-nous dès la page 3, et le ciel posé comme un dôme sur la surface terrestre, « cette conception forme en même temps *la base de tous les systèmes religieux*, nécessairement édifiés sur la structure astronomique » (!!). Et un peu plus loin : « La terre n'est pas au-dessous du ciel, le ciel n'est pas étranger à la terre : la terre vogue à travers le ciel, et *nous vivons actuellement dans le ciel* (!!!)... La mythologie et la théologie sont les deux compagnes inséparables de l'astronomie naissante dans leurs jeux comme dans leurs travaux » (p. 21).

Voilà quelques exemples d'affirmations gratuites et de confusions voulues. Voici maintenant la négation audacieuse, jointe à l'imputation aux chrétiens de croyances ridicules : « C'est la doctrine (la doctrine des Gaulois) que nous partageons aujourd'hui, *depuis que nous avons su rejeter la prétendue fin du monde*, qui devait clore les temps DANS LE RÈGNE ÉTERNEL DE L'IMMOBILITÉ » (p. 27-28). Puis reviennent les assertions aphoristiques : « Le dogme des deux principes, l'un de la lumière et du bien, l'autre des ténèbres et du mal, *fait la base de toutes les théologies* » (p. 69). A la page qui suit : « Dupuis se trouve d'accord avec les résultats de la linguistique actuelle. Le soleil, voilà le premier dieu qu'ont adoré les hommes. » A la page 151 : « C'est en vain que Moïse essaya d'effacer de sa religion tout ce qui rappelait le culte des astres : une foule de traits restèrent malgré lui pour le retracer ; et les sept lumières ou planètes (*sic*) du grand chandelier, les douze pierres du grand prêtre ; la fête des deux équinoxes, qui, à cette époque, formaient chacune une année (!?) : la cérémonie de l'agneau ou *bélier céleste*, alors à son *quinzième degré* (!!) ; enfin, le nom d'Osiris même, conservé dans son cantique (?), et l'arche ou coffre, imité du tombeau où ce dieu fut enfermé, restent pour servir de témoins à la filiation de ces idées... » Et, pages 172 et 173 : « La voûte céleste la plus élevée fut considérée comme un massif de cristal glacé. D'après la Bible, certains théologiens en ont même fait un véritable plafond de glace, *d'eaux supérieures congelées*... Ce sont les Pères de l'Église qui

ont transmis au moyen âge l'idée d'une voûte de cristal... »

Euhardis par le succès de toutes ces inepties débitées à un auditoire fictif qui n'a garde de les contredire, grisés sans doute de leur passion, de leur haine irréligieuse, les interlocuteurs ne mettent plus de bornes à leurs négations et interprétations blasphématoires.

Je suis convaincu, dit l'un d'eux à la suite d'un exposé interprétatif des théogonies anciennes, que cette religion naturelle, cette conception dynamique et esthétique de l'univers, « était plus rapprochée de la vérité que le dogmatisme dans lequel le moyen âge a essayé d'enfermer la pensée humaine... Pour ma part, je préfère cette adoration directe de Dieu dans la Nature, sous les grands cieus étoilés et devant l'infini, aux dogmes étroits et souvent puérils (!) de l'anthropomorphisme » (p. 214).

Il faut savoir, pour l'intelligence de ce passage, qu'il ressort évidemment du contexte que le mot « anthropomorphisme » ne s'applique pas ici, selon le sens naturel, aux personnages mythologiques, aux faux dieux de la fable; non : ces personnifications ne sont que de simples « exagérations inventées par les poètes »; l'anthropomorphisme, dans la pensée blasphématrice de l'interlocuteur, c'est le christianisme, c'est la religion de l'Homme-Dieu.

Ailleurs le système des tourbillons de Descartes, « adopté par l'Université de France » (*sic*), est attribué à ce que « une singulière hypocrisie régnait alors dans le corps enseignant », par suite de laquelle « le raisonnement des universitaires du dix-septième siècle s'amusa à concilier Josué et Galilée. C'est là peut-être le plus curieux du système de Descartes » (pp. 260, 259).

Un nouvel exemple, maintenant, de confusion calculée : « — J'ai déjà remarqué, fit le navigateur, qu'en France, jusqu'à la mort de Philippe-Auguste, la plupart des hommes lettrés se figuraient la terre carrée... — Nous verrons du reste, ajouta l'astronome, combien cette figure singulière a régné dans la cosmographie chrétienne du moyen âge, en compagnie du paradis terrestre, du ciel empyrée, du purgatoire et de l'enfer » (p. 315). Et sur quoi s'appuie-t-on pour rendre ainsi le christianisme responsable des erreurs astronomiques de ce temps? Sur le système de Cosmas! Indico-pleustès transformé en docteur de l'Église, parce qu'il lui a plu de donner à son élucubration le titre de *Topographie chrétienne!* Et l'on a soin de représenter négligemment le paradis terrestre, l'enfer, le purgatoire, comme des conceptions ayant juste la valeur de celle



de la *terre carrée*; de confondre, par le stratagème d'un perfide accouplement de mots, le ciel spirituel, le ciel des théistes, avec l'empyrée astronomique!

Terre plate circulaire, terre ovale, terre carrée, dit plus loin un autre interlocuteur énumérant certaines hypothèses imaginées dans les premiers siècles de notre ère: « à quoi il faut ajouter l'habitation théologique, dont le système physique du monde n'était que la charpente » (pp. 231, 232). Ailleurs les cercles successifs de l'*Enfer* poétique de Dante sont décrits minutieusement et donnés comme la croyance chrétienne du moyen âge relativement à l'enfer, puis, par une confusion grossière, assimilés aux sept demeures du château mystique de sainte Thérèse (pp. 339 à 342). C'est ensuite le « purgatoire de saint Patrice », représenté comme l'expression, pendant un certain temps, de la croyance de l'Église: « et pendant plusieurs siècles le purgatoire de saint Patrice a été admis comme authentique » (p. 343).

Voilà les procédés, voilà l'honnêteté et la sincérité dans la discussion, d'un soi-disant philosophe qui prétend renverser le dogme chrétien aux clartés du dogme nouveau, par lui inventé, de l'habitation des astres!

Comment, d'ailleurs, l'écrivain concilie-t-il toutes ces imputations et une foule d'autres semblables, avec quelques réflexions en sens opposé qui lui échappent de loin en loin, sans doute par inadvertance? Ainsi, après avoir retracé les résistances que le préjugé public opposa longtemps à l'adoption du véritable système astronomique, il fait dire à l'un des personnages qu'il met en scène: « Et dire que la vérité passe toujours par de tels chemins avant d'être acceptée par les hommes! Aujourd'hui chacun a reconnu que la vraie religion n'a en rien à s'inquiéter de ces formes, et l'observatoire de Rome est l'un des plus laborieux et des plus illustres de notre époque » (p. 265). Page 323, il attribue fort sagement la persistance de certaines erreurs cosmogoniques à leur combinaison « avec *des interprétations* étranges de passages bibliques ». C'est fort bien dit: mais si les faux systèmes d'astronomie s'appuyaient seulement sur des *interprétations*, et sur des interprétations « étranges » de passages bibliques, ce n'est donc pas la doctrine de la Bible qui est ici en jeu! et si la vraie religion n'a en rien à s'inquiéter des formes que la science attribue à l'univers, ni l'Église ni son dogme n'ont rien à voir dans les fluctuations de

l'opinion à leur sujet! Mais alors tout le système d'attaque de M. Flammarion, de son propre aveu, croulé par la base, puisqu'il repose essentiellement sur l'identification du dogme chrétien avec les anciennes cosmogonies!!

Nous ne chicanerons pas notre auteur sur l'adoption de préjugés vulgaires, sur l'emploi de vieux clichés qui traînent dans tous les bas-fonds de la presse populacière, tels, par exemple, que « les épaisses ténèbres du moyen âge » (p. 248), et tout ce que nous sommes habitués à entendre chanter sur cet air-là. Il faudrait cependant ne pas en user jusqu'à avoir l'air de se moquer de ses lecteurs, comme dans ce passage (p. 363) :

« Durant le moyen âge, les hommes sont si absorbés dans le mysticisme religieux et l'esclavage politique (!), qu'à travers ce brouillard ils ne voient plus la terre. Dans le cloître, on croit tantôt à Ptolémée, tantôt à Cosmas; on emprunte un mensonge à Élien et une illusion à Aristote; puis tout retombe dans une fatale indifférence. *Bientôt l'homme du cloître n'apprendra plus même à lire les livres les plus simples de la religion, et il se croira dans une vaste tombe dont la trompette du jugement aura seule le pouvoir de briser la pierre.* »

Nous avons souligné la dernière phrase comme la plus caractéristique. Apparemment saint Anselme, saint Bernard, Hugues de Saint-Victor, Roger Bacon et Raymond de Lulle, Henri de Gand, Albert le Grand, saint Bonaventure, Duns Scot, saint Thomas d'Aquin, pour ne parler que des plus célèbres, ne savaient « plus même lire les livres les plus simples de la religion, et ils se croyaient dans une vaste tombe dont... , etc. »

On dirait vraiment que l'auteur a fait gageure d'entasser, dans ses écrits, le plus possible de contre-vérités et de défis au sens commun. Il est à remarquer, cependant, que ses attaques dans l'*Histoire du ciel* sont encore relativement modérées. Dans des ouvrages plus récents, il accentue la note : il y traite d'*inutilités* finales les « prétentions religieuses » de l'humanité (1); il y affirme superbement que « le ciel des théologiens de toutes les religions *n'existe pas...* » (2), que « le surnaturel n'existe pas... » (3), que « le soleil est notre véritable père céleste (4) », et que c'est à lui que les hommes ont élevé les premiers autels (5). Il attribue aux « ténè-

(1) *Les Terres du ciel*, introd., p. 4. — (2) *Ibid.*, p. 6. — (3) *Ibid.*, p. 116. — (4) *Ibid.*, p. 117. — (5) *Ibid.*, p. 173.

bres de l'erreur », à « l'ambition » et au « mensonge », l'invention de « paradis imaginaires, où la divine et éternelle (!) nature est oubliée pour des ombres et des fictions extra-naturelles (1) ». Ailleurs il énonce sérieusement cette proposition passablement charlatanesque que « paradis, purgatoire, enfer, limbes, ont disparu depuis l'invention du calcul infinitésimal et du télescope (!!) (2) » : et, toujours avec le même aplomb, il révèle à ses crédules lecteurs que « Dieu n'a jamais « ouvert la bouche » pour parler à Noé, que « le genre humain n'a jamais été noyé comme le suppose (!) la Bible (3) », et que l'humanité terrestre n'est pas une humanité idéale, étant d'un monde « où cent religions, qui se prétendent révélées, enseignent l'absurde et se contredisent mutuellement (4). » Puis, comme aucun cliché ne doit être négligé, il ne faut pas manquer de rééditer les vieilles calomnies sur les prétendues cruautés des prêtres et des moines et « les tortures qu'ils faisaient subir aux infortunés qui vivaient *sous leur règne* » (sic) (5).

Les spéculations les plus hasardées, les plus conjecturales et les plus fortement contestées du transformisme le plus exagéré; les rêves creux de l'hétérogénie eux-mêmes, aujourd'hui définitivement chassés du domaine de la science, sont, à l'égal des rêveries de l'auteur sur l'habitation des astres, posés et affirmés solennellement comme faits indubitables et acquis. Et, supposant que les mondes des plaines sidérales sont habités par les hommes qui ont cessé de vivre sur la terre, l'écrivain s'écrie, dans une énumération sacrilège : « Humanités du ciel!... d'où viennent les êtres qui vous composent? N'ont-ils pas habité cette terre où nous sommes? Est-ce que Newton est mort? est-ce que Copernic, Galilée, Kepler, n'existent plus? *est-ce que Jésus n'est pas ressuscité ailleurs* (!)? est-ce que Bouddha, Confucius, Zoroastre, Socrate, Platon, Descartes, Leibnitz, ont tout à fait disparu de l'univers?... Non! ces astres de la pensée ne sont pas éteints (6) ».

« O folie de l'homme terrestre! » s'exclame le même auteur dans son *Astronomie populaire*, couronnée d'un prix Montyon par l'Académie française, « folie du négociant affairé, folie de l'avare, folie du plaideur, folie du pèlerin de la Mecque ou de Lourdes, folie d'aveugles!... (7). Notre personnalité humaine, dont

(1) *Ibid.*, pp. 251, 252. — (2) *Ibid.*, p. 259. — (3) *Ibid.*, p. 274, *ad not.* —

(4) *Ibid.*, p. 203. — (5) *Ibid.*, p. 29, *ad not.* — (6) *Ibid.*, pp. 594, 595. —

(7) *Astronomie populaire*, p. 145.

nous faisons tant de cas, et à l'image de laquelle nous avons formé Dieu et l'univers entier, est sans importance aucune dans l'ensemble de la création... (1). Et il n'y a peut-être pas, en France même, une personne sur dix mille, qui comprenne la révolution philosophique (*sic*) opérée par l'astronomie moderne, et qui sache prendre notre planète et notre humanité pour ce qu'elles sont. *Les grands enfants continuent à faire de petites chapelles* (2). »

Et parmi ces imputations, ces négations ou affirmations audacieuses, dont nous n'avons indiqué qu'une faible partie, on chercherait vainement le moindre essai, la moindre tentative de justification, de démonstration quelconque. Mais enchaînées, soit au sein d'exposés scientifiques attrayants, soit plus souvent parmi de gracieuses rêveries qui sourient à l'imagination, ces assertions ne se gravent que mieux dans l'esprit du lecteur simple ou non prévenu. Un essai de preuve dont la faiblesse pourrait bien lui sauter aux yeux, le mettrait peut-être en défiance. Adroitement amenés, de simples aphorismes, des déclarations décidées, sont plus facilement acceptés.

Nous avons relevé cependant un cas de dénégation accompagnée d'une sorte de démonstration. C'est à peu près le seul. Il mérite d'être cité pour la rareté du fait. C'est à propos des prédictions banales de Matthieu Lænsberg. L'auteur leur assimile, avec ce bon goût et ce respect des convenances qui le distinguent, comme on a pu le voir, la préservation providentielle d'un zouave pontifical, et cherche à démontrer que la Providence n'y est pour rien.

« Un petit livre que j'ai sous les yeux, dit-il, assure qu'une balle  
« adressée dans un combat à un zouave pontifical s'est aplatie  
« contre une médaille, « témoignant ainsi de la protection divine ». « Admettons la réalité du *fait*, observé entre mille blessés. »

— On va voir avec quelle force de raisonnement notre *philosophe* démontre que cette préservation n'est qu'un jeu du hasard.

« Eh bien ! continue t-il, naguère le fils de Napoléon III, filleul  
« de Pie IX, et porteur d'une croix, d'une médaille et d'un cha-  
« pelet, est tombé sous dix-sept coups de zagaie donnée par les  
« Zoulous. On ne remarquera pas ce fait, absolument contraire  
« au premier, et l'on n'en conclura pas qu'il détruit au centuple  
« l'argument précédent, lequel était du reste lui-même une inter-  
« prétation arbitraire. Ainsi se soutient « la crédulité (3). »

(1) *Ibid.*, p. 211. — (2) *Ibid.*, p. 421, *ad not.* — (3) *Ibid.*, p. 227, *ad not.*

Sachons gré à l'auteur d'avoir, ici, cherché à justifier son opinion, au lieu de la jeter par forme de défi ou de sarcasme aux esprits *étroits* qui ont la faiblesse de croire à l'intervention de la Providence dans les choses humaines. Il n'est pas difficile, du reste, de montrer le vice de son raisonnement : il consiste à vouloir ériger en *loi* un fait de sa nature exceptionnel : puisqu'un zouave pontifical aurait été préservé par une médaille, à plus forte raison le filleul de Pie IX, qui portait sur lui trois objets pieux au lieu d'un seul, aurait-il dû être préservé. S'il s'agissait d'une *loi*, si les objets pieux portés par les chrétiens devaient produire les effets que les païens attribuent à leurs amulettes, ces effets ne seraient plus, à proprement parler, providentiels, au moins en tant que faits. C'est précisément parce que la préservation du zouave a eu lieu dans une certaine circonstance, alors qu'elle n'a pas lieu nécessairement dans d'autres circonstances analogues, qu'il est licite et vraisemblable d'y voir une permission de la Providence. S'il était le résultat d'une loi, si une préservation certaine contre des atteintes mortelles était attachée au port d'objets de piété, le libre arbitre de l'homme en serait diminué, et dans un sens qui le porterait bien plus à la superstition qu'à la foi. Voilà pourquoi une préservation pareille à celle dont il est ici question sera toujours un fait exceptionnel, et partant toujours considéré comme spécialement permis par la Providence. Ceci est de la foi, et de la foi rationnelle, *rationalis obsequium*; ce n'est point de la crédulité gratuite, comme, par exemple, la croyance aux habitants de la Lune, de Vénus ou de Jupiter.

On a cherché, dans les pages qui précèdent, à faire voir comment un écrivain de beaucoup de science, de littérature et de talent peut gâter ses œuvres par une impiété systématiquement introduite en un ordre de sujets qui la comporte moins peut-être que tout autre. Soit passion, soit ignorance, soit spéculation, soit peut-être action combinée de ces trois causes, l'auteur, sacrifiant de plus en plus à l'idole haineuse du jour, enlève par là même à ses œuvres le cachet de ce qui dure. Quand aura passé — et elle passera — l'éruption morbide d'incrédulité, d'irréligion, et, disons-le, de déraison, qui sévit en ce temps sur notre infortuné pays, les écrits de M. Flammarion seront vite oubliés. Leur valeur intrinsèque, en tant qu'exposé littéraire et d'une clarté brillante des vérités scientifiques qu'ils mettent en œuvre, les soutiendront

quelque temps : puis le parti pris d'impiété, d'hostilité contre toute foi religieuse, qui se rencontre à chaque page, en dégoûtera promptement les esprits, en une génération moins sceptique, moins désorientée, plus rassise que la nôtre.

En attendant, ces livres sont destinés à faire beaucoup de mal. Et cependant leur réfutation ne serait point malaisée : on peut en juger par les échantillons que nous avons donnés de leurs attaques et de leur pseudo-philosophie. D'autre part, l'écrivain qui, par une analyse consciencieusement faite, résumerait à grands traits l'enseignement purement scientifique de M. Flammarion, le dégagerait de tous les éléments étrangers, véritables scories, qui s'y mêlent si malencontreusement ; puis, abordant la fameuse thèse de l'habitation des astres, la replacerait à son rang légitime de simple conjecture et en éliminerait les invraisemblances et les impossibilités de tout ordre que l'auteur y a accumulées, cet écrivain pourrait produire une œuvre digne d'intérêt. Au peintre des immensités sidérales, il aurait à emprunter les couleurs de sa palette : au spéculateur des existences et des sociétés transterrestres, il faudrait ne prêter qu'une attention critique et raisonnée : au contempteur de toute religion, aux vues étroites, auxquelles, malgré la sublimité de leur objet, son parti pris le condamne, il y aurait à opposer les horizons bien autrement larges, bien autrement dignes de l'infini, que la philosophie chrétienne sait ouvrir à qui contemple d'un cœur pur et d'un esprit droit, dans l'immensité des univers, la gloire du Créateur.

JEAN D'ESTIENNE.

31 décembre 1881.

*P. S.* — Depuis que ces pages sont écrites, M. Flammarion a fait paraître les deux premiers numéros d'une *Revue mensuelle d'astronomie populaire*, que publie, sous sa direction, le soigneux imprimeur et éditeur du Bureau des longitudes et de l'École polytechnique, M. Gauthier-Villars. Il en a été parlé avec un éloge mérité dans la *Chronique scientifique*, n° du 1<sup>er</sup> avril de la présente *Revue*. — Que M. Flammarion consente, dans cette publication, à se tenir inclusivement sur le terrain de la vulgarisation scientifique, sans attaquer nos croyances et sans prêter surtout aux dogmes chrétiens des significations absurdes, et nous pourrons prédire à cette œuvre annuelle un succès durable et de bon aloi.

J. D'E.

# M. LE PLAY

---

La France chrétienne vient de faire une grande perte. Nous avons accompagné à sa dernière demeure M. Frédéric Le Play, l'auteur des *Ouvriers européens* et le fondateur de l'*École de la Paix sociale*. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'entrer dans le détail de ses ouvrages, de faire comprendre la méthode qu'il a inaugurée, d'exposer les résultats qu'il a obtenus.

Il conviendra de revenir, dans la mesure où elle le mérite, sur cette œuvre de paix et de morale publiques; mais la réussite d'une pareille entreprise, l'autorité qu'elle a acquise et l'influence qu'elle exerce, ne tiennent pas seulement à la puissance du penseur qui est venu à bout de pareilles études : il faut savoir y reconnaître et y saluer une des plus hautes personnalités, un des plus grands caractères de notre siècle. C'est par là que M. Le Play ressort avec tant de vigueur sur le fond un peu effacé de notre génération contemporaine. La plupart des hommes de notre temps manquent d'unité et de direction dans leur vie : ils y entrent avec des convictions flottantes, sans se rattacher à aucune tradition pour la continuer, sans considérer aucun avenir pour y pourvoir ? De là ces hésitations de volontés qui ne savent pas se résoudre, ou qui, après s'être décidées, ne savent point persévérer : natures sans force, qui interrompent leur vie par des lâchetés et la recommencent par des caprices, de même que notre société instable se recommence perpétuellement elle-même par la révolte et les révolutions.

La vie de M. Le Play a été tout entière un enseignement, et cet enseignement n'a point été différent de celui que contiennent ses ouvrages; ou, pour parler d'une façon plus exacte, il n'y eut jamais chez lui, comme chez tant d'autres, l'homme et l'auteur, faits, l'un pour le public et l'autre pour ses amis. Le trait distinctif de cette grande âme a été de se donner tout entière et sans aucune

réserve d'elle-même : il a admis le public jusque dans l'intérieur de son âme ; et parmi ceux qui l'ont étudié sérieusement, il en est bien peu qui ne soient devenus ses amis.

Cette impression si profonde et qui vous gagnait le cœur, se trouvait de tout point confirmée lorsqu'on était admis à le connaître et à s'approcher de lui. M. Le Play commandait le respect et inspirait la confiance, parce que nul ne les a jamais éprouvés plus que lui.

Il avait le respect de la vérité. Il la concevait non point sous cette forme agressive et militante qui préside aux luttes des polémistes, aux efforts orgueilleux des philosophes contre les désespérances du doute, aux illuminations complaisantes des utopistes dans leurs constructions abstraites. La vérité lui apparaissait réalisée et vivante dans l'ordre social ; et de la même façon que l'artiste démêle dans une créature humaine les lignes tantôt sensibles et tantôt enveloppées de la beauté idéale, tout de même M. Le Play étudiait les phénomènes complexes des différentes nations, non point pour s'en tenir à leur côté matériel, mais pour démêler en eux la réalisation plus ou moins complète de la loi morale et éternelle.

Par là s'explique le reproche injustement adressé à sa doctrine par ceux qui ne la connaissent point. Ceux qui avaient intérêt à combattre en lui l'apôtre du bien et de la vérité, n'ont point manqué de s'écrier partout que la doctrine de M. Le Play avait pour but de reconstituer la féodalité, comme en faisait peur aux campagnes, il n'y a pas bien longtemps encore, de la dime, de la corvée et du droit du seigneur. Ces fantômes ont empêché beaucoup de gens d'y regarder de plus près ; et comme le travail littéraire n'est plus guère dans nos mœurs, beaucoup de gens n'étaient pas fâchés de trouver ainsi l'heureuse occasion de décliner une aussi grosse étude. Autrement, ils auraient reconnu facilement que le dessein de M. Le Play n'était pas de rien recommencer ni de rien refaire, mais simplement de continuer la société dans ce qu'elle a de nécessaire et de fondamental au point de vue de la moralité. Il a discerné, bien avant l'heure des catastrophes et presque avant les premiers symptômes des secousses, les tempêtes et les chutes qui nous attendaient. Il voyait s'amoindrir, au contact des préjugés et par l'abandon des défaillances, le patrimoine précieux des vérités traditionnelles, transmises autrefois au foyer domestique par l'autorité de l'enseignement et de l'exemple paternels, et aujourd'hui délaissées et contredites sous une influence de nouveauté et de révolte.



Tant que la parole de M. Le Play s'est renfermée dans le cercle restreint d'un petit nombre d'hommes d'élite, ce n'était encore qu'un simple avertissement, et il était bien facile d'en contester la portée et d'en braver les menaces ; mais les temps par lesquels nous avons passé, ont donné à ces mêmes enseignements la valeur d'une prophétie et l'autorité d'une sentence. M. Le Play a eu cette haute fortune, et il a accompli cette noble mission, de résumer en quelque sorte tout ce qui pouvait encore rester de sagesse et d'expérience à l'époque où il a vécu. Tous ceux qui se sentent agités par les commotions extérieures ou frappés dans leur âme par les troubles de la pensée, tous ceux qui cherchent quelque recueillement et quelque possession d'eux-mêmes, tous ceux qui tâchent de comprendre la marche de la civilisation au lieu d'y jeter inconsidérément la confusion et le trouble, se sont réfugiés dans cet ordre d'études, comme dans un sanctuaire de paix et de vérité. C'est là que, sans renoncer à soi-même, puisqu'aucun sacrifice n'y a jamais été demandé à personne, chacun sent, grâce au bénéfice d'une méthode commune, sa propre puissance intellectuelle augmentée par le travail des autres.

C'est ainsi, c'est par ce côté, à la fois modeste et élevé, que les idées de M. Le Play ont pu s'appeler une doctrine, et la réunion de ses disciples, une *école*. C'est dans ce sens que l'on dit, avec tant de raison, l'*école* du bon sens, l'*école* de la vérité, l'*école* de l'expérience, l'*école* de la vie. Lorsque tant de gens se réunissent dans l'erreur et dans le mal, n'est-il pas naturel et n'est-il pas juste que d'autres veuillent prendre conscience des mêmes vérités dans le cœur les uns des autres, et s'encourager par là à maintenir et à reconstituer d'un commun accord tout ce qui nous reste et tout ce qui nous manque ?

M. Le Play n'a pas seulement rétabli le respect : il a inspiré autour de lui, à un degré éminent, la confiance et la paix. Contemplateur des vérités éternelles dans l'ordre social, il savait attendre sans impatience et avec sérénité l'heure et l'opportunité de l'action. Il était de ceux qui ne veulent pas mettre leur confiance dans la force : il la regardait comme impuissante à rien fonder. C'était avant tout par la réforme des âmes qu'il cherchait à établir le règne du bien. De là, dans toutes ses démarches et dans toutes ses paroles, un calme souverain, une paix inaltérable, une patience toujours douce et toujours gracieuse. Il avait foi dans la justice et

dans la vérité, et il attendait leur avènement avec l'inébranlable confiance du juste. Cette confiance paisible en ses propres idées n'avait rien de l'orgueil et rien de l'entêtement. Non seulement ce grand esprit savait supporter la contradiction, mais il l'appelait de tous ses vœux, et il possédait au suprême degré l'art de la faire naître. Il n'aimait pas la controverse, où les meilleures forces de l'esprit risquent de se dépenser infructueusement; et il est certain que, dans l'ardeur de la lutte, on use souvent à combattre une vérité plus d'efforts qu'il n'en faudrait pour la comprendre. M. Le Play se rendait vite, même à de simples observations de style. Son empressement à se donner tort ne connaissait pas de bornes, lorsqu'on lui faisait entrevoir dans ses expressions le moindre risque d'offenser ou de choquer.

C'est au milieu même du jour où il avait fait sa communion pascale que la mort est venue le trouver. Il était prêt. Depuis près de deux années, il se savait menacé d'une fin prochaine et peut-être instantanée. Il supportait avec aisance le perpétuel voisinage de la mort; il n'en éprouvait ni appréhension ni inquiétude; il en parlait avec un grand calme et un grand détachement de lui-même, réalisant ainsi chaque jour ce beau mot du P. Olivaint : « Un chrétien doit toujours être prêt à communier et à mourir. »

L'avant-veille de sa mort, c'est-à-dire le lundi au soir, jour où quelques personnes se sont réunies jusqu'à la fin dans son salon, on vint à parler des grandes steppes et de l'effet indicible qu'elles produisent sur l'âme du voyageur. Il s'agissait précisément d'une théorie émise devant la Société de géographie, théorie à laquelle M. Le Play opposait ses propres souvenirs. Il se laissa aller à la description de ce spectacle qui avait transporté sa jeunesse, et, à travers les sévérités de la science, nous vîmes transparaître ce fond d'étincelante poésie et d'exquise délicatesse que renfermait en elle cette âme supérieure. Nous retrouvions dans cette description les accents élevés et attendris avec lesquels il a parlé de Dieu et de la vertu. Il a attendu jusqu'à l'heure même de l'éternité pour prendre son repos; et sa vie, suivant le précepte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'est passée dans l'amour de Dieu et dans le service des autres.

Antonin RONDELET.

---

# L'ESPAGNE CONTEMPORAINE

## IMPRESSIONS DE VOYAGE (1)

---

### CHAPITRE X

#### SARAGOSSE ET SÉGOVIE

Le lendemain matin nous étions à Madrid, et j'accompagnai les sœurs de Charité à une belle fête qui se donnait au couvent de San-Juan de Alarçon. Nous passâmes le reste de la journée au musée, et, à huit heures et demie du soir, nous prîmes le train pour Saragosse, où nous arrivâmes à six heures du matin. Un grand inconvénient pour le touriste, en Espagne, c'est que les trains rapides et commodes (de même que les diligences) ne partent que le soir : pendant les grandes chaleurs, ce système a bien son avantage ; mais, en hiver et par les grosses pluies, c'est vraiment désolant d'avoir à passer la moitié de la nuit dans une mauvaise voiture, puis de descendre et passer l'autre moitié dans de misérables petites stations, ou relais de poste.

Après avoir déjeuné dans un hôtel où il n'y avait rien de mangeable, ni de buvable, nous sortîmes pour aller visiter les deux cathédrales, dont l'une, appelée « la Seu », est un édifice gothique. Le maître-autel possède un retable magnifique ; le dôme ressemble assez à la lanterne de la cathédrale de Burgos. Nous vîmes, à la sacristie, un superbe ostensor dont la croix est formée de perles et d'émeraudes, un tabernacle en argent du quinzième siècle, un autre ostensor incrusté de diamants, une navette à encens, de nacre, et de fort belles têtes de saints, or et émail. Quittant la sombre et

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1832.

antique « Seu », nous entrâmes dans l'église sœur, où l'on vénère la célèbre « Virgen del Pilar », dont le trésor est d'une richesse fabuleuse (1). La piété des fidèles a enrichi ce sanctuaire de ravissants reliquaires d'émail, de perles, de pierres précieuses, de magnifiques colliers, de boucles d'oreilles avec d'énormes perles fines, de diadèmes de diamants, de médaillons et de miniatures montées sur pierres fines, en un mot, de tout ce qu'il y a de plus rare et de plus précieux. Dans une sacristie extérieure, on conserve un superbe calice, or et émail, du quinzième siècle, ainsi qu'un magnifique *Ecce Homo* attribué au Corrège. L'autel de la Vierge miraculeuse est, nuit et jour, assiégé par les fidèles, qui s'y pressent en foule ; mais comme il n'est pas permis aux femmes de franchir la grille de la chapelle, je ne la vis qu'imparfaitement : c'est une Vierge noire (comme on en rencontre beaucoup en Espagne), placée sur une colonne de l'albâtre le plus pur. Malheureusement, la cathédrale est laide. On est en train de la restaurer d'une manière contraire à toutes les règles du goût et de l'art. Il y a toutefois de beaux « azuléjos » dans la sacristie.

Nous continuâmes notre promenade sur les bords de l'Èbre, fort large à Saragosse. Pour nous distraire, nous regardions du haut d'un beau pont antique les bateaux qui passaient sous les arches avec la rapidité d'une flèche : ce qui offre bien quelque danger, attendu que le courant est très fort en cet endroit.

Dans une petite rue, s'élève une belle tour mauresque penchée, faite de briques romaines, mais où il n'est pas permis de monter, sans l'autorisation du préfet. La « Lonja » ou Bourse est surtout remarquable par sa belle toiture qui surplombe la rue ; c'est, du reste, un détail d'architecture commun à toutes les anciennes

(1) D'après la tradition, l'apôtre saint Jacques le Majeur, qui était venu prêcher l'Évangile en Espagne après la mort de saint Etienne, était une nuit en prière sur les bords de l'Èbre, hors de la ville de Saragosse, lorsqu'il entendit des anges qui disaient alternativement : *Ave, Maria, gratia plena* ; et en même temps il aperçut, au milieu de cette troupe d'esprits célestes, leur glorieuse reine, qu'ils avaient apportée montée sur un pilier de marbre blanc. Elle lui parla avec beaucoup d'amour, et lui ordonna de bâtir en ce lieu un oratoire sous son nom, l'assurant que cette partie de l'Espagne lui serait fidèle jusqu'à la fin des siècles. Saint Jacques obéit à cet ordre, et fit construire un temple à l'honneur de la Mère de Dieu, où il s'est fait un grand nombre de miracles. C'est cette célèbre église où l'on montre encore aujourd'hui le pilier sur lequel Notre-Dame apparut, surmonté de son image devant laquelle il y a près de cent lampes d'argent qui brûlent continuellement. — (*Le Traducteur.*)

maisons de Saragosse, une jolie ville antique, formée de rues étroites et tortueuses, de vieux pignons, de « patios », de colonnes et d'escaliers bizarres. Après avoir enfin trouvé quelque chose à manger, à l'hôtel, nous louâmes une voiture pour faire le tour de la ville, d'où l'on jouit d'un joli point de vue sur les premières assises des Pyrénées, d'un côté, et sur les ponts, les tours et les minarets de Saragosse, de l'autre : puis nous entrâmes au Jardin Public, dessiné par Pignatelli (créateur du canal de l'Èbre), et qui était rempli de belles fleurs : c'est le rendez-vous de la population, les jours de fête. De là nous nous fîmes conduire à l'Aljaferia, vieux château, dont il reste une chapelle mauresque intéressante, mais dans un état de délabrement pitoyable. Au-dessus se voient encore les appartements de Ferdinand et d'Isabelle, la chambre où naquit sainte Élisabeth de Portugal, et les fonts où elle reçut le baptême. La salle des ambassadeurs est magnifique avec sa tribune et sa belle voûte mauresque. Le château sert aujourd'hui de caserne ; mais, chose inouïe, les officiers, qui, par un sentiment de courtoisie, avaient voulu faire escorte à l'ecclésiastique qui nous montrait les appartements, avouèrent qu'ils y entraient pour la *première fois*. Je n'eus pas le courage de leur demander depuis combien de temps ils étaient en garnison à l'Aljaferia. Et ceci n'est qu'un échantillon de la grande indifférence manifestée par les Espagnols, pour les antiquités et les œuvres d'art de leur pays : jamais, par exemple, nous n'en vîmes *un seul*, dans cette incomparable galerie de Madrid !

A notre retour, nous visitâmes San-Pablo (Saint-Paul), magnifique église souterraine fort curieuse, dans laquelle on pénètre par un escalier. On y célébait un office, et un prédicateur éloquent était en chaire : ce qui nous empêcha de bien voir les tableaux, qui nous parurent cependant avoir quelque valeur. La tour de San-Pablo, en briques romaines, est fort curieuse.

Le palais de l'Infant a été transformé en collège : c'est un bel édifice gothique, du style Renaissance, avec des ogives, des colonnes, et une voûte sculptée en relief. Nous rentrâmes à l'hôtel, épuisées de fatigue, mais ravies et agréablement surprises d'avoir vu encore tant de belles antiquités à Saragosse, en dépit des sièges meurtriers qu'elle a subis (1).

(1) Citons surtout les sièges soutenus en 1808 et en 1809 contre les Français, et pendant lesquels les habitants déployèrent un courage héroïque ; les

Dans la soirée, M. le chanoine de V., qui nous avait servi de « cicerone » à la cathédrale, en l'absence de Monseigneur, vint nous rendre visite, et nous donna des détails fort intéressants sur la population, ainsi que des renseignements précis sur les couvents, sur les religieuses et surtout sur les ursulines, qui ont ouvert un grand pensionnat de demoiselles, à Saragosse. M. de V. vient d'écrire une belle Vie de la fondatrice de cet ordre.

Notre retour à Madrid dut naturellement s'effectuer la nuit, et nous ne bougeâmes pas le lendemain, tant nous étions brisées de fatigue; seulement je ne voulus pas perdre l'occasion si précieuse de faire une visite à Mgr Claret, archevêque de Cuba et confesseur de la reine Isabelle II. Ce prélat est aussi célèbre pour sa sainteté, et la vie ascétique qu'il mène, que pour les calomnies dont il a été l'objet. On raconte que ces accusations injustes étant parvenues jusqu'à lui, il se rendit à Rome, tout exprès, pour demander au souverain Pontife la permission de déposer le fardeau de l'épiscopat et de se retirer dans l'obscurité, que son humilité lui faisait préférer à toute autre condition; mais sa demande ne fut pas exaucée. Comme il revenait en Espagne par la France, Mgr Claret rencontra en voyage certains Madrilènes qu'il ne connaissait pas, et dont il était également inconnu, qui se mirent à parler de tous les maux réels ou imaginaires qui régnaient à la cour d'Espagne, en les mettant *tous* sur le compte de Mgr l'archevêque de Cuba, de même que, dans une chanson politique faite contre sir Robert Peel (1), l'auteur disait, sans sourciller, que c'était lui « qui remplissait les boutiques des bouchers, de vilaines grosses mouches à vers ». Monseigneur écoutait tout cela en silence, ne cherchant ni à excuser ni à justifier le prélat, et sans trahir son identité; de leur côté, ces messieurs, frappés de l'air de sainteté qui rayonnait sur toute sa personne et charmés de la conversation de leur compagnon de voyage, lui demandèrent, lorsqu'ils se séparèrent au bout de deux jours, de bien vouloir leur dire son nom, en ajoutant qu'ils espéraient faire plus ample connaissance à Madrid. Monseigneur,

femmes espagnoles y firent, dit-on, aussi des prodiges de valeur. — (*Le Traducteur.*)

(1) Célèbre homme d'État anglais (1789-1850), conservateur doublé d'un libéral, qui réussit, en 1829, malgré une violente opposition à faire passer le fameux bill pour l'émancipation des catholiques, en Angleterre, se signala par d'utiles réformes et contribua puissamment à améliorer le sort des classes ouvrières de la Grande-Bretagne. — (*Le Traducteur.*)

sans dire un mot, leur remit alors sa carte, avec un fin sourire! Espérons que cette leçon aura rendu ces messieurs plus charitables, et moins prompts à faire des jugements téméraires, à l'avenir.

Le cabinet de travail de Mgr Claret, à Madrid, correspond parfaitement avec son caractère : il est d'une simplicité austère, à peine meublé. En dehors de ses livres et des photographies de la reine Isabelle et de ses enfants, on n'y voit qu'un seul objet de prix : c'est un crucifix de bois, véritable chef-d'œuvre de l'art espagnol, qui attira tout de suite mon attention. Comme j'en témoignais mon admiration : « Oui, il est bien beau! me dit Monseigneur, et je l'aime, parce qu'il exprime si bien la victoire sur la souffrance! Les crucifix représentent ordinairement le côté pénible et humain, et non l'aspect divin et triomphant de la Rédemption; ici, le Sauveur est vraiment vainqueur de la mort et de l'enfer! »

C'est bien à tort, que l'on a accusé Mgr Claret de se mêler de politique : il s'occupe uniquement de travaux littéraires et de la composition de ses livres de piété, dont l'un, *Camino recto y seguro para llegar al cielo*, « Chemin droit et sûr pour arriver au ciel », pourrait presque être mis à côté de *l'Imitation* de Jésus-Christ, tant il est substantiel et pratique. Monseigneur jeûne toute l'année; et lorsqu'il est obligé, à cause de sa position, de dîner chez la reine, il ne mange que des *garbanzos*, « pois chiches », ou un plat maigre de la même nature. Il a un grand talent comme prédicateur. Quand il accompagne sa souveraine dans ses voyages, à chaque ville où il s'arrête, on manque rarement de lui demander de bien vouloir prêcher : ce qu'il fait sur-le-champ, sans travail préparatoire; quelquefois, il donne jusqu'à quatre ou cinq sermons le même jour. Du reste, il est toujours préparé par sa vie cachée d'oraison perpétuelle et d'union constante avec Dieu.

Après avoir pris congé de Mgr Claret, du Nonce du pape et des nombreux amis qui nous avaient rendu le séjour de Madrid si agréable, nous partîmes à huit heures du soir pour Villa Alba, où nous devions prendre la diligence pour Ségovie. La nuit était belle et sereine, et le pays que nous traversâmes nous parut tout à fait grandiose. L'aube commençait à paraître, lorsque nous nous trouvâmes, tout à coup, en présence de cette ville charmante et d'un aspect si pittoresque : elle est située sur une éminence à plus de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et baignée par une rivière au cours rapide. Le magnifique aqueduc, construit par

Trajan, amène jusqu'à Ségovie les eaux limpides du Frio, qui descend de la sierra voisine. Cet aqueduc commence par un seul rang d'arches, qui s'élevant à mesure que l'inclinaison du terrain augmente, forment deux rangées d'arches superposées, dont quelques-unes (celles du milieu) atteignent 102 pieds d'élévation. Le tout est construit de blocs massifs de granit, que ne relie ni ciment ni mortier. Des tours pittoresques et quelques pans de murailles antiques indiquent encore les limites de l'ancienne cité romaine.

La diligence nous déposa, sans cérémonie, à l'entrée de la ville, nous laissant nous tirer d'affaire, comme nous le pourrions, pour arriver à la « Fonda », située sur la place. Elle était heureusement propre et commode, les lits étaient placés dans des alcôves, selon l'usage des vieilles hôtelleries espagnoles. La fille de l'hôtesse était toute fière de nous montrer son beau linge blanc, et parut fort contrariée, lorsqu'elle vit que deux d'entre nous se préparaient à se rendre à l'église, au lieu d'essayer tout de suite les beaux draps si propres : aussi, elle nous soutint que personne n'était encore debout, et qu'il n'y avait point de messe, à cette heure matinale. Nous la laissâmes dire, et, courant à la cathédrale, qui était tout auprès, nous vîmes avec plaisir qu'on disait la messe de cinq heures, à plusieurs des autels, et que des groupes assez nombreux de paysans y assistaient. La triple abside circulaire, les tons chauds de la pierre et la hardiesse des tourelles et des arcs-boutants gothiques, font considérer cette cathédrale comme une des plus belles de l'Espagne. La tour est superbe, et du haut de la coupole on jouit d'une vue splendide sur la ville, les vallées fertiles au bas, et les montagnes couvertes de neige à l'horizon. Il est à regretter que l'intérieur ait été gâté par des innovations modernes. On y voit encore des verrières de toute beauté, ainsi qu'un retable précieux, par Juni, qui représente une *Descente de Croix*, et plusieurs tombeaux remarquables, surtout celui de l'enfant don Pedro, fils de Henri II, que sa nourrice laissa tomber, par une fenêtre de l'Alcazar, et qui fut tué sur le coup. Les cloîtres gothiques sont aussi à voir. L'office terminé, comme il était encore de bonne heure, nous errâmes dans ces rues antiques où chaque maison servirait d'étude à un peintre, et nous nous trouvâmes enfin sur « l'Alameda », promenade située sur les remparts, ombragée par de beaux acacias, et dont l'entrée,



du côté de la cathédrale, est fermée par une superbe porte mauresque en fer à cheval: puis, nous gravimes un escalier de pierre, qui conduit à une vieille église de style roman, entourée d'un cloître ouvert, dont les arcades sont ornées de moulures dentelées. Vis-à-vis s'élève l'hôtel de ville, avec un beau portail, un « patio » entouré de portiques et un escalier sculpté à jour. Plus bas, dans une rue étroite, on aperçoit l'exquise façade gothique de la *Casa de Segovia*, et sur la gauche, une autre église aussi belle qu'intéressante: la *Vera Cruz*, « la Vraie Croix », bâtie par les Templiers, qui renferme un modèle parfait de la chapelle intérieure du Saint-Sépulchre à Jérusalem: les billettes (1) et les moulures capricieuses qui courent autour des croisées et des portes sont très fines. Un peu plus haut se trouve *le Parral*, « la Grèche », couvent abandonné aujourd'hui, avec une belle chapelle. Le portail et le chœur sont d'une richesse extraordinaire, les monuments et les cloîtres superbes: quant aux jardins ou vergers, ils sont légendaires, et ont donné naissance au dicton populaire: « Las huertas del Parral, paraiso terrenal »; les jardins de la Grèche sont un paradis terrestre.

Après avoir déjeuné, nous oubliâmes notre lassitude, pour monter à la place de la Constitution, qui offre quelque analogie avec ces vieilles villes d'Allemagne où l'on voit des maisons bizarres de toutes les couleurs avec des toits à pignons élevés. En rentrant à l'hôtel, nous trouvâmes ceux de nos compagnons de voyage qui avaient fait la grasse matinée, levés et se régaland de bon chocolat et du pain blanc du pays. Je partis ensuite, escortée par un petit garçon qui devait me conduire à l'évêché, palais antique et pittoresque, situé sur la place San-Esteban (Saint-Étienne) et vis-à-vis de la belle église du même nom, dont j'admire la tour élancée, les arches saxonnes et le cloître ouvert. Monseigneur me reçut avec bienveillance, contresigna, sur-le-champ, le permis que je tenais du Nonce, pour visiter le couvent des carmélites, et me donna son grand-vicaire pour m'y accompagner. Cette maison fut achetée pour sainte Thérèse, en 1574, par dona Ana de Ximenès, qui fut la première dame de Ségovie qui y prit l'habit. Le couvent est dédié à saint Joseph, et la première messe y fut célébrée par saint Jean de la Croix. La règle réformée y subsiste

(1) Pièces d'armoiries en forme de petit carré long, quelquefois de métal et quelquefois de couleur. — (*Le Traducteur.*)

dans toute sa rigueur. On me montra la cellule de sainte Thérèse, dont on a fait un oratoire, ainsi que la chambre de saint Jean de la Croix, dont le monastère se voit dans la vallée, hors des murs de la ville : c'est là que repose son corps, ce corps que la corruption a respecté. On a dit de lui, avec raison, qu'il était un chérubin par sa science et un séraphin par son amour. Sur la porte de sa cellule, on lit sa maxime favorite : *PATI ET CONTEMNI PRO TE!* « Souffrir à être méprisé pour toi, Seigneur ! »

Cette maison garde, comme un trésor précieux, ses lettres et celles de sainte Thérèse. C'est ici, qu'elle apprit la mort de son frère chéri, Laurent de Cepeda. Elle travaillait tranquillement pendant la récréation, lorsqu'il lui apparut; elle posa son ouvrage sans dire un mot, et se rendit au chœur, pour recommander l'âme de son frère, à la divine miséricorde. Elle venait à peine de s'agenouiller, devant le très saint Sacrement, lorsqu'une expression de paix et de joie profonde se répandit sur son visage. Les sœurs lui en demandèrent la raison, et la sainte leur dit que Notre-Seigneur lui avait donné l'assurance que l'âme de Laurent était au ciel. Sa mort subite avait eu lieu, au moment même qu'il lui était apparu à la récréation. Sur la porte de son oratoire, sont inscrits ces mots : *CHERCHEZ LA CROIX*; et un peu plus loin : *DÉSIREZ LA CROIX*; — *ENSEIGNONS PAR NOS ACTIONS PLUTÔT QUE PAR NOS PAROLES.* — Après avoir passé deux ou trois heures avec les carmélites, je les quittai à regret pour aller retrouver mon monde, qui m'attendait pour visiter l'Alcazar.

Ce palais, d'origine mauresque, fut rebâti au quinzième siècle par Henri IV. C'était la résidence préférée d'Isabelle de Castille : c'est de là que, lors d'une émeute formidable, elle sortit à cheval sans escorte, et, « par la douceur de sa physionomie, plus que par son port majestueux », dit un vieux chroniqueur, elle ramena le peuple à l'obéissance. Le roi Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre logea aussi dans ce château, et y soupa « de certaines truites d'une grosseur merveilleuse », pêchées, sans doute, dans la belle rivière qui en baigne les murs. Lors de l'invasion française, l'Alcazar fut transformé en collège militaire; il y a quelques années, des élèves endiablés mirent le feu, *pour s'amuser*, à l'une des pièces. L'incendie se propagea rapidement, et détruisit presque tout ce palais incomparable, dont il ne reste guère que l'enveloppe, la façade, les belles tours mauresques, les créneaux, un ou deux plafonds ornés d'arabesques,

et la grande porte avec sa herse ; mais tout cela vous dit assez quelle fut sa grandeur passée. La position de cet édifice est non moins magnifique : perché sur un plateau escarpé, à l'extrémité occidentale de la ville, on embrasse de ses fenêtres une vaste étendue de pays. Nous restâmes longtemps dans la cour crénelée, à l'ombre des orangers, suivant des yeux le soleil dont les derniers rayons éclairaient les cimes neigeuses de la Sierra qui borne l'horizon, tandis que l'Eresma coulait à nos pieds en côtoyant les vieilles murailles bâties par les Romains. Sur ses rives, des groupes de lavandières dans le costume pittoresque du pays chantaient des romances nationales à plusieurs parties, et plus loin de riches fermes et des couvents se cachaient dans des vallons ombreux. On nous indiqua un bosquet de cyprès qui marque l'endroit où Maria del Salto tomba. D'après la légende, cette jeune fille, israélite de naissance, avait embrassé le christianisme secrètement, et excité la colère et les soupçons injurieux de ses parents, qui l'accusèrent d'inconduite et la condamnèrent, selon l'usage barbare de cette époque, à être jetée du haut du rocher de l'Alcazar. Sa foi la préserva miraculeusement : elle ne se fit aucun mal dans sa chute ; et, à l'endroit même où Maria était tombée, on construisit une église, sur le retable de l'autel de laquelle, on a retracé cette histoire.

Ségovie est célèbre pour ses troupeaux de moutens et la beauté de sa laine : les eaux de l'Eresma possèdent, dit-on, certaines propriétés qui les rendent excellentes pour le lavage des toisons.

Lorsqu'il fut question de continuer notre voyage jusqu'à Avila, nous vîmes que ce n'était point chose facile : la diligence qui nous avait amenées, refusait obstinément de repartir avant la nuit suivante, sauf à un prix tellement exorbitant, qu'il nous était impossible de le donner ; et ici, comme partout ailleurs en Espagne, il n'y avait pas moyen de se faire rendre justice. On ne trouve des voitures de louage que dans les grandes villes, comme Madrid, Séville, etc. ; mais trouverait-on des voitures, on ne peut se procurer ni mules ni chevaux pour les y atteler, — c'est-à-dire que les propriétaires ne veulent pas les louer aux étrangers, ils préfèrent les garder pour les diligences, — et, lorsque les diligences sont au complet, les malheureux voyageurs en sont réduits à attendre des journées entières, dans quelque petite « posada » (hôtellerie), sur la route, jusqu'à ce que leur tour arrive enfin. Il est donc absolument nécessaire d'écrire d'avance, pour retenir des places, et il fut

se montrer *féroce* quand le moment du départ a sonné, autrement, car il arrive presque toujours, qu'on abandonne à leur triste sort, des voyageurs qui n'ont pas pris cette précaution. La lutte pour les places se renouvelle à chaque relai de poste, et Dieu sait si on est entassé les uns sur les autres! Enfin, faisant de nécessité vertu, nous résolûmes de reprendre la diligence, et dans l'intervalle nous dinâmes; puis nous assistâmes à une représentation théâtrale, dans le genre des anciens mystères, qui avait été affichée dans la matinée, et qui était doublement intéressante au point de vue dramatique et religieux. Le petit théâtre était propre et bien arrangé, et assurément il n'y avait rien d'irrévérencieux dans la représentation donnée; seulement, une scène qui s'était passée dans un lieu bien différent, me revint à l'esprit. Quelques années auparavant, étant à Paris, j'avais accompagné à l'Opéra une dame âgée et très collet-monté; le ballet de l'entr'acte, tiré de la Genèse, représentait Noé et ses fils sortant de l'arche: « Oh! pour le coup, s'écria la vieille dame puritaine, si Noé se met à chanter ou à danser, je quitte la salle! » Les pauvres Ségoviens, élevés à différente école, ne voyaient rien d'incongru dans l'arrivée des bergers et des mages à l'étable de Bethléem; un seul incident comique se produisit, lorsqu'un petit enfant ayant jugé à propos de pousser des cris de paon, toute l'assemblée cria à l'unanimité: « Où donc est Hérode? »

A dix heures, nous quittâmes le théâtre et son petit auditoire, aussi tranquille qu'honnête, pour nous trouver, de nouveau, entassés comme des harengs, dans notre prison nocturne. Ceux-là seuls peuvent compatir à nos fatigues et à nos souffrances, qui ont, comme nous, voyagé dans les diligences espagnoles. Il faisait un magnifique clair de lune, qui nous permit de voir le rendez-vous de la chasse royale, les forêts et le beau pays que nous traversions, ce qui nous consola un peu. Mais, hélas! à quatre heures du matin, l'on nous déposa mourantes de froid dans une petite station, où nous devons prendre le train pour Avila, lorsqu'un employé du chemin de fer, à moitié endormi, vint nous annoncer, à notre grand chagrin, que, le convoi de six heures ayant été supprimé, il n'y en aurait aucun avant dix heures, de sorte que tout espoir d'arriver à temps à Avila pour la messe (et c'était un dimanche) nous était enlevé. Cette station n'avait pas même de salle d'attente: elle se composait d'un couloir et de deux banquettes aussi dures que possible, sur lesquelles nous installâmes les enfants, tant bien que

mal, avec des châles et des couvertures. Je me dirigeai vers des maisonnettes, non loin de là, pour demander si l'on voudrait bien nous céder une chambre à coucher et nous faire du chocolat. Une bonne paysanne m'offrit sur-le-champ deux petites pièces d'une propreté exquise, où nos voyageurs fatigués goûtèrent quelques heures de repos. Tandis qu'on faisait cuire notre chocolat, nous demandâmes s'il n'y avait pas d'église dans le voisinage : car pour nous, qui ne nous étions pas couchées, la grande affaire était d'avoir la messe. On nous répondit que non : « la station était de création récente, les maisonnettes avaient été construites uniquement pour les employés du chemin de fer, le village le plus proche était à une lieue de là. » Mais comme je ne voulais pas renoncer à mon espoir, je m'adressai cette fois à un paysan qui conduisait nonchalamment ses bœufs dans une prairie voisine ; il me répondit que « de l'autre côté des montagnes, à gauche, il y avait bien un village et un curé, mais que c'était loin, bien loin ! et que pour lui, il n'y allait qu'aux grandes fêtes. »

Il faisait grand jour, j'étais bien portante : je résolus de partir à la recherche de cette église ; je pris donc le chemin indiqué par ce bonhomme, et j'arrivai à un sentier agreste tracé dans la montagne, coupé çà et là par des ruisseaux limpides, que je traversai à gué. Le sol était littéralement tapissé de narcisses sauvages et d'autres fleurs printanières. De temps à autre, je rencontrais un chévrier qui gardait son troupeau, et ne manquait jamais de me saluer courtoisement par ces mots : « Vaya Usted con Dios ! » ou bien : « Dios guarde a Usted ! » (Que Dieu vous garde, ou vous accompagne !), salutation que je lui rendais non moins cordialement. Enfin, au tournant d'une colline, je me trouvai en présence d'un fort beau point de vue : au loin s'élevait le sombre Escorial, à gauche ; et à droite, cachée comme dans un nid de verdure au sein des collines, je voyais une église avec son clocher, des arbres en fleur, un ruisseau rapide et un joli village, auquel le sentier que je suivais, devait nécessairement aboutir. Ce spectacle ranima mon courage : car la nuit passée en diligence, ma longue course à jeun, avaient presque épuisé mes forces. Je descendis rapidement la colline, et j'arrivai sur la place du village, au moment où l'horloge de l'église sonnait six heures. Sur les marches d'une croix de pierre fort pittoresque, plantée vis-à-vis de l'église, des paysans et des paysannes étaient assis, attendant que le curé sortit de

son petit presbytère, pour dire sa messe. Mon arrivée fit d'abord quelque sensation ; puis, avec la politesse, qui est comme innée chez ce peuple, ils se levèrent les uns après les autres, non seulement pour me saluer, mais pour m'offrir du pain et du chocolat. Je leur expliquai que je désirais communier ; et comme j'entrais à l'église, le vieux sacristain à cheveux blancs courut avertir le vénérable curé, qui sortit avec empressement de chez lui. Il me demanda si j'avais besoin de me confesser ; il pouvait à peine en croire ses oreilles, lorsqu'il sut que la veille encore j'étais à Ségovie. Comme j'étais fort pressée de m'en retourner pour ne pas manquer le train, il dit sur-le-champ sa messe, à laquelle je communiai, et m'envoya ensuite sa gouvernante pour m'inviter à déjeuner chez lui ; les autres villageois firent de même, l'un après l'autre, de sorte que j'eus de la peine à me dérober à leur hospitalité. J'alléguai le peu de temps qui me restait et la longue course que j'avais à fournir ; j'acceptai toutefois un petit pain, qu'on ne voulut pas me faire payer, et je partis le cœur joyeux, sentant combien est fort le lien sacré qui unit les catholiques pour en faire une seule et même famille, et admirant cette hospitalité simple et cordiale des Espagnols, de ceux-là du moins qui n'ont point encore été gâtés par l'esprit moderne et les innovations du soi-disant progrès. Jamais, pendant les quatre mois que nous passâmes en Espagne, cette courtoisie native, et de bon aloi, ne nous fit défaut ; et je suis portée à croire, que ceux, qui, comme l'auteur d'un certain *Voyage en Espagne* (1), trouvent continuellement à redire aux manières des Espagnols, sont des gens qui ignorent et leur langue et leurs mœurs, ou, qui, n'ayant que de l'antipathie pour leur religion, les ont peut-être froissés dans leurs sentiments religieux, et ont mérité par là, dans une certaine mesure, les mauvais procédés dont ils se plaignent d'avoir été les victimes.

Lady HERBERT.

(1) *O'er the Pyrenees, into Spain.*

(A suivre.)

---

# ROSELINE <sup>(1)</sup>

---

Malheureusement, ses études et ses expériences n'aboutissaient à aucun résultat. Comme il y a fagots et fagots, il y a restes et restes; et si l'art d'accommoder les siens occupait la majeure partie des matinées de M<sup>me</sup> Olympe Barnabas, tous les parfumeurs de France et de Navarre étaient impuissants à lui fournir des grâces rétrospectives que la nature lui avait si énergiquement refusées. Au lieu de rajeunir et d'embellir, à force d'user et d'abuser de tous ces ingrédients, de tous ces onguents, la veuve se faisait un masque qui, à la longue, devait la faire ressembler à un clown du cirque.

Ce jour-là donc, elle était mieux pomponnée que jamais, toute sautillante et toute follette, c'est-à-dire, galvanisée par la coquetterie et pleine de petites prétentions absurdes, parce que la passion lui avait tourné la tête.

Mais où était-il, l'objet aimé pour qui elle se mettait sous les armes? En vain sa vigilance le cherchait parmi les groupes : pas de Lucien! Ne viendrait-il pas? Et pourquoi? C'était un jour de fête : si, par hasard, il en avait profité pour aller chez M<sup>lle</sup> de Valrange? *Chi lo sa?* Et peut-être qu'en ce moment même, ils riaient ensemble à ses dépens... Oubliant, à cette perspective, l'endroit où elle se trouvait, les yeux éteints, les lèvres bleues, les dents serrées, tantôt rouge comme une pivoine, tantôt passant par toutes les nuances de l'olive, M<sup>me</sup> Barnabas se frappa plusieurs fois le front, et se tordit les mains en poussant des soupirs d'angoisse. Ce manège durait depuis un quart d'heure, quand M. Duplessis parut; et dès qu'il eut salué la préfète, de toutes parts on le félicita d'avoir été nommé député le dimanche précédent.

M<sup>me</sup> Barnabas ne respirait plus. Bientôt Lucien viendrait de

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1882.

son côté, et elle se flattait de pouvoir causer avec lui. La voilà donc qui change six fois de place, pour s'installer plus avantageusement; elle se tourne, se retourne, déboutonne et reboutonne ses gants, tousse par quintes, arrange le panache blanc qu'elle avait arboré, dispose la traîne de sa robe, et tend le cou avec toute la grâce possible, pour rencontrer les regards de M. Duplessis lorsqu'il s'avancera. Parfois elle se redresse, afin de n'être pas remarquée du public; puis elle recommence son petit manège, s'élançe, ondule et se replie. Mais la chance ne devait pas lui être favorable. Elle eut beau se tourner, se retourner, déboutonner puis reboutonner ses gants, tousser par quintes, arranger son panache blanc, disposer la traîne de sa robe, et bousculer un essaim de jeunes filles qui la cachaient, rien n'y fit; tant de peines, de contorsions et d'efforts se dépensèrent en pure perte. Le nouveau député, qui avait probablement des préoccupations tout autres, n'accorda pas la moindre attention à ses airs penchés et à ses demi-soupirs impatients.

Tandis que M<sup>me</sup> Barnabas se morfondait dans un coin de la salle, pour y dissimuler son violent dépit, un murmure d'admiration saluait l'arrivée de M<sup>lle</sup> de Valrange, qu'accompagnait Gudule Bazin. C'était vraiment une rose épanouie qu'on vient de cueillir, et les perles du ciel ne manquaient pas non plus dans son calice : car si l'orpheline se prêtait de bonne grâce au vœu de sa vieille amie, toujours ses moindres plaisirs devaient être précédés et suivis de larmes amères.

Lucien demeura ébloui de cette ravissante apparition, et il ne fut pas le seul. Frédéric de Bermond s'élança au-devant de Roseline, et lui offrit le bras pour la conduire à une place d'honneur. Mais, comme Olympe, elle ne cherchait des yeux qu'une seule personne : Lucien ! Comment Frédéric aurait-il pu réussir à lui plaire ? Tout en répondant à ses politesses, elle se disait : Je ne me soucie pas des conquêtes de salon, et celui-ci se présente trop tard ; c'est mon Lucien qu'il me faut. Ah ! que je serais heureuse de devenir sa femme, et de l'entourer de mes soins... Ce doit être si doux de se voir unie à celui qu'on aime !

Voilà ce que Roseline pensait, pendant que les artistes se préparaient à exécuter, avec brio et rectitude, l'allegro en *ut* mineur du 3<sup>e</sup> quintetto de Mozart.

Elle en profita pour chercher une autre place moins en évi-



dence ; et à peine l'eut-elle trouvée, que Lucien vint s'asseoir à côté d'elle. O surprise inattendue ! Mozart n'éprouva pas plus de transports, en terminant son œuvre, que Roseline n'en ressentit ce jour-là en l'écoutant. Lucien était près d'elle, et l'émotion qu'elle voyait sur son visage lui semblait la preuve d'un attachement inaltérable : il faut si peu d'espérance pour enivrer un cœur sincère ! Ainsi, elle était aimée : que pouvait-elle désirer encore ? Un pareil moment valait tout une vie. Déjà elle avait oublié sa douleur et ses inquiétudes pour ne comprendre qu'une chose, c'est que le bonheur devrait être défini : la présence continuelle de ce qu'on aime.

Dans l'intervalle des morceaux, elle ne prononçait aucune parole ; — quand on sent fortement, on parle peu ; — mais il y avait, jusque dans son éloquent silence, tout un monde d'idées et d'impressions ineffables. Ses yeux, se tournant alors vers Lucien, exprimaient une joie si intense, que celui-ci l'en plaisantait avec ce bon sourire qui avait pour elle d'irrésistibles charmes ; et chaque fois qu'il fixait sur elle son regard pénétrant, ce regard était comme un baume qu'il mettait sur le cœur de Roseline pour en guérir toutes les tristesses. Jamais elle n'avait tant aimé la musique, jamais le ciel ne lui avait paru plus lumineux et plus pur. L'univers même n'existait plus pour elle, lorsque les dernières mesures du 4<sup>e</sup> quatuor de Beethoven vinrent la tirer de son ravissement.

Quatre heures et demie sonnaient à la cathédrale. La température était d'une douceur exceptionnelle ; les oiseaux exécutaient à leur tour et selon leur méthode, qui n'est pas la moins parfaite, une symphonie aussi ancienne que le cinquième jour de la création ; et, ce que beaucoup apprécient davantage, soit dit à notre honte, le plus confortable lunch avait été préparé dans un pavillon du jardin. On s'y rendit en causant musique et nouvelles. Roseline avait pris tout naturellement le bras de son tuteur, comme la jeune vigne s'attache à l'arbre qui la soutient. Elle ne demandait qu'à rester toujours ainsi près de son ami. Mais, hélas ! les bons moments passent vite, et nous laissent surtout des regrets. Lorsque nous voulons retenir le bonheur entre nos mains frémissantes, la voix du temps nous crie : Marche, marche en avant ! Plus loin, encore plus loin !...

Après le lunch, les différents groupes se dispersèrent dans les allées du jardin. M<sup>lle</sup> de Valrange, ayant repris le bras de son tuteur, dont elle n'avait pas le courage de se séparer, le conduisit du

côté de la serre, où toutes les fleurs lui paraîtraient si belles, puisqu'ils les verraient ensemble.

Mille sentiments confus l'agitaient. Elle avait bien des choses à dire à Lucien, et ne trouvait pas d'entrée en matière assez satisfaisante. Enfin elle se décida :

— Je tremble que vous n'en vouliez à votre petite amie, lui dit-elle, en plongeant ses yeux dans les siens, comme pour le mieux sonder. Vous étiez si fâché, l'autre jour, quand je vous ai dit que je vous montrais la vérité de face, au lieu que M<sup>me</sup> Barnabas ne vous la laissait voir que de profil... Pardonnez-moi, je vous en prie !

— Oui, je vous pardonne ; mais supprimez vos hypothèses. Oh ! les femmes ! les femmes ! S'il y a des machines à vapeur, il y a aussi des têtes à vapeur, qui donnent tout de suite carrière à leur imagination. Vous le savez bien :

Le réel est étroit, le possible est immense.

— C'est qu'en vous prévenant injustement contre moi, on me fait descendre dans votre estime.

— D'abord, vous n'avez nul besoin de prestige : cela n'ajouterait rien à votre mérite ; ensuite, je vous aime telle que vous êtes par vous-même ; et si vous aviez besoin de recourir au prestige, je ne vous aimerais pas autant que je vous aime.

— Cependant, vous m'aimiez davantage autrefois... Que les temps sont changés ! Pourquoi cela ?

— Parce que Roseline oublie qu'il nous faut agir avec prudence cette année, pour ne pas faire parler de nous. Je vous l'ai dit cent fois.

M<sup>me</sup> Barnabas le lui avait répété plus souvent encore à lui-même. Cette objection était son grand cheval de bataille.

— Confiez-vous donc à moi, reprit-il, je sais ce qu'il convient de faire.

— Je ne demande pas mieux que de compter sur vous, répondit Roseline, pourvu que je puisse le faire en toute sécurité.

— Allons, ne vous tourmentez plus et ne me tourmentez plus au sujet de prétendus complots. Ceux qui aiment sont toujours contents,

Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable ;  
Ils comptent les défauts pour des perfections,  
Et savent y donner de favorables noms.

— Ce qui explique tous ces tourments,

C'est qu'un cœur bien atteint veut qu'on soit tout à lui.

Et puisque vous me citez *le Misanthrope*, permettez-moi de vous rappeler ces autres vers :

Je refuse d'un cœur la vaste complaisance  
Qui ne fait du mérite aucune différence.  
Je veux qu'on me distingue, et, pour le trancher net,  
L'ami — de Barnabas — n'est pas du tout mon fait.

— Vous croyez encore que je me laisse dominer par elle? Comment vous convaincre du contraire?

— Vous le pouvez facilement. M<sup>me</sup> Barnabas craint ce qui devrait être, c'est-à-dire que vous n'ayez une préférence pour moi. Apprenez-lui donc résolument que vous m'épouserez bientôt; et, après cette déclaration, je pense qu'elle ne s'occupera plus de nous. Mais, à ce propos, veuillez me rassurer un peu sur vos dispositions à mon égard. Est-ce sérieusement que vous m'avez présenté M. de Bermond? Dites-le-moi, mon ami. Vous suis-je devenue à présent une trop lourde charge, et désirez-vous me marier pour vous débarasser de moi?

— Quelle supposition! Je vous ai nommé M. de Bermond, parce que vous feriez un couple charmant; toutefois, je l'avoue, c'était une épreuve pour connaître vos sentiments actuels; car je ne vous laisse la liberté de choisir votre futur mari qu'à une condition : c'est que ce mari, ce sera moi.

— Ah! Lucien, si vous me parliez toujours ainsi, je ne me préoccuperai jamais des chagrins, petits ou grands, qu'on voudrait me susciter!

— Oublions les nuages qui ont obscurci notre ciel. Vous avez eu des chagrins, dites-vous; désormais je serai votre consolateur. Vous verrez comme nous serons heureux, et comme je vous ferai une douce existence. Ma chère Roseline! Je veux que vous demeuriez à mes côtés, confiante et satisfaite; et, en retour de tous mes dévouements, je ne vous demande que votre affection. Je suis beaucoup plus âgé que vous, c'est vrai; mais si nous ne devons avoir ensemble que dix ans, cinq ans, un an d'intime union, cela me suffirait pour remercier la Providence de la part de bonheur qu'elle m'aurait faite ici-bas. Oui, une année de bonheur avec vous équi-

vaudrait à une longue vie consacrée à une autre. Vous voilà fixée, je pense ! Je regrette pourtant d'être pauvre, et de ne pouvoir vous offrir un trône que dans mon cœur...

— Qu'avons-nous besoin d'être riches ? répliqua Roseline, qui écoutait avec délices les paroles de son tuteur. Ne serions-nous pas bien heureux dans une humble maisonnette, au fond d'une campagne obscure ? Ceux qui s'aiment peuvent se passer du monde. Leur amour, c'est leur richesse. Voulez-vous que nous allions vivre quelque part comme ce reclus et cette recluse du quinzième siècle, dont on vient de retrouver les ossements réunis dans le même cercueil (1) ? Il y a tout un roman, sans doute, dans leur histoire : Dieu veuille qu'il n'y en ait pas un dans la nôtre !

— Espérons-le ! dit Lucien.

Il oubliait alors complètement M<sup>me</sup> Barnabas, et savait se soustraire à son fâcheux empire.

Pendant que nos héros causaient ainsi, que devenaient nos autres personnages ?

M<sup>me</sup> la préfète avait pris le bras de Frédéric, et lui indiquait les moyens infailibles de se choisir une femme digne de lui.

— Vous comprenez bien, disait-elle, que donner à l'esprit le pas sur le bon sens, c'est préférer le luxe au nécessaire ?

— Oui ; mais quand tous les deux se rencontrent dans la même personne, répondait Frédéric, cela vaut encore mieux.

— Assurément.

— Eh bien ! ma bonne amie, regardez M<sup>lle</sup> de Valrange au bras de M. Duplessis : n'est-ce pas là une femme capable d'inspirer ce qui s'appelle une grande passion ?

— Auriez-vous, par hasard, jeté votre dévolu sur elle, mon cher Frédéric ? S'il en est ainsi, je crains bien que vous ne perdiez votre temps, car cette jeune fille semble fort attachée à son tuteur, et je ne serais pas étonnée que tout se terminât pour eux, comme dans les comédies, par un mariage.

— Je ne suis pas de votre avis, reprit Frédéric. Pendant que vous faisiez les honneurs de vos salons avec votre amabilité habituelle, je rêvais à la musique ou je considérais l'assistance ; et si je vous racontais ce que j'ai vu, vous ne voudriez pas me croire. Pourtant, sans posséder votre esprit fin et observateur, je remplirais

(1) Ce cercueil, en simple pierre, se trouve au musée du Mans.

un volume des réflexions que m'a inspirées la seule M<sup>me</sup> Barnabas. Et de tous ses manèges pour captiver la bienveillance de M. Duplessis, j'ai tiré cette conclusion pratique : c'est qu'elle en est folle, archifolle, vous dis-je ! Or, une aussi méchante femme n'abandonnera jamais à une rivale celui qui a le privilège peu enviable de lui plaire. Partant de ce principe : La fin justifie les moyens, elle saura devenir un jour M<sup>me</sup> Duplessis ; et peut-être alors M<sup>lle</sup> de Valrange voudra-t-elle se nommer M<sup>me</sup> de Bernond.

— Mais notre nouveau député n'est-il pas un homme tout à fait supérieur ? Comment supposer qu'il se laisse circonvenir comme un enfant, par celle que toute la ville a si bien nommée Vipérine ? Cela me paraît inadmissible !

— Vous ne connaissez pas Lucien, chère madame : c'est la bonté incarnée, il ne croit pas au mal, et, dans son idée, Vipérine a tout autant de vertus et d'attraits que M<sup>lle</sup> de Valrange. Il est incapable d'en faire la différence, j'en suis certain.

Quant à M<sup>me</sup> Barnabas, si vous aviez pu voir avec quels regards avides elle a dévoré de sa place, pendant deux heures, M. Duplessis et sa pupille, vous en auriez été effrayée. Il y avait dans ses yeux de basilic de tels éclairs de haine, que je me suis dit : Pauvre Roseline, tu ne sais pas ce qui t'attend !

— Et vous pensez, mon cher Frédéric, qu'un homme éminent comme M. Duplessis préfère une méchante créature, reste antique et peu solennel de charmes toujours négatifs, à une jeune fille vertueuse, intelligente et belle ? Mais l'une est le repoussoir de l'autre, et ce choix ne prouverait pas en faveur de son goût. Après cela, il se passe dans la société des choses si incompréhensibles, que rien ne devrait nous surprendre.

— Au bal du général de Beaunéant, continua Frédéric, j'avais déjà remarqué l'étrange attitude de M<sup>me</sup> Barnabas. Assise près de M<sup>lle</sup> de Recligny, elle jouait de l'éventail avec une agitation comique, et suivait en Argus tous les mouvements de M. Duplessis, lorsque ce dernier vint lui offrir le bras. Soudain, accrochant son plus beau sourire, qui n'était encore, selon moi, que la plus expressive grimace, elle s'élança vers lui d'un air triomphant... Il n'en a pas été le même aujourd'hui ! Lucien l'a négligée ; mais comment vous peindre sa colère, dès qu'elle le vit s'asseoir à côté de Roseline ? Ah ! si elle avait eu le mauvais œil, quel sort elle leur eût jeté à ce moment-là ! Vraiment, dans une fête, les envieux font triste figure !

— Vous me rappelez un incident auquel je n'avais pas ajouté d'importance, et qui confirmerait assez votre témoignage. Étant allée lundi chez M<sup>me</sup> de Termonde, pour l'inviter à notre petite fête, je la rencontrai en compagnie de trois dames de l'Observatoire, qui parlaient de M<sup>lle</sup> de Valrange, ou plutôt contre M<sup>lle</sup> de Valrange. Je voulus défendre celle-ci, et me hasardai à dire : « Cette jeune fille est bien jolie ! » M<sup>me</sup> Barnabas, à qui je m'adressais, fit une mine pincée, son visage se contracta, et sa main tira violemment l'effilé de son manteau. Croyant n'avoir pas été entendue, je répétais avec bonhomie : « Est-ce que vous ne la trouvez pas bien jolie ? — Qui ? M<sup>lle</sup> de Valrange ? » reprit M<sup>me</sup> Barnabas. Mais je la trouve très ordinaire. Elle n'a rien du tout de remarquable. » Et tandis que je m'efforçais de soutenir le contraire, je m'aperçus qu'elle se débattait comme si on l'eût posée sur le gril de saint Laurent. Je me hâtai de partir, et m'en allai ensuite chez la bonne M<sup>me</sup> d'Andréville, à qui je racontai ce que je venais de voir. « Vous ignorez donc, me dit-elle, que M<sup>me</sup> Barnabas déteste cordialement M<sup>lle</sup> de Valrange et la dénigre de toutes façons ? Les éloges qu'on accorde à cette jeune fille la contrarient et la mettent au supplice. Quelquefois elle riposte, d'un ton aigre, qu'on ne doit pas canoniser les saints de leur vivant ; ou bien son silence obstiné équivaut à un démenti. Cette raideur s'étend à tous ceux qui aiment Roseline, et qui l'entourent de considération. M<sup>me</sup> Barnabas les reçoit mal, leur bat froid, les boude et affecte de ne les plus saluer. »

— Et à quelle cause M<sup>me</sup> d'Andréville attribuait-elle cette singulière conduite ?

— A la jalousie, ce poison qui joue un si grand rôle dans le monde. Avec tous ses dons naturels et surnaturels, Roseline de Valrange porte ombrage à M<sup>me</sup> Barnabas ; et si cette jalousie de la veuve provient de sa passion pour M. Duplessis, je plains la pauvre orpheline d'avoir une rivale capable de tout pour lui voler son bonheur.

— Vous ne savez pas ce qui m'arrive ? s'écria Hortense de Fresnes, en rejoignant M<sup>me</sup> de Millery et son cousin.

— Quoi donc ? répliqua celui-ci ; vous avez un air déconcerté qui ne vous est pas habituel.

— Figurez-vous que M<sup>me</sup> Barnabas a dit à M<sup>lle</sup> de Hautperché que j'étais charmante, et que je changeais à mon avantage.

— En quoi ces paroles peuvent-elles vous affliger, ma cousine ?

— Ah! voilà. C'est que, précisément, si M<sup>me</sup> Barnabas me trouve charmante, cela prouve que j'ai cessé de l'être; et si elle prétend que je change à mon avantage, c'est tout le contraire qu'il faut croire.

— Consolez-vous, ma chère enfant, répliqua M<sup>me</sup> de Millery. Si M<sup>me</sup> Barnabas vous juge favorablement, après vous avoir critiquée à outrance, c'est que vous lui êtes devenue indifférente, et que sa méchanceté s'exerce ailleurs.

— C'est donc cela! Je comprends alors pourquoi, pendant le concert, elle lançait à M<sup>lle</sup> de Valrange des regards furibonds! Vou-drait-elle lui enlever M. Duplessis? Au fait, cela ne m'étonnerait pas de sa part. Elle était livide, excitée, menaçante, et beaucoup de personnes en ont ri; mais elle ne voyait que M<sup>lle</sup> de Valrange, et n'entendait même pas qu'autour d'elle on murmurait, en les désignant toutes les deux : N'est-ce pas la Belle et la Bête? — Tout à l'heure, me répétait Valentine, elle m'a dit un mal affreux de la famille de Busigny, qu'elle ne connaît pas. Bien sûr, dans les jungles des Indes, cette femme-là aurait servi d'argument péremptoire en faveur de la métempsycose, car elle a encore les allures félines et la patte veloutée d'une tigresse. — Gare à ses morsures! ajouta Lucie : elle a du venin dans les veines. — Est-elle assez raide? conclut Emma; et l'on sait que ce ne sont pas les épis qui lèvent le plus la tête qui sont les plus pleins. Je vous fais grâce du reste. Pour moi, je me défie toujours des gens maigres : les méchants le sont presque tous. Parlez-moi des personnes douées d'un certain embonpoint! il est rare qu'elles ne soient pas bonnes.

— Vous en êtes une preuve, ma chère Hortense, repartit en souriant M<sup>me</sup> de Millery.

— Oh! il n'est pas question de moi!

— Et le curé d'Ars, ma cousine?

— Cet exemple ne démontre pas du tout que mon assertion soit téméraire, attendu que ce saint homme s'était rendu maigre volontairement, à force d'austérités et par défaut de nourriture. D'ailleurs, vous le savez, l'exception confirme la règle; et tous ceux qui naissent avec de mauvaises dispositions ont du moins le mérite de réagir contre elles. Mais cherchez dans l'histoire, regardez autour de vous, et vous vérifierez l'exactitude de mes observations. Voyez, entre autres, cette bonne M<sup>me</sup> de Moussac, n'est-ce pas un chef-lieu d'arrondissement? Et l'excellente comtesse de Tourny, c'est une

véritable préfecture! Examinez maintenant M<sup>me</sup> Barnabas et M<sup>lle</sup> de Hautperché, et dites-moi si je n'ai pas raison?

— Votre thèse est trop générale, ma chère Hortense, répliqua M<sup>me</sup> de Millery, pour que je l'accepte sans réserve.

En ce moment, Lucien et sa pupille revenaient de la serre.

— Vous êtes, disait Roseline, heureuse et consolée, le meilleur de tous les amis.

— Adieu, et à bientôt! répondit-il aimablement, en lui serrant la main.

Mais il est écrit que sur la terre nous ne pouvons goûter aucune joie sans mélange. En achevant ces adieux si pleins d'espoir, Roseline aperçut vis-à-vis d'elle la face verdâtre de M<sup>me</sup> Barnabas, dont l'œil d'hyène affamée projetait sur elle ses lueurs fauves, et son cœur se sentit douloureusement affecté d'un pressentiment sinistre.

— Cette femme nous a vus, pensa-t-elle avec émotion. Toujours elle me gâte mon bonheur! Que va-t-il m'arriver encore? Quel lendemain aura ce beau jour?

Olympe rentra précipitamment à l'Observatoire, où elle se mit au lit avec une fièvre de rage, qui lui donnait une sorte de vertige. Mais elle ne perdit pas la mémoire, cette tourmenteuse des jaloux; et, aussi impatiente de se venger que le vampire est ardent à s'élançer sur sa proie, elle proférait d'incohérentes menaces :

— Le sort en est jeté! disait-elle : entre nous ce sera une guerre à mort. Il faut que l'une triomphe entièrement de l'autre. Ah! Lucien me délaisse pour ne s'occuper que de vous, Roseline! Vous avez accaparé tantôt son bras et ses sourires; vous vous croyez sûre de son amour. Soyez tranquille, je vous ferai chèrement expier ce bon moment-là, qui m'a causé tant de soucis, et je vous engage à ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué!... Attendez un peu : je saurai briser les liens qui vous unissent. et je m'élèverai sur les ruines de votre bonheur! Je tiens ma vengeance... Roseline a eu l'idée de se faire religieuse, mais elle n'a pas persévéré jusqu'aux vœux; n'importe! Dès demain je fais adroitement circuler le bruit qu'elle a été chassée de son couvent; et, après cela, qui voudrait la recevoir, et qui oserait encore l'estimer?... Allez, Roseline, vous ne serez plus si confiante et si sereine, quand vous entendrez dire autour de vous : Elle a été chassée, chassée!!! Tâchons seulement que M. Duplessis ne se doute jamais que le coup part de moi, et



bientôt il me deviendra facile d'obtenir de lui une promesse de mariage.

A cette perspective, on aurait pu voir se dessiner sur les lèvres d'Olympe un de ces sourires qu'auraient les singes, si toutefois les singes souriaient.

C'est ainsi que ce Machiavel au petit pied tendait ses pièges, combinait ses plans et formait ses intrigues. Une étincelle de jalousie suffit quelquefois pour allumer des incendies formidables. Si l'on remontait à l'origine des choses, si l'on en recherchait les premiers principes, on verrait que l'inimitié, la vengeance ou l'amour d'une femme ont produit beaucoup d'événements, de crimes et de bienfaits. Presque toujours, la femme est l'inspiratrice de nos bonnes ou de nos mauvaises actions.

M<sup>me</sup> Barnabas avait en elle l'étoffe d'un grand diplomate; elle excellait à dissimuler son caractère, ses projets et ses sentiments. Bien que la nature, peu prodigue à son égard, ne lui eût accordé qu'une intelligence médiocre, la passion lui donnait, pour faire du mal, une aptitude exceptionnelle, et le génie de la ruse lui prêtait toutes ses finesses, ses souplesses et ses habiletés. Avec cela, on va loin sur la route de la perfidie!

Une femme qui assiste à la messe peut-elle capituler sciemment avec sa conscience?

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?

Je renvoie le lecteur à ce que j'ai déjà dit sur ce sujet. Nous souhaiterions qu'il fût permis de museler certaines personnes, pour les mettre hors d'état de nuire; mais Dieu, qui est la patience infinie, déclare lui-même, dans l'Évangile, qu'il préfère laisser croître l'ivraie avec le bon grain jusqu'à la moisson. Imitons-le, et ne nous scandalisons pas de la conduite des ignorants et des esprits mal faits: ce serait descendre à leur niveau.

Le Seigneur a donc jugé depuis longtemps ceux qui se comportent d'après cette maxime:

Il est avec le ciel des accommodements.

Sa justice les dédaigne, les abandonne à leurs propres forces, et leur réserve des coups terribles.

Laissons M<sup>me</sup> Barnabas dormir d'un sommeil troublé par le spectre de Roseline au bras de Lucien, et demandons compte à celui-ci de ses dispositions actuelles.

Évidemment il était flatté, dans son cœur et dans son amour-propre, de posséder un trésor que tout le monde lui enviait. Frédéric de Bermond lui inspirait même une pointe de jalousie ; et c'est pourquoi, chez la préfète, il avait tenu à l'éloigner de sa pupille. Celle-ci s'en était aperçue et réjouie tout à la fois : se montrer jaloux, c'est avouer qu'on aime, pensait-elle. Mais il aurait fallu que M. Duplessis se mît en garde contre l'artificieuse veuve, cette pharisienne accomplie aux vertus de laquelle il croyait fermement ; et si quelqu'un se fût avisé de lui dire que ces vertus apparentes n'étaient que le résultat d'une hypocrisie merveilleusement raffinée ; que, dans la vie privée, Olympe était méchante, implacable, et que sa religion se bornait à des actes extérieurs purement routiniers : jamais Lucien n'aurait voulu l'admettre, et c'eût été perdre son temps que d'insister.

Aussi le verrons-nous encore, comme l'homme de la fable, placé entre deux femmes qui font profession de le chérir, et qui, pour l'accommoder à leur guise, lui arrachent tour à tour, la jeune, tous ses cheveux blancs, et la vieille, tous ses cheveux noirs. Un tel manège ne pouvait se prolonger indéfiniment ; et, d'ailleurs, il ne tenait qu'à Lucien de le faire cesser, sans attendre jusqu'au dernier cheveu, jusqu'à la dernière concession. Il se fût évité par là bien des désagréments ; mais il fallait choisir, et il n'osait s'y résoudre. Quand il était bien avec l'une, il était mal avec l'autre. Tantôt son inclination pour sa pupille l'emportait, tantôt il se montrait à dessein refroidi pour elle, dans le fallacieux espoir de maintenir l'équilibre entre les belligérantes. Un nouveau jugement de Salomon pouvait seul terminer les hostilités. Plutôt que de voir Lucien tout à Roseline, Olympe eût certainement préféré qu'on le coupât en deux, et, à la rigueur, elle se fût contentée de la plus petite part.

Quant à l'orpheline si menacée, avant de s'endormir elle fit, ce jour-là, cette prière :

« Dieu d'amour ! c'est à vous que je suis redevable des doux sentiments de la tendresse et de l'amitié ; c'est vous qui, en les mettant dans mon cœur, m'avez fait connaître la plus grande des jouissances humaines. O Père de toutes miséricordes, répandez vos grâces et vos bénédictions sur celui à qui vous m'avez donnée. Instruisez-le dans le bien ; soyez son protecteur ; unissez son âme à mon âme, sa pensée à ma pensée, sa vie à ma vie ; et que nos bons anges nous gardent l'un à l'autre sur cette terre, en attendant

que nous partagions ensemble et à jamais, dans votre sein, le bonheur ineffable réservé à ceux qui ne s'aiment qu'en vous. — Ainsi soit-il! »

## V

## L'ABSENCE

Un mois plus tard, l'ouverture de la session législative appela M. Duplessis à Versailles.

Il avait promis de revenir bientôt à Châlons-sur-Loire; mais ce fut avec effroi que M<sup>lle</sup> de Valrange se retrouva seule près de M<sup>me</sup> Barnabas, dans un pays où elle ne comptait que de simples connaissances.

— Que vais-je devenir sans Lucien? se demandait-elle.

Cependant son tuteur, qui s'était montré si affectueux à la préfecture, n'avait pas persévéré dans cette bonne voie; et la veille même de son départ, il n'avait fait chez Roseline qu'une très courte apparition.

La pauvre enfant gémissait de ce changement subit, qu'elle attribuait encore, non sans raison, à l'influence d'Olympe Barnabas.

Malgré ce souvenir pénible, deux jours après le départ de Lucien, elle ne put s'empêcher de lui écrire.

« Mon bien cher ami,

« Depuis votre départ je m'ennuie horriblement, ce qui signifie que je ne m'habitue pas à demeurer loin de vous et à ne plus vous recevoir. Et combien de temps durera votre absence? Ces deux jours m'ont déjà paru si longs!...

« Pourquoi ne pas m'écrire? Tout en expédiant vos affaires, songez à la triste orpheline qui ne peut se passer de vous. Que la patrie ne vous fasse pas négliger la famille, puisque l'une fait partie de l'autre.

« Chaque matin j'achèterai l'*Officiel*, pour m'informer de tout ce qui se dit à la Chambre, et pour me tenir au courant de toutes les questions qui vous intéressent. Ce sera vivre de votre vie, et cela m'aidera peut-être à prendre patience. Sont-ils heureux, tous ces collègues qui vont à loisir vous voir et vous entendre! Vraiment je ne sais ce que je donnerais pour être à leur place! Quel

dommage que les femmes ne soient pas députées! Bien vite j'irais vous rejoindre; et je vous assure que je m'occuperais plutôt de vous, que des fastidieux rapports devant lesquels je bâille consciencieusement.

« Rien de nouveau dans ma solitude. Du reste, je ne me soucie plus de rien. Le petit Châlons-sur-Loire est devenu à mes yeux et pour mon cœur comme un immense désert, où mon unique ressource est de penser à vous. Souvent je regarde votre portrait; mais c'est l'original que je veux. Ah! rendez-le-moi!

« Que ne suis-je petit oiseau! Je m'envolerais sur le chemin de Paris, pour aller frapper avec mon bec aux fenêtres de votre appartement, et je pourrais, moi aussi, vous voir et vous entendre. Hélas! n'étant pas petit oiseau, je suis obligée d'implorer de loin ce qui m'est nécessaire, c'est-à-dire une longue lettre pour dissiper ces craintes vagues, cette affliction insurmontable qu'inspire l'absence. Vous trouverez toujours le temps de me dire si vous n'êtes pas fatigué, si vous êtes bien installé à l'hôtel, si... vous m'aimez encore un peu? Ces mots, venant de vous, me feront tant de bien!

« Le papier manque à ma plume, comme vous manquez à mon cœur.

« Adieu donc, cher ami; quand vous dirai-je enfin bonjour?

« D'ici là, recevez les plus tendres sentiments de

« Votre petite

« ROSELINE.

« Dimanche 23 avril 1876. »

Elle alla porter elle-même sa lettre à la poste, et, en revenant, il lui sembla qu'elle avait jeté dans la boîte une partie de son propre cœur.

Le surlendemain, elle lut avec joie le billet suivant :

« Entrez, entrez, petit oiseau, toutes mes fenêtres vous sont ouvertes.

« Vous m'avez devancé. Je voulais vous écrire aujourd'hui; mais je suis fort aise que votre plume coure plus vite que la mienne, puisqu'elle m'apporte de vos nouvelles et m'a procuré d'heureux moments.

« Mettez mon laconisme sur le compte de mes nombreuses occupations et de tous leurs dérivés. Consolez-vous de mon départ; et

si le mode mineur produit de touchants effets sous vos doigts, ne l'adoptez pas dans votre correspondance.

« Faut-il vous le dire? Une affaire pressante me rappelant dimanche prochain à Châlons-sur-Loire, c'est moi-même qui me chargerai de répondre à tous vos *si* et à toutes vos lamentations. Je pense que vous n'en serez pas trop fâchée?...

« Vous aurez ma première visite.

« A bientôt, chère petite Roseline.

« Votre ami dévoué,

« **LUCIEN DUPLESSIS.**

« Lundi 24 avril 1876.

« P.-S. J'ai cru devoir informer M<sup>me</sup> Barnabas de mon retour. »

Ce post-scriptum refroidit un peu l'enthousiasme de M<sup>lle</sup> de Valrange: toutefois le bonheur de retrouver son ami reprit le dessus, et devint son idée fixe.

Laissons-la compter les jours et les heures, pour voir ce que faisait Lucien.

Les hommes sont généralement légers: une affaire, un plaisir les distraient facilement, et les emportent bien loin de leurs préoccupations les plus intimes, les plus accablantes; au lieu que la plupart des femmes conservent longtemps en leur cœur l'impression forte et profonde d'une séparation qui leur a coûté. Souvent ce douloureux écho se prolonge durant leur vie tout entière. Et combien d'hommes sont aussi fidèles? Ceux-là seuls qui ont le cœur d'une femme, par conséquent, un très petit nombre.

Pendant que Roseline se désolait de son absence, s'inquiétait de ses fatigues, et, loin de lui, ne pouvait prendre goût à rien, M. Duplessis allait de Paris à Versailles, des réunions politiques au Bois ou au cercle. Il écrivait ou lisait les journaux, recevait ou visitait les uns et les autres, et n'avait guère le temps de songer à sa pupille. Le soir, on l'emmenait au théâtre, et il s'y amusait beaucoup, à l'heure même où Roseline s'endormait tristement en pensant à lui.

Loin des yeux, loin du cœur. Dès qu'on ne voit plus ceux qu'on aime modérément, on s'accoutume peu à peu à les oublier.

Mais dites donc cela aux intéressés, surtout lorsqu'ils aiment autant que M<sup>lle</sup> de Valrange! Vous leur feriez trop de mal. Mieux vaut se taire et compatir.

Si Roseline l'eût osé, elle aurait prié Lucien de lui écrire tous les deux jours, et leur pensée se fût choisi, à de certains moments, un rendez-vous affectueux. Mais les hommes se moquent de ces petites conventions sentimentales. Le changement, le bien-être, des cigares exquis, d'agréables promenades et de gaies soirées : voilà ce qu'il leur faut. Ils tiennent plus à cet ensemble d'habitudes qu'à la poésie de l'âme; et si les femmes rapportent tout aux êtres qu'elles chérissent, les hommes n'en sont pas moins sensibles à tout le reste.

Telle est, en abrégé, l'histoire toujours ancienne et toujours nouvelle de bien des séparations.

Lucien devait revenir le samedi; mais l'anniversaire de sa naissance tombait le jeudi précédent, et comment ne pas le célébrer? Aussi, le mercredi soir, l'express de Paris emportait-il une seconde lettre.

« Mon cher ami,

« J'ai gravé dans mon cœur la date du 27 avril, jour où vous êtes venu au monde pour mon bonheur ou pour mon malheur; et bien que mon affection vous honore d'une fête perpétuelle, je réunis ce matin tout ce qu'il y a en moi de doux sentiments, d'effusions amicales et d'ardents désirs, pour vous en composer un bouquet. Recevez ces petites fleurs, mes remplaçantes, avec autant de satisfaction que j'en éprouve à vous les offrir.

« Naturellement, je demande à Dieu de vous accorder toutes sortes de choses, en particulier le cœur d'un bon mari, pour aimer uniquement celle qui vous appartiendra.

« Et puis, vivez longtemps, vivez toujours, de même que je vous aimerai toujours, et plus longtemps que toujours.

« M<sup>lle</sup> de Hautperché m'a prêté hier les *Maximes* de la Rochefoucauld. Je les ai lues en partie, et plusieurs m'ont paru s'appliquer si exactement à notre situation, que je les ai marquées pour vous les écrire. Les voici :

« *L'absence diminue les médiocres affections et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu.* »

« Que c'est vrai! Il faut être privé d'un bien, pour en sentir tout le prix.

« *N'aimer qu'ère, en amour, est un moyen assuré pour être aimé.* »

« L'amour-propre croit-il donc qu'il y a plus de mérite à con-

quérir l'égoïsme? Ainsi, il y en aurait un qui aime, et l'autre qui se laisserait aimer : de sorte que si je vous aimais moins, Lucien, vous m'aimeriez peut-être davantage ?

« Quelle ingratitude!...

« *Les infidélités devraient éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux quand on a sujet de l'être. Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie, qui sont dignes qu'on en ait pour elles.* »

« Remarquez-le bien, il y en a : *qui évitent de donner de la jalousie.* N'est-ce pas une charité, un devoir? Pourquoi tourmenter à plaisir l'être qui nous aime? Oh! comme je m'attacherais à lui prouver qu'il n'a pas lieu d'être jaloux!

« *Il est quelquefois agréable à un mari d'avoir une femme jalouse ; il entend toujours parler de ce qu'il aime.* »

« Ne vaut-il pas mieux être sûrs l'un de l'autre? Il me semble que l'union des cœurs ne peut subsister sans cette confiance entière, absolue, basée sur l'estime réciproque.

« *Il y a des méchantes qualités qui font de grands talents.* »

« Oui, je sais bien que la jalousie et la méchanceté inspirent la persévérance et l'habileté indispensables pour la réussite des projets les plus désastreux ; mais j'espère que mon tuteur est assez clairvoyant pour deviner les mauvaises intentions...

« *Le mal que nous faisons ne nous attire pas autant de persécutions et de haine que nos bonnes qualités.* »

« Qu'en dites-vous? Si je ne portais ombrage aux tyranneaux féminins que vous connaissez, me tourmenteraient-ils avec tant d'acharnement?

« Je vous laisse sur cette réflexion.

« Que je voudrais être à dimanche ! Je vous attendrai de bonne heure. N'allez pas me mettre en quarantaine — de minutes — moi qui brûle de vous revoir ! Je plains trop le pauvre Tantale, pour partager son supplice quand je puis m'en dispenser.

« Dépêchez-vous de revenir!

« Et croyez à mon affection la plus impatiente.

« ROSELINE.

« Mercredi 26 avril 1876. »

L'homme propose, et Dieu dispose. Le dimanche suivant, au lieu de son tuteur, Roseline vit arriver une simple lettre.

« Ma chère enfant,

« Merci de m'avoir exprimé vos pensées dans quatre pages pleines d'excellentes choses, depuis les vœux jusqu'aux commentaires sur la Rochefoucauld. J'admire surtout et je veux imiter votre fête continue. Comment remplir mieux les devoirs d'un futur époux? Mais de toutes les fleurs qui composent votre bouquet, c'est encore *la rose* que je préfère.

« Malheureusement, un travail imprévu me retiendra demain à Paris, et m'empêchera de retourner à Châlons-sur-Loire avant quinze jours. Patientez donc; et, pour ne pas vous ennuyer, employez votre temps d'une manière utile. Le comte de Maistre écrivait à sa fille : « Ce monde-ci est une gêne perpétuelle, et qui ne sait s'ennuyer ne sait rien. » Courage! Encore un peu de temps et vous me reverrez, et je tâcherai de vous préparer une vie couleur de rose, comme votre visage et votre nom. J'ai visité, boulevard Saint-Germain, un bel appartement qui nous conviendra tout à fait, et déjà je m'y installe en esprit avec vous.

« Ainsi ne vous croyez pas oubliée : ce serait une profonde erreur. Dites-vous plutôt que nos pensées se croisent souvent sur la route de Châlons-sur-Loire à Paris. Que la paix... relative du palais de cristal ne vous fasse pas perdre de vue l'agitation au milieu de laquelle je vis: et, pour me dédommager de notre éloignement, écrivez-moi de bonnes lettres. Je n'ai pas besoin de vous adresser de questions. Vous savez d'avance tout ce qui peut m'intéresser.

« A bientôt quand même, ma chère Roseline, puis à notre prochaine réunion sur les prés fleuris qu'arrose la Seine.

« Pour vous aussi mes souhaits bien sincères et mes plus affectueux souvenirs.

« LUCIEN DUPLESSIS.

« Samedi 29 avril 1876. »

Roseline relisait pour la centième fois cette lettre, dans l'après-midi de ce dimanche qui aurait dû la voir si joyeuse, lorsqu'on frappa tout à coup à la porte de sa chambre, et aussitôt une jeune femme se précipita dans ses bras.

— Roseline!

— Adèle! s'écrièrent-elles en même temps.

— Enfin, je te retrouve, ma chère Rosette, et ce n'es pas sans



peine. J'avais appris, par nos bonnes mères, que tu étais à Châlons-sur-Loire; et je me proposais de t'y découvrir moi-même, la première fois que j'irais. Mais ce que je te dis là est de l'hébreu pour toi, puisque tu ignores tout ce qui m'est arrivé depuis ma sortie du couvent. Reprenons donc les choses de plus haut. Tu étais encore en seconde classe, quand je t'ai quittée. Six mois après, j'épousais le meilleur des hommes, Emmanuel de Libramont; et je suis à présent l'heureuse mère de deux gentils bébés : Alexandre, gros réjoui de quatre ans, et Suzanne, qui en a trois. Nous menons à la campagne, à dix lieues d'ici, l'existence la plus agréable; et je ne te quitterai pas que tu ne m'aies promis de venir visiter tout mon petit monde.

M<sup>me</sup> de Valrange se voyait avec plaisir l'objet de ces démonstrations cordiales. S'il est toujours bon d'avoir un ami, un autre soi-même, c'est surtout dans l'infortune qu'on aime à rencontrer un cœur dévoué, compatissant, généreux, un ange conducteur et consolateur dont l'amitié nous éclaire de ses avis, et nous aide à soutenir le fardeau de nos chagrins.

Adèle de Libramont avait vingt-trois ans, et c'était, comme Rose-line, une de ces natures sympathiques auxquelles on s'attache de prime abord. Toutes deux, unies dans la vertu, avaient contracté au pensionnat une amitié solidement établie sur la conformité des idées et des principes, et sur un attrait que justifiait la réflexion. Orpheline aussi, et sans aucune fortune, elle avait été recherchée à dix-huit ans, pour ses qualités personnelles, par M. de Libramont de la Villeneuve. Celui-ci faisait partie du petit groupe d'hommes sensés qui tiennent plus à leur bonheur qu'à leur bourse; et il s'en trouvait fort bien sous tous les rapports, jusque sous le rapport financier: car Adèle dirigeait sa maison avec tant d'ordre et d'intelligence, qu'il était à peu près dans la même situation, grâce aux goûts modestes de sa femme, que s'il avait épousé une héritière qui dépensât ses revenus en toilettes et en jouissances de toutes sortes.

Dès que M<sup>me</sup> de Libramont eut terminé son récit, il fallut qu'à son tour Roseline s'exécutât, en racontant ce qui l'avait amenée à Châlons-sur-Loire. Quand elle eut fini :

— Tout ce que tu viens de m'apprendre ne m'étonne nullement, reprit Adèle: depuis que j'habite ce pays, je connais de réputation Vipérine, cette digne filleule de Méphisto; mais que ses critiques et ses pièges ne t'inquiètent pas: elle est suffisamment tenue partout

pour ce qu'elle est. Ainsi, je t'engage à planer hardiment au-dessus de la sottise humaine.

— Je ne demanderais pas mieux, chère amie, j'y aspire de toutes mes forces; par malheur, mon pauvre Lucien refuse de suivre mon exemple: il ne sait pas se mettre au-dessus des caquetages de l'Observatoire.

— Eh quoi! il serait assez naïf pour se laisser prendre aux airs séraphiques de M<sup>me</sup> Barnabas? Au fait, pourquoi t'en veut-elle, du moment que tu restes en dehors de toutes les petites passions locales?

— Ah! c'est qu'elle prétend m'enlever Lucien!

— Lui! épouser une si méchante créature! Ce n'est pas possible, autrement il faudrait le mettre à Charenton. Sois tranquille, sans le connaître, je me porte garant qu'il ne saurait hésiter entre toi et Vipérine. Je crois plutôt qu'elle est jalouse de ta jeunesse, de ton extérieur, de tes talents; et, dans la société, ces cas-là se présentent tous les jours.

— Tu as pour moi des yeux d'amie, chère Adèle, et tu me juges d'après les vœux de ton cœur. Mais, je te l'assure, souvent je me demande avec angoisses: Peut-être ne suis-je capable d'inspirer ni amour, ni intérêt?... Ah! quel malheur que Dieu m'ait enlevé mes parents et ma bonne M<sup>me</sup> de Vitry! Serais-je donc destinée à perdre tous ceux que j'aime, pour vivre seule au monde?

— Je te défends cette parole, maintenant que tu me retrouves, répondit Adèle: ne suis-je pas ta sœur? Dispose de moi à ton gré. Ah! si la Providence le permettait, comme on prendrait vite pour soi les peines de ceux qu'on aime!

— Tu es une excellente amie; mais, vois-tu, depuis vingt ans la souffrance a toujours été ma compagne fidèle; et plus les choses seraient utiles et désirables pour moi, plus les circonstances s'arrangent et se dérangent pour me procurer des déceptions.

— Que dis-tu? Chasse toutes ces idées noires! Tes épreuves finiront bientôt, puisque tu épouseras celui que tu aimes. En attendant, soigne-toi bien; tâche de te distraire. Souviens-toi qu'on nous disait au couvent: Réjouissez-vous dans le Seigneur! et tu n'as pas oublié jusqu'à quel point j'abusais de la recommandation. Voilà le remède à la maladie morale qui t'accable. Il y en a encore un autre, moins noble mais tout aussi pratique: envoyer promener M<sup>me</sup> Barnabas et compagnie.

— Impossible, ma chère Adèle! je suis obligée de voir ces dames aux heures des repas, et la vie des Pères du désert est impraticable ici.

— Tu as pourtant avec eux un trait de ressemblance : c'est que tu demeures au milieu des bêtes féroces. Puisses-tu, comme eux, les adoucir et les soumettre! Quand faut-il te venir chercher?

— Pas avant quinze jours.

— Eh bien! c'est entendu, d'aujourd'hui en quinze je t'enlève. Rien ne te retient à Châlons-sur-Loire, et tu seras mieux à la campagne. M. Duplessis viendra t'y rejoindre, et nous arrangerons ensemble tout ce qui concerne ton mariage. Je voudrais tant te voir aussi heureuse que tu mérites de l'être!

Et, après avoir embrassé son amie, M<sup>me</sup> de Libramont la quitta en répétant :

— Adieu, chère Roseline, espère en Lucien et compte sur moi! Sîtôt qu'elle fut seule, M<sup>lle</sup> de Valrange écrivit à son tuteur.

« Mon cher Lucien,

« Quelle déception pour moi de ne vous avoir pas vu aujourd'hui! J'aime beaucoup vos lettres, mais je vous aime encore davantage. Rendez-moi donc, dès que vous le pourrez, la joie de votre présence.

« Vous me recommandez de ne pas m'ennuyer : c'est facile à dire!... Ne savez-vous pas que, loin de vous, je m'ennuierais partout? C'est à Paris que je voudrais vivre; c'est là que se dirigent constamment toutes mes pensées. Ils sont bien à plaindre ceux qui déplorent l'absence d'un être chéri! Au moins dites-moi ce que vous faites, pour me rendre l'exil plus supportable.

« J'ai lu dans l'*Officiel*, avec un sensible plaisir, l'analyse de votre discours à la Chambre; et plus que jamais je m'écrie :

L'estime où je vous tiens ne doit pas vous surprendre,  
Et de tout l'univers vous la pouvez attendre.  
... L'État n'a rien qui ne soit au-dessous  
Du mérite éclatant que l'on découvre en vous.

« Tout cela est cause, néanmoins, que vous trouvez des prétextes pour allonger vos voyages et pour raccourcir vos lettres!...

« J'ai reçu tout à l'heure la visite de M<sup>me</sup> de Libramont, qui

fut mon amie intime au couvent; elle se réjouit de faire bientôt votre connaissance, et je crois qu'elle vous plaira.

« Venez! La perspective de vous revoir m'est bien douce; mais elle ne se compare pas au bonheur que j'éprouverai quand vous serez de retour.

« Adieu, cher ami, aimez-moi comme je vous aime.

« ROSELINE.

« Dimanche 30 avril 1876. »

En allant à la poste, M<sup>lle</sup> de Valrange aperçut M<sup>me</sup> Barnabas qui se dirigeait du même côté, une lettre à la main; et lorsque la veuve se retourna, il se produisit comme une charge d'électricité contraire prête à faire explosion. Heureusement Roseline sut se contenir. Elle avait au plus haut degré la vertu de douceur, cette sublime force qui se possède; mais elle voyait avec regret la jalousie remplir le cœur d'Olympe d'une mortelle inimitié.

Ce jour-là, elle se dit en soupirant : Nos lettres partent ensemble, il les recevra en même temps, et quelle impression conservera-t-il de ces deux lectures si différentes?

O facteur, comprends-tu le tragique et le comique de ton rôle? Un homme hésite entre deux femmes, elles lui écrivent le même jour, et toi, insouciant et blasé sur toutes les émotions que tu nous causes, tu prends ces deux lettres, et, toujours calme et impassible, tu les emprisonnes dans ton sac de cuir. Ah! si elles avaient eu l'animation que donne la vie, quel terrible duel aurait eu lieu dans le wagon des postes!

Nous pouvons bien commettre l'indiscrétion de lire ce que M<sup>me</sup> Barnabas disait à Lucien :

« Monsieur et cher député,

« Je sais que vous ne m'aimez guère!... Hélas! M<sup>lle</sup> de Valrange est tout pour vous, et vous n'estimerez jamais autant votre pauvre amie, qui n'a pas ses avantages physiques, et surtout sa jeunesse... Aussi nos rapports ne sont-ils pas les mêmes, à beaucoup près...

« Cependant, je me demande pourquoi vous ne m'avez pas écrit, depuis la lettre qui m'annonçait votre retour : trop fausse joie! Est-ce que, par hasard, on vous empêcherait de me répondre?...

« Veuillez me réconforter promptement d'une missive. N'êtes-vous pas mon consolateur?... »

« Il serait injuste que M<sup>lle</sup> de Valrange accaparât toutes vos bonnes grâces. Vous êtes mon ami comme le sien, et certainement je ne lui laisserai pas prendre ma part d'affection! Vous me connaissiez avant de la connaître: ainsi vous devriez avoir pour moi plus d'égards que pour elle... »

« Mais vous faites tout ce qu'elle veut, vous subissez tous ses caprices, et l'on va jusqu'à prétendre qu'elle s'impose et vous gouverne à sa guise. Ce n'est pas moi qui invente cela, je vous le jure: c'est M<sup>mo</sup> Vulgairêt et M<sup>lle</sup> Hautperché qui le soutiennent partout. Le fait est qu'on dit en ville: M. Duplessis n'a d'yeux que pour M<sup>lle</sup> de Valrange, et il lui sacrifie toutes ses autres relations. M<sup>lle</sup> de Valrange et son tuteur par ci, M<sup>lle</sup> de Valrange et son tuteur par là: on n'entend que ces paroles. Je vous en avais déjà prévenu, et vous ne m'avez pas écoutée. Vous verrez que toutes vos bontés pour votre pupille vous joueront un mauvais tour!

« Enfin, cela vous regarde, n'est-ce pas? Vous savez mieux que moi ce que vous avez à faire. »

« J'aurais encore mille commissions à vous transmettre de la part de plusieurs personnes, et bien des choses à vous raconter, à vous expliquer; mais je conserve tout cela pour votre prochain retour. »

« Veuillez agréer, Monsieur et cher député, tous les compliments d'une vieille amie qui s'afflige de votre indifférence. . . . . »

« Veuve Olympe BARNABAS. »

« Dimanche 30 avril 1876. »

ALEXIS FRANCK

(A suivre.)

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

---

*Vie de S. Ém. Mgr le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon*, par Mgr Besson, évêque de Nîmes. (Bray et Retaux.) — *L'Église et l'État en France, sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis*, par Perrens. (Durand et Pédone-Lauriel.) — *L'Entrevue de Bayonne en 1565 et la Question de la Saint-Barthélemy*, par M. S. Combes. (Fischbacher.) — *Histoire populaire des guerres de la Vendée*, par M. de Brem. (Société bibliographique.) — *Védisme, Brahmanisme et Christianisme*, par Mgr de Harlez. (V. Palmé.) — *India-Christian*, par D. Pedro Gual. (Plon, Roger et Chernovitz.) — *Les Jésuites et le Jésuitisme*, par Gellion-Danglar. (Maisonneuve.) — *Synchronisme des littératures*, par M. Sinardet. (Bourquet, Calas.) — *Les Dévotions du siècle*, par un mécréant. (Palmé.)

Mgr Mathieu, mort archevêque de Besançon et cardinal de la sainte Église romaine, appartenait à une famille bourgeoise, d'origine italienne, qui avait joui d'une certaine opulence avant la Révolution, mais dont les tourmentes politiques avaient causé la ruine. Le père du futur cardinal fut obligé pour vivre et pour entretenir sa famille de prendre un cabinet d'affaires; et, quand il mourut, le jeune Adrien, devenu le principal soutien de sa mère et de ses frères et sœurs, fut heureux d'accepter le titre d'homme de confiance du marquis de Montmorency. Très instruit en droit, d'un esprit délié, d'un caractère ouvert et souple, il sut déployer dans une mission particulière de rares qualités, qui attirèrent sur lui l'attention d'un ancien prélat émigré, Mgr d'Urgons, chez lequel il recevait l'hospitalité. Ce fut peut-être cette rencontre qui décida de sa vocation. Il faut savoir que Mgr d'Urgons avait été coadjuteur de S. Ém. le cardinal de Montmorency-Laval, évêque de Metz et grand aumônier de France avant la Révolution; il s'était attaché à sa fortune et avait partagé toutes ses idées. Le cardinal fut du nombre des évêques qui refusèrent de donner leur démission demandée par le pape Pie VII à l'époque de la conclusion du Concordat. Son coadjuteur

eut le tort de le suivre dans sa rébellion, et il devint ainsi l'un des auteurs de ce que l'on nomma « la petite Église ». Hàtons-nous d'ajouter qu'il rétracta ses erreurs avant de mourir. Il n'était pas rentré dans la voie droite lorsqu'il fit la connaissance d'Adrien et le poussa dans la carrière ecclésiastique. Il avait, au reste, un grand air et de réelles vertus. Adrien avait eu une jeunesse pieuse et pure : il reçut sans résistance l'impulsion qui lui était donnée, et entra au séminaire de Saint-Sulpice, où il ne tarda pas à se faire remarquer par sa ferveur et ses aptitudes. Il fallait que le futur prélat eût un grand fond de rectitude d'esprit pour réagir contre les impressions fâcheuses qui accompagnèrent sa vocation au sacerdoce, et qui peuvent expliquer, dans quelque mesure, certaines hésitations qui déparèrent plus tard sa carrière, d'ailleurs si belle et si noblement remplie. Mgr Mathieu, parvenu aux plus hautes dignités de l'Église et même de l'État, — puisqu'il fut sénateur sous l'Empire, — montra toujours une habileté et une prudence que l'on put parfois taxer d'excessive, et il ne sut jamais se défaire entièrement d'un reste de lenteur à déférer aux vœux du Saint-Siège, quand ces vœux ne revêtaient pas la forme de commandements exprès. Chez lui le prince de l'Église demeura toujours doublé du légiste, et l'on put retrouver en lui, même sous la pourpre, l'ancien protégé d'un prélat anticoncordataire. Nous signalons dès le début ces taches, que ne dissimule point d'ailleurs son éminent biographe, afin d'être plus à l'aise pour faire ressortir ses hautes qualités intellectuelles et morales, et pour montrer comment la grâce devait triompher de ces imperfections naturelles ou de circonstance.

Mgr Besson, le pieux et éloquent évêque de Nîmes, était du reste bien placé, non seulement pour nous retracer la vie de Mgr Mathieu, mais encore pour nous faire apprécier le fond de son caractère, avec ses grands et imposants côtés et ses rares défaillances, car il vécut longtemps dans son intimité et reçut ses confidences. Il nous le montre, d'abord, vicaire général à Évreux, dévoré d'un zèle que l'on trouve trop hardi et d'une activité jugée quelque peu intempérante; puis à Paris, où Mgr de Quelen l'accueille à bras ouverts et lui confie les plus délicates missions. L'abbé Mathieu était visiblement destiné à de très hauts postes; les événements politiques lui en facilitèrent l'accès. Il se trouva en effet, de bonne heure, après 1830, par sa naissance modeste, ses relations bourgeoises, sa discrétion, surtout la mesure parfaite qu'il sut

garder en toutes choses, du petit nombre des ecclésiastiques que le nouveau gouvernement ne regardait pas comme des ennemis. En même temps, sa fermeté, son attachement inviolable à ses bienfaiteurs même compromis ou disgraciés, l'exacte observation des devoirs de sa profession, le soin qu'il avait de se montrer d'autant plus strict dans les matières religieuses, qu'il affectait de la tolérance dans les affaires politiques, le désignaient à la bienveillante attention du pouvoir. Curé de la Madeleine, il fonda cette fameuse académie de Saint Hyacinthe qui raviva le goût de la piété et consolida la foi chez la jeunesse d'élite. Ce fut peut-être la première tentative publique pour combattre le respect humain, qui avait été si puissant dans les dernières années de la Restauration et devait exercer sous le règne de Louis-Philippe une si funeste influence. Cette création, ardemment combattue d'abord, eut un plein succès et détermina quatre ans plus tard l'ouverture des célèbres conférences de Notre-Dame. Des catéchistes de Saint-Hyacinthe, l'abbé Dupanloup, entre autres, inaugurèrent ce nouveau genre d'enseignement, auquel les Lacordaire, les Ravignan, parmi les morts, et les PP. Félix et Monsabré, parmi les vivants, donnèrent plus tard tant d'éclat. Il importait de signaler le point de départ.

La dextérité du curé de la Madeleine, son éloignement des partis politiques, son zèle sacerdotal, le courage et la générosité dont il avait fait preuve en s'offrant pour otage à la place de Mgr de Quélen, lorsque le préfet de police avait lancé un mandat d'amener contre ce prélat, l'avaient désigné à l'attention du gouvernement. Dès 1832, il était évêque de Langres, et en 1834, l'archevêché de Besançon étant venu à vaquer, le roi Louis-Philippe le nommait à ce siège important, dont la juridiction s'étend à deux départements. Durant cet intervalle se place un fait peu connu, que nous croyons devoir mettre en lumière pour l'honneur de l'épiscopat français de cette époque un peu calomnié. La Chambre des députés, couvrant son hostilité contre la religion d'un prétexte d'économie, réclamait la suppression de trente-deux sièges, dont l'érection avait eu lieu en vertu du concordat de 1817. L'évêque de Langres, qui était au nombre des prélats menacés, n'écouta que son zèle et son désintéressement. Il signa sur-le-champ une renonciation à son traitement, et la proposa à la signature de ses collègues. Pas un n'hésita. L'abbé Bavoillot, l'un des porteurs de la supplique confidentielle, fut profondément ému de ce détachement. Il éprou-



vait, a-t-il raconté, en les voyant prendre la plume pour signer leur sacrifice, un sentiment d'admiration et de respect qui le condamnait au silence. Quand l'ambassadeur de France vint solliciter auprès de Grégoire XVI la révision du concordat de 1817, le Pape, lui montrant cette pièce, dit avec tranquillité : « Vous pouvez, si vous voulez, dépoüiller vos évêques de France de cet or dont ils font si volontiers l'abandon ; pour moi, je ne les dépoüillerai jamais de leur siège. » L'ambassadeur fut confondu par tant de grandeur d'âme et de simplicité, et l'affaire en resta là.

On comprend combien le Pape fut charmé de l'initiative hardie de Mgr Mathieu : aussi, quand le siège de Besançon fut devenu vacant par la mort de Mgr de Rohan, il triompha de l'humilité du premier, et lui enjoignit de déférer au vœu du gouvernement. Le prélat dut obéir. Mgr Besson trace avec des détails pleins de charmes et de vie les grands biens qu'opéra l'archevêque durant quarante et un ans de ministère. Il énumère les fondations pieuses, l'appel et le soutien de plusieurs communautés religieuses, notamment des trappistes, la réorganisation des séminaires, les honneurs rendus aux saints patrons du diocèse ; il rappelle avec non moins de fidélité que de discrétion les difficultés qu'il rencontra dans une partie de son clergé, où les doctrines Mennaisiennes avaient recruté un certain nombre de partisans, difficultés dont sa mansuétude et sa fermeté finirent par venir à bout. Il signale également un des principaux caractères du long épiscopat de Mgr Mathieu, l'abstention constante de la politique. Le prélat vivait dans les meilleurs termes avec les fonctionnaires de l'État, évitant soigneusement les moindres conflits, leur facilitant même leur tâche dans les rapports nécessaires avec l'administration diocésaine ; mais il ne consentit jamais à les seconder, du moins officiellement, sur le terrain électoral. Par cette conduite ferme et mesurée, il se concilia la bienveillance du pouvoir, et gagna bientôt la confiance des légitimistes, qui l'avaient d'abord vu avec ombrage, bien qu'au fond il partageât leurs principes. Mgr Besson nous révèle en deux mots le fond de la pensée du prudent archevêque. La chute de la vieille monarchie l'avait profondément alligé comme citoyen ; mais, le tronc étant abattu, il s'était, faute de mieux, rattaché aux branches. Il pensait donc servir utilement l'Église et la Patrie en demeurant dévoué au roi Louis-Philippe, tout en déplorant et condamnant au besoin, bien qu'avec une extrême réserve, certains actes de son

gouvernement. Profondément respectueux, suivant la doctrine de l'Église, du pouvoir de fait, il craignait de l'ébranler par des protestations publiques, surtout par des démarches collectives : il ne reculait pas, à l'occasion, devant des avertissements donnés aux ministres, au chef de l'État lui-même ; toutefois il convient d'observer que la plupart de ces avertissements prenaient la forme d'humbles requêtes ou même de suppliques. Il était persuadé que l'agitation par la voie de la presse, qu'il détestait, ou par tout autre moyen, ne faisait qu'indisposer le gouvernement et exciter les passions des adversaires. De peur de provoquer ce qu'il regardait comme un grand mal, il se contentait d'un moindre bien. Ainsi s'explique, et non par une lâche complicité, son silence dans les grands débats publics provoqués par la demande de la liberté d'enseignement. Il refusa constamment d'unir sa voix à celles de ses intrépides collègues, et préféra attendre du temps et de la persuasion une légère atténuation des maux que causait à la jeunesse française l'impiété croissante de l'Université. Mgr Mathieu se serait volontiers contenté de l'autonomie des petits séminaires, même limités par l'État, et de la dispense pour les élèves de ces séminaires du certificat d'études universitaires. C'était sacrifier les droits de la plupart des pères de famille, pour rassurer la conscience de quelques-uns. Son consciencieux biographe lui reproche, avec raison, cette extrême réserve voisine de la pusillanimité, et il constate que l'on fut heureux, à l'avènement de la république de 1848, de trouver l'opinion préparée par une revendication énergique à l'élaboration de la loi bienfaisante à laquelle M. de Falloux a attaché son nom.

Il n'est que juste d'ajouter que si Mgr Mathieu se montrait faible vis-à-vis d'un pouvoir peu chrétien, quand il s'agissait de tenir une conduite dont les conséquences pouvaient être diversement appréciées, il n'hésitait plus en face de ce qui lui apparaissait comme un devoir nettement défini. Il avait laissé passer le *Manuel du droit public ecclésiastique français* de M. Dupin, sans y attacher d'importance ; mais quand il apprit que le cardinal de Bonald l'avait condamné, et que cette condamnation avait été frappée comme d'abus par le conseil d'État, il s'empressa d'adhérer à la sentence du vénéré prélat, parce qu'il jugea que l'intervention du conseil constituait un véritable empiètement sur les droits de l'Église, et il se crut obligé, en qualité d'évêque, de protester. Cette démarche blessa Louis-Phi-

lippe, qui n'était pas habitué à rencontrer de la résistance chez l'archevêque de Besançon, et il lui garda rancune jusqu'à refuser de demander pour lui le chapeau à la cour de Rome. Mgr Mathieu ne devint cardinal que sous la république, en 1850.

Mgr Besson, qui tient la balance d'une main toujours sûre, signale encore un *desideratum* dans la vie de cet excellent prélat : il déplore sa lenteur à ramener son diocèse à l'unité liturgique. L'archevêque, désireux de se mettre en règle avec sa conscience et avec le Saint-Siège, avait de bonne heure promis au Pape d'adopter la liturgie romaine, il mit vingt ans à exécuter ce dessein. On aurait tort de ne voir que de l'entêtement dans ce retard fâcheux. On verra, dans le livre que nous analysons, les raisons et les prétextes qui le motivèrent. Il y avait dans la liturgie actuelle bisontine des parties très anciennes, qui ne portaient nullement la trace des retouches intempestives de certains prélats gallicans du dix-huitième siècle, et auxquelles une bonne partie du clergé diocésain était fortement attaché. Mgr Mathieu avait espéré les conserver; il dut en faire le sacrifice. Résolu à obéir à l'autorité, il voulut exécuter lui-même les changements demandés, en rédigeant un Propre qui ne donnât prise à aucune critique à Rome et satisfît en même temps la dévotion locale. C'était un travail immense, qui exigeait des loisirs qu'il n'avait guère. Peut-être n'était-il pas fâché d'ajourner la terminaison d'une affaire qui ne lui plaisait que médiocrement, et comptait-il sur le temps pour user des résistances qu'il lui répugnait de braver en face. Il finit par s'exécuter avec la loyauté parfaite qu'il apportait en tout.

Un autre point encore plus délicat, c'est l'opposition qu'il fit, pendant le concile du Vatican, à la définition de l'infaillibilité pontificale : non pas qu'il ne crût à cette prérogative, que tous les papes ont affirmée et exercée, et devant laquelle tous les siècles se sont inclinés; mais il s'était rangé parmi les inopportunistes. La mauvaise volonté des gouvernements et les criaileries de la presse impie lui faisaient peur. Il faut voir dans le livre de Mgr Besson comment ces prévisions d'une prudence trop humaine furent déjouées par la Providence. La tenue du concile du Vatican eut lieu durant une accalmie, entre deux orages. Pie IX avait vu juste : il fallait se presser. C'est le 18 juillet qu'eut lieu la proclamation du dogme, et le 19 juillet le gouvernement français faisait à la Prusse cette déclaration de guerre qui devait amener la chute de

la dynastie impériale, la suppression du pouvoir temporel, et ouvrir cette période troublée où nous sommes encore et qui ne permet pas d'entrevoir la possibilité d'une réunion d'évêques. Le cardinal de Besançon, après avoir répondu par un *non placet* dans la séance du 16, et témoigné ainsi, avec plusieurs des Pères, de la parfaite liberté de la délibération, — réponse anticipée aux détracteurs de cette grande assemblée, — le cardinal ne voulut pas protester par sa présence contre le décret qui allait être rendu dans un sens opposé à sa manière de voir : il quitta Rome et rentra dans son diocèse. Les événements se précipitaient, la tempête était déchaînée, et l'Empire, dont Mgr Mathieu, sans l'aimer beaucoup, n'avait combattu les fâcheuses tendances qu'avec sa modération habituelle, marchait rapidement vers la ruine. Dans cet effondrement d'une nation, dans cet écroulement de l'autorité civile, dont la disparition allait faciliter le triomphe de tous les éléments de désordre, on devait prévoir une prochaine et générale anarchie. Le grand sens de Mgr Mathieu lui fit comprendre qu'il fallait se rattacher, sans tarder, au seul principe de salut qui subsistât dans ce naufrage universel, et, dès le 9 août, il adhérait à la définition dogmatique, par une lettre adressée au secrétaire d'État. Le cardinal Antonelli fit immédiatement savoir à son collègue que le Pape était satisfait de sa prompte soumission.

L'archevêque de Besançon devait survivre encore cinq ans à ces épouvantables désastres et être témoin des horreurs de la Commune. Attristé, mais non découragé, Mgr Mathieu voyait se dérouler les douloureux événements qu'il avait prévus sans pouvoir en arrêter le cours; toujours doux, bienveillant, infatigable, il s'occupait à relever les ruines causées dans son diocèse par l'invasion, et tournait, comme nous l'apprend Mgr Besson, ses regards vers le rejeton de nos rois, dont il attendait le salut de notre patrie tant éprouvée, quand la mort le frappa. Elle le trouva ferme et résolu, conservant sa raison et son sang-froid jusqu'au dernier moment, récitant les prières des agonisants, prodiguant les conseils, les adieux et les bénédictions. Son trépas fut un deuil public.

Cette noble et sympathique figure, telle qu'elle nous apparaît dans le beau récit de Mgr Besson, se résume en deux traits : la finesse et l'attachement inviolable au devoir. Mgr Mathieu ne fut pas ambitieux; les honneurs et les dignités vinrent au-devant de lui, sans qu'il les recherchât. Son désintéressement était absolu : il ne songea jamais à enrichir sa famille, qui demeura pauvre. Le prélat

qui avait dépensé, dans son diocèse, 40 millions en bonnes œuvres, après avoir été cardinal et sénateur, ne permit pas qu'on changeât une tenture au modeste appartement qu'il avait hérité de ses parents, à l'ombre de Notre-Dame de Paris.

Le livre de Mgr Besson n'est pas seulement agréable à lire ; il présente des aperçus d'un grand prix sur l'histoire de l'Église de France pendant un demi-siècle, et renferme d'utiles leçons, données dans un style discret et élégant, dont peu d'écrivains possèdent aujourd'hui le secret.

Le seizième siècle a été pour la France, comme un surplus pour le reste de l'Europe, une époque de crise au point de vue social et religieux. Après les épreuves sanglantes des guerres de religion et de la Ligue, un fait fut définitivement acquis : c'est que la France était et entendait demeurer catholique. Les doctrines et les mœurs de la Réforme ne lui inspiraient que de l'antipathie. On le vit bien, puisque les efforts armés de l'aristocratie féodale encore puissante, la corruption des mœurs publiques, les désordres du clergé, les fautes des Guises, et l'incurable faiblesse du gouvernement, avaient échoué contre l'attachement populaire à la vieille religion nationale et forcé le Béarnais à l'abjuration. La question religieuse semblait donc résolue, et elle l'eût été, en effet, sans les préjugés des légistes césariens, qui, dès le temps de Philippe le Bel et même un peu auparavant, avaient semé des germes de dissensions entre la couronne de France et ce que l'on appelait alors la cour de Rome. Le problème se posa donc sous cette forme : La France sera-t-elle gallicane ou ultramontaine ? Le peuple ayant avec éclat manifesté sa volonté de rester catholique, il restait à savoir jusqu'à quel point son gouvernement, héritier de traditions mal définies, le suivrait dans cette voie. Il en résultait que le conflit se trouvait transporté sur le terrain des rapports de l'Église avec l'État. Chose remarquable : nous en sommes encore là aujourd'hui. Nul ne contestera que la religion, malgré les attaques incessantes dont elle est l'objet, conserve encore un certain empire sur les masses, et que si l'Église était laissée entièrement libre dans son apostolat, son ascendant s'accroîtrait pacifiquement et régulièrement. C'est du pouvoir civil que viennent surtout les obstacles à cette action éminemment tutélaire et civilisatrice. Il est vrai que le pouvoir est dominé par une secte, comme il était, au seizième siècle, poussé par

une coterie. Les francs-maçons ont succédé aux parlementaires : voilà la différence ; elle n'est pas à l'avantage de l'époque où nous vivons.

M. Perrens, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, a entrepris de raconter l'histoire de cette lutte aux temps qui succédèrent immédiatement aux guerres de religion, c'est-à-dire pendant le règne de Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis. Deux volumes ont été le fruit de ses recherches à la Bibliothèque nationale et dans nos archives. Il s'est principalement aidé de la Correspondance inédite du nonce Ubaldini, qui résida en France pendant huit ans ; et il a pu, grâce à ces documents peu connus, jeter un nouveau jour sur les démêlés intérieurs où se trouvèrent mêlés, surtout depuis la mort de Henri IV, la Cour, le Parlement, l'Université, l'Épiscopat et les ordres religieux, notamment les Jésuites. Malheureusement, l'auteur s'était placé au point de vue gallican : son appréciation se ressent tout naturellement de ses préjugés, bien qu'il affecte une impartialité et une modération qu'il ne nous en coûte pas de reconnaître. Les leçons que l'histoire de notre pays nous a données depuis trois siècles, ne devraient pourtant pas être perdues.

M. Perrens fait précéder son récit d'une introduction de soixante-dix-sept pages, où, remontant jusqu'à la conquête franque, il dessine à grands traits l'histoire des rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel dans notre pays. Préoccupé toujours de la même pensée, il voit des inconvénients et même des dangers dans cette condition des peuples catholiques, qui ont, à l'étranger un chef duquel relève, dans une certaine mesure, le souverain lui-même — précieux aveu, pour le dire en passant —, et semble préférer le régime adopté par l'Angleterre, la Russie et la Sublime Porte, qui ont réuni ces deux pouvoirs sur la même tête, et celui des États-Unis d'Amérique, où existe la séparation absolue. Il reconnaît toutefois qu'aux siècles de barbarie, le mal était peu sensible et le bien manifeste. « Dans l'autorité universelle du chef de la chrétienté, l'Europe trouva une protection contre les défaillances, un guide dans les ténèbres, une consolation dans la souffrance et le malheur... En l'absence de tout principe de droit public, la violence régnait sans partage ; elle rendait aux hommes la vie si intolérable, que tout pouvoir qui usait d'autres armes que la parole, la ruse, l'excommunication même, leur semblait doux, paternel, protecteur. » Voilà, sauf quelques

mots qui détonnent, un noble langage dénotant un esprit sensé. On pourrait demander à celui qui l'a tenu, si les temps actuels sont, au point de vue du respect du droit et de la justice, soit à l'intérieur des nations, soit dans leurs rapports entre elles, de beaucoup supérieurs aux anciens. D'une part, les révolutions incessantes, les menaces du socialisme, les atteintes à la famille, à la propriété (nous faisons à dessein abstraction de la religion) ; de l'autre, ces guerres, ces invasions accomplies au nom du principe que la force prime le droit, ces destructions d'empires, ce remaniement de la carte de l'Europe, montrent évidemment que l'époque contemporaine a aussi grand besoin que la période qui a suivi le débordement des barbares, d'une autorité morale, indépendante, placée dans une sphère à l'abri des orages, investie de la mission de proclamer les principes du bien, et même, suivant les cas, d'en faire l'application. Très certainement la souveraineté du pouvoir spirituel est tout aussi nécessaire de nos jours qu'à l'époque de Clovis ; M. Perrens, s'il regarde autour de lui, ne le contestera point. Mais il faut aller plus loin, et, après avoir établi, avec notre auteur, les bienfaits de la prédominance de ce pouvoir, bienfaits qu'il limite au passé, et que nous étendons au présent et à l'avenir, il faut reconnaître que cette prédominance est un fait légitime et nécessaire, d'ordre public, social, moral, métaphysique. Par là le gallicanisme, dont M. Perrens s'est fait l'imprudent défenseur, se trouve ruiné d'un seul coup.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que ce professeur de rhétorique, lequel n'est pas, on s'en aperçoit bien, doublé d'un professeur de philosophie, ne fait pas la moindre tentative pour justifier ses préférences. La subordination de la politique à la morale paraît pourtant bien naturelle ; elle s'offre d'elle-même à la pensée de l'homme de bonne foi et de bon sens, à ce point que, dès l'origine, au sortir des persécutions, elle est en germe dans les croyances publiques, et ne tarde pas à passer en exercice chez toutes les nations chrétiennes. Cela ressort de l'exposé historique que fait M. Perrens dans son introduction. Cet écrivain constate lui-même que les conciles, auxquels le bras séculier attache tant de prix pour faire régner l'ordre et la paix parmi les peuples, sont régulièrement convoqués par l'autorité religieuse et présidés par elle ; il a bien aperçu que, lorsque Pépin le Bref consulte le pape Zacharie sur la question de l'accession au trône, il constitue le

Pontife juge du droit et subordonne le temporel au spirituel. Il reconnaît que dès cette époque lointaine — il aurait pu remonter encore davantage, jusqu'à saint Pierre — « le Saint-Siège a la conviction de son droit et le sentiment de sa mission. » — « Vous avez promis à saint Pierre et à son vicaire », écrit Étienne III à Karl et à Karloman, « que leurs amis seraient vos amis, et leurs ennemis vos ennemis : vous ne devez agir en aucune manière contre la volonté des pontifes du Siège apostolique. » Nous empruntons cette citation à M. Perrens, et nous le prions de remarquer qu'une conviction si forte est déjà une grave présomption en faveur de la réalité du droit. Cette suprématie est si bien acceptée, que, bien que le pape Étienne IV ait prêté serment de fidélité à l'empereur Louis le Pieux, ce n'est plus le Pape qui se prosterne devant l'empereur, mais l'empereur devant le Pape : M. Perrens en fait lui-même la remarque. En somme, l'analyse scrupuleuse des faits, tels qu'ils sont présentés dans l'introduction avec une louable impartialité, doit conduire à cette conséquence, que ni Nicolas I<sup>er</sup>, ni saint Grégoire VII, ni Innocent III n'ont innové lorsqu'ils ont proclamé la suprématie pontificale; ils ont seulement formulé avec plus d'éclat une vérité qui n'avait pas eu auparavant tous ses développements historiques.

La première partie du livre qui nous occupe retrace les rapports de l'Église et de l'État sous le règne de Henri IV. Toutes les péripéties de la lutte morale encore plus que guerrière entre la Ligue, les huguenots et les politiques; la conduite ondoyante, mais honnête après tout (on n'a pas le droit de soupçonner la loyauté), de Henri IV; les hésitations justement motivées de la cour de Rome, mal édifiée sur les véritables intentions d'un prince relaps; l'abjuration précipitée du fils de Jeanne d'Albret, impatient de monter sur un trône dont l'attachement du peuple à la vieille foi nationale lui fermait l'accès; les négociations habilement menées par Duperron et d'Ossat; l'absolution solennellement donnée par le souverain Pontife, avec accompagnement de coups de verges sur les épaules des représentants du roi très chrétien : tous ces événements sont racontés avec beaucoup d'intérêt, mais dans un esprit que nous ne pouvons complètement approuver, et qui nous paraît contraire, répétons-le, aux leçons qui en découlent naturellement. L'auteur, ayant à parler de l'édit de Nantes, le juge comme une mesure utile et nécessaire; mais il ne peut toutefois se dispenser d'en signaler certaines dispositions regrettables. Rien n'autorisait Henri IV, vain-



queur et maître, à accorder comme garantie, à des sujets déliants et remuants, deux cents places de sûreté! C'était, dit M. Perrens, créer un État dans l'État. Le roi converti favorisa, du reste, sincèrement le catholicisme, bien qu'avec une certaine timidité. Il rétablit l'exercice de la vraie religion, non pas dans tout le Béarn, d'où sa mère l'avait impitoyablement proscrit, mais seulement dans une partie de ce pays. Enfin, il eut le bon sens de se fier aux Jésuites, malgré les imprudences de quelques Pères, et le courage de les défendre contre les rancunes de l'Université et l'animosité du Parlement.

La politique de Henri IV fut, à tout prendre, sage et bienfaisante au point de vue religieux: mais il s'y mêlait certaine pusillanimité que l'impartiale histoire doit d'autant plus relever, que ce prince montrait pour ce qui regardait son autorité une fermeté qu'il poussait jusqu'à la revendication de l'absolutisme. On ne doit donc pas s'étonner qu'à sa mort il se soit produit une réaction, dont l'auteur de *l'Église et l'État* fait soigneusement connaître les plus menus incidents. C'est ici que se place la nonciature d'Ubal dini, dont la correspondance jusqu'ici inédite sert en partie de trame au récit du nouvel historien. L'ardeur de ce représentant de la cour pontificale stimulait le zèle religieux de la régente, pleine de bonnes intentions, mais d'un caractère facile à dominer. Un des soucis d'Ubal dini était de faire prédominer dans la Sorbonne les idées ultramontaines, auxquelles le syndic Richer, qui les avait autrefois professées avec une sorte d'emportement, se montrait alors très opposé. L'histoire de cette querelle, rapportée très au long, est assez instructive, puisqu'elle nous met en présence des hommes et des opinions du temps. Ubal dini maîtrisait assez facilement Marie de Médicis et ses conseillers, dont la plupart avaient servi déjà la Ligue d'abord, puis Henri IV: mais il échouait souvent devant l'obstination des parlementaires. Parmi ces derniers nous recommandons comme un type accompli du gallican encroûté et atrabilaire le procureur général Servin, dont les sorties déconcertèrent plus d'une fois les desseins du nonce. Les huguenots ne lui donnaient pas tant de mal. Jamais il ne put obtenir de la cour la publication du concile de Trente. Cette obstination, de la part d'un gouvernement catholique, à refuser la reconnaissance comme loi de l'État des prescriptions d'un concile dont il ne contestait ni l'œcuménicité ni l'autorité, nous paraît, à près de trois siècles de distance, le comble de la déraison.

Ce nonce si ardent s'abstint d'agir au commencement des États de 1614; du moins sa main ne paraît nulle part quand on y agita la fameuse question de l'indépendance du temporel des souverains. La chambre du tiers état avait mis en tête de son cahier un article qu'il intitulait ambitieusement « loi fondamentale », et où il déclarait que les rois de France n'étaient en aucune façon, pour leur gouvernement civil, soumis aux papes. Comme en même temps on repoussait le principe de la souveraineté du peuple, on inaugurerait par là le plein absolutisme royal. On donnait pour prétexte à cette déclaration la nécessité de garantir la vie des rois contre les assassins qui se couvraient d'un motif religieux, tels que Jacques Clément, Ravallac et autres. Le clergé offrait, pour parer à ce danger, qui était réel, de publier de nouveau le décret du concile de Constance, par lequel le meurtre d'un roi, même d'un tyran, dans quelque cas que ce fût, est déclaré un acte exécrationnel. Ce décret suffisait évidemment pour protéger les jours des souverains; mais il n'excluait pas la déposition, grief épouvantable aux yeux des royalistes gallicans. La réflexion eût dû montrer que toutes les théories sont dangereuses, quand on les pousse aux applications extrêmes. Il peut donc être opportun de les passer sous silence; mais, quand on se décide à en adopter une publiquement, il faut accepter celle qui est vraie. Un peuple chrétien, nous venons de l'établir, ne peut se dispenser de se reconnaître soumis, dans sa politique, dans sa législation, dans son chef et son gouvernement, à l'Évangile; or l'Évangile ne peut être légitimement interprété et appliqué que par la Papauté.

Le tiers avait eu le tort de soulever cette question, et le tort encore plus grand de la résoudre dans un sens contraire aux croyances de tous les peuples catholiques autres que la France. Le cardinal Duperron fit en vain valoir cette raison, en se bornant à demander qu'au moins l'assemblée ne se prononçât point dans le sens de la négative, sur une question résolue partout par l'affirmative, et controversée seulement dans ce pays. Le tiers état tint bon; mais les résistances des deux autres ordres firent échouer son projet, et la cour refusa de recevoir cet article. Rien de plus sage que cette détermination, M. Perrens y voit une marque de faiblesse. Louis XIV fut moins bien inspiré quand il dicta au clergé assoupli cette fameuse déclaration de 1682 qui, en soustrayant la couronne à l'autorité pontificale toujours impartiale et bienveillante, l'a

rendue justiciable des passions inconsidérées de la foule et de la haine froide des sectaires. L'échafaud de Louis XVI est la réponse de la Révolution aux Quatre Articles. M. Perrens ne l'a pas compris.

Quelles que soient les recherches des érudits, avec quelque soin qu'ils scrutent les archives longtemps fermées et enfin livrées à leurs études, quelque sagacité qu'ils déploient pour interpréter le sens et la portée de documents qu'il leur aura été donné de consulter, et, comme on dit, pour lire entre les lignes, nous croyons qu'il subsistera toujours un certain nombre de problèmes historiques. Il nous paraît même douteux que ces investigations patientes et laborieuses dont la science moderne est si fière, et qui mènent le critique dans toutes les capitales de l'Europe, jettent une pleine lumière sur les points demeurés obscurs pour les contemporains. Et nous en donnerons deux raisons : la première, c'est qu'il est rare que les actes les plus mystérieux de la politique n'aient pas quelques témoins, et ceux-ci finissent presque toujours par s'ouvrir à un confident, quand ils n'obéiraient à d'autre mobile que la vanité, ce qui fait que la vérité ne tarde pas d'ordinaire à transpirer ; en second lieu, quand les informations contemporaines font complètement défaut, c'est une illusion de compter sur des éclaircissements ultérieurs. On est alors en présence d'une mesure tellement grave et exigeant un tel secret, que la connaissance n'en a été donnée qu'à un très petit nombre de personnes d'une discrétion éprouvée. Or comment la postérité pourra-t-elle apprendre après la mort de ces confidents ce que ceux-ci ont tu pendant leur vie ? Les véritables secrets d'État ne laissent jamais de trace par écrit : c'est une maxime indiscutable, et qui réduit à sa juste valeur l'importance des déchiffreurs de documents inconnus.

Nous inclinons fortement à croire que la nature des confidences qui furent échangées dans l'entrevue de Bayonne en 1565, et surtout des engagements qui y furent pris, demeurera toujours absolument ignorée. A supposer qu'il y eût eu machination criminelle, il sera toujours impossible de la prouver, puisque ce que les juriconsultes appellent le corps du délit, fera nécessairement défaut. Il est clair, et personne n'a jamais songé à soutenir le contraire, que les conversations tenues entre Catherine de Médicis, sa fille la reine d'Espagne et le duc d'Albe, n'ont pas été transcrites par le menu et n'ont pas fait la matière d'un procès-verbal. Le négociateur espa-

gnol en a transmis la substance et le mouvement à Philippe II, voilà tout ; mais il n'a certainement confié au papier que les choses qui n'exigeaient pas un secret absolu. Le dernier historien de Philippe II, M. Fomeron, a fidèlement analysé et scrupuleusement cité cette correspondance officielle.

Nous avons fait connaître dans cette *Revue* même que cet écrivain consciencieux n'avait rien trouvé qui trahît l'odieux complot dont l'imagination de certains historiens a été hantée. Voilà un point désormais acquis. Maintenant survient un autre érudit qui prétend apporter des témoignages nouveaux. M. Combes, professeur à la Faculté de Bordeaux, a pu consulter les archives de Simancas, et il y a découvert six lettres de Philippe II, et deux lettres émanant, l'une de don Juan d'Acuna, l'autre de don Francis d'Alava.

Ces papiers inédits révéleraient tout le mystère. Examinons-les de près.

Il faut commencer par éliminer un certain nombre de détails personnels, ainsi que la discussion de plusieurs affaires complètement étrangères à la question religieuse. Restent quelques phrases énigmatiques, dont nous ne voulons pas nier la portée, mais qui sont loin, à notre avis, de renfermer le sens que les yeux perçants de M. Combes y ont aperçu.

Afin de bien comprendre la marche réelle de la négociation et de s'expliquer l'issue définitive qu'elle aurait eue d'après notre érudit, il convient de se rappeler que la reine mère repoussa d'abord, non sans une certaine énergie, les ouvertures du duc d'Albe.

Philippe II, dans une des lettres citées dans cet opuscule, le déclare positivement lui-même. Ce que ne dit pas M. Combes, et ce qu'il est bon de savoir pour se rendre un compte exact de la situation générale des affaires à la date de l'entrevue de Bayonne et de la disposition d'esprit de Catherine de Médicis, c'est qu'au moment même où cette princesse artificieuse et dissimulée sollicitait un accord avec le roi catholique, elle intriguait avec le Grand Seigneur, donnant ainsi à la fois les mains à deux ennemis acharnés l'un contre l'autre. Ce double jeu fut découvert pendant le séjour de la cour à Bayonne, et les conseillers du roi d'Espagne éclatèrent naturellement en plaintes et en menaces. Médicis, effrayée au delà de toute mesure, se tira d'affaire en protestant de la droiture de ses intentions et en versant un torrent de larmes. Il n'est pas téméraire de supposer que, sous cette impression, elle se

montra plus accommodante, et feignit de céder aux représentations que lui adressaient de concert sa propre fille Élisabeth, la troisième femme de Philippe II, et l'inflexible duc d'Albe. Ces préliminaires établis, voici le récit, fait par le roi d'Espagne lui-même, des dernières phases et du résultat de l'entrevue. Nous empruntons la traduction faite par M. Magnabal et donnée par M. Combes, d'après le document récemment mis en lumière par celui-ci.

Après avoir raconté que Catherine et le jeune Charles IX, bien stylé par sa mère, avaient fait des objections contre la politique de répression qui leur était conseillée et qui aurait amené une nouvelle prise d'armes de la part des huguenots, Philippe II poursuit ainsi :

« On leur fit toucher de la main, au point de ne pouvoir le nier, que, par le chemin que l'on prenait, on perdrait toujours du terrain, et qu'il était nécessaire d'en prendre un autre. On leur démontra clairement que mon intention et mon désir étaient de voir les choses de la religion réglées en ce royaume, et le roi y jouissant d'une entière obéissance. Là-dessus la reine mère fut persuadée, et elle se détermina à vouloir très sincèrement porter remède à ces choses de la religion, et devant quelques-uns de ses conseillers catholiques, devant le duc d'Albe, et devant don Juan Maurique, qu'elle voulut avoir présents, elle offrit à la reine ma femme de porter remède à tout cela le plus brièvement : qu'elle n'apporterait plus de retards pour le faire, une fois terminé le voyage qu'elle avait commencé, et qu'elle voulait le dire là, devant tant de personnes, pour donner plus de gages de sa sincérité. La reine ma femme se contente d'une pareille résolution, parce que l'on comprend clairement, sans qu'il y ait le moindre doute, que le jour où l'on voudra porter le remède, le chose est faite. Cette résolution fut tenue si secrète, qu'aucune autre personne ne l'entendit que les personnes présentes. Si elle avait été entendue par d'autres, il y aurait pour le remède une difficulté aussi grande qu'il y a de facilité avec le secret, on le comprend. Sa Sainteté voudra bien ne la communiquer à personne, pas même aux rois très chrétiens eux-mêmes, afin qu'ils ne puissent se plaindre, et prendre pour prétexte que, l'affaire étant découverte, on les empêche d'appliquer le remède. »

Il résulte clairement de ce passage, le plus long et le plus significatif de tous ceux qui sont allégués par M. Combes, une chose, mais une seule chose, à savoir qu'après avoir résisté longtemps

et refusé de contracter un engagement, Catherine se décida, au moins en apparence, à prendre un parti et à combattre résolument le protestantisme, à l'égard duquel elle avait jusque-là montré une si regrettable mollesse. Le résumé des premières et infructueuses conférences nous éclaire sur les promesses qui purent être faites. La reine Élisabeth avait accusé nettement le chancelier de L'Hôpital d'être un protestant déguisé, et avait demandé son éloignement du conseil. Catherine refusait de se priver du concours d'un homme qui avait l'oreille des politiques, sur lesquels la cour fondait alors son principal appui. Il est permis de présumer qu'après ces nouvelles instances dont parle Philippe II, la reine mère concéda ce renvoi, qui eut lieu en effet peu de temps après. Était-ce tout? Non probablement. Le caractère de Philippe II et la nature des mesures rigoureuses qu'il adopta vis-à-vis des hérétiques des Pays-Bas, doivent faire supposer que ses exigences se portèrent plus loin. Mais jusqu'où allaient-elles? C'est ce qu'il est, en bonne critique historique, impossible d'affirmer en l'absence d'un texte précis. Il est vraisemblable que les conditions indiquées pour une action efficace étaient aussi sévères qu'importantes, puisqu'un secret absolu fut recommandé; mais nulle intelligence, quelque pénétrante qu'elle soit, n'a de lumières suffisantes pour spécifier les mesures mêmes que l'on assure avoir été concertées. La réserve du langage se comprend, sans doute, chez le roi d'Espagne; mais elle nous impose une semblable réserve d'interprétation. Il n'est pas permis de juger d'après l'événement, car on est souvent amené à dépasser les bornes que l'on s'était prescrites, et tout s'accorde à démontrer que dans le drame sanglant de la Saint-Barthélemy l'on fut entraîné bien au delà même des résolutions qui avaient été arrêtées la veille.

M. Combes insiste sur un terme qu'il relève dans la lettre de D. Francis de Alava, et que nous devons signaler après lui : c'est le terme de marteler, *martellar*, qui ne laisse pas que d'être, en effet, significatif. Ce catholique ultra-zélé, après s'être félicité des heureuses résolutions qui viennent d'être concertées entre la reine très chrétienne et le duc d'Albe, pour le plus grand service de Dieu et du roi, ajoute ce qui suit : « J'éprouve des craintes pour le trouble qu'il y a parfois chez elle (chez Catherine de Médicis), et parce que je prévois qu'on doit *marteler* ces hérésiarques, et d'autres qui le sont sans en avoir le nom. » Que veut-on dire par ce

mot *marteler*? Très certainement il ne s'agissait pas de mettre ces ennemis de l'Église et de l'autorité royale sur un lit de roses. Mais, au fond, quel châtement prétendait-on leur infliger, et à combien de coupables? Répétons-le, il est impossible de répondre à ces questions à l'aide des seuls documents que nous avons sous les yeux. On s'était peut-être borné à suggérer à la cour de France la pensée de s'assurer ou même de se débarrasser de quelques personnages remuants, tels que Coligny, le prince de Condé. Mais rien absolument n'autorise l'homme froid et réfléchi à soutenir que l'extermination générale des protestants eût été arrêtée, et que la Saint-Barthélemy, telle qu'elle s'est malheureusement accomplie, fût, comme on l'a dit, en germe dans le dernier conciliabule de Bayonne. Des inductions aussi énormes auraient besoin d'être sérieusement justifiées.

Il y a plus. Si l'on pèse bien les termes de la lettre du roi au cardinal Pacheco, on voit que les engagements quasi-solennels pris par la reine mère n'ont pas été tenus à la lettre, loin de là (à moins qu'on ne leur donne une portée tout à fait restreinte, ce qui serait contre la thèse de l'auteur). Médicis promet d'agir sans délai, aussitôt le voyage terminé. Que fait-elle? Elle ôte les sceaux au suspect L'Hôpital, et appelle dans ses conseils des catholiques zélés. Était-ce là tout ce qu'elle avait promis? Nous le voulons bien; mais alors, à quoi se réduisent ces machinations exécrables? Ce n'est pas cela, dit-on; la reine mère s'était engagée à noyer l'hérésie dans le sang, et elle a dû attendre le moment favorable pour le faire. En effet, elle a longtemps attendu : sept ans se sont écoulés entre l'entrevue de Bayonne et la Saint-Barthélemy. Et l'on soutient que, durant cette longue période, Catherine a pour-suivi sans fléchir cet odieux dessein, que les circonstances n'ont influé en rien sur ses résolutions! Cette persistance est à la rigueur possible; mais elle n'est pas démontrée, elle ne le sera jamais.

En résumé, les pièces citées par M. Combes manquent de clarté, et cet érudit se montre trop ingénieux dans leur interprétation. Il se méprend d'ailleurs, croyons-nous, en accordant trop d'importance à des documents isolés. Pour bien envisager l'esprit d'une époque et les mobiles des principaux acteurs, il vaut mieux envisager l'ensemble et la marche des événements. C'est ce qu'a fait, avec raison, au grand jour, le dernier historien de Philippe II, M. Forneron, que nous ne comptons pas malheureusement dans nos

rangs, mais dont l'impartialité générale est d'autant moins suspecte et mérite d'autant plus nos éloges. Cet écrivain ne s'est pas borné à consulter quelques pièces; il a fouillé toutes les archives, et sa conclusion est que l'entrevue de Bayonne ne masqua absolument aucun complot. Il désavoue nettement ceux qui croient qu'à l'issue de ces conférences, Catherine était décidée à en finir avec les protestants. « Des propos mal compris ou inventés, écrit-il, une sorte d'harmonie entre la peur des uns et la malveillance des autres, le secret trop bien gardé de discussions sans portée, ont fait éclore une légende que semblèrent confirmer, longtemps plus tard, les fautes de Catherine. » Tel est le dernier mot de l'histoire.

Il résulte, d'ailleurs, de la trame des événements, que Philippe II, en consentant à l'entrevue entre les deux reines, se proposait surtout pour but de serrer plus fortement les trames déjà nouées avec certains catholiques ardents, qui accusaient la cour de tiédeur, peut-être de trahison; hommes de parti, presque de faction, dont Montluc était le type le plus accompli. Le politique de l'Escurial ne croyait pas que l'on pût faire fond sur la versatilité de Catherine, et il avait résolu de la tenir à l'écart de ses combinaisons. Le duc d'Albe avait reçu des instructions appropriées à cette décision, qui fut prise dans un conseil de cabinet dont nous avons le procès-verbal. En présence de ces faits, bien établis par le récit de M. Forneron, il est difficile d'admettre que Philippe II se soit ouvert sans réticences aucunes de ses projets sur l'avenir de l'Europe avec une princesse dont il se méfiait, et qu'il l'ait poussée, sans ménagement, dans une voie où elle témoignait beaucoup de répugnance à entrer. Quant à sa lettre à son ambassadeur près le Saint-Siège, outre qu'elle demeure dans un très grand vague concernant les affaires religieuses de France, il n'est pas défendu de croire que le roi catholique s'attachait à abuser le Pape. Ne perdons pas de vue que ce monarque si dévot a eu quelquefois maille à partir avec la cour de Rome. Cet esprit absolu s'imaginait, dans son infatuation, savoir beaucoup mieux ce qui convenait à l'Église que le souverain Pontife lui-même, et sa politique tendait à plier Rome à ses vues plutôt qu'à se laisser guider dans les affaires religieuses par le successeur de Pierre. Concluons en disant que les découvertes de M. Combes n'ont pas la portée qu'on a bien voulu leur attribuer, et que l'Académie des sciences morales et politiques a fait preuve de beaucoup de politesse en écoutant avec complaisance la lecture de ce mémoire.



*L'Histoire populaire des guerres de la Vendée* est une œuvre militante. Il suffit de lire ces paroles d'une paysanne vendéenne qui servent d'épigraphe : « Souvenez-vous que votre Dieu est mort sur une croix et votre roi sur un échafaud ! » pour voir qu'on est en présence d'un royaliste. Mais est-il possible de raconter les exploits des Vendéens sans devenir Vendéen soi-même ? Ces récits s'adressent aux gens du pays qui, au bout de près d'un siècle, ne se souviennent plus que vaguement des hauts faits de leurs ancêtres. M. de Brem veut, à bon droit, raviver dans la génération un peu amollie de nos jours la flamme du patriotisme local, sans porter atteinte au patriotisme général. On sait, et M. de Brem le rappelle à propos, qu'après Waterloo, lorsque les alliés songèrent à mutiler la France, les Vendéens proposèrent au maréchal Davoust qui commandait les débris de l'armée napoléonienne, de s'unir à lui pour sauver l'intégrité du territoire national. Cette résolution était d'autant plus admirable que la Vendée était épuisée d'hommes et qu'elle comptait plus de trente mille veuves et cent quarante mille orphelins, victimes de cette guerre appelée par l'empereur une guerre de géants, et que le plus grand nombre n'avait pour tout patrimoine que des chaumières incendiées ou de vieilles maisons inhabitables. La narration de M. de Brem est complète et respire l'émotion.

Si les documents sur le dix-huitième siècle européen abondent, en revanche une extrême pénurie rend les annales de l'Inde ancienne absolument conjecturales. Il n'y a pas, à proprement parler, de chronologie hindoue, précise et détaillée, avant le douzième siècle de notre ère. Aussi les inventeurs et les faussaires ont beau jeu. M. Jacolliot est à la fois l'un et l'autre. Son livre intitulé : *la Bible dans l'Inde* est un tissu de mensonge et n'inspire que du dédain aux vrais savants, même à ceux qui ne partagent pas nos croyances. Malheureusement le ton d'assurance avec lequel cet indigne écrivain débite ses fables en impose au vulgaire. On a donc bien fait de les réfuter. Le P. Pedro Gual, commissaire général des missionnaires et des franciscains dans le Pérou et l'Équateur, a eu le premier le mérite de rétablir la vérité dans dix-sept lettres remplies d'une vaste et saine érudition. Elles ont été traduites en portugais par Joaquim Pinto de Campos, de l'ordre de Malte, et dédiée au roi de Portugal. Nous ne connaissons pas de traduction française ; mais le livre de Mgr de Harlez, professeur à l'université de Louvain, très

compétent, renferme, sous un mince volume, tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour confondre l'ignorance et l'imposture de M. Jaccoliot. Une des principales billevesées de cet auteur consiste à rapprocher les légendes du prétendu Jeseus Christna de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Au premier abord, on est saisi de ces ressemblances extraordinaires entre les noms et les faits. Mgr de Harlez dissipe cet étonnement. Tout d'abord le nom de Christna est inventé, il n'y a pas, il ne peut y avoir dans la langue sanscrite un mot commençant par les lettres C. H. R. Kershna ou Krshna (voilà le vrai nom) fut un personnage semi-fabuleux, semi-historique, qui fit des conquêtes à une époque reculée et finit par être vaincu, il n'avait donc rien de divin en lui. Plus tard, après la prédication de l'Évangile dans l'Inde, les brahmanes, tirant parti du renom populaire du personnage, en firent un avâtar (le huitième) de Vishnou, c'est-à-dire non pas une incarnation, comme on le répète par erreur, mais une manifestation divine, et afin de l'opposer au Fils de Marie qui commençait à compter des adorateurs, ils lui attribuèrent certains actes et adaptèrent à sa vie certaines circonstances, circonstances et actes empruntés à l'Évangile de saint Mathieu qui avait été importé dans ce pays depuis les temps apostoliques et qu'ils pouvaient ainsi connaître parfaitement. Ainsi s'expliquent ces ressemblances prétendues mystérieuses, qui ne sont au fond que des copies. Le héros, devenu dieu hindou, loin de présenter, dans les commencements de sa métamorphose, quelques traits qui rappellent le vrai Christ, aurait plutôt des affinités avec Jupiter et les autres déités volages de l'Olympe grec. Le Harivansa lui donne jusqu'à seize mille épouses ou amantes! Il faut descendre jusqu'aux Pauranas, composés entre le treizième et le dix-septième siècle de l'ère chrétienne, pour rencontrer des scènes visiblement prises dans l'Évangile. On ne saurait assez stigmatiser la mauvaise foi de M. Jaccoliot, citant effrontément des auteurs qui n'ont jamais existé, ou attribuant à des écrivains réels des passages que l'on cherche en vain dans leurs œuvres. Est-il besoin d'ajouter que le Jeseus est une création de sa fantaisie aussi bien que le Christna? M. Jaccoliot fait dériver Jeseus de Zeus prétendu nom de la divinité de l'Inde primitive; autant de mots, autant de faussetés. La lettre Z n'existe pas en sanscrit, le mot Zeus est uniquement grec. Toutes les étymologies de ce faux savant sont absurdes. On sait, du reste,

que la civilisation de l'Inde est relativement récente. Ses monuments, et la plupart de ses œuvres philosophiques ou littéraires sont un reflet de la civilisation occidentale, musulmane ou chrétienne, et ne remontent pas au delà des commencements de notre ère. Mgr de Harlez résume fort bien l'état actuel de la science sur les prétendues antiquités hindoues. Excellent livre à consulter et qui est, du reste, écrit avec verve et esprit.

Si M. Jacolliot voit à tort dans l'Inde l'origine de toutes les philosophies et de tous les cultes, M. Gellion-Danglar n'est pas mieux inspiré quand il considère l'esprit sémitique comme la source de toutes les superstitions qui ont alligé et qui affligent encore l'humanité. Parlez-nous des Aryas; à la bonne heure! Voilà des hommes intelligents et moraux, souche des Indiens et des Européens, races saines, fières et vraiment religieuses. Qui ne préférerait, en effet, le Grec offrant son encens à un Olympe peuplé de divinités capricieuses et corrompues, au fils d'Israël adorant le Dieu trois fois saint? M. Gellion-Danglar a, comme M. Jacolliot, la manie des transformations de nom. Sous sa plume le nom vénéré de Notre-Seigneur Jésus-Christ devient Yechonah. Nous demanderons : qu'est-ce que cela prouve? Il faut savoir que l'auteur range dans la catégorie des peuples sémitiques les Phéniciens, les Chananéens et les Chaldéens (ne pas confondre ceux-ci avec les Assyriens), dont la Bible atteste l'origine chamitique. Le culte de ces peuples était infâme et sanguinaire; mais en quoi ces énormités peuvent-elles atteindre les Juifs sémites et monothéistes? On peut rechercher les causes qui ont amené les nations susnommées à parler des langues voisines de la langue hébraïque? C'est un problème délicat que M. Gellion n'a pas songé à aborder, il a préféré se livrer à des déclamations aussi vides que blasphématoires. Cela demandait moins d'études et d'efforts. Naturellement cet ennemi des Juifs et des Sémites poursuit d'une haine vigoureuse les chrétiens dont la religion n'est que le développement de la religion d'Abraham. — Quand M. Gellion affirme que les Grecs (de race arienne) ont seuls conçu l'idée de l'ordre qui règne dans l'univers (κόσμος), il oublie le passage de l'Écriture où nous lisons que Dieu a tout disposé avec nombre, poids et mesure, et cette magnifique expression de « l'armée des cieux », aussi poétique qu'admirable de justesse et de précision.

Au lieu d'opposer entre elles la civilisation aryaque et la civilisation sémitique ou prétendue telle, ne vaut-il pas mieux s'efforcer de saisir le lien qui unit toutes les civilisations de l'humanité? C'est ce qu'a entrepris M. Urbain Sinardet, en traçant à grands traits le synchronisme des littératures. L'auteur s'est demandé si l'on ne pourrait pas suivre pour la littérature le plan que Bossuet a suivi pour l'histoire, c'est-à-dire présenter, sous une forme semblable à celle de son *Discours sur l'Histoire Universelle*, un tableau de toutes les littératures qui ont illustré l'esprit humain, et il a résolument mis la main à l'œuvre. L'histoire littéraire du monde se divise en dix périodes qui embrassent tous les pays. En considérant dans leur ensemble et à leurs sommets les littératures, M. Sinardet trace une véritable histoire morale de l'esprit humain, et il constate, pièces en main, l'influence des doctrines philosophiques et religieuses sur l'art du bien dire. Le dégoût que nous ressentions tout à l'heure en parcourant des productions insipides et anti-chrétiennes fait place à une douce satisfaction résultant du spectacle d'une âme qui voue un égal amour au bien et au beau.

En avons-nous fini avec les faux cultes et les vaines idoles? Non. Voici un *mécréant* qui se plaît à faire l'énumération des *dévotions* du siècle. Rassurez-vous : ce mécréant est un fort bon chrétien qui n'a du dédain que pour les bêtes superstitions du radicalisme et de l'athéisme contemporains. C'est une merveille de voir avec quelle bonne humeur il démolit la légende de 89, la réputation de Lafayette, les billevesées de la préhistoire, les mensonges de ce cet éternel procès de Galilée. Que de faux dieux renversés de leur piédestal! C'est net, vigoureux, mordant, plein de sel et de sens.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

# CHRONIQUE PARISIENNE

---

Un défi de M. Hyacinthe Loyson. — Le congrès des collégiens. — Ce que sera le Théâtre scientifique. — Denis Papin et les traîtres de mélodrame. — *Les Rantzau; Françoise de Rimini*. — Inauguration de la fresque de M. Jean-Paul Laurens sur *la Mort de sainte Geneviève*. — *Les Souvenirs littéraires*, de M. Maxime du Camp. (Un vol., chez Hachette.)

M. Hyacinthe Loyson commençait à trouver qu'on ne s'occupait plus assez de lui ; le local où il parle se désemplissait, et les adhésions des très rares fidèles faisaient défaut. Quand il n'y a pas de foin au râtelier, les chevaux se battent. Nous ignorons — nous voulons ignorer — ce qui se passait dans le ménage Loyson ; il nous paraît seulement que le chef de la famille a essayé de frapper un coup de tam-tam, pour rétablir ses intérêts compromis et amener la foule. En dépit de la protection accordée au culte loysonien, les affaires marchaient très mal, disions-nous. Ce que voyant, M. Loyson résolut de donner de sa personne, comme un chef de troupes qui, à la fin d'une bataille perdue, se porte au premier rang. M. Loyson écrivit au R. P. Monsabré une lettre pour proposer à celui-ci une joute théologique, devant témoins, avec juges du camp, jurés et autres seigneurs de moindre importance.

La proposition était joviale. On pense si le R. P. Monsabré a accédé aux désirs bizarres du prêtre apostat.

« Vous ne refuserez pas, avait dit M. Loyson, la conférence que je propose : les controversistes catholiques les plus autorisés nous ont donné cet exemple dans le passé... » — « Monsieur, a répondu l'éminent dominicain, autres temps, autres mœurs. Si vous pouviez me promettre un auditoire dont les sentiments seraient parfaitement en harmonie avec les formes respectueuses et pacifiques que

vous comptez apporter dans la discussion, peut-être mes supérieurs ne permettraient-ils de me mesurer avec vous... Malheureusement, les passions des assistants feraient vite dégénérer notre passe d'armes en un gros scandale, dont la vérité ne profiterait pas.

Et le P. Monsabré ajoutait d'un ton ému :

« Pourquoi n'accepteriez-vous pas une conversation discrète et amicale, dans laquelle vous me présenteriez vos objections?... Vous ne croyez plus, et je crois; j'espère mourir fidèle à mes croyances. Ce me serait une grande consolation si mes prières pouvaient obtenir de Dieu le retour de votre âme aux convictions qui ont illuminé votre jeunesse. »

Quel beau langage chrétien! et comme les loysonneries de l'adversaire semblent fades, pâteuses, embarrassées, en regard de cette éloquence! Il suffit de lire les deux styles pour voir de quel côté est la vérité et de quel côté aussi serait la victoire, si l'illustre prédicateur condescendait, par hasard, à la singulière proposition qui lui a été faite par un déclassé de la société.

Non, monsieur Loyson, on ne vous accordera pas ce que vous demandez.

D'abord, par votre apostasie, vous vous êtes mis en dehors du droit commun; vous avez manqué aux serments prêtés devant Dieu : cussiez-vous cent fois raison, qui croirait désormais à votre parole?

Vous avez fondé une secte dont vous êtes le grand manitou. Restez dans ces hautes fonctions, prenez en main une batte de maître d'école, régentez, professez, croissez et multipliez : nous ne nous inquiéterons plus de vos actions; ne vous occupez pas des nôtres.

Nous ne voulons pas être convertis par vous : alors à quoi bon ces défis que vous portez au bon sens public? à quoi bon ces retours offensifs vers une Église qui vous a interdit l'accès de ses temples et vous a fait descendre de ses chaires!

Vous voyez bien que rien ne vous réussit. Vous errez de Genève à Lausanne, de Lausanne à Londres, de Londres à Paris, courbé sous le poids de la malédiction divine, réformateur sans disciples, orateur sans auditoire, médecin spirituel sans clientèle, magistrat sans tribunal; le catholicisme, que vous prétendez *épurer*, vous dédaigne, et les fils de Luther eux-mêmes ne veulent pas de vous.

Luther... Vous croyez lui ressembler peut-être? vous vous flattez. Le moine d'Eisleben a noyé l'Europe dans des flots de sang, tandis

que vos doctrines, à vous, ne se noieront jamais que dans le ridicule.

Malheureuse âme égarée par l'orgueil!... L'Église miséricordieuse vous tend les bras; le P. Monsabré vous adresse, dans un suprême appel, des paroles de paix et de pardon, que sa charité lui a dictées. Mais vous détournez la tête, au lieu de vous soumettre, vous vous révoltez de plus en plus. Dimanche dernier, la foule assemblée par vous au Cirque d'hiver vous écoutait avec pitié, vous supportait avec peine, et vous accablait parfois du témoignage de son dédain.

Allez! vous ne sauriez tomber plus bas : vous êtes au dernier degré de toutes les chutes.

Aurons-nous ou n'aurons-nous pas un congrès de collégiens? Le monde est dans l'anxiété à ce sujet. On a essayé de se réunir une fois; mais un commissaire de police est venu mettre le holà. Aurons-nous une seconde réunion? D'aucuns prétendent que le local est trouvé, que la manifestation se prépare, et que sous peu nous verrons du nouveau.

Nous nous demandons, en effet, comment les collégiens n'ont pas songé plus tôt à user de leurs droits civiques. A une époque où tant de gens s'émancipent de toute contrainte, se querellent avec toute espèce d'autorité, la jeunesse des lycées était bien en retard. Elle va enfin avoir une tribune à elle; cette opprimée parlera.

Que dira-t-elle? — Assurément, nous ne sommes pas dans le secret des dieux, et nous ne pouvons faire que des conjectures. Il nous semble pourtant que nous entendons d'ici de jeunes voix — peu autorisées — réclamer l'abolition de l'esclavage dans les pensionnats, protester contre la nourriture du réfectoire et notamment contre les légumes secs, demander une liberté illimitée, soit environ sept jours de sortie par semaine. Admettons que les membres du congrès s'arrêtent à ce *minimum* d'exigences : ils seront encore bien raisonnables, puisqu'ils pourraient peut-être, par le temps qui court, obtenir beaucoup plus.

Si les collégiens se fâchaient vraiment et s'ils menaçaient d'entrer en insurrection, l'Université, cette bonne mère, se hâterait sans doute d'apporter des améliorations considérables à la situation de ses chers nourrissons. Ainsi chaque élève aurait pour soi un appartement complet, avec cuisine, cave, bibliothèque et salle de billard; inutile d'ajouter que la salle de billard serait la pièce la plus fréquentée de l'appartement, et que la bibliothèque renfermerait

d'excellents livres, comme, par exemple, les romans de Pigault-Lebrun et les poésies d'Alfred de Musset.

Rien ne vaut *Rolla* ou *Monsieur Botte* pour former l'esprit et le cœur.

L'Université pourrait aussi offrir aux collégiens les plaisirs du spectacle. Elle n'inviterait point l'adolescence à assister aux représentations, du répertoire classique, Corneille et Racine faisant partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le « vieux jeu » ; non, elle conduirait de préférence les rhétoriciens aux Variétés, pour y voir *Lili*, et elle préparerait au baccalauréat en conduisant les candidats aux Bouffes du Nord.

Nous plaisantons ; mais qui nous dit, hélas ! que ces exagérations de notre pensée ne se réaliseront pas ? Il ne faut jurer de rien, surtout quand on a vu tant de choses arriver qui paraissaient tout à fait impossibles.

Déjà, cet été, nous assisterons à l'établissement d'un théâtre scientifique, dont il n'était guère question il y a dix ans. M. Louis Figuié, l'auteur de l'entreprise, vient de nous adresser une brochure, dans laquelle il expose ses projets avec une conviction telle, que bien des lecteurs seront, nous n'en doutons pas, entraînés à leur tour.

« J'ai toujours pensé, nous dit M. Louis Figuié, que le théâtre pourrait relever les mœurs d'un peuple, en mettant sous ses yeux les grands enseignements qui résultent de la vie et des actions des hommes illustres dans les sciences et les arts. J'ai toujours professé que le théâtre serait un excellent moyen d'initier les masses populaires à l'idée de la science, ainsi, d'ailleurs, qu'à la connaissance de l'histoire de notre pays. »

Il y aurait beaucoup à répondre à ces théories, qui ne sont pas parfaitement justes. Le théâtre est un instrument, mais un instrument incomplet et faux. Au lieu de relever les mœurs, il les a toujours corrompues, en dépit de la réaction tentée souvent par des hommes généreux mais dépourvus de sens pratique. Qui ne se souvient de l'essai de « Théâtre moral » qui eut lieu, voilà quelque temps de cela ? La chose avorta, parce qu'elle n'était pas née viable. Elle tombera de même, croyons-nous, toutes les fois qu'on la recommencera ; elle tombera, malgré les influences acquises au profit de l'œuvre, malgré les dévouements, malgré les bonnes intentions de tous ; elle tombera sans que ce soit la faute de per-



sonne, uniquement parce que l'idée du « Théâtre moral » jure avec la nature originelle du « théâtre » lui-même.

Et c'est si vrai, que M. Louis Figuier, qui se propose de faire un « théâtre » simplement scientifique (sans s'astreindre forcément aux règles de la vertu), se trouve embarqué, du premier coup, dans toutes sortes de difficultés. Ainsi il a écrit un drame sur *Denis Papin*; bon! Que se propose-t-il dans ce drame?

Il veut nous apprendre la vie de l'inventeur de la vapeur, en sorte qu'après la pièce, nous ayons, gravés dans notre mémoire, les principaux épisodes de l'existence de Papin. Voilà, dégagée de toute circonlocution, la pensée de M. Louis Figuier.

Hé bien! le théâtre est un outil si fautif, si mal construit, si mauvais, que M. Louis Figuier, avant d'avoir ouvert les portes de sa salle, reconnaîtra avec nous qu'il est arrivé à un but diamétralement opposé à celui qu'il se proposait d'atteindre.

En effet, M. Louis Figuier, professeur, aurait pu expliquer à son auditoire les événements *réels* de la vie de Denis Papin; mais M. Louis Figuier, auteur dramatique, a été obligé d'*inventer* des complications absolument opposées à l'exactitude historique.

Pour ne rappeler ici qu'une des entorses données par lui à la vérité, il a doté Denis Papin d'un fils imaginaire, lequel fils aurait été Thomas Newkomenn, constructeur de la machine destinée à distribuer et à élever les eaux de la Tamise, à Londres. Or Newkomenn et Papin n'étaient nullement parents; Newkomenn était un serrurier de Darmouth, qui, avec l'aide de son ami le vitrier Jean Cawley, réussit à construire les premières pompes à feu qui fonctionnèrent en Angleterre. Les amateurs du Théâtre scientifique sortiront donc du spectacle avec des idées fort erronées sur Papin, sur Newkomenn, sur la découverte de la vapeur, et ils auraient cent fois mieux fait de prendre des renseignements dans n'importe quel traité de physique ou d'assister à n'importe quel cours sur l'origine des forces motrices.

Mais ce n'est pas tout. A propos du bateau que Papin avait lancé sur le Weser et que détruisirent des rustres ignorants, M. Louis Figuier a assemblé toute une réunion de traîtres de mélodrame. Il y a là la vieille Barbara, aubergiste, volense et avare, occupée à compter les richesses cachées qui proviennent de ses rapines; il y a aussi deux bateliers, Hans et Karl, dont la réputation est plus que suspecte.

Ces vilains personnages saccagent le navire de Denis Papin; jusqu'ici nous n'avons rien à dire, parce que le fait s'est passé, sinon de la même façon, du moins à peu près ainsi. Mais où l'erreur reparait, c'est au dénouement de la pièce. Barbara, Hans et Karl, fidèles à leurs rôles de traîtres, exécutent le voyage d'Angleterre, uniquement pour être désagréables à ce pauvre Papin, qui ne leur a rien fait. Quelle raison aurait une vieille loueuse en garni, accompagnée de deux bandits, pour s'opposer à la découverte de la vapeur ?

M. Louis Figuier ne s'explique pas là-dessus. Il nous laisse chercher le motif qui pousse la main coupable de la barbare Barbara. Hans et Karl, eux, sont de simples pick-pockets; nous nous demandons vainement ce qui les rend si hostiles aux expériences de physique.

Enfin, acceptons, les yeux fermés, la donnée du drame... Voici la dernière scène de l'ouvrage de M. Louis Figuier; vous allez voir qu'elle n'a rien de commun avec l'histoire dont nous défendons les droits en ce moment.

Newkomenn, d'après les principes de Papin, a construit une machine, qu'on va inaugurer à Londres. La cérémonie commence, en présence du lord maire, de la foule, d'un cortège de massiers et de hallebardiers. La machine est là; son balancier, oscillant sous l'influence de la vapeur, aspire l'eau de la Tamise, et l'eau, ainsi relevée, retombe dans une vasque. Tout à coup ce balancier s'arrête.

La chaudière est toujours pleine d'eau bouillante, et la vapeur gronde sourdement. Un danger terrible menace donc l'auditoire; de plus, l'avenir de l'invention de Papin est complètement perdu.

Que s'est-il passé ?

Nous citons le texte de la brochure : « Barbara a entendu Newkomenn avouer que la chaîne qui devait supporter le contrepoids, avait été remplacée par une simple corde. L'intâme mégère a voulu, dans le même sentiment de vengeance, recommencer l'œuvre de destruction qu'elle avait accomplie, aux bords du Weser, sur le bateau à vapeur de Papin, et, d'un coup de sa terrible hache, elle a coupé la corde. C'est pour cela que le jeu de la machine, étant troublé dans son équilibre, le balancier ne marche plus : ..... il est évident que la chaudière va éclater. »

Ne trouvez-vous pas cette Barbara bien intelligente? Elle ne connaît rien aux sciences physiques; néanmoins elle devine ce

qu'il faut faire pour empêcher une machine à vapeur de fonctionner ; justement Newkomenn s'avise de raconter *coràm populo* comment il s'y est pris pour construire une pompe à feu, et Barbara se trouve juste à point pour écouter la conversation.

C'est beau, la vraisemblance.

Pendant que la vapeur, enfermée dans sa prison de fer, continue à gronder, chacun s'empresse de fuir ; on crie « Sauve qui peut ! » Alors Denis Papin se dévoue. Il dit adieu à ses amis, il embrasse Newkomenn, et, tenant à la main un marteau et un ciseau, il monte sur la chaudière. On entend le bruit du marteau. A coups de ciscaux, Papin fait sauter la soupape de sûreté, qui s'était soulevée par ses bords au corps de la chaudière. Aussitôt un bruit, aussi fort qu'un coup de canon, retentit. La soupape est ouverte, et un torrent de vapeur s'échappe de la chaudière. Papin est enveloppé par ce nuage brûlant. On l'apporte sur la scène ; il meurt.

C'est charmant ; mais il y a pourtant une objection à faire à tout ceci. Dans la réalité, Papin n'a nullement péri victime de son dévouement pour la science ; il est mort prosaïquement dans son lit, comme le premier bourgeois venu. Il n'a point connu de Barbara, et, par conséquent, il n'a jamais eu maille à partir avec les aubergistes pourvues d'un mauvais caractère. Oh ! si Papin était mort de la manière que l'on sait, en tête à tête avec une chaudière récalcitrante, nous passerions condamnation ; mais M. Louis Figuier substitue une légende à l'histoire. Qui nous assure que la légende ne triomphera pas ?

Dans vingt ans d'ici, si le Théâtre scientifique réussit, les populations resteront persuadées que Papin a été tué par la trahison d'une vieille femme. Voilà l'écueil, voilà le danger de l'institution que M. Louis Figuier veut fonder. Ne se rappelle-t-il pas combien les vrais historiens ont eu de peine à lutter contre les fictions dramatiques de M. Alexandre Dumas ? Il ne faudrait pas aller bien loin pour trouver des gens qui vous soutiendraient que le Chevalier de Maison-Rouge a délivré Marie-Antoinette.

Et, de même, avec le Théâtre scientifique, le peuple acquerra les notions les plus fausses sur Kepler, sur Galilée, sur Newton, sur tous les grands hommes qui ont illustré la science. Les intentions de M. Louis Figuier sont excellentes ; mais n'a-t-il pas éprouvé, au fond de sa conscience d'érudit, les craintes que nous émettons ?

Le Théâtre scientifique n'aura qu'un bon côté : ce sera un endroit où les familles pourront aller se délasser, sans redouter d'avoir à entendre des théories sur l'adultère, des plaisanteries contre la religion, des attaques contre la moralité. Tant que M. Louis Figuié restera chef de l'entreprise, nous aurons confiance dans la façon dont elle sera dirigée, et nous n'aurons probablement jamais d'autres reproches à lui adresser que ceux que nous avons formulés tout à l'heure.

Si le Théâtre scientifique est possible, il ne le sera, selon toute apparence, que grâce au talent de vulgarisation de M. Louis Figuié.

*Les Rantzau*, à la Comédie française; *Françoise de Rimini*, à l'Opéra, constituent deux événements d'une certaine importance.

MM. Erckmann-Chatrian, pour leurs *Rantzau*, se sont évidemment inspirés des *Deux Frères* de Kotzebue, ou, si l'on veut, de la première tragédie de Racine : *la Thébaïde, ou les Frères ennemis*.

Jean Rantzau et son cadet Jacques se sont brouillés pour une affaire d'intérêt : dans l'héritage paternel, Jean a été avantagé. De là, la querelle.

Mais Jean a un fils, Jacques a une fille; ni le fils ni la fille ne partagent les ressentiments qui agitent le cœur des deux frères. Si les parents se disputent, les enfants s'aiment, ils voudraient se marier ensemble, et, au fait, pourquoi ne s'épouseraient-ils pas?

Quand ces projets d'hymen se dévoilent, Jean Rantzau entre dans une furieuse colère. Il maltraite sa fille, parce qu'elle refuse de s'unir à un garde des eaux et forêts, qui est pourtant bien gentil et qui chante la romance dans les salons. L'enfant, froissée dans ses affections intimes, tombe malade, bientôt elle est en péril. Les médecins déclarent qu'elle mourra, à moins que Jean Rantzau ne revienne sur ce qu'il a dit, à moins que Juliette n'épouse son Roméo alsacien.

Jean tient à ses idées; heureusement, il tient encore plus à sa fille. Il fait une démarche auprès de son frère Jacques, et les ennemis se réconcilient après un discours prononcé avec chaleur par le fiancé de M<sup>lle</sup> Rantzau.

Tel est, en quelques lignes, le sujet de la nouvelle comédie représentée au Théâtre-Français. Nous ne méconnaissions pas la naïveté de style que MM. Erckmann-Chatrian pratiquent avec assez

de bonheur ; mais, si leur pièce renferme de jolis détails, elle contient aussi des théories odieuses sur le célibat des moines, et des bouffonneries voltairiennes qui seraient mieux à leur place dans les colonnes d'un journal radical que sur notre première scène.

Nous ne pouvons oublier, d'ailleurs, que les auteurs de *Madame Thésèze*, de *Waterloo*, du *Cousseret de 1813*, ont contribué plus que personne à la perte de l'esprit militaire et patriotique, dont nous aurions tant besoin en présence des orages qui nous menacent, à l'extérieur. MM. Erckmann-Chatrion ont crié sur tous les tons : « La guerre est une infamie!... Au vingtième siècle, on ne se battra plus. » En attendant, on s'est battu au dix-neuvième, et nous avons reçu une dure leçon.

Il est vrai que nous pouvons nous consoler en lisant *l'Illustré docteur Mathéus* et en soutenant que les lauriers cueillis sur les champs de bataille sont indignes d'une nation civilisée. Toujours la fable du Renard et des Raisins.

Si nous ne triomphons pas à la guerre, du moins remportons-nous quelques succès en art?... Pour *Françoise de Rimini*, les avis ont été très partagés le premier soir ; le lendemain, nos frivoles Parisiens déclaraient à l'envi que le dernier opéra de M. Ambroise Thomas était la chose la plus ennuyeuse du monde. Mais, dans cette circonstance, nous ne sommes pas bien sûr que les Parisiens aient raison.

Quoi qu'on fasse, un grand opéra ne passera jamais pour une chose gaie ; cinq actes de musique moderne auraient fait reculer Louis XIV, qui ne s'amusait déjà pas tant aux ouvrages de Lulli. Si l'on avait chez soi des gens qui vous cassassent les oreilles de sept heures du soir à minuit, on les renverrait avec tous les honneurs dus à leur rang. Or, ce qu'on ne supporterait pas dans un appartement privé, on l'admet très bien dans une salle publique ; voire on paye très cher pour se faire donner par des chanteurs une migraine formidable. La faible nature humaine est pleine de contradictions.

Dès qu'il s'agit d'un opéra nouveau, les Parisiens, avec la légèreté qui les caractérise, se prononcent tout de suite sur la valeur de l'œuvre, comme s'ils l'avaient comprise, toisée et jugée sans appel. Ils disent : C'est exécrable ! ou : C'est ravissant ! Et il n'y a jamais de juste milieu entre ces deux opinions extrêmes.

Par exemple, les mêmes personnes qui ont déclaré autrefois Beethoven et Meyerbeer insupportables, reviennent avec la même facilité sur leur opinion de jadis. En un instant, la girouette tourne. Meyerbeer et Beethoven étaient voués aux gémonies; ils occupent tout à coup les plus hauts sommets.

Nous attendrons donc qu'un peu de temps ait coulé sur la partition de M. Ambroise Thomas, pour adopter l'avis des étourdis qui vont répétant par la ville : — *Françoise de Rimini*?... Une chute irrémédiable;... une chute complète!... N'allez pas voir cela,... excepté pourtant si vous avez besoin de dormir.

Les mêmes lazzis ont été dirigés contre l'*Alceste* de Gluck, contre le *Prophète*, contre *Guillaume Tell*; ce qui n'empêche pas ces immortels chefs-d'œuvre de tenir une place assez honorable. Que M. Ambroise Thomas se rassure donc! De plus grands génies que lui ont été critiqués à tort.

Après une audition *unique*, — et nécessairement incomplète, — il nous a paru que *Françoise de Rimini* est une œuvre conçue dans des tonalités grises, par conséquent difficiles à comprendre et à apprécier. L'esprit de l'auditeur se sent dérouter par des indécisions et des molleses de contours auxquels il ne s'attend pas. Il faut réfléchir, étudier; il faut surtout lire, dans la partition, la pensée du compositeur traduite en notes. On s'aperçoit alors que M. Ambroise Thomas obtient par la pureté de la diction, par l'ingénieux agencement des harmonies, par une correction soutenue et par un choix des pensées, ce que d'autres musiciens, plus populaires, obtiennent à l'aide de moyens plus grossiers. La promenade de Virgile et de Dante dans les enfers est traitée d'une manière grandiose; un chœur nuptial et un chœur de pages ont vivement impressionné le public; le final du troisième acte est un morceau compliqué que très peu de musiciens contemporains seraient capables d'écrire.

Nous avons admiré aussi l'apothéose, avec cette restriction que l'on ne saurait admettre un dénouement si contraire à la théologie. Paolo et Francesca sont damnés, puisque Dante les rencontre dans les flammes du cinquième cercle; or il suffit d'un rayon venu d'en haut et d'une palme agitée par Béatrix pour que les deux âmes précipitées au sein de l'éternel supplice prennent leur vol vers le ciel. Il y a là un lapsus des librettistes de l'Opéra : quand on est en enfer, c'est pour longtemps, c'est même pour toujours.

La fresque de M. Jean-Paul Laurens sur *la Mort de sainte Geneviève* a été inaugurée au Panthéon. Pour cette cérémonie, des invitations avaient été lancées dans le monde des lettres et des arts : car maintenant on *invite* les gens à toute espèce de choses, à venir entendre la lecture d'une tragédie inédite ou à pendre la crémaillère dans un petit hôtel. Bientôt M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt nous invitera à venir la voir sculpter le buste de son mari.

La peinture décorative de M. Jean-Paul Laurens est divisée en deux grandes parties.

A droite, nous apercevons sainte Geneviève mourante, entourée de ses fidèles, qui sont fort nombreux, car ils remplissent la chambre à coucher, d'ailleurs fort vaste.

Il y a là des représentants de toutes les classes de la société : des évêques en costume sacerdotal, des artisans, des guerriers. Un vieillard, courbé sous le poids des ans et venu à grand'peine, s'appuie sur le bras d'une jeune femme ; une mère de famille présente ses enfants à la sainte pour qu'elle les bénisse ; un homme du peuple est étendu sur le sol, les mains croisées derrière le cou.

Cette pieuse affluence, que ne connaîtra jamais M. Hyacinthe Loyson, forme un spectacle touchant. Nous regrettons que M. Jean-Paul Laurens ait gâté son idée première par des détails non seulement inadmissibles, mais absolument indécents. Ainsi pourquoi la femme sur laquelle s'appuie le bras du vieillard se trouve-t-elle dans un costume d'une légèreté par trop mythologique ? Sommes-nous chez les sauvages de la Nouvelle-Zélande ou chez les Francs du sixième siècle ?

Le peintre nous répondra qu'il a voulu prouver sa science ; pour mieux la démontrer, il a dessiné sur le devant de son tableau deux enfants qui, par la simplicité de leurs vêtements, feraient concurrence à des vers de terre. Ces « académies » seraient à leur place dans un atelier ; mais dans une église !... N'est-ce pas le cas de répéter le fameux dicton d'Horace : *Non erat his locus* ? Nous avons vu nombre de gens indignés de cette audace libidineuse, et nous leur avons donné parfaitement raison.

M. Jean-Paul Laurens est un matérialiste.

Il réussit jusqu'à un certain point dans l'agencement de la composition et dans les détails archéologiques ; mais dès qu'il aborde les choses immatérielles, il s'embrouille et il faiblit, parce qu'il n'a pas la foi qui animait Pérugin, Giotto, Lucas de Leyde, Boutis et les

frères Van Eyck. Où a-t-il pris cet ange violet aux cheveux lie de vin, qui vole au-dessus de la lampe miraculeuse, près du cadavre de sainte Geneviève? M. Jean-Paul Laurens s'entend si peu à spiritualiser les objets, qu'il n'a même pas su donner la diaphanéité voulue à la fumée d'un flambeau.

Sans reconnaître dans la fresque voisine de M. Maillot, *la Procession de la Châsse*, les qualités de facture qui distinguent l'œuvre de M. Jean-Paul Laurens, nous avouons volontiers que M. Maillot a produit quelque chose de beaucoup plus convenable et de beaucoup plus approprié au Panthéon. L'auteur de *la Procession* s'est inspiré des vignettes qui ornent les missels; il est allé chercher des documents là où il fallait les prendre. M. Jean-Paul Laurens s'en tient à une érudition de contrebande, sur laquelle, somme toute, il y aurait à gloser. Car enfin, supposons que les costumes soient exacts, que le mobilier soit vrai, que l'architecture soit réelle, dans cette fresque de *la Mort de sainte Geneviève*; il n'en resterait pas moins acquis au procès que les habitants de Paris, au sixième siècle, ne se promenaient pas dans les rues avec leur chevelure pour tout ornement.

Nous avons prononcé le mot d'architecture : M. Jean-Paul Laurens a construit une chambre entièrement en briques pour abriter l'agonie de la sainte. La brique était fort usitée dans le Midi et dans les provinces du Nord, où il n'y avait pas de pierres. Mais à Paris!... les carrières n'ont jamais manqué. Les Thermes de Julien, à côté du musée de Cluny, sont bâtis en moellons; la brique n'apparaît que très rarement dans cette construction antique.

Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Germain des Prés sont dans le même cas. Évidemment, M. Jean-Paul Laurens s'est toujours cru à Carcassonne. Carcassonne passe pour une ville curieuse; cependant elle n'a pas donné le ton au reste des villes de l'univers.

Ce qui nous a le plus intéressé dans les *Souvenirs littéraires* de M. Maxime du Camp, c'est peut-être le récit des premières années de l'écrivain.

Dans son enfance, l'auteur des *Convulsions de Paris* habitait place Vendôme. Un coiffeur venait souvent dans la maison et y racontait des histoires à donner la chair de poule :

— Oui, Messieurs, disait-il, nous étions en 1815; les alliés occupaient la capitale. Une nuit, je suis réveillé par une voix hale-



tante qui disait : « Monsieur Albin!... monsieur Albin!... Je me lève, je bats le briquet, il était deux heures à ma montre, j'entrebâille ma porte avec précaution et je demande : « Qui est là? » C'était mon voisin, le charcutier, Joseph, qui entre et qui s'évanouit sur une chaise, en criant : — « Je n'ai plus qu'à me pendre; je suis déjà pendu! »

Joseph se met à narrer alors ce qui lui était arrivé : il avait reçu deux Cosaques dans sa boutique; il les avait enivrés et éborgés ensuite; maintenant il s'agissait de faire disparaître les traces du forfait. M. Albin accompagne le charcutier au magasin rempli de saucisses, de jambonneaux et de pâtés; les Cosaques sont là dans des sacs, qu'il faut aller jeter à la rivière. Quel voyage!...

A ce point de son récit, M. Albin était toujours pris de faiblesse, il chancelait et disait : — Mes jambes se dérobent sous moi. — Cette phrase indiquait qu'un verre de vin de Bordeaux était devenu nécessaire. M. Albin le buvait, faisait claquer sa langue et reprenait :

— Nous gagnons la rue du Marché-des-Jacobins, la rue Saint-Honoré, la rue Castiglione, la rue de Rivoli; nous avons notre charge, certes. Vers le milieu de la route, nous rencontrons un fort de la halle, qui continue son chemin en murmurant des paroles que nous n'entendons pas. Arrivé au parapet de la Seine, Joseph dit à voix basse : — C'est là! — Nous nous débarrassons de notre fardeau en le laissant tomber dans l'eau sombre et noirâtre; nous écoutons le bruit de la chute. Hé bien! en revenant je récitai mes prières et je fis vœu de faire dire douze messes à Saint-Roch si *mon crime* n'était pas découvert. Il ne l'a pas été; j'ai assisté aux douze messes.

Un autre épisode, celui de la « Chaîne » rencontrée, un soir d'été, à la campagne, par M. Maxime du Camp, âgé d'une dizaine d'années, nous a frappé vivement :

« Des hommes sans cravate, coiffés d'un bonnet de laine, couverts d'une veste et d'un pantalon gris, marchaient sur deux lignes parallèles, rattachés par une chaîne partant de leur cou à une longue chaîne qui les reliait ensemble, comme l'arête médiane d'un poisson relie entre elles les arêtes latérales et en fait un tout. C'était un tout, en effet, que la chaîne.

Des êtres qu'elle réunissait, elle faisait un être collectif, multiple mais un, qui ne pouvait avoir qu'une initiative d'ensemble, et auquel

l'initiative individuelle était matériellement, mécaniquement interdite. C'était affreux à voir. En dehors de la ligne des forçats, qui cheminaient lentement en traînant les pieds, venaient quelques hommes isolés, revêtus d'un uniforme bleu clair à passepoils jaunes, ornés d'un « briquet » à un baudrier, la tête couverte d'un bonnet de police à gland jaune, et portant à la main un gourdin, qui semblait être leur arme de prédilection. Quelques-uns de ces hommes étaient suivis par des chiens bouledogues. C'était la chiourme, qui, prenant les condamnés au dépôt central de Bicêtre, les conduisait à destination des bagnes de Rochefort, de Brest et de Toulon. »

M. Maxime du Camp possède, au plus haut degré, l'instinct du conteur et les secrets qu'il faut pour préparer, animer et vivifier une histoire quelconque.

Il sait dramatiser un sujet; nous avons vu jadis combien il nous avait intéressés avec ses détails techniques sur l'alimentation de Paris, sur l'administration des omnibus et la régie des tabacs. Jamais on ne le prend sans vert; on peut dire qu'il sait à peu près tout, ou, du moins, qu'il a « des clartés de tout », pour parler le langage de Molière. Cela vient de ce que M. Maxime du Camp a beaucoup voyagé, en Europe, en Orient, dans les contrées où l'on ne va qu'à la condition d'être un chasseur de lions et de tigres. C'est un homme d'esprit et de bon sens. Quand on a lu ce qu'il dit sur les variations de gouvernement accomplies chez nous depuis la chute de la Restauration, on se prend à répéter le proverbe connu : « A trop souvent changer de matelas, on finit par coucher par terre. »

Daniel BERNARD.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Plus les années marchent avec la république, plus on descend. En regardant le chemin parcouru depuis dix ans, on est effrayé de tout ce qui a été perdu de bon sens, de bonnes mœurs, de force, de dignité. Et pourtant, sous les dehors de la prospérité impériale, la France était déjà descendue bien bas, lorsque la guerre est venue la précipiter dans un abîme d'où elle ne pouvait sortir qu'à force d'énergie et de sagesse. Au lieu de se relever à l'aide d'un bon gouvernement, et de réparer ses forces par des lois salutaires et la pratique des vertus sociales, elle s'est laissée aller de plus en plus jusqu'à retomber sous la domination des hommes néfastes, qui avaient failli la perdre tout à fait dans les ruines de l'invasion et les excès de la Commune. Avec eux, l'on reprend la route des catastrophes. C'en est fait du relèvement social après lequel on aspirait au sortir des désastres du pays.

Une loi, que l'on a déjà appelée la loi de malheur, enfonce la nation dans sa décadence. En supprimant la religion de l'enseignement, elle abolit le principe même des vertus publiques qui font les peuples. Après la défaite, on s'était flatté de reprendre un jour le dessus en imitant le vainqueur. On lui a pris d'abord son système militaire du service obligatoire, tout incompatible qu'il fût avec les mœurs et l'esprit du peuple français; on a voulu couronner l'œuvre en lui prenant aussi ses écoles gratuites et obligatoires. Mais l'imitation est très imparfaite. Pendant qu'ici, l'esprit de secte qui dirige les pouvoirs publics s'applique à détruire tout vestige de religion dans l'école et même à proscrire le nom de Dieu de la nouvelle loi scolaire, en Allemagne, le gouvernement s'efforce de ranimer partout l'enseignement religieux. Dernièrement encore un

rapport officiel, présenté au ministre de l'instruction publique de Prusse, sur le progrès de l'instruction primaire dans ce pays, proclamait que « le gouvernement a pour devoir de veiller à ce que partout le plus grand soin soit donné à l'éducation religieuse de la jeunesse. » Le rapport ajoutait, en parlant du gouvernement, cette phrase remarquable qui confond à la fois la haine et la sottise des sectaires que la France a aujourd'hui à sa tête : « Il sait qu'il n'y a pas pour l'Etat et pour la société de plus grand danger que de voir élever la nouvelle génération en dehors des principes de la religion. »

Si c'est là ce que l'on pense en Allemagne d'un système d'enseignement qui exclut la religion, il n'est pas étonnant qu'une protestation unanime se soit élevée en France, parmi tous les vrais conservateurs, contre une loi si dangereuse pour la société, si menaçante pour l'avenir de la patrie. Il n'y avait pas à hésiter. Une loi qui proscriit l'enseignement religieux dans les écoles primaires, qui efface des programmes le nom même de Dieu, est une loi néfaste autant qu'impie, une loi contre laquelle la conscience et le patriotisme devaient s'élever également. Il était plus difficile de s'entendre pour passer de la protestation à la résistance. La situation particulière des évêques vis-à-vis du Concordat et du Saint-Siège, les intérêts immédiats de leurs diocèses les engageaient à une certaine réserve que n'étaient pas tenus d'observer les laïques. Une ligue de pères de familles aurait dû être formée contre la loi. La répugnance ne suffisait pas pour cet athéisme obligatoire, il eût fallu aller jusqu'à l'abstention absolue, systématique. Le devoir des chefs de famille, à qui leur position permet de lutter contre les influences ou les intimidations locales, est certainement de retenir leurs enfants chez eux, même au prix de l'amende et de la prison, plutôt que de les envoyer aux écoles d'athéisme. Mais il n'a pas paru possible de demander à tous cette résolution. Des conseils de temporisation, sinon d'accommodement, semblent avoir prévalu dans les comités catholiques aussi bien que dans les intentions des évêques.

Pendant que la majorité des avis semblaient se prononcer pour la formation des commissions scolaires chargées de veiller à l'exécution de la loi, et cela, dans le but d'y introduire l'élément catholique, des voix autorisées entre toutes dans l'épiscopat, s'élevaient pour tracer aux instituteurs et aux pères de famille une ligne de conduite inspirée surtout de la prudence et du besoin de sauvegarder des intérêts considérables, tels que la situation des

instituteurs et institutrices congréganistes dans les écoles publiques. Laisant, pour ainsi dire, de côté la loi, ou du moins ne voulant pas la considérer comme une loi d'athéisme obligatoire, le vénérable archevêque de Paris a écrit aux frères et aux sœurs des écoles de son diocèse de conserver leurs fonctions d'instituteurs publics, en leur recommandant de continuer à faire la prière, de maintenir l'image du crucifix et de donner l'instruction religieuse aux enfants en dehors des heures réglementaires de classe. « Si quelqu'une des autorités préposées à l'enseignement public, ajoutait le vénéré prélat, voulait vous interdire ce qui pour vous est un devoir d'état et le but supérieur de votre vie, vous devriez réclamer avec respect un droit qui ne me paraît pas contestable. C'est seulement au cas où ce droit serait définitivement méconnu, que vous devriez abandonner un ministère où, par vos connaissances et votre dévouement, par des méthodes éprouvées, par des succès éclatants, vous avez mérité l'estime et la reconnaissance du pays. »

Cette règle de conduite donnée aux religieux et aux religieuses, ne devait-on pas s'efforcer d'obtenir qu'elle fût suivie également par les instituteurs et institutrices laïques qui s'honorent du titre de chrétiens? N'était-ce pas là un but suffisant d'action pour les catholiques encore à la recherche du moyen de combattre le plus efficacement la nouvelle loi? Il semble que c'est de ce côté-là, en effet, que vont se porter les efforts des catholiques militants. Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices laïques seraient désireux de se conformer à la pratique recommandée à Paris aux frères et aux sœurs, et qui paraît devoir être la règle dans tous les diocèses, mais ils ont besoin d'un appui extérieur. C'est cet appui qu'ils trouveraient si, comme l'idée en a été suggérée, les chefs de famille dans toutes les communes, déclaraient collectivement au maire qu'ils entendent que leurs enfants continuent à recevoir de l'instituteur l'enseignement du catéchisme, sous peine de les retirer de l'école communale.

Tout au moins les parents doivent-ils s'assurer que la foi de leurs enfants ne court aucun péril à l'école qu'ils fréquentent. Si la neutralité professée par l'État dans ses écoles ne suffit pas à les faire mettre en interdit, quoique les enseignements pontificaux aient condamné les écoles mixtes ou neutres, si, par une condescendance extrême des évêques pour les nécessités du temps,

l'essai du nouveau régime scolaire peut être fait là où n'existent pas d'écoles libres, c'est à cette double condition que les parents pourvoient par eux mêmes, avec le concours du prêtre, à l'instruction religieuse de leurs enfants et qu'ils surveilleront l'enseignement de l'école publique. Quand le langage du maître, leur conduite, les livres qu'ils mettront aux mains de leurs élèves, les explications qu'ils leur donneront, seront de nature à ébranler dans l'âme des enfants la foi ou le respect dû aux croyances religieuses, alors il n'y aura plus à hésiter ; les parents devront faire cesser le scandale ou retirer leurs enfants de l'école. Tel est le sens des décisions épiscopales qui semblent devoir diriger la conduite des catholiques. Sur ce *minimum* de résistance à la loi, tout le monde sera d'accord. C'en est assez pour qu'avant peu la lutte s'engage entre les consciences et la loi ; car, quelques ménagements que le ministère de l'instruction publique veuille d'abord observer dans l'application des mesures nouvelles, l'esprit de la loi ne tardera pas à prendre le dessus et à en révéler par la pratique le vice radical. Alors, devant cette prise de possession de l'école par l'athéisme, il ne restera aux évêques qu'à avertir les parents catholiques de leur devoir et à ceux-ci à le remplir. La résistance même deviendra légale ; car celui qui aura désobéi à la loi, ce n'est pas le père qui refusera d'envoyer dorénavant son enfant à l'école laïque, c'est l'instituteur qui aura violé la neutralité de l'enseignement.

Plusieurs conseils généraux, dans leur session d'avril, se sont associés aux protestations des députés de la droite et des chefs de famille catholiques contre la loi sur l'instruction laïque obligatoire. Dans d'autres, le préfet a pu empêcher des manifestations hostiles à la loi, en alléguant le caractère politique du vœu qu'une fraction du conseil voulait émettre en faveur d'une révision de la loi. Il y a eu, grâce aux manœuvres de l'autorité préfectorale et à l'abstention de quelques membres trop scrupuleux, de l'hésitation dans certains conseils généraux où il eût été facile de provoquer une démonstration libérale. Sauf les incidents motivés par la nouvelle loi scolaire et par quelques projets bruyants de statues républicaines, la session d'avril des conseils généraux, toute consacrée aux affaires locales, a passé à peu près inaperçue. Les Chambres occupent trop l'attention, pendant une grande partie de l'année, pour que l'on puisse s'intéresser encore aux affaires des assemblées

départementales. C'est un des effets de la centralisation d'absorber tout dans la politique et de faire qu'on attache plus d'importance à la moindre proposition de loi présentée par un député ou un sénateur, au moindre discours parlementaire dont le texte paraîtra au *Journal officiel*, qu'aux travaux parfois très sérieux et très intéressants des conseils généraux.

Des élections ont eu lieu dans les communes où il y avait à compléter le conseil municipal pour la nomination des maires, c'est-à-dire dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton auxquels une récente loi a restitué le droit d'élire le chef de la municipalité. Il semble qu'à l'occasion de l'exercice de ce droit nouveau le gouvernement aurait dû soumettre à un renouvellement intégral tous les conseils municipaux des communes appelées pour la première fois à nommer leur maire. Tel était l'avis de la commission de la Chambre. Le gouvernement a objecté, avec plus ou moins de sincérité, l'inconvénient des élections trop fréquentes. Que n'aurait-il pas dit, s'il avait connu d'avance le résultat du scrutin dans celles des communes chefs-lieux, remises par loi en possession du droit de nomination des maires, qui se trouvaient dans le cas de parfaire leur représentation municipale? Ces élections ont offert, en effet, le singulier phénomène d'abstentions en masse aussi bien dans les grandes villes que dans les petits chefs-lieux de canton. D'année en année, on constate dans toutes les élections, la diminution des votants; mais ici il y a eu une véritable désertion des urnes. Dans beaucoup d'endroits il ne s'est même pas trouvé le quart réglementaire des électeurs inscrits pour voter. A Rouen, à Lyon, à Marseille, à Montpellier, on n'a relevé que des chiffres dérisoires; à Toulouse, on assure qu'il n'y avait même pas eu un seul électeur. Au second jour du scrutin l'empressement a été à peine plus grand.

Que signifie cette indifférence? N'est-il pas évident que la masse des citoyens se désintéresse de plus en plus de la politique? La multiplicité des élections, l'inutilité du vote, sont de nature à décourager les électeurs de toute opinion. Les conservateurs se persuadent qu'ils n'ont plus rien à faire pour le moment; il leur paraît de nul intérêt que la minorité dans les conseils municipaux comme dans les Chambres soit plus ou moins forte, et beaucoup estiment même que la participation des honnêtes gens aux affaires ne peut que profiter à la République et prolonger un état qui

finirait plus tôt par l'abstention de ceux-ci. Quant aux radicaux, ils voient les ministres changer, les députés aussi, les conseillers municipaux aussi, mais les choses rester les mêmes avec le parlementarisme et la centralisation. D'un côté, il faudrait changer les hommes pour changer les institutions; mais, de l'autre, les institutions sont faites de telle façon que les hommes ne peuvent point les changer. « Pour rendre la vie au corps électoral, disent les doctrinaires de la démocratie, que faudrait-il? Evidemment, commencer par le commencement; lui faire exercer sa souveraineté d'une manière plus directe, et qu'il vit un résultat pratique au bout de chaque vote qu'il émet. Pour cela, il faudrait étendre considérablement les attributions des conseils municipaux et régionaux et déshabituer les citoyens de la tyrannie du gouvernement central. » Ces réflexions ne manquent pas de vérité; mais ce n'est pas sous le règne des Grévy et des Gambetta que l'on changera rien à un système de centralisation qui est dans le génie de la Révolution et qui convient aussi bien à la république qu'au césarisme. En attendant, il serait plaisant que le suffrage universel fût faute d'électeurs. Celui-ci, comme on l'a justement dit, n'agit que par secousses et l'on ne voit pas, au train où vont les choses, quelle secousse sera assez forte pour le mettre en branle. Ce n'est pas la querelle du pouvoir personnel entre M. Gambetta et M. Grévy, ni la rivalité entre les chefs de l'opportunisme et ceux du radicalisme qui est de nature à imprimer un bien vif élan au corps électoral.

A l'approche de la rentrée des Chambres, le président du conseil s'est hâté de préparer un projet d'organisation du protectorat français en Tunisie. On ne l'accusera plus ici de retard, mais on pourrait l'accuser ailleurs d'empiètement. M. de Freycinet parle de régler la situation financière, d'inaugurer des travaux publics dans la Régence, d'y créer des tribunaux, d'y établir des écoles de propagande française, d'y former une armée indigène avec des cadres français pour la garde des Etats du Bey. Cette organisation de protectorat ressemble singulièrement à une prise de possession. Que restera-t-il après cela de souveraineté au Bey? En quoi la principauté différera-t-elle d'un territoire français? Sans doute, la France a pris vis-à-vis de l'Europe la responsabilité de la situation en Tunisie; mais l'Europe admettra-t-elle l'assimilation du protectorat à la conquête? L'œuvre d'organisation est délicate. L'exécution pratique des dispositions du traité du Bardo soulève bien des diffi-



cultés. Pour apprécier le projet du président du conseil, il faudrait connaître la nature des mesures qu'il compte prendre pour réaliser les différentes réformes dont il a tracé le programme. M. de Freycinet ne s'en est pas expliqué. On le blâme déjà d'avoir rattaché chacun des nouveaux services tunisiens du protectorat aux départements ministériels français correspondants, au lieu d'organiser un gouvernement local dans la main du ministre résident de France et sous la haute direction du seul ministre des affaires étrangères. Il faudra compter bien autrement avec les critiques ou plutôt avec les représentations des puissances intéressées à ce que la France ne s'agrandisse pas à leurs dépens au nord de l'Afrique, et n'ajoute pas, à la faveur du protectorat, un territoire à ses possessions algériennes.

Au moment où le gouvernement doit se mettre à l'œuvre pour remplir la mission qu'il a prise à sa charge en Tunisie, on a pu juger de l'importance de l'élément religieux dans la réorganisation administrative de la Régence. Un homme avait devancé nos troupes en Tunisie, une influence s'était fait sentir avant celle du gouvernement. Moralement, l'illustre archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, avait pris possession de ces contrées avant le traité du Bardo, et depuis il n'a fait qu'ajouter au prestige de la victoire celui de la vraie supériorité morale et des bienfaits de la charité. A lui seul, il a certainement plus fait que tous nos ministres pour préparer les esprits à accepter le protectorat français. Lorsque ces jours-ci à Saint-Louis de Carthage, d'abord, terre française depuis cinquante ans, et ensuite à Tunis même, dans la cathédrale construite par ses soins, une ovation était faite au nouveau cardinal, à l'occasion de la remise des insignes de sa dignité, c'était bien la grandeur et la vertu du catholicisme qu'acclamaient en lui les milliers et les milliers d'Arabes, de Maltais et d'Italiens accourus pour saluer un prince de l'Eglise et le premier représentant de la France. Du sein de la foule s'élevaient les cris répétés de : « vive l'Eglise ! vive la religion ! vive le Pape ! vive la France ! » Puissent-ils avoir été entendus à Paris et servir de règle de conduite au gouvernement ! Au repas qui suivit, l'éminent prélat se voyait complimenté dans les termes les plus significatifs par le chargé d'affaires britanniques. Le consul d'Angleterre, à Tunis, disant à l'administrateur apostolique de la Tunisie, c'est-à-dire au chef d'une administration spirituelle qui consacre le rattachement de la Régence à la patrie française, qu'il ne compte que des amis à Tunis, et qu'on forme les vœux les plus

sincères pour le succès de « l'œuvre de charité, de piété et de civilisation qu'il a si bien commencée », ce n'est pas là, observait avec raison le *Moniteur universel*, un compliment vulgaire, dans la bouche d'un diplomate anglais, après les dépêches mémorables, échangées entre les cabinets de Londres et de Paris en 1881, au sujet de l'expédition tunisienne. On écrivait de même à ce sujet à l'*Univers* : « C'est un véritable événement politique que de voir le représentant de l'Angleterre, protestant lui-même, rendre un si complet hommage à l'action d'un évêque français et catholique. Aussi peut-on dire que le sentiment universel à Tunis est que l'ère des grandes difficultés politiques est passée. L'Italie seule boude encore ; mais réduite à un isolement absolu, elle sera bientôt forcée de se rendre. Et comme disait le *Times*, il y a quelques jours, c'est en grande partie à l'action du cardinal Lavignerie et à sa charité que cet heureux résultat sera dû. » Si la joie de ce jour mémorable pour la religion et la civilisation en Afrique a pu faire quelque illusion sur les difficultés politiques, du moins est-il certain, comme on l'a vu par cette démonstration, que plus le gouvernement accordera à l'action catholique, plus il mènera sûrement à bonne fin son œuvre.

Un complot assez inattendu contre Arabi-Pacha a ramené l'attention, un peu fatiguée, sur les affaires d'Egypte. Des officiers circassiens, mécontents, ont voulu attenter à la vie de l'homme en qui se personnifie la révolution militaire qui a amené au pouvoir l'élément égyptien jusque-là subordonné à l'élément turc ou circassien. Etait-ce un complot réel contre les jours de l'heureux agitateur en butte aux vengeances d'officiers disgraciés ? N'était-ce qu'une répétition qui se préparait au profit d'autres officiers, du coup de main par lequel Arabi et les colonels associés à sa fortune étaient arrivés au pouvoir ? La sentence rendue par le conseil de guerre contre les conjurés n'a pas éclairci ce point ; mais il est évident que le désordre est partout au Caire, qu'il n'y a rien de stable dans l'état de choses actuel, qu'il règne dans l'armée un esprit d'indiscipline et de turbulence qui expose le pays à des secousses continuelles. Avec tous ces *pronunciamientos* militaires et ces rivalités de races, où Fellahs, Coptes et Bédouins sont aux prises, au milieu des agitations que l'on signale parmi les tribus nomades, il faut s'attendre d'un jour à l'autre à de graves événements où l'Europe aurait à intervenir. En même temps, les velléités d'ingérence de la Porte dans la question égyptienne s'accroissent de plus en plus. Des ru-

meurs singulières circulent. On parle de négociations engagées par le gouvernement turc avec les puissances en vue de détrôner le Khédivé actuel pour le remplacer par Halim-Pacha. On dit que ce pauvre Tewfik, livré au parti militaire, craint de voir son prédécesseur revenir avec Arabi. Tout est confus dans ce qui se passe sur les bords du Nil, et cette situation étrange, embrouillée, pourrait devenir tout à coup périlleuse pour les Européens, critique pour la France et l'Angleterre.

Pendant que la France organise son protectorat en Tunisie, l'Autriche semble vouloir s'annexer définitivement la Bosnie et l'Herzégovine qu'elle détient en exécution du traité de Berlin de 1878. Il existe chez elle un mouvement très prononcé en faveur d'une incorporation des pays occupés à l'empire, et le cabinet est plutôt porté à l'accroître qu'à l'arrêter. Ces tendances annexionnistes se sont développées depuis que la réunion des délégations austro-hongroises a donné au gouvernement l'occasion de déclarer qu'il s'efforçait de rattacher plus intimement les provinces occupées à l'Autriche et de convaincre les populations des avantages que leur procurerait l'union au point de vue de leur bien-être matériel et moral. Toutefois, le comte Kalnoky a dû calmer les impatiences en faisant entrevoir, pour le moment, les difficultés internationales. Ce sont les seules avec lesquelles il y aurait désormais à compter, car l'insurrection paraît à peu près terminée.

Pour l'Autriche, c'est un grand avantage d'en avoir fini avec ces révoltes qui lui ont coûté, en pure perte, bien des hommes et surtout beaucoup d'argent. La situation s'est améliorée aussi, pour elle, du côté de la Russie. Les rapports ont cessé d'être tendus entre les deux puissances par suite de la retraite du prince Gorstchakoff qui a amené à la direction des affaires M. de Giers. Dans toute l'Europe, d'ailleurs, on a considéré comme un gage de paix générale l'avènement d'un homme d'Etat connu pour ses tendances pacifiques. Pendant vingt-cinq ans qu'il a dirigé la politique russe, son illustre prédécesseur s'était fait une réputation d'habileté et de prudence, qui n'excluait une décision et une activité dont l'Allemagne et l'Autriche avaient dû, plus d'une fois, se méfier. La nomination de M. de Giers aux hautes fonctions où la confiance de son souverain vient de l'appeler calme toutes les susceptibilités, toutes les inquiétudes même que les harangues panslavistes du général Skobelef et les polémiques de la presse officieuse avaient

fait naître. Elle a suffi à faire tomber, tout d'un coup, le bruit d'un prétendu traité d'alliance entre l'Allemagne et la Suède, en vue d'une guerre avec la Russie.

Le ministère espagnol a eu facilement raison de l'agitation provoquée à Barcelone contre le traité de commerce. L'opposition comptait sur l'effet de ces soulèvements pour obliger le cabinet à répudier sa politique économique; mais on a pu voir, à la manière assez prompte dont l'apaisement s'est fait, que le traité de commerce n'avait été qu'un prétexte habilement choisi, soit par les adversaires du cabinet, pour provoquer un mouvement d'opinion contre lui, soit par le grand meneur des affaires européennes, pour empêcher une union plus étroite de s'établir entre la France et l'Espagne au moyen des avantages commerciaux qu'elles s'assuraient réciproquement. Le ministère ayant décidé de poser la question de cabinet, la Chambre des députés de Madrid a voté, à une grande majorité, le traité de commerce, malgré les efforts de M. Canovas del Castillo et de son parti.

En Allemagne, la question des lois ecclésiastiques est toujours pendante. On ne sait pas encore si le gouvernement acceptera le projet voté par la Chambre des députés, ou s'il ne cherchera pas à revenir par voie d'amendements, devant la Chambre des seigneurs, sur certaines dispositions de la loi transitoire qui étaient la condition du compromis conclu entre le centre catholique et les conservateurs. La pacification religieuse avance lentement. La politique économique du chancelier, à laquelle le centre reste opposé, surtout la question du monopole du tabac, tiennent en suspens la solution du conflit religieux. Quoique la mission de M. Schlœzer, à Rome, et sa première entrevue avec le Pape soient l'indice d'un certain accord entre la Prusse et le Vatican, on ne touchera pas au terme du *Kulturkampf*, tant que M. de Bismarck voudra faire de la soumission absolue du centre à sa politique d'empire la condition de la paix avec l'Eglise.

Arthur LOTH.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

12 avril. — Les évêques de Sicile adressent au Souverain Pontife une protestation solennelle contre tout ce qui s'est dit et fait d'outrageant pour la papauté à l'occasion du centenaire des Vêpres siciliennes.

Après avoir indiqué les diverses formes sous lesquelles ces outrages se sont produits et déclaré qu'ils ont trouvé la plus énergique réprobation dans le cœur des évêques et dans celui d'un très grand nombre de leurs fils en Jésus-Christ, les vénérés prélats invoquent le témoignage de l'histoire, attestant que les Papes ont toujours été les meilleurs défenseurs de la liberté des peuples et spécialement de la liberté de l'Italie, et ils ajoutent :

« Les modernes détracteurs de ces grands Papes n'ont pas songé que le souverain pontificat, divinement institué par Jésus-Christ, représente un principe absolu et impérissable qui domine de très haut les choses temporelles. C'est le principe du juste, de l'honnête et du saint. Et comme la sainteté, la justice et l'honnêteté, irradiation de la loi éternelle, sont impérissables, le souverain pontificat se trouvera toujours à la hauteur de sa position. S'il pouvait en déchoir un seul instant, le principe absolu qu'il représente perdrait de sa force et de sa bienfaisante influence sur toutes choses. Aussi le souverain pontificat a été et sera toujours un agent de salut pour ceux qui l'accueillent et le suivent, une terrible condamnation pour ceux qui le méprisent. Les peuples le savent par l'expérience de leur propre vie pendant dix-neuf siècles de christianisme, et les trônes de Constantin, de Pépin et de Charlemagne peuvent témoigner des bénédictions, comme le rocher de Canossa et l'écueil de Sainte-Hélène de la condamnation. »

L'adresse porte la signature de cinq archevêques et de quinze évêques.

13. — Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris fait la réponse suivante aux consultations qui lui ont été adressées par les religieux et religieuses dirigeant des écoles publiques dans son diocèse, ce document est trop important pour que nous ne l'insérions point in *extenso* dans la *Revue du Monde catholique*. On y retrouve, exprimées, en un simple et beau langage, la haute sagesse, la fermeté apostolique et la vigilance pastorale qui caractérisent tous les actes de l'illustre cardinal.

« Mes chers Frères et mes chères Sœurs,

« Le régime auquel une loi récente soumet l'enseignement public a fait naître dans vos esprits de légitimes préoccupations. Vous vous êtes demandé

si les engagements de votre vocation vous permettaient de conserver le titre et les fonctions d'instituteurs publics dans les conditions nouvelles. Vous m'avez fait part de vos doutes à cet égard et vous me priez de vous tracer une ligne de conduite pour le cas où vous resteriez chargés des écoles communales dont vous avez encore la direction.

« Je m'explique sans peine vos perplexités. Au moment où l'enseignement religieux cesse de faire partie des programmes obligatoires de l'instruction primaire, où aucune part ne lui est faite dans la distribution du temps consacré aux classes, où, même en dehors des classes, il est interdit aux ministres de la religion de distribuer cet enseignement dans les édifices scolaires, on conçoit que des religieux se demandent s'ils peuvent rester instituteurs publics. Si en effet les dispositions que je viens de rappeler devaient vous rendre impossible toute participation à l'instruction religieuse de vos élèves, vous auriez raison de conclure qu'il n'y a plus de place pour vous dans les rangs de l'enseignement officiel.

« Quand vous avez quitté le monde, prononcé des vœux, donné à votre dévouement à la jeunesse le caractère d'un engagement sacré, c'est parce que la formation des croyances et des habitudes chrétiennes dans le cœur des enfants était, à vos yeux, une partie essentielle de l'éducation. En cela vous étiez d'accord avec la raison, avec la nature de l'homme, avec la tradition de tous les âges, avec les leçons de l'expérience dans notre temps et dans notre pays. L'homme n'est pas homme seulement par l'esprit, il l'est aussi et surtout par le cœur; la culture morale est de toutes la plus nécessaire, et cette culture est vaine si les préceptes et les conseils que l'on donne ne trouvent pas en Dieu leur autorité et leur sanction. La morale sans Dieu est condamnée par la philosophie, car elle est une loi sans législateur; elle est condamnée par l'histoire, car on ne l'a jamais appliquée sans voir se relâcher aussitôt tous les liens des obligations humaines, sans assister au débordement des passions et au triomphe de l'égoïsme.

« D'ailleurs, le vœu des familles suffisait à vous tracer votre devoir. C'est parce que votre habit et votre profession vous désignaient comme les représentants autorisés de l'enseignement religieux, que tant de parents chrétiens vous ont préférés à d'autres maîtres honorables et dignes également de leur estime. En choisissant l'école congréganiste, ces pères et ces mères ont clairement exprimé leur volonté de voir la religion occuper la première place dans les leçons données à leurs enfants.

« Mais je ne puis croire que les règlements auxquels peuvent donner lieu les modifications introduites dans la législation vous créent en effet cette situation étrange d'instituteurs religieux qui ne pourraient plus enseigner la religion. Si cet enseignement a cessé d'être obligatoire, on ne voit nulle part qu'il soit interdit. Votre liberté reste donc entière, fussiez-vous, pour l'exercer, vous imposer quelques fatigues nouvelles. Comment l'administration de l'instruction publique pourrait-elle s'étonner de vous voir remplir un devoir de votre vocation expressément formulé dans les statuts de vos diverses sociétés, quand ces statuts ont reçu à différentes époques l'approbation du gouvernement? Comment pourrait-elle trouver mauvais que vous invoquiez la lumière d'en haut en commençant votre tâche quo-

tidienne, et que vous placiez sur vos murs les insignes sacrés que votre règle vous oblige à porter sur vos poitrines? Vos vœux vous obligent à donner l'instruction religieuse; vos statuts, qui mentionnent cette obligation, sont approuvés du pouvoir, et vous n'auriez pas le droit d'observer ces statuts et de pratiquer ces vœux! Il y aurait là une contradiction véritable qu'il répugne de mettre au compte du législateur.

« J'estime donc que vous pouvez et devez conserver vos fonctions.

« Si mes prévisions étaient trompées, si quelqu'une des autorités préposées à l'enseignement public voulait vous interdire ce qui est pour vous un devoir d'état et le but supérieur de votre vie, vous devriez réclamer avec respect un droit qui ne me paraît pas contestable. C'est seulement au cas où ce droit serait définitivement méconnu que vous devriez abandonner un ministère où, par vos connaissances et votre dévouement, par des méthodes éprouvées, par des succès éclatants, vous avez mérité l'estime et la reconnaissance du pays.

« Dieu veuille nous épargner ce malheur! A la fin du siècle dernier, on avait déjà *proclamé impudemment* (ce sont les paroles du ministre Portalis) *qu'il ne faut jamais parler de la religion dans l'école*. Dix ans plus tard, la France, désabusée par les tristes résultats de cette tentative, appelait *la religion au secours de la société* et demandait *qu'elle servit de base à l'éducation*.

« Vous ferez tout ce qui dépend de vous, mes chers Frères et mes chères Sœurs, pour conserver à la jeunesse cette base essentielle de sa formation intellectuelle et morale. Si, ce qu'à Dieu ne plaise! on vous rendait la tâche impossible dans les écoles publiques, vous la reprendriez avec un nouveau courage dans les écoles libres, qui vivent des sacrifices des fidèles et qui demeurent comme le meilleur esprit de régénération pour notre patrie.

« Je vous bénis et vous renouvelle l'assurance de mon affectueux dévouement au Notre-Seigneur.

« † J. HIPP., cardinal GUIBERT, archevêque de Paris. »

14. — La lutte contre l'athéisme obligatoire s'organise sur tous les points de la France. Les familles chrétiennes s'émouvent, à juste titre, de la situation qui est faite à leurs enfants par la nouvelle législation sur l'enseignement; dans un grand nombre de départements les conseils généraux protestent énergiquement contre le caractère athée de cette loi; l'épiscopat tout entier élève la voix pour signaler le danger. Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, Mgr Place, archevêque de Rennes, et Mgr Freppel, évêque d'Angers, adressent à ce sujet aux pères et mères de famille de leurs diocèses des instructions pastorales dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici que des extraits.

Mgr Place termine ainsi une lettre circulaire aux curés de Rennes, leur annonçant une nouvelle souscription en faveur des écoles chrétiennes :

« Que sera désormais, au point de vue de l'enseignement religieux, le seul dont nous ayons à nous occuper, le régime de l'école officielle?

« Non seulement l'enseignement de la religion catholique, mais encore de toute religion positive, est exclu de cette école; il est interdit aux prêtres d'y pénétrer; défense à l'instituteur d'y faire apprendre le caté-

chisme et les commandements de Dieu ; plus de prières, pas même le signe de la croix au commencement ou à la fin des classes ; plus de Christ, son image vénérée est bannie de l'école.

« Le maître légal n'aura plus la permission d'apprendre à ses jeunes élèves à connaître et à aimer le Sauveur des hommes, l'Ami divin et le Protecteur de leur âge, Celui qui, en apprenant au monde à chérir et à respecter l'enfance, est le vrai fondateur de ces écoles, inconnues à l'antiquité, et d'où on le renvoie aujourd'hui.

« C'est affaire au prêtre, dit-on, d'enseigner la religion dans son église. Réponse dérisoire ! Comme si, les jours de travail, avec des programmes accablants pour leurs jeunes intelligences et six heures de classes, il sera possible à ces petits enfants de s'occuper utilement de l'étude de leur religion !

« Le pourront-ils les jours de congé ? Si la difficulté n'est plus la même, elle est encore très considérable. Pourquoi priver ces enfants d'un jour de repos qui leur est nécessaire, et la religion doit-elle leur apparaître comme un trouble-fête ?

« Et d'ailleurs, — c'est ici une question pratique, — en dehors de la classe, où apprendront-ils leurs leçons de catéchisme ? Dans quel lieu ? sous quelle surveillance ? où les réciteront-ils ? Si ce doit être à l'église, le temps de la réunion n'y suffira pas ; et quand leur donnera-t-on les explications et les développements indispensables ?

« En réalité, l'enseignement religieux, banni de l'école officielle de par la loi, se trouvera, de fait, à peu près irréalisable ailleurs, et la conséquence rigoureuse, c'est que les nouvelles générations élevées dans ces écoles seront sans Dieu, sans Christ, sans croyances, privées des forces que la religion seule donne à l'homme pour guider sa conscience et dominer ses passions.

« Jamais rien de pareil ne s'était vu sur la terre. On peut parcourir l'histoire et interroger toutes les civilisations, on ne trouvera nulle part, dans aucun temps et chez aucune nation, un enseignement public constitué de cette façon. Cette unanimité des siècles et du genre humain est bien quelque chose, à une époque où la loi du nombre est loin d'être dédaignée.

« Qu'on ne dise pas que c'est là de l'histoire ancienne. Les pères de famille français, en très grande majorité, pensent à l'heure présente sur ces questions ce que pensaient leurs ancêtres et ce qu'on pensait hier. Ceux-là mêmes qui ne sont pas inspirés par la foi le sont par leur affection pour leurs enfants et par la persuasion invincible, parce qu'elle est fondée sur l'expérience, que la religion est le principe des vertus qui font les bons fils, les citoyens dévoués, que seule elle fortifie et console dans les épreuves inséparables de la vie et qu'elle assure le bonheur le plus certain qu'on puisse rencontrer ici-bas. Et sous l'empire de cette conviction, ces pères de famille veulent que leurs enfants reçoivent un enseignement dont la religion sera la base et la garantie. Il y en a comme cela des milliers à Rennes et des millions dans le pays.

« Ne sait-on pas que, dans un lycée de notre province, un seul élève, à la suite d'une mise en demeure des parents de se prononcer, a été dispensé par les siens de suivre les cours d'instruction religieuse ? On a rapporté pour



d'autres lycées des faits analogues. Si telle est, au sujet des établissements d'enseignement secondaire, la volonté des familles, quelle ne sera-t-elle pas quand il s'agit d'instruction primaire?

« Qu'il y ait d'autres pères de famille qui ne veulent pas de cette éducation religieuse, nous le reconnaissons; mais on nous accordera qu'ils sont relativement en très petit nombre.

« Que les uns et les autres soient mis dans l'obligation de donner une instruction primaire suffisante à leurs enfants; que cette obligation, telle qu'on l'entend, ait plus d'inconvénients que d'avantages, ou que les avantages surpassent les inconvénients, ce n'est pas une question que j'aie à discuter ici.

« Dans d'autres pays, l'instruction aussi est obligatoire, mais les écoles des différents cultes, indistinctement subventionnées par l'Etat, demeurent également accessibles à tous les citoyens : chacun choisit selon sa foi religieuse.

« Là est l'équité et la seule conciliation possible. Du moment que l'Etat, rendant l'instruction obligatoire, veut en même temps fonder ou patronner des écoles, il doit, sous peine d'attenter à la liberté de conscience, pourvoir à ce que l'esprit et la direction de ces écoles donnent satisfaction aux différentes croyances. Il le doit encore par un motif de stricte justice, puisque le fonds, son ls énorme aujourd'hui, qui sert à soutenir les écoles est formé des contributions imposées à tous les citoyens.

« Ce n'est pas en décorant les écoles légales du nom d'écoles laïques ou neutres que l'on changera leur caractère oppressif et exclusif. Car c'est dénaturer le sens des mots que de parler d' « école neutre » quand on applique cette dénomination à des écoles sans religion et que l'on veut rendre obligatoires pour tous.

« Ce n'est pas l'école qui devrait être neutre dans ce système, c'est l'Etat. Devant lui, tous les citoyens ont des droits égaux au respect de leur foi religieuse, et par conséquent il leur doit à tous la même protection; voilà la neutralité de l'Etat, ou, si l'on veut, son incompétence.

« Quant à l'école que l'on appelle neutre parce qu'on n'y enseigne aucune religion, elle pourra mériter ce titre à l'égard des libres-penseurs, dont elle réalise l'idéal; mais si vous prétendez l'imposer aux pères de famille catholiques, protestants, israélites, ce ne sera plus une école neutre, mais une école injurieuse pour leur foi, oppressive pour leur conscience, à laquelle vous les contraindrez au mépris de ce qu'ils ont de plus cher.

« Et cette contrainte jusqu'où ira-t-elle? La nouvelle loi va nous l'apprendre.

« Si le père, convaincu que la première science qui doit être inculquée au jeune âge est celle de la religion; si, soucieux avant tout de l'âme de son fils, dont il n'ignore pas qu'il répondra devant Dieu, il veut le soustraire aux périls d'un enseignement qui alarme sa tendresse et révolte sa conscience, il sera passible d'une réprimande publique, d'un affichage auquel on attache un sens de flétrissure, d'une amende! Et dans le cas où ces rigueurs ne viendraient pas à bout de sa conscience, on traînera de force le père en prison et l'enfant à l'école!

« On croit rêver quand on considère de telles extrémités et jusqu'où elles blessent l'inviolabilité dont avait été entourée jusqu'ici l'autorité paternelle.

« Comment échapper à ces rigueurs ?

« Il n'y a qu'une seule ressource pour les classes laborieuses : ce sont nos écoles libres, car si la loi permet aux parents d'élever leurs enfants à domicile sous la condition d'un examen, qui n'est pas la disposition la moins surprenante de cette loi, cette exception n'est pas à l'usage des ouvriers et des pauvres.

« Si ces écoles n'avaient pas d'autre raison d'être, la situation que crée aux catholiques la nouvelle loi suffirait à en faire une institution de première nécessité. Elles sont le dernier rempart de la liberté de conscience et la sauvegarde des droits des pères de famille.

« Aucune loi humaine, dit Mgr de Dreux Brézé dans sa dernière lettre pastorale, aucune loi humaine ne peut dispenser les parents chrétiens de faire de leurs enfants des enfants de Dieu.

« N'est-il pas étonnant que sous un régime d'égalité et en face des promesses sonnant si haut de la liberté de conscience et du respect des majorités, on puisse se dispenser de consulter les pères et mères et interdire à l'école l'instruction chrétienne, surtout dans un diocèse tel que le nôtre où, à l'exception de quelques individualités d'origine étrangère, c'est l'Eglise catholique qui a imprimé aux enfants le sceau du baptême ? On consulte et respecte encore à cet égard les vœux des parents dans les établissements d'enseignement secondaire ; pourquoi ne pas les interroger pour l'enseignement primaire, là surtout où n'existe pas une école libre dont ils puissent faire choix ?

« Après tout, les instituteurs et les institutrices fournis par l'Etat ne sont que vos employés, puisqu'ils sont payés au moyen d'un prélèvement général et local fait sur votre modeste avoir. Si la fortune permet aux riches de faire instruire comme ils l'entendent leurs enfants sous leur toit, n'est-il pas juste que vous puissiez en faire autant à l'école commune, où vous chargez les maîtres ou maîtresses de compléter, dans le même esprit que le vôtre, l'éducation dont vous êtes réduits à ne pouvoir leur donner que l'ébauche à la maison ?

« Vous avez donc le droit et, bien plus, le devoir de réclamer séparément et collectivement, par tous les moyens légaux, la continuation de l'enseignement chrétien dans l'école, la conduite et la garde de vos enfants à l'Eglise, au lieu de je ne sais que's exercices qui fractionnent leurs congés aux jours et aux heures des offices paroissiaux. Aucune réclamation privée ou publique ne vous doit coûter pour arriver à ce but. Il n'est jamais défendu de gémir, et de gémir bien haut, quand une loi nous blesse dans nos plus vifs et justes sentiments ; on n'est pas en révolte pour en solliciter l'abrogation qui, malgré nos regrets, a eu lieu pour tant d'autres.

« C'est le cas ou jamais de prouver que, sans l'avoir apprise, vous savez pratiquer la véritable éducation *civique*. Elle est fausse si, à côté des droits, elle n'enseigne pas les devoirs, dont le premier, en pareille matière, est la revendication de ses droits ; car il n'est pas permis de faire marché et marchandise des vôtres à l'égard de vos enfants.

« En attendant le succès de vos démarches, partout où l'on arrivera à l'essai irréalisable d'une instruction dont le nom de Dieu sera écarté, il vous faudra tenir l'oreille ouverte pour ne pas laisser remplacer ce silence par une prédication d'impiété ou par des légèretés de propos qui ne respecteraient pas assez la candeur de l'enfance. La même vigilance vous est commandée à l'égard des livres mis entre leurs mains et qui pourraient attaquer la foi ou la morale chrétiennes. Dès la moindre infraction à la neutralité promise, père ou mère, vous devez porter plainte et, si l'abus continuait, retirer l'enfant de l'école, quelle qu'en puisse être pour vous la conséquence. Entre une âme à sauver, quand Dieu surtout en a confié la garde, et la crainte même des garnisaires et des geôliers, il ne saurait y avoir d'hésitation.

« Nous sommes en droit, dit Mgr Freppel dans une récente instruction pastorale aux pères et mères de famille de son diocèse relativement à l'éducation chrétienne de leurs enfants, de demander que vos écoles demeurent ce qu'elles sont, de véritables foyers d'éducation où la religion et la morale marchent de front avec les connaissances utiles à la vie. Ce sont là de ces choses qu'il est impossible de scinder, pas plus qu'on ne saurait isoler le cœur de l'intelligence, ni séparer la foi en Dieu du respect de soi-même et de la justice ou de la charité envers autrui. Tout se lie et s'enchaîne dans l'ordre de la vérité et du devoir. On ne divise point l'âme humaine : ou l'enseignement glissera sur elle, impuissant et stérile, ou il l'embrassera tout entière. L'homme agit comme il pense; et le mot de Bossuet restera toujours vrai : le bien croire est le fondement du bien faire. C'est pourquoi toute tentative de séparer ce que Dieu et la nature ont uni nous trouvera décidé à la combattre avec toute l'énergie dont nous sommes capable. Car vos enfants sont aussi les nôtres. En nous marquant du sceau de la paternité spirituelle, Dieu nous a donné pour eux des entrailles de père. Ah ! l'on ne sait pas ce qui se passe dans le cœur d'un évêque, quelle émotion poignante s'empare de lui quand on en vient à menacer l'âme de cet enfant dont Dieu lui a confié la garde, et qu'il entend des voix ricaner et dire, comme cette femme qui n'était pas la vraie mère, devant le tribunal du roi de Juda : *Nec mihi nec tibi sit, sed dividatur*, « qu'il ne soit ni à vous, ni à nous, mais qu'on le partage ! » Non, ne le partagez pas, car ce serait la mort; laissez-le tout entier à Dieu, qui est son père, et à l'Eglise, qui est sa mère, *hæc est mater ejus*.

« Ce langage, nous avons eu occasion de le tenir dans les conseils de la nation, comme nous vous le faisons entendre à vous-mêmes. Nous n'avons pas à le modifier, car les principes ne changent pas. Mais dans la situation nouvelle où vous allez vous trouver par suite du régime scolaire que l'on se propose d'introduire en France, nous avons le devoir d'éclairer vos consciences, en vous traçant une ligne de conduite ferme et sûre. Ce devoir est en même temps pour nous un droit reconnu par les lois divines et humaines; et nous ne saurions nous y soustraire sans trahir les obligations essentielles de notre charge. »

« En donnant naissance à vos enfants, vous avez contracté envers eux une obligation dont rien ne saurait vous affranchir, celle de les élever

conformément à la loi de Dieu. Devenus chrétiens par le baptême, ils ont droit à tout ce qui leur est nécessaire pour conserver le premier et le plus précieux de tous les biens, la foi. A vous de leur apprendre, dès le bas âge, leurs devoirs envers Dieu, pour les préparer de la sorte aux enseignements qu'ils recevront à l'église. Mais bien que la première part vous revienne à vous-mêmes dans l'éducation chrétienne de vos enfants, vous n'avez pour la plupart ni le temps, ni les ressources nécessaires pour suffire à une tâche qui demande une application de tous les moments. C'est pourquoi il est dans la nature des choses et dans les nécessités de la société humaine que la famille puisse appeler à son aide un enseignement qui complète le sien, et cet enseignement est celui de l'école. Mais ce qui résulte de l'essence même et du rapport de ces deux institutions, c'est que, pour remplir son véritable but, pour conserver son caractère propre et normal, l'école ne saurait être que la continuation et le prolongement de famille.

« Ceux qui vous remplacent auprès de vos enfants dans la charge de les instruire et de les élever ne sont, en effet, et à vrai dire, que vos auxiliaires et vos suppléants; c'est à défaut de vous-mêmes, en votre lieu et place, qu'ils remplissent leur ministère. Vous avez par conséquent le droit d'exiger d'eux que, loin de détruire votre œuvre, ils la développent en la fortifiant. Car ces enfants confiés à leurs soins, c'est le sang de vos veines, c'est l'âme de votre vie, c'est vous-mêmes. Il vous appartient de veiller à ce que rien ne vienne troubler leur foi, ni affaiblir les principes qu'ils ont sucés pour ainsi dire avec le lait de leur mère. Cette prière du Seigneur que vous avez fait monter à leurs lèvres comme le premier cri de leur âme, il faut que vos enfants la retrouvent à l'école et dans la bouche du maître. Toujours ils devront avoir sous leurs yeux, comme un modèle pour leurs études et une bénédiction, l'image de Celui qui disait : « Laissez les petits enfants venir à moi. » Ce livre à la fois sublime et populaire qui apprend à l'homme d'où il vient, où il va et par où il doit marcher, cet abrégé de la doctrine où l'Eglise a résumé tout ce qu'il faut croire, pratiquer et aimer, cette Bible de l'enfance qui s'appelle le catéchisme devra être leur premier manuel. Bref, à des familles chrétiennes conviennent des écoles chrétiennes comme elles, des foyers d'éducation où le rôle de la religion ne se borne point à paraître de temps à autre comme un hôte toléré ou subi, mais qui se pénètrent de ses enseignements et s'imprègnent de son esprit.

« Voilà l'école chrétienne telle que nous la souhaiterions partout. Si donc, à la place d'une pareille éducation, vos enfants trouvaient quelque part un enseignement contraire à leur foi, votre devoir serait tout tracé. A aucun prix et sous aucun prétexte, vous ne pourriez les envoyer dans une école où l'instituteur se permettrait une attaque, soit directe, soit indirecte, contre les dogmes de la religion ou les institutions de l'Eglise. Dans ce cas, il n'y a pas de considération humaine, il n'y a pas de persécution qui doive vous faire reculer devant l'accomplissement d'un devoir certain. Il est interdit aux pères et aux mères de famille, sous peine de mettre en péril leur salut éternel, d'envoyer leurs enfants dans une école irrégulière. Là-dessus il ne saurait y avoir le moindre doute, ni la moindre hésitation.

« Assurément ce n'est pas à la légère et sans motif suffisant qu'il faudrait accepter les accusations portées contre l'enseignement d'un maître. Mais quand le caractère irréligieux de cet enseignement est dûment constaté par le témoignage de personnes graves et dignes de foi, qu'il s'est fait autour de lui une sorte de notoriété publique, et cela est presque inévitable en pareil cas, alors l'abstention s'impose à vous, en vertu d'un principe supérieur à toute autre considération : ce principe, c'est la conservation de la foi de vos enfants. Dans de telles circonstances, vous aimerez à prendre conseil auprès du pasteur de vos âmes; car, à défaut d'une délégation de la loi civile, le prêtre qui a charge d'âmes n'en conserve pas moins le droit inhérent à son ministère de suivre d'un œil vigilant tout enseignement qui se donne dans sa paroisse, pour en signaler au besoin les dangers et pour mettre les familles en garde contre les conséquences funestes qui pourraient en résulter. Il va sans dire qu'avec l'esprit de sagesse qui les anime, nos prêtres ne manqueront jamais de tenir leur évêque au courant de leurs inquiétudes et de leurs préoccupations. Mais quand, toutes ces précautions prises, il ne restera plus aucun doute sur le caractère irréligieux d'un enseignement scolaire, ce sera pour vous une obligation indispensable de retirer vos enfants d'une école où leur foi serait en péril. Placés devant de telles extrémités, vous devrez vous souvenir de cette maxime des Apôtres : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » *Melius est obedire Deo quam hominibus.*

« C'est le devoir strict et rigoureux des parents chrétiens d'éloigner leurs enfants de l'école irréligieuse, de celle où il se donnerait un enseignement qui serait de nature à blesser la foi. Telle est la première règle de conduite. Mais, nous dit-on, l'école publique sera neutre, c'est-à-dire qu'elle ne devra être ni religieuse ni irréligieuse. Là-dessus nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit ailleurs : Jusqu'à ce que l'expérience en ait décidé autrement, cette neutralité nous semble très difficile à garder. Ne pas parler de Dieu à l'enfant pendant sept ans, alors qu'on l'instruit six heures par jour, n'est-ce pas lui faire accroire positivement que Dieu n'existe pas ou qu'on n'a nul besoin de s'occuper de lui? Expliquer à l'enfant les devoirs de l'homme envers lui-même et envers ses semblables, et garder le silence sur les devoirs de l'homme envers Dieu, n'est-ce pas lui insinuer à tout le moins que ces devoirs n'existent pas ou qu'ils n'ont aucune importance? Taire le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa doctrine, sa vie, ses œuvres, dans une école d'enfants chrétiens, qui l'invoquent matin et soir, qui vont faire leur première communion ou qui viennent de la faire, est-ce bien se renfermer à leur égard dans une véritable neutralité? N'est-ce pas au contraire agir puissamment sur l'esprit de l'enfant et lui faire croire que le Christ n'est pas Dieu, puisque le maître ne daigne pas s'occuper de lui? On ne cantonne pas la religion dans un coin de l'âme; elle n'est rien, ou, comme le disait Bossuet, elle est le tout de l'homme...

« Nous ne voulons pas insister davantage sur ce point, ayant eu l'occasion de le développer à tant de reprises différentes. Ce que nous venons de dire suffit pour vous montrer que la neutralité de l'enseignement scolaire, en matière de religion, constitue pour la foi de vos enfants un danger réel;

et dès lors nous sommes en droit de vous tracer à cet égard une deuxième règle de conduite :

« Partout où, en face de l'école neutre en matière de religion, vous aurez le moyen d'envoyer vos enfants dans une école chrétienne, où l'instruction et l'éducation religieuses tiennent la première place, ce sera pour vous un devoir de conscience de préférer l'école chrétienne à l'école neutre. Vous assumeriez une grave responsabilité en confiant vos enfants à une institution où il ne serait plus permis de donner l'enseignement religieux, tandis qu'il vous serait possible de les placer dans un établissement où ils recevraient l'éducation chrétienne. »

15. — Le clergé catholique du diocèse de Cashel, en Irlande, réuni en assemblée générale, s'engage à coopérer loyalement à toutes les tentatives légitimes des représentants de l'Irlande pour amener une modification nécessaire du *Land act*.

16. — Des élections municipales complémentaires ont lieu dans un grand nombre de villes et de communes de France. Les abstentions sont plus nombreuses que jamais et nécessitent des ballottages presque partout.

17. — De nombreuses arrestations sont opérées à Cork (Irlande) pour crime de haute trahison. Ces arrestations ont leur contre-coup en Angleterre. De déplorables agressions se produisent dans le comté de West-Cornwall.

18. — M. Andrieux est reçu en audience solennelle par S. M. Alphonse XII et lui présente ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur de la république française, près la cour de Madrid.

19. — Son Em. le cardinal de Bonnechose, dans une importante lettre pastorale que nous donnerons prochainement avec celle de Son Em. le cardinal Guibert, trace à ses diocésains la ligne de conduite à suivre, en ce qui concerne la loi du 28 mars sur l'enseignement primaire.

20. — Promulgation au *Journal officiel* de la loi portant approbation du traité de commerce entre la France et l'Italie.

21. — Nomination de M. Barbier aux fonctions de procureur général près la Cour de Cassation.

22. — Dans le conseil des ministres tenu ce matin, le Président de la République signe des décrets rattachant aux ministres compétents les divers services en Tunisie.

Charles de BEAULIEU.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

M. Eugène Loudun, l'illustre auteur du grand ouvrage : *Le Mal et le Bien*, vient de faire une brochure d'actualité : **LE PEUPLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME**.

Voilà, certes, un titre qui excite tout de suite l'attention : Quelle était la situation de ce peuple avant la florissante révolution et les principes sacrés de 1789? M. Eugène Loudun nous le dit, mais ses études l'ont mené à une conclusion absolument différente de nos révolutionnaires.

Il nous montre, preuves en mains, par des chiffres, par des faits et par des textes, le peuple non seulement gouverné avec douceur, mais jouissant de droits qu'on réclame vainement pour lui aujourd'hui; les villes, les communes, heureuses ruches, presque indépendantes, presque de petites républiques, sans que la stabilité de l'Etat et le pouvoir central en fussent ébranlés.

Il nous dit la liberté de parole, la dignité de ces bourgeois, de ces « roturiers » vis-à-vis des grands, des seigneurs, du roi même; puis, ces classes inférieures, que l'on a représentées comme basement asservies et avilies, il nous dépeint leur vie facile, aisée, leur repos d'esprit, leurs réjouissances, leurs fêtes, fêtes vraiment nationales et populaires; les spectacles du temps, ces « mystères » qui faisaient accourir les « multitudes » et que le peuple aimait tant, parce qu'ils exprimaient ses sentiments et ses pensées.

Quant à la manière dont ce tableau d'histoire est représenté, disons seulement que cette brochure, **LE PEUPLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME**, de même que celle *La France avant 1789*, dont nous avons parlé en son temps, est extraite de l'œuvre capitale de M. Eugène Loudun, *Le Mal et le Bien*, ouvrage dont toute la presse a fait un éloge unanime au fur et à mesure de l'apparition de ses cinq volumes, et qu'un de nos confrères résume en ces termes : « Ouvrage d'une lecture si facile et si attrayante, un véritable résumé de la philosophie de l'histoire, et l'un des tableaux les plus complets et les plus brillants qu'on ait tracés du monde antique et du monde moderne. Œuvre d'un philosophe et d'un honnête homme, pour tout dire en un mot, d'un chrétien. »

*Le Mal et le Bien*, rappelons-le en passant, forme cinq volumes in-8° d'environ deux mille pages, et coûte 25 francs.

La brochure ci-dessus, **LE PEUPLE SOUS L'ANCIEN RÉGIME**, dont elle est tirée, sauf les modifications voulues pour la circonstance, forme 70 pages in-18,

et fait partie de la collection des brochures populaires de la *Société générale de librairie catholique*, à 25 centimes l'exemplaire.

Elle se compose de sept chapitres, dont voici les titres :

- I. Caractère du peuple chrétien.
  - II. Le suffrage universel et la commune.
  - III. La décentralisation.
  - IV. Prospérité et liberté générales.
  - V. Les fêtes religieuses.
  - VI. Les fêtes populaires.
  - VII. Les spectacles.
- Notes.

On voit quel attrait présente ce petit écrit dans les circonstances actuelles. Nous en recommandons la propagande à nos lecteurs.

**Vie du bienheureux Jean-Baptiste de Rossi**, par M. l'abbé F. Mougeot, docteur en théologie, secrétaire de son Eminence le cardinal Pitra. Paris, Société générale de Librairie catholique. Prix : 3 francs.

A cause de l'éloignement et de la difficulté des recherches, nous risquons de ne pas bien connaître, en France, la vie des nouveaux saints canonisés le 8 décembre et originaires d'Italie. Nous étions exposés du moins à ne les étudier que dans des traductions, et les traductions, chacun le sait, sont généralement assez pâles, que la faute en revienne au génie de l'écrivain ou à la difficulté du travail. L'inconvénient désormais va se trouver en partie écarté. Nous posséderons une vie de saint Jean-Baptiste de Rossi, écrite en français par un Français qui habite Rome et devant qui les portes ont dû s'ouvrir aisément. C'est au secrétaire du cardinal Pitra, M. l'abbé Mougeot, originaire de Besançon, qu'est venue l'heureuse idée d'entreprendre ce travail.

Il doit être difficile d'écrire la vie d'un saint comme Jean-Baptiste de Rossi. Sa vie s'est écoulée sans doute sur un grand théâtre, et rien de ce qui touche à Rome qui ne soit important, sacré, qui n'intéresse, qui n'émeuve. Mais rien d'éclatant non plus dans les dignités dont Jean-Baptiste de Rossi fut revêtu, ni surtout dans le ministère auquel son humilité et la charité le pressèrent de se livrer. C'est l'héroïsme de toutes les heures, de tous les moments; mais c'est l'héroïsme au service des indigents; des pauvres gens de la campagne, des malades; l'héroïsme du prêtre dévoré de l'amour des âmes, mais les âmes délaissées. Saint Jean-Baptiste de Rossi recueillait dans les rues les enfants mendians qui, n'ayant pas de domicile, n'appartenaient non plus à aucune paroisse; il leur enseignait le catéchisme, « le chemin du paradis », disait saint François de Sales, et c'était bien le cas, en effet, pour l'un et pour l'autre. Il allait matin et soir aux lieux où l'on voit encore aujourd'hui se rassembler les pâtres de la campagne Romaine; race antique, contempo-



raïne de Romulus, à qui elle fournit ses premiers sujets. Le saint homme leur rappelaient qu'ils avaient une âme et des intérêts éternels plus importants que les gains terrestres. Aux mois de mai et de juin, des visages étrangers apparaissent en foule dans les pauvres quartiers de Rome. Ce sont les *fienaroli* venus de toutes parts pour couper les foins des immenses prairies qui enceignent la Ville Eternelle. *Fienaroli* à Rome et dans la saison, ils deviendront plus tard et dans d'autres lieux une autre espèce d'ouvriers; parcourant successivement le cycle des travaux champêtres. Partis avant l'aube, ils ne rentrent qu'à la nuit close, épuisés de fatigue, et s'entassent dans les réduits de l'Esquilin pour y goûter un peu de repos. Comment trouver le temps de penser à Dieu, d'entendre une prédication, d'entrer dans une église? Saint Jean-Baptiste de Rosssi court à eux; il va passer au milieu d'eux les premières heures de la nuit, alors que déjà le sommeil appesantit leurs paupières. Parcourant leurs misérables dortoirs, il leur annonce le royaume de Dieu et entend leurs confessions sans leur donner la peine de quitter leur couche. Le bourreau enfin est aussi le client et un des enfants de prédilection de Jean-Baptiste : le saint, pour les effrayer, révèle cette invention de son dévouement aux grandes dames qui, frappées de sa sainteté, voudraient détourner à leur profit les trésors de lumière et l'onction réservés aux plus petits d'entre les enfants de Dieu. Quand les médecins ordonnent au saint de quitter Rome et l'envoient dans une des localités environnantes, autant pour l'arracher à ses travaux que pour lui faire respirer un air plus pur, il sait faire de ces heures de trêve celle d'un nouveau combat, prêchant, mais surtout confessant. Il confessait presque continuellement, jour et nuit, partout et toujours. Il lui arrivait des pénitents jusque du fond de l'Italie, et ceux qui ne venaient pas, malades ou obstinés, il allait les chercher lui-même. Il travaillait encore sans relâche par la parole et par l'exemple à la sanctification du Clergé. Le zèle du saint homme étonne et édifie d'autant plus qu'il a souffert cruellement le reste de sa vie des atteintes d'un mal terrible, contracté dès sa jeunesse par suite d'imprudentes mortifications : l'épilepsie. Enlevé de ce monde à l'âge de soixante-six ans il n'atteignit pas les limites extrêmes de la vieillesse, et toutefois Dieu dut soutenir miraculeusement ses forces pour qu'il conduisit jusqu'à ce terme une vie miraculeuse.

Tel est le héros dont M. l'abbé Mougeot a bien voulu nous raconter l'histoire et nous retracer les traits. Dire que l'auteur est un ancien élève des Pères du séminaire français, c'est dire avec quelle exacte doctrine, quel sens droit et élevé des choses de Dieu, quelle intelligence et quel amour des œuvres de la sainte Eglise, avec quelle vive piété, enfin, il a composé son livre. A ceux qui ont eu l'honneur d'être formés par de tels maîtres, ces qualités ne manquèrent jamais que par leur faute.

Remercions particulièrement le jeune écrivain de nous avoir ménagé dans son livre les belles inscriptions si communes à Rome. On peut aller à Rome sans savoir l'histoire; elle est écrite sur tous les murs et dans une langue éloquente.

Nous souhaitons la bienvenue à ce premier fruit de la plume de M. Mougeot. Nous disons à ce premier fruit, parce que saint Laurent de Briudes et

sainte Claire de Montefalco demeurent encore pour nous sans histoire, et qu'en général les choses de Rome sont encore trop mal connues ici.

M. l'abbé Mougeot nous permettra-t-il une observation? Il nous a semblé remarquer en terminant, çà et là, des constructions qu'une syntaxe rigoureuse n'admettrait peut-être pas : la distribution des faits manque parfois elle-même de netteté. Ce sont là sans doute des défauts bien légers dans une œuvre d'ailleurs excellente ; mais plus se montre dans un ouvrage l'excellence des solides qualités, plus on est jaloux d'en voir effacer les moindres taches.

JOSEPH BONNET, *Docteur en théologie.*

(*Revue littéraire de l'UNIVERS.*)

### **Le Comptoir de Commission de la Société générale de Librairie catholique**

Nous prenons occasion des deux articles précédents pour appeler de nouveau l'attention de nos lecteurs sur le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*. Les nombreux témoignages que nous recevons journalièrement ne font que justifier les services vraiment utiles qu'il rend au public. Qu'on en juge plutôt par les quelques lettres que nous allons citer.

#### I. — COMMANDES A EXÉCUTER

« C. R. (Bouches-du-Rhône).

« Les circonstances ne m'ayant pas permis d'exécuter le projet que j'avais formé d'aller voir Rome en septembre dernier, je me propose d'y faire un pèlerinage au printemps de la présente année.

« A cette occasion, j'aurai besoin d'un sac de voyage et d'une sacoche.

« D'après le livret Chaix (de mars 1881), les voyageurs n'ont droit au transport gratuit de leurs bagages sur les chemins de fer italiens que pour les colis qu'ils peuvent conserver avec eux, et dont la dimension *ne doit jamais dans son ensemble, dépasser* le volume de 0,50 sur 0,35 et 0,30. Je désirerais un sac de cuir à deux anses, qui n'excédât pas ce volume. — Quant à la sacoche, je la voudrais aussi grande que possible, et capable de contenir beaucoup de petites choses indispensables en voyage.

« Je vous prie encore de joindre à cet envoi les objets suivants :

- « 1° Une petite brosse pour les habits ;
- « 2° Une petite brosse à cheveux ;
- « 3° Un petit calepin de voyage avec poches et crayon ;
- « 4° *Guide diamant*, collection Joanne, Italie et Sicile, par A. J. du Pays ;
- « 5° *Dictionnaire italien-français et français-italien*, par Ferrari, relié, édition in-32 (Garnier frères, éditeurs).

« D., actionnaire de la *Société générale  
de Librairie catholique.* »

Voici pour ce qui regarde les voyages. Au menu des objets détaillés par notre honorable actionnaire, on voit qu'on peut s'adresser au Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*, même pour les moindres articles. Qu'on en prenne bonne note, et lorsqu'on demandera des objets de quelque importance, qu'on ne craigne pas de porter les plus petits sur sa liste. Il n'en coûte pas davantage de les ajouter au paquet ou dans la caisse.

« H. (Seine-Inférieure).

« Veuillez, s'il vous plaît, avoir la complaisance de me faire connaître les prix d'un ornement pour célébrer la sainte messe, comprenant la chasuble, l'étole, le manipule et le voile. Nous désirons avoir quelque chose de bon et de bien, en blanc ou en drap d'or. Nous fixerons d'après les prix et conditions que vous nous donnerez.

« A. M. »

Ici on demande des renseignements préalables. En pareil cas, le Comptoir de la Commission de la *Société générale de Librairie catholique* se hâte d'envoyer un ou plusieurs catalogues accompagnés de figures, et dans tous les cas mentionnant minutieusement tous les détails nécessaires : prix, dimensions, beauté et qualité de l'article. Si le catalogue ne suffit pas, une lettre explicative le suit et complète les renseignements. A ce propos, un exemple.

« L. B. (Maine-et-Loire).

« Je vous remercie beaucoup de vos bons renseignements, et je vous envoie 50 francs. Avec cela, vous m'achèterez un revolver convenable, solide et pas trop lourd, avec un cent de cartouches.

« Avec ce qui reste, vous m'enverrez un exemplaire ou plutôt une livraison des *Analecta Juris Pontificii*, afin que je prenne connaissance de cette Revue.

« Puis, s'il reste encore un peu d'argent, vous auriez la bonté de m'envoyer des médailles de saint Joseph et de sainte Madeleine, patrons de ma paroisse. »

\*\*\*

Parfait, cher client, parfait! C'est ainsi qu'on fait d'une pierre deux coups, et qu'à l'occasion on décharge tous les coups de son revolver à la fois. Oui, composez à votre aise toutes vos commandes des objets les plus disparates; elles seront accueillies avec le même plaisir, et exécutées avec le même empressement.

## II. — COMMANDES EXÉCUTÉES

Nous pourrions citer des centaines de commandes portant ainsi sur quantité d'objets les plus divers et exprimant la plus complète satisfaction relativement à l'exécution des commandes. Ne pouvant les reproduire, surtout dans un seul numéro, nous allons donner ci-après quelques réponses.

« Château de M.\*\*\*

« Je suis en possession, depuis hier, du panneau que vous avez fait

exécuter pour moi. Veuillez faire mes compliments à l'artiste, lui dire que je suis très satisfait de son œuvre, et que ces panneaux feront parfaitement bien une fois en place, et prendront là toute leur valeur. M. du M. »

« G. (Eure).

« Je suis très satisfait de la douillette que vous m'avez envoyée. La promptitude que vous mettez à exécuter les commandes qui vous sont faites, encourage à n'avoir d'affaires qu'avec votre maison. Pour ma part, je m'en félicite et vous en remercie. D. »

« P. (Landes).

« Je suis fort content des chandeliers et de la croix. Notre autel de la sainte Vierge a presque changé d'aspect. B. »

« G. (Haute-Loire).

« On a trouvé charmante la montre, surtout à cause de la croix qui orne la boîte. « M. »

« M. (Allier).

« J'ai hâte de vous remercier du magnifique prie-Dieu. Il est digne d'être offert pour une fête. Vous avez, monsieur, parfaitement réussi à faire faire ce beau travail. Je vous en remercie de nouveau. S. M. V. »

#### DEMANDES ET OFFRES

Voici, pour terminer, une liste sommaire des dernières offres et Demandes. On verra par là que le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*, ne se borne pas à acheter pour des clients, mais qu'il se fait encore volontiers leur intermédiaire pour placer les objets dont ils veulent se défaire.

#### ON DEMANDE

*De Narbonne*, une longue vue astronomique très puissante. — *De Fougéré*, une flûte. — *De Gibraltar*, une jumelle marine très puissante. — *De Mauthourquet*, des candélabres pour autel. — *De la Sudrie*, le prix de couverts d'argent d'occasion. — *De Mortain*, deux pièces d'étoffe de bure et d'anacoste noires. — *De Tours*, des catalogues de fabricants de machines à tricoter. — *D'Allons*, un chemin de croix, lithographie peinte. — *De Bernex*, le prix d'une cloche en airain de 75 kilog. — *De Pey*, six chandeliers et une croix d'autel. — *De Gironville*, un pantalon en velours et des renseignements sur le prix de reliquaires. — *De Nevers*, quatre lanternes de procession dorées. — *De Bleury*, trois chapes en drap d'or. — *De Boissise*, une soutane et des gravures. — *De Chambezou*, des instruments pour dorer. — *De Bruxelles*, 500 gram. magnésium. — *De Chamagne*, deux bras d'applique dorés à cinq lumières. — *De Quiberville*, deux barrettes en mérinos. — *De Daoulas*, une statue en terre cuite de Notre-Dame de Lourdes. — *De*

*Libourne*, des dessins de candélabres et d'encensoirs dorés, des catalogues d'instruments de musique. — *De Saint-Sardos*, un tapis de 24 mètres. — *De Saint-Merd-les-Oussines*, le prix d'un appui de communion. — *De Voiron*, un chemin de croix de Jean Duseigneur. — *De Sandwich-Ontario (Canada)*, des modèles d'autel en marbre blanc et de chemins de croix. — *De Djocksjakarta, (Russie)* du carton à photographie. — *De Saull*, une statue du *Sacré Cœur* en carton romain décor très cher de 1<sup>er</sup>60. — *De Tunpuna (Port d'Espagne)*, des prix sur une statue de la sainte Vierge habillée à la mode Espagnole. — *De Paris*, les prix d'un chemin de croix émaillé fond bleu personnages or. — *De Voué*, des renseignements sur le prix d'une croix en fer forgé de 2<sup>m</sup>25. — *De Sévran*, une lanterne de procession. — *De Couches*, une bibliothèque. — *De Egres*, un second lustre à six lumières. — *De Louvergnny*, de nombreux articles d'habillement, de ménage. — *De Roscoff*, un couvert de voyage. — *Des Ouadhiüs (Afrique)*, une montre en argent. — *De Puglum*, une machine à coudre, une loupe. — *De Fontaine (Pas-de-Calais)*, une corona romane à douze lumières. — *De Ussy*, un cœur d'or. — *D'Hermelinghem*, trois statues en terre cuite.

## ON OFFRE

Un ciboire à vendre. — 10,000 kilog. de bois de buis à 25 cent. le kilog. — Des réveils allumeurs depuis 15 fr.

## MOIS DE MARIE

Outre les livres de circonstance que nous avons analysés ou ceux dont nous donnons simplement les titres dans la liste ci-contre, nous devons aussi faire connaître que le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique* est à même de fournir toute espèce d'articles se rattachant au rehaussement de la célébration du mois de Marie, notamment :

Vases en porcelaine avec initiales de la sainte Vierge, depuis 4 francs la paire. Bouquets de fleurs artificielles, lis, marguerites, roses, etc., depuis 4 francs le bouquet ou la branche jusqu'à 40 et 50 francs. Feuillage artificiel, verdure, mousse, très bon marché. — Aussi, tous les outils et matériaux propres à la confection des fleurs artificielles, boules en bois, pivots, ciseaux, bobines de fils d'archal en soie et en coton, papier de toutes couleurs. — Les articles en bronze, tels que chandeliers vernis de 50 c. de haut, depuis 11 fr. 50; des bras d'applique de toute saillie, à une ou plusieurs lumières, depuis 18 francs la paire. — Lustres de toutes grandeurs, à 4, 5, 6, 12, 18, 36 lumières, depuis 35 francs.

N'oublions pas les oriflammes de toutes grandeurs et de toute étoffe, satinette, satin, moire, etc., avec sujets de toute sorte brodés ou appliqués, depuis 1 fr., 50 la pièce. — Les stations de Notre-Dame de Lourdes, de l'Immaculée Conception, Vierge mère, Vierge du concile, etc, en plâtre, ciment, carton romain, terre cuite; de toutes hauteurs, décors simples. 1/2 riches ou riches, depuis 25 francs. — Enfin, nous avons aussi à vous offrir les orgues-harmoniums nécessaires à l'accompagnement des cantiques

à la Sainte Vierge; nous avons des instruments des premières fabriques de Paris, *transpositeurs* depuis 180 fr., jusqu'à 11 et 1200 francs,

Une minime commission de 3 0/0 est prélevée sur chaque facture pour nous couvrir de nos frais de déplacement.

Les demandes devront toujours être adressées à M. Victor Palmé, directeur de la Société générale de Librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

## II. — PREMIÈRES COMMUNIONS

Le moment approche où les premières communions vont avoir lieu. Nous venons dire à cette occasion, à nos lecteurs, que le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*, de même que pour le pèlerinage de Jérusalem et le Mois de Marie, se met entièrement à leur disposition pour tous les articles dont ils peuvent avoir besoin.

Ainsi : nous avons des cachets de première communion gravés en noir, soit pour garçons soit pour filles, depuis 15, 20, 25 centimes, jusqu'à 18 et 20 francs; en chromo-lithographie depuis 80 centimes jusqu'à 4 et 5 francs; il en existe même imprimés en couleur sur parchemin au prix de 100 francs.

Pour les jeunes filles, nous pouvons fournir des costumes complets, composés d'un voile, d'un corsage à plis, et d'une jupe unie à 11 francs; ou en mousseline, corsage plis coulissés, trois plis à la jupe à 17 et 19 fr. 50; en mousseline belle qualité, sept plis à la jupe, 25 francs; des aumônières s'agrafant à la ceinture par un cachet argenté garni d'un nœud de ruban, de toutes formes, ovales, rondes, oblongues, carrées, en lustrine depuis 2 francs, en faille depuis 4 francs, en satin, qualité extra depuis 8 fr. 50. Des ceintures de toutes largeurs en faille Saint-Etienne avec tour de taille, depuis 7 francs; en faille de Lyon franges effilées, deux nœuds depuis 15 francs. Grand choix de chapelets depuis 20 centimes jusqu'à 30 et 40 francs.

Pour les jeunes gens, des costumes complets, composés d'un pantalon de casimir, veste de même, gilet blanc en piqué, cravate blanche à nœud fixe avec tour de cou, depuis 14 francs; chaussures de premier choix depuis 5 fr. 75; chapeaux dernière mode depuis 3 fr. 60. Brassards en ruban faille, frange or ou argent depuis 3 francs. Chemises de première communion à plastron uni depuis 5 fr. 50; plastron bordé à guirlande depuis 7 francs. Nous pouvons aussi fournir des cierges ornés depuis 5 fr. 50 jusqu'à 6 et 8 francs. Comme souvent, pour ne pas dire toujours, la solennité de la première communion est pour les parents l'occasion de faire un joli cadeau à leurs enfants, nous avons aussi à leur disposition tout ce qu'ils pourraient désirer d'offrir : des chaînes argent depuis 10 francs; en or, depuis 18 francs, des montres argent et or à tous prix; des porte-monnaie, en ivoire, en écaille, en soie, depuis 2 francs.

N'oublions pas non plus les grandes personnes, qui, à l'occasion de cet heureux jour, veulent offrir un souvenir aux directeurs de leurs chers enfants : ciboires, calices, ostensoirs, beaux missels, ornements sacerdotaux,

ameublements d'église et d'appartement, nous pouvons tout fournir à des prix très modérés quoique de qualité supérieure.

## DEMANDES ET RÉPONSES

*D. — Vu l'horrible loi que vient de voter la franc-maçonnerie du Sénat pour rendre obligatoire l'enseignement de l'athéisme aux enfants, ne serait-ce pas bien de donner à tous les enfants, comme souvenir de première communion, le livre de la Doctrine chrétienne de Lhomond.*

*On peut se procurer ce volume, relié ou cartonné, au plus bas prix?*

*Veillez répondre dans l'Ami du clergé le plus tôt possible?*

*Ne serait-il pas bon, pour faire avorter cette haineuse loi, qu'un libraire la publie avec l'abrégé des commentaires donnés par les sénateurs de la droite?*

*Quelques exemplaires de cette explication répandus dans chaque commune pourraient éclairer bien des ignorants et ranimer, à l'égard de leurs enfants, les sentiments chrétiens de bien des pères lâches et indifférents.* N.

R. — 1° En ce qui concerne l'ouvrage de Lhomond, notre avis est que le *Manuel du chrétien* du P. Boué, jésuite, serait préférable. Il contient, en effet, un abrégé de la *Doctrine chrétienne*, qui est un chef-d'œuvre de clarté; — des Pensées pour chaque jour du mois, avec des traits historiques qui frappent et intéressent; — tous les Offices principaux et les Evangiles; des Cantiques.

Ce petit livre, qui peut servir de livre de lecture, et de livre de messe, vaut, tout cartonné élégamment, net, 75 centimes, en nombre.

Nous voudrions le voir en toutes les mains, et nous serions rassurés contre les tentations de l'instruction athée.

Plus de cent mille exemplaires ont déjà été répandus.

On expédie un exemplaire comme échantillon sur demande.

2° Quant au complément de votre question, à savoir : qu'il serait bon de publier un Commentaire de la nouvelle loi sur l'instruction primaire, loi athée par dessus tout, pour en montrer les dangers aux pères de famille, nous avons quelque chose de mieux à vous indiquer : abonnez-vous, ou abonnez quelques-uns de vos paroissiens au journal le *Paysan*.

Ce petit journal, qui n'a pas encore une année d'existence, compte déjà plus de vingt mille abonnés, et est appelé à en avoir cinquante mille.

« Le *Paysan* a pour directeur M. André Barbes, l'un des plus vaillants champions de la presse conservatrice, rédacteur de la *France nouvelle*, du *Clairon*, etc., conférencier populaire, couru et acclamé, auteur de romans estimés et de brochures politiques, toutes à l'honneur de son talent et de ses convictions.

« Comme son titre l'indique, le *Paysan* est destiné aux classes rurales. On y parle de tout ce qui intéresse l'agriculture, la vigne, les animaux de travail, le propriétaire, le fermier, le manouvrier, l'école et l'église.

« Bien entendu aussi, on y dit, en matière politique, tout ce qu'il est essentiel de dire, afin que tout le monde soit tenu au courant des choses et des événements du jour.

« En outre, trait caractéristique, et à lui particulier : le *Paysan* prend dans chaque article le ton et les tournures du langage expressif des populations des campagnes, et de plus, il est orné, dans chaque numéro, d'un grand nombre d'images et dessins appropriés aux divers sujets, et qui amusent l'œil autant que le texte charme l'esprit. »

Voilà ce que nous lisons, relativement à ce petit journal, dans l'*Ami des Livres* du 15 mars dernier, qui, certes, s'entend à juger du mérite et de la portée des livres et des journaux. Et nous nous autorisons de ses paroles pour vous engager à propager le *Paysan* partout où vous avez action. Ah! si vous y lisiez une seule causerie du père Brisquet, du père Guilleret ou de Jean Claude!

Le *Paysan*, format du *Petit Journal*, paraît chaque dimanche et ne coûte que TROIS FRANCS par an.

### Journaux et Revues de la Société générale de Librairie catholique

- 1° LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE (*bi-mensuelle*).
- 2° LA REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (*trimestrielle*).
- 3° LES ANALECTA JURIS PONTIFICI (*mensuels*).
- 4° L'AMI DU CLERGÉ (*hebdomadaire*).
- 5° L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, *Journal des Prédicateurs contemporains* (*mensuel*).
- 6° LE TRÈS SAINT-SACREMENT, *Revue eucharistique* (*bi-mensuel*).
- 7° LA FEMME ET LA FAMILLE, (*Journal des jeunes personnes*) (deux éditions : une *mensuelle*, l'autre *bi-mensuelle*).
- 8° LE FOYER, *Gazette illustrée des familles* (*hebdomadaire*).
- 9° L'ILLUSTRATION POUR TOUS (*hebdomadaire*).
- 10° LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ (*hebdomadaire*).
- 11° LE PAYSAN, *journal populaire des intérêts ruraux* (*hebdomadaire*).
- 12° L'AMI DES LIVRES (*bi-mensuel*).

Ensemble, douze revues ou journaux combinés de manière à aller frapper à toutes les portes.

Nous ne nous occuperons que des derniers, de ceux qui ont un caractère populaire, et dont nous recommandons la propagande tout spécialement.

#### I. L'ILLUSTRATION POUR TOUS

Elle a pour directeur M. Léon Gautier, l'auteur de la *Chanson de Roland*, des *Epopées françaises*. etc., etc., qui, dévoué au bien jusqu'à la passion, n'hésite pas à se distraire de ses hautes études pour le pratiquer ainsi par l'humble voie du journal.

Ce qui caractérise l'*Illustration pour tous*, c'est la *variété!* Point de ces longs et grands romans, qui passionnent et qui font un pont dangereux pour aller vers les mauvais auteurs du jour. Mais bien des récits de courté haleine, saisissants pour la forme, moraux, amusants, instructifs pour le fond; des Nouvelles, des Anecdotes, des Fragments des meilleurs écrivains contemporains; des Pensées, des Maximes, des Proverbes, des bons Mots; jetés par-ci par-là dans les colonnes, comme autant de perles précieuses; des Recettes et



procédés utiles concernant : l'Hygiène, le Ménage, l'Horticulture, etc., etc. Voilà le véritable journal *pour tous*, et qu'il faut répandre *chez tous*.

L'*Illustration pour tous* paraît chaque samedi par livraisons grand in-octavo à deux colonnes, grandes gravures en tête et plusieurs autres dans le texte.

L'abonnement ne coûte que 5 fr. par an, et encore sur cette minime somme, la direction accorde en prime *deux francs* de livres à choisir dans une liste spéciale. — C'est le germe d'une petite bibliothèque, surtout pour celui qui placerait plusieurs abonnements.

« Trouvez donc, dit un de nos confrères, M. Jacques de Tarade, trouvez donc un journal illustré de ce format, qui puisse offrir des avantages aussi multiples pour un prix aussi modique.

« Tous nos amis, tous nos abonnés, tous nos lecteurs, voudront recevoir chez eux l'*Illustration pour tous*, journal aussi intéressant pour les grands que pour les petits.

« Ils tiendront surtout à la propager autour d'eux, car nous n'en connaissons pas de plus propre à *récréer, instruire, moraliser*, tout en amusant, et beaucoup. »

## II. — LE PAYSAN

### JOURNAL POPULAIRE DES INTÉRÊTS RURAUX

Le PAYSAN a pour directeur M. André Barbes, l'un des plus vaillants champions de la presse conservatrice, rédacteur de la *France nouvelle*, du *Clairon*, etc., conférencier populaire, couru et acclamé, auteur de romans estimés et de brochures politiques toutes à l'honneur de son talent et de ses convictions.

Comme son titre l'indique, le PAYSAN est destiné aux classes rurales. On y parle de tout ce qui intéresse l'agriculture, la vigne, les animaux de travail, le propriétaire, le fermier, le manœuvrier, l'école et l'église.

Bien entendu aussi, on y dit, en matière politique, tout ce qui est essentiel de dire, afin que tout le monde soit tenu au courant des choses et des événements du jour.

En outre, trait caractéristique, et à lui particulier : le *Paysan* prend dans chaque partie le ton et les tournures du langage expressif des populations des campagnes, et de plus, il est orné dans chaque numéro d'un grand nombre d'images et dessins appropriés aux divers sujets, et qui amusent l'œil autant que le texte charme l'esprit.

Le PAYSAN, format du *Petit Journal*, paraît chaque dimanche et ne coûte que TROIS FRANCS par an.

Pour dernier mot, chers lecteurs : Prenez à cœur ces diverses publications aussi excellentes pour l'esprit qu'intéressantes pour le fonds ; opposez-les à ce déluge d'écrits et de journaux malsains qui inondent le pays ; selon l'expression profonde du Pontife régnant, vous aurez fait ainsi *une œuvre salubre!*

## III. — LE FOYER

### GAZETTE ILLUSTRÉE DES FAMILLES

Le FOYER a pour directeur M. Charles Buet, l'auteur du *Prêtre*, du *Crime de Multaverne*, des *Contes à l'Eau de Rose*, etc., etc. C'est dire à quel haut point cette publication est savoureuse et littéraire. Tout y est choisi, élevé, délicat, séduisant, tout y sent une main de premier maître. C'est le journal du monde lettré et des salons aristocratiques. Nul autre ne justifie mieux son titre : *Gazette illustrée des familles*, car c'est l'hôte le plus aimable, le plus amusant, le plus instruit qu'on puisse y introduire. En ce moment, le

FOYER publie une grande et importante étude de M. Charles Buet : *le Roi Charlot*, qui est le récit détaillé et dramatique de la Saint-Barthélemy, de ses causes et de ses conséquences.

Chaque numéro contient un article de *Science vulgarisée*, de *Voyages*, de *Biographie*, de *Nouvelles*, plusieurs *Romans toujours en cours*, et il se termine par une *Chronique parisienne*.

On s'abonne à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Un an : 12 fr. — Europe : 13 fr. — Hors d'Europe : 15 fr.

La collection forme 10 beaux volumes in-4<sup>o</sup> illustrés, vrai trésor pour une bibliothèque de famille ou de paroisse. — Prix 60 fr.

#### IV. — LA FEMME ET LA FAMILLE

##### JOURNAL DES JEUNES PERSONNES

LA FEMME ET LA FAMILLE a pour directrice M<sup>lle</sup> Julie Gouraud, dont tout le monde connaît les ouvrages si moraux et si attrayants.

Cette publication, destinée spécialement aux dames et aux jeunes personnes, est l'un des *plus complets*, des *moins coûteux* et des *mieux rédigés* parmi les journaux de ce genre. Il ne laisse rien ignorer des choses de la mode, mais, conseiller bienveillant et expérimenté, il s'applique à en signaler les écarts, à en rectifier les excentricités, en un mot, à substituer au luxe effréné et dispendieux le bon goût élégant et modeste.

*Education, Instruction, Nouvelles et Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres*, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

*Revue de la Mode, Dessins de broderie, de crochet, de tapisserie, Travaux de famille, Hygiène, Economie domestique, Tenue de la maison*, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, et on peut remarquer combien la famille entière y trouve aussi un large compte.

##### ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle (32 pages in-8) sans annexes ni gravures.....	6 »
— — — — — avec annexes et gravures.....	12 »
Bi-Mensuelle (2 nos de 32 pages in-8) sans annexes.....	12 »
— — — — — avec annexes et gravures..	18 »

#### V. — LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

##### NOUVEAU JOURNAL POUR LES ENFANTS

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ a pour directrice M<sup>lle</sup> Lérida Geofroy, qui, l'année dernière encore, publiait trois bijoux, trois chefs-d'œuvre littéraires : *Les Contes des Anges, La Colombe du Tabernacle, Incompris*. Au témoignage unanime de la presse, le *Jeune Age illustré* est le meilleur journal d'enfants quant à l'esprit, et le plus soigné, le plus attrayant comme gravures et rédaction.

Des concours mensuels de *Dessin*, de *Devinettes*, de *Compositions littéraires*, de *Couture* pour les jeunes filles établissent encore la supériorité de ce journal sur tous ceux de ce genre.

Le *Jeune Age illustré* paraît tous les samedis, format in-8<sup>o</sup> à deux colonnes, 16 pages d'impression non compris une couverture. Abonnement, 10 francs par an.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# FINANCES, LIBRAIRIE, INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

*Bulletin de commerce, paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.*

---

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

MAURICE TARDIEU, DIRECTEUR

35, RUE DE GRENELLE-SAINTE-GERMAIN, PARIS

---

## GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

Par **Victor GAY**

ANCIEN ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT

ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

2 volumes grand in-8 colombier de 750 pages, orné de plus de 1,500 figures

**Prix : 90 francs**

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier vélin, format in-4°. — Prix : 150 francs.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 160 pages du prix de 9 francs pour le format in-8 et de 15 francs pour le format in-4.

**Le premier fascicule est en vente.**

---

## MAXIMES DE PERFECTION CHRÉTIENNE

ET

EXPLICATION DU MAGNIFICAT

Par **Antoine ROSMINI**

FONDATEUR DE L'ORDRE DE LA CHARITÉ

*Traduit de l'italien avec préface et appendice par César Tondini de Quarenghi, barnabite*

Un volume in-18, broché, 1 fr. — Cartonnages et reliures variés.

---

**La Vie privée des paysans au moyen âge et sous l'ancien régime**, par FÉLIX BRUN. Un volume in-18. . . . . » 60

**Réflexions sur la Révolution française**, par EDMUND BURKE, avec préface et notes par M. René Bazin. Un volume in-18 (collection des classiques pour tous). . . . . » 60

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

---

VIENNENT DE PARAÎTRE

SERMONS CHOISIS  
DE BOSSUET

COLLATIONNÉS SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS

DISPOSÉS DANS LEUR ORDRE CHRONOLOGIQUE, ACCOMPAGNÉS D'UNE INTRODUCTION  
DE NOTICES ET DE NOTES

Par **FERDINAND BRUNETIÈRE**

Un volume in-18 jésus, 3 francs, fort. . . . . 1 fr. 50 net.

---

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES DE DELALAIN FRÈRES

56, RUE DES ÉCOLES, A PARIS, VIS-A-VIS DE LA SORBONNE

---

BIOGRAPHIES DES HOMMES ILLUSTRÉS

CIVILISATIONS PRIMITIVES ET MONUMENTS DE L'ORIENT

LÉGISLATEURS, FONDATEURS, HOMMES D'ÉTAT, HOMMES DE GUERRE, CONQUÉRANTS ET PATRIOTES

A L'USAGE DE LA CLASSE PRÉPARATOIRE DES LYCÉES ET DES COURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par **M. E. MARÉCHAL**

PROFESSEUR D'HISTOIRE

Un volume de 288 pages in-12, avec vignettes dans le texte, cartonné, 1 fr. 75

**Précis d'introduction générale et particulière à l'Écriture sainte**, par M. l'abbé Alfred Gilly, docteur en théologie et en droit canon, professeur d'Écriture sainte au Grand Séminaire de Nîmes. — 3 vol. in-12. — *Livre du maître*. . . . . 7 50

**Notions élémentaires sur l'Écriture sainte**, par M. le chanoine Gilly, auteur du *Précis d'introduction générale et particulière, etc.* — 1 volume in-12. — *Livre de l'élève*. . . . . \*2 50

**Le Syllabus** commenté d'après les actes des souverains pontifes, l'enseignement des évêques, la théologie, le droit canon, l'histoire, les doctrines des publicistes d'opinions diverses, par M. l'abbé Viéville, prêtre du diocèse de Soissons. Ouvrage publié avec l'imprimatur de Mgr Odon Thibaudier, évêque de Soissons et Laon, et suivi de la Lettre Encycelique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII sur les erreurs modernes. — 1 beau vol. in-8, papier vergé. . . . . \*6 »

**L'Évangile** expliqué, défendu, médité ou Exposition exégétique, apologétique et homélique de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après l'harmonie des évangiles, par M. l'abbé Dehaut. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. 4 forts volumes petit in-8°. . . . . \*18 »  
Ce livre est une vraie *Somme de l'Évangile*.

**Thomæ ex charmes.**

**Theologia universa** Variis tractatibus et additionibus, post Concilium Vaticanum, locupletata, et ad hodiernum sacrae scientiae statum adducta studio et opera professorum seminarii S. Deodati. (*Editio nova*). 7 très forts vol. in-12, 24 fr. — Partie dogmatique *seule*. (T. I-III), 12 fr. — Partie morale *seule*. (T. IV-VII). . . . . 46 »

**R. P. Thomæ ex charmes ORD. MIN. CAP.**

**Universæ theologiæ compendium** ad hodiernum sacrae scientiae statum redactum. A. R. P. Mariano a Novana ejusd. Ord. Theol. lect.; editio secunda emendata, cum approbationibus. Très fort volume in-12. . . . . \*5 »

**Le Canoniste contemporain** ou la discipline actuelle de l'Église, bulletin mensuel de consultations canoniques et théologiques et de documents émanant du Saint-Siège, par M. l'abbé E. Grandcaude, docteur et professeur en théologie et en droit canon, auteur du *Breviarium philosophiæ scolasticæ, etc.*

Prix de l'abonnement : pour un an seulement 8 francs, payables d'avance et 9 francs pour les pays de l'Union postale. 4 années parues : 1878-79-80-81, la 5<sup>me</sup> *en cours*.

**Trésor du Prêtre**, répertoire des principales choses que le prêtre doit savoir pour se sanctifier lui-même, et sanctifier les autres, par le R. P. Mach, de la Compagnie de Jésus, traduit de l'espagnol par M. l'abbé Gaveau, du diocèse de Blois. *Seule traduction autorisée*. Deux très forts volumes grand in-18 raisin, \*7 fr. — En reliure anglaise solide et élégante, tranches rouges. . . . . \*10 »

**La Manne du Prêtre** ou recueil de prières, d'examens, de méditations et pieuses pratiques très efficaces pour la sanctification du prêtre, par le R. P. J. Mach. Joli vol. gr. in-32, \*2 fr. — En reliure anglaise, élégante et solide, tr. rouge . . . \*3 »

**Neo-confessarius** practice instructus seu methodus rite obendi munus confessarii in gratiam juniorum qui ad curam animarum aspirant. Cum appendice, sive brevi instructione et methodo dispensationes aliasque gratias petendi, et impletas exequendi, necnon serie casuum conscientiae, publice proposita a R. P. Joanne Reuter, S. J. SS. Theologie in universitate Trevirensi Doctore ac Professore publico. — Editio nova emendatior. — 1 très fort vol. in-18 raisin. . . . . \*3 50

**Exercitia spiritualia** Tertio probationis anno a patribus Societatis Jesu per mensem obenda juxta normam sancti Ignati Loyolaë fundatoris ejusdem societatis. — Auctore P. J. Petitdidier, S. J. — Editio nova emendata. — 1 volume in-18 raisin. . . . . \*2 50

**Manuale pastorum** in quo omnigenæ pietatis et ecclesiasticæ perfectionis elucescunt monita Accurante presbytero V. Postel, e clero parisiensi Vicario Generali algeriensi. Canon. honor., in S. Theologia Doctore. Beau volume grand in-32 à 2 col. . . . . \*3 »

VIE

DE

M<sup>GR</sup> LE CARDINAL MATHIEU

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

Par Mgr BESSON

ÉVÊQUE DE NIMES, UZÈS ET ALAIS

2 vol. in-8°, avec portrait et fac-simile. . . . . 12 »  
Le même ouvrage, 2 vol. in-18 jésus. . . . . 7 »

La vie du cardinal Mathieu intéresse tous les catholiques, parce qu'elle a été mêlée à tous les événements de l'Église de France et à toutes les épreuves de l'Église Universelle. Elève de Saint-Sulpice, chanoine d'Evreux et de Paris, vicaire général de NN. SS du Chatelier et de Quélen, évêque de Langres, archevêque de Besançon, cardinal et sénateur, Mgr Mathieu a eu une influence souvent décisive dans les affaires ecclésiastiques du dix-neuvième siècle.

Les questions qu'il a traitées par ses mémoires, ses lettres, ses livres et ses discours n'ont rien perdu ni de leur importance ni de leur actualité. Sa correspondance qui s'étendait à toute l'Europe a révélé quantité de choses ignorées ou peu connues qui entreront dans l'histoire religieuse de notre temps et qui aideront beaucoup à la rectifier ou à la faire.

LETTRES DE M<sup>GR</sup> DE SÉGUR

Publiées par le Marquis DE SÉGUR

SECOND RECUEIL

Un joli volume in-18 raisin, caractères elzéviens, lettres ornées, 3 fr. 50.

**Lettres de Mgr de Ségur** publiées avec une Introduction et des notes, par le marquis de SÉGUR. *Premier recueil*. Un joli volume in-18 raisin (caractères elzéviens, lettres ornées), 3 fr. 50.

M<sup>GR</sup> DE SÉGUR

SOUVENIRS ET RÉCIT D'UN FRÈRE

PREMIÈRE PARTIE, DE 1820 A 1856

Par le Marquis DE SÉGUR

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

LES ENTERREMENTS CIVILS

Par Mgr BESSON

Une brochure in-18 jésus. . . . . 30 centimes.

# UNE SEMAINE DE LA COMMUNE DE PARIS

LETTRES INTIMES DE M. LE CURÉ DE SAINT-THOMAS D'AQUIN (1).

---

*Infandum, dilecte, jubes renovare dolorem.*

## I

MON BIEN CHER AMI,

Vous le désirez, m'y voilà. C'est une pénible besogne que vous imposez à mon amitié; mais je ne puis ni ne veux me refuser à l'entreprendre, puisque ces souvenirs, par l'horreur même qu'ils inspirent, peuvent vous intéresser. Vous avez raison de dire qu'on ne connaîtra la Commune de Paris et ses crimes que lorsque, des divers points de la ville, il nous sera venu des témoins oculaires déposant de ce qu'ils auront vu et éprouvé. Les scènes furent très diverses sur un aussi vaste théâtre que la ville de Paris. Personne n'était en mesure de tout voir. Il se peut même — et le long procès qui s'instruit en ce moment, suffirait pour le prouver — il se peut qu'il y ait eu des faits contradictoires, inattendus, dans ce pêle-mêle confus d'acteurs sans direction unique, obéissant souvent à leurs propres instincts seulement.

Je ne vous rapporterai que ce qui s'est passé sous mes yeux... *Quaque ipse miserima vidi, — et quorum pars PARVA fui.* Peut-être sortira-t-il de ce récit où vous m'engagez quelque leçon nouvelle ou une connaissance plus parfaite de cette triste page de notre histoire.

Vous vous le rappelez, la Commune de Paris s'installa le 18 mars 1871, et cessa de combattre et de vivre le 28 mai, jour de la Pen-

(1) Les circonstances présentes donnent peut-être quelque à-propos à ces souvenirs douloureux.

tecôte, à quatre heures du soir : en tout soixante et onze jours de vie ; soixante et onze jours d'entreprises scélérates, d'orgies immondes et de crimes de tout genre. La terreur partout, la sécurité nulle part. En ces soixante et onze jours, Paris s'est laissé piétiner par une horde de va-nu-pieds également dénués d'intelligence, de probité et de pudeur ; il s'est laissé outrager, dépouiller, déshonorer, assassiner, incendier, comme aurait pu le faire la dernière bourgade perdue dans un repli des Alpes ou dans une lande de Bretagne. Les fameux brigands de la Révolution de 93 mirent quatre ou cinq ans à produire tous les crimes que leurs plagiaires idiots ont commis en soixante et onze jours ; et ceux-ci y ont ajouté l'illumination infernale de la fin de leur dernière semaine. Heureusement je n'ai pas à écrire cette horrible histoire. Ma main se refuserait à retracer une pareille série de forfaits, conçus par la corruption inepte et exécutés par la férocité bestiale. Il faut laisser refroidir la cendre de nos monuments incendiés ; étanchons d'abord le sang de nos martyrs ; viendra plus tard l'historien assez calme pour raconter avec ordre, après les avoir recueillis de toute main, les innombrables attentats de ces jours néfastes (1).

Pour moi, je veux essayer de les oublier, de les effacer de ma mémoire... que ne le puis-je de ma vie !

Il est pourtant quelques circonstances qui importent particulièrement à ma chère paroisse de Saint-Thomas d'Aquin ; celles-là, vous voulez les connaître, mon cher ami : eh bien ! je ferai l'effort de les rappeler par le menu, d'abord pour répondre à votre désir, et aussi et surtout pour rendre grâce à Dieu d'avoir préservé mon église de toute véritable profanation, et mes vicaires, de la chasse faite aux prêtres en ce moment-là.

Du reste, voici tout de suite ces circonstances dont le détail va nous occuper. Vous me pardonnerez ce qu'il y aura de trop personnel dans le récit. J'ai cherché vainement le moyen d'échapper à cet odieux inconvénient, sachant et sentant autant qu'àme humaine combien *le Moi est haïssable*. J'espère que vous n'imputerez pas à vanité la nécessité que je subis bien malgré moi.

Donc ce qui nous regarde, peut se réduire à ces huit points :

1° La transformation singulière qui s'opérait dans les postes de

(1) On voit assez que ceci s'écrivait peu de temps après les événements. Depuis, les *Convulsions de Paris* ont trouvé le vaillant historien que tout le monde connaît.



gardes nationaux de la Commune envoyés successivement au Comité de l'artillerie, si voisin de Saint-Thomas d'Aquin;

2° Ce qui s'est passé à notre première communion, le 4 du mois de mai :

3° Ma première visite à l'école Saint-Guillaume, 44, rue de Grenelle, le jour, 26 avril, où la municipalité, ayant violé mon domicile, faisait faire l'inventaire de la maison par le commissaire du quartier, sous la protection d'un poste de gardes nationaux établi là la veille;

4° La perquisition en l'église de Saint-Thomas d'Aquin, le 11 du mois de mai;

5° La visite que me fit, à Saint-Thomas d'Aquin, un citoyen, membre du Comité de salut public, le dimanche 14 mai;

6° Nouvelle visite faite par moi de l'établissement à l'école de la rue de Grenelle, pour empêcher qu'on ne démolit la chapelle et qu'on ne m'infligeât un *citoyen instituteur* : c'était le 15 ou le 16 mai;

7° L'alerte de la nuit du dimanche 21 au lundi 22 mai, à deux heures;

8° Les quatre perquisitions faites dans mon église, le 22 mai, pendant la bataille de la rue du Bac.

Comme vous le voyez, mon ami, tout ceci se passait au plus fort de la terreur, quand déjà le deuil couvrait l'Église de Paris, par suite de l'incarcération de l'Archevêque et d'un certain nombre de prêtres. Mgr Darboy avait été arrêté le 5 avril. Nos ennemis ne cessaient de répéter dans leurs journaux et dans leurs clubs qu'il fallait envoyer aux remparts, pour recevoir les premiers coups *des Versaillais*, tous les prêtres et les Frères des écoles chrétiennes; ajoutant à l'arrêt de mort prononcé contre nous cette aménité sanglante : que c'était pour nous expédier plutôt dans le ciel, auquel nous devions aspirer. Pourant tout ce qu'ils voulaient et ne reculant devant aucun crime, leurs menaces, toujours suivies d'effet, avaient éclairci les rangs des nôtres. La prudence avait conseillé aux plus exposés de chercher un refuge hors de leurs paroisses; et plût à Dieu qu'un plus grand nombre l'eût fait! nous n'aurions pas eu tant de victimes à pleurer.

Mais il fallait peut-être tout ce sang innocent pour laver tant de souillures, pour expier tant de forfaits, pour racheter tant de coupables.

Laissez-moi, mon cher ami, me détourner un instant de ces sou-

venirs sinistres, et recevez ces lignes comme le plus expressif témoignage que je puisse vous donner de mon amitié.

## II

## MON BIEN CHER AMI,

Pour comprendre ce que j'ai à vous raconter aujourd'hui, il est nécessaire que vous sachiez la position du Comité de l'artillerie par rapport à l'église de Saint-Thomas d'Aquin. Le Comité de l'artillerie, avant la guerre de 1870, était aussi le musée de l'artillerie, aujourd'hui installé dans les immenses salles de l'immense palais des Invalides; et cet édifice n'est autre que le couvent du grand noviciat des dominicains avant la révolution de 1789. Il est mur mitoyen avec l'église de Saint-Thomas d'Aquin, qui elle-même n'est autre que la chapelle de ce couvent. On accède à l'un et à l'autre par une place en hémicycle, sur laquelle débouchent deux courtes rues : la rue de Gribeauval, venant de la rue du Bac et faisant face à la porte d'entrée du comité; l'autre, en équerre avec la précédente, venant de la rue Saint-Dominique (1) et faisant face au grand portail de l'église, porte le nom de Saint-Thomas-d'Aquin. Si l'on vient de la rue Saint-Dominique, au sud de la place, on a devant soi l'église; à sa droite, l'entrée du Comité; à sa gauche, la rue de Gribeauval et la grande artère qui conduit à la Seine; au nord, la célèbre rue du Bac.

Au début de la guerre avec la Prusse, l'administration s'était hâtée de déménager le musée de l'artillerie, afin qu'il ne fût pas exposé à tomber entre les mains de nos ennemis. Et l'opération se fit avec tant de soin, de diligence et de secret, que personne dans le quartier n'en fut instruit, et qu'on n'a pas su depuis ni quand cet énorme matériel avait été déplacé, ni où il fut transporté. Le musée n'occupait pas seul le vaste emplacement du couvent des dominicains. L'administration de la guerre y a bâti de grands ateliers pour le perfectionnement des armes à feu. C'est là que sont présentées, approuvées, essayées, les inventions relatives à la balistique, que sont rayés les canons, etc., etc. Pendant la guerre, l'activité était grande dans ces ateliers, et de plus on avait accumulé dans les cours de

(1) Aujourd'hui boulevard Saint-Germain.

formidables approvisionnements de fer, de plomb, de poudre, d'engins de toute sorte, soit pour l'attaque, soit pour la défense.

Ce poste était regardé comme très important, tant à cause de sa position, au centre du faubourg Saint-Germain, qu'à cause du point stratégique qu'il occupe, à proximité des ministères et des Tuileries, qu'à cause des armes et des montagnes de projectiles qu'il renfermait. Là encore se trouvaient des ouvriers habiles et exercés, et des chefs d'atelier d'élite. Il se comprend du reste que la Commune n'eût pas négligé de faire occuper par *des hommes de confiance* un poste de cette importance.

Aussi, dès le premier jour, les militaires durent céder la place aux gardes nationaux de l'heure présente. Et ceux-ci venaient des bons endroits. On reconnaissait facilement qu'ils avaient été choisis, au négligé de leur tenue, à la férocité de leurs regards, à leur attitude menaçante. Ils avaient l'air dépaysé, et semblaient être envoyés là plutôt pour effrayer le quartier que pour le protéger.

Les quelques mots que l'on pouvait entendre de leurs conversations de corps de garde, nous avertissaient assez que, s'ils ne se croyaient pas chez eux, ils étaient bien décidés à faire sentir leur autorité dans ce pays suspect et sans doute ennemi.

L'église de Saint-Thomas d'Aquin se trouvait trop près d'une pareille garnison. Ce qui, en d'autres temps, nous était une cause de sécurité, devenait aujourd'hui une cause de véritable inquiétude. Visiblement l'église était surveillée avec une hostilité menaçante : les fidèles qui s'y rendaient, étaient comptés et grossièrement *toisés*. On avait l'air de leur dire : « Hâtez-vous, bonnes gens, dans vos ineptes superstitions ; ceci ne durera plus longtemps. » Ces grimauds à la barbe et aux cheveux incultes, à l'uniforme aussi sale que peu réglementaire, affectaient de se promener toute la journée le long de la grille qui entoure les grandes portes de l'église, en sorte qu'il fallait presque les coudeoyer pour en franchir le seuil.

Les fidèles, le peu de fidèles que comptait alors présents à Paris la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, sans avoir l'air de s'occuper ni de leur air peu rassurant, ni de leurs façons peu protectrices, suivirent, avec une exactitude plus remarquable peut-être à cause des circonstances, leurs habitudes chrétiennes. Cette assiduité tranquille aux offices de l'église, cette fréquentation du lieu de la prière à toutes les heures de la journée, étonnaient d'abord des faubouriens ne connaissant le nom de Dieu que pour le blasphémer. Mais bientôt nous

pûmes remarquer l'influence d'une atmosphère honnête sur les âmes les moins bien disposées. Les regards de nos surveillants devenaient plus humains. Ils portaient eux-mêmes un peu plus de soin à leur toilette, et laissaient plus libres les avenues de l'église. Se trouvant bien dans ce vaste et paisible local, où ils étaient abondamment pourvus de toutes choses, où rien ni personne ne les inquiétait, ils ne demandaient pas à être relevés de ce poste de choix, et, après deux semaines, ils étaient apprivoisés, presque acclimatés. Il leur arrivait quelquefois de saluer les ecclésiastiques et d'adresser à quelques-unes des personnes qu'ils voyaient passer plus souvent, des paroles d'un intérêt vrai, quoique trop familièrement exprimé. C'est ainsi qu'une patricienne des plus vénérables, proche parente des derniers Montmorency, M<sup>me</sup> la baronne de Breda, fidèle, malgré son âge et ses infirmités, à sa double visite journalière à Saint-Thomas d'Aquin, fut un jour accostée par l'un d'eux qui, de sa rude main, lui soutint le bras pour l'aider à monter les trois ou quatre marches du perron de l'église, en lui disant de sa voix la moins sauvage possible : « Allons, petite mère, que l'on vous aide à monter cette marche. »

Ils en vinrent à me faire prévenir que je n'eusse rien à craindre ; que si quelqu'un me menaçait, ou menaçait mes prêtres ou mon église, je n'avais qu'à me réclamer d'eux, bien assuré d'être défendu et protégé. Nous étions en carême ; aucun de nos exercices habituels n'avait été interrompu. Pour celui du soir, les fidèles entraient par la porte d'un couloir couvert, qui de la place va à la sacristie, en longeant le mur du Comité. Ce couloir est long de toute la longueur de l'église, étroit, éclairé d'une seule lanterne de gaz. Il était facile de s'y cacher pour causer du désordre dans l'église, et même pour tirer sur le poste, dont le factionnaire se trouvait juste à l'entrée du passage. Nos farouches gardiens humanisés me firent demander de *fermer cette porte, au moins à la nuit tombante, dans un intérêt d'ordre et de sécurité*. Ils n'eurent pas besoin de me le répéter : leur demande était aussi motivée que convenablement présentée.

La Semaine sainte, ces hommes, que l'église semblait importuner d'abord, furent très assidus à nos beaux offices. Le jour de Pâques, ils assistèrent à la première messe, et plusieurs revinrent à la messe solennelle.

Peu s'en fallut cependant que le Jeudi saint au soir ils ne causassent du désordre, et un désordre sérieux. Les affaires se brouillaient de plus en plus ; l'agitation de la rue devenait plus vive, plus uni-

verselle. Les clubs parlaient plus haut. La veille, l'archevêché avait été occupé militairement, et l'Archevêque conduit à la Conciergerie. Il me sembla prudent de ne pas tenir l'église ouverte à huit heures du soir. C'était priver les fidèles d'un des plus touchants offices de l'année, d'un sermon sur l'institution de l'Eucharistie, du chant toujours aimé du *Stabat*, de l'adoration si fréquentée au Tombeau. Mais c'était aussi, autant que la prudence pouvait permettre de l'espérer, se mettre à l'abri d'une irruption désordonnée et sacrilège.

A la fin de l'office des Ténèbres, il fut annoncé que l'église serait immédiatement fermée jusqu'au lendemain, et l'avis en fut affiché aux portes. On pouvait espérer que les fidèles informés prévendraient eux-mêmes de proche en proche ceux qui n'avaient pu l'être, et qu'il n'y aurait point d'attroupement aux portes de l'église, à l'heure où tous les ans on s'empressait à l'office du soir. Nous fûmes trompés. Entre sept heures et huit heures, les fidèles arrivaient nombreux, et, trouvant les portes closes, lisaient et commentaient l'affiche. Le poste alors s'intrigue, demande pourquoi l'église a été fermée le soir d'un Jeudi saint, et, reprenant son naturel, menace de faire ouvrir de force ou d'enfoncer les portes.

Prévenu à temps, j'expose avec une calme assurance ce que je puis donner des raisons qui m'ont fait agir; je fais dissiper par mes employés les groupes grossissant à chaque instant, fort peu rassurés, d'ailleurs; et, après avoir parlementé, on veut bien croire qu'il n'est entré dans mon fait aucune défiance contre le poste. On feint du moins de le croire : car, au fond, j'étais sérieusement suspecté, comme le prouve ceci. Le chef du poste fit visiter toutes les églises de l'arrondissement, pour s'assurer que la même mesure avait été prise partout : ce qui, heureusement pour Saint-Thomas, se trouva vrai. Le rapport qui en fut fait calma les esprits, et dissipa les préventions. Le lendemain, Vendredi saint, les mêmes précautions purent être prises sans provoquer la moindre observation.

Nos gardiens étaient devenus trop humains pour nous rester plus longtemps. Le mardi 11 avril, ils furent relevés, probablement envoyés aux remparts, et remplacés par des citoyens venus de la Villette, nouveaux dans le quartier, et dont l'aspect ne nous disait rien de bon. Le clergé de la paroisse en était ému plus encore que les fidèles. On en causait à voix basse, par petits groupes. Je crus devoir prier mes confrères d'éviter ces airs préoccupés et ces conversations à la cantonade, qui nous exposeraient à être traités

comme des gens suspects, c'est-à-dire à être chassés de chez nous, peut-être conduits à la Conciergerie. Une attitude naturelle, une assurance simple, comme si le poste n'existait pas, me semblait la seule manière de nous sauver, si nous pouvions être sauvés.

Dieu permit que ces nouveaux venus, après quelques jours, ne proférassent plus de paroles d'impiété et de menaces ; et les abords de Saint-Thomas furent bientôt aussi accessibles qu'ils l'étaient avant leur arrivée. Ces transformations à peine croyables se continuèrent encore après eux, et vous verrez bientôt, mon cher ami, ce que pouvaient devenir ces soldats citoyens aux gages d'une Commune persécutrice et féroce. A l'honneur de la conscience humaine, il n'est pas de miracle de conversion que ne puisse opérer le spectacle continu d'une vie régulièrement chrétienne, tranquille au milieu des agitations les plus passionnées, confiante en Dieu malgré les plus graves sujets de crainte et de terreur.

### III

#### MON BIEN CHER AMI,

Jusqu'ici, de la Commune nous ne connaissons, à Saint-Thomas d'Aquin, qu'un spectacle désagréable aux yeux et quelques menaces non suivies d'effet. Nous allons entrer dans une période plus douloureuse.

Comme vous le savez déjà, dès le Mercredi saint, l'Église de Paris était plongée dans le deuil. Plusieurs de ses prêtres les plus respectés avaient été incarcérés ; ce jour-là même, notre grand Archevêque était conduit à la Conciergerie, sous le prétexte d'avoir à répondre à quelques questions qui devaient lui être posées par les féroces proconsuls siégeant au palais de justice. Monseigneur, dans sa confiante bonne foi, ne croyait pas à une arrestation. Cependant l'appareil militaire qui encomrait la cour et les salles de son palais, aurait pu dessiller les yeux d'un homme aussi avisé et aussi informé qu'il l'était. Mais son grand cœur se refusait à croire à une barbarie froide et sans motif. Il nous avait bien dit, dans une conférence de notre dernière retraite ecclésiastique, que les temps étaient très mauvais ; que nous aurions, plus prochainement qu'on ne pensait, beaucoup à souffrir ; qu'il y faudrait probablement mettre la tête ; « mais, ajoutait-il avec ce sourire fin et discret dont étaient

souvent accompagnées ses paroles les plus graves et les plus solennelles, mais nous l'y mettrons tranquillement : ce n'est pas plus difficile que cela. » Sans doute il ne croyait pas le moment encore venu, puisque, se levant à la première parole du soudard chargé de l'arrêter : « Eh bien ! dit-il, allons au Palais » ; et, se faisant accompagner d'un de ses vicaires généraux, il sortait de son appartement, sans même prendre son bréviaire. Il fallut que son compagnon de captivité l'y fit penser par cette parole grave : « Nous ne savons pas, Monseigneur, si nous pourrons rentrer ce soir ici. »

A ce moment-là, une vague inquiétude m'avait porté, accompagné de M. l'abbé Lemaître, mon second vicaire, jusqu'à l'archevêché. Nous fûmes insultés dans la rue de Las Cases. Arrivés à la rue de Grenelle, nous nous trouvâmes au milieu d'une compagnie de soldats du désordre, échelonnée jusqu'au portail du palais archiepiscopal. Là on nous permit à peine d'entrer dans la cour. Le concierge effrayé était chassé de chez lui ; des groupes d'hommes à mine plus que suspecte stationnaient en vingt endroits dans la grande cour. Nous demandons à parler à Mgr l'Archevêque ; le concierge n'a pas l'air de nous entendre. J'insiste avec d'autant plus de vivacité, que l'appareil était plus menaçant. M. l'abbé Lemaître me prend par le bras et m'entraîne hors de la porte : il avait vu un mouvement qui menaçait ma liberté. Nous n'avions pas fait cinquante pas dans la rue de Grenelle, pour rentrer chez nous, les larmes aux yeux et le cœur serré d'appréhensions sinistres, que nous nous voyons dépassés par un ignoble fiacre, par la portière duquel Monseigneur nous fait l'honneur de nous saluer, et, je n'en doute pas, de nous bénir. Il n'est pas difficile de concevoir quelle fut en ce moment notre douleur. Nous exprimâmes amèrement nos regrets que notre Archevêque, sourd à toutes nos sollicitations, n'eût pas consenti à s'éloigner de Paris, comme il lui était si facile de le faire. Je pus me rappeler ce qu'il m'avait répondu huit jours auparavant. Consulté par moi sur la conduite que nous avons à tenir dans les circonstances difficiles où nous nous trouvions, il me dit : « Il n'y a rien à prescrire que la prudence. Quelques-uns croient qu'elle commande de s'éloigner ; je sais bien que vous ne vous éloignerez pas. Confiez-vous en Dieu, et agissez et pariez suivant qu'il vous inspirera. » Puis, m'étant permis de joindre ma prière à celle de tant d'autres qui le suppliaient de se mettre à l'abri, à quelques lieues de Paris, il ajouta d'un ton presque sévère : « Comment

pouvez-vous me conseiller ce que vous ne voulez pas faire vous-même? Restons à notre poste. »

Donc la persécution était inaugurée avec éclat. Sous le nom d'otages, les victimes choisies par d'ignobles scélérats s'entassaient dans les prisons des criminels. Leurs noms sont désormais saintement célèbres; toute la terre les connaît et les vénère; ceux mêmes qui ont échappé à la fusillade, sont honorés comme confesseurs de la foi.

Les clubs en ce moment demandaient leurs têtes; les journaux du crime répétaient de leurs mille échos, dans la rue, et vendaient un sol chaque matin les motions sanguinaires des clubs. Les maisons religieuses étaient violées. Les églises commençaient à être profanées. La Terreur reparaisait avec toutes ses horreurs, après quatre-vingts ans, dans ce Paris si fier tout à l'heure de sa civilisation douce et raffinée et de son courage devant l'ennemi et devant la faim.

L'histoire ne croira pas ce que nous avons été condamnés à voir. Les saturnales sacrilèges de Picpus, de l'Assomption, de Saint-Laurent, de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame de Lorette, etc., aussi bien que les tueries sauvages de la fin et les incendies sans précédent des derniers jours, lui sembleront une page à effacer des annales de la France.

Eh bien! c'est au milieu de cette invasion de la barbarie athée et féroce qu'il s'agissait pour nous de préparer nos enfants à la première communion. Ainsi qu'aux premiers siècles de l'Église, on se préparait au martyre par la participation aux saints mystères. Il fallait armer nos chers enfants contre le scandale de cette nouvelle persécution; et si nous devions tous tomber victimes des fureurs sanguinaires qui grondaient sur nos têtes, nous leur aurions du moins donné la force de Dieu pour les soutenir.

Le conseil de mes catéchistes n'était pas unanime pour fixer le jour de la cérémonie. Avant la guerre civile, nous étions convenus du 4 mai. Les soins donnés à nos enfants avaient été gradués en vue de cette date. Mais les circonstances étaient bien changées! Les uns voulaient devancer cette époque, dans la crainte, hélas! trop raisonnable, de ne pouvoir atteindre au 4 mai, sans des troubles qui rendraient notre première communion impossible; d'autres voulaient la différer jusqu'à ce que la paix nous fût rendue. Les deux partis présentaient de graves inconvénients: à raison même du



grand ordre de nos catéchismes, les enfants n'étaient pas prêts, ne pouvaient être préparés, selon notre cœur et selon les habitudes de la paroisse, avant l'époque fixée; et d'autre part, si nous différions, nous courions le risque de ne pas faire de première communion de l'année. Il serait impossible de réunir les enfants, dès que les écoles seraient fermées, et elles allaient l'être. Et comment, plus tard, après une plus ou moins longue interruption des classes et des catéchismes, leur redonner les sentiments de préparation qu'ils avaient en ce moment?

Il fallait donc se décider pour l'avis de ceux qui voulaient s'en tenir à la date du 4 mai.

On s'y décida, et j'en bénis Dieu. Les enfants des familles absentes de la paroisse, dont deux de mes vicaires étaient peut-être un peu trop préoccupés en cette circonstance, profiteraient plus tard, à la rentrée de leurs parents dans Paris, d'une seconde cérémonie dans laquelle ceux qui nous avions sous la main pourraient renouveler et recevoir la confirmation, à laquelle il ne fallait pas songer en ce moment; et, en attendant, nous avions toute raison de croire suffisants, pour une préparation parfaite de ceux-ci, les quelques jours, si le Ciel nous les accordait, qui nous séparaient de l'époque fixée. Ainsi nous mettions ces chers enfants à l'abri du grave danger de perdre leurs bonnes dispositions actuelles, et d'être dispersés par la tempête avant le grand et solennel acte destiné à grandir et à affermir leurs jeunes vertus.

La retraite préparatoire se fit avec un remarquable recueillement. Parents et enfants y apportèrent un zèle égal, une égale bonne volonté. Des précautions de prudence furent prises pour ne pas attirer les regards du poste voisin. Celui-ci nous était venu de Montrouge, autre provenance peu rassurante. Chaque soir, nous remercions Dieu de n'avoir pas été troublés. Enfin nous voilà au jeudi 4 mai.

Rien ne fut changé à l'ordre accoutumé de cette solennité toujours si touchante, si ce n'est une légère modification dans l'entrée des enfants dans l'église. Les petites filles, dont les vêtements blancs auraient pu exciter une curiosité malveillante sur la place toujours surveillée, durent prendre entrée par la porte donnant sur la rue du Bac. Les garçons seuls purent entrer par la grande porte. Tous les mouvements se faisaient dans un silence discret. Nous ne nous cachions pas, mais nous évitions tout éclat.

Cependant les sons de l'orgue, et peut-être aussi une affluence inaccoutumée aux abords de l'église, ayant éveillé, malgré nous, l'attention de nos peu bienveillants gardiens, ils entrèrent successivement presque tous dans le lieu saint, pour voir ce qui s'y passait d'extraordinaire. Leur apparition en pareil moment causa une émotion d'inquiétude très concevable, tant parmi les prêtres qui se trouvaient au milieu des enfants, que parmi les parents de ceux-ci, pour la plupart d'ailleurs très peu rassurés. Allaient-ils troubler la cérémonie par une démonstration hostile? les enfants seraient-ils dispersés dans un tumulte trop facile à exciter en une assemblée nombreuse, déjà épeurée, où les femmes et les enfants sont en majorité? Il aurait suffi pour cela d'une parole, d'une attitude seulement irrévérencieuse.

Nous fûmes plus heureux. Les enfants ne se doutèrent de rien, tournés vers l'autel et recueillis qu'ils étaient. La plupart des parents firent bonne contenance. Et les chants couvrirent le bruit inévitable de cette invasion aussi importune qu'inopportune. Moi-même, montant à l'autel en ce moment-là, je n'en fus nullement averti.

Mais au premier *Dominus vobiscum* de la messe, je pus voir, non sans quelque pénible surprise, contre la porte, au-dessous de l'orgue, cette rangée de témoins que nous n'avions pas appelés. Je m'en remis vite à la providence du Seigneur, qui devait, ce me semblait, protéger cette douce et pieuse cérémonie. En effet, pour la troisième ou quatrième fois, et, à ce coup, d'une manière plus solennelle et plus émouvante, nous dûmes constater l'influence des souvenirs religieux dans les âmes les plus égarées.

Ces hommes, ramassés dans les faubourgs les plus surexcités par les passions de l'heure présente, se sentirent pénétrés de sentiments qui leur étaient inconnus depuis longtemps, en voyant cette assemblée recueillie dans sa prière et tout occupée du grand acte qui allait s'accomplir. Ainsi durent souvent se sentir émus, à l'entrée des catacombes, devant les premiers chrétiens se préparant à la mort, les satellites des persécuteurs romains.

Les chants pieux, la prière fervente, la candeur des enfants, l'attitude attendrie des parents, la sollicitude des prêtres, les parfums de l'autel, la solennité du saint Sacrifice, et, par-dessus tout, la grâce réveillant au fond des âmes des souvenirs incomparables, tout cela n'était-il pas fait pour remuer et apaiser ces malheureux, quelque enfiévrés qu'ils fussent?

Il en fut sans doute ainsi, puisque leur attitude pendant la cérémonie entière fut tout à fait convenable. A la fin, leur chef ne put s'empêcher de dire tout haut : « Citoyens, cela est très beau ! très beau ! » Quelqu'un lui ayant dit alors qu'il n'avait manqué à cette fête qu'une chose, une procession des enfants sur la place de Saint-Thomas d'Aquin, procession qui se faisait tous les ans, il demanda avec un peu de vivacité pourquoi elle n'avait pas eu lieu, et si le citoyen curé se défiait d'eux. Sur la réponse que ç'avait été uniquement un acte de prudence et pour ne pas exposer le poste à intervenir, au cas où quelque mauvais sujet aurait voulu troubler la procession : *Ah ! reprit-il, je me serais chargé d'empêcher le moindre désordre, et l'on aurait pu s'en rapporter à moi. — Eh bien !* lui dit-on, *nous avons ce soir, à deux heures et demie, une nouvelle réunion : si vous le voulez, nous demanderons à M. le Curé de nous permettre la procession, lui assurant que vous voulez bien répondre de l'ordre. — Oh ! j'en fais mon affaire, et vous verrez bien que personne ne se permettra de troubler la cérémonie.*

Je déposais les ornements sacrés à la sacristie, lorsqu'on vint me raconter ce colloque étrange dans la circonstance ; je fis remercier cet homme de bonne volonté, et permis la procession du soir.

On se ferait difficilement une idée du bonheur et de la gratitude qui remplissaient nos âmes, pour avoir pu mener à bonne fin l'œuvre de notre première communion. Nous nous entre félicitions avec effusion, bénissant Dieu de la protection dont nous avions été l'objet. D'autres paroisses, Saint-Germain des Prés, par exemple, s'étaient bien décidées à faire comme nous, mais elles avaient cru ne devoir donner aucune solennité à leur cérémonie. Pour nous, tout s'était passé à l'ordinaire ; et ce que nous venions de voir, non moins que l'inattendue proposition qui nous était faite, était bien de nature à accroître notre reconnaissance envers la Providence. Nous étions loin cependant de prévoir ce qui allait arriver.

Nos chers enfants nous avaient comblés de joie et de consolation. Jamais première communion ne fut plus édifiante. Ils s'étaient montrés pénétrés de la grandeur de l'acte qu'ils faisaient et de la gravité des circonstances où nous nous trouvions ; ils allaient devenir l'objet d'une démonstration sans exemple.

La rentrée à l'église pour l'office du soir se fit comme s'était faite celle du matin : pour les garçons, par la grande porte de

la place; pour les filles, par la porte de la rue du Bac. La grande nouvelle de la procession permise et promise leur fut annoncée au moment de descendre de la chapelle des catéchismes. La porte du couloir donnant sur la place, fermée depuis les premiers jours de la Commune, comme vous l'avez vu, fut ouverte solennellement, et deux prêtres en surplis, marchant devant les enfants, se présentèrent sur le seuil. Le chef du poste les attendait sur le perron du comité de l'Artillerie; il avait donné ses ordres et prévenu ses hommes de se tenir prêts.

À l'apparition des deux ecclésiastiques, le commandement retentit; les hommes vont se placer deux à deux à l'entrée de la rue de Saint-Thomas d'Aquin, de la rue de Gribeauval, à la porte par où sortaient les enfants, à la porte par où ils devaient entrer dans l'église; et l'on entend avec stupéfaction un second et double commandement : *Portez armes! — Présentez vos armes!* C'est avec ces honneurs militaires que furent accueillis sur la voie publique, en pareil moment, par des hommes pareils, ces pauvres enfants pour lesquels nous avons tant tremblé. Ils firent ainsi le tour de la place, marchant sur deux rangs, lentement et en priant, et on leur présenta les armes, jusqu'à ce que le dernier fût entré dans l'église.

Pendant la procession, une estafette à cheval se rendait au Comité, poussant son cheval droit devant elle, dans les rangs des enfants. Le chef du poste s'écrie avec autorité : *On ne passe pas là!* L'estafette faisant mine de ne pas tenir compte de cette défense, le brave garde national saute à la bride du cheval, et le conduit, en contournant la procession, jusqu'à l'entrée de la rue de Saint-Thomas d'Aquin, où il le lâche, en disant : *Passe par là!*

Tout ceci avait vivement ému, c'est facile à concevoir, les personnes qui en avaient été témoins, prêtres, enfants et parents. On ne parla que de cela toute la soirée. Il semblait que notre journée ne laissât rien à désirer, et que notre joie fût parfaite. Nous avons été trop heureux, pour n'avoir pas une rançon à payer.

Elle fut double et très douloureuse.

D'abord, le soir même, le poste du Comité avec son chef furent envoyés aux remparts. Et le lendemain matin, la nouvelle m'en fut donnée, d'une façon poignante, par les hommes qui les avaient remplacés. Désireux de remercier ces braves gens qui s'étaient si bien conduits, au moins cette fois, j'avais envoyé un de mes

employés demander le moment où je pourrais les trouver réunis. *Le poste d'hier ?* répondit-on : *il n'est plus ici. Il fut envoyé aux remparts dans la soirée. Et son chef ? — Ah ! son chef ? Vous ne le verrez plus ; on l'a rapporté une balle dans la tête.*

Notre douleur fut grande. Il nous vint aussitôt dans l'esprit que l'action généreuse et chrétienne dont nous étions si justement reconnaissants, avait été funeste au chef et à ses hommes ; au chef surtout, qui l'avait payé de sa vie. Les journaux de Versailles, informés de ce qui s'était passé à Saint-Thomas d'Aquin, imprimèrent, je ne sais sur quelle autorité, qu'il avait trouvé la mort, non aux remparts, mais dans l'enceinte du comité de l'Artillerie même, où il avait été fusillé pour sa bonne conduite de la journée. Nous avons eu le regret amer de ne pouvoir nous procurer aucun éclaircissement ni sur son nom ni sur le lieu de sa mort. Quoi qu'il en soit, il a été frappé sur un acte de foi bien spontané, aussi éclatant que méritoire. Et il vivra dans notre souvenir pieux autant que notre propre vie.

La seconde rançon de notre belle fête de la première communion fut la fermeture de notre école de la rue de Grenelle et l'arrestation de nos chers Frères, dans leur maison de la rue de Fleurus.

Dès le grand matin, le 5 mai, cette maison, quartier d'où nous venaient les Frères de nos classes, fut investie par une escouade de gardes nationaux, avec défense armée de toute entrée et de toute sortie. Ma chère école, qui déjà, comme vous le saurez bientôt, avait été troublée par l'invasion de la police et l'occupation d'un poste de gardes nationaux fédérés, par ce dernier événement, se trouvait absolument fermée. J'en fus avisé par le concierge, lequel, ne voyant pas arriver les chers Frères à l'heure accoutumée, avait été aux informations et nous était revenu avec la triste nouvelle. Nous n'avons pas appris si notre première communion avait été étrangère à l'arrestation des Frères ; mais nous dûmes nous applaudir qu'elle fût faite, car nos enfants, dispersés le lendemain même, n'auraient pu désormais être réunis, autant à cause de la panique des parents qu'à cause de la fermeture de l'école. D'ailleurs, si l'école, ainsi qu'on l'annonçait avec fracas et sans droit, devait se rouvrir, c'était pour être livrée à des maîtres appelés *instituteurs citoyens*, installés là en haine de l'enseignement religieux et de la religion elle-même (1).

(1) Nous y voilà de nouveau, et cette fois *légalement*.

Cette perspective était et fut jusqu'à la fin ma plus vive et ma plus douloureuse préoccupation. Elle me donna le courage de protester sans relâche contre la violation de ma propriété, et, Dieu aidant, nous fûmes préservés de cette profanation de notre école, comme mon église fut préservée de la profanation des clubs. Jusqu'au vendredi qui précéda notre délivrance, la menace fut suspendue sur nous. Chaque matin on annonçait pour le lendemain la prise de possession de toutes les écoles congréganistes de garçons et de filles par des *citoyens* et des *citoyennes*. Déjà quelques-unes, même dans notre quartier, en avaient subi l'affront. Le vendredi 19 mai, de grandes et solennelles affiches publiaient dans toutes les rues de la ville que les décrets de la Commune de Paris sur cette question seraient définitivement exécutés le lundi suivant. Mais le lundi d'après, la Commune de Paris avait un autre souci, celui de défendre sa vie dans une suprême et horrible bataille.

L'abbé RAVAILHE,

*Curé de Saint-Thomas d'Aquin.*

(*A suivre.*)

---

# JOSEPH II <sup>(1)</sup>

---

## DÉBUT DES RÉFORMES ECCLÉSIASTIQUES DANS LES PAYS-BAS

En 1783, l'Empereur supprima plusieurs couvents dans les Pays-Bas. Dans ceux qu'il laissa subsister, il institua arbitrairement des *abbés commendataires*. Ces procédés portaient atteinte à la liberté jurée et à l'existence des corporations. Il défendit, par un édit spécial, de faire appel au Pape. Il enleva aux évêques le droit de formuler une décision, en matière de mariage. Il limita le nombre des processions, gaspilla les trésors des églises, supprima les séminaires diocésains, et fonda un séminaire général, indépendant des évêques. C'était dans ce séminaire que le jeune clergé devait recevoir l'enseignement des professeurs de théologie, institués par Joseph lui-même. Toutes ces dispositions étaient décrétées dans des termes blessants pour les évêques.

Les Belges comprirent de suite que le coup porté à la liberté religieuse serait bientôt suivi d'un autre dirigé contre la liberté politique. Des professeurs de théologie d'une réputation équivoque furent envoyés de Vienne en Belgique. Les évêques protestèrent contre cet empiètement sur leur juridiction. Dans une protestation de l'évêque d'Anvers, adressée à l'Empereur, le prélat déclare qu'« il lui est impossible de permettre que ses élèves en théologie soient envoyés à Louvain, ni de consentir à ce que son séminaire soit supprimé ».

Les protestations des autres évêques, en tout semblables à celle de l'évêque d'Anvers, étaient empreintes de cette modération qui convient au caractère et aux fonctions des ministres de Dieu. Les autres états formulaient leurs protestations dans des termes plus

(1) Voir la *Revue* du 15 avril.

accentués. Le 13 juin 1786, le conseil de Flandre présenta une supplique à l'Empereur, pour appeler son attention sur les conséquences funestes de ces démarches.

Ce conseil déclarait que toutes les innovations que l'Empereur avait déjà introduites, et se proposait d'introduire encore, n'étaient pas de nature à lui conserver la confiance de la nation.

Il ne devait pas s'étonner si les esprits, déjà fort irrités par ses empiètements arbitraires, étaient poussés au désespoir.

La *caisse, dite de religion*, fondée par Joseph II, n'était qu'un établissement hideux, dont le nom seul révoltait les Belges. Jamais despote n'avait encore exigé, d'une manière aussi choquante, que les droits les plus sacrés de la propriété fussent lésés au détriment des églises, des couvents ou d'autres fondations pieuses.

Ce langage, adressé d'une province éloignée à l'Empereur, était aussi hardi que compromettant. Et pourtant il s'appuyait sur les constitutions et sur la patente des franchises des Pays-Bas, tandis que les mesures arbitraires de Joseph étaient opposées à la constitution.

#### LA CATASTROPHE DES PAYS-BAS

Malgré toutes les protestations, le 6 octobre 1786, l'édit sur les séminaires généraux fut publié, et le 1<sup>er</sup> novembre on ouvrit ces nouveaux séminaires à Louvain et à Lanembourg. Le célèbre séminaire de Louvain, avec ses riches dotations, comme tous les séminaires diocésains, était supprimé, et les capitaux des fondations confisqués.

Ces attentats aux propriétés des fondations pieuses blessèrent profondément la nation. Elle était révoltée aussi par les termes du commencement de l'édit impérial, où il était dit qu'« en Belgique, la corruption des mœurs et l'ignorance étaient aussi grandes chez le clergé que chez le peuple, et faisaient des progrès si terribles que, dans l'intérêt de ses sujets, l'Empereur se voyait forcé de mettre fin à ces maux ».

Si les Belges étaient déjà irrités par ce reproche aussi injuste qu'imprudent, l'apparition des nouveaux professeurs, envoyés de Vienne, acheva de les exaspérer. Au dire des auteurs protestants eux-mêmes, les tendances religieuses de ces professeurs étaient, assurait-on, jansénistes. Les documents trouvés aux archives prou-



vent qu'ils étaient les disciples et les partisans de la commission d'études établie à la cour de Vienne, et leur moralité était douteuse. En ajoutant à cela le reproche de l'Empereur aux Belges, on comprendra facilement dans quelle disposition d'esprit furent accueillis les innovations et les novateurs.

Theiner dit, en parlant de ces envoyés, qu'ils sont cause de la catastrophe dans les Pays-Bas. Ils le poussèrent à toutes les mesures violentes, et l'amènèrent, à force de flatteries, à leur accorder une entière liberté d'action, et à remettre, pour ainsi dire, sa puissance entre leurs mains. L'Autriche peut attribuer à ces novateurs la perte de ces belles et heureuses provinces, d'une importance si décisive dans l'équilibre de la politique européenne.

Peu de temps après l'ouverture du séminaire général à Louvain, les étudiants en théologie protestaient contre la frivolité et l'impiété de ces professeurs, recrutés dans toutes les provinces des pays héréditaires de l'Autriche, déclarant qu'ils ne fréquenteraient plus leurs cours.

Les professeurs se mirent à insulter les élèves, qui en vinrent aux voies de fait, cassant les vitres et brisant les bancs. Le directeur du grand séminaire, institué par l'Empereur, se rendit à Bruxelles, et en revint accompagné de trente-deux dragons. Il s'établit à un hôtel de Louvain, où il fit grande chère avec ses compagnons. Lamprecht, directeur de l'université, chercha à amener une réconciliation. Il se disait l'ami des étudiants, et leur adressa de bonnes paroles.

Les étudiants lui répondirent : « Si vous êtes véritablement notre ami, ayez soin qu'on destitue et éloigne le professeur Steager et les autres insulteurs de l'Église, Le Plat, Waraut et Mazières. »

Le cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines, recommanda le calme dans une lettre adressée aux étudiants.

Les habitants de Louvain prirent fait et cause pour ces derniers. Le gouvernement essaya alors d'employer la force. Des chasseurs et des dragons arrivèrent de Bruxelles et de Namur. On introduisit six canons dans le séminaire général. Des soldats pénétrèrent, l'épée nue à la main, dans le séminaire, et s'emparèrent de dix-sept élèves regardés comme les instigateurs de la révolte. On les tint en prison, pendant plusieurs jours, ne leur donnant que du pain et de l'eau.

Au séminaire général, le recteur Steager se mit à parler contre les papes, déclarant qu'ils étaient devenus inutiles. Il vanta les prin-

cipes du droit canonique établis par les docteurs nouveaux, du droit de l'Église et de l'État. Staeger se servit même encore des mots : *Vous autres? Belges, stupides et superstitieux.*

On voulait obliger les étudiants à l'observance des statuts, en exigeant leur signature. Ils refusèrent énergiquement et demandèrent leur congé.

De nouveaux soldats et de nouveaux commissaires furent appelés de Bruxelles. Tout fut inutile. Le 25 janvier 1787, de trois cents élèves il n'en restait plus que vingt : deux cent quatre-vingts avaient pris la fuite. Les habitants de Louvain accablèrent de leur mépris les vingt élèves restants. Les salles des cours étaient visitées par des gens qui se moquaient des professeurs et riaient du petit nombre de leurs élèves.

On dit à l'Empereur que l'archevêque de Malines était l'auteur responsable de tout ce qui venait de se passer.

Joseph manda le comte de Frankenberg à Vienne, et dit à Kaunitz : « Je suis résolu à ne pas le relâcher jusqu'à ce qu'il se soit soumis ou qu'il ait abdicqué. » L'Empereur avait l'intention de donner une leçon à l'archevêque.

Sporschil résume ce fait en ces termes : « La connaissance la plus élémentaire des hommes aurait dû apprendre à l'empereur Joseph qu'il blessait on ne peut plus profondément le cardinal, en lui disant : « Je vois, par votre conduite, que vous ne vous êtes pas formé une idée juste du système de théologie actuel et du séminaire général. Je vous ai fait venir ici pour vous en instruire. « J'ai choisi le conseiller de cour et l'assistant de la commission ecclésiastique, Zigye et Ilaan, pour vous faire connaître les institutions de Vienne et vous fournir tous les renseignements sur ce sujet. Faites-vous expliquer ce qui vous semble douteux. « Retournez ensuite dans les Pays-Bas pour y prêcher l'Évangile. »

On peut emprisonner et décapiter un cardinal, mais on ne peut se permettre de le traiter comme un écolier.

Le cardinal retourna dans les Pays-Bas, plus résolu que jamais à maintenir l'union du clergé avec Rome.

L'Empereur ne voulut rien céder par rapport au séminaire général.

De nouveaux députés s'étant rendus à Vienne, on chercha à les calmer par des promesses ; mais dès qu'ils eurent quitté la capitale, les choses restèrent au même point.

Cinquante mille Belges armés s'étaient assemblés à Bruxelles,

pour réclamer la conservation de leurs constitutions. Le gouverneur général, le comte de Murrig, parut céder, et promit, au nom de l'Empereur, que les constitutions, les principes, les privilèges, les franchises, et, finalement, la *Joyeuse Entrée*, seraient conservés et resteraient inattaquables, en matière ecclésiastique et civile, selon les actes de l'inauguration de Sa Majesté.

Quant aux empiètements faits aux droits de la Joyeuse Entrée, on les reverrait de façon à contenter les états.

Les esprits furent apaisés; et les Belges, rendant leur confiance à l'Empereur, lui envoyèrent une adresse pour lui témoigner leur gratitude.

Malheureusement, cette promesse, comme plusieurs autres, ne fut pas tenue. Les professeurs de Louvain demandaient, suivant leur droit patenté, de pouvoir occuper la chaire de théologie comme par le passé.

Le gouverneur Murray était remplacé par Trantmansdorf. On espérait, à Vienne, que ce dernier agirait plus énergiquement. Dès son arrivée, il annula toutes les promesses qu'on avait faites. Le séminaire général dut être rétabli.

Les états du Brabant, au nom de toute la nation, envoyèrent une adresse énergique à Trantmansdorf. Les évêques et les chapitres firent de même. Malgré toutes les protestations, on annonça l'ouverture du séminaire général.

On déclara dans une ordonnance : « Que l'Empereur ne permettrait jamais l'abandon d'une institution devenue suspecte par des mensonges et des soupçons inventés par la méchanceté du clergé, d'autant plus que ces soupçons pouvaient s'étendre facilement à tout l'enseignement de la théologie dans les autres états et provinces : autrement on pourrait croire que les Pays-Bas seuls possédaient la vraie foi et devaient la défendre dans tout l'Empire, où elle était en péril; qu'il était temps de détromper le monde et de déjouer une indigne *intrigue du clergé*, où s'était laissé prendre un peuple ignorant. »

L'acte disait encore qu'on allait imposer silence aux criaileries des évêques, appelés à Louvain, attendu qu'ils pourraient eux-mêmes se convaincre de l'orthodoxie de l'enseignement donné. Désormais il ne devait plus y avoir d'études théologiques en dehors du séminaire général.

Le 1<sup>er</sup> août, les commissaires impériaux, accompagnés d'une

troupe de soldats à pied et à cheval et suivis de canons, se rendirent dans les divers séminaires diocésains, et forcèrent les élèves, au nom du gouvernement, à quitter ces établissements et à retourner au séminaire général de Louvain.

Partout il y eut des scènes sanglantes. Les séminaristes refusèrent de quitter leurs séminaires. Quand les soldats essayèrent de pénétrer de force dans ces établissements, le peuple leur jeta des pierres. Les soldats firent feu : il y eut beaucoup de blessés et de morts.

Le dernier mot était dit sur le sort de la Belgique. A Malines, on n'aurait pas évité l'effusion du sang, si le cardinal de Frankenberg n'eût conseillé aux séminaristes de se retirer dans des maisons particulières.

Staffart, l'exécuteur des ordres du gouvernement, fut sur le point de perdre la vie ; il n'échappa à la mort qu'en prenant la fuite pendant la nuit.

L'évêque d'Anvers avait voulu protester contre les mauvais traitements exercés envers les séminaristes, en se servant d'un notaire et de deux témoins pour rédiger la protestation. Le notaire et les deux témoins furent enfermés, sans autre forme de procès, dans la forteresse.

On arrêta aussi plus de cent bourgeois, mais on leur rendit la liberté au bout de quelques jours, en voyant que la disposition du peuple devenait chaque jour plus menaçante. A la fin d'août, toute la nation protesta dans un manifeste dirigé contre le gouvernement. Ce document était d'une grande portée par rapport à la domination de l'Autriche en Belgique.

Cette protestation fut décisive et mit toute la nation en feu. A la fin du manifeste, on rappelait à l'Empereur le serment solennel qu'il avait prêté, le 17 juillet 1781, de respecter les libertés civiles et religieuses, ainsi que les franchises de la Belgique. Puis on s'adressa à toutes les puissances catholiques et protestantes qui, dans les traités de Bade et d'Utrecht, avaient garanti la conservation de ces droits de concert avec l'Autriche. On termine par ces mots : « Puisse le Ciel disposer les cœurs généreux en notre faveur ! puissent les grandes âmes se laisser fléchir par le dernier cri de détresse de notre existence nationale, par le dernier soupir de notre liberté ! »

Cette prière fut mise aussi *ad acta*. Pour la quatrième fois, on

entreprit de réunir les séminaristes de vive force : on ne put en trouver que quarante.

Les novices furent arrachés de leurs couvents et transportés à Louvain, enfermés dans des voitures comme des prisonniers politiques. L'Empereur adressa à tous les évêques des dépêches remplies de menaces. Le ministre Trantmansdorf écrivit une lettre au cardinal de Malines, pour lui ordonner d'assister à l'ouverture du séminaire général. Il termine par ces mots :

« Dans le cas où vous ne vous rendriez pas au congrès à Louvain le jour fixé, vous m'obligeriez à mettre à exécution les ordres *les plus sévères* de Sa Majesté. Ces ordres sont peut-être sans précédent, comme la désobéissance dont Votre Éminence s'est rendue elle-même coupable. Il doit y avoir une victime immolée à la vengeance légitime de Sa Majesté. »

Le cardinal répondit qu'il avait indiqué dans sa lettre les moyens les plus efficaces pour s'assurer par un examen de l'orthodoxie de l'enseignement des séminaires généraux, mais qu'il n'avait point refusé de se rendre à Louvain, où il arriverait au jour fixé.

Frankenberg se présenta le 10 mars, et posa aux professeurs de théologie institués par l'Empereur ces deux questions :

I. — En vertu du droit divin, les évêques ont-ils le pouvoir d'enseigner, d'instruire, de professer par eux-mêmes ou par d'autres, non seulement par le catéchisme et par les prédications, mais aussi par l'instruction donnée à ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique ?

II. — Ce droit peut-il être refusé ou limité par la puissance temporelle ?

On n'était pas préparé à répondre à ces questions, qui excitèrent l'étonnement.

Trantmansdorf écrivit : « *J'ai entendu* ces questions à ma grande *surprise*, et j'ai défendu aux professeurs d'y répondre. »

Theiner dit à ce sujet : « On ne sait pas ce qu'il faut déplorer le plus, de l'ignorance du ministre impérial, qui dit : « Ces questions « ne font pas partie du dogme », ou de l'ignorance des professeurs qui lui souillaient cette réponse contraire au sens commun. »

Trantmansdorf pressa de nouveau le cardinal de se prononcer au sujet des professeurs. Le 28 août, il le fit venir à Bruxelles et l'accabla d'injures, parce que le prélat avait publié sa réponse. Le cardinal lui répondit que « personne ne pouvait l'empêcher de

publier sa réponse, puisque les organes à la solde du gouvernement l'avaient attaqué, insulté et maltraité, en face de la nation et de l'Europe entière ».

Effrayé de la surexcitation toujours grandissante de la Belgique, Trantmansdorf engagea le cardinal à écrire une lettre pastorale pour calmer les esprits. Frankenberg, se prêtant au désir du ministre, recommanda dans son mandement l'obéissance envers le pouvoir temporel; mais il parla aussi des démarches qu'il avait faites pour le maintien des privilèges ecclésiastiques. Cette lettre pastorale a été envoyée à Trantmansdorf avant d'être livrée à la publicité. Le ministre ne voulait accepter que l'exhortation à l'obéissance; il retranchait le rapport sur les démarches et les travaux du cardinal. Il exigea du moins que le mandement fût adressé à l'Empereur, afin de le soumettre à son appréciation. Dans cet intervalle parurent des brochures qui critiquaient d'une manière acerbe le gouvernement de l'Empereur en Belgique. Le mécontentement devint universel.

Le 16 juillet, l'irritation atteignit son apogée, lorsque l'Empereur supprima, par un décret, le sénat du Brabant et la *Joyeuse Entrée*.

Tous les souverains de la Belgique avaient été obligés de conserver cette faveur. L'Empereur avait promis de la respecter, en prêtant serment lors de son avènement. Un auteur protestant (von Kampea) dit à ce sujet :

« Les résolutions désagréables, mais nullement anticonstitutionnelles (du refus des subsides), excitaient, au plus haut point, la colère de Joseph II. Elles le poussèrent à prendre ces mesures qui décident du sort d'une nation. Dans des temps plus rapprochés de nous, des mesures semblables ont valu la perte de sa couronne à Charles X, aux prises avec un tout autre genre d'ennemis que ceux de l'Empereur d'Autriche. Joseph II détruisit les états du Hainaut et enleva toutes les prérogatives de la province, qui fut traitée désormais en pays conquis. Il fit conduire les pensionnaires, comme prisonniers d'État, dans la forteresse d'Anvers (18 juillet 1789). Toutes les institutions et les privilèges du Brabant avaient pris fin. On menaçait de la peine de mort toute tentative d'émigration à main armée; les biens des émigrés étaient confisqués et les possesseurs exilés. Il semblait qu'on était résolu à ne plus régner que par la force des armes. Ce système de rigueur fit éclater la révolte dans tout le pays. Le 26 octobre 1789, le comte Allou fit une motion

au peuple, dans laquelle il menaçait de réduire tous les villages et bourgs en cendres, si on osait arborer le drapeau de la liberté et résister aux troupes impériales.

Sur la menace de Trantmansdorf d'envoyer le cardinal captif en Styrie, celui-ci s'était enfui de Malines, pour se cacher dans un lieu sûr. Trantmansdorf fit publier son signalement par tous les journaux, comme s'il se fût agi d'un malfaiteur. Ce ministre adressa une lettre publique au cardinal, dans laquelle il l'accablait d'injures et l'appelait le *chef des conjurés* contre l'Empereur. Il le dépouillait de toutes ses dignités temporelles, et lui ordonnait de renvoyer sans délai la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne et son brevet de conseiller d'État.

Le cardinal réfuta ces accusations dans une lettre fort digne, où il dit à Trantmansdorf :

« Avez-vous bien réfléchi à l'affront que vous me faites en portant contre moi une accusation indigne. *Je prends à témoin le ciel et la terre que je n'ai jamais pris aucune part à la révolte, ni exercé aucune influence à ce sujet.* Tous les Pays-Bas pourront rendre témoignage de cette vérité. J'invite qui que ce soit à prononcer le contraire ».

Trantmansdorf enlevait au gouvernement un reste d'estime, par cette lettre injurieuse adressée au cardinal, dans une colère irréfléchie.

La plupart des historiens modernes accusent d'irréflexion les diplomates et les hommes politiques autrichiens qui étaient à la tête du gouvernement de la Belgique à cette époque.

Tous les évêques du pays avaient quitté leurs diocèses et s'étaient retirés en Hollande, afin d'éviter toute apparence de participation au soulèvement général.

Le 25 novembre, la révolte ayant éclaté et les esprits étant surexcités, Trantmansdorf annonçait, par un décret, aux Belges, que l'Empereur révoquait toutes les innovations qu'il avait introduites, aussi bien dans les affaires ecclésiastiques que dans les affaires politiques. Une proclamation impériale du 26 novembre sanctionnait ce décret. Il promettait également une amnistie pleine et entière à tous ceux qui avaient pris part aux troubles récents.

Malheureusement il était trop tard. On n'avait plus foi dans des promesses si souvent enfreintes.

L'Empereur ouvrit enfin les yeux sur l'incapacité de ses tristes conseillers.

Les habitants du Brabant étaient vainqueurs dans tout le pays, sous la conduite des Vander Mersch et des Vander Noot. Chaque ville, tour à tour, renonçait au gouvernement autrichien. — « Comme réveillé au milieu d'un songe et désillusionné au déclin de sa vie, le malheureux Empereur se tourna vers le chef de l'Église et implora sa médiation. »

Joseph fit toutes les promesses imaginables à Pie VI.

Le Pape, oubliant les offenses qu'il avait reçues, écrivit, le 13 janvier, au primat et aux autres évêques de la Belgique. Il leur faisait part des promesses de l'Empereur, et leur recommandait d'exhorter de nouveau le peuple à l'obéissance envers leur souverain.

Mais déjà, le 11 janvier 1790, les habitants de toutes les provinces belges avaient formé une alliance qui mit fin à la domination de l'Autriche sur ce beau pays. Cette nouvelle porta un coup mortel à l'Empereur déjà gravement malade. Le jour de sa mort, il dit à son intime ami, le prince de Ligne : « Votre pays m'a tué : la prise de Gand par *les compatriotes* a été mon agonie ; l'évacuation de Bruxelles par *les troupes impériales* est ma mort. Quel coup terrible pour moi ! »

Il répéta plusieurs fois ces mots en bégayant, alors que la sueur des approches de la mort perlait sur son front. — « Je me meurs!... Allez dans les Pays-Bas, et cherchez à les ramener à leur souverain. Si vous n'espérez pas pouvoir y réussir, restez ici. Ne sacrifiez pas vos intérêts. Vous avez des enfants. »

Nous citerons de préférence, au sujet de cette terrible catastrophe, un historien que personne n'accusera d'ultramontanisme, Ottokar Lorenz. Il dit : « L'esprit de l'Empereur, prévenu par les fausses idées de son entourage, était incapable de comprendre les moindres avertissements donnés par les *corporations bien disposées*. *Les patentes de nouvel an* étaient en contradiction directe avec la conviction de toute la nation. Il n'est pas surprenant qu'on ait parlé en Flandre de la violation des privilèges et franchises ; en Brabant, de la trahison contre cette *Joyeuse Entrée* qu'on regardait comme sacrée, et que Joseph II lui-même avait juré de respecter. »

Si des historiens modernes prétendent que la constitution de la Belgique était une relique du moyen âge, devenue inutile par l'introduction du système moderne qui venait de surgir, qu'ils sachent que les organes du gouvernement autrichien tenaient le même langage aux Belges de cette époque. Mais ceux-ci leur



répondaient : « Si la constitution est surannée, pourquoi a-t-on fait le serment solennel de la respecter, en prenant possession du gouvernement du pays? »

Dans un changement de constitution, le facteur indispensable, les représentants des provinces belges devaient être appelés. La conduite exclusive, violente, absolue du gouvernement de Vienne fut la cause de tout le mal.

Le gouvernement voulut écarter le facteur légitime qui faisait opposition. Sans s'inquiéter des progrès de l'opposition, il s'aventura, trébucha et tomba.

Écoutons encore l'appréciation d'Ottokar Lorenz : « On pourrait se réconcilier encore avec le système de Joseph II, si les états et les conseils d'états n'avaient manifesté une invincible aversion contre les nouveaux changements.

« Mais en parcourant les documents émanés des états de cette province, on doit faire une observation qui porte plus haut que toutes les accusations formulées contre le système de Joseph II.

« On voit que les états du Brabant ne s'opposaient nullement aux réformes, et que la majorité était disposée en faveur de toutes les réformes en matière de gouvernement. Les contestations ne s'élevaient que contre tout empiètement sur leurs droits constitutionnels, les autorisant incontestablement à donner leur avis dans les réformes de l'État. » Il en était de même pour les réformes ecclésiastiques.

De par l'absolutisme, on s'empara tout à fait arbitrairement de l'administration. Le Pape et les évêques ne désiraient pas autre chose que de régler les affaires ecclésiastiques d'une manière paisible, en se servant des moyens légitimes.

Lorenz continue :

« Loin de voir dans ses décrets la moindre cause de trouble, l'Empereur reste convaincu de l'excellence de ses ordonnances.

« Il persévère dans son système de violence ; et au bout de quelques années, la Belgique est perdue pour la monarchie autrichienne et pour la maison de Habsbourg.

« Les décrets dont Joseph espérait une transformation de vie pour l'État et pour l'Église, sont restés les preuves écrites d'un *cœur bienveillant et honnête*, mais aussi d'un *faux système politique*. »

L'empereur Joseph II a été représenté dans les histoires populaires comme un homme noble et généreux. On a prétendu encore que son gouvernement avait été fort sage. Nous croyons avoir

prouvé suffisamment le contraire, car un gouvernement qui reste en tutelle n'est jamais sage.

Ce système n'était pas fait pour développer les lumières et l'intelligence. Au contraire, la liberté et les développements de l'esprit n'ont été nulle part plus comprimés que là où l'État et l'Église se sont trouvés identifiés par le système de Joseph II.

Deux mois avant sa mort, l'Empereur, déjà gravement malade, confia à son intime ami la douleur profonde que lui avaient causée les événements passés en Belgique. Joseph lui parle des récentes dispositions, aussi *incroyables que contraires au gouvernement civil et militaire*, qui lui ont fait perdre les provinces de la Belgique, à l'exception du Luxembourg, et une armée de dix-huit mille hommes.

Nous avons publié cette lettre dans les correspondances intimes. Elle prouve que l'Empereur ne devait pas être responsable des dernières fautes commises en Belgique.

Mgr Sébastien BRUNNER.

*Traduit par J. TURCK.*

---

# LES LUTTES ET LES ESPÉRANCES DE L'ÉGLISE

---

## I

L'Église de la terre est essentiellement militante. Organisée pour la lutte, qui est son douloureux partage, elle combat l'erreur et les passions. La lutte n'aura de trêve qu'avec la dernière erreur vaincue dans l'esprit et avec la dernière passion mauvaise étouffée dans le cœur. Mais ce terme-là ne sera-t-il pas le dernier jour du monde?

Pour l'Épouse de Jésus-Christ, il n'y aura de triomphe définitif qu'au ciel. Ici-bas, ses glorieux combats ne seront jamais couronnés que par des victoires relatives. Ces persévérantes épreuves, elle ne les ignore pas. Par la voix de ses saints confesseurs et martyrs, elle a toujours fait entendre les plaintes de l'exilée qui aspire à la paix de la céleste patrie.

Dieu, connaissant les destinées de l'Église militante, lui a donné le caractère et la forme d'une société organisée pour la lutte. A sa tête, il a mis un chef investi d'une autorité souveraine : c'est le Pape. Puis viennent d'autres chefs placés sous ce commandement universel : ce sont les évêques. Réunis sous les ordres de cette hiérarchie de droit divin, les soldats du Christ présentent à l'ennemi un vaste corps de bataille, marchant à la conquête des âmes.

Voilà la figure de l'Église militante.

Dirigée par son Pontife suprême, conduite par ses évêques, soutenue par ses phalanges de prêtres, fortifiée par ses ordres religieux, ces vaillants corps d'élite formés à une plus sévère discipline, elle s'offre aux regards forte et puissante comme une armée rangée en bataille.

A notre époque, de rudes combats sont réservés à cette sainte armée. Nous vivons en des jours sombres et menaçants. Mais les temps les plus féconds en épreuves ne sont pas les moins glorieux dans les annales de l'Église.

La douleur est une chose mystérieuse et sacrée. Elle est un sceau

qui marque les fronts d'élite et les grandes époques du monde. Elle enfante les sublimes vertus et les héroïques dévouements. Elle est comme l'orage : il bouleverse, puis fertilise ; il répand l'effroi, puis fait resplendir un ciel plus serein.

## II

On peut l'affirmer hautement, nulle époque n'a offert au regard qui l'observe plus d'obscurités, plus d'agitations et de menaces, que la dernière période du dix-neuvième siècle. Les grands principes du vrai et du juste semblent effacés dans les intelligences. Tout est chaos dans les doctrines et dans les actes. L'humanité descend précipitamment la pente des révolutions, sans mémoire des temps écoulés, sans reporter ses pensées inquiètes dans les sombres profondeurs de l'avenir.

Une force qu'on pourrait dire fatale, aveugle, pousse la société dans l'abîme. Les dépositaires du pouvoir civil, frappés de cécité, se laissent entraîner insoucieux vers le gouffre où tant d'autres se sont engloutis.

Tristes et ténébreux jours que les nôtres ! La vue vacille à travers un crépuscule incertain, comme le prélude d'une nuit sombre qui menace de faire irruption sur le monde. Oui, quelque part que le regard se tourne, il n'aperçoit que des scènes de désastres et de bouleversements : inquiétudes, mécontentements, agitations ; haine des peuples contre les souverains ; guerre encore plus violente, plus implacable, entre les opinions des citoyens d'un même pays, que la lutte sur les champs de bataille.

Oui, en nos tristes jours, le soleil de la vérité s'est éteint pour un grand nombre d'intelligences. L'esprit d'iniquité, qui n'a pas de cesse depuis le commencement, est plus actif qu'en aucune autre époque. Le mot de ralliement des agitateurs et des prophètes de mensonge n'est plus le simple oubli de Dieu, causé par l'impétuosité des passions, ni la stupide impiété, mais une haine de Dieu calculée, réfléchie, méditée, une guerre ouverte et persévérante contre l'Église.

La cause de tous ces désordres sociaux, c'est la Révolution.

La Révolution est fille de l'orgueil. L'instant où le premier des révoltés s'écria, en levant l'étendard de la rébellion parmi les phalanges célestes : « Je ne servirai point ! » marque l'origine et

la naissance de la Révolution. Depuis, elle a toujours porté, inscrite sur son drapeau, cette devise : HAINE DE L'AUTORITÉ.

Sur la terre, la plus grande personnification de l'autorité humaine et de l'autorité divine, c'est le Pape. Monarque, il est l'emblème de la majesté royale. Pontife, il représente la majesté divine. Cette suprême expression de l'autorité doit naturellement être en butte aux coups de la Révolution. Son instinct destructeur ne se trompe point. Elle le sait bien : pour tuer un ennemi, on le vise au cœur ; pour renverser l'ordre moral dans le monde, la Révolution s'attaque au centre même de la vie, c'est-à-dire à Rome, où elle voit resplendir dans un seul homme le double reflet de l'autorité humaine et divine.

De là, cette conjuration souterraine, implacable, cosmopolite, poursuivant à outrance la ruine de la Papauté.

Ce souffle dévastateur de la Révolution règne partout déchaîné dans nos sociétés modernes. Malgré les assurances de paix, les traités conclus, on se sent mal à l'aise, on présage l'orage. L'atmosphère sociale semble toujours couvrir de nouvelles tempêtes. C'est la Révolution, cette fièvre de notre époque, qui entretient une agitation et un malaise universels. Elle se glisse dans tous les pays. Quand elle ne peut pas régner par la terreur, elle se présente sous le masque d'un libéralisme oppresseur. Et, dans la plupart des États, elle n'est plus une puissance occulte, cachée dans les antres souterrains. Elle se montre au grand jour. C'est un auxiliaire publiquement accepté. Elle a ses chefs, elle tient ses réunions, elle a ses journaux pour tracer ses plans, développer ses perverses doctrines, et attirer dans ses rangs de nombreux adeptes. La multitude lui sourit ou la laisse faire. Maints hommes d'État se constituent ses humbles serviteurs ou s'efforcent de l'exploiter au profit de leur ambition. Il est même des souverains qui s'inclinent devant cette redoutable Majesté. Ils pactisent avec elle pour désarmer ses menaces et apaiser ses fureurs.

Elle a un tel sentiment de sa force, qu'elle se considère, à juste titre, comme l'âme de tous les grands bouleversements qui ont eu lieu en Europe depuis près d'un siècle. Elle en revendique pour elle la gloire, comme étant le résultat progressif de ses desseins et le commencement de sa puissance dans le monde. Les désordres sociaux qu'elle suscite, elle s'en réjouit, à l'instar de la bête fauve, lorsque, saturée du sang de sa victime, elle sent que,

grâce à ce carnage, elle va reculer les bornes de son domaine et régner plus à l'aise dans les solitudes des forêts et des déserts.

Voilà l'action délétère de la Révolution dans l'ordre politique.

### III

Et dans le domaine des idées, qui ne sent les ravages causés par la Révolution ?

Elle a sapé toutes les nobles croyances. Ses théories conduisent au gouffre affreux de l'athéisme social. Dans sa haine implacable contre Dieu, elle cherche à implanter l'indifférence dans les âmes, elle s'attaque à l'éducation de la jeunesse. Elle crée, elle multiplie, comme en France, des écoles sans religion ; elle fait même disparaître l'emblème sacré de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les enfants. » Elle fera bientôt disparaître du sanctuaire des lois cette image du Christ parlant à la conscience publique. Déjà, dans la formule sacrée du serment, quelques sectaires fanatiques de la Révolution refusent de prononcer le nom de Dieu, profanant ainsi la notion de justice par une profession publique d'athéisme. Dans les lieux de sépulture, l'image du glorieux et premier ressuscité devra aussi disparaître. Une loi impie vient de décréter la neutralité, et par là la profanation de tous les cimetières de France. Quoi d'étonnant ? Dans les antres de quelques loges maçonniques, la Révolution fait prendre les engagements les plus révoltants. Certaines sectes font jurer solennellement à leurs membres de mourir en dehors de tout culte religieux, et de se faire inhumer sans prières, sans cérémonies, comme de vraies brutes. Ainsi, on ne veut plus que Dieu soit la base de l'ordre social. La doctrine révolutionnaire s'efforce de le reléguer dans les lointains espaces de l'éternité, quand elle veut bien lui faire l'honneur de croire à son existence. L'ordre social ne reposant plus sur cet immuable fondement, qu'on s'étonne alors, si l'on entend souvent d'effroyables craquements, qui semblent les signes avant-coureurs d'un écroulement général !

Et la Révolution, nous l'avons dit, s'attaque de préférence à l'Église. Ah ! c'est que l'Église, à la lueur de ses lumières divines, a vu la fausseté des doctrines enveloppées de mots pompeux de nos prétendus régénérateurs de l'humanité. L'Église a la péné-

tration pour démasquer leurs hypocrisies ; elle a l'indignation pour protester contre leurs iniquités ; elle a l'autorité pour combattre leur perniciosus prosélytisme ; elle a le courage pour entraver leurs envahissements injustes. A tous ces titres et à une infinité d'autres non moins glorieux, il est naturel qu'elle soit le point de mire des coups révolutionnaires. Pour paralyser ses forces, on veut la réduire à l'esclavage. On cherche à lui enlever sa vie sociale. On sait qu'elle ne peut être libre et indépendante qu'à la condition de jouir du droit de propriété. Il faut, selon l'esprit révolutionnaire, qu'elle n'ait plus une place à elle sous le soleil, qu'elle ne possède plus un atome de propriété. Il faut la priver de l'indépendance de son pain de chaque jour.

La Révolution trouve que l'Église, étant une société *spirituelle*, doit vivre en dehors des choses de ce monde. Il est parfaitement vrai de dire que l'Église est une société spirituelle, en ce sens qu'elle est instituée pour diriger les âmes. Mais ce serait commettre une grave erreur que d'entendre par là que l'Église est une société impalpable, abstraite, incapable de relations avec le monde, et incapable de posséder les choses qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de sa mission et l'exercice de son ministère sacré parmi les hommes.

Le principe de la propriété est le rempart de l'indépendance.

Et ce n'est pas seulement au point de vue de sa dignité et de sa liberté que l'Église défend si énergiquement son droit de propriété. Un grand nombre d'institutions qui sont de son ressort, n'exigent-elles pas impérieusement des moyens matériels ? L'entretien du culte, les diverses œuvres de charité, nécessitent la possession d'une foule de moyens matériels, qui, par leur destination religieuse, sont déclarés inviolables et sacrés. Les conciles et les canonistes nomment la propriété consacrée aux œuvres de l'Église : *substantia Dei, patrimonium Christi, res Deo sacrata, res Dei*.

Et qu'on soit bien persuadé que si le droit canonique a placé sous la sauvegarde de ses décrets la propriété ecclésiastique, c'est qu'il la considère comme indispensable au gouvernement spirituel des âmes. « Sans le droit de propriété, s'écrie une des voix les plus éloquentes de notre siècle, l'Église n'aurait bientôt plus qu'une existence éphémère, et ne pourrait se soutenir que par une série de miracles. Il ne lui serait possible de fonder et de soutenir aucune de ces grandes institutions qui font la vie et le bonheur des peuples :

établissements d'instruction à tous les degrés, depuis l'école du pauvre jusqu'à l'université supérieure; établissements de bienfaisance, depuis l'hôpital, où s'abritent des légions de malades, jusqu'à l'humble crèche pour l'enfance abandonnée; établissements pour la diffusion de l'Évangile, depuis le modeste apostolat diocésain jusqu'à ces glorieuses missions lointaines qui éclairent de nouveaux mondes. Plus de place pour la vie d'abnégation et de sacrifice, pour les communautés religieuses, dont l'existence et le concours sont si nécessaires à l'Église, pour les Frères des écoles chrétiennes, pour la Sœur de charité, pour les Petites Sœurs des pauvres : car toutes ces institutions, tous ces établissements ont besoin d'avoir des racines dans le sol pour ne pas être emportés par tous les vents; et ces racines, elles tiennent au droit de propriété (1). » Ainsi, ce n'était pas assez pour la Révolution de condamner l'Église au silence, il faut la réduire au dénuement.

On ne saurait dire avec quelle frénésie et quelle impétuosité ces lugubres aspirations bouillonnent dans l'âme des agitateurs modernes. Leur impatience de voir bientôt se réaliser leurs affreux projets se trahit par la rage et les imprécations contre la société religieuse. Ah! c'est qu'ils le savent, l'Église est aujourd'hui la seule digue qui s'élève contre la marée toujours montante de la Révolution, elle est l'unique bouclier de la liberté des peuples. Elle enseigne que ce n'est ni l'homme, ni la politique, ni le conquérant qui fait les nations, mais que c'est Dieu. Elle couvre de son égide les petites nationalités, cette représentation suprême du droit des faibles : car seule elle protège les peuples opprimés, seule elle a le courage d'adresser de sévères avertissements aux souverains persécuteurs.

Comme la Révolution marche juste à l'encontre, qu'elle est la complice de toutes les tyrannies, l'ennemie de toutes les libertés, elle se déchaîne avec acharnement contre cette incorruptible et constante protectrice du droit et de la liberté. C'est alors qu'elle donne à ses valets stipendiés du journalisme menteur l'ordre de redoubler de haine et d'attaques. Ces mercenaires de la plume sont toujours fidèles aux consignes parties des antres maçonniques. On les voit soudain, répondant à un mot d'ordre, écrire à l'envi et d'un concert unanime des articles sataniques, qui applaudissent aux

(1) Mgr Mermillod, évêque d'Hiébron, vicaire apostolique de Genève.



décrets spoliateurs ou sanguinaires dont les catholiques sont l'objet, depuis l'Allemagne jusqu'à la Suisse, autrefois la terre classique de la liberté. aujourd'hui le théâtre de longues luttes religieuses ; depuis la Russie jusqu'à la France, qui bannit Dieu de l'école, après en avoir chassé les maîtres chrétiens ; depuis la malheureuse Pologne jusqu'aux plages lointaines et inhospitalières de la Corée et des missions africaines, fécondées par le sang de nouveaux martyrs.

#### IV

Mais les assauts soutenus victorieusement à travers les siècles par l'Église militante font naître l'espérance d'un prochain triomphe.

Sans doute une grande partie du monde, après dix-neuf siècles de christianisme, ne semble guère plus avancée qu'au premier jour. Dieu a donné à l'humanité un arbre dont les fruits vivifient. Elle préfère un arbre de mort dont la séduction l'attire. Celui qui a été trompeur dès le commencement, la presse d'y toucher sans crainte. Et la pauvre humanité, égarée, rejette le pain de vie de l'enseignement chrétien, pour mordre aveuglément au fruit empoisonné des doctrines fallacieuses. Malade, portant dans son sein un germe mortel, elle erre dans les sombres voies de l'iniquité.

Elle tomberait dans l'éternel abîme, si Dieu, qui a fait les nations guérissables, ne venait à son secours.

Il faut que l'Église accomplisse ses destinées : elle s'avance à travers les siècles entre les consolations du ciel et les tristesses de la terre. Son front est ceint d'une auréole de lumière, mais ses pieds sont meurtris par les épines du chemin.

Malgré nos espérances de voir lever sur l'humanité des jours sereins et paisibles, nous ne pouvons nous dissimuler que de rudes épreuves attendent encore la société religieuse. C'est le sort de l'Église militante de marcher sur les traces de son Époux chargé de la croix du Calvaire.

Toujours militante, la sainte Épouse du Dieu crucifié a traversé les plus rudes épreuves, et jamais les portes de l'enfer n'ont prévalu contre elle. Sans cesse ballottée par l'impétuosité des flots, la barque de Pierre a vaincu tous les orages, surmonté tous les périls. Si le Pilote invisible qui la conduit semble pour quelque temps abandonner le gouvernail, toujours les cris des passagers sont venus

le tirer d'un sommeil qui n'est qu'apparent. Le calme alors se fait soudain, les flots irrités sont apaisés, et la barque mystérieuse portant les destinées de l'Église glisse doucement à travers les écueils, et poursuit sa course victorieuse vers les rivages de l'Éternité.

L'histoire est là pour nous affirmer, dans son irréfragable langage, que cette belle image, consacrée par la tradition catholique, est plus qu'une gracieuse fiction et une ingénieuse allégorie. L'histoire est là pour nous dire que l'Église a toujours compté ses combats par ses victoires. Mais parfois l'épreuve est longue et amère. Pour atteindre le terme béni de cet heureux triomphe, l'Église doit traverser bien des jours de tristesse et de deuil : jours de tribulations et d'angoisses, pendant lesquels la vérité semble voilée et obscurcie, la fortune semble sourire aux machinations des méchants, la cause de la justice trouve peu d'hommes courageux qui se voient à son service ; alors la Religion, méconnue, bafouée, est forcée de baisser sa tête virginale, la honte et la douleur au front, devant l'insolence de l'impiété triomphante.

Cependant, en nos temps troublés, malgré les prédictions sinistres des ennemis de la religion, nous avons une confiance assurée dans les destinées de l'Église et dans son prochain triomphe. Des hommes sans foi, méconnaissant les promesses divines, peuvent seuls prédire sa ruine. Mais les chrétiens éclairés par les lumières surnaturelles n'ont point à craindre la réalisation de ces prédictions insensées. Ils se souviennent que la barque de Pierre a vu, sans sombrer, des tempêtes plus longues et plus terribles que celles qui se dressent menaçantes à l'horizon de notre époque.

## V

Malgré l'impétuosité des nouvelles tempêtes qui l'assaillent, le vaisseau de l'Église surmontera encore ces dangers, ces nouveaux écueils semés sur son passage.

Nous lisons dans nos Livres saints : « Jésus étant monté sur une barque, ses disciples le suivirent. Et aussitôt il s'éleva sur la mer une tempête si grande, que la barque était couverte de vagues. Pendant ce temps-là Jésus dormait. Ses disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent en lui disant : Seigneur, sauvez-

nous, nous périssons. Jésus leur répondit : Pourquoi tremblez-vous, hommes de peu de foi? Aussitôt il se leva, il commanda aux vents et à la mer, et le calme se rétablit. Alors ceux qui étaient présents furent saisis d'étonnement et se disaient : Quel est celui-là à qui les vents et la mer obéissent (1)? »

Cette mer bouleversée par l'orage, n'est-ce pas une image fidèle de ce monde, et surtout du monde actuel?

Cette barque, dit à son tour l'Ange de l'école, représente l'Église : car elle contient le Christ et ses disciples, qui font la traversée orageuse du monde, bravant et apaisant le torrent des persécutions (2).

A aucune époque l'application du texte sacré que nous venons de rappeler, n'a été plus vraie et plus frappante que de nos jours. Un grand soulèvement bouleverse la mer des peuples et des idées : *Motus magnus factus est in mari*. Les vagues des passions déchainées se soulèvent de toutes parts autour de la barque mystique qui porte les destinées de l'Église.

Les peuples s'agitent et les nations sont en proie aux inquiétudes. Au sein de la nuit des temps modernes, — il ne faut pas perdre ceci de vue, et nous en avons déjà fait la remarque, — l'Église seule est la colonne de lumière qui éclaire la marche de l'humanité.

En jetant un coup d'œil sur les immensités du passé et consultant les vénérables archives de l'histoire de l'Église, nous retrouvons les mêmes luttes, et nous entendons, comme à présent, la voix des premiers pasteurs, ces sentinelles avancées du camp d'Israël, qui, en signalant les périls, indiquent les moyens de les vaincre.

Nous ne croyons pas hors de propos de rappeler les paroles admirables de saint Hilaire, cet intrépide défenseur de la liberté religieuse. Après quatorze siècles, elles nous apportent les accents d'une voix rajeunie et comme contemporaine :

« Le temps est venu de parler, dit le saint évêque de Poitiers, car le temps de se taire est passé. Il faut attendre le Christ, car le règne de l'Antéchrist a commencé. Que les pasteurs poussent des cris, car les mercenaires sont entrés dans la bergerie. Donnons nos vies pour nos brebis, car les voleurs sont entrés et le lion furieux tourne autour de nous. Allons au-devant du martyr, car l'ange de Satan est transformé en ange de lumière... Pourquoi, Dieu tout-puissant, ne m'avez-vous pas fait naître et remplir mon ministère

(1) Matth., VIII, 23-27.

(2) *Catena aurea*, t. IV, p. 145.

au temps des Néron et des Décius? Plein du feu de l'Esprit-Saint, je n'eusse pas craint le chevalet, au souvenir d'Isaïe scié en deux; le feu ne m'eût pas épouvanté, à la pensée des enfants hébreux chantant au milieu des flammes; ni la croix ni le brisement des membres ne m'eussent effrayé, en me rappelant le larron transféré dans le paradis après un pareil supplice; les abîmes de la mer, la fureur des vagues n'eussent point affaibli mon courage, car l'exemple de Jonas et de Paul était là pour m'apprendre que vos fidèles peuvent vivre sous les flots. Contre vos ennemis avoués, j'aurais combattu avec bonheur : car je n'aurais pas eu de doute qu'ils ne fussent de vrais persécuteurs, ceux qui m'auraient voulu contraindre par les supplices, le fer et le feu, à renier votre nom; pour vous rendre témoignage, notre mort seule aurait suffi. Nous eussions combattu ouvertement et avec confiance contre ceux qui vous renient, contre des bourreaux, contre des meurtriers; et vos peuples, avertis par la publicité de la persécution, nous eussent suivis comme leurs chefs dans le sacrifice qui vous rend témoignage. Mais aujourd'hui, nous avons à combattre contre un persécuteur déguisé, contre un ennemi qui nous flatte;... qui ne déchire pas les flancs, mais envahit les cœurs; qui ne tranche pas la vie avec le glaive, mais tue l'âme avec de l'or; qui ne publie pas des édits pour condamner au feu, mais allume pour chacun le feu de l'enfer. Il ne dispute pas, dans la crainte d'être vaincu, mais il flatte pour dominer... il procure une fausse unité, afin qu'il n'y ait pas de paix... il ménage les évêques, afin qu'ils cessent d'être évêques; il bâtit des églises tout en ruinant la foi. »

L'astucieuse persécution des ariens, si bien peinte par le grand évêque des Gaules, offre la plus parfaite analogie avec la lutte organisée contre l'Église dans les temps modernes par les gouvernements. Ce n'est pas la persécution ouverte, sanglante, comme sous les empereurs romains; mais c'est l'intrigue cachée sous le voile obscur de la politique et de la diplomatie; c'est la persécution légale, au moyen de lois iniques édictées pour asservir l'Église; c'est la spoliation, que l'on voudrait légitimer en invoquant des lois surannées, abrogées; c'est l'asservissement imposé au nom d'un faux libéralisme; ce sont ces défiances, ces soupçons, ces malentendus de la société civile à l'égard de la société religieuse : en un mot, c'est cet état permanent de sourdes conspirations contre l'Église de Dieu.

## VI

Sans doute, le souffle de Dieu peut renverser tous les projets et toutes les astucieuses machinations des persécuteurs modernes. Nous adorons les desseins mystérieux de la divine Providence, qui permet à la puissance du mal d'agir par ses sourdes et tortueuses menées, avec une persévérance qui découragerait, s'il était possible, les élus eux-mêmes. Nous ignorons quand sera posé le grain de sable contre lequel viendront se briser et expirer les vagues mugissantes de cet océan de passions soulevées contre l'Église.

Le vrai croyant, le véritable enfant de l'Église ne se laisse pas aller au découragement. Tournant ses regards vers Dieu, il s'écrie, comme le roi prophète, plein de tristesse en même temps de confiance : « Seigneur, pourquoi ceux qui me persécutent se sont-ils multipliés? pourquoi tant d'adversaires s'élèvent-ils contre moi? Pourquoi disent-ils à mon âme qu'elle n'a point de salut à espérer de son Dieu? Mais vous, Seigneur, vous êtes mon défenseur, ma gloire, et c'est vous qui relevez ma tête. J'ai poussé vers le Seigneur le cri de ma prière, et il m'a exaucé du haut de sa montagne sainte (1). » Au sein de l'Église militante, il y a des phalanges de soldats désarmés qui empruntent à Dieu des armes invincibles, qui implorent sans cesse son secours et sa protection assurés. Cette sainte croisade de la prière finira par faire briller au firmament l'arc-en-ciel de la paix et de la réconciliation. Après de longs jours d'orages et d'inquiétudes, la sérénité apparaîtra sur les horizons de notre pauvre humanité troublée et bouleversée. Oui, c'est un fait que le fidèle chrétien doit constater pour sa propre consolation : au-dessus des alarmes, des douleurs, l'imperturbable attente d'un triomphe éclatant et prochain surnage toujours, comme l'arche bénie de Dieu sur les eaux mugissantes du déluge. Si chaque heure qui s'écoule apporte aux fidèles catholiques de poignantes inquiétudes, dans ces conjonctures où l'Église, humainement parlant, ne peut attendre que des catastrophes, leurs alarmes ne sont pas le découragement. L'espérance du vrai soldat du Christ ne peut jamais être ébranlée. Sa surnaturelle confiance croît avec l'imminence des dangers. Tout appui humain venant à manquer, la foi aux pro-

(1) Ps. III, 4-5.

messes faites à l'Église donne l'assurance que le bras du Très-Haut est prêt à se déployer. Cette ardente confiance doit affermir les cœurs que serait capable d'ébranler la perspective d'un avenir chargé d'orages.

Jésus, sur le Golgotha, était environné d'ennemis qui insultaient à sa douleur et à ses souffrances. Ils croyaient, ces monstres, par leur honteux déicide, l'avoir terrassé pour toujours. A peine expiré, Jésus sortait vivant et tout-puissant de son sépulcre.

Dieu peut permettre un instant au prince des ténèbres de ravager l'héritage de ses serviteurs. En éprouvant leur fidélité, il multiplie leurs mérites et fait resplendir leur gloire. Il leur rend avec abondance les biens qui leur avaient été enlevés. Et l'ange des abîmes est vaincu par l'héroïsme de la vertu épurée par l'adversité. C'est principalement aux jours de tribulations, dirons-nous encore avec le roi prophète, que le Seigneur est avec nous, qu'il exauce nos prières et qu'il envoie son secours (1).

## VII

L'Église catholique a, si l'on peut ainsi dire, grâce d'état pour les époques de persécutions. Elle triomphe par le martyre. On ne saurait toutefois prétendre que la persécution soit l'état parfait et normal de la société religieuse. Mais dans la lutte, l'Église catholique se montre toujours l'invincible soldat de la liberté des âmes. Sous le fer des bourreaux, elle répète la parole apostolique qui fait les héros chrétiens : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (2) ». Elle enseigne à la terre comment le corps meurt pour sauver la dignité d'une âme immortelle.

Le martyre ! c'est lui qui a créé et fondé le respect des consciences. Avant l'ère chrétienne, avant l'ère glorieuse et sanglante des confesseurs de la foi, quelques hommes, très rares, avaient eu l'honneur de donner leur vie pour sauver l'indépendance de leurs convictions. Parmi les nations païennes, nous rencontrons Socrate, et encore le grand philosophe ne se montre pas trop ferme à la dernière heure. En Israël, nous voyons Daniel et les Machabées. Mais après le sacrifice du Calvaire, après la mort de l'Homme-Dieu,

(1) Ps. IV, xc.

(2) Actes, v, 29.

c'est l'humanité tout entière, avec ce qu'elle a de plus chétif, de plus faible, de plus frêle, de plus délicat, — les esclaves, les femmes, les enfants, — qui revendique la gloire de sacrifier sa vie mortelle pour affirmer l'inviolabilité de la foi. Alors devient vulgaire cette vérité : Il y a deux royaumes, l'un passager, auquel commande César ou toute autre autorité terrestre, et l'autre éternel, où c'est Dieu qui est souverain et maître de nos âmes.

Veut-on voir une frappante expression de ces sentiments nouveaux sur les lèvres de courageux et illustres martyrs? Qu'on nous permette ici une petite excursion dans les champs de l'histoire. Naguère nous avons parcouru ces plaines valaisanes où le Rhône promène ses ondes tumultueuses, autrefois rougies du sang des héros chrétiens. Là est un lieu qui fut le théâtre d'un des plus glorieux événements du christianisme dans l'univers entier. Près de la petite cité qui porte le nom de *Saint-Maurice*, nous avons visité le *Champ des Martyrs*, où fut scellé dans le sang de toute une légion de braves le principe sacré et inviolable de l'indépendance de la foi.

La lettre de saint Maurice et de ses compagnons, conservée par une tradition scrupuleuse et publiée dès le cinquième siècle par saint Eucher, évêque de Lyon, témoigne éloquemment des convictions auxquelles le sang des héros chrétiens a donné une immortelle consécration.

On sait que l'ordre barbare avait été communiqué par l'empereur Maximien à la légion thébéenne, composée de chrétiens, d'exécuter elle-même les décrets des Césars persécuteurs. La légion refusa, et Maurice, son chef, s'exprima ainsi : « Empereur, nous sommes les soldats ; mais, nous le confessons librement, nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. A toi nous devons le service militaire, à lui nous devons l'innocence de nos âmes ; nous avons reçu de toi la solde guerrière, nous avons reçu de Dieu le don d'une immortelle vie. Nous ne pouvons t'obéir, ô empereur, jusqu'à renier le Dieu qui est notre créateur et notre maître, qui est aussi, que tu le veuilles ou non, ton créateur et ton maître. Si tu n'exiges de nous rien qui offense ses lois, nous t'obéirons, comme nous l'avons fidèlement fait jusqu'à ce jour ; mais s'il devait en être autrement, nous lui obéirons plutôt qu'à toi. Nous avons mis nos mains à ton service, pour combattre tous les ennemis que tu nous as signalés ; mais nous ne tremperons point nos mains dans le sang de nos frères

innocents... D'ailleurs, comment pourras-tu désormais te fier à notre fidélité, si nous manquons à celle que nous avons promise à Dieu? Nous avons juré d'abord fidélité aux mystères sacrés de notre foi; nous avons juré ensuite fidélité à César : n'attends plus rien de notre honneur militaire, si nous commençons par trahir Dieu... Nous avons des armes; mais nous ne combattons pas, car aujourd'hui nous aimons mieux mourir que de donner la mort, et périr dans notre innocence que de conserver la vie dans le crime. Si tu es résolu de passer outre, si tu maintiens tes ordres, si tu persistes : feu, tourments, glaive et mort, nous sommes prêts à tout souffrir. Nous sommes chrétiens : nous ne persécuterons pas les chrétiens (1). »

Je doute que l'on puisse rencontrer nulle part une plus sublime expression de l'indépendance de la foi. C'est cette sainte et héroïque douceur qui toujours finit par remporter la victoire sur la force brutale. « C'est une loi établie, nous dit Bossuet, que l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants, et que, pour affirmer ses droits, il faut qu'elle répande du sang. Son Époux l'a rachetée par le sang qu'il a versé pour elle, et il veut qu'elle achète par un prix semblable les grâces qu'il lui accorde (2). »

Malgré les maux qui ont envahi le monde moderne, nous aimons à espérer que Dieu trouvera dans les trésors de sa miséricorde le moyen de faire triompher son Église, sans exiger le sang de nouveaux martyrs. La prière de ses serviteurs nous donnera la victoire.

## VIII

Sans doute, la société religieuse subit en ce moment une violente crise. A ne regarder les choses que sous un certain aspect, tout semble, dans le monde moderne, compromis, ruiné, irréparable. Si notre époque devait subir la réalisation des théories que proclament les apôtres de l'impiété révolutionnaire, on ose à peine se demander de sang-froid ce que l'humanité aurait à subir de hontes, d'outrages et de bassesses. Ce ne sont plus seulement telles formes politiques, telles institutions qui sont menacées d'être entraînées par le torrent révolutionnaire; ce qui est en péril, c'est l'ordre social, c'est l'ordre religieux, c'est le droit, c'est l'âme, c'est Dieu. On serait

(1) *Acta Martyr.*, D. Ruinart.

(2) *Panegyrique de saint Thomas de Cantorbéry.*



tenté de se demander avec angoisse si la Providence va livrer la terre à ces hommes pervers qu'un publiciste a si bien dépeints, « à ces révolutionnaires d'une espèce inconnue, qui portent l'audace jusqu'à la folie, qu'aucune nouveauté ne peut surprendre, aucun scrupule ralentir, et qui n'hésitent jamais devant l'exécution d'un dessein (1). »

C'est le triomphe momentané des théories subversives de la Révolution, qui a fait pousser un jour ce cri d'épouvante et de découragement à l'illustre Donoso Cortès : « La liberté n'existe plus ! N'avez-vous pas assisté, comme j'ai assisté moi-même, à sa douloureuse passion ? Ne l'avez-vous point vue persécutée, raillée, perfidement frappée par tous les démagogues du monde ? Ne l'avez-vous point vue traîner son angoisse sur les montagnes de la Suisse, sur les rives de la Seine, sur les bords du Rhin et du Danube, sur le rivage du Tibre ? Ne l'avez-vous point vue enfin monter au Quirinal, qui a été son Calvaire?... Oui, la liberté est morte ; elle ne ressuscitera ni au troisième jour, ni à la troisième année, ni au troisième siècle peut-être. Vous vous effrayez de la tyrannie que nous souffrons ? Vous vous effrayez de peu ; vous verrez bien autre chose. Le monde marche à grands pas à la constitution du despotisme le plus terrible et le plus gigantesque que les hommes aient jamais vu (2). »

Voilà un sombre et effrayant tableau, tracé de la main d'un homme de génie.

Mais ce même philosophe chrétien a émis ailleurs une pensée bien consolante pour les défenseurs persévérants de la sainte cause de l'Église. Il fait voir à travers l'humanité le triomphe naturel du mal sur le bien, et enfin le triomphe surnaturel de Dieu sur le mal, par le moyen d'une action directe, personnelle et souveraine.

C'est à cette dernière et consolante considération que nous nous arrêtons. Si nous croyons à la perversité audacieuse des méchants, nous avons foi à la toute-puissance de Dieu, qui sait tirer le bien du mal, et faire servir à la gloire de son Église ce qui en apparence lui est le plus contraire. Celui qui regarde la terre, au lieu de fixer sa pensée vers le ciel, ne voit que périls et fantômes. Il ne discerne pas les événements, il ne comprend pas leur raison d'être. La société lui apparaît comme un gouffre béant au fond duquel grondent des passions tumultueuses, qui n'ont plus ni frein ni

(1) M. de Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*, t. III, c. II.

(2) Discours du 4 janvier 1849.

contrepoids. S'isolant de Dieu, il se trouve seul en face des maux de ce monde; il ne considère plus que ses propres faiblesses, et il a peur.

Mais celui qui, dans les événements terrestres, aperçoit les desseins de Dieu, celui-là sent dans son âme une force qui le soutient contre les adversités et dans les rudes combats de la vie. Dût-il être victime de la sainte cause qu'il soutient et du bien qu'il espère, il lutte avec une constance héroïque. Loin de se laisser abattre, il grandit avec la tempête, et la foudre n'emporte que son corps, sans emporter son action. Son action lui survit, comme l'âme survit au corps, et tôt ou tard, au sein de l'immortalité, il voit le triomphe dont il n'a pas douté.

« Oh! s'écrie un homme de grand génie, Joseph de Maistre, si nous savions unir notre raison avec la raison éternelle, au lieu de n'être que des patients, nous serions au moins des victimes. »

## IX

Sans nous faire illusion sur la gravité des périls qui menacent la société moderne et que nous venons de signaler, nous n'avons pas fermé notre âme aux consolations de l'espérance. Encore une fois, nous ne méconnaissions ni les dangers qui nous environnent, ni les points noirs qui se dressent aux lointains horizons de l'humanité troublée et incertaine dans ses voies. Toutefois, nous prions les esprits enclins au découragement de porter leur attention sur certains aspects rassurants de notre époque. Un écrivain distingué confirme en ces termes nos plus chères espérances : « Sans doute, la forme politique, et si l'on ose ainsi parler, la configuration sociale du monde a changé; tout fait prévoir que l'ancien moule a été brisé pour toujours. Si le règne de Jésus-Christ sur la terre était lié au Saint-Empire romain et au plan grandiose du Pape saint Grégoire VII, on serait fondé peut-être à considérer son rôle comme terminé. Mais quelle étroite conception que celle qui attache le triomphe de Jésus-Christ et de son règne ici-bas à la forme de la cité terrestre, au mode sous lequel son triomphe s'est manifesté dans les siècles qui ne sont plus! L'histoire, bien avant saint Paul, ne nous a-t-elle pas répété mille fois que la figure de ce monde passe, *transit figura hujus mundi*, mais que la vérité seule de-

meure, parce qu'elle est éternelle? Eh bien! sur quel raisonnement se fonder pour donner aux constitutions sociales du passé, même les plus parfaites, le caractère de vérités fondamentales, de principes immuables?... Jusqu'à présent, selon le beau mot de de Maistre, *la Providence n'a jamais effacé que pour écrire*; pourquoi cet ordre serait-il changé? N'est-ce pas une observation mille fois faite, mais toujours plus digne d'attention, qu'une des marques de la divinité du christianisme, c'est le soin qu'a pris son auteur de ne révéler que les principes éternels, immuables, applicables à toutes les civilisations, à tous les états de la société, sans jamais imposer aucune institution, aucune forme politique?... Or, tant qu'il ne sera pas démontré que ces principes éternels et immuables sont incompatibles avec les nouvelles aspirations des sociétés modernes, avec ce progrès de liberté, d'égalité, de fraternité, que demandaient, non pas les terroristes de 93, mais l'unanimité des cahiers de 89, rédigés par les mains du clergé catholique aussi bien que des autres ordres, de quel droit viendrait-on prédire que le monde chrétien est à bout, que le règne de Dieu sur la terre est fini. et qu'il n'y a plus qu'à se préparer à la catastrophe finale (1)? »

La société contemporaine oscille entre deux forces contraires : l'une, qui voudrait la précipiter dans le gouffre du matérialisme et de l'irréligion ; l'autre, qui la sollicite à renouer la chaîne des nobles et saintes traditions chrétiennes. Nous ne pouvons croire que cet antagonisme aboutisse jamais au complet triomphe de la Révolution.

L'adversité est une grande et salutaire école pour les nations comme pour les individus. Qui sait si, après de longs tâtonnements, des déceptions nombreuses, tant de mécomptes essayés, les peuples, fatigués de l'orgie sans cesse renaissante de la Révolution, ne viendront pas, le repentir au cœur, supplier l'Église de les sauver? A ceux qui rejetteraient cet espoir comme une chimère, nous citerons les paroles d'un illustre publiciste, qui ravive en ces termes nos plus chères espérances. « Si l'on ose jeter plus loin les yeux dans l'avenir, dit M. Louis Veuillot, par delà les longues fumées du combat et de l'écroulement, on entrevoit une construction gigantesque et inouïe, œuvre de l'Église, qui répondra par des créations plus belles et plus merveilleuses au génie infernal de la destruction : on entrevoit

(1) Le R. P. Lescœur, *le Règne temporel de Jésus-Christ*.

l'organisation chrétienne et catholique de la démocratie. Sur les débris des empires infidèles, on voit renaître plus nombreuse la multitude des nations, égales entre elles, libres, formant une confédération universelle dans l'unité de la foi, sous la présidence du Pontife romain, également protégé et protecteur de tout le monde ; un Peuple Saint, comme il y a eu un Saint-Empire. Et cette démocratie baptisée et sacrée fera ce que les monarchies n'ont pas su et n'ont pas voulu faire : elle abolira partout les idoles, elle fera régner universellement le Christ : *Et fiet unum ovile et unus pastor.* »

Notre époque est coupable, cela est certain ; mais, malgré toutes ses prévarications, elle a relevé tant de ruines, fermé tant de plaies, encouragé tant d'œuvres saintes, qu'il est difficile de ne pas abandonner son âme à l'espérance de voir bientôt luire sur l'humanité des jours meilleurs. Quels que soient les vices d'un grand nombre d'hommes de notre temps, malgré les efforts persévérants des ennemis du christianisme, nous ne sommes pas peut-être si éloignés du triomphe de l'unité sociale dans l'Église. A nulle époque l'armée des serviteurs du Christ n'opéra un mouvement plus accentué vers le centre de l'unité religieuse ; à nulle époque l'on n'a vu, comme dans la nôtre, un tel élan d'amour et de fidélité des catholiques pour leur glorieux chef. « Quoi qu'il arrive, pouvons-nous répéter avec une des voix les plus éloqu岸tes de l'apostolat contemporain, n'ayons pas peur : l'avenir est à nous. Quand on a derrière soi dix-huit siècles de vie, on peut défier sans crainte, comme sans orgueil, les prophètes de la mort. En regardant avec fierté notre passé, regardons sans crainte notre avenir. Laissons, tranquilles et confiants, la Providence préparer à son Église ses destinées du temps. Si contre nous, un jour, encore une fois, le glaive était tiré, les chrétiens retrouveraient le courage de mourir, et l'Église la puissance de vivre par le martyre et la persécution. Si, au contraire, les princes de la terre viennent encore une fois lui tendre la main, et, en échange de son influence morale, lui offrir encore leur protection royale ou impériale, l'Église encore saura accepter leur alliance sans abdiquer son indépendance ; elle saura porter le sceptre de la souveraineté sans opprimer les autres, et le poids de la prospérité sans se corrompre elle-même. Et si, comme on nous le prédit, on la laisse libre au soleil des siècles, suivre, sans persécution et sans protection, le chemin de ses futures destinées, l'Église montrera

de plus en plus dans l'avenir, par l'épanouissement spontané de sa vie, le miracle toujours grandissant de sa divinité (1). »

## X

L'état présent de la société est une crise, et l'on sait que le malade triomphe souvent en peu de temps de cet accès anormal, signe précurseur d'une salutaire réaction. Et pourquoi la société malade ne franchirait-elle pas cette période critique de fièvre révolutionnaire, pour renaître à une nouvelle et vigoureuse vie religieuse? C'est là l'espérance de plus d'un esprit d'élite. « Comment savons-nous, dit le comte de Maistre, qu'une grande révolution morale n'est pas commencée (2)? » — « Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux en Europe qui n'attende en ce moment quelque chose d'extraordinaire... N'est-ce rien que ce cri général qui annonce de grandes choses (3)? » — « Plus que jamais il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée, qui doit frapper tous les observateurs (4). » Et ce vaste génie reconnaît et signale le résultat essentiel de cette rénovation future : « Tout annonce je ne sais quelle *grande unité*, vers laquelle nous marchons à grands pas (5). » Dans cette rapide progression de l'humanité vers l'unité, il aperçoit, avec sa perspicacité divina-trice, un renouvellement de la foi. « Nous touchons, dit-il, à la plus grande des époques religieuses (6). » — « Il me semble, ajoute-t-il encore dans ce même ordre d'idées, que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses : ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire (7). » Beaucoup d'autres voix autorisées annoncent ce rajeunissement, cette nouvelle efflorescence de la vie chrétienne : « Nous verrons, écrit un grand historien protestant, nous verrons une nouvelle exposition du chris-

(1) R. P. Félix, *les Trois Phases de la vie de l'Église*, discours pour la clôture du congrès de Malines.

(2) *Considérations sur la France*.

(3) *Soirées de Saint-Petersbourg*, onzième entretien.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) *Le Pape*, discours préliminaire.

(7) *Considérations sur la France*.

tianisme, qui réunira tous les chrétiens et qui ramènera les incrédules eux-mêmes (1). »

C'est aussi la conviction d'un célèbre historien catholique : « Le temps approche où la croix de Jésus-Christ redeviendra la bannière des combats et l'étendard de la paix ; l'Église catholique, la libératrice de tous les peuples, la conservatrice du genre humain (2). »

Et que de fois, dans ses ouvrages immortels, l'écrivain le plus éminent de ce siècle n'a-t-il pas laissé échapper de son âme religieuse ce même cri d'espérance ! Nous ne citerons que ce passage : « Le christianisme paraît être descendu au tombeau ; il aura sa résurrection, et c'est sur la base du christianisme que sera reconstruite, après un siècle ou deux, la vieille société qui se décompose à présent (3). »

M. de Bonald croit le jour du triomphe plus prochain. « Quoique souffrante, la société n'est pas sans ressources. Que les hommes de bien ne se découragent pas et ne désespèrent pas de leur cause, qui est celle de la civilisation elle-même ! Le jour de la justice n'est peut-être pas éloigné, *et déjà le Juge est à la porte* (4) ».

Mgr Mermillod, avec cette élégance et cette énergie de langage inimitables, signale en ces termes le mal profond dont la société moderne est atteinte, puis annonce le remède prochain, qu'il place dans l'action réparatrice de l'Église. « La vieille Europe craque de toutes parts, comme un édifice vermoulu. On ne sait quelle nouvelle Europe surgira de ces ruines. Les convulsions qui se succèdent périodiquement, sont les tristes et mystérieux précurseurs de la paralysie et de la mort. Les instants mêmes du repos ne sont pas un repos véritable. Voyez plutôt les tressaillements spasmodiques qui agitent les membres du corps social jusque dans les moments où il semble dormir d'un sommeil réparateur... » Après ce sombre tableau, l'orateur se pose cette question : Que fera l'Église ? et voici sa consolante réponse : « Ce qu'elle a fait aux trois premiers siècles du christianisme, elle le fera encore, car les temps se ressemblent. Elle recueillait alors les âmes fatiguées d'incroyance et de doute, elle les recueillera de nouveau ; et c'est avec ces âmes retrem-pées dans les vraies lumières de la foi qu'elle sauvera la société, ou

(1) Rank, *Histoire de la Papauté*.

(2) Alzog, *Hist. univers. de l'Église*.

(3) Chateaubriand.

(4) *De la Justice divine sur la France*.

qu'elle la relèvera de ses ruines, ou qu'elle recommencera une société nouvelle. »

Et c'est cette même pensée consolante qu'une autre grande voix de l'épiscopat contemporain exprimait avec son éloquence habituelle : « O Dieu ! qui connaît les secrets de votre providence ? s'écrie Mgr Dupanloup, et qui sait les merveilles que l'Église peut montrer au monde, si les passions et les fautes des hommes ne viennent pas à la traverse ? O Dieu ! si la religion et la société, appuyées l'une sur l'autre, poursuivaient d'un commun accord leur marche bienfaisante, quel grand pas vers l'établissement de votre règne sur la terre, vers le vrai progrès des nations, vers la liberté par la vérité, vers la vraie fraternité des hommes, vers l'extinction des révolutions et des guerres, vers la paix du monde ! Ah ! une ère nouvelle pourrait s'ouvrir et un nouveau grand siècle apparaître dans l'histoire. Ouvrons nos âmes à ces espérances, demandons à Dieu les vrais biens, et ne prévoyons les malheurs possibles que pour les prévenir. Qu'on sache du moins que les catholiques ne sont pas les hommes du découragement, ni des sinistres prédictions, ni des défis irritants, mais les hommes de la charité, des nobles espoirs, des pacifiques efforts, en même temps que des luttes généreuses. »

Où, encore une fois, ne fermons pas nos âmes aux douces et chrétiennes espérances. La puissante vitalité dont est douée l'Église, la fera triompher, comme toujours, des nouvelles tempêtes déchaînées contre elle. « Vous avez vu, dit le comte de Montalembert, une forêt abandonnée à la cognée du bûcheron : tout paraît mort, desséché et stérile ; les vieux chênes sont tombés, et leur feuillage desséché jonche le sol d'alentour ; leurs grands bras dépouillés et dépecés, leurs troncs mutilés gisent à terre : rien n'est épargné, et jusqu'aux rejetons qui croissent à l'ombre de leurs ancêtres semblent entraînés dans la ruine commune. Et cependant rien n'a péri. De ces cépées que la hache a découronnées, la sève et la vie vont jaillir de nouveau. Au bout de quelques années, vous repassez : vous retrouvez d'épais ombrages, une végétation féconde, portant la fraîcheur, la beauté et l'impérissable témoignage de la vitalité dont Dieu a doté la nature. Ainsi et plus vivace renaît du sein déchiré mais impérissable de l'Église la race invincible des serviteurs et des servantes de Dieu (1) ».

(1) *Des Intérêts du catholicisme au dix-neuvième siècle.*

Nous venons de le voir, si les épreuves de la société religieuse, dans nos temps modernes, sont dures et nombreuses, du moins elles sont mêlées à de grandes consolations, et le découragement ne git pas au cœur des soldats de l'Église militante. L'espérance illumine de ses douces clartés les horizons de l'avenir.

Nous croyons au triomphe surnaturel de Dieu sur la perversité des hommes. Et d'ailleurs, au milieu des luttes de notre siècle, jamais l'Église de Jésus-Christ n'a porté avec plus d'éclat sur son front radieux la grâce visible de son immortalité; à aucune époque elle ne s'est montrée plus unie dans la doctrine, plus soumise à l'autorité incontestée de ses pasteurs, plus ardente pour les œuvres de charité et de dévouement. Jamais le successeur de Pierre n'a recueilli dans le monde catholique de plus grandes marques de tendre et sympathique soumission que Léon XIII, l'illustre et savant Pontife objet d'une vénération universelle.

Édouard DE HORNSTEIN.

---



# L'ESPAGNE CONTEMPORAINE

## IMPRESSIONS DE VOYAGE (1)

---

### CHAPITRE XI

#### AVILA ET ALVA (ALBE)

Après avoir fait un bon déjeuner dans la gentille maisonnette, nous montâmes en chemin de fer, et nous arrivâmes à Avila vers une heure. Sitôt notre toilette achevée, nous nous rendîmes à la cathédrale, magnifique édifice gothique, commencé en 1107. La façade occidentale, l'abside et les vitraux sont superbes; le retable du maître-autel est de très bon goût, il est orné de belles sculptures : l'un des sujets, qui représente *l'Annonciation*, est vraiment remarquable. Le granit nuancé de rouge et de blanc qui a servi aux constructions et aux cloîtres, me rappelait assez l'aspect de la cathédrale de Siègne. Après les vêpres, nous allâmes à l'archevêché. Monseigneur était parti pour une tournée de confirmation, mais il avait donné des ordres pour que nous fussions logées et nourries au palais archiépiscopal, dont il avait chargé son vicaire général de nous faire les honneurs en son absence. Nous nous estimions trop nombreuses pour accepter cette noble hospitalité; d'ailleurs, nous étions déjà installées fort convenablement dans la *fonda* « auberge » située vis-à-vis de la cathédrale. Nous acceptâmes néanmoins avec empressement l'offre bienveillante du secrétaire de Monseigneur de bien vouloir nous servir de « cicerone », et de nous faire visiter en premier lieu la maison et le couvent de sainte Thérèse.

Avila est une antique ville forte de la vieille Castille, qui abonde

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1882.

en monuments gothiques intéressants et en inscriptions du treizième siècle, dont nul n'a souci et que personne ne cherche à expliquer; on en rencontre des fragments encastrés dans presque toutes les maisons. A chaque pas, on se trouve en présence de quelque vieille basilique, avec une abside, des porches et des moulures magnifiques. La plus belle de toutes est celle de Saint-Vincent, sur la place située non loin de la gare du chemin de fer; elle renferme le corps de saint Vincent martyr, mis à mort pendant la persécution ordonnée par l'empereur Dèce. Le tombeau repose sur des colonnes torses, au milieu de l'église. On conserve aussi dans la crypte plusieurs corps de martyrs, et on y admire de beaux monuments. Le clocher, les cloîtres et le portail, avec ses colonnes en faisceaux, sont superbes; quand on se tient sous les arcades, on a une jolie vue sur la riche *vega* « plaine » qui s'étend dans la vallée, ainsi que de la partie orientale de la cathédrale, qui a été bâtie dans le mur d'enceinte de la ville.

Avila est peut-être la première ville où nous eûmes l'occasion de voir les femmes porter leur costume national : car, à Grenade, à Cordoue, à Séville, si les hommes ont gardé leurs vêtements pittoresques, leurs épouses ne les ont pas imités. Ici les femmes mettent toutes des jupes d'étoffe jaune serin, avec des applications de drap rouge, des corsages verts ou rouges, des colliers de perles; leurs cheveux, roulés autour de la tête, sont retenus par de longues épingles. Quand on est sur le pont, on peut compter jusqu'à quarante-huit clochers, et la vue du fleuve et des remparts crénelés qui entourent la ville, est assurément fort belle.

Le lendemain, après avoir entendu la grand'messe à la cathédrale, je partis avec le grand vicaire pour visiter la maison où naquit sainte Thérèse. Je remarquai, en passant, le palais magnifique des Medina-Cœli, dont les armoiries (treize boules) sont sculptées sur la grande porte, ainsi que quatre de ces rhinocéros de granit si bizarres, appelés *toros* « taureaux » par le peuple, et sur l'origine desquels les savants ne sont pas d'accord. A l'entrée principale, on lit sur un bas-relief une inscription curieuse en vieux espagnol, dont la signification est à peu près celle-ci : « Quand une porte se ferme, une autre s'ouvre », qui se rapporte probablement à quelque légende de la famille oubliée aujourd'hui.

Sainte Thérèse était fille d'Alphonse de Cepeda et de Béatrice de Ahumada, l'un et l'autre issus d'une famille noble et quasi-royale.

C'était dans leur beau palais que nous nous trouvions actuellement. Il a subi bien des vicissitudes : il devint un monastère de carmélites après la mort de sainte Thérèse, et depuis la suppression des couvents en Espagne on en a fait un collège. La chapelle attenante est remplie de fresques et de beaux marbres, et la chambre de M<sup>me</sup> de Cepeda, qui communiquait avec cette chapelle, a été transformée en oratoire. C'est là, dans cette pièce, que naquit sainte Thérèse. On y conserve son bois de lit, dont une partie a servi à faire une croix, son rosaire, la canne à bec de corbin sur laquelle elle s'appuyait, ses sandales, etc., enfin, tout ce qui lui a appartenu de près ou de loin : on garde ces reliques avec une vénération dont on ne saurait se faire une idée, à moins d'avoir été en Espagne.

De là nous nous rendîmes au couvent de Saint-Joseph (1) de « las Madras », qui fut la première maison où sainte Thérèse introduisit la réforme. C'est ici que, le jour de la Saint-Barthélemy 1562, elle vit enfin ses prières exaucées, et que la robe de bure et le voile de grosse toile écru furent donnés aux quatre sœurs de cette réforme qui devait compter plus tard des millions d'âmes pieuses et saintes. On nous montra, dans l'église conventuelle, le tombeau de Lorenzo de Cepeda, frère chéri de la fondatrice, ainsi que celui du bon évêque d'Avila, Alvarez de Mendoza, grâce à la puissante protection duquel cette maison avait été fondée, et qui préféra être inhumé dans cette humble chapelle, plutôt que dans sa magnifique cathédrale, avec l'espoir, qui ne fut pas réalisé, de reposer auprès de sainte Thérèse. On conserve dans le trésor une lettre de saint Pierre d'Alcantara, adressée à cet évêque d'Avila, pour lui demander la permission de faire cette fondation. La supérieure et les religieuses me firent l'accueil le plus bienveillant, me conduisirent dans la cellule de sainte Thérèse, transformée en oratoire, et me montrèrent son lit, sa chaise, ses habits, ses instruments de musique, sa ceinture de cuir, sa discipline, un des os de son cou, une parcelle de son sang, ses lettres et ses livres, ainsi que le cercueil où l'on déposa son corps avant de le transporter à Albe. Parmi les livres, je remarquai deux volumes in-folio des Homélies de saint Grégoire le Grand, avec des annotations de la main de la sainte, un livre de saint Jean de la Croix, contenant des notes sur un sonnet de la mère Anne de Saint-Barthélemy, et

(1) Ce fut le premier temple chrétien dédié au glorieux patriarche. (*Le traducteur.*)

le manuscrit des « Fondations » de sainte Thérèse. Dans les ermitages qu'elle fit élever dans le jardin, on peut voir d'anciennes gravures et des tableaux intéressants qui lui avaient appartenu. *Le Christ à la colonne* fut peint par son ordre, pour représenter une vision qu'elle avait eue de Notre-Seigneur après la flagellation. Ces ermitages furent construits dans le but d'assurer aux religieuses une tranquillité non interrompue pendant leurs oraisons et par là plus de ferveur. Le puits qui se voit dans le jardin, donnait de l'eau si mauvaise, qu'on ne pouvait en faire usage : les sœurs prièrent avec ardeur, et le Seigneur, touché de leur foi, rendit cette même eau si bonne et si abondante, qu'elle a toujours servi depuis aux besoins de la communauté. C'est ici qu'après avoir surmonté des peines et des obstacles sans nombre, sainte Thérèse jouit pendant cinq ans d'une paix et d'un bonheur relatifs : ses treize religieuses étaient toutes si richement comblées de faveurs spirituelles, que la sainte déclarait qu' « elle était honteuse de vivre au milieu d'elles » ; et cependant elle eut beaucoup à souffrir, car un soir qu'elle montait au chœur pour dire « complies », elle fut jetée par terre avec tant de violence, qu'on crut qu'elle s'était tuée sur le coup. Elle avait malheureusement un bras cassé ; selon l'usage, on fit venir une rebouteuse, qui s'y prit si maladroitement pour remettre le membre démis, qu'elle le disloqua. Thérèse ne poussa pas un cri ; elle méditait pendant ce temps sur la violence avec laquelle Notre-Seigneur avait été attaché à la croix, et elle dit à ses sœurs qu'elle aurait bien regretté d'avoir manqué cette occasion de souffrir avec patience. Les marches où eut lieu cette chute, existent encore, ainsi qu'un tableau qui représente cet accident.

Je fus ensuite au couvent de l'Incarnation, où sainte Thérèse fit sa profession et où elle passa plus de vingt ans. Son arrivée y avait été annoncée d'avance, par une personne qui avait dit, peu de temps auparavant : « Une sainte viendra bientôt habiter ce couvent, et elle s'appellera Thérèse. » Celle-ci, qui était alors une jeune novice pleine d'entrain, entendit parler de cette prophétie et dit en riant à une de ses compagnes, qui portait le même nom qu'elle : « Laquelle de nous deux sera la sainte ? » Cette maison est admirablement située, à peu de distance de la ville, dans un vallon fertile. La chapelle et les cloîtres sont superbes ; les jardins et les vergers, qu'arrose un cours d'eau limpide, sont d'une grande étendue. On y conserve religieusement, et comme les plus précieux

trésors, l'habit et le voile que sainte Thérèse portait lors de sa profession, le crucifix de bois et la statuette de l'Enfant Jésus qui ne la quittaient jamais dans ses voyages, et qu'on mettait sur l'autel, pendant la messe, dans ses premières fondations; sa cellule, sa chaise, ses tableaux, une quantité de ses lettres ainsi que de celles de saint Jean de la Croix, qui était prieur et directeur de cette communauté. Une de ses lettres est contresignée par les quatre religieuses de la première fondation : Antonine du Saint-Esprit, Marie de la Croix, Ursule des Saints et Marie de Saint-Joseph. C'est aussi dans cette maison que l'on conserve un tableau fort curieux, peint par ordre de sainte Thérèse, et qui représente une vision qu'elle eut de saint Pierre d'Alcantara, qui lui apparut après sa mort, et lui dit : « Ma gloire présente, par la miséricorde de Jésus, est le fruit de ma pénitence. » Sainte Thérèse quitta ce couvent, au bout de quelques années, pour habiter ceux de la réforme. En 1571, elle fut nommée supérieure de l'Incarnation par le provincial, afin de remédier aux abus qui s'étaient glissés dans cette maison. Cette nomination souleva contre elle une tempête d'opposition, qui ne fut apaisée que par la prudence, la douceur et l'humilité vraiment merveilleuses de sainte Thérèse. La première fois qu'elle convoqua le chapitre, les religieuses arrivèrent prêtes à se révolter en masse; mais, dans la stalle de la prieure, elles virent une belle statue de la très sainte Vierge, tenant les clefs du couvent. Sainte Thérèse, prenant alors la parole, leur dit que, se considérant comme le membre le plus indigne de la communauté, elle leur demandait seulement la permission de leur venir en aide par tous les moyens possibles; et, comme le fait remarquer l'éminent auteur que j'ai déjà cité, « celles qui avaient toujours considéré la sainte comme une visionnaire enthousiaste, furent aussi surprises que touchées par sa grande présence d'esprit, et par la tendre sollicitude qu'elle déploya pour régler tous les intérêts temporels si compliqués d'une nombreuse communauté, et pourvoir aux moindres besoins de chacun de ses membres. » Je vis aussi le petit parloir dans lequel on trouva sainte Thérèse et saint Jean de la Croix élevés de terre, pendant une extase où ils parlaient ensemble de l'amour de Dieu, et qu'on peut expliquer par ces paroles de la sainte : « Il est certain que lorsque, pour l'amour de Dieu, nous vidons complètement notre cœur de l'amour des créatures, ce Dieu de majesté les remplit à l'instant de lui-même. »

Les dix-sept religieuses de l'Incarnation ont pour la séraphique Thérèse un culte aussi grand que celui de leurs sœurs de la réforme.

De retour à notre hôtellerie, nous allâmes prendre congé de l'excellent grand vicaire et de cette ville si intéressante, car nous devions partir à deux heures du matin pour Salamanque. La diligence ne daigna pas venir nous chercher à la « posada » : aussi, pauvres femmes que nous étions, nous n'eûmes pas d'autre alternative que d'aller à tâtons, par une nuit des plus noires, dans des rues non éclairées et inondées par une pluie torrentielle, jusqu'à l'endroit où stationnait la guimbarde enfumée.

Dès qu'on a quitté Avila, le paysage devient d'une laideur et d'une monotonie désespérantes : il ressemble plutôt à une ancienne grande route de certaines parties de la France ou du Hanovre, qu'à tout ce que j'avais vu jusqu'ici en Espagne. Salamanque est située sur une éminence. La rivière Tormès entoure la ville ; on la traverse sur un beau pont romain de vingt-sept arches. La diligence nous traîna péniblement, par des rues escarpées et horriblement mal pavées, jusqu'à la Plaza-Major, la plus vaste de toute l'Espagne ; elle est entourée d'arcades à colonnades, dont la façade est ornée des bustes des rois d'Espagne, et ressemble assez à la grande place de Bologne. C'est ici que se donnent des combats de taureaux. On y montre plus d'humanité pour les chevaux, qu'à Séville car on les préserve presque toujours de graves blessures. La « posada de la Plaza » avait si mauvaise apparence, que nous préférâmes louer un appartement dans une petite rue qu'on nous avait indiquée à Avila. Nous y trouvâmes des chambres parfaitement propres, et la meilleure cuisine que nous eussions goûtée depuis notre départ de Madrid. Après avoir changé nos vêtements chiffonnés et poudreux (car la poussière est encore un des nombreux fléaux que l'on subit en diligence), nous partîmes pour visiter les deux cathédrales superposées. L'église inférieure est nue et lourde ; l'édifice supérieur, au contraire, possède tous les caractères du gothique flamboyant. La façade occidentale et son portail offrent des sculptures d'une beauté, d'une richesse inimaginables : on reste littéralement muet d'admiration devant ces figures aussi nombreuses que variées. A l'intérieur, on admire la voûte, qui est fort élevée, ainsi que les travées sculptées à jour ; le reste de l'édifice, malheureusement, a un air tout flambant neuf : on vient de le badigeonner ; ce qui ne réjouissait point notre vue, accoutumée aux sombres et majestueuses

nefs de la cathédrale de Séville. La sacristie possède des reliques, quelques bons tableaux, « el Crucifijo de las Batallas », petit crucifix byzantin de bronze, que le Cid portait toujours devant lui à la guerre, et plusieurs lettres de sainte Thérèse, du plus haut intérêt.

Vis-à-vis de la cathédrale, s'élève la célèbre université de Salamanque. On ferait volontiers le voyage rien que pour voir sa superbe façade, qui date de l'époque la plus prospère de Ferdinand et d'Isabelle, dont les armoiries sont reproduites sur des banderolles dentelées à arabesques, sur l'une desquelles on lit, en grec, cette inscription : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. » Au bas de la cathédrale, sur une petite place, se dresse l'église San-Esteban, dont la façade est d'une richesse d'ornementation inouïe. La couleur de la pierre, d'une belle nuance crème, ajoute encore à l'effet de la sculpture. Pendant la guerre d'Espagne, les Français détruisirent et profanèrent les édifices religieux de Salamanque : aussi des portails mutilés, des cloîtres et des réfectoires dépouillés et en ruine, rendent-ils seuls témoignage à la beauté primitive de ces monuments.

En sortant de la cathédrale, nous montâmes au Collège irlandais, pour le principal duquel notre ambassadeur à Madrid m'avait donné une lettre d'introduction. Il était malheureusement trop malade pour nous recevoir ; mais les étudiants nous accueillirent avec des démonstrations de joie, et quelques-uns s'offrirent à nous servir de « ciceroni » pendant notre séjour à Salamanque. Cela nous amusait beaucoup d'entendre l'accent irlandais, du cru le plus authentique, dans le « patio » d'un couvent espagnol. Les élèves sont en petit nombre ; quant à l'université, elle ne compte plus que de quatre à cinq cents étudiants, au lieu des dix-sept mille qui la fréquentaient au seizième siècle. Le cardinal Ximènes fut professeur dans un de ses collèges, et Cervantès habita longtemps une maison qui porte encore son nom, dans la *Calle de los Moros*, « rue des Maures ». Parmi les magnifiques palais de Salamanque, citons la « Casa de las Conchas », ainsi nommée à cause des coquillages incrustés dans chacune de ses pierres ; la « Casa de las Salinas », avec son toit et sa galerie en saillie et ses croisées richement sculptées ; le palais du Conde del Monterey, à tourelles, et dont le balcon à arcades, délicatement ouvragé, ressemble à une élégante bordure de dentelle qui retombe sur l'édifice solide au-dessous. Après avoir employé toute

la matinée à voir ces monuments, je me rendis à l'évêché, où je reçus l'accueil le plus paternel de l'évêque de Salamanque, qui est estimé et chéri de tous. Monseigneur me proposa sur-le-champ de m'accompagner aux divers couvents de la ville, que j'étais autorisée à visiter par le souverain Pontife. Nous partîmes donc; mais je m'aperçus bientôt que, si c'était un grand honneur de marcher à côté de Monseigneur, ce n'était pas chose facile. Son grand chapeau à glands verts et sa croix pectorale d'émeraudes ne paraissaient pas plus tôt, au détour d'une rue, que tous, jeunes et vieux, riches et pauvres, nobles et roturiers, sortaient de leurs habitations ou traversaient la rue, et se jetaient à genoux sur son passage, pour lui baiser la main et recevoir sa bénédiction. C'était vraiment touchant de voir tous ces visages rayonnants de joie,

Nous entrâmes d'abord au collège des Jésuites, édifice superbe, où l'on reçoit plus de huit cents étudiants. Du haut d'un balcon à arcades, qui fait le tour de la toiture, on jouit d'un joli point de vue; l'église et les chapelles latérales sont belles, ornées de tableaux d'une grande valeur, et renferment des reliques. Ensuite nous allâmes chez les Pères de Saint-Augustin, dont l'église conventuelle est ornée de magnifiques toiles de Ribera (ce grand peintre, si peu connu hors de l'Espagne), entre autres, d'une ravissante *Conception*, placée au-dessus du maître-autel. On y admire aussi plusieurs mausolées, des marbres de prix, et la chaire florentine en « *pietra dura* », du haut de laquelle prêcha saint Vincent Ferrier. Nous traversâmes aussi le jardin public, tout fleuri, et des quatre coins duquel les petits enfants accouraient au-devant de Monseigneur, pour obtenir de lui un sourire ou une bonne parole. Nous sortîmes ainsi de la ville pour arriver chez les carmélites déchaussées, que la visite de leur évêque combla de joie. Cette maison, ainsi que toutes les autres, fut fondée par sainte Thérèse, dans des circonstances fort difficiles. Elle raconte elle-même, dans sa « *Vie* », d'une manière assez drôle, comment elle y arriva, la veille de la Toussaint 1570, et y trouva une foule d'étudiants, qu'on eut toute la peine du monde à déloger; la terreur d'une religieuse, qui craignait que quelques-uns ne se fussent cachés dans les greniers: comment elles couchèrent sur de la paille, n'ayant ni meubles ni lits, tant était grand leur dénuement; comment, lorsqu'elles eurent élevé plus tard une



chapelle à saint Joseph, elle s'aperçut que la pluie entrainait de tous côtés et menaçait d'empêcher la consécration de l'édifice ; mais, grâce à ses prières, la tempête s'apaisa. Elle écrivait à cette époque : « Dans aucun des couvents que j'ai fondés avec l'aide du Seigneur, les religieuses n'ont souffert plus de privations et de contrariétés que dans celui-ci. » Mais leur foi et leur patience triomphèrent de tous les obstacles. Anne de l'Incarnation fut la première prieure, et Anne de Jésus, la première maîtresse des novices de cette communauté : l'une et l'autre étaient cousines de sainte Thérèse, et furent des premières à adopter sa réforme. Je vis leurs portraits dans le parloir. Anne de Jésus a une figure ravissante et un air de sainteté extraordinaire. Le convent ressemble aux autres par sa distribution comme par sa discipline. Il y a aussi des ermitages dans le jardin. Les religieuses conservent avec soin des lettres de leur grande fondatrice, celles de saint Jean de la Croix et des sœurs de la première fondation.

Je fis part à Monseigneur du vif désir que j'avais d'aller à Albe, pour clôturer dignement mes nombreux pèlerinages aux lieux sanctifiés par la séraphique Thérèse : c'est là qu'elle mourut et qu'elle fut ensevelie. Mais comment faire ? car, même avec de l'argent, impossible de se procurer une voiture et des chevaux pour faire les quatre lieues qui séparent Albe de Salamanque. Monseigneur eut l'extrême bonté d'aplanir cet obstacle, en m'offrant de me prêter ses mules et son carrosse épiscopal. J'hésitai d'abord par délicatesse, puis je finis par accepter. Le lendemain matin donc, après avoir entendu la messe dans la belle église des Jésuites, je partis avec X... en grande pompe pour Albe. Notre plaisir ne fut troublé que par la déception que notre présence apportait dans les villages que nous traversions : car, à la vue de l'équipage épiscopal, les paysans sortaient avec empressement de leurs demeures pour venir demander la bénédiction à leur évêque, et ne trouvaient à sa place que deux pauvres femmes ! Le grand vicaire avait eu l'obligance de nous accompagner, parce que Monseigneur était retenu à Salamanque par les processions des Rogations. Nous passâmes par Arapiles, théâtre de cette grande bataille (appelée de Salamanque), livrée par le duc de Wellington, et dans laquelle il défit complètement Marmont, et assura ainsi la délivrance de Madrid et de l'Andalousie. Une colline aplatie au sommet et une autre de forme conique indiquent l'endroit précis immortalisé par cette grande victoire. On

arrive à Albe par un bois de chênes-verts magnifiques et en traversant un pont romain pittoresque jeté sur le Tormès. Le château fort des ducs d'Albe, aujourd'hui en ruines, domine la ville. Ici, les mules de l'évêque, dont le pas lent et majestueux avait fait notre désespoir pendant tout le trajet, se rendirent tout droit au couvent des carmélites, qui était sans doute leur destination habituelle. Le bon curé de la paroisse vint au-devant de nous, et, de concert avec le grand vicaire, demanda à parler à la prieure ; mais la révérende mère, ennuyée évidemment par le grand nombre de pèlerins qui venaient voir le tombeau de la sainte, fit d'abord beaucoup de difficultés pour nous laisser entrer. Il fallut l'éloquence réunie des deux ecclésiastiques, appuyée par l'autorité de l'évêque, celle du nonce apostolique, et, par-dessus tout, le permis du souverain Pontife, pour nous obtenir la permission de franchir la clôture.

Ce fut environ deux mois après la fondation du couvent de Salamanque que sainte Thérèse fut invitée par François Velasquez, trésorier du duc d'Albe, et Thérèse de Laya, sa femme, à venir fonder un monastère dans cette ville. Ces deux époux priaient depuis longtemps en vain pour avoir des enfants, lorsqu'une nuit ils virent en songe une maison, dans la cour de laquelle il y avait un puits, un cloître, et tout auprès une verte prairie remplie de belles fleurs ; près du puits se tenait un saint, qui, en désignant les fleurs, semblait leur dire : « Voici des enfants bien plus saints que ceux que vous désirez si ardemment. » Peu de temps après, ils vinrent s'installer dans une nouvelle habitation. Quelle ne fut pas leur surprise de reconnaître celle qu'ils avaient vue en songe ! il y avait la cour, le puits, le couloir ; il n'y manquait que le saint. Croyant voir le doigt de Dieu dans cette affaire, Velasquez et son épouse demandèrent à sainte Thérèse d'accepter cette maison, qui devint le célèbre couvent de l'Incarnation, dont la bénédiction eut lieu à la fête de la Conversion de saint Paul.

On nous conduisit d'abord à la cellule primitive de sainte Thérèse, puis à la chambre où elle mourut : les pierres sur lesquelles elle s'asseyait, le lit sur lequel elle fut exposée, tout est resté intact. C'était le 4 octobre 1582, que, se sentant presque à bout de forces, elle prit congé de ses religieuses, et demanda à recevoir le saint viatique. Quand on le lui apporta, bien qu'elle eût beaucoup de peine à se mouvoir, elle se leva avec empressement, et l'amour qui débordait de son cœur s'exprima en ces termes : « O mon Seigneur

et mon Époux, elle est enfin venue l'heure après laquelle j'ai soupiré pendant de si longues années ! Il est temps, ô mon Dieu ! que je quitte cette terre. Que votre très sainte volonté soit faite ! Le terme de mon triste exil est enfin arrivé, et mon âme se réjouit en vous, qu'elle a désiré avec tant d'ardeur depuis si longtemps ! » Puis elle répétait à plusieurs reprises. : « Enfin, Seigneur, je suis fille de l'Église » ; et cette pensée semblait la remplir d'une joie ineffable. Elle récita ensuite le *Miserere* ; quand elle fut au verset *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias*, elle se mit à le répéter tant qu'elle eut la force de parler. On lui demanda où elle désirait être enterrée ; elle répondit promptement : « Est-ce que je dois avoir ma volonté propre ? » et ajouta avec une touchante humilité : « Est-ce qu'on ne me donnera pas un petit coin de terre ici ? » La mère Anne de Saint-Barthélemy ne la quitta pas un instant pendant les derniers jours de sa maladie, et la sainte mourut la tête appuyée sur son bras. On voit dans cette pièce un tableau qui représente la mort de sainte Thérèse ; un autre dépeint la vision qu'elle eut de Notre-Seigneur et de ses anges, se tenant au pied de son lit, à l'instant où elle expira, pour emporter cette belle âme dans les cieux ; un troisième nous la montre, exposée après sa mort, vêtue de son habit religieux, sur lequel on avait jeté un drap d'or, précisément comme elle l'avait vu en songe, quarante-huit ans auparavant. Son visage avait repris les contours et la beauté de la jeunesse, et son teint était devenu blanc comme l'albâtre. De crainte qu'on n'enlevât ses restes de là, sainte Thérèse voulut être ensevelie dans une fosse très profonde ; mais neuf mois plus tard, son corps fut exhumé et reconnu aussi beau et aussi parfait que le jour de ses funérailles. On le transporta à Saint-Joseph d'Avila, d'où, après un examen juridique, il fut, par ordre du pape Sixte-Quint, rapporté à Albe, et placé au-dessus du maître-autel, dans une magnifique châsse d'argent (1). En traversant le sanctuaire pour nous en approcher, on nous fit voir son cœur dans un globe de cristal, ainsi qu'une quantité de reliques, de tableaux, de crucifix ; les têtes de saint Félix et de saint Just, rapportées de Rome ; des lettres de sainte Thérèse et du P. Garcia, et un portrait de saint Jean de la

(1) Cette châsse est elle-même renfermée dans un tombeau de jaspe, construit dans le mur même du maître-autel, à trente pieds du niveau de la nef. (Le traducteur).

Croix, avec la question que lui adressa Notre-Seigneur, et la réponse du saint, gravées au bas :

« Jean, quelle récompense demandes-tu pour tes œuvres?

« — Nulle autre que de souffrir et d'être méprisé pour l'amour de vous, Seigneur! »

Il y a vingt-cinq religieuses au couvent de l'Incarnation, qui est, bien certainement, un des plus intéressants qu'on puisse voir en Espagne. Les fondateurs, Velasquez et son épouse, ont été ensevelis dans la chapelle. Le tombeau de dona Juana de Ahumada (sœur chérie de sainte Thérèse) est placé dans le transept; son mari repose à ses côtés, et leur enfant est couché à leurs pieds. Nous passâmes toute la matinée dans ce sanctuaire, puis nous allâmes au presbytère, où le bon curé nous accueillit avec cette franche courtoisie qui distingue les Espagnols; seulement son hospitalité fut tellement accablante, qu'il nous fut impossible de faire suffisamment honneur au festin pantagruélique que son cœur généreux avait préparé pour nous fêter dignement. Nous rentrâmes à Salamanque dans la soirée; et le digne prélat, auquel nous devons notre excursion si intéressante à Albe, nous dit adieu avec une bonté toute paternelle, et me fit même cadeau d'une grande et admirable photographie de lui-même, que je désirais beaucoup avoir, mais que je n'osais pas lui demander.

Les habitants de Salamanque ont conservé leur costume national : — les hommes portent le grand chapeau à larges bords; — les femmes jettent par-dessus leurs belles jupes jaunes une sorte d'écharpe ou de châle, rayé de rouge, blanc et noir, dont elles couvrent leurs épaules, et qu'elles mettent sur leurs têtes pour se garantir de la pluie ou du froid. Les hommes ont des burnous rouges ornés d'une épaisse frange à glands, dont ils ramènent un pan sur l'épaule; ils ont une tournure pittoresque tout comme les habitants de Valencia.

## CHAPITRE XII

### ZAMORA ET VALLADOLID

Le lendemain, à sept heures, nous disions adieu à Salamanque, pour monter dans la diligence de Zamora. La route est uniforme, et nous n'aperçûmes absolument rien d'intéressant, si ce n'est dans

un vallon étroit, à gauche, l'antique couvent de Valparaiso, où naquit saint Ferdinand, le meilleur des rois d'Espagne. De l'ermitage appelé *el Cristo de Moralès*, Zamora se déroule aux yeux du touriste, avec ses murailles crénelées, sa belle cathédrale et son pont pittoresque, garni de tours rondes, jeté sur le Douro. L'eau de ce fleuve passe pour être aussi nourrissante que le bouillon de poulet, s'il faut en croire le dicton : *Agua de Duero, caldo de pollos*. Les paysans de l'endroit se servent de ces affreuses charrettes sans essieux (comme on en voit au Portugal), dont les roues solides, une simple rondelle de bois sans rayons, font le bruit le plus agaçant qu'il soit possible d'entendre, mais dont les conducteurs ne paraissent nullement se douter, tant ils y sont habitués.

Nous descendîmes dans une petite *posada*, située sur la grande place, vis-à-vis l'hôtel de ville, qui a une magnifique façade vénitienne, des croisées et des portails d'un travail admirable. L'hôtesse nous introduisit dans une chambre à alcôve, qui nous parut avoir déjà un locataire. En effet, quelques instants après, nous vîmes entrer le colonel du régiment alors en garnison dans la ville, auquel nous nous empressâmes de faire des excuses d'avoir ainsi involontairement pénétré dans son domicile, à quoi il répondit qu'il était enchanté de mettre son appartement à notre disposition, et que, pour dire la vérité, il n'y en avait pas d'autre de libre. Nous nous fîmes servir un repas, et nous n'eûmes plus lieu de nous étonner que le colonel eût choisi ce quartier-là. Le plat par trop frugal de *garbanzos* « pois chiches » fut apporté par une jeune fille, dont la beauté vraiment idéale ne sortira jamais de notre souvenir. Elle avait un visage d'un ovale parfait, des yeux brillants et pleins d'expression, une bouche délicieuse ; ses cheveux étaient gracieusement enroulés au-dessus d'une oreille des plus fines, derrière laquelle était placée coquettement une fleur de grenade épanouie. Cette ravissante créature aurait fait sa fortune en six mois, si elle eût voulu poser comme modèle dans des ateliers de peinture. A Cadix, à Séville, et dans certains villages isolés, nous avons bien rencontré des beautés de ce type-là, mais jamais rien d'aussi parfait ; et l'air timide, réservé et modeste de cette jeune fille ajoutait encore au charme répandu sur toute sa personne.

Comme nous avons quatre ou cinq heures de liberté avant le départ du train, nous les employâmes à visiter la ville, et en premier lieu la cathédrale, dont le clocher est remarquable. L'intérieur a été

modernisé; il reste toutefois les belles boiseries sculptées du chœur et du trône de l'évêque, ainsi que d'anciens tombeaux dignes d'intérêt. Mais ce qui fait la gloire de Zamora, c'est l'église Sainte-Madeleine des Templiers. A l'entrée se trouve un enfoncement voûté très profond, enrichi d'arabesques; les rosaces, le maître-autel, disposé sous un arceau et orné de moulures en billettes, sont d'une beauté incomparable. Vis-à-vis de cette église, se trouve l'Alaméda ou promenade, dont le milieu est garni de bosquets de rosiers. On y jouit d'un beau point de vue sur la riche vallée bien cultivée qu'elle domine, ainsi que sur les vieux remparts, la prison du Cid et le palais de l'évêché, avec sa galerie et ses cloîtres ouverts. Mais l'heure du départ allait sonner : nous descendîmes la côte, et la charmante Espagnole dont j'ai parlé nous accompagna jusqu'à la gare, pour nous porter nos petits sacs à main; elle refusa l'argent que je lui offrais, me baisa respectueusement la main et disparut. Là nous assistâmes à une de ces scènes de la vie réelle, qui sont souvent bien plus touchantes que celles du roman le plus passionné. Une jeune mariée partait avec son époux, et tout autour du wagon ses amis et ses anciens serviteurs s'étaient rassemblés pour lui dire adieu. Parmi ces derniers se trouvait sa nourrice, dont le désespoir faisait mal à voir : elle était là, vêtue de ses plus riches habits de fête, avec son corsage blanc à plusieurs rangs de perles, son visage gonflé et défiguré par les larmes, s'attachant à sa jeune maîtresse avec une ténacité qui disait assez sa tendresse et sa douleur. En Espagne, les rapports entre maîtres et serviteurs ont quelque chose d'intime et de sacré. Jamais on ne leur « ordonne » de faire quoi que ce soit; on « demande » ce dont on a besoin avec une déférence à laquelle ils croient avoir droit, et que, du reste, on ne leur refuse jamais : aussi les domestiques se considèrent-ils comme faisant partie de la famille qu'ils servent, et s'identifient-ils avec ses intérêts, ses joies et ses douleurs. Nous arrivâmes trop tard à Medina del Campo pour visiter le couvent des carmélites, et nous continuâmes notre route jusqu'à Valladolid, où nous arrivâmes à onze heures du soir, brisées de fatigue, mais enchantées de notre voyage.

Valladolid, jadis capitale de l'Espagne, patrie de Philippe II, et où mourut Christophe Colomb, fut complètement détruite par les Français, qui saccagèrent et démolirent tout ce que l'art et la religion y avaient créé d'intéressant. On est en train de la rebâtir et d'en faire une ville banale, avec des boulevards plantés d'arbres, absolument

comme nos cités modernes. Il y a un musée de tableaux qui ne contient guère que des croûtes, sauf quelques rares exceptions. La cathédrale, commencée par Herrera, l'architecte de l'Escorial, est restée inachevée; elle est froide, n'a pas de style, et possède une magnifique custode d'argent massif.

L'église conventuelle de San-Pablo était jadis une merveille d'architecture et de beauté, dont il ne reste aujourd'hui que la façade, qui est d'un goût achevé. Napoléon I<sup>er</sup>, qui tenait son quartier général à Valladolid, en janvier 1809, rendit le décret suivant : « Sa Majesté a ordonné la suppression du couvent des dominicains de San-Pablo, dans lequel un Français a été tué. » Le même sort fut réservé au collège de San-Gregorio, où l'on admirait un retable unique de Juan de Juni; les superbes cloîtres à double colonnade ont seuls échappé à l'œuvre de destruction. Une des curiosités de Valladolid, rarement visitée par les touristes, c'est la maison des deux célèbres sculpteurs Juni et Hernandez, au coin de la Calle San-Luis. Juni était un Italien, de l'école de Michel-Ange, et, comme lui, d'un génie hardi et puissant; Hernandez, qui l'égala en renommée et lui succéda comme chef d'atelier, fut le *Murillo de la sculpture castillane*. De même que Fra Angelico de Fiesole, Hernandez ne se mettait jamais au travail sans avoir prié, et toutes ses œuvres portent ce cachet d'amour divin et de sainteté qui faisait dire à un Anglais, sortant de l'atelier d'Overbeck, à Rome : « Il me semble que j'ai été tout le temps à l'église ! » Sa vie privée était celle d'un frère de la Charité, et son nom était le symbole de tout ce qu'il y a de grand et d'aimable dans la piété; et cependant ils sont *rare*s les touristes qui se donnent la peine de visiter l'humble demeure qui fut témoin pendant vingt-trois ans de la vie cachée en Dieu de cet homme de génie. Les locataires actuels de cette maison ignorent et le nom et l'histoire du grand artiste; la fenêtre de son atelier a été murée, et ses œuvres disparaissent chaque jour, grâce au mauvais goût et à l'indifférence de ses concitoyens dégénérés.

La Casca del Sol, transformée en caserne, jadis l'hôtel de Goudomar, ambassadeur de Charles IV auprès de Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, était renommée pour sa précieuse bibliothèque, qui renfermait, entre autres ouvrages, une collection de tous les auteurs anglais de l'époque de Shakspeare. Charles IV fit l'acquisition de cette bibliothèque, qui était une des plus complètes de l'Espagne; mais, comme Sa Majesté ne payait pas, environ mille six cents volumes

furent retenus et abandonnés aux tendres soins du charpentier ou du maçon qui gardait la maison, de sorte que ces richesses littéraires, d'un prix inestimable, furent vendues comme papiers de rebut et disparurent finalement. Les lettres que nous avons vues à la Bibliothèque royale de Madrid, ne formaient qu'une petite partie de la correspondance secrète de Gouodomar pendant son ambassade en Angleterre : il y en a dix volumes ; les autres sont entre les mains du savant antiquaire señor Guyangos ; mais jusqu'à présent on n'en a publié aucune traduction ou compte rendu analytique, ce qui est fort regrettable.

Nous visitâmes ensuite le palais de l'évêché, où l'on remarque un bel escalier, un « patio » entouré de cloîtres, et un joli jardin. Monseigneur nous montra une magnifique *Crucifixion*, de Murillo, ainsi qu'un superbe retable de Pinturicchio (1), qu'il fait restaurer pour sa chapelle particulière. Son secrétaire me proposa de m'accompagner chez les carmélites, tandis que mes amis continuaient leur promenade par la ville. Pendant que la mère prieure examinait le permis qui me donnait accès dans la clôture, mon regard tomba sur le quatrain suivant, écrit au-dessus de la porte du parloir :

*Hermano, una de dos :*  
*O no entrar, o hablar de Dios :*  
*Que en la casa de Teresa,*  
*Esta ciencia se profesa.*

Mon frère, une de deux choses :  
 Ou n'entre pas, ou parle de Dieu :  
 Car, dans la maison de Thérèse,  
 C'est la science qu'on professe.

Bernardin de Mendoza, frère de l'évêque d'Avila, avait d'abord donné à sainte Thérèse une maison située dans un endroit malsain et marécageux, que les religieuses furent obligées de quitter pour s'installer dans le couvent actuel, qui fut acheté par la sœur de ce bon évêque, et qui porte le titre de Notre-Dame du Mont-Carmel. Maria de Ocampo (en religion Marie de Saint-Jean-Baptiste) en fut la première prieure ; elle amena ses religieuses à un si haut degré

(1) Bernardin de Botta, surnommé Pinturicchio, fut le condisciple de Raphaël et le collaborateur du Pérugin. Il peignit les fresques de la cathédrale de Sienne et s'adonna aux sujets religieux. Ses œuvres sont empreintes de grâce et de délicatesse.

(Le traducteur.)



de perfection, que sainte Thérèse disait souvent : « Cette communauté est la plus admirable de toutes mes fondations. » Elle devint le foyer d'où sortit une pléiade de saintes; des dames fort riches et du plus haut rang s'y consacrèrent à Dieu, en dépit de tous les obstacles et de difficultés innombrables. On trouve le secret de leur perfection dans la réponse que fit une de ces carmélites à une personne qui s'étonnait de voir sa parfaite sérénité au milieu d'épreuves et de douleurs terribles : « Tout ce que nous faisons ou souffrons pour l'amour de Dieu, quelque insignifiant que cela paraisse, a un prix inestimable. Nous ne devons pas même lever les yeux, si ce n'est pour lui plaire. » Cette sainteté, cette pureté d'intention, sont descendues comme un héritage précieux sur les sœurs qui habitent actuellement le couvent, et se reflètent sur leurs visages, qui ont une expression remarquable. Elles conservent aussi des reliques de leur fondatrice : quelques-unes de ses lettres, ses vêtements, son cilice et le manuscrit de son « Chemin de la perfection ». Il y a aussi des ermitages dans le jardin, comme à Avila; sur une des portes je lus cette inscription : « Au Carmel et au jour du jugement, Dieu seul et moi. » Philippe II a fait décorer un de ces oratoires; il y a fait placer un autel en « azulejos ». On nous montra aussi des reliques, des crucifix, des portraits et des tableaux fort intéressants.

L'industrie principale de Valladolid est celle des bijoux et des articles de piété en argent. Avec la découverte du nouveau monde, une quantité fabuleuse d'or et d'argent se répandit en Espagne, et les orfèvres Antonio et Juan d'Arphe (d'origine allemande, mais établis à Valladolid) en fabriquèrent des œuvres d'art admirables, ainsi que presque tous les objets d'orfèvrerie religieuse que nous avons vus dans les trésors des sacristies. Juan fut nommé directeur de la monnaie à Ségovie, où il publia ses dessins de vases sacrés, qui ont été adoptés presque partout. Aujourd'hui, le sentiment et le goût artistiques, ainsi que les grands artistes, ont également disparu en Espagne. Il y a encore à Valladolid une grande fabrique de croix, de reliquaires et d'articles d'argent, qui sont très recherchés dans tout le reste de l'Espagne, de même que les boutons de Cordoue et de Grenade.

Valladolid toutefois nous donna une grande déception, peut-être parce que nous avons été gâtées par la splendeur et la beauté des antiquités du midi de l'Espagne, et aussi parce que la main des

envahisseurs n'y a guère laissé que des ruines, qui rendent témoignage cependant à la gloire passée de cette ancienne capitale. Ce fut donc sans beaucoup de regret que nous partîmes le lendemain pour Burgos, où il nous restait bien des choses à voir. Nous y arrivâmes à une heure assez avancée de la nuit. Je sortis de grand matin, et je demandai où était la *Iglesia Major*, « cathédrale ». Par erreur, on m'indiqua une église bien loin, au cœur de la ville, qui se trouva être la magnifique abbaye des bénédictins de San-Juan, et qui certes valait bien une visite : elle renferme des tombeaux superbes de la famille de Torquemada. Après l'office, je voulus rentrer au logis, lorsque je me souvins tout à coup que nous étions descendues la veille dans un nouvel hôtel, dont j'ignorais et le nom et l'adresse. Les nombreux détours que j'avais faits pour arriver à San-Juan, avaient complètement brouillé mes rares notions de topographie. Je me trouvais dans un embarras ridicule : je ne pouvais demander mon chemin, puisque je ne savais ni le nom de l'hôtel ni celui de la rue où il est situé. Enfin, après avoir erré comme une âme en peine par la moitié de la ville, je m'adressai à une paysanne assise au coin d'une rue avec son fils, qui tenait dans ses bras un de ces agneaux blancs et noirs qui vous rappellent le *Saint Jean-Baptiste enfant*, de Murillo. Cette femme se leva avec empressement, confia son panier à une voisine, et me proposa de me conduire aux principaux hôtels de l'endroit, jusqu'à ce que nous eussions trouvé celui que je cherchais. — Encore un exemple ajouté aux autres de la bienveillance qui caractérise le peuple espagnol.

Dans la soirée, nous revîmes cette splendide cathédrale, que les beautés de celle de Tolède et de Séville ne faisaient point pâlir à nos yeux ; puis nous montâmes les degrés qui conduisent à l'église Saint-Nicolas, située sur une éminence en saillie, et qui possède un retable merveilleusement sculpté, où sont retracés tous les événements de la vie du saint. C'est bien ce que j'ai vu de plus fin et de plus parfait dans ce genre en Espagne. Les monuments en albâtre placés dans une chapelle latérale sont aussi fort remarquables. De Saint-Nicolas, en montant, montant toujours, nous arrivâmes à San-Esteban, la plus ancienne des églises de Burgos, et qui a été terriblement maltraitée lors du siège de la ville : une rosace, un portail superbe, le jubé, la chaire et un ancien tableau de la Cène dans la sacristie, voilà tout ce qui reste de son antique splendeur. Un ecclésiastique, voyant des étrangers dans l'église,

vint au-devant de nous, pour nous inviter à visiter les cloîtres, d'où l'on jouit d'une vue ravissante sur toute la cité.

En redescendant la colline, nous entrâmes dans plusieurs vieux hôtels, entre autres dans celui du connétable, appelé « Casa del Cordoue », parce qu'il y a une corde sculptée au-dessus du portail, et dans la « Casa da Miranda », avec ses magnifiques colonnes cannelées et son « patio »; mais il nous restait à voir un couvent de carmélites, dernière fondation de sainte Thérèse, et celle qui lui coûta le plus de peine et rencontra le plus d'obstacles. Ce fut le 20 janvier, par conséquent au cœur de l'hiver, que la sainte, avec une santé gravement compromise, entreprit cette œuvre. Une épaisse couche de neige couvrait la terre, le pays était inondé presque de tous les côtés : sainte Thérèse et ses huit religieuses faillirent être noyées en traversant ce qu'on appelle « les Ponts », près de Burgos; les routes étaient impraticables, de sorte que les charrettes qui les amenaient s'enfonçaient à chaque instant dans la neige à moitié fondue. Afin d'encourager ses compagnes, sainte Thérèse ne montrait aucune frayeur et s'écriait : « Courage, mes sœurs! Quel plus grand bonheur pouvons-nous souhaiter que celui d'être martyres, s'il le faut, pour l'amour de Notre-Seigneur? Souffrir par obéissance est une grande et belle chose! » Enfin elles arrivèrent saines et sauvées chez une pieuse veuve, Catherine de Tolosa, qui avait acheté un immeuble pour en faire un couvent, et qui avait déjà donné deux de ses filles à l'ordre de Sainte-Thérèse. La ville et l'archevêque avaient d'abord consenti à la nouvelle fondation; mais, en arrivant à Burgos, elles apprirent, à leur grand chagrin, que le prélat avait changé d'idée, qu'il s'opposait formellement à cette nouvelle fondation; il alla même jusqu'à leur refuser la permission de faire dire la messe dans la maison où elles étaient; enfin, après des semaines de retards vexatoires, l'archevêque leur accorda l'autorisation demandée, la vigile de Saint-Joseph. Mais ici un nouveau danger attendait les carmélites. La rivière avait tellement grossi, que ses flots en furie battaient les murs du couvent, qu'ils menaçaient d'une destruction complète. Déjà le rez-de-chaussée et le premier étage étaient inondés. Les Sœurs se virent obligées de tout transporter dans les greniers, où elles furent sur le point de mourir de faim : personne ne pouvait approcher de la maison, et toutes leurs provisions avaient été englouties par les eaux. Sainte Thérèse, gravement malade à ce moment, dit un jour à

Anne de Saint-Barthélemy : « Ma fille, je vais me trouver mal : tâchez de me procurer une bouchée de pain. » Une des novices entra dans l'eau jusqu'à la ceinture et lui rapporta un pain. Enfin, deux hommes se jetèrent à la nage, et, plongeant sous les flots, parvinrent à enfoncer les portes du couvent, afin de laisser écouler l'eau qui remplissait la maison. La quantité de cailloux et de débris laissés par l'inondation était si énorme, qu'on eut de quoi en charger huit tombereaux.

Tels furent les obstacles qui entravèrent cette fondation ; mais jamais le courage de sainte Thérèse ne se démentit un seul instant, et ce couvent demeure aujourd'hui comme un monument de sa foi ardente aux promesses du Seigneur. Parlant un jour de tout ce qu'elles y avaient souffert, la sainte s'écriait : « O mon Dieu ! que les beaux édifices et les délices extérieures contribuent peu à la joie intérieure ! »

Les carmélites reçurent ma visite inattendue avec la plus grande satisfaction, me firent visiter le monastère de fond en comble, m'invitèrent à dîner avec elles, et y ajoutèrent une omelette spéciale en mon honneur. Elles ont des lettres de leur fondatrice, écrites en 1582 (un mois seulement avant sa mort), qu'elles me montrèrent, ainsi que sa cellule, sa chaise, sa robe, sa plume, son encrier, et qu'elles conservent avec la plus filiale vénération. Ensuite on me mena dans le chœur. Je tins l'harmonium pendant que les sœurs chantaient, et ce fut par un beau salut du très Saint-Sacrement que je terminai mes visites aux filles de sainte Thérèse, en Espagne.

Plusieurs de mes lecteurs trouveront sans doute que je me suis trop étendue sur la vie de sainte Thérèse. Je dois leur dire que c'était en partie pour visiter les couvents du Carmel que je voyageais en Espagne, et que, d'ailleurs, lorsqu'on ignore la vie intérieure de cette femme remarquable, qui a eu une si grande influence sur l'esprit de ses compatriotes, on comprend difficilement le caractère et les habitudes religieuses de ce peuple. Sainte Thérèse nous apparaît comme un type unique, et qu'on rencontrerait à peine sous un autre ciel que celui de l'Espagne : aussi cette merveilleuse union de spiritualité et de bon sens qui la caractérise, rend-il son exemple extrêmement précieux au siècle où nous sommes.

Malheureusement l'heure était arrivée où il nous fallait songer à quitter l'Espagne. Ce fut avec des cœurs pleins de tristesse que nous passâmes pour la dernière fois sous l'antique et massive porte

de Burgos (avec ses tourelles et ses statues), témoin de tant de vicissitudes, puis sur le pont de l'Arlanzon, qui baigne ses remparts. Deux jours après, nous nous retrouvâmes à Bayonne, dans un petit hôtel bien propre; mais nous eûmes pas mal de peine à nous faire de nouveau à une température moins clémente, aux constructions uniformes, à la langue et aux toilettes françaises. Nous nous y reposâmes un jour, et nous retournâmes voir la cathédrale, qui vient d'être restaurée avec beaucoup de goût. Elle nous parut pauvre, parce que nos yeux étaient accoutumés aux splendeurs des basiliques espagnoles. Puis nous allâmes faire une petite visite aux sœurs de Saint-Vincent-de Paul, à l'hôpital fondé par la mère Devos. Quelques-unes de ses anciennes compagnes sont encore là, à l'œuvre. On nous montra la cellule, le lit, la place, à la chapelle, de cette sainte religieuse, et nous causâmes avec cette bonne sœur Madeleine qui fut sa zélée coopératrice pendant dix ans, et qui continuera son labeur de dévouement jusqu'à ce que Dieu l'appelle à partager le repos de sa bien-aimée supérieure.

Dans l'après-midi, nous louâmes une petite voiture pour aller à Biarritz, cette riante station balnéaire avec ses rochers pittoresques qui s'avancent dans la mer, laquelle vient rugir dans ses cavernes, avec sa belle plage unie et sablonneuse et sa blanche statue de « l'Étoile de la mer », placée à l'extrémité de la petite jetée. Sur la présentation de nos cartes, on nous permit de visiter la villa impériale, bâtie par Napoléon III. Elle est fort simple, mais très confortable. La chambre à coucher de l'impératrice, tendue d'une jolie cretonne, ne renferme que deux tableaux : l'un, de la *Sainte Vierge*; l'autre, de *Saint Vincent de Paul*, au chevet de son lit. Les jardins vont, par une pente douce, jusqu'à la mer; et, dans la propriété, l'impératrice a fait élever une ravissante chapelle, décorée à l'espagnole, avec une voûte mauresque peinte, des murs revêtus d'azulejos, et la petite abside ou chœur, ornée d'admirables peintures représentant la sainte Vierge entourée d'anges, sur un fond de lis blancs et de roses rouges. Ce fut là comme un dernier souvenir que nous emportions de l'Espagne, pays que nous quitions avec un profond regret, auquel se mêlait le plus vif désir de le revoir, avant que *le soi-disant progrès* de la civilisation moderne ait enlevé au noble peuple espagnol ses belles et naïves traditions avec sa puissante originalité.

---

Lady HERBERT.

# UN HAUT BARON A L'ÉPOQUE FÉODALE

---

Notre histoire a eu le singulier privilège d'être faussée à toutes ses époques : dès le treizième siècle, les légistes commencent ce triste labeur au profit de l'autorité césarienne ; les dissensions religieuses s'y emploient avec passion au seizième, en vue de la libre pensée ; la philosophie du dix-huitième le couronne au nom d'une égalité chimérique ; et, brochant sur le tout, soit parti pris, soit ignorance, soit l'un et l'autre à la fois, les ardeurs révolutionnaires y viennent river des préjugés invincibles.

On ne se souvient pas du travail des légistes ; l'action des dissensions religieuses et de la philosophie du dix-huitième siècle est oubliée : les préjugés restent.

C'est particulièrement le moyen âge, et, dans le moyen âge, l'époque féodale qui en supportent tout le poids. Loin de s'atténuer avec le temps, au contact de constitutions politiques, de lois et d'habitudes qui ne conservent plus rien d'un si lointain passé, ces préjugés semblent même devenir plus vivaces : car on les attise dans un but intéressé, et le pêle-mêle des faits souvent apocryphes, toujours mal étudiés, que présentent à première vue nos vieilles chroniques, est devenu un arsenal inépuisable pour les violentes agressions du présent.

Il y a là un mal immense et qui appelle un prompt remède.

Sans doute les pionniers de la science historique ne restent pas en arrière. L'époque féodale est travaillée en tous sens ; on en contrôle les sources les unes par les autres, on en scrute les profondeurs, on en redresse patiemment les faits un à un, on en étudie l'esprit et les tendances.

Mais ce travail d'analyse, ce travail de dissection, — qu'on nous passe le mot, — ne s'adresse qu'à un petit nombre d'initiés. Il est si peu vulgarisé, même parmi beaucoup d'hommes instruits, que

tous les jours reparaissent, de la meilleure foi du monde, dans des livres souvent destinés à la jeunesse, des erreurs monstrueuses, pourtant dix fois réfutées par la mise en lumière de documents nouveaux ou mieux étudiés.

Certes, nous sommes loin de méconnaître les services rendus à l'histoire par la méthode analytique. Elle prépare la refonte complète de nos annales et leur entier redressement. Quand pourra se faire seulement cette vaste synthèse? Où se trouvera l'homme de génie capable de pétrir en un seul tout tant d'éléments épars, et d'en faire sortir un tableau tel, que chaque fait y garde son plan véritable, chaque personnage son relief propre, et l'ensemble une majestueuse unité?

En attendant, n'y-a-t-il pas urgence à tenter quelque chose? Si de plein saut on ne peut buriner les grandes pages de notre passé, n'est-il pas des œuvres plus restreintes qui en peuvent déjà grouper les éléments et faire la lumière sur les parties le plus en souffrance? En un mot, entre l'analyse qui émiette tout et la grande synthèse qui reconstituera, n'est-il pas une transition possible, nécessaire?

Bien des érudits se sont, en fait, prononcés pour l'affirmative. La transition, les consciencieuses monographies des grandes figures typiques de notre histoire semblent appelées à la faire, et l'on s'est mis à l'œuvre.

Pourquoi cependant l'époque féodale a-t-elle une si faible part dans la somme de ces études partielles? La difficulté de parvenir à une certitude historique suffisante, ou la crainte de ne trouver rien au-dessus de la force brutale dans les personnages qui représentent cette époque, arrêteraient-elles les écrivains?

Certainement, restituer la vérité d'une manière incontestable à travers l'inextricable dédale des vieilles chroniques et des chartes féodales, n'est pas œuvre facile. Dans cette étrange époque où il y a de tout, et qu'on peut, sans mentir absolument, présenter sous des jours opposés, il peut même sembler impossible, au premier abord, de saisir autre chose que des instincts se traduisant par des actes de violence, ou des retours superstitieux côtoyant de près l'hypocrisie.

Et pourtant, quelles richesses ne cache pas ce vaste champ perdu dans le lointain de nos annales! Il suffit de l'aborder résolument et sans parti pris, de le fouiller avec courage, de redresser et de scruter jusqu'au fond de l'âme les figures demi-sauvages qui le peu-

plent, pour y sentir palpiter la vie, une vie jeune, pleine de sève, exubérante, fougueuse, désordonnée parfois ; mais grande, forte et toute d'avenir.

Sans doute la couleur générale du tableau n'est pas riante ; ses teintes assombries sur plus d'un point sont grosses d'orages, pendant qu'ailleurs éclate la foudre ; la perturbation est souvent partout. Mais la grande lumière de l'Évangile éclaire cette société en crise d'enfancement. Si l'écroulement du monde romain et les invasions barbares lui ont légué l'anarchie ; si, par suite de la conquête, le défaut de pondération entre les éléments divers qui la composent la livre trop souvent à l'arbitraire : dans le respect de tous pour les salutaires principes du christianisme, dans leur soumission à l'Église qui en est dépositaire et veille sans relâche à ce qu'ils ne restent pas une lettre morte ; dans la foi, enfin, elle trouve le contrepoids de ses maux, la consolation du présent et l'espérance.

C'est à ce point de vue qu'il se faut placer pour juger impartialement l'époque féodale, au lieu de lui demander ce qu'elle ne saurait avoir. On ne reproche pas à l'enfant de ne montrer ni la force, ni l'expérience, ni la sagesse de l'homme fait : pourquoi serait-on plus injuste envers les nations encore dans leurs langes ?

Et ce n'est pas autrement qu'il se faut comporter quand, au lieu de l'ensemble, c'est une des figures saillantes de la féodalité que l'on veut étudier. Tout ce qui en peut sortir alors de révélations inattendues, de lumières profondes, ne saurait se dire. Après l'avoir fait pressentir par le raisonnement, nous permettra-t-on de le montrer par un exemple ?

Peut-être pour que la démonstration fût complète, faudrait-il autre chose que la rapide esquisse compatible avec les proportions d'une revue. Mais nous voulons tracer un programme, et non le remplir ; nous voulons éveiller l'attention, et non la satisfaire.

Ce n'est pas du reste au hasard que nous allons prendre notre exemple, et ce n'est pas sur un simple aperçu que nous allons le crayonner, nous devons le dire pour rassurer nos lecteurs. La grande figure qui va nous servir de type, a été de notre part l'objet de plusieurs années d'études. A l'aide des documents contemporains, nous avons patiemment éclairé autour d'elle toutes les questions de faits ou de chronologie. Nous serons donc à son sujet parfaitement assuré dans nos allures, et nous pourrons hardiment la mettre en scène telle qu'elle nous est apparue.



A plusieurs pourtant, ce personnage, à peine nommé en passant dans l'histoire de France, pourra paraître présenté à travers un verre grossissant ; à d'autres, qui n'ont pas toujours vu les faits tels que nous les montrerons, les lignes essentielles du tableau sembleront peut-être altérées par l'imagination. Dire aux uns et aux autres dans quel livre ils pourraient trouver la démonstration de la vérité, semblerait une préoccupation personnelle. Nous préférons prier nos lecteurs de considérer comme prouvé ce que nous nous permettrons d'avancer. C'est, en toute conscience et après examen suffisant, un portrait sur le vif que nous allons tracer, et non une figure de fantaisie.

On sait quelle était en France, à la fin du dixième siècle et au commencement du onzième, la faiblesse de la royauté. A peine égale en puissance aux grands feudataires, lorsqu'elle ne leur était pas inférieure, la prérogative de la suzeraineté universelle était son unique force comme son unique prestige.

Les coutumes féodales, sans doute, ne marchandèrent pas les droits attachés à cette prérogative. Mais dans le gouvernement des hommes, tout droit que la force ne peut sanctionner au besoin, n'est-il pas un droit illusoire ?

L'avènement de Hugues Capet et le grand fief dont il avait, en montant sur le trône, doté la couronne de France réduite avant lui à la seule possession de la ville de Laon, semblaient, il est vrai, faire à la royauté une position plus respectée. Cependant l'assemblée de Senlis, à laquelle d'ailleurs tous les hauts barons n'avaient point assisté, n'était pas si éloignée qu'on ne se souvint des circonstances qui avaient fait le nouveau roi ; et quand Hugues irrité de la désobéissance du comte de Périgord lui dépêchait sous forme interrogative ce message si connu : *Qui l'a fait comte ? l'orgueilleux seigneur pouvait lui répondre impunément : Qui l'a fait roi ?*

Or, à ce moment où, comme l'a si bien dit un de nos grands historiens, « il n'y avait pas encore d'histoire de France (1), » trois personnages remplissaient leur époque et s'en faisaient les agitateurs. Tous trois étaient investis de grands fiefs héréditaires, que leur politique ou leur ambition rivale voulait agrandir ; rien ne se faisait en dehors d'eux, sous leur impulsion se pressaient les événements, et leur épée, quand elle ne les dénouait pas, pesait d'un poids considérable dans la balance qui les réglait.

(1) M. Guizot, *Collection des Mémoires*, notice en tête du VII<sup>e</sup> volume, p. v et vi.

Ces trois personnages, c'était le comte d'Anjou, le comte de Blois et le duc de Normandie.

Lequel des trois était le plus puissant? Il importe peu à cette étude. Lequel l'était le moins? Nous le verrons tout à l'heure.

Tous trois, du reste, représentaient dans sa plus haute expression la puissance féodale; tous trois en savaient tirer le juste et l'injuste; tous trois, remplis d'une foi véritable, savaient avoir leurs heures de repentir après leurs heures de défaillance ou de coupables entraînements, et si le fond de leur nature toute primitive laissait voir des dissemblances caractéristiques, ils avaient entre eux, comme avec tous les hauts barons, des points de contact frappants. C'étaient des figures différentes; ce n'était qu'un même type.

Pourtant l'un des trois, le comte d'Anjou — et c'est lui que nous allons peindre — semblait plus particulièrement résumer son époque; il la représentait complètement à lui seul, et sous toutes ses faces. Sa personnalité se détachait aussi plus nettement sur le fond commun du tableau. Plus limité dans l'étendue de ses domaines, moins puissant par conséquent, il avait une hauteur de vues, une ténacité de volonté, un esprit de suite qui suppléaient à tout. Sage dans ses plans et ne tirant guère l'épée du fourreau que par nécessité, la foudre était moins rapide, moins terrible que lui, quand il prenait l'offensive. Devait-il, au contraire, affronter une attaque imprévue, il semblait s'être préparé d'avance, tant il avait été prompt à s'organiser. Se possédant toujours, vainqueur, il savait s'arrêter à temps pour ménager la fortune; vaincu, il savait faire d'habiles retraites pour en préparer le retour. Stratégiste consommé, il n'allait jamais à l'ennemi que par des voies sûres; parfait tacticien, ingénieux à trouver des diversions au besoin, inaccessible au découragement, il excellait à tirer le meilleur parti possible d'une situation mauvaise. Enfin, dans les loisirs de la paix, et dans des proportions restées proverbiales à travers les âges, il édifiait de nombreux châteaux forts, créait de grandes abbayes, relevait des sanctuaires en ruine, bâtissait des prieurés, défrichait des terres, émancipait des serfs, faisait des fondations pour de pauvres écoliers, accomplissait de lointains pèlerinages et des pénitences exemplaires.

Que de choses déjà, et comme elles semblent peu faites pour se rencontrer dans la personne d'un haut baron du dixième ou du onzième siècle! A la vérité, ce ne sont là que les parties brillantes du tableau; mais quand nous y mêlerions les ombres qui trop souvent

les accompagnent et dérobent tout le reste aux yeux du vulgaire des hommes ; quand de ce personnage nous énumérerions les injustices, les perfidies, les excès arbitraires et les crimes, serions-nous moins accusé d'exagération ?

Eh quoi ! un baron féodal qui agit d'après des vues arrêtées, qui tire l'épée pour autre chose que pour batailler et frapper au hasard d'estoc et de taille ; un baron féodal qui se montre stratéliste, tacticien, défricheur de terres, émancipateur de serfs et fondateur d'écoles, n'est-ce pas un pur anachronisme ?

Nous allons aborder les faits précis : ce sera la réponse. Nous allons même, pour ne pas trop embrasser à la fois, nous concentrer dans les faits militaires, plus suivis, plus vastes, plus curieux et plus mal compris que tous les autres de cette époque. Si de leur étude cependant peut se déduire, avec quelque logique, le tableau que nous avons tracé, il faudra bien, en dépit des répugnances, l'accepter pour vrai ; et ce sera déjà un précédent favorable établi en faveur de celles de nos affirmations que nous sommes forcé de négliger.

Le comte d'Anjou dont il est ici question, se nommait Foulques. Il était le troisième de sa famille qui portait ce nom, et ses contemporains y avaient ajouté le surnom de *Nerra* (noir), à cause de son teint basané, suivant les uns ; à cause de sa malice, suivant les autres. Il appartenait du reste à cette race étrange des Ingelgériens, dont la légende se plaît à couvrir le berceau, et que des chroniqueurs anglais ont fait descendre d'une sorcière (1).

Quel âge avait Foulques Nerra, lorsqu'à la mort de Geoffroy-Grigonnelle son père, il prit possession du comté ? Nous ne saurions le dire, la date de sa naissance étant restée ignorée. Il ne devait pourtant pas avoir moins d'une vingtaine d'années ; car il s'était déjà fait une réputation de bravoure parmi les hommes de son temps.

Sur la date de sa prise de possession, nous sommes mieux renseignés. Ce fut en 987, en effet, l'année même où Hugues Capet montait sur le trône de France, que Foulques Nerra prit les rênes de ses Etats. Il les devait garder, sans faiblir, cinquante-trois ans dans les mains, traversant le règne tout entier de Hugues Capet, celui de Robert le Pieux, une partie de celui de Henri I<sup>er</sup>, et voyant se renou-

(1) Chr. de J. Bromton, dans les *Historiens des Gaules et de la France*, t. XIII, p. 215.

veler jusqu'à trois fois les possesseurs des grands fiefs qui l'entouraient. Quelles circonstances favorables pour l'étude de ce type si accentué!

Quant aux terres féodales dont le gouvernement revenait à Foulques le Noir, nous devons tout d'abord dire ce qu'elles étaient, la politique suivie par le nouveau comte durant toute sa vie ayant été inspirée précisément par la situation de beaucoup d'entre elles.

Or la principale de ses terres, c'était le comté d'Anjou. Borné au midi par la Loire et le Saumurois, ses autres limites, au nord, à l'est et à l'ouest, sont restées fort incertaines, et nous les désignerons seulement par les confrots, qui étaient, au nord et au nord-est, le comté du Maine; au sud-est, la Touraine; à l'ouest, enfin, et au nord-ouest, la Bretagne.

Ce comté ne formait qu'un seul tenant. Il en était de même du comté de Gâtinais, que la succession de Geoffroy Grisegonelle mettait aussi dans les mains de Foulques. Mais toutes les autres terres dont il héritait, se trouvaient dispersées et enclavées dans la Touraine, le Berry et le Poitou.

Celles de la Touraine comptaient surtout comme importantes : c'étaient le pays lochois, avec le vaste et formidable château de Loches, la grande place d'armes, l'arsenal des comtes d'Anjou dans la vallée de l'Indre; et, dans la petite vallée de l'Amasse, sur la frontière du Blaisois, le territoire ambasien, avec le château puissant d'Amboise, qui en gardait l'entrée et surveillait le cours du fleuve de Loire.

Certes, il pouvait être gênant pour le comte d'Anjou de voir de pareilles terres enclavées; mais il l'était bien davantage pour les possesseurs du comté de Tours, d'avoir de telles places au milieu de leurs domaines, et l'on pouvait d'autant mieux prévoir les conséquences de cet état de choses, au début d'un nouveau règne, que déjà la vieillesse de Geoffroy Grisegonelle avait été troublée à ce sujet par les entreprises des Tourangeaux et des Blaisois.

Pourtant, si le puissant comte Eudes I<sup>er</sup>, qui tenait alors les trois comtés de Blois, de Chartres et de Tours, avait pensé profiter de l'inexpérience de Foulques pour le dépouiller, il avait fait de faux calculs. Le nouveau comte d'Anjou n'était pas un homme ordinaire. Il n'avait peut-être pas le regard de l'aigle; mais il avait le coup d'œil perçant du faucon, cet oiseau de proie dont le nom rappelait le sien, et les périls comme les ressources de sa situation s'étaient tout

d'abord révélés à lui. Il y avait d'ailleurs l'étoffe d'un straté- giste ha- bile, autant que d'un batailleur indomptable, dans ce seigneur farou- che que les chroniques nous montrent jurant sans cesse *par les âmes de Dieu*, et le comte de Blois en devait faire bientôt l'expérience.

Pour peu que l'on jette les yeux sur une carte du centre de la France et que l'on observe la position d'Amboise par rapport à l'ancienne Touraine et au Blaisois, il est aisé de comprendre que la grande forteresse du comte d'Anjou sur ce point fut la première et la plus sérieu- e préoccupation du comte de Blois : car cette forteresse commandait absolument et la Loire et la voie qui, par la rive gauche de ce fleuve, mettait Blois et Tours en communication.

Ce fut aussi cette position qu'Eudes résolut d'attaquer d'abord. Tout devait favoriser son entreprise : Foulques avait à peine pris les rênes de son gouvernement ; il était en Anjou, et paraissait occupé de toute autre chose que des menées de ses voisins.

Quant à la forteresse d'Amboise, souvent inquiétée par Landry de Dunois, vassal félon qui, grâce à la libéralité de Geoffroy Grise- gonelle, possédait non loin de la ville *une maison très bien fortifiée*, elle avait toujours été vigouneusement défendue par deux fidèles du comte d'Anjou, deux frères également braves et dévoués, Archambauld et Sulpice de Buzançais. Mais Archambauld venait de mourir, et Sulpice ne suffisait plus à contenir Landry. La grande forteresse était affaiblie.

Le moment était donc favorable pour l'assiéger, et dans ce but se réunirent inopinément devant Amboise toutes les troupes du comte de Blois. Il les commandait en personne. Autour de lui se montraient, avec Landry le Félon, Gelduin de Saumur, vassal d'Eu- des, le plus terrible ennemi du comte d'Anjou, dont nous aurons oc- casion de parler bientôt, et nombre d'autres seigneurs puissants. S'emparer d'Amboise, se porter ensuite sur Loches et l'enlever d'in- sulte avec son château, tel était, paraît-il, le plan du comte de Blois.

Foulques, prévenu dès le premier envahissement de son domaine, réunit à la hâte tout ce qu'il peut appeler de seigneurs, de chevaliers et de levées féodales. Il arrive devant Amboise. Mais, soit que le comte de Blois ait éprouvé un premier échec et qu'apprenant la marche de l'armée angevine il ait voulu se sou- traire à sa rencontre, soit qu'il ait changé de plans et ré- olu d'attirer son ennemi sur un terrain défavorable, Foulques ne trouve plus personne avec qui se mesurer. Furieux, et ravageant tout sur son passage, il suit les tra-

ces des envahisseurs, se porte sur Blois par un mouvement rapide, en incendie les faubourgs; sans s'arrêter, se dirige aussitôt vers la *Forêt-Longue*, qui servait de marche au Blaisois, au Dunois et à l'Orléanais; sans tenir compte de la forteresse de Marchenoir, que Thibault le Tricheur avait bâtie sur la lisière occidentale de cette forêt pour en défendre le passage, il la traverse, gagne la partie découverte du plateau de la Beauce dunoise, la franchit et paraît devant Châteaudun lorsqu'à peine son ennemi venait d'y entrer.

Cette marche tenait du prodige; mais il fallait vaincre devant Châteaudun, que défendaient de puissantes murailles et un château imprenable: car, loin de tout ravitaillement, la retraite qui aurait pu suivre un échec, courait risque de devenir un désastre.

Cependant l'armée angevine n'est pas plus tôt parvenue sous les murs de la ville, que, dans une sortie vigoureuse, Blaisois et Dunois tombent sur elle comme la foudre. Les troupes de Foulques font bonne contenance, et refoulent les assaillants dans la place. Une nouvelle sortie plus furieuse ne produit pas plus d'effet, et, durant toute l'après-midi, les attaques se succèdent, et toujours elles sont repoussées. Déjà le jour baisse. Les Dunois et les Blaisois semblent enfin décidés à ne plus quitter leurs remparts. Les Angevins, de leur côté, vont songer à prendre position pour la nuit. Le mouvement qu'ils font paraît un mouvement de retraite aux défenseurs de la ville, qui, croyant en finir, s'élancent de nouveau pleins de confiance. Foulques s'en aperçoit: il les laisse approcher; puis, entr'ouvrant ses rangs tout à coup devant leur impétuosité quand ils le serrent de près, et se refermant sur eux, il les enveloppe de telle sorte qu'un petit nombre à peine peut fuir et retrouver les portes de la ville. Dans la première terreur qui s'empare de ces malheureux, tout est passé par le glaive ou fait prisonnier; vingt chevaliers restent entre les mains du vainqueur.

Foulques Nerra coucha sur le champ de bataille jonché de morts; mais, s'inquiétant peu désormais de Châteaudun, trois jours après il reparait devant Amboise, attaqua la maison forte de Landry, et la détruisait de fond en comble.

Tels furent les premiers faits d'armes par lesquels le nouveau comte angevin révéla du même coup sa prodigieuse activité, son audace et son intelligence des choses de la guerre. Eudes dut se trouver surpris d'avoir à compter avec un tel homme, et parut oublier ses projets.

Quant à Foulques, il sentait bien que de pareilles luttes se reproduiraient jusqu'à ce que l'une des deux puissances eût absorbé l'autre. Pour assurer ses possessions en Touraine, il n'y avait donc qu'un moyen : conquérir la Touraine, tout entière. Bien que les comtes de Blois fussent de beaucoup les plus forts, le jeune comte d'Anjou ne craignit pas de l'entreprendre. A défaut d'une ambition que tout peut d'ailleurs faire supposer, la nécessité de se conserver le lui prescrivait. Son plan fut dès lors arrêté, et le ramener à exécution par tous les moyens, à travers les péripéties de la bonne comme de la mauvaise fortune, fut l'œuvre de sa vie.

Suivons Foulques sans interruption dans cette entreprise gigantesque pour l'époque, surtout lorsqu'il la fallait accomplir à l'aide de ces armées féodales si disparates dans leurs éléments, si peu faites à la tactique et à la discipline, si limitées dans le temps de leur service. Ce côté est le grand côté de notre héros ; c'est aussi celui qui éclaire du jour le plus puissant l'état réel de la société du onzième siècle. Peut-être, plus tard, nous sera-t-il permis d'envisager un autre ordre de faits qui, pour être moins accentués, ne sont guère moins riches en enseignements.

A prendre isolément et à la superficie chacun des faits d'armes du comte d'Anjou, l'on demeure surpris sans doute de tant de valeur et d'une audace qui parfois côtoie la témérité. Mais il n'y a rien là qui ne semble répondre à l'idée fautive qu'on s'est généralement faite des barons féodaux. Foulques Nerra se montre toujours inquiet, lorsqu'il ne se montre pas violent ; c'est un seigneur farouche, qui bataille sous le moindre prétexte, pour le plaisir de batailler, ou pour répondre à ceux qui veulent à ses dépens prendre ce plaisir. Peu lui importe de fouler les populations, de dévaster les campagnes, de faire couler le sang à flots. Il faut des passe-temps à ce demi-sauvage : il les prend à ses heures, en faisant la guerre, comme il les prendrait en courant une chasse. Il n'y a rien au delà dans son égoïsme brutal ; et, s'il est plus habile qu'un autre, si sa personnalité domine celle de ses voisins, il n'en est que plus compromettant pour l'avenir du pays, dont il morcelle le sol, dont il arrête le progrès moral et matériel, qu'il refoule enfin dans l'esclavage et la barbarie, loin des voies de toute civilisation.

Bien autres sont, au contraire, les conclusions auxquelles conduit forcément l'examen attentif de l'ensemble des guerres du comte d'Anjou : ce ne sont plus alors de simples faits isolés, nés du

caprice, sans portée générale, sans conséquences prévues, qui frappent les regards ; ce sont des opérations militaires régulières, suivies d'après un plan mûri d'avance, en vue d'un but précis. Loin d'en être compromis, l'avenir du pays y est intéressé : car il s'agit de faire l'unité dans des domaines morcelés et appartenant à divers maîtres ; il s'agit de les agrandir jusqu'au point où ils trouveront une frontière naturelle, d'en faire un fief étendu destiné à devenir plus tard une des belles provinces du royaume de France ; d'y donner une vie commune aux populations en les plaçant sous un même chef, sous une même existence ; d'en élargir les influences, d'y préparer par conséquent le germe de nouvelles aspirations.

Sans doute il y a au fond de tout cela ce fléau de Dieu qu'on nomme la guerre. Mais, par une des lois incompréhensibles de la Providence, ce fléau n'est-il pas en même temps un des agents mystérieux qui font les peuples ? n'est-il pas le creuset où bouillonne le métal destiné à passer dans le moule des grandes civilisations ? A ceux qui en pourraient douter, s'ils sont croyants, nous dirions : Ouvrez la Bible ; aux autres : Jetez un coup d'œil sur l'histoire de tous les temps et de tous les peuples. Selon le plan divin, le progrès de l'homme devait se développer dans l'obéissance. L'homme s'est révolté : c'est le glaive qui lui fait désormais sa voie. Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes de cette dure nécessité ; et, tout en nous appliquant à la prévenir par la rigoureuse pratique de la justice, sachons l'accepter avec courage quand elle s'impose. Le fils de la femme est enfanté dans la douleur. Ce n'est pas dans la joie que sont enfantées les nations. Pourquoi donc ce fait des guerres incessantes à l'époque féodale, où l'unité gallo-romaine détruite par de grands cataclysmes tendait à se reconstituer, pourquoi ce fait nous étonnerait-il et viendrait-il resserrer des points de vue qu'il devrait élargir au contraire, borner des horizons qu'il ouvre plus vastes et plus riches de promesses ?

Nous ne savons dans quel livre, dans quel manuscrit inconnu Foulques Nerra puisa les premières connaissances stratégiques dont il fit une application si intelligente et si développée. Lui venait-il des Byzantins, avec lesquels les Franks étaient déjà en rapport par leurs voyages en Orient. C'est probable ; mais, de toute façon, il nous paraît impossible que le génie seul du comte d'Anjou ait pu, dès le début, former de toutes pièces un plan tel que le sien. Dans cette conception supérieure, qu'à pareille époque on serait



tenté de prendre pour un être de raison si les faits ne venaient dissiper tous les doutes, Foulques a opéré comme sur un échiquier. Il a placé tout aussitôt ses premiers pions, déterminé les positions qu'il occuperait plus tard : et, s'il a temporisé souvent pour attendre des circonstances favorables, nous ne trouvons pas qu'il ait hésité jamais dans l'exécution de ses projets.

Rendons-nous compte de ces plans, et voyons à l'œuvre celui qui les a conçus.

Il s'agissait pour lui de conquérir le comté de Touraine, surtout la partie sud de ce comté, la plus étendue en surface, la plus populeuse, celle qui possédait les villes les plus considérables, particulièrement la ville de Tours. Or la Touraine était resserrée dans la moitié de sa longueur, du nord au sud, entre l'Anjou à l'ouest et le Blaisois à l'est. La Loire servait de route naturelle entre les capitales de ces trois comtés, Blois, Tours et Angers, quoique cette dernière ville ne fût pas bâtie immédiatement sur les bords du fleuve.

A la Loire, qui coupait la Touraine de l'est à l'ouest en deux parties inégales, venaient se souder, au midi, comme de puissants rameaux, trois cours d'eau importants, le Cher, l'Indre et la Vienne, routes naturelles de trois grandes vallées débouchant, la première en face de Tours, les deux autres dans la direction de l'Anjou, celle de la Vienne, même, sur son extrême limite.

Sur cette topographie si particulièrement accentuée, courait aussi, soit dans la direction des vallées, soit à travers les plateaux, pour relier les vallées entre elles, tout un réseau d'antiques voies romaines, dont les tracés peuvent se discuter quant aux détails, mais dont la direction générale ne laisse aucun doute.

Il fallait donc se rendre maître de tout cet ensemble de voies et de vallées pour resserrer de plus en plus la capitale du comté, couper ses communications, et se ménager les meilleures chances de la prendre avec certitude avec peu de troupes : car les domaines de Foulques ne lui permettaient pas des levées considérables, et l'habileté devait toujours chez lui suppléer au nombre.

Il allait se mettre à l'œuvre, lorsque deux incidents suspendirent un instant ses projets. Le premier lui vint du côté de la Bretagne. C'était Conan le Tors, comte de Rennes, son propre beau-frère, qui voulait, comme Eudes de Blois, profiter des premiers temps de la prise de possession de Foulques pour le dépouiller par surprise

d'une partie de ses terres d'Anjou, et de la ville d'Angers par-dessus le marché. La réunion de tous les hauts barons à Orléans, où Hugues Capet les avait mandés pour assister au couronnement de son fils Robert, parut au perfide Conan une occasion favorable. Il savait que Foulques serait à Orléans : il s'y rendit lui-même, pour pouvoir au besoin décliner toute responsabilité dans les actes qui allaient se consommer. Mais en même temps il laissa les instructions les plus précises à ses quatre fils, qui devaient, à jour fixe, se présenter inopinément devant Angers, dont les portes leur seraient livrées par des traîtres, et dont ils prendraient facilement possession. La réussite paraissait infaillible.

L'entreprise échoua pourtant par une indiscretion de Conan lui-même, logé, sans le savoir, à Orléans, dans la même hôtellerie que Foulques, et sa chambre n'étant séparée de celle de son beau-frère que par une simple cloison. Il s'échappa un soir à parler avec ses fidèles de l'entreprise de ses fils, qui, disait-il, devait avoir lieu à quatre jours de là. Foulques entend les confidences de Conan. Il fait aussitôt seller ses chevaux, feint de vouloir aller dans son comté de Gâtinais, part dans cette direction, puis, à quelque distance d'Orléans, se détourne et marche vers l'Anjou, renouvelant, sans s'arrêter, ses chevaux épuisés par la fatigue. Le second jour, à l'entrée de la nuit, il arrive à Angers, entre mystérieusement dans le château, s'assure des traîtres, dispose tout pour une sérieuse résistance, et va se mettre en embuscade non loin de la porte par laquelle comptaient entrer les Bretons.

Le quatrième jour, les fils de Conan paraissent avec une impétuosité pleine de confiance ; mais Foulques tombe sur eux à l'improviste, les refoule sous une tour, qu'en mémoire de ce fait on nomma depuis tour d'Écache-Bretons, et taille en pièces la plus grande partie. Deux des fils de Conan tombent entre ses mains avec plusieurs barons, plusieurs chevaliers et beaucoup de gens de pied. Les deux autres étaient morts dans la mêlée.

Cette expédition terminée, Foulques repart pour Orléans et se présente au roi, monté sur le propre cheval d'Alain, fils aîné de Conan. Cette circonstance apprend bientôt au comte de Rennes le malheur qui l'a frappé. Il se plaint au roi. Foulques, en dévoilant la perfidie tramée contre lui, n'a pas de peine à démontrer que « c'est justement, comme le dit un vieil historien, que les Bretons ont été « repoussez, les morts bien tuez et les prisonniers bien empri-

« sonnez. » Les évêques, le roi, et le duc de Normandie, gendre de Conan, accommodèrent l'affaire.

Le second incident, tout aussi imprévu que le premier, faillit rendre inutiles tous les plans de Foulques, en lui faisant du premier coup atteindre son objectif en Touraine.

Adalbert, comte de Périgord, dont nous avons déjà prononcé le nom, était en guerre avec le comte de Poitiers et venait de réclamer le secours de Foulques. Le comte d'Anjou lève ses meilleures troupes, et se dirige avec sa célérité ordinaire vers Poitiers, sous les murs duquel rendez-vous était donné. Cependant, lorsqu'il arrive, Poitiers est déjà pris. Que faire de ses rudes Angevins, qui brûlent de se montrer ?

Foulques propose à Adalbert de marcher sur Tours. Les deux comtes arrivent devant la ville sans être attendus, ils s'en emparent, et Adalbert, en se retirant, la cède à son fidèle allié.

Foulques Nerra était au comble de ses vœux. Malheureusement, emporté par le feu de la jeunesse, il avait alors des violences irrésistibles, qui le rendaient peu propre à conserver une conquête faite dans de telles conditions. Les Tourangeaux chérissaient le comte Eudes, qui était bon et compatissant, et qu'ils avaient toujours vu plein de déférence pour l'abbaye de Marmoutier et celle de Saint-Martin. La première apparition de Foulques au milieu d'eux s'était faite sous de tout autres auspices. Le farouche comte d'Anjou, en effet, n'avait pas craint de s'élancer à cheval, tout armé, dans la basilique de Saint-Martin, à la poursuite d'un chanoine dont il croyait avoir à se plaindre.

Le chapitre indigné avait répondu à cette audacieuse violation du droit d'asile, droit si souvent alors l'unique sauvegarde du faible contre l'oppression du fort, par une cérémonie lugubre, bien propre à émouvoir le peuple : en un instant le grand crucifix et les châsses des saints avaient été descendus de leur place habituelle, déposés sur les dalles et couverts d'épines, ainsi que le tombeau de saint Martin ; puis les portes de la basilique s'étaient fermées, pour ne plus se rouvrir, ni nuit ni jour, qu'aux pèlerins étrangers

A la vérité, Foulques, touché de repentir, avait fait amende honorable, nu-pieds, avec plusieurs de ses chevaliers, et juré de respecter à l'avenir les privilèges de l'abbaye. Mais la répulsion des Tourangeaux à son égard était désormais invincible. A l'aide des intelligences qu'il avait conservées dans la ville, Eudes fomenta un

soulèvement de la population tout entière. Foulques et ses Angevins furent chassés, et la position du comte d'Anjou redevint ce qu'elle était auparavant.

On était alors en 990. De 991 à 994, avec une ténacité qui ne se démentit jamais chez notre héros, il reprit l'exécution de ses premiers plans, et fonda les châteaux de Montbazou, Sainte-Maure, Montrésor, Langeais et Semblançay, dont on voit les restes, et, pour quelques-uns, les formidables donjons encore debout. Les deux premiers gardaient la voie de Tours à Poitiers, qui, par rapport à Tours, était pour Foulques la voie de l'invasion. Le premier, en outre, commandait la vallée de l'Indre. Il s'appuyait, dans cette vallée même, sur la grande forteresse de Loches, et, n'étant qu'à trois lieues de Tours, il devenait pour cette ville une menace constante.

Le château de Montrésor commandait la voie qui, par le château fort de Saint-Aignan, situé sur les bords du Cher, pouvait conduire les ennemis de Foulques dans le pays lochois. Il assurait, en un mot, ses derrières par rapport à Montbazou.

Le château de Langeais occupait une très forte position sur la rive droite de la Loire, surveillait la navigation de ce fleuve, et commandait absolument la voie qui de Tours se dirigeait vers Angers. Situé à six lieues de Tours, il jouait en aval de cette ville le même rôle que jouait en amont le château d'Amboise, et formait avec ce dernier château et celui de Montbazou un triangle au milieu duquel la capitale de la Touraine, isolée, ne gardait plus de libres communications qu'avec la vallée du Cher.

Quant au château de Semblançay, situé sur une élévation rocheuse, au milieu d'un lac, dans la partie supérieure du vallon de la Choisille, qui vient déboucher sur la Loire à deux kilomètres seulement de Tours, il ne se liait pas directement aux positions prises pour resserrer cette ville. Il gardait, dans la Touraine septentrionale, à la fois la voie de Tours au Mans, et la voie qui, d'Angers, par Noyant, Châteaux (depuis Château-la-Vallière), Chérament et la petite vallée de la Ramberge, conduisait Foulques dans son château d'Amboise. Car il fallait des routes sûres au comte d'Anjou pour gagner les enclaves qu'il avait en Touraine, et il en possédait deux sur lesquelles il ne fut jamais inquiété : celle que nous venons d'indiquer, à travers les possessions nord du comte de Blois, et la seconde au midi, pour aller à Loches par Montreuil, Loudun, où il avait un château puissant, et la Haye, qui lui appartenait et gardait

par une forteresse de premier ordre le passage de la Creuse, sur la grande voie de Blois à Poitiers. Parvenu à Loudun, il pouvait même, en remontant au sud, vers Nouastre, où l'on de ses fidèles avait une tête de pont fortifiée, passer la Vienne et gagner ses châteaux de Sainte-Maure et de Montbazou, qui le mettaient en sûreté sur la voie de Tours.

On conviendra qu'il y a dans toutes ces dispositions une entente admirable des lois de la stratégie, en même temps qu'une prévoyance parfaite. Il ne fallait plus qu'une armée suffisante au comte d'Anjou pour tenir la campagne et arriver promptement à ses fins. C'est précisément ce qui lui manqua presque toujours. Les armées féodales, d'ailleurs, ne devant leur service que pour un temps assez court, il n'était pas possible d'entreprendre avec elles des opérations suivies. Et cela nous explique comment, avec des plans aussi sûrs et une activité prodigieuse, Foulques Nerra se renferma toute sa vie dans un système de temporisation peu en harmonie avec ses impatiences. Il ne manqua jamais de faire face à l'orage, toutes les fois que se forma contre lui une coalition puissante, et cela se vit souvent; il ne perdit jamais l'occasion de faire un pas en avant, quand elle se présenta. Mais, toujours maître de lui en dépit de sa bouillante ardeur, il est sans exemple qu'il se soit départi de ce que lui dictait la prudence, pour confier au hasard quelque chose de sa fortune.

Du reste, ce ne fut pas seulement du côté de la Touraine que durent se porter les armes de Foulques. La Bretagne lui causa plus d'un embarras. La maison de Blois y entretenait de longue date des intelligences, dans le but de se ménager une diversion aux attaques dont elle pourrait être l'objet de la part des comtes d'Anjou. Conan le Tors n'avait certainement agi que sous cette influence lorsqu'il essaya de s'emparer d'Angers : car les chroniques nous le représentent comme l'homme de la maison de Blois.

Depuis cette expédition, il n'avait jamais laissé passer l'occasion de susciter des embarras à son beau-frère, et, sa puissance grandissant tous les jours, avec elle grandissait pour le comte d'Anjou le danger d'un tel voisinage. Foulques, pour y trouver un contre-poids, s'était bien appliqué à prendre la haute main dans le comté de Nantes. Mais les circonstances avaient d'abord été peu favorables à cette politique. Heureusement l'état des choses vint à changer, et ce qui aurait pu rendre la position de Foulques bien difficile, lui

servit à détruire son ennemi. Il n'est pas inutile de voir comment cela se fit : car ces événements, outre leurs conséquences immédiates, en ont eu d'éloignées, que nous devons aborder bientôt.

Le dernier comte de Nantes était mort sans successeurs. Un jeune enfant, son neveu naturel, proposé pour lui succéder, fut acclamé par les Nantais. Mais Conan avait résolu de profiter de la circonstance pour s'emparer du comté. Foulques ne pouvait rester inactif devant une pareille entreprise. Il excita les Nantais à la résistance, et promit de les soutenir au besoin.

Le conflit fut grave. Conan se présenta d'abord devant Nantes et s'empara de la citadelle. Il serrait la ville de près du côté de la Loire, lorsque Foulques, prévenu, quitta la Touraine, réunit ses troupes en Anjou avec sa célérité habituelle, et, entrant en Bretagne, sembla se diriger sur la capitale pour contraindre, par cette diversion, le comte de Rennes à quitter son entreprise. En effet, Conan n'eut pas plus tôt connaissance de cette marche, qu'il se porta au-devant de Foulques et fut l'attendre à Conquereux.

Conquereux était une lande située au nord et à quinze lieues environ de Nantes, entre les rivières de la Vilaine, du Don et de la Chère, près de la forêt de Derval. Elle était vaste, unie et pleine de fougères. Dès qu'il y arriva, Conan fit creuser un fossé large et profond d'un côté de la lande à l'autre, et y introduisit l'eau des rivières voisines ; puis il plaça de longues perches en travers de ce fossé, posa dessus de légers branchages, des broussailles, du chaume et des fougères, le tout habilement arrangé, à la fois pour dissimuler le gouffre et pour imiter le terrain naturel. Ces dispositions prises, il mit son armée en bataille sur le bord du fossé, du côté opposé à celui par lequel devait se présenter l'ennemi.

Foulques paraît bientôt. Conan prend soin d'enflammer par quelques bravades la colère des Angevins, qui s'avancent et font pleuvoir sur les Bretons une grêle de traits. Ceux-ci ripostent d'abord. Bientôt pourtant ils se débandent dans une fuite simulée. Les Angevins s'élancent à leur poursuite ; mais à peine se sont-ils jetés en avant, que le sol manque sous leurs pas : hommes et chevaux roulent pêle-mêle dans le gouffre creusé par la duplicité bretonne. Les prétendus fuyards reviennent alors à la charge, et font des Angevins un affreux carnage. Foulques lui-même est précipité de son cheval et en danger de la vie. Il se relève furieux, ranime les siens, qui comblent une partie du fossé, fondent sur l'ennemi

avec l'impétuosité de la rage, le taillent en pièces, et laissent Conan mort sur le champ de bataille.

Après cette victoire, Foulques marcha sur Nantes, en prit possession au nom du jeune héritier des comtes, et en donna le gouvernement à Aimeri, vicomte de Thouars, qui avait des motifs personnels de haine contre la maison de Blois. Ce fut la ruine de l'influence des comtes de Blois en Bretagne.

Cette fois le comte d'Anjou avait opéré avec une véritable armée, composée non seulement de levées féodales, mais de *mercenaires* qu'il avait pris à sa solde : un chroniqueur contemporain, le moine Richer, nous l'apprend. C'est le premier exemple, en France, d'une milice à gages, et peut-être Foulques avait-il dû à ces hommes disciplinés le retour de sa fortune d'abord compromise à Conquereux. Quoi qu'il en soit, il se sentait avec elle capable de tenir la campagne et voulut le tenter. Richer nous le peint en effet, après la reddition de Nantes, rentrant en Touraine, où l'appelaient toujours de graves intérêts, et pénétrant de nouveau sur les terres d'Eudes pour y porter le ravage et la désolation. Le mal qu'il fit à son ennemi fut si grand et l'avantage des positions qu'il avait fortifiées se dévoila si bien à cette occasion, qu'Eudes, ne pouvant plus compter sur des diversions en Bretagne, se décida à organiser contre Foulques une formidable coalition. Il ne s'agissait plus maintenant de tenir tête à l'envahisseur ou de réprimer ses entreprises ; il fallait frapper un coup décisif, détruire les nids du *Faucon noir* et le chasser complètement de la Touraine.

Eudes n'épargna rien pour s'assurer de puissants alliés. Les Normands, qui l'avaient aidé naguère devant Nantes, lui promirent leur secours ; un contingent d'Aquitains devait se joindre à lui, et les Flamands embrassèrent sa cause. Il rassembla tout ce qu'il put avoir de forces, et, en attendant les secours promis, il se mit en campagne.

Alexandre DE SALIES.

(A suivre.)

---

# ROSELINE <sup>(1)</sup>

---

Depuis le départ de M. Duplessis, n'ayant plus besoin d'explorer le voisinage, Olympe avait quitté son belvédère et se tenait dans sa chambre, tout comme une simple mortelle. N'était-il pas nécessaire qu'elle se reposât, pour faire provision de nouvelles forces ? Mais si le calme plat était à l'ordre du jour, rue de l'Observatoire : de même que la surface unie d'un lac peut cacher un gouffre, M<sup>me</sup> Barnabas faisait circuler à la sourdine, au sujet de M<sup>lle</sup> de Valrange, toutes sortes de mauvais propos, d'allusions et de dénigrement savamment agencés.

Or la calomnie se verse dans les oreilles complaisantes, comme le poison dans la coupe ; et tout se sait rapidement dans une petite ville, où les femmes remplacent d'autant plus volontiers le télégraphe, qu'un inviolable secret leur est demandé.

Châlons-sur-Loire crut à ces commérages sans fondement, prit au sérieux ces remarques futiles ; et, au lieu de flétrir cette guerre à l'espagnole organisée par l'impitoyable veuve, on priva M<sup>lle</sup> de Valrange d'une considération dont elle n'avait jamais cessé d'être digne. Dans sa maison surtout, on la traitait en pestiférée, on l'observait en souriant avec malice, on chuchotait en la montrant au doigt. C'était un feu de peloton continu.

La victime de ces méchancetés en souffrit au delà de toute expression !...

Quelque temps auparavant, elle avait vu Olympe et Gudule se promener ensemble dans le jardin, et considérer sa fenêtre en causant d'un air mystérieux et empressé. Ces deux femmes, tout en ne s'aimant pas, étaient bien faites pour se comprendre, et leur rapprochement ne présageait rien de bon. Un échange de confidences

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai. -



eut lieu en effet. Olympe raconta que Roseline avait été chassée du couvent ; et, de son côté, Gudule répéta l'exclamation de l'orpheline : M<sup>me</sup> Barnabas est une bien méchante femme !...

Ce mot devait la transporter de fureur et redoubler ses vengeances.

Roseline écrivait avec abandon, pour soulager son cœur, sans s'inquiéter de l'effet qu'elle pouvait produire ; mais M<sup>me</sup> Barnabas était de ceux qui, même en s'adressant à leurs parents ou à leurs intimes, font des brouillons, recopient, biffent, surchargent, et ne rédigent leurs prétendus épanchements qu'après une douzaine d'essais infructueux. Aussi avait-elle fort à faire, la pauvre femme, puisque tous les deux jours elle envoyait à Lucien des variantes sur le texte que nous connaissons.

Que lui écrivit-elle encore ? Toujours est-il qu'un beau matin elle disparut de l'Observatoire, sans tambour ni trompette.

— M<sup>me</sup> Barnabas est en villégiature aux environs, dit M<sup>lle</sup> de Hautperché.

— Elle est à Paris ! pensa M<sup>lle</sup> de Valrange.

Elle ne se trompait pas.

Tombant à l'improviste chez *son député*, ainsi qu'elle le nommait, Olympe lui tint ce discours :

— Je savais que M<sup>lle</sup> de Valrange avait été renvoyée de son couvent ; mais pourquoi ne me l'avez pas dit vous-même ? C'est un manque de confiance que je serais en droit de vous reprocher... Et qui aurait cru cela de votre pupille ? Cacher tant de défauts sous un air si placide ! Fiez-vous donc aux apparences ! Ce qui m'amène ici, c'est qu'on raconte à Châlons-sur-Loire que vous devez prochainement épouser cette jeune fille, et quelqu'un me charge de vous demander si c'est vrai. Il faut voir avec quel dévouement je soutiens le contraire ! Vous, épouser une personne suspecte, chassée d'une maison et quasi-déshonorée ? Jamais ! Mieux vaudrait mourir que de supporter cette honte ! Songez à votre réputation d'honnête homme et de député...

— Tout cela est faux ! repartit Lucien avec chaleur. C'est moi qui ai fait venir ma pupille à Châlons-sur-Loire. Elle n'a pas été chassée du couvent ! Qui donc avance une pareille accusation sans preuves ?

— On ne l'avance pas sans preuves, répliqua Olympe d'un ton patelin ; on tient de source certaine... C'est la supérieure du pen-

sionnat où Roseline a été élevée qui m'a écrit, elle-même, qu'elle s'était vue dans l'obligation de la mettre à la porte. Je suis trop charitable pour vous en apprendre davantage... mais croyez bien que cette union vous compromettrait et vous rendrait ridicule ; vous ne pourriez aller nulle part ; tout le monde s'éloignerait de vous !

— Et qui vous dit que je veuille épouser ma pupille ?

— Ah ! donnez-moi l'assurance que vous y renoncez dans votre intérêt, et que vous ne la reverrez plus ! s'écria M<sup>me</sup> Barnabas.

Il y avait longtemps qu'elle tournait autour de cette promesse, comme un Kroumir affamé autour d'une fastueuse caravane.

— Ce n'est pas tout, reprit-elle. M<sup>lle</sup> de Valrange a osé dire à M<sup>lle</sup> Bazin que j'étais une bien méchante femme. Comprenez-vous cela ? C'est épouvantable de me calomnier ainsi, moi qui suis douce et inoffensive comme un agneau. Mais ce qui m'est encore le plus sensible, c'est que votre pupille veut s'emparer de votre liberté pour faire de vous son esclave...

— Cela n'arrivera pas, je vous le promets ! répondit Lucien, en se replaçant sous la domination de cette femme astucieuse.

Une nouvelle série de fausses histoires, de réticences calculées et de pénétrantes insinuations succéda aux autres ; et, sans examiner jusqu'à quel point tout cela était perfide ou exagéré, Lucien s'en rapporta entièrement au témoignage de la veuve. Elle savait si bien le prendre par son faible, en abusant de sa bienveillance et de sa bonté ! Elle trouvait si vite les joints de son caractère, en prodiguant les effets de sensiblerie les plus propres à le toucher !

Du reste, depuis quelques minutes Lucien l'écoutait avec distraction. — M<sup>me</sup> Barnabas ne peut me tromper, se disait-il : par conséquent, Roseline m'en a fait accroire ; et quand elle m'affirmait qu'il lui était impossible de rester à Paris sans moi, c'était une ruse adroite pour sortir de son couvent avec tous les honneurs de la guerre. Quelle duplicité !

Le résultat de ses réflexions fut d'accroître l'estime qu'il portait à la veuve, et de diminuer celle qu'il conservait à l'orpheline. Dans son esprit l'une s'éleva, tandis que l'autre s'abaissait : tels fonctionnent les deux plateaux d'une balance inexacte. Ensuite une montagne de raisons et de difficultés se dressa devant M. Duplessis, et il résolut d'en finir avec une pupille qui lui attirait tant de désagréments.

Semblable à ces insectes qui souillent les plus belles fleurs et couvrent de leur bave brillante les fruits qu'ils rongent, Olympe

revint à l'Observatoire sitôt qu'elle eut déversé sur Roseline tout le fiel de sa langue meurtrière. Elle était tranquille maintenant; elle avait dit ce qu'elle voulait dire, elle avait fait ce qu'elle voulait faire : il ne lui restait plus qu'à attendre de pied ferme le moment d'une action décisive.

Eu détruisant le bonheur d'une autre, avait-elle trouvé le secret de se faire aimer? C'était là sa pierre philosophale. En tout cas, elle n'épouserait pas *son député*, qu'elle serait suffisamment payée de ses peines, si elle parvenait à le brouiller avec M<sup>lle</sup> de Valrange.

Dix jours se passèrent sans que Lucien répondît à celle-ci; et, dans son inquiétude, elle finit par se dire :

— Il ne vient pas, ne me donne plus signe de vie: qu'y a-t-il encore?

« J'ai le cœur navré de votre silence, lui écrivit-elle; je ne puis me l'expliquer. Seriez-vous malade, Lucien? Aurait-on réussi à vous fâcher de nouveau contre moi? Est-il juste et généreux que vous me fassiez supporter les conséquences de tout ce qu'on vous raconte? Et ne devriez-vous pas me dédommager, au contraire, d'être victime de la jalousie unie à la méchanceté?

« Plus vous ferez de concessions à mon préjudice, plus on vous en demandera. Comment une intelligence aussi éclairée que la vôtre ne le comprend-elle pas?

« Votre oubli me désespère! Ayez pitié de moi...

« En vain vous prétexterez vos occupations, vos devoirs : votre premier devoir est de m'écrire.

« Si vous étiez ici, une parole, un bon regard de vous me calmerait, me consolerait. Vous savez bien que les enfants aiment les douceurs : adressez-moi donc d'aimables lettres, qui me rendront la paix et la sécurité.

« C'est peu de chose que de tracer à la hâte quelques lignes! Oui, c'est peu pour mon cœur; mais aujourd'hui, c'est peut-être trop pour le vôtre?...

« Dites-moi sincèrement ce qu'il en est. Je préfère connaître toutes vos intentions.

« Ah! si vous ne m'aimiez plus, Lucien, je crois que j'en mourrais!

« Adieu! Il me semblait être près de vous... Réalisez mon rêve, en m'envoyant tout de suite un petit mot, s'il vous plaît.

« Votre pupille,

« ROSELINE. »

« Mercredi 10 mai 1876. »

Plusieurs jours s'écoulèrent, et M. Duplessis ne répondit pas.

Le dimanche suivant, Roseline se livrait à des réflexions désolantes, lorsqu'on frappa trois coups secs à sa porte, et Cydalise Vulgairret parut.

— Pardon de vous déranger, dit-elle, je viens seulement vous demander si vous avez vu la splendide émeraude que M. Duplessis vient d'envoyer à M<sup>me</sup> Barnabas. Depuis qu'elle l'a reçue, celle-ci se vante d'avoir remporté sur vous une victoire complète. A bon entendeur, salut!

Cette déclaration fut un coup de foudre pour M<sup>lle</sup> de Valrange. Serait-ce une bague de fiançailles?... Mais elle n'eut pas le temps de découvrir le mot de l'énigme.

Cinq minutes après, Proserpine de Hautperché arrivait à son tour.

— Savez-vous la nouvelle? M<sup>me</sup> Barnabas qui va devenir M<sup>me</sup> Duplessis! Franchement, entre nous soit dit, elle gagnera au change. Cet affreux nom de Barnabas me rappelait toujours la Passion.

Et elle s'éclipsa, non sans avoir observé du coin de l'œil l'effet produit par sa révélation.

Roseline était atterrée; mais sa pâleur seule dénotait ses angoisses intérieures : car c'eût été s'avouer vaincue, que de manifester sa faiblesse devant l'ennemi.

Le défilé continuait. Bientôt M<sup>me</sup> Barnabas elle-même fit son entrée, dans tout l'orgueilleux éclat d'un triomphateur romain.

— Je viens vous montrer mon *anneau*, dit-elle, en appuyant avec intention sur ce mot. J'ai pensé vous faire plaisir, parce que vous aimez les belles choses. Du reste, vous seule ne m'avez pas encore adressé de félicitations.

— Cette émeraude est magnifique, répondit Roseline, en s'efforçant de dominer les flots tumultueux de ses impressions.

— N'est-ce pas que mon futur mari a un goût exquis? Je le savais bien. Il a fait ses preuves, continua-t-elle en se rengorgeant.

Puis elle sortit, après avoir jeté sur l'orpheline un regard de haine satisfaite.

— Mais que s'est-il donc passé? se demanda M<sup>lle</sup> de Valrange; qu'est-ce que cela signifie? Comment! mon tuteur épouse M<sup>me</sup> Barnabas, et je suis la dernière à l'apprendre!

Elle se sentait blessée dans ce que nous avons tous de plus cher

et de plus intime, c'est-à-dire dans la confiance de ceux que nous aimons, et cela, sans avoir commis aucun de ces torts irréparables qui la détruisent.

Ce dimanche-là, Roseline n'eut pas le courage d'affronter les compliments de condoléance et les désolantes consolations de ses ennemies. Elle se fit servir à déjeuner dans sa chambre, où, deux heures plus tard, M<sup>me</sup> de Libramont s'effraya de la trouver pâle et abattue.

— Mais tu déperis, ma chère petite, s'écria-t-elle, en prenant ses mains froides et tremblantes. Il faut absolument que tu changes de milieu : je ne puis te laisser ici davantage : ta santé en souffrirait trop. Viens avec moi ; la campagne est admirable en ce moment ; tu y seras maîtresse de l'espace et libre comme l'air. Nous avons un vaste parc, où tu travailleras à l'ombre de nos grands arbres, et où tes seuls tyrans seront le rossignol et le martin-pêcheur. Pour toi j'organiserai d'intéressantes promenades, je t'apprendrai à distinguer les avoines des seigles, nous ramasserons des pâquerettes dans les prairies, et nous épargnerons le petit grillon en passant. La nature est le plus beau livre de prière, et je serai fière de l'expliquer à une Parisienne si bien faite pour le comprendre. Au lieu de voir le diable à travers l'humanité, tu verras Dieu dans les beautés de son univers. Ce changement te rendra la paix et te disposera au bonheur. Emmanuel et moi nous nous appliquerons à te faire oublier, par notre amitié cordiale, tous tes chagrins, soucis et ennuis. Viens avec nous, tu seras la plus heureuse malheureuse du monde.

— Je suis profondément touchée de ton dévouement fraternel, répondit Roseline ; mais puis-je m'éloigner du champ de bataille pour goûter les douceurs de la vie champêtre, lorsque mon avenir est en jeu ?

Et elle raconta brièvement à son amie ce qui s'était passé depuis quinze jours : le voyage de la veuve, le silence de Lucien et l'annonce de son mariage.

Adèle savait déjà tous les bruits que M<sup>me</sup> Barnabas faisait courir en ville au sujet de M<sup>lle</sup> de Valrange, et c'est pour cela qu'elle voulait à tout prix l'éloigner de l'Observatoire.

— Quel homme est-ce donc que M. Duplessis ? se disait-elle. Comment peut-il rester indifférent à tant d'affection, à tant d'attraits ?... Pauvre petite ! quel dommage qu'elle soit tombée sur un

tuteur qui la fait dépendre d'une indigne rivale ! Il y a vraiment des personnes qui ne peuvent jamais se soustraire aux étreintes de l'adversité... Sans doute, il vaudrait mieux que Roseline oubliât Lucien ; mais voudra-t-elle renoncer à lui ?

De son côté, M<sup>lle</sup> de Valrange pensait :

— Les amis les plus dévoués et les plus affectueux ont leur intérieur, leur train de vie, que la délicatesse nous défend de changer. Quelque bien que l'on se trouve chez eux, on les gêne toujours, et ils ne peuvent remplacer ni père et mère, ni mari, ni enfants !

— Juge toi-même la situation présente, dit-elle à M<sup>me</sup> de Libramont, et tâche de trouver un fil conducteur pour sortir de ce labyrinthe. Lucien veut et ne veut pas, il me choisit et me délaisse... Quelle idée a-t-il eue d'envoyer cette bague à M<sup>me</sup> Barnabas ? Se serait-il enfin décidé entre nous deux ?

— Écoute, répondit Adèle : je vais retourner chez moi, et j'y réglerai tout pour une absence de quelques jours. Mardi matin je serai ici, et nous partirons immédiatement pour Paris. C'est le meilleur moyen de savoir à quoi nous en tenir. Es-tu contente ?

— Oh ! que tu es bonne ! s'écria M<sup>me</sup> de Valrange, en se jetant au cou de son amie. Je n'osais te demander un pareil service, et pourtant j'en avais bien envie : car je pense, comme toi, qu'une explication catégorique est la seule chance de salut qui me reste.

— A mardi ! comptons sur le succès de notre entreprise, puisque nous avons pour nous deux armes immortelles : la justice et la vérité.

Pendant cette conversation, la nouvelle du mariage de M<sup>me</sup> Barnabas circulait de bouche en bouche ; des salons de la société elle passait dans les magasins, dans les ménages, dans les faubourgs, et le soir même, elle était connue dans toute la province.

## VI

### BATAILLE DE DAMES

Dès que le sifflet de la locomotive donna le signal du départ :

— Enfin ! soupira M<sup>lle</sup> de Valrange, je vais laisser derrière moi ce triste Châlons-sur-Loire, et l'odieuse maison cause de mes injustes malheurs ! Ce que j'y ai souffert est inappréciable... Quel soulagement de penser que je ne reviendrai plus ici, quoi qu'il arrive ! Ma

résolution est inébranlable ; et mon cœur, trop longtemps tenu sous le joug de M<sup>me</sup> Barnabas et de ses satellites, semble prêt d'éclater, tant la joie le dilate. J'étouffais dans cette atmosphère de petites passions : aujourd'hui je respire un air de montagne qui me rafraîchit délicieusement. Je suis comme le prisonnier qui sort de son cachot, comme l'oiseau qui fuit sa cage ou les serres du vautour. Ah ! la liberté des enfants de Dieu, c'est le premier de tous les biens terrestres !

— Je le crois ! répondit M<sup>me</sup> de Libramont.

— Et puis, songe donc que jamais, plus jamais, je ne reverrai le visage anguleux et blafard de M<sup>me</sup> Barnabas ; je ne rencontrerai plus ses yeux obliques et menaçants ; je n'entendrai plus sa voix onctueuse et traînante ! Ne voulait-elle pas m'empêcher de partir, sous prétexte que mon tuteur m'avait placée sous sa sauvegarde ? Mais je lui ai répondu que je préférerais encore la tienne à la sienne. Oh ! quelle délivrance ! Combien tu es bonne, mon Adèle, de quitter ainsi tous les tiens, pour me soustraire à l'horrible cauchemar qui me poursuivait ! A mon tour, je pourrai dire qu'une amie fidèle est une puissante protection, et que celui qui l'a trouvée a trouvé un trésor. Oui, l'amitié est un guide surnaturel qui nous donne la tranquillité d'esprit et la certitude de l'immortalité. Puisses-tu bientôt, en récompense de ton dévouement, me rendre le bonheur avec l'affection de Lucien !

— Nous y travaillerons, ma chérie ; et puisque nous partons en guerre, nous ferions bien de profiter du voyage pour combiner notre plan d'attaque et de défense. Aux mines nous opposerons les contremines ; mais d'abord, quelles sont les dispositions de l'ennemi ? Pourquoi son agression ? — Pour s'emparer de ce que tu possèdes. — Par conséquent, d'où partent les coups ? — De la jalousie d'une femme. Et Dieu sait, ou plutôt le diable sait tout ce qui se prépare dans l'arsenal d'une mauvaise langue ! Avec quel soin elle aggrave les blessures qu'elle fait, par des restrictions et des insinuations d'autant plus perfides, qu'elles se cachent sous de pieux soupirs, des airs pleins d'intérêt et des façons de rendre service ! Il est clair que M<sup>me</sup> Barnabas a conçu de noirs desseins et les a mis au jour, en cherchant toutes les occasions de te perdre ; et c'est surtout près de ton tuteur qu'elle t'aura très habilement accusée, trouvant le moyen plus expéditif pour en arriver à ses fins. Sa tactique consiste à se poser en victime, elle qui a si peu d'aptitude pour l'être, et

bien sûr, elle se sera plaint que tu l'avais appelée une méchante femme.

— Ah! voilà une leçon qui me servira!... M<sup>lle</sup> Bazin me témoignait de l'affection; j'ai cru à ses faux semblants, et elle m'a trahi!

— Ceci te prouve, ma chère Roseline, qu'il ne faut pas donner sa confiance à la première venue. Évidemment on doit être sincère; mais nul n'est obligé de tout dire. La discrétion est chose bien rare dans le monde, où la plupart de nos connaissances sont pareilles à des villes ouvertes: tout y entre, tout en sort; et que de gens affectent d'ignorer, avec M<sup>lle</sup> Bazin, que les lois du secret et du dépôt sont identiques! Trop souvent, au lieu de tomber dans le sanctuaire d'un cœur ami, nos confidences remontent au-dessus de nos têtes, comme une épée suspendue toujours prête à nous transpercer... Revenons à M<sup>me</sup> Barnabas, et ne nous dissimulons pas que sa redoutable puissance occulte sera difficile à vaincre. Le mal à ciel ouvert peut se combattre, et l'on finit généralement par en triompher; mais il n'est pas commode d'atteindre et de détruire le mal qui se cache sous les apparences et l'hypocrisie du bien. M<sup>me</sup> Barnabas n'écrira jamais à ton tuteur: « Renoncez à Roseline pour m'épouser; » c'est au moyen des *si*, des *on-dit*, des *qu'en-dira-t-on*, qu'elle le trompe et l'excite, afin qu'il renonce à toi de lui-même. Et comment nous y prendre pour découvrir ses intrigues, ses calomnies, toutes ses petites lâchetés, dont tu goûtes les fruits amers?

— Hélas! malgré son grand esprit, mon pauvre Lucien n'est pas homme à saisir les fils et les ficelles d'une conspiration féminine; et c'est précisément pour cela que je redoute l'influence de la veuve.

— Quant à nous, ma chérie, nous ferons une guerre loyale, nous monterons à l'assaut du Capitole, et nous verrons si cette terrible femme l'emportera sur toi jusqu'au bout. Du reste, nos craintes sont peut-être exagérées: M<sup>me</sup> Barnabas n'est-elle pas la laideur et la sottise en personne?

— C'est vrai; mais elle a surpris la bonne foi de mon tuteur.

— Eh bien! s'il est la dupe de quelques petites passions conjurées, je ne veux pas que tu en deviennes la victime. Quand nous nous serons expliqués, s'il te préfère décidément Barabbas, je veux dire Barnabas, brise avec lui sans regrets.

— Ah! que dis-tu? Je crains bien qu'il n'ose me délivrer d'une indigne rivale; cependant, toute découragée que je suis par tant



d'hésitations offensantes, je ne saurais me résigner à perdre Lucien!

Pendant que nos voyageuses devaient ensemble, la voie ferrée se ponctuait de stations de plus en plus rapprochées de Paris. Si les distractions n'ont pas le pouvoir de chasser le chagrin, du moins elles le vieillissent; et, à mesure qu'elle apercevait du nouveau, Adèle s'efforçait de donner un tour plus gai aux idées de sa compagne. Enfin l'on arriva à Paris. Laissant M<sup>lle</sup> de Valrange dans la salle d'attente des bagages, Adèle s'en fut retenir un modeste fiacre, traîné par deux haridelles que maintenait dans le calme, et sans aucun mérite de sa part, un gros cocher à face rubiconde.

— Au Grand-Hôtel, c'est ça, ma petite dame, répéta-t-il en faisant succéder, par un plaisant contraste, sa voix de basse-taille à l'accent perlé de M<sup>me</sup> de Libramont.

Et dès que les deux malles furent placées sur la galerie :

— En route, mes enfants, dit-il. Nous allons dîner au Grand-Hôtel.

Aussitôt les interpellés s'avancèrent, avec cette allure fraternelle qui les distingue.

Quand on arrive du fond de sa province, on est tout étonné qu'un bon vent vous jette sur les boulevards. Il pleuvait alors, et Paris, qui nous rappelle par là son ancien nom de Lutèce (1), était noir de boue, quoique toujours bruyant. On y voyait même, à cinq heures et demie, un chassé-croisé bizarre produit par une marée montante de têtes humaines et par le va-et-vient des voitures. Mais où donc se rendent tous ces gens-là, et combien s'occupent de leur âme? Les uns, soucieux, songent à leurs intérêts; les autres, joyeux, volent à leurs plaisirs. Celui-ci pense au bon dîner qu'il va faire; celui-là, au mauvais dîner qu'il a fait. La misère coudoie l'opulence; l'honnêteté rencontre le vice; l'homme d'esprit regarde la brute; le savant, l'ignorant; l'homme civilisé, le zoulou moral; et le héros du devoir cède le pas au criminel endurci.

Voyez comme ils se pressent, ceux qui vont retrouver un intérieur agréable, une femme chérie, des enfants auxquels ils rapportent un jouet ou une friandise. Mais celui-ci, quel est-il? N'est-ce pas lui qu'à proprement parler on nomme *le passant*? Le nez en l'air, la canne à la main, il se promène pour se promener; et nul être aimé ne l'attirant au logis, il s'arrête à loisir pour examiner

(1) De *lutum*, boue.

les brillants magasins, admirer la coupe d'un paletot, ou saluer les boulevardiers qu'il connaît.

Tout en trotinant à son aise, le paisible attelage s'arrêta devant le Grand-Hôtel. Malheureusement, il était trop tard pour aller à Versailles se présenter chez M. Duplessis. Il fallut se résigner, et ce ne fut pas sans peine, à attendre le lendemain matin.

Après le souper, nos voyageuses remontèrent dans leur chambre à deux lits, où Adèle ne tarda pas à s'endormir. Il n'en fut pas ainsi de Roseline. Un grand abattement avait succédé chez elle à la surexcitation factice du départ; et, depuis qu'elle avait retrouvé son Paris, elle se demandait avec inquiétude comment son tuteur allait juger sa démarche, et quelles en seraient les conséquences. C'est alors qu'elle sentit à son insu toute la profondeur de ce vers de Colardeau :

Que la nuit paraît longue à la douleur qui veille!

En effet, si le bonheur oublie les minutes, la souffrance les compte. Pour supporter ces tristes heures, Roseline fit mieux que penser et se tourmenter : elle pria. La prière est née de l'amour satisfait qui demande la continuation de ses joies, ou de l'amour menacé qui implore aide et protection. Quand elle se fut remise, avec toutes ses angoisses, à la disposition de la Providence, comme le petit enfant s'abandonne entre les bras de sa mère, l'orpheline put jouir d'un peu de repos.

Elle fut réveillée par un baiser de M<sup>me</sup> de Libramont, qui lui dit :

— Voici le jour du combat, et, s'il plaît à Dieu, celui de la victoire.

— Je le voudrais, chère amie : j'aime tant Lucien, et peut être m'aime-t-il encore? Mais je passe sans cesse de l'espérance au désespoir, du doute à la sécurité. Tantôt j'appréhende une déception, une catastrophe; d'autres fois, je crois pouvoir compter sur mon tuteur, et sa loyauté me rassure. Ce sont mes désirs qui me donnent ces illusions!...

— Tu aimes trop M. Duplessis pour qu'il t'aime autant que tu le souhaites, reprit M<sup>me</sup> de Libramont, en achevant de s'habiller. Prends-y garde! La nature humaine est si étrange, qu'on se lasse quelquefois de posséder un cœur soumis et dévoué, on s'y habitue, on veut du nouveau à tout prix, on cherche même à fixer l'atten-

tion des autres. Aussi, plus nous aimons, moins nous devons laisser apercevoir à un homme l'étendue de nos sentiments. Il nous en aime davantage, et s'applique bien mieux à nous prouver qu'il ne pense qu'à nous.

Deux heures après, les voyageuses débarquaient à Versailles, pour se rendre immédiatement à l'hôtel des Réservoirs, où demeurait Lucien. Mais elles ne l'y trouvèrent pas : il était à la Chambre.

— Du moins il est ici, dit Adèle, et nous sommes encore plus favorisées que notre ancienne compagne Eugénie Mac-Genies, qui dut courir à la recherche de son mari depuis le Canada jusqu'en Patagonie. Là seulement elle parvint à le rejoindre (1). Une telle odyssee n'est point à craindre pour nous !

Toutes deux se rendirent à la Chambre; et dès qu'elles y demandèrent M. Duplessis, un huissier de service leur annonça qu'il venait de monter à la tribune. M<sup>me</sup> de Libramont écrivit alors un billet explicatif, qu'elle chargea l'huissier de remettre à l'orateur; et, en attendant la réponse de celui-ci, un député du Nord, parent de M. de Libramont, les fit placer dans la salle près de ses filles.

Adèle s'étonna du laisser-aller de nos représentants: les uns causaient de leurs affaires, d'autres écrivaient ou lisaient un journal. Mais sa jeune compagne, éblouie, fascinée par le regard de son tuteur, subissait le charme de sa parole. L'éloquence, c'est une âme qui se montre; et Roseline était ravie de voir se manifester tous les dons intellectuels de celui qu'elle aimait. Il est certain que le député de Châlons-sur-Loire obtenait beaucoup de succès à la Chambre, où sa haute raison et sa nature conciliante lui avaient fait de nombreux amis.

En l'écoutant, sa pupille trouvait qu'il était le plus beau des hommes et le plus sublime des orateurs; elle allait même jusqu'à penser que Démosthène et Cicéron l'eussent admiré autant qu'elle l'admirait. Au fond, n'en est-il pas toujours ainsi quand on aime, et qu'on croit pouvoir dire en toute vérité :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Avec quelle émotion M<sup>lle</sup> de Valrançe suivait les gestes et les mouvements de Lucien! Si on l'approuvait, elle rougissait de plaisir; si quelque interrupteur avait une intention hostile, elle se fût volontiers élancée sur la sonnette du président, pour le rappeler

(1) Historique.

à l'ordre. Bref, Roseline était encore suspendue aux lèvres de l'orateur, que déjà celui-ci retournait à sa place et y recevait les félicitations de ses collègues. A ce moment, l'huissier vint lui présenter la lettre de M<sup>me</sup> de Libramont; et peu après, il remit à cette dernière une carte de Lucien, qui priait ces dames de vouloir bien l'attendre à son appartement, rue des Réservoirs, n° 11.

— Je vais t'y conduire, dit Adèle à sa compagne; puis j'irai chez ma tante de Thorigny, qui demeure au n° 30 de la même rue. Tu m'y rejoindras, lorsque tu auras suffisamment causé avec ton tuteur. De cette manière, tu seras plus libre de t'expliquer, et je te succéderai plus efficacement.

Roseline ne demandait pas mieux, et la délicatesse de son amie la mettait à l'aise.

De retour rue des Réservoirs, elles s'adressèrent au concierge pour se faire accompagner chez Lucien; et, montant le premier étage, elles pénétrèrent dans l'appartement n° 3. Une antichambre les conduisit à un vaste salon rouge, éclairé à gauche par deux fenêtres, entre lesquelles se voyait un piano; vis-à-vis était la salle à manger. A droite du piano, une porte s'ouvrait sur une jolie chambre bleue; au milieu et du même côté était la cheminée, en face d'un canapé, sur lequel M<sup>lle</sup> de Valrange s'assit avec cette agitation fébrile que donne le pressentiment d'un malheur.

Lucien Duplessis se trouvait placé entre deux courants extrêmes; et la démarche de sa pupille, en l'obligeant à prendre une décision immédiate, était bien faite pour lui déplaire souverainement.

On a beau dire que la vérité perce les nues et passe partout, il est difficile de savoir s'il y a plus d'honnêtes gens victimes de la calomnie, que d'honnêtes gens dupes des calomnieux. Les uns et les autres sont souvent trompés, parce que les phénomènes les plus excentriques leur paraissent encore plus probables que la calomnie elle-même. Ainsi prévenus, comment pourraient-ils découvrir de criminelles visées à travers un babillage menteur?

En outre, les hommes ne sont pas toujours conséquents avec leurs principes; et ceux qui cultivent le mieux la logique, sont quelquefois des premiers à la mettre pratiquement de côté. Il leur suffit pour cela d'avoir une opinion, c'est-à-dire de croire sans preuves.

Olympe Barnabas ne l'ignorait pas, et cette femme adroite demandait à Lucien le secret sur ses calomnies, de même qu'un sé-

ducteur impose le silence, pour qu'on ne puisse se soustraire à ses pièges. Or, cacher à son ami les accusations passionnées qui le poursuivent, c'est lui ôter en même temps les moyens de se défendre. Mais Lucien aurait cru manquer aux lois de l'honneur et de la discrétion, s'il avait révélé à sa pupille ce qui se tramait contre elle dans les ténèbres. Inconcevable et fatal aveuglement, qui n'était après tout qu'une trahison !

Que de choses une explication pure et simple arrangerait, et qui restent brouillées pour toujours, parce qu'on garde sur elles un silence malencontreux ! Sans doute, il y a le silence des bonnes choses, qui nous donnent à de certaines heures le bienfait et la fécondité : dans la nature, par exemple, la vigne et le blé croissent en silence. Il y a, au moral, le silence de la vertu qui sait souffrir ; et, dans ce cas-là, Dieu seul nous apprend à nous taire. Mais il y a aussi un silence diabolique, qui paralyse la langue en dépit des remords, et laisserait plutôt périr l'innocent que de dénoncer le coupable. Ce silence-là est une garantie pour les calomniateurs.

Comment, en effet, atteindre l'insaisissable ? comment vaincre une influence ignorée de celui qui la subit ? Adèle et Roseline allaient avoir à combattre une fée malfaisante qu'on pouvait bien nommer Légion, et qui, quoique invisible, trouverait en Lucien un champion docile et convaincu.

Il y avait dix minutes que l'orpheline était chez son tuteur, lorsqu'elle entendit monter l'escalier. Son cœur battit avec violence, et elle se prit à trembler de tous ses membres. Bientôt la porte s'ouvrit.

De puis qu'on s'attachait à lui inspirer tant de préventions contre sa pupille, Lucien, cet homme si doux, était devenu presque farouche à son égard ; et ce fut d'un air mécontent qu'il lui demanda ce qu'elle venait faire à Paris, sans son autorisation.

— Que pensent de ce coup de tête M<sup>me</sup> Barnabas et toutes les personnes sensées de Châlons-sur-Loire ? dit-il. Vous ne faites rien à propos, vous manquez de mesure en tout, et vous accédez les bruits les plus fâcheux.

— Ce coup de tête est mon coup d'État, répondit Roseline. Je voudrais recouvrer mes droits au bonheur. Ne me grondez pas, mon ami. N'est-il pas juste que je connaisse définitivement vos intentions sur moi, puisqu'on prétend, à Châlons-sur-Loire, que vous allez épouser M<sup>me</sup> Barnabas ? Est-ce vrai ? Oh ! démentez

vite cette parole ! Dites-moi que c'est un commérage de province !...

Elle le regardait avec ses grands yeux suppliants, qui naguère l'eussent profondément attendri. Mais de la femme qu'on n'aime plus, rien ne touche ; et elle accomplirait des actions héroïques, qu'on ne s'en apercevrait même pas.

Lucien répliqua sèchement :

— Je n'ai pas à vous rendre compte de ma conduite.

— C'est que je crains tant qu'on n'abuse de votre bonté ! Voyez-vous, les hommes sont faibles devant les ruses féminines ; et vous n'avez jamais voulu comprendre que le but de M<sup>me</sup> Barnabas était de nous séparer.

— Encore M<sup>me</sup> Barnabas ! Vous n'imaginez donc partout qu'em-bûches et guets-apens ?

— Je suis payée pour cela. Autrefois vous paraissiez connaître les mauvaises langues de l'Observatoire ; aujourd'hui vous servez les rancunes de ces femmes jalouses, vous embrassez leurs mesquines querelles. Ne savez-vous pas qu'on peut voler et assassiner de bien des façons ? S'il y a le poignard et l'échafaud, il y aussi la cruauté lâche, qui imprime au front de l'innocent le stigmaté de la calomnie ; et j'en voudrais moins à ceux qui me prendraient la richesse ou l'existence, qu'à celui qui me ravirait mon honneur ou mon bonheur. Près de vous je viens les défendre, non par des biais ; — je ne sais ni louvoyer ni insinuer ; — mais dans une loyale explication. Qu'avez-vous contre moi, Lucien ? En quoi vous ai-je déplu ?

— Que vous dirai-je ? Je suis fatigué de toutes ces luttes.

— Et moi donc ! C'est pour cela qu'il faut en finir avec elles. Veuillez m'apprendre, cher ami, pourquoi vous ne m'avez pas écrit depuis dix-huit jours, et dans quel motif vous avez envoyé cette émeraude à M<sup>me</sup> Barnabas.

— Pourquoi ? Avec des pourquoi on irait loin. Mais ne vous montez pas l'imagination. J'ai été fort occupé depuis quinze jours ; et cette émeraude est tout simplement un gage de reconnaissance envers M<sup>me</sup> Barnabas, pour tous les petits services qu'elle me rend. Vous-même, Roseline, n'avez-vous rien à vous reprocher ? Qui a dit à M<sup>me</sup> Bazin que M<sup>me</sup> Barnabas était une bieu méchante femme ?

— Je l'ai dit et je le répète, parce que c'est de notoriété publique.

— C'est une calomnie!

— Voulez vous que M<sup>mes</sup> de Fontenay et de Lagrange vous fassent mieux connaître M<sup>me</sup> Barnabas?

— C'est inutile. Et quand vous avez su que M<sup>lle</sup> Bazin avait commis cette petite indiscretion bien excusable, vous avez cessé vos rapports avec elle. N'est-ce pas nous prouver assez que vous n'êtes ni bonne ni pieuse?

— Lucien, la religion nous commande de pardonner à nos ennemis; mais elle ne nous oblige point à nous lier intimement avec eux. Ce serait fort imprudent! Voulez-vous que je m'expose à de nouveaux abus de confiance?

— Laissons cela. Pour moi, je voudrais vous voir toutes les vertus de M<sup>me</sup> Barnabas, sa charité, sa mansuétude, son bon cœur.

— Ah! je sais bien que vous professez une grande admiration pour cette estimable personne; et, sans doute, vous trouvez tout naturel que, pour faire le vide autour de moi et vous empêcher de m'épouser, elle tienne à mon sujet les discours les plus extravagants?

— Ne parlons pas de cela. J'en ai assez.

— Oui, j'y consens, parlons de notre mariage, comme nous le faisons à Paris. Ah! la vie humaine est-elle trop longue, pour qu'il faille la troubler ainsi par des discussions stériles? Autant votre affection me semblait douce, autant un manque de réciprocité de votre part m'affligerait. Mais ceux qui s'aiment sont incapables d'infidélités sérieuses, n'est-ce pas, Lucien?

Il répondit brusquement :

— Causons de choses plus intéressantes que toutes ces niaiseries.

— Seriez-vous donc insensible à ma peine?

— Non, non, répliqua-t-il, en secouant la tête avec impatience.

— Répondez alors à ma question. L'amour est exclusif. Choisissez entre M<sup>me</sup> Barnabas et moi. Vous ne répondez pas... c'est elle que vous préférez!

Et la pauvre enfant, cachant son visage dans ses mains, se mit à répandre des larmes bien amères.

Lucien, qui était si bon, si indulgent pour les autres, ne trouva même pas une parole de compassion pour la consoler...

Peut-être regrettait-il les temps primitifs où Lia et Rachel, vivant ensemble sous la tente du patriarche, se partageaient son cœur et ses soins. Mais si ces deux sœurs se querellaient sans cesse, que

serait-ce donc de deux rivales aussi différentes que Roseline de Valrange et Olympe Barnabas ?

— Voyons, Roseline, continua-t-il quelques instants après, il faut que la raison gouverne votre vie. Qu'aviez-vous besoin de venir me rejoindre ? Vous laissez le champ libre à toutes les conjectures, sans nul souci de votre réputation.

— Mais n'est-ce pas vers mon tuteur, vers mon mari que M<sup>me</sup> de Libramont m'a conduite ?

— Nous voici dans l'embarras tous les deux !

— Au contraire, répondit Roseline. Mettez-vous une bonne fois au-dessus des craintes qu'on vous inspire, et tout ira pour le mieux. D'ailleurs, vous voulez bien que je reste à Paris ? J'ai dit adieu pour jamais au palais de cristal, et je vous assure que je n'en suis pas fâchée.

— Oui, toute réflexion faite, je veux bien que vous restiez à Paris. Je vous y ai même trouvé un mari qui vous conviendra parfaitement, et je vous le présenterai dès demain : c'est le comte Gaston de Saint-Marcel.

— Ainsi je ne me trompais pas : notre mariage est rompu !

— Ma chère Roseline, je vois que vous vous êtes méprise sur mes sentiments... Je n'ai pas prétendu aller si loin que vous le pensez. En ma qualité de tuteur, je vous porte beaucoup d'intérêt ; mais vous me donnez plus d'affection que je n'en veux...

Ces mots résonnèrent aux oreilles de M<sup>me</sup> de Valrange, comme un glas funèbre qui annonçait l'agonie de ses illusions. Lucien ne l'aimait plus, et il l'avouait froidement ! Était-ce un rêve ? Non ! les indifférents disent sans pitié les choses les plus propres à déchirer toutes les fibres du cœur. Ils appellent cela des *riens*.

Roseline se redressa. L'œil brillant de fièvre, et croisant ses mains raidies :

— Enfin, reprit-elle, ne puis-je connaître vos griefs ? ne m'en direz-vous aucun ?

— Ah ! je sais à quoi m'en tenir maintenant. Vous vouliez accaparer ma liberté, pour me rendre l'esclave de vos caprices !

— Lucien, cela n'est pas vrai ! Je vous l'affirme devant Dieu. Vous en doutez ? Ai-je donc perdu à la fois votre affection et votre confiance ? Vous me cachez tout, c'est affreux !...

— Et vous, m'avez-vous confié que vous aviez été mise à la



porte de votre couvent? Devais-je apprendre par la rumeur publique un événement de cette importance?

— Il le croit! s'écria Roseline, en se levant désespérée. Faut-il qu'on m'ait perdue dans votre esprit, pour que, sans examen, sans preuve, vous souteniez une pareille accusation!

— Je ne demande pas mieux, dit-il, que de reconnaître votre innocence; et, dans cette intention, je me propose d'écrire demain matin à la supérieure qui vous a élevée.

— Hélas! Elle est morte depuis trois mois. Vous oubliez même que M<sup>me</sup> Barnabas m'a fait défendre d'assister à son enterrement.

— Ce décès vient fort à propos, répondit Lucien en souriant à demi.

— Que dites-vous, Monsieur? Vous récusez mon témoignage! Je comprends alors que tout est fini entre nous... A la franchise vous préférez la perfidie. Vous intervertissez les rôles; et si tout mauvais cas est niable, vous ajoutez avec d'autres : Tout mauvais cas est imputable. Au lieu de vous exprimer naïvement ce que je pensais, j'aurais dû imiter la politique savante et l'habile dissimulation de cette femme, de cette misérable femme dont les calomnies sont pour vous des oracles. Comment lutter, seule, vis-à-vis d'elle et des coteries qu'elle dirige? C'est l'éternelle histoire du pot de terre qui se brise contre le pot de fer. Ah! que je voudrais changer de cœur avec vous, Lucien! Vous mériteriez de souffrir tout ce que j'endure. Si vous ne m'aimez plus, au moins détachez-moi de vous, apprenez-moi ce que je dois faire pour vous oublier... Est-ce ma faute, si l'on m'accuse à tort? Puis-je empêcher M<sup>me</sup> Barnabas d'être méchante et jalouse? Votre devoir, à vous, n'est-il pas de me défendre? Vous auriez mille choses à répondre, et vous vous laissez circonvenir! Mais qu'est-ce que cela vous fait de briser ma vie! Vous étiez tout pour moi, et je n'étais rien pour vous... Eh bien! sacrifiez-moi, épousez M<sup>me</sup> Barnabas, si vous y trouvez quelque avantage, et si vous n'avez plus l'énergie et le désir de me protéger. Décidément, tant d'injustice m'indigne et me révolte!

Lucien, haussant les épaules, prit son chapeau et s'élança hors de la chambre.

Voilà un procédé que je recommande aux infidèles : sortir brusquement est une justification très commode. Cela épargne bien des frais d'éloquence et d'imagination.

Roseline resta quelques minutes livrée au plus douloureux saisis-

sement. Elle jeta ensuite un coup d'œil sur ce salon où tout lui paraissait de Lucien; puis elle se dirigea lentement vers la maison de M<sup>me</sup> de Thorigny. Elle y fut reçue par Adèle; et, à la rougeur de son visage, celle-ci devina aussitôt ce qui s'était passé.

— Serions-nous venues trop tard? demanda-t-elle. L'ennemi est-il plus redoutable que je ne le pensais? Chère petite, il n'y aura donc pas de bonheur pour toi en ce monde? Pleure, va, mais ne te décourage pas.

Et cette excellente amie, attirant sur son sein l'orpheline désolée, lui prodigua les plus tendres consolations.

L'heure du souper approchait. Adèle présenta M<sup>lle</sup> de Valrange à sa tante, qui lui fit un aimable accueil. Mais, d'ordinaire, les marques de sympathie et les distractions qu'on cherche à nous procurer, ne servent qu'à nous faire sentir plus vivement nos grandes douleurs.

Après un repas attristé par les diverses impressions des convives, Adèle conduisit son amie dans la chambre qui lui était destinée, car la bonne tante voulait garder ces dames aussi longtemps qu'elles-mêmes le souhaiteraient.

— Espère! dit M<sup>me</sup> de Libramont à sa jeune compagne; à mon tour de plaider ta cause; tout n'est pas encore perdu.

Le lendemain matin, elle se rendit à l'hôtel des Réservoirs.

L'air était doux, la rue tout ensoleillée. Roseline ouvrit une fenêtre, pour suivre des yeux sa fidèle amie. Quand elle la vit disparaître, elle essaya vainement de faire une lecture, puis elle se promena dans sa chambre, et finit par se remettre à la fenêtre, en proie aux plus pénibles inquiétudes.

Ah! que l'incertitude et l'attente sont cruelles!

Pendant ce temps-là, M<sup>me</sup> de Libramont pénétrait dans le salon rouge.

— Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, Monsieur, dit-elle à Lucien, et j'aurais voulu vous rencontrer en d'autres circonstances; mais je tiens essentiellement à justifier M<sup>lle</sup> de Valrange, mon amie, des injustes accusations dont elle est l'objet.

— Je crains, Madame, que vous ne vous fassiez le gracieux avocat d'une bien mauvaise cause.

— Oh! ne dites pas cela, Monsieur... D'abord, je dois vous apprendre que votre pupille est au désespoir: elle se figure que vous ne l'aimez plus; et comme je suppose qu'elle vous a mal com-

pris, je viens vous demander ce qu'il en est. Faut-il qu'elle renonce, oui ou non, à un mariage qui lui était si cher?

— Avant de vous répondre, Madame, je vous prie de vouloir bien m'expliquer pourquoi Roseline ne vit en bonne intelligence avec aucune des dames de l'Observatoire?

— C'est très facile à comprendre. Roseline est jeune, jolie, instruite et charmante : voilà ses crimes. Les femmes dont vous me parlez, sont tout bonnement jalouses de ses avantages physiques et de ses vertus morales, des hommages et de la sympathie que sa distinction lui attire dans le monde. Sans le savoir et sans le vouloir, Roseline leur fait trop sentir leur infériorité. Ah! si elle était hideuse, contrefaite ou sottie, ces dames la trouveraient ravissante, spirituelle et pleine d'attraits. La jalousie est comme la jaunisse : elle fait voir toutes choses sous un faux jour. Souvent même, dès qu'il s'agit du mérite d'autrui, elle a des yeux et elle ne voit pas, des oreilles et elle n'entend pas. Elle pardonne bien les défauts, mais les qualités, jamais!

— Madame, vous êtes bien sévère...

— Pardonnez-moi si le langage des cours n'est pas le mien. Je hais les ambiguïtés, les mots couverts et les sous-entendus. A mon sens, l'Observatoire est une arche de Noé, où se réunissent de préférence les perroquets, les pies-grièches, les reptiles, les hérissons et les loups couverts de la peau des brebis. Tous se donnent la tâche de tourmenter les gens de bien, par leurs morsures ou leurs caquets malveillants. Le jour où votre pupille vous rejoignit à Châlons-sur-Loire, il aurait fallu la couvrir d'un moustiquaire aux mailles assez serrées pour en interdire le passage aux piqûres venimeuses. Faute de cette précaution, la pauvre petite a été promptement en butte aux attaques d'une médiocrité méchante et envieuse, qui s'acharne à la dénigrer dans votre esprit.

— Vous m'accorderez pourtant, Madame, que le caractère de Roseline a bien changé? dit Lucien, qui depuis quelques minutes se contenait avec peine.

— Dites plutôt qu'on l'a tellement fait souffrir, qu'elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. Il est tout simple de paraître aimable et gaie, lorsqu'on jouit d'une existence heureuse et tranquille; mais il est impossible de découvrir sans tristesse et sans découragement qu'on ne peut plus compter sur celui qu'on aime. Quant à M<sup>me</sup> Barnabas, permettez-moi de vous apprendre que c'est une âme terre à

terre, une hypocrite, qui n'a de moyens que pour le mal. Sa bienveillance lui a valu le surnom de Vipérine; et je suis fort étonnée qu'un homme tel que vous ne la connaisse pas encore.

— Veuillez, s'il vous plaît, Madame, parler en d'autres termes d'une personne que j'estime, dit Lucien d'un ton sec.

— Je vous plains, si vous l'estimez. Prenez-y garde! Souvent on sacrifie son propre repos, pour avoir ce qu'on ne voudrait pas; on escompte avec trop de confiance une mauvaise valeur. Comment pouvez-vous seulement hésiter entre Roseline et M<sup>me</sup> Barnabas? Votre pupille est un ange. Dieu lui a donné une belle et bonne âme. Je ne mentionne pas le reste, que vous appréciez, je pense. Trouvez un cœur plus dévoué que le sien? Il n'en existe pas. Et que de maris voudraient avoir une si délicieuse femme! Oubliez, je vous en conjure, sa vivacité, ses pleurs : c'est qu'elle ne sait rien souffrir de votre part; son amour est le poids qui l'entraîne, et puis elle craint de vous perdre.

— Mais je ne songe guère à l'épouser!

— Eh quoi! vous résisteriez à tant d'amour? Tout ce qui nous attache à la vie, vous laisserait insensible? Entendre chaque jour la parole d'une nature d'élite; voir la lumière jaillir d'une noble intelligence, qui nous dévoile ses richesses intimes et ouvre devant nous des horizons inconnus : tout cela n'a pas de prix à vos yeux!

— Madame, ne suis-je pas libre d'agir comme bon me semble?

— Et vous sacrifiez une telle compagne, faite exprès pour vous, à une femme égoïste, qui vous rendra bien malheureux, aussi malheureux que le fut cet infortuné Barnabas dont tout le monde, excepté vous, connaît les aventures tragiques! Mais, au lieu de réserver à votre pupille toutes ces alternatives pénibles, au lieu de l'entretenir dans des espérances que vous ne vouliez pas réaliser, mieux valait cesser complètement de la voir. Vous avez fait une martyre de cette enfant délicate, et peut-être même avez-vous brisé sa vie! Au moins, saurons-nous les causes de votre rupture? Que vous a-t-on dit de nouveau contre ma pauvre amie?

— Je ne puis vous le répéter, Madame : ce serait trahir une confiance à laquelle je tiens beaucoup.

— En ce cas, Monsieur, rien ne m'oblige à me taire. Ayant appris par hasard que Roseline avait séjourné au noviciat de notre couvent, M<sup>me</sup> Barnabas publie partout qu'elle en a été chassée. Est-ce une faute de vouloir se faire religieuse? Non, certes; et comme

nos maîtresses n'acceptent jamais les sujets médiocres, cela prouve en faveur de Roseline. Mais du moment qu'elle ne se sentait pas de vocation religieuse, elle a bien fait de quitter le noviciat. Devait-elle prononcer des vœux contre sa conscience?... D'un autre côté, vous savez aussi bien que moi qu'elle est sortie du couvent par un acte volontaire. Vraiment ces bruits absurdes me font pitié, en attendant qu'ils tombent d'eux-mêmes.

— Cependant, Madame, plusieurs personnes très honorables m'affirment que Roseline manque de tact et de sens pratique.

— Je les connais, moi, ces personnes si honorables, et je vous assure que je suis bien loin de les honorer ! Oui, Madame Vulgairêt prétend que Roseline manque de tact ; et voulez-vous que je vous dise pourquoi ? Parce que l'aréopage trouve extraordinaire que, dans son isolement, elle n'épouse pas le premier venu. Cette accusation provient donc de l'attachement qu'elle vous porte, puisqu'elle n'attendait que sa majorité pour se marier avec vous. Émule de M<sup>me</sup> Barnabas, M<sup>lle</sup> de Hautperché raconte que le tuteur et la pupille ne peuvent se passer l'un de l'autre...

— Roseline vous a-t-elle dit, Madame, qu'elle m'avait attendu un jour sur l'escalier, pour savoir combien de temps je resterais chez M<sup>me</sup> Barnabas ?

— Roseline n'a fait qu'une fois, Monsieur, ce que M<sup>me</sup> Barnabas faisait régulièrement chaque dimanche, sans compter qu'elle vous guettait du matin au soir, derrière ses persiennes. En admettant qu'il y ait espionnage de part et d'autre, la proportion est bien inégale, ce me semble. Mais il y a des gens qui trouvent moyen de s'assurer l'impunité pour des fautes qu'ils commettent sans cesse, tandis que d'autres, qui n'auront commis la même faute qu'une fois, en seront vertement réprimandés.

— Roseline n'aurait pas dû faire cela !

— Et M<sup>me</sup> Barnabas encore moins ! surtout à son âge ! cela devenait ridicule. A quoi bon, toutefois, défendre une victime condamnée d'avance ? Sous vos yeux toutes les vertus de Roseline sont travesties en défaut ; et l'on a été jusqu'à vous convaincre qu'elle avait un esprit brouillon, lorsque, en véritable Parisienne, elle ne s'occupe de personne !

— Madame, si quelquefois je suis obligé de croire à la médisance, du moins je ne crois pas à la calomnie.

— Vous devriez alors vous rappeler cette maxime de Voltaire :

« Mentez, mentez ! il en restera toujours quelque chose. » Et ce qui me surprend, c'est que vous, qui êtes des premiers à flétrir ces odieuses paroles, vous soyez aussi des premiers à en réaliser les effets. Oui, vous-même, vous écoutez des calomniatrices qui se composent un visage modeste, qui se plaignent et versent des larmes : vous n'avez donc jamais vu jouer de bons acteurs ? J'en conviens, la calomnie est si atroce, qu'on serait tenté de croire à tout, plutôt qu'à son existence ; mais elle se manifeste bientôt par ses œuvres ; et toutes ces Catherine de Médicis de province, dont la devise est : « Diviser pour régner, » recueillent en ce moment les fruits de leur abominable politique. Je le conçois : leurs accusations se sont amassées silencieusement contre Roseline, jusqu'à l'heure où l'orage de votre colère a éclaté sur sa tête. Et qui me dira tout ce que leur esprit ingénieux a su inventer d'obstacles, pour vous séparer de votre pupille ?

— Vous ignorez, reprit Lucien, que M<sup>me</sup> Barnabas a de la religion, et que, par conséquent, elle est incapable de nuire aux autres en quoi que ce soit.

— S'il en était ainsi, elle ferait plus souvent jeûner ses douze langues, et tout le monde s'en apercevrait. Grand Dieu ! de tels saints iront-ils un jour troubler le paradis ? Espérons que saint Pierre y mettra bon ordre, pour sauvegarder la paix des élus. Ah ! comment peut-il se trouver des gens assez déraisonnables pour ne croire ni à l'enfer ni au purgatoire, quand ils considèrent tout ce qui se passe ici-bas ? Si l'injustice y règne, ne faut-il pas que justice nous soit rendue là-haut ? Avec quelle impatience j'attends le jugement dernier, pour voir la piteuse mine qu'y feront les hypocrites, lorsque, leur échafaudage de mensonges s'écroulant en un clin d'œil devant Dieu, toutes leurs trahisons seront publiées à la face de l'univers. Malheureusement, ce sera trop tard pour leurs dupes. Mais je m'oublie, Monsieur, et je ne veux pas vous retenir davantage. Êtes-vous disposé maintenant à me faire connaître vos intentions ?

— Si vous y consentez, Madame, je vous chargerai d'apprendre à ma pupille mon prochain mariage avec M<sup>me</sup> Olympe Barnabas.

Alexis FRANCK.

(A suivre.)

---

## CHARLES VII ET SON DERNIER HISTORIEN <sup>(1)</sup>

---

S'il est un jugement accepté par les historiens, et d'après eux, par les hommes du monde, c'est celui porté ordinairement sur Charles VII: prince médiocre, a-t-on dit, livré aux plaisirs, soumis à l'influence d'indignes favoris, « perdant ou ne peut plus gaiement son royaume », et ne songeant à le reconquérir et à devenir Charles VII le victorieux que grâce, aux sollicitations d'une femme, Agnès Sorel, pour retomber ensuite, aux derniers jours de son règne, dans l'apathie qui avait signalé ses premières années. Une éducation molle, énervante, l'aurait rendu lâche et dénué de sens moral, comme l'a écrit M. Henri Martin. Ajoutez la part qu'il aurait eu au meurtre de Jean sans Peur, ses torts envers Jeanne d'Arc, son ingratitude à l'égard de Jacques Cœur..., et vous aurez tout le personnage royal! En un mot Charles VII n'aurait été que le témoin des merveilles de son règne; et cette parole du président Hénault, répétée à satiété, a été, selon le mot de notre auteur comme l'arrêt de l'histoire. Cet arrêt est-il juste? doit-on l'accepter, ou peut-on ici invoquer ce qu'un savant académicien, M. Ch. Lenormant, a nommé l'admirable prérogative de l'historien d'instruire de grands procès de révision et de faire cesser, après plusieurs siècles, des sentences dictées par l'iniquité ou l'erreur? Telle est la question et où réside toute l'opportunité de cette histoire de Charles VII.

Depuis vingt-cinq ans M. le marquis de Beaucourt est au travail, nul n'a étudié davantage une époque qui n'a plus de secret pour lui: il a interrogé les bibliothèques et les archives, recueilli des documents et entassé dans ses cartons cette multitude de notes, où

(1) *Histoire de Charles VII*, par G. du Fresne de Beaucourt, t. 1, *le Dauphin*, in-8° de p. LXXXVII 479. Paris, librairie de la *Société bibliographique*.

se complait le chercheur érudit, notes qui peuvent ensuite n'être pas toutes employées, mais qui toutes servent à assurer la marche et à fixer le jugement : telles ces fondations d'un édifice cachées aux regards, dont nul ne soupçonne l'importance, mais qui, en définitive, supportent le monument qui, sans elles, ne pourrait s'élever. Lorsqu'on a ainsi travaillé opiniâtrément, on peut connaître son sujet et mériter confiance; aussi cette confiance est entière, et M. de Beau-court peut présenter aux hommes de science et aux hommes du monde le résultat de ses longues et patientes recherches. Le savant sera étonné de rencontrer tant de faits corroborés, éclairés par des textes nouveaux qui en modifient parfois sensiblement la physiologie, et l'homme du monde sera charmé de trouver une lecture dont l'agrément dissimule l'érudition qui effrayerait, et fait ressortir le côté dramatique des événements qui attire et passionne.

## I

La première opinion que les historiens avaient émise sur Charles VII lui avait été favorable.

Au quinzième siècle, Nicole Gilles, mort en 1503, et regardé comme le plus ancien de nos historiens, faisait grand éloge de Charles VII dans *les très élégantes, très véridiques et copieuses Annales des très preux et très nobles modérateurs des belliqueuses Gaules* (1). Au seizième siècle, François de Belleforest, dans son « *Histoire des neufs rois Charles de France* » (2), tint le même langage, tout en laissant deviner que d'autres avaient une opinion différente. Cette opinion se produisit au grand jour dans *de l'Estat et succès des affaires de France*, par Bernard de Girard, seigneur du Haillan (3). Du Haillan parla de « l'immoralité du roi, s'amusant à faire l'amour à sa belle Agnès et à faire de beaux jardins pendant que les Anglais se promenaient par son royaume ». Plusieurs écrivains, entre autres Jean de Serres, dont l'*Inventaire général de l'histoire de France*, publié en 1600, eut dix-neuf éditions en soixante ans, suivirent l'opinion de Gilles. Mézeray n'eût pas un autre jugement bien qu'avec des restrictions. Le P. Daniel, dont l'*Histoire de France* est trop oubliée de nos jours, écrit justement

(1) Paris, 15, 252 tomes en un volume in-f°.

(2) Paris, 1568, in-f°.

(3) Paris, 1570, in-8°.



M. de Beaucourt, ne peut s'empêcher de dire en présence de l'opinion contraire : « Il me paraît que quelques-uns de nos modernes ne lui ont pas fait assez de justice »; et, après avoir rappelé les faits, il conclut, en disant : « C'est faire injustice à Charles VII que de ne pas le regarder comme un des grands princes qui aient porté la couronne. » M. de Beaucourt, dans son introduction, cite ensuite les opinions d'un grand nombre d'écrivains. Remarquons seulement qu'au dix-huitième siècle le président Hénault, l'abbé Dubos, l'abbé Mably, furent sévères pour Charles VII, tandis que l'académicien Gaillard, que Lévesque, que l'abbé Velly, essayèrent de le justifier sur plusieurs points.

Les deux opinions contradictoires furent également formulées au dix-neuvième siècle. En 1820, M. Mignet, dans un *Eloge de Charles VII*, alla jusqu'à placer ce roi au-dessus de Louis XI et de Richelieu. M. de Barante, M. Villemain, louèrent ce prince, mais M. de Sismondi, M. H. Martin, M. Théophile Lavallée l'accablèrent. Michelet, tout en rendant justice à certains actes personnels du roi, parla de la figure « peu royale du bonhomme Charles VII ». M. Augustin Thierry, comme le président Hénault, le reléguèrent au rôle de témoin de son règne.

Plus récemment, en 1850, un savant illustre, M. Guérard, disait que « les écrivains modernes n'assignaient pas à ce prince un rang assez élevé dans l'histoire ». M. Clément trouvait que cette physionomie avait été souvent sacrifiée contre toute justice »; et M. Daresté, auteur de notre meilleure histoire de France (1), parlait de « son habileté, de sa persévérance rare et des grandes choses qu'il entreprit; » pour M. Henri Martin, au contraire, dans son *Histoire de France*; pour M. Dansin, dans son *Histoire du gouvernement de Charles VII*, ce roi se trouve être « un des plus tristes princes que la France ait jamais eus », c'est une « âme apathique et lâche qui n'a échappé à ses langueurs que pour la débauche, l'ingratitude ou le crime ».

M. Vallet de Viriville, auteur d'une *Histoire de Charles VII* (2), pleine de recherches, mais inégale, et aux appréciations fantaisistes, dit M. de Beaucourt, se demande « si dans la balance d'un juge sévère ses défauts et ses torts l'emporteront sur ses bonnes actions et ses louables qualités ».

(1) *Histoire de France*. Paris, 1865-1879, 9 vol. in-8°.

(2) Paris, 1862-1865, 3 vol. in-8°.

Ainsi dans les jugements deux courants se sont dessinés et le sujet n'est pas encore élucidé. Faut-il adopter l'arrêt du président Hénault, de M. Henri Martin, et même de M. Vallet de Viriville, ou faut-il suivre les données de Gilles, du P. Daniel, de Guérard? La question reste à éclaircir, mais comment l'éclaircir, où trouver les documents sur lesquels doivent s'appuyer les considérants de l'arrêt suprême?

Il y a des chroniques et des actes déjà imprimés, il y en a d'autres restés encore manuscrits.

Quels sont les imprimés? Ils sont assurément très nombreux, et nous relèverons seulement quelques noms, au milieu des noms indiqués par M. de Beaucourt, avec une abondance et une précision d'indications qui rendent son introduction bibliographique des plus intéressantes.

Parmi les chroniques, voici d'abord la partie des *Grandes chroniques*, qui a rapport à Charles VII, écrite par Jean Chartier, grand chantre de l'abbaye de Saint-Denis: voici les *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet, et les *Mémoires* d'Olivier de la Marche, mais tous deux Bourguignons et tous deux panégyristes et échos des passions bourguignonnes; la *Chronique* de Gilles le Bouvier, dit Berry; le *Journal d'un bourgeois de Paris*; la *Chronique anonyme* de la Pucelle d'Orléans, écrite probablement par Guillaume Cousinot; celle de Mathieu d'Escouchy; l'*Histoire de Charles VI* par Jean Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, publiée par le savant Godefroy, avec d'autres pièces; telles sont les principales chroniques anciennement connues. Au dix-neuvième siècle on en a publié plusieurs importantes. Le baron de Reiffenberg a fait imprimer les *Mémoires* de J. du Clercq (1). Les *Mémoires* de Georges Chastellain, dont certains fragments, publiés successivement par Buchon, Renard, Quicherat, ont été réunis par l'actif et savant baron Kervyn de Lettenhove (2), est une œuvre considérable quoique incomplète; et encore que Chastellain soit un admirateur passionné du duc de Bourgogne, il est le plus impartial et le mieux renseigné sur la personne du roi. On peut dire, écrit M. de Beaucourt, que si nous n'avions pas Chastellain, le quinzième siècle ne serait pas complètement connu.

M. Vallet de Viriville, ancien professeur à l'École des chartes, a

(1) *Mémoires* de J. du Clercq. Bruxelles, 1823, 1 vol. in-8°.

(2) Bruxelles, 1863-1866, 8 vol. in-8°.

rendu de très importants services pour l'étude de cette époque, en réimprimant, avec des notices pleines d'érudition, la chronique de Cousinot (1) et l'*Eloge de Charles VII*, par Henri Baude, etc. (2).

Un autre professeur de l'École des chartes, M. Jules Quicherat, a publié également des textes nombreux, relatifs à Jeanne d'Arc, dans son recueil des *Procès de la Pucelle* (3), et a donné, en quatre volumes, l'*Histoire de Charles VII et de Louis XI*, jusqu'alors inédite, écrite par Thomas Bazin, évêque de Lisieux (4).

Un Anglais, Joseph Stevenson, alors ministre anglican, aujourd'hui membre de la Société de Jésus, a publié, en 1863, un récit de la campagne de Normandie, écrit par Robert Blondel, chapelain de la reine Marie d'Anjou et précepteur du duc de Berry, etc. Nous mentionnons seulement ces chroniques, bien que M. de Beaucourt en indique beaucoup d'autres. C'est, on le voit, une mine immense où l'on peut puiser des renseignements, mais ce n'est qu'une partie de ce qu'il faut connaître et étudier, car à côté des chroniques il y a les documents.

Le treizième et le quatorzième volume des *Ordonnances des rois de France*, comprenant le règne de Charles VII, ont été publiés en 1782 et 1790, mais de nombreuses ordonnances de ce prince, insérées dans des lettres postérieures de nos rois, ont été imprimées dans les volumes suivants. Les collections diplomatiques de Léonard (5), de Du Mont (6), de Rymer (7), offrent le texte des traités les plus importants; d'Achery (8), Martène et Durand (9), les éditeurs du *Gallia Christiana* (10), Besse (11), la Barre (12), le

(1) *Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot*. Paris, 1859, in-16.

(2) Paris, 1855.

(3) *Procès de la condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. Paris, 1841-1849, 5 vol. in-8°.

(4) Paris, 1855-1859, 4 vol. in-8°.

(5) *Recueil des traités de paix*. Paris, 1693, 6 vol. in-4°.

(6) *Corpus universel diplomatique du droit des gens*. Amsterdam, 1726-1731, 8 vol. in-f°.

(7) *Fœdera, conventiones, litteræ inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges*, 1739, 10 vol. in-f°.

(8) *Veterum aliquot scriptorum spicilegium*. Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4°; l'édition de 1723 est en 3 vol. in-f°.

(9) *Thesaurus novus anecdotorum*. Paris, 1717, 5 vol. in-f°. — *Veterum scriptorum et monumentorum a-naphissimæ collectio*. Paris, 1724-1733, 9 vol. in-f°.

(10) Paris, 1715-1785, 13 vol. in-f°.

(11) *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Charles VI*. Paris, 1660, in-4°.

(12) *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*. Paris, 1729, 2 vol. in-4°.

P. Anselme (1), etc..., ont imprimé dans leurs recueils des pièces capitales, et il faut en chercher également dans les grandes histoires de provinces, composées au dix-huitième siècle, par nos Bénédictins : *Histoire du Languedoc*, par dom Vaissette et Vic ; *Histoire de Bourgogne*, par dom Plancher ; *Histoire de Lorraine*, par dom Calmet ; *Histoire de Bretagne*, par dom Lobineau, etc.

De nos jours, où l'on s'est mis à tant fouiller les bibliothèques, des érudits ont publié de nombreux textes, soit dans les divers recueils d'érudition, soit dans des livres particuliers : M. Lechaudé d'Anisy (2), M. Quicherat (3), M. Douet d'Arcq (4), M. de Beaucourt, que nous retrouvons ici avec un volume de *Preuves*, imprimé à la suite de la chronique de Mathieu d'Esconchy (5), M. Tuetey, à la suite de son savant ouvrage sur les Ecorcheurs (6), M. Longnon (7), M. Siméon Luce (8), etc., se sont particulièrement occupés du quinzième siècle.

Les sources d'informations se multiplient, et cette multiplicité pourrait déjà effrayer un intrépide chercheur ; mais si on a énormément publié, il reste encore un nombre immense de documents inédits dans les Archives de Paris, à la Bibliothèque nationale, puis, spécialement pour l'histoire de Charles VII, dans les Archives de Grenoble, de Dijon, de Lille, de Tours, de Turin, de Londres, etc., documents que l'historien doit connaître et que M. de Beaucourt a consultés.

Cette énumération a été longue et encore l'ai-je beaucoup abrégée, mais j'ai voulu donner ainsi une faible idée du travail immense auquel M. de Beaucourt s'est livré.

(1) *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*. Paris, 1729, 9 vol. in-f°.

(2) *Extraits des Chartes et actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les archives du Carrouvel*. Caen, 1834, 2 vol. in-8°. — *Les rôles normands de la Tour de Londres sous Henri V*, 1447, t. XV des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*.

(3) *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. Paris, 1841-49, 5 vol. in-8°.

(4) *Pièces inédites relatives au règne de Charles VI*. Paris, 1864, 2 vol. in-8°.

(5) Paris, 1864, in-8°.

(6) *Les Ecorcheurs sous Charles VII*. Montbelliard, 1874, 2 vol. in-8°.

(7) *Paris sous la domination anglaise*, 1410-1436. Paris, 1878.

(8) *Chronique du Mont Saint-Michel*. Paris, 1879.

## II

Maintenant quel est le plan adopté dans cet ouvrage qui ne doit pas avoir moins de cinq volumes?

Dans chaque volume, comprenant une période historique bien déterminée, M. de Beaucourt étudiera successivement, d'abord la marche des événements militaires, puis l'histoire politique, en mettant en relief la personne royale pour montrer sa part d'action dans les événements; ensuite il présentera l'histoire diplomatique pour faire connaître les alliances de la France, les négociations entamées avec les autres États, et enfin il terminera par l'histoire administrative du royaume pendant chaque période.

On trouvera peut-être quelque inconvénient à cette division qui forcera de revenir deux ou trois fois sur les mêmes faits, et nécessitera ainsi, pour en connaître le développement, des renvois à des pages suivantes, ou des rappels de pages précédentes. Ainsi dans ce tome premier intitulé « le Dauphin », qui conduit le prince depuis sa naissance jusqu'à son avènement au trône, en 1422, le chapitre premier raconte l'histoire de la jeunesse du comte de Ponthieu, jusqu'à la mort de son frère Jean, qui lui fait prendre le rang de Dauphin; et le chapitre deuxième expose les événements politiques et militaires depuis ce jour où le Dauphin paraît, en 1417, jusqu'en 1422, à la mort de Charles VI; puis voici le troisième chapitre qui reprend, plus en détail, le récit des faits de 1417 jusqu'à la fuite du Dauphin de Paris, en 1418; le quatrième chapitre raconte ce qui s'est passé depuis la fuite du Dauphin jusqu'au meurtre de Jean sans Peur, en 1419; le cinquième chapitre donne le récit du meurtre; le sixième chapitre suit les actions du Dauphin, de 1419 à 1421; enfin, le septième chapitre mène les événements jusqu'à l'avènement au trône, en 1422. Par conséquent ces cinq derniers chapitres développent le récit des faits racontés sommairement dans le second chapitre. Il en est de même du chapitre huitième et du chapitre neuvième, consacrés aux négociations engagées avec l'Angleterre, puis avec les diverses puissances, négociations qui ont amené les faits, ou influé sur les faits, racontés dans les pages précédentes. J'hésite vraiment à formuler ces observations qui se sont présentées, à coup sûr, à l'esprit de M. de Beaucourt, car lorsque nous aurons tout l'ouvrage, nous verrons alors, sans

aucun doute, les raisons qui ont motivé la division adoptée. Une des qualités maîtresses de l'auteur n'est-elle pas précisément la méthode dans le travail qui donne la clarté et amène la précision?

Présentons à présent, en peu de mots, le résumé des faits, si habilement racontés dans le premier volume de cette œuvre vraiment magistrale.

### III

Charles, né le 22 février 1402, était le onzième des enfants et le cinquième fils d'Isabeau de Bavière et de Charles VI. Il reçut le titre de comte de Ponthieu. Son enfance, privée des tendresses maternelles, — Isabeau restait parfois trois mois sans embrasser son fils, — se passa au milieu des agitations et des terreurs de cette triste époque. Charles avait cinq ans lorsque le duc d'Orléans, son oncle, tomba, non loin de la résidence royale, sous le coup d'assassins apostés par le duc de Bourgogne. Il avait onze ans lorsque la révolution cabochienne éclata dans Paris : alors l'échafaud fut dressé presque en permanence, le palais du roi fut envahi, et le chaperon blanc, signe de ralliement de la sédition, fut imposé à ce roi en démente qui s'appelait Charles VI. Fiancé peu après à la fille de Yolande d'Aragon, femme de Louis II d'Anjou, roi de Naples, le jeune comte de Ponthieu subit alors l'heureuse influence de sa future belle-mère. L'intelligence et le courage de Yolande étaient en effet à la hauteur de toutes les situations, si déplorables qu'elles fussent. La princesse veilla sur la destinée de Charles, l'entoura d'hommes supérieurs, et elle prit une part active à la direction des affaires, lorsque la mort de son frère aîné, Jean duc de Touraine, suivie bientôt de celle de son second frère, Jean duc de Bretagne, fit donner à Charles le titre de Dauphin que des Lettres de Charles VI lui octroyèrent solennellement (13 avril 1417).

Le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, dominait alors le royaume et son malheureux monarque. Il régnait dans Paris, excitant la révolte et brisant ses adversaires; la terreur recommençait, ensanglantant la ville par d'horribles massacres où périrent cinq mille victimes. Pour faire tuer un homme, il suffisait alors de dire : « Celui-ci est un Armaguac ! » Le Dauphin lui-même se trouvait à la discrétion du duc de Bourgogne, lorsqu'un de ses serviteurs les plus dévoués, Tanguy du Chastel, parvint à lui faire quitter Paris et gagner Melun.

Il y eut dès lors deux gouvernements : le gouvernement du roi, à Paris, représenté par la reine et le duc de Bourgogne ; et le gouvernement du Dauphin, dans les provinces du Centre. Yolande d'Anjou avait su grouper autour de son futur gendre des « gouverneurs » et des conseillers très capables. Les « gouverneurs » étaient Hugues de Noé, Pierre de Beauvau, Har道in de Maillé ; puis, dans le conseil, figuraient Gérard Machet, le chancelier Robert le Maçon, Jean Louvet, l'archevêque de Reims. Tanguy du Chastel et le sire de Barbazan étaient au premier rang de ses capitaines. Tout ce qu'il y avait de plus notable, parmi les grands officiers de la couronne et dans le conseil de Charles VI, vint peu à peu se ranger autour du jeune prince, en sorte que le gouvernement, dirigé par Jean sans Peur, dut nommer à ces charges de nouveaux titulaires.

Le Dauphin s'empressa de réorganiser le grand Conseil et le Parlement avec les anciens membres qui en avaient été chassés par des créatures du duc de Bourgogne. Il reconstitua également tout le personnel des baillis et des sénéchaux. Puis, de même que le duc de Bourgogne cherchait à obtenir l'approbation des villes soumises à son pouvoir, le Dauphin se mit en relations avec les états des diverses provinces qui lui votèrent une *aide* pour payer ses dépenses. En un mot, le Dauphin reconstitua l'administration, où régnait la plus complète anarchie.

Ni le prince, ni ses conseillers, ne s'abandonnèrent ; ils tinrent la campagne ; et tandis que Charles assiégeait en personne Tours, dont il se rendit maître, la Hire et Xaintrailles allèrent en Picardie, Barbazan en Poitou, Tanguy du Chastel dans l'Île-de-France, tous s'efforçant de combattre l'influence anglo-bourguignonne. Jean sans Peur, en effet, était lié avec l'Angleterre, et l'alliance secrète qui existait entre lui et les Anglais est parfaitement mise en lumière par M. de Beaucourt. Aussi Jean sans Peur repoussa-t-il d'abord les propositions d'accommodement que le Dauphin lui offrit à Pouilly, près de Melun, et s'il les accepta le lendemain, en promettant de s'employer à la « répulsion » des Anglais, il ne remplit pas ses engagements, et ne fit rien pour s'opposer aux progrès de l'ennemi, qui acheva alors la conquête de la Normandie et arriva jusqu'à Pontoise. Les deux princes devaient se revoir à Montereau : Jean sans Peur y mourut.

On fait peser ordinairement la responsabilité du meurtre du duc de Bourgogne sur le Dauphin, qui l'aurait, dit-on, longuement pré-

médité. Le Dauphin doit-il l'assumer? Cette question est amplement traitée par M. de Beaucourt ; et le récit de cette entrevue, puisé aux meilleures sources, est des plus dramatiques. De part et d'autre on craignit un guet-apens, et on prit ses précautions pour l'éviter. Cependant l'entrevue eut lieu : le Dauphin reprocha au duc les torts qu'il s'était donnés : — « Monseigneur, dit le duc, je n'ai fait autre chose que ce que je devais faire... » Mais je veux laisser la parole à M. de Beaucourt : « Des démentis furent échangés. Le sire de Navailles s'approcha alors de son maître (le duc de Bourgogne) dont le visage s'enflammait. « Monseigneur, dit-il en s'adressant au Dauphin, quiconque le veuille voir, vous viendrez à présent à votre père », et il lui mit la main gauche sur l'épaule, tandis que de la droite il sortait à demi son épée du fourreau. Le duc, lui aussi, avait porté la main à son épée. — « Mettez vous main à l'espée en la présence de Monseigneur le Dauphin? », s'écria Robert de Lairé. Bataille, d'Avangour, du Chastel et Frotier sommèrent à la fois le duc et les siens de reculer, craignant un attentat contre la personne du Dauphin. Au milieu du tumulte, les épées sont tirées, les cris : Alarme ! alarme ! retentissent. Le Dauphin est emmené à la hâte hors du parc. Alors, par le guichet entr'ouvert, se précipitent des gens armés en criant : tuez ! tuez ! Mais déjà Jean sans Peur était tombé mort sous les coups de plusieurs des chevaliers dauphinois. »

Quelles sont donc les conclusions qui ressortent de ce récit ? M. de Beaucourt les dégage brièvement : Évidemment il n'y a pas eu de préméditation et tout a été fortuit dans l'événement de Montereau. Bien que la chose ait été soudaine, remarque ici l'auteur, on s'étonnerait que les gens du duc, qui occupaient la barrière du pont du côté du château, ne soient pas survenus, si un contemporain ne nous en donnait l'explication : « Ceux du Chastel, dit-il, qui estoient le plus près de l'huis du parc, oncques ne s'en esmurent, cuidans que ce feust Mgr le Dauphin qu'on eust tué. » Non, le Dauphin n'est pas coupable. « Jean sans Peur a été lui-même l'artisan de sa ruine, dit très bien M. de Beaucourt ; son ton insolent, le démenti donné, tout contribue à exciter l'indignation chez les conseillers du jeune prince : on en vint aux mains et les anciens serviteurs de la maison d'Orléans firent justice de l'insolence du duc, en mettant à mort celui qui avait fait périr leur maître. » Voilà la vérité.

Ce meurtre, que l'on doit blâmer énergiquement, mit la couronne de France en grand péril. A Paris, une fureur vraiment diabolique,



dit un contemporain, *quasi furis dyabolicis agitatus*, s'empara du peuple : on voulut égorgé tous les partisans du Dauphin, et on voua les assassins du duc au supplice du traître Judas et à la damnation éternelle. Le Conseil, dirigé par la reine Isabeau, demanda au roi d'Angleterre de l'aider à venger la mort du duc de Bourgogne, — M. de Beaucourt a publié en entier cette curieuse lettre, — et fit défendre aux habitants de Paris de ne tenir aucun compte des communications du Dauphin, qualifié de « parricide crimineux de lèse-majesté, destructeur de la chose publique, ennemy de Dieu et de justice. » Le traité de Troyes allait bientôt livrer légalement la France aux Anglais, car on y stipula que le roi d'Angleterre, marié avec Catherine de France, régent pendant la vie de Charles VI, deviendrait roi de France après la mort de l'infortuné monarque au préjudice du Dauphin. Des lettres, publiées sous le nom de Charles VI, prescrivirent de faire accepter partout le traité de Troyes : mais bien que le roi d'Angleterre fût reçu avec enthousiasme à Paris, plus d'un cœur français se révolta, car « contre Dieu et raison, dit un chevalier, on voulait priver Mgr le Dauphin du royaume qui devait lui appartenir ». Le Dauphin fit alors appel à la nation et convoqua, à Clermont, en Auvergne, les états des provinces de Languedoc, fait nouveau, révélé dans tous ses détails par M. de Beaucourt. Dans les *Arès* qui furent proposés dans cette assemblée et qui sont restés ignorés de tous les historiens, l'âme de la France, dit très bien notre auteur, se retrouva tout entière, car ils furent inspirés par le plus noble patriotisme : Les députés des états firent cause commune avec le Dauphin, se soumirent à sa « correction et ordonnance », et le prièrent de « mettre principalement et commettre son fait à Dieu, » de demander les prières de « sainte Église et des prud'hommes » par processions, messes ou autres prières.

Charles était en campagne, et le comte de Vertus, qui dirigeait ses hommes d'armes, marchait au secours de Melun assiégé par les Anglais, lorsqu'il tomba malade et mourut soudain. Le Dauphin, troublé par cette mort, s'arrêta et se retira à son château de Mehun-sur-Yèvre.

Un corps d'armée d'Écossais, qu'une habile négociation avait fait armer en faveur du Dauphin, concourut puissamment au gain de la bataille de Baugé, mais déjà des influences fatales se faisaient sentir. L'ardeur des premières années commençait à faire place à une certaine tiédeur, et aux anciens et fidèles conseillers qui

avaient veillé sur son enfance le jeune Dauphin semblait préférer des nouveaux venus qui avaient su conquérir ses bonnes grâces. Louvet devint tout-puissant, et Louvet, peu scrupuleux, ambitieux, fit éloigner les plus dévoués conseillers du Dauphin. Le Dauphin céda; il sacrifia son chancelier, le fidèle Robert le Maçon, auquel il ôta les sceaux, il renvoya le bâtard d'Orléans, puis Guillaume d'Avaugour et Pierre Frotier, c'était un courant fâcheux qui régnait et il n'avait pas cessé lorsque Henri V, roi d'Angleterre vint à mourir, précédant de deux mois dans la tombe l'infortuné Charles VI. Le Dauphin s'appelait Charles VII.

#### IV

M. de Beaucourt termine à ce moment, dans son premier volume, le récit des faits, mais il a une très longue et savante étude en cent pages sur l'administration du Dauphin, la situation de l'Eglise en France, de la noblesse, du tiers état. Il examine ensuite la situation financière du gouvernement et parle des ressources obtenues avec le produit des monnaies, des subsides votés par les Etats, des emprunts contractés, etc. Enfin, des notes précieuses nous font connaître l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, les mesures prises en faveur de l'industrie, la situation désastreuse du pays. On voit aussi comment l'armée était organisée et quelles « pilleries et oppressions » les gens d'armes faisaient éprouver au pays, à la « grande déplaisance » du Dauphin. Ainsi toujours M. de Beaucourt cherche et réussit parfaitement à faire revivre la figure jusque-là bien effacée de ce prince; à l'activité qu'il montre, à l'énergie qu'il déploie, on ne reconnaît pas « l'éducation molle, énervante, solitaire » dont les historiens ont parlé. Le Dauphin a mis « son fait et son bon droit ès mains de Dieu », il a résisté énergiquement et activement pendant quatre ans à tous ses ennemis; voilà ce que dit l'histoire. Sa foi et sa piété étaient sincères : il était pieux, bon, « piteux envers les pauvres gens », très généreux, et souvent hors de bornes, il protégeait les savants et les lettrés. Tel fut ce prince. M. de Beaucourt l'a découvert et relevé à la lumière des documents contemporains qu'il a si minutieusement interrogés.

Une réflexion se présente et l'auteur n'a garde de l'écarter, car c'est ainsi que l'histoire prend sa grandeur et son enseignement.

« Jamais, écrit-il, la force du principe monarchique n'apparut d'une façon plus éclatante que pendant les dernières années du règne de Charles VI. Partagée en deux camps et devenue le théâtre de luttes acharnées, foulée par un ennemi impitoyable, qui poursuivait àprement sa conquête, trahie par ceux-là mêmes qui auraient dû prendre sa défense, la France était tombée bien bas ; mais elle pouvait espérer encore, car elle conservait sa dynastie. La royauté était là : l'institution traditionnelle demeurait, entourée du respect de tous : et c'est sous son égide que le pays allait se relever de ses ruines... Assurément si la France, subissant le joug de Jean sans Peur et de son fils, s'était soustraite à l'obéissance du Dauphin, si elle eût accepté le traité qui le déclarait indigne de la couronne et déchu du trône, c'en était fait de notre pays. Au dauphin Charles revient l'honneur d'avoir, par son énergique résistance, sauvé l'indépendance nationale, offrant ainsi la démonstration de cette vérité, attestée par toute notre histoire, que le salut de la France est dans la fidélité au principe de la monarchie traditionnelle. » On ne peut mieux dire, et tel est ce livre profondément pensé, si riche en faits, en observations, que le lecteur est, à chaque instant, pour ainsi dire écrasé sous cette érudition, mais c'est ainsi que se reconnaissent les œuvres, fruit de vingt-cinq années d'un labeur incessant qui portent, comme celle-ci, l'empreinte d'une intelligence d'élite et d'une volonté virile. Elles demeurent comme un monument.

M. le marquis de Beaucourt a donné un noble exemple et rendu un grand service. C'est un noble exemple, car, dans nos temps où la révolution qui triomphe écarte forcément des affaires publiques tant d'esprit élevés et de cœurs généreux, il est bon de faire effort sur soi-même pour s'imposer une vie laborieuse. C'est un grand service, car lorsque trop souvent notre littérature historique est encombrée de productions faibles, mal digérées, on est fier de présenter à ses amis et à ses ennemis un des plus fervents catholiques doublé d'un grand savant. Disons tout de suite qu'on n'attendait pas moins du directeur de la *Revue des questions historiques*, du fondateur et président de cette *Société bibliographique*, dont la mission est de servir la double cause, chère à tant de cœurs, de la science et de la religion.

Comte Henri de L'Enxois.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Les vacances parlementaires font toujours naître quelque illusion sur le caractère du régime républicain. Quand le bruit des Chambres a cessé, quand le courant des discours et des projets de loi est interrompu, quantité de gens se prennent volontiers à croire que la république est un gouvernement comme un autre, qu'elle ne trouble pas trop la paix du pays, qu'elle réussit même assez bien à maintenir l'ordre et à faire prospérer les affaires. Cette impression relativement favorable, à laquelle trop d'indifférents cèderaient volontiers, disparaît dès que les Chambres reviennent. Avec la reprise de la session recommencent l'agitation, les sottises, les violences.

Pour son premier acte la Chambre des députés a montré quelles mesquines passions l'animent toujours envers les hommes des précédents régimes et les principes qu'ils représentaient. Le procès de ce pauvre gouvernement d'ordre moral, si peu digne d'ailleurs du nom qu'il s'était donné, dure toujours; la rancune contre les ministres fort insuffisants et fort inoffensifs du 16 mai subsiste avec une persistance au-dessus de leur mérite. La majorité républicaine s'est acharnée à mettre en cause un des hommes de ce régime, à l'occasion de certaines irrégularités de dépenses dans la reconstruction d'un pavillon des Tuileries. Malgré le gouvernement lui-même qui sentait l'inconvenance ou tout au moins l'impossibilité d'un pareil recours, aucune loi ne visant la responsabilité administrative des ministres, la majorité l'a mis en demeure par un nouveau vote d'intenter une action en indemnité contre M. Caillaux. Ce sera un procès dans lequel il faudra créer de toutes pièces le délit, la sanction et le juge; mais qu'importe à la passion républicaine? Elle commet de bien d'autres excès.

C'en est un des plus odieux que cette faveur accordée aux enterre-

rements civils dans la nouvelle loi en partie votée par la Chambre des députés. Elle a la prétention d'être une loi de tolérance et, comme les autres, c'est une loi de haine antireligieuse. Elle affecte d'établir l'égalité dans les honneurs funèbres à rendre à tous les défunts, « quelles que soient leurs opinions religieuses ou philosophiques, quel que soit le caractère de leurs funérailles, » et elle tend, en réalité, à favoriser les enterrements civils aux dépens des enterrements religieux. Tout l'esprit de la loi est dans cette disposition de l'article 4 aux termes duquel « toute déclaration produite par une association formée en vue de garantir l'exécution des volontés des défunts relatives à leurs funérailles, sera exécutoire. » Que cette loi, ainsi que l'a éloquemment démontré Mgr Freppel, ne respecte pas les opinions des défunts comme elle semble vouloir le faire; qu'elle blesse sur des points graves les droits de la famille et qu'enfin elle porte atteinte à la liberté légitime du ministre de la religion, c'est précisément ce que voulait son auteur et ce que veulent avec lui ses collègues de la gauche. La liberté de conscience n'est ici qu'un hypocrite prétexte. En pourrait-il être question, lorsqu'on permet à une association quelconque de venir se substituer à la famille, à la volonté dernière et certaine du défunt, aux droits du ministère ecclésiastique, en alléguant une déclaration quelconque, signée dix, vingt ou trente ans auparavant, qui livre le cadavre d'un membre d'une famille chrétienne, mort avec les secours de la religion, aux gémonies de la libre pensée? L'intention est claire. On a voulu encourager les enterrements civils, les multiplier à l'aide d'associations occultes, ténébreuses, sans aveu, sans responsabilité, et en donnant malgré l'opposition d'une famille, contre le gré lui-même du mourant, un effet rétroactif à une volonté antérieure plus ou moins sincère, plus ou moins libre. En réalité, cette loi sur les enterrements civils est une loi contre les enterrements religieux; elle n'est pas faite pour la liberté, elle est faite contre la religion. Le gouvernement n'a pas osé du premier coup l'accepter toute entière, il y a mis une réserve. Il admet la loi, lorsque la volonté du défunt résultera soit d'une disposition testamentaire, soit d'une déclaration olographe ou notariée, mais il n'accepte pas une déclaration écrite au bas de laquelle le déclarant aura simplement apposé sa signature. Le gouvernement veut des notaires et du papier timbré, l'association en fournira et l'objet de la loi sera tout de même atteint. A côté des congrégations religieuses dissoutes et proscrites, on verra donc

se former des associations nihilistes pour la propagation des enterrements solidaires, et tandis que l'appareil de la religion continuera à être écarté du cercueil du chrétien, le solidaire sera conduit au cimetière avec les insignes de la libre pensée et de la franc-maçonnerie.

On a dit et on répète avec raison que cette Chambre, qui méritait de garder M. Gambetta pour son chef, n'a qu'un esprit, qu'une politique : la haine de la religion. Jusqu'ici, elle n'a guère fait de loi qui ne réponde en quelque chose au programme de guerre au cléricanisme, si bruyamment formulé par le dictateur de l'opportunisme, et affiché presque partout aux dernières élections comme un signe de ralliement pour les électeurs républicains. Elle s'est remise à la besogne avec une nouvelle ardeur. A peine la loi sur les enterrements civils était-elle adoptée en principe que la Chambre votait, en première lecture, à 200 voix de majorité, la loi sur le divorce. La secte républicaine est conséquente avec elle-même dans sa lutte contre l'Église. On peut dire que toutes les objections formulées contre le divorce au nom de la nature, de la famille et de la société, objections de moraliste et de jurisconsulte, objections indiquées par le bon sens et confirmées par l'expérience, ont cédé dans l'esprit de la majorité à la seule considération de rétablir le principe de la sécularisation de l'État et de mettre la législation du mariage en rapport avec les idées révolutionnaires. Ce que les législateurs du jour ont voulu faire disparaître avec la loi de 1816, c'est la consécration d'un sacrement de l'Église par la loi de l'État, beaucoup plus que les inconvénients de l'indissolubilité du mariage pour les époux malheureux. Tout a été dit contre le divorce ; il n'y avait que la passion antireligieuse qui pût le faire rétablir dans le Code d'où il avait été banni, depuis plus de soixante ans, par les réclamations de la conscience publique, par la gravité et la multiplication des abus qu'il entraînait avec lui. Mais il était digne de la Chambre qui n'a organisé les enterrements civils que pour supprimer les enterrements religieux, de remplacer le sacrement de mariage par le sacrement de l'adultère. Elle a voté le divorce, non pour les effets qu'on en peut attendre et qui seront déplorables, mais par esprit d'opposition à l'Église et pour rentrer dans la tradition révolutionnaire de 1792. Le gouvernement n'a point paru dans le débat. Soit qu'il n'eût pas d'opinion, soit qu'il craignit de se mettre en opposition avec la majorité, il a gardé le

silence. Plusieurs de ses membres ont voté pour le rétablissement du divorce, d'autres se sont abstenus. Le cabinet se prononcera-t-il devant le Sénat? C'est par un reste d'habitude que l'on se demande après chaque vote excessif des députés, si le Sénat ratifiera. Il n'y a presque pas de doute ici, que la nouvelle majorité sénatoriale ne sanctionne la décision de la Chambre; elle ne voudra pas aller à l'encontre d'un vote rendu à plus de 200 voix de majorité, et d'ailleurs elle a les mêmes idées, les mêmes passions que la majorité de l'autre Chambre. Il ne faut plus compter en rien sur le Sénat.

On n'avait guère fait attention au discours de M. Waldeck-Rousseau, le nouveau président du groupe de l'Union républicaine, avant que la *République française* ne vint avertir le public que le discours de cet ancien ministre de l'intérieur de M. Gambetta était un événement. Il paraît qu'on doit y chercher le programme du parti opportuniste. Ce qu'on y trouve surtout, c'est une infatuation extrême et un véhément désir de reconquérir le pouvoir sous le couvert du plus beau dévouement aux intérêts du pays. A en croire cependant la *République française*, il y a longtemps que l'on n'aurait rien dit d'aussi net « au pays républicain ». Le programme en question éveille tout d'abord l'idée du pouvoir personnel que M. Gambetta n'a pas renoncé, malgré sa déconfiture, à exercer pour son compte. Quant à l'énumération des réformes annoncées par l'ex-ministre de l'intérieur, elle a le double inconvénient d'être fort vague et de rappeler le temps où M. Gambetta et ses amis étant chefs du gouvernement n'ont su rien faire de ce qu'ils promettent aujourd'hui. Ces merveilleux projets ne suffiront pas à effacer le souvenir de l'impuissance dont le grand ministère a fait preuve durant la période du 14 novembre au 26 janvier. Ils ne paraissent pas avoir produit grande impression en dehors du cercle d'amis et de clients politiques que le chef de l'opportunisme a associé à sa fortune.

Le manifeste de M. Waldeck-Rousseau a néanmoins quelque importance. Il témoigne des intentions persistantes de l'homme qui fut sur le point de devenir dictateur; il marque le point de départ d'une nouvelle période d'intrigues et de menées au sein de la majorité. M. Gambetta avait prélué à cette rentrée en scène, sur laquelle la *République française* vient d'appeler l'attention, en mettant en campagne pendant les vacances parlementaires quelques-uns de ses plus actifs collaborateurs. A en juger par leurs discours, on eût dit

que le pays intimement associé à la politique de M. Gambetta regrettaient vivement la chute du « grand ministère », et attendait de la majorité qu'elle réparât la faute commise le 26 janvier. C'est le sentiment qui perce également dans le discours du nouveau président de l'Union républicaine. M. Gambetta se croit plus que jamais l'homme nécessaire, et il ne semble pas douter que le parti républicain, livré à lui-même, sans chef, sans direction, ne revienne à lui après ses égarements. L'impuissance de cette majorité, qui n'est unie que dans les questions religieuses, l'impéritie du ministère, qui n'a ni force ni volonté devant une majorité dont il dépend tout entier, favorisent singulièrement son jeu. Il y a jour pour la politique opportuniste à travers les divisions de la majorité et les fautes du cabinet.

La tâche de celui-ci devient, d'ailleurs, de plus en plus difficile. Voici le moment d'organiser cette conquête tunisienne pour laquelle tant de sang et d'argent a déjà été dépensé. Un décret du président de la République, récemment publié, règle le protectorat de la France en Tunisie. Le ministre résident relève du ministre des affaires étrangères, mais chacun de divers services administratif, financier et militaire, est rattaché au département ministériel correspondant. C'est le plan qui avait déjà été critiqué par la *République française* avant qu'il ne fût officiellement connu. Un autre système eût consisté à concentrer tous les pouvoirs entre les mains du représentant de la France à Tunis, qui n'aurait reçu d'ordres que de son supérieur hiérarchique, le ministre des affaires étrangères. C'est celui que la *République française* préconisait et que M. Gambetta ne manquera pas, sans doute, d'opposer au cabinet actuel, si l'application du premier système fait naître, comme il faut s'y attendre, des difficultés.

Cette œuvre d'organisation administrative pour laquelle il ne suffira pas de copier l'Algérie, et qui se heurtera, d'ailleurs, à des complications internationales, coïncide avec de fâcheux symptômes d'insurrection dans la partie la moins soumise de la grande colonie africaine. On croyait l'apaisement fait sur toute l'étendue du territoire algérien, lorsque l'on a appris la nouvelle de l'attaque, sur la frontière marocaine, de la mission topographique française par un corps considérable d'indigènes, dont la force était évaluée à huit mille hommes. Malgré l'acharnement de la défense, le petit détachement français, fort de trois cents hommes seulement, a dû plier



devant le nombre, après avoir perdu un tiers environ de son effectif en morts et en blessés. N'était-ce là qu'un fait isolé ne donnant aucun sujet d'alarme, comme le *Journal officiel* l'a prétendu pour calmer les susceptibilités de l'opinion? On a dit avec bien plus de raison que cette affaire est une des plus sanglantes que les troupes françaises aient eues depuis deux ans en Afrique, et qu'il y a un symptôme grave dans ce rassemblement inopiné d'une véritable armée d'indigènes. Quoi qu'il en soit, il est manifeste que la révolte couve toujours en Algérie comme en Tunisie, que rien n'est fini et qu'il suffirait d'une occasion pour mettre en mouvement toutes ces tribus fanatisées, impatientes du joug français et peu soucieuses de la prétendue civilisation qu'on leur apporte à coups de fusil.

La Chambre, aussi bien que le public, a quelque conscience de la situation critique de nos affaires en Algérie et en Tunisie. L'interpellation de M. Ténot sur les événements récents de la frontière du Maroc répondait au sentiment général; elle aurait pu même tourner mal pour le ministère, si la majorité, décidée à soutenir quand même le gouvernement, ne s'était aperçue, aux applaudissements partis des bancs de l'Union républicaine, qu'elle allait faire le jeu des opportunistes. Les félicitations adressées par M. Gambetta à M. Ballue, lorsque celui-ci est descendu de la tribune, ont achevé de l'éclairer sur le parti que le chef de l'opportunisme et ses amis se proposaient de tirer contre le cabinet d'un vote relatif aux incidents africains. Mais la situation reste ce qu'elle est. M. Ballue qui avait déposé un ordre du jour de blâme contre le gouvernement, a dû se désister, tant les dispositions favorables à l'ordre du jour pur et simple réclamé par M. de Freycinet étaient devenues manifestes. Tout le monde a senti néanmoins que les événements lui permettaient de déclarer qu'il reprendrait son ordre du jour au moment de la discussion d'une interpellation plus générale sur les affaires d'Algérie. Il est évident que la situation n'est pas bonne dans notre colonie et dans notre nouvelle conquête, et l'on ne voit pas que le cabinet ait une politique capable d'y remédier.

De plus gros embarras attendent probablement la France sur les bords du Nil. Les affaires égyptiennes se compliquent et s'aggravent de jour en jour. L'anarchie règne au Caire et les provinces du Sud sont en révolte. Pendant que le parti des colonels était tout occupé de ses menées politiques, une insurrection éclatait dans le Soudan, qui, lui aussi, est travaillé d'aspirations nationales. A l'instar d'Arabi

Pacha, un chef musulman chargé de la mission d'affranchir ses compatriotes s'est trouvé pour prendre la direction du mouvement et lever une armée contre l'autorité mal reconnue du Khédivé. Dans l'état de désorganisation où sont les troupes égyptiennes par suite des événements politiques de ces derniers temps, elles ne seraient guère en mesure d'opposer une résistance énergique aux progrès de l'insurrection qui a déjà gagné la Nubie. Toutes ces provinces voisines de l'Afrique équatoriale que le précédent vice-roi d'Égypte avait réussi à soumettre à son autorité s'agitent en ce moment, si bien qu'à la crise politique dont souffre l'Égypte s'ajoute le danger d'une invasion du Sud dans la vallée du Nil.

Les événements d'ailleurs se précipitent au Caire. La conspiration des officiers circassiens dont Arabi Pacha s'était servi pour accroître son autorité, en englobant dans l'affaire ses ennemis personnels, a été aussi pour le Khédivé une occasion de revendiquer ses droits. Le faible Tewfick s'est décidé à faire un acte d'énergie. Il a annulé la sentence du conseil de guerre, rendue à l'instigation du chef du parti militaire, et commué en un simple bannissement la peine de la déportation dans le Soudan, c'est-à-dire la peine de mort à bref délai, portée contre les conspirateurs. Partout ailleurs un incident de cette nature n'aurait qu'une médiocre importance. En Égypte, l'affaire se complique des prétentions de la Turquie sur les États du Khédivé et du caractère du protectorat de la France et de l'Angleterre. La question d'Orient est au Caire aussi bien qu'à Constantinople. Devant l'attitude hostile de son ministère, Tewfich s'était décidé à prendre conseil de la Porte. Le sultan, toujours prêt à chercher des prétextes pour intervenir en Égypte, voyait là une occasion d'exercer sa suzeraineté à la face de l'Europe; mais les représentants de l'Angleterre et de la France ne lui ont pas laissé le temps de faire un acte de juridiction qui impliquait le rétablissement de la domination ottomane au Caire. Les consuls généraux des deux puissances, sur les instructions formelles venues de Londres et de Paris, ont engagé le Khédivé à prendre une décision immédiate, sans attendre la réponse de Constantinople.

Ce conseil a été suivi, mais l'empressement du faible souverain à déférer à l'avis de ses protecteurs aura moins pour effet de l'émanciper de l'onéreuse protection de la Turquie et de la tutelle despotique d'Arabi-Pacha, que d'engager l'Angleterre et la France dans une aventure périlleuse. Les plus graves nouvelles viennent, en effet,

d'arriver d'Égypte. Le ministère, dont Mahmoud est le chef et Arabi le bras, a sommé le Khédivé de retirer, ou du moins de modifier le décret par lequel il a commué la peine prononcée contre les officiers circassiens. Sur le refus de Tewkif, le ministère a convoqué sans son autorisation l'assemblée des notables pour résoudre le conflit et avec l'intention de provoquer la déposition du Khédivé. Sur ces entrefaites, les consuls généraux ont fait une démarche collective auprès des ministres pour leur demander de garantir la sécurité des Européens menacés. Une nouvelle révolution est imminente. Arabi-Pacha est-il seul et ne travaille-t-il que pour le parti national dont il s'est constitué le chef? Y a-t-il quelque puissance derrière lui qui encourage ses agissements? Est-ce la Turquie ou l'Allemagne avec l'Italie qui a brouillé les affaires? On ne comprend rien à ce qui se passe au Caire. Les explications fournies à la tribune par M. de Freycinet en réponse aux questions de M. Villeneuve n'ont rien appris de positif. Le ministre des affaires étrangères de France ne paraît pas plus fixé que M. Gladstone sur la politique à suivre à l'égard de l'Égypte. Ses déclarations même ont paru contradictoires; car après s'être montré préoccupé de conserver à la France « la situation justement privilégiée qu'elle a en Égypte, l'influence prépondérante que lui ont acquise le concours qu'elle a prodigué à l'Égypte, sous toutes les formes depuis un siècle, et la présence d'une colonie française », le président du conseil a dit, avec non moins de conviction, que la question égyptienne nécessite « un accord unanime de toute l'Europe », et que « c'est le concert européen qui doit prononcer ». Derrière le ministre, on assure que, d'accord avec l'Angleterre, la politique de la fameuse note collective, tant reprochée à M. Gambetta, aurait été reprise par M. de Freycinet. Le principe d'une intervention commune des deux puissances protectrices serait arrêté et il aurait été également décidé qu'on agirait promptement afin de prévenir une intervention de la Porte. Jusqu'ici l'on ignore quel sera l'objectif des deux puissances occidentales et là est le point délicat de l'entreprise. Si elles se bornent à assurer l'exécution des engagements pris pour garantir le paiement des créances de leurs nationaux, c'est-à-dire la bonne gestion des finances de l'Égypte et l'efficacité du contrôle, les autres puissances de l'Europe n'auront rien à redire à cette conduite; mais, si pour atteindre ce but il faut remplacer le Khédivé actuel, ou si elles se trouvent en face d'une révolution qui aura détrôné Tewfik,

que feront elles? Suffira-t-il de le remplacer soit par l'ancien Khédivé Ismaïl, qui compte toujours des partisans, soit par Halim, oncle de Tewfick, et héritier légitime, d'après la loi musulmane, du vice-roi dépossédé? Mais la situation de l'un ou l'autre souverain serait la même vis-à-vis de l'insurrection et par conséquent rien ne serait terminé. D'un autre côté, on ne peut laisser la Turquie reprendre la souveraineté réelle de l'Égypte sans revenir aux abus qui ont provoqué l'intervention de l'Europe et la nouvelle constitution du royaume. Aussi les puissances, à part l'Allemagne peut-être, semblent-elles d'accord pour écarter toute ingérence personnelle du Sultan dans les affaires d'Égypte. Sous tous les rapports, la solution de la question égyptienne offre des difficultés, et pour l'Angleterre et la France, en particulier, de lourdes responsabilités.

L'Angleterre, à qui ses intérêts ne permettent pas de rester étrangère aux événements du Caire, se trouve aux prises chez elle avec de gros embarras intérieurs. Grâce au changement de politique du gouvernement anglais, la question irlandaise était entrée dans une phase heureuse d'apaisement. Devant l'agitation croissante des esprits et l'extension de la ligue agraire, M. Gladstone avait dû reconnaître l'inefficacité du Land act comme instrument de pacification. La politique de répression, adoptée à l'origine, loin de réussir à rétablir l'ordre matériel en Irlande, n'avait fait qu'irriter les esprits. D'autre part, le système des demi-concessions envers les fermiers ne pouvait aboutir à aucun résultat durable. Il fallait résolument changer de conduite à l'égard de l'île sœur, renoncer tout à fait aux mesures de rigueur et entrer hardiment dans la voie des réformes et de la conciliation. C'est ce que M. Gladstone avait compris, quoi qu'il pût en coûter à l'amour-propre gouvernemental d'abandonner le système de coercition et de reconnaître l'impuissance de l'autorité à contenir le mouvement insurrectionnel en Irlande. Ses adversaires, soutenus par le vieil esprit anglais, ne se sont pas fait faute de lui reprocher la capitulation du gouvernement, quoiqu'en vérité il y eût plus d'humiliation à soutenir une lutte impossible avec le sentiment populaire de plus en plus irrité par des procédés rigoureux, qu'à chercher dans la justice et la conciliation une solution à un conflit interminable.

Le premier acte de cette politique libérale, à laquelle ne manquaient pas les pronostics fâcheux, avait été la mise en liberté de

M. Parnell, des autres chefs de la ligue agraire, et des personnes détenues comme suspectes en Irlande. Une crise s'en était suivie au sein du gouvernement. La double démission du vice-roi et du secrétaire d'État pour l'Irlande, lesquels n'avaient pas voulu s'associer à l'acte de clémence qui rendait la liberté aux chefs du parti irlandais, avait failli entraîner la retraite de deux autres membres du cabinet. Néanmoins M. Gladstone persistait dans sa nouvelle ligne de conduite malgré l'opposition d'une grande partie de la presse et de l'opinion publique. Les successeurs donnés à lord Gowper et à M. Forster indiquaient l'intention de réorganiser le pouvoir exécutif dans des conditions plus douces pour l'Irlande et de remplacer par un ensemble de mesures libérales le bill de coercition. Sans que M. Gladstone eût encore faire connaître ses projets, on pouvait augurer qu'en passant à la politique du marquis de Salisbury il s'attacherait à réaliser une partie du programme de réforme agraire formulé par celui-ci. Si pour l'Irlande ce n'était pas encore l'émancipation et la liberté politique, à laquelle l'illustre O'Connell avait commencé de la conduire, c'était du moins une amélioration considérable de son sort.

Des jours meilleurs, salués par d'universelles manifestations de joie, semblaient donc se lever pour l'Irlande ; le nouveau vice-roi, lord Spencer, avait été accueilli avec le plus vif enthousiasme par la population de Dublin, lorsqu'un crime horrible est venu compromettre l'œuvre d'apaisement et de réparation. Pendant que le nouveau ministre d'Irlande, lord Cavendish et son sous-secrétaire d'État, M. Burke, se promenaient à pied dans le Phœnix-Parck, quatre hommes armés de poignards s'étaient précipités de voiture sur eux et les avaient frappés mortellement à plusieurs reprises. Cet odieux assassinat a soulevé en Angleterre une indignation que les protestations de M. Parnell et de toute l'Irlande n'ont pu calmer. A la demande du gouvernement, un nouveau bill de coercition a été immédiatement voté par la Chambre des communes. C'est la loi la plus rigoureuse, la plus violente, qui ait jamais été appliquée à la pauvre Irlande. Malgré les perfides insinuations de la presse libérale, il y aurait injustice à rendre la ligue agraire responsable d'un crime que ses chefs et tout le peuple catholique irlandais, avec elle, ont hautement désavoué. Mais l'Irlande a aussi ses sociétés secrètes, ses sectes révolutionnaires plusieurs fois condamnées par l'Église, dont la main ne paraît que trop clairement dans un forfait

qui devait entraver la politique de conciliation et de paix et plonger de nouveau le malheureux peuple irlandais dans la misère, le désespoir et le trouble. L'Angleterre sans doute ne voudra pas se déshonorer en s'abandonnant à une politique sauvage de représailles, elle reviendra, après réflexion, aux inspirations plus sages du ministre qui avait entrepris de chercher par la justice et la bienveillance ce que la contrainte et la rigueur n'ont pu procurer. Pour l'Irlande catholique, elle n'oubliera pas les conseils que lui adressait ces jours-ci encore le chef de l'Église, en recevant ses députés au Vatican; elle se défiera des gens « qui voudraient l'entraîner dans une voie pleine d'embûches et de périls »; elle se montrera toujours « animée d'un esprit de modération et de sagesse »; elle se souviendra que « le dessein juste et louable d'améliorer le sort de leur patrie doit toujours marcher d'accord avec l'amour de la justice et l'emploi des moyens réguliers ». Léon XIII a pu rappeler que la parole sage et modérée des évêques avait déjà exercé sur les esprits une heureuse influence. C'est un résultat dont le gouvernement anglais devra continuer à tenir compte, aussi bien dans ses rapports avec le Saint-Siège que dans sa conduite à l'égard de la malheureuse Irlande.

Arthur LOUH.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

23 avril. — Son Em. le cardinal archevêque de Paris adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse la lettre pastorale suivante à l'occasion de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire obligatoire, NN. SS. les Archevêques de Reims, d'Albi, d'Avignon, d'Aix, les Evêques de Clermont, d'Orléans, de Belley de Soissons, de Laval, du Puy, de Grenoble, d'Amiens recommandent au clergé et aux fidèles de leurs diocèses de s'inspirer des sages conseils contenus dans cette lettre et dans celle de Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Rouen et adoptent entièrement la ligne de conduite tracée par eux. Nous nous faisons un devoir de les publier *in extenso* dans la *Revue du monde catholique*.

« La question de l'enseignement populaire, dit Mgr Guibert, préoccupe à bon droit l'opinion publique, car elle touche aux intérêts vitaux de la société. Elle préoccupe les pasteurs des âmes, car elle a un lien étroit avec les intérêts du salut. Mais elle doit préoccuper surtout les pères et les mères, parce que c'est sur eux que pèse plus directement la responsabilité de l'éducation.

« Jusqu'ici, sous tous les régimes, soit que l'Etat s'occupât de distribuer l'enseignement, soit qu'il laissât ce soin à l'initiative privée, on avait toujours placé la religion au premier rang des leçons destinées à former l'esprit et le cœur de l'enfance.

« Cette pratique constante était fondée sur la nature des choses. L'éducation est une culture, et l'objet de cette culture, c'est l'homme tout entier. Or, l'intelligence n'est pas tout l'homme : le cœur a sa part dans le concert des facultés humaines, et s'il est vrai qu'il reçoive les illuminations de la pensée, l'esprit à son tour attend de lui ses meilleures inspirations, celles qui gouvernent véritablement la vie humaine. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'instruction morale est une partie essentielle de l'éducation.

« Il n'est pas moins évident que, dans cette culture morale, le rôle important et principal appartient à la religion. Toute morale qui ne s'appuie pas sur Dieu est un précepte sans autorité; toute morale qui ne reçoit pas de Dieu sa sanction est un frein sans force. La raison de l'individu contestera le précepte, les passions briseront le frein, et la morale périra, livrant l'homme et la société au conflit des appétits déchainés.

« Ce sont là des vérités aussi anciennes que l'humanité. Toutefois, elles

n'ont pas été à l'abri des contradictions dans nos temps modernes, où toutes les témérités se sont donné un libre cours. Nous ne rappellerons pas le travail qui se fait depuis longtemps dans les sociétés secrètes, ni les attaques des prétendus philosophes du dix-huitième siècle contre les plus saintes institutions. Notre âge a vu croître et grandir cet impie apostolat. Les ennemis de la religion ne s'en tiennent plus aujourd'hui au déisme de leurs devanciers; partisans de la libre-pensée, ils voudraient supprimer tout culte parmi les hommes et effacer dans les esprits la notion même de la Divinité.

« Tel est le but ardemment poursuivi, et comme l'action isolée ne peut suffire à cette tâche, on y emploie la puissance de l'association. Des ligues se sont formées pour répandre l'instruction populaire, et les membres qui en font partie mettent tous leurs soins à exclure de l'éducation de l'enfance l'instruction et les pratiques religieuses.

« Mais ce qui est plus déplorable encore, c'est que dans quelques pays, et en France surtout, la législation a subi plus ou moins l'influence de ces funestes et dangereuses tendances. Il semble qu'on veuille tenter une expérience et voir si l'humanité ne s'est pas trompée jusqu'ici en faisant de l'idée religieuse la base de la morale; seulement on oublie de se demander avec quoi on réparera les ruines, au cas où l'édifice privé de ce fondement viendrait à s'écrouler.

« Dans cet état de choses, les obligations des chrétiens deviennent de plus en plus étroites. C'est à eux qu'il appartient de préserver leurs enfants du péril de ces tentatives et de sauver en leur personne les espérances de l'avenir. Lorsqu'après des essais imprudents et peut-être de grands malheurs, on reviendra comme par force à la vérité, c'est à la génération chrétienne, élevée par vos soins, qu'on redemandera les principes et les croyances dont la société ne peut se passer.

« Pour le moment, vous allez vous trouver en présence de deux sortes d'écoles : dans les unes, la religion continuera d'être enseignée; elle sera entièrement passée sous silence dans les autres.

« Si votre situation ou vos affaires ne vous permettent pas de diriger vous-mêmes l'instruction de vos enfants, vous devrez, partout où le choix sera possible, préférer l'école chrétienne à celle qui ne l'est pas. Grâce à Dieu, dans tous les centres peuplés ces écoles ne manqueront pas. Par l'usage actif et courageux de ce qui nous reste de liberté, on les voit naître et se multiplier dans nos villes, empruntant toutes leurs ressources aux sacrifices que la foi inspire et que Dieu bénit. Ces institutions sont l'œuvre capitale de notre temps, et l'aumône qui les soutient est la première des aumônes, la plus nécessaire, la plus féconde, la plus méritoire.

« Mais vous ne trouverez pas partout des écoles chrétiennes. Si vous n'avez à votre portée qu'une seule école, si dans cette école unique la religion n'est pas enseignée, vous aurez un double devoir à remplir.

« D'abord, vous devrez pourvoir par vous-mêmes à l'instruction chrétienne de vos enfants; cette obligation dont rien ne peut vous décharger, devient plus pressante que jamais quand vous ne pouvez plus la déléguer à l'instituteur. Il vous appartient alors de faire initier ou d'initier vous-mêmes ces



chers enfants aux vérités religieuses, de les conduire de bonne heure à l'église et au catéchisme, de leur apprendre la lecture de ce petit livre qui contient l'abrégé de la doctrine chrétienne, de veiller à ce qu'ils suivent assidûment les exercices préparatoires à la première communion.

« En second lieu, il faudra vous assurer par un contrôle vigilant que la foi de vos enfants n'est exposée à aucun péril dans l'école qu'ils fréquentent; que ni le langage des maîtres, ni leur conduite, ni les livres qu'ils mettent aux mains de leurs élèves, ni les explications qu'ils leur fournissent ne sont de nature à ébranler dans ces jeunes âmes la foi ou le respect dû à nos saintes croyances. Les dangers que nous vous signalons ici ne pourraient exister qu'à l'état d'abus, mais l'abus est possible, et c'est aux pères et aux mères d'être attentifs à le découvrir s'il se produisait.

« Le jour où vous auriez reconnu l'existence d'un tel péril, vous auriez l'obligation étroite d'y soustraire vos enfants, soit en faisant cesser le mal par vos plaintes et par des mesures efficaces de réparation; soit, si la chose dépasse votre pouvoir, en retirant vos enfants d'une telle école. Aucune considération humaine, aucun danger à éviter, aucun intérêt à ménager ne pourraient vous dispenser de l'accomplissement de ce devoir, qui serait en même temps l'exercice du plus incontestable de vos droits.

« Quant aux instituteurs, ils se souviendront que les devoirs envers Dieu n'attendent d'aucune autorité humaine leur force obligatoire. Ils s'attacheront d'abord à les remplir eux-mêmes, et ils ne renonceront pas volontairement à en instruire leurs élèves, sous les formes et par les moyens qui seroient en leur pouvoir. C'est la partie la plus élevée et la plus noble de leur vocation. Ils tiennent auprès de leurs élèves la place des parents, et ils ne pourraient, sans une coupable infidélité, blesser même d'une manière indirecte par leur enseignement les croyances religieuses des uns et des autres.

« Enfin nous ne nous dissimulons pas ce que les circonstances nouvelles vont ajouter à la sollicitude de vos pasteurs. Ne pouvant plus attendre des instituteurs publics le concours qu'ils trouvaient en eux jusqu'ici pour conduire les élèves au catéchisme, à la messe, aux offices du dimanche, ils devront redoubler de dévouement, recourir à toutes les industries du zèle pour rassembler le jeune troupeau dispersé et ne pas permettre que l'instruction chrétienne manque à aucun de vos enfants. Nous pouvons compter sur l'abnégation de nos prêtres, sur leur activité, sur les ressources de leur expérience, qui leur suggérera les moyens adaptés aux besoins du moment.

« Mais ici les ministres de Dieu ne peuvent rien sans vous. C'est de vos mains qu'ils doivent recevoir ces chers enfants; c'est votre autorité qui peut seule suppléer au silence des règlements et assurer à la jeunesse chrétienne le bienfait de l'éducation religieuse. Répondez donc avec empressement à l'appel de vos prêtres, sachez au besoin vous imposer quelque gêne pour suivre de plus près l'emploi des loisirs de vos enfants et les obliger à répondre au dévouement dont ils sont l'objet.

« Vous vous souviendrez que Dieu vous a donné comme en dépôt ces âmes encore innocentes et qu'il vous en demandera compte un jour. La

pensée de cette responsabilité vous inspirera le courage nécessaire pour en porter sans fléchir le fardeau, qui s'est aggravé. Daigne le Seigneur bénir votre zèle et préserver par vos soins vos familles et notre chère patrie des tristes conséquences d'une éducation sans religion ! »

Son Éminence le cardinal de Bonnechose s'exprime en ces termes :

« La loi nouvelle sur l'instruction primaire nous jette dans une profonde affliction et dans une grande anxiété.

« Le ministre de Dieu est exclu de l'école; l'enseignement religieux en est banni; le prêtre, pour instruire vos enfants des dogmes chrétiens et de leurs devoirs envers Dieu, envers leurs semblables et envers eux-mêmes, est réduit à y employer quelques heures en dehors de celles des classes et les jours de congé; de là de grandes difficultés et nécessairement un enseignement religieux incomplet et superficiel.

« L'enseignement de l'école, dans lequel ne doit plus entrer celui de la morale religieuse, est devenu obligatoire. Une atteinte profonde est ainsi portée à la liberté du père de famille. Il peut, il est vrai, dans les lieux où existe une école libre, y envoyer son enfant. Mais la tenue de ces écoles devient très difficile, à cause des conditions exigées des instituteurs et des institutrices libres pour qu'ils puissent exercer. De plus, la fondation de ces écoles, très dispendieuse, est impossible dans la plupart de nos paroisses de campagne. Là, il faut nécessairement que l'enfant fréquente l'école communale ou n'en fréquente aucune

« Si les parents sont assez riches pour avoir un précepteur, l'enfant, quelle que soit la condition sociale des parents et les garanties qu'ils offrent, doit subir un examen annuel devant une commission suspecte d'incompétence ou de partialité. Que si l'enfant ne répond pas d'une manière qui la satisfasse, il se verra contraint de fréquenter l'école communale. Si les parents s'y refusent, ils seront condamnés, comme ceux qui ne donneront à leurs enfants aucune instruction, à l'affiche, à la censure, à l'amende ou à la prison.

« Telles sont les prescriptions nouvelles substituées aux dispositions toutes libérales et chrétiennes de la loi de 1850, sous laquelle notre enseignement primaire avait pris un développement si rapide et si fécond.

« En présence d'un tel état de choses, nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer nos regrets et nos inquiétudes. Car il y a là pour la foi religieuse de l'enfance, pour son bonheur à venir, un péril imminent. Nous, gardiens de son innocence et de sa moralité, protecteurs-nés du développement moral et intellectuel des jeunes générations, nous avons le devoir de faire entendre aujourd'hui notre voix, de pousser le cri d'alarme et d'avertir à la fois les familles et les instituteurs.

« De toutes parts, d'ailleurs, les fideles nous demandent une règle de conduite. Nous désirons répondre à leurs justes sollicitudes, et nous les prions de se pénétrer des considérations suivantes :

« Le premier devoir des parents chrétiens est de surveiller avec le plus grand soin l'enseignement qui sera donné à leurs fils ou à leurs filles. Faites

connaître à l'instituteur ou à l'institutrice votre sollicitude à cet égard. Qu'ils sachent que vous voulez que vos enfants soient chrétiens comme vous, et que vous ne souffrirez aucune atteinte portée au respect qui est dû à tout ce qui est l'objet de votre foi. Faites-vous rendre compte exactement par vos enfants de ce qu'ils voient et de ce qu'ils entendent dans l'école. Examinez leurs livres et leurs cahiers ; en un mot, tenez-vous parfaitement au courant de l'influence exercée sur eux et des impressions qu'ils reçoivent.

« La loi, selon les commentaires de ses auteurs, ne commande pas l'impiété, mais la neutralité. Lorsque cette neutralité, quelque difficile qu'elle soit, sera strictement observée ; lorsque vous aurez la certitude que l'enseignement de l'école communale ne contrariera en rien celui de l'Eglise, et se conciliera avec les doctrines et les traditions de notre sainte religion, vous pourrez envoyer vos enfants à cette école.

« Lorsqu'il en sera autrement, lorsque le langage que le maître tiendra à ses élèves et la tendance qu'il leur imprimera seront antireligieux, si vous avez la possibilité d'envoyer vos enfants à une école chrétienne libre, n'hésitez pas à le faire. Mais en même temps, dénoncez à l'autorité compétente les infractions de l'instituteur ou de l'institutrice à leur devoir essentiel et faites-nous connaître à nous-mêmes les sujets de plaintes qui vous déterminent à quitter l'école communale.

« Si vous habitez une commune où vous n'avez pas le choix entre deux écoles, et si dans l'école communale vous remarquez que l'enseignement donné à vos enfants peut ébranler leur foi religieuse, alors il faut avant tout la sauvegarder et vous abstenir de les faire participer à une instruction qui tend à corrompre leurs âmes et à mettre en danger leur salut. Conservez-les près de vous jusqu'à ce que l'instituteur prévaricateur soit remplacé par un autre. Il n'y aura pas en cela désobéissance à la loi. Celui qui le premier lui aura désobéi, ce sera l'instituteur ; et votre conduite, en refusant de lui confier vos enfants, n'aura été que la conséquence forcée de celle qu'il aura tenue envers eux.

« Mais dans tous les cas, multipliez vos soins pour seconder le dévouement du prêtre chargé de donner l'instruction religieuse à vos enfants. Que vos conseils, que vos exhortations, que vos exemples, inspirés par l'esprit religieux, confirment et complètent les leçons du catéchisme et compensent, autant qu'il sera possible, ce que l'enseignement de l'école laissera à désirer ; et veuillez vous rappeler tous les jours de votre vie que l'âme de vos enfants est entre vos mains, et que vous avez la responsabilité de leur bonheur temporel et éternel.

« Quant aux instituteurs et aux institutrices faisant partie d'une congrégation religieuse, nous leur dirons : Vous pouvez, sans vous mettre en contradiction avec la loi nouvelle, continuer à faire la prière au commencement et à la fin des classes, faire apprendre et réciter les leçons du catéchisme, ainsi que l'histoire sainte, en dehors des heures de classes, conduire et surveiller les enfants à l'église. Nous irons plus loin et nous ajouterons : Vous le devez, parce que vous ne pourriez vous en dispenser sans manquer à un des devoirs essentiels de votre vocation et de votre institut. Les habitants des communes qui vous ont confié leurs enfants ont

assez fait connaître par ce choix qu'ils veulent que leurs enfants reçoivent une éducation chrétienne.

« Vous, instituteurs et institutrices laïques, vous n'êtes pas obligés par la loi à prêter ce concours à l'enseignement religieux du prêtre; mais elle ne vous le défend pas; et nous espérons que, dans notre diocèse, où l'esprit de foi est encore si vivant, les éducateurs de l'enfance ne manqueront pas de remplir ce pieux devoir, si conforme à nos antiques traditions, aux inspirations de la conscience et au vœu des familles. »

24. — Léon XIII, dans une lettre remarquable adressée aux archevêques et évêques de Sicile, réfute les accusations mensongères qui ont été portées contre la papauté, à l'occasion du sixième centenaire des Vêpres siciliennes. Ce document, comme tous ceux qui émanent du Souverain Pontife, a une trop haute portée historique pour que nous ne l'insérions point ici. Le voici :

« Au milieu des attentats et des machinations de ceux qui méditent depuis longtemps la ruine de la religion catholique, apparaît visiblement le dessein de soulever contre les Souverains Pontifes la haine des peuples : dessein qui de jour en jour se manifeste avec plus d'évidence. Ils saisissent en effet avidement toute occasion qui leur est offerte de censurer les Papes, et si elle ne s'offre pas, ils la provoquent; ils sèment des affirmations mensongères, sans aucun souci des monuments irréfragables de l'histoire, et ils lancent, comme autant de traits empoisonnés, des calomnies, se montrant d'autant plus audacieux qu'ils sont plus assurés de l'impunité.

« Outre l'intention d'outrager, il y a dans ces attaques répétées un autre but; ces hommes pervers visent à ce résultat, que de la personne des Papes l'outrage rejaillisse sur l'institution divine de la Papauté et que, les chefs suprêmes de l'Eglise étant devenus un objet de mépris, l'Eglise elle-même tombe, s'il est possible, sous la réprobation publique.

« De ces criminelles pratiques, vous avez vu, vénérables Frères et chers Fils, un triste exemple se produire, vers la fin du mois de mars, dans la ville de Palerme. Votre indignation n'a pu se taire et vous Nous avez fait parvenir, dans une respectueuse lettre, une noble et éclatante protestation, telle qu'on devait l'attendre de l'épiscopat, contre des outrages si immodérés qu'il semble que la réunion de Palerme n'eût pas d'autre but que de couvrir d'opprobre les Pontifes Romains. On n'a même pas eu le moindre respect pour la religion, que les Siciliens conservent avec un soin jaloux depuis les temps les plus reculés, et elle a été en butte à d'abominables insultes dont la brutale grossièreté a révolté tous les honnêtes gens. La douleur dont ces faits Nous ont pénétré, chacun de vous peut en juger par sa propre douleur. Rien, en effet, de plus déplorable que la licence laissée d'insulter publiquement la majesté et la sainteté de l'Eglise; rien de plus odieux et de plus indignes que des outrages adressés par des Italiens à la mémoire des Souverains Pontifes.

« Le monde entier est juge et témoin de tout ce que les Papes ont fait pour le bien de l'Italie, de sorte que nous n'avons rien à craindre de l'opinion des hommes sages et impartiaux pour la réputation de Nos prédé-

cesseurs. Mais dans les ac usations dont Nous parlons, ce qui nous émeut, c'est l'indignité même de la chose et, en second lieu, le danger qu'il y a pour la foule des gens peu instruits, lesquels peuvent plus facilement être induits en erreur.

« Et ce serait une grande erreur que de juger un événement qui date de six cents ans sans dégager sa pensée des mœurs et des temps actuels. Il est nécessaire de reporter ses regards vers les institutions et les lois de l'époque, et surtout de se rappeler le droit des gens sous lequel on vivait alors. Quelles qu'aient été l'origine et la nature de ce droit, il est certain qu'à cette époque l'autorité des Pontifes Romains pesait d'un grand poids même dans les choses politiques, et cela, non seulement sans l'opposition, mais avec l'assentiment et l'agrément des princes et des peuples. Et comme la protection du Vicaire de Jésus-Christ était réputée désirable, il arrivait souvent, surtout en Italie, que des Etats recouraient à lui comme au père commun et se plaçaient volontairement sous son patronage. La religion régnant sur les âmes, le siège Apostolique était regardé comme le boulevard de la justice et le rempart des faibles contre les injures des forts. Le bien public en retirait de grands avantages, car on vit souvent, grâce à l'intervention des Souverains Pontifes, les contestations conciliées, les tumultes apaisés, les discordes éteintes, les guerres terminées.

« Cependant, dans l'exercice de cette haute souveraineté et de cette sorte de dictature sur les peuples, nul ne pourra accuser avec raison les Pontifes Romains d'avoir visé à l'accroissement de leur pouvoir ou à l'agrandissement de leurs Etats. Toute leur autorité s'employa au bien des peuples, et l'Italie dut plus d'une fois à leur action et à leurs bons offices de voir les incursions des ennemis du dehors repoussées et les ambitieuses tumultueuses des ennemis du dedans comprimées. Vous avez sagement et opportunément rappelé à ce propos, vénérables Frères et chers Fils, les noms de Grégoire VII, d'Alexandre III, d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV, Nos prédécesseurs, qui, avec une sagesse et une énergie sans pareilles, repoussèrent la domination des peuples étrangers, menaçant fréquemment l'indépendance de l'Italie.

« Pour ce qui concerne votre pays de Sicile, la fidélité et l'amour qu'il a montrés envers ce siège apostolique ont trouvé largement leur récompense dans la bienveillance paternelle que les Papes lui ont témoignée en échange. Si, en effet, les Siciliens ont échappé au joug des Sarasins, c'est en grande partie à l'action et à la vigilance des Souverains Pontifes que le mérite en revient. Des Papes Innocent IV et Alexandre IV la Sicile obtint une heureuse et juste liberté, lorsque, après la mort de l'empereur Conradin, elle pratiqua le régime communal. Si Clément IV donna ensuite à Charles d'Anjou l'investiture du royaume, il n'y a point lieu d'accuser pour cela ce Pontife. Il usa de son droit, et il en usa pour faire ce qu'il jugeait le meilleur pour la Sicile, confiant le gouvernement de ce pays à un noble et puissant prince, qui paraissait capable de faire régner l'ordre à l'intérieur et de résister aux ambitions des étrangers; d'ailleurs, les exemples domestiques des plus hautes vertus donnaient droit d'attendre de lui un règne juste et sage.

« On ne peut non plus raisonnablement blâmer Urbain, ni Clément pour

avoir offert le sceptre de la Sicile à une dynastie étrangère. Indépendamment de ce que l'histoire offre, avant et après cette date, des exemples semblables, les Siciliens eux-mêmes, en cette même année, se soumièrent de leur propre volonté à un prince étranger. Dès que Charles se laissa aller à gouverner moins justement, les affaires publiques tournaient à la ruine, principalement par la faute de ses ministres, les Pontifes Romains n'épargnèrent ni la charité des conseils, ni la sévérité des remontrances. Tout le monde sait combien d'efforts déployèrent Clément IV et Nicolas III pour le ramener à l'équité et à la justice. Leur sollicitude eût peut-être réussi à vaincre l'obstination du prince, si la fureur sanglante de la multitude n'avait ouvert tout à coup la voie à un nouvel état de choses.

« Après ce carnage inhumain, dont ses propres auteurs eurent honte dès que l'accès de fureur fut tombé, la conscience du devoir poussa Martin IV à se montrer sévère pour les Siciliens et pour Pierre d'Aragon. Toutefois, Martin lui-même, Honorius IV, Nicolas IV, Boniface VIII mitigèrent cette sévérité par la douceur et l'indulgence; et ces mêmes Pontifes n'eurent pas de repos qu'ils n'eussent assuré, de la meilleure façon possible, le bonheur et la légitime liberté de la Sicile, après avoir, par lettres et par légations, apaisé toutes les querelles.

« Ces faits montrent avec évidence la vérité de ce que vous avez justement affirmé. vénérables Frères et chers Fils, savoir que l'on ne peut, sans une souveraine injustice, désigner les Pontifes Romains comme fauteurs d'une domination injuste ou comme provocateurs de la fureur populaire. Sous ce rapport, Nos prédécesseurs trouvèrent plus d'impartialité et de justice dans les Siciliens eux-mêmes qui, peu de temps après le massacre, implorèrent avec pleine confiance la protection du Siège Apostolique.

« Nous avons voulu rappeler ces souvenirs afin de protester publiquement contre tant et de si graves injures dirigées contre l'Eglise et contre la Papauté, et afin d'attester en même temps combien Nous avons eu pour agréable la lettre collective par laquelle vous unissez vos plaintes aux nôtres. Cette lettre contient un témoignage de la vertu épiscopale qui rendra peut-être la postérité plus indulgente pour la témérité de ceux qui ont osé déchirer par des paroles sacrilèges le Pontificat Romain, c'est-à-dire la plus pure et la plus haute gloire de l'Italie.

« Au reste, vous comprendrez de plus en plus par là avec quelle vigilance, comme Nous le disions au mois de février dernier, il faut travailler à ce que, en cette perversité des temps, la foi catholique se conserve en Italie. Continuez donc, vénérables Frères et chers Fils, continuez à combattre courageusement pour les droits de l'Eglise, à confondre le mensonge, à démasquer les fraudes, à maintenir tous les Siciliens dans la fidélité et l'amour de ce Siège Apostolique, d'où a rayonné sur eux, par le bienfait des Apôtres, la lumière de la sagesse chrétienne. »

25. — Circulaire de M. Jules Ferry aux préfets, les informant qu'aucun établissement : ouvroir, asile, orphelinat, maison d'éducation, colonie, refuge, où des enfants reçoivent, avec l'enseignement professionnel, tout ou partie des connaissances formant le programme de l'enseignement primaire, ne peut se soustraire à l'application des lois qui concernent cet enseignement,

et que la loi du 16 juin 1881, relative aux titres de capacité, leur est applicable.

M. le docteur Schläezer, ambassadeur de Prusse auprès du Saint-Siège, présente ses lettres de créance au Saint-Père.

26. — Réunion du conseil des ministres à l'Élysée. On s'occupe, entre autres questions, d'un projet de loi relatif à la création des conseils cantonaux qui joueraient dans chaque canton le rôle du conseil général dans le département, et qui seraient composés du conseiller général, d'un conseiller d'arrondissement et de délégués des communes, au nombre de dix au moins.

27. — Ouverture du parlement allemand. Le discours de la couronne constate que les relations extérieures de l'empire d'Allemagne avec les puissances étrangères sont très amicales et pacifiques.

28. — Rapport adressé au président de la république par M. de Freycinet, au sujet de la constitution d'une commission chargée de l'examen d'un projet de mer intérieure dans le sud de l'Algérie et de la Tunisie.

29. — Lord Spencer est nommé vice-roi d'Irlande.

30. — Elections sénatoriales dans l'Inde française. Quatre élections législatives ont également lieu à Evreux, à Rochefort, à la Palisse et à Fougères et donnent lieu à trois ballottages.

1<sup>re</sup> mai. — M. Jules Ferry adresse deux nouvelles circulaires aux préfets. Dans l'une, il leur prescrit d'exiger des institutions libres appartenant à une *congrégation religieuse* la présentation de leur brevet de capacité.

Le fonctionnaire républicain ne devra pas se contenter d'une attestation des supérieurs religieux, et l'inspecteur primaire, dans ses tournées, aura toujours le droit d'exiger la production du *titre personnel*.

La seconde circulaire est relative à l'organisation des écoles à plusieurs classes.

2. — Un détachement français, composé de deux compagnies et servant d'escorte à une reconnaissance topographique, soutient, contre des tribus arabes, au sud de la province d'Oran, dans le voisinage du Chott Tygrî, sur les confins du Maroc, une lutte sanglante qui nous coûte trente-sept morts, une trentaine de blessés et un convoi. Les Arabes perdent plusieurs centaines d'hommes.

3. — Ouverture de l'Assemblée générale annuelle de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

Une crise ministérielle éclate en Angleterre. M. Forster donne sa démission de secrétaire d'État pour l'Irlande, à la suite de la mise en liberté de MM. Parnell, Dillon et O'Killy.

4. — Ouverture solennelle des travaux pour le percement de l'isthme de Corinthe. en présence du roi, de la reine et d'un grand nombre d'invités.

5. — Décret officiel soumettant la Guyanne au régime *sérieusement civil* et supprimant dans cette colonie française les fonctions de commandant militaire. Lord Frédéric Cavendish, secrétaire en chef, et Thomas Burke, sous-secrétaire d'État pour l'Irlande, sont lâchement assassinés, à Dublin. Cet assassinat provoque en Europe et en Amérique une réprobation générale.

6. — A la Chambre des députés, Mgr Freppel combat avec autant d'énergie

que d'éloquence la proposition présentée par le citoyen Chevaudier au sujet des enterrements civils et démontre clairement combien cette proposition est attentatoire aux droits des familles et à la liberté religieuse.

7. — Léon XIII reçoit en audience solennelle une nombreuse députation de catholiques Irlandais venus à Rome pour exprimer au Saint-Père leur reconnaissance pour l'élévation à la pourpre de Mgr l'Archevêque de Dublin. A l'adresse lue par Mgr Kirby, évêque titulaire de Litta et recteur du collège irlandais, Sa Sainteté répond par le discours suivant :

« Nous étions bien sûr que Nos fils d'Irlande auraient accueilli avec une satisfaction particulière et une vive joie la promotion de l'archevêque de Dublin, primat d'Irlande, à l'honneur du cardinalat. Nous en avons, en effet, le gage certain dans l'amour et l'estime dont il est universellement entouré. Néanmoins, Nous aimons à vous entendre témoigner publiquement votre commune satisfaction et exprimer, par les paroles que vous venez de Nous adresser, votre profonde reconnaissance.

« En élevant aux honneurs de la pourpre le digne successeur du regretté cardinal Cullen sur le siège de saint Laurent, Nous Nous sommes proposé non seulement de reconnaître et de récompenser ses nombreux et signalés mérites, mais aussi d'honorer l'Irlande et de lui donner un nouveau gage de l'amour et de la sollicitude paternelle que les Pontifes Romains ont toujours eus pour elle; amour et bienveillance que l'Irlande a mérités par sa constance et sa fermeté à toute épreuve dans la foi catholique, et par l'attachement sincère qui l'a toujours tenue étroitement unie et dévouée à l'Église romaine et à la Chaire de saint Pierre. Nous avons eu pour très agréable le souvenir, rappelé tout à l'heure, de quelques-uns des glorieux champions qui ont le plus illustré votre patrie et l'ont maintenue fidèle à la religion de ses aïeux.

« Mais l'Irlande se trouve actuellement aux prises avec de très graves difficultés, et il ne manque pas de gens qui essaient de la pousser dans une voie pleine d'écueils et de périls. Nous ne doutons pas cependant qu'elle ne se montre animée de l'esprit de modération et de sagesse et qu'elle ne se rende de la sorte de plus en plus digne de Notre affection et de celle de Nos successeurs.

« Dans des moments si difficiles, les évêques irlandais n'ont pas manqué de tracer aux catholiques la voie qu'ils ont à suivre; et pour l'honneur et pour l'utilité même de leur cause, ils n'ont cessé de rappeler que la juste et louable intention d'améliorer le sort de la patrie ne doit jamais être séparée de l'amour de la justice et de l'emploi des moyens légitimes. Leur parole sage et modérée a déjà produit sur les âmes de salutaires effets, qui seront à l'avenir d'autant plus abondants que le clergé irlandais se montrera plus prompt et plus docile à seconder les intentions prévoyantes de ses pasteurs et qu'on le verra exemplaire dans sa vie, sage dans les conseils donnés au peuple et tout occupé de l'exercice du saint ministère.

« Dans ces conditions, Nous aimons à espérer que, les désordres et les agitations ayant enfin cessé, l'Irlande jouira de nouveau des fruits de la paix et de la tranquillité désirées. »

Charles de BEAULIEU.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

**LA LÉGENDE DES GIRONDINS**, Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères. — Paris. (Beau vol. in-12. Prix : 3 fr.)

Se serait-on jamais douté que toute cette belle histoire de la Gironde n'a que la valeur d'une légende qui va s'évanouir à la lumière des faits? Comment, se dit-on avec humeur, il nous faut brûler tout ce que nous avons si longtemps adoré, et un livre venu après que quatre-vingt-dix ans se sont écoulés, sera l'écueil où viendront s'abîmer toutes nos illusions sur ces grandes figures que le malheur et une mort héroïque semblaient avoir consacrées!

Jusqu'ici, l'échafaud du 31 octobre nous était apparu comme le piédestal d'une gloire sans tache et promise à l'admiration des siècles. M<sup>me</sup> Roland était pour nous une noble victime immolée à la liberté et qui avait su mourir pour elle; Vergniaud, une âme généreuse servie par une entraînante éloquence; le beau Barbaroux, un héros antique repoussant les avances de Danton par cette fière parole, qu'il n'était pas possible que le vice marchât jamais d'accord avec la vertu; Pétion, un magistrat austère qui n'avait jamais pactisé avec les égorgés de Septembre; Brissot, un fougueux chef de parti, mais patriote sincère et convaincu. Enfin nous aimions à nous les représenter tous réunis dans ce dernier banquet, où ils furent, selon le mot de M. Thiers, tour à tour, gais, sérieux, éloquents. Et voilà qu'il se trouve que toute cette auréole de gloire n'était qu'un feu d'artifice allumé en l'honneur de la Gironde par des écrivains ou passionnés ou mal informés.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces révélations tardives nous viennent d'un homme qui fut d'abord, comme beaucoup d'autres, un enthousiaste des héros de la Gironde. Ce n'est que par une lecture lente et attentive de tous les documents qui se rattachent à cette époque, qu'il est arrivé à reconnaître que la renommée des Girondins était une renommée surfaite; qu'ils ont eu leur part dans tous les crimes qui déshonorent la révolution; qu'ils ont trempé leurs mains dans le sang de Louis XVI, et enfin préparé la Terreur dont Robespierre n'est par conséquent pas le seul coupable, comme on le croit généralement.

M. Edmond Biré a tout compulsé et tout lu avec l'opiniâtreté d'un homme qui cherche sincèrement la vérité. Les journaux du temps, les mémoires, les discours, la correspondance des personnages le plus en vue, rien ne lui

échappe, rien ne lui coûte pour justifier le titre de son livre et pour convaincre d'erreur ou de parti pris les écrivains qui se sont faits les historiens, j'allais dire les panégyristes de la Gironde. Les preuves sont accablantes et renversent, comme le disait un illustre homme d'État, toutes les idées qu'on avait d'abord sur la modération des Girondins.

Il me semble désormais bien difficile de révoquer en doute tant d'arguments puisés aux sources les plus authentiques, et souvent empruntés aux entretiens, aux lettres intimes des personnages eux-mêmes. M<sup>me</sup> Roland restera pour nous ce qu'elle fut en effet : une femme envieuse, jalouse de toute domination et dont la politique n'eut pour mobile que sa haine contre la cour, qu'elle désigna plus d'une fois à la colère de ses amis. Avec une haute intelligence, elle avait toutes les petites passions de son sexe, sans en avoir la réserve qui nous fait respecter la femme, même avec ses défauts. Nourrie de la lecture de *Candide* et de *Faublas*, admiratrice passionnée de Rousseau, elle écrivait, dans sa prison et à la veille de monter sur l'échafaud, des pages d'une obscénité révoltante et qui saliraient même les *Confessions* de Jean-Jacques. Sainte Beuve, qui ne passe pas cependant pour avoir été d'une vertu bien austère, en a dit ceci, dans ses *Nouveaux lundis* : « En consignant ce vilain détail dans ses *Mémoires*, un de ces détails pour lesquels le président d'un tribunal ordonne le huis clos, M<sup>me</sup> Roland a commis, par là même, un acte immortel d'impudeur. »

Qu'on n'aille pas dire que cette licence de style n'a rien à voir avec la femme politique. Pour nous, il nous a toujours semblé que la noble passion de la liberté s'empare, comme toutes les passions ardentes, de l'individu tout entier, et ne laisse guère de place au libertinage des mœurs. Aussi n'avons-nous jamais eu qu'une foi très médiocre dans le prétendu patriotisme de ces énergumènes féminins du jour, vétérans aigris du célibat, qui font passer leur fiel dans leurs furibondes déclamations.

Toute passion vraie et qui se propose un but généreux purifie nécessairement les mœurs et grandit le caractère. C'est le glorieux avantage qu'on a prêté jusqu'à présent au parti de la Gironde, et sur lequel on est bien forcé de revenir, quand on pénètre avec l'auteur de la légende dans toutes les défaillances de la vie politique des Girondins.

Assurément, ce n'est pas sans regret que nous voyons le plus grand d'entre eux, Vergniaud, préparer la journée du 10 août, et quelques mois auparavant, glorifier, aux Jacobins, les Suisses révoltés de Châteaueux qu'il salue par ces paroles qu'on voudrait oublier : « Citoyens, recevez l'hommage de notre reconnaissance. Recevez des amis de la liberté toutes leurs acclamations, comme le symbole de l'amour que nous vous jurons aujourd'hui. Nous possédons Châteaueux dans notre sein. Partagez notre allégresse et ajoutez par votre présence à la pompe de la fête. »

Ce n'est pas avec ces flagorneries d'un tribun vulgaire que André Chénier accueillait les soldats de Châteaueux qui s'étaient révoltés, après avoir pillé la caisse du régiment. Qu'on lise, dans le *Journal* de Paris, cette page indignée dont ses bourreaux se sont souvenus et qui se termine ainsi : « C'est le livre de la loi qu'il faut couvrir, lorsque ceux qui en ont déchiré les pages à coups de fusil reçoivent les honneurs civiques. »

Le jour de ce honteux triomphe, si justement appelé la première étape de la Terreur, Vergniaud aurait dû baisser de cent coudées dans l'estime de ses concitoyens; mais la démagogie régnait, et si méprisable que soit le souverain, il trouve toujours des âmes assez basses pour le flatter. Aussi après Vergniaud, c'est le maire Pétion, qui, dans une lettre aux Parisiens, ose dire que « cette fête n'avait qu'un caractère privé, innocent et fraternel, et que l'esprit public s'élève et se fortifie au milieu de ces amusements civiques ». Enfin, c'est Brissot, si bien démasqué par Camille Desmoulins, qui célèbre avec enthousiasme cette fête de l'indiscipline et de la révolte, et ne rougit pas d'appeler ce scandale la fête de la liberté! « La fête de la liberté, dit-il dans son journal, a été ravissante!... Le peuple la voulait; quelques aristocrates s'y opposaient. Elle a été célébrée : c'est un nouveau triomphe. »

On voit qu'alors, comme aujourd'hui, les intrigants de haut et de bas étage invoquaient déjà le nom du peuple pour le rendre complice de leurs folies. Mais de quel peuple voulaient-ils parler? Sans doute de celui que Voltaire appelle *sot* et barbare, auquel *il faut du foin, le joug et l'aiguillon?* car le peuple comme nous l'aimons, honnête, laborieux, économe, celui qui fait la force et l'honneur d'une nation, ne mérite pas cette injure et abhorre tous ces charlatans politiques qui cherchent à égayer, et qui malheureusement en obtiennent trop souvent le silence sur leurs détestables actions. Mais si les contemporains se taisent, la postérité est là, qui parlera pour eux, et, tôt ou tard, le jour vient où un écrivain impartial chasse du temple l'erreur triomphante et met à sa place la vérité.

Ce jour-là est venu pour les Girondins, présentés jusqu'ici avec une faveur peu méritée. Après la lecture de documents si nombreux, si précis et si concluants, tous les esprits de bonne foi qui ont aimé ces révolutionnaires comme des héros et des martyrs de la justice et du droit, penseront, comme nous, que l'histoire de la Révolution est à recommencer. Le parti de la Gironde y tient une trop grande place pour que tout ce que nous savons de cette mémorable époque ne soit pas aussi faussé et entaché d'erreur. C'est une œuvre qui devra tenter la plume élevée et chaleureuse de M. Edmond Biré, qui tient encore en réserve beaucoup d'autres preuves nouvelles au service de ceux qui refuseraient de se rendre à l'évidence.

(Constitutionnel.)

---

Il y a quelques années, un publiciste belge, M. de Laveleye, fit paraître une brochure qui eut en Europe un certain retentissement. L'auteur s'efforçait d'y démontrer la décadence des peuples catholiques et la supériorité du protestantisme au point de vue de la civilisation. La réfutation du livre de M. de Laveleye ne se fit pas attendre. M. le baron de Haulleville, dans une opuscule remarquable, riche de faits et d'idées, combattit pied à pied les sophismes du publiciste libéral et n'eut pas de peine à démontrer la fausseté de ses conclusions.

Après M. de Haulleville, voici un écrivain génevois, M. Adrien Duval, qui a entrepris à son tour de réfuter M. de Laveleye. *Le Catholicisme et le Protestantisme devant les Faits*, tel est le titre du livre que nous avons sous les

yeux. Après l'avoir lu, il n'est personne qui puisse conserver encore quelque doute sur la valeur de l'écrit de M. de Laveleye.

Par une critique exacte et consciencieuse, M. Duval prend un à un les arguments de l'écrivain belge et les réduit à néant en les opposant à la réalité des faits. L'ouvrage abonde en aperçus ingénieux et originaux. L'auteur est un protestant converti; c'est ce qui donne à son livre un mérite particulier. Dans ses jugements sur le protestantisme, M. Duval apporte une connaissance profonde et réfléchie des questions religieuses en même temps qu'un esprit de largeur et de tolérance, tel que l'Église seule peut l'inspirer. M. Duval sait distinguer entre le protestantisme et les protestants et n'hésite pas à déclarer que, bien souvent, ceux-ci valent mieux que la religion qu'ils professent.

Le problème dont il s'agit est celui-ci :

Le catholicisme est-il un élément de civilisation ou un germe de décadence? Est-ce au catholicisme qu'il faut attribuer l'état d'infériorité passagère où peuvent se trouver certaines nations auxquelles on donne le nom de catholiques. S'il y a décadence, n'est-ce point précisément parce qu'elles ne sont plus assez catholiques? Si l'Église a produit la décadence, fait remarquer très justement M. Duval, celle-ci devrait se manifester surtout chez ceux qui pratiquent ses enseignements. Est-ce le curé qui est corrompu, le religieux, la sœur de Saint-Vincent de Paul, est-ce le laïque qui se confesse avec contrition? Non. Ce qui est corrompu, c'est la partie de la nation qui a subi l'influence de la presse incrédule, l'ouvrier des villes qui ne fait plus baptiser son enfant, le campagnard qui dévore les feuilles obscènes, les politiques qui font la guerre à Dieu et recherchent et le pouvoir, pour le gain qu'il procure, etc., etc. En d'autres termes, la corruption et la décadence se retrouvent partout où l'influence de l'Église ne pénètre pas et ne se fait plus sentir. Nous voilà à un peu loin des assertions de M. de Laveleye : c'est précisément le contraire de sa thèse qui est vrai. Plus un peuple se rapproche du type idéal que lui présente l'Église catholique, plus il monte sur l'échelle de la vraie grandeur et de la vraie civilisation. Il y a décadence pour lui chaque fois qu'il s'en éloigne.

Les expériences de ces dernières années sont suffisamment concluantes. Le *Kulturkampf* allemand a été la mise en œuvre de la thèse de M. de Laveleye. Sous prétexte que le catholicisme était un obstacle au progrès et à la civilisation, on a essayé de l'extirper en lui arrachant ses libertés lambeau par lambeau. Qu'est-il arrivé? C'est qu'à mesure qu'on entravait l'action de l'Église, la barbarie, sous le nom de socialisme, montait à vue d'œil. Tout ce qu'on ôtait à l'Église, on le donnait à la Révolution. Et il en sera toujours ainsi dans tous les pays : on peut le voir actuellement chez nous par ce qui se passe sous nos yeux.

Si nous avons des pages à extraire du beau volume de M. Adrien Duval, nous commencerions par citer le premier chapitre, traitant de la prétendue décadence des nations catholiques.

Les chapitres suivants : Réplique à cette assertion : « Les peuples soumis à Rome semblent frappés de stérilité, ils ne colonisent plus, ils n'ont aucune puissance d'expansion; » — Réfutation de cette assertion : « l'Ultramonta-

nisme est la cause des malheurs de la France; » — Lumière chrétienne et Lumière révolutionnaire; — L'Eglise et la Liberté; — L'Eglise et la Liberté de conscience, sont particulièrement attachants. Autant, en effet, les polémiques du jour leur donnent du relief, autant M. Adrien Duval s'est appliqué à les rendre saillants et coagulants. On dirait que le souffle de Léon XIII a passé dans ces pages, quand le grand pape démontre si lumineusement dans ses encycliques que la seule et vraie puissance civilisatrice un monde, c'est l'Eglise catholique.

Au reste, voici sur le livre de M. Duval un jugement d'une toute autre autorité que la nôtre. Nous le détachons de la lettre de Mgr Mermillod, publiée en tête du volume :

« Vous avez, tout à la fois, écrit à l'auteur illustre évêque, multiplié vos recherches avec une patience de bénédictin, vous avez recueilli de nombreux et fidèles renseignements, et après avoir accumulé les faits de la statistique, vous êtes remonté aux causes premières, établissant les éléments vrais, et non pas artificiels, de la civilisation. Votre livre apporte donc le double et irrécusable témoignage des faits et des principes... Il offre une lecture solide et fortifiante aux esprits qui ne se laissent pas séduire par l'éclat factice des nations menacées, tour à tour, de l'anarchie et du despotisme. »

*Le Catholicisme et le Protestantisme devant les Faits*, par M. Adrien Duval, forme un volume in-12 de viii-359 pages, et coûte 3 francs.

\*  
\* \*

**L'Enchiridion du Catéchiste.** — Avis, Homélies, Histoires, Prières, Méditations, Hymnes, Cantiques et autres Exercices pour la Première Communion et la Confirmation, par l'abbé Regnaud, auteur de la *Somme du catéchiste*. (1 vol. in-12 d'environ 550 pages. — Prix : 4 fr.)

#### Sommaire

PREMIÈRE PARTIE. LES AVIS I. De la Préparation nécessaire à la Première Communion. — II. Retraite de la Première Communion. Ses différents exercices pour chaque jour. — III. Objet de la Prédication et de la Méditation. — IV. Rôle à remplir par le Chef du Catéchisme. — V. Répétitions aux Cérémonies à faire le jour de la Première Communion. Avis relatifs aux Billets de confession, au Gêrge et au Pain bénit. — VI. Costumes requis des Enfants pour la Première Communion. Quêtes et dons pour l'habillement des Enfants pauvres. — VII. Bénédiction donnée par les Parents à leurs Enfants. — VIII. Des Actes avant et après la Première Communion. — IX. Comment les enfants doivent approcher de la Table Sainte, s'y tenir et recevoir la Sainte Hostie. — X. Rénovation des vœux du Baptême. Consécration à Marie. — XI. De la Préparation nécessaire à la Confirmation. Retraite de la Confirmation. — XII. Actes avant et après la Confirmation. — XIII. Admission des Enfants au catéchisme de persévérance. — XIV. Distribution de Cachets ou des Médailles de Première Communion.

LES HOMÉLIES. I. *Pour la Retraite et le jour de la Première Communion. La*

Fin de l'Homme. — II. La Mort. — III. Le Jugement. — IV. L'Enfer. — V. Le Ciel. — VI. L'Eucharistie. — VII. La Pénitence. — VIII. La Première Communion. — IX. La Rénovation des Promesses Baptismales. — II. *Pour la Retraite et le Jour de la Confirmation.* — I. Le Saint-Esprit. — II. La Confirmation. III. *Pour la Consécration des Enfants à la Très Sainte Vierge et pour leur Admission au Catéchisme de Persévérance.* — I. La Dévotion envers la très sainte Vierge, nécessaire pour mériter sa protection. — II. La persévérance Chrétienne, nécessaire pour être sauvé et pour être couronné dans le Ciel.

LES HISTOIRES. I. Sur la Première Communion : 18. — II. Sur la Confirmation : 9. — III. Sur la Persévérance : 6.

DEUXIÈME PARTIE. LES PRIÈRES ET MÉDITATIONS. I. *Prières et autres Exercices pour la Journée*; pour le Réveil; du Matin, pour la Méditation; pour la Sainte Messe; pour certaines circonstances de la Journée; pour l'Examen particulier; pour le Repas; pour la Visite au Très Saint Sacrement; pour la Lecture spirituelle; pour le Rosaire ou le Chapelet; du Soir; pour le coucher. — II. *Prières et autres Exercices pour la Semaine*; le Dimanche, en l'honneur de la Très Sainte Trinité; le Lundi, en l'honneur du Saint-Esprit; le Mardi, en l'honneur des Saints Anges; le Mercredi, en l'honneur de saint Joseph; le Jeudi, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus; le Samedi, en l'honneur de la Très Sainte Vierge. — III. *Prières et autres Exercices pour la Confession*: pour l'Examen de Conscience; et pour la confession. — IV. *Prières et autres Exercices pour la Première Communion*: Méditations et Lectures pour la Retraite et pour le jour de la Première Communion; Actes avant et après la communion; Cérémonies et Prières de la Communion; Prière des Enfants pour leurs Parents et leurs Bienfaiteurs; Acte de Rénovation des vœux du Baptême; Acte de Consécration à la Très Sainte Vierge; et Prière pour implorer la grâce de la dévotion. — V. *Prières et autres Exercices pour la Confirmation*: Méditations et Lectures pour la Retraite et le Jour de la Confirmation; Actes avant et après la Confirmation; Prières et Cérémonies de la Confirmation; Prière pour obtenir les Fruits du Saint-Esprit; et Prière pour demander la pureté du cœur et la céleste sagesse.

LA SAINTE MESSE. I. *L'Aspersion* (le Dimanche avant la Grand'Messe). — II. *L'Oratoire de la Messe*: (en latin et en français.)

LES VÊPRES. I. *Vêpres du Dimanche* (en latin et en français). II. *Vêpres de la B. V. Marie* (en latin et en français).

LES COMPLIES ET LE SALUT DU TRÈS SAINT-SACREMENT (en latin et en français).

LES CANTIQUES. I. Pour la Retraite et pour le Jour de la Première Communion : 30. — II. Pour la Retraite et pour le Jour de la Confirmation : 14 — III. Pour la Consécration des Enfants à la Très Sainte Vierge : 5. — IV. Sur la Persévérance : 3.

Cette énumération des Matières contenues dans L'ENCHIRIDION DU CATÉCHISTE suffit pour en montrer l'importance et l'utilité. Dans la II<sup>e</sup> Partie, il y a beaucoup de Prières et de Pratiques auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché certaines Indulgences.

\* \* \*

Les **Retraites de Première Communion**, par M. le chanoine Louis (in-8°, 4 fr.), méritent de leur côté les meilleures recommandations.

« Ce sont, Monsieur, écrit à l'auteur un de ses vénérés confrères, d'excellents petits discours, pleins de raison, de sagesse, et autant de piété. C'est écrit d'une manière parfaitement correcte, avec un choix de mots toujours judicieux et harmonieux. A ces différents points de vue, j'ai rencontré très peu de livres aussi agréablement écrits et d'une lecture plus attachante. » — *P. Vedrenne, curé de Labachellerie.*

Citons encore ce précieux témoignage :

« J'ai lu vos méditations, vos sermons, vos examens et vos gloses pour chaque jour de la retraite. Tout cela m'a paru d'une ordonnance parfaite, d'un style clair, correct, intéressant et toujours pieux. Vos différentes allocutions et instructions du *grand jour* couronnent admirablement l'œuvre, de même que l'*Introduction* du commencement aide puissamment à mettre tout à profit, avant de pénétrer dans l'intérieur de ce monument si varié dans ses diverses parties. » — *Ch. Castellan, curé de Junilhac.*

En fait de livres nouveaux, nous nous empressons de signaler la brochure de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise : *Le Courage chrétien à l'heure présente.*

S'il est une question religieuse et morale qu'il était opportun de traiter, c'est bien celle du « courage chrétien, » que commandent à l'heure présente, les droits et les devoirs de la foi. Mgr Turinaz, promu depuis à l'évêché de Nancy, s'est consacré à cette tâche, dans sa lettre pastorale du carême dernier; lettre tellement remarquable que la *Société générale de Librairie catholique* a demandé et obtenu de l'éditer en brochure pour le public.

Mgr Turinaz, en venant prêcher la nécessité du « courage chrétien » dans les temps que nous traversons, a mis directement le doigt sur la plaie. Ce qui manque, en effet, aux hommes de nos jours, c'est le courage. La Révolution n'aurait pas exercé de si cruels ravages, si on lui avait opposé, dès l'origine, une vigoureuse résistance; elle ne serait peut-être pas à la veille de submerger la société civile, si à l'heure actuelle, les honnêtes gens, les catholiques savaient agir.

Mais, aux grands maux, les grands remèdes: puisque c'est notre faiblesse et notre pusillanimité qui ont fait jusqu'ici la force et l'audace de nos vainqueurs, soyons à notre tour vaillants et résolus: ayons deux fois courage: pour résister, pour attaquer.

Nous ne suivrons point Mgr Turinaz pas à pas dans sa magnifique thèse; nous dirons seulement qu'il s'attache à démontrer, dans la première partie, 1° en quoi consiste le courage, 2° comment il doit s'affirmer par la parole et par les actes, et 3° sur quel terrain tout le monde doit s'unir pour agir.

Dans la seconde partie de son éloquente brochure, Mgr Turinaz développe cette double pensée :

« Nous demandons le courage chrétien au nom de l'Église catholique, pour la défense de sa liberté et de ses droits.

« Nous demandons le courage chrétien au nom de la religion abandonnée, détruite, reniée par ces défaillances coupables et ces concessions que nous pourrions appeler sacrilèges. »

Si nous ne pouvons en rien citer, affirmons du moins que la parole du jeune évêque est encore plus chaleureuse, plus vibrante dans ces nouvelles pages qu'aux premières. Comme impression générale produite par la lecture entière de l'écrit, nous pourrions dire qu'elle rappelle l'effet de la voix des clairons avant la bataille : elle émeut, elle électrise, et tous, hésitants et vaillants, sont emportés dans le même élan !

Brochure in-8° de 32 pages. Prix. . . . . 0 fr., 50

\*  
\* \*

Le volume dont nous allons immédiatement parler : *Le Prix de la Foi*, est le début de l'auteur, début vraiment heureux, et qui promet à la bonne presse un champion des plus distingués.

Comme son titre même semble l'indiquer, le *Prix de la Foi* est un livre dont la religion, ou du moins un événement religieux quelconque doit être la base. En effet, M. L. de Raime y raconte la conversion de toute une famille anglaise au catholicisme : la famille du pasteur protestant Macclesworth. La simple indication des situations et des caractères créés par l'auteur suffit à démontrer l'intérêt que présente ce livre.

Ainsi, le pasteur est le meilleur et le plus droit des hommes pour les siens et pour tout son troupeau.

Sa femme, mistress Macclesworth, excellente mère de famille, est d'un fanatisme outré.

Le gendre, un renégat de la foi catholique, s'est marié avec la fille aînée pour des motifs d'intérêt et vit bourrelé de remords.

L'institutrice, une catholique, qui a dû accepter ce poste par nécessité et qui vit dans la famille en cachant ses croyances, touche le cœur du fils aîné, et ils s'épousent clandestinement.

Julia, la plus jeune des filles, éprouve de l'inclination pour un jeune homme qui lui-même l'adore, mais renonce à elle pour ne pas compromettre sa foi dans une mésalliance religieuse.

Après la liste des principaux personnages ainsi mis en scène, ajoutons ici que la scène elle-même a divers théâtres : Paris, Rome, Londres, pour n'en pas nommer d'autres. De cet ensemble de lieux et de personnes si divers résulte une foule d'incidents et de tableaux, où l'attention du lecteur est constamment tenue en haleine, s'instruit, s'émeut et se récrée partout avec un égal intérêt.

Comme enseignement pratique, on pourrait trouver, dans le *Prix de la Foi* de M. L. Raime, la mise en action, sous forme de récit contemporain, de la magnifique brochure de Mgr Turinaz : *le Courage chrétien à l'heure*



présente. L'un comme l'autre de ces deux ouvrages ne saurait avoir trop de lecteurs.

1 Volume in-18 jésus, titre rouge et noir. Prix. . . . . 3 fr.

\*  
\*\*

Nos abonnés connaissent les *Épopées françaises* : nous leur en avons déjà parlé plusieurs fois.

Le IV<sup>e</sup> volume venant de paraître, nous ne voulons pas tarder d'un jour à nous en occuper.

En voici le début :

« Nous allons raconter toute l'histoire épique de ce Guillaume que « l'Église et la France ont couronné d'une double popularité ; qui est « connu dans nos *Martyrologes* sous le nom de saint Guillaume de Gellone « ou de saint Guilhem du désert ; qui est célébré dans nos chansons de « gestes sous le nom de Guillaume Fierebrace, de Guillaume au Court-Nez, « de Guillaume d'Orange... »

Début de forme épique, dont la majestueuse simplicité gagne du premier coup l'âme et l'esprit du lecteur.

Quand au héros même, M. Léon Gauthier explique dans sa préface, qu'aucun autre ne mérite plus hautement d'être célébré.

« Il faut bien, dit-il, confesser, malgré tout, que le cycle de Guillaume ne préoccupe pas les érudits de France et d'Allemagne au même degré que la geste de Charlemagne. Il semble que l'on se sent passionné pour la seule *Chanson de Rolland*, et il ne se passe guère de semaine où l'on ne voie paraître deux ou trois brochures sur la moindre syllabe de cet admirable poème. Nous estimons cependant qu'il serait temps de songer à tant d'autres chants de notre Épopée nationale, qui sont encore ensevelis dans la poussière et dans l'oubli. Il est véritablement honteux que le *moniage de Guillaume* et dix autres poèmes de ce beau cycle soient encore inédits, et notre honneur littéraire exigerait que nous nous missions à l'œuvre. La grande figure de Guillaume mérite les mêmes hommages que la grande figure de Charlemagne, et n'offre pas de moindres proportions, ni dans la légende, ni dans l'histoire. Ce Guillaume est un géant qui a sauvé la France et notre oubli ressemble à de l'ingratitude. »

Emporté par l'admiration que lui a inspirée l'étude des faits et des gestes de son héros, M. Léon Gauthier ajoute énergiquement :

« Nous ne voulons pas, quant à nous, nous faire complice d'un tel délaissement, et le volume qu'on va lire ne sera pas notre seule tentative en faveur d'une réhabilitation aussi désirable. Avant la fin de cette année, nous publierons le premier tome d'une *Nouvelle bibliothèque bleue*, et ce petit livre populaire aura pour titre : *La bataille d'Aliscans*... Déjà nous avons lu à plusieurs peintres et sculpteurs les plus belles pages du *couronnement de Loosy*, du *Charroi de Nîmes et d'Aliscans*, et il en est qui préparent en ce moment des toiles et des marbres en l'honneur du héros de Villedaigne.. Ce n'est pas tout encore, et nous avons de plus hautes visées. Nous espérons

que le théâtre s'emparera de Guillaume comme il s'est emparé de Rolland, et qu'un dramaturge puissant introduira sur la scène l'illustre vaincu d'Aliscans. Il y a là un rôle de femme bien autrement dramatique que celui de la belle Aude, et Guibourg eût tenté Shakespeare. »

On sait que les *Épopées françaises* sont divisées en trois parties : I. *Origine et Histoire des Épopées françaises*. — II. *Légende et héros des Épopées françaises*. — III. *Esprit des Épopées françaises*.

La nouvelle édition aura quatre volumes au lieu de trois seulement que la première en comptait. — Elle est imprimée sur papier raisin, épais, blanc, très beau, et confiée aux presses de M. E. Martinet, l'imprimeur de *Christophe Colomb*, de *Notre-Dame de Lourdes* et de la plupart des ouvrages illustrés de M. Hachette.

Le premier volume paru a XII-561 pages; le troisième XVI-808; le quatrième, comme il vient d'être indiqué, XII-576. — Le deuxième volume, remanié de fond en comble, et qui pourra être considéré comme un travail entièrement nouveau, a déjà reçu les derniers soins de l'auteur et s'imprime activement.

Après la publication de l'ouvrage entier, le prix du volume sera porté de 10 fr. à 15 fr., soit une augmentation totale de 20 fr. Les volumes ne sont payables qu'à leur réception, ou suivant les conditions demandées par les souscripteurs.

LES ÉPOPÉES FRANÇAISES, vrai monument de notre vieille poésie nationale, ont leur place naturelle et méritée à tous titres, auprès de ces grandes collections qui s'appellent : *Histoire littéraire de la France*, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, *Gallia Christiana*. C'est un ouvrage de lettré, d'érudit, un livre de bibliothèque publique, et pour les établissements scolaires un splendide prix de littérature.

---

## OUVRAGES SUR LE SACRÉ-CŒUR

Comme pour le Mois de Marie, nous allons donner ici une Notice bibliographique sur quelques ouvrages destinés à instruire et à édifier les fidèles sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, auquel le mois de juin est consacré.

L'IMITATION DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS-CHRIST, par Mgr Cirot de la Ville, a pour but de montrer que l'imitation du Sacré-Cœur de Jésus est l'abrégé de la perfection chrétienne, et que par elle on peut en parcourir, en simplifier toutes les voies.

A cet effet, l'auteur a divisé son ouvrage en cinq livres :

Dans le premier, il traite de la connaissance du Sacré-Cœur de Jésus et des moyens de l'acquérir.

Dans le deuxième, ce divin cœur apprend au pécheur à revenir à Dieu par les degrés de la *vie purgative*.

Dans le troisième, il se présente au juste comme modèle des vertus dont l'exercice constitue la *vie illuminative*.

Dans le quatrième, il est donné comme guide à cet état de perfection appelé *vie unitive*.

Le cinquième livre résume toute la doctrine précédente dans l'*Imitation* du Sacré-Cœur de Jésus présent dans l'Eucharistie sous le titre de *Vie eucharistique*.

L'ouvrage de Mgr Cirot de la Ville a reçu l'approbation de plusieurs évêques et a été honoré d'un bref du pape Pie IX et de Sa Sainteté Léon XIII.

1 volume in-18 raisin, cinquième édition. . . . 1 fr. 50.



Le CŒUR DE JÉSUS, *principe et modèle de la perfection chrétienne*, par le R. P. Desjardins, est destiné de son côté à produire les meilleurs fruits, non seulement dans l'âme, mais encore sur l'esprit.

« Nous nous sommes proposé dans cet ouvrage, dit l'auteur, de faire connaître le Cœur de Jésus, de le faire aimer, d'étendre son culte et surtout d'entraîner les âmes sur les traces de ses vertus. »

« Une autre pensée, ajoute-t-il, nous a aussi préoccupé en composant cet ouvrage : L'Eglise est peu connue. Ses enfants mêmes, élevés dans une atmosphère de préjugés ou d'indifférence, se méprennent de la manière la plus étrange dans l'application de son esprit, de ses actes, de ses doctrines, de ses luttes, de ses institutions et de son influence... Or, l'Eglise est l'œuvre spéciale du Cœur de Jésus et la divine émanation de son amour... Et vous qui voulez connaître l'Eglise et apprécier saintement son action, étudiez le Cœur de Jésus. La connaissance de ce Cœur adorable prédisposera vos esprits et vos cœurs à porter un tribut filial d'estime, de vénération, d'amour et d'obéissance à cette Epouse sans tache qu'il s'est acquise au prix de son sang. »

A ces divers points de vue, nous avons donc raison d'écrire que ce livre agit à la fois sur l'âme et sur l'esprit. C'est un double but que tout ouvrage doit se proposer de nos jours dans tout sujet de religion et de piété, et celui-ci l'atteint avec un véritable succès.

1 volume in-18. . . . 75 centimes.



LA DÉVOTION PRATIQUE AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, par le P. Jean Croiset, est divisée en trois parties.

Dans la première, après avoir rappelé l'origine de cette dévotion, on présente les motifs qui doivent nous porter à la pratique, les moyens à prendre, les obstacles à surmonter.

La deuxième partie contient la Pratique et les Exercices de cette dévotion, pour la fête du Sacré-Cœur, pour chaque jour de l'assistance à la

messe, pour la préparation à la confession et à la communion, pour l'adoration perpétuelle.

On a mis dans la troisième partie : *Les secrets du Cœur de Jésus*, qui, dit saint Bernard, *nous sont découverts par les plaies de son corps*. On y a ajouté des méditations pour la fête du Sacré-Cœur et les quatre vendredis du mois. Comme la dévotion au Cœur de Marie est inséparable de la dévotion au Cœur de Jésus, l'ouvrage a été terminé par quelques prières et pratiques en son honneur.

1 fort volume in-18. . . . . 1 fr. 50

\*  
\*\*

LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR DES ENFANTS DE MARIE, par le R. P. Huguet, offre ces inimitables qualités d'ordre et de méthode qui distinguent à un si haut point la manière du laborieux et savant mariste. Une petite Méditation divisée en trois points, une série de Pensées extraites des auteurs sacrés, sous le titre de *Maximes de la vie intérieure*, une prière, tel est l'ensemble de chaque chapitre. Outre le mérite du livre, le nom de l'auteur suffirait seul à le recommander.

\*  
\*\*

LE CHRÉTIEN SELON LE CŒUR DE JÉSUS, l'ouvrage si estimé du P. Waldner, revu par le R. P. Cadrès, donne chaque jour quatre exercices différents, trois Méthodes et une Lecture. Composé en forme de retraite, il offre au lecteur, tantôt des considérations simples et touchantes, tantôt des entretiens familiers entre le disciple et le divin Maître, tantôt des tendres affections propres à inspirer aux plus tièdes les sentiments d'une douce et solide piété.

1 volume in-18. . . . . 1 fr. 50

\*  
\*\*

L'EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS-CHRIST, d'après le P. de Galliffet, commence par un traité sur la dévotion au Cœur de Jésus. Dans une seconde partie, on trouve une étude particulière de cette dévotion, en ce qui concerne la France. Le volume se termine par un abrégé de la *Vie de la B<sup>e</sup> Marguerite-Marie*, la grande promotrice de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

1 volume in-18. . . . . 1 fr. 50

Pour la liste complète des ouvrages sur le Sacré-Cœur de Jésus publiés par la *Société générale de librairie catholique*, le lecteur voudra bien consulter la page suivante, troisième colonne.

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# FINANCES, LIBRAIRIE, INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

Bulletin de commerce, paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

Librairie HACHETTE et C<sup>e</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLE COLLECTION DE VOYAGES ILLUSTRÉS (FORMAT IN-16)

Chaque volume : broché, 4 fr. — Relié en percaline, 5 fr. 50

## LE SAHARA ALGÉRIEN

### LES DÉSERTS DE L'ERG

PAR

**VICTOR LARGEAU**

Un volume contenant 17 gravures et 3 cartes

#### AUTRES VOYAGES PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

**About** (Edmond). *La Grèce contemporaine*. 1 vol. contenant 24 gravures.

**Amieis** (De). *Constantinople*. 1 vol. contenant 24 gravures.

— *L'Espagne*. 1 vol. contenant 24 gravures.

— *La Hollande*. 1 vol. contenant 24 gravures.

**Belle** (H.). *Voyage en Grèce*. 1 vol. contenant 32 gravures et 1 carte.

**Daireaux** (E.). *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie*. 1 vol. contenant 16 gravures.

**Hubner** (Baron de). *Promenade autour du monde*. 2 vol. contenant 48 gravures.

**Lamothe** (De). *Cinq Mois chez les Français d'Amérique*. Voyage au Canada. 1 vol. contenant 24 gravures et 1 carte.

**Largeau** (Victor). *Le Pays de Birha*. 1 vol. contenant 12 gravures et 2 cartes.

**La Selve** (Edgar). *Le Pays des Nègres*. 1 vol. contenant 24 gravures et 1 carte.

**Marche** (Alfred). *Trois Voyages dans l'Afrique occidentale*. 1 vol. contenant 24 gravures.

**Markham** (A.-H.). *La Mer glacée du pôle*. 1 vol. contenant 32 gravures et 2 cartes.

**Montégut**. *En Bourbonnais et en Forez*. 1 vol. contenant 24 gravures.

— *Souvenirs de Bourgogne*. 1 vol. contenant 24 gravures.

**Pfeiffer** (M<sup>me</sup> Ida). *Voyage d'une femme autour du monde*. 1 vol. contenant 32 gravures et 1 carte.

— *Mon Second Voyage autour du monde*. 1 vol. contenant 32 gravures et 1 carte.

— *Voyage à Madagascar*. 1 vol. contenant 24 gravures et 1 carte.

**Reclus** (Armand). *Panama et Darien*. 1 vol. contenant 60 gravures et 5 cartes.

**Reclus** (Élisée). *Voyage à la Sierra Nevada de Sainte-Marthe*. 1 vol. contenant 21 gravures et 1 carte.

**Simonis** (L.). *Le Monde américain*. 1 vol. contenant 24 gravures.

**Taine**. *Voyage en Italie*. 2 vol. contenant 48 gravures.

— *Voyage aux Pyrénées*. 1 vol. contenant 24 gravures.

— *Notes sur l'Angleterre*. 1 vol. contenant 24 gravures.

**Varigny** (De). *Quatorze ans aux Îles Sandwich*. 1 vol. contenant 24 gravures et 2 cartes.

**Weber** (De). *Quatre années au pays des Roers*. 1 vol. contenant 25 gravures et 1 carte.

**Wey** (Francis). *Dick Moon en France*. 1 vol. contenant 24 gravures.

NOUVELLES PUBLICATIONS

**LE CHRISTIANISME ET LES TEMPS PRÉSENTS**

Par M. l'abbé **BOUGAUD**

TOME IV — **L'ÉGLISE**

Beau volume in-8. . . . 7 fr. 50  
**EN VENTE**

Le même, in-18 jésus. . . . 4 fr.  
*paraîtra dans les premiers jours de juin.*

**MONSIEUR TEYSSEYRE**

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

FONDATEUR DE LA PETITE COMMUNAUTÉ DES CLERCS DE SAINT-SULPICE

**SA VIE — SON ŒUVRE — SES LETTRES**

Par M. l'abbé **PAGUELLE de FOLLENAY**

SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET

In-18 jésus, avec portrait. . . . . 4 fr.

**RECUEIL DES VIES DE QUELQUES PRÊTRES  
DE L'ORATOIRE**

Par le **R. P. CLOYSEAUT**

publié par le R. P. **INGOLD.**

TOME II. — *Généralats du P. Bourgoing et du P. Sénault.* In-18 jésus avec gravures.. 4 fr.

TOME I. — *Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren.* In-18 jésus, avec portr..... 4 fr.

**VIE DE FRÉDÉRIC OZANAM**

Par **C.-A. OZANAM**

Son frère, chapelain d'honneur de Sa Sainteté.

In-18 jésus, 2<sup>e</sup> édition..... 4 fr.

**HISTOIRE**

DE

**MADAME DUCHESNE**

FONDATRICE DES RELIGIEUSES DU SACRÉ-CŒUR

**EN AMÉRIQUE**

Par M. l'abbé **BAUNARD**

In-18 jésus, 2<sup>e</sup> édition..... 3 fr.

**SAINTE FRANÇOIS D'ASSISE**

Par le **R. P. Léopold de CHÉRANCÉ**

des Frères mineurs Capucins.

Nouvelle édition..... 6 fr. 50

**Œuvres complètes du P. Ambroise de Lombez**, publiées par le R. P. **FRANÇOIS DE BÉNÉJAC.**

Tome I. — *Traité de la paix intérieure.* In-12, avec portrait. . . . . 3 »

Tome II. — *Lettres spirituelles.* In-12. . . . . 3 »

Tome III. — *Traité de la joie de l'âme chrétienne.* In-12 (*sous-pressé*).

**Les Capucins en Franche-Comté**, par M. l'abbé **J. MOREY.** In-18 jésus. . . 3 75

**Manuel des enfants de Marie**, à l'usage des réunions externes dirigées par les Filles de la Charité. In-32 jésus, avec gravure. . . . . 1 75

# UNE SEMAINE DE LA COMMUNE DE PARIS

LETTRES INTIMES DE M. LE CURÉ DE SAINT-THOMAS D'AQUIN (1).

---

*Infandum dilecte, jubes renovare dolorem.*

## IV

MON BIEN CHER AMI,

Revenons un peu en arrière.

Je vous ai dit qu'avant d'être définitivement fermée, mon école de la rue de Grenelle avait été violemment occupée par la force armée. La chose vaut la peine de vous être racontée.

Ce fut le 25 avril, entre sept et huit heures du soir. Les fédérés vinrent, au nom de leurs fusils et d'un M. de Faye, lequel avait sa part, ce semble, dans la curée du moment, prendre possession du bâtiment construit par mes prédécesseurs pour servir d'école aux enfants pauvres du quartier et de maîtrise pour la paroisse. Le 26, à sept heures et demie du matin, le bon cher Frère Jean l'Aumônier, directeur de la maison de la rue de Fleurus, accourt chez moi bien ému, et me raconte que ses frères, en arrivant rue de Grenelle, ont trouvé l'école occupée militairement, qu'on les a empêchés d'entrer, que les parents inquiets remènent leurs enfants, que les enfants eux-mêmes s'enfuient devant la garde qu'ils rencontrent aux portes.

Après un instant de réflexion, nous nous acheminons, le frère et moi, vers cette chère école, ma constante préoccupation. Le préau était occupé par une douzaine d'hommes. Ils nous envoient au premier et seul étage de la maison, où sont les chefs de la troupe. Ceux-ci n'étaient pas nombreux, mais ils présidaient à une opération très peu rassurante.

Un scribe aux yeux éraillés était attablé au milieu de la salle d'entrée, servant à la grande classe de l'école. Il écrivait sous la dictée d'un autre individu à figure hybride, moitié civil, moitié

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1882.

militaire. Le cher frère s'était arrêté au haut de l'escalier, à l'entrée de la salle, tandis que je m'avançais vers celui de ces envahisseurs qui me semblait avoir le commandement. — « Voudriez-vous me dire, Messieurs, ce que vous faites ici? — Nous faisons l'inventaire de cette école. — Comment? l'inventaire de cette école! Mais vous êtes chez moi. Ceci est ma maison. Ordinairement l'on y donne des leçons à de petits enfants pauvres. Aujourd'hui que vous les avez mis en fuite, je veux faire ma salle à manger de cette pièce où vous êtes entrés sans ma permission. Nous n'en sommes pas encore, je l'espère du moins, à ne plus reconnaître le droit de propriété. Au nom de qui, par quelle autorité avez-vous ainsi violemment envahi mon domicile? »

Tout le monde s'était redressé; le cher Frère se tenait le plus près qu'il pouvait de l'escalier. Celui que j'avais interpellé me répond : « Citoyen, nous sommes ici au nom de la Commune. Je suis le commissaire de police du quartier, et j'accomplis un mandat. »

En même temps il m'exhibe un ordre, daté du 25 avril, et signé de Faye. Cet ordre enjoignait au commissaire de police, citoyen Villeval, de prendre possession de ma maison et d'en faire l'inventaire.

— « Vous ne trouverez pas mauvais, Messieurs, que je ne reconnaisse point cet ordre. Je vous répète que cette maison est ma propriété, que je ne vous reconnais pas le droit de l'occuper, de l'inventorier malgré moi, et que je prétends en rester le maître, malgré vos fusils.

— « Faites vos réclamations, citoyen; nous, nous exécutons le mandat que nous avons reçu. »

Comme le commissaire allait recommencer à dicter, et le secrétaire à écrire : « Eh bien! Messieurs, repris-je, puisqu'au moins vous me reconnaissez le droit de faire des réclamations, je vous demande et vous somme, au besoin, d'inscrire sur votre inventaire celle que je viens de vous adresser; je la signerai, et elle sera ma première revendication d'un droit inaliénable. »

Ma réclamation fut libellée, signée par moi, et je me retirai en protestant de nouveau contre l'entreprise de la Commune, et appuyant sur la défense de toucher à aucune partie du mobilier de l'école.

J'avais rejoint le cher Frère Jean l'Aumônier, stupéfait de mon imprudence, et sa vue m'avait rappelé un oubli. Je me rapproche du commissaire, et de ma voix la plus adoucie, cette fois, je lui dis : « J'oubliais, Monsieur, que Frères, parents et enfants ont été effrayés



par l'appareil militaire que présente cette école en ce moment. Est-ce que les classes vont être suspendues? ou pourrons-nous encore réunir ici les écoliers qui viennent y chercher l'instruction? — Notre besogne, citoyen, sera bientôt terminée; maîtres et élèves pourront reprendre leurs places et leurs occupations. Ils ne seront pas troublés. Nous laisserons seulement un poste pour maintenir l'ordre et surveiller le quartier. »

Les choses se passèrent ainsi. Les classes purent reprendre le jour même. Mais un poste de cinq hommes resta attaché à l'école. Les frères et les enfants s'accoutumèrent à ce voisinage, ou plutôt à cette cohabitation, jusqu'au jour, trop prochain, qui fit, comme vous le savez, du quartier de la rue de Fleurus une maison d'arrêt.

Pour cette fois donc, nous en fûmes quittes pour la peur, laquelle fut grande dans l'âme du vénérable Frère Jean l'Aumônier. Il crut un instant que j'avais juré de nous faire arrêter l'un et l'autre, et volontiers il m'aurait laissé seul me débrouiller avec le commissaire et les gardes du désordre. Mais, une fois hors de la maison, il rit de bon cœur de l'issue de notre expédition, sans qu'il pût s'expliquer la tournure qu'avaient prise les choses en pareille circonstance.

## V

### MON BIEN CHER AMI,

Le 11 mai 1871 était un jeudi. Les choses se faisant à l'ordinaire à Saint-Thomas d'Aquin, malgré la terreur qui croissait d'une heure à l'autre, nos catéchismes préparatoire et de la Sainte-Enfance étaient réunis à l'heure et dans les chapelles qui leur sont affectées: celui des tout petits enfants, dans la chapelle de Saint-Louis — je le présidais comme tous les jeudis; — celui des enfants de neuf à dix ans, dans la chapelle haute, dite des Catéchismes; — il était présidé par M. l'abbé Lemaitre, mon second vicaire.

A cause de l'inquiétude universelle, il était convenu que nous ne retiendrions pas les enfants beaucoup au delà d'une heure. Nous touchions à la clôture: trois heures allaient sonner, quand tout à coup, sans que nous eussions été avertis par le moindre bruit, par aucun mouvement extraordinaire dans le quartier, les portes de l'église s'ouvrent, et mes employés effrayés voient entrer, se précipiter dans le lieu saint, et de tous les côtés à la fois, une troupe d'hommes armés, différents, par l'uniforme et l'attitude, des gens du poste

voisin. Mon sacristain se précipite, lui aussi, dans la chapelle où je parlais aux enfants, en s'écriant avec un accent désespéré : « Monsieur le Curé, ils sont là ! » Je m'avance pour savoir ce que cela voulait dire, et je me trouve face à face avec un grand soudard, bien nourri, galonné sur toutes les coutures, escorté d'une suite nombreuse, menaçante, l'arme au poing.

Le dialogue suivant s'établit aussitôt :

— Où allez-vous, Messieurs ?

— Faire perquisition dans cette église.

— Je suppose que, malgré le désordre de l'heure où nous sommes, vous ne vous présentez pas ici sans ordre ?

— Citoyen, voici mon ordre.

En même temps, l'homme aux galons tire de son uniforme un papier qu'il me présente et qui portait la signature *Abrial*, flanquée de toutes les estampilles et sceaux de la Commune.

— Votre ordre, Monsieur, est aussi régulier qu'il puisse l'être en ce moment-ci. — D'abord, Monsieur, voudriez-vous me dire comment je dois vous appeler ?

— Commandant, citoyen.

— Eh bien ! commandant, qu'est-ce que vous désirez voir ?

— Tout ! citoyen.

— Vous verrez tout. Par où désirez-vous commencer ?

— Il y a des caves dans cette église, citoyen : nous commencerons par les caves.

— Vous commencerez par les caves, Monsieur.

Et, m'adressant aux deux seuls serviteurs de l'église qui fussent présents : « Qu'on allume des flambeaux pour descendre dans les caves, et que l'on soit muni de toutes les clefs ! »

Cependant l'escouade écoutait impatiente notre dialogue, et nous n'avions pas fait un pas ni en avant ni en arrière ; mais la nef de l'église, ses bas côtés, ses galeries et jusqu'à ses combles, tout se trouvait occupé en même temps. Cent cinquante hommes, peut-être, étaient entrés à la fois. Il y en avait partout, qui avec des pioches, qui avec des leviers, qui avec des pelles, chacun avec des armes. L'escorte du commandant se composait d'une vingtaine d'individus, presque tous décorés des insignes d'officiers ou de sous-officiers.

Pendant mon colloque avec le commandant, nos petits enfants et leurs mamans, également effrayés, s'étaient dispersés. Mais, ayant trouvé toutes les issues gardées par des hommes de mauvaise mine,

la plupart étaient rentrés et se tenaient groupés et pleurant dans tous les coins les plus reculés de l'église.

Sur la place de Saint-Thomas d'Aquin, où se tenait un gros de *perquisiteurs* appuyés sur leurs fusils, on amena des voitures et des omnibus, de quoi les voisins et les témoins de cette démonstration furent fort émus. On savait que c'était ainsi qu'opéraient nos ennemis. Perquisition voulait dire pillage et arrestation : il fallait des voitures pour enlever les dépouilles, et aussi pour emmener, s'il y avait lieu, les otages. Les choses s'étaient passées de la sorte à l'Archevêché, à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame de Lorette, à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, partout enfin où la tourbe communarde s'était abattue. On disait dans la rue du Bac, dans la rue Saint-Dominique, autour de la place de Saint-Thomas d'Aquin, que M. le Curé était arrêté, que le pillage avait commencé. L'agitation devenait vive. Une pauvre brave fille, Bretonne, au service d'un homme bien connu, M. X. Marmier, le fécond et l'honnête écrivain, voyant de ses croisées, qui donnaient sur la place et sur la rue de Saint-Thomas d'Aquin, tout ce qui se passait, et le suivant avec un cœur très chrétien, ne cessait de répéter à son maître : « Non, Monsieur, ils n'ont pas encore mis la main sur M. le Curé ; mais, s'ils l'osaient, j'irais seule, s'il le fallait, le délivrer des mains de ces brigands. »

Heureusement, il ne fut pas besoin d'essayer de cet héroïsme inutile.

Les flambeaux étant allumés par mon sacristain Dubois et un de mes suisses, le brave Heuzé : « Vous pouvez me suivre, Messieurs », dis-je au commandant et à sa suite. « Qu'est-ce que vous cherchez ? qu'est-ce que vous espérez découvrir ? Si l'objet de vos recherches se trouve ici, je vous l'indiquerai aussitôt, sans déguisement comme sans hésitation. Voulez-vous savoir si, comme à Notre-Dame des Victoires et à Saint-Laurent, il y a en cette église des ossements et des cadavres ? Je m'empresse de vous dire qu'il y en a, et de diverses époques, quelques-uns à peine refroidis. »

— Citoyen, nous savons ce que nous avons à découvrir, et nous le trouverons, sans que vous preniez un soin inutile.

Et nous descendîmes dans les caves. Les moindres recoins furent fouillés, furetés. Une porte de caveau ne s'étant pas ouverte à la pression, je demandai la clef. Elle avait été emportée par mon vicaire trésorier, M. l'abbé Lab..., qui y mettait son vin et son bois, et qui était hors de Paris depuis quelques semaines.

Au moment où la Commune devenait plus menaçante, j'avais réuni mon clergé pour lui communiquer mes inquiétudes, et prier ceux de ces messieurs qui ne se sentaient pas assez d'assurance pour affronter l'orage, de se hâter de sortir de la ville, dont, selon toutes les probabilités, les portes ne tarderaient pas à se fermer. « Nous ne sommes pas tous appelés à être des héros et des martyrs, leur dis-je; d'ailleurs, il faut pourvoir à l'avenir. La tempête passée, si quelques-uns d'entre nous y ont péri, il faut que l'on puisse les remplacer, et que l'Église ne se trouve pas alors dépourvue d'ouvriers et d'évangélistes. »

Mon invitation fut entendue, et sept de mes prêtres se décidèrent à se mettre à l'abri, s'il en était temps encore. Ils purent en effet sortir de Paris. Il m'en resta six. Nous étions donc autant qu'il y a de jours à la semaine. Cela suffisait pour les nécessités les plus urgentes du service paroissial. Chacun de nous prit son jour de garde, et nous nous mîmes en mesure, par une acceptation empressée d'une part de la besogne, de ne rien interrompre de ce service, et de ne rien laisser en souffrance. Catéchismes, mois de Marie, prière du soir, bibliothèque, réunions des confréries, séances des œuvres de charité, etc., etc., tout marcha comme de coutume.

Ma reconnaissance pour mes vaillants confrères et amis ne serait pas satisfaite, si je ne les nommais ici. Je voudrais pouvoir inscrire leurs noms sur une table de marbre placée avec honneur dans l'église qu'ils ont si bien servie. C'étaient MM. l'abbé Rivié, mon premier vicaire; l'abbé Lemaître, mon second vicaire; l'abbé Degerine, ancien aumônier de la marine française, vicaire à Saint-Thomas depuis 1867; l'abbé de Cabanoux, jeune vicaire que son âge exposait beaucoup; l'abbé Lombard, mon vicaire trésorier actuel, et l'abbé Couloubrier, que la Providence m'avait envoyé d'une manière tout à fait inattendue. Il avait déjà été sous-diacre d'office à Saint-Thomas; l'autorité l'avait placé à Puteaux, comme vicaire. La guerre l'en chassait et le faisait rentrer à Paris, au moment où les événements avaient décidé mon sous-diacre actuel à retourner à Bayeux, son diocèse. J'allais à l'Archevêché demander à l'administration qu'elle voulût bien me donner un remplaçant à celui-ci, lorsque je rencontrai, dans la rue de Grenelle, M. l'abbé Couloubrier, triste, suivi d'une voiture portant son modeste mobilier, et à la recherche d'un refuge où il pût le déposer et se loger.

Ma proposition de reprendre son poste à Saint-Thomas fut ac-

ceptée avec empressement ; et du coup il se trouva logé, occupé, et moi je me trouvai pourvu. Je n'eus qu'à m'applaudir de cette rencontre, car M. Gouloubrier ne voulut pas me quitter pendant la Commune, bien qu'il fût à peine lié à la paroisse, et il nous rendit beaucoup de services.

Mes vicaires se multiplièrent. Toujours debout et l'oreille au guet, chaque jour plus chargés de travail et d'inquiétudes, leur vie était difficile et dure. Grâce au secours de Dieu et à leur courageux dévouement, c'est à peine si l'on pouvait s'apercevoir que la paroisse ne possédait que la moitié de son personnel.

Avant cette longue parenthèse, je vous disais que M. l'abbé Lab... était un de ceux qui avaient choisi de sortir de Paris. Naturellement il avait emporté ou caché les clefs de son appartement et de sa cave. Cette circonstance faillit nous devenir funeste. Pour son appartement, situé au-dessus de la sacristie, la porte en fut enfoncée par *les perquisiteurs* qui s'étaient emparés des hauts de l'église. Ils y étaient les maîtres, sans contrôle. Mes vicaires, présents à l'église au moment de l'irruption, s'étaient prudemment esquivés et mis en lieu d'observation, d'où ils pussent sans danger suivre les mouvements extérieurs de nos visiteurs incommodes.

Ceux-ci firent beaucoup de bruit pour un uniforme de sergent de ville trouvé dans l'appartement perquisitionné. On eut toutes les peines du monde à leur persuader que la maison de Dieu ne recélait aucune défense armée, et que cet uniforme, propriété du mari d'une servante, avait été laissé là fort imprudemment, lorsque, sous des vêtements civils, il avait cherché à s'évader. Du reste, nous abandonnions volontiers l'uniforme à celui qui l'avait trouvé.

Dans les caves, c'était autre chose. Je conduisais et ne voulais pas quitter la horde. Et, comme je l'ai dit, nous nous trouvions en face d'une porte dont je ne pouvais présenter la clef. Sur mon observation, par trop naïve, *cette clef était entre les mains d'un de mes prêtres en ce moment hors de Paris*, mais qu'on pouvait forcer la porte, un des perquisiteurs, que j'appris être un vieux capitaine d'artillerie, et qui avait autorité sur l'escouade, me répondit avec grossièreté : « Oui, c'est encore un de ces brigands partis pour Versailles pour nous f... des coups de fusils. Nous connaissons ça. Vous êtes tous les mêmes. »

Quelle que fût la délicatesse de l'heure, il me fut impossible de souffrir en silence cette insulte. Je me réclamai du commandant contre

cet homme qui m'outrageait; et je dois dire qu'il reçut une semonce. La porte de la cave fut enfoncée, l'intérieur du calorifère fut visité, un peu de vin fut bu, des ossements à fleur du sol furent examinés, tous les débarras qui encombraient le sous-sol de l'église furent remués, et nous franchîmes la porte qui s'ouvre sur le petit jardin du presbytère. Là aussi, quoique sous le ciel, se fit une perquisition sévère. Les abords, les alentours furent reconnus avec soin; une échelle fut appliquée contre le mur mitoyen qui sépare le jardin et le presbytère des galeries de la maison de commerce, si connue sous le nom de *Petit-Saint-Thomas*; la vaste couverture de cet établissement fut visitée dans toute son étendue. Il se forma dans l'étroit espace du jardin un groupe inquiet. Un officier, ayant sondé le sol avec son sabre, trouva, juste au centre, un point où l'arme enfonça jusqu'à la garde. Il n'en fallait pas tant pour exciter l'émotion de tout ce monde. On s'appelle, on se montre l'arme enfoncée en terre, et l'on s'écrie : « C'est ici ! » Aussitôt arrivent des hommes armés de bèches, de hoyaux, de pelles, et l'on se met en train, toute l'assistance faisant cercle autour des ouvriers, de creuser un grand puits à l'endroit désigné.

J'eus beau affirmer qu'on ne découvrirait rien qu'un monceau de plâtre et de gravois : on me répondit outrageusement que l'on savait, par les découvertes de Saint-Laurent, ce que l'on pouvait rencontrer à l'ombre des églises.

Chaque pelletée de terre était accompagnée de fragments de briques, de tessons, de débris de bouteilles, de blocs de plâtre, quelques os de mouton ou de veau, épluchures de cuisine. Tout était touché, rangé, senti. Et l'on descendait toujours sans rien trouver de nouveau. On en était à deux ou trois mètres de profondeur, lorsque sonnèrent quatre heures.

« Commandant, dis-je à l'homme qui présidait à cette besogne, l'heure qui sonne est l'heure d'un exercice religieux dans cette église (c'était le mois de Marie) : puis-je le faire pour le petit nombre de personnes que la crainte y a retenues, sans avoir à redouter ni trouble ni profanations. — Oui, citoyen. »

Toutes les portes de l'église étaient gardées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Un tout petit groupe de femmes et d'enfants éplorés était agenouillé autour de l'autel de la Sainte-Vierge. Je suis accueilli avec de grandes démonstrations, on m'embrasse les mains, on m'accable de questions, on me croit arrêté. Je l'étais peut-être, mais je

n'en savais encore rien : cela me suffisait pour rassurer de mon mieux ces excellents fidèles. Et, leur ayant annoncé que nous allions faire le mois de Marie à l'ordinaire, je montai en chaire pour la prière. Le mouvement bruyant, les allées et venues continuelles des hommes sinistres qui sont les maîtres de l'église depuis une heure, n'aident point au recueillement, mais ne nuisent point à la ferveur.

La prière n'était pas finie, lorsque quatre porteurs des pompes funèbres, qui ne s'étaient pas laissé arrêter par la garde farouche veillant à l'entrée de la rue du Bac, se présentent avec un cercueil. Ils vont le déposer au lieu que je leur ai désigné de la main, pendant que je continue la prière. Descendu de chaire, seul avec les deux employés qui ne m'avaient pas quitté, je fais la cérémonie funèbre, et reviens à l'autel de la Sainte-Vierge pour achever l'exercice commencé.

Mon instruction ne fut pas longue : il n'était pas plus possible que nécessaire qu'elle le fût. Le va-et-vient des perquisiteurs devenait plus animé. Ils demandaient à haute voix et apportaient à grand bruit de nouveaux instruments de travail. Les employés des pompes funèbres refusaient d'enlever le corps, qu'ils avaient eu beaucoup de peine à introduire dans l'église. Et quant à moi, j'étais un peu impatient de rejoindre les fossoyeurs que j'avais laissés dans le jardin du presbytère.

En quelques mots, je déplorai l'état présent de l'Église de Paris, le trouble profond répandu dans les âmes catholiques par les calomnies au moyen desquelles de coupables écrivains, de véritables malfaiteurs de plume, s'efforçaient d'amasser la haine sur la tête du clergé, livraient nos églises à des profanations et à des dévastations sacrilèges, et appelaient sur les communautés religieuses les fureurs combinées de leurs séides avinés et de la populace ignorante. « En ce moment même cette église subit ces outrages : je demande une supplication solennelle pour faire amende honorable et réparation, autant qu'il est en nous. » Et le *Parce, Domine*, fut entonné et chanté trois fois, au milieu des sanglots de mon petit auditoire. Certes il ne fut chanté jamais ni avec plus de courage, ni avec plus d'unanimité, ni avec plus de ferveur. Nos ennemis assistaient à cela l'arme au bras et la menace dans les yeux ; mais, je leur dois cette justice, il n'y eut pas le moindre désordre.

Mon ministère accompli, avant d'aller reprendre ma place au milieu des travailleurs qui bouleversaient mon petit jardin, je crus

devoir déposer mon étole et mon rochet, que je n'avais pas eu le temps de quitter à la fin du catéchisme. Il me paraissait peu convenable de continuer à assister en habit de chœur à la violation, sinon à la profanation de mon église. En entrant dans mon cabinet, je constate aussitôt qu'il a été visité en mon absence et qu'on a enlevé le peu d'argent qu'on y a trouvé. La somme était bien minime : 72 francs 90 centimes, le produit des quêtes à l'exercice du mois de Marie depuis le 1<sup>er</sup> mai; plus quelque menue monnaie rangée sur une étagère, à l'intention des pauvres qui chaque matin viennent réclamer les secours de la charité, de cinq à six francs. Les quêtes étaient dans un grand sac de moquette, dont la disparition était facile à constater.

Dès que j'eus rejoint le commandant : « Eh bien ! commandant, lui dis-je, avez-vous, depuis que je vous ai quitté, découvert quelque chose qui puisse me compromettre ? — Non, citoyen. — Il n'en est pas de même de moi, commandant. — Et qu'est-ce que vous avez découvert, citoyen ? — J'ai découvert, commandant, que vous avez des voleurs avec vous. — Comment ? des voleurs ! — Oui, des voleurs, et de la plus vile espèce encore, commandant : des voleurs qui entrent chez moi en mon absence, pendant que je suis avec vous, et qui me dévalisent quand je ne suis pas là pour défendre mon bien. Ils sont voleurs et lâches. — Où cela s'est-il passé, citoyen ? — Dans mon cabinet, commandant. Prenez la peine d'y venir voir. »

Nous entrons dans mon cabinet, je montre la place où se trouvait le sac, je fais lire la note où j'inscrivais jour par jour le chiffre des quêtes depuis le commencement du mois; et, sans me faire une seule observation, cet homme, digne certainement de commander une autre troupe, sort précipitamment, et fait sonner le rappel.

Réunis dans le cloître du comité de l'artillerie, les misérables dont il était le chef momentanément reçoivent une verte semonce et sont sévèrement perquisitionnés à leur tour. Il ne pouvait y avoir aucun espoir de retrouver l'argent volé, mais il était moral de le réclamer, et j'avais obtenu une satisfaction signalée par le fait même du souci que j'avais excité dans la conscience de ce commandant.

Vingt minutes après, ses hommes revinrent; mais lui ne reparut pas. On m'apporta de lui une lettre curieuse, étonnante, invraisemblable, où il me disait que, malgré sa bonne volonté, il n'avait pu retrouver le sac enlevé, et qu'il me priait de m'assurer si quel- qu'un de mes employés, par mesure de précaution, n'aurait pas



mis ce sac en lieu de sûreté. Sur quoi il me demandait de lui répondre, parce qu'il tenait à éclaircir cette affaire.

Ma réponse était facile : elle ne se fit pas attendre ; et je repris ma place auprès du groupe du jardin. Je le trouvai découragé, et peut-être un peu confus de l'inutilité du labeur qu'on avait entrepris. Leurs espérances de scandale étaient déçues pour cette fois.

Ils rentrèrent dans le sous-sol de l'église, surexcités par cette déconvenue et irrités par l'humiliation que je venais de leur infliger.

Il n'était plus question de trouver des cadavres ; j'avais, pour ainsi dire, bravé leurs recherches à cet égard. Le caveau même où étaient déposés, depuis la guerre, une douzaine de cercueils, avait été, par mes ordres, ouvert avec effraction, la clef ne s'étant pas trouvée à ma disposition. dans le trouble, très naturel d'ailleurs, de mes deux pauvres employés.

C'est à ce moment même que nous courûmes un danger réel. En passant devant l'autel de la Sainte-Vierge, pour nous rendre au caveau dont je viens de parler, un des chefs demanda, après avoir frappé les dalles de son arme, s'il n'y avait pas là des voûtes à visiter. Je répondis, n'ayant jamais entendu parler d'un caveau en cet endroit, que je n'en connaissais pas, qu'il n'y en avait pas. Alors un ouvrier sort des rangs, et dit : « On nous trompe, il y en a un. — Je vous dis qu'il n'y en a pas. — Et moi, je vous dis qu'il y en a un : je le sais, puisque j'y ai travaillé. » — J'eus l'audace, au lieu de provoquer une vérification facile à faire, d'affirmer qu'il en imposait. Le chef et la troupe voulurent bien m'en croire ; et je me trompais.

Deux mois après, pour me débarrasser du souvenir de cette scène, je fis relever les dalles sur lesquelles elle s'était passée, et, à ma stupéfaction, nous nous trouvâmes sur l'ouverture d'une belle voûte, ayant toute l'étendue de la chapelle de la Sainte-Vierge, et renfermant une quantité d'ossements et un cercueil très bien conservé, le cercueil de Mgr de Saint-Laurent, dernier évêque de Tulle avant la révolution, et mort en 1791, rue des Saints-Pères, sur la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin. Le frisson nous en vint à tous. Sans nul doute, si l'on ne s'en était pas rapporté à mon affirmation, dont la bonne foi devait percer dans mon accent, j'aurais été traité avec la justice sommaire du moment.

On espérait peut-être me prendre par quelque autre endroit. Le pavé d'une chapelle basse, placée au-dessous de celle de Saint-Louis,

au chevet de l'église, fut tâté, exploré presque sous chaque dalle. Lorsqu'il résonnait sous les coups du levier de fer, le pavé était broyé, et l'on creusait un trou. Travail inutile! Rien ne sortait de ces explorations que des blocs de pierres et de la terre vierge.

Alors on s'en prit aux gros murs de l'édifice.

Les coups retentissaient tout autour. Un point ayant paru sonner creux, il fut décidé que le mur serait percé en cet endroit. J'eus beau réclamer au nom de l'édifice; j'eus beau affirmer qu'on ne parviendrait à découvrir que les galeries de tapis de la maison de nouveautés du Petit-Saint-Thomas : cette fois je ne fus pas cru, et le travail commença à grand renfort de pics, de leviers, de marteaux et de ciseaux.

Le travail fut long, difficile, pénible. On y passa jusqu'à sept heures un quart. On aboutit à ouvrir une large baie sur la galerie que j'avais annoncée. Tous ces hommes suaient et juraient. Ils étaient encore une fois mystifiés.

Et je triomphais modestement, comme il convenait à la situation.

Dès le commencement, j'avais pris la précaution de demander au commandant que, la perquisition faite avec toute la sévérité voulue et sans résultat compromettant pour l'église, on voulût bien me délivrer une attestation en règle à ma décharge. Mais le chef de la troupe n'avait pas reparu. J'avais la confiance qu'il ne me l'aurait pas refusée aussi favorable que possible. Je ne pouvais pas l'espérer telle des manœuvres que j'avais devant moi. Aussi ne songeai-je pas à leur en parler. Mais, fatigué de plus de quatre heures de planton en si mauvaise compagnie, la nuit d'ailleurs étant venue : « Croyez-vous, dis-je au chef qui présidait à la besogne, et qui n'était autre que le vieux capitaine d'artillerie dont j'avais eu à me plaindre; croyez-vous qu'il ne serait pas temps d'arrêter ce travail de destruction? La nuit tombe, et vos hommes me semblent avoir besoin de repos. — Oui, citoyen, me répondit-il, de ce ton que je connaissais : pour ce soir, nous nous arrêtons là. Nous reprendrons demain. — Vous reviendrez demain, et vous me trouverez là. »

Nous remontons vers la région de la lumière, mes deux employés précédant avec des flambeaux. Arrivés au haut de l'escalier des caves, dans le vestibule qui sépare la sacristie de l'église : « Capitaine, voudriez-vous vous assurer que vous avez tout votre monde? — Oui, citoyen, tous mes hommes sont présents. — Eh bien!

capitaine, veuillez bien me regarder : j'ai quelque chose à vous dire. Vous êtes militaire, je le suis ; vous êtes capitaine, je le suis. C'est entre nous deux, de soldat à soldat, de capitaine à capitaine. Vous vous êtes permis de m'insulter d'abord, de me donner un démenti ensuite : vous savez ce que cela vaut entre nous. — Je ne vous ai donné aucun démenti, citoyen. — Vous m'en avez donné un ; ne l'aggravez pas par une dénégation. Pendant que vous dégradiez les murs de cette église, dont je suis le gardien et le défenseur, je vous ai prévenu, en vous donnant ma parole, que vous ne découvririez rien qu'une galerie d'une maison voisine. C'était dans l'unique but de vous empêcher de faire des dégâts inutiles. Vous m'avez répondu, d'un ton et avec un regard qui seuls étaient une insulte : « Je sais ce que je cherche ; et je sais « que je le trouverai en cet endroit. » Comment appelez-vous cela, capitaine ? — Je n'ai pas voulu, citoyen, vous donner un démenti. On nous avait assuré que nous trouverions ce que nous cherchions. — Il fallait donc dire, capitaine, qu'on vous avait dit que vous trouveriez... et que vous n'aviez qu'à obéir. Cela est bien différent de l'affirmation que vous avez opposée à la mienne. Répétez donc devant tous vos hommes que vous n'avez pas voulu me donner un démenti. » Il tire son képi, et répète à haute et intelligible voix ce qu'il venait de reconnaître.

Alors un lieutenant voulut prendre sa défense. Il ne me fut pas difficile de lui imposer silence. Un ouvrier, un des ouvriers qui venaient de suer au travail inutile de démolition contre lequel j'avais élevé des réclamations, ayant osé se mêler à la conversation, je n'eus pas à le rappeler à l'ordre : il y fut rappelé de la bonne sorte et en des termes que je n'aurais pas employés, par le capitaine et le lieutenant réunis. Il reçut une douche capable de dissiper les fumées du vin qu'il avait bu pendant mon absence, et qui lui faisait rentrer dans la gorge les paroles messéantes qu'il voulait hasarder. Il débütait par : « *La Commune!*... » — « Allons donc, votre *Commune!* Je ne la connais pas, votre *Commune* ; je ne connais que la ville de Paris, à laquelle appartient ce monument, dont je suis constitué le gardien et le défenseur. » Et alors roule sur lui une avalanche d'épithètes dont la place n'est pas ici.

Sur cela, je fus tenté de donner, en signe de réconciliation, la main à un homme égaré, qui, tout grossier qu'il était, venait de reconnaître ses torts d'une manière inespérée. Je ne crus pas séant

de le faire. Je venais de commettre une imprudence qui, en les provoquant, aurait pu rendre ces hommes plus coupables encore qu'ils n'étaient : il ne fallait pas l'aggraver par ce qu'ils auraient pris pour une défaillance. Mais, adoucissant la voix, et le regardant d'un air plus humain : « Vous m'avez dit, capitaine, que vous reviendriez demain ; je vous répète que vous me trouverez ici pour vous accompagner partout, et pour vous *protéger*, » ajoutai-je en souriant. Et je fis signe à l'escouade que j'allais la conduire à la porte. Arrivés à la grille, avant de la fermer, je dis au chef, sans que je pusse me rendre compte de la pensée à laquelle j'obéissais : « Quelque chose me dit que vous ne reviendrez pas demain. » La porte se ferma, et je rentrai à la sacristie.

Mes deux pauvres employés, MM. Heuzé et Dubois, qui ne m'avaient pas quitté, étaient blêmes d'avoir assisté à cette scène, après toutes les autres de la journée. Ils avaient cru que nous allions être appréhendés au corps tous les trois, et que je serais fusillé sur place. Ils ne comprenaient rien à ce qui venait de se passer, et peu s'en fallait qu'ils ne me fissent des reproches de ma conduite et de mes paroles. Je m'en faisais à moi-même. Mais enfin, ils se sentaient sauvés pour cette fois. Restait la menace pour le lendemain. « Non, leur dis-je, ils ne reviendront pas demain ; ils n'ont plus que faire ici. » Et ils ne revinrent pas.

Pour que vous ne croyez pas que nous avions à faire à de doux et aimables, peut-être involontaires serviteurs de la Commune, il n'est pas hors de propos de vous dire que la lettre du commandant dont il a été question plus haut, portait, avec le triangle que vous savez, l'estampille : *Francs-Tireurs de la République*. J'aime autant ne les avoir pas revus.

## VI

### MON BIEN CHER AMI,

Peu de jours après cette odieuse perquisition des *Francs-Tireurs de la République*, il fallut de nouveau s'occuper de l'école Saint-Guillaume. Depuis le jour de l'inventaire, elle était restée occupée par un piquet de gardes nationaux ; depuis le 5 du mois de mai, elle ne voyait plus ni Frères ni enfants. Le concierge de la maison vint, plus épeuré que jamais, m'annoncer qu'elle était menacée d'être livrée à un citoyen instituteur. Après une nouvelle visite faite *au nom de l'autorité*, la chose avait été décidée et arrêtée presque avec éclat, et l'on devait préalablement f... par terre la cloison et les

grandes portes qui de la dernière travée du préau font une chapelle pour les exercices religieux de l'école et des diverses œuvres qui s'y réunissent le dimanche et les jours de fête. L'autel et tous les objets servant au culte allaient être renversés et profanés.

Les conseils de prudence qu'on m'avait prodigués ne m'arrêtèrent pas. J'avais été si favorisé de la Providence jusque-là, qu'il y aurait eu à la fois ingratitude et lâcheté de ma part à ne pas être fidèle à mon devoir de défenseur de mon droit et des droits de mon église. Je retourne donc à l'école, dont je franchis assez vivement la porte, quoique gardée par deux factionnaires. Il se trouvait dans le préau sept à huit gardes nationaux : trois ou quatre étaient occupés à faire, sur une table, de petits tas de café et de sucre. « Je voudrais parler au chef du poste. — C'est moi, citoyen. » Et tous me regardent d'une façon peu rassurante. — « Je suis le curé de Saint-Thomas d'Aquin : cette maison m'appartient ; c'est ma maison d'école. Dans le désordre présent, on a arrêté les instituteurs qui venaient y donner des leçons aux enfants pauvres du quartier. Ces enfants, élevés gratuitement ici, étaient, de l'aveu de leurs parents, appelés, pour quelques-uns du moins, à rendre des services à l'église, dans les cérémonies publiques. Ils se sont toujours distingués dans les concours établis par la Ville de Paris. Plusieurs sont devenus des ouvriers très habiles, quelques autres des artistes distingués. Cette école était un véritable bienfait pour le quartier. On me menace aujourd'hui de m'en déposséder. On veut installer dans ces classes des instituteurs que je ne puis ni ne veux recevoir chez moi. Ils veulent commencer par détruire une chapelle, le lieu de la prière des enfants, qui est derrière cette cloison et cette porte. Monsieur le chef du poste, je me réclame de vous. Vous êtes armé et vous commandez pour défendre le droit. Je me mets sous la protection de votre qualité de bon citoyen, peut-être de père de famille ; dans tous les cas, sous la protection de votre fusil. Vous voyez que je suis absolument désarmé pour me défendre moi-même. »

Mon petit discours avait été bien long pour un pareil moment et pour de pareils auditeurs. Mais l'émotion montait à mesure que je parlais : et, bien que je fisse effort pour être calme, je sentais que j'étais emporté plus loin qu'il ne fallait.

Mais, ô surprise ! voilà tous ces hommes qui s'étaient levés sans donner ni signe d'impatience ni signe d'hostilité. Le chef tire son képi, et, avec un accent que je n'oublierai de ma vie : « Citoyen

curé, dit-il, je trouve votre réclamation fondée. Je suis père de famille; j'ai quatre enfants, dont deux sont aux remparts. Je les ai fait élever pour être de bons citoyens. Je sais quelle protection il faut donner aux écoles. Je vous promets que celle-ci sera respectée. J'ai été d'une commission à la Commune; je m'en retire librement; mais j'y ai conservé des relations, et je puis vous y être utile. Veuillez me donner une note sur tout ce que vous venez de nous dire; je la remettrai moi-même à qui de droit, et je crois pouvoir vous assurer que mon appui ne vous sera pas inutile. En tout cas, il vous est acquis. » Il se comprend de reste que ma reconnaissance devait déborder. Après l'avoir exprimée de mon mieux, je me retirais pour aller écrire la note demandée, quand arrive un lieutenant pour inspecter le poste. — « Non, me dit le chef, ne vous en allez pas. Voilà notre capitaine inspecteur, qui n'est pas de trop. Répétez-lui ce que vous venez de nous dire; il l'approuvera comme moi-même, et nous aidera de son autorité. »

Je répétais ma réclamation, mais plus brièvement cette fois. Le lieutenant n'y trouva pas à redire; et je pus me retirer en renouvelant mes remerciements. Deux heures après, la note était remise. Quel en a été le sort? Je ne l'ai pas su. Les événements l'emportèrent sans doute quelques jours après avec nos ennemis. Mais ce qui n'a pas été emporté, c'est ma reconnaissance. Je conserverai tant que durera ma vie un souvenir profond et attendri de l'accueil qui me fut fait en cette circonstance. Il m'en reste aussi une sorte d'admiration pour le travail qui se peut faire, quand Dieu le permet, dans les âmes les moins bien disposées. Par ce qui m'est arrivé ce jour-là, par ce qui m'était déjà arrivé deux autres fois, il m'est aisé de comprendre ce qui se passe devant les conseils de guerre appelés à juger les criminels de la Commune (1). Plusieurs prêtres se sont présentés comme témoins à décharge. Si j'avais été appelé à déposer, qu'aurais-je pu dire sur des hommes dont je n'avais reçu que bon accueil et protection?

Enfin, mon cher ami, grâce au Ciel! mon école ne devait pas plus être profanée par les *citoyens instituteurs* que mon église ne l'avait été par les *Francs-Tireurs de la République*.

L'abbé RAVAILHE,  
curé de Saint-Thomas d'Aquin.

(A suivre.)

(1) Ceci s'écrivait pendant les séances des conseils de guerre à Versailles.

# LE SALON DE 1882

---

Caractère de l'Exposition des Beaux-Arts en 1882. — Sujets démocratiques et révolutionnaires. — Le naturalisme. — M. Puvis de Chavannes. — La peinture religieuse. — Les tableaux d'histoire. — De quelques publications nouvelles sur l'art.

## I

### CARACTÈRE DÉMOCRATIQUE DU SALON ET SUJETS RÉVOLUTIONNAIRES

Nous sommes arrivés à l'intronisation de la démagogie. Le même mouvement s'est fait dans la politique, dans l'art, dans la littérature. Ce sont les délégués de Belleville et les revenants de la Commune qui parlent le plus haut, et vers qui l'on se tourne, comme vers la puissance qui dominera demain. M. Zola est l'écrivain le plus acheté et le plus lu ; dans l'art, M. Manet a une place d'honneur, il a des élèves, on l'écoute, on l'imité. Le *naturalisme*, par le nombre de ses représentants, par leur audace, par leurs prétentions, par le choix de leurs sujets, proclame son prochain triomphe. C'est là le caractère de l'Exposition des Beaux-Arts de 1882.

Du moment que règne la démocratie, il était juste que l'on traitât de préférence les sujets démocratiques : aussi abondent-ils. La révolution, la *grande* Révolution, est une mine féconde. Les artistes ont suivi ardemment la voie indiquée par le ministre de l'instruction publique : « La Révolution, voilà la plus belle époque de notre histoire, disait-il il y a deux ans ; les héros de la Révolution, voilà nos héros et nos saints ! » Aujourd'hui, afin de bien marquer ce qu'on veut honorer, la première place du grand Salon est donnée à une toile énorme, un tableau révolutionnaire, *la Fête du 14 Juillet*. Le président de la République va tout d'abord l'examiner et se fait présenter l'auteur, M. Roll. Il faut voir cette fête du 14 juillet. Nous

sommes sur la place de la *République*, place bien située, au milieu du quartier populaire du Temple, au-dessous de Belleville, où l'on fusille les prêtres, non loin de Montmartre, où l'on assassine les généraux, et du faubourg Antoine, foyer des émeutes et des révolutions. Sur la place se dresse la statue de la République, coiffée du *bonnet phrygien*. Pas un homme du peuple, par exemple, ne pourrait dire pourquoi l'on a choisi cette coiffure : c'est par réminiscence de leurs études de collègue que les républicains de 92 avaient imposé à la République le bonnet de l'esclave libéré, de l'affranchi; aujourd'hui, le peuple croit simplement que c'est un bonnet de coton. Quoi qu'il en soit, ce jour-là, le 14 juillet, anniversaire de la première *victoire du peuple*, la prise de la Bastille, le peuple se presse en foule autour de l'effigie de la République, et c'est bien le *vrai peuple*, comme l'entendent les meneurs du *peuple* : une multitude, une cohue d'hommes, de femmes, d'enfants, criant, chantant; des gestes dégingandés, des bras au ciel, des jambes en l'air; des marchands de rubans tricolores, pour mettre à la boutonnière, en ceinture, en écharpe, en casquette, en cravate, au chapeau; des voyous avinés, bras dessus, bras dessous, hurlant et se *ruant dans le tas*; des violoneux, de sales bonnets, de sales casquettes; des gamins qui crient d'une voix glapissante, des chiens qui aboient; çà et là, un bourgeois égaré et ahuri de ce tapage assourdissant; un philosophe sceptique, qui se plaît à contempler la *grande populace* et la *sainte canaille*; une voiture arrêtée, une fanfare qui passe en jouant un seul air, toujours le même, la *Marseillaise*; parmi cette foule, un bataillon qui défile, les baïonnettes reluisant au soleil. Que vient faire ici la troupe? On ne peut malheureusement espérer que c'est pour mettre fin au carnaval républicain. Une mêlée, une bousculade de gens poussés dans tous les sens, qui semblent se demander : Qu'y a-t-il? où va-t-on? que fait-on? qui piétinent sur place, qui regardent en l'air, ne voyant rien, ne sachant eux-mêmes que faire, pourquoi ils sont ici, et qui attendent quelque chose qui ne vient pas : désordre, cohue, cris, anarchie, bêtise, attente et ignorance, c'est la vraie image de la République. Quant à l'enthousiasme, il n'en faut pas parler, il est absolument absent. On n'en voit pas le moindre signe : le peintre n'a pas osé.

Voilà ce qu'on appelle la *Fête du 14 Juillet*. Il ne manque qu'une chose : la fête. En quoi consiste-t-elle? où est-elle? On le cherche,



on ne le devine pas. Mais non, je me trompe : s'assembler, s'enivrer de bruit, de tumulte, de cris, pour le *peuple* c'est sans doute la fête; il est glorifié, par cela même qu'il est ici; il sent sa force et sa puissance irrésistibles : libre de tout faire, il peut, s'il en a le caprice, changer, en un tour de main, le gouvernement, renverser les maîtres d'aujourd'hui, président, députés, sénateurs, etc., se déclarer ce qu'il est au fond, en réalité, le maître, le seul et vrai maître. Et une telle pensée au fond des cœurs, n'est-ce pas une fête?

*La Fête du 14 Juillet*, c'est le triomphe de la multitude, la Révolution est victorieuse; *le 6 Octobre*, c'est la Révolution à son début, elle essaye ses forces, et, pour commencer, elle égorge, elle massacre, elle assassine. Le peuple de la fête du 14 Juillet est composé, après tout, de gens qui semblent assez débonnaires, pour le moment; on n'a rien à en craindre; mais le peuple du 6 Octobre, qui marche sur Versailles, c'est la plèbe la plus vile, la plus basse, la plus dégoûtante, la plus hideuse. Ce sont des hommes habillés en femmes, des femmes qui vous représentent de vraies harpies et de véritables furies; et des gestes, et des clameurs, et des emportements, et des fureurs, et de la rage, et de la haine, et de la folie; toutes les passions furibondes volent dans l'air, au-dessus de cette multitude, de ces bonnets de travers, de ces casaquins détachés, de ces jupes retroussées. Ce sont des cris, des interpellations, des excitations, des injures, des jurements, des blasphèmes; les bouches sont tordues, les yeux hors de la tête, les visages rougis par la fureur ou pâlis par la fièvre; on s'attend à tout de cette effrayante mêlée; on ne peut pas dire le *peuple*, c'est la *canaille*, la canaille capable de tout, que rien ne retiendra, et qui, aveugle et emportée, se ruera à tous les crimes. Elle vient demandant du pain, elle reviendra avec des têtes coupées au bout des piques.

Et, ce qu'il y a de plus effrayant dans ce tableau, c'est que le peintre, M. Brouillet, a évidemment voulu exalter cette horrible date du 6 octobre. Cette canaille, pour lui, est dans son droit; elle veut du pain, elle va en demander au roi : tant pis pour ce qui arrivera! Le peuple de 1882 voit ce qu'il peut, ce qui lui est dû, et comment on s'y prend. C'est, en action, un article de la déclaration des droits de l'homme! Si j'étais gouvernement de la République, je ne regarderais pas ce tableau sans trembler!

Ces deux tableaux, *le 14 Juillet et le 6 Octobre*, ont pour but de glorifier le *peuple*. Ces peintres-là sont des *radicaux*; il y a aussi les *Jacobins*, les révolutionnaires dogmatiques et doctrinaires, ils doivent avoir part à l'honneur. Il s'est trouvé un peintre pour le leur donner. Voici donc *la Mort des derniers Montagnards*, par M. Roton, un nommé Soubrany, un nommé Romme, etc., dont on rappelle de temps en temps les noms, aussitôt oubliés. Ils sont quatre, qui viennent d'être condamnés à mort, et qui, au lieu d'attendre le bourreau, se tuent l'un après l'autre d'un coup de couteau. Oh! ceux-là sont de grands citoyens, des caractères rigides, d'austères républicains, des hommes à principes! Ils ont voté toutes les lois de mort, le tribunal révolutionnaire, soutenu de leurs votes le comité de salut public, applaudi Robespierre désignant à Fouquier-Tinville, chaque jour, de nouvelles victimes, Saint-Just exhortant, avec une exaltation froide, la Convention à « promener partout le glaive de la loi. » Un moment est arrivé où ces bêtes féroces à figure d'hommes sont traquées et chassées à leur tour. Ils s'indignent : l'arrêt qui les frappe est injuste, ils ne le subiront pas! Et il faut voir de quel air ils se redressent, quelle fière attitude : leur visage est calme, leur physionomie grave, leur geste indigné. Bien mis, d'ailleurs, correctement habillés, comme il convient à des hommes qui se respectent; ils inspirent eux-mêmes le respect : évidemment, ce sont d'honnêtes gens! Voilà ce que le peintre a voulu nous dire, il le croit, et il prétend le faire croire. Les derniers Montagnards, ce sont les derniers *martyrs* de la République, c'est-à-dire des bourreaux, qui ont commencé par immoler des milliers de vrais martyrs!

Après cette divinisation de la populace et de ses chefs, viennent celle des sous-chefs et des subalternes : *la Mort du petit Barra*; elle est de mode cette année, il y en a trois ou quatre : *le Petit Barra* de M. Weetz, représenté les cheveux ébouriffés, et l'air un peu bête; *le Petit Barra* de M. Henner, avec une baguette de tambour à la main, et tout nu, singulier costume pour battre la charge; *les Funérailles de Hoche*, où, devant un mausolée, des soldats alignés présentent les armes, le fourniment bien astiqué, raides, immobiles, fixes, les talons se touchant : c'est très émouvant, comme l'on voit, etc.

## II

## LE NATURALISME

Mais, dit-on, comment tout cela est-il traité? quel style domine? — Quel style? Eh! ne le pressentez-vous pas? Quel style pouvait convenir aux sujets démocratiques, si ce n'est le style de la démocratie, le style *naturaliste*? M. Zola, dans la littérature; M. Manet, dans l'art. Quand on présenta au jury la toile de M. Manet, *Bar aux Folies-Bergère*, il y eut, dit-on, une acclamation d'enthousiasme parmi les artistes, ils s'écrièrent d'admiration, ils firent une ovation à M. Manet. N'y a-t-il pas de quoi, en effet? Cette toile représente une demoiselle de comptoir, en robe bleue, débitant des oranges, des petits verres, etc.; puis, un peu derrière elle, une autre demoiselle bleue, devant laquelle se tient un monsieur, le chapeau sur la tête; tout au fond, le public dans les loges de la salle en demi-cercle. Certes, voilà un sujet bien intéressant et qui prête singulièrement à l'esprit, à l'imagination, au sentiment; puis, la demoiselle, pas belle, bien entendu, figure sans expression, cheveux abattus sur le front, est peinte de cette couleur crue, brutale, sans ombre, du rouge à côté du blanc, des lignes noires faisant le tour des yeux, qui rappellent les tentures des papiers peints, et qu'emploierait un ignorant qui n'aurait jamais touché un pinceau. Devant cette exhibition saugrenue, on est stupéfait de l'audace du peintre. Comment ose-t-on présenter une telle mascarade, et comment l'accepter? Ceux qui ne rient pas, et l'on est heureux de rencontrer cette gaieté parmi tant de tristesse, s'indignent. Les artistes (la majorité du jury, assure-t-on) ne s'indignent ni ne rient, eux; ils admirent. Et savez-vous pourquoi? C'est que ces deux femmes bleues n'en font qu'une; celle vue de dos est la répétition de celle de face, reflétée dans une glace, et la salle, les loges et le public, que vous voyez, sont aussi réfléchis par la glace. — Ah! fort bien! dit-on, quand on vous a expliqué cela; mais la glace, où est-elle? — Vous n'apercevez pas cette ligne jaune? C'est la bordure de la glace; quant à la glace elle-même, on ne la voit pas, c'est vrai; cela est impossible! Comment voulez-vous qu'on vous montre un objet incolore? Vous devez deviner qu'elle existe, c'est là le tour de force, et il n'y avait que Manet pour le tenter

et le faire ! Manet est un maître, le maître par excellence, le maître de l'avenir !

Et toute une école marche à sa suite. Ah ! c'est qu'il est plus facile de peindre avec des tons crus, de représenter la première femme venue, laide, vieille, commune, sale ; de copier platement le premier objet que l'on rencontre, que de rendre les nuances infinies par lesquelles la nature fond et mêle si harmonieusement ses couleurs ; de pénétrer les sentiments, les passions, les pensées, qui s'agitent dans l'âme et se réfléchissent sur un visage humain ; d'ennoblir encore un beau visage, de lui donner une expression pure, élevée, extatique, rêveuse, enthousiaste ou pensive, qui en fait un type, et présente à celui qui le contemple comme une vision de l'idéal. Pour de tels effets, il faut l'étude, le travail, la méditation, la pensée ; il faut faire un effort sur soi-même, imposer silence à la partie matérielle, et, par son esprit et son cœur, chercher à comprendre, à saisir les sentiments et les passions d'un autre esprit et d'un autre cœur, qu'on veut nous montrer comme s'il était vivant. Et la nouvelle école, l'école *naturaliste*, l'école démocratique, ressemble à la démocratie politique : elle veut jouir tout de suite ; elle ne veut pas attendre, ne se donner aucune peine, et ne faire aucun effort. Plus donc de pensée, de composition, de recherche de l'idéal, de dessin scrupuleusement cherché ! Prenons tout ce qui est devant nous, à notre portée, tout ce qui est bas, ignoble, trivial, dégoûtant, qu'importe ? tout fait ventre ! Nous deviendrons gros, gras, forts, pesants, imposants ; nous déclarerons que c'est là la vérité, la nature, le seul vrai, le seul beau ! Et la démocratique République se reconnaîtra dans cet art, qui ne rougit de rien, qui étale toutes les nudités, qui se plaît à prononcer de sales mots, à toucher toutes les ordures, cet art des impuissants, des paresseux et des incapables, qui s'appelait hier le *réalisme*, et aujourd'hui le *naturalisme*.

En mettant une certaine distance entre M. Manet et M. Bastien Lepage, il faut dire, pourtant, que M. Bastien Lepage est un naturaliste. Il sait son métier : voilà ce qui le distingue de ces soi-disant peintres ; mais, par le choix des sujets, il n'en diffère pas. Tantôt c'est une *Ramasseuse de pommes de terre* (et l'on se rappelle comme elle était affreuse), tantôt un *Mendiant* ; hier, un gamin déguenillé (à l'exposition de la rue Volney) ; aujourd'hui, un bonhomme

chargé d'un fagot, *Pauvre Jacques*. Dans tous ces tableaux, remarquez l'absence complète de composition, de sentiment, de pensée, et surtout d'imagination : c'est toujours un seul personnage, laid, ou vieux de préférence, parce que c'est plus aisé ; quand il a voulu toucher à un sujet élevé, à une femme, à un noble sentiment, à Jeanne d'Arc, Dieu sait qu'elle impuissance il a témoignée. Le *Pauvre Jacques* de cette année est accompagné, comme dans *le Mendiant*, d'une petite fille, qui cueille des fleurs dans des herbes aussi grandes qu'elle ; mais, en réalité, il n'y a que ce vieux bonhomme, et dans le vieux bonhomme qu'une seule chose à regarder, la figure. Cette figure, il faut le dire, est saisissante : Pauvre Jacques vient à nous, de face, à travers le bois, portant péniblement, mais courageusement, son fardeau sur ses épaules, et, dans ses traits arrêtés, sa peau tannée, les rides profondément creusées de son visage, dans ses yeux qui regardent droit et ferme devant lui, on voit, on comprend, on lit toute une vie. Ce vieux homme est fatigué, mais résigné, ou plutôt habitué à ce rude labeur ; il le fait, sans se plaindre, sans y penser, c'est sa vie, comme de marcher. Cette insensibilité morale est marquée dans la rigidité des traits, et précisément, parce que cette expression est gravée dans ces traits, et qu'il n'y a que cela, on en est frappé, on la retient, et l'ayant vue, on se la rappelle. C'est là un vrai talent, et je me garde de le nier. M. Bastien Lepage sait rendre une expression, surtout une expression unique : c'est ce qui fait qu'il réussit bien dans le portrait ; au fond, il est un peintre de portraits. (Il en a un bon, d'une vieille dame.) Quant au reste, il ne s'en occupe pas : le reste de son bonhomme n'existe pas ; ses frêles jambes, sans épaisseur, ne le peuvent porter. Il ne cherche pas à exprimer des passions, à mettre en face l'une de l'autre plusieurs personnes, à étudier, à connaître même les règles indispensables de son art, les lois de la perspective, par exemple, à choisir des personnages que distinguent l'élégance des formes et la beauté du visage. Son *Pauvre Jacques* est commun, comme la *Ramasseuse de pommes de terre* ; sa petite fille, laide, commune, comme celle qui accompagnait son *Mendiant* de l'an dernier. Il a peint tout simplement ce qui se présentait devant lui : ni composition, ni choix, ni perspective, ni imagination, ni invention. C'est par là qu'il appartient à l'école naturaliste, et qu'il est tant loué par les naturalistes. Ils comprennent qu'avec un peu plus de métier, ils arri-

veront à faire presque aussi bien que lui. C'est comme les orateurs de la Chambre républicaine : ils ne sont propres à décourager personne ; le niveau s'est si abaissé, que tout le monde peut prétendre à les égaler.

### III

M. PUVIS DE CHAVANNES

Quand une école arrive à de tels excès, il s'élève toujours une école opposée, qui, elle aussi, se porte à des effets exagérés. Telle est l'école, car il a fait école, de M. Puvis de Chavannes. Ce n'est pas le défaut d'imagination, d'invention, de choix, de recherche, d'études, qu'il faut lui reprocher. Il a tout cela, au contraire ; dans des toiles immenses, il met en scène des personnages imaginaires, mythologiques, fantastiques, qui se livrent à des jeux, à des luttes, à des joutes inconnues à notre siècle et à notre état social. (*Doux Pays, Jeunes Gens s'exerçant à la lance*, etc.) Son tableau, *Doux Pays*, représente des femmes drapées à l'antique, qui regardent la mer ; des enfants qui luttent ensemble, tout nus ; des arbres sans feuilles ou à peu près. On se dit : Où a-t-il vu cela ? Ses tableaux sont même bien composés, les groupes arrangés avec intelligence et harmonie, les gestes vrais, les paysages calmes, les lignes générales grandes et nobles : à distance, l'ensemble a un certain effet décoratif ; mais il faut être loin, très loin !

Car il manque deux petites choses à ces tableaux : la *couleur* et le *dessin*. Jusqu'ici l'on avait toujours cru que la peinture se composait de couleur et de dessin : nous avons *changé tout cela*. La couleur, chez M. Puvis de Chavannes, il n'y faut pas penser, il n'y en a pas du tout, tout est gris ; çà et là, il veut bien accorder à ses personnages anémiques et absolument privés de sang quelques petites touches de couleur rose pâle, qu'on peut apercevoir en s'approchant ; mais voilà tout : la couleur est donc absente. Pour le dessin, il a un parti pris : des lignes droites, parfois quelques courbes, mais sans nulle flexion. Un pied, un pied gris, et tout d'une pièce ; à peine, au bout, trois ou quatre lignes noires, pour indiquer la place des orteils. Ces petits enfants luttent à la manière des athlètes antiques : l'un d'eux a la main sur le dos de l'autre ; les doigts sont quatre bâtons noirs, raides et très espacés, comme un

trèfle à quatre feuilles ; son petit camarade n'a pas à craindre d'être renversé par ces doigts-là. Ainsi, pas plus de dessin que de couleur. Y a-t-il, au moins, de l'expression dans les figures, de la pensée, de la passion, du sentiment? Pas le moindre : pour sentir, il faut vivre, et ces personnages livides n'existent pas. Et cependant, d'après toute une école enthousiaste, M. Puvis de Chavannes est un grand peintre. Un grand peintre! Avant d'être un grand peintre, il faut être peintre, et la première condition pour être peintre, c'est de peindre! Or, M. Puvis de Chavannes n'a ni couleur ni dessin : il n'est donc pas peintre. Mais quel poète! dit-on : quelle rêverie dans ses tableaux! quelle mélancolie! etc., etc. Soit! (je ne discute pas, je le pourrais) eh bien! s'il est poète, qu'il fasse de la poésie! On en a dit autant d'Ary Scheffler, qui, avec un peu plus de couleur pourtant, était aussi singulièrement insuffisant pour le dessin : quel poète! c'était un engouement. Et, aujourd'hui, qu'est devenu Scheffler? Comme peintre, quelle est sa valeur? De même, M. Puvis de Chavannes, et je crains bien qu'il soit attaqué d'une maladie incurable. Il n'y a qu'à voir son portrait par M. Bonnat, beau portrait en pied, bien posé, fièrement campé; la tête est belle, la figure énergique, caractérisée; mais il a un de ces fronts, je connais ces fronts-là, bombés d'une certaine façon, dans lesquels, lorsqu'est logée une idée, elle n'en sort plus. C'est un entêtement que n'entame nul raisonnement. C'est ce front-là qu'ont les sectaires, en politique et en religion, et M. Puvis de Chavannes est, en peinture, un sectaire; comme les sectaires, il a des disciples, et comme presque tous les sectaires, il vivra et mourra sectaire.

On se rappelle, en regardant ces vastes toiles, le joli quatrain composé, il y a quelques années, sur M. Puvis de Chavannes et M. Meissonier :

Nous avons au Salon Puvis et Meissonier :  
 Meissonier! chaque jour voit grandir son étoile,  
 Car tous les gens de goût savent apprécier  
 Et les toiles du maître et les mètres de toile.

Et la preuve que M. Puvis de Chavannes est un sectaire, c'est qu'il a des imitateurs forcenés : M. Renan fils en première ligne; ces deux styles fuyants, douteux, insaisissables, devaient se joindre; puis, tout un groupe, M. Collin, M. Ryselberghe, etc., etc., parmi lesquels il faut distinguer M. Daras, qui, dans son tableau de *Sam-*

son (*Du fort est sortie la douceur*), a peint, non, a désigné le lion, les abeilles, le sol, le ciel et Samson lui-même, par une seule teinte, pâle, terne et particulièrement effrayante pour le pauvre Samson ; le lion est mort, mais, lui, n'est guère mieux portant, à voir son teint blafard. Le pauvre jeune homme ! Ce n'est pas Samson, c'est le jeune poitrinaire de Millevoye. Voilà où l'on en arrive en haine de la couleur ; les élèves d'un sectaire sont presque toujours des fanatiques, et des fanatiques impuissants.

## IV

## LA PEINTURE RELIGIEUSE

Je m'étonne, chaque année, depuis dix ans, de voir des tableaux religieux au Salon. Comment y a-t-il des artistes qui traitent encore de tels sujets ? Quel courage pour oser entreprendre un tableau qui sera peu regardé, encore moins acheté ! Mais il est bon de s'entendre : la plupart des peintres qui font des tableaux religieux, n'ont pas tant de mérite qu'on se l'imagine. La plupart des tableaux dits *religieux* ont pour auteurs des peintres qui n'ont vu dans un sujet religieux qu'un prétexte à des études anatomiques, à de belles poses, à de belles attitudes, et qui le traitent comme un simple sujet d'histoire. Quelques tableaux sont commandés d'avance pour des chapelles ou des églises de province. Malheureusement, on s'est le plus souvent adressé à un peintre, sur sa réputation, ou d'après une recommandation, sans rechercher s'il avait vraiment le sentiment chrétien ; et c'est ce qui explique qu'entre tant de tableaux religieux, il y en ait un si petit nombre de passables. Ainsi, qui peut croire que ce sont des peintres religieux, ces artistes *dilettanti* : M. Carolus Duran, le peintre habituel des portraits de belles dames, en riches toilettes ; M. Benjamin Constant, protestant, qui affectionne les sujets orientaux, etc ? L'un représente un *Christ au tombeau* ; l'autre, une *Mise au tombeau*. Il est clair, pour tout esprit chrétien, que M. Benjamin Constant n'a eu pour but que de peindre un corps nu, qu'il a fait noir, du reste. Dans un coin couvert d'ombre, on devine un personnage qui soulève un linceul, probablement Nicomède ou Joseph d'Arimathie ; à l'autre extrémité, une tête couchée sur les pieds du Christ, que dis-je ? enfoncée entre ses jambes : cette



attitude équivoque vous inquiète, vous êtes blessé par cette inconvenance. Le Christ, c'est un mort quelconque; le Nicomède, on l'aperçoit à peine; et la Madeleine, on ne voit pas son visage. Le peintre a esquivé toutes les difficultés: il savait bien qu'il devait y avoir là des sentiments puissants, du respect, de la douleur, de l'adoration; mais il ne les éprouvait pas, il ne savait comment les rendre, il a supprimé les visages qui devaient les exprimer: reste un corps nu, une académie: voilà un tableau religieux.

M. Carolus Duran a plus de talent, et son tableau est plus compliqué: un disciple soulève le Christ; un autre, saint Jean, s'apprête à lever son divin corps; une femme debout le contemple; et Madeleine baise ses pieds, en les arrosant de ses larmes. C'est correct, c'est ainsi que peut s'entendre la *Mise au tombeau*; mais j'y cherche en vain un sentiment profond. Le disciple qui soulève le Christ, a la tête perdue dans les draperies: la femme qui le regarde, est-elle donc la Vierge, la mère dont un glaive de douleur perce le cœur, et qui a inspiré cette admirable, cette sublime Prose du Jeudi saint: *Stabat Mater dolorosa*, dont on a dit: « Dans aucun chant n'a été rassemblé en aussi peu de paroles et en un si petit espace autant d'affliction, de sanglots et de larmes (1). » Le personnage principal, le plus en vue, le meilleur, est saint Jean, qui presse une éponge au-dessus d'un bassin, pour en exprimer l'eau: c'est cet acte vulgaire qui tient le milieu du tableau, qui attire, malgré moi, mes regards. Le tableau est peint, d'ailleurs, d'une brillante couleur: mais, comme on devait s'y attendre de M. Carolus Duran, il n'a rien de touchant, d'émouvant, de religieux, qui porte à la piété: c'est une bonne toile de musée, de galerie; ce n'est pas un tableau à mettre au-dessus d'un autel, et qui fera prier.

Je ne puis que signaler une grande toile de M. Matout, *Laissez venir à moi les petits enfants*. Qui n'a admiré ces paroles de Jésus-Christ? elles sont douces, elles sont tendres, elles font aimer le Sauveur. Ici, le Christ ne se borne pas à les prononcer: il s'élançe, il court, il se précipite avec emportement vers les enfants, et avec des gestes si faux, si exagérés, qu'il effraye les pauvres petits: il y en a un qui crie, et se presse contre son père, à la vue de cet extra-

(1) *Le Mal et le Bien*.

vagant qui se jette sur les enfants pour les embrasser, du même mouvement que s'il voulait les fouetter. On fera bien de ne pas placer ce tableau dans une chapelle de catéchisme ou un asile.

Autre tableau qu'il sera bon aussi d'écarter d'une église, le *Saint Jean-Baptiste* de M. Bagnès : un enfant de quatorze ans, tout nu, la croix à la main, et qui crie à vous briser le tympan, d'une bouche démesurément ouverte. Je ne savais pas que le Précurseur eût commencé sa prédication si jeune, et que, pour prêcher même dans le désert, il fallût crier de cette force.

Ces deux tableaux ont la prétention d'être des tableaux d'église. En voici deux autres, dont je cherche vainement la place, la *Légende du Christianisme*, par M. Yvon, grand tableau à compartiments, ou plutôt à quatre ou cinq étages, où est censée se dérouler l'histoire, ou, comme dit l'artiste, qui montre ici son ignorance religieuse, la *Légende du Christianisme*. En haut, en robe rose, qui lui couvre le bas du corps, on aperçoit le Christ, debout sur des nuages, des nuages fermes, durs comme la pierre ; c'est le premier étage. Au-dessous, sur des nuages tout aussi solides, les patriarches, les prophètes, deuxième étage ; au troisième, toujours sur des nuages de même qualité, les Pères de l'Église, les confesseurs, les martyrs ; au quatrième et au cinquième étage, les vierges, les docteurs, etc. ; et enfin, les simples mortels, les peuples nouvellement convertis, Chinois, nègres, Turcs, sauvages, etc. On regarde ce défilé de saints, tous de la même grandeur, hauts de 15 ou 20 centimètres, à la suite l'un de l'autre, petitement peints ; on cherche à reconnaître quelques personnages célèbres : Bossuet, hélas ! défiguré, saint Vincent de Paul, saint François de Sales, qu'on devine à peine. Tout cela est froid, sans aucun esprit ou sentiment qui relie les différentes parties ; cela ne nous dit rien, c'est une curiosité, ce n'est pas un tableau religieux.

N'est-ce pas aussi une curiosité, ce tableau : *Jésus chez Marthe et Marie*, par M. Buland, tout blanc, sièges, salle, murs et personnages ? Le Christ est blanc, y compris sa tête allongée, ses cheveux, si blonds qu'il peut passer pour un albinos ; Marthe toute blanche, et Marie aussi. Le peintre a voulu faire un tour de force ; soit ! acceptons qu'il est très fort et très habile ; il ne nous édifiera jamais, et, au fait, y a-t-il jamais songé ?

Et l'immense, l'énorme, la gigantesque toile de M. Dubuffé fils, *la Musique religieuse et la Musique profane*, qu'en fera-t-on ? où la

mettra-t-on? Quelle idée représente-t-elle? quelle pensée l'a inspirée? La musique religieuse, c'est sainte Cécile, qui joue de l'orgue dans l'angle d'une vaste salle pavée. Au milieu de la salle, deux ou trois anges chantent, en regardant dans un livre que tient un tout petit ange, qui n'a pas l'air de faire grande attention à la musique, et est plutôt préoccupé de la jolie figure de sainte Cécile, vers laquelle il tourne la tête, et, oserai-je le dire, à laquelle *il fait de l'œil*. Au fond, à demi perdu dans l'ombre, un ange qui joue du violon, et une file d'autres anges qui se suivent un à un. Voilà *la Musique religieuse*, peinte sur une toile de 20 pieds de haut. Et ce n'est que la moitié de la toile, séparée de la musique religieuse par un énorme pilier. Voici, dans l'autre partie, *la Musique profane*. Celle-ci est une énigme inexplicable. Du haut en bas, un immense escalier, sur les marches duquel des femmes, peu ou point vêtues, crient, se tordent, s'étendent, dégringolent, et finalement roulent et tombent, la tête la première, dans une eau claire, où plonge l'escalier! On demeure stupéfait devant ce logogriphe; personne, du reste, qui cherche à trouver le mot. C'est si étrange, si bizarre, si incompréhensible, et, disons le mot, si ennuyeux, qu'on lève les épaules et qu'on s'en va.

Mais quoi! n'y a-t-il donc pas quelques tableaux religieux qu'on puisse avouer? Oui! en voici deux ou trois. Ce n'est pas, par exemple, le *Saint Symphorien* de M. Langrand, qui a eu la singulière audace de traiter le même sujet que le grand peintre Ingres, dont c'est peut-être le chef-d'œuvre. Aussi l'a-t-il traité avec une froideur qui le laisse sans excuse: devant cette mère qui exhorte si tranquillement son fils au martyre, on se rappelle le geste enthousiaste de la mère inspirée dans le *Saint Symphorien* d'Ingres, et l'on n'est pas porté à l'indulgence pour ce nouveau venu, si suffisant et si insuffisant.

Ce n'est pas, non plus, *Saint Chrysostome prêchant contre l'Impératrice Euloxie*, de M. Wencker, grande toile à grandes prétentions. Dans ce sujet, où la Religion devrait montrer son empire souverain sur les âmes, le peintre a manqué absolument de mesure. Est-ce l'éloquent Chrysostome que j'entends, *la Bouche d'or*, dont la parole soulevait le peuple de Constantinople, qui, dans l'église même, éclatait en applaudissements? Je ne reconnais ni la dignité ni l'autorité du pontife devant lequel s'inclinaient les

grands, les courtisans, la majesté impériale elle-même. C'est un vieux prêtre, à moitié chauve, probablement d'un esprit affaibli, d'un zèle irréfléchi ; un énergumène, qui s'emporte, avec des gestes violents, désordonnés, et qui est plutôt propre à inspirer de la pitié pour lui-même que de l'indignation contre celle dont il juge et condamne les déportements. Ce n'est pas ainsi que parlait, que se tenait, devant Louis XIV, le grand Bourdaloue, quand il tonnait contre les vices de la cour, les passions et les désordres du souverain. Il frappait à l'endroit sensible, il pénétrait jusqu'au cœur, et il faisait baisser la tête. Celui-ci ne parvient qu'à irriter. Ajoutons qu'il est laid, qu'il a une figure commune. Les fidèles qui l'écoutent, et dont, je me plais à le reconnaître, l'expression et l'attitude sont, en général, justes et variées, n'ont pas des types moins vulgaires. A voir l'attention avec laquelle l'artiste a pris soin de reproduire exactement les costumes et les ornements, la chaire carrée, la robe blanche à dessins grecs de saint Chrysostome, le diadème et la parure de l'Impératrice, je crains que, comme son maître Gérôme, il ne s'attache plus à bien représenter les accessoires qu'à exprimer les passions et les sentiments avec noblesse et vérité.

Un tableau religieux qu'on peut louer presque sans restriction, est *le Christ insulté*, par M. Ferrier, sous le titre : *Salut, roi des Juifs!* Attaché à une haute colonne de marbre, frappé, flagellé, accablé sous les souffrances physiques et par les douleurs de l'âme, le Christ s'est affaissé, et tombe, à demi agenouillé, la tête penchée, le visage sillonné de larmes et de sang. Autour de lui, les soldats, les bourreaux, se pressent, l'injurient, le menacent, lui présentant avec un respect ironique le sceptre d'une royauté qu'ils raillent. Et le doux Sauveur, sans une parole, sans un geste, sans un regard de reproche à ces furieux, à ces insensés qui *ne savent ce qu'ils font*, il se tait, il souffre, prêt au dernier sacrifice, à l'ignoble et cruel supplice, portant la peine et subissant le châtement des crimes du monde, de cette humanité qu'il est venu régénérer. Cette scène, si souvent représentée, a été peinte par M. Ferrier avec un sentiment et des expressions fortes, que rendent encore plus sensibles un excellent dessin et une lumière savamment disposée.

Après ce tableau de M. Ferrier, supérieur entre tous les tableaux religieux, il est juste d'en citer un petit nombre d'estimables : *Tobie recouvrant la vue*, de M. Charrier, sujet qui confine à l'art religieux par la présence de l'ange témoin du miracle, et où l'on doit remar-

quer le sentiment respectueux du fils appliquant le fiel du poisson sur les yeux de son père, et la sereine confiance du vieillard assuré de sa guérison. L'ange, qui observe cette scène, laisse malheureusement à désirer : quoiqu'il ait encore la forme humaine, on devrait comprendre, à la pureté de ses traits, à l'expression rayonnante de son visage, qu'il n'est pas un homme, qu'il est un hôte du ciel. Citons encore un tableau de M. Lagarde, *l'Apparition de l'étoile aux bergers*, dont l'étonnement et l'admiration sont bien saisis, et touchent presque à l'adoration ; une *Procession de la Fête-Dieu* dans un petit port, par M. Dantan, inspirée certainement par un sentiment respectueux, mais vulgaire par le caractère des figures de marins, près de tomber dans la caricature ; un *Christ au tombeau*, bonne étude de M. Michel ; une toile de M. Crauk, *Saint Vincent de Paul présentant saint François de Sales aux religieuses de la Visitation*, un peu froide, mais où les personnages principaux apparaissent avec un caractère de sérénité qui rappelle leur sainteté ; et, surtout, une *Première Communion*, par M. Salmson, où les jeunes filles défilent avec une expression de recueillement vraiment propre à inspirer la piété. Voilà à peu près tout ce qu'a produit de convenable l'art religieux, et nous devons encore applaudir les artistes qui, dédaignant les succès faciles, ont assez de foi pour mettre leur talent au service de l'éternelle vérité.

## V

## LES TABLEAUX D'HISTOIRE

Les tableaux d'histoire exposés cette année peuvent se diviser en trois catégories : les allégories, les tableaux officiels, et les tableaux d'histoire proprement dits.

C'est un fait très remarquable que le nombre sans cesse croissant des tableaux allégoriques, et il y a une raison au choix que font les artistes de ces sujets vagues et indéterminés. Ils cèdent, la plupart inconsciemment, car combien d'artistes comprennent ou approfondissent les sujets philosophiques, au courant *panthéiste* du siècle. L'allégorie est la représentation la moins nette possible et la moins arrêtée d'un sujet ou d'une idée ; elle embrasse les ensembles, elle ne précise rien, elle laisse le spectateur imaginer tout ce qu'il lui plaît ; elle vous montre des généralités, *l'humanité*, la *loi*,

*l'ordre, la justice, la force, l'agriculture, l'industrie, etc.*, toutes sortes de choses vagues, qui ont des noms vagues, et auxquelles vous pouvez donner un sens qui variera selon votre impression du moment. L'allégorie, c'est le panthéisme dans l'art, avec toutes ses incertitudes, ses nuages, ses rêves, son insuffisance, son impuissance et son néant.

Il y a, cette année, au Salon, je ne sais combien de tableaux allégoriques, commandés par l'État, par les mairies, par les villes de province. Un des types, c'est le *Plafond destiné à l'hôtel de ville de Poitiers*, par M. Bin. Dans une vaste toile, vous voyez toutes sortes de figures et d'objets disparates et singuliers : une balance, un faisceau de licteur, un lion, un ange avec un marteau à la main, un autre qui tient une branche d'olivier, deux enfants nus, une femme en robe bleue avec une ceinture rose, cinq ou six autres hommes, femmes ou génies, qui errent à travers les nuages, les uns en haut, les autres en bas. Vous les regardez, vous cherchez à comprendre. Qu'est-ce que signifient ces personnages mythologiques, allégoriques? que me veulent-ils? que me disent-ils? Ils ne vous disent rien du tout, ils ne signifient rien, ils ne savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils font : c'est là le résultat de vos investigations, et, ce qu'il y a de comique, probablement le peintre ne le sait pas plus que vous.

Autre allégorie : *l'Abondance récompense le travail*, par M. Bernard. Celle-ci est moitié sur la terre, moitié en l'air : c'est l'habitant de l'air qui nous attire tout d'abord, une forte femme, drapée d'un vaste manteau rouge, rouge sang de bœuf, qui s'élève à deux ou trois pieds du sol, et tient à la main la classique corne d'abondance. A droite, des bœufs blancs tirent une charrue; à gauche, une femme noire, tant elle est dans l'ombre, assise par terre et occupée à regarder les bœufs; le terrain est violet, et le ciel jaune serin : voilà l'aspect général. Ajoutez-y un laboureur nu, — point d'allégorie sans le nu, — et vous serez bien difficile si vous ne comprenez pas quel enthousiasme doit faire éprouver à l'agriculture française cette *Abondance* vêtue de rouge : le rouge n'est-il pas la couleur républicaine par excellence? C'est l'avis d'une petite fille, debout près de la femme noire, qui, frappée d'admiration à la vue de cette belle dame qui plane dans l'air, en écarquille vivement les doigts. Mais *l'Abondance* ne se prodigue pas; elle porte sa corne, comme un fusil, droit le long de son corps, elle ne la répand pas : elle attend,

sans doute, pour déverser ses trésors, la République de l'avenir.

*L'Histoire du blé*, de M. Baudoin, et *les Métiers*, de M. Didier, qui s'allongent en file sur une longue toile étroite, à la suite l'un de l'autre, ne sont pas précisément des allégories, rien n'est plus terre à terre : mais le but qu'on s'est proposé est le même que celui des allégories. Ici, la terre qu'on laboure, le grain qu'on sème, les épis qu'on coupe, les herbes qu'on charge sur des charrettes, etc. ; là, le menuisier, le forgeron, le maçon, le charpentier, le serrurier, le tailleur de pierres, etc., etc. : tout cela bien sec, sans agréments, sans ornements, sans poésie, sans idéal. Allez donc parler de poésie à nos municipalités et aux peintres chargés de leurs commandes ! Est-ce qu'ils savent ce que c'est que l'idéal ? Ces longues, arides, grises, monotones représentations de pierres, de planches, de charrettes, de poutres, de soufflets, d'enclumes et de marteaux, iront orner une école : rien de plus propre à élever le cœur de jeunes artisans, à développer leur intelligence et à stimuler leur génie !

Avec les tableaux allégoriques, on commande aussi des tableaux destinés à propager les idées républicaines et à former les mœurs républicaines : par exemple, un *Baptême civil*, qui doit, bien entendu, décorer une mairie. Le peintre, M. Blanchon, n'a pas osé intituler son tableau : *Baptême civil* ; il dit simplement : *Déclaration de naissance* ; mais on sait ce qu'il a voulu dire. Voyez donc : quelle fête ! Le maire, à son bureau, en habit et ceint de son écharpe, se penche, épanoui, l'œil brillant, la bouche souriante, vers l'enfant, que lui présente une dame, fort bien mise, ma foi ! souriante aussi, et qui semble bien heureuse de l'accueil empressé que lui fait le représentant de la République. On a un peu attendu pour faire la déclaration de naissance : car l'enfant a l'air d'avoir au moins six mois, et la mère, forte, fraîche et reposée, est, depuis longtemps, debout. C'est là un des avantages du baptême civil : on le fait quand on veut, quand on a le temps ; l'enfant ne court aucun risque d'attendre, et, en attendant, pas n'est besoin de l'*ondoyer*. La salle, d'ailleurs, est pleine de messieurs, de dames, d'ouvriers, de jeunes filles du peuple, sur le visage desquels éclate la joie la plus vive ; ils sont enchantés. N'y a-t-il pas de quoi ? La mère vient, en présentant son fils à la mairie, d'affirmer ses sen-

timents Républicains, et M. le maire, dans un discours ému, a félicité la république de ce renfort qui lui arrive d'un nouveau citoyen!

Quant aux vrais tableaux d'histoire, ils sont rares; peu de sujets militaires : un régiment de cuirassiers qui montent dans un train, *Manceuvre d'embarquement*, sujet qui ne présente pas grand intérêt, et peu digne de M. Berne-Bellecour, dont on connaît l'habileté; *les Drapeaux d'un corps d'armée qu'on brûle à Metz*, par M. Beaumetz; un tableau de M. Delort, *la Prise de la flotte Hollandaise, en 1794*, par un régiment de cavalerie, trait singulier plus qu'héroïque, puisque les vaisseaux Hollandais étaient pris dans la glace et ne pouvaient bouger ni se défendre : jolie toile, d'ailleurs, d'une bonne couleur; deux ou trois petits tableaux de batailles : dans celui de M. Boutigny (Bapeume), surtout, on voit comment on se bat, quand, au lieu de se tirer des coups de fusil à 1,000 mètres de distance, on peut se toucher et se joindre. Quel entraînement! quelle furie! Ces petits soldats Français, qui se heurtent à ces colosses du Brandebourg ou de la Poméranie, se battent comme ils peuvent, avec le bois du fusil, à coups de crosse; ils ne peuvent pointer de la baïonnette, ils assomment. Sur le devant de la toile, s'étendent nombre de mourants et de blessés, râlant, gémissant; cela fait horreur : à un certain point de vue, ce tableau de bataille est moral, c'est un sermon contre la guerre.

Voici deux tableaux de guerre civile, hélas! attachants et émouvants : *les Paysans vendéens*, de M. de Gironde. Ces paysans Vendéens défendent une église, et avec un enthousiasme qui atteste la vivacité de leur foi. Ils ne sont que cinq ou six, mais ils ne comptent pas leurs ennemis; ils obéissent à un sentiment qui ne se discute pas; il semble, à leur expression énergique, à leur décision, à leur résolution de mourir, les entendre crier aux bleus : *Rendez-moi mon Dieu!*

Un autre tableau Vendéen, *Lescure blessé passant la Loire*, par M. Girardet, présente un intérêt touchant. Le valeureux chef de la grande armée Vendéenne, celui qu'on appelait *le Saint du Poitou*, l'héroïque Lescure, blessé à mort, git dans une barque, que pousse à l'aviron un de ses soldats, vers cet autre bord où les Vendéens vaincus espèrent trouver aide et renfort. A la suite de son général, elle se presse, cette armée défaite, ou plutôt cette multitude confuse d'hommes, de femmes, d'enfants, de mères portant leurs nouveau-



nés, de vieillards aux cheveux blancs se traînant à peine. On ne peut regarder la figure résignée de Lescure et cette foule pressée, débris d'une armée si souvent victorieuse, sans être saisi de tristesse. Le paysage aide à l'impression : la Loire s'étend calme, avec ses sables mélancoliques ; les feuilles des arbres d'automne commencent à brunir, prêtes à tomber. On pressent, on devine le sort destiné à toute cette multitude, à tout un peuple, qui ira encore quelque temps poussant devant lui, renversant tout sur son passage, emportant les villes, brisant les armées républicaines sur dix champs de bataille, puis, affaibli par ses propres victoires, se heurtera inutilement au port de Granville, d'où pourrait venir le secours, tombera affaissé, épuisé, dans un dernier combat, à Savenay, et, frappé par un vainqueur impitoyable, arrosera de son sang la religieuse terre de Bretagne, sang de martyrs et de héros !

Les tableaux d'histoire qui attirent le plus l'attention, ne sont pas moins dramatiques que celui-ci. Je ne parle pas du *Mauvais riche*, de M. Ed. Zier, grande toile représentant une salle de festin, où le riche, la figure épanouie, anime de sa bonne humeur la joie de ses convives, tandis qu'un pauvre mendiant se présente humblement à la porte, et va toucher de ses haillons les ondoyantes robes des belles dames, qui se hâtent de les retirer. Cette scène de plaisirs mondains, ce sujet si souvent traité, a pour originalité que l'artiste a transporté dans les temps modernes et habillé ses personnages de costumes de la Renaissance. C'est une représentation libre de la parabole de l'Évangile, et, du reste, presque le seul tableau d'histoire où il y ait du talent, qui sorte du genre lugubre et fasse sourire. On prétend que la plupart des personnages sont des hommes et des dames du monde, et l'on se plaît à citer le nom de plusieurs, appartenant à la meilleure société, ce qui ôte au tableau la banalité des modèles de convention.

Le tableau intitulé : *les Derniers moments de Maximilien*, par M. J.-P. Laurens, au contraire, est un sujet particulièrement sombre ou plutôt funèbre. C'est véritablement le dernier moment : la porte vient de s'ouvrir, un officier Mexicain se présente, qui attend l'impérial condamné, et l'on entrevoit les fusils des soldats qui, tout à l'heure, le viseront au cœur. Debout dans la salle nue, trois personnages seulement : l'Empereur, un de ses serviteurs qui, à genoux, lui baise la main, et son confesseur, qui se couvre le visage pour

cacher ses larmes. L'Empereur lui touche doucement le bras, et lui adresse quelques paroles, des paroles de consolation : car, lui, le chevaleresque souverain, tandis que ses plus fidèles amis succombent sous la douleur, il a le sang-froid, le courage et la résignation ; et c'est lui qui les apaise et les reconforte par sa ferme attitude. Il avait eu une grande idée, il avait conçu l'espoir de la régénération d'un peuple ; il a succombé à la tâche. Ses vainqueurs, qui ne comprennent rien à sa généreuse ambition, des barbares, qui n'ont le sentiment ni de la vraie grandeur, ni de la majesté royale, abusant de la force, l'ont condamné au supplice. N'a-t-il pas pour lui sa conscience ? elle le soutient devant ses bourreaux. La postérité le vengera, et Dieu le jugera ; il en a l'espérance et la foi : c'est ce qui lui donne cette assurance, qui anoblit encore ses traits. Ceux-mêmes qui ne l'admirent pas, ne peuvent s'empêcher d'avoir pour lui du respect. Ce tableau, quoique un peu froidement exécuté, d'un bon dessin, et bien composé, est très supérieur à ceux qu'a exposés M. J.-P. Laurens dans ces dernières années. On est heureux d'avoir à faire cet éloge d'un artiste qui avait, à ses débuts, donné de si grandes espérances.

L'autre tableau d'histoire que je veux citer, un des plus remarquables du Salon, est tout simplement intitulé : *Marat*, par M. Loudet, titre et sujet révolutionnaires s'il en fut, mais peu propre, quelle qu'ait été l'intention de l'artiste, à inspirer une vive admiration pour les hommes de la Révolution.

Le peintre a représenté une scène du drame de Ponsard, *Charlotte Corday*, où conversent ensemble trois des plus célèbres scélérats de la Révolution : Danton, Marat et Robespierre.

On est chez Marat, et on le voit assez à sa toilette. Vous imaginez difficilement le débraillé du costume de *l'Ami du peuple* : cette chemise frippée, non attachée, ouverte sur la poitrine ; cette cravate rouge pendante, ce pantalon retenu par un seul bouton, ces bas qui tombent sur ses talons, ce mouchoir sale autour de la tête : c'est hideux. La physionomie, les gestes, sont dignes de la toilette : il s'est avancé vers la fenêtre, il étend le bras, comme pour montrer à ses interlocuteurs leur véritable maître, le *peuple* ; de l'autre bras, il gesticule avec véhémence. Sa figure est bouleversée par la fureur, ses yeux étincellent, sa laideur paraît plus horrible encore : c'est à faire fuir, comme devant un chien enragé. Le moins qu'on puisse croire, c'est qu'on a affaire à un fou !

Ses deux interlocuteurs ne sont pas moins caractérisés : Danton est debout, et sa figure, d'une laideur, plus commune que celle de Mirabeau, plus monstrueuse que celle de Marat, nous saisit d'abord. Le visage rouge, les lèvres palpitantes, les narines ouvertes, il halète, en entendant Marat et l'appel qu'il fait à la force, à la violence. On dirait d'un tigre qui hume le sang : Marat est une hyène déchainée ; dans l'horrible expression de Danton, on reconnaît le féroce organisateur des massacres de Septembre.

N'oublions pas de noter, en passant, que le conseil municipal a donné à un boulevard de Paris le nom de Danton, et qu'une souscription est ouverte dans toute la France pour lui ériger une statue !

Le troisième personnage, Robespierre, est assis sur une chaise, et, comme Danton, il écoute les furibondes déclamations de Marat ; mais, tandis que Danton se laisse entraîner à ces emportements sauvages, il écoute, lui, froidement, tranquillement, et il réfléchit, et il combine déjà ce qu'il peut faire, le parti qu'il y a à tirer de ces deux hommes : quelle arme lui est montrée par Marat, le *peuple*, si facile à aveugler, à saisir, à entraîner, à employer ! Les traits contractés, pâle de cette pâleur livide qui fut de tout temps considérée comme la couleur de l'envie, le nez mince et pincé aux narines, les lèvres serrées, — il est presque de profil, comme nous le représentent les portraits de l'époque, — cet homme, à physionomie sinistre, ne s'enflamme pas comme Danton, ne perd pas le sens comme Marat, mais il effraye encore davantage. Il n'est pas jusqu'à son costume et à son attitude qui ne complètent son caractère. Il est vêtu avec cette élégance et cette recherche dont il ne se départit jamais : habit bleu boutonné, culottes jaunes, bas blancs bien tirés, et pondré à frimas. Il a les jambes croisées l'une sur l'autre, et une de ses mains est posée négligemment sur un chien qu'il s'amuse à caresser. Tout en observant Marat, qui ne peut se contenir, il semble un peu étonné et railleur ; mais, au fond, ce furieux ne lui inspire que pitié et mépris, il ne s'en inquiète pas : cette bête fauve se fera tuer grâce à ses imprudences ; quant à Danton, c'est un sensuel, un être d'impression, de plaisir, incapable de suivre longtemps une voie ; il n'a rien à redouter de ses deux associés du moment ; il se garde, lui, pour les compléter, les supprimer et les remplacer ; il fera autant qu'eux, et il ira plus loin qu'eux. A voir sa face froide et sa physionomie impassible, on sent qu'il ne s'arrêtera devant rien, qu'il ne sera ému de rien, qu'il poursuivra ses plans et ses

ennemis avec acharnement, sans répit, sans merci, et que, sa proie une fois saisie, comme le serpent qui a enfoncé ses crocs, il ne la lâchera pas qu'elle ne soit étendue sans mouvement à ses pieds!

L'impression donnée par ces trois héros de la Révolution est puissante, et vous laisse un sentiment d'horreur, de répulsion et d'effroi. On les regarde, comme des bêtes féroces aperçues dans un bois, et l'on s'en éloigne, en invoquant le Ciel, et en espérant qu'on ne tombera pas entre les pattes et entre les dents de leurs successeurs, imitateurs et admirateurs!

C'est un vœu qu'il est permis de faire en face d'un autre tableau, plus sinistre encore : *les Otages fusillés en 1871*, prêtres, magistrats, religieux, où l'on reconnaît et où l'on nomme : l'Archevêque, M. l'abbé Deguerry, M. Bonjean, le P. Olivaint, etc., nobles martyrs, comme tant de saintes victimes de 1793, assassinés par les descendants de Marat, Danton et Robespierre ; et, nous ne pouvons nous le dissimuler, ces récents massacres nous présagent que les bourreaux de 1871 auront aussi des enfants dignes de leurs horribles aïeux.

## VI

Avant d'aller plus loin et de parler des portraits, des paysages, des tableaux de genre et de la sculpture, je tiens à signaler et à recommander trois ouvrages nouvellement publiés sur les arts. En premier lieu : *le Beau et les Beaux-Arts*, par le R. P. Clair (1), substantielle brochure, où le savant Jésuite expose, avec sa clarté habituelle, les plus hautes notions d'esthétique, dans les différents arts, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et la poésie. Après avoir démontré que les principes du beau sont aussi immuables que ceux de la vérité, il en donne les règles, les préceptes, et en fait de belles applications, en analysant plusieurs chefs-d'œuvre de l'art. La lecture de l'ouvrage du R. P. Clair sera utile à plus d'un artiste : ils y trouveront des préceptes qu'on peut appeler des *lois*, et sur lesquels on ne saurait trop insister, tels que ceux-ci : « *Le beau n'est pas l'agréable... La beauté ne consiste pas dans la nouveauté...* Le beau, étant identique au vrai et au bien, il suit que le souverain Être, vérité et bonté par essence,

(1) Oudin, éditeur.

est la beauté même... L'art est l'interprète du beau invisible : au moyen de formes sensibles, il ne saurait donc avoir pour seul objet l'imitation de la nature... L'homme est beau par son âme; mais cette beauté invisible a son reflet et son expression dans le corps, et surtout dans le visage... En reproduisant la beauté physique et sensible des formes humaines, l'art a donc pour but et pour devoir d'interpréter la beauté *intellectuelle* et *morale* de l'âme, et, par celle-ci, quelque chose de la Beauté infinie... Ce n'est que par là qu'il touche à la perfection, c'est par là qu'il a créé ses plus incomparables chefs-d'œuvre. » (Ch. Lévêque.)

Je signalerai aussi, aux artistes qui aspirent à faire de la peinture religieuse, les *Études sur l'histoire de l'Iconographie chrétienne*, de M. Müntz (1), brochure érudite, remplie de faits, et qu'on peut appeler une histoire abrégée de l'art chrétien, en Italie, en France, en Allemagne, depuis les catacombes, les basiliques, particulièrement de Rome et de Ravenne, et la peinture byzantine, jusqu'à la Réforme et aux temps modernes. M. Müntz rend un juste hommage à l'Église, qui, par ses décrets, ses conseils et son exemple, encouragea de tout temps les arts; aux souverains Pontifes, aux grands docteurs du moyen âge, saint Thomas d'Aquin, saint François d'Assise, saint Dominique, « dont la puissante influence contribua grandement au développement du mouvement artistique. » L'art alors était noble, élevé, tandis que « la Réforme découragea l'essor des talents, » et que, « sous l'action de la Renaissance, l'art moderne, avec sa liberté illimitée, se substitue aux sévères traditions du moyen âge. Le lien qui rattachait les différentes formes du beau à la religion se relâche, on pourrait presque dire *se rompt*; alors prend naissance la théorie de l'*art pour l'art*, en d'autres termes, la recherche d'effets purement pittoresques. »

Les tendances morales de l'art, c'est le sujet qu'a traité M. Huit, avec la compétence du philosophe et le goût d'un connaisseur, dans son étude : *Grandeur et Décadence de l'art* (2). M. Huit montre que l'art a eu partout pour origine la Religion; qu'il a grandi, qu'il s'est développé, élevé, sous l'influence d'inspirations d'un ordre supérieur. En Grèce, s'il s'est le plus approché de la perfection, c'est parce qu'il s'inspirait de la religion, des traditions

(1) Fischbacher, éditeur.

(2) Extrait des *Annales de philosophie chrétienne*.

et des gloires nationales; il était ainsi un enseignement populaire. Dès que la Grèce n'eut plus foi en ses dieux, la décadence commença, l'art se corrompit. M. Huit n'a pas de peine à célébrer la grandeur artistique du moyen âge, due en entier au sentiment religieux : sa merveilleuse architecture, les miniatures de ses manuscrits, les chefs-d'œuvre des peintres chrétiens, de Giotto à Fra Angelico, et cette sublime musique religieuse, digne, oserai-je presque dire, d'être entendue dans le ciel. A la suite de cette démonstration irréfutable, M. Huit découvre la cause de la décadence actuelle. Nous en avons les preuves aujourd'hui sous les yeux : plus de croyances, plus de foi, plus d'idéal; l'art descend vers la représentation brutale de la nature, et ne connaît plus, ignore même la source du beau. Tel est l'enseignement que les artistes pourront retirer de cette rapide et solide étude de M. Huit. Pour s'éloigner du mal, il suffit souvent d'être averti; et il y a encore assez de vertus, il se fait assez de bien dans notre malheureuse patrie, pour que nous puissions espérer que Dieu lui accordera de se relever, et de reprendre sa force, son rang, et la généreuse mission qu'il a départie à la France.

Eugène LOUDUN.

(A suivre.)

---

## UN HAUT BARON A L'ÉPOQUE FÉODALE <sup>(1)</sup>

---

La première opération du comte de Blois, dans cette nouvelle levée de boucliers, fut l'attaque de Montbazou, celui des nouveaux châteaux qui le gênait le plus, sans doute, car c'était le plus rapproché de Tours. Le siège en fut long et difficile, mais il s'en empara.

Tout aussitôt il se porta sur le château de Langeais, et ce fut devant cette place que vinrent le joindre ses derniers renforts.

On voit que les plans du comte de Blois suivaient parallèlement, mais en sens inverses, ceux du comte d'Anjou. C'était d'abord le triangle qui resserrait si étroitement la ville de Tours qu'Eudes voulait détruire.

Que faisait pourtant l'impétueux comte d'Anjou pendant que l'ennemi forçait ses châteaux? Nous ne le voyons nulle part; nous n'entendons parler ni de ses préparatifs de défense ni de ses diversions.

Trop inférieur en nombre pour tenter seul quelque chose dans cette lutte suprême, il avait demandé secours au roi de France. Mais le secours n'arrivait pas, et les alarmes de Foulques grandissaient en considérant que les alliances de son ennemi pouvaient grossir encore d'un instant à l'autre les forces imposantes dont il disposait. Dans cette extrémité, s'il en faut croire Richer, il demanda la paix, et fit, pour l'obtenir, des offres que, fort heureusement pour la fortune à venir du comte d'Anjou, Eudes eut la sottise de ne pas accepter. Les secours dont Foulques avait un moment désespéré, arrivèrent en effet : le roi parut avec douze mille hommes, et ce fut au tour du comte de Blois de faire des ouvertures. Seulement ce fut au roi Robert qu'il les fit, lui représentant qu'il n'avait jamais voulu

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1882.

le combattre, et le suppliant de le laisser se débattre seul avec son ennemi. Cette tactique gagna le cœur du roi Robert, qui se contenta de conclure un accommodement dont les termes ne nous sont pas connus, et regagna ses domaines.

Quant à la forteresse de Langeais, que ce fût par suite de l'accommodement fait avec le roi ou par le sort des armes, ce que nous ne saurions dire, elle tomba entre les mains du comte de Blois.

Tous ces événements contrariaient singulièrement les vues de Foulques Nerra, et peut-être eût-il été contraint de renoncer pour longtemps à ses vastes projets, si les circonstances n'avaient ménagé un retour inattendu à sa fortune. Eudes mourut en effet quelques mois après la prise de Langeais, laissant six enfants jeunes encore, et le gouvernement du comté aux mains de sa veuve, la célèbre Berthe.

A la vérité, Foulques fut obligé de se tenir d'abord sur la réserve : car la comtesse Berthe avait réclamé auprès du roi Hugues Capet le bénéfice de la loi féodale, et Hugues lui avait donné son fils Robert pour avoué. Néanmoins le comte d'Anjou avait déjà profité du premier émoi causé par la mort d'Eudes, pour reprendre le château de Montbazou ; et Hugues Capet expirait à peine, que, réunissant de nouvelles forces, avec son audace ordinaire, il mettait le siège devant Tours et s'en emparait.

Cette seconde prise de la capitale du comté ne devait pas mieux réussir à Foulques que la première. Cette fois, ce fut le roi Robert, devenu l'époux de Berthe, qui vint lui arracher sa conquête. Ce contretemps, toutefois, ne le découragea pas. Avec la reine Berthe, la lutte des deux maisons de Blois et d'Anjou s'était portée sur un terrain nouveau : l'influence d'une femme. Cette influence, Foulques Nerra comprit qu'il devait l'abattre à tout prix. La fausse position de Berthe et de Robert, mariés contre les lois de l'Église, les fautes du roi et sa politique maladroite, devaient rendre la tâche facile. Le comte d'Anjou, servi d'ailleurs par le mécontentement des grands du royaume, arriva bientôt à ses fins. Non seulement le roi Robert dut se séparer de Berthe, mais Foulques parvint à lui faire épouser sa propre nièce, Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. (1)

(1) On voit qu'au besoin le *Faucon noir* savait appeler l'intrigue à son aide dans la poursuite de ses desseins. Jusque là sa politique constante avait été de s'appuyer sur l'alliance royale dans sa lutte avec la maison de Blois. Il la



Désormais il ne tenait donc plus qu'à Foulques de reprendre ses opérations en Touraine. Une série d'incidents plus ou moins dramatiques et un voyage d'un an et demi qu'il accomplit à Jérusalem, les lui firent suspendre quelque temps. A son retour des saints lieux cependant, il trouva ses terres d'Amboise, du haut Cher et même des environs de Loches, tellement ravagées par les déprédations auxquelles ses ennemis s'étaient livrés durant son absence, qu'il résolut de rendre impossible à l'avenir le retour de semblables excès.

En parlant des forteresses d'Amboise, de Montbazou et de Langeais, nous avons fait remarquer qu'elles resserraient Tours dans un triangle stratégique, l'isolaient, et ne lui laissaient plus de communications libres qu'avec la vallée du Cher. Cette dernière ressource, si étroite qu'elle fût, il n'avait pas alors dépendu de Foulques de la couper à la ville objet de son ambition. Comment aurait-il pu opérer dans la vallée du Cher, alors qu'il était obligé de disperser ses forces autour des points stratégiques de Sainte-Maure, Montbazou, Montrésor, Langeais et Semblançay? La vallée du Cher était d'ailleurs tout entière aux deux ennemis les plus puissants et les plus acharnés du comte d'Anjou : Gelduin de Saumur, seigneur de Pontlevoy, surnommé le Diable de Saumur, et Geoffroy le Jeune, seigneur de Saint-Aignan, tous deux fidèles dévoués du comte de Blois. Foulques n'y possédait que le château de Villantroy, position isolée dans le Berry, sur un petit affluent du Cher, le Modon, non loin du bourg de Valençay, si connu par la célèbre résidence princière des anciens comtes d'Étampes. Qu'était-ce qu'un point si éloigné, pour appuyer des opérations difficiles?

La position des ennemis de Foulques était aujourd'hui la même qu'autrefois. Seulement le comte d'Anjou n'avait plus qu'un objectif à suivre: et son génie, qui avait avisé le point sur lequel devait se porter l'action, allait s'en remettre à l'audace du soin de la réussite.

Nous ne pouvons entrer ici dans beaucoup de détails topographiques. Rappelons pourtant qu'une grande voie passant par Loches faisait alors communiquer directement Blois et Poitiers. Du côté de Poitiers, Foulques la gardait, au passage de la Creuse, par son

déserta lorsqu'elle lui devint préjudiciable; mais il se hâta de la ressaisir dès qu'il vit la royauté moins hostile et qu'il put espérer n'avoir plus rien à craindre d'elle.

château de la Haye; du côté de Blois, il la gardait, au val d'Orfond, par une forteresse en terre et en bois, dont la puissante motte et les profondes douves se voient encore, perdues dans la forêt de Loches, sous le nom de *Motte de Cornillé*. Avec le château de Montrésor, maître de la voie qui, par Saint-Aignan, venait de la vallée du Cher, le pays lochois était donc gardé contre l'invasion.

Mais il s'agissait pour Foulques de pousser plus loin ses avant-postes et de faire sienne la vallée du Cher, à la fois pour s'assurer et pour couper la ville de Tours de ses dernières communications. L'occupation d'un seul point stratégique, sur la voie même de Tours à Poitiers, résolut le double problème.

Sur cette voie, le comte Eudes ne possédait que le château de Pontlevoy, occupé par son vassal Gelduin le Diable. Ce château était fort, et pouvait facilement inquiéter Amboise par la vallée de l'Amasse. Seulement, situé à deux lieues sur le plateau qui s'étend vers Blois, à droite de la vallée du Cher, il ne commandait pas cette vallée. Il ne pouvait être non plus qu'imparfaitement soutenu par la grande forteresse blaisoise de cette contrée, celle de Saint-Aignan, située à quatre lieues et demie en amont du fleuve, et sur sa rive gauche.

Au midi de Pontlevoy, au contraire, se découpait, isolé de la chaîne des collines, un promontoire à pic, élevé comme une montagne. Il avait à ses pieds le cours du Cher, avec le *quadrivium* formé par l'intersection des grandes voies de Blois à Poitiers et de Tours à Bourges, et il commandait absolument l'un et l'autre. Ce promontoire, alors appelé Mont-Reveau, tenait donc à la fois la clef de la vallée du Cher et celle des portes de Tours. Il pouvait paralyser, en outre, à l'égard d'Amboise, le château de Pontlevoy, et devenir la sentinelle avancée du pays lochois contre toute invasion blaisoise.

En raison de tels avantages, c'était justement ce point que Foulques Nerra avait résolu d'occuper. Il s'y porta tout à coup, s'en empara, y construisit, avec une rapidité qui tint du prodige, le château de Montrichard, un des plus forts de cette époque par sa situation, un des plus résistants par sa masse, et en confia la garde à l'un de ses plus vaillants serviteurs, Roger de Montrésor, surnommé *le Diable* aussi, comme Gelduin.

Certes, de pareilles combinaisons, aussi évidentes que l'évidence même, renversent les idées étroites qu'on se fait trop générale-

ment du génie guerrier de l'époque féodale et des vues politiques auxquelles il servait de levier. Qu'on veuille bien le remarquer pourtant, si le génie du comte d'Anjou, le but agressif de sa stratégie, aussi bien que l'unité de son objectif, donnent à ses plans un relief particulier, avec des degrés divers de valeur, nous pouvons en démêler de tout semblables chez ses contemporains, chez les hauts barons mêmes qui l'ont précédé. Quel chapitre instructif n'écrirait-on pas sur la stratégie du fameux comte de Blois, Thibault le Tricheur! et quelle sagacité ne nous montrerait pas le choix des positions qu'il couvrit de châteaux pour défendre ses vastes domaines! Nous aurons bientôt l'occasion de parler de la forteresse de Saumur, qu'il avait plantée sur la rive gauche de la Loire, pour surveiller l'Anjou, et jouer à son égard exactement le même rôle qu'Amboise par rapport à la Touraine. Mais que d'autres faits stratégiques ne relèverions-nous pas dans sa longue carrière! car il fut grand batailleur et grand bâtisseur aussi, comme Foulques Nerra, quoique venu en plein milieu du dixième siècle, et, comme lui, il employa sa vie à faire l'unité dans ses États et à leur assurer une frontière.

Cependant, il faut l'avouer, nous chercherions vainement ailleurs que chez notre héros l'exemple d'un grand ensemble de mesures agressives, coordonnées et suivies avec persévérance, en vue de la conquête d'un territoire féodal : c'est que la situation particulière faite en Touraine au comte d'Anjou, par la possession préalable de plusieurs places de premier ordre, lui rendait possible une stratégie qui eût été impossible partout ailleurs. Nous voyons souvent de nombreux châteaux s'élever d'après un plan commun pour la garde d'un grand fief; nous ne voyons jamais qu'isolément un château se planter au cœur d'un territoire ennemi. Tant de difficultés, tant d'impossibilités devaient en effet, dans les conditions ordinaires des choses, se dresser devant l'exécution d'un plan semblable, qu'on ne songeait pas même à le méditer.

Comment s'y prenait Foulques Nerra, pour tourner ces difficultés, pour vaincre ces impossibilités, dont sa situation en Touraine, si favorable qu'elle fût d'ailleurs, ne pouvait entièrement l'affranchir? Cette question ne semble guère avoir préoccupé les historiens, peut-être parce qu'ils ont désespéré de pouvoir faire face au point d'interrogation. La chronique de Saint-Florent, nous dit pourtant, au sujet de la construction du château de Langeais, quelques mots

qui lèvent un coin du voile. Eclairés par l'étude du terrain, guide suprême en pareille matière, ils arrivent même à lever le voile tout entier. Qu'on veuille bien nous permettre ce petit détail.

Foulques, nous dit la chronique, n'avait aucune station pour se reposer entre Bourgueil et Amboise, quand il allait dans son comté d'Anjou ou qu'il en revenait. Il demanda au comte de Blois et obtint de lui la permission d'élever dans la profondeur d'une forêt un petit logis pour ses chiens. Le petit logis (*mansiuncula*) s'élève donc; mais avec lui s'élève un *vallum*, qui bientôt est défendu par un plessis et armé. Eudes s'aperçoit qu'il a été joué : il vient pour renverser l'œuvre de Nerra; il est repoussé; et Foulques, qui n'a élevé son *vallum* que pour favoriser la construction d'un ouvrage plus important et plus en vue, se hâte de construire le château de Langeais.

Or, dans le parc d'un petit castel moderne, qui, de la dénomination traditionnelle du lieu où il est bâti, a reçu le nom de *Châteaufort*, existe encore le *vallum* du rusé comte d'Anjou. Une puissante motte est au centre, des douves larges et profondes lui font une ceinture; les bois qui l'entouraient, n'ont pas tellement reculé devant la culture, que leur frange déchiquetée ne touche le parc moderne par plus d'un point. C'est bien la position décrite. Elle garde l'ancienne voie de Tours à Angers, avec une voie qui se dirigeait sur Noyan. Mais le château de Langeais, bien autrement situé, bien autrement fort, garde et commande aussi ces deux voies. A côté de lui, Châteaufort devient donc inutile, et ce n'est pas pour rester debout avec la grande forteresse qu'il fut élevé.

Ainsi, telle était la manière de procéder de Foulques Nerra. Un point favorable, subrepticement occupé ou enlevé de vive force, et fortifié à la hâte, recevait une garnison et des armes. Sous la protection de cet ouvrage provisoire, qui leur servait au besoin de refuge, les travailleurs se mettaient à l'œuvre, et l'on voyait bientôt s'élever en plein pays ennemi ces donjons formidables qui nous remplissent d'étonnement.

Châteaufort n'est pas, du reste, le seul témoin qui nous renseigne sur cette curieuse tactique. Derrière le château de Montbazou, subsiste aussi, sous le nom de *Motte du Bazonneau*, un ouvrage semblable, qui a certainement joué le même rôle.

Nous en avons assez dit, croyons-nous, et nous avons assez développé les faits jusqu'ici, pour montrer qu'à présenter Foulques

Nerra comme un habile stratège, l'imagination n'avait eu aucune part. Les châteaux de ce tenace batailleur sont encore debout, ses actions militaires remplissent les chroniques; et comme le seul hasard n'a pu donner à tout cela le concert que nous lui voyons, il faut bien admettre que le calcul y présida. Nous regarderons donc le fait comme acquis, et le tableau rapide qui va suivre n'aura d'autre but que d'en indiquer le complément.

Après la construction du château de Montrichard, divers événements se partagèrent la vie de Foulques pendant une dizaine d'années, sans qu'il fût inquiété comme par le passé. Il put même accomplir un second voyage à Jérusalem; et, loin que ses terres fussent ravagées comme la première fois pendant son absence, ce furent ses fidèles des châteaux d'Amboise et de Montrichard, qui se portèrent sans repos ni trêve sur les terres blaisoises. Du reste, le comté de Blois changea deux fois de mains pendant cette période, et à l'époque où nous allons nous reporter pour suivre les faits militaires du comte d'Anjou, il était dans les mains d'Eudes II, successeur de Thibault, son frère aîné, qui avait régné avant lui.

Eudes II, qu'on a surnommé *le Champenois*, avait des possessions immenses et une ambition qui ne le cédait à nulle autre. Mais cette ambition était principalement tournée vers la Champagne et la Brie. La Bourgogne, sur laquelle il pouvait avoir quelques droits du chef de sa mère, ne le laissait pas non plus indifférent, et peut-être ses désirs d'agrandissement se portaient-ils déjà de l'autre côté des Alpes, comme ils s'y portèrent plus tard. Qu'était la Touraine, déjà si affaiblie, à côté de ces grands mirages qu'il entrevoyait à l'horizon? Aussi Eudes semblait-il n'y plus songer, lorsque les cris de ses vassaux, épuisés par les courses des fidèles de Nerra, vinrent le tirer de sa torpeur.

Le moment, toutefois, n'était guère favorable pour que le comte de Blois entreprît alors quelque chose de sérieux en Touraine. Il venait en effet d'être fort maltraité par le duc de Normandie dans une guerre assez rude, et avait besoin de se refaire.

Mais de cela que le moment était peu favorable pour le comte de Blois, il devenait précieux pour Foulques Nerra, qui, ne possédant plus ni Langeais ni Montbazou, qu'on lui avait repris pendant son premier voyage à Jérusalem, méditait depuis longtemps de reconstituer, avec une position plus rapprochée de Tours, le triangle stratégique rompu à son détriment.

Sur la rive droite de la Loire, vis-à-vis de l'ancien couvent de Saint-Côme, à une demi-lieue seulement de la ville de Tours, et au débouché de la vallée de la Choisille, dont nous avons déjà parlé au sujet du château de Semblançay, s'élève comme un promontoire, un monticule abrupt, relié d'un côté aux collines de la Choisille, de l'autre à celles de la Loire. Des rochers à pic le défendent, vers le midi, au-dessus du grand fleuve qui baigne ses pieds. Une énorme motte, entourée de restes de douves, le couronne encore, à la hauteur du plateau. Grâce à la haute et maigre tour élevée là depuis peu d'années pour servir de belvédère, il n'est pas un voyageur allant de Tours à Vendôme, par chemin de fer qui n'ait remarqué cette position, dont l'histoire est cependant peu connue. Pour ceux qui, plus heureux, la peuvent gravir, elle prend un intérêt singulier : du sommet, en effet, et du sud au nord, on domine la vallée de la Choisille, coupée à peu de distance par quelques restes de l'antique voie romaine de Tours à Angers ; vers le sud-est, on embrasse d'un seul coup d'œil la ville de Tours tout entière ; puis, du sud-est à l'ouest, comme un magnifique panorama circulaire, dont les dernières lignes se perdent dans les vapeurs de l'horizon, on voit s'étendre la vallée de la Loire jusqu'à Saumur, plus loin peut-être encore.

Ce lieu se nomme aujourd'hui *Bellevue*. Au onzième siècle, il avait un nom moins poétique : il s'appelait *Montbudel*, Montboyau, sans doute à cause de la configuration longue et étroite du promontoire. Il est aisé, du reste, de comprendre la valeur stratégique de cette position à la description que nous venons d'en faire, et la préciser plus parfaitement sortirait de notre cadre. Eh bien ! cette position en quelque sorte inexpugnable, c'était le point avisé par Foulques Nerra, qui, l'heure venue, s'y porta avec son audace ordinaire, creusa les profondes douves, éleva la motte au point où le promontoire va rejoindre le plateau, sur la motte dressa, avec le commandement le plus étendu, une énorme tour en charpente, et, de l'espace compris entre ces défenses et la pointe à pic du promontoire, forma un camp retranché.

Quelle menace pour la ville de Tours qu'un pareil ouvrage, en lieu semblable, avec les forteresses d'Amboise et de Montrichard pour appui ! Eudes II en fut atterré, et, quelque embarrassées que pussent être encore ses affaires, faisant taire ses autres préoccupations, il organisa contre Foulques une nouvelle et plus terrible coaliti-

tion. De son côté, le comte d'Anjou ne resta pas inactif. Il sut même se faire du jeune Herbert I<sup>er</sup>, comte du Mans, un allié fidèle, qui lui fournit des troupes et marcha de sa personne sous la bannière d'Anjou.

Tout annonçait donc un choc terrible et une lutte persévérante. Le plan du comte de Blois était de se porter d'abord sur le château de Montrichard, de s'en emparer et de reprendre ainsi la vallée du Cher. Montrichard enlevé, il aurait marché avec toutes ses forces sur Montboyau, pour en faire le siège en règle : car cette position n'était pas un simple poste, composé d'une forte tour, d'une enceinte restreinte, et d'un rang de douves, comme presque tous les châteaux de Fouiques élevés sous les yeux de l'ennemi ; elle ne pouvait en aucune façon être enlevée d'insulte par un coup de main.

Le comte d'Anjou pénétra le plan de son adversaire. Comme celui-ci rassemblait ses troupes à Blois, il rassembla les siennes à Amboise, envoya les Manceaux sur les bords du Cher, remonta de sa personne la vallée de l'Amasse, et, gagnant la route par laquelle lui devait venir l'invasion, il se porta sur l'arête du plateau de Pontlevoy, en avant et au nord de cette forteresse.

Les dispositions prises par Foulques Nerra, en cette circonstance, témoignent de connaissances tactiques véritables et d'une prévoyance parfaite. Elles sont un vrai chef-d'œuvre, et bien lui en prit, car la fortune des batailles fut, en ce moment décisif, sur le point de le trahir. La journée se termina pourtant à son avantage, par une victoire magnifique et la destruction à peu près complète de l'armée ennemie, qui, tournée et prise entre deux gros de troupes, fut, selon l'expression d'une vieille chronique, taillée en pièces *à loisir*. Le comte de Blois ne trouva lui-même son salut que dans la fuite.

Cette grande rencontre, connue sous le nom de bataille de Pontlevoy, fut un des événements les plus remarquables de la première moitié du onzième siècle : presque toutes les chroniques la mentionnent. Elle fut aussi un de ceux qui frappa le plus l'imagination populaire : car, après huit siècles, on en montre encore la place sur un point qui a conservé le nom de *Champ de la Bataille*.

Les conséquences en furent des plus importantes pour Foulques Nerra. Il profita du long répit qu'elle lui procura pour réaliser divers projets, mais surtout pour avancer l'occupation des positions stratégiques à l'aide desquelles il voulait faire autour du grand château

blaisois de Saumur ce qu'il avait fait autour de la capitale tourangelle. Il y réussit ; et, pour ne parler que des châteaux les plus directement intéressés à ce plan, nous citerons celui de Doué, distant de trois lieues seulement de Saumur, et qui coupait à cette ville les routes de Nantes et de Poitiers, en même temps qu'il les gardait pour le comte d'Anjou ; le château de Montreuil, plus tard Montreuil-Belley, situé à la même distance, qui jouait, un peu plus à l'est, le même rôle, assurant en outre à Foulques Nerra le passage du Thouet et la possession de la vallée de ce nom, en avant de Saumur, pendant qu'il donnait la main au château de Loudun, pour protéger la route de la Touraine par le midi ; enfin, le château de Trèves, planté sur la route de Saumur à Angers, de manière à protéger l'Anjou contre l'invasion qui serait partie du Saumurois, et à menacer constamment la grande place de Gelduin le Diable, dont il n'était éloigné que de deux lieues. Et nous ne parlons point ici des châteaux qui se reliaient directement à ceux-ci et les appuyaient, tels que Brissac et les Ponts-de-Cé, vers Angers ; Passavent et Maulevrier, sur d'autres directions.

Une partie des loisirs de Foulques Nerra fut aussi employée à élever, dans l'Anjou même, d'autres châteaux, pour compléter la garde des points essentiels à sa défense. Ils se rattachaient également à un plan d'ensemble, que notre héros suivit avec persévérance jusqu'aux derniers jours de sa vie. Nous n'avons pas à les énumérer. Nous ne pouvons cependant passer sous silence la forteresse de Château-Gontier, élevée sur la Mayenne, pour défendre, contre la Bretagne, l'extrême frontière nord du comté. C'était une des plus belles et des mieux placées de l'Anjou, au sommet d'une montagne dont les rochers à pic baignaient leur pied dans la rivière.

Voilà ce que furent les loisirs que fit à Foulques la bataille de Pontlevoy.

Quant à Eudes II, après être allé d'abord cacher sa honte dans son château de Blois, il se laissa absorber par une suite d'événements divers, qui tinrent tantôt à sa bonne, tantôt à sa mauvaise fortune. Dix années s'étaient écoulées ainsi, lorsque enfin, devenu plus puissant par la possession de la Champagne, il tourna ses regards vers la Touraine, et résolut d'en expulser définitivement le comte d'Anjou. L'expérience de son père et la sienne propre lui démontraient que ce n'était point là chose facile, et qu'avec un tel



homme il fallait beaucoup plus que des mesures ordinaires. Aussi fit-il tous ses efforts pour rassembler une forte et vaillante armée. Il en prit les contingents de tous côtés (*diversarum gentium*), nous disent les chroniques : mais ce furent surtout les Français, c'est-à-dire, à cette époque, les hommes du domaine royal, qui en formèrent la majeure partie.

Du reste, le comte Eudes ne négligea rien pour terminer tous les différends qu'il pouvait avoir, de peur qu'en venant le troubler au milieu de la campagne, ils ne fissent une diversion utile au comte d'Anjou. Il était clair qu'il n'entendait pas se borner cette fois à une simple expédition ou à l'attaque d'un château, mais qu'il voulait suivre, lui aussi, avec autant de persistance que d'énergie, un plan parfaitement arrêté.

Les chroniques ne nous disent rien des préparatifs de défense du comte d'Anjou. Il ne pouvait pourtant ignorer les armements de son ennemi, et nous le connaissons assez pour être certain qu'il ne restait pas inactif. Un tel homme n'abdiquait pas sa dévorante activité à l'approche d'un danger sérieux.

Quoi qu'il en soit, il était dans son pays d'Anjou, lorsque les hostilités commencèrent en Touraine. Eudes, par une marche rapide, s'était porté à l'improviste sur Montboyau, et venait en faire le siège en règle. Averti aussitôt par un courrier, Foulques Nerra rassemble ses troupes, part d'Angers, et, après avoir rallié le comte du Mans, toujours fidèle à la bannière d'Anjou, il s'avance résolument sur la voie de Tours.

Était-ce bien sur Montboyau que se portait Foulques? Il est permis de croire que non. Inférieur en nombre comme il paraît l'avoir été, il allait chercher plutôt, pour détourner son ennemi, une diversion à laquelle nous le verrons bientôt avoir recours. Mais un intérêt plus pressant l'arrêta dans sa marche.

Arrivé en effet à Brain-sur-Allonnes, petite ville située à deux lieues et demie ou trois lieues au nord-ouest de Saumur, il apprend que Gelduin le Diable est passé avec la plus grande partie de ses troupes, pour s'aller joindre au comte de Blois devant Montboyau. La forteresse de Saumur, cette forteresse si puissante et si forte, convoitée par le comte d'Anjou, est donc à peu près sans défenseurs. Foulques prend aussitôt un parti. Par une marche de nuit il revient sur ses pas, traverse la Loire, et, au point du jour, surprend la ville de Saumur, dont il s'empare presque sans résistance.

Le château reste à prendre. Dominant la ville, sur un roc à pic, il est inexpugnable. Malheureusement, le nombre de ses défenseurs est insuffisant. Foulques l'attaque par le plateau, enfonce la porte qui s'ouvre de ce côté, et enlève la forteresse. Dans cette attaque et dans les circonstances qui suivirent la prise du château de Saumur, il y aurait tout un drame, et un drame des plus émouvants, à mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous ne devons pas nous y arrêter.

Ses dispositions prises pour assurer sa conquête, Foulques regagne la Touraine avec une ardeur que double le succès; mais, au lieu de se diriger vers Montboyau, — et c'est là ce qui nous éclaire sur les premières intentions de l'habile tacticien, — évitant même de suivre la grande voie d'Angers à Tours, sur laquelle sa marche serait révélée, il prend la direction de Chinon, passe la Vienne sur un pont de bateaux entre l'Ile-Bouchard et Nouastre, pour abrégier sa route, et tombe sur Montbazou, qu'il assiège.

Les affaires d'Eudes n'étaient pas brillantes devant Montboyau, et Foulques devait en être instruit. Le Champenois avait fait dresser pour l'attaque une forte tour de bois, dont la hauteur dépassait celle du donjon de la citadelle, et l'on profitait de la nuit pour l'approcher de la place, lorsque, les assemblages de bois venant à se rompre, elle s'écroura sur tous ceux qui étaient autour, et tua plusieurs chevaliers. Pour comble, le feu vint achever sa destruction : car, ouverte et rompue, les peaux fraîches qui la couvraient suivant l'usage, ne pouvaient la protéger, et les Angevins l'incendèrent facilement.

Les choses en étaient là, quand le comte de Blois apprit la capture de Saumur et le siège de Montbazou. Tremblant que Foulques, en s'emparant de cette dernière place, ne rétablît son triangle stratégique dans des conditions plus favorables encore que par le passé, puisque Montboyau, qui remplaçait Langeais, n'était qu'à une demi-lieue de Tours, au lieu de six, il se porta avec toutes ses troupes au secours de Montbazou. Foulques ne jugea pas à propos de l'attendre dans une position où il pouvait être pris à revers. Dès que les Blaisois se rapprochèrent, il se retira en bon ordre du côté de Loches, et planta ses tentes sur les prairies de l'Indre. Ainsi appuyé sur la grande forteresse lochoise, il pouvait tout braver, et pensait probablement attirer à lui le comte de Blois. Eudes n'osa pas l'attaquer, resta devant Montbazou jusqu'à ce

que Foulques eût renvoyé ses troupes, et rentra dans son comté.

L'année d'après cependant, il se jeta sur Saumur avec Gelduin le Diable, et serra de près la ville et le château. Une puissante tour de charpente fut encore élevée par lui dans cette nouvelle circonstance, et aussi vainement que devant Montboyan, car les Angevins parvinrent à l'incendier. Eudes était déjà *rebuté par la fatigue*, nous dit la chronique de Saint-Florent, lorsque *l'approche des ceulanges* lui fit licencier son armée féodale, plus désireuse de manœuvrer ses pressoirs que des engins de siège.

Renforcé de nouvelles troupes, le comte de Blois reprit les hostilités au bout de quelques mois. Cette fois, changeant ses plans, ce fut Amboise qu'il attaqua. Il avait avec lui le fils du roi Robert, Henri, qui venait d'être couronné à Reims, et comptait relever la fortune de ses armes en leur donnant un lustre de plus par l'éclat de ses alliances. Ce fut encore en vain. Le siège d'Amboise fut long et pénible, et n'aboutit à rien. Il le leva pour se porter subitement sur Saumur, qu'il espérait surprendre sans doute, Foulques étant occupé du côté de la Bretagne. Vaine tentative! Saumur ne lui fournit pas plus qu'Amboise l'occasion d'un succès.

Pourtant, en apparence du moins, le Champenois gagna quelque chose à ce nouveau siège. Les troupes blaisoises étaient venues camper dans les vignes closes appartenant au monastère de Saint-Florent. Il convenait médiocrement sans doute aux moines de voir leurs terres foulées à tout propos: ils s'interposèrent auprès des parties belligérantes, et parvinrent à les accorder. Il fut convenu que le comte de Blois abandonnerait définitivement Saumur, et que le comte d'Anjou détruirait la forteresse de Montboyan; ce qui, de part et d'autre, fut loyalement exécuté. Par suite de cet accommodement, Foulques Nerra s'assurait la libre possession de la rive gauche de la Loire dans toute l'étendue de son comté; il faisait sienne, sans conteste, une frontière déjà garnie de châteaux forts, et plus rien ne pouvait le troubler désormais dans ses communications avec Loches et la Touraine méridionale, d'une part, avec le Poitou, de l'autre, et même avec la Saintonge, où il avait des domaines importants. Eudes ne gagnait pas même une forteresse, puisque Montboyan devait être détruit sans qu'il l'occupât; et, à quelques pas de là, commandant la voie du Mans, restait toujours aux mains de son adversaire le château de Semblançay. A la vérité, il rompait un angle de plus du terrible triangle qu'il redoutait,

pour n'en laisser qu'Amboise, réduit à un point isolé. Mais à six lieues de lui restait toujours son ennemi, en possession d'Amboise, de Montrichard, du pays lochois, de presque toutes les voies principales, de la partie haute des vallées et des plateaux intermédiaires, pendant qu'il était rejeté à quinze lieues de l'Anjou, et privé de tout moyen de l'envahir avec avantage. Eudes avait donc fait les affaires du Faucon noir. Pour que celui-ci reprît en Touraine une position analogue à celle qu'il perdait, il ne fallait qu'une circonstance favorable; nulle circonstance, dans la prévision naturelle des choses, ne pouvait faire rentrer Eudes dans la possession de ce qu'il abandonnait.

Ainsi assuré, mais ne perdant jamais de vue la suite de ses plans, Foulques, maître du Saumurois, songea d'abord à le garder du côté de l'occident, en affermissant sa domination dans le pays de Mauges, qui s'étendait des rives du Layon jusqu'à Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux, sur les bords de la Loire. Par Saint-Florent-le-Vieil, les partis de la Bretagne avaient pénétré plusieurs fois dans le pays, et commis de grandes exactions. Foulques y construisit un fort château. Puis, reportant ses préoccupations sur la garde de l'Anjou, il compléta ses forteresses défensives, parmi lesquelles une des plus puissantes et des mieux situées fut celle de Baugé, plantée dans la haute vallée du Couasson, au point où elle reçoit la petite vallée de l'Altrée, et commandant les voies qui passaient à ses pieds.

On est saisi d'étonnement quand on se prend à énumérer les châteaux qu'à ce moment Foulques avait déjà construits, et il en éleva d'autres encore après. Soit par ces châteaux, soit par ceux qui existaient à sa prise de possession du comté, il avait sous sa main un réseau stratégique complet, et toutes les places principales, comme le Lude, la Flèche, Durtal, Château-Gontier, Baugé, Beaufort, Brissac, Trèves, Montreuil, Doué, en Anjou; Maulevrier, Passavent, Loudun, Mirebeau, en Poitou; Nouastre, Sainte-Maure, la Haye, Loches, Montrésor, Montrichard, Amboise, Semblançay, en Touraine, et Châtillon, dans le Berry, étaient des places de premier ordre.

Pendant que Foulques s'affermissait ainsi, ou que, pour racheter ses péchés, il faisait des fondations religieuses et des pèlerinages à Jérusalem, le comte de Blois, donnant un libre cours à ses rêves ambitieux, revendiquait contre le roi de Germanie le royaume d'Arles, qu'il soumettait jusqu'aux monts Jura, aspirait à la couronne de Lorraine, et même au royaume d'Italie. Tant d'ambition

vint échouer devant un seul combat livré dans le Barrois par le duc de Lorraine. Eudes y fut tué : et comme sa tête avait été séparée du tronc, on chercha vainement son cadavre sur le champ de bataille, sans pouvoir le reconnaître. La comtesse de Blois elle-même dut venir sur les lieux, aider à cette triste perquisition. Ce ne fut pourtant encore qu'après de longs et minutieux efforts qu'on retrouva les restes de son époux. Scène lugubre, qui devait, avec de biens légères différences, se reproduire quatre siècles plus tard, presque sur les mêmes terres, à l'occasion de la mort du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Quelles leçons pour les folles ambitions humaines !

Foulques Nerra ne se laissait jamais entraîner ainsi ; mais il ne laissait jamais passer non plus une occasion sans en profiter. Eudes était à peine mort, que le Faucon noir reprenait Langeais, Montbazou, et s'emparait de la ville de Chinon et de son château, pendant que la grande forteresse blaisoise de la vallée du Cher, celle de Saint-Aignan, lui était livrée par des traîtres.

Désormais les plans stratégiques du comte d'Anjou en Touraine étaient complètement ramenés à exécution ; la seule ville de Tours lui restait à prendre. Mais cette ville, l'objet constant des désirs de sa vie, semblait être pour lui comme la terre promise : il devait la voir de près, la toucher de la main, pour ainsi dire ; son fils seul, l'illustre Geoffroy-Martel, devait la posséder.

Ces dernières conquêtes se consumaient en 1039, et Foulques Nerra bataillait ou bâtissait depuis cinquante-deux ans en vue de les assurer. L'âge était venu pour lui jusque-là, sans rien diminuer de sa prodigieuse activité. Ses emportemens, ses violences avaient seules paru s'affaiblir. Mais, au déclin de cette année, il sentit approcher sa fin. Aussi énergique pour mourir qu'il l'avait été pour vivre, il remit tous ses domaines à son fils, et, comme dernière pénitence de sa vie, il entreprit un quatrième et dernier pèlerinage à Jérusalem. Accablé de fatigue, il tomba malade au retour, en 1040, et mourut dans les sentimens les plus chrétiens.

Voilà comment et pourquoi bataillaient les hauts barons de l'époque féodale : car Foulques Nerra, s'il était une exception par le génie et la ténacité, ne poursuivait pas un autre but que ses pareils : les gestes des divers comtes de Blois qui se mesurèrent avec lui nous l'ont déjà montré, et l'examen de tous les personnages qui vécurent de son temps, comme de ceux qui

l'avaient précédé ou qui le suivirent, ne ferait qu'ajouter une certitude de plus aux faits déjà acquis.

On peut demander maintenant à ceux qui représentent les seigneurs de l'époque féodale comme d'ineptes et féroces vampires, se construisant, sur le premier roc escarpé venu, un château fort, un *nid d'aigle* ou *de vautour*, — le mot est consacré, — pour abriter leurs personnes et leur rapines; bataillant avec leurs voisins placés dans des conditions identiques, pour se disputer la même proie; morcelant le sol sans souci du lendemain, et comme à plaisir, pour détruire *la France*, qui n'existait pas encore; on peut leur demander où se montre ce type de leur choix, ce type que les romans soi-disant historiques se sont plu à populariser, et que des écrivains passionnés ont exploité en mille manières.

Sans doute — et nous ne prétendons pas le nier — il y avait quelques exemples de petits seigneurs, peut-être même de grands, guerroyant entre eux, sans autre but que la satisfaction de leurs vengeances privées ou de leurs étroites convoitises. Mais ces exemples, qui devinrent plus fréquents au quatorzième et au quinzième siècle, c'est-à-dire précisément lorsque la féodalité n'était plus qu'une ombre, ces exemples étaient la très petite exception à l'époque féodale. Le but commun d'après lequel se dressaient, sous la direction d'un haut baron, les châteaux dispersés sur son fief, montrent assez qu'il en devait être ainsi. Nul château, d'ailleurs, n'était élevé par le caprice d'un seigneur et pour son utilité particulière. Ou le suzerain le bâtissait lui-même à son gré pour y mettre après un gouverneur, et quelquefois pour le donner en fief à l'un de ses fidèles; ou il en confiait la construction au vassal qu'il en voulait investir, lui imposant ses plans et stipulant cette clause, qui, du reste, allait de soi d'après la coutume féodale: à savoir, que le possesseur du château serait obligé de le remettre à son suzerain, toutes les fois que celui-ci croirait en avoir besoin. Cette clause, nous la trouvons en vingt endroits; mais, sans nous écarter de notre héros, la charte qu'il donna aux moines de Saint-Florent-le-Vieil, à l'occasion du château qu'il construisit près de leur monastère et dont il leur confia la garde, la montre tout au long.

Le tableau qu'on s'est plu à tracer de l'époque féodale au point de vue militaire, est donc faux, complètement faux; et plus nous pénétrerions dans les détails que ce croquis ne saurait comporter, plus la démonstration en serait évidente. Eh bien! nous osons

avancer que, sous ses autres faces, cette époque n'a pas été moins dénaturée. L'examen des faits nous le montrerait tout aussi invinciblement. Nous n'aurions pas même besoin de sortir de notre type pour cette constatation : il nous suffirait d'en compléter l'esquisse dans les parties que nous avons négligées.

Il y avait donc des combinaisons stratégiques dans les batailles féodales ; il y avait des plans arrêtés, un but précis, et ce but préparait la grande unification du pays. Mais qu'on nous permette, en finissant, d'indiquer un point de vue plus large encore au sujet des combinaisons stratégiques de Foulques Nerra. Il nous semble découler, comme un corollaire obligé, de tout ce que nous avons découvert dans cet homme extraordinaire.

Cette ligne parfaitement arrêtée dans les choses de la guerre ne nous oblige-t-elle pas en effet à croire à une ligne tout aussi ferme dans les choses politiques, entendues, cela va sans dire, comme on peut les entendre alors ? Il serait déjà difficile d'admettre le contraire, lorsque l'on considère que, bien inférieur en puissance matérielle au comte de Blois et au duc de Normandie, qui constituaient avec lui les trois grands agitateurs du siècle, il a su marcher leur égal dans le mouvement général des affaires de la France, et même se faire considérer, selon l'expression d'un vieux chroniqueur, comme le premier après le roi, *post regem primus*. Mais un fait considérable se dessine nettement aussi de ce côté : l'abaissement de la maison de Blois au profit de celle d'Anjou ; et, s'il ne nous est pas possible de reconstituer tout entier le plan politique d'après lequel a été poursuivie cette œuvre difficile, nous voyons clairement qu'il a pivoté sur trois points principaux : la conquête de la Touraine, l'influence en Bretagne et l'alliance royale. La réalisation de ces trois idées n'a été un but pour le comte d'Anjou, que parce qu'elle était un moyen ; l'objectif était plus haut : d'où nous sommes amené à conclure que, chez notre héros, le génie guerrier, si brillamment qu'il se soit montré, n'a été que le vassal du génie politique.

Et ceci nous explique la ténacité et en même temps l'extrême sagesse d'exécution des plans militaires de Foulques Nerra. Si le comte d'Anjou n'eût été entraîné par son humeur belliqueuse, il eût fait plus de bruit, cherché plus d'éclat, formé plus de coalitions. Eh quoi ! dépenser plus de cinquante années pour préparer la conquête définitive d'un comté ? Un simple batailleur,

un habile tacticien même eût-il jamais montré cette patience? Seul un profond politique pouvait donner un tel spectacle.

Du reste, ces grandes vues ne meurent pas avec Foulques Nerra. Son fils Geoffroy-Martel en reçoit l'héritage, et ne le laisse pas stérile. Comme son père, comme ses aïeux les Ingelgériens, il semble avoir l'intuition de l'avenir. C'est la Touraine et le Maine que Foulques a convoités. Geoffroy les possédera dès les premiers temps de son règne, mais ce sera pour se porter aussitôt vers la Normandie. Et à qui s'en prendra-t-il? A Guillaume le Conquérant, un des hommes les plus vaillants, les plus habiles et les plus puissants de son siècle. Guillaume de Jumièges et Guillaume de Poitiers nous ont laissé tous les détails de ces gestes presque téméraires, et que l'esprit de suite d'une politique méditée peut seul expliquer. Geoffroy-Martel ne possédera pas plus la Normandie que Foulques n'a possédé la Touraine; mais Geoffroy Plantagenet la possédera. Elle sera le marchepied qui conduira la race de Foulques sur le trône d'Angleterre.

Alexandre de SALIES.

---



# LA MUSIQUE RELIGIEUSE A PARIS

La musique religieuse, en France, est-elle en progrès ou en décadence? Telle est la question que nous avons cru utile d'examiner. Ce que nous avons entendu dans les principales paroisses de Paris, pendant les solennités de la quinzaine de Pâques, nous a fort à propos fourni les éléments à l'aide desquels il nous a été permis de porter un jugement sur cet intéressant sujet.

Eh bien! nous le déclarons en toute conscience, si l'on prend la généralité des chapelles, l'interprétation du plain-chant, son accompagnement, le jeu des organistes, le choix et l'exécution des morceaux de musique religieuse, tout cela est certainement bien supérieur à ce qui se pratiquait il y a une trentaine d'années. Mais, si nous comparons les efforts tentés aux résultats obtenus, il nous est pénible de constater une véritable décadence, qui ne fait que s'accroître de jour en jour, et surtout des tendances déplorables vers le mauvais goût.

C'est que, pour la musique d'église, comme pour tout le reste, l'homme a sans cesse besoin de se sentir stimulé, encouragé dans la bonne voie, retenu et averti, afin qu'il ne perde jamais de vue les principes fondamentaux.

## I

Un retour vers un passé qui n'est pas si loin de nous, fera mieux comprendre notre pensée.

On sait qu'au commencement de ce siècle, par suite de la suppression des maîtrises, emportées, comme tant de belles et bonnes institutions, par la Révolution, la musique d'église s'était vue outrageusement déglorifiée. Les choses en étaient même arrivées à ce point, que plusieurs ecclésiastiques, parmi les plus honorables,

justement scandalisés, ne réclamaient rien moins que la suppression de la musique dans les temples. En vain l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, qui avait demandé à M. Portalis un rapport sur l'institution des maîtrises, essayait-il de faire revivre ces vieilles écoles, qui, par an, produisaient *quatre à cinq mille* chanteurs pouvant lire toute musique à livre ouvert, et recevant en outre gratuitement une instruction bien autrement complète que celle donnée de nos jours dans les écoles primaires : la volonté du vainqueur de l'Europe se trouva impuissante à rétablir les maîtrises. Et, du reste, c'était en 1813, époque où la France avait bien d'autres antiennes à chanter !

Plus tard, malgré l'appui accordé à l'*Institution royale de musique religieuse*, placée sous la direction de l'éminent Choron, la Restauration ne fut pas plus heureuse, car une seule école de ce genre ne pouvait avoir la prétention de remplacer les *quatre cents* maîtrises jadis répandues dans toutes les grandes paroisses de France.

Aussi, abandonnée à ses propres ressources et en dépit des sacrifices de son directeur, l'institution Choron, sur laquelle on avait fondé les plus grandes espérances pour former un nouveau personnel de maîtres de chapelle et de professeurs de chant, s'éteignit-elle, faute d'aliments, non toutefois sans avoir produit des artistes du plus grand mérite.

C'est seulement en 1850 que, ayant obtenu l'autorisation de reprendre en sous-œuvre l'idée de Choron, Nierdermeyer créa l'*École de musique religieuse*. Nous aurons plus loin l'occasion de parler de cette école, dont le titre a été, lui aussi, laïcisé, et qui s'appelle maintenant *École Nierdermeyer*.

Ces tentatives constantes montrent donc que le mal était reconnu de tous ; car, malgré les résultats obtenus, il persistait. A Paris, comme en province, le plain-chant continuait à être interprété d'une façon dérisoire ; il n'y avait pas de salut sans motets arrangés sur des airs d'opéras ou de romances rappelant souvent des paroles totalement étrangères à la religion et même à la morale, ou composés par des musiciens ne possédant aucune notion ni des règles de la musique religieuse ni des plus simples convenances. Enfin, les organistes eux-mêmes, ayant perdu les grandes traditions de l'art chrétien, se bornaient, la plupart du temps, à exécuter des airs indignes du plus beau des instruments.

Cependant, dès 1860, c'est-à-dire dix ans après l'ouverture de l'École de musique religieuse, quelques paroisses de la capitale possédaient de bons organistes et de bons maîtres de chapelle, pleins d'ardeur et désireux de bien faire.

Mais, livrés à leur propre inspiration, sans traditions, sans conseils, sans direction, ils ne pouvaient guère avoir ni la force ni la volonté de changer des errements depuis trop longtemps en usage. Ce que chacun n'osait ou ne pouvait faire isolément, un groupe eut le courage de l'entreprendre.

C'est alors que plusieurs de ces organistes et maîtres de chapelle, auxquels vinrent se joindre quelques compositeurs de musique, quelques littérateurs érudits et quelques ecclésiastiques soucieux de la réforme de la musique religieuse, eurent l'idée de composer un comité de rédaction et de patronage du journal la *Revue de musique sacrée*, qui venait de prendre la place du *Plain-Chant*. Un écrivain d'un grand talent, savant et convaincu, M. Louis Roger, fut, à l'unanimité, élu secrétaire de la rédaction.

S'étant donné pour mission de rechercher les moyens les plus propres à ramener l'exécution de la musique religieuse, et surtout du plain-chant, à sa pureté primitive, ces artistes consciencieux, dans des réunions qui avaient lieu une fois par semaine, discutèrent avec soin, et textes à l'appui, tous les points de doctrine. Les meilleures éditions des livres liturgiques furent compulsées, consultées, rapprochées. Il faut dire qu'à cette époque, un grand nombre tenait pour le plain-chant à notes égales : ce qui le rendait lourd, disgracieux et d'une monotonie désespérante. Pour la manière de l'accompagner, les uns voulaient le chant à la partie supérieure, les autres à la basse, plusieurs le plaçaient à la partie intermédiaire. Quant aux modes, on n'était pas davantage d'accord : beaucoup s'efforçaient de les mettre en concordance avec la tonalité de la musique moderne.

Comme il est facile de s'en apercevoir, le comité avait fort à faire. Aussi à peine les premiers numéros de la *Revue de musique sacrée* eurent-ils paru, que des polémiques vives et courtoises s'engagèrent entre les partisans des différents systèmes. Des lettres arrivèrent de tous les coins de la France et de l'étranger, lettres écrites par des organistes, des maîtres de chapelle et des ecclésiastiques, qui étaient insérées et auxquelles il était répondu, quand les opinions émises ne paraissaient pas conformes à celles du comité. En un mot, animés tous du même désir, qui était d'abord de ramener l'interprétation du

plain-chant aux traditions du passé, ensuite de tracer des règles pour son accompagnement, et enfin de rappeler les compositeurs de musique religieuse aux lois du goût et des convenances, les membres du comité ne ménagèrent ni leur temps ni leurs peines, les uns en écrivant dans la *Revue* des articles remarquables, les autres en propageant, autant qu'il leur était possible, les décisions adoptées. Quant à ceux qui, en même temps, se trouvaient à la tête des chapelles de Paris, ils s'efforçaient de mettre aussitôt l'exécution en rapport avec les principes élaborés et reconnus par tous.

Aussi quand, par suite de causes qu'il serait trop long de révéler, disparut la *Revue de musique sacrée*, qui entraîna dans sa chute la disparition du comité de rédaction et de patronage, les choses avaient bien changé d'aspect.

L'élan donné à Paris s'était propagé un peu partout. Fort de l'approbation archiépiscopale, encouragé par la cour de Rome elle-même, en communauté d'idées avec les principes émis au fameux congrès de Malines, chacun des membres dispersés du comité se mit à l'œuvre dans sa sphère. Les modes du plain-chant avaient été rétablis dans leur pureté première; et, pour son exécution, il avait été reconnu qu'elle devait être dirigée d'après l'accentuation basée sur les longues et les brèves du texte. M. Georges Schmitt, alors organiste de Saint-Sulpice, avait publié, avec l'approbation du comité, une méthode d'accompagnement, basée sur l'ancienne tonalité, avec le chant à la partie supérieure.

Quant à la composition de la musique religieuse, on avait été obligé de se borner à conseiller aux musiciens l'étude des œuvres des Palestrina, des Carissimi, des Marcello et des imitateurs de ces grands génies trop négligés jusque-là, sans toutefois proscrire absolument l'emploi des éléments nouveaux introduits dans la tonalité moderne.

Du reste, le rapport sur les conférences ouvertes par le comité de rédaction et de patronage de la *Revue de musique sacrée* forme un véritable corps de doctrine, que tous les maîtres de chapelle et organistes devraient sans cesse consulter, si, au lieu d'être seulement inséré dans la *Revue*, il avait été imprimé à part!

Malheureusement, en se séparant, le comité avait oublié qu'il ne suffit pas de rédiger des rapports, de publier des décisions, mais qu'il faut encore veiller à leur exécution. Sur la proposition de M. G. Schmitt, une société avait bien été créée sous le titre de

*Société académique de musique sacrée*, dont le but devait être « la propagation de la bonne et vraie musique religieuse par le moyen d'exécutions musicales publiques » ; mais un autre maître de chapelle, qui avait trouvé moyen d'en enlever la direction à son fondateur, la détourna bientôt de sa véritable mission. Aussi ne rendit-elle aucun des services que l'on attendait d'elle, sinon qu'elle fit décorer son directeur.

Comment dès lors s'étonner que l'état de la musique d'église tende à devenir aussi mauvais que par le passé? Nous n'avons pas de maîtrises, ou ce qui en porte le nom ne possède aucun des éléments qui en faisaient la force; il n'existe plus de journal spécial, plus de comité capable de tenir en haleine les directeurs des chapelles, et de les relever de leurs défaillances; nous n'avons plus même d'école de musique religieuse; car cette institution, qui, pour ne pas effaroucher les oreilles anticléricales, a, comme nous l'avons déjà constaté, pris le nom d'*École Niedermeyer*, ne forme plus guère que d'assez bons musiciens, capables à la rigueur d'écrire proprement une romance ou un morceau de piano, mais possédant une éducation par trop superficielle en ce qui concerne la portion de la musique qu'ils sont censés y apprendre.

S'il faut fournir une preuve de ce que nous avançons, il suffira de rappeler le programme de la deuxième séance musicale donnée cette année par les élèves de cette école à la salle Herz. On y voit figurer une *chanson* à huit voix, de Mauduit (1570); des *variations* pour deux pianos, de Schuman; deux *mélodies*, de M. G. Lefèvre; un *andante* et un *schedzo* pour le violon, composés et exécutés par M. Messager; une *chanson à boire*, de Stradella, opéra de Niedermeyer; le grand air du *Crociato*, de Meyerbeer; la *Marche héroïque*, pour deux pianos, de M. Saint-Saëns; le *Capriccioso brillante*, pour le piano, de Mendelssohn; un air du *Pardon de Ploërmel*, de Meyerbeer; deux morceaux de piano, de M. Bouichère: une *brunette* à trois voix, d'auteur inconnu; *Isménie*, du prince de la Mo-kowa; une *fugue* de Bach, le *scherro* de la deuxième sonate de Beethoven, un *trio* de M. Saint-Saëns, et l'ouverture de *Ruy-Blas*, de Mendelssohn, exécutée sur deux pianos à huit mains.

Maintenant veut-on savoir la part laissée à la *musique religieuse*? Par M. Ch. Collin a été exécuté, sur l'harmonium, le *Monastère*, de Ch. Loret, par M. Pallez; une *Communion*, de M. E. Gigout; et une *Marche funèbre*, pour piano et harmonium, du même. C'est

maigre, on en conviendra. Les élèves du Conservatoire, s'ils se mêlaient d'organiser un concert sous la direction de leurs maîtres, ne composeraient pas leur programme autrement. Or l'École Nierdermeyer a une toute autre mission, sans quoi la subvention qui lui est accordée est un non-sens.

## II

Mais c'est assez nous occuper de l'École Nierdermeyer. Voyons ce qui se passe dans les églises.

La cathédrale de Paris devrait donner l'exemple d'une parfaite exécution du plain-chant, et ce n'est malheureusement pas. L'*Attende*, cette sublime prière, ce cri pénétrant de l'âme pénitente à son Dieu, que l'on chante pendant le carême avant les conférences du R. P. Monsabré, est généralement défiguré, au point de devenir méconnaissable et de dérouter par conséquent les fidèles, qui, dans l'impossibilité de le suivre, ne mêlent plus leur voix au chœur. Les strophes de l'*Attende* sont entonnées tantôt par une, tantôt par deux, trois ou quatre voix, sur une musique contre-pointée et sur des motifs si étranges, que personne n'y comprend plus rien. Nous n'avons pas ici à apprécier le mérite de cette composition : elle peut être excellente; nous la déclarons toutefois absolument mauvaise, pour cela seul qu'elle n'est pas à sa place.

Combien est plus belle, plus convenable et plus simple, la psalmodie si bien mesurée, si justement ponctuée et accentuée des strophes accompagnées par le bourdonnement des voix de ces milliers d'hommes qui, emplissant la nef, suivent mot à mot la prière de l'Église! Le maître de chapelle actuel, si c'est lui qui a introduit une pareille innovation, est au moins coupable de mauvais goût : car il ne se rend compte ni des nécessités, ni de la cérémonie, ni du lieu. Il faut qu'il sache que tout le monde se plaint et regrette le temps où les chants de Notre-Dame émouvaient si fortement les âmes les plus indifférentes. Il ne peut cependant s'excuser sur le manque de ressources. Il dispose particulièrement de voix d'enfants remarquables d'élévation et de justesse, et de basses d'une rare puissance.

Il n'a, d'ailleurs, qu'à se transporter à Saint-Thomas d'Aquin, où le personnel si restreint reste cependant toujours dans la vérité d'interprétation et sait respecter les traditions chrétiennes. Son

directeur, M. Dhibaut, aussi modeste qu'érudit, a été un des premiers à réformer dans son église le plain-chant d'après les principes élaborés par le comité, dont il était un des membres les plus éclairés et les plus écoutés.

Si de là nous allons à Sainte-Clotilde, nous y rencontrons encore des éléments à l'aide desquels il serait facile de toujours bien faire. L'organiste, M. César Frank, un maître, ne s'écarte jamais des convenances, si peu souvent respectées par la plupart de ses confrères. Pourquoi faut-il que le maître de chapelle s'égare parfois dans des sentiers aussi fleuris? Au salut du jour de Pâques, il a fait chanter un *Tantum ergo*, que nous supposons être de sa composition, et qui a le seul tort de n'avoir aucun caractère religieux. Si pourtant un motet exige cette qualité première, c'est bien certainement celui qui précède immédiatement la bénédiction donnée par le prêtre avec le saint Sacrement, dans lequel les fidèles voient la présence réelle du Dieu Sauveur.

Tout autre est la direction de la chapelle à l'église Saint-Ambroise. Par de bonnes voix suffisamment pleines et sonores, et qui prononcent très distinctement, soit qu'il fasse chanter les antiques proses de l'Église, soit qu'il fasse interpréter les motifs écrits par les auteurs modernes, le maître de chapelle prend à cœur de ne jamais laisser jurer la musique avec le lieu auquel elle est destinée.

À Notre-Dame-des-Champs également, le chœur, dirigé par un jeune homme, M. Michelotte, semble animé des meilleures intentions. S'il ne parvient pas toujours à les réaliser, c'est qu'il est malheureusement restreint dans ses ressources. Qu'il se garde toutefois du contre-point à la portée supérieure : cet effet doit être très ménagé, parce que le plus souvent il couvre le chant, qui doit toujours planer au-dessus de tout, afin de pouvoir être suivi par les fidèles.

C'est, du reste, à Saint-Sulpice, que ce défaut se trouve le plus lamentablement en vue. Dans cette magnifique église, où, grâce à l'appoint important des élèves du grand séminaire, il serait si facile d'accompagner les cérémonies religieuses de la plus parfaite et de la plus noble musique, nous avons le regret de ne pouvoir tout admirer. Le plain-chant y est dénaturé, la plupart du temps, par l'adjonction de contre-points fleuris ou non ; et les morceaux de musique prétendue religieuse qui précèdent les saluts, sont souvent empruntés à ce qu'il y a de plus vulgaire et de plus profane. On

assure, il est vrai, que le maître de chapelle, artiste de savoir et de goût, n'est pas toujours libre d'agir comme il l'entendrait. Si cela est, nous le regrettons, parce qu'un maître de chapelle, devant être d'une compétence indiscutable, doit être aussi le seul juge du choix des morceaux et de leur exécution.

Nous nous arrêterons là dans notre visite aux églises de Paris. Les critiques que nous avons formulées, et les éloges que nous avons distribués à quelques-unes, suffisent pour montrer que tout n'est pas pour le mieux. Nous aurions pu un peu plus insister sur les organistes : dire, par exemple, que M. Widor, à Saint-Sulpice, est quelquefois bien contourné et bien prétentieux dans son style; que M. Saint-Saëns, à la Madeleine, manque trop souvent d'inspiration; que M. Georges Schmitt, à Saint-Joseph, où il a fait dernièrement entendre ses essais d'accompagnement du chant grégorien, tiendrait plus dignement la place de l'un de ceux que nous venons de nommer; que MM. Gigout, à Saint-Augustin, et Guilmant, à la Trinité, sont des organistes accomplis.

Nous aurions pu dire également quelques mots de l'inauguration du bel orgue de Saint-Médard, sorti des ateliers des ingénieux facteurs Abbey, de Versailles, et livré à l'organiste Marsan.

Nous sommes heureux de constater que les organistes sont en général dans une très bonne voie. Il n'est plus, le temps où l'on se bornait à jouer des morceaux de piano sur l'orgue. Il y a progrès réel de ce côté, progrès auquel ne sont pas étrangers les travaux du comité dont nous avons défini le but.

### III

A propos des solennités de la Semaine sainte, pendant lesquelles tous les *Stabat* connus et inconnus ont été chantés, il est, croyons-nous, utile de dissiper une erreur généralement répandue. Beaucoup de personnes sont persuadées que le *Stabat* de la liturgie est celui de Pergolèse. On ignore que ce maître vivait au dix-huitième siècle, et que, bien longtemps avant lui, ce vieux chant liturgique, d'une simplicité si touchante, était en usage.

La prose du *Stabat* est de Jacques de Benedictis, surnommé Jacopone, moine de l'ordre des frères mineurs, mort en l'an 1306. Tout autorise à lui attribuer également l'air si bien approprié à ce poème sublime.



La musique du *Stabat* de Pergolèse, au contraire, change à chaque strophe. Savante, toujours ingénieusement inspirée, elle respire la sensibilité, la tendresse; mais elle atteint rarement jusqu'aux accents de la piété. Comme œuvre religieuse, le *Stabat* de Pergolèse a sa place marquée à côté des Vierges de Vanloo et des madones de Boucher.

Après le *Stabat* de la liturgie, celui de Palestrina est le seul qui, jusqu'ici, réponde complètement au sentiment exprimé par le texte.

De tout ce qui précède, il résulte que, si l'on n'y veille avec soin, la musique sacrée se trouve menacée d'une nouvelle décadence : décadence dans l'interprétation, dans l'accentuation et dans l'accompagnement du plain-chant; décadence dans le choix des motets et autres morceaux de musique qui accompagnent les cérémonies.

Et comment pourrait-il en être autrement, quand la direction manque et que chacun est abandonné à son initiative privée? Il n'existe plus aucune publication spéciale rédigée par des hommes de science, animés de l'esprit religieux et ayant assez d'autorité pour éviter, critiquer, et rappeler à l'observance des règles et du goût.

Afin d'arrêter les maîtres de chapelle sur cette pente fatale, pourquoi ne reprendrait-on pas l'idée du comité dont nous avons rappelé les importants travaux? Ce serait d'autant plus facile, que les principes ne sont plus à tracer. Il suffirait de se réunir une fois par mois pour entretenir le feu sacré entre tous les membres, dont plusieurs de l'ancien comité existent encore.

Et qui sait? Peut-être même pourrait-on espérer rétablir sur ses bases primitives la Société académique de musique sacrée, et voir un jour se reformer les maîtrises, cette source inépuisable qui a produit dans son temps de si grands génies.

#### IV

La religion a inspiré la musique : c'est à la religion, et particulièrement à la religion catholique qu'elle doit son développement; ce sont des religieux, des moines, qui ont préparé les voies à la tonalité moderne; enfin, c'est un moine, le célèbre Guy d'Arezzo, qui a étendu l'échelle tonale. Tout cela se trouve admirablement établi et coordonné dans l'*Histoire de la notation musicale depuis ses origines*, par MM. Ernest David et Mathis Lussy, ouvrage cou-

ronné par l'Institut (prix Bordin de 1880), et qui vient de sortir des presses de l'imprimerie nationale (1). La part de chacun des auteurs est facile à déterminer : M. Ernest David a traité la partie archéologique ; à M. Mathis Lussy, le savant auteur du *Traité de l'expression musicale*, qui fait autorité dans tous les conservatoires. est dû le travail d'ensemble.

*L'Histoire de la notation musicale* développe tous les systèmes, depuis la notation chez les anciens peuples de l'Orient, en passant par les signes en usage dans les antiquités grecque, latine, grégorienne et du moyen âge, jusqu'à la notation moderne. Mais les auteurs ne se sont pas bornés à l'étude des notes proprement dites ; leur intéressant ouvrage embrasse également l'histoire de tous les signes qui concourent à l'écriture musicale : signes d'intonation, de mesure, de rythme, de mouvement, de nuances, de procédés d'exécution, d'agréments, etc. C'est ainsi qu'ils ont réussi à élever à la musique un monument sans précédent, et qui leur a mérité la haute faveur qui leur a été accordée.

*L'Histoire abrégée de la musique et des musiciens depuis les origines jusqu'à nos jours*, par M<sup>lle</sup> Laure Collin (2), forme comme le complément de l'ouvrage précédent. Ce petit livre donne des notions sommaires sur la naissance et les développements de l'art musical, et, encore là, tant il est vrai que l'on rencontre l'Eglise à l'origine de tout progrès, nous voyons les papes et les moines se consacrer à la reconstitution d'une musique en rapport avec le nouveau culte, composer des hymnes, des proses, des chants, qui sont venus jusqu'à nous, et qui ont été le point de départ du mouvement musical moderne. C'est un livre excellent, s'adressant aussi bien aux amateurs qu'aux musiciens. Les uns et les autres trouveront à la fin une table analytique-alphabétique, indiquant les œuvres principales de chaque compositeur, avec la date de sa naissance et de sa mort, ce qui rend les recherches des plus aisées. Si donc nos musiciens persistent à rester dans l'ignorance des choses de leur art, comme ils l'ont fait jusqu'ici, ils n'ont qu'à s'en prendre à leur paresse : les ouvrages historiques et théoriques ne leur manqueront plus.

Delphin BALLEYGUËR.

(1) Heugel et fils, éditeurs.

(2) Librairie Ch. Delagrave.

# ROSELINE <sup>(1)</sup>

---

Adèle retint difficilement les transports de sa juste indignation.

— Puis-je vous demander à présent, continua Lucien, quels sont les projets de M<sup>me</sup> de Valrange?

— Puisque vous anéantissez ses rêves d'avenir, il faudra bien qu'elle prenne une détermination. Tout ce que je sais, c'est qu'elle ne retournera pas à Châlons-sur-Loire.

— Fort bien. Alors je déposerai mes comptes de tutelle chez son notaire.

— C'est cela, Monsieur, dit froidement M<sup>me</sup> de Libramont : débarrassez-vous à la fois de mon amie et de sa reconnaissance.

— Oh! Madame, dès que je serai marié, Roseline pourra me rendre visite tant qu'elle voudra. Olympe l'aime sincèrement, et se montre on ne peut mieux disposée à son égard. Du reste, devant l'opinion, quel bénéfice ma pupille recueillerait-elle de notre rupture?

— Vous me faites sourire, Monsieur. Pensez-vous que Roseline se soucie de l'Observatoire et de l'opinion de quelques bavardes? Si vous renoncez à elle, il lui reste du moins le témoignage d'une bonne conscience, et c'est beaucoup. Mais mon cœur se serre devant une infortune si peu méritée. Adieu, Monsieur! Puissiez-vous ne vous repentir jamais de votre choix!...

Accablée de tristesse, Adèle retourna chez sa tante.

— Eh bien? questionna Roseline, en se précipitant à sa rencontre.

— Arme-toi de courage, ma chérie, dit M<sup>me</sup> de Libramont d'une voix éteinte.

— J'en ai. Ne me cache rien. Je préfère tout savoir.

— Tu le veux? Et si je t'annonçais que M. Duplessis doit prochainement épouser Vipérine?

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1832.

Un cri plaintif fut la réponse de M<sup>lle</sup> de Valrange.

— Tout est fini, dit-elle, Lucien est perdu pour moi !

Et des larmes, ce sang du cœur, passèrent sur le sien comme une onde amère, pendant que l'espérance manquait à son âme, l'air à sa poitrine et le jour à ses yeux.

— Ton tuteur était trop sûr de toi, reprit M<sup>me</sup> de Libramont, et son excessive crédulité nuit à son caractère éminent.

— Mais il n'aime pas M<sup>me</sup> Barnabas, il ne peut l'aimer ! s'écria Roseline, confuse de découvrir une médiocrité dans l'objet de ses affections.

— Il n'en est pas moins vrai qu'il l'épouse ! Et moi qui t'exhortais à partager mes illusions !... J'aurais dû te dire : Prends ton cœur à deux mains, et défends-lui d'aimer, de croire et d'espérer.

Roseline pleurait toujours.

— Ah ! ma chère petite, continua M<sup>me</sup> de Libramont, ta vie se consumera-t-elle dans les sacrifices, les ennuis et les regrets ? Quand donc jouiras-tu d'un peu de bonheur ?

— Jamais ! Telle n'est pas la volonté de Dieu, dit doucement l'orpheline. Cet abandon était dans les desseins de sa Providence, et il faut que je l'accepte, quoi qu'il m'en coûte.

— Oublie Lucien, répondit vivement Adèle, et laisse-moi te chercher un bon mari, qui te consolera du chagrin présent.

— C'est inutile : le monde a perdu pour moi tous ses charmes ; et désormais je dirai, à l'exemple d'une autre femme malheureuse : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus. » Ah ! mon amie, combien il faut souffrir avant de pouvoir mourir ! Et que le ciel doit être beau, puisqu'il sera un dédommagement et une récompense !

— Oh ! si je tenais Vipérine, s'écria M<sup>me</sup> de Libramont, quel mauvais quart d'heure elle passerait ! Dire que cette méchante veuve t'enlève le seul bien que tu désires !

— Rappelle-moi plutôt que le pardon des injures est la marque distinctive du chrétien. Il ne nous appartient pas de nous venger nous-mêmes.

— Tu as raison, la miséricorde envers nos ennemis nous rend semblables à Dieu. Mais j'en reviens à mon idée : permets-moi de te choisir un mari. Que Lucien soit mort pour toi, comme tu es morte pour lui. Ah ! quel malheur que tu te sois attachée à un homme capable de te préférer une Barnabas !

Pauvre orpheline ! Elle aussi devait constater à ses dépens l'exactitude de ces admirables paroles :

« Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur sera dans l'inquiétude jusqu'à ce qu'il se repose en vous (1) »

C'est donc une vanité de chercher du retour dans ses affections.

« Jamais, dit un vieil auteur, il ne faut compter sur un homme. Il considère les actions, et Dieu pèse les intentions (2). Il juge le cœur par les paroles, et Dieu juge les paroles par le cœur (3). Son cœur est un abîme, et Dieu seul l'a pénétré (4). »

Pourquoi s'étonner, se lamenter, se désespérer ? Depuis Adam et Ève, l'humanité est toujours la même, et elle ne changera point. Elle conserve, comme un héritage inaliénable, ses faiblesses et ses misères.

Dans l'épreuve qui frappait Roseline, il y avait à la fois poignante humiliation, amer désenchantement, révoltante injustice, accablants regrets ; mais les rigueurs des hommes servent les miséricordes de Dieu.

C'est ce que nous allons voir.

## VII

### UN PEU DE PHILOSOPHIE

Cependant le lendemain matin, Roseline, ne pouvant croire à son malheur, écrivit encore à M. Duplessis, pour lui demander d'autres explications. Peu de temps après, lorsque la femme de chambre de M<sup>me</sup> de Thorigny, qui avait porté la lettre à l'hôtel des Réservoirs, revint auprès d'elle, Roseline tressaillit de joie et d'espérance ; mais ces doux sentiments firent place à une véritable déception : son tuteur n'avait pas daigné lui répondre ; il se bornait à lui apprendre que tous ses comptes étaient chez son notaire.

M<sup>lle</sup> de Valrange pâlit, et Adèle lui proposa de l'accompagner à l'hôtel des Réservoirs. Là, une déception nouvelle les attendait.

(1) Saint Augustin.

(2) Imit., II, vi, 3.

(3) Proverbes.

(4) Eccli.

M. Duplessis venait de sortir. Elles y retournèrent une seconde fois; et le domestique, ayant sans doute reçu des instructions, leur répondit avec cet air sourdement railleur qui est si blessant chez un subalterne : « Monsieur prie Mademoiselle de Valrange de ne plus insister; il ne veut pas la recevoir. »

Ces derniers mots furent soulignés intentionnellement. Roseline partit aussitôt. Adèle fit remettre sa carte à Lucien, et celui-ci la reçut elle-même avec une extrême politesse; toutefois elle ne parvint ni à vaincre ses préventions, ni à changer aucun de ses projets, et le quitta profondément découragée, car chacune des angoisses de son amie retentissait en elle.

Comment donner une idée du chagrin navrant de l'orpheline? L'intensité de ses regrets n'était égalée que par l'intensité de son amour. D'abord son désespoir se traduisit par des sanglots convulsifs, et elle laissa sortir de son cœur déchiré toute cette abondance de larmes où sa douleur filtrait goutte à goutte depuis un mois.

Mais c'est du lendemain que le cœur date ses souvenirs. Et le lendemain, que de sacrifices à renouveler! que de regrets encore plus cuisants que ceux de la veille!

— Repoussée! se disait la pauvre enfant. Ne plus le voir ni lui écrire, n'entendre plus parler de lui, ah! c'est affreux! Victime de calomnies que j'ignore, je dois l'oublier, lui qui est tout pour moi! Mon amour reste sans issue, et il faut que j'en contienne à jamais toutes les effusions, tous les dévouements!

Elle repassait alors dans sa mémoire les paroles qu'elle n'aurait pas dû dire, ou qui auraient été mal comprises; les sentiments, les impressions qu'elle se repentait d'avoir laissé paraître; et toutes ses pensées s'abîmaient dans ce travail inutile et désolant.

Parfois elle se figurait Lucien attentif, empressé auprès d'Olympe Barnabas, qu'il conduisait à l'autel, heureuse et fière de son triomphe.

— Comme il l'aime! se disait-elle, comme il m'aurait aimée! A elle son existence; à moi la solitude. Si seulement il avait choisi un noble cœur, capable de le comprendre! Mais quand il connaîtra cette femme, il sera trop tard!...

Aimer de toutes les forces de son âme, et ne rencontrer que la froide indifférence; sentir qu'on donnerait avec ivresse ses soins et sa vie, et se voir préférer une femme telle que la veuve Barnabas; apprendre que Lucien lui prodigue des trésors de bonté dont

elle abuse; découvrir, enfin, que ses rêves de bonheur n'aboutissent qu'aux tortures de l'abandon : n'est-ce pas là une effroyable agonie?

Oui, la peine du dam est bien la plus terrible punition que Dieu puisse infliger aux pécheurs. Vivre séparé, séparé pour jamais de ce qu'on aime : quelle douleur est comparable à celle-là?

Si la mort nous éloigne provisoirement les uns des autres, nous savons qu'elle ne détruit pas nos liens, et que bientôt nous nous retrouverons tous unis en Dieu. Et qu'est-ce que son beau ciel, sinon aimer en paix au delà de la mort? Cette précieuse certitude rend notre affliction moins amère, et l'adoucit même par les espérances consolatrices qu'elle nous donne.

Aussi, avant de quitter ses apôtres, Jésus-Christ leur disait-il : « Vous éprouverez quelques jours de tristesse, mais cette tristesse se changera en joie... parce que je vous reverrai; et dès ce moment, vous entrerez pour toujours dans une allégresse qui ne vous sera point enlevée. »

Avec ses souvenirs, Madeleine pouvait patienter au désert. N'avait-elle pas connu l'amitié du Rédempteur? Mais quel sort déplorable que celui de s'attacher à un ingrat, capable de vous sacrifier à une femme vulgaire! Cette perspective de se rejoindre là-haut, qui est une suprême ressource pour l'amour réciproque, est un supplice anticipé pour l'amour méconnu, qui pense que l'autre monde, pas plus que celui-ci, ne lui réservera les jouissances du cœur qu'il envie à ses semblables.

Roseline de Valrange en sera-t-elle privée entièrement? Et la Providence, qui règle toutes choses, l'a-t-elle abandonnée comme Lucien?

Non! déshéritée de la terre, l'orpheline reste l'héritière du ciel. Si Dieu l'a sevrée de tous les bonheurs humains, il lui donne en retour son propre cœur, et ce divin Paraclet qu'il envoya jadis à ses apôtres.

Émue du pitoyable état dans lequel se trouvait Roseline, M<sup>me</sup> de Thorigny cherchait dans les inspirations d'une piété sincère, les consolations qui pouvaient lui rendre son malheur plus supportable.

— Rappelez-vous, lui disait-elle, ces encouragements du Christ :

« Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai... Je ne suis pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs, les pauvres, les malades, les alligés, pour tous ceux qui souffrent, de quelque manière que ce soit. »

Premier martyr de son culte, Jésus-Christ comprend toutes nos douleurs; et les peines qu'on a jetées dans son sein, n'en sortent jamais pour nous accabler de nouveau. Un jour il proféra ce gémissement ineffable : « J'ai cherché un consolateur, et je ne l'ai pas trouvé!... » Ayant connu par expérience toutes nos misères, sauf le péché, il veut que sa compassion devienne un asile inviolable et sûr pour les pauvres de cœur, qui sont si nombreux. Mettez en lui votre confiance, et cette fois vous ne serez pas trompé!

— Vos paroles et votre sympathie me font du bien, répondait Roseline; mais la blessure que j'ai reçue saigne encore, et je ne puis que me courber humblement sous la main de Dieu.

— Qu'il vous apprenne la résignation, chère petite! Soyez-en bien persuadée : il n'y a que celui qui a fait l'homme, qui puisse rendre l'homme heureux. J'ai soixante-dix ans; j'ai beaucoup voyagé, beaucoup vu le monde, et je vous le dis avec conviction : Dieu seul est digne d'être aimé, parce qu'il est l'auteur de tout bien, la beauté type, la grandeur sublime, la bonté parfaite, l'amour infini, et qu'on peut l'aimer éternellement par-dessus tout. C'est aussi le seul ami qui ne saurait changer, et dont la mort même ne nous séparera pas. Que dis-je? Il nous a aimés jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Quelle différence, mon enfant, avec tous ces faux ou chétifs amis que le dévouement fatigue si vite! Lui! il est toujours prêt à nous entendre, à nous secourir, à nous aimer. Et cet amour-là, les eaux vives du malheur ne l'éteignent pas, les flammes des passions ne peuvent l'étouffer. « Quand une mère oublierait son enfant, disait-il, pour moi je ne vous oublierai jamais. » Et il y a plus de dix-huit siècles qu'il nous est fidèle. Qui donc nous séparerait de lui? Nous n'avons pas à craindre qu'il nous délaisse, qu'il nous chasse violemment de son cœur; c'est plutôt nous qui le fuions, pour courir après des fantômes. Que nous sommes fous ou aveuglés! Pourtant, nous le savons : les créatures nous tiennent bien peu compte de notre amour et de tout ce que nous faisons, de tout ce que nous endurons pour elles; tandis que Dieu pénètre jusqu'au fond de nos pensées, de nos intentions et de nos sentiments; il est touché de nos larmes, il bénit nos efforts, il entend nos aspirations : rien n'est perdu sous ses yeux, tout reçoit sa récompense.

— Ah! Madame, reprenait Roseline, que cette récompense soit lui-même, puisque son éternelle stabilité est la béatitude de nos âmes!



— Vous qui avez une nature si affectueuse, chère enfant, attachez-vous à ce meilleur des amis. Il se plaît à voir chez les siens une grande immolation dans un grand amour, et nous ne pouvons lui offrir que cela! —

Ces pieux entretiens aidaient Roseline à se soutenir dans l'élément surnaturel: mais qu'allait-elle faire désormais?

— Veux-tu que je t'emmène? lui proposa M<sup>me</sup> de Libramont. Tu auras à mon foyer la place d'une sœur chérie.

Malgré tout ce que cette proposition avait d'attrayant, Roseline ne put se résoudre à revoir un pays où M<sup>me</sup> Barnabas vivrait avec Lucien.

En attendant qu'elle prit une décision quelconque, la bonne M<sup>me</sup> de Thorigny voulut absolument la garder chez elle; et M<sup>me</sup> de Libramont, jugeant que sa présence n'était plus indispensable à son amie, se disposa bientôt à rejoindre sa famille.

Avant de partir, elle revint à la charge de la manière la plus pressante, pour décider Roseline à se marier.

— Il faut en venir là, ma chère petite, lui dit-elle. Vois-tu, la vie est difficile pour une femme seule, dans ta position. Tu es jeune, brillante, pleine d'avenir; tu oublieras peu à peu Lucien: les gens heureux oublient toujours. Dis-moi, ne serais-tu pas satisfaite d'avoir un excellent mari, distingué, homme d'esprit, capable de te charmer et d'embellir tes jours par ses affectueuses prévenances? Ce qui nous empêche de rencontrer le bonheur, c'est que parfois nous le cherchons trop loin; d'habitude, on l'a près de soi. Reste à Versailles, et ma tante te conduira dans le monde: car ce n'est pas tout d'être bonne et belle, il faut encore que les autres le sachent. Beaucoup de cœurs, débordant de tendresse et prêts à se donner, restent dans leur coin, parce que personne n'est à même de les connaître. Veux-tu que ma tante s'occupe de ton mariage?

Mais Roseline répondit:

— Pourrais-je devenir femme du monde, active et gaie comme autrefois? Oh! non: j'ai trop souffert. Et quel homme accepterait un cœur tout à Lucien? Je tiens à lui par mes premiers rêves, par mes premières émotions, et, je ne me le dissimule pas, son amour est tellement ancré en moi-même, que je ne saurais m'attacher à un autre sans perdre toutes mes croyances. Plûtôt renoncer à toutes les joies, que d'accepter celles qui ne me viendraient pas de lui!

— Réfléchis donc, ma pauvre enfant, qu'il voulait te faire épouser

M. de Bermond, puis M. de Saint-Marcel, pour se débarrasser de toi. Ton tuteur ne vaut pas un regret. Il n'a pas craint de briser ta vie, de t'arracher brutalement toutes tes illusions; il épouse ton ennemie mortelle : et tant d'injustices ne te refroidiraient pas à son égard?

— Hélas! je n'ignore pas que je pourrais être heureuse, si je parvenais à l'oublier; mais c'est me demander l'impossible.

M<sup>me</sup> de Libramont soupira. Elle se disait que les cœurs purs aiment plus fortement que les autres, parce qu'ils sont plus près de Dieu; et elle savait aussi que c'est dans les âmes fermes que se manifeste l'affection la plus tendre. Cependant elle insista :

— Songes-y bien, Roseline, la femme qui a été douée par Dieu et la nature de toutes les qualités physiques et morales, est désignée pour remplir ici-bas une mission providentielle. Or, cette femme-là se trompe étrangement, lorsqu'elle croit obéir à la volonté de Dieu et lui être agréable, en s'éclipsant de la société.

— Ma chère Adèle, répondit M<sup>lle</sup> de Valrange, que de femmes, en s'éclipsant de la société, feraient du bien à l'humanité!

— Il n'est pas question de celles-là. Allons, que dirais-tu d'un soldat qui, armé de pied en cap, déserterait le champ de bataille, dans la crainte d'être blessé; et qui prétendrait avoir droit à d'éclatants éloges et à une haute récompense, en raison des sages précautions qu'il aurait prises pour se soustraire au danger? Eh bien! tu me fais l'effet de ressembler un peu à ce soldat-là...

— Vraiment? Prouve-moi que je déserte le champ de bataille en fuyant le mariage? Est-ce que l'homme et la femme non mariés n'ont pas aussi leurs combats à soutenir? Le monde est une arène au milieu de laquelle nous sommes tous appelés, sans distinction, à lutter avec courage contre les épreuves de la vie. Et où est-il écrit que le mariage ou le couvent peuvent seuls conduire au ciel?

— Qu'entends-je? Toi, si parfaite, si séduisante, tu resterais vieille fille?

— Pourquoi non, ma chère amie? Sans doute, il ne faut pas demeurer vieille fille par une sorte de prudence pusillanime; mais quand on l'est par abnégation ou par fidélité, conviens-en, c'est une décision respectable.

— Je ne dirais pas le contraire, si Dieu ne t'avait créée pour le mariage : tu es dévouée, tu as le cœur aimant, deux qualités précieuses pour celui à qui tu te donnerais, car le dévouement et

l'affection font supporter bien des choses, et paraître moins pénibles beaucoup de difficultés. Je t'en prie, si tu trouves réunis en quelque'un les principes et la tendresse qu'il te faut, n'hésite pas : tu seras heureuse, et moi je serai au comble de mes vœux.

— Il est probable qu'avec de la fortune, je ne manquerai pas de prétendants et je n'aurai que l'embaras du choix ; néanmoins ma résolution est irrévocable : je n'appartiendrai plus qu'à Dieu seul.

A la place de M<sup>lle</sup> de Valrange, une femme ordinaire se fût mariée : mais certaines âmes n'aiment ainsi qu'une fois. Pour elles, le premier amour, c'est comme le dernier baiser d'une mère : ce souvenir ne s'éteint jamais. De même, leur amour ne s'use pas ; il étend ses racines dans tout leur être, et continue à fleurir même sur des ruines. Ce sont elles qui s'écrient avec Andromaque :

Ma flamme par Hector fut jadis allumée ;  
Avec lui dans la tombe elle s'est enfermée (1).

L'oubli, le froid oubli est aussi une tombe, et mieux scellée peut-être que l'autre.

Combien de personnes, par la suite, témoignèrent à Roseline estime et admiration ! Le monde n'eut pour elle que des égards, et il lui cacha soigneusement les déceptions qu'il cause : toutefois l'orpheline comprenait qu'il est incapable de répondre aux nobles aspirations de l'intelligence, et surtout qu'il est impuissant à combler le vide du cœur humain.

Souvent des appréciateurs de ses talents et de sa beauté se demandaient : Comment se fait-il qu'une personne si accomplie ne se marie pas ?

Ce n'était nullement sa faute, Dieu le sait. En voyant des couples heureux se perdre en causeries charmantes, Roseline songeait qu'elle aurait pu former avec Lucien un de ces couples de bénédiction ; et cette remarque la plongeait dans une profonde tristesse. Que de fois aussi, contemplant de jeunes mères entourées de leurs enfants, elle enviait leur sort ! Elle avait tant désiré une vie de famille, un chez elle organisé, exempts de troubles, où elle fût certaine d'être attendue avec impatience et revue avec plaisir, où des journées et des soirées agréables lui réserveraient toutes les jouissances de la plus intime union ! Et ces beaux rêves s'étaient évanouis, en ne lui laissant que d'amers regrets.

(1) *Andromaque*, acte III, scène 13.

— Dieu ne m'a-t-il montré le bonheur, se disait-elle, que pour m'en faire mieux sentir la privation? L'avoir entrevu, savoir qu'il existe, en être éloignée pour jamais, c'est un supplice qui ne laisse pas de repos à la pensée. Faut-il que M<sup>me</sup> Barnabas se soit rencontrée sur notre chemin! Nous aurions été si tranquilles dans notre intérieur, nous aimant, vivant l'un pour l'autre, élevant de jolis anges comme ceux-ci... Que c'est triste de se voir condamnée à marcher seule dans la vie, sans pouvoir s'appuyer sur le bras de celui qu'on aime!... Ah! je croyais que mon cœur était mort, et il n'est que meurtri... Mon Dieu! ayez pitié de moi!...

Une veuve même n'est pas complètement à plaindre, quand il lui reste un enfant : Roseline de Valrange, toujours seule au monde, passera parmi les familles sans qu'il y ait place pour elle au festin du bonheur.

Toutes ces défaillances si légitimes ne durent qu'un instant, après lequel la pauvre délaissée renouvelait son acte de résignation à la volonté divine.

Elle avait trop souffert pour ne pas comprendre le désespoir; mais elle savait aussi que c'est le plus grand malheur qui puisse nous arriver. Aucun saint n'est mort de chagrin, le désespoir étant une impiété. Les lâches seuls désertent leurs devoirs, oubliant maladroitement que si Dieu nous interdit le suicide, c'est que nous avons le droit de tout attendre de sa miséricorde.

Nature enthousiaste, Roseline se fût écriée : Il ne me reste plus qu'à mourir! Sceptique, elle aurait dit : « Je n'ai pas de chagrin qu'une heure de lecture ne dissipe (1). » Chrétienne, elle envisagea sa situation par rapport à l'éternité. Voyant que les regrets sont choses creuses, elle résolut de les convertir en prières et en bonnes œuvres, pour donner un aliment à sa force morale.

Loin de ressembler à ces femmes déraisonnables qui ne se trouvent bien nulle part, ou à ces incomprises ridicules que les Anglais appellent ironiquement *broken hearts* « cœurs brisés, » Roseline s'efforçait de conserver son calme habituel, pour n'être point à charge à son entourage; et c'était surtout à la religion qu'elle demandait de guérir son âme désenchantée.

La religion, en effet, nous apprend ce que nous devons faire pour sortir de nos désastres. Elle est comme un rivage qui reçoit tous les

(1) Montesquieu.

naufragés, et les délivre de la tempête. Sa philosophie élève l'âme au-dessus de la douleur : en sorte que la foi d'un vrai chrétien n'est surprise par aucune vicissitude, et qu'il espère contre toute espérance, parce que Dieu lui promet un bonheur immortel.

Il est donc tout simple que la religion produise des vertus supérieures aux vertus humaines ; et qu'est-ce que la vertu, en général, sinon le sacrifice de soi-même ? disposition préparatoire, quelquefois, à l'immolation réelle.

Le sacrifice est le dernier mot de l'Évangile, et la loi de tout progrès. Sous son influence bienfaisante, l'âme se développe, se dégage et se perfectionne. Aussi les saints doivent-ils souffrir plus que les autres, les épreuves étant toujours en proportion des ressources et de la destinée.

Les épreuves, d'ailleurs, ne sont pas des châtimens, mais des grâces que Dieu nous présente comme des moyens avantageux de nous récompenser un jour. Comptons sur sa divine sagesse, qui ne peut se renfermer dans nos idées étroites. Fions-nous à sa bonté souveraine ; et ne le blâmons pas plus de sa conduite, qu'un malade ne blâme son chirurgien qui le blesse pour le sauver. Croyons fermement, enfin, que tout ce qui nous vient de lui est ce qui nous convient le mieux, lors même que nous serions tentés de croire le contraire ; et laissons agir la Providence dans tous les événemens de notre vie. Qu'elle les choisisse et les dispose de telle ou telle manière, peu importe, du moment que nous dépendons de Celui qui nous a aimés le premier. Au lieu de recevoir impoliment notre part d'épreuves, baisons plutôt la main paternelle qui nous détache de tout, pour nous rappeler à nous-mêmes, nous inspirer de sérieuses réflexions, et faciliter l'œuvre de notre salut.

Jésus-Christ épargna-t-il sa mère, ses disciples, ses serviteurs de tous les siècles, quand il pouvait si bien leur éviter une larme ? Non. Lui-même nous a donné l'exemple, et l'Écriture sainte l'appelle un homme de douleurs. Cela nous prouve surabondamment que les amis de Dieu doivent endurer toutes sortes de tribulations, pour acquérir à leur tour l'intelligence de la croix.

La croix ! c'est le gage des prédilections divines. Elle nous ramène à Celui qui est tout, et qui reste grand et immuable en voyant circuler, devant son éternelle splendeur, la sottise humaine et son cortège de petites passions.

Nous sommes dans une ignorance complète sur ce qui nous con-

vient; mais nous savons que tous ceux qui sèment dans les larmes, moissonnent dans l'allégresse. Souffrir, c'est mériter.

Ceux qui ont une existence douce et commode, trouvent leur satisfaction ici-bas, et cela ne doit pas être. Le royaume de Dieu ne s'obtient que par la violence.

Ce monde-ci est un pays étranger où nous n'avons pas de demeure permanente, où nous ne possédons en propre que la foi et la religion. Citoyens du ciel, comment pourrions-nous goûter quelque repos sur une terre d'exil? S'il s'y trouve parfois des roses, toutes, hélas! ont leurs épines. Prenons nos précautions pour ne pas nous égarer dans une voie dangereuse; et, quand nous rencontrons des biens ou des maux, tâchons d'en user avec l'indifférence du voyageur, qui n'a qu'un but, celui d'arriver à sa patrie.

Tous nous avertit du néant de ce monde, et nous avons tant d'attaches qui nous empêchent d'y croire! Que de gens vivent comme s'ils devaient toujours vivre! Pourtant rien de mortel n'est durable, et nos fragiles bonheurs disparaissent comme des ombres. Tout s'écroule autour de nous, quoique plus ou moins lentement: les difficultés présentes nous contrarient, nos projets échouent sans cesse, et l'implacable mort nous enlève ceux qui nous sont chers. Nous sommes si peu de chose, que toutes les jouissances nous fatiguent, tandis qu'un seul chagrin suffit pour assombrir le reste de nos jours... Ainsi, jusque dans ses joies relatives, l'homme découvre un fond de tristesse: on ne s'aime beaucoup que pour se mieux pleurer, et se quitter avec plus de regrets... Pour une heure de tranquillité, pour un peu d'agrément, on a mille soucis, mille peines. Et celui qui met son espoir dans les autres, qui réclame leur secours, que de fois n'est-il pas déçu dans ses illusions, trompé dans son attente?

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,  
Chagrin d'amour dure toute la vie.

dit une ancienne et suave romance de Martini. Il ne faudrait s'attacher à rien de ce qui doit nous être enlevé. Tout ce qui finit est trop court. Rien n'est bon, s'il n'est éternel. Ne prenons donc pas racine sur la terre; bornons-nous à la toucher du pied, et tenons notre cœur en haut.

Après tout, ce n'est qu'une affaire de patience. Dieu ne nous éprouve pas au delà de nos forces; et, selon sa mesure, chaque

âme peut devenir vaillante, puisque c'est la faiblesse humaine, soutenue par la grâce divine, qui fait et élève le caractère chrétien. On prétend même que les femmes ont plus de courage que les hommes. C'est peut-être pour cela que les tourments du cœur, les plus insupportables de tous, leur sont particulièrement réservés.

M<sup>me</sup> de Thorigny rappelait souvent à Roseline que les profondes douleurs ne peuvent recevoir de consolations que du ciel.

Une après-midi que l'orpheline revenait de l'église :

— Tenez, ma chère enfant, lui dit la bonne dame en lui présentant un petit volume : je souhaite que ces réflexions vous fassent du bien.

Roseline la remercia, et lorsqu'elle fut seule, elle lut au hasard ce qui suit :

« Le malheureux est celui qui vit sans religion et qui souffre sans espérance. Le juste puise dans sa foi des motifs surnaturels pour chanter son *alleluia* en toute rencontre ; mais l'incrédule, plongé dans d'épaisses ténèbres, se prive à son insu de nombreux avantages. Il ne connaît pas la résignation, que Dieu place, avec la prière, entre l'affliction et l'âme, pour amortir l'une et soustraire l'autre au désespoir.

.....

« La vie entière n'est que tristesse, dit Fénelon, et il n'y a de joie qu'à vouloir les choses tristes que Dieu nous envoie. » Nos facultés intellectuelles ne perdent rien à cette soumission : et, pendant que celui qui accepte sa souffrance, la change en un bien durable, celui qui se raidit contre la sienne met l'enfer dans son cœur.

.....

« Le philosophe digne de ce nom sait se modérer, et quand on sait se modérer, on est toujours content de son sort. La résignation peut tenir lieu du bonheur. Si chacun de nous regardait autour et au-dessous de lui, il verrait encore bien des personnes qui envient sa position. Et parmi ceux qui se lamentent, il n'en est aucun qui n'ait à bénir le Seigneur de ses bienfaits ; mais c'est là un devoir qu'on oublie facilement. Beaucoup demandent avec insistance, et combien remercient ? Dès que nous possédons l'objet de nos désirs, nous n'y pensons plus, et cela nous paraît tout naturel. Que d'hommes et de femmes sont de vrais enfants sous ce rapport !

« La raison nous apprend que pour avoir la paix, il faut être dans l'ordre, résister à ses passions et se tenir à sa place. Toutefois, c'est seulement lorsque la présence de Dieu remplit l'âme d'une céleste paix, qu'on reçoit volontiers les mécomptes, les disgrâces, les injustices, et qu'on supporte mieux la ruine de ses illusions. « Faire la volonté divine, c'est se créer ici-bas un paradis anticipé, » disait saint Vincent de Paul. Il est certain qu'on trouve d'ineffables délices à s'abandonner à la Providence. Imitons les anges, qui portent leur paradis partout avec eux, parce qu'ils sont toujours unis à la volonté qui les a créés.

.....

« Nos peines sont comme les vagues de la mer : elles perdent leur amertume en s'élevant vers le ciel. Si elles se succèdent avec fracas, comme les eaux d'un torrent, laissons-les passer, ne retenons que Dieu. En supposant que nous comptions dans notre vie bon nombre de mauvais quarts d'heure, ce ne seront jamais que de mauvais quarts d'heure. Ils passeront, eux aussi, et le mérite nous restera. Souvent même, les angoisses que nous offrons à Dieu retombent en rosée de bénédictions sur notre âme, pour la rafraîchir et la consoler. »

Tout cela est vrai, se dit Roseline en fermant le livre de M<sup>me</sup> de Thorigny ; mais j'y ajouterais le conseil de ne pas faire dépendre son bonheur des autres. Je le comprends aujourd'hui, le bonheur sur la terre, c'est la possession de Dieu par la foi ; et le bonheur dans le ciel, c'est posséder éternellement Dieu lui-même, avec tout ce que nous aimons en lui et pour lui. Quand il ouvre nos yeux à la lumière, il ne nous donne que le besoin du bonheur, ne voulant pas que nous le rencontrions en dehors de lui, et c'est vainement que nous l'y chercherions. Ah ! s'il nous était permis de séjourner quelque temps au ciel, nous connaîtrions enfin le prix des croix, qu'elles soient d'or, de bois ou de pierre ; et, nous voyant les obligés de la douleur, nous craindrions de ne pas encore assez souffrir. Voilà ce que nous dit la foi ; mais son austère langage offense notre mollesse. Nous savons pourtant que la couronne d'épines de Jésus-Christ nous a été plus utile que toutes nos couronnes de fleurs ; et que, pour ressusciter avec lui, il faut être crucifiés avec lui..



## VIII

## SACRIFIÉE !

L'histoire des douleurs humaines est presque toujours la même : un déchirement horrible, une désolation accablante, puis un abîme de tristesse qui va se creusant chaque jour davantage, à mesure qu'on apprécie mieux ce qu'on a perdu.

A cette heure décisive, l'amitié d'Adèle fut d'un grand secours à l'orpheline. Mais lorsque M<sup>me</sup> de Libramont dut retourner près de son mari, Roseline retomba dans cette morne langueur trop bien connue de ceux qui ont souffert.

Ainsi sa meilleure amie habitait loin d'elle, dans un pays où, pour le moment du moins, elle ne voulait pas retourner ; et elle ne la reverrait plus qu'à de rares intervalles !...

Après son départ, et malgré toutes les instances de M<sup>me</sup> de Thorigny pour la retenir à Versailles, Roseline se mit à la recherche d'un appartement. Elle ne tarda pas à découvrir ce qu'il lui fallait, sur ce même boulevard Saint-Germain où elle aurait vécu si heureuse. Adèle y envoya tout ce qui était resté à l'Observatoire ; ensuite M<sup>me</sup> de Thorigny installa Roseline dans sa nouvelle demeure, en compagnie d'une jeune fille nommée Germaine, qu'elle lui avait recommandée.

Le petit ménage fut bien simple : M<sup>lle</sup> de Valrange ne pouvait dorénavant prendre goût au monde.

Mais quelles angoisses poignantes vinrent l'assaillir, dès qu'elle se retrouva seule à Paris, entourée d'inconnus, à qui sa personne et ses intérêts étaient indifférents ! Le silence de sa chambre n'était troublé que par les oscillations de la pendule, et ce silence de glace devait être son partage jusqu'à la fin de ses jours !

Le soleil brillait d'un vif éclat, qui contrastait avec les sombres pensées de l'orpheline. Assise devant sa fenêtre, elle regardait les passants affairés, elle écoutait le bruit assourdissant des voitures ; et toute l'agitation qui se manifestait au dehors, rendait encore plus sépulcral le calme du dedans.

C'est alors que le souvenir, cet ange gardien qui nous poursuit parfois comme un démon acharné, lui retraçait avec force l'image de son bonheur perdu, et la livrait à de pénibles transports. Depuis un an, elle ne respirait que pour Lucien, et la perspective de leur

mariage avait exclusivement occupé son esprit. Maintenant son sommeil lui semblait être une vie heureuse, et chaque jour était un mauvais rêve. Elle s'éveillait avec cette idée fixe : Il ne viendra pas ! Je l'ai vu à Versailles pour la dernière fois ! Et cela ne lui fait rien, à lui, de ne plus me voir ! Quoi ! ne plus l'entendre jamais ? Que ce jamais est désespérant !...

Et ses heures s'écoulaient, lentes, tristes ; et sa douleur immobile et découragée, qui n'attendait rien de l'avenir, ne comprenait qu'un sentiment : celui de ses regrets éternels.

Ce qui les augmentait encore, c'est que Lucien était vraiment digne d'amour : son excessive bonté, surprise par une femme astucieuse, était la cause innocente de leur rupture.

Il est bien à plaindre, celui qui n'a ici-bas ni famille ni amis ! L'indépendance et la fortune ne sauraient être des compensations à la solitude de l'âme.

Et, comme nous l'avons dit, cette solitude semblait d'autant plus affreuse à M<sup>lle</sup> de Valrange, qu'elle avait entrevu les joies de la famille. Si l'on savait tout ce qu'il y a de tourments dans une affection méconnue, avec quelle vigilance ne surveillerait-on pas l'entrée de son cœur !

Il y avait six semaines que Roseline habitait le boulevard Saint-Germain, lorsqu'elle reçut une lettre portant le timbre de Châlons-sur-Loire. Elle l'ouvrit en tremblant. C'était l'annonce du mariage de Lucien Duplessis avec Olympe Barnabas. Le papier s'échappa des mains de M<sup>lle</sup> de Valrange, puis elle le reprit pour en examiner l'adresse. L'écriture était bien celle de M<sup>me</sup> Barnabas. Parvenue au comble de son ambition, la méchante femme se plaisait encore à torturer sa rivale et à l'humilier.

Pour alléger le poids de son affliction, Roseline se rendit à l'église Notre-Dame des Victoires, et, se jetant aux pieds de l'auguste Vierge qu'elle nommait sa mère :

— Je n'ai plus le droit de penser à Lucien, lui dit-elle ; mais je vous demande son bonheur, et je vous le demanderai tous les jours de ma vie.

La pauvre enfant n'y a jamais manqué.

Quand elle quitta le sanctuaire béni où tant d'âmes puisent chaque jour force et consolation, son plan était arrêté : elle avait résolu de recourir aux bonnes œuvres pour combler le vide de son existence ; l'unique parti qu'elle pût en tirer, c'était de la rendre utile.

« Si le grain de froment ne tombe en terre et s'il n'y meurt, il reste seul ; mais s'il y meurt, il porte beaucoup de fruit. » Cette fin productive représente la transformation d'une âme morte à elle-même, et dont la vie est cachée en Dieu. C'est l'infintelligente malignité de certains gens, la pernicieuse envie, et cet ensemble de susceptibilités, d'outrages et de passions basses, qui couvrent l'âme d'un funèbre linceul. Et tout ce qui étouffe les généreux élans, tout ce qui nous amène à n'être plus rien à nos yeux ni à ceux des autres, voilà le tombeau. Après que l'âme y est entrée par une abnégation totale, elle en sort vivante pour les bonnes œuvres ; et ces bonnes œuvres, qui ne périssent jamais, sont des semences pour le ciel.

Une existence arrosée de larmes est bientôt féconde ; et celui qui a manqué le bonheur, n'en peut être dédommagé que par la vertu.

Il y a des personnes qui s'épurent au creuset de l'adversité ; il y en a d'autres dont le malheur aigrit le caractère, et qui accusent de leurs infortunes le genre humain tout entier. Leur cœur se ferme, et l'égoïsme le dessèche ; on dirait qu'elles n'en conservent que l'écorce, et souvent cette écorce est armée de piquants, comme celle du marron d'Inde. Ces êtres inutiles ne comptent plus dans leur vie d'autres événements importants que la naissance d'un serin, la maladie d'un perroquet, le départ d'un chien, le trépas d'un chat, les attaques de nerfs, les migraines, la façon d'une robe ou les racontages d'une voisine.

Mais nous avons des devoirs à remplir envers Dieu et envers la société ; et les principaux sont la soumission aux décrets de la Providence et la charité fraternelle. La conscience et la religion nous disent que plus on a reçu, plus on doit donner ; et, en définitive, celui qui accomplit fidèlement son devoir, est encore moins malheureux qu'un autre.

Laisse donc ta douleur au pied de la croix de Jésus-Christ, pauvre Roseline ! Tant de croix restent cachées à l'ombre de celle-là ! Travaille pour Dieu, offre-lui tous tes sacrifices, et jusqu'à la peine que tu éprouves à retenir les pleurs que le nom de Lucien fait couler de tes yeux. Ainsi tu te sanctifieras, et tu sanctifieras toutes tes actions.

Alexis FRANCK.

(A suivre.)

---

## REVUE LITTÉRAIRE

---

# VOYAGES ET VARIÉTÉS

---

- I. La *Papouasie*, ou *Nouvelle-Guinée occidentale*, par le comte Meyners d'Estrey, directeur des *Annales de l'extrême Orient*, avec gravures et carte (Chalamel aîné). — II *Les Grandes Découvertes maritimes du treizième au seizième siècle*, par Édouard Cat, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, avec fac-similé (Degorce-Cadot). — III. *L'Amiral Pothuau*, par Alf. Barbou, avec portrait (Jouvel). — IV. *Jérusalem; Un Incrédule en Terre sainte*, par le prince Lubormiski (Calman Lévy). — V. *Un Jour à Capernaüm*, d'après l'Allemand de F. Delitzsch, par Victor Tissot, avec gravures (Sandon). — VI. *Le Capitaine Sans-Façon, 1813*, par Gilbert-Augustin Thierry, illustrations de Gauchel. Normand, Régamey (Chavaray). — VII. *La Vie privée des paysans au moyen âge et sous l'ancien régime*, par Félix Brun (Société bibliographique). — VIII. *Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité*, par la comtesse Ernestine de Trémodan (Jules Gervais). — IX. *Récréations bibliographiques*, par Loudolphe de Virmon (Dentu). — X. *Les Aventures d'un dompteur, d'un éléphant blanc, de deux pifferrari*, par Armand Dubarry (Dreifouss). — XI. *Géographie physique, historique et militaire de la région française*, par E. Bureau, ancien professeur du cours de géographie à Saint-Cyr. — Atlas et texte explicatif. *Des Principaux Types des êtres vivants des cinq parties du monde*, par Edmond Perrier (ces deux derniers ouvrages, chez Jouvet).

### I

L'ouvrage par lequel nous tenons à commencer notre revue, est assurément des plus curieux pour quiconque s'occupe de géographie; il comble une lacune longtemps regrettable, il fournit de nombreux renseignements sur une contrée bien peu connue jusqu'alors.

La Nouvelle-Guinée ou Papouasie est, on le sait, une île immense, mesurant 400 lieues au moins en longueur, sur une largeur de 70 en moyenne. Elle relie les îles Moluques, d'un côté, à l'Australie; de l'autre, aux archipels polynésiens. L'intérieur de cette

grande terre reste encore inexploré; la partie occidentale seule a été visitée par les Hollandais. C'est de cette partie que nous entretenons M. Meyners d'Estrey, nous donnant les plus minutieux détails sur l'histoire de la découverte de la Nouvelle-Guinée, sur son sol, ses productions, sa population, etc. Les Hollandais se préoccupent beaucoup, en ce moment, d'établir leur domination dans ces vastes terrains : ils y envoient des missions scientifiques et des missions protestantes. Les unes et les autres rendent service à la science, dressent des cartes et des lexiques, essayent de nouer quelques relations de commerce avec les indigènes, et d'initier ceux-ci à nos habitudes européennes. Les missionnaires protestants ont établi, dans le pays, de jolis cottages, où ils élèvent leur famille, tout en faisant la classe à quelques enfants de la côte; mais ils font peu de prosélytes, et n'avancent guère la civilisation chrétienne parmi les peuples si sauvages de la Nouvelle-Guinée. L'islamisme a beaucoup plus de chance d'extension dans cette île, considérée par le sultan de Tidor (Moluques), comme relevant de son empire. Il faudrait, pour combattre l'envahissement du Coran et les dégradantes superstitions du paganisme, d'autres sueurs, un dévouement plus désintéressé que celui des ministres réformés.

La tâche est rude, du reste, car les Papous en restent encore à l'âge de pierre; leur état moral et intellectuel demeure stationnaire depuis des milliers d'années, et les voyageurs assurent que ces malheureuses populations sont beaucoup plus arriérées que ne l'étaient nos aïeux aux époques préhistoriques.

Parmi les détails si nombreux de cette étude, ce qui touche à la race humaine prime tout à nos yeux : si l'homme est la joie de l'homme, il est aussi son souci le plus constant, et le cœur saigne devant le spectacle d'un abrutissement si complet. M. Meyners d'Estrey peint sans doute de beaux et grandioses paysages, parle avec connaissance de cause de la flore et de la faune de la Nouvelle-Guinée et des îles qui l'avoisinent, consacre tout un chapitre aux oiseaux charmants du pays; mais il revient toujours et s'étend surtout sur la physionomie des Papous, leur nourriture, leurs maladies, leurs coutumes, leurs superstitions, leur caractère, et c'est par là que son livre présente tant d'intérêt.

Après une introduction fort instructive, M. Meyners d'Estrey nous conduit d'abord dans les îles de l'extrémité nord-ouest de la Nouvelle-Guinée : Batano, Misol, etc., si riches en corail et en sagou, si

pauvres en autres productions ou industries. Là, les naturels sont arrivés à une légère teinture de civilisation, ils portent quelques vêtements, ils obéissent à des chefs, dont la hiérarchie est marquée par des ornements qui les rendent très fiers : plus loin, nous trouverons des populations bien autrement sauvages. Les habitants de ces îles sont mahométans sur les côtes, païens à l'intérieur : dans l'un et l'autre cas, la femme est tristement abaissée et soumise aux plus rudes travaux ; on l'achète comme une esclave. Chose bizarre, les objets offerts pour la payer doivent toujours être au nombre de cent. « Pour cent bouteilles vides, on peut avoir une fiancée passable. »

M. Meyners d'Estrey nous fait successivement visiter la presqu'île d'Onin et les côtes du vaste continent papouasien ; il décrit les mœurs quelquefois douces, souvent féroces, toujours bestiales et grossières des sauvages de la Nouvelle-Guinée. Ces peuplades, qui n'ont aucune idée de la décence, n'ignorent pas la coquetterie, et quelle coquetterie ! des difformations hideuses, des tatouages, des ornements effrayants. Du reste, hommes et femmes sont presque complètement nus. Le culte des Papous consiste en un fétichisme abject. Leur temple de l'île de Mausinam est entouré de honteuses statues, dont on n'a pu encore pénétrer entièrement le grossier symbolisme. Les Arfaks, habitants de ce pays, s'adonnent à de détestables pratiques. Ces enfants de la nature se rencontrent parfois, dans leurs vices et leur égoïsme, avec les peuples gâtés par une extrême civilisation. Toutes les fois que l'idée de Dieu est absente ou repoussée, l'homme descend plus bas que la brute.

C'est une observation faite par tous les voyageurs, que l'idée de la Divinité fait défaut dans les îles océaniques ; et cependant on retrouve encore chez les indigènes quelques traces de croyances à la survivance de l'âme et au surnaturel.

« Les habitants de Mefore, nous dit notre géographe, adorent les âmes des morts ; ils s'imaginent que ces âmes exercent une grande influence sur leurs actions journalières... Dès qu'un mort a été enterré avec les cérémonies les plus compliquées, on fabrique une statuette en bois, qu'on nomme korwar. Ces figures hideuses et bizarres, dont la planche de M. Meyners d'Estrey nous représente plusieurs attitudes, sont ordinairement sculptées par les sorciers du village.

« Ceux-ci se rendent, avec la famille, dans la forêt où l'on doit

couper le morceau de bois qui servira à la fabrication du korwar. Tout le monde pleure et crie de son mieux. Il faut plusieurs jours et même plusieurs nuits pour sculpter la statuette. Tandis que le sorcier y travaille, les parents et amis festoient, mangent, boivent, chantent ou dansent. Si les vivres viennent à manquer, on suspend la cérémonie pour aller abattre quelque sagoutier, car le sagou est le principal aliment de ces peuplades. Au retour on façonne les oreilles, les yeux, le nez, la bouche du korwar; il ne s'agit plus que de la grande question : faire entrer l'âme du défunt dans cette enveloppe de bois. L'esprit doit errer dans le voisinage : il faut le chercher, le poursuivre, jusqu'à ce qu'il se décide à entrer dans le korwar. Au premier signal, vers le soir, on commence un vacarme épouvantable dans toutes les cases à la fois : on bat le *tifa*, on pleure, on cogne, on fait le plus de bruit possible. Bientôt les villages voisins s'en mêlent, et le tintamarre devient général sur tous les points de l'île. Pendant ce temps le sorcier tient à la main le korwar, en criant et corrigeant les traits du visage par de nombreux coups de couteau; tout à coup il frémit et tombe par terre : l'âme est entrée; elle n'erre plus à travers les champs; elle devient le guide, le protecteur, le conseiller de la famille. On conserve le korwar sous une natte neuve, dans un coin de la case : on le vénère, on le consulte dans toutes les difficultés de la vie, dans tous les cas importants. Pour l'honorer, on lui présente du tabac, on l'affuble de quelque morceau d'étoffe aux couleurs éclatantes, on le tient à la main jusqu'à ce qu'il remue : c'est ainsi qu'il répond. ... »

Les cérémonies qui accompagnent les naissances, sont bien moins bruyantes que celles de l'enterrement. Ces sauvages détestent les nombreuses familles et tuent très souvent les filles, dès les premiers jours de leur venue au monde, en leur brisant le cou. On a remarqué chez quelques-uns d'entre eux une sensibilité très grande, mais elle s'exerçait sur leurs pores. Un marin qui a visité ces îles, raconte qu'il avait eu beaucoup de peine à décider les naturels d'Oota à lui vendre un de leurs élèves; enfin le marché fut conclu, mais quand il fallut livrer l'animal, les sanglots et les exclamations de douleur devinrent telles, que M. Muller dut renoncer à son acquisition. On pleure facilement, du reste, chez les Papous : les femmes fondaient en larmes quand le docteur Muller leva l'ancre. D'autres peuplades se montrent tout à fait cruelles, plusieurs sont

anthropophages : un voyageur les a vues faire du bouillon avec de la chair humaine et cuire la cervelle de leur ennemi dans le crâne même, en guise de casserole. Le contact des Européens et des musulmans adoucit un peu les mœurs dans quelques parties du territoire, mais augmente leurs dérèglements : car, suivant la remarque de l'auteur, « c'est un fait reconnu que les sauvages commencent toujours par prendre à la civilisation ce qu'elle a de blâmable. »

C'est dans les archives de l'*Institut royal géographique* des Indes néerlandaises que M. Meyners d'Estrey a puisé les renseignements dont son livre est si abondamment nourri. Il souhaite de contribuer, par ce travail, au mouvement colonisateur attendu depuis tant d'années pour la régénération de cette grande terre Papouasienne.

Nous le souhaitons sincèrement avec lui, mais nous l'avons dit : les Hollandais surtout se préoccupent de cette colonisation, qui leur permettrait d'étendre leur pouvoir dans une île toute voisine de leurs possessions des Moluques... Ils étudient le pays, plantent en grande pompe leur étendard sur le temple des fétiches, ou dressent, sur le rivage, de gigantesques écussons marqués du lion néerlandais. Puisse une colonie plus généreuse planter bientôt la croix dans cette immense contrée ! la croix seule est la vraie civilisatrice des peuples.

## II

En présentant son livre : *les Grandes Découvertes maritimes du treizième au seizième siècle*, M. Cat s'exprime ainsi : « Ce livre est écrit sans prétention scientifique. L'auteur ne prétend pas en faire une œuvre de profonde érudition ; il n'a pas voulu non plus en faire une étude superficielle et légère. Il a cherché, autant qu'il lui a été possible, à réunir tous les faits curieux qui concernent l'histoire des découvertes géographiques, à ne dire que des choses vraies et hors de contestation, à être toujours exact et précis, mais sans obscurcir son travail de cet amas de notes, de digressions et de citations, auxquelles se complaisent les savants d'outre-Rhin. »

On peut dire que ce programme a été parfaitement rempli. Le résumé de M. Cat nous paraît excellent : il ne fournit ni trop ni trop peu de détails ; il est précis sans être sec ; et, dans un temps



où les questions de géographie occupent si généralement l'attention, il peut compter comme une introduction indispensable à l'histoire des découvertes modernes. L'auteur remonte jusqu'aux temps les plus reculés des expéditions maritimes, depuis les premières embarcations confiées aux ondes et aux vents par le génie humain à peine éveillé, jusqu'à ces grandes entreprises du seizième siècle, qui ont immortalisé les noms de tant d'illustres explorateurs...

Nous voyons les Romains s'essayer à dresser la carte du monde connu; puis, quand la puissance romaine a disparu, l'Europe se relève lentement, s'appuyant sur ces barbares qui viennent de la faire trembler, et ce sont les pèlerinages et les croisades qui recommencent l'ère des découvertes géographiques.

M. Cat trace un très intéressant abrégé de l'histoire des *Pèlerinages en Terre sainte*, à partir de saint Jérôme. L'itinéraire des pieux pèlerins donne l'idée des premières relations de voyage. *L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* fut composé en 333.

Notre analyste s'interrompt pour reprocher aux pèlerins de ne point se préoccuper des souvenirs profanes qu'ils rencontrent sur leur route : reproche assez étrange, on l'avouera, et qu'on pourrait retourner contre l'écrivain moderne. Celui-ci affecte de se tenir bien *au-dessus* de toute idée religieuse; il se donne le plaisir de commencer le nom du *Dieu* des chrétiens avec une lettre minuscule, etc. Ces procédés, mesquins et injurieux pour la foi d'un grand nombre, étonnent de la part d'un auteur qui s'adresse à tous, et qui n'a pas besoin, du reste, de ces *ficelles*, même vis-à-vis de son parti, car son livre offre une valeur plus sérieuse.

Nous sommes loin, ici, des larges vues de Bossuet, de ces longs coups d'aile planant sur l'histoire, de ce regard toujours fixé sur le plan divin. L'école radicale se plaît à rabaisser l'humanité, et ne s'intéresse à l'homme que quand il cesse d'être religieux; quand, au lieu de se diriger par les grands mobiles de la foi, il n'agit que par l'égoïsme. C'est pourtant de ce point que date invariablement la décadence des nations.

Rendons cependant justice à M. Cat : malgré ses préventions systématiques, il se sent subjugué en face des admirables, des chrétiennes figures d'un Christophe Colomb, d'un Albuquerque, d'un Vasco de Gama...; il les conçoit et les montre dans toute leur hauteur. Près de tels héros, il sied mal aux pygmées de notre époque de prétendre à l'abaissement des facultés de l'âme par

l'idée religieuse : ce que M. Cat rapporte des grands navigateurs espagnols, est une démonstration du contraire, démonstration non cherchée, mais qui s'impose d'elle-même.

Au reste, l'analyste fait preuve d'impartialité dans tout ce qui concerne ces grands hommes; il se montre même indulgent envers Cortez, dont l'indomptable énergie l'enthousiasme. Il rend justice aux efforts des dominicains et de Las Casas, et reconnaît l'état d'oppression, de fanatisme sanglant, dans lequel les Mexicains étaient plongés avant la conquête.

Dans un chapitre consacré aux explorateurs français, nous lisons les plus intéressants détails sur les projets de François I<sup>er</sup>, tendant à disputer l'empire des mers à l'Espagne; sur les voyages des deux Cabot en Acadie et au Labrador; enfin, de fort curieux extraits de la relation maritime laissée par Jacques Cartier, etc., etc.

Il fallait bien donner, en passant, un coup de patte aux jésuites, en leur attribuant le mauvais succès de nos colonies, perdues par la faute de Choiseul, leur mortel ennemi, comme il fallait faire un crime à l'Église des appréciations astronomiques ou géographiques d'une science incomplète et étroite, que le temps n'avait encore pu éclairer, tandis qu'il y aurait eu lieu à des explications consciencieuses sur ce sujet. Il est fâcheux, pour les parents chrétiens, de ne pouvoir mettre sans inquiétude entre les mains des jeunes gens un ouvrage d'ailleurs si plein de mérite et d'intérêt.

### III

Puisque nous quittons les grands hommes de mer du passé, il convient de parler, à leur suite, d'un marin tout moderne. L'amiral Pothuau s'est fait connaître sous tous les régimes : à Mogador, à Sébastopol, pendant le douloureux siège de Paris, et même dans les tempêtes parlementaires.

Il s'est distingué dans ce corps de la marine pour lequel notre pays aura toujours de si vives sympathies : c'est là son véritable titre de gloire. Quant à sa carrière politique, nous n'avons ni à l'examiner ni à la juger.

Compagnon favori du prince de Joinville dans son expédition du Maroc, l'amiral Pothuau servit l'empire avec zèle, et devint plus tard un des partisans les plus dévoués de M. Thiers. Pendant l'empire, fidèle à sa consigne, l'homme de mer empêcha la des-

cente de Garibaldi à Civita-Vecchia, et reçut à cette occasion les félicitations de Pie IX. Les hommes de la Commune ne lui pardonneront jamais non plus sa courageuse résistance à l'émeute, ni son entrée dans Paris, en 1871. L'ancien ministre de la marine est loin cependant de pouvoir passer pour un clérical. Le fils du conventionnel Baudin, marin intrépide, mais enragé contre les Bourbons, lui servit d'initiateur dans sa jeunesse, et de telles leçons n'ont point été oubliées.

Les opportunistes ont pu témoigner sans scrupule leur déférence pour le vieil ami de M. Thiers : le ministre Gougeard a donné le nom de Pothuau au port des Salins d'Hyères ; et M. Camescasse n'a pas craint d'adresser au vaillant marin ses plus chaleureux éloges. On ne saurait rien ajouter à de pareils suffrages !

Quoique les opinions du biographe ne soient pas les nôtres, nous avons lu ce panégyrique avec plaisir : nous y trouvions des souvenirs qu'en oublie trop, justement parce qu'ils appartiennent à l'histoire vécue, à ces événements vus de trop près pour en bien saisir les lignes à mesure qu'ils se déroulent.

Tout ce qui touche aux marins émeut et captive facilement, du reste. Quant au ton enthousiaste de l'auteur, il se comprend et s'excuse : c'est chose fort délicate d'entreprendre une biographie du vivant même de son héros. M. Barbou procède un peu à la façon des vieux hagiographes : il s'arrête sans cesse pour nous engager à méditer sur les vertus de son personnage. C'est une canonisation toute préparée, à l'usage du calendrier républicain, auquel le nouveau saint fera certainement honneur. La bravoure et la distinction ne se rencontrent pas si souvent chez les coreligionnaires de l'amiral Pothuau.

#### IV

Jérusalem ! ce nom sacré, qui a fait battre tant de cœurs chrétiens et dont tant de héros ont salué les souvenirs, ne s'inscrit en tête du livre du prince Lubomirski que pour éveiller et tromper l'attention. Ce voyage en Terre sainte ne nous apprend rien de nouveau sur les lieux ou sur les mœurs de la Palestine ; il sert uniquement de prétexte à un long blasphème...

L'originalité de l'auteur consiste dans la prétention d'inventer

une religion soi-disant intermédiaire entre le christianisme et le matérialisme.

Étrange religion, dont le dieu serait, comme l'avoue le prince Lubormiski, une sorte de préfet responsable envers la *Perfection suprême* et le *Calme souverain*, tandis qu'il resterait soumis aux lois de la rotation, de la génération, de la *porosité*, etc., etc... Ce dieu, « auquel nos souffrances sont probablement aussi nécessaires que le sont, à nous, celles de l'infusoire que nous avalons; cet être imparfait, cette force, cette sagesse supérieure mais faillible, nous pouvons l'aider dans son ascension vers le Calme éternel. » Il a dû se révéler aux hommes, lorsqu'il s'est aperçu de la faute qu'il avait faite en les créant si incomplets; mais sa révélation doit être successive et multiple : Zoroastre, Çakia-Mouni, Jésus, etc., nous ont tous parlé en son nom. Au reste, l'Incarnation est impossible et la révélation toujours défectueuse, à preuve que Bouddha ne connaissait pas les infusoires, lorsqu'il défendait de détruire ce qui a vie... Cependant Jésus est peut-être le fils de ce dieu? Le prince Lubormiski se complait dans une si belle conception religieuse, et l'étaye par une démonstration de mathématiques *transcendantes*. Il veut qu'on la trouve plus lumineuse, plus rationnelle que « n'importe quel culte exercé par les hommes »; il veut aussi que l'on respecte ses convictions.

Certes, les cerveaux malades ont droit à nos ménagements; mais si le prince russe conserve encore la notion du respect d'autrui, que ne la pratique-t-il lui-même!

Ce grand réformateur est allé à Jérusalem afin de combattre « la légende chrétienne » sur le terrain même où elle a pris naissance... Le malheureux s'y démène — on nous passera l'expression — comme un diable dans un bénitier : il écume, il rugit, il rage, à la façon d'un possédé sous l'exorcisme.

Et d'abord, l'étrange pèlerin commence par souiller les lieux saints d'une confession et d'une communion honteusement sacrilèges, puis le malheureux s'étonne de ce que Dieu n'opère pas un miracle pour lui donner la foi!

L'incrédule voyageur ne saurait admettre la présence réelle : non! les églises sont trop mal tenues, l'aube des prêtres trop sale, leurs chasubles, au contraire, trop chargées de dorures!... Et la plupart des attaques n'offrent guère plus de sérieux. On blasphème ce qu'on ignore ou ce qui gêne... Les absurdités débitées par l'auteur sur l'Immaculée Conception, par exemple, ou sur le culte

des saintes reliques, etc., sont d'une grossièreté et d'une insanité qui ne se réfutent pas...

A chaque page on pourrait relever les erreurs les plus risibles, si elles étaient moins tristement impies : il confond saint Pierre avec saint Paul, s'évertue contre la légende du Juif errant, laquelle lui sert à prouver la cruauté du Messie... Chose singulière ! il accuse le Sauveur de toutes les maladresses, de toutes les ignorances, presque de tous les vices : et néanmoins cette adorable figure, qu'il meurtrit et profane, on sent qu'elle lui impose encore, qu'elle le charme toujours.

Le prince Lubormiski a deux héros préférés : Judas, le digne patron des modernes incrédules, et Julien l'Apostat, le modèle achevé des persécuteurs de la conscience chrétienne. Il se sent aussi fort enthousiasmé devant l'œuvre du prophète de Médine ; et ce profond moraliste ne trouve pas assez d'anathèmes contre nos missionnaires africains. Quant aux religieux de tout ordre, il est résolu à se montrer bon prince vis-à-vis d'eux, pour ne pas froisser ses amis. Il n'en écrira « que la moitié du mal qu'il en pense. » C'est dommage : on serait curieux de connaître l'autre moitié... Toutes ces choses-là sont dites dans un style dont nous tenons à donner un échantillon, afin que le lecteur apprécie lui-même un tel ouvrage :

« Le Dieu des chrétiens est plus féroce, plus rancunier que le plus méchant des hommes ; et ceux qui l'ont fait à leur image, suivant l'expression de Voltaire, ont imité le courtisan chargé de distraire Louis XIV dans son cabinet d'aisances, qui prétendait que les latrines royales sentaient bon : les docteurs chrétiens, en ébauchant une figure divine implacable, se sont mis à crier sur tous les tons : Dieu bon ! Dieu juste ! Dieu miséricordieux ! » Est-ce assez cosaque ou faubourien ? Qu'on nous pardonne cette nauséabonde citation : elle était nécessaire.

En résumé, le malheureux auteur crie bien haut, parce qu'il a peur de Dieu et n'ose plus croire à ses promesses, auxquelles, dit-il, « la signature de Rotschild est préférable. » Comme beaucoup d'autres, il n'est si audacieux dans la négation que parce qu'il ne peut étouffer entièrement la foi de son berceau ; ce n'est point un athée qui a écrit ces blasphèmes, mais un dévoyé : voilà en quoi son livre est particulièrement triste. « Il sait, d'ailleurs, que ses façons de parler déplaisent à grand nombre de chrétiens » ; mais, en dépit de leur étonnement ou de leur scandale, il continuera

à prier dans leurs églises, ne trouvant pas d'endroit plus commode pour son oraison, et se croyant plus *lucide* les jours où il prie. Hélas! que ne prie-t-il sans cesse!...

Si le livre est mauvais, du moins offre-t-il peu de danger : ses attaques servent depuis longtemps de lieux communs à la libre pensée; pour les esprits tant soit peu sérieux, la fureur, l'injure, la divagation, ne sont point des arguments.

## V

De Jérusalem à Capharnaüm, la transition semble aisée, quoique, heureusement, nous ne puissions en aucune manière rapprocher l'ouvrage traduit par M. Tissot de celui du prince Lubormiski. L'auteur allemand écrit *Capernaüm*, et le traducteur adopte cette orthographe : il faut bien prendre un ton scientifique, quand on vient d'outre-Rhin. De plus, il est de mode de chercher, et même un peu trop, la couleur locale pour les récits évangéliques. Nos pères les voyaient peut-être sous un jour plus vrai, quand ils les assimilaient à leurs habitudes et les encadraient dans leur horizon, les faisant pour ainsi dire de tous les temps et de tous les lieux. Cependant cette courte étude, cette miniature aux larges traits, est écrite avec un respect sincère et une pieuse émotion : émotion et respect plus religieux que ne le feraient supposer la préface de M. Tissot, l'auteur bien connu du *Pays des milliards*, etc., et la réclame de l'éditeur. La réclame vante l'œuvre de Delitzsch comme la reconstruction archéologique d'un des milieux où vint le *Nazaréen*. On devine à quel public cela s'adresse; mais il serait fâcheux de se laisser prévenir par ce style : car on renoncerait à une lecture très intéressante, très touchante même.

Tandis que son pays retentissait du bruit des armes et des chants guerriers, tandis que les universités allemandes envoyaient leurs élèves au siège de Paris, l'éminent professeur Delitzsch occupait ses loisirs et reposait sa pensée dans le doux souvenir du divin Maître. Le docteur Delitzsch est un des exégètes protestants les plus convaincus de l'inspiration des Livres saints et en même temps les plus savants de notre époque. Il a voulu suivre le Messie pendant une de ses journées à Capharnaüm, alors que les malades étaient guéris à sa voix et que saint Pierre avait le bonheur de le recevoir sous son toit. Il a entendu les discours des partisans du Messie et les colères

de ses ennemis, il a décrit minutieusement les hommes et les choses qui entourent le Sauveur.

Le petit livre de Delitzsch a eu beaucoup de retentissement outre-Rhin : on y retrouvait le souffle de Klopstock, avec toutes les ressources de l'art et de l'érudition modernes. Nous ne saurions être cependant de l'avis de M. Tissot : la figure du Maître ne se détache point en relief sur le cadre ; elle s'estompe plutôt en moelleux contours, elle glisse comme un lumineux fantôme, qui nous charme un instant, mais pour mieux nous faire sentir l'incomparable beauté de l'Évangile. Ni les descriptions des modernes historiens, ni la poésie d'un Klopstock, ni les visions des mystiques n'égalèrent jamais le splendeur du texte sacré, où le soleil divin se mire comme dans un pur cristal, sans qu'on ait essayé jamais de le décrire.

## VI

On l'a dit : les hommes célèbres ont leur monnaie. Cette monnaie se trouve parfois dans leur famille, mais rarement elle est frappée du même coin. M. Gilbert-Augustin Thierry le prouverait au besoin.

Son père et son oncle, Augustin et Amédée Thierry, ont peut-être abusé quelquefois du roman en histoire, mais on sait avec quel talent. Dans son *Capitaine Sans-Façon*, l'héritier des deux grands historiens ne se décide ni pour la fiction ni pour la vérité ; il n'étudie point non plus les hommes du passé ; ses héros sortent d'une tombe presque récente. Mais, on le remarquait naguère, les morts de soixante ans sont tout aussi difficiles à évoquer que ceux de plusieurs siècles ; ils le sont même davantage, à cause des haines de parti qui veillent autour de leur mémoire... L'histoire, assurent certaines gens, doit être un art : à ce titre, n'est-il pas loisible de l'employer au service de toutes les rancunes ? M. Thierry use largement de la permission... Son école ne lui en fera pas un crime...

On prétend mettre sous nos yeux le tableau de la *Contre-Révolution...* ; on nous « peint la *Terreur blanche*, l'émigré martyr et bandit, chevalier d'honneur et chevalier d'industrie... » On débute, dans ce volume, par des scènes empruntées au Bas-Maine, révolté au nom des Bourbons, pendant que les canons de Lutze et de Leipzig font trembler l'Europe. Le héros est un paysan obscur, un fanatique, un illuminé de la *Petite Église*, un homme de cœur, et peut-être un fou !

« Qui donc a jamais entendu conter l'histoire surprenante du mystérieux *Sans-Façon*, les hauts faits de ses compagnons *le Marche-à-terre* et *le Capitaine*, et les folies des sectaires de la *Petite Église*, et le martyr silencieux du saint d'Israël, le closier Guitté? Personne assurément... »

Le révélation de tous ces faits ignorés nous paraît assez confuse, quoique M. Thierry l'appuie sur quelques documents officiels de l'époque; elle est surtout un thème à l'insulte. L'humanité semble bien méprisable, quand on la considère au point de vue des pamphlétaires : agents impériaux et fanatiques de la monarchie, prêtres et bourgeois, préfets et évêques, gendarmes et généraux, tous ceux qui composent la société, sont traités avec le même mépris... Jacques Bonhomme seul, le vieil opprimé, a droit aux sympathies, même dans ses vices. Pauvre Jacques Bonhomme ! à cette époque, il ne comprend pas encore les bienfaits de la Révolution, et combat toujours avec son curé ou avec son seigneur, « ces deux grands tyrans de son âme et de son corps... Jacques Bonhomme chante les louanges de cet être imaginaire qu'on lui fait appeler le *bon Dieu*, et au nom duquel lui sont venus tous les maux. » Ah ! s'il avait des instituteurs laïques, s'il pouvait lire les livres de M. Gilbert-Augustin Thierry, comme son sort changerait!.. Patience! nous saurons bientôt si Jacques Bonhomme est plus heureux.

Faisons grâce à nos lecteurs de toute citation : l'auteur se complaît aux gros mots, aux grosses impiétés, aux lourds brocards sur les prêtres et les *mangeurs de bon Dieu*; il est de cette école où tout critérium pour apprécier les actes humains semble faire défaut, où l'on demande avec un grossier dédain « *quelles bêtes sont* » la morale, la justice, la conscience.

Ses héros s'agitent dans une écœurante *bataille*. Au milieu de cette mêlée, sous quel drapeau faudrait-il se ranger, si l'on tenait à garder un peu d'honneur? Sous celui de la liberté! nous répond avec emphase M. Thierry. O liberté! à combien de mensonges ton nom sert-il d'enseigne!

## VII

Pendant que les hommes de la Révolution s'acharnent contre le passé pour en obscurcir les gloires et en faire ressortir les vices ou les maux, de vaillants catholiques se tiennent sans cesse sur la



brèche, réparant d'une main l'édifice qu'ils défendent de l'autre. Les Montalembert, les Ozanam se sont épuisés à cette glorieuse besogne; MM. Charles Ribbes, Eugène Loudun, Lecoy de la Marche, en France, Janssen en Allemagne, etc., se dévouent généreusement à continuer cette œuvre à la fois si patriotique et si chrétienne.

Leurs travaux ont prouvé à tous ceux qui ne ferment pas les yeux à l'évidence, que l'individu et les sociétés du moyen âge n'ont pas croupi dans les misères, les terreurs, les ignorances au milieu desquelles on se plaît à les plonger. L'homme de cette époque a connu, au contraire, des joies, des plaisirs, une indépendance impossibles de nos jours. Il a eu, et profondément, le sentiment patriotique; il a su mieux que nous ce que c'est que la fraternité chrétienne. Seigneurs et paysans se sont rencontrés dans une égalité qui nous étonne. Le pauvre a été roi sous le manteau du Christ; il n'a pas souffert, comme l'*irréconciliable* de notre temps, parce qu'il n'a senti ni ses convoitises ni son abandon.

Le peuple comprenait alors l'épreuve et le travail, il ne les maudissait pas, répétant volontiers ce vieil adage champenois :

Qui peu endure  
Bien peu dure.

Le peuple avait ses fêtes, son luxe, ses musées dans les églises, où les tableaux de l'enfer lui faisaient *paour*, mais ceux du paradis *liesse* et *joie*. On lui apprenait le mérite et la puissance de la prière sur les lèvres de

La simple fame, du simple home,  
Qui tout son cœur soulève ès cieux!

Et la prière adoucissait bien des maux, dont le suicide est maintenant le seul terme.

Nous ne prétendons point, certes, que tout soit à regretter dans le moyen âge, ni qu'il faille essayer de revenir en arrière; mais nous trouvons à jamais déplorable qu'avec des éléments comme ceux de notre vieille société, on ait su aller si peu et si mal en avant.

On a voulu détruire avant de bâtir, et, suivant l'expression d'un judicieux publiciste, « on s'est logé dans la rue », ou en de pires lieux encore.

Ces réflexions naissent d'elles-mêmes à la lecture de l'attachant travail de M. Félix Brun. Nous voudrions voir cette brochure pro-

pagée partout, en même temps que celle de M. Eugène Loudun : *le Peuple sous l'ancien régime*. Ce sont là d'excellentes et sérieuses réponses aux mensonges accumulés chaque jour.

## VIII

Avec quel sentiment de paix et de repos avons-nous feuilleté le pieux volume de M<sup>me</sup> la comtesse de Trémogan, intitulé : *Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité!* Quelle calme et sereine réponse aux attaques des impies !

« Un prêtre obscur, doué d'un grand cœur, cachant un esprit fin et élevé sous des formes simples ; une pauvre femme, une servante, tourmentée du besoin de se dévouer, écrit l'évêque de Saint-Brieuc à l'auteur, voilà les fondements de l'édifice dont vous peignez avec talent la naissance et le progrès ; voilà le touchant récit qui m'a ravi, non seulement par sa distinction, mais par les leçons qui en découlent...

« Faire d'utiles et saintes choses, souvent grandes, avec les plus petits moyens ; entreprendre une œuvre coûteuse, toute de lumière et de charité, sans argent, sans espérer ni un regard ni un éloge, sans attendre autre chose que des sacrifices et des peines, cela se voit-il souvent en dehors de la foi chrétienne ? Et pourtant à peine est-il, dans notre catholique France, un village ignoré où cette histoire ne s'écrive avec d'admirables dévouements. »

Oui, voilà, certes, de quoi nous réconcilier avec l'humanité, si ravalée sous la plume des matérialistes. Le saint prêtre, M. Langrez ; l'humble servante, Marguerite Le Maître, qui réunirent leurs efforts pour fonder une maison où l'on joindrait à l'adoration assidue du saint Sacrement l'éducation des pauvres petites filles abandonnées et la formation des pieuses domestiques, n'ont d'autre histoire que celle de leurs modestes vertus.

Histoire bien monotone pour les gens du monde, histoire enluminée d'or et d'azur dans les annales de la charité. A ce récit si simple mais si touchant, M<sup>me</sup> la comtesse de Trémogan a joint plusieurs lettres de l'abbé Jean-Marie de Lamennais, ami intime de l'abbé Langrez. Ces deux excellents prêtres travaillèrent ensemble à restaurer l'édifice catholique dans l'Ouest. C'est par de tels exemples et de telles œuvres, et non par l'obstination stérile de la Petite Église,

qu'il faut juger de la vivifiante action du catholicisme après la tourmente de 93. Quant aux humbles filles groupées autour du fondateur, elles font partie de ce chœur virginal chargé de crier sans cesse à l'humanité cet *excelsior* qui, grâce à Dieu, trouvera toujours des échos. Libre au troupeau d'Épicure de leur préférer les prêtresses de Cythère!

## IX

Certains jeux de salon pourraient donner une idée des *Récréations bibliographiques* de M. de Virmond.

Le procédé consiste à rapprocher les homonymes de tous les siècles, pour n'en former qu'un seul personnage, dont on résume la vie multiple dans une courte notice.

M. de Virmond applique sa méthode aux artistes, journalistes, romanciers, politiques les plus marquants. Or, comme leurs devanciers homonymes appartenaient très souvent à l'Église, et ont laissé des ouvrages ascétiques, cette assimilation produit de bizarres contrastes.

On dirait parcourir les tablettes de l'ingratitude humaine. Les vieilles générations littéraires ont été élevées, nourries, inspirées par la religion, et tant de plumitifs d'aujourd'hui vivent de leurs calomnies contre elle! Ce rapprochement n'est pas venu, sans doute, à l'esprit de l'amateur de biographies. Il nous semble cependant le plus instructif parmi ceux que l'on peut tirer de ces jeux bizarres; les autres se présentent plus ou moins curieux.

F. Coppée, par exemple, dans les phases de sa métempsycose, e trouve avoir été bourgeois de Flandres; il a composé, en 1624, *la Sanglante et Pitoyable Tragédie de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ*, et la *Tragédie de saint Lambert*. Feydeau fut docteur en Sorbonne, et vicaire à Belleville; Doré, docteur en théologie et auteur des *Allumettes du Feu divin*. Thiers, curé de Vilbraye, a composé une *Histoire des Perruques*, laquelle, par parenthèse, n'est guère plus exacte que ses livres d'histoire. Mais, pour être mieux compris, il faut transcrire en entier deux ou trois de ces biographies rétrospectives et modernes à la fois. Prenons au hasard :

« CLÉMENCEAU (Eugène), directeur du journal *la Justice* et député, né au seizième siècle. Cet honorable député a toujours été radical. *Raisons sur la question si l'on peut faire son salut dans l'Église*

*romaine. Trente Antithèses de la doctrine chrétienne et des traditions romaines*, recueillies par J. Clémenceau, pasteur de l'Église de Poitiers. — Saumur, Th. Portais, 1609, in-12.

« Plus tard, il se consacra à la médecine, et l'exerça à Fontenay-aux-Roses, puis à Paris.

« Avez-vous remarqué comme les médecins arrivent vite à la Chambre?

« Habités à tâter le pouls aux malades, ils le tâtent facilement à l'opinion publique. »

« BARDoux (Agénor), auteur d'un volume de poésies, *Loïn du monde*, et des *Légistes et leur Influence sur la société française*, ancien député, promoteur du scrutin de liste, né au dix-huitième siècle.

« S'il a été sévère pour le scrutin d'arrondissement, il a été, en revanche, plein de galanterie pour le beau sexe, dans l'opuscule suivant :

« *Rapport fait pour juger les hommes en faveur des femmes, et pour les venger de toutes les impertinences que plusieurs auteurs satiriques, tant anciens que modernes, ont eu la témérité de lancer contre elles inconsidérément; avec deux conversations rapportées en grands vers et une conclusion contre Boileau*, par Bardou de Lyon. Imprimerie Vindelem, 1812, in-12.

« D'une grande piété, il avait traduit autrefois saint Augustin.

« *Le Manuel de saint Augustin*, par Bardoux. — Paris, de Serey, 1658, in-12.

« Et il s'était beaucoup occupé de Jérémie. *Paraphrases sur IX leçons du prophète Jérémie*, par Bardou. — Caen, 1664, in-12. »

« Massé (Victor), le célèbre compositeur des *Noces de Jeannette*, de *la Reine Topaze* et de *Paul et Virginie*. Né au dix-septième siècle.

« Il avait d'abord essayé son talent dans des compositions poétiques, au style savamment harmonieux.

« *Le Poème dévot, en vers saphiques, mesurés et rythmés, sur la Mort et Passion de Notre Sauveur*, par Jean Masset. — Paris, Noël Charles, 1627, in-16, obl., fig. »

## X

Rien de gai et d'amusant comme *les Aventures d'un dompteur...* L'esprit a besoin parfois de s'abandonner aux fantaisies les plus folles, de lire uniquement pour se récréer, sans suivre ni raisonnement ni vraisemblance : c'est pourquoi nous aimerons toujours les contes de fées... Eh bien ! ici, tout en nous lançant dans la plus fantastique aventure, l'auteur trouve encore le moyen de nous instruire sans que nous en doutions... Nous sommes transportés dans l'île de Ceylan, en compagnie d'une troupe d'animaux féroces, qui dansent le cotillon à l'ombre des cocotiers... Le dompteur normand, le fameux Dubois, ancien marchand de tripes à la mode de Caen, est sur le point d'entraîner dans une ronde générale tous les fauves de l'île, puis de soutenir un siège, avec ses animaux, contre le gouvernement anglais de Ceylan. Au milieu de ces bouffonneries se dessinent les mœurs des indigènes ; d'instructifs détails sur la faune du pays se glissent aussi dans des pages en apparence si légères... C'est le petit grain de science enfermé dans la dragée rose... Quoique nous n'aimions guère cette méthode en vogue, l'entrain du charmant ouvrage de M. Dubarry nous a désarmé.

*Les Aventures d'un éléphant blanc*, moins joyeuses, ne sont pas moins surprenantes. Nous regrettons seulement que l'auteur ait chargé son talapoin de tant de vices. Brames et talapoins n'ont que trop souvent servi à d'odieuses comparaisons : on eût pu éviter de fournir ce rapprochement aux esprits mal disposés. Dans le petit récit qui termine le livre, il y a plus de larmes que de sourires. Deux pauvres enfants, un pifferaro, une pifferara, traversent les horreurs de la Commune, celles d'un naufrage et celles de l'abandon dans une île qu'ils croient déserte. Ils échappent à mille dangers, soutenus par une sainte et fraternelle affection ; ils finissent par être heureux, parce qu'ils sont restés toujours purs et croyants parmi les souillures et l'impiété qui les entourent. Ce livre si honnête, si joyeux et si émouvant parfois, n'est pas destiné aux enfants : mais il charmera et délassera plus d'un lecteur dans une heure de loisir, tout en lui apprenant bien des choses qu'il ignore sans doute.

## XI

*La Géographie physique, historique et militaire*, de M. Bureau, n'est point un livre qui se puisse analyser. Cette étude comprend près d'un millier de pages, consacrées à la description la plus précise de la région française, c'est-à-dire de la France et des pays limitrophes : car l'auteur, se plaçant au point de vue militaire, devait nécessairement s'occuper des contrées avoisinantes. « Aucun État, écrit M. Bureau, n'est, sous le rapport physique, absolument séparé des autres, comme cela a lieu sous le rapport politique ; il se trouve au contraire, vis-à-vis de ses voisins, dans une dépendance plus ou moins directe, plus ou moins étroite, mais enfin réelle, de même que ceux-ci sont à leur tour subordonnés au relief général du continent dont ils font partie. C'est là précisément, on ne saurait trop le répéter, ce qui donne une importance si considérable à la géographie physique dans les opérations de guerre. » L'auteur consacre aussi un chapitre très remarquable à la statistique, ou étude « des éléments qui concourent immédiatement et le plus directement à la puissance du pays, savoir : le *territoire*, les *finances*, les *forces militaires* », et d'un cinquième élément purement moral : l'*unité politique*.

La statistique est une science indispensable pour l'officier, science malheureusement encore incomplète, et dans laquelle les Prussiens ne s'exercent que trop. M. Bureau fait sentir combien il importe de ne pas se laisser distancer par nos dangereux voisins. Dans son chapitre troisième, il résume la géographie physique de l'Europe, puis aborde, dans tous ses détails, la géographie historique et militaire de la région française.

Quoique l'ouvrage, entrepris par un professeur de Saint-Cyr, s'adresse à une classe spéciale de lecteurs, nous croyons, comme les éditeurs du volume, que cet excellent travail « intéressera tous ceux qui veulent connaître à fond leur pays, savoir où l'on s'y est battu, et pouvoir le défendre dans l'avenir. »

Nous joindrons à ce manuel de géographie militaire une étude toute différente, mais publiée par la même librairie. Il s'agit d'un atlas donnant le *tableau des races humaines, des animaux et des végétaux propres à chaque contrée du globe* : atlas contenant

582 figures et complété par un volume explicatif. Nous trouvons dans ce volume des notices courtes, très simples mais très substantielles, sur les traits caractéristiques des races humaines, sur leurs mœurs, leur histoire, etc., sur les animaux et les plantes de chaque climat, les services que les uns et les autres peuvent rendre, etc., etc.

Sans nous arrêter au procédé de la classification ni au style de l'ouvrage, nous ferons remarquer, puisque cette revue s'adresse à des familles chrétiennes, et que nous sommes dans un temps où la guerre déclarée à la religion rend impossible le laisser-passer; nous ferons remarquer, disons-nous, que l'ouvrage de M. Ed. Perrier porte visiblement l'estampille de nos adversaires. Le nom du Créateur est banni de ces pages; et si le mot de *créature* s'y rencontre une seule fois, c'est par inadvertance sans doute. Cependant l'auteur a su garder une prudente réserve, pour ne froisser ouvertement aucune opinion: si ses tendances sont darwinistes, s'il s'est laissé éblouir par cette vaine érudition qui prétend trouver l'origine du christianisme dans l'Avesta et les livres brahmaniques, s'il doute de l'unité de la race humaine, tout cela, il le laisse à peine deviner; en sorte que, dans les mains de parents ou de maîtres chrétiens, l'enseignement, au moyen de cet ouvrage, n'aurait aucun inconvénient. M. Perrier indique un plan magnifique, dont l'ensemble comme les détails prouve une sagesse infinie. Le maître chrétien montrera le divin architecte qui en est l'auteur; au lieu de faire partir l'échelle des êtres de la matière, pour la terminer à l'homme, sujet lui-même à d'éternelles transformations, il mettra en Dieu l'origine et la fin de toutes choses, et l'univers resplendira sous le rayon divin. Une pensée de Buffon semble avoir inspiré le professeur dans sa préface: il redit, après le célèbre écrivain, que la nature *sans l'homme* serait hideuse et mourante. Que seraient la nature et l'homme lui-même *sans Dieu*?

Quand ce grand nom manque dans un livre tel que celui-ci, quelle que soit la valeur scientifique du travail, on y sent toujours quelque chose d'incomplet. L'âme s'y nourrit sans s'y rassasier, car l'âme cherche toujours ce qu'elle ne trouve jamais chez les positivistes: des principes et une conclusion.

J. de ROCHAY.

---

## CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

---

Mort de Charles Darwin. — Causes de l'influence exercée par ce savant dans les diverses branches des connaissances humaines. — Nature du milieu. — Biographie de Charles Darwin. — Ses œuvres scientifiques; les cirrhipèdes, les Atolls. — Darwin philosophe; la sélection naturelle et artificielle, la lutte pour l'existence, la survivance du plus apte, la sélection sexuelle. — La lutte pour l'existence, par M. A. Coutance. — Le darwinisme mène directement au matérialisme, à l'athéisme et au régime de la force brutale. — Moïse et Darwin, par le docteur Constantin James. — Les microbes, par Tyndall. — Ferments et maladies, par Duclaux; les vaccins pastoraux. — Le téléphone, par Du Moncel. — L'année scientifique et industrielle, par Louis Figuier.

Il y a quelques jours, la célèbre abbaye de Westminster, qui, par sa destination, est bien plus comparable à l'abbaye de Saint-Denis qu'au Panthéon (1), ouvrait ses portes pour laisser pénétrer en grande pompe la dépouille mortelle de Charles Darwin. L'Angleterre mettait ainsi cet illustre naturaliste au rang des grands hommes auxquels elle s'honore d'avoir donné le jour.

(1) Avant 1789 et la révolution qui a saccagé tant de monuments et détruit tant d'institutions qu'on regrette aujourd'hui, les cryptes de l'abbaye de Saint-Denis contenaient les tombeaux des rois de France et ceux des quelques grands hommes que la royauté admettait trop rarement à cet honneur. Malgré les décrets de la Convention, le Panthéon n'a jamais servi, en réalité, de sépulture aux grands hommes, c'est-à-dire à ceux qui ont contribué, par leurs travaux et par leurs découvertes, à la marche progressive de l'esprit humain. Mais tandis que Westminster-Abbey conserve encore intact le dépôt qu'on lui a confié, il y a longtemps que la fureur iconoclaste des révolutionnaires français a dispersé, à tous les vents du ciel, les cendres de ceux qui avaient été inhumés dans les caveaux de Saint-Denis. Les archéologues et les anthropologistes sont ainsi privés, pour le présent et pour l'avenir, des éléments d'étude et de comparaison qu'ils trouvent dans l'examen des sépultures les plus anciennes et surtout de celles qui appar-



A tort ou à raison, Charles Darwin occupe et occupera une place considérable dans l'état scientifique et philosophique de la dernière moitié du dix-neuvième siècle. Ses idées ont éveillé tant de notions nouvelles, elles ont fait faire tant de progrès à la plupart des sciences, elles ont suscité, d'une part, tant d'acclamations enthousiastes et provoqué, d'autre part, tant d'attaques violentes et de protestations énergiques, qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner ici brièvement les causes de pareilles divergences. Nous aurons ainsi l'occasion d'apprécier dans son ensemble les travaux de ce savant naturaliste, dont le nom est venu si souvent sous notre plume, à propos de ses nombreuses publications scientifiques.

\*  
\* \*

Bien que les savants, surtout ceux qui font profession de matérialisme et d'athéisme, affectent de s'en tenir aux faits et rien qu'aux faits, pour laisser de côté les grandes questions philosophiques et religieuses dont la solution a intéressé et intéressera toujours l'humanité, il est à remarquer qu'ils acclament avec ardeur tous ceux qui, avec l'apparence de procédés scientifiques, prétendent donner à ces questions une réponse en contradiction avec celles que le genre humain a toujours adoptées. En dehors de son talent hors ligne, c'est là que git tout le succès de l'immense bruit qui retentit autour du nom de Charles Darwin. Ce naturaliste est admirable et souvent inimitable dans ses recherches et dans ses expériences, mais il aurait eu beau porter les investigations de son esprit inventif sur une foule de sujets inexplorés et dont on

tiennent aux époques préhistoriques. Et cependant beaucoup d'entre eux n'eussent certes pas été fâchés de mesurer et de peser les crânes royaux, pour en tirer des conclusions analogues à celles que Broca avait trouvées en comparant les cerveaux des nobles et des paysans. A ce propos, il est bon de suivre, à travers l'histoire, cette fureur iconoclaste qui, commencée dans le Bas-Empire, avec l'empereur Léon l'Isaurien, s'est perpétuée par les hérétiques du moyen âge, Abigeois, Vaudois, Wickliffites, Hussites, etc., pour se transmettre, avec une nouvelle intensité, à toutes les sectes protestantes, qui détruisirent, comme à l'envi, un si grand nombre de chefs-d'œuvre dus à l'esprit religieux du moyen âge. Des protestants, cette manie, renouvelée des Vandales, a passé aux révolutionnaires de la fin du siècle dernier et aux iconoclastes contemporains qui, dernièrement encore, donnaient un congé exceptionnel aux écoles maternelles, sous prétexte d'une appropriation extraordinaire, qui consistait à faire disparaître les images et les statues qui pouvaient rappeler une idée religieuse.

ne soupçonnait pas l'importance avant lui, il aurait pu davantage encore attirer l'attention sur les rapports qui rattachent entre eux les différents êtres vivants, jamais, cependant, il n'aurait conquis la millième partie de sa grande renommée, si dans ses écrits et dans ses recherches, on n'avait cru ou pu trouver le moyen : 1° d'assigner à l'homme une origine différente de celle admise par les traditions bibliques; 2° de réléguer le surnaturel au nombre des mythes; 3° et surtout d'asseoir la morale en dehors des grandes idées qui seront toujours sa base immuable et éternelle, et sans lesquelles elle n'existera pas.

A part la richesse infinie des détails qui ont captivé tant de lecteurs en leur cachant les vices du raisonnement, il n'y a rien de bien nouveau dans les idées philosophiques de Charles Darwin. Il y en a bien peu qui n'aient été émises par de Maillet, Lamarck, et tant d'autres qui l'ont précédé. Si ces derniers n'ont pas réussi à les faire prévaloir, c'est qu'à leur époque les esprits n'étaient pas encore préparés comme ils l'étaient de nos jours. Dans une remarquable étude de Darwin, le docteur Edouard Fournié a bien fait ressortir ce dernier point. « Le succès incontesté des idées de Darwin, dit-il, ne s'explique que par les conditions particulières du moment dans lequel ses idées se sont produites (1). »

Venues plus tôt, les théories darwiniennes auraient rencontré devant elles l'obstacle qui a empêché celles de de Maillet et de Lamarck de devenir populaires. Cet obstacle, c'était la croyance à la cosmogonie mosaïque, qui était alors admise par tous les esprits, même par Voltaire, qui a plusieurs fois ridiculisé les idées du Telliamed. Mais depuis les attaques nombreuses et incessantes dont le surnaturel, en général, et le christianisme, en particulier, ont été l'objet de la part d'une critique impitoyable et subversive qu'on a successivement appliquée à la plupart des sciences, mais surtout à celles qui ont pour objet l'histoire, la philologie, l'ethnographie, l'anthropologie, etc., le scepticisme n'a pas tardé à s'étendre à toutes les croyances admises jusqu'alors à peu près sans conteste.

« Ce désarroi des esprits, cette paresse des intelligences, consti-

(1) *La Revue médicale, française et étrangère*, 20 mai 1882. Voir aussi, dans le livre si bien écrit et si bien déduit du même auteur, intitulé : *Physiologie du système nerveux cérébro-spinal, d'après l'analyse physiologique des mouvements de la vie*, le chapitre dans lequel il assigne la place de l'homme dans la nature et fait bonne justice de toutes les hypothèses sur lesquelles repose, en définitive, le système de Darwin.

tuaient un *milieu nouveau*, ajoute M. le Docteur Edouard Fournié. Mais si l'homme peut changer son milieu, il ne saurait se soustraire à cette loi fatale qui lui impose des croyances et une idée directrice : que le milieu soit élevé, moyen ou infime, la croyance et l'idée donneront toujours le mouvement à ce milieu. Cela est vrai en science, comme en politique et en religion. Alors même que le doute et la négation sont à l'ordre du jour, le milieu réclame impérieusement sa croyance et son idée directrice, et à défaut d'homme supérieur qui lui impose l'une et l'autre, il les symbolise toutes deux sur la tête d'une médiocrité quelconque, qui s'accommode généralement bien de porter les reliques du milieu.

« Charles Darwin fut l'homme de ce milieu de transition, sceptique, démolisseur et paresseux, dans lequel nous vivons depuis la seconde moitié de ce siècle. »

« Darwin, il faut le reconnaître, protesta longtemps contre le rôle qu'on voulait lui faire jouer, mais en fin de compte, il fallut céder à la force, et se laisser décréter un peu malgré soi fétiche du milieu nouveau.

« On eût pu choisir plus mal. Darwin était un naturaliste fort distingué, un croyant sincère et professant une philosophie bienveillante et humanitaire; il avait surtout une manie douce, mais déplorable dans ses conséquences, celle d'accompagner ses observations innombrables d'interprétations ingénieuses, faciles, déterminantes pour des esprits désireux d'être plutôt impressionnés que convaincus. Sur ce chemin semé de roses, on allait tout doucement aux abîmes; mais Darwin ne voulut jamais prendre ouvertement la responsabilité de toutes les conséquences renfermées dans ses récits.

« D'autres se chargèrent volontiers de ce soin : transformant les vraisemblances, les à-peu-près, les probabilités séduisantes du maître, en vérités démontrées, ils tirèrent des conclusions auxquelles Darwin n'eût même pas osé songer. Ceci est l'affaire du milieu, et non celle du grand naturaliste.

« Tel est le cadre, tel est le milieu, telles sont, en un mot, les conditions du moment dans lesquelles Darwin développa de merveilleuses aptitudes et qui donnèrent à ses travaux une popularité si grande. Le milieu fit un Darwin à sa fantaisie, le destinant à être utilisé pour de secrets desseins. »

Si nous avons cédé la parole à notre confrère et ami, le Docteur

Edouard Fournié, c'est qu'il nous a paru rendre, avec un heureux choix d'expressions, les idées que nous professons nous-mêmes au sujet de Darwin, de ses doctrines et de ses conséquences. Pour bien comprendre cet homme et le mouvement immense auquel il a donné naissance, il faut en effet examiner le naturaliste anglais aux trois points de vue suivants : 1° le savant et ses travaux scientifiques ; 2° le philosophe et son système philosophique ; 3° les conséquences de ces doctrines propagées par tous les adeptes de l'athéisme et du matérialisme, adeptes à la tête desquels il est juste de placer le professeur Hæckel, d'Iéna.

\*  
\* \*

C'est le 12 février 1809, que Charles Darwin est né à Shrewsbury, dans le comté de Shrop, à une soixantaine de lieues de Londres. Son père, le docteur Robert-Waring Darwin, et son grand-père, le docteur Erasme Darwin, étaient des savants de profession, tous deux étaient membres de la Société royale de Londres, l'analogue de notre Académie des sciences. Ce dernier mérite une mention spéciale, car en 1794, c'est-à-dire à une époque où l'Angleterre, qui cultive aujourd'hui avec tant d'ardeur et tant de succès toutes les sciences naturelles, se souciait fort peu des idées généalogiques que Gœthe préconisait en Allemagne avec sa théorie de la métamorphose, et Lamarck, en France, avec sa *philosophie zoologique*, à cette époque, dis-je, Erasme Darwin publiait, sous le titre de *Zoonomie* ou *Lois de la vie organique*, un ouvrage dans lequel il attachait « une grande importance à la transformation des espèces animales et végétales par leur propre activité vitale, par leur accoutumance aux variations survenues dans les conditions du milieu (1) ».

Charles Darwin naquit et vécut dans un milieu vraiment scientifique. En 1825, nous le retrouvons à l'université d'Édimbourg, où il publie quelques travaux de zoologie, et un peu plus tard, au *Christ college* de Cambridge, où il obtint le grade de bachelier. Nous sommes en 1831. Le *Beagle*, en français le *Limier*, commandé par le capitaine Fitz-Roy, allait entreprendre une expédition autour du monde. On voulait un naturaliste à bord. Recommandé par le capitaine Beaufort, ingénieur hydrographe, Charles Darwin est agréé

(1) HÆCKEL, *Histoire de la création des êtres organisés, d'après les lois naturelles*. Traduction française, 2<sup>e</sup> édition, p. 405.

par les lords de l'amirauté. Il entreprend ainsi ce voyage de cinq ans, pendant lequel il explore, entre autres pays, l'Amérique du Sud, les îles voisines de ce continent et les nombreux archipels parsemés dans l'océan Pacifique. C'est là qu'il recueille les matériaux d'un grand nombre de mémoires qu'il publiera plus tard sur l'ensemble de l'histoire naturelle, mais surtout sur la zoologie et la géologie. En lisant le journal intéressant qu'il a publié de ce voyage, on voit comment ont pris naissance les idées qu'il développera plus tard avec tant de talent. Le *Voyage d'un naturaliste autour du monde*, fait à bord du navire, le *Beagle*, de 1831 à 1836 (traduction française, in-8°, Reinwald), est un livre très attachant et qu'on ne saurait trop relire, car il est certainement l'un des plus intéressants parmi les ouvrages de même genre qui ont été publiés.

Peu après son retour, Darwin épousa sa cousine Mary Wedgwood. Les époux étaient les petits-enfants de Josiah Wedgwood, l'illustre fabricant de faïences, à qui l'on doit l'invention du pyromètre, qui est figuré sous son nom dans tous les traités de physique. De cette union naquirent deux filles et cinq fils. Trois de ces derniers sont déjà connus dans la science par leur collaboration dans les travaux de leur père et dans les nombreuses expériences qui leur servent de base. C'est à Down-Beckenham, dans le comté de Kent, près de Londres, où il menait une existence assez retirée, que Darwin a publié la plupart de ses livres. Nous n'avons pas la prétention de les énumérer tous, il suffira à nos lecteurs de leur rappeler les plus importants qui ont été traduits en français, et dans la plupart des langues européennes. Le plus fameux est l'*Origine des espèces* au moyen de la sélection naturelle ou la lutte pour l'existence dans la nature. C'est son ouvrage capital au point de vue de la théorie transformiste, car il renferme toutes les données et toutes les hypothèses sur lesquelles il a essayé d'appuyer son système. Nous y reviendrons forcément plus loin. C'est pour développer et affirmer, par de nouvelles preuves ou par des raisonnements plus appropriés, les idées contenues dans l'*Origine des espèces*, que Darwin a été amené à publier successivement : *De la variation des animaux et des plantes*, sous l'action de la domestication (2 vol. in-8°); la *Descendance de l'homme et la Sélection sexuelle* (1 vol. in-8°); *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux* (1 vol. in-8°).

À côté de ces ouvrages, où de fausses notions philosophiques et

des vices de raisonnement viennent, à chaque page, gâter le plaisir que le lecteur éprouve à lire des observations si délicates et les expériences souvent merveilleses qui le captivent, au point de lui masquer le vide des idées, nous trouvons toute une série de livres, où le naturaliste ne laisse que rarement parler le philosophe. Aussi quel charme à lire les volumes suivants : *De la fécondation des Orchidées par les insectes* et du bon résultat du croisement; *les Mouvements et les Habitudes des plantes grimpantes*; *les Plantes insectivores*; *Des effets de la fécondation croisée et directe dans le règne végétal*; *Des différentes formes de fleurs dans les plantes de la même espèce*; *la Faculté motrice dans les plantes*. Enfin, citons *la Formation de la terre végétale* par l'action des vers de terre, curieux ouvrage dont nous avons dernièrement parlé à nos lecteurs, et qui a bien surpris tous les savants qui ne s'attendaient nullement à l'apparition de ce volume dont la traduction française ne tardera pas à voir le jour. C'est à peine s'il avait achevé la publication de ce dernier ouvrage quand la mort est venue le surprendre à l'âge de soixante-treize ans.

Il est encore une autre publication purement scientifique de Darwin, dont nous devons dire un mot, bien qu'il n'ait pas été traduit en français, croyons-nous, c'est la monographie des *Cirrhépèdes*. On donne ce nom à des animaux singuliers, parfois étranges, qui habitent à l'intérieur de petits coquillages, coniques, pointus et solidement adhérents par leur base aux rochers qui découvrent à marée basse. Ces Balanes ou glands de mer, comme on les appelle vulgairement, entr'ouvrent au sommet les valves de leur coquille et en font sortir un élégant panache qui ne tarde pas à rentrer pour sortir de nouveau. La forme de leur coquille, leur apparence extérieure, firent croire aux premiers observateurs que ces animaux étaient voisins des mollusques testacés, quand l'étude de leur développement montra à Thompson que ce sont des crustacés. Au sortir de l'œuf, l'embryon est libre, il présente la forme de *Nauplius*. Plus tard, après plusieurs mues et plusieurs transformations successives, il se montre avec les caractères de *Cypris* ou de nymphe. Ce n'est qu'après avoir vécu un temps plus ou moins long sous cette forme, à l'état indépendant, que l'animal se fixe sur les corps étrangers à l'aide de la ventouse de ses antennes recourbées. En même temps la glande du ciment secrète une sorte de ciment qui durcit et rend permanente la fixation du jeune

crustacé. Ce n'est pas toujours sur un corps minéral que le cirrhipède se fixe. On en trouve à la surface de la peau des cétacés qui sont gros comme des glands de chêne, et qu'on appelle vulgairement *poux de balaine*. D'autres fois le cirrhipède va se fixer sur le corps d'un mollusque ou de tout autre animal, où il vivra en parasite et où il perdra successivement ses membres et sa bouche dont il n'aura plus que faire. Réalisant une des formes de parasitisme que M. Van Beneden, professeur à l'université catholique de Louvain, a décrite sous le nom de commensaux fixes. (Voy. son livre *Commensaux et Parasites*, in-8°, librairie Germer Baillière.) C'est à l'étude de ces cirrhipèdes que Charles Darwin a consacré une notable partie de son existence. Aussi l'histoire qu'il en a publiée (*A monograph of the subclass Cirripedia*, 2 volumes. London, 1831-1854) est-elle très estimée à cause de l'abondance et de l'exactitude des détails.

Nous devons aussi signaler une autre constatation bien curieuse, que Charles Darwin a faite, pendant la traversée de l'océan Pacifique, sur le navire « le Limier » *The Beagle*. On sait que le grand Océan est parsemé de petites îles qu'on appelle souvent *madréporiques*, par la raison qu'elles ont été construites par des madrépores. Ceux-ci sont des polypes qui ont la propriété d'emprunter à l'eau de mer le carbonate de chaux, qu'elle renferme pour s'en construire un squelette pierreux, qui constitue le polypierite, ou plus simplement le polypier. En s'accumulant, ceux-ci parviennent à surélever le fond de la mer et à former des récifs et même des îles. Une circonstance particulière à la vie de ces polypes, c'est qu'ils ne peuvent vivre au-dessus de la surface des plus basses eaux, ni à une profondeur supérieure à 38 brasses. Ces îles présentent un ensemble de caractères communs dont l'aspect étrange a attiré l'attention de tous les navigateurs. Dans un premier cas, elles se montrent sous la forme d'immenses cercles, entourant une lagune centrale, où l'eau reste très calme, tandis que la bordure extérieure est soumise à toute l'agitation des vagues qui viennent constamment la battre et l'ébranler. Cependant elle continue de s'agrandir, grâce au travail incessant de la multitude effroyable de polypes qui travaillent à sa construction et à sa réparation. Ces îles annulaires ont reçu le nom d'*atolls*. Dans un second cas, ces constructions madréporiques se déposent autour d'une île qu'elles enferment ainsi par un cercle de récifs qu'on appelle alors *récifs-barrières*. La Nouvelle-Calédonie

est ainsi entourée de ces récifs qui rendent très dangereuse la navigation autour de notre colonie, et qui expliquent le naufrage de *la Seine* dont nous avons parlé autrefois (1). Dans un troisième cas, ces récifs sont reliés à la côte et prennent le nom de récifs-barrières. Cette disposition singulière et surtout la forme circulaire des atolls avaient intrigué beaucoup de navigateurs qui avaient tenté en vain d'en donner l'explication. Par un véritable trait de génie, Charles Darwin y découvrit la preuve d'un affaissement lent du fond de l'océan Pacifique. Il en conclut que ce fond formait autrefois un vaste continent, dont les îles actuellement existantes ne sont que les sommets les plus élevés. En effet, vu les conditions de leur existence, les madrépores s'établissent autour d'une île et l'entourent d'une ceinture de récifs, ceinture qui s'accroît constamment du côté extérieur, celui qui est battu par les vagues, car ces animaux ne travaillent bien que dans les endroits où la mer est agitée. Supposons maintenant que l'île s'affaisse lentement, le récif-bordure n'en continuera pas moins à croître du côté extérieur, mais il s'éloignera de plus en plus des côtes. Le jour où celles-ci disparaîtront sous les eaux, nous verrons un atoll succéder au récif-barrière. Nous ne pouvons pas entrer dans plus de détails; disons donc à ceux que cette question intéresserait davantage, qu'ils trouveront tous les renseignements désirables dans le voyage d'un naturaliste autour du monde, dont il a été question plus haut.

Nous avons trop souvent parlé des autres livres scientifiques de Darwin, pour qu'il soit utile d'y revenir en ce moment. Nos lecteurs savent tout ce qu'il y a d'observations merveilleuses, d'expériences ingénieuses et de résultats curieux et inattendus dans les ouvrages qui se rapportent à l'étude du règne végétal, tels que *la Fécondation des orchidées par les insectes*; *les Mouvements et les Habitudes des plantes grimpantes*; *les Plantes insectivores*; *les Effets de la fécondation croisée et directe dans le règne végétal*; *la Faculté motrice dans les plantes*, etc.

Maintenant que nous avons vu le savant et jeté un coup d'œil sur son œuvre scientifique, voyons le philosophe et son système de philosophie naturelle.

(1) Voyez la *Revue du Monde catholique*, n° 53, 15 décembre 1880.





Comment s'est formé l'univers, et en particulier la planète que nous habitons? Les astronomes paraissent pour le moment avoir donné une théorie assez satisfaisante des diverses phases par lesquelles notre terre a dû passer avant que la vie pût se manifester à sa surface. On comprendra les réserves contenues dans cette dernière phrase, car nous avons pour principe de n'admettre les théories scientifiques que comme les pierres d'attente d'un édifice dont nous ne connaissons encore que de faibles parties. Qui ne se rappelle que jusqu'à l'année dernière la lune passait pour être couverte de volcans éteints? M. Faye, dans l'Annuaire du bureau des longitudes pour l'année 1881, nous a montré que c'était là une mauvaise interprétation des apparences du disque lunaire. Qu'y avait-il de mieux prouvé que l'absence d'une atmosphère autour de notre satellite? Cependant les journaux n'annonçaient-ils pas dernièrement que les astronomes envoyés en Egypte pour observer la dernière éclipse du soleil avaient constaté la présence d'une atmosphère lunaire? Attendons pour en parler davantage la prochaine livraison du journal *Astronomie*. Il est impossible que M. C. Flammarion n'aborde pas ce sujet.

Une autre question non moins intéressante est de savoir comment la vie est apparue à la surface de la terre, quand celle-ci se fut assez refroidie? Qu'on remarque bien que nous sommes ici sur le terrain scientifique, et que nous voulons y rester. Deux hypothèses se partagent les savants à ce sujet. Les uns admettent une puissance créatrice, auteur de la vie; les autres prétendent que les seules forces de la nature ont suffi à produire l'être vivant aussi facilement que les divers minéraux qui se sont successivement formés à l'intérieur de notre globe et à sa surface. Mais la question n'est résolue qu'en partie. Il faut encore répondre à celle-ci: D'où provient la diversité des êtres ou, pour poser la question sur son vrai terrain, d'où vient la diversité des espèces végétales et animales, par l'intermédiaire desquelles la vie se manifeste aujourd'hui, comme elle s'est manifestée pendant les diverses périodes géologiques? Linné admettait qu'à l'origine, Dieu avait créé autant de couples qu'il y a aujourd'hui d'espèces distinctes. Mais comme il est démontré par la paléontologie que des espèces ont disparu et que de nouvelles

qui n'existaient pas ont apparu, il est nécessaire d'admettre dans cette hypothèse l'action continue du Créateur, pour expliquer l'apparition successive de ces espèces nouvelles venant prendre la place de celles qui avaient disparu. D'autres supposent, au contraire, qu'au début la vie s'est manifestée dans des formes imparfaites et peu apparentes qui se sont ensuite modifiées, de façon à fournir, par différenciation, toutes les espèces qui ont peuplé successivement la surface de notre globe. Tandis que, dans l'hypothèse précédente, l'espèce est fixe, dans celle-ci, elle est transformable, les espèces descendent les unes des autres et elles sont reliées entre elles par des rapports de filiation et de parenté. Car ce qu'on nomme à proprement parler la *théorie de la descendance*, dont le transformisme ou darwinisme ne se distingue que par les nouveaux arguments que Darwin lui a apportés.

Ces arguments ne sont pas nombreux. Ils se rapportent à la sélection naturelle, qui entraîne la survivance du plus apte, et à la sélection sexuelle.

A une époque de son existence que nous ne pouvons pas préciser autrement qu'en la plaçant après son retour de l'expédition du *Beagle*, Darwin lut l'*Essai sur le principe de population*, par Malthus, livre d'économie politique souvent cité, et dont la publication remonte à 1798. Malthus y démontre que la population humaine s'accroît en proportion géométrique, tandis que l'accroissement des subsistances ne suit qu'une progression arithmétique. Il en résulte qu'au bout de très peu de temps l'équilibre est détruit. La conséquence en est une concurrence de plus en plus âpre des individus contre les individus, et même des peuples contre les peuples. C'est la lutte dans ce qu'elle a de plus cruel et de plus sauvage, puisque le but du vainqueur est l'assouvissement de sa faim. L'équilibre se rétablit par les guerres, les maladies épidémiques, la famine, etc., qui fait périr les individus les plus mal armés ou les moins bien constitués. Darwin applique cette théorie à tous les êtres vivants, qui, eux aussi, ont à lutter pour la concurrence vitale. C'est la lutte pour l'existence (*struggle for life*) qui entraîne la survivance du plus apte.

« Grâce à cette lutte, les variations quelque faibles qu'elles soient, et de quelque cause qu'elles proviennent, tendent à préserver les individus d'une espèce et se transmettent ordinairement à leur descendance, pourvu qu'elles soient utiles à ces individus dans

leurs rapports infiniment complexes avec les autres êtres organisés et avec les conditions physiques de la vie. Les descendants auront, eux aussi, en vertu de ce fait, une plus grande chance de survivre, car, sur les individus d'une espèce quelconque nés périodiquement, un bien petit nombre peut survivre. J'ai donné à ce principe, en vertu duquel une variation, si insignifiante qu'elle soit, se conserve et se perpétue, si elle est utile, le nom de *sélection naturelle*, pour indiquer les rapports de cette sélection avec celle que l'homme peut accomplir. Mais l'expression qu'emploie souvent M. Herbert Spencer : *la persistance du plus apte*, est plus exacte et quelquefois tout aussi commode (1). »

Cette sélection est dite naturelle par rapport à la sélection artificielle que l'homme exerce sur les plantes et les animaux domestiques dans le but d'obtenir de nouvelles races jouissant de qualités spéciales et avantageuses. Le procédé est bien simple et mis constamment en pratique par tous les éleveurs. Veut-il obtenir un animal de boucherie, un bœuf, par exemple? Parmi les jeunes taureaux et les jeunes génisses, l'éleveur choisira ceux qui ont la peau fine, délicate, les jambes courtes, la tête peu développée, l'ossature moins saillante et en même temps des muscles forts et épais : il accouplera ces individus ; et comme, en vertu des lois d'hérédité, les qualités des parents passent à leurs descendants, il est probable que, parmi ceux-ci, quelques-uns présenteront encore à un plus grand degré les qualités recherchées. En continuant le même procédé avec les nouvelles générations, on arrive à produire ces races de bœufs propres à l'engraissement et où tout paraît disposé en vue de la boucherie. C'est à ce procédé, appliqué à diverses qualités qu'il est utile à l'homme d'obtenir chez nos animaux domestiques, que sont dues leurs races si nombreuses et si variées. Darwin suppose, sans beaucoup de preuves à l'appui, que ce qui se passe par l'action de l'homme a lieu également à l'état sauvage, mais beaucoup plus lentement. Le fait fut-il réel et vrai, qu'il faudrait aussitôt le rapporter à une loi qui dénoterait l'action d'une intelligence qu'on veut cependant remplacer par le hasard ou par tout autre mot aussi vide. Mais il s'en faut de beaucoup que la sélection naturelle soit ce que Darwin le prétend. Beaucoup de contradicteurs et des plus sérieux, parmi les grands naturalistes, sont opposés à cette manière

(1) Charles Darwin, *l'Origine des espèces*, traduction Barbier, page 67.

de voir et d'expliquer les choses. Citons, pour le moment, Flourens, de Quatrefages, Charles Robin, etc. Ajoutons-y l'abbé Lecomte, dont nous avons plusieurs fois cité les livres (1), où l'on trouve une sérieuse réfutation des théories darwiniennes.

Mais il y a quelques jours à peine, M. A. Coutance, professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine navale de Brest, publiait, à la librairie Reinwald, l'éditeur français des œuvres de Darwin, un volume in-8°, intitulé : *la Lutte pour l'existence*, dans lequel il combat vigoureusement et pied à pied, par des arguments sérieux, la fameuse sélection naturelle. « Nous sommes descendus dans l'arène immense du monde vivant, dit l'auteur, pour en étudier, sans parti pris, les conflits et les compétitions. La première impression est, comme nous l'avons dit, celle d'un combat à outrance et désordonné, le champ de bataille est couvert de morts, le succès semble appartenir aux plus forts et aux plus nombreux : la lutte est réelle, l'existence en est l'enjeu. Cependant l'étude attentive de ce spectacle grandiose fait naître de nouvelles impressions. L'idée de confusion s'efface, l'ordre semble se faire au milieu de tant d'adversaires. On reconnaît des neutralités évidentes, une mesure dans les sacrifices, une répétition des mêmes assauts sur les mêmes points. On en vient à prévoir les résultats de tel ou tel engagement partiel. Les vainqueurs semblent si sûrs de leur triomphe, les vaincus, de leur défaite, qu'on éprouve moins d'admiration pour ceux-là, moins de pitié pour ceux-ci. Enfin, quand les morts sont enlevés, on s'aperçoit encore que chaque armée, chaque contingent a généralement conservé ses positions et ses forces respectives. Quand on a suivi quelque temps cette action, on reconnaît, à la répétition des mêmes scènes, qu'évidemment toutes ces masses en apparence confuses se meuvent très régulièrement et qu'elles obéissent à un programme tracé d'avance, comme celui des manœuvres de corps d'armée en temps de paix. Dans ces batailles réglées sur le papier, il ne peut y avoir, en effet, ni vainqueurs ni vaincus. Dans celles dont nous parlons et qui ont été réglées par le suprême Ordonnateur, il ne peut y avoir non plus de triomphes et de défaites. L'expression de luttes pour l'existence perd alors en partie la signification qui lui est attribuée. »

Pendant 512 pages, M. A. Coutance soutient cette manière de voir

(1) *Le Darwinisme et l'origine de l'homme*, in-12, 2<sup>e</sup> édition, et *le Darwinisme et l'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, in-8°. Librairie V. Palmé.

en entrant dans tous les détails comme l'a fait Darwin. Nous ne pouvons l'y suivre, mais nous voulons féliciter M. Reinwald d'avoir accueilli, dans sa librairie où les transformistes occupaient jusqu'aujourd'hui la place d'honneur, ce livre qui réfute leur doctrine. Le but de l'auteur a été de montrer à ses contradicteurs quelques rayons de l'Intelligence divine.

Mais poursuivons l'étude de la théorie darwinienne.

Comment la sélection naturelle amène-t-elle la production de nouvelles espèces? C'est ici qu'interviennent deux lois importantes, celles de variabilité et d'hérédité. Les individus issus d'un même couple présentent certaines différences dans la taille, la couleur, la forme ou les aptitudes. C'est là un fait constant, facile à vérifier chaque jour. C'est sur lui que repose la création de nouvelles races, au moyen de la sélection artificielle. Mais jusqu'où cette variabilité peut-elle s'étendre? La plupart des naturalistes sérieux, c'est-à-dire ceux qui basent leur opinion sur les faits et non sur les hypothèses, admettent que cette variabilité est restreinte dans des limites très étroites, qui ne dépassent pas l'espèce. D'après eux, elle peut tout au plus amener la production de variétés. Celles-ci constituent des races quand elles sont fixées par la sélection artificielle. Abandonnées à elles-mêmes, la variété et la race retournent au type primitif, c'est-à-dire à l'espèce d'où elles sont sorties. De sorte que la notion d'espèce repose sur les deux idées de ressemblance et de fécondité. Les êtres vivants, appartenant à la même espèce, peuvent donner naissance à des descendants féconds qui la propageront à leur tour. Accouplez au contraire, quand la chose sera possible, deux individus appartenant chacun à une espèce différente, ou, l'union sera stérile, ou, si elle est féconde, elle donnera naissance à des métis ou mulets, dont la fécondité sera nulle ou très limitée. Après un petit nombre de générations, les descendants retourneront à l'une des deux espèces souches. Dans ces questions, chacun réclame en sa faveur l'opinion de Buffon. Mais à quoi bon! Tant qu'il est resté sur le terrain de la théorie et de l'hypothèse, Buffon a varié; il a soutenu tantôt la fixité de l'espèce, tantôt la variabilité indéfinie. Mais quand il aborde les expériences, ses conclusions sont d'accord avec les notions que nous venons de rappeler. Pendant longtemps, Buffon a croisé le loup et le chien, et il en a obtenu des métis relativement féconds: mais, dès la quatrième génération, ceux-ci redevenaient tout à fait loups ou tout à fait chiens.

Comment Darwin arrive-t-il à détruire l'idée de fixité de l'espèce? D'une manière bien simple. D'abord, en ne définissant pas l'espèce, sous prétexte que les naturalistes ne s'entendent pas tous à ce sujet. Ensuite, en ne l'admettant pas, parce qu'il y a des *espèces douteuses*, c'est-à-dire insuffisamment étudiées. C'est comme si l'on rejetait en bloc tous les faits historiques, parce qu'il y en a qui restent douteux. Qu'on fasse une étude plus approfondie de ces espèces douteuses, et on finira bien par reconnaître les caractères qui sont fixes et ceux qui sont variables.

La lutte pour l'existence et la sélection naturelle sont impuissantes à transformer les espèces. Darwin l'a bien reconnu, et c'est une justice à lui rendre, car dans tous ses écrits il a toujours procédé avec la plus entière bonne foi. « Les uns se sont imaginé, dit-il, que la sélection naturelle amène la variabilité, alors qu'elle implique seulement la conservation des variations accidentellement produites, quand elles sont avantageuses à l'individu, dans les conditions d'existence où il se trouve placé (1). » Aussi a-t-il recours à la *sélection sexuelle*.

« A l'état domestique, ajoute-t-il un peu plus loin, certaines particularités apparaissent souvent chez l'un des sexes, et deviennent héréditaires chez ce sexe; il en est de même à l'état de nature. Il est donc possible que la sélection naturelle modifie les deux sexes relativement aux habitudes différentes de l'existence, comme cela arrive quelquefois, ou qu'un sexe se modifie relativement à l'autre sexe, ce qui arrive souvent. Ceci me conduit à dire quelques mots de ce que j'ai appelé la *sélection sexuelle*. Cette forme de sélection ne dépend pas de la lutte pour l'existence avec d'autres êtres organisés, ou avec les conditions ambiantes, mais de la lutte entre les individus d'un sexe, ordinairement les mâles, pour s'assurer la possession de l'autre sexe. Cette lutte ne se termine pas par la mort du vaincu, mais par le défaut ou la petite quantité des descendants. La sélection sexuelle est donc moins vigoureuse que la sélection naturelle. Ordinairement les mâles les plus vigoureux, c'est-à-dire ceux qui sont le plus aptes à occuper leur place dans la nature, laissent le plus de descendants. Mais dans bien des cas, la victoire ne dépend pas tant de la vigueur générale de l'individu, que de la possession d'armes spéciales qui ne se trouvent

(1) *Origine des espèces*, p. 86.

que chez le mâle. Un cerf dépourvu de bois, ou un coq dépourvu d'éperons, aurait bien peu de chances de laisser de nombreux descendants. La sélection sexuelle, en permettant toujours au vainqueur de se reproduire, peut donner sans doute à ceux-ci un courage indomptable, des éperons plus longs, une aile plus forte pour briser la patte du concurrent, à peu près de la même manière que le brutal éleveur de coqs de combat peut en améliorer la race par le choix rigoureux de ses plus beaux adultes. Je ne saurais dire jusqu'où descend cette loi de guerre dans l'échelle de la nature. »

Darwin cite ensuite différents exemples de ces luttes dans lesquelles les mâles exécutent toutes sortes de mouvements, voire même des danses fort singulières, afin d'attirer l'attention des femelles et de les captiver. D'autres fois, ce sont des luttes acharnées, dont les vaincus se retirent plus ou moins endommagés, tandis que, chez les oiseaux, la rivalité se manifeste d'une manière plus pacifique, par les chants ou par l'étalage d'un plumage plus ou moins magnifique. Darwin attache une grande importance à la sélection sexuelle, car il y revient dans plusieurs de ses ouvrages, notamment la *Variation des animaux et des plantes à l'état domestique*; la *Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, etc. C'est par ce moyen qu'il croit pouvoir expliquer les différences parfois considérables qui distinguent les deux sexes. Mais comme le dit le docteur Edouard Fournié, la lutte des mâles entre eux pour la possession des femelles est réelle, mais il est puéril de voir dans cette lutte une des causes de la variabilité des espèces.

\*  
\* \*

Quant aux conséquences du darwinisme, elles sont déplorables. C'est du matérialisme et de l'athéisme dans ce qu'ils ont de plus abject et de plus repoussant, car ils chassent du monde toute idée d'ordre, de justice et de bonté. C'est le hasard et la force brutale qui conduisent tout dans l'univers, et la victoire n'appartient pas au meilleur, au plus intelligent, au plus capable, mais au plus fort. *La force prime le droit*, tel est l'aboutissant de ce système. Aussi s'explique-t-on pourquoi il est si en honneur chez les Teutons modernes. On voit aussi pourquoi le transformisme est préconisé chez nous par tous les hommes antireligieux et par tous ceux qui oppriment leurs semblables au nom de la liberté. Nous ne pouvons pas nous appe-

santir plus longtemps sur ce sujet, et dans cette courte esquisse nous avons été obligé de passer sous silence bien des arguments sérieux auxquels le darwinisme ne résistera pas, entre autres ceux que nous fournissent la géologie et la paléontologie. Un pareil système ne se réfute pas complètement en quelques pages. Aussi croyons-nous ne pouvoir mieux faire qu'en renvoyant nos lecteurs à un récent ouvrage du docteur Constantin James, intitulé : *Moïse et Darwin*, l'homme de la Genèse comparé à l'homme-singe ou l'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée (in-12 de 450 pages, librairie Bloud et Barral). Ils y trouveront une réfutation du darwinisme, présentée sous une forme agréable, où l'anecdote et le mot pour rire viennent souvent déridier le front au milieu de toutes les considérations scientifiques et hypothétiques dont il est impossible de ne pas parler un peu longuement.

C'est un livre populaire et qui, par cela même, plaira à tous ceux qui ne veulent ou ne peuvent aborder les savantes réfutations de Flourens, Quatrefages, Edouard Fournié, etc... Il est appelé, croyons-nous, à rendre les plus grands services à la cause de la raison et de la liberté, en contribuant à extirper des esprits une erreur aussi funeste dans ses conséquences que l'est l'hypothèse du transformisme. Nous croyons cependant utile de faire des réserves au sujet de la première partie. En effet, l'auteur essaie d'y démontrer l'accord de la science avec la cosmogonie mosaïque. Nous avons déjà signalé le danger de ces louables tentatives et nous y insistons d'autant plus volontiers dans le cas actuel, que la plupart des arguments scientifiques invoqués à l'appui de la thèse, ont été empruntés à une époque un peu trop éloignée de nous. N'oublions jamais que *Veritas domini manet in æternum*, et souvenons-nous que *tradidit mundum disputationibus eorum*.

\*  
\* \*

Depuis que M. Pasteur a appelé l'attention sur les microbes, en démontrant leur importance dans la dissémination des maladies qui s'attaquent aussi bien à l'homme et aux animaux qu'aux plantes, l'étude de ces êtres microscopiques prend de jour en jour une place plus considérable dans la science comme dans l'opinion publique. Aussi sommes-nous heureux de parler un des premiers d'un livre de Tyndall sur cette matière. Il est intitulé : *les Microbes* (in-8° de



372 pages, librairie Savy). Rappelons le procédé employé par Tyndall, pour démontrer la présence d'organismes vivants dans un liquide où le microscope ne permet pas de les apercevoir. Il place un tube rempli de ce liquide dans une chambre noire et il le fait traverser par un rayon lumineux. Si celui-ci n'illumine pas le tube, on peut affirmer qu'il ne contient aucune particule solide. Dans le cas contraire, le tube paraît illuminé en proportion directe du nombre de ces particules. C'est, en somme, la répétition de l'expérience qui a lieu dans nos appartements chaque fois qu'un rayon solaire y pénètre par une fente ou une petite ouverture. Aussitôt toutes les poussières suspendues dans l'air et qui étaient invisibles apparaissent avec un tourbillonnement tel, que Lucrèce les a prises pour les atomes de Démocrite. C'est par l'emploi de ce procédé que Tyndall est venu, à la suite de M. Pasteur, forcer les hétérogénistes dans leurs derniers retranchements. Nous avons lu avec plaisir ce livre, où sont répétées à nouveau, mais dans de nouvelles conditions qui leur donnent nouvelle valeur, les expériences qui prouvent la panspermie ou dissémination des germes et leur résistance. L'histoire de la fermentation et la réfutation de la génération spontanée sont deux chapitres qui se recommandent à l'attention du monde savant.

Ce sont toujours les microbes qui sont en jeu dans le livre que M. Duclaux, professeur à l'Institut agronomique, vient de publier à la librairie G. Masson : *Ferments et maladies* (in-8° de 284 pages, avec 12 planches hors texte et figures intercalées). Le but visé est tout à fait pratique. Nous faire connaître les maladies contre lesquelles nous pouvons nous défendre et les moyens de pourvoir à cette défense. Dans une première partie, l'auteur étudie les ferments et les conditions dans lesquelles ils se développent. Il s'agit là de faits bien connus ou dont la théorie, du moins, est assez avancée. Il trouve que la classification de certaines maladies en contagieuses, virulentes, infectieuses, épidémiques, endémiques, etc., présente peu de précision. Il est vrai que les médecins savent le sens de chacun de ces mots, ils savent aussi que la même maladie peut revêtir en même temps ou successivement plusieurs de ces caractères. Cela répondût suffisamment aux besoins du moment, et nous ne voyons pas bien la clarté que le mot générique *homéogène* apportera aux obscurités qui régnaient encore sur ce sujet. Nous ne comprenons même pas du tout cette phrase : « Le sens du mot *homéogène* n'est plus obscur depuis l'emploi fréquent du mot *homéopathique*. »

La seconde partie est consacrée à l'étude des maladies *homœogènes*. Sans entrer dans les détails, on nous permettra au moins une réflexion à propos des vaccins inventés récemment par M. Pasteur, vaccins auxquels M. Duclaux a consacré tout un chapitre de son livre. On sait que M. Pasteur prend un virus, le cultive dans des conditions déterminées, encore secrètes, et prétend le transformer en un vaccin qui, inoculé, préservera l'animal de la maladie causée par ce même virus non atténué. Nous pensons que M. Pasteur ne fait pas autre chose que les médecins qui, autrefois, inoculaient la variole, et que ceux qui, de nos jours, ont si malheureusement inoculé la syphilis dans le but de préserver de ces maladies qui ne récidivent pas. Les trois cas suivants se produisent : 1° l'animal inoculé n'est pas favorablement disposé à l'infection, le virus ne prend pas, résultat nul ; 2° le virus prend et l'animal éprouve la forme légère de la maladie qui suffira à le préserver de toute atteinte ultérieure ; 3° le virus communique la forme grave et l'inoculé succombe. Ce dernier cas se produit assez souvent dans les vaccinations par les procédés pastoraux, et il ne se passe peut-être pas de semaine où l'École d'Alfort n'en reçoive plusieurs exemplaires. Nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos confrères, « les choses de la médecine aux médecins ». Nous demandons seulement qu'on reconnaisse aux médecins le droit de dire leur opinion sur les choses de la médecine. Il n'y a aucune analogie entre le vaccin jennérien, employé par les médecins comme préservatif de la variole, et le virus-vaccin, préconisé par M. Pasteur. Jamais le vaccin n'a donné naissance à la variole. Nous ne sommes pas seuls à avoir vu la variole et la vaccine évoluer simultanément sur la même personne. Jamais le vaccin n'a procuré la mort à ceux qui se sont laissé inoculer (excepté le cas où le vaccin était mélangé de pus virulent), tandis que le virus-vaccin de M. Pasteur a déjà tué nombre d'animaux. Quel nombre ? C'est ce qu'on devrait bien dire dans une question d'une telle importance.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier le côté pratique du livre de M. Duclaux. Il est contenu dans le chapitre xix, que chacun devrait lire et surtout mettre en pratique. Il contient des règles d'hygiène fort sages. Elles ne sont pas nouvelles, mais nous voyons tout avantage à ce qu'on les répète le plus souvent possible.

A peine y a-t-il quatre ans que le téléphone est inventé, et déjà la plupart des grandes villes possèdent un réseau téléphonique qui

rend chaque jour les plus grands services. Il en rendrait bien plus à Paris, sans l'impôt excessif voté par le Conseil municipal. Beaucoup de systèmes sont en présence, et il est assez difficile de se reconnaître aujourd'hui au milieu de ce grand nombre d'appareils qui se présentent chacun avec des qualités spéciales. Il y a peu d'années, M. le comte Du Moncel avait pu réunir en un seul volume de la *Bibliothèque des merveilles* (librairie Hachette) ce que l'on savait alors du téléphone, du microphone et du phonographe. Dans la seconde édition qu'il vient de publier, il a été nécessaire de consacrer un volume entier au téléphone. Rien ne peut mieux démontrer l'importance acquise si rapidement par cet instrument qui s'applique aujourd'hui avec tant de succès aux usages domestiques, aux services télégraphiques, aux arts militaires, à la marine, à l'industrie et aux recherches scientifiques. On sait la compétence de l'auteur dans toutes les questions qui se rattachent à l'électricité, aussi signalerons-nous tout spécialement la quatrième partie de son livre, où il a traité, au point de vue pratique, les installations téléphoniques et les applications du téléphone.

*L'Année scientifique et industrielle* pour 1882 vient de paraître pour la vingt-cinquième fois à la librairie Hachette. On sait que M. Louis Figuier donne dans ce volume l'exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger. Le livre se termine par une nécrologie scientifique, où figurent les noms des plus célèbres savants décédés en 1881. A notre époque où les découvertes se succèdent si rapidement, chaque année est représentée pour la postérité au moins par un fait extraordinaire. Il nous semble que l'exposition d'électricité, avec toutes les espérances qu'elle a fait concevoir, sera la caractéristique de l'année qui vient de s'écouler. L'année scientifique est un livre indispensable à ceux qui, voulant se tenir au courant des progrès de la science, n'ont pas le temps de lire périodiquement les journaux scientifiques.

D<sup>r</sup> TISSOT.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

La situation parlementaire languit un peu. Malgré les efforts des journaux de M. Gambetta, pour exciter la défiance envers le ministère et entretenir les divisions au sein des groupes de la gauche, il y a chez celle-ci comme un parti pris de s'en tenir à l'état de choses présent, et de ne provoquer aucun conflit qui puisse donner lieu à une crise ministérielle. Soit crainte de rouvrir la voie à M. Gambetta, soit impuissance à se donner un ministère mieux approprié à ses tendances, la majorité est devenue gouvernementale malgré elle. Toutefois le cabinet ne bénéficie de cette sagesse relative qu'à la condition de se plier de son côté aux exigences de la gauche et de laisser aller à peu près les choses. Grâce à ces dispositions réciproques, la situation se maintient mieux depuis le 26 janvier qu'on ne le prévoyait généralement à la chute du ministère opportuniste. La Chambre a appris à se passer de M. Gambetta, qui pourtant lui paraissait l'homme nécessaire avant qu'elle n'eût fait l'essai des inconvénients de sa dictature. Maintenant elle s'accommode, faute de mieux, de M. de Freycinet et de ses collègues. Combien de temps cette paix apparente durera-t-elle? Jusqu'au moment, où le ministère, malgré toute sa bonne volonté à l'endroit des projets subversifs de la gauche, ne pourra plus la suivre sans se détruire lui-même et sans cesser d'être le gouvernement; ou encore jusqu'à ce que l'ancien chef des 363 ait repris assez d'ascendant sur son parti pour supplanter le ministère actuel et prendre à son compte la réalisation de toutes les réformes inscrites dans le programme républicain.

L'accord entre le cabinet et la majorité a failli être troublé par un incident imprévu. Avec l'habitude que la Chambre s'est faite depuis quelque temps de « prendre en considération » toutes les propositions, même les plus saugrenues, émanées de l'initiative parlementaire, elle ne pouvait voir aucun inconvénient à en accueillir une de plus, dont l'effet électoral eût d'ailleurs été excellent, puisqu'elle tendait à la suppression de l'impôt sur les vins et les

bières. En vain M. Léon Say avait-il déclaré, à plusieurs reprises, que cette proposition, si elle était adoptée, compromettrait gravement le budget, qu'un premier vote favorable engagerait la question sans qu'on pût espérer trouver dans l'étude de cette proposition une solution pratique, bref qu'il remplissait son devoir en avertissant la Chambre des conséquences que pouvait avoir la résolution qu'on lui proposait de prendre; comme on n'avait pas encore vu le ministre s'opposer à ce que des motions d'un caractère beaucoup plus grave fussent prises en considération, l'on ne s'imaginait pas que l'opposition du ministre des finances pût aller plus loin que les paroles. La démission de M. Léon Say a surpris tout le monde. Ce n'était qu'une feinte. Le ministre des finances avait tout simplement besoin d'un vote de confiance pour affermir son autorité et faire passer son budget sans difficulté. Toute la gauche, la commission du budget en tête, le lui a donné avec un empressement et un ensemble qui montrent que le parti républicain ne craindrait rien tant à l'heure actuelle que d'effaroucher le monde des affaires et de se priver d'un ministre des finances qui a la confiance de la haute banque et de la Bourse.

Quelle belle occasion manquée pour le chef de l'opportunisme! La retraite de M. Léon Say provoquait une crise ministérielle et, dans les circonstances présentes, une crise, c'était une porte de rentrée pour M. Gambetta et ses amis. L'ex-président du « grand ministère » a doublement joué de malheur ces jours-ci. Il avait préparé pour la discussion des comptes de 1870 un discours triomphant qui eût été un dédommagement à ses déboires politiques, car la matière y prêtait. Il lui aurait suffi de jurer qu'il avait sauvé la patrie, et la Chambre eût retrouvé son maître.

Dix ans plus tôt, le héros du gouvernement de la Défense nationale n'aurait pas fait aussi bonne contenance. On sait quelle a été la faiblesse de l'Assemblée nationale à l'égard des hommes du 4 septembre. Les enquêtes ordonnées par elle appelaient des actes et non pas seulement des paroles. Au bout de dix ans, il restait encore à apurer les comptes de 1870. C'était en partie l'histoire du fameux emprunt Morgan sur lequel l'opinion publique demandait depuis la fin de la guerre à être renseigné. L'emprunt Morgan, disait-on, s'élevait à 250 millions; il n'en est entré que 202 dans les coffres de l'État, où a passé la différence, soit 42 millions? La fortune subite, éclatante de M. Gambetta, après les désastres du

pays, semblait une réponse assez naturelle à cette question. En 1872, on aurait pu, pièces en main, devant l'Assemblée nationale, donner raison à la voix publique; en 1882 la preuve n'était plus possible. Donc, se serait écrié M. Gambetta, l'accusation n'était qu'une calomnie et il aurait obtenu de la Chambre actuelle non seulement un bill d'indemnité, mais un certificat de patriotisme et d'honneur. Ni la droite n'a voulu faire le jeu du dictateur de Tours et de Bordeaux, en lui fournissant l'occasion d'une justification posthume devenue trop facile, ni la gauche ne lui a permis de prendre sa revanche de l'échec du 26 janvier par l'apologie de sa conduite pendant la guerre. On s'est borné à voter sans discussion l'apurement. L'ostentation avec laquelle la *République française* et les autres journaux du même genre ont triomphé du vote relatif au règlement des comptes de 1870, n'a que trop bien montré à quel point ces comptes gênaient leur patron; car s'il eût été aussi facile que le prétendaient les organes de M. Gambetta d'expliquer, par les circonstances et le mécanisme lui-même de l'emprunt, l'écart entre les 250 millions de l'émission et les 202 millions qui furent seulement encaissés par le Trésor, on peut s'étonner à bon droit qu'ils aient tardé onze ans à fournir ces explications justificatives.

Grâce à la complicité du gouvernement, la Chambre avance tous les jours dans sa besogne de destruction. L'opposition de la minorité l'arrête à peine quelques instants et la docilité du ministère est telle à son égard qu'elle peut aborder les plus graves questions, prendre les résolutions les plus énormes sans provoquer aucune crise, sans causer le moindre trouble. Le gouvernement n'était pas absolument partisan du divorce et cependant il a laissé la Chambre le voter. Toutes les propositions les plus excentriques sur le régime des rapports de l'Église et de l'État ont pu être portées à la tribune et renvoyées aux commissions, sans que le ministère essayât même de s'y opposer. Il y a en ce moment une Commission dite du Concordat, saisie de différents projets de loi ayant pour objet, l'un la modification, l'autre l'abrogation du statut religieux de 1801, celui-ci la séparation pure et simple de l'Église et de l'État, avec la suppression du budget des cultes, celui-là la dépossession complète de l'Église, la confiscation de tous les biens ecclésiastiques. Chacun de ces projets viendra en son temps. Pour le moment, la Commission se borne à étudier un système nouveau de sanctions pénales qui viendraient s'ajouter aux articles organiques pour en

assurer l'exécution. Tout ecclésiastique qui aura encouru une déclaration d'abus pourra, par mesure disciplinaire, et sur un simple arrêté du ministre des cultes, être privé de tout ou partie de son traitement pendant un an. C'est un code pénal nouveau que l'on édicte à l'usage du clergé. Une atteinte grave est portée au Concordat dont le principe fondamental est la liberté du culte catholique. Les nombreux cas de déclaration d'abus que contiennent en germe les articles organiques constitueront pour le clergé un régime de servitude et d'oppression incompatible avec l'esprit du pacte conclu entre l'Église et l'État. L'addition aux articles organiques de pénalités pécuniaires, c'est le commencement de l'abrogation du Concordat lui-même, c'est le premier acte de la spoliation. Ceux qui veulent des mesures plus radicales pourront s'autoriser de cette première infraction au Concordat, pour réclamer davantage. Et d'un autre côté, il se pourrait que la nouvelle condition faite à l'Église en France par ce système de tracasseries et de pénalités laissées à l'arbitraire ministériel fût si intolérable, que le Saint-Siège lui-même en vînt à la dénonciation d'un traité qui n'aurait plus de raison d'être. Le gouvernement peut dès maintenant envisager les résultats certains d'une politique qui laisse poser la cause tout en en répudiant les effets.

C'est de la même manière que s'engage la question de la magistrature. M. Humbert n'est pas plus partisan de la suppression de l'inamovibilité que M. de Freycinet ne l'est de l'abolition du Concordat. Cependant on y va directement avec les différentes propositions de réforme judiciaire à l'ordre du jour. La Commission la supprime en fait, en décidant que la réorganisation du personnel des cours d'appel et des tribunaux aura lieu dans les trois mois. Une pareille mesure vise directement les magistrats dont l'indépendance gêne le parti républicain, et, soit que la nomination des nouveaux titulaires soit remise à un corps électoral spécial, suivant le système qui paraît avoir les préférences de la Commission, soit qu'elle continue d'appartenir au seul ministre de la justice, c'est la ruine de la magistrature.

L'armée aura bientôt le même sort. Après avoir été longtemps en butte aux attaques des républicains, qui poursuivaient en elle une des institutions les plus solides de l'ordre, elle est devenue, ce qui est encore pire pour le pays, la proie des utopies démocratiques, des zéloteurs de l'égalité et de l'uniformisation. Sous prétexte

d'astreindre tout le monde indistinctement à la milice, on veut achever de bouleverser l'ancienne organisation qui avait, avec ses défauts, l'avantage d'assurer au pays une force militaire capable de défendre le territoire. Le rêve d'une garde nationale englobant tous les électeurs en état de porter les armes a inspiré plus ou moins les divers projets de réforme de l'armée soumis en ce moment aux Chambres. De l'aveu de tous les hommes compétents, la réduction du service militaire à trois ans et l'incorporation en masse de tous les citoyens auront pour effet de substituer une cohue indisciplinée et inhabile à une armée solide et homogène, bien instruite et munie de bons cadres. Le ministre de la guerre le sait ; l'exposé des motifs du projet qu'il a présenté, en concurrence avec le projet encore plus désastreux de M. Laisant, montre son appréhension à cet égard ; mais aujourd'hui le système du gouvernement est de céder à toutes les fantaisies, à toutes les théories particulières de la majorité, sans souci de l'intérêt général et de marcher avec elle au hasard, sans savoir où on le mène et où il conduit à son tour le pays.

Pourtant, quelques résistances se sont manifestées au sein du ministère à propos du projet du rétablissement de la mairie centrale à Paris. Ici, il s'agit presque de l'existence du gouvernement et du sort de la République. On ne peut se dissimuler que les partisans les plus convaincus d'une mairie travaillent surtout pour le rétablissement de la Commune. Tous les ministres ne sont pas également pressés de donner un successeur à Pétion et de recommencer l'expérience de 1793 et celle plus récente de 1871. Les moins aventureux ne partagent pas l'opinion de M. Goblet qui, dans son ardeur de décentralisation, irait volontiers jusqu'à doter la capitale d'un maire comme les autres et d'institutions municipales absolument semblables à celles des moindres communes de France. De graves raisons de police militent en leur faveur. On hésitera à créer un gouvernement dans le gouvernement ; mais il n'y a plus rien aujourd'hui qui ne puisse arriver, et si la majorité veut une mairie centrale à Paris, il faudra bien que le ministère le veuille aussi.

En attendant, le ministre de l'intérieur s'occupe activement de doter le pays de conseils cantonaux dont le besoin ne se faisait aucunement sentir. Ces petites assemblées, composées du conseiller général, du conseiller d'arrondissement et d'un délégué du conseil municipal de chaque commune, tiendraient quatre sessions par an, auraient le droit d'émettre des vœux analogues à ceux des conseils



généraux ; ils feraient la répartition du contingent des contributions directes entre les communes ; ils dresseraient la liste du jury ; ils donneraient leur avis sur le classement des routes et chemins, les établissements de bureaux de poste ; ils régleraient toutes les questions d'intérêt cantonal ; ils s'occuperaient des hospices, des écoles, des bibliothèques et voteraient enfin le budget cantonal. Ce projet, inspiré par l'idée juste de faire aux citoyens une plus large part des droits et des responsabilités dans la vie publique, pour avoir quelque valeur, aurait besoin de se rattacher à un plan général de réformes administratives et d'émaner d'un gouvernement sérieux.

On ne fait pas de la décentralisation par le petit bout. En pratique, l'institution des conseils cantonaux aboutira à un surcroît d'impôts pour les habitants : car, avec le conseil cantonal, il faudra créer le budget cantonal, et c'est au centime additionnel qu'on le demandera nécessairement. On fera bien de consulter les intéressés, c'est-à-dire le petit propriétaire, le paysan, surchargé d'impôts, avant d'ajouter les conseils cantonaux aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux. La Chambre, préoccupée avant tout de ses intérêts électoraux, ne semble pas disposée à faire un très bon accueil à une mesure que les populations rurales n'accepteront pas favorablement. Jusqu'ici les explications fournies par le ministre de l'intérieur à l'appui de son projet n'ont pas paru pleinement convaincre les membres de la Commission chargée de l'examiner. Il existe d'ailleurs au sein de la majorité un parti nombreux, formé à l'école de M. Gambetta, qui tient pour l'omnipotence de l'État, pour la tutelle administrative, et à qui tout semblant même de décentralisation répugne. C'est en se prévalant des idées césariennes sur les prérogatives illimitées du pouvoir central et sur les avantages de la concentration administrative, que la *République française* bat chaque jour en brèche un ministère beaucoup plus soucieux de ne pas être en dissentiment avec la majorité que de la diriger, et à qui l'on peut justement reprocher de ne pas savoir faire son devoir de gouvernement.

Le ministère n'est pas sincère dans ses velléités de décentralisation. S'il y a quelque chose qu'il faille avant tout affranchir de la tutelle et de l'intervention du pouvoir, c'est l'enseignement. Or, loin de favoriser en cela l'initiative individuelle, tous les efforts du gouvernement qui a depuis quatre ans M. Ferry pour ministre de l'instruction publique, ont été de ruiner l'enseignement libre. Il

est vrai que l'enseignement libre est en même temps l'enseignement chrétien, et, en l'attaquant, c'est moins encore la liberté que la religion qu'on attaque. Non content d'avoir détruit ou désorganisé les principaux établissements d'éducation chrétienne par l'expulsion des congrégations religieuses et la mise hors la loi commune de leurs membres, M. Ferry veut achever son œuvre en rendant impossible l'établissement de nouvelles maisons d'enseignement libre. C'est à quoi tend, en effet, le nouveau projet de loi qui, en exigeant des garanties arbitraires de capacité des professeurs et directeurs d'établissements libres, rétablit indirectement le régime de l'autorisation préalable, supprimé par la loi libérale de 1850. Mgr l'Evêque d'Angers et M. Albert de Mun l'ont démontré avec une force d'argumentation, une logique et une éloquence irrésistibles. Quelle que fût même la prévention de la Chambre à leur égard, ils ont su lui inspirer quelque honte de l'hypocrisie d'une loi qui, sous prétexte de relever le niveau des études, ne fait que détruire la liberté d'enseignement.

C'est le complément des projets contre l'enseignement religieux pour lesquels la franc-maçonnerie et la libre pensée ont trouvé en M. Jules Ferry un si docile instrument. La haine seule les a inspirés, car l'intérêt du budget aussi bien que celui des études militait en faveur de la liberté. De toutes ces prétendues réformes et mesures adoptées par les Chambres pour substituer un enseignement soi-disant national à l'enseignement libre congréganiste, il est résulté un énorme surcroît de dépenses à la charge de l'État, c'est-à-dire des contribuables. La seule loi sur l'instruction laïque obligatoire a entraîné, de l'aveu même de M. Ferry, une surcharge de 31 millions pour le budget, dont un tiers sera destiné à servir les intérêts et l'amortissement d'une dotation nouvelle de 250 millions, que le ministre compte demander aux Chambres pour la caisse des écoles, des collèges et des lycées.

Mais si les charges augmentent pour la nation, avec l'organisation de l'enseignement laïque, la réprobation publique augmente aussi contre la loi impie et tyrannique sur l'athéisme obligatoire. Les protestations des évêques se succèdent sous forme de lettres pastorales. Tout l'épiscopat français aura bientôt parlé pour dénoncer unanimement le caractère impie de cette loi et prémunir contre elle les parents chrétiens. La résistance s'organise; une ligue morale contre l'athéisme obligatoire se forme dans toutes les parties de la

France. Au congrès général des comités catholiques à Paris, des vœux conformes à ceux des évêques ont été émis pour la fondation d'écoles libres. C'est la préoccupation générale dans tous les diocèses; des comités s'établissent, des souscriptions s'ouvrent dans ce but. Dès le premier jour, la Société générale d'éducation et d'enseignement, qui compte d'anciens et bons états de services, s'est offerte avec zèle à servir de centre d'action; mais, avec plus de raison, l'*Univers* demande pour une œuvre nouvelle un comité nouveau. Des divergences se sont manifestées dans la presse et au sein des comités sur la conduite à tenir vis-à-vis de la loi, si bien appelée scélérate. Un comité central nouveau, créé en vue de la loi qu'il s'agit de combattre, et s'inspirant avant tout des condamnations portées par Pie IX et Léon XIII contre l'école neutre ou laïque, aurait plus d'autorité pour donner à la résistance des catholiques une direction définitive. Fonder des écoles libres, partout où on le pourra, c'est l'œuvre de réparation, mais il y a aussi l'œuvre de lutte qui est de combattre en face la loi elle-même.

Plus libres que nos évêques auxquels les circonstances particulières de l'Église en France et les rapports du gouvernement avec le Saint-Siège imposaient une certaine réserve d'appréciation et de conduite, les évêques catholiques d'Angleterre, réunis en assemblée générale, ont pu rappeler publiquement les enseignements pontificaux sur la fréquentation des écoles non catholiques, qui sont un danger pour la foi et une occasion prochaine de péché, et interdire en conséquence, aux fidèles de leur diocèse, de telles écoles ou universités, à moins d'une nécessité grave et suffisante dont les évêques seuls sont juges. Telle est la doctrine de l'Église qui doit servir de règle aussi bien pour les catholiques de France que pour ceux d'Angleterre.

La Belgique nous a donné l'exemple. La lutte ouverte, engagée dans ce pays depuis deux ans contre la nouvelle loi sur l'enseignement primaire qui proscriit aussi Dieu de l'école, a produit d'heureux résultats. Partout, sur l'initiative du clergé, de nouvelles écoles libres se sont ouvertes aux catholiques et les écoles laïques ont été mises en interdit. L'indignation produite par la loi de malheur a donné un nouvel élan au parti catholique. Celui-ci en a reçu un supplément de force. Le parti libéral a compromis ses avantages par une mesure qui blessait profondément la foi des populations catholiques des provinces belges. Les prochaines

élections législatives se feront, en grande partie, sur la loi scolaire; les élections provinciales qui viennent d'avoir lieu sont de bon augure. Non seulement les catholiques ont maintenu partout leurs positions, mais ils ont conquis le siège important de Namur. Il en sera de même en France, si les catholiques s'unissent pour la défense de leurs droits et de leurs libertés. La loi sur l'instruction laïque et obligatoire est un excellent terrain d'union, un champ de bataille favorable. En Belgique, le parti catholique a grandi avec la lutte; il grandira également chez nous, par la résistance à une loi que la conscience publique condamne hautement et qui ne blesse pas moins les droits de la famille que ceux de la religion.

Au milieu des brusques revirements qui se produisent coup sur coup, la crise égyptienne prend un caractère singulier de gravité. La réconciliation inattendue d'Arabi-Pacha et de ses collègues avec le khédive n'était qu'une feinte. On s'était trop hâté d'y voir un heureux effet de l'apparition des flottes combinées de la France et de l'Angleterre devant Alexandrie, et la diplomatie avait fondé sur ce brusque débouement d'une situation fort tendue de trop naïves espérances. Le chef du parti national n'avait cherché, par cette apparente soumission, qu'à gagner du temps pour jouer les puissances alliées et poursuivre plus facilement l'exécution de ses projets. Pendant que, sous les canons de l'escadre anglo-française, s'ouvraient de fallacieuses négociations entre les consuls de France et d'Angleterre et le ministère égyptien, Arabi prenait ses mesures, soulevait le peuple et l'armée et hâtait à tout événement les préparatifs de résistance. Le but des deux gouvernements était de rétablir l'autorité du khédive, de demander la dissolution de la Chambre des notables, de maintenir l'influence prépondérante de la France et de l'Angleterre au moyen du contrôle financier et d'obliger Arabi à disparaître de la scène politique. C'eût été là une contre-révolution complète, le plein et entier rétablissement de la situation telle qu'elle existait avant les *pronunciamientos* des trois colonels. Mais tout cela se faisait en dehors de la Turquie, et il fallait bien s'attendre, dans le cas où les deux puissances occidentales en viendraient à prendre des mesures effectives pour prévenir le retour d'événements pareils à ceux qui ont mis en péril l'autorité du khédive, que la Porte se mettrait à la traverse en invoquant son droit de suzeraineté. Sa protestation contre l'envoi de l'escadre anglo-française, dans les eaux d'Alexandrie, ne laissait

aucun doute à cet égard. La réponse de l'Europe à cette protestation n'est pas encore connue, mais d'étranges nouvelles circulent à cet égard et on peut craindre les plus graves complications.

On sait aujourd'hui que les consuls de France et d'Angleterre ont remis au ministère égyptien, au nom de leur gouvernement, une sorte d'*ultimatum* par lequel ils exigent l'exil temporaire d'Arabi-Pacha, l'envoi dans l'intérieur de l'Égypte de deux autres colonels ses complices, et enfin la démission du ministère actuel. C'est sur ces prétentions de l'Angleterre et de la France que les autres puissances, dont elles ont elles-mêmes invoqué le concours, auront à répondre à la protestation de la Turquie.

Tout ici est obscur. La conduite d'Arabi, l'attitude du sultan, donneraient à croire que l'un et l'autre comptent que l'Allemagne n'est pas éloignée de s'associer aux réclamations de la Porte, et que la Russie, l'Autriche et l'Italie sont d'accord en cela avec l'Allemagne. Assurément, les cabinets de Londres et de Paris pouvaient croire que les grandes puissances ne gêneraient en rien leur action au Caire, mais c'était à la condition que cette action s'exercerait dans la limite des intérêts anglo-français, sur les bords du Nil : la liberté du canal de Suez et la garantie de la dette égyptienne. La note remise par les consuls de France et d'Angleterre va bien au delà, puisqu'elle constitue une ingérence directe dans les affaires du gouvernement du khédivé et par conséquent une atteinte aux droits de suzeraineté du sultan.

Les cabinets de Londres et de Paris se seraient, dit-on, imaginés de tourner la difficulté en associant la Turquie elle-même à leur politique. L'intervention aurait lieu de compte à demi avec elle, du consentement de l'Europe. La France et l'Angleterre fourniraient les vaisseaux; la Turquie, les troupes; et celle-ci agirait au nom des puissances occidentales avec mandat ou permission des autres. Ce ne serait donc pas une intervention turque, ce serait une intervention de l'Angleterre et de la France au moyen de troupes turques. Mais déjà les journaux hostiles au cabinet Freycinet protestent contre ce subterfuge grossier dont l'Angleterre a pu très bien s'accommoder sans nuire à ses intérêts particuliers, mais qui pour la France aurait un résultat désastreux. L'Angleterre n'a besoin, en effet, que de s'assurer la route de l'Inde et elle peut aussi bien en maintenir la sécurité avec le sultan qu'avec le khédivé; pour la France, au contraire, l'intervention turque au Caire marquerait

à la fois la fin de son influence en Orient et le commencement d'une guerre sainte qui s'étendrait bientôt d'Alexandrie à Oran.

C'est pour cela que M. de Freycinet avait déclaré assez clairement, lors de la dernière interpellation sur les affaires égyptiennes, que la France ne permettrait pas une intervention de la Turquie. Aujourd'hui l'on peut reprocher au président du conseil d'avoir changé de politique, s'il est vrai qu'il s'est prêté à cette combinaison bizarre d'une intervention turque par la flotte anglo-française. On l'accusera, à ce propos, de s'en être remis au concert européen du soin de régler une affaire dont la décision appartenait à la France et à l'Angleterre seules. Ce serait plus grave s'il s'était laissé duper par l'Angleterre, notre alliée, qui n'a imaginé peut-être cet expédient que pour se débarrasser de la France, et se réserver le moyen d'agir seule en Egypte, conformément à ses intérêts. Quoi qu'il en soit, les événements se chargeront bientôt de débrouiller cet *imbroglio* où la diplomatie de M. de Freycinet est fortement compromise.

L'inauguration du chemin de fer du Saint-Gothard est encore un échec pour notre politique. Le transit est établi entre l'Allemagne et l'Italie par cette nouvelle percée sous les Alpes. Des trains directs de jour et de nuit vont mettre Cologne en relation avec la ligne du Gothard. Pour l'Allemagne, c'est un débouché nouveau, un chemin plus court vers la Méditerranée et l'Orient. L'Italie y gagne de communiquer avec l'Europe centrale par les voies rapides et de diminuer les frais de transport en abrégant la route. C'est le commerce français qui en souffrira; Marseille y perdra de son importance. Au point de vue stratégique, l'Allemagne et l'Italie se donnent désormais la main par-dessous les Alpes; le Saint-Gothard rapproche les deux Etats et resserre les liens qui les unissaient déjà. L'inauguration a été une fête allemande et italienne. Les journaux d'outre-Rhin en ont rendu compte comme d'une nouvelle victoire remportée contre la France, et ceux d'Italie ont salué le nouveau chemin de fer comme un gage de plus de l'alliance entre les deux peuples. Ainsi la France s'isole de plus en plus en Europe, et perd l'un après l'autre ses avantages commerciaux et militaires. C'est un des effets de la République.

Arthur LOTH.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

8. — La Chambre des députés vote, en première délibération, par 327 voix contre 119 le rétablissement du divorce, si cher au cœur de M. Naquet, après un plaidoyer de M. de Marcère en faveur du divorce, et un autre de M. Amagat contre. Quelle décadence morale!

9. — Assemblée annuelle du congrès catholique, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris. M. Chesnelong, sénateur, prononce un discours qui excite d'enthousiastes bravos. L'éloquent orateur, dans une revue rétrospective des dix dernières années écoulées, retrace à grands traits la situation faite aux catholiques, depuis le discours de Romans; la persécution légale, organisée par la haine révolutionnaire, la libre pensée et la franc-maçonnerie, contre tout ce qui se rattache à Dieu, à son culte et à ses ministres; l'abrogation de la loi du repos du dimanche; l'exclusion du clergé des bureaux de l'assistance publique; l'expulsion des sœurs de Charité des hôpitaux; la réglementation officielle s'interposant dans les mêmes hôpitaux entre le mourant et le prêtre; la neutralisation des cimetières, où la prière n'est plus admise qu'à un rang subordonné et où la glorification du néant peut se produire désormais à côté des chants de l'espérance chrétienne. Les Frères et les Sœurs chassés des écoles publiques, au mépris de la justice pour leurs droits, de la reconnaissance pour leurs services, de la confiance des familles dont les protestations sont étouffées; les religieux chassés de leur demeure à coups de décrets; les lois contre l'enseignement chrétien; loi sur les conseils académiques et sur le conseil supérieur de l'instruction publique; projets de loi sur l'enseignement secondaire destinés à détruire les enseignements libres existants, et à empêcher de naître ceux qui pourraient se créer à l'avenir, projet de loi complémentaire sur l'enseignement primaire; projet de loi supprimant la dispense du service militaire pour les séminaristes et les instituteurs; projet de suppression du budget des cultes.

10. — A la Chambre des députés, M. Villeneuve adresse une question à M. de Freycinet sur la situation de l'Égypte et sur la révolution ministérielle qui l'agite. M. de Freycinet répond que le gouvernement français, d'accord avec l'Angleterre, est décidé à maintenir l'indépendance de l'Égypte telle que les firmans l'ont établie.

11. — La crise gouvernementale en Égypte se transforme en une véritable révolution. Les ministres somment le khédivé de retirer le décret par lequel il commue la peine prononcée contre les officiers circassiens. Sur son refus,

ils se mettent en insurrection ouverte contre lui, et convoquent la chambre des notables dans le but évident de faire déposer le souverain.

12. — Lettres apostoliques de Léon XIII sur la réforme de l'ordre de Saint-Basile le Grand, de la nation ruthène en Gallicie. Nous donnons *in extenso* ce document qui décrète cette restauration si importante pour l'avenir de l'Orient chrétien :

« L'Eglise catholique, dit le Saint-Père, a toujours reçu un secours et un honneur singulier par les travaux de ces hommes qui, recherchant la perfection chrétienne dans la sainteté et l'accomplissement des devoirs, se sont donnés entièrement à Jésus-Christ, après avoir abandonné avec un généreux élan les choses humaines. Si, animés du désir de vaquer plus librement au service de Dieu, ces disciples de la perfection ont choisi d'abord pour habitation des lieux déserts, et si, à cause de la vie qu'ils menaient, ils ont préféré n'avoir pas à remplir les charges du ministère ecclésiastique, cependant on les a vus ensuite, poussés par la charité envers le prochain et parfois aussi par l'esprit d'obéissance envers les évêques, s'établir dans les villes et ne pas se refuser à remplir les fonctions sacerdotales.

« Parmi eux brilla, dès les premiers siècles de l'Eglise, le grand Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, théologien et orateur, auquel peu d'hommes peuvent être comparés; car non seulement il réalisa en lui-même les plus hautes vertus, mais il attira aussi plusieurs autres à suivre son exemple. Leur ayant donné de très sages préceptes, il les réunit dans des monastères pour les former à la vie religieuse sous une discipline commune. Habités ainsi à la mortification volontaire et au travail, ils consacraient utilement leur temps aux louanges divines et à l'étude des sciences sacrées. De la sorte, et à l'aide d'autres moyens, ils en arrivèrent à illustrer la république chrétienne par leurs vertus et, au besoin, à la défendre activement. Aussi lorsque, à la suite du massacre perpétré par les Photiens, cet ordre religieux vint à disparaître, ce fut comme une source importante de bienfaits qui se trouva tarie. Mais, sitôt que les Ruthènes furent revenus à l'unité de l'Eglise catholique, il renaquit et il recouvra sa dignité première, grâce à l'appui de saint Josaphat, archevêque de Plo-ko, martyr illustre et disciple lui-même de l'ordre basilien; et alors les Ruthènes ressentirent bien vite les effets de cette renaissance. Les membres de l'ordre se proposaient surtout de conserver l'union de ces Ruthènes avec l'Eglise romaine, d'instruire le peuple, de s'adonner à l'éducation de la jeunesse, de desservir les paroisses, en un mot de remplir toutes les charges intéressant le bien des âmes, là surtout où le nombre et le zèle des clercs réguliers ne suffisaient pas aux nécessités de l'époque. Ils surent par là se concilier une si universelle sympathie et mériter à ce point l'estime publique, que les évêques ou les archimandrites n'étaient plus élus que parmi les basilieniens. Il arriva même que, dans le Synode zamoscène dont le Saint-Siège approuva les décrets, on décida que nul ne serait élevé à l'épiscopat s'il n'avait d'abord fait profession dans l'ordre des basilieniens, et que, pour cela, il fallait avoir accompli sept années de probation régulière dans un monastère de l'ordre et y avoir passé en outre six semaines dans l'étude des lois et constitutions de saint Basile. Aussi les évêques ruthènes et les pontifes romains, Nos prédécesseurs,



eurent ils en grand honneur l'institut de Saint-Basile, le comblant de louanges et lui prodiguant leur plus vive sollicitude : car ils savaient bien que l'Eglise en avait retiré les plus grands avantages parmi les Ruthènes et qu'elle ne cesserait d'en retirer à l'avenir. On sait quel soin ont mis Clément VIII et Grégoire XIII à favoriser les basilieniens, et quelles louanges ceux-ci ont méritées de Benoît XIV et, plus récemment, de Pie VII. En dernier lieu, à tous ces témoignages est venu s'ajouter le témoignage très éclatant de Pie IX, d'honneur use mémoire, comme il apparaît des lettres apostoliques par lesquelles il a décerné au B. Josaphat les honneurs solennels des saints.

« Mais l'union des monastères basilieniens ayant été brisée, l'ordre, si florissant jadis, s'est vu sujet, par les suites mêmes si nombreuses de la faiblesse humaine, à de graves obstacles dans l'accomplissement de sa mission, surtout de nos jours, où, au milieu d'une si grande perversité d'opinion et d'une si lamentable corruption de mœurs, la doctrine catholique se trouve en butte à la haine. En outre, les esprits attirés par l'appât même des nouveautés et par les préoccupations profanes ont contribué au relâchement commun de la charité, et l'on ne rencontre plus que de rares chrétiens qui, renonçant aux choses terrestres, entreprennent de suivre de près les exemples de Jésus-Christ.

« Affligé, quant à Nous, de ces vicissitudes de l'ordre basilien, et examinant par quel moyen on pourrait le relever, Nous avons eu l'avantage d'être exactement informé de l'état des choses, non seulement par les évêques, mais aussi par les membres de cet institut. Bien mieux, ils ont réputé utile d'imiter dans ces conjonctures l'exemple de ce que fit jadis saint Basile le Grand au milieu des difficultés des Eglises orientales : à savoir, d'implorer le secours du Siège apostolique, en proposant aussi, entre autres remèdes, ceux que saint Josaphat employa avec tant de sagesse et d'utilité dans une circonstance semblable. Nous avons eu pour extrêmement agréable le désir commun des évêques et des moines, et ainsi a commencé à s'adoucir la douleur que Nous avions éprouvée au sujet des Ruthènes, auxquels nous ne pouvions penser sans éprouver des sentiments d'angoisse. Nous ne saurions, en effet, Nous empêcher de déplorer les maux dont souffre la foi catholique, et d'appréhender les périls présents. Mais nous croyons aussi qu'il faut bien augurer de l'avenir si, avec l'aide et sous les auspices de Dieu, ce grand ordre monastique revient à la première prospérité qui assura celle de l'Eglise ruthène. En effet, il en est de lui comme d'un arbre séculaire à la racine sainte, sur lequel, de nouvelles branches étant greffées, on peut attendre des fruits abondants de salut, et cela d'autant plus que l'on nous demande pour aides des religieux dont le zèle s'est manifesté d'autres fois en faveur de la même œuvre, c'est-à-dire les membres de la Société de Jésus, dont le concours fut déjà trouvé excellent par saint Josaphat et par le métropolitain Velaïli But-ki.

« Au sujet d'une affaire aussi grave et qui réclame Nos soins tout particuliers, Nous avons voulu que l'examen en fût fait par quelques-uns de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte Eglise romaine, formant le conseil de la sacrée-Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental. Approuvant les résolutions qu'ils ont prises pour organiser l'ordre

des basilien dans les monastères de la Galicie, Nous prescrivons les règles suivantes en vertu de Notre autorité apostolique, et Nous ordonnons qu'elles soient religieusement observées. »

« Nous voulons que l'Ordre illustre de Saint-Basile-le-Grand soit rétabli de façon que ses membres, convenablement formés aux fonctions du sacerdoce, se livrent avec un zèle constant au soin du salut éternel de leur prochain. Et en cela, Nous désirons, avant tout, qu'ils travaillent à imiter leur autre père saint Josaphat et à se rapprocher le plus possible de son éminente charité. Dans ce but, Nous voulons que le collège des postulants ou *noviciat* soit, de droit légitime, établi dans le monastère de Dobromil, au diocèse de Prémisl, et que l'église de ce monastère, les bâtiments attenants, tout l'ameublement, les droits et les revenus appartiennent au collège des postulants ou noviciat.

« Nous ordonnons que ceux qui voudront entrer dans l'Ordre de Saint-Basile, en Galicie, fassent leur noviciat, pendant le temps voulu, dans le monastère de Dobromil; s'ils le font ailleurs, que leur profession religieuse soit nulle et non avenue.

« Afin de pourvoir plus sûrement et plus fortement aux besoins de l'Ordre affaibli et dans le but d'exciter un plus grand nombre de jeunes gens à faire profession d'un état de vie si salutaire, Nous confirmons le privilège renouvelé ou concédé par Pie VII, Notre prédécesseur, dans ses Lettres Apostoliques *Ea sunt ordinis*, données en date du 30 juillet 1822; de telle sorte qu'on puisse admettre dans l'Ordre même des Latins, pourvu qu'ils n'aient pas encore reçu les ordres sacrés. Il leur sera permis de se conformer en tout au rite ruthène avant leur profession solennelle; cette profession une fois faite, mais seulement alors, ils seront considérés comme ayant vraiment et complètement passé au rite ruthène, avec défense de retourner au rite latin.

« L'entreprise de réformer cet Ordre présentant de nombreuses difficultés qui exigent le conseil et l'autorité du Siège Apostolique, Nous nous en réservons, à Nous et aux Pontifes Romains, Nos successeurs, la direction qui sera exercée par la Sacré-Congrégation de la Propagande pour les affaires orientales, jusqu'à ce qu'il plaise au Saint-Siège d'en décider autrement.

« Nous accordons à cette même Congrégation le droit et le pouvoir de nommer et d'élire, après avoir régulièrement pris l'avis des moines, le supérieur de l'Ordre dans la province de Galicie. Nous exemptons par conséquent et déclarons complètement exempte de l'autorité et de la juridiction ordinaire des évêques, et même du métropolitain des Ruthènes, cette partie de l'Ordre de Saint-Basile, sauf toutefois le pouvoir que le concile de Trente a attribué en la matière aux évêques, même en qualité de délégués du Siège Apostolique.

« Quant au collège des novices dont il est question plus haut, suivant l'exemple des anciens et en particulier de saint Josaphat et du métropolitain Velamin Rutski, Nous en confions l'établissement et la direction à la Compagnie de Jésus, tant que de l'Ordre de Saint-Basile ne seront pas sortis des hommes que le Saint-Siège juge devoir placer à la tête du monastère de Dobromil.

« C'est pourquoi Nous ordonnons que quelques prêtres choisis dans la Compagnie de Jésus prennent au plus tôt en main l'enseignement et le gouvernement du monastère de Dobromil et du noviciat. Mais ces prêtres continueront à être, comme ils sont maintenant, sous la dépendance ordinaire de leurs supérieurs, non seulement en ce qui concerne la discipline religieuse, mais encore en ce qui regarde le changement de fonctions. Le Supérieur des Basiliens remettra à ces mêmes prêtres de la Compagnie de Jésus le monastère susdit, qui Nous a été spontanément offert, avec tous ses biens et revenus, le droit de propriété restant toujours aux Basiliens, et il sera rédigé un acte légal de cette remise. Les prêtres de la Compagnie de Jésus administreront ces biens et ces revenus, qui devront servir à l'entretien du monastère et des novices, sous l'autorité, non des moines Basiliens mais de la Congrégation de la Propagande, à laquelle ils devront rendre tous les ans un compte exact des recettes et des dépenses et présenter un rapport fidèle sur l'état des noviciats et sur ceux qu'on y aura admis.

« Le monastère de Dobromil, que Nous exemptons en attendant de l'autorité du Supérieur de l'Ordre, recevra tous ceux du rite ruthène ou latin qui déclareront vouloir entrer dans l'Ordre de Saint-Basile. Mais on n'acceptera que ceux dont l'honnêteté et la capacité seront démontrées, non seulement par de légitimes certificats de bonne vie et mœurs et par les témoignages de l'Ordinaire de leur lieu de naissance et de celui de leur domicile, mais encore par une épreuve de six mois attestant leur moralité et la constance de leur volonté, épreuve qu'ils devront subir dans l'enceinte du monastère, avant de revêtir l'habit des novices.

« Les élèves ou novices de Dobromil seront formés à la piété et à la perfection religieuse d'après les règles de l'Ordre de Saint-Basile et la discipline instituée par saint Josaphat. Et comme Nous voulons absolument que les rites et les usages approuvés des Ruthènes soient inviolablement conservés, les directeurs du monastère pourvoiront avec soin à ce que, dans la chapelle de la Maison, par le ministère de quelque prêtre ruthène, les divins offices soient célébrés et les sacrements administrés selon le rite ruthène; ils veilleront aussi à ce que les novices apprennent bien la liturgie et les cérémonies ruthènes. Les novices devront s'habituer à célébrer, comme il convient les louanges divines : ils observeront les abstinences et les jeûnes prescrits par saint Josaphat. Il sera toutefois permis au supérieur du monastère de les modérer prudemment. Nous voulons aussi qu'il puisse dispenser pour de justes causes ses subordonnés de l'observation des préceptes ecclésiastiques et Nous lui accordons tous les autres pouvoirs que le Saint-Siège a coutume de concéder aux chefs des Ordres religieux.

« Le maître des novices pourra entendre les confessions sacramentelles de ses élèves, même deux ans après qu'ils auront prononcé leurs vœux simples, et fût-il chargé de la direction du monastère; mais ils devront avoir pleine liberté de s'adresser à un confesseur extraordinaire toutes les fois qu'ils le voudront.

« Après un an et six semaines de noviciat, il sera permis aux novices de prononcer des vœux simples, si les supérieurs jugent qu'ils en sont dignes et qu'ils possèdent les aptitudes voulues pour entrer dans l'Ordre. Ceux qui

seraient reconnus ne pas remplir au degré suffisant ces deux conditions, eussent-ils fait des vœux dits de *dévotion*, en seront déliés par le supérieur et recevront l'ordre de se retirer. Quant à ceux qui auront fait régulièrement des vœux simples, ils ne pourront être renvoyés que par l'ordre du Saint-Siège, excepté le cas d'une nécessité urgente qui ne puisse souffrir de retard.

« Les novices, après avoir prononcé les vœux simples, feront leurs humanités, sous l'enseignement des prêtres de la Compagnie de Jésus; ensuite, ils seront instruits par les mêmes maîtres dans la philosophie et la théologie, et cela en suivant la doctrine de saint Thomas.

« Trois ans après avoir émis les vœux simples, les novices pourront faire leur profession solennelle dans l'Ordre de Saint-Basile, en observant les règles établies par Notre prédécesseur Pie IX, d'heureuse mémoire, principalement dans la Constitution *Ad universalis Ecclesie*, du 7 février 1861.

13. — Le Sénat ratifie les traités de commerce conclus par le gouvernement français avec la Suisse, la Belgique, l'Espagne, la Suède et le Portugal.

L'Assemblée des catholiques tient sa dernière séance sous la présidence de Sa Gr. Mgr Richard, archevêque de Larisse et coadjuteur de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris. M. de Keller prononce le discours de clôture. L'orateur résume en quelques mots les travaux accomplis par le Congrès, les résolutions prises par les diverses commissions, et comme conclusion, il retrace en un tableau saisissant les devoirs des catholiques en présence des efforts faits par la libre pensée pour s'emparer de l'âme de nos enfants et pour façonner à son image et à sa triste ressemblance la génération actuelle. Il termine en faisant un pressant appel à l'union des catholiques. Point de torpeur. Il s'agit ici des intérêts les plus sacrés de famille, l'indifférence en si grave matière serait un crime dont les conséquences incalculables ne tarderaient pas à se faire sentir.

Clôture du landtag prussien.

14. — Mgr l'Archevêque d'Auch et Mgr l'Evêque d'Arras adressent au clergé de leur diocèse une lettre circulaire en forme d'instruction sur la nouvelle loi sur l'instruction primaire.

Les notables égyptiens refusent à l'unanimité de se réunir, à moins d'être légalement convoqués par le khédivé et désapprouvent l'attitude du cabinet.

15. — A la Chambre des députés, discussion de la prise en considération de la proposition de loi de M. Jules Roche, tendant à la sécularisation des biens des congrégations religieuses, des fabriques, des séminaires et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mgr Freppel s'élève avec beaucoup d'énergie contre la prise en considération de cette proposition. Il adjure la majorité de ne pas franchir la limite qui la sépare encore du vol et de la confiscation. En votant le projet Roche, la Chambre montrerait à l'Europe qu'en France, la propriété a cessé d'être inviolable. Le gouvernement, mis en demeure de se prononcer sur cette étrange proposition, répond, comme toujours, d'une manière évasive par l'organe de M. Goblet, ministre de l'intérieur, et cherche par une déclaration aussi piteuse qu'hypocrite à se ménager la majorité. Il déclare que le

gouvernement n'a pu à se prononcer pour le moment sur le fond de la question, et qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que la proposition de M. Roche soit prise en considération. Ce qui a lieu.

16. — La Chambre des députés vote la proposition de loi de MM. Casimir Périer et Franck Chauveau, ayant pour objet de supprimer les classes de préfectures et de sous-préfectures et de les remplacer par des classes personnelles.

17. — La Chambre des communes d'Angleterre adopte un bill sur les fermages arriérés en Irlande. Les fermiers ne sont plus tenus qu'à solder une année des arrérages. Les landlords seront dédommagés sur l'excédant du fonds de l'Eglise établie d'Irlande (protestante), qui s'élève à 1,500,000 francs. L'Etat suppléera au reste.

18. — Le jour de l'Ascension, quatre cents personnes de divers pays assistent à la messe que le Souverain Pontife dit dans la salle du Consistoire et reçoivent de sa main la sainte communion.

19. — La Porte envoie à ses représentants une circulaire répondant à la communication identique franco-anglaise du 16 mai, qui informait la Porte de l'envoi en Egypte des escadres combinées anglo-françaises, et conseillait à la Porte de s'abstenir de toute immixtion et ingérence en Egypte, afin de ne pas compliquer la situation. La circulaire commence par démontrer longuement les droits de souveraineté du sultan sur l'Egypte. Le sultan a seul le droit d'intervenir. Il veut le maintien du *statu quo* et l'affermissement de l'autorité du kh-diva. La porte reconnaît que les puissances occidentales, notamment la France et l'Angleterre, ont des intérêts en Egypte; mais si ces intérêts sont menacés, la Porte doit être appelée en premier lieu à les protéger. La Porte est prête à s'entendre à cet effet avec toutes les puissances sur les mesures les plus efficaces à prendre. La circulaire ajoute que l'intervention étrangère porterait atteinte au prestige du sultan.

20. — Cérémonie, à l'Élysée, de la remise de la barrette à Son Éminence le cardinal Lavignerie, par le Président de la République. — Après la remarquable allocution, prononcée en latin par Mgr Ferrata, Son Éminence répond en ces termes au discours de l'ambassadeur apostolique et aux quelques mots de M. Jules Grévy :

« Monsieur le Président,

« En recommandant le métropolitain de l'Algérie et de tant d'autres missions lointaines au choix du grand Léon XIII, vous avez, dans mon humble personne, témoigné votre bienfaisance à cette nombreuse portion du clergé français qui se dévoue, au dehors, au service de l'Église et de la patrie.

« Daignez me permettre d'en exprimer à Sa Sainteté, de qui je reçois aujourd'hui, par vos mains, les insignes d'une dignité si haute, et de vous en exprimer, Monsieur le Président, ma respectueuse gratitude.

« Si je pouvais faire ici abstraction de moi-même, j'oserais dire que ce bienfait ne saurait s'adresser à des serviteurs plus dévoués ni plus fidèles.

« Dispersé sur tous les points du monde et jusqu'au fond des contrées les plus barbares, le clergé des Missions françaises garde partout à la France

un ardent amour. En la quittant, il renonce à tout ici-bas : au sol natal, aux affections des siens, à la vie même, car il en fait par avance le sacrifice : mais il conserve pieusement, comme un dernier et plus cher trésor, avec le culte de Dieu, le culte de la patrie. Chargé de perpétuer ses traditions les plus pures, sa charité, sa foi, ses inspirations généreuses, il compte parmi ses jours les plus fortunés ceux où, servant la religion et l'humanité, il peut servir et honorer le nom de la France.

« Étranger aux divisions de la politique humaine, il se serre autour de son drapeau, qui protège dans le monde entier, par un privilège dix fois séculaire, sa croix et ses autels. Il demande chaque jour pour elle tout ce qui rend les peuples plus grands et respectés : au dehors, la conservation d'une influence presque partout liée à la conservation de sa foi ; au dedans, l'union et la paix, que peut seul donner, au milieu de tant de passions, le respect de tous les droits, de ceux des humbles, des pauvres, des enfants, comme de ceux des puissants et des forts. Il se réjouit, dans les jours heureux, de ses succès et de ses gloires ; il tremble, dans les mauvais jours, des périls qui la menacent. Il annonce à tous ses bienfaits ; il voile aux yeux ennemis ou jaloux ses erreurs ou ses fautes, comme un fils pieux voile, en pleurant, les erreurs ou les fautes d'une mère. Il meurt enfin en la bénissant, en lui envoyant ses derniers vœux, en gardant l'invincible espérance qu'elle restera, malgré tout, comme la nonnet encore autour de lui tant de peuples divers, *la grande nation*, c'est-à-dire la nation choisie par Dieu pour faire triompher dans le monde les grandes causes de l'humanité, de la vérité et de la justice.

« Tels sont, Monsieur le Président, les sentiments des évêques, des prêtres de nos Missions françaises. J'ose vous en porter aujourd'hui l'expression comme un hommage rendu à la patrie par leur piété filiale et leur reconnaissance.

« Je voudrais pouvoir, en retour, étendre sur eux le manteau d'honneur qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient les plus chers, puisqu'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance, dans les profondeurs de notre Afrique, avec la pourpre de leur sang !

« Que la bienveillance dont je viens de recevoir la marque solennelle reste, du moins, assurée à un si héroïque et si patriotique ministère ; et puisque la France n'a pas de fils plus fidèles, qu'elle daigne, comme elle l'a fait jusqu'ici, à tous les jours de son histoire, répondre à leur dévouement par la continuation de ses bienfaits ! »

21. — Les Evêques de Marseille, de Mende, de Quimper et de Montpellier adressent, au clergé et aux fidèles de leurs diocèses, des instructions pastorales relativement à la nouvelle loi sur l'enseignement primaire.

Inauguration de la ligne du Saint-Gothard.

22. — La Chambre des communes adopte par 383 voix contre 45 le nouveau bill de coercition relatif à l'Irlande. — Jamais mesures de répression plus rigoureuses n'auront été appliquées à un peuple, et par une étrange ironie du sort, ce sont les libéraux qui ont proposé au Parlement de les voter.

Charles de BEAULIEU.

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

## Assemblée du 19 mai 1882

Vendredi dernier, 19 mai courant, les actionnaires de la *Société générale de Librairie catholique* se sont réunis en assemblée annuelle au siège social, pour entendre le rapport sur l'exercice 1881.

En attendant que le compte rendu, qui est actuellement à l'impression, soit envoyé à tous les intéressés, nous en détachons, comme primeur pour nos abonnés, le discours prononcé par le président.

Pour toute réflexion, nous dirons qu'il est bien consolant pour les actionnaires de voir la Société marcher dans une voie aussi prospère malgré la difficulté des temps. Quant aux catholiques, en général, ils ont là un grand exemple au point de vue de l'union et de l'action. Qu'ils jugent, par la vue de ce que fait une simple phalange, de ce qui pourrait être obtenu par les efforts combinés de la grande armée des gens de bien.

Mesdames et Messieurs,

La Réunion de ce jour a pour objet l'approbation des comptes de l'Exercice 1881 et l'appréciation des diverses opérations de la Société durant cette même année.

Vingt-deux séances, consacrées par le Conseil d'administration à l'examen de propositions importantes, nous ont conduits à effectuer plusieurs acquisitions dont vous ne pouvez contester ni l'importance ni l'utilité.

Il manquait à notre presse périodique un organe spécial, un journal du monde lettré, une gazette illustrée des familles. Le *FOYER* nous a paru répondre le mieux au but que nous nous proposons : récréer et instruire. Nous en avons fait notre propriété, et M. Charles Buet, l'auteur du « Prêtre, » a bien voulu en prendre la direction. C'est dire à quel haut point cette publication est savoureuse et littéraire.

Impatients de publier des classiques chrétiens à l'usage de nos écoles primaires, nous allons nous mettre à l'œuvre, car il fallait faire vite et une pareille publication exigeait beaucoup de temps, lorsque les classiques de M. Boreau, tous destinés précisément à l'instruction primaire et approuvés par NN. SS. les Evêques, se sont trouvés là tout à coup comme pour le besoin du moment : notre tâche était toute remplie. Nous sommes donc devenus propriétaires de ces petits livres et de leurs clichés pour une somme relativement minime. Adoptés déjà dans beaucoup d'établissements, ces classiques le seront bientôt, nous l'espérons, par la plupart des écoles libres qui vont se fonder et se multiplier maintenant plus que jamais. D'un autre côté, nous poursuivons avec une ardeur fébrile la publication de nouveaux classiques à l'usage de l'enseignement secondaire.

Depuis quelques années nous avons à Genève, dans la personne de M. Trembley, que vous connaissez bien, un libraire correspondant tout dévoué à notre Société. Il n'a même pas craint de nous offrir son établissement. Nous nous sommes empressés d'accepter ses offres. Nous avons transformé immédiatement cette librairie, la plus importante de Suisse, en succursale de notre Société. Cette combinaison, nous l'espérons, nous procurera un grand débouché en Suisse, en Piémont et dans la vallée d'Aoste.

Avant d'aborder les détails du bilan, permettez-nous de faire un peu de statistique. Vous jugerez mieux de l'importance de nos affaires et du développement qu'elles prennent tous les jours, malgré les difficultés et les soucis du moment.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1881, nous avons enregistré quatre-vingt mille lettres.

Le nombre des visiteurs et acheteurs se traduit par une moyenne de trois cents par jour.

Les comptes ouverts sur nos livres s'élèvent au chiffre vraiment incroyable de seize mille six cents.

Avant de vous présenter les comptes en détail, laissez-nous vous dire que nous avons été très sévères pour nous-mêmes et que nous avons amorti à outrance.

Les propriétés littéraires acquises dans le cours de l'année ont fait monter ce chiffre à 1,891,900 francs. Nous avons retranché la somme de 94,909 francs, afin de ramener ce chapitre à 1,800,000 francs, même taux que l'année dernière.

Le service de la publicité, qui répondait l'année dernière à la somme de 100,000 fr., s'est considérablement amélioré et perfectionné; toutefois, il ne figure cette année que pour le chiffre relativement minime de 80,000 fr.

Nos immeubles, eux-mêmes, ont acquis une plus-value considérable. Le metre de terrain qui valait 250 fr., vaut aujourd'hui 500 fr. De plus, nous avons fait de nouveaux travaux, sans, néanmoins, augmenter à l'inventaire le chiffre de la propriété immobilière.

Si nous ajoutons à toutes ces réductions les impôts que nous payons au fisc et que nous ne vous retenons pas, nos bénéfices s'élèveraient bien plus encore et nous aurions pu vous distribuer près de 10 0/0 de dividende.

Nous vous proposons de les arrêter, ces bénéfices, à 542,150 fr. et de les distribuer ainsi :

1<sup>o</sup> Pour assurer le 5 0/0, net d'impôts, à nos actionnaires, il nous faut réserver 500,000 fr.

Après ce prélèvement, il reste encore comme bénéfices disponibles 42,140 fr.

2<sup>o</sup> Aux termes de nos Statuts, nous devons prendre sur ce chiffre 10 0/0 applicables aux œuvres catholiques, soit 4,215 fr.

3<sup>o</sup> D'après les mêmes Statuts, 30 0/0 de cette dernière somme doivent être mis au fonds de réserve.

Nous vous proposons de mettre la somme entière au fonds de réserve, soit 37,935 fr.

Je ne crains pas, Messieurs, de vous faire remarquer qu'au milieu de l'effondrement général, donner 5 0/0 bien nets d'impôts à ses actionnaires,



c'est un beau résultat. Dans les moments de crise, moins une société distribue de dividende, plus elle se fortifie. Mais tous nos coopérateurs entendent s'associer à une œuvre de régénération sociale avant tout, et ensuite jouir d'une rémunération juste et raisonnable de leur capital.

Il nous reste à vous parler, Messieurs, de l'émission des nouvelles actions que vous avez votée dans l'Assemblée extraordinaire du 10 janvier. Jamais circonstances plus défavorables, au point de vue financier, ne se sont présentées.

Néanmoins, vous allez voir, par les extraits de lettres que je vais vous lire, combien le public catholique nous est dévoué et comment, dans toutes les classes de la société, on apprécie nos efforts dont le but est toujours la prospérité de la patrie et surtout la glorification de l'Eglise!

Ecoutez d'abord la voix d'un vénérable évêque, ami de la première heure, un glorieux persécuté :

« Monsieur le directeur général,

« Désireux d'entretenir avec vous nos gracieux rapports du passé, quoique dans la retraite et hors combat, je viens vous prier de me retenir deux actions de 500 fr. à votre nouvelle émission.

« NOGRER, ancien évêque de Saint-Claude. »

Après un évêque, un prêtre, un curé-doyen, ne sortons pas du sacerdoce :

« Pour contribuer à votre bonne œuvre, qui est des plus appréciées au temps où nous vivons, je veux bien prendre sept actions.

« Votre tout dévoué.

« OLLIVIER, curé-doyen de Quéméné-Scorff. »

Après le curé-doyen l'humble desservant; écoutez :

« Tout heureux de pouvoir vous aider à combattre la mauvaise presse, si acharnée contre la Religion, je vous prie de m'adresser deux actions de 500 francs de la *Société générale de Librairie catholique*,

« J'envoie directement 1,000 francs dès la réception des deux actions.

« VERDIER, prêtre desservant à Goudourville (Gers). »

La noblesse :

« Tournon, 5 février 1882.

« Tandis que la catastrophe que la France subit, amène des ruines, la *Société générale de Librairie catholique* poursuit paisiblement le cours de ses succès.

« Je vous félicite de votre vaillance. J'aime votre œuvre si éminemment bonne, dans laquelle la spéculation ne peut avoir qu'une raisonnable part. »

« Je prie Dieu qu'il continue à la bénir, à la faire prospérer et à éloigner d'elle toute embûche.

« Ci-joint mon bulletin de demande pour l'émission nouvelle, et agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« E. DE LANDERSLT. »

« Saint-Galais (Sarthe), 31 janvier.

« J'ai donné l'ordre de souscrire en mon nom dix actions nouvelles auxquelles me donnent droit mes vingt anciens... Permettez-moi d'applaudir au brillant développement de vos si utiles entreprises.

« HARDY DE LA LARGÈRE. »

Après la noblesse, l'armée :

« Nogent-sur-Seine, 2 février 1882.

« J'ai reçu hier le compte rendu de la dernière assemblée générale.

« Ami sincère et très convaincu de votre belle et noble Société, je désirais beaucoup acquérir deux titres de la nouvelle émission.

« JOSEPH NOEL, officier en retraite. »

Le but de notre Société est on ne peut mieux défini par un médecin chrétien, écoutez-le :

« Angers, 22 janvier 1882.

« Votre inspiration est bonne. En spiritualisant ainsi les affaires, vous « les faites sortir de l'ornière et marcher sur un terrain dégagé des ronces « de l'agiotage. Les amateurs passionnés des gros dividendes progressifs, « sans tenir compte des abîmes qu'ils côtoient, ne seront pas vos action-  
« naires : ils aiment la fièvre du lucre et de l'aléa, ils la garderont. Mais  
« les amateurs sages d'un placement de tout repos vous resteront fidèles et  
« pleins d'admiration pour des initiatives si bien dans leurs idées, sans  
« compromettre les sources légitimes d'un revenu modeste et nécessaire.

« DOCTEUR RÉNIER. »

Les femmes :

« Auch, 31 janvier.

« Je suis toute disposée à vous aider dans votre grande entreprise pour « le bien, et je viens vous prier de me réserver deux actions nouvelles

« MARQUISE D'AIGNAN. »

Un autre actionnaire, une femme du monde, souscrit une nouvelle action ; pour s'imposer des sacrifices, il n'y a que les femmes chrétiennes.

« Désirant toujours participer à votre belle œuvre, dit-elle, je viens vous « dire qu'ayant économisé, sur ma toilette, la somme de 500 francs pour  
« une action nouvelle de la Société de Librairie catholique, je la tiens à  
« votre disposition, et désire savoir, de suite, quelle est la plus sûre manière  
« de vous l'envoyer.

« Recevez, monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments distingués.

« VEUVE DE F. »

Afin de vous faire voir que notre Société est universelle, puisqu'elle est catholique, nous allons vous donner lecture de la lettre d'un actionnaire de l'étranger :

« Saragosse (Espagne), 31 janvier.

« Je suis pénétré du but de votre Société, et, désirant m'associer à une si « louable entreprise, je vous prie de me réserver cinq actions de ladite  
« Société.

« SANTIAGO-ARANDA. »

Vous voyez donc, Messieurs, que, si nous avons à lutter contre des jalousies accentuées, nous avons du moins l'immense consolation de nous sentir universellement compris et soutenus.

Les libres-penseurs s'unissent pour répandre leurs erreurs et leurs maximes détestables; redoublons de zèle pour la diffusion de nos principes. Confiance donc, luttons sans cesse, et n'oublions pas ces paroles que vous avez déjà entendues, mais que j'aime à répéter :

« L'avenir est aux hommes de foi et de courage persévérant. »

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

**Les Bénédictins de Solesmes et leur double expulsion**, extrait du volume intitulé : *les Moines de Solesmes*, expulsions du 6 novembre 1880 et du 22 mars 1882, par E. Cartier. 1 vol. in-12 de 391 p. Prix : 3 francs.

Tout le monde a présent à la mémoire les fameux décrets du 29 mars 1880 contre les congrégations religieuses et les scènes à la fois si émouvantes et si tristes auxquelles donna lieu leur exécution.

Plusieurs récits particuliers ou d'ensemble ont été successivement publiés : *Histoire complète de l'expulsion des Jésuites*, par Vindex; le *Blocus de Frigolet*, le célèbre monastère des pères Prémontrés, le *Livre d'Or des Proscrits*, par le R. P. Antoine, etc., etc.

Aujourd'hui, un ami, ou plutôt un défenseur des Bénédictins de Solesmes, vient à son tour raconter les exploits dont ces humbles religieux ont été les victimes.

On lira avec intérêt le passage suivant, à cause de l'actualité que lui prête le personnage qui en est le héros.

« L'hospitalité bénédictine est célèbre : nul ordre religieux ne laisse entrer ainsi dans l'intimité de la famille. Tous ceux qui se présentent à Solesmes, y trouvent un bienveillant accueil. La règle de Saint-Benoît veut qu'on les reçoive comme le Christ lui-même, pour que le Christ puisse dire un jour : J'ai demandé l'hospitalité et vous m'avez reçu. Les petits doivent être traités avec plus d'empressement que les grands, parce que c'est en leur personne surtout qu'on reçoit Notre-Seigneur (1). Les curieux de passage reçoivent du père hôtelier les plus pressantes invitations. Tous sont admis au réfectoire, et le révérend père abbé leur donne à laver les mains ; ils s'assoient à une table un peu moins frugale que celle des moines qui les entourent ; un religieux les sert. Ils entendent la lecture, car jamais on ne parle pendant les repas, même aux jours les plus solennels, lorsque des évêques et des cardinaux sont au nombre des convives. Après le repas et une visite d'actions de grâce à l'église, le père abbé offre le café aux hôtes et fait avec eux plus ample connaissance ; il les invite, quatre ou cinq fois par an, à passer la récréation avec les religieux.

\* Depuis le rétablissement de l'ordre de Saint-Benoît en France, combien

(1) Règl., III.

de personnes de tout rang et de toute condition se sont assises à cette table hospitalière de Solesmes, Français, étrangers de tout pays, touristes, écrivains, artistes, académiciens, magistrats, députés, ministres, ouvriers, généraux, soldats, incroyants, protestants? et tous en ont emporté un bon souvenir, une impression heureuse. Que de préjugés dissipés; que de pensées sérieuses! Ce repas partagé avec des moines a été souvent le point de départ d'une conversion, la cause d'une vocation.

« Les hôtes des Bénédictins deviennent naturellement leurs amis. Ceux qui ont visité Solesmes désirent y revenir, et beaucoup ont pris la douce habitude d'y passer chaque année quelques jours de vacances ou de retraites. Aux grandes fêtes, toutes les chambres disponibles sont occupées, et le réfectoire est si bien envahi, que les moines sont obligés de céder quelques places.

\*  
\* \*

Les journaux ont beaucoup parlé du séjour que fit à Solesmes, l'auteur et l'exécuteur des décrets. Leurs récits contiennent des inexactitudes qu'il est juste de rectifier. Il est certain que peu de temps après la guérison miraculeuse de son ami, Henry Lasserre, l'historien de *Notre-Dame de Lourdes*, M. de Freycinet vint passer quelques jours à Solesmes. Dom Guéranger lui fit le plus bienveillant accueil. Il ne logea pas à l'abbaye, parce qu'il était avec M<sup>me</sup> de Freycinet, mais dans une maison en face, qui appartenait à la parente d'un religieux. Eut-il alors quelque pensée de se convertir, comme sa sœur, M<sup>me</sup> de Pradine, qui est morte en bonne catholique? Nous l'ignorons. Le fait est que Dom Guéranger, à la suite d'entretiens sérieux, en eut peut-être l'espérance. Nous savons seulement que les relations continuèrent, et M. de Freycinet peut se rappeler les lettres qu'il écrivit de Montauban, d'Angleterre et de Bordeaux, à Dom Guéranger, et que ces historiens utiliseront sans doute un jour. Il nous suffira, pour en donner une idée, de citer l'envoi que M. de Freycinet fit de son livre intitulé : *Rapport sur l'assainissement industriel et municipal en France*, avec cette gracieuse dédicace qui vaut tout un poème :

« Au Rév<sup>er</sup>. Dom Guéranger,  
« Abbé de Solesmes.

« Ce livre, qui ne traite que de la matière, s'adresse bien mal à celui qui ne s'occupe que de l'esprit. Il ne servirait point digne de lui être envoyé s'il ne lui apportait un bien faible témoignage des sentiments de profond respect et d'affection que son auteur a voués au vénérable et éminent abbé de Solesmes.

« Paris (71, boulevard Haussmann), 26 novembre 1866.

« C. DE FREYCINET. »

« Ce livre, publié par ordre du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, est peut-être ce que l'auteur des décrets a fait de plus utile en ce monde. Il y expose les moyens d'assainissement pratiqués en France, soit dans l'ordre industriel, soit dans l'ordre municipal, pour défendre

la santé des ouvriers et des habitants contre l'infection de l'atmosphère, des eaux et du sol. Quelques chapitres ont dû intéresser M. Constans, bien capable d'en apprécier le mérite. Ne pourrait-on pas demander, à ceux qui s'occupent plus de l'esprit que de la matière, un rapport semblable sur l'assainissement de certaines institutions républicaines, telles que le suffrage universel, l'enseignement laïque obligatoire, le tribunal des conflits et les conseils académiques?..... »

L'auteur des *Moines de Solesmes* n'est pas un historien d'occasion, mais un témoin oculaire, et tout son livre est écrit ou *de visu*, ou d'après les sources les plus authentiques.

« Mon témoignage sera fidèle, dit-il. Pour qu'il soit plus complet, j'ai demandé aux religieux expulsés le récit de tout ce qui leur était personnel. Leurs amis présents à Solesmes ont bien voulu y joindre leurs dépositions qui seront conservées dans les archives de l'abbaye. J'ai aussi profité des lettres et des articles intéressants publiés par les journaux, en les rectifiant quelquefois dans certains détails. Je parlerai sans passion. A Solesmes, du reste, on n'a pas eu à se plaindre des odieuses brutalités qui se sont produites ailleurs. Les agents du gouvernement ont agi avec une certaine modération, qui leur avait été sans doute recommandée. Puisse cette circonstance atténuante adoucir pour eux le jugement de Dieu et de l'histoire. »

Exactitude, impartialité, bonne foi, tel est donc le livre de M. E. Cartier. De plus, l'auteur ne s'est pas borné à y raconter les expulsions du 6 novembre 1880 et du 22 mars 1882, mais il l'a fait précéder, dans les premiers chapitres, de considérations historiques, philosophiques, juridiques qui lui donnent une importance toute particulière. En voici quelques indications :

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — *La Liberté*. — La vérité, fondement de la liberté — Légimité des ordres religieux dans la vie matérielle, spirituelle et active. — Légimité des vœux et leur utilité sociale. — Dom Guéranger; les Saints et la Liberté de l'Église. — Saint Hilaire, saint Grégoire VII, saint Anselme, saint Thomas de Cantorbéry. — Le Libéralisme.

CHAPITRE II. — *Les Décrets*. — Illégalité des Décrets. — Infanticide par l'éducation. — Consultation de M<sup>e</sup> Rousseau. — Violation du droit commun de tous les Français.

CHAPITRE III. — *L'Autorisation et la Déclaration*. — Pourquoi les ordres religieux n'ont pas demandé l'autorisation. — Violation du Concordat. — Inutilité de la déclaration proposée par le gouvernement.

CHAPITRE IV. — Variété des ordres religieux dans leur vocation et leur expulsion. — Les Jésuites, les Carmes, les Dominicains, les Franciscains. — Fausse idée qu'on a des Moines.

Dans les chapitres suivants, au nombre de quatorze, vient le récit des deux expulsions, mêlé de digressions, de faits, de discours, d'épisodes qui donnent au volume l'attrait d'un roman, tout en gardant le caractère austère et sacré de l'histoire.

---

**La révolution maîtresse d'école**, étude sur l'instruction laïque, gratuite, obligatoire, par le P. Fr. Rouvier, S. J., un beau volume in-12. . . . . 3 fr. 50

Entre tous les livres qui empruntent aux événements actuels un grand caractère d'à-propos, il convient de signaler particulièrement l'étude faite par le P. Fréd. Rouvier, de la Compagnie de Jésus, sur l'instruction laïque, gratuite et obligatoire.

Il ne s'agit pas ici d'une diatribe plus ou moins haineuse, comme savent en faire nos maîtres du jour, et, en particulier, certain vivisectionniste. Les catholiques n'ont point coutume de recourir aux violences toujours en honneur dans le camp ennemi. Ils ont pour eux la vérité, c'est en la défendant qu'ils se défendent.

La vérité simplement exposée, défendue avec une vigoureuse dialectique, vengée avec un rare bonheur, voilà tout ce que vous trouverez dans la *Révolution maîtresse d'école*.

Qu'est-ce que l'instruction laïque, gratuite et obligatoire? « D'où nous vient ce système? Quelle en est la valeur? Quelles en sont les difficultés? » Telles sont les questions étudiées et merveilleusement approfondies par le savant Jésuite. Il a interverti l'ordre de la formule révolutionnaire, s'attachant d'abord à l'obligation et à la gratuité, afin d'examiner plus à son aise la laïcité, car c'est là surtout ce qu'on poursuit.. Obligation, gratuité, laïcité de l'enseignement, ce sont les trois premières parties de l'ouvrage du P. Rouvier.

L'obligation de l'enseignement primaire, « instrument de servitude » emprunté aux conventionnels Robespierre et Danton, prôné par les franc-maçons démolisseurs et « mis au service de l'incrédulité », est aussi injuste qu'inefficace à moraliser le peuple. Injuste, parce que l'État n'a pas le droit d'accaparer l'enseignement, et c'est là ce qu'il veut; inefficace à moraliser le peuple, puisque, l'expérience le prouve, il serait loin de diminuer le nombre toujours croissant des crimes. Dans cette première partie, l'auteur réfute victorieusement les objections plus spécieuses que solides, tirées des avantages de l'enfant ou de l'intérêt public.

Quant à la gratuité absolue, autre épave de 93, c'est un euphémisme audacieux, un mensonge hypocrite destiné à couvrir une injustice monstrueuse : c'est le pauvre payant pour le riche. Il y a loin de cette gratuité officielle à la gratuité dont jouissaient, avant 89, nos écoles dirigées par l'Église! Un coup d'œil sur les textes des conciles, sur les circulaires de nos évêques au moyen âge le prouve surabondamment.

Le but de la laïcité est tout simplement sacrilège. C'est ici que la Révolution triomphe, et c'est à bon droit que notre livre s'appelle la *Révolution maîtresse d'école*.

Déchristianiser la France, chasser Dieu de l'école en mêmes temps que les congrégations autorisées ou non reconnues, inoculer dans l'enseignement le poison des doctrines révolutionnaires, c'est tout ce que l'on veut, et l'enseignement obligatoire servira merveilleusement l'enseignement laïque.

Quoi d'étonnant si des hommes tels que Saint-Marc Girardin, Guizot, Thiers, V. Cousin, etc., ont combattu de toutes leurs forces cet athéisme de l'école.

Tout cela est solidement établi sur des preuves qui défient la plus sévère logique : chiffres, documents extraits de journaux maçonniques et révolutionnaires, véritables pièces à convictions contre nos modernes législateurs. Ajoutons que la troisième partie donne, en faveur de la morale et de l'enseignement congréganiste, des renseignements d'autant plus précieux qu'ils sont officiels.

Édité depuis environ deux ans, le livre du P. Rouvier devait examiner le projet de la commission dont M. P. Bert fut le président : c'est l'objet de la quatrième partie. Le projet est étudié dans tous les rapports, analysé dans ses moindres détails : un vivisectionniste ne dis-équerrait pas mieux un animal. Les innombrables difficultés auxquelles se heurtera le législateur dans la pratique sont parfaitement mises en relief. Et si les libres penseurs s'autorisent de l'exemple des législations étrangères pour applaudir à la nouvelle loi, qu'ils le sachent bien, le P. Rouvier le démontre dans sa quatrième partie, notre système diffère sur bien des points du système des nations qui ont admis en principe l'enseignement obligatoire et gratuit. Mais nulle part on ne voit l'enseignement laïque.

Enfin, des pièces justificatives en grand nombre complètent ce remarquable ouvrage.

Nous espérons que les lecteurs de *l'Ami des Livres* voudront bien excuser cette esquisse trop rapide pour donner une idée de la *Révolution maîtresse d'école*. C'est un de ces livres qui perdent à être analysés : il faut le lire. Aussi le recommandons-nous bien vivement à tous ceux qui veulent être éclairés sur le sens de la loi récemment votée. Aux pères de famille surtout, aux jeunes gens du monde appelés, plus ou moins directement, à défendre la religion, nous disons, en remerciant le P. Frédéric Rouvier : Prenez et lisez.

E. FERRÉ.

**L'Autre vie**, par M. l'abbé Elie Méric, professeur de théologie normale.  
3<sup>e</sup> édition. 2 volumes in-8°. Prix : 10 fr. — Le même, 2 volumes in-12.  
Prix : 6 fr.

Nous annonçons la troisième édition de *l'Autre vie*. Trois mille exemplaires de cet ouvrage de grande allure et au vol puissant ont été enlevés en quelques mois. Il a été traduit en plusieurs langues, hautement recommandé par un grand nombre d'évêques, et il restera comme une des œuvres les plus fortement pensées et les mieux écrites de ce temps.

Toutes les erreurs du temps présent, l'origine de l'homme et sa destinée sont exposées dans ce livre avec une lucidité remarquable et réfutées par une de ces argumentations nerveuses, puissantes et tout à la fois larges et détaillées qui caractérisent les grands esprits.

La doctrine chrétienne est présentée sous un jour nouveau, dans ses rapports avec les sciences naturelles, que le savant auteur possède à fond, avec ordre, ampleur, précision. Lisez les chapitres sur le spiritisme et

la *physiologie*, la résurrection des corps et la science, le dernier jour de la terre et le feu terrestre. Quelle connaissance de la science à sa dernière étape, des magnifiques harmonies de la science et de la foi ! Pour écrire de tels chapitres, il faut être philosophe, théologien et savant.

Ces pensées et ces recherches n'ont rien d'aride et d'abstrait. Elles sont présentées avec un charme austère de langage, et dans un style merveilleux de couleur, de précision, d'harmonie. L'éminent auteur est un maître dans l'art d'écrire. Un de ses admirateurs de la Sorbonne l'appelait le dernier des classiques. Ce qui est vrai, c'est qu'il a écrit un des plus beaux livres de notre temps et que ce livre restera.

Il faut en conseiller la lecture au prêtre qui doit défendre la foi, aux jeunes gens des hautes écoles qu'il faut préparer aux combats de la foi, aux médecins et aux incrédules qui consultent le prêtre et lui demandent avec anxiété le livre qui doit les éclairer.

C'est plus qu'un beau livre, c'est une bonne action, et nous savons que toute l'ambition de l'éminent auteur est d'avoir fait le bien et servi la cause si injustement attaquée de la vérité chrétienne.

L'abbé SERVALAN, *docteur en théologie.*

---

A l'approche du mois du Sacré-Cœur, et par la même occasion, en vue des fêtes du très Saint-Sacrement, nous donnons dans ce numéro, comme pour le mois de Marie, une liste d'ouvrages spéciaux destinés à instruire et à édifier les fidèles.

En ce qui concerne plus spécialement la dévotion à la sainte Eucharistie, nous recommandons instamment de nouveau le beau livre de M. l'abbé Rolland : *le Paradis sur terre, ou le Mystère Eucharistique expliqué, etc.*, dont l'*Ami du clergé* a déjà parlé deux fois. Voici trois nouvelles lettres épiscopales adressées à l'auteur, et qui, en confirmant nos propres appréciations, expriment excellemment tout le bien que nous aurions encore à en dire :

LETTRE DE MGR MERMILLOD

Monthoux, 21 novembre 1881.

Monsieur l'abbé, je vous félicite d'avoir trouvé, dans les rares loisirs de votre saint ministère, le temps de composer un bon livre sur la sainte Eucharistie.

Vous l'avez écrit avec une sérieuse piété, avec un sens pratique nourrissant l'esprit et le cœur, sans donner trop de part à la sensibilité et à l'imagination. Vous avez condensé toute la doctrine sur l'Eucharistie considérée comme *dogme, sacrifice et nourriture*; votre seconde partie sur Jésus, *compagnon de notre pèlerinage, notre modèle*, et votre étude sur les *Œuvres Eucharistiques*, complètent votre travail substantiel.

Je ne puis que m'associer aux suffrages que vous a donnés le pieux évêque de Langres, et je souhaite que votre livre exerce un apostolat de



lumière et de piété, en faisant mieux connaître et mieux aimer le Dieu, trop souvent inconnu, de nos tabernacles...

† GASPARD,

*évêque d'Hebron, vicaire apostolique de Genève.*

LETRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE RODEZ

Rodez, le 2 mars 1882.

Mon cher monsieur l'abbé, j'ai hâte de vous remercier de votre *Paradis sur terre* ou le *Mystère Eucharistique*, que vous avez bien voulu m'envoyer. Votre livre suppose des études sérieuses ; il est instructif, intéressant, et il porte avec lui tout ce qui peut faire beaucoup de bien aux âmes. Les développements sont bien coordonnés, le style est facile, plein d'onction et de piété.

Toutes les grandes idées qui concernent la sainte Eucharistie sont comprises dans le vaste plan de ce volume : les grandeurs du saint Sacrement, le sacrifice de l'autel, la sainte communion, les bienfaits de la présence réelle, les leçons de l'Eucharistie, les œuvres eucharistiques entrent dans le cadre de votre long travail. La doctrine que vous exposez avec clarté et de manière à la faire saisir par le moindre de vos lecteurs, est bien celle de l'Eglise catholique.

Je recommanderai donc bien volontiers à mes fidèles ce livre qui leur fera connaître et aimer de plus en plus l'adorable sacrement de l'Eucharistie...

† ERNEST, *évêque de Rodez.*

LETRE DE MGR L'ÉVÊQUE D'ARRAS

Arras, le 21 février 1882.

Monsieur l'abbé, je voulais prendre connaissance de votre livre, *le Paradis sur terre*, avant de vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu m'en faire...

Je viens d'en terminer la lecture : elle a été pour moi pleine d'intérêt. Vous avez pleinement traité les divers points sous lesquels vous envisagez le mystère eucharistique. A l'exactitude de la doctrine vous unissez la clarté de l'exposition. La lecture de votre livre sera donc utile aux fidèles et bien propre à exciter et à alimenter une dévotion dont votre introduction montre si bien l'excellence.

Je suis bien heureux d'unir mes félicitations à celles dont vous a honoré votre digne évêque...

† JEAN-BAPTISTE-JOSEPH,

*évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer.*

C'est encore une toute autre manière, que celle de Matthias Faber, dans les *Conciones in Evangelia et Festa totius anni* que la librairie Marietti de Turin vient de réimprimer en dix gros volumes parfaitement exécutés (voir *Polybiblion*, tomes XXVI, p. 200; XXIX, p. 324; XXXI, p. 209). Le dernier vient d'être envoyé aux souscripteurs. Faber, qui écrivait en Allemagne au dix-septième siècle (il appartenait à la Compagnie de Jésus), possède toutes les solides qualités de ce temps; méthode régulière, division des sujets à la fois large et précise, allusions incessantes à l'Écriture, aux Pères, et même à la littérature païenne et aux faits de l'histoire grecque et romaine, familiers à tout le monde à cette époque de fortes études; style simple et net; pensées élevées, mais sans recherche. Une chose confond en des ouvrages comme celui-ci, l'incroyable étendue des connaissances dans l'écrivain, joint à l'aisance avec laquelle il se meut. Sur chaque évangile de dimanche ou de fête, c'est-à-dire une petite page, Faber trouve douze, quatorze et seize sujets de sermons; et ces sermons, il vous les donne tout entiers, achevés, rédigés, complets! Supputons ce qu'il y en a dans ces dix volumes. Le premier seul, qui va de l'Avent au sixième dimanche après l'Épiphanie, en renferme *cent soixante-deux*; c'est environ dix-sept cents pour tout l'ouvrage! Il est, sans doute, dans ces innombrables sujets traités par le P. Faber, beaucoup de choses, de considérations, d'idées, qui ne conviennent que médiocrement à la société actuelle, ou dont on ne peut faire aucun usage utile; mais ce qui reste est encore tellement riche, varié, et pratique, qu'on se sent pressé de remercier l'éditeur d'avoir restitué à la prédication catholique cet incomparable répertoire.

\*  
\* \*

#### APPEL AUX ÉRUDITS

Un jeune historiographe, qui a entrepris un grand travail sur saint Maurice et la Légion thébéenne, fait appel au concours bienveillant de tous les érudits, archéologues et archivistes, amis de la science. Il se propose d'établir l'état du culte de saint Maurice et de ses compagnons dans le passé et dans le présent, de dresser le tableau complet :

- 1° Des *églises et chapelles* dédiées à saint Maurice et à ses compagnons ;
- 2° Des *reliques* qu'elles renferment, avec les *traditions* qui s'y rattachent ;
- 3° Des *fêtes et des confréries* établies ;
- 4° Et des *monuments* érigés en faveur des Martyrs thébéens.

Déjà l'infatigable auteur a écrit l'an dernier dans chaque diocèse. Les réponses, quoique nombreuses, ne le sont pas encore assez.

Voilà pourquoi nous prions les *Semaines Religieuses* et tous les organes catholiques de la province de reproduire ce nouvel appel.

Prière d'adresser toutes les communications sur ce sujet à M. l'abbé Bernard de Montmélian, à Paris, 39, rue des Acacias.

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Supplément au n° du 1<sup>er</sup> juin 1882 de la *Revue du Monde catholique*.

## FINANCES, LIBRAIRIE, INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

*Bulletin de commerce, paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.*

---

LIBRAIRIE H. OUDIN, ÉDITEUR

PARIS, 51, RUE BONAPARTE

POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON

---

VIENT DE PARAÎTRE

VIE

DE

S. G. M<sup>GR</sup> PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES

Par M. l'abbé CLASTRON

VICAIRE GÉNÉRAL DE NIMES ET DE MONTPELLIER

2 beaux volumes in-8° avec portrait ..... 15 francs.

---

VIE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

THÉRÈSE DE JÉSUS

(XAVÉRIE DE MAÎSTRE)

Par M. l'abbé HOUSSAYE, DU CLERGÉ DE PARIS

TERMINÉE ET PUBLIÉE PAR S. G. Mgr GAY, ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

1 beau volume in-12..... 3 francs.

---

NOUVEAU MOIS DU SACRÉ-CŒUR

OU LES 35 SALUTATIONS DE LA BÉNÉDICTÉE MARGUERITE MARIE

AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Avec prières et méditations pour tous les jours du mois, par le R. P. ALET, de la Compagnie de Jésus. 1 joli volume in-32..... 1 50

---

La deuxième édition de

PHILIBERT SIMON

Missionnaire en Mandchourie, sa Vie, sa Correspondance, ses Œuvres, par M. l'abbé BRIAND, chanoine honoraire; ouvrage approuvé par S. E. le Cardinal PIE, évêque de Poitiers, S. G. Mgr BESSON, évêque de Nîmes et S. G. Mgr GAY, évêque d'Anthédon. 1 joli volume in-12.... 2 50

---

EN SOUSCRIPTION

Œuvres complètes de S. G. Mgr PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES

16 beaux volumes in-8°. Le prix pour les *Souscripteurs* a été fixé à 80 fr., soit 5 fr. le volume, payable à sa réception. Aussitôt que la souscription sera close, le prix du volume sera porté à 7 fr., soit 112 fr. l'exemplaire.

SUPPLÉMENT A LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1882.

VIENNENT DE PARAÎTRE

~~~~~  
DISCOURS

ET

MÉLANGES POLITIQUES

Par le Comte DE FALLoux

Deux volumes in-8. . . . . 15 francs.

---

SAINT VINCENT DE PAUL

ET

LES GONDI

Par M. R. CHANTELAUZE

Un volume in-8. . . . . 7 fr. 50

---

LIBRAIRIE BLOUD & BARRAL, 4, RUE MADAME, PARIS

VIENT DE PARAÎTRE

MOÏSE ET DARWIN

L'HOMME DE LA GENÈSE

COMPARÉ A L'HOMME-SINGE

OU

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX OPPOSÉ A L'ENSEIGNEMENT ATHÉE

Par le D<sup>r</sup> Constantin JAMES

Ancien collaborateur de Magasin, chevalier de la Légion d'honneur,  
commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Silvestre,  
Chevalier des ordres de Léopold de Belgique, Charles III d'Espagne, du Christ du Portugal, etc.

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

Le beau livre de M. le D<sup>r</sup> Constantin James n'est point seulement une réfutation complète des aberrations du darwinisme, il forme de plus un traité de haut enseignement à l'usage de la jeunesse.

---

ANTHROPOLOGIE

ÉTUDE DES ORGANES, FONCTIONS, MALADIES DE L'HOMME ET DE LA FEMME

Comprenant l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie, la thérapeutique et les principales notions de médecine légale, avec portrait et autobiographie de l'auteur, 3 beaux vol. in-8, accompagnés d'un atlas séparé de 20 planches d'anatomie descriptive, d'après les dessins de LÉVEILLÉ, outre plusieurs figures intercalées dans le texte. Prix, avec atlas colorié, franco-poste : 25 fr.; avec atlas noir : 21 fr.

Par M. A. BOSSU

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Médecin en chef de l'hospice Marie-Thérèse  
Ancien président de la Société de médecine de Paris  
Membre de plusieurs sociétés savantes, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

## LE SAINT ÉVANGILE

OU

# LA VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

SELON LES QUATRE ÉVANGÉLISTES

HARMONISÉE EN UN SEUL RÉCIT, AVEC NOTES EXPLICATIVES

Par P. M. LABATUT, Chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre de Penne

vol. grand in-18 raisin (400 pages) : 2 fr.; sur papier teinté : 3 fr. En plus, cartou-  
nage propre : 0 fr. 30; élégante reliure, tranche rouge : 1 fr.; et autres reliures  
variées.

LE MEME. Beau vol. in-8 texte encadré, illustré de 100 belles gravures hors texte,  
papier teinté (*Sous presse.*) 8 fr.

MONSIEUR ET CHER ARCHIPRÊTRE,

Un grand nombre de fidèles ne connaissent que très imparfaitement la Vie et la Doctrine de  
votre-Seigneur Jésus-Christ. C'est donc une très heureuse pensée d'avoir publié une édition  
populaire du Saint-Évangile et d'avoir mis ainsi le meilleur de tous les livres à la portée de tous.  
La traduction que vous en avez faite est exacte et élégante; les notes dont vous l'avez enrichie  
ont de nature à jeter de la clarté sur le texte et à inspirer au lecteur des sentiments de piété,  
c'est pourquoi je voudrais voir ce petit livre occuper un rang d'honneur dans toutes les familles  
de mon diocèse, et je ne saurais trop en recommander la lecture aux âmes chrétiennes.

Quant à vous, Monsieur et cher Archiprêtre, soyez béni et remercié d'avoir entrepris ce travail,  
qui se trahit votre cœur d'apôtre; car faire mieux connaître Jésus-Christ, c'est le faire aimer  
avantage.

Agréez, Monsieur et cher Archiprêtre, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les  
plus dévoués en Notre-Seigneur. † JEAN ÉMILE, Évêque d'Agen.

Agen, 8 novembre 1881.

## LE TRÉSOR DU PIEUX FIDÈLE

OU RECUEIL D'INSTRUCTIONS ET DE PRIÈRES

POUR LES DIMANCHES ET FÊTES DE L'ANNÉE, TOUS LES JOURS DU CARÈME  
ET LES PRINCIPALES FÊTES DES SAINTS

PAR LE R. P. LÉONARD GOFFINÉ, PRÉMONTRÉ

Nouvelle édition, contenant, outre les instructions primitives de l'auteur, tout ce qui est néces-  
saire pour suivre l'office du jour, et où l'on s'est efforcé de conserver toute la solidité de l'ouvrage  
original, en y ajoutant un ordre et une clarté qui y manquaient souvent

*Edition précédée d'une lettre de Sa Grandeur Mgr Pie, évêque de Poitiers, etc.*

ce volume in-32, papier glacé, 3 fr.; en reliure percaline noire, tranches jaspées, 3 fr. 75;  
basane gaufrée tranches marbrées, 4 fr.; basane gaufrée, tranches dorées, 4 fr. 50; moulin  
chagriné, tranches dorées, 5 fr. 50; chagrin noir, tranches dorées, 7 fr.; chagrin noir, premier  
choix, tranches dorées, 7 fr. 50; de couleur, depuis 8 fr.

## HISTOIRE UNIVERSELLE

COURS MÉTHODIQUE ET CLASSIQUE

APRÈS LE PLAN DE BOSSUET, MIS EN RAPPORT AVEC LES PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ

Par M. l'abbé F. LOISELLE

Inspecteur honoraire de l'Université, ancien Directeur de l'École Normale de Versailles,  
Chanoine de Solssons, chevalier de la Légion d'honneur,  
1<sup>er</sup> Annuaire du pensionnat des Frères de Passy.

5 beaux vol. in-12, enrichis de 131 CARTES SPÉCIALES, de TABLEAUX CHRONOLOGIQUES ET SYN-  
THÉTIQUES, et d'AUTRES TABLEAUX SYNTHÉTIQUES, donnant, en plus de 250 pages de petit texte, une  
HISTOIRE COMPLÈTE DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS, aux divers époques.

I. HISTOIRE ANCIENNE (31 C. et P.) 3 f. | III. HISTOIRE MODERNE (31 C. et P.) 2 vol. 6 f.  
II. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (30 C. et P.) 3 f. | IV. HISTOIRE CONTEMPORAINE (32 C. et P.) 4 f.

18 CARTES, tirées à part, en un PETIT ATLAS MANUEL, et reliées se vendent pour chaque partie 1 f.

18 TABLEAUX CHRONOLOGIQUES, tirés à part, chacun sur une grande feuille double-raisin. . . 50 c.  
18 *mélanges*, reliés ensemble, et pliés en album. . . . . 3 f.

Librairie HACHETTE et C°, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

---

**EN VENTE :**

**LE 18° FASCICULE**

(GIRO-GUAN)

DU

**NOUVEAU DICTIONNAIRE**

DE

**GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE**

CONTENANT LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE, LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE, L'ETHNOLOGIE

LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE, LA BIBLIOGRAPHIE

PAR

**M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN**

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Le **Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle** formera quatre magnifiques volumes in-4°, imprimés sur trois colonnes. Chaque volume contiendra environ 400 feuilles, soit 800 pages.

*Les dix-huit premiers fascicules sont en vente.*

La publication a lieu par fascicules de 40 feuilles (80 pages). Chaque fascicule se vend 2 fr. 50.

Tome 1<sup>er</sup> (A. C.), comprenant les 11 premiers fascicules. 1 volume broché, 27 fr. 50. La reliure se paye, en sus, 3 francs.

---

**DU MÊME AUTEUR :**

**L'ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE**

MODERNE, ANCIENNE ET DU MOYEN AGE

Environ 110 cartes gravées sur cuivre sous la direction de MM. Et. COLLIN et DELAUNE.

*Les trois premières livraisons sont en vente. — Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livraisons paraîtront prochainement.*

6 fr. la livraison contenant 3 cartes accompagnées de notices sur les documents qui ont servi à leur construction.

# UN DISCOURS ACADÉMIQUE

M. RENAN ET LA VÉRITÉ

Ce discours, qui a été fort applaudi, nous ne l'avons point entendu, nous l'avons lu, et, pendant que nous le lisions, ce passage de la Bruyère nous revenait à la mémoire : « Certains poètes sont sujets dans le dramatique à de longues suites de vers pompeux, qui semblent forts, élevés et remplis de grands sentiments. Le peuple écoute avidement, les yeux élevés et la bouche ouverte, croit que cela lui plaît; et, à mesure qu'il y comprend moins, l'admire davantage, il n'a pas le temps de respirer, il a à peine celui de se récrier et d'applaudir. » Ce n'était pas le peuple, c'était la fleur de l'intelligence française qui applaudissait, le 17 avril dernier, sous le dôme de l'Institut, la réponse de M. Renan à M. Pasteur. Nous ne dirons pas que cet auditoire d'élite applaudissait de confiance; mais il n'est pas douteux que l'orateur ne se comprenait pas lui-même.

Il a été beaucoup question de la vérité dans cette œuvre littéraire : c'est sur ce point que nous voulons nous arrêter. Une étude complète du discours serait assez difficile, car ce ne sont que des caprices d'artiste, sans thème et sans lien; l'idée dominante y fait défaut. Nous devons donc nous rabattre sur les détails et choisir les plus importants : y a-t-il rien de plus grave que la vérité?

## I

La Bruyère, que nous venons de citer, dit encore : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre. » M. Renan n'aime pas à définir, il se complait aux images. Il ne nous apprend pas ce qu'est la vérité pour son intelligence, probablement parce que la chose lui aurait été difficile; il nous dit comment il l'imagine, et, son imagination étant fort mobile, il nous offre suc-

cessivement jusqu'à trois et peut-être cinq figures très différentes de la vérité.

S'adressant au nouvel académicien, il lui dit : « Vous avez inséré une pierre de prix dans les assises de l'édifice éternel de la vérité. » Cet édifice est sans doute le palais des dieux, puisqu'il est éternel. Mais M. Pasteur, ayant inséré une pierre dans les assises de cette construction, n'a pu accomplir cette œuvre importante et fondamentale de toute éternité. Ce serait alors à quelque château bâti au dix-neuvième siècle que M. Renan ferait allusion. Peut-être aussi la pierre de prix « insérée », contrairement aux usages de l'architecture commune, dans les assises, indique-t-elle une demeure royale. En tout cas, la vérité doit être pour M. Renan une déesse, une reine, ou du moins une grande dame, à moins qu'elle ne soit elle-même l'édifice éternel construit au dix-neuvième siècle.

N'eût-il pas mieux valu en faire la rivale de Protée? Voici que, entraînée sans doute par un besoin de bienfaisance, elle prend les traits et les fonctions d'une simple gouvernante d'enfants. M. Littré lui dut son éducation, M. Renan nous l'assure : ce qui ne prouve pas que le pupille fut merveilleusement doué. « La vérité », en effet, dit l'orateur, « le menait comme un enfant ». Il faut avouer d'ailleurs que la gouvernante payait tribut aux faiblesses de sa profession : elle ne se gênait pas pour abandonner son élève et aller courir on ne dit pas où. Mais alors celui-ci, qui « l'aimait ardemment », se mettait à sa poursuite, et nous devons avouer que nous avons peine à comprendre ses manœuvres; sans doute l'excès de la passion l'empêchait de bien les combiner : « Il se soumit à elle », dit M. Renan, « quand il pensa l'avoir trouvée; il s'arrêta quand il craignit de n'être plus avec elle; il recula quand il crut l'avoir dépassée ». Nous n'avons pas à faire remarquer la difficulté de combiner ces divers mouvements.

Un peu plus bas, M. Renan déchire les voiles et déclare ouvertement pourquoi la gouvernante de M. Littré se mettait quelquefois à son aise avec ses devoirs. Il faut citer tout le passage : « La vérité est une grande coquette, Monsieur! Elle ne veut pas être cherchée avec trop de passion. L'indifférence réussit souvent mieux avec elle. Quand on croit la tenir, elle vous échappe; elle se livre quand on sait l'attendre. C'est aux heures où on croyait lui avoir dit adieu qu'elle se révèle; elle nous tient, au contraire, rigueur, quand on l'affirme, c'est-à-dire quand on l'aime trop. » Pauvre M. Littré!



il était bien tombé en fait de gouvernante! Ce grand enfant ne poussa-t-il pas la naïveté jusqu'à aimer avec passion une personne qui ne méritait pas même le respect! On voit ici comment elle le traitait, comme elle se moquait de son beau feu : « elle vous tient rigueur quand on l'aime trop! » Hélas! peut-on dire plus clairement que M. Littré, toujours « fidèle ami de la vérité », a toujours été dans l'erreur? et cependant la vérité le « menait comme un enfant »! Qui est ici au-dessous de la naïveté? Est-ce M. Littré, ou son panégyriste? On nous dit que ce morceau a été particulièrement applaudi. Le sonnet d'Oronte le fut aussi, d'après la tradition, la première fois qu'il fut récité sur la scène; mais, aujourd'hui comme alors, Alceste aurait grandement raison de pousser ce cri d'indignation :

Quoi! vous avez le front de trouver cela beau!

Entrons dans quelques détails.

La vérité n'est ni une déesse, ni une gouvernante, ni une coquette; elle est un rapport, et, plus spécialement, une équation, ni plus, ni moins : elle est une équation entre un être et son essence, une équation entre une idée et son objet, une équation entre le langage et l'idée : d'où, vérité essentielle, vérité logique, vérité d'expression. L'on voit sans difficulté que la vérité d'expression suppose la vérité logique, et celle-ci la vérité essentielle; mais la réciproque, hélas! n'est pas vraie, sans quoi nous saurions tout et nous expliquerions tout dans un langage parfait.

La vérité essentielle ne saurait dépendre de nous, sauf en ce qui concerne les produits de l'art humain, cela se comprend sans peine. Ce qui dépend de nous, c'est d'en connaître quelque chose, c'est-à-dire de faire naître en nous des vérités logiques, puis de les faire connaître à d'autres, c'est-à-dire de produire des vérités d'expression. En parlant, ce sont nos idées que nous exprimons, et nous ne pouvons pas autre chose. Cela n'empêche pas cependant que notre intelligence ne se porte alors, non pas sur nos idées, mais sur leurs objets; et ce sont ces objets que nous croyons exprimer par notre langage. Voilà pourquoi, lorsque nous entendons parler, ce n'est point à la pensée de celui qui parle, c'est aux choses dont il parle que nous faisons attention.

En y regardant de près, on reconnaît vite que le langage n'exprime rigoureusement ni les idées ni les choses. C'est un artifice pour

appeler devant l'esprit de l'auditeur les idées de certaines choses, telles à peu près qu'elles sont dans l'esprit de celui qui parle. Tantôt il suffit de les réveiller, parce qu'elles existent déjà; tantôt il est nécessaire de les faire naître, de les créer. Le premier cas se présente fréquemment dans le commerce ordinaire de la vie, et ne devient une difficulté pour personne : le mot *cheval*, par exemple, prononcé devant des Français, suscite infailliblement en chacun d'eux l'idée précise du même quadrupède. Mais il arrive très souvent que l'idée n'existe pas encore, ou, si elle existe, que l'idée de certains rapports de cette idée avec d'autres est encore absente; c'est même principalement pour combler ces lacunes que le langage est employé : l'on parle, ou du moins l'on doit parler pour instruire, c'est-à-dire pour enrichir l'auditeur d'idées nouvelles. L'objet de l'idée nouvelle est-il matériel ou sensible, la tâche de l'orateur (par *orateur*, nous entendons celui qui parle) est relativement aisée : car il est rare que les traits divers de cet objet ne soient pas répandus en d'autres objets déjà connus de l'auditeur; les recueillir et les rapprocher convenablement est tout ce dont l'orateur a besoin. Mais quand l'objet n'est pas matériel, ou que l'on en considère ces rapports généraux, métaphysiques, où les sens ne peuvent atteindre, l'esprit de l'auditeur est moins docile; on n'y crée point l'idée sans travail, sans industrie, sans talent. En général, on use d'un artifice qui est une conséquence logique de notre double nature : on demande au monde sensible, non pas des similitudes, qui ne sauraient s'y rencontrer, mais des analogies; et, au moyen de ces éléments analogues, sagement choisis et non moins sagement combinés, on fait comprendre le terme d'ordre différent dont il s'agit, on détermine dans l'esprit de l'auditeur l'éclosion d'une idée dont on ne saurait lui offrir le type. Pour cet effet, les dons de l'imagination sont très précieux : car les symboles sous lesquels on conçoit l'idée immatérielle, sont sensibles et relèvent de l'imagination; mais ils sont insuffisants : ce ne sont que des moyens, des instruments. Il est bon qu'il y ait des instruments, mais il est meilleur et plus indispensable qu'il y ait des ouvriers. L'ouvrier ici, c'est l'intelligence, c'est la faculté qui saisit, qui conçoit la vérité.

L'imagination et l'intelligence ne se rencontrent pas toujours en proportions égales dans une même tête : le plus souvent l'équilibre fait défaut. Nous ne parlons pas des cas extrêmement com-

muns où les deux facultés, également faibles, ou du moins également négligées, laissent un homme perdu dans la foule ignorante. Une intelligence vigoureuse, puissante, et une imagination féconde, docile et ordonnée, forment le grand orateur et le grand écrivain. L'intelligence mal secondée par l'imagination prépare le savant proprement dit, lequel est accessible seulement aux esprits d'élite ses égaux. Mais si l'imagination prédomine : si la conception est molle, flottante ; s'il n'y a que des idées informes, avortées, comment établir une juste proportion entre les symboles et ce qu'ils représentent ? comment adapter des images vives et lumineuses à des objets qui ne sont vraiment pas ? Les dons de l'imagination, nous ne craignons pas de le dire, sont alors dangereux et funestes, parce qu'ils sont une cause perpétuelle de tromperie : ils produisent l'esprit faux, le rêveur et le sophiste.

Celui en qui l'imagination prédomine, prend volontiers des images pour des idées. Pour lui, concevoir, c'est imaginer ; comprendre, c'est combiner des formes sensibles ; et il se croit d'autant plus intelligent, d'autant plus maître de la vérité, que cette opération, tout extérieure à l'intelligence, est plus facile, plus variée, plus superficielle. C'est par des comparaisons qu'il prétend exprimer la vérité qu'il conçoit mal ; mais, à peine sa peinture est-elle commencée, qu'il en oublie l'idée : les personnages qui devaient servir à la mettre au jour, prennent la place principale ; il n'a plus d'attention que pour eux, il s'y attache, se complait à les décrire soigneusement, n'omettant que les analogies dont l'idée aurait besoin pour être comprise, n'omettant que le plus essentiel. Une oreille musicale, une langue harmonieuse ne fait qu'ajouter aux inconvénients de l'esprit exclusivement imaginaire. Le peuple qui l'entend (nous parlons de la foule lettrée), se laisse prendre à cette musique ; ses sens s'émeuvent, et son intelligence reste engourdie devant cette intelligence qui est incapable, non seulement de l'éveiller, mais de se réveiller elle-même. « Comme cela est vrai ! » dit-il, lorsqu'il devrait seulement dire : « Comme cela est agréable ! » ou : « Comme cela est amusant ! » C'est un chant d'oiseau, un ramage de rossignol, si l'on veut, je ne m'y oppose pas : mais ce n'est pas une parole d'homme : ce sont des sons musicalement justes, intellectuellement faux.

On se rappelle ce peintre qui, ayant peint un animal, écrivit au-dessous : « Ceci est un bœuf. » Il avait peur que l'on ne s'y

méprît : évidemment l'image n'était pas très fidèle. L'imagination que l'intelligence ne règle pas, s'expose à de telles mésaventures ; mais généralement le peintre n'a pas la naïveté de le faire remarquer. M. Renan s'est montré plus sincère dans un endroit de son discours. « Sur ces questions », dit-il, « la Providence a voulu qu'il planât un absolu mystère. » Ces questions sont les principes mêmes de la société, de la morale, de la science et de la religion. Si l'on fait attention à la peinture, on croit reconnaître une puissance suprême, arbitre souverain de l'univers, qui est vivante et domine tout par l'intelligence et la volonté. Eh bien ! c'est une erreur. Lisez la légende que M. Renan a mise de sa propre main au bas de son tableau : « J'entends par ce mot l'ensemble des conditions fondamentales de la marche de l'univers. » Ce n'est pas une Minerve, dans tout l'éclat de sa majesté divine, que vous avez sous les yeux ; c'est un bœuf. Je ne sais si l'académicien pouvait marquer par un trait plus heureux le défaut d'harmonie qui dérange en son esprit les facultés maîtresses. L'image se voit, mais l'on a besoin de se demander de quelle chose elle est l'image, et la demande reste trop souvent sans réponse. La phrase d'abord, la pensée ensuite, si toutefois elle se rencontre.

Lorsqu'il compare la vérité à une coquette, son imagination lui représente fort bien une coquette ; il la voit, la décrit avec fidélité, nous voulons le croire. Son tableau réaliste et d'où la pudeur est un peu trop absente, est en somme une retouche assez lourde du fameux passage des églogues : *Malo me Galatea petit*, et le reste. C'est ce souvenir classique, sinon un portrait de quelque Phryné contemporaine, que le grave auditoire de l'Institut a eu la bonhomie d'applaudir ; mais quel trait se rapporte à l'objet même de cette comparaison ? où reconnaît-on la vérité ?

La vérité, une coquette ! la vérité qui prend plaisir à provoquer et à se dérober ! Est-ce du carré de l'hypoténuse, des équations algébriques, de la composition des forces, qu'il faut entendre cela ? La provocation, si elle a lieu, ne s'exerce pas sur les âmes sensibles, mais sur les esprits les moins exposés aux surprises du cœur ; tellement que le rapprochement de ces deux termes : provocation et mathématiques, par exemple, réveillent des idées burlesques. L'indifférence donnée comme moyen de vaincre les rigueurs de la vérité est quelque chose de plus étrange encore ; mais c'est surtout une contre-vérité. Qui ne sait, en effet, que les grands hommes

qui ont le mieux mérité de la science, c'est-à-dire qui sont parvenus à posséder plus pleinement la vérité, se sont appliqués de toute leur force à la découvrir? Ils peuvent tous répéter la parole de l'un d'eux : « Cette découverte, j'y suis arrivé en y pensant toujours. » Certes, penser toujours à quelque partie de la vérité, c'est témoigner pour la vérité autre chose que de l'indifférence. Comment l'orateur poète n'a-t-il pas vu, dans l'illustre récipiendaire à qui s'adressait son discours, une protestation vivante et décisive contre sa singulière méthode? Les travaux de M. Pasteur ont rendu, nous l'espérons bien, son nom immortel, parce qu'ils ont révélé aux hommes de sa génération des vérités inconnues jusqu'à lui. Une vie si pleine, si active, si ardente à la recherche de la vérité, est-ce vraiment de l'indifférence? L'indifférence est une excellente disposition pour préparer des Hottentots ou des poètes sceptiques; elle n'a jamais produit une ombre de savant.

Mais que dire des caprices de la vérité coquette? « Quand on croit la tenir, elle vous échappe; elle vous tient rigueur quand on l'affirme, c'est-à-dire quand on l'aime trop. » Tenir la vérité, c'est, sans doute, en être sûr, c'est faire acte de certitude; et, pour la vérité, tenir rigueur, c'est se refuser à l'intelligence, c'est lui retirer ses rayons et la laisser dans les ténèbres. En termes clairs et sans figure, la période de l'académicien signifie tout bonnement : « L'on est incertain quand on est certain, et l'on ne sait pas une chose quand on la sait. » Ainsi avez-vous la naïveté de croire tenir cette vérité : deux et deux font quatre? tant pis pour vous! cette assurance convertit aussitôt l'équation : deux et deux font quatre, en cette autre : deux et deux font cinq, ou deux et deux font trois. De même savez-vous que vous existez? tant pis encore! car cette connaissance affirmée et qui ne serait pas si vous ne l'affirmiez pas, vous anéantit sur-le-champ. Voulez-vous exister, voulez-vous en être sûr, voulez-vous que la vérité sur ce point se révèle à vous, doutez-en, soyez indifférent pour elle, tournez-lui le dos. C'est identifier le doute avec la certitude, l'affirmation avec la négation; c'est livrer son intelligence à des contradictions sans fin, direz-vous peut-être. De grâce, parlez bas; que la vérité n'entende pas cette parole imprudente : elle prendrait encore la fuite.

En vérité, ce qui étonne ici, c'est que des auditeurs français, entendant ces théories moins que puérides, n'aient pas pris la fuite eux-mêmes. Et ils ont applaudi!

Nous pourrions recueillir dans le discours de M. Renan beaucoup d'autres symptômes non moins significatifs de son état d'esprit. Il n'est pas chanteur par métier, il l'est par nature, et il n'est que cela. Son chant le grise, l'empêche d'entendre autre chose, lui fait croire qu'il entend tout quand il s'entend chanter. Le chant et les paroles sont-ils d'accord? y a-t-il une idée sous l'expression? que lui importe? l'harmonie, le cliquetis agréable des syllabes est tout pour lui, même la vérité. Il s'est reconnu de bonne heure, écrit-il quelque part, le talent de carillonner avec agrément; il n'avoue pas, mais il est évident qu'il a mis toute son application à bien carillonner. Il en est résulté que son oreille ne se plaît qu'à ses carillons, et que la vérité trouve difficilement passage à travers toute cette sonnerie. Vrons-nous qu'à ce jeu les facultés supérieures de l'intelligence se sont atrophiées? La physiologie même nous en donnerait peut-être le droit. Elles se sont pour sûr développées médiocrement, et leur énergie s'est notablement engourdie par défaut d'exercice. Dans cet état d'assoupissement, l'illusion, l'hallucination sont vraiment naturelles, et de simples images sont prises pour des idées avec une bonne foi candide. Voilà pourquoi, croyant peindre la vérité, il peint avec vérité une coquette, mais ne songe même pas à vérifier si les caractères de la coquette se rencontrent par analogie dans la vérité; ils se rencontrent en un sens dans le travail de l'imagination, dans l'expression sensible dont on tâche de revêtir l'idée. Supposez en effet, non pas un savant ou un philosophe qui cherche la vérité, mais un poète qui cherche le nombre, des césures, des rimes, un académicien qui cherche des périodes : aussitôt les caprices de Galatée ont une application significative, que la science même justifierait au besoin, car l'effort organique d'où dépend l'exercice soutenu de l'imagination, peut en contrarier le jeu. C'est souvent au moment de la détente des nerfs que cette faculté accorde ce qu'on ne pouvait obtenir par la contention. Il y a longtemps déjà que le fait a été constaté, et il l'a été par un poète dont tout le monde connaît le joli vers :

Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui.

L'amplification de M. Renan, qui ne signifie pas autre chose, nous semble loin de valoir, comme peinture littéraire, ce seul alexandrin.

Du reste, nous l'avouons, nous ne partageons pas l'admiration

que beaucoup de bons esprits accordent au style de M. Renan, tout en condamnant ses idées. Les principes que nous préférons en littérature sont excessivement simples et peuvent s'exprimer ainsi : Pour bien écrire, il faut comprendre, exprimer ce que l'on comprend, l'exprimer clairement, l'exprimer agréablement. L'agrément est quelque chose, mais ne vient qu'en dernier lieu ; ce n'est qu'un colifichet lorsque la clarté, l'idée et la vérité sont absentes. Un critique anonyme rapporte, dans *le Correspondant*, comme un modèle de beau langage, la prière que M. Renan a faite un jour à Minerve sur l'acropole d'Athènes. A notre avis, rien n'est aussi grotesque dans le genre précieux et affecté. Nous retardons sur notre siècle, et nous croyons encore, avec la Bruyère, qu'« il faut exprimer le vrai, pour écrire naturellement, fortement, délicatement. », (*Caract.* c. 1.)

M. Renan est un vieil enfant, qui se prend au sérieux, parce qu'il a l'imagination vive et qu'il n'a pas encore assez de maturité pour voir ce qui lui manque.

## II

La vérité se compose des vérités, et, parmi les vérités, il en est une qui domine toutes les autres, en est le principe et la raison totale ; vérité importune pour quelques-uns, pleine de promesses pour les autres, elle s'impose impérieusement à tous, soulevant d'un côté des haines furieuses, excitant de l'autre des amours ardents, ne rencontrant de l'indifférence nulle part. Cette vérité se désigne par un seul mot : Dieu.

M. Pasteur, après avoir consacré les labeurs de sa carrière scientifique à l'étude des origines de la vie, après avoir découvert dans ces régions mystérieuses des merveilles que personne avant lui n'avait même soupçonnées, après avoir interrogé la nature de mille façons diverses, ce savant de génie ne craint pas de s'écrier : « La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. » Il appelle cette notion « la plus importante des notions positives », « une notion dominatrice ». Mallebranche avait dit ce mot célèbre : « Dieu est le lieu des esprits, comme l'espace est le lieu des corps » ; parole dont on peut abuser, mais parole en un sens bien profonde et bien vraie ; c'est presque celle de M. Pasteur. Otez en effet de l'esprit de l'homme la notion de l'universel, ou, ce qui revient au même, de l'infini : car l'universel, qui n'est pas l'infini, ne peut être

sans l'infini; ôtez, disons-nous, l'universel de l'esprit de l'homme, vous éteignez en lui sa lumière propre; notre intelligence ne voit plus, ne sait plus. Nous ne pouvons plus même dire : « je suis », car l'affirmation la plus modeste repose implicitement, mais essentiellement, sur la notion de l'universel. M. Pasteur va plus loin; il constate la présence de cette grande vérité dans les sentiments du cœur, dans la religion, dans la métaphysique, dans les arts, dans les sciences, dans les principes sociaux. Puis, ramenant sa pensée à la direction de la vie de l'homme, il termine ces hautes considérations par ces paroles :

« La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit ! idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions : toutes s'éclairent des reflets de l'infini. »

Comme le dit très bien M. Pasteur, l'idéal, quelle que soit la faculté dont il est le mobile ou la raison; l'idéal, s'il n'est pas l'infini réel, est au moins et nécessairement un reflet de l'infini. Purement abstrait, conçu comme une forme de la pensée sans base adéquate dans la réalité, il perd sa puissance, son efficacité; il n'explique plus rien, n'inspire plus rien; le monde et l'homme sont un rêve, et leur évolution est une duperie. Dans l'ordre pratique, réel et vivant, les abstractions sont une puissante direction pour l'intelligence qu'elles éclairent; mais elles sont absolument stériles dans l'ordre de l'exécution, pour l'ordre des réalités : on ne sème pas des théorèmes de géométrie pour récolter du blé ni aucun autre produit; l'infini d'où procède le monde et vers lequel tout marche, doit être autre chose qu'un océan de germes abstraits, c'est-à-dire de riens, et offrir à l'activité universelle un autre terme que des illusions. Ou le monde n'est rien, ou l'infini est infiniment mieux que le monde en possession de l'existence réelle. C'est ce qu'a voulu dire M. Pasteur, lorsqu'il a dit que la notion de l'infini est une vérité positive et la plus importante des notions positives.

M. Renan n'avait entrepris ses variations musicales sur la vérité que pour toucher à cette vérité, à « cette énigme qui nous tourmente et nous charme ». Mais que peut discerner un œil sans regard dans ces immensités et dans ces profondeurs? Avec la confiance et la sérénité qui ne le quittent jamais, M. Renan fait cette déclai-



ration solennelle, la présentant sans doute à titre d'axiome : « La grandeur des vérités de cet ordre est de se présenter à nous avec le double caractère d'impossibilités physiques et d'absolues nécessités morales. » Des impossibilités physiques, d'absolues nécessités morales ! L'antithèse est jolie, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait excité l'admiration de beaucoup d'auditeurs amoureux du bourdonnement des mots. Seulement il est contraire aux règles les plus vulgaires du langage, à ces règles qui défendent de parler sinon pour dire quelque chose, de pousser l'antithèse jusqu'à la contradiction, jusqu'à l'affirmation et à la négation de la même chose. Le sot qui garde le silence pour les observer, est plus sage que le beau parleur qui le rompt en belles phrases : il s'abstient de prouver qu'il est un sot. Des vérités qui sont à la fois impossibles et nécessaires, sont des vérités qui constituent bel et bien des contradictions : et des vérités qui constituent des contradictions ne sont pas le moins du monde des vérités, ce sont de grosses faussetés. Cependant cette condition ferait leur grandeur, c'est-à-dire qu'elles seraient grandes parce qu'elles ne seraient pas ! La grandeur du rien !

Peut-être, après tout, M. Renan ferait-il ici une confession à demi-mot : peut-être n'a-t-il point voulu parler de conditions objectives, mais de l'état où son intelligence se trouve devant la première de toutes les vérités ; peut-être a-t-il voulu dire que la considération du monde moral lui inspire une sorte de croyance en Dieu, et que la considération du monde physique la lui enlève. Ses convictions, bien légères d'ailleurs, oscilleraient ainsi, se portant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant la direction de son regard. Ces hésitations sont de fait assez conformes à la nature de son esprit. Faut-il l'en blâmer ? Blâme-t-on certains oiseaux de n'avoir pas le regard de l'aigle ? Mais ce que l'on ne peut tolérer, c'est la naïveté de ces mêmes oiseaux, s'ils s'imaginent que nul autre ne voit mieux qu'eux (1). M. Renan n'a pas la force d'esprit nécessaire pour se

(1) Dans sa réponse à M. Cherbuliez (25 mai), M. Renan ajoute une béatitude aux huit de l'Évangile : « Bienheureux les aveugles », dit-il, « car seuls ils n'ont douté de rien. » C'est une manière de dire qu'il est, lui, très clairvoyant, car il doute presque de tout. Cet aigle aurait dû voir du moins que sa comparaison est radicalement fautive : les aveugles, hélas ! les vrais, ne sont sûrs de rien, et c'est précisément ce qui rend leur condition si misérable.

Toujours le même système : la phrase avant tout, la vérité par occasion.

dégager de ce qui lui semble une antinomie. Il le donne à entendre, nous le croyons ; il a qualité pour parler de ce qui se passe chez lui. Mais de quel droit parle-t-il au nom de tous ? de quel droit tire-t-il cette conclusion : Je vois mal : donc personne ne voit bien ? Se croit-il la mesure de l'esprit humain ? S'il en était ainsi, je déclare que j'en serais fort humilié pour notre race.

M. Pasteur, savant de premier ordre dans les sciences physiques, professe hautement, non seulement que le monde physique n'est point incompatible avec la notion de Dieu, mais qu'il la réclame absolument, comme une conséquence son principe. M. Renan, qui a étudié les sciences naturelles dans les livres arabes et sur les épi-graphes de la Phénicie, répond au savant, sous une autre forme, qu'il ne sait ce qu'il dit, puisque lui, Renan, arabisant si habile, est incapable de concilier l'idée de Dieu avec celle du monde. N'est-ce pas un comble ?

Cet esprit original n'est pas même d'accord avec ses amis. D'autres ont essayé de nier Dieu, mais leur négation a toujours pris la forme précisément inverse. Personne jusqu'à ce jour n'a parlé d'*impossibilités physiques* ; les athées se sont contentés de soutenir ou même d'affirmer que les preuves physiques de l'existence de Dieu ne sont pas concluantes, rien de plus. Haeckel, l'un des plus récents, étudiant les origines de la vie, se voit obligé de choisir entre deux hypothèses pour expliquer ce grand fait : l'hypothèse de la transformation spontanée de l'être inorganique et mort en être organique et vivant, et celle de la création surnaturelle. L'horreur du miracle lui fait rejeter cette seconde hypothèse, mais il n'aurait pu même l'énoncer, s'il y avait vu quelque impossibilité : car l'impossibilité n'explique rien. Le mot même de Laplace : « Dieu est une hypothèse inutile », n'a plus cours parmi les savants athées, qui verraient en Dieu une hypothèse physiquement utile, si elle n'était moralement gênante.

Où les athées parlent d'impossibilité, c'est précisément où M. Renan parle d'« absolue nécessité. » Ils ne rejettent en effet l'existence de Dieu d'une manière positive qu'en abordant le monde moral, c'est-à-dire lorsqu'ils touchent au problème de la coexistence du bien et du mal dans le monde. La condition de l'humanité, telle que l'expérience et l'histoire la révèlent, leur semble inconciliable avec la providence d'un Dieu souverainement juste, bon et puissant ; et, sur cette raison, ils déclarent que Dieu ne saurait exister. L'in-

compatibilité d'un être avec un fait réel est toute autre chose que l'absolue nécessité de son existence.

M. Renan ne représente donc ni les savants ni les athées; il ne représente que lui-même, et, nous avons le regret de le dire, il se représente sous un jour vraiment fâcheux. Il faut en effet être singulièrement doué pour poser doctoralement des contradictions en axiomes. Si cet homme sans pareil s'était écrié : « Messieurs, je le déclare, la grandeur du triangle, c'est d'être à la fois un cercle et un carré », il aurait répété ce qui se dit peut-être dans d'autres établissements que l'*Institut de France*; mais il aurait énoncé une proposition qui vaut exactement la sienne : « La grandeur des vérités de cet ordre est de se présenter à nous avec le double caractère d'impossibilités physiques et d'absolues nécessités morales. » Ah! Monsieur, vous savez carillonner, et vous vous en faites gloire: carillonnez donc, et laissez à d'autres le soin de plonger leurs regards dans ces questions profondes où le carillon n'est qu'un jeu d'enfant.

Point! Le carillonneur veut résoudre « l'énigme qui nous tourmente et nous charme »; et, certes, son OEdipe n'est pas dans le simple appareil de celui de M. Ingres. « Pour être apte », dit-il, « à jouir de ces vérités, qu'on aperçoit non de face, mais de côté et comme du coin de l'œil, il faut » — être louche, direz-vous peut-être, en interrompant le maître? — vous vous trompez, il faut — « la culture variée de l'esprit; la connaissance de l'humanité, de ses états divers, de ses faiblesses, de ses illusions, de ses préjugés à tant d'égards fondés en raison, de ses respectables absurdités; il faut l'histoire de la philosophie, qui parfois rend religieux; l'histoire de la religion, qui souvent rend philosophe; l'histoire de la science, qui devrait toujours rendre modeste; il faut la connaissance d'une foule de choses qu'on apprend uniquement pour voir que ce sont des vanités; il faut par-dessus tout l'esprit, la gaieté, la bonne santé intellectuelle d'un Lucien, d'un Montaigne, d'un Voltaire. » Rien que cela! c'est à décourager la bonne volonté la plus héroïque. Pourquoi tant de bagages? pourquoi tous ces *impedimenta*? Travaillez, suez, remuez les bibliothèques, courez le monde, interrogez les hommes, sondez les étoiles: savez-vous quelle sera la récompense de ces travaux d'Hercule? « Le résultat final, c'est encore que le plus grand des sages a été l'Ecclésiaste, quand il représente le monde livré aux disputes des hommes, pour qu'ils

n'y comprennent rien depuis un bout jusqu'à l'autre (1) », c'est-à-dire à ses origines et à ses fins, car c'est là l'objet même de l'énigme. OEdipe sera donc inévitablement dévoré par le sphynx; mais il était bien inutile d'y faire tant de façons, et de se préparer par des fatigues inouïes à une fin aussi désagréable.

Il y a, dans ces paroles de M. Renan, une question de méthode : on finit par la distinguer en faisant un effort énergique d'attention au milieu d'un cliquetis de mots presque tous vides. Cela veut dire, croyons-nous, qu'il faut se rendre compte de l'esprit de l'homme, pour juger de la valeur de ses conceptions. Nous n'avons pas à montrer l'inanité d'un tel procédé logique, s'il s'agit de constater la vérité en elle-même. Ce serait exiger du géomètre, par exemple, l'étude des maladies cérébrales sous toutes leurs formes, avant de lui reconnaître le droit d'admettre la certitude de ses conclusions.

Dieu n'est pas si loin de nous que cet assembleur de mots veut le donner à entendre; il n'est pas difficile de le trouver. Il n'est pas la vérité spéculative, il est la vérité vivante et aimante. Si les dispositions et les opérations de l'esprit sont indispensables pour atteindre cette vérité suprême, elle ne se livre réellement qu'à certaines dispositions du cœur, dispositions dont un enfant est capable, mais qui se rencontrent peu dans les hommes préférés de M. Renan, eussent-ils l'esprit, la gaieté et la bonne santé intellectuelle de tous les Lucien et de tous les Voltaire du monde. C'est une pensée que nous trouvons dans un journal anglais, et qu'il est bon de recueillir. M. H.-M. Walker écrit dans le *Tablet* (20 may 1882, p. 777), au sujet du discours même de M. Renan : « Il faut rappeler aux sceptiques (*agnostics*) que l'on ne trouve pas Dieu, si l'on ne s'approche pas de lui de la manière qui convient. Il est certain que l'on ne découvre pas Dieu comme une étoile nouvelle ou une comète. Il n'est point passif en cette opération; *il ne se laisse pas connaître* par ceux qui approchent de lui avec orgueil, arrogance et une sorte de défi; par les hommes qui font de leurs pauvres esprits la mesure de tout au ciel et sur la terre. » Ajoutons que ce refus de Dieu est miséricorde, car rien n'est funeste comme le savoir orgueilleux. *Revelasti ea parvulis.*

M. Renan condamne sans pitié à l'anéantissement le genre humain tout entier; il ne fait exception que pour la compagnie d'élite dont

(1) Est-ce au pied du *Puy-de-Dôme* ou devant l'Académie française que cette phrase a été prononcée?

il est membre : car, là, dit-il en style de ruelle, on « s'assure contre le néant par un moyen bien simple, en faisant des œuvres qui restent ». Il dit encore, avec une singulière modestie, en parlant de ses confrères et de lui-même : « Tout passe, et nous ne passons pas. » Il tient un langage tout autre aux bonnes gens qui croient au ciel. « Si je vois la vertu », dit-il, « songer trop à ces placements sur la vie éternelle, je suis tenté de lui insinuer discrètement la possibilité d'un mécompte. » Qu'il nous permette de lui renvoyer l'insinuation discrète, et de l'engager à ne pas mettre trop de confiance en l'immortalité académique qu'il se promet. La puissance qui sauve de la mort les œuvres de l'esprit, c'est la vérité, cette étrangère, objet de son indifférence. Il a mis toute son âme à carillonner : il ne peut raisonnablement espérer d'autre immortalité pour ses œuvres que celle des carillons.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

---

# UNE SEMAINE DE LA COMMUNE DE PARIS

LETTRES INTIMES DE M. LE CURÉ DE SAINT-THOMAS D'AQUIN (1).

---

*Infandum dilecte, jubes renovare dolorem.*

## VII

MON BIEN CHER AMI,

Voici certainement la circonstance la plus extraordinaire de tout ce qui m'est arrivé pendant cette horrible tempête de la *Commune de Paris*. Ce fut le V<sup>e</sup> dimanche après Pâques, 14 mai, tout à fait à la veille du dénouement sanglant de ce drame effroyable. Il était trois heures trois minutes environ; je venais d'entonner le *Deus in adjutorium* de vêpres. Mon plus jeune vicaire, M. de Cabanoux, m'écrivit au crayon, pour m'être remis à ma place au chœur, ces quatre mots : « Un homme à képi vous demande à la sacristie. Sur sa mine, je crois que vous devez vous hâter de sortir par la rue du Bac. » Il n'y avait pas à délibérer longtemps. Je me rends à la sacristie. L'homme au képi était aussi l'homme à la barbe. Droit, roide et couvert, c'est lui qui me reçoit chez moi. Il entre dans mon cabinet, prend place sans y être invité sur l'unique fauteuil qui y soit, et commence en ces mots peu rassurants, toujours le képi sur la tête : « Citoyen, je ne vous connais pas. Mais je passais non loin de cette église; j'ai pensé à y entrer pour vous faire une communication qui vous concerne, et qui peut avoir pour vous quelque intérêt. Vous venez d'être décrété d'arrestation à l'Hôtel de ville. Je puis vous en parler savamment : j'y étais, je faisais partie du conseil. J'ai imaginé, je le répète, qu'il pouvait être de quelque uti-

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1882

lité pour vous d'en être informé. » — « Monsieur, lui répondis-je, je commence par vous remercier du bon office que certainement vous voulez me rendre. J'en suis d'autant plus touché, que je vous suis absolument inconnu. Mais permettez-moi de vous adresser une question, qui ne peut être indiscrete après les ouvertures que vous venez de me faire : Êtes-vous chargé de m'arrêter? êtes-vous ici pour cela? » — « Non, citoyen : ce sera demain. » — « Eh bien! Monsieur, après vous avoir réitéré mes remerciements, permettez-moi une seconde question : Mes prêtres seront-ils arrêtés avec moi? » — « Non, à moins qu'il n'y en ait quelqu'un de jeune. » Ceci me fit trembler. Cet homme venait précisément de s'adresser à un tout jeune prêtre, le plus jeune de mes vicaires. — « Voici, Monsieur, ce que j'ai à répondre à vos avances obligeantes : Je suis un factionnaire : je ne puis ni ne veux quitter mon poste, à moins que j'en sois relevé par celui qui m'y a placé; et vous savez bien qu'il ne le voudrait pas lui-même et qu'il ne le peut plus. Je serai donc dans cette église ou dans mon presbytère demain, cette nuit, tous les jours et toutes les nuits, prêt à me présenter à quelque heure que l'on choisisse pour m'arrêter. » — Par Providence, ma voix n'était ni plus ni moins altérée que si mon interlocuteur m'avait apporté la nouvelle la plus indifférente. Il me répéta une troisième fois *qu'il avait cru, passant par hasard près de mon église, qu'il pouvait être de quelque intérêt pour moi d'apprendre ce qui venait de se passer à l'Hôtel de ville en ce qui me concernait.* Je m'inclinai, et j'attendis.

Il aurait pu lever le siège et me laisser à mes réflexions; il trouva meilleur d'entamer une conversation qui devait durer jusqu'à *six heures et demie!* Conversation étrange sur ce qui se passait à l'Hôtel de ville : sur les mœurs et gestes du gouvernement qui y trônait : sur les malversations qui se commettaient : sur les excès dont la cave du dernier préfet de la Seine faisait les frais : sur les rivalités, les débats, les inimitiés entre les divers membres du gouvernement et du Comité de salut public : sur les projets des mécontents qui n'avaient pas encore eu la fortune de monter aux affaires, etc., etc. Le thème était vaste : chaque minute amenait quelque nouvelle révélation. Toutes faisaient horreur. Il me fallait me surveiller de très près, pour ne pas me commettre d'une parole. Cet homme m'était une énigme : m'avait-il dit vrai en m'abordant? quel esprit l'avait poussé à entrer à Saint-Thomas d'Aquin, à me demander, à me faire

la redoutable confiance? était-ce une mystification? était-ce une preuve de véritable intérêt? voulait-il tenter ma bonne foi? voulait-il m'arracher quelques paroles imprudentes? Tout cela et bien d'autres questions se précipitaient dans mon cerveau. Aucune réponse rassurante ne me venait; mais, dès la première parole, je m'étais promis de faire, avec l'aide de Dieu, bonne contenance, et de ne laisser échapper pas une syllabe qui pût servir de prétexte avouable à un mauvais parti quelconque. Je fus fidèle à ma résolution. Lui demander son nom me parut imprudent. Cependant je finis par connaître celui qu'il m'aurait donné. Au courant d'une des révélations les plus mouvementées, il me dit, peut-être sans y songer, qu'il s'appelait le *citoyen Morand*. Sa qualité, il me l'avait dite presque en m'abordant : *membre de la Commune, du conseil du salut public*. Tout ce que j'aurais pu apprendre davantage en ce moment ne m'intéressait pas.

En me parlant des mœurs des habitants de l'Hôtel de ville, il me dit tranquillement : « Vous connaissez beaucoup de choses tristes, citoyen; s'il pouvait vous être agréable de compléter vos connaissances, je vous prierais de me laisser vous habiller un soir, et de vous offrir le bras, pour vous donner, pendant deux heures, le spectacle de ces orgies. Avec moi vous ne courriez aucun risque. » — « Mais, Monsieur, lui répondis-je, lors même que j'aurais le goût d'un pareil spectacle, je devrais bien y renoncer, puisque vous venez de m'annoncer que je serai arrêté demain. — Sans doute; mais si la chose devenait possible? » Et l'on passa à autre chose. Je fus surtout frappé de ce qu'il me dit d'une malversation de quelques millions, autant que je puis préciser, de *cinq millions*, sur les équipements militaires. Des industriels des environs du Temple auraient vendu à leur profit, pour cette somme énorme, des tuniques de garde national, des képis, des pantalons, des guêtres, etc., à des prix fabuleux, après les avoir dérobés aux magasins de la ville de Paris. Nous n'avons pas, que je sache, encore vu le procès qu'il espérait qu'on intenterait à *ces indignes républicains*.

Quels mystères d'iniquité, et quelle horrible scélératesse nous sera ent révélés, si tous les procès que réclamerait la justice étaient portés un jour devant des tribunaux intègres et courageux!

Certes, dans cette interminable séance, je n'étais point à mon aise. Je la trouvais longue, lourde, étouffante. Et cependant je croyais prudent de ne pas en brusquer la fin. Je subissais mon sort,



attendant qu'il plût à mon étrange visiteur de me laisser respirer. Mais je dois dire que l'angoisse était peut-être plus grande encore parmi mes prêtres et mes employés. Avant la fin de l'office, chacun était informé de ce qui se passait. On s'interrogeait du regard avec inquiétude. Quand arriva la fin de vêpres, on crut me délivrer en venant m'annoncer que j'étais attendu pour le salut. L'homme terrible ne bougea pas. L'inquiétude des miens n'en fut pas diminuée. Le salut se donna. On frappe à ma porte, « Monsieur le Curé, le mois de Marie que vous devez présider, commence. » L'homme ne bouge pas. Alors ce fut une panique sans nom. La sacristie est désertée. Chacun prend un poste d'observation pour suivre du regard, sans être vu, ce qui allait arriver. On ne doute plus de mon arrestation. Mais l'homme ne démord pas.

Enfin six heures et demie vont sonner. Je n'en puis littéralement plus. Je prends le parti, qui me paraît hardi, de lever le siège et de prier l'homme de me rendre ma liberté pour le moment, lui promettant de nouveau de n'en pas abuser pour chercher à me dérober, et lui assurant itérativement que je serais là le lendemain. Il se leva aussi, et je le conduisis à la porte de la sacristie. Là, je m'arrête un instant, et, sans savoir ce que je disais : « Voulez-vous me permettre, Monsieur, de terminer notre longue conversation par ce dernier mot, qui en sera pour moi comme la conclusion ? C'est que vous ne m'arrêtez pas du tout. » L'homme incline insensiblement la tête, et me répond laconiquement : « *Peut-être!* » Et ce fut ma délivrance. J'ai encore aujourd'hui une espèce d'oppression, rien que de penser à ces trois mortelles heures.

Quelques minutes après, tout mon monde accourt : on veut savoir qui est cet homme, ce qu'il me voulait, ce qu'il m'a dit, pourquoi il est resté si longtemps enfermé avec moi, de quoi nous sommes tous menacés. On a vu sa figure et son allure. Tout cela ne nous dit rien de bon. On se consulte, on veut absolument me faire quitter le presbytère. Ma parole et toute sorte d'autres raisons s'y opposent : je résiste.

Le lendemain et les deux jours suivants étaient les Rogations. L'office public devait se faire comme de coutume : il reste réglé que mes vicaires diront leur messe dès la première heure, afin de se mettre à l'abri, si le cas échéait, et que je ferai l'office. On me laisserait bien le temps de le terminer, si l'on venait pour m'arrêter.

Les choses se passèrent ainsi, et personne ne se présenta le lundi.

En ces circonstances, un jour gagné vous paraît une victoire sur la mort. Le soir, on se félicita les uns les autres. Mais la préoccupation nous envahit bientôt de nouveau. « Et demain ! et après-demain ! » Les deux jours se passèrent comme le lundi, dans les mêmes transes, dans le même ordre, et eurent la même fin. Chaque soir, nouvelle congratulation ; et la crainte du lendemain diminuait à mesure que nous nous éloignons de la soirée du dimanche.

Le jour de l'Ascension, nous n'étions pourtant pas encore pleinement rassurés. Qui sait si l'on n'aura pas voulu profiter de cette solennité pour donner plus d'éclat à une modeste arrestation ? L'office fut célébré avec la pompe ordinaire, sans le moindre trouble. Après le salut solennel, suivi d'un court exercice pour le mois de Marie, tout le monde étant groupé autour du plus menacé d'entre nous, nous nous jetâmes dans les bras les uns des autres, et de toutes les bouches sortit cette même parole : « Enfin nous sommes sauvés ! ils ne viendront pas. » En effet, ils ne sont pas venus. Et grâces à Dieu !

Nous avons vu huit jours après à quelle fin étaient réservés ceux des nôtres que ces bêtes féroces avaient conduits dans leurs prisons. Ni leur dignité, ni leur magnanimité, ni leur vie irréprochable, ni les services rendus, ni leur âge, ni leur vertu, ne purent protéger leurs vies contre ces sauvages civilisés. — Grandes, saintes, héroïques et heureuses victimes, vous fûtes choisies pour payer de votre sang innocent les prévarications de notre malheureuse société, et peut-être les fautes de quelques-uns d'entre nous ! Soyez nos protecteurs comme vous avez été notre rançon ! Obtenez-nous le courage de vous imiter, si des jours de malheur et de crime nous étaient encore réservés ! — Amen ! Amen !

## VIII

### MON BIEN CHER AMI,

Aujourd'hui, 21 mai, est l'anniversaire du commencement de notre délivrance, l'année dernière. C'était un dimanche, le dimanche entre l'Ascension et la Pentecôte ; et cette année, le quantième tombe le mardi de la Pentecôte, c'est-à-dire le jour de la semaine où commença, il y a un an, le pèlerinage douloureux des fidèles de

Paris auprès du corps mutilé de leur illustre Archevêque et martyr, exposé à l'Archevêché.

La journée avait été inquiète. Le canon retentissait sur divers points de l'enceinte de Paris. Il nous semblait à nous, habitants du faubourg Saint-Germain, qu'il grondait surtout du côté de l'ouest et du nord-ouest, vers la porte de Neuilly et la place de Courcelles. Chacun devisait avec plus ou moins de crainte sur les événements qui ne pouvaient plus beaucoup tarder. Les clubs étaient ou faisaient profession d'être plus confiants que jamais dans le succès de la Commune. Le vendredi précédent, j'avais entendu les plus horribles blasphèmes, les menaces les plus effroyables dans celui de l'église Saint-Nicolas des Champs. Un membre du Comité du salut public, que l'on disait autour de moi être le citoyen Tolain, était venu faire des déclarations et donner des nouvelles capables de faire trembler les plus rassurés d'entre nous. D'abord, il ajoutait le poids de son affirmation triomphante et apparemment bien informée, à ce que, toute la journée, on avait crié dans les rues de la ville, à savoir, que les *Versillais* avaient été maltraités, culbutés et repoussés dans le bois de Boulogne, de la porte de Neuilly à celle du Point-du-Jour. Ensuite, il montrait le désarroi, le désespoir de *l'insurrection de Versailles*, de cette étrange façon : — « Ils sont tellement à bout de ressources, clamait-il, qu'ils en sont venus à implorer l'assistance du Très-Haut. Ils en sont là de désespoir ; ils ont oublié que le Très-Haut est mort. Voilà les ennemis que nous avons devant nous. Qu'en pensez-vous ? » Et des trépignements, des cris de défi, des rires épouvantables, accueillirent ces paroles. Alors l'orateur, encouragé, ajoutait ceci : — « Vous vous souvenez, citoyens, que *Monsieur* Thiers s'est fait prophète, et qu'il a annoncé à ses *Versillais* que dans huit jours ils seraient dans Paris. C'est demain le huitième jour : croyez-vous, citoyens, que *Monsieur* Thiers tienne sa promesse demain ? » Nouveaux cris, nouveaux trépignements, nouveaux rires diaboliques ; tous les poings se lèvent d'une façon menaçante. — « Eh bien ! citoyens, je vais, moi, vous faire une prophétie dont l'accomplissement est plus certain. Dans sept jours, la grande bataille aura été livrée. Nous serons vainqueurs ou nous serons vaincus ! Personne ici ne croit que nous soyons vaincus ? — Non ! non ! — Nous serons donc vainqueurs ? — Oui ! oui ! » et applaudissements frénétiques. — « Oui, nous serons vainqueurs, je le jure ; et je jure aussi

que Versailles n'existera plus. Mais si nous pouvions être vaincus, alors Paris n'existerait plus. »

Ici l'exaltation de l'auditoire ne connut plus de bornes. On se lève, on s'interpelle; tous les visages sont enflammés, tous les yeux jettent des flammes. — « Oui! oui! c'est cela : mort et destruction! Il faut en finir! »

Alors, profitant de l'enthousiasme qu'il vient d'exciter, l'orateur fait la communication et la proposition suivantes : — « Une bonne nouvelle, citoyens : dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, les citoyennes viennent de donner un grand exemple de patriotisme. Elles se sont organisées en bataillons, pour accompagner leurs pères, leurs frères, leurs maris et leurs fils aux remparts. Là elles les soutiendront de leur courage, les relèveront s'ils sont blessés et les soigneront; et, s'ils sont frappés à mort, elles prendront leurs armes et les remplaceront dans le combat. (Applaudissements répétés et prolongés, acclamations.) Je ne doute pas que les citoyennes de cet arrondissement, que je vois ici si nombreuses, ne s'empressent d'imiter l'exemple des citoyennes du XI<sup>e</sup>. » — Je dois à la vérité de dire que la proposition fut accueillie assez froidement.

Mais, enfin, l'on conçoit que des scènes comme celle-ci, répétées à Saint-Sulpice, à Saint-Eustache, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Merry et dans vingt autres clubs, aussi incandescentes que celui de Saint-Nicolas, n'étaient pas faites pour nous donner confiance et tranquillité. Un sale et ordurier chiffon de papier, *le Père Duchesne*, répandait le lendemain matin par milliers et milliers d'exemplaires ce qui s'était dit dans l'enceinte de nos églises profanées. Nous n'avions aucunes nouvelles certaines de ce qui se passait à Versailles. Les hommes les plus compétents, les hommes de guerre s'accordaient à regarder la prise de Paris comme extrêmement difficile, sinon impossible. Et, dans tous les cas, les plus confiants et les plus hardis n'espéraient rien avant le mercredi 24 mai.

Nous en étions là le 21. Le soir, entre sept et huit heures, je me hasardai à faire une tournée de clubs, pour me tenir au courant de la physionomie du Paris de la Commune, et des menaces qui planaient sur nos têtes. Sorti de chez moi, sans itinéraire tracé, je m'acheminai vers les Champs-Élysées, pour commencer mon information par Saint-Philippe du Roule, et la continuer par Saint-Augustin, la Madeleine, la Sainte-Trinité, Saint-Roch, Saint-Eus-

tache. Saint-Nicolas des Champs, Saint-Merry et Saint-Germain-l'Auxerrois. Telle fut ma promenade, un peu longue, un peu fiévreuse, de ce soir-là.

A mon grand étonnement, je trouvai les Champs-Élysées déserts, les rues peu fréquentées et toutes les églises fermées. Pas un seul club dans tout ce parcours. De mornes et rares bruits, une sorte de silence pour Paris. De temps en temps seulement, quelques coups de canon dans la direction de la journée, comme pour tenir la ville éveillée et l'avertir que tout n'était pas fini.

Je rentrai chez moi aussi fatigué de ma course que surpris de l'état dans lequel j'avais trouvé la partie de Paris ordinairement la plus mouvementée. Mais rien ne m'avait fait soupçonner l'événement qui venait de s'accomplir, et dont personne encore n'avait connaissance, en dehors d'Auteuil et de Passy.

Une inquiétude vague et sans objet précis me tint éveillé jusqu'à deux heures de la nuit. Tout à coup j'entends, dans la rue du Bac, venant de la rue de l'Université ou du quai, le pas lourd et cadencé d'une troupe marchant en silence, que je pris pour une patrouille nombreuse marchant au pas de charge. Elle s'arrête devant la porte de mon presbytère, en faisant retentir le trottoir et la chaussée de la chute bruyante de ses armes. En même temps le marteau frappe la porte, les cris : — « Ouvrez vite ! » se font entendre ; et, comme la porte ne s'ouvrait pas assez promptement, une clameur s'élève : — « A nous, la patrouille ! Enfoncez la porte ! » Et le marteau heurte à coups pressés. Je suis obligé de donner l'ordre d'ouvrir.

Dès les premiers coups, tout le monde avait été sur pied dans le presbytère. Les uns cherchaient le moyen de se sauver, les autres songeaient à se cacher : les femmes et les enfants de mes employés pleuraient et commençaient à crier. Quant à moi, après un moment d'hésitation pour savoir si j'attendrais dans mon lit ces importuns visiteurs ou si je me lèverais pour les accueillir, je sautai de mon lit pour leur faire ouvrir la porte ; je pris à la hâte mes meilleurs habits, et m'assis sur mon plus vaste siège pour les attendre, comme un Romain, sur ma chaise curule. Pour personne de la maison l'heure de mon arrestation ne faisait doute. Chacun me reprochait *in petto* de n'avoir pas voulu chercher un refuge hors du presbytère. Le sort qui m'attendait allait être funeste à mes confrères. C'était le côté le plus douloureux de ma situation.

Cependant la porte s'était ouverte au milieu des menaces et

des imprécations. Une escouade s'était précipitée dans la cour, laissant le gros de la troupe à la porte pour la garder, et de la cour s'était engouffrée dans un long et obscur vestibule, qui conduit à un escalier conduisant lui-même à l'église. Enfoncer une double porte, traverser l'église, forcer une autre porte, gravir l'escalier du clocher et faire céder une dernière porte, fut pour cette trombe d'hommes armés l'affaire d'un instant, le temps de vous le raconter. Mais ce fut un instant auquel l'angoisse donnait une durée d'agonie. Personne ne comprenait ce qui se passait, ne savait ce qui allait arriver. La nuit même ajoutait une terreur particulière à ce mystère. Le silence qui s'était rétabli à la porte, celui qu'avaient gardé les hommes détachés pour occuper la maison ou l'église, nous ne savions, étaient plus sinistres que les cris et les menaces dont avaient d'abord été frappées nos oreilles.

Tout à coup retentit le tocsin. Nos poitrines oppressées commencèrent à respirer. Nous comprîmes tout de suite que l'irruption nocturne avait un autre but que notre arrestation pure et simple, et que, puisque le tocsin sonnait, il y avait du nouveau sur le pavé de Paris. La sonnerie dura à peu près dix minutes. En même temps s'entendaient les cloches de Sainte-Clotilde, de Saint-Germain des Prés, ou peut-être de Saint-Sulpice. C'était par conséquent un grand branle-bas sonné par la Commune en détresse. Tout cela était probable; mais tout cela n'était pas capable de nous soulager entièrement encore de nos préoccupations trop légitimes. Rien n'était certain, rien n'était clair, rien ne nous rassurait contre les caprices féroces de nos ennemis. Ils pouvaient même, s'ils étaient eux-mêmes menacés, se venger sur nous des défaites qu'ils craignaient.

Sans avoir pu communiquer entre nous, les mêmes pensées nous agitaient et nous faisaient flotter entre la crainte et l'espérance, lorsque l'escouade, descendant de l'église aussi précipitamment qu'elle y était montée, sortit du presbytère, fermant avec fracas la porte derrière elle, continuant sa ronde militaire, et nous laissant dans un ébahissement de satisfaction, comme si nous venions d'échapper à la mort.

L'abbé RAVAILLE,

*Curé de Saint-Thomas d'Aquin.*

(A suivre.)

---

# LE SALON DE 1882

---

Les Tableaux de genre. — Les Paysages. — Les Nudités. — Les Portraits. —  
La Sculpture.

## VII

Autrefois on appelait *tableaux de genre* seulement les petites toiles, les tableaux d'intérieur, les scènes intimes, etc. Aujourd'hui, où tous les genres sont mêlés, où le drame empiète sur la comédie et le roman sur l'histoire, on est assez embarrassé pour classer tant de tableaux divers. On est obligé d'appeler *tableaux de genre* tout ce qui n'est pas précisément tableau d'histoire, religieux, militaire, etc., quelle que soit la grandeur de la toile et le sujet : il y en a, on ose le dire, plus d'un *millier*, dans cette exposition qu'on désigne encore sous le nom de *Salon*, et beaucoup sont exécutés avec une habileté peu commune.

En première ligne : *l'Enfant mourant*, par M. Heyerdahl, artiste Suédois, mais qui a fait une partie de ses études à Paris ; scène aussi émouvante que simplement représentée et profondément sentie. L'enfant, couché dans son petit lit, va mourir ; son père, assis près de lui, penché sur sa pauvre petite figure pâlie, regarde ses yeux errants qui cherchent et qui sont près de s'éteindre, suit anxieusement, muet, abîmé dans sa douleur, les derniers mouvements de la vie de ce cher être, de cet enfant tant désiré, tant aimé, que Dieu lui avait donné et qu'il va reprendre pour en faire un ange. Et l'expression de ce père est si navrante, qu'elle vous pénètre et que vous la partagez. Au pied du lit, le médecin, debout, contemple cette scène : il est habitué à ces drames de famille, on ne peut lui demander qu'il soit aussi vivement impressionné que le père ; mais la vue de cette affliction ne le laisse pas insensible : il se tait, il est ému, ses traits sont immobiles, ses yeux fixes, et au

fond du cœur il a des larmes pour ce père, pour cette mère, dont la joie, le bonheur et l'espérance vont tout à l'heure s'envoler avec l'enfant expirant. La mère, on le regrette, n'est pas peinte avec la même supériorité : les cheveux épars, pâle, elle parcourt la chambre à grands pas ; elle a une apparence mélodramatique qui détonne près de la douleur si vraie du père. Malgré ce défaut, cette scène vous arrête et vous émeut, on ne peut la regarder froidement ; et certainement plus d'une mère pleurera en voyant cette mort d'un enfant chéri, en se rappelant sa propre souffrance, son désespoir et sa douleur, quand lui fut ravi son cher amour, son cher trésor, l'enfant tant aimé, si regretté, et auquel, bien que d'autres soient venus le remplacer, elle ne pense pas sans que son cœur se serre et qu'elle soit près de sangloter.

Il y a un autre tableau représentant le même sujet, moins heureusement composé et moins émouvant.

Autre scène dramatique et très dramatique : *Nos hommes sont perdus!* par M. Tattégtrain. C'est sur le bord de la mer, pendant une tempête : les femmes des pêcheurs, les vieillards, les enfants, sont assemblés près d'une barque échouée ; les plus alertes sont montées sur la barque, quelques-unes mêmes cherchent à s'élever le long du mât, pour voir plus loin. Et que voient-elles ? Rien que les flots bouleversés, une mer montée aux cieux, des masses liquides énormes, qui se combattent, se heurtent et s'écroutent ; la confusion des éléments, la fureur des vents déchaînés sur le profond Océan, et pas une barque, si loin qu'elles regardent ! Où sont les bateaux partis le matin si joyeusement et avec tant d'espérance ? Comment résisteront-ils à cette effroyable tempête ?

Ma barque est si petite et la mer est si grande !

Et l'on ne voit rien, on n'aperçoit rien ! La nuit vient, les ténèbres descendent : nos hommes sont perdus !

Il faut ranger au nombre des scènes dramatiques deux tableaux intitulés : *la Grève des forgerons*, d'après la pièce de vers de M. Coppée. Dans l'un, par M. Lubin, le forgeron enivré se précipite sur son compagnon, un lourd marteau à la main, et va lui briser le crâne ; dans l'autre, par M. Soyer, le meurtre est consommé : le forgeron se réveille comme d'un songe et sent se lever en lui le remords et le désespoir. De ces deux scènes, la première, clairement exposée, vous



donne une impression d'effroi, malgré une apparence un peu exagérée, qu'elle tient peut-être des vers du poète; l'autre est supérieure par l'exécution, mais on ne la comprendrait pas sans les vers inscrits sur le cadre, et je demande qu'un tableau n'ait pas besoin de m'être expliqué pour être compris : la première condition, dans la peinture comme dans la littérature, c'est d'être clair : « La netteté », a-t-on dit, « est le vernis des maîtres. »

Il y a aussi le meurtre d'un *Courrier des bleus*, par des chouans, de M. Leblant, bien composé, et qui présente une scène très vive. Mais ce n'est qu'un tableau; cela ne donne pas une émotion; on le regarde avec curiosité, comme on lit une page de mémoires. La page est jolie et bien exécutée.

On peut dire que le tableau de M. Caïn, intitulé : *une Rixe, en 1819, dans un café du Palais-Royal*, est aussi une page de mémoires historiques. Les alliés, entrés à Paris à la chute de l'Empire, y restèrent quelque temps; et, leurs officiers fréquentant les mêmes cafés que les officiers Français, les uns et les autres ne se rencontraient pas sans qu'éclatât avec violence leur antipathie et l'hostilité de leurs sentiments. Les vainqueurs ne dissimulaient pas leur fierté, leur satisfaction et leur orgueil, parlaient avec arrogance, ne ménagaient pas les marques de dédain et de mépris. Les officiers Français alors se redressaient, bondissaient sur ces barbares triomphants, qu'ils avaient battus, tenus sous eux pendant tant d'années. Au moindre mot, à un regard suspect, à un signe, à un geste, ils s'élançaient, et les répliques violentes, les provocations, les insultes volaient dans l'air; et l'on ne s'en tenait pas aux mots. Ici les Français, malgré leur infériorité, leur petit nombre, se sont levés, et, armés seulement de leurs cannes et de chaises, malgré les grands sabres qui se tirent, provoquent leurs adversaires et brûlent de venger sur ces ennemis détestés leur humiliation d'un jour, la chute de leur Empereur, la défaite de la Grande Armée. Cette scène est fortement, énergiquement représentée; et nous, Français, vaincus aussi hier, nous ne pouvons la regarder froidement : nous sommes heureux de cette protestation de nos pères. Il y a là un sentiment patriotique, un orgueil national qui fait bondir nos cœurs. Ils sentaient fortement, ces vainqueurs de l'Europe : nous serons, nous, espérons-le, dignes d'eux.

Pour en finir avec ces sujets tragiques, il faut s'arrêter aux

*Funérailles d'un invalide*, par M. Dawant. On a là une impression grave et religieuse, comme il convient à un tel moment. Le peintre a bien compris le sérieux de son sujet; il l'a imprimé sur le visage de ses personnages. Ces braves gens, ces vieux soldats, les uns qui portent le cercueil, les autres qui accompagnent leur ancien camarade à la fosse, n'assistent pas indifférents à cette cérémonie funèbre : ils sont vieux, eux aussi, ils ne demeureront pas longtemps sur terre. Celui-ci est parti : c'est le courrier qui les annonce; demain peut-être ils l'auront suivi; et les pensées de ces soldats mutilés sont profondes et religieuses : on le voit à leur air recueilli, à leur physionomie sérieuse, à leur attitude respectueuse. Les soldats, près desquels la mort a souvent passé sur le champ de bataille, ne sont pas incroyants : ils savent bien qu'il y a un Dieu, qui est maître de leur vie; devant ce mort couché dans le cercueil, les plus sceptiques se rappellent les prières de leur enfance, et leurs lèvres murmurent le nom de Dieu. Cette scène est simplement composée : les capotes bleu foncé, le mur gris en harmonie avec le sujet, les types des invalides graves et beaux, tout concourt à une impression de recueillement, auquel n'échappe aucun spectateur.

Les invalides portent bonheur : il y a encore des *Invalides*, par M. Poirson, qui sont excellents. On aime à regarder, se chauffant au soleil, près des antiques canons verts, qui ont tant tonné jadis, ces vieux braves, à la figure paisible et honnête.

## VIII

Passons à des sujets plus doux. Voici deux tableaux de mariage : *les Accordailles*, par M. Mosler; et *la Bénédiction avant le mariage*, par M. Dagnan. Dans *les Accordailles*, les parents, des paysans Bretons, sont occupés de discuter les conditions, oserai-je le dire, du *marché* : on veut bien accorder la fille, mais il faut qu'au garçon le père donne tant et tant. Et les deux pères, assis à une table, tout en vidant un pichet de cidre, discutent fort sérieusement, avec des arguments très serrés, soutenus par leurs femmes, qui se gardent de ne pas prendre part à la lutte, et appuient, de leur doigt qui pointe, leurs raisons, qui valent bien celles des hommes. Pendant cette conversation d'affaires, les deux fiancés, au fond de la salle, n'écoutant rien, ne se souciant pas de ce qu'accorderont ou refuseront les grands parents, s'entretiennent tout bas de bien plus graves

intérêts, de leur amour, et se regardent avec les yeux brillants et les lèvres souriantes qui font de la jeunesse le beau, le charmant printemps de la vie.

*La Bénédiction avant le mariage* est une scène à la fois gracieuse et religieuse : les deux jeunes époux, — ils vont l'être dans une heure, — avant de partir pour l'église, en toilette de mariés, se sont agenouillés aux pieds du père et de la mère, paysans de la Franche-Comté; le père, grave, ému et voulant contenir son émotion, étend la main sur la tête de la mariée : c'est sa fille, il l'a donnée à ce jeune homme, qui sera maître de sa destinée, duquel dépend le bonheur ou le malheur de son enfant. Il a réfléchi à tout cela, il le savait depuis longtemps; mais voici la séparation, et il faut au vieux père une volonté forte pour retenir ses larmes. L'expression de son visage, celle des jeunes mariés, sont justes, vraies, sans excès. De côté, les jeunes filles, les demoiselles d'honneur, regardent curieusement cette scène, en examinant la physionomie de la mariée, et sourient finement en pensant que bientôt, peut-être, ce sera leur tour.

Et, puisque nous sommes avec des paysans, restons un moment avec eux : traversons *la Ferme*, de M. Firmin Girard, mais allons vite, car vraiment, dans cette cour de ferme, où picorent poules, dindons, oies et canards, il y a encore moins de volailles que de seigneurs en habits de soie et de velours, brodés d'or, et de grandes dames à robes à queue; le tout, du reste, peint avec un pinceau fin comme une aiguille, qui vous fait compter les plumes des coqs et les points des dentelles de ces belles dames. Circulons à travers le marché, *un Marché en Normandie*, de M. Barillot, où l'on se donne force coups dans la main, pour conclure un marché. Ce sont là, il faut bien le reconnaître, de vrais paysans; il y a, surtout en avant, une certaine coiffe normande, composée comme de deux conques s'arrondissant en sens inverse, l'une menaçant l'est, l'autre montant vers l'ouest, qu'on n'oublie pas quand on l'a vue, et qui fait sourire les figures les plus rébarbatives.

Puis, nous irons nous reposer, en nous asseyant sur un banc de pierre, dans l'unique rue de ce *Hameau du Finistère*, que nous montre M. Breton. C'est le soir, la nuit tombe : les femmes ne restent plus dans leur maison; elles sortent dans la rue en causant, et continuent leur travail, la quenouille fixée à la taille. Et de quoi s'agit-il? De leurs enfants, du mari qui partira demain pour la pêche, des petits intérêts de ce petit village, qui forme presque une

famille. La vie, ici, est simple et sans grands événements. A voir ces physionomies reposées, ce calme, cette tranquillité, on sent que les cœurs de ces paysans sont droits, religieux, honnêtes; on respire le parfum du soir et on goûte la paix de ces chaumières. De loin, un jeune Breton et une jeune fille, qui s'entretiennent de l'éternelle question toujours fraîche et toujours jeune, l'amour. C'est une idylle, non pas une idylle comme celles de Théocrite, échauffée par les ardeurs du soleil de Sicile, mais mélancolique, comme il convient à l'Armorique : la mélancolie n'est-elle pas une sorte de poésie?

Maintenant, voici la fantaisie, ou, si vous voulez, des scènes bizarres ou inattendues : des Arabes ou des Turcs, non pas des enfants, mais des hommes faits, en vestes brodées, coiffés du turban et de la chachia, jouant à *saute-mouton*. C'est là le souvenir que M. Barrias a rapporté d'un voyage en Orient, souvenir original à coup sûr, car on ne se représente pas ainsi les graves Orientaux, mais un souvenir bien traduit : ces petits personnages, hauts de deux ou trois pouces, qui se suivent en courant à la file, pour sauter comme des écoliers, avec les vives couleurs de leurs costumes, sous un jour clair, chaud, éclatant, sont tout à fait plaisants et amusants.

Les souvenirs qu'a gardés de l'Asie Mineure M. Aublet sont loin d'être aussi gais : *Derviches hurlleurs à Scutari*. Il a vu, et il nous représente, à la porte d'une mosquée, une rangée de jeunes garçons couchés à plat ventre et pressés l'un contre l'autre, de manière à former comme un tapis, et, sur ce tapis vivant, un iman posant le pied et s'avançant gravement, en marmurant des prières. On savait bien que le prosternement a été de tout temps une attitude usitée dans l'Orient, pour manifester aux princes et aux grands tout le respect qui leur est dû. Plus d'un roi Asiatique même ne s'est pas contenté de l'adoration : il a voulu marcher sur les corps de ses sujets, littéralement *les fouler aux pieds*; mais les derviches hurlleurs ont fait de cette action de se coucher par terre un moyen de se mortifier et de se sanctifier. Seulement, ce ne sont pas eux qui se prosternent; ils marchent sur les prosternés. C'est que, eux, ils n'ont pas besoin de se sanctifier ils sont saints! Le tableau de M. Aublet est très curieux, fort agréable et finement exécuté.

Plusieurs tableaux ont été inspirés par les romans à la mode, entre autres, une *Cosette*, personnage du roman des *Misérables*,

par M. Guay, représentée quand, petite, chétive, à peine vêtue, les cheveux ébouriffés, elle est regardée, en général, comme une laide petite fille, tandis que l'observateur voit dans ces yeux intelligents et ces traits mal débrouillés le germe d'une femme qui sera un jour charmante, plus charmante que si elle était régulièrement belle. Cette nuance délicate et difficile à saisir a été très habilement saisie et rendue par l'artiste, M. Guay. On voit bien que ce petit laideron pourra plus tard inspirer un ardent et profond amour. On n'aime pas les laides, a dit La Bruyère, je crois; on les adore.

La contre-partie de *Cosette*, c'est *Nana, la Fin de Nana*; Nana, qui, de courtisane richement entretenue, est tombée à l'état de marchande de poisson dans la rue. Vous connaissez la revendeuse, qui crie le matin sa marchandise à gueule détendue, coiffée d'un mouchoir, l'éventaire en avant, et sa grosse poitrine aussi, le teint rouge et l'œil émerillonné par les petits verres qu'elle a absorbés : voici Nana, la belle Nana, Nana si recherchée, si adulée, si acclamée. Où loge-t-elle? comment vit-elle? de quoi vit-elle? Elle nous fait horreur, plus horreur encore que pitié. Et, comme s'écriait une autre *belle petite* parvenue à la même fin : « Et dire que j'ai eu sept chevaux dans mon écurie! » Il faut convenir que ce tableau de M. Capdevielle, énergiquement peint, est moral.

Finissons par un des meilleurs tableaux de genre de l'Exposition : *le Rebouteur*, de M. Carteron. Il n'y a là que trois personnages, mais tous trois *parlants*, comme on dit, tant ils sont expressifs, tout à leur affaire : le rebouteur, assis devant son patient, et une jeune fille, qui suit la scène avec attention et intérêt. Le rebouteur est un paysan, comme il convient, ni trop madré ni trop bête, un homme convaincu, au contraire, de son savoir; il a fait étendre la jambe du malade, et la touche du doigt à un certain endroit; il lève la tête en le regardant : « C'est là, n'est-ce pas? » Et l'autre, qui souffre assez rudement, à ce qu'il semble, le visage crispé : « Oui! oui! c'est là! » On les entend, et on continuerait leur dialogue. Le malade ressent de violentes douleurs, ses yeux brillants l'expriment assez vivement. Mais en même temps il a confiance dans son rustique chirurgien, il ne doute pas d'être guéri, il a la foi. Tout cela est visible et se lit dans sa physionomie. Cette toile, où les personnages sont de grandeur naturelle, converse avec vous, vous la regardez en souriant; elle aura encore quelque chose à vous dire, si vous revenez la voir. N'est-ce pas un franc et joli succès?

## IX

De même que pour le *Genre*, le *Paysage* a singulièrement changé de caractère : autrefois le paysage était un tableau composé, où il entraient autant de réflexion, de pensée, d'arrangement, que dans un tableau d'histoire. Parfois l'artiste y introduisait des personnages historiques, allégoriques ou bibliques, Poussin, par exemple, et le paysage semblait presque une page d'histoire. On a encore changé tout cela. On ne compose plus un paysage, on ne le choisit même pas; on prend le premier coin venu, une route, un bouquet d'arbres, des rochers, une plage, une falaise; on le copie sans y rien changer: à peine quelques-uns y ajoutent-ils un effet de soir ou de matin, de clair de lune ou de soleil, de printemps ou d'automne, et voilà un paysage. Un paysage n'est plus un tableau composé; c'est une sensation, une impression traduite sur la toile, telle qu'elle est venue, et, selon l'expression même de quelques artistes, *tout bêtement* rendue. Il faut avouer qu'avec ce procédé, les peintres de paysage sont devenus très habiles: ils sont rompus à toutes les difficultés du métier, rien ne les embarrasse, ils exécutent avec facilité tout ce qu'ils rencontrent. On le comprend: la nature, pour eux, est un atelier, ils y font incessamment ce qu'on appelle des *études*. On arrive ainsi à une adresse de main, à une prestesse d'exécution, qui étonne le vulgaire; mais ce que font ces artistes si habiles, ce sont toujours des *études*; quelques-unes de leurs toiles restent à l'état d'esquisse, ce ne sont pas des tableaux. Elles peuvent plaire dans le moment; mais qu'on les garde quelque temps, on en sera bientôt fatigué. Ce n'est pas comme un tableau du Poussin, de Claude Lorrain, de Joseph Vernet, longtemps combiné, pensé, composé, exécuté, corrigé, refait, dans lequel vous trouverez sans cesse une nouvelle qualité à examiner, à étudier, à admirer, comme si vous ne l'aviez pas vu déjà plusieurs fois. Ici, c'est toujours la même impression, toujours la même chose; après l'avoir regardé une fois, vous n'y trouverez jamais rien de plus.

Il faut prendre notre parti de cette manière de comprendre le paysage à notre époque: elle est conforme à l'état de notre société, qui répudie la règle et l'autorité. Tous les peintres paysagistes, presque sans exception, ne procèdent pas autrement: de là, la difficulté de donner une idée de leurs toiles, et de trouver des

formules différentes pour les apprécier; ils ont presque tous les mêmes qual tés. Le seul moyen de se sauver de cette monotonie est de mentionner les paysages qui se distinguent par quelque trait particulier, qui parfois n'est pas partie intrinsèque du paysage, et de le décrire sans trop s'attacher à la facture. On n'est pas injuste à cet égard : il est bien peu de paysages, à part ceux des débutants, qui n'aient quelques-unes des qualités des paysagistes les plus renommés. On y atteint assez vite, et c'est encore une des raisons qui font que le paysage est un genre inférieur.

Deux ou trois peintres font seuls exception, et se séparent de la multitude des paysagistes improvisateurs : M. A. de Curzon, M. Harpignies, M. Rosier; et on doit grandement les louer, en les encourageant à persévérer. M. Harpignies me montre une belle vallée, dans laquelle serpente une jolie rivière; au fond, des collines qui fuient; en avant, des groupes d'arbres en plein feuillage et vivement éclairés par le soleil. Ce paysage est charmant, l'air y circule; je me promène entre ces arbres, et je suis la rivière jusqu'à cette courbe où elle disparaît à mes yeux. Il est évident qu'il n'y avait pas que cela dans le paysage qu'a représenté le peintre : il n'a pas tout mis, il a choisi ce qui pouvait m'être le plus agréable; je lui en sais gré, et j'applaudis non seulement à son talent d'exécution, mais à l'esprit avec lequel il a composé un tableau qui m'intéresse.

De même, M. de Curzon : sa *Vue des côtes de Provence*, près de Toulon, n'est certes pas une œuvre improvisée; le peintre, avant de l'exécuter, l'a longtemps examinée, admirée, et c'est après l'avoir comparée à d'autres vues analogues, qu'il l'a choisie. Aussi avec quel soin, quelle attention, quel amour, il dessine et me fait voir cette belle et vaste baie, ces côtes fuyantes et qui s'abaissent peu à peu jusqu'à l'horizon, cette mer bleue, ces rochers nus et dorés de la Provence! Comme contraste, il a mis en avant un bois de ces arbres bas du Midi qui restent presque toujours verts; un sentier le traverse et un voyageur le suit sous le soleil ardent. Ce paysage est beau, grand, parfaitement composé : non que l'artiste ait changé la nature, mais il a montré et reproduit de la nature ce qu'elle a d'attrayant et d'attachant, et c'est ainsi que procèdent tous les grands artistes. Leurs tableaux ne sont pas seulement des paysages, ce sont des œuvres.

Autre paysage excellent et étudié par un homme qui a aimé son sujet : *un Coucher de soleil à Venise*, de M. Rosier. La mer est

calme et sans ride ; le soleil darde ses derniers rayons sur les palais de Venise, qu'on aperçoit au loin, et qui se perdent déjà vaguement dans le crépuscule. La nuit tout à l'heure va tomber et envelopper de ses ombres la belle cité de l'Adriatique. Aussi, debout dans leur barque arrêtée au milieu de la mer, des pêcheurs regardent devant eux, émerveillés ! Et, sans analyser leurs sensations, sans s'en rendre compte comme un philosophe, et savoir le dire comme un poète, ils contemplent en silence et admirent ce spectacle du soleil couchant, si sublime au bord de la mer, et dont on ne se lasse jamais.

Je citerai aussi M. Iwill, *l'Avant-port de Pornic*, parmi le petit nombre de peintres qui s'appliquent à traiter le paysage comme une œuvre grave et sérieuse.

Quant à la masse des paysages, dont sont en grande partie tapissées les salles de l'Exposition, à quoi vous servira-t-il que je m'efforce, sans pouvoir y réussir, de vous décrire la centaine de *paysages* improvisés, ou plutôt d'études faites en quelques matinées, qui se recommandent uniquement par des qualités de facture ? Vous serez bien avancé quand je vous aurai dit : Ce sont de très jolis paysages, que ceux de MM. A. B. C., chauds, colorés, frais, etc. Vous ne vous en ferez aucune idée, et vous n'aurez pas tourné la page, que vous aurez déjà oublié les titres de ces paysages si jolis.

Il y en a un petit nombre, cependant, dignes d'être distingués, entre tant de toiles agréables et habilement exécutées : un fort bel *Étang*, de M. Bernier, eau claire, calme, ombragée par de grands arbres, sous lesquels on se reposerait volontiers de la chaleur du jour ; les rocs moussus, tombés et roulés dans un ruisseau, frais paysage de montagne, que M. Saintin intitule : *Rosée d'automne* ; *Villerville*, de M. Gremelund, qui me donne bien une idée des belles prairies Normandes, où paissent les vaches, de l'herbe jusqu'aux genoux, avec la mer au fond ; une vue grandiose d'une vallée des Vosges, *le Val d'Ajol*, dessin de M<sup>me</sup> de Naintré, représentant un site sévère de montagnes : à travers de hauts rochers, qui se dressent comme une muraille, roule une rivière qui les contourne, fait un coude et disparaît ; la rivière est rapide, les rochers fièrement taillés : tout le paysage a un aspect imposant, qui vous saisit ; les *tableaux alpestres* de M. G. Doré, avec ces beaux effets d'ombre et de lumière, que ce grand artiste reproduit avec tant de puissance, ou trouve dans sa féconde imagination.



Les *Marines* sont nombreuses, comme à l'ordinaire, mais, malheureusement, menacent de tomber dans le métier. Je fais exception pour les peintres de marine sérieux, M<sup>me</sup> Lavillette, par exemple, qui peint avec tant de vérité les *Rochers de l'île de Groix*, ces rochers noirs, formés de couches rangées par assises, et si fantastiques de forme, que nous avons tous vus sur les côtes de Bretagne; ou M. Guillemet, dont le *Village de Morsalines* est si vrai : c'est un pauvre hameau au bord de la mer; les chaumières sont basses, comme pour échapper le plus possible au vent si âpre de la Manche, les arbres, courbés du côté de la terre, et tout dénudés d'un côté, — toujours le vent. Qui n'a pas traversé un de ces calmes petits villages de pêcheurs, où la vie est uniforme, laborieuse, et où il semble que les hommes doivent être d'honnêtes gens?

Mais il y a d'autres peintres de marine, qui ressemblent à nos paysagistes, qui mettent devant vous une toile, où il n'y a rien, qu'une vaste étendue d'eau : MM. Masure, Dargence, etc. Qu'est-ce que cela? demandez-vous. — C'est la pleine mer, vous êtes censé en mer, rien que la mer, rien que de l'eau, pas de rivage! Franchement, ce n'est pas assez. Il faut à l'homme quelque chose de plus : il faut que mon regard cherche et trouve ce qui seul l'intéresse, l'homme lui-même, ou la terre qui le porte, qui le nourrit, dont il est fait, et dans laquelle il retournera. Peindre des vagues qui se heurtent et se succèdent, arriver à les peindre même telles quelles sont, brillantes, légères, longues, ce n'est plus de l'art; c'est le travail d'un bon ouvrier, d'un ouvrier qui a appris à faire convenablement de l'eau.

Je quitte sans regret ces toiles vides, si habilement couvertes de couleur, et, dussé-je franchir la limite qui sépare le Paysage du Genre, je cherche des tableaux qui, du moins, m'intéressent, ou m'amuse. En passant, je jette un coup d'œil aux *Pîes* de M. Schenck, qui semblent converser si drôlement avec des moutons, qui les examinent non moins curieusement. Un peu plus loin, me voici en plein désert, près des pyramides et du sphinx caenns d'Égypte. Quel est ce tourbillon de sable qui s'élève dans l'air, semble monter aux cieux, et couvre les gigantesques monuments de l'antique Misraïm d'une couche jaune de poussière, incessamment accrue et renouvelée? C'est *le Simoun*, le vent du désert, qui chasse devant lui les sables, et enveloppe parfois les caravanes d'hommes et de

chameaux. Cet ouragan déchaîné sur l'océan sablonneux est très vigoureusement peint par M. Frère. Devant ces nuages de poussière qui m'aveuglent et vont m'asphyxier, je me sauve et m'arrête tout essoufflé à une habitation presque souterraine, qui veut bien m'accorder l'hospitalité, et me permet de respirer un moment, et de me reposer. Cette *Habitation Saharienne*, de M. Guillaumet, est vraiment, je ne dirai pas charmante, mais très commodément installée pour le climat Africain. Ne vous attendez pas à y rencontrer du luxe : descendez par un escalier qui laisse à peine entrer un rayon de soleil, et dont vous vous hâtez de fermer la porte, et vous vous trouverez, à quelques trois ou quatre mètres du sol, dans une salle soutenue par des solives de bois, où vivent, couchent et mangent les gens et les bêtes, les poules et les moutons. Les poules picorent çà et là, tandis que les femmes vaquent paisiblement aux soins du ménage : l'une traie une brebis; l'autre, avec la quenouille primitive, file de la laine; une troisième prépare le cous-coussou. C'est un intérieur d'Arabes du Sahara, sortes de paysans, comme les Bretons, qui vivent aussi en commun avec leurs poules, et parfois leurs porcs; mais il y a cette différence qu'ici l'on sent qu'on est en pays chaud : la salle est éclairée, comme à travers les murs, par le soleil; mais on sent aussi qu'on a pris toutes les précautions contre la chaleur : on y respire, on peut s'y mouvoir, sans être immédiatement mouillé de sueur; et, quoique la température s'élève au dehors à 50 et 55 degrés, on y jouit d'une fraîcheur relative. Ces impressions, les effets de lumière, de soleil et d'ombre, si puissants dans l'Afrique tropicale, le sentiment de la chaleur extérieure et de l'atmosphère presque fraîche à l'intérieur, le calme de cette vie monotone, le silence de l'heure de midi, les types, les costumes, les ustensiles si caractérisés, ont été vus et rendus par M. Guillaumet avec une vérité saisissante. Vous êtes captivé et intéressé : c'est une des bonnes toiles du Salon.

## X

Avant de parler des portraits, je ne saurais ne pas protester en rencontrant toutes les nudités qui semblent provoquer les regards. Il y en a, je crois, plus que jamais; on en trouve dans toutes les salles. Les artistes qui cultivent ce genre de peinture, ont pris, pour les peindre, toutes sortes de prétextes, même les plus bizarres,

les plus ridicules et les plus inattendus. Là, c'est une femme qui sort du *Bain* : en avant, la baignoire, et, à côté, un lit de repos, sur lequel s'étend la femme nue; ici, *la grande Iza*, une héroïne, à ce qu'il paraît, d'un roman naturaliste, qui s'étale, dit la note du livret, « nue et superbe, sur le velours noir ». Un peintre intitule sa nudité *Odalisque*, elle est couchée; un autre, *la Source*, elle est debout; un troisième imagine de peindre une fillette contre un mur, nous tournant le dos, et faisant, de sa main lancée, le geste d'attraper une mouche; elle est nue, costume très utile, comme on sait, pour se livrer à cette chasse! Mais le chef-d'œuvre du genre est un tableau, un grand tableau, intitulé : *Ma Femme et mon Singe*, dans lequel le peintre nous montre, accroupi sur un coussin, un vilain petit singe, qui ressemble à un crapaud, et, en face du spectateur, une femme moins que belle, rousse, qui laisse tomber sa robe et sa chemise, pour se montrer nue, et qui semble dire à son singe : « Hein ! qu'en dis-tu ? comment me trouves-tu ? » Si le singe la trouve belle, moi, qui n'admets pas que l'homme descende du singe, je me permets d'être d'un avis absolument contraire : la dame en sera pour ses frais, elle devra se contenter de l'approbation de sa macaque.

Peu ou pas d'insultes aux prêtres, cette année. Il suffit de glorifier la canaille qui les fusille.

## XI

À part un petit nombre de portraits, remarquables par leur exécution, les portraits, dans une exposition, ne sauraient intéresser que lorsqu'ils représentent des personnages connus. Parmi les portraits qui attirent l'attention, uniquement par le talent de l'artiste, il faut citer, au premier rang, un très beau portrait, par M. Henner, d'une dame habillée de velours noir, sur fond bleu, et qui vous frappe par son air de distinction : c'est, assure-t-on, M<sup>me</sup> la comtesse d'Eu; un autre portrait de dame, habillée aussi de noir, en pied, par M. Paul Dubois, dont le talent est supérieur en peinture comme en sculpture. Le visage et l'attitude de cette dame ont une sorte de mélancolie qui ajoute à l'attrait de ce portrait, largement et habilement exécuté. On connaît et l'on voit d'ici les portraits de M. Cabanel : des dames frêles, distinguées, trop distinguées, amaigries; il n'a pas manqué, cette année, de nous montrer une de ces pauvres femmes atteintes d'éthisie. M. Wagrez

a aussi un joli portrait de femme très soigné, trop soigné peut-être, car il touche à la prétention. J'ai signalé le portrait de vieille femme, de M. Bastien Lepage, pas plus grand et presque aussi fini qu'une miniature. Les portraits de M. Ribot sont la contre-partie du portrait si bien léché de M. Bastien Lepage : ils sont empâtés, à grand renfort, de couleurs mises l'une sur l'autre et appliquées comme avec une truelle ; ce n'est plus de la peinture, c'est de la maçonnerie ! Il semble, si l'on s'approche, que le visage a été comme égratigné ; mais, vu un peu de loin, c'est d'un effet puissant. Il est dommage qu'on sente là une imitation trop évidente de Ribera.

Il y a aussi un tableau de M. Moïse, représentant trois *Rabbins*, très vivants et très caractérisés : nul doute que ce ne soient des portraits. Enfin, après ces portraits sérieux, il faut voir un portrait de plaques et de croix, attachées sur la poitrine d'un monsieur peint en pied, M. le ministre de..., qui a l'air de les regarder en dessous, et de les contempler : il y en a treize, de toute couleur et de toute grandeur. Ce monsieur, qui n'est pas gai, ainsi qu'il convient à un diplomate, et qui paraît même assez ennuyé, ennuyé peut-être de ne savoir plus où placer ses croix, a la faculté de dérider les spectateurs.

Passons aux portraits des personnages connus. De même que le portrait de M. Henner est le plus beau portrait de femme, celui de *M. Puvis de Chavanne*, par M. Bonnat, que j'ai déjà mentionné, est le plus beau portrait d'homme. Jamais M. Bonnat n'avait fait un portrait si animé, si ferme, si bien posé. J'ose à peine parler de celui, en pied aussi, de *Léon XIII*, par M. Gaillard : les organisateurs du Salon l'ont placé à une hauteur qui ne permet pas d'apprécier le mérite de la facture. C'est une inconvenance qui témoigne de l'esprit, du goût, du savoir-vivre des démocrates du jury : ne pouvant décréter, comme le gouvernement, contre les prêtres et les congrégations religieuses, ils se sont rattrapés sur le Souverain Pontife ; cela a dû les réjouir et inspirer quelques bonnes plaisanteries : « Nous avons relégué le pape au paradis ! etc. » On peut à peine constater, dans l'œuvre de M. Gaillard, une ressemblance parfaite, la vivacité de la physionomie, l'esprit qui sort par la bouche et les yeux, et la noblesse du front, siège de combinaisons si profondes de tant de grandes pensées.

Un autre portrait a eu le même honneur que celui de Léon XIII, le

portrait d'un illustre académicien, *M. D. Nisard*, par M<sup>lle</sup> Housset : on l'a monté au troisième étage. La vue de l'écrivain qui, de nos jours, a soutenu avec le plus d'énergie la règle, la discipline, la tradition, l'autorité, l'ordre dans les œuvres de l'esprit, offusquait trop les anarcbistes du jury de peinture, pour qu'ils ne se soient pas empressés de l'éloigner. Ils n'ont pu faire, cependant, qu'on ne reconnaisse, dans le portrait très étudié de M<sup>lle</sup> Housset, la physionomie fine et spirituelle, l'expression aimable et bienveillante, la sagacité pénétrante du penseur, du maître de la critique, dont les jugements sont des arrêts qui font loi dans la littérature Française.

Assistons maintenant au défilé des portraits de toutes les célébrités plus ou moins connues : *M. Barbey d'Aurevilly*, par M. Em. Lévy, très solide portrait, et où l'écrivain, la tête dressée, et regardant hardiment devant lui, comme s'il provoquait son ennemi, la main campée sur la hanche, apparaît avec tout le caractère de son talent, son énergie, son originalité, ses hardiesses, ses excentricités aussi ; un bon portrait de M. Yvon, *le Docteur Sée*, personnage observateur, mais avec un regard indécis et un peu inquiet ; un très joli portrait de M<sup>lle</sup> de Bornier, par M. Saintpierre, expression candide, yeux limpides, figure pure et virginale. Celui de son père, *M. H. de Bornier*, par M<sup>lle</sup> Venot d'Auteroche, est moins heureux, c'est le portrait classique : sur une table, du papier, des plumes, des livres ; on a voulu nous montrer que c'est là un homme de lettres, comme s'il était besoin de cette étiquette pour le poète, auteur de *la Fille de Roland* : aussi M. de Bornier n'est pas content, il fronce le sourcil.

Voici deux portraits très bien compris, de M. Debat-Poussin : *M. Debrousse*, physionomie d'un paysan, d'un homme du peuple intelligent et matériel ; et *M. Paul de Cassagnac*, que vous êtes étonné, si vous ne le connaissez pas, de trouver tout différent de ce que vous vous étiez imaginé : une figure calme, un regard doux, une expression bienveillante ; c'est la vérité : c'est l'homme de tous les jours, de la vie intime : ce qui ne l'empêche pas d'avoir cet air décidé, ces yeux étincelants, cette bouche ironique, ces lèvres frémissantes, et cette pose hardie, qui accompagne si bien ses harangues si courageuses, spirituelles et éloquents.

Enfin, après avoir salué le curieux portrait d'un Japonais, *M. Tran-Nguyen-Hanh*, qui n'a pas l'air bête du tout, — au contraire, —

nous quitterons ces interminables salles de tableaux, en passant devant quatre demoiselles réunies dans un cadre, et que M<sup>lle</sup> Abéma appelle *les Saisons*. Ces prétendues saisons sont les portraits de quatre actrices du Théâtre-Français, qui, avec toutes sortes de contorsions et d'airs de tête, en s'aidant de guirlandes de feuillages et de fleurs, s'efforcent de faire croire qu'elles sont *le Printemps, l'Été, l'Automne* et *l'Hiver*. On dit que toutes ne sont pas satisfaites : elles auraient toutes voulu être le printemps ! La plus remarquable est M<sup>lle</sup> Sarah Bernhard (*l'Automne*), qui a les cheveux dans les yeux, comme ses camarades, bien entendu, des cheveux rouges, et les yeux si haut levés, qu'il n'y en a que la moitié de visibles, le reste s'est éclipsé dans le front. Toutes ces demoiselles, du reste, posent, cela n'a pas de vie ; on ne leur a pas moins donné une place d'honneur, une place bien en vue, à la portée de tous les regards. On relègue dans les combles les personnes vénérées, respectables ; ce qui n'a pas la prétention de l'être, on vous le jette à la tête, cela vous crève les yeux.

Entre toutes les miniatures qui sollicitent un regard, je signale celles de M<sup>me</sup> de Chevarrier, qui sont d'un maître ; et les *Études* et *Portraits* de M<sup>lle</sup> Séverine Dubray, qui témoignent qu'elle est d'une famille d'artistes habitués au succès : la jeune artiste promet d'être rangée un jour parmi les femmes qui ont cultivé avec talent le genre gracieux de la miniature, M<sup>me</sup> Herbelin et M<sup>me</sup> de Mirbel.

## XII

L'exposition de Sculpture sert, aussi bien que la peinture, au triomphe de la Révolution : bustes, statues, bas-reliefs, monuments, toutes les formes de la statuaire ont été prodiguées pour glorifier la Révolution et les hommes de la Révolution. Les bustes, je ne les compte pas, depuis Mirabeau jusqu'à Michelet, Dufaure et M. Paul Bert. Aucun n'a rien de remarquable, si ce n'est le dernier, M. Paul Bert, qui vous arrête par sa physionomie grimaçante et son expression impudente ; je ne sais guère de physionomie plus désagréable. Les statues et monuments destinés à célébrer, propager et perpétuer la gloire des grands hommes de la Révolution sont presque aussi nombreux que les bustes : statue de *Carnot*, debout, les coudes en arrière ; Carnot, qui n'organisa pas la victoire, comme le dit la légende révolutionnaire, et dont l'influence sur les

succès des armées a été fort exagéré. « Carnot, » disait Napoléon, qui s'y connaissait, « n'avait aucune expérience de la guerre; ses idées étaient fausses sur toutes les parties de l'*art militaire*, même sur la défense et l'attaque des plans, et sur les principes des fortifications qu'il avait étudiées toute sa vie. Il a imprimé sur ces matières des ouvrages qui ne peuvent être avoués que par un homme qui n'a aucune pratique de la guerre. » Quant à son rôle politique, il signa, tant qu'on lui en présenta, les listes de proscription du Comité de salut public; il rédigea l'ordre d'arrestation de Hoche, et finit par mettre de côté ses antipathies républicaines et accepter le titre de *comte*. Ce qui est vraiment à son honneur, c'est d'avoir, au moment où la France était en danger, en 1814, offert ses services à l'Empereur, et défendu Anvers; mais c'est ce dont les républicains lui tiennent le moins de compte, et, s'il n'avait eu à leur présenter que ce service rendu à la patrie, il attendrait encore sa statue.

Statue de *Dupont (de l'Eure)*, un pauvre lièvre, sans talent, sans esprit, sans portée, député de l'opposition sous Louis-Philippe; il avait été ministre du roi de la révolution de Juillet, et n'avait pas du tout le désir de le chasser; mais, une fois le trône renversé, il fut pris pour président par le gouvernement provisoire de la deuxième république, parce qu'il était vieux, inerte, et qu'il n'effrayait personne. Je donne ces renseignements, car tout le monde se demande, en voyant ce bonhomme, assis dans un fauteuil, avec sa figure sans caractère : *Dupont de l'Eure*, qu'est-ce que c'était? tant il est profondément oublié!

Statue de *Danton*, le *géant* de la Révolution, le grand Danton : inutile d'insister, les massacres de Septembre l'ont assez fait connaître. Statues de *Camille Desmoulins*, son émule, son ami, qui, s'il ne fit pas partie du Comité de salut public, s'il n'ordonna pas de verser le sang, y applaudit tant qu'il put, et qui termina, comme la plupart de ces tigres, sa vie sur l'échafaud. Mais il a donné le signal de la Révolution; il a entraîné le peuple à la Bastille, défendue par quelques invalides : n'est-ce pas un des grands hommes de la Révolution? La Révolution ne se souvient plus qu'elle lui a coupé la tête (la Révolution, c'est-à-dire Robespierre, à qui l'on n'a pas encore osé voter une statue, mais qui l'aura), et elle lui dresse des statues. Il en a *quatre*, en effet, et un buste, on peut choisir : Camille Desmoulins brandissant un pistolet, Camille Desmoulins

son chapeau à la main, Camille Desmoulins monté sur une chaise, Camille Desmoulins grimpé sur une table, mais tous avec une branche d'arbre dans l'autre main. Ici, il a l'air d'un paysan ; là, d'un pauvre homme, qui ne pense pas et ne sent pas grand'chose ; dans celui-ci, de M. Carrier-Belleuse, on dirait un épileptique : c'est peut-être le meilleur et le plus vrai : épileptiques, les révolutionnaires ne l'étaient-ils pas presque tous ? Ce qui ajoute à la tristesse de voir glorifier des scélérats au nom abhorré, et qu'a stigmatisés l'histoire, c'est que des artistes éminents consentent à prêter leur talent à de telles œuvres. On ne le peut expliquer que par leur ignorance des actes criminels de ces prétendus héros : la plupart des artistes de nos jours sont peu instruits ; ils ne lisent pas, ou ne lisent que des livres qu'a poussés jusqu'à eux le vent de la vogue ou le hasard (voyez les titres des ouvrages cités par le livret.) Qu'ils sachent que les grands artistes n'ont été des *maîtres*, que parce qu'ils avaient, non seulement une suprême habileté dans leur art, mais une intelligence supérieure, qu'avait développée la connaissance des chefs-d'œuvre de la littérature, de l'éloquence et de la poésie, l'étude de l'histoire, la fréquentation et le commerce des grands esprits qu'admire la postérité. Raphaël, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Rubens, Poussin, étonnaient par l'étendue de leurs connaissances, et, si ce n'eût été par leur pinceau, auraient mérité de compter parmi les hommes les plus éminents de leur temps.

Mais on ne se contente pas de glorifier la Révolution dans son passé, on la glorifie dans son avenir : on nous fait voir, on nous fait toucher le bonheur, la perfection, qui nous sont réservés sous la bienfaisante République, forme visible de la Révolution idéale.

C'est ici la partie comique de la sculpture républicaine. Il y a particulièrement deux œuvres qui méritent qu'on s'y arrête : *l'Avenir*, par M. Leysalle, et *le Triomphe de la République*, par M. Otin. La première nous montre la Vérité « armée du miroir de la Science », la Science que vous savez, « foudroyant le mal, qui rampe sur la terre. » Le mal, autrefois, était représenté par un serpent. Qui rampe aujourd'hui ? C'est un homme, en qui vous êtes libre de reconnaître un Jésuite. En même temps, « la Vérité apporte l'union universelle et la liberté. » On ne sait pas, il est impossible même d'apercevoir l'ombre de cette union, qu'apporte la Vérité ; et, du même coup « le Temps, qui se découvre, la protège. » Com-



ment le Temps se découvre-t-il? jusqu'où? et comment, pour protéger la Vérité, est-il obligé de se découvrir? C'est ce que ne nous expliquent, ni le groupe de M. Leysalle ni le livret; mais nous n'avons pas le droit de nous plaindre: on conçoit que tout ceci soit obscur et reste à l'état d'énigme, c'est *l'Avenir*.

*Le Triomphe de la République*, au contraire, est très clair et aisé à comprendre. C'est un long bas-relief, divisé en plusieurs tableaux, où l'on voit: la République sur un char trainé par deux bœufs, qui, *d'un pas tranquille et lent*, la promènent dans Paris, comme un *monarque indolent*; près d'elle, un monsieur en habit noir, qui tient un vase Étrusque, sur lequel on lit: *Urne électorale*; plus loin, un professeur distribuant des volumes à des enfants, à des hommes, à des femmes, qui se les arrachent; et, plus loin encore, des paysans, des Bretons, entre autres, avec leurs grands chapeaux, leurs grands cheveux et leurs braies, qui acclament la République et manifestent un enthousiasme que l'on comprend: pensez donc! l'Urne électorale, la République en char à bœufs, et des livres de M. Paul Bert! Seulement, je crains bien que l'artiste ne trouve jamais un tel enthousiasme dans les campagnes, et surtout chez les paysans Bretons.

Cette œuvre, dont on voit tout l'attrait, est accompagnée d'inscriptions non moins intéressantes: « *Le Peuple amené à la République par l'éducation* » athée; « *La Jeunesse sème des fleurs sur le chemin.* » (J'avais oublié cette Jeunesse, elle ne m'avait pas frappé; j'ai même entendu dire que les jeunes gens d'aujourd'hui sont peu républicains.) « *La République protectrice des faibles,* » à qui elle refuse les consolations de la Religion dans les hôpitaux, « *et consacrée par le suffrage universel,* » qu'elle n'a jamais consulté; « *La Liberté brûle les armes de la guerre et la hache du bourreau,* » témoin les fusillés de la Commune, les milliers de déportés de la Nouvelle-Calédonie, et les vingt-cinq à trente mille hommes tués à la prise de Paris; « *Acclamation de tous les peuples à la République universelle.* » J'apprends ainsi qu'il ne s'agit pas uniquement ici des paysans Bretons, mais de tous les peuples, Chinois, Marocains, Boërs, Tonquinois, peuples du Japon, d'Australie, *peuples du Chili aussi*, comme dit la complainte. C'est là l'avenir que nous dévoile M. Otin, concurrentement au *Temps qui se découvre*, de M. Leyssalle. M. Otin nous informe, dans une note du livret, qu'il a composé cette œuvre, *le Triomphe de la République*, en

collaboration avec M. Hiolin. Ce n'est pas trop de se mettre deux pour décrire une telle félicité : nous sommes trente-six millions en France qui n'arrivons même pas à l'entrevoir !

### XIII

De la République aux *nudités* la transition est toute faite : les nudités, en sculpture, sont, s'il est possible, plus absurdes et plus condamnables que dans la peinture.

Dans la sculpture, elles ne servent, le plus souvent, qu'à cacher le vide d'idées de l'artiste et l'inanité du sujet. Remarquez, d'ailleurs, que les statues tout à fait nues sont, en général, l'œuvre de jeunes gens qui ont voulu prouver qu'ils connaissaient l'anatomie du corps humain. Eh bien ! qu'ils les montrent à leurs maîtres, et qu'ils ne les envoient pas au Salon ! Je ne sais rien de plus niais et de plus agaçant que toutes ces femmes nues, plantées debout, le long des murs, qui veulent absolument se faire regarder, et qui, pour attirer votre attention, s'affublent de toutes sortes de noms, qui ne les distinguent pas du tout, et pourraient être donnés aussi bien à l'une qu'à l'autre : *Nymphe aux écoutes*, elle se penche en avant ; *la Vague*, elle tient à la main une coquille ; *la Source de Vaucluse* ; *la Source de la Voulzie* : pourquoi la première n'est-elle pas la Voulzie, et la seconde Vaucluse ? *Amphitrite*, ou, si vous voulez, *la Vague*, comme *la Vague* peut être *Amphitrite* ; *Pandore* : celle-ci diffère des autres, parce que le sculpteur a cru devoir lui donner une perruque ; une autre *Source*, mais c'est *une Source d'amour*, c'est-à-dire une femme nue, — qui est-ce ? — penchant un vase au-dessus de quelques roseaux, et un petit Amour qui sort de ces roseaux, pour tirer une flèche de terre. Quelle est encore cette énigme ? — Cherchez ! Il y a aussi un *Amour* qui se plaint d'avoir *perdu ses ailes*. Autre énigme ! Voici une *Sorrentine*, qui se met au bain, pas autrement que toutes les femmes, de Sorrente ou d'ailleurs ; puis *Ève*, cueillant la pomme : cette nudité-là, du moins, a sa raison d'être ; mais quelle grâce se donne notre pauvre mère Ève ! quelles contorsions ! Certainement, ce n'est pas la première femme sortie des mains de Dieu ; c'est une Parisienne, une Parisienne de la rue Fontaine-Saint-Georges ; elle ne tardera pas à prendre un corset.

Il ne faut pas croire que les sculpteurs ne fassent que des femmes

nues, ils font aussi des hommes nus : l'un, qui n'est pourtant pas un nègre du centre de l'Afrique, mais un simple Caucasien, comme nous, mais qui a pour prétexte que le soleil le gêne, et qui s'abrite les yeux de la main; l'autre, un poète Grec, Archiloque, qui s'est dépouillé de ses vêtements, apparemment pour laisser toute liberté à son inspiration; un autre, un Pawnie ou un Dacotah, qui se prépare à frapper un grand coup de tomahawk sur un ennemi que vous supposez, et qui, dans ce louable but, s'est mis tout nu! Où le sculpteur a-t-il lu que les Indiens des prairies Américaines marchaient ainsi costumés dans le *sentier de la guerre*?

Outre que presque toutes ces statues n'ont pas d'autre qualité qu'une certaine exactitude anatomique, je dois prévenir les jeunes artistes qui s'y appliquent si laborieusement, que leurs tentatives n'ont aucun succès auprès du public, et ne donnent aucune *tentation*; on passe devant, non sans les voir, mais sans les regarder, et ce sont ces nudités assommantes qui font dire à tant de gens : *Que c'est emuyeux la sculpture!*

#### XIV

Heureusement, parmi les statues qui s'alignent dans le jardin du palais de l'Exposition, on trouve quelques grands sujets inspirés par un autre sentiment que la Révolution et la volupté, et ce sont ceux où il y a le plus de talent. Ainsi, grâce à Dieu, il n'existe aucune analogie entre l'idée de République et *l'Immortalité* de M. Chapu. Si l'on veut voir quelle distance immense sépare un artiste qui n'a en vue que son art, et un autre dont l'esprit est hanté par les insanités du jour, on n'a qu'à comparer *l'Immortalité* de M. Chapu et celle de M. Longepied. *L'Immortalité*, de M. Chapu, est une figure pure, d'une grâce presque idéale, qui ne pose pas le pied à terre, mais s'élève dans l'air: les bras tendus en haut, la tête dressée vers le ciel, elle est vraiment animée par une aspiration surhumaine; et si noble est sa pose, qu'elle semble monter, dégagée des lois de la pesanteur, libre de tout poids qui l'attache à la terre. On est ravi de contempler une telle figure; elle satisfait les plus généreuses aspirations, elle impose le respect, elle est si belle, qu'elle entraîne à la suivre. Cette *Immortalité*, de M. Chapu, est une œuvre supérieure.

Maintenant, regardez celle de M. Longepied : c'est un groupe,

un homme qui se meurt, et que soutient dans ses bras une femme assise, qui lui montre des tablettes, sur lesquelles sont inscrits des noms immortels. L'Immortalité assise, comme une garde-malade! il n'y a rien là, d'abord, qui puisse m'enthousiasmer. Mais, en outre, quels sont les noms qu'elle fait lire au mourant et qui doivent le consoler? Les voici : *Jean Goujon*, le sculpteur; *Bara*, le petit tambour de la République; *Bichat*, le médecin; *Hégésippe Moreau*, le poète; *Henri Regnault*, le peintre; *Gustave Lambert*, le voyageur; *Saglier (?)*, *Crocé-Spinelli*, *Platters (?)*, *Herbelin (?)*. Est-il possible de voir un amalgame de noms plus saugrenu? et quels jugements! Jean Goujon est un grand sculpteur, mais Hégésippe Moreau n'est qu'un poète de second ordre; Henri Regnault a donné des preuves de talent, mais l'on ignore s'il aurait grandi avec le temps; est-il bien sûr que G. Lambert sera immortel, et Crocé-Spinelli aussi? Et qu'est-ce que Saglier, Platters et Herbelin? Il y a eu M<sup>me</sup> Herbelin, miniaturiste habile: est-ce celle-là? L'immortalité décernée à ces artistes, savants, poètes, etc., étonnés de se trouver ensemble, n'est justifiée, pour la plupart, par aucun motif raisonnable. Ce groupe, cette liste bizarre, sont la preuve évidente du désordre dans les idées qui caractérise notre malheureuse époque.

M. Longepied a un autre groupe, bien préférable : *Pêcheur ramenant dans ses filets la tête d'Orphée*. La pose est juste et le mouvement bon; mais pourquoi le pêcheur est-il nu?

Puisque nous en sommes aux morts et aux mourants, je citerai une bonne statue de M. Allouard : *les Derniers moments de Molière*; le grand poète comique, très ressemblant, est, non pas mort, mais véritablement mourant, nuance difficile à saisir. Il y a aussi un *Mozart* mourant, très estimable; — une œuvre excellente de M. Cabuchet, *Mgr Plantier*, où il y a d'autant plus de mérite que les traits de l'éloquent évêque de Nîmes n'étaient pas précisément beaux. M. Cabuchet a su, du moins, rendre, avec une vérité saisissante, le caractère ascétique de cette figure, sa physionomie vivante, son regard pénétrant, l'esprit rapide et ferme du savant et éloquent prélat, *filz d'un jardinier et d'une servante* (voyez sa *Vie* très intéressante que vient de publier M. l'abbé Glasttron) (1); ce qui n'empêche pas nos républicains démocrates de poursuivre de leur haine les prêtres, dont la plupart, même les plus illustres, sortent des rangs du peuple ou sont enfants de paysans!

(1) Oudin, éditeur.

Je rangerais volontiers parmi les morts les sujets allégoriques : *la Prudence et la Vigilance*, par M. Gauthier, deux dames en péplum romain ou en chlamyde grecque, assises, l'une à droite, l'autre à gauche, les genoux en avant, et destinées à orner le nouvel Hôtel de ville de Paris; et *la Physique*, de M. Millet, statue d'une bonne exécution, mais quel sujet ingrat et ennuyeux! Que voulez-vous qu'elle me dise, cette Physique? C'est déjà bien assez de l'avoir étudiée, la physique, et de n'avoir pas réussi à la savoir, sans la retrouver ici, avec son baromètre et son thermomètre!

Je ne parlerai pas des monuments en l'honneur des rois, des princes, etc., à pied ou à cheval, des statues des hommes plus ou moins considérables, *Rabelais*, *Sedaine*, *Vien*, *Sébastien Bourdon*, etc., ou destinés à rappeler quelques faits de la dernière guerre : *Quanz! même*, de M. Mercié, groupe où une Alsacienne se dresse en face de l'ennemi, dans une attitude énergique et hardie, en agitant vivement les larges rubans de sa coiffure, qui font un désagréable effet au-dessus de sa tête; *Belfort*, encore *Belfort!* etc. Arrivons aux deux œuvres qui attirent l'attention : une *Salammbô*, par M. Idrac, et une *Porteuse de pain*, par M. Coutan; l'une et l'autre se distinguent par d'éminentes qualités : M. Idrac a représenté *Salammbô*, l'héroïne du roman de M. Flaubert, se faisant baiser les lèvres par un serpent familier, qui s'enroule autour de son corps nu. Il paraît qu'il y avait là pour elle une sensation délicieuse : je ne sais personne qui puisse l'affirmer : il n'est pas probable que les dames Françaises essayent de ce plaisir. Mais Salammbô trouve le contact froid du reptile fort agréable, car son corps se tord comme sous une sensation charmante. Rien donc de moins chaste que cette statue, où le talent de l'artiste s'est complu à rendre une impression toute matérielle. La *Porteuse de pain* est une fille bien campée, chargée, en avant, de quelques couronnes de pain, ni belle ni laide, mais d'une physionomie caractérisée, presque commune, et à qui son attitude ferme, son allure agile et sa main appuyée sur la hanche donnent une grâce particulière. Si on la voyait passer dans la rue : C'est une assez belle fille! pourrait-on dire. Voilà ce que l'art de la sculpture, en mettant de côté, ou plutôt très loin et très haut, *l'Immortalité*, de M. Chapu, a produit de meilleur en 1882; voilà les sujets distingués, nobles, élevés, qu'inspire le régime de la République : un sujet licencieux, presque *pornographique*, puisqu'on emploie couramment ce mot

aujourd'hui, et une servante de boulanger : c'est tout ce qu'il faut pour nos démocrates, une courtisane et une goton !

## XV

Quant aux portraits, j'en ai déjà indiqué quelques-uns ; il y en a une multitude, un petit nombre exécutés avec talent, deux beaux bustes : *M. Baudry*, par M. Dubois, et un autre (sans nom), par M. Guillaume ; un fin portrait de *Clodion*, par M. V. Dubray ; un élégant portrait d'une dame Espagnole, par M. d'Épinay ; puis, toutes sortes de personnages connus et inconnus : *V. Hugo*, tête colossale, couronnée de lauriers ; *Listz*, les traits fatigués, une grande bouche et de grands cheveux, chez qui rien ne manifeste le génie, et qui paraît bien ennuyé ; *Daguerre*, figure intelligente, énergique, volontaire ; *Duprez*, le chanteur, d'une laideur bourrue.

Et je ferai remarquer, en passant, comme les acteurs, instrumentistes, chanteurs, etc., qui n'ont eu pour unique but que la faveur changeante du public et n'ont vécu que de ses applaudissements enthousiastes et passagers, se rient et s'enlaidissent bien plus vite que les écrivains, les artistes et les savants, qui ont passé leur vie dans l'étude, le travail, les veilles fatigantes, et n'ont jamais eu à attendre, à espérer, à savourer, sur les planches d'un théâtre, les transports et les éclats d'une gloire éphémère et les apothéoses d'un soir. Ceux-là paraissent vite vieillir et flétrir ; ceux-ci conservent longtemps un air de jeunesse et une animation, qui décèlent une âme occupée de grandes pensées et de sentiments élevés.

Voici encore *Raspail*, vieux toqué, toujours inquiet et toujours soupçonneux, jamais content, même du gouvernement qu'il avait contribué à amener ; *M<sup>lle</sup> Rachel*, *M. Thiers*, encore M. Thiers ! *Litré*, *Michelet*, *M. J.-Paul Laurens*, que le sculpteur, M. Rodin, a fait vraiment trop vieux, presque sans yeux, avec des trous dans le visage, et qui semble un pauvre vieillard sortant de l'hôpital. Et enfin, j'en passe, *les Masques*, c'est le titre de l'œuvre, une douzaine de personnages contemporains, morts ou vivants, rangés en cercle, aux pieds d'un banquier qui en fait la démonstration. Ces masques sont ceux de MM. Barbey d'Aureville, de Balzac, de Banville, Berlioz, Carpeaux, Corot, Delacroix, Dumas, Faure, Gambetta, Gounod et V. Hugo : mélange aussi grotesque que celui de M. Longepied. Au fond, le sculpteur, M. Astruc, se soucie peu

si ses choix, qui mettent sur la même ligne M. Faure, le chanteur, et M. Hugo, le poète, seront ratifiés; il n'a voulu qu'une chose : attirer le public à toute force. Il a réussi : ses masques sont peu ressemblants et peu vivants, mais on va les voir; n'est-ce pas tout ce que demande un charlatan?

Pour être complet, il convient de mentionner quelques statues, bustes et statuettes en cire colorée, *une Chinoise* particulièrement, genre de sculpture dont on a vu des essais depuis deux ou trois ans, et qui sont plutôt des ouvrages de fantaisie que d'art.

C'est aussi une fantaisie, le vase colossal en bronze qu'expose M. G. Doré, mais une fantaisie d'artiste, et qui ne peut être placé que dans un palais. La forme de ce vase n'est pas aussi heureuse qu'on le pourrait désirer; mais la décoration, que M. G. Doré a appelée *la Vigne*, est charmante. Ce vase, de cinq mètres de haut, est tout orné, tout couvert, tout ruisselant de personnages, qui, de haut en bas, sur les côtés, jusqu'au socle, montent, descendent, s'écoulent en cascades, s'enchevêtrent, s'étreignent, se lient l'un à l'autre : nymphes, amours, lutins, satyres, génies, enfants, jeunes filles, avec une verve, un entrain, une abondance des plus pittoresques et des plus amusants. L'esprit, l'animation de ces torses harmonieusement modelés, de ces visages souriants, de ces membres élégants, suffiraient pour donner une idée de l'imagination et de la puissance de conception de cet artiste, le premier dessinateur d'*illustrations* de notre temps, M. Gustave Doré.

Enfin, faut-il le dire? l'œuvre la plus vigoureuse, la plus saisissante de la sculpture, est la double lutte d'animaux qu'expose M. Cain : *un Rhinocéros attaqué par des tigres*, et *un Lion et une Lionne se disputant un sanglier*. On ne peut imaginer rien à la fois de plus vrai et de plus vivant, un choc plus violent, plus acharné que celui de ce tigre, qui enfonce ses crocs énormes dans la carapace du rhinocéros, qu'il ne parviendra certainement pas à entamer, tant elle est épaisse: et il payera cher son agression, à en juger par ce qui arrive à son compagnon, un autre tigre, dont le rhinocéros a ouvert le ventre d'un coup de corne, et qui gît renversé et se débattant à ses pieds.

Ce groupe est excellent: celui des lions et du sanglier ne l'est pas moins : le lion a mis la patte sur le sanglier; il le tient avec une telle force et une telle volonté, il ouvre la gueule et montre ses dents aiguës, il regarde la lionne avec des yeux si menaçants, qu'on

doute que celle-ci ose se risquer à entamer la lutte. Elle en a bien envie, mais elle sent qu'il y aurait quelque danger à affronter un concurrent si terrible. On sourit de cette lutte d'animaux féroces, comme on jouit de l'animosité des méchants qui se battent et laissent au moins les honnêtes gens tranquilles pour un moment. Le sculpteur qui nous montre ces deux scènes, est un grand artiste; il ne connaît pas seulement l'anatomie et les formes des animaux, il a su saisir les mouvements de leurs passions les plus vives. Pour cela, la science ne suffit pas; il faut de l'imagination, de l'esprit, de l'invention : M. Cain est un créateur.

Mais n'admirez-vous pas comment, dans cette Exposition, l'œuvre supérieure est une scène d'animaux? Les *animaux*, dans l'art, sont un genre inférieur; et ceux qu'on nous représente se battent avec fureur, avec acharnement, pour se ravir une proie. N'est-ce pas l'image de notre République?

Dans une exposition de sculpture, où l'on se heurte à tant de statues de Danton et de Camille Desmoulins, on ne devrait pas s'attendre à rencontrer beaucoup d'œuvres religieuses. Aussi n'y en a-t-il pas, ou, pour ainsi dire, pas : un *Jésus tenté*, assez froid; un *Christ en croix*, de M. Legrain, et un *Saint Sébastien*, de M. Bottu, bas-relief bien étudié, où saint Sébastien s'affaisse, mourant, par un mouvement juste et naturel : c'est à peu près tout. Il ne faut pas espérer que l'art religieux soit encouragé et aidé, quand sévit la République : je dis *sévit*, comme on dit de la peste ou du choléra; on peut bien parler ainsi de la République, puisque la République est un fléau.

Eugène LOUDUN.



# HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE <sup>(1)</sup>

---

## I

La révolution française est comme un gouffre effroyable jeté tout à coup à l'extrémité d'une route large et spacieuse. Le voyageur parti de Tolbiac pour traverser les champs de Bouvines, d'Agnadel, de Marignan, de Rocroy, de Fontenoy; qui a vu se déployer le vaste empire de Charlemagne et les nobles conquêtes des croisés, qui a admiré les mœurs chevaleresques des Valois et les magnificences de Louis XIV, qui n'a pas cessé un instant de vivre et de converser avec un monde de héros magnanimes dans l'adversité comme saint Louis et Philippe VI, généreux dans la victoire comme Henri IV et Condé; le voyageur habitué durant quinze siècles à la lumière claire, vivifiante et féconde de l'histoire de France, est subitement transporté dans une terre de ténèbres profondes, peuplée de monstres informes, tristes caricatures de grands hommes, qui essayent de défigurer et la nature des choses et jusqu'à la signification des mots, décorant des noms pompeux et jusqu'alors respectés de vertu, de liberté, de patriotisme, les vices les plus abjects, l'esclavage le plus abrutissant, le meurtre infâme, la spoliation, le vol et la rapine éhontés.

Les esprits sont-ils préparés à ce changement affreux par quelques funestes avant-coureurs, par ces signes manifestement sinistres qui présagent la chute des royaumes et la décadence des peuples, par une diminution de clarté dans les intelligences ou de courage dans les cœurs? Aucunement. Quand Dieu a résolu de châtier l'insolence des grandes nations et de transformer les con-

(1) *Histoire contemporaine de la France*, par J.-A. Petit, Paris, Victor Palmé, 76 rue des Saints-Pères.

ditions d'existence des peuples qui tour à tour ont brillé dans l'univers, accomplissant ainsi la mission qu'il leur avait destinée, il leur a permis de s'avancer lentement et à pas gradués vers la ruine. Le coucher de leur soleil est toujours suivi d'un crépuscule prolongé, et même après le crépuscule, la nuit n'étend pas soudainement son épais bandeau sur leurs yeux. Les Assyriens de Balthasar, déjà dégénérés de ceux de Nabuchodonosor, ont le loisir de voir se former, se condenser et s'avancer l'orage que Cyrus amoncelle contre leur puissance, à l'orient de leur empire. Les Perses de Cyrus éprouvent les défaites de Darius et les humiliations de Xerxès, avant de subir les désastres de Codoman. Les Macédoniens se livrent entre eux des combats acharnés, disloquent eux-mêmes l'héritage d'Alexandre, s'épuisent dans le désordre et dans les guerres intestines, avant de recevoir les coups de grâce des Paul-Émile et des Mummius. Près de cinq cents ans séparent enfin la Rome d'Auguste de la Rome de Romulus Augustule.

Toujours et partout l'historien sagace voit longtemps branler les trônes avant d'assister à leur effondrement.

Toujours et partout, sauf à la fin du siècle dernier.

Vers cette époque, une nation grande, noble, glorieuse, fière entre toutes, passe sans transition de l'extrême grandeur et de l'extrême noblesse à l'extrême abjection, de l'extrême honneur à l'extrême bassesse. L'anarchie spontanée remplace une antique administration, où présidait l'ordre le plus parfait. Les institutions séculaires craquent à leur base et jonchent le sol de leurs débris. Une dynastie qui avait fourni une suite de plus de soixante rois, tronc toujours vigoureux est coupé jusqu'à la racine au moment même où il poussait de nombreux rejetons. Trente millions d'hommes qui, à l'exemple de leurs pères, considéraient l'esclavage comme la pire des conditions et la peur comme le sentiment le plus avilissant, sentent leurs fronts se courber sous le poids déshonorant d'une indicible terreur. Au soleil resplendissant de la monarchie succède une nuit tellement opaque, qu'elle envahit même les cerveaux les plus lucides. Les cœurs les plus résolus se glacent; les âmes les plus honnêtes se taisent. Un silence de mort plane sur cette horrible obscurité, silence bientôt troublé par les hurlements des fauves déchaînés qui s'abattent sur le troupeau sans pasteur, le déciment d'abord pour assouvir leurs appétits féroces, le massacrent ensuite pour satisfaire leurs instincts plus féroces encore.

Quand l'orgie semble prendre fin, quand les brutes soules de sang paraissent lassées de meurtre, quand une faible éclaircie permet au penseur de hasarder son regard sur le théâtre du sabbat infernal, il aperçoit un amas de têtes coupées et jetées pêle-mêle dans une fosse boueuse. Le territoire de l'ancienne nation franque, les grandes places de ses villes lui apparaissent tachées de larges flaques de sang, tandis que les campagnes portent encore les traces d'incendies allumés par des sauvages ou de dévastations accomplies par des vandales. Au-dessus de ce spectacle terrifiant plane une atmosphère lourde de sottise, d'ignorance, de stupidité et de turpitude.

C'est ainsi que les peuples doivent opérer leurs transformations, s'écrient les matérialistes. La Révolution est grande parce qu'elle fut terrible, féconde parce qu'elle fut meurtrière, glorieuse parce qu'elle foula aux pieds la dignité humaine !

Mystère des colères et des justices de Dieu ! répliquent les spiritualistes. C'est ainsi que les péchés des pères sont punis dans les enfants. La Révolution est un châtiment, parce que Louis XVI, victime propitiatoire, expia les péchés de Louis XV. La Révolution est aussi une leçon, pour que les peuples, arrivés à l'apogée de la puissance et de l'honneur, apprennent à ne pas s'endormir dans une fausse sécurité.

Abîme insondable et inexplicable ! ont-ils répété en chœur.

Et les historiens, les penseurs, les philosophes, obligés de franchir un océan sanglant, se sont ingénies à le traverser sans y faire pénétrer le lecteur, sans y pénétrer eux-mêmes.

Les uns, comme Louis Blanc, Michelet, Thiers, Lamartine, pour ne citer que les plus marquants, ont imaginé d'y jeter un pont de fleurs artificielles. Dans leurs récits, les événements les plus lugubres se revêtent de couleurs presque riantes ; les forfaits les plus exécrables prennent les apparences des conceptions du génie. Mais les draperies éclatantes de l'éloquence n'impriment qu'une beauté factice aux mensonges. Les fleurs artificielles ne changent rien à l'odeur des cadavres, la vérité est trop près de nous pour être impunément transformée en légende.

Les autres, plus avisés peut-être, mais avec aussi peu de jugement, se sont évertués à tourner l'obstacle. Volontiers ils auraient tracé sur la porte de ce nouvel enfer la désespérante inscription du Dante. Ils se sont détournés avec horreur, en chargeant la Révo-

ution et ses prétendus géants d'anathèmes inspirés par une indignation fort légitime assurément, mais en même temps trop comode.

Personne n'avait cherché, jusqu'en 1870, à nous dire pourquoi, après avoir fertilisé les plaines les plus riantes du globe, après un cours à la fois paisible et majestueux, le Jourdain s'engouffre tout à coup dans une mer sans vie, sans issue, et aux rivages désolés.

Mais en considérant les désastres amenés par une guerre fatale, qu'il regardait, à juste titre, comme un spasme de la Révolution agonisante, un écrivain qui n'avait pas été jusqu'alors sans affection pour le parti révolutionnaire, M. Émile Montégut, eut le courage de prononcer tout haut cette parole sincère : « Les principes de 89 ont fait définitivement banqueroute. »

Ce fut comme le point de départ de recherches consciencieuses à travers des forêts qui, pour n'être pas vierges, restaient néanmoins inexplorees. Les archives furent fouillées minutieusement ; des documents négligés furent découverts, qui ont aidé à placer sous leur vrai jour les faits et les hommes de la Révolution. Les écrivains les plus renommés, les philosophes les plus enclins à recevoir sans contrôle et à propager sans scrupule les doctrines de 89, les Taine, les Renan, les Vacherot, les Victor Duruy, se mirent virilement à la tâche, emportés par le désir louable de connaître toute la vérité et de ne dire rien que la vérité.

Depuis douze années, plusieurs œuvres, fruits d'une noble émulation, ont surgi, qui projettent les clartés les plus vives sur bien des points demeurés ou obscurs ou ignorés. Grâce à eux, on commence à rendre justice, même dans la foule sceptique, à l'ancien régime calomnié ; on peut prévoir le moment où l'histoire ne sera plus une conspiration contre la vérité, comme Joseph de Maistre en faisait la judicieuse remarque au commencement de ce siècle.

On sait déjà pourquoi les principes de 89 ont fait banqueroute : parce qu'ils vivaient uniquement sur le crédit public ; et que le crédit fondé sur la fraude, le dol et la mauvaise foi, finit par s'épuiser, quelle que soit la naïveté du vulgaire.

Cependant aucun des écrivains dont nous venons de parler n'a entrepris d'étudier la sinistre époque dans son ensemble. Comme les sculpteurs antiques qui ciselaient avec amour les statues et les diverses pièces qui devaient servir à orner les temples des dieux, ils

ont fouillé avec zèle des colonnes, des chapiteaux, des frontons, des bas-reliefs ; mais ils ont laissé à un autre le soin d'édifier le monument.

## II

M. J.-A. Petit, avantageusement connu déjà dans le monde des lettres par une bonne *Histoire de Marie Stuart*, vient d'essayer d'être cet architecte désiré. Les lecteurs nombreux que nous lui souhaitons et que nous n'hésitons pas à lui prédire, diront si son livre remplit bien toutes les conditions exigées pour un si difficile et si pénible labeur. Tous du moins penseront, comme nous, que l'auteur est de ceux dont les débuts méritent les encouragements les plus chaleureux.

Par sa première publication, M. J.-A. Petit a conquis l'honorable réputation d'historien moraliste. Il en est fier, à juste titre. Il tient à la justifier et à la conserver. Aussi son œuvre nouvelle, l'*Histoire contemporaine*, dont les trois premiers volumes seulement ont paru, porte-t-elle pour épigraphe cette noble maxime de Tacite, que tout historien devrait avoir présente à la mémoire en transcrivant pour la postérité les événements des temps passés : *Præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit* (1).

Attacher aux paroles et aux actions perverses la crainte de la postérité et de l'infamie, préserver les vertus de l'oubli, tel est le but qu'il se propose et auquel il arrive selon nous, en se bornant à dire la vérité toute nue, c'est-à-dire dépouillée des artifices du langage qui, jusqu'à ce jour, nous la faisaient apparaître sous un faux jour, ou trop brillant ou trop voilé, suivant la passion de l'écrivain.

Des faits, toujours des faits, rien que des faits, telle est la méthode de M. J.-A. Petit, qui, en se dégageant de toute passion politique, n'a pas su et n'a pas voulu se préserver de la passion du bon sens ni de la passion de la vérité. La moralité qui doit découler de son œuvre entière résulte des faits eux-mêmes qui, s'enchaînant providentiellement, sont presque toujours les conséquences les uns des autres, et portent en eux leur enseignement. Ce n'est point que l'auteur s'abstienne d'exprimer sa pensée sur tel événement, telle

(1) Le principal objet de l'histoire est, à mon avis, de préserver les vertus de l'oubli, et d'attacher aux paroles comme aux actions perverses la crainte de l'infamie et de la postérité. (Tacite, *Annal.*, III, LXV.)

parole prononcée, telle mesure prise dans de graves circonstances ; ce n'est point non plus qu'il se récusé quand il devient nécessaire de juger un de ces hommes qui apparaissent sur la scène politique de cette époque tourmentée et qui frappent le monde souvent d'horreur, quelquefois d'admiration, toujours d'étonnement, mais il le fait avec cette sobriété sévère qui convient au genre historique, de façon à ne point gêner la marche rapide de son récit.

Comment, d'ailleurs, serait-il loisible de s'arrêter au milieu de ce fouillis de faits qui se précipitent et dont le moindre pourrait arrêter des années le penseur ? comment avoir la force de flétrir l'assassinat juridique de Louis XVI, par exemple, quand le sang du Juste, quand l'infamie des bourreaux crient plus éloquemment que l'éloquence elle-même ? Seul, le prophète Jérémie a su, dans ses lamentations, égaler les malheurs de sa nation ; mais quand on ne sent pas en soi l'inspiration de l'Esprit-Saint lui-même, il est de bon goût de s'en tenir au précepte fort humain et fort sage du rhéteur latin : *Magni dolores stupent*. Comment aussi exalter la gloire et la sainteté de Cathelineau, quand quatre mois de victoires, dont chacune est un miracle, chantent plus haut que la poésie ?

Nous louons donc sans réserves M. J.-A. Petit de s'être borné strictement à l'exposé des faits. Nous lui reprocherons cependant de n'avoir pas tenu toujours compte exactement de leur importance relative.

L'histoire de la Révolution, ou, si l'on préfère, l'histoire contemporaine, puisqu'il a adopté ce titre plus conforme à l'usage, commence en réalité à la convocation des états généraux.

La Révolution elle-même, c'est-à-dire l'explosion de révolte contre l'autorité établie, l'usurpation de la puissance législative sur la puissance exécutive, prend date le 20 juin 1789, le jour du serment du Jeu de paume.

Ce jour-là, en effet, les représentants de la nation foulent aux pieds, grâce à la faiblesse ou à l'incapacité de l'envoyé du roi, les ordres formels de leur souverain, son droit absolu et inaliénable de dissoudre une assemblée factieuse. Leur pouvoir, qui ne pouvait avoir de valeur réelle qu'à la condition d'être sanctionné par l'autorité jusqu'alors incontestée du roi, ils le posent en rival de cette autorité ; ils établissent l'antagonisme entre le droit du peuple et le droit du roi ; ils font plus, ces élus par la grâce du peuple : ils déclarent audacieusement la guerre à l'élu par la grâce de Dieu.

Cette insurrection parlementaire n'ayant pas été réprimée, il est facile de prévoir qu'elle sera suivie de plusieurs autres de même nature, et qu'elle se traduira dans la rue par des mouvements autrement graves, autrement terribles.

Le serment du Jeu de paume engendra la délibération en commun des trois ordres; la délibération en commun des trois ordres engendra la Constituante; la Constituante proclama la constitution civile du clergé, diminua le roi, l'humilia et le suspendit, disloqua tout ce qui pouvait rester intact des vieux rouages de l'antique monarchie : la division de la France en provinces avec ses gouvernements paternels, les états provinciaux avec leur cortège de libertés, les parlements avec leur magistrature indépendante et généralement intègre, l'armée avec ses gloires encore fraîches d'Amérique et de Fontenoy. La Constituante usurpatrice et révoltée donna le jour et devait le donner à la Législative. La Législative provoqua la guerre étrangère, donna le dernier coup de hache aux derniers vestiges que la Constituante avait laissés debout, peut-être par pitié, peut-être par scrupule; et quand elle-même légua à la Convention son héritage fatal, il ne restait plus qu'à mettre en pratique les principes posés, c'est-à-dire à dresser les listes de proscription, à organiser les massacres, à décréter la guillotine en permanence sur toutes les places publiques, en face des églises profanées et souillées, en un mot, à établir officiellement le règne de la Terreur.

Et notez, d'ailleurs, que ce règne existait en fait avant qu'une bande de scélérats eût osé le réclamer comme moyen de gouvernement.

Chaque révolte, soit de la Constituante, soit de la Législative, contre l'autorité royale, avait eu son contre-coup et son écho sinistre à Paris et en province. Aux insurrections oratoires de Mirabeau avaient répondu, avec une promptitude qui étonne et qui ne pouvait être que le résultat d'une conspiration habilement ourdie et dès longtemps arrêtée, l'insurrection de tous les déclassés, de tous les mauvais sujets, de tous les bandits, contre les autorités constituées, contre les nobles d'abord, puis contre les prêtres, puis contre les juges, enfin contre les propriétaires. La prise de la Bastille et les scènes hideuses qui l'accompagnèrent, avaient été le corollaire du serment du Jeu de paume. La nuit funeste du 4 août, pendant laquelle quelques nobles, pris de folie ou d'ivresse, se crurent en droit de disposer de biens qui ne leur appartenaient pas, fut le signal de la

mise à la torture des châtelains et de l'incendie des châteaux insuffisamment protégés par une force publique mal commandée et tremblant d'être désavouée si elle faisait son devoir.

Déjà un grand nombre de personnages distingués de province, nobles ou roturiers, avaient mis la frontière entre eux et les fureurs d'une jacquerie excitée aux derniers excès par des commis voyageurs en révolution, sortis on ne sait d'où.

Des bandes armées de fourches, de faux, de piques, organisées on ne sait comment, sillonnaient les campagnes, pillaient, ravageaient, détruisaient, assassinaient par plaisir, pour démontrer au monde, muet de stupéfaction, que c'en était fini de la civilisation chrétienne et française, et qu'une ère nouvelle se levait : l'ère du sang et l'ère de l'anarchie.

Ceux dont un pareil spectacle n'avait pas entièrement détraqué la cervelle, mais avait obscurci le sens moral ; ceux qui, pour n'être pas pillés et assassinés, faisaient déjà cause commune avec les pillards et les assassins, avaient l'âme envahie par la plus noire mélancolie et par les plus tristes pressentiments. Des bruits d'autant plus facilement crus qu'ils étaient plus invraisemblables, entretenaient parmi les populations une vague et sinistre inquiétude. Ah ! nos paysans s'en souviendront toujours.

L'année de « la Peur » n'est pas pour eux celle sur laquelle l'humanité épouvantée et la France honteuse voudraient jeter à jamais le voile sombre de l'oubli : c'est celle qui passe presque inaperçue dans les annales du crime, celle où leurs pères se racontèrent l'un à l'autre qu'une armée ennemie avait envahi le territoire ; que cette armée, composée de hordes sauvages, avait été aperçue à quelques lieues seulement, qu'elle avançait à marches forcées, et qu'elle ne laissait sur son passage ni une maison debout ni une créature vivante.

Qui avait fait courir ces rumeurs étranges ? Les uns disent Mirabeau ; d'autres, les loges maçonniques. Le premier ne fut peut-être que l'inspirateur ou le complice des secondes. La découverte de ce secret historique devrait tenter les chercheurs de l'histoire ; mais personne, à notre connaissance du moins, personne n'a eu cette curiosité. Comment surtout parvint-on à surprendre à ce point l'intelligence des campagnards, d'habitude mieux avisés ? C'est un mystère psychologique qui restera toujours inexplicable, selon nous. La force extrahumaine qui dirigea tous les événements de la Révo-



lution, répandait son souffle dès la fin de 1789 et troublait tous les entendements. L'historien grave, à l'exemple de Tacite, n'explique pas les prodiges, il les constate.

En tout cas, il est facile de se faire une idée de l'état des esprits des malheureux paysans un instant égarés par cette « peur » horrible, inconsciente, déraisonnable. L'homme surpris publiquement par la peur et rentré en lui-même ne pardonne pas à celui qu'il juge coupable de sa propre défaillance. Il lui faut une victime expiatoire. On avait dépeint les aristocrates comme les complices de cette armée fantastique : c'est contre les aristocrates que les paysans tournèrent aveuglément leur colère brutale.

Plus de lois pour réprimer leurs attentats ! plus de police pour garantir la vie des citoyens paisibles ! Les brûleurs de châteaux et les meurtriers des nobles servaient trop bien, hélas ! les desseins des pervers qui les avaient lâchés comme des bêtes féroces. De Dunkerque à Marseille, de Strasbourg à Bayonne, la France n'était qu'un chaos.

Ce tableau, dont nous ne chargeons pas trop les couleurs, a inspiré déjà beaucoup de livres intéressants, a provoqué beaucoup de recherches studieuses. Quelques auteurs ont voulu voir dans cette période de trois ans, qui s'écoule entre la convocation des états généraux et la convocation de la Convention, la Révolution tout entière, avec toutes ses lâchetés, tous ses crimes, tous ses mensonges, toutes ses horreurs.

M. J.-A. Petit n'a pas cru devoir suivre cette opinion.

Ces trois années lugubres lui paraissent être seulement les prolégomènes de la vraie révolution, qui, pour lui, consiste dans le règne de la Convention, le triomphe de la Terreur officielle.

S'inspirant toujours des classiques, qu'il imite heureusement, parfois il se presse d'arriver au nœud du grand drame : *Semper ad conventionem festinat.*

Aussi le tableau des trois premières années occupe-t-il à peine le frontispice de sa grande œuvre. C'est à peine s'il consacre la moitié de son premier volume au récit des émeutes qui sévirent presque journellement à Paris depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 10 août 1792, à l'appréciation des mesures politiques extrêmement graves qui furent prises à cette époque, à l'analyse ou à la reproduction des discours prononcés par des orateurs doués au plus haut degré de l'art de l'éloquence.

Dès qu'il arrive à l'ouverture des débats de la Convention, on sent qu'il est sinon plus maître de son sujet, du moins qu'il a voulu le traiter avec plus d'application et de détails.

Ce récit des actes de la Convention, cette « histoire du crime », comme on devrait l'intituler, débute par une belle page, que nous voulons mettre sous les yeux du lecteur.

« La Convention se réunit le 21 septembre, au milieu de l'inquiétude générale. Pour le malheur de la France, Paris nomma, pour le représenter, Marat, Robespierre, Collot d'Herbois, Danton, Billaud-Varenes, en un mot, ce qu'il y avait de plus ignoble et de plus féroce dans la race humaine ; un prince eut aussi cet honneur, et, pour enlever tous les doutes sur ses instincts démocratiques, il changea son nom de Philippe d'Orléans en celui de Philippe-Égalité. Ainsi, grâce à la capitale, le crime entra dans le sanctuaire des lois. Cette députation de Paris rallia autour d'elle les mauvais sujets venus de la province, et forma dans l'Assemblée le parti de la Montagne ; les républicains modérés, unis aux Girondins, composèrent le Marais ; la Plaine était l'asile des hommes timides et amis de la paix. Pétion présidait l'Assemblée.

« Le jour même de l'ouverture de la Convention, la royauté fut abolie à l'unanimité. Cette mesure paraissait si grave, qu'un certain nombre de députés conservateurs n'osaient l'appuyer ; elle triompha par le zèle de l'abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois. « Certes, » dit-il, « personne de nous ne proposera de conserver « en France la race funeste des rois : nous savons trop bien que « toutes les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes, « qui ne vivent que de chair humaine ? Mais il faut pleinement « rassurer les amis de la liberté ; il faut détruire ce talisman dont « la forme magique serait propre à stupéfier encore bien des « hommes. » Ces paroles, jetées au milieu de cœurs déjà ulcérés et prêts à tous les excès, furent applaudies avec enthousiasme. Un seul député, Bazire, demanda que la discussion fût ouverte. « Eh ! « qu'est-il besoin de discuter, » s'écria l'évêque, « lorsque tout « le monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre moral ce que « les monstres sont dans l'ordre physique ; les cours sont l'atelier « du crime, le foyer de la corruption ; l'histoire des rois est le « martyrologe des nations : dès que nous sommes tous pénétrés de « ces vérités, qu'est-il besoin de discuter ? »

« Des bravos, des applaudissements, le trépignement et les cris

des tribunes couvrirent la voix de l'orateur, et la royauté fut abolie sans aucun débat. Aussitôt la foule se disperse dans Paris pour en porter la nouvelle : des cris frénétiques, saluant la chute de la royauté et l'avènement de la république, éclatent de tous côtés, le long des quais, dans les rues et jusque dans la banlieue; on s'embrasse sur les places publiques sans se connaître, et les plus exaltés proposent d'illuminer la ville. Les royalistes effrayés n'osent sortir de leurs maisons, de peur de trembler et de trahir, par leur attitude et la pâleur de leur visage, les sentiments qui animent leur cœur. De ce jour date l'an I<sup>er</sup> de la République française.

« Trois jours après, cette même Convention, si unie pour démolir et pour renverser, est en proie à la division : les partis s'accusent hautement; la lutte prend des proportions inusitées, et les représentants de la province reprochent à la députation de Paris de vouloir dominer la France; le voile qui depuis longtemps couvrait les antipathies, tombe tout à coup, pour laisser apercevoir des haines indomptables. « Oui », s'écrie un député, « il existe un parti qui « veut se délivrer de tous les membres de la législation qui ont « montré de l'énergie, qui aspire au pouvoir dictatorial, qui veut « despotiser la France après avoir despotisé la Convention natio-  
« nale. On m'accuse de craindre les Parisiens : je ne crains  
« que le brigand qui pille et l'assassin qui poignarde; je crains  
« ceux qui donnent des ordres arbitraires, et qui, pendant qu'on  
« assassinait dans les prisons, ont décerné des mandats d'arrêt  
« contre quelques-uns de nos collègues; je crains ces hommes vils,  
« cette crasse de l'humanité, vomie non par Paris, mais par  
« quelque Brunswick. » — « Le chef du parti qui aspire à la  
« dictature », s'écrie à son tour Robecqui, « je le dénonce nom-  
« mément : c'est Robespierre. » En disant ces mots, il monte au bureau pour signer sa dénonciation.

^ « Cette rude apostrophe frappe la Montagne au cœur : à un premier moment de silence succèdent des clameurs étourdissantes. Danton, qui voyait que les affaires de son parti allaient mal, essaye en vain d'arrêter le débat : Robespierre est obligé de venir s'expliquer. Il y réussit assez mal : au lieu de se disculper, il eut le front d'attaquer ses adversaires, tout en faisant l'apologie de sa propre conduite; il leur reprocha de vouloir diviser la France en plusieurs provinces indépendantes. Ce subterfuge misérable irrita les Girondins : non contents d'avoir mis Robespierre en demeure de parler,

ils s'en prirent à la Commune de Paris, que tous les orateurs jusqu'alors avaient respectée. « On vous dit, citoyens, » s'écrie Barbaroux, « que le projet de dictature n'existe pas; et je vois dans « Paris une commune désorganisatrice qui veut commander à toutes « les autres communes, et cette commune écrit à toutes les autres « de se confédérer avec elle et d'approuver tous ses actes. » En vain les Montagnards veulent étouffer cette protestation en la traitant de calomnie : plusieurs députés, encouragés par l'exemple de Barbaroux, se lèvent et parlent contre elle, aux applaudissements du Marais et de la Plaine. Un député de Seine-et-Marne ose même donner aux membres de cette commune les noms d'incendiaires, de voleurs et de scélérats, et sa hardiesse fut applaudie.

« Marat, qui avait été assez malmené dans toute cette discussion, voulut se justifier, comme Robespierre avait tenté de le faire : il put à peine obtenir du silence; il osa toutefois parler de vertu, d'ordre et de patrie, comme si ces choses respectables ne se trouvaient pas flétries dans sa bouche; et, voulant jouer jusqu'à la fin le personnage : « Si vous ne vous élevez pas à la hauteur des « circonstances », dit-il, « si vous n'adoptez pas la mesure que « je propose, tant pis pour vous! » Il descendit. Stupéfaite de ce qu'elle venait d'entendre, l'Assemblée se tenait silencieuse : le langage extraordinaire parlé par Marat l'étonnait au dernier point. Vergniaud n'hésita pas à soutenir les Girondins, qui venaient d'être particulièrement attaqués. En franchissant les degrés de la tribune, il parut humilié de prendre la parole après un homme aussi méprisable, et le premier mot qu'il prononça trahit l'impression qu'il éprouvait intérieurement : « Qu'il m'est pénible », dit-il, « de rem- « placer à cette tribune un homme tout dégouttant de calomnies, « de fiel et de sang! » Il accabla ses adversaires de reproches et du plus amer dédain.

« Marat, chez qui le cynisme tenait lieu de courage, reparut à la tribune, brava d'un front d'airain les insultes et les moqueries, et parvint à se faire écouter. Jamais consul romain ne parla avec une dignité plus outrageante : « Je ne m'abaisserai pas », dit-il, « jus- « qu'à réfuter les invectives qui me sont adressées : le peuple jugera « entre mes accusateurs et moi. Quant à mes vues politiques, quant « à ma manière de voir, je vous l'ai déjà déclaré, je suis au-dessus « de vos décrets. Non, il ne vous est pas donné d'empêcher « l'homme de génie de s'élançer dans l'avenir : vous ne sentez pas

« l'homme instruit qui connaît le monde et qui va au-devant des « événements. A quoi en auriez-vous été réduits, si je n'avais pré- « paré l'opinion publique? Si vous aviez eu, dès le commencement « de la Révolution, le bon sens de sentir les avantages de ce que « je vous proposais alors » (de couper quelques centaines de mille têtes et de pendre les députés récalcitrants), « vous auriez épargné « la fortune et le sang du peuple. »

« Comme on lui présentait un numéro de son journal imprimé le matin, dans lequel il vantait la dictature, il soutint que cette feuille était imprimée depuis déjà dix jours, et parvint à se rendre si ridicule, qu'il ne fut pas décrété d'accusation. Il essaya pourtant de se remonter dans l'opinion par une action d'éclat. Voyant qu'il n'était pas condamné, il tira de sa poche un pistolet, en appliqua le bout sur sa tempe, en s'écriant : « Si le décret d'accusation eût « été porté contre moi, je me serais brûlé la cervelle. Mais non », ajouta-t-il, « je resterai au milieu de vous pour braver vos fureurs. » Cette sortie burlesque n'eut pas même le mérite d'exciter l'hilarité : on la regarda comme le fait d'un insensé, et les députés rougirent d'avoir un tel homme pour collègue. Cette querelle se termina par le décret proclamant la République une et indivisible : ces dernières expressions semblaient donner raison aux accusations portées contre Robespierre. »

Gabriel FERRÈRE.

---

# ROSELINE <sup>(1)</sup>

---

On s'imagine à tort que le mot « sacrifice » doit être réservé au cloître. Mais, sous de beaux semblants de liberté, on a bien à souffrir aussi dans le monde. Ce que Notre-Seigneur réproûve, du reste, ce n'est pas le monde, c'est l'esprit du monde, qui est d'autant plus dangereux qu'il parvient à se glisser partout. Cependant, on peut parfaitement vivre dans le monde sans lui appartenir, et c'est même la meilleure manière d'agir selon Dieu.

« Vivre sans être saint, c'est vivre en insensé, » disait le réformateur de la Trappe; mais point n'est besoin de se faire trappiste, pour adopter cette maxime fondamentale.

Rappelons-nous aussi ce vers connu :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Gardons-nous donc de cette spiritualité nébuleuse qui se contente de crier banalement : « J'aime Dieu, et je l'aime plus que moi-même! » Prouvons notre amour par nos œuvres.

Les vertus sont principalement des explosions de notre âme qui, au lieu de rester en elle-même, se répand au dehors.

Et puis, quand on a fait de grands sacrifices, on est tout préparé à en faire de petits: ils coûtent moins, assurément. Un vif chagrin a cela de bon, qu'il pallie tous les autres.

— Je ne crains plus la souffrance, disait Roseline; il me semble d'ailleurs qu'à présent elle n'aurait aucune prise sur moi: je suis-je pas saturée d'angoisses?

Avec l'ordre qu'elle mettait en toutes choses, elle détermina l'emploi de son temps, qu'elle voulut partager entre Dieu et les

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1882.

pauvres. Elle commença par se faire indiquer plusieurs familles, qu'elle visitait fréquemment, accompagnée de Germaine; et, dès lors, sa continuelle occupation devint la charité, cette charité qui nous immole au prochain, et nous associe à ses revers comme à ses prospérités. Ainsi, les âmes saintes font jaillir de leurs propres douceurs des sources de consolations pour les autres, et elles s'efforcent de leur procurer les adoucissements qui leur manquent à elles-mêmes.

Plus heureuse que Titus, Roseline aurait pu se dire chaque soir : Aujourd'hui je n'ai pas perdu ma journée, car j'ai fait du bien à quelqu'un. Souvent, en effet, le plus léger secours vient arracher un malheureux à la misère, au crime peut-être; et il est des moments où une parole bienveillante suffit pour inspirer de sages résolutions, pour éloigner une pensée de désespoir. En outre, beaucoup de familles françaises vivent aussi éloignées du royaume de Dieu que les Chinois ou les Canaques. Leur envoyer un bon livre, c'est leur envoyer un missionnaire qui les sauve, et par là rend gloire à Dieu.

Depuis les siècles apostoliques, que de virginités saintes ont passé dans le monde, en laissant derrière elles les vastes sillons de leurs bienfaits! Et dans toute chrétienne, l'humanité entière en est témoin, il y a une sœur de Charité toujours prête à soulager ceux qui souffrent.

Roseline fut bientôt la fille du vieillard, la sœur du pauvre, la mère de l'orphelin. Sa tendresse recherchait de préférence les êtres disgraciés de la nature, et elle réservait sa pitié à ceux que, par distraction, cette capricieuse nature favorise injustement. Les plus abandonnés avaient plus de titres à sa compassion, à ses soins. Qui racontera toutes ses démarches pour les placer avantageusement, toutes ses sollicitudes pour les aider à bien mourir? Elle leur prodiguait son temps, sa fortune, son intelligence et son cœur; elle leur consacrait, sans repos ni trêve, tous les dévouements qu'elle réservait à son mari.

Suivant l'exemple du célèbre Donoso Cortés, elle se plaisait, le dimanche, à visiter et à servir les vieillards des petites Sœurs des pauvres. Une œuvre bien touchante l'attirait encore, celle des enfants délaissés, qui a pour but l'adoption gratuite de jeunes orphelines privées d'appui. De dignes femmes, en devenant leurs mères, leur font donner une éducation religieuse et modeste conforme à leur condition, pour les mettre à même de gagner hon-

rablement leur vie, et elles ne les perdent jamais de vue. Mieux que toute autre, M<sup>me</sup> de Valrange devait comprendre cette admirable institution ; et volontiers elle se dirigeait vers l'asile de ses chères délaissées, qui ne l'étaient pas autant qu'elle !

Roseline écrivait tous les quinze jours à M<sup>me</sup> de Libramont. Tous les quinze jours aussi, M<sup>me</sup> de Thorigny venait déjeuner avec elle, et lui reprochait amicalement de la négliger pour toutes ses œuvres.

— Pardonnez-moi, Madame, répondait Roseline en souriant ; mais je ne vis plus que de cela !

Elle n'était pas du monde au milieu du monde ; ou plutôt, elle se créait un monde à part, un monde moral, qui la consolait de celui où elle était forcée de vivre.

Quand elle avait le plaisir de voir une belle âme de jeune fille s'ouvrir devant la sienne, elle disait à Dieu : Conservez-lui ses douces illusions, et surtout préservez-la du contact des Barnabas !

Une parole indifférente, qu'on prononce par inadvertance, révèle quelquefois un cœur et tout un passé. Avec quel tact Roseline saisissait alors ces indices, pour soulager et pour guérir ! Elle poursuivait partout la souffrance, comme un ardent chasseur suit la piste de son gibier favori.

Aussi quel bien elle faisait ! car ceux qui ont la charité, centuplent les résultats de leur action personnelle. L'égoïsme dévore, mais l'amour produit.

Ne nous étonnons pas qu'après tant d'épreuves, l'orpheline mit encore au service des autres toute la délicate tendresse de sa nature. Plus on a le cœur haut, plus on doit l'avoir large ; et saint Thomas d'Aquin nous dit à ce sujet : « Le cœur des saints est liquide, parce que, s'il ne l'était pas, s'il était dur et congelé, le bien que les saints aiment, le souverain bien ne pourrait y pénétrer, y être reçu, s'y faire place (1). »

Dieu récompensait Roseline de sa généreuse conduite, en lui faisant trouver des jouissances pures et vraies dans l'exercice de la charité. Partager les peines d'autrui, c'est diminuer les siennes, c'est apprendre à les endurer patiemment. Les heures paraissent courtes, quand elles sont noblement employées ; et si le bien en lui-même est déjà une compensation, à plus forte raison le bien fait en vue de Dieu.

(1) Somme.



Le zèle, fils de la charité, était, chez M<sup>lle</sup> de Valrange, l'amour pratique de ses devoirs, et non cette effervescence causée par l'activité naturelle : car on se méprend quelquefois sur la signification du mot zèle. Beaucoup n'obligent que si cela ne leur coûte rien ; ou bien, tout en ayant l'air de se sacrifier à tout le monde, en réalité, ils ne se sacrifient à personne, et ne recherchent que leur propre satisfaction. Il est des femmes soi-disant pieuses, qui se laissent aller à leurs découragements, à leurs souvenirs ; mais tandis qu'à l'église, elles défilent leurs oraisons ou s'évanouissent dans la quiétude, leur intérieur va comme il peut, et elles sont coupables du désordre qui s'y introduit. D'autres, oubliant que le zèle bien ordonné commence toujours par les siens, visitent les pauvres jusqu'au soir, pendant que leurs enfants les attendent et réclament leur sollicitude.

Philanthropie gratuite, dévotion mal entendue, zèle inconsidéré, qui ne peuvent être agréables à Dieu.

Quelques-unes semblent dire : Remarquez-moi ! Et elles font sonner à nos oreilles tout le clinquant de leurs œuvres pies, faites principalement en vue d'exciter l'admiration et de s'attirer les louanges du public. Le profit pour le prochain, mais la gloire pour moi : telle est leur devise ; car elles n'ont pas ce profond dévouement qui est l'essence même de la charité.

Humble sans le savoir, Roseline ensevelissait toutes ses bonnes actions dans un silence absolu ; les seuls intéressés l'appréciaient, l'estimaient, la bénissaient.

Ceux qui la voyaient passer, modeste et sereine, dans son simple costume noir, n'y faisaient guère attention. Parfois on murmurait : Voilà une bien jolie femme ! Et c'était tout. Nul n'a jamais su quel trésor se cachait au second étage du boulevard Saint-Germain, n...

A Paris, où tout passe comme un ministère, on est emporté dans le tourbillon général ; et puis, il y a plus de gens qu'on ne pense qui concentrent en eux-mêmes des moyens, des qualités, des vertus, parce que l'occasion de les manifester leur manque. Ils mènent une vie obscure, sans se douter des richesses morales qu'ils possèdent. C'est le hasard qui fait les héros ; c'est la valeur de tous les jours qui fait les justes et les sages.

Roseline versait en secret d'abondantes aumônes dans le sein des indigents.

— L'aumône est une prière qui atteint toujours un but, disait-

elle ; et la compassion qui l'accompagne est un don plus grand qu'elle-même. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez peu, mais donnez ! car c'est une ingratitude envers Dieu, qui nous accorde libéralement ce qu'il nous faut, que d'oublier la part du pauvre.

Sous ce rapport, une autre épreuve était réservée à M<sup>lle</sup> de Valrange. Elle habitait Paris depuis un an, lorsque le notaire à qui elle avait confié sa fortune, se ruina par de fausses spéculations et s'enfuit à l'étranger. Roseline supporta cette catastrophe avec courage : c'était si peu, auprès de la ruine de ses espérances ! Il ne lui restait que de faibles ressources, et, ancienne élève de Marmontel, elle dut tirer parti de son talent musical. Les professeurs sont nombreux à Paris ; néanmoins, grâce à M<sup>me</sup> de Libramont, qui voulut la présenter elle-même dans plusieurs familles, l'orpheline trouva plus de leçons qu'il ne lui en fallait, pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses pauvres. Mais, dira-t-on, quel bien peuvent faire ceux qui n'ont plus rien ? D'abord, ils peuvent beaucoup, en payant de leur personne. Ensuite, pour bien donner, il faut se donner, puis s'imposer des privations : autrement on n'accomplirait pas la charité chrétienne, et l'on ne saurait en recueillir les joies. Chacun devrait dépasser les limites de son superflu, grand ou petit, et ne retrancher que sur soi-même.

Or la vie de Roseline était si simple, que la part de ses pauvres restait encore très large. Elle n'en rencontra pas moins sur sa route la hideuse ingratitude ; mais qu'importe ? On doit secourir les autres sans compter sur leur reconnaissance ; et quand on ne cherche que Dieu seul en eux, toutes les contrariétés qu'ils nous procurent nous laissent bien insensibles.

Le temps n'adoucit pas toujours la perte de ceux qu'on aime. Il est des plaies qui se ferment et ne peuvent se cicatriser ; il est des souvenirs qui sont pour nous comme autant de coups de poignard, et la pointe de ce poignard-là ne s'émousse jamais. Pour ne plus souffrir, il faudrait ne plus aimer. Depuis que l'orpheline avait compris la fragilité des affections et des choses de ce monde, son cœur était devenu la proie d'une mélancolie indéfinissable, sorte de nostalgie du ciel, que connaissent bien les âmes d'élite. C'est l'ennui qui fut consacré au jardin des Olives. Auprès de ses élèves, Roseline retrouvait d'aimables paroles et une partie de sa gaieté ; mais son sourire même était empreint de tristesse. Elle ne parlait pourtant ni d'elle ni de ses chagrins. La véritable douleur se renferme

au fond de l'âme : et, lors même qu'elle se verrait comprise, elle croirait indigne d'elle de se trahir, de s'étaler au grand jour, pour mendier d'insuffisantes consolations.

Combien elle est éloquente et respectable, cette douleur calme et silencieuse ! Nous avons en nous tant de pensées que nous ne devrions pas exprimer, tant d'impressions que nous devrions dominer ! Il est indispensable que l'homme s'élève à une grande hauteur de cœur, pour que Dieu soit glorifié en lui.

Quand Roseline souffrait davantage, au lieu de poser pour l'inconsolable, elle allait voir ses pauvres, et revenait chez elle presque soulagée, ou du moins plus résignée.

C'est le caractère surtout qui donne de l'ascendant ; et il est remarquable qu'on ne peut en avoir sur les autres, que dans la mesure où l'on parvient à se vaincre soi-même.

M<sup>lle</sup> de Valrange voulait énergiquement le bien, et elle savait en inspirer l'amour à tous ceux qui l'approchaient. Cependant, les violentes secousses ressenties autrefois lui avaient occasionné une maladie de cœur aux symptômes alarmants ; et cette vie de courses et de fatigues ne tarda pas à épuiser le reste de ses forces. Bientôt elle se traîna péniblement où le devoir et la nécessité l'appelaient ; puis elle dut garder la chambre.

Si les années nous instruisent, nous n'avons pas le temps de faire profiter les autres des fruits de notre expérience : la mort est là qui nous guette, et s'élance pour nous saisir.

« L'homme né de la femme vit peu de jours, et ses jours sont remplis de misère (1). » — « Ils sont comme l'herbe, et sa fleur est comme celle des champs (2). » — « Un souffle passe, la fleur tombe, et la terre qui la portait ne la reconnaît plus (3). » — « Nous mourons tous, et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux qui passent sans retour (4). »

« Qu'est-ce que l'homme dans la nature ? demande Pascal. Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes, et son être n'est pas moins distinct du néant, d'où il est tiré, que de l'infini, où il est englouti. »

(1) Job, XIV, 1.

(2) Ps. CII, 15.

(3) *Ibid.*, 16.

(4) II Rois, XIV, 14.

En commençant à vivre, nous commençons à mourir. Le malheur a beau donner plus de douze mois aux années : qu'est-ce que dix ans, vingt ans, cent ans, pour un être immortel ?

La perfection même d'une personne est le signe de sa fin prochaine : dès que Dieu la trouve mûre pour le ciel, bien vite il nous l'enlève.

Pendant que sa maladie la consumait lentement, Roseline marchait à grandes journées vers ce bienheureux ciel. En peu de temps, elle aussi avait fourni une longue carrière ; et elle était arrivée, à vingt-trois ans, au point de perfection où Dieu l'attendait. Sans doute, elle aurait voulu pouvoir lui offrir plus de vertus et de mérites ; mais, selon la parole rassurante de saint Grégoire le Grand, « Dieu récompense le désir à l'égal de l'œuvre ». Oui, il nous tient compte de notre bonne volonté ; et ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous soumettre à la sienne.

Bien que notre nature ait horreur de la mort, parce qu'elle est un châtiment du péché, le juste la voit venir avec joie, comme le terme de son exil. On est toujours prêt, d'ailleurs, quand on emploie bien tous les moments de sa vie, dans l'attente du dernier moment. L'idée de la mort est douce à celui qui a souffert : elle lui apparaît comme une aurore de délivrance ; et, s'il ne regrette pas une vie qu'il a patiemment supportée, il saura beaucoup mieux supporter la mort. Comment la redouterait-il ? n'est-elle pas un gain pour lui ?

Par elle, en effet, il devient heureux de ses malheurs et riche de ses sacrifices. Plus il en comptera, plus il sera consolé à sa dernière heure. C'est alors qu'il attachera peu de prix à la gloire, à la réputation, à tous les biens qu'il va quitter ; et, s'il a cherché à se rendre utile, il espérera en la miséricorde de son juge.

Nous ne laissons ici-bas qu'un souvenir éphémère, et nous emportons là-haut les vertus dont nous avons orné notre âme. Aussi la mort devrait-elle être la règle invariable de nos actions.

Soignée par Germaine, M<sup>lle</sup> de Valrange, étendue dans un fauteuil, passait de longues heures à désirer le monde invisible qui la réclamait déjà.

— Ah ! maintenant, se disait-elle, je crois que le jour le plus beau est celui où l'on a le plus souffert. O paradis ! amour divin, félicité parfaite et sans limites, qu'est-ce qu'une vie d'épreuves, pour

obtenir de voir Jésus-Christ, de le posséder et de ne le quitter jamais?

Sentant venir sa fin, Roseline ouvrit un coffret d'ébène, qui contenait toutes les lettres que son tuteur lui avait adressées depuis son enfance. En considérant cette liasse si précieuse, un indicible sourire éclaircit son pâle visage; puis ses souvenirs se précipitèrent comme ces flots retenus captifs par une écluse, et qu'une liberté subite rend à leur cours interrompu. Enfin elle se leva, jeta ses lettres une à une dans la cheminée, et y mit le feu. C'était son dernier sacrifice. Brûler des lettres qu'on aime, voir cette écriture si chère s'anéantir peu à peu sous la flamme, le mot qui a fait battre le cœur se consumer sans retour, n'est-ce pas dire un adieu à chaque ligne? et les adieux sont toujours tristes!

Dans le coffret se trouvaient aussi des fleurs séchées, plusieurs photographies, un programme de concert, et tous ces menus objets auxquels l'amour ou l'amitié prêtent tant de prix, que nous les gardons dans nos tiroirs, pour nous rappeler quelques heures de joie. Roseline les considéra en soupirant, et les déposa sur les débris enflammés de ses lettres. Ainsi, de tant d'amour il ne resta plus aucune trace! Elle écrivit ensuite ce qu'elle laissait à M<sup>me</sup> de Libramont et à Germaine, et retomba dans le fauteuil où naguère Lucien s'asseyait à ses côtés.

— Mon Dieu! que votre volonté soit faite! murmura-t-elle en croisant ses mains défaillantes. Vous me l'aviez donné, vous me l'avez ôté : que votre saint nom soit béni!

Mourante et résignée, elle baissa la tête, pleurant et pardonnant, priant et se souvenant. C'était bien l'image de l'amour vrai, qui vit de son chagrin et qui finit par en mourir.

Effrayée, Germaine envoya un télégramme à M<sup>me</sup> de Libramont. Celle-ci répondit immédiatement que son petit Alexandre avait la fièvre typhoïde, et qu'elle accourrait à Paris dès qu'il serait hors de danger.

L'orpheline s'émut de cette mauvaise nouvelle. Mais, sachant bien que son amie arriverait trop tard, elle se tourna vers sa statue de Notre-Dame des Victoires, et ses yeux semblèrent lui dire :

— C'est sur votre secours que je compte, ma bonne mère : ne m'abandonnez pas!

Le lendemain, on administra les derniers sacrements à la pauvre malade, qui s'affaiblissait de plus en plus.

Deux heures après, elle s'éteignit doucement, et son âme s'élança

vers les collines éternelles, où son père et sa mère l'attendaient pour lui faire partager toutes leurs joies.

« Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur (1)! » Tandis que les indifférents nous accompagnent pour la forme, en songeant à leurs affaires ou à leurs plaisirs, nous retrouvons nos bonnes œuvres, comme autant d'amies fidèles, au pied du tribunal de Dieu.

La semaine suivante, M<sup>me</sup> Olympe Duplessis apprenait la mort de M<sup>lle</sup> de Valrange. Elle ne l'eût certes pas ressuscitée, mais elle la pleura durant tout son jour de réception.

#### ÉPILOGUE

Dans cette rue solitaire qui est si bien nommée la rue du Repos, et qui conduit à une porte latérale du Père-Lachaise, une jeune femme en grand deuil marchait en silence, tenant par la main une charmante enfant de cinq ans. Toutes deux pénétrèrent dans les funèbres allées, où, après quelques recherches, la jeune femme s'arrêta devant une tombe surmontée d'une croix. Elle y déposa la couronne de perles blanches qu'elle portait, et, se jetant à genoux tout en larmes :

— O ma chère Roseline, dit-elle, est-ce là tout ce qui me reste de toi? Une froide pierre, comme celle qui recouvre mon bien-aimé petit Alexandre! Anges prêtés trop peu de temps à la terre, ayez pitié de ceux qui ne peuvent vous suivre! Protégez-les, partagez encore avec eux cette bonne vie que vous leur aviez faite. Ah! je le sens, si nous sommes séparés de corps, nos âmes n'en sont que plus étroitement unies devant Dieu. Tout ne périt pas avec nous. La vraie mort, c'est l'oubli; et jamais vous ne mourrez de cette mort-là dans mon cœur.

— Maman, dit la jeune Suzanne, est-ce que votre amie est avec mon petit frère?

— Oui, chère mignonne, ils sont ensemble auprès du bon Dieu. Quel contraste! reprit-elle, en voyant que le hasard avait placé la sépulture de Valrange tout près du tombeau d'Héloïse et d'Abailard. — Ma pauvre amie! Tu as aimé autant qu'Héloïse, et, plus infortunée qu'elle, tu as été méconnue, trahie par un indifférent, un ingrat!

(1) Saint Jean, Apocalypse.

Peut-être ses yeux se sont-ils dessillés, aujourd'hui qu'il plaide en séparation avec la perfide Olympe... Mais il est trop tard ! Si du moins tu avais accepté Frédéric de Bermond, tu vivrais encore ; et il t'appréciait, lui, il t'aimait plus que sa cousine de Fresnes, qu'il vient d'épouser... Mon Dieu ! que les hommes ont la mémoire courte ! Roseline, le vide que tu laisses dans mon existence est bien grand, car il est si difficile de rencontrer un cœur sincèrement dévoué ! J'étais sûre du tien, comme tu étais sûre du mien, et c'est ce qui rend notre affection invincible ; mais nous nous reverrons, nous nous retrouverons bientôt...

— Regardez, maman, interrompit Suzanne, il y a écrit : « Ici repose en paix... »

— Ah ! soupira M<sup>me</sup> de Libramont, le dernier jour de sa vie a été le premier jour de son repos. Et que de gens sont dans le même cas ! Trop souvent, hélas ! la mort est la solution désirée d'un problème de misère ou de douleur ; elle termine enfin nos épreuves, en nous faisant jouir de la gloire des saints, cette gloire promise à tous ceux qui souffrent avec résignation. Chère Roseline, tu as passé comme un éclair bienfaisant. Puisse Dieu t'avoir déjà rendu au centuple tous les bonheurs que la malice humaine t'avait enlevés !

— Fais une prière pour M<sup>lle</sup> de Valrange, ajouta M<sup>me</sup> de Libramont en croisant les petites mains de sa fille.

Et celle-ci, tournant vers le ciel ses grands yeux bleus pleins de candeur, dit aussitôt :

— Bon Dieu, prenez M<sup>lle</sup> de Valrange et mon petit frère dans votre beau paradis. Aimez-les autant que j'aime maman ; donnez-leur tout ce qu'ils veulent, pour qu'ils soient toujours contents, et se trouvent aussi bien chez vous que je le suis chez nous.

— Récite *Notre Père*, dit la jeune femme.

L'enfant obéit.

Le vent d'automne gémissait dans les rameaux dépouillés ; les dernières feuilles tombaient sur le gravit avec un bruissement lugubre, et, semblables aux mortels, elles se dispersaient dans toutes les directions.

Telle est la vie !

Qu'est-ce donc que des jours pour valoir qu'on les pleure ?

Un soleil, un soleil, une heure, et puis une heure !

Celle qui vient ressemble à celle qui s'enfuit ;

Ce qu'une nous apporte, une autre nous l'enlève !

Travail, repos, douleurs, et quelquefois un rêve :  
Voilà le jour, puis vient la nuit (1).

En se relevant, Adèle cueillit une petite branche de lierre qui s'enroulait autour de la croix, puis elle s'éloigna en disant :

— Adieu, pauvre Roseline ! ton souvenir ne me quittera jamais.

Elle a tenu parole : chaque fois qu'elle vient à Paris, l'une de ses premières visites est pour le cimetière du Père-Lachaise.

N'oublions pas les morts.

Prions pour eux !

Alexis FRANCK.

(1) Lamartine.

---



## REVUE LITTÉRAIRE

---

# LITTÉRATURE ANGLAISE

---

ANGLETERRE. — Philosophie : *Is Live Worth Living*, par M. William Hurell Mallock. — Fantaisie satirique : *the Revolt of Mm.* — Critique littéraire : *le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits*, par M. Adrien Duval. — Romans.

ÉTATS-UNIS. — Études : *la Vie urbaine aux Etats-Unis.* — Géographie : *History and Causes of the Incorrect Latitudes*, par E. F. Slafter.

CANADA. — Biographie : *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, par M. l'abbé Desmazures.

### ANGLETERRE

#### I

M. Villiam Hurell Mallock, avec d'excellentes intentions peut-être, s'est rendu coupable d'un mauvais roman, dont j'ai dû blâmer ici même les tendances l'année dernière. Ce n'est pas une raison pour repousser *a priori* toute œuvre émanant de sa plume. On peut être un mauvais romancier, et réussir dans un autre genre. Aussi est-ce pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de louer sans réserve un essai philosophique et religieux de cet écrivain : *Is Live Worth Living?* J'en recommanderai surtout la traduction de M. F.-R. Salmon, parue chez Firmin Didot, sous le titre de : *Vivre : la vie en vaut-elle la peine?* Dans un appendice placé à la fin du volume, le traducteur relève certaines erreurs contenues dans l'ouvrage, et met en lumière quelques points d'histoire ou de doctrine laissés dans l'ombre par l'auteur.

Au fond, il n'y a rien ici de bien nouveau. La valeur de la vie n'est autre chose que l'éternelle question de la destinée de l'homme, à laquelle se rattachent tout naturellement celles de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses dans une autre vie, du libre arbitre, de la véritable religion. Mais ce qui est neuf, c'est la forme. Ces objections, ces arguments aussi vieux que le monde, qui font partie intégrante de tout cours de philosophie, semblent rajeunis sous la plume de M. Mallock, et prennent une saveur piquante, qui fait un mets agréable d'un ouvrage en apparence lourd et indigeste. C'est que notre philosophe s'est posé, les yeux dans les yeux, en face de l'ennemi le plus redoutable qu'aient jamais eu à combattre la morale et la religion, le *positivisme moderne*, et qu'il a voulu lutter sur le propre terrain et avec les propres armes du monstre. La victoire est complète, et tout lecteur impartial, quelles que soient ses idées préconçues d'incrédulité et d'hostilité, reconnaîtra qu'en suivant la méthode positiviste elle-même, avec la science pour seul guide, on arrive à prouver, dans le sens religieux, toutes ces grandes questions, et à conclure en faveur de la nécessité d'une religion, et de la divinité d'une seule : la religion catholique.

Quelques citations prises au hasard compléteront la tâche que je me suis tracée, et inspireront à chacun, j'en ai le ferme espoir, le désir de lire attentivement cette œuvre originale et puissante.

Et d'abord, la préface nous montre que l'auteur ne se fait pas illusion sur les difficultés du travail qu'il a entrepris. Il sait qu'il n'a pas à lutter seulement contre le courant du siècle : « Une autre difficulté se présente. Quand on écrit dans le sens de ceux qui veulent la vérité et le bien, on trouve, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, que nos principaux adversaires sont des hommes de notre maison. L'insolence, l'ignorance et la stupidité de notre époque ont pris corps; elles ont pour organes des gens qui sont personnellement la négation de tout ce qu'ils représentent en théorie. Ce sont des hommes dont la vie privée est empreinte de la plus charmante modestie, et qui représentent dans leur philosophie l'arrogance la plus ridicule; des hommes qui pratiquent eux-mêmes toutes les vertus, tout en proclamant pour les autres des principes qui mènent à tous les vices; des gens passés maîtres en plusieurs genres de science, et qui n'agissent sur le monde qu'en personni-

fiant dans leur enseignement l'ignorance la plus complète et la plus pernicieuse... »

Tâchons maintenant de nous faire une idée de la méthode de M. Mallock. La valeur que le positivisme réclame en faveur de la vie, est essentiellement une valeur morale : ses partisans les plus autorisés nous le disent expressément. Qu'est-ce que cela signifie, sinon que la vie doit avoir un prix spécial, auquel on ne peut arriver que par la moralité? La valeur de la vie dépend donc de celle de ce prix, de ce bonheur : « La vie humaine, si on lui enlève toute espérance placée en dehors d'elle, peut-elle le donner? Si l'on répond négativement, on avouera, dès lors, qu'il n'y a pas de moralité sans religion. Mais il se peut qu'elle soit en mesure de le procurer : elle a peut-être des capacités plus vastes que celles qu'on lui a accordées jusqu'à présent. Ce bonheur, nous l'avons peut-être réellement sous la main ; nous ne l'avons pas remarqué, parce qu'il se trouvait placé trop directement sous nos yeux. Eh bien, dans tous les cas, quelque part qu'il soit, qu'on nous le signale. Sous peine de le rendre inutile, on devra le présenter généralement à tous ; et, tant qu'on ne pourra le présenter à ceux qui en ont le plus besoin, il ne servira de rien. Et nous ne ferons certainement alors que nous conformer aux principes de ceux qui le mettent en avant, quand nous refuserons d'en reconnaître l'existence. — « Ni la simplicité « de l'esprit, a dit le professeur Clifford, ni l'ignorance qui provient « de l'infériorité de notre condition, ne peuvent nous dispenser du « devoir qui s'impose à tous de mettre en question tout ce que nous « croyons. » — Donc, la question à laquelle nous cherchons une réponse se trouve établie avec une clarté suffisante, qui en met l'importance et la légitimité hors de doute. J'ai maintenant à montrer en détail que les réponses qu'on nous a données jusqu'à ce moment, ne sont aucunement satisfaisantes ; que les unes sont évasives ; que les autres laissent beaucoup à désirer ; que les plus plausibles mêmes perdent toute valeur, par suite d'un défaut subtil, mais profond, qu'elles ont toutes... » Et l'auteur remplit sa promesse.

Voici comment, plus loin, il sape la doctrine positiviste du progrès considéré comme but et prix de la vie humaine : « Dans cet état de choses, un homme aimerait mieux travailler tout le jour pour un penny qui serait remis à son petit-fils, encore à naître, que de recevoir lui-même une livre à la fin de sa journée. Supposons néan-

moins, dans l'intérêt de l'argumentation, un développement de l'imagination où la fin du progrès, cet état plus heureux des hommes dans quelques centaines d'années, se présentera sans cesse à nos yeux comme une possibilité, à l'accomplissement de laquelle nous pouvons concourir. Une autre question se présente encore. Pour réserver à d'autres ce bonheur dont on nous parle, nous aurons en grande partie à sacrifier le nôtre. Est-il dans la nature humaine de faire un pareil sacrifice ? Les moralistes positivistes nous en donnent l'assurance, et voici la raison sur laquelle ils s'appuient : L'homme, disent-ils, est un animal qui jouit par procuration presque avec autant de plaisir que dans sa propre personne ; il se trouve, en conséquence, plus heureux de procurer aux autres un plus grand plaisir que d'en posséder lui-même un moindre. Il y a bien dans cette affirmation une certaine vérité générale ; mais jusqu'à quel point peut-elle se maintenir en des cas spéciaux ?... En règle générale, le bonheur par procuration n'est possible qu'autant que l'objet gagné pour un autre est immensément plus grand que celui qu'on perd soi-même ; encore ne l'est-il pas toujours, même dans ces conditions. Si l'on suppose les avantages égaux de part et d'autre, il disparaît, et cela nécessairement : car, au cas contraire, il ne nous resterait qu'un *capital sans intérêt* ; la vie se passerait à se tenir toujours en arrière, au lieu de marcher en avant ; chacun attendrait à la porte, et dirait à tout le monde : *Après vous*. Mais les positivistes ne tiennent aucun compte de ces considérations pratiques. Ils vivent dans un monde créé par leur imagination, dont toutes les règles sont à l'envers. Chez eux, un candidat battu dans une élection devrait être radieux de la victoire de son rival : chez eux, si l'on donnait lecture d'un testament, chacun ou chacune dans la parenté n'aurait d'autre ambition que de se voir évincé au profit des autres ; un homme se couvrirait joyeusement de ridicule, quand il saurait que la vue de son infortune va faire le bonheur de tout un cercle d'amis. La marche du progrès dans l'humanité deviendrait par le fait une gigantesque course d'ânes, où les véritables vainqueurs seraient ceux-là mêmes qui se trouveraient le plus loin du but... »

A propos du libre arbitre : « Des professeurs, en traitant la question, font des efforts sans nombre pour distinguer entre le sens qu'ils y trouvent et celui que le monde y attache. Dans leurs études et dans leur cabinet, ils peuvent s'appliquer un moment à déformer ou à confondre dans leur esprit la façon de voir ordinaire. Mais que

le professeur ait oublié une fois sa théorie, qu'il ait à lutter avec les importunes et froides réalités de la vie; qu'il ait à se plaindre de sa femme de charge, qui a égaré ses lunettes ou son bonnet, ou qui, trop occupée de sa Bible, n'a pas su mélanger convenablement son gruau, il en reviendra sur-le-champ à la conception universelle du libre arbitre, et la bonne femme apprendra trop bien que, sur ce sujet, son maître a des convictions exactement semblables aux siennes... »

Mais il est temps de terminer, et je ne crois pas pouvoir le mieux faire qu'en citant ce passage d'une note du traducteur : « Il nous semble que ces derniers chapitres sont éclairés des rayons du génie prophétique. M. Mallock dit du catholicisme et de l'Église, en maints endroits, ce que les hommes les plus éclairés sont amenés de nos jours à penser et à espérer. Quand les hommes les plus sincères et les écrivains les plus éminents du protestantisme en viennent à des aveux si nobles et si courageux, il nous est permis peut-être, et Dieu veuille que nous ne nous trompions pas, de saluer l'aurore d'un retour qui ramènerait au même bercail le troupeau dispersé du Christ. *Veniat tempus!* comme nous disait un jour un membre de la haute Eglise protestante. »

## II

Une bonne satire allégorique, c'est le merle blanc. Quelques-unes, grâce aux passions du jour, grâce aux personnalités transparentes, obtiennent un succès tout éphémère; mais bien peu arrivent à la postérité. Qui lit aujourd'hui les œuvres de Swift, le maître du genre? Le *Comte de ma mère l'Oie*, diffus et ennuyeux, est presque totalement tombé dans l'oubli; et, sans les *Voyages de Gulliver à Lilliput*, ouvrage qui n'est cependant pas sans défauts, le nom du satiriste anglais n'aurait pas survécu à son siècle. Cette considération n'a pas arrêté l'auteur anonyme de *the Revolt of Man*, « la Révolte de l'homme » (Blackwood and Sons, éditeurs), et j'avouerai qu'il a sans doute eu raison. Son roman satirique est réussi : il a su triompher des plus grandes difficultés de sa tâche, et traiter, avec une verve soutenue et d'une façon amusante et originale, une idée peu neuve et peu ingénieuse en elle-même, l'établissement du gouvernement des femmes.

Inutile de dire que la scène se passe en Angleterre. La femme

est d'abord affranchie, et admise à partager avec les hommes les sièges du parlement. Mais l'indifférence du sexe fort pour la politique va toujours croissant, et permet insensiblement aux femmes d'accomplir une révolution sociale, qui leur donne la direction exclusive de toutes les branches du gouvernement. Le christianisme est aboli et remplacé par le culte de la *Femme parfaite*. Les écoles et les universités deviennent la propriété sans partage du beau sexe. Le gouvernement par deux Chambres, reconnu bientôt trop libéral et peu conforme aux aspirations dominatrices des nouvelles souveraines, fait place au gouvernement par une Chambre unique, la Chambre des paires. Les femmes sont peu aptes aux travaux qui exigent une grande force musculaire et les facultés puissantes de l'ingénieur ; mais, d'un autre côté, il serait dangereux pour la constitution de souffrir le rassemblement de nombreux travailleurs mâles : aussi plus d'industrie, plus de chemins de fer, plus de commerce. L'agriculture seule survit assez florissante, exercée par les hommes soumis à une stricte surveillance. On a aussi conservé une armée et une police masculines, mais réduites à la plus simple expression et exclusivement destinées au service des prisons, dont la majorité des habitants se compose de la seule variété de criminels possible sous un tel régime : les gredins qui battent les femmes.

L'éducation a subi une transformation complète. Les universités n'enseignent que les sciences susceptibles de favoriser le défaut favori à leurs disciples, le bavardage. L'éducation des hommes est le renversement grotesque de l'état de choses actuel : leur devoir est de rester à la maison, de vaquer aux soins du ménage, de ne paraître en public, quand ils ne sont pas mariés, que le plus rarement possible et accompagnés de chaperons, d'attendre que les femmes les demandent en mariage, etc. Ils doivent aussi prendre un soin tout particulier de leur beauté corporelle, s'ils ne veulent s'exposer à coiffer sainte Catherine. Bref, leur lot est plus éternel que celui des femmes aujourd'hui ; mais, s'ils sont mécontents de leur condition, ils y sont habitués, et toutes les précautions, morales et matérielles, ont été habilement prises pour prévenir toute révolte.

Il y a cependant dans la constitution une source perpétuelle de mécontentement pour la majeure partie du beau sexe lui-même. La révolution dans toutes les conditions sociales produit un effet bizarre, mais fort compréhensible : en général, les vieilles femmes seules se marient, et les jeunes filles, condamnées au célibat forcé

pendant leurs plus belles années, seraient toutes disposées à seconder un mouvement qui rétablirait, au moins sur ce point, l'ordre naturel des choses. Les jeunes hommes, peu satisfaits eux-mêmes des mariages disproportionnés qu'on leur impose, peuvent enfin sortir de leur engourdissement et se joindre à elles. Une telle hypothèse est grosse de périls, et la possibilité de sa réalisation n'a pas échappé à beaucoup d'esprits perspicaces; mais on n'a encore rien fait pour parer au danger. Un fait se produit qui va mettre le feu aux poudres.

La fille aînée, d'après le nouveau code, hérite des biens et des titres de la mère; mais, s'il n'y a qu'un descendant mâle, c'est lui l'héritier naturel. On conçoit que le comte de Chester, unique et dernier représentant de l'ancienne famille royale, pair de droit et le plus riche des héritiers mineurs d'Angleterre, soit recherché en mariage par la puissante duchesse de Dunstanborough, vieille matrone de soixante-cinq ans, déjà veuve de trois maris, mais d'autant plus sûre du succès par là même et à cause de sa haute position dans l'État. Malheur donc à sa rivale, la jeune Constance Carlyon, cousine de lord Chester, qui n'a pour armes que l'amour de son cousin! Mais, par extraordinaire, l'éducation n'a pas trop énervé le jeune comte, qui se trouve être doué d'une volonté énergique. Les conjurés — car une conjuration se trame dans l'ombre — vont mettre à profit cette circonstance.

Par un moyen habile de procédure, Constance fait remettre le prononcé sur l'autorisation en mariage, dont on ne peut se passer, pour lord Chester, pupille de la Chancellerie; et mistress Ingleby, professeur d'histoire moderne à Cambridge, se fait aisément confier la charge du jeune homme, qu'elle emmène dans sa maison de Trumpington, après une visite à Windsor, où elle lui explique l'histoire de ses ancêtres. C'est une maison bien mystérieuse que la maison de Trumpington: la maîtresse apparente et officielle du logis reconnaît à M. Ingleby, évêque de l'église d'Angleterre, dont il est le dernier représentant par une succession secrète non interrompue, tous les droits et la puissance du mari selon l'infâme constitution abolie. Lord Chester est entraîné pendant quelque temps dans ce foyer de conspiration, au milieu d'une foule d'autres jeunes gens des deux sexes, dont il devient le chef le jour où éclate la révolte.

Je ne suivrai pas le héros dans les péripéties diverses de son

entreprise, qui finit par être couronnée d'un plein succès : ce serait déflorer le plaisir qu'aura le lecteur à parcourir ces pages amusantes et spirituelles. L'auteur a su triompher des difficultés d'une tâche ardue, comme celle, par exemple, de faire admettre la possibilité de la domination de l'inférieur sur le supérieur; il a su mettre en relief les effets des influences religieuses, de l'éducation et de l'opinion, pour énerver les êtres les plus forts et leur ôter la conscience de leur force. Mais, en même temps, il n'a rien d'exclusif, rien de partial; à ses attaques à fond de train contre les prétendus droits des femmes, contre les défauts de l'éducation purement féminine, contre la doctrine de l'égalité des sexes, etc., il a ingénieusement mêlé une critique aussi juste que spirituelle de la condition actuelle des femmes. En somme, si l'auteur peut craindre de s'attirer les foudres de miss Becker, en Angleterre, et, en France, de Louise Michel et de leur maigre troupeau, il doit s'en consoler en pensant que son livre recueillera les suffrages plus enviés de la foule beaucoup plus compacte des lecteurs sérieux.

### III

On parle beaucoup d'un petit livre édité par la maison Victor Palmé : *le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits*, par Adrien Duval. L'auteur est un catholique des plus convaincus, d'autant plus que, habitant de Genève la protestante et protestant lui-même jusqu'à l'âge de quarante ans, il ne s'est converti qu'après une étude longue et consciencieuse des différentes religions. Son ouvrage, qui lui a valu les félicitations et le suffrage de Mgr Mermillod, est une réfutation vigoureuse et savante de la brochure de M. de Laveleye : *de l'Avenir des peuples catholiques*. Il est beaucoup question de l'Angleterre dans ces deux livres, et c'est à ce titre qu'ils sont ici l'objet d'une grande curiosité. J'y reviendrai certainement plus tard, si la littérature purement anglaise me laisse l'espace nécessaire. En attendant, j'engage mes lecteurs à suivre mon exemple : ils trouveront dans cette lecture instruction et profit.

### IV

Il y a quelques semaines, la *Revue* signalait la publication d'une nouvelle édition des Mémoires de M<sup>lle</sup> Alexandrine des Écherolles,



sous le titre de : *une Famille noble pendant la Terreur*. Tout ce qui touche à la révolution m'intéresse fortement, et le bien que mon collaborateur disait de ce livre charmant m'inspira le vif désir de le connaître. Mais jugez de mon étonnement, de ma stupéfaction croissante, au fur et à mesure que se déroulaient devant mes yeux ces pages aussi instructives que saisissantes ! Tous ces faits m'étaient déjà connus ; les noms mêmes, il me semblait les avoir dans l'oreille. Est-ce que je rêvais ? ou bien avais-je déjà lu cette histoire dans une précédente édition, et avais-je si complètement oublié le nom de l'auteur ? Tout à coup un éclair traversa mon esprit : le doute ne m'était plus possible, j'avais déjà moi-même rendu compte de cet ouvrage. Il avait donc paru en Angleterre, puisque je ne m'occupe que de livres anglais.

La lumière était maintenant complète ; mais, pour être plus sûr de mon fait, je repris, pour le parcourir à nouveau, un roman de miss Georgiana Fullerton, intitulé : *A Will and a Way*, publié à Londres dans le courant de l'année dernière, et qui a trait aux événements de Lyon sous la Terreur. Jamais démarquage plus impudent ne s'est produit dans le monde littéraire. C'est une copie presque littérale. La forme impersonnelle au lieu de la forme personnelle, les récits remplaçant les dialogues et les dialogues substitués aux récits, voilà tout le travail de la romancière anglaise ; elle n'a même pas pris la peine de changer le nom des personnages, ou elle l'a fait avec tant de ménagement, qu'il n'est pas difficile de les reconnaître au premier abord, et que le procédé n'a pas dû coûter beaucoup de veilles à l'écrivain, je veux dire au traducteur. Il y a là vraiment un acte de piraterie littéraire qui mérite d'être signalé au monde entier et châtié par le mépris public. Et pareille découverte semble d'autant plus regrettable, que miss Fullerton jouit d'une grande réputation littéraire, et que ses romans sont classés parmi les meilleurs de l'époque. Mais, si toutes ses œuvres sont dues au même procédé, que reste-t-il à son actif ?

Il ne faut pas oublier une autre considération, qui a sa grande importance. J'ai appris qu'un traducteur français, frappé des qualités du roman de miss Fullerton, en a entrepris la traduction *avec l'autorisation de l'auteur*, et qu'il a porté son manuscrit chez certain éditeur. Eh bien ! admettez un instant que l'ouvrage de M<sup>lle</sup> des Écherolles n'ait pas été connu de cet honnête homme, et que la traduction ait été publiée : voilà deux personnes de bonne foi

qui auraient pu être suspectées de larcin littéraire ; à coup sûr, elles auraient eu à subir un procès des moins honorables. Et le vrai coupable leur aurait-il rendu la considération perdue ?

Mais, me dira-t-on, les rôles ne doivent-ils pas être renversés ? l'imitation ne serait-elle pas du fait de M<sup>lle</sup> des Écherolles ? Il suffit de jeter un coup d'œil sur les dates pour se convaincre de l'inanité d'une pareille supposition. M<sup>lle</sup> des Écherolles a publié, non pas un roman, mais bien ses Mémoires en 1843 ; et, depuis 1843, cette œuvre si vraie, si palpitante, a eu les honneurs de nombreuses éditions successives, dont la dernière a paru en 1881, dans l'année même où miss Fullerton écrivait son roman. Cette coïncidence laisse le champ libre aux suppositions les moins flatteuses pour la romancière anglaise. Qui osera dorénavant traduire ses œuvres sans prendre les précautions les plus minutieuses ?

Comme romans nouveaux, je signalerai sans commentaire, parmi les meilleurs ou les moins mauvais : *His First and Last Love*, « Son Premier et Dernier Amour », par A. M. Clarke (London, Remington and Co.) ; *Dick Netherby*, par L. B. Walford (London, Blackwood and Sons) ; *the Lieutenant of the Tower*, « le lieutenant de la Tour », par l'auteur d'*Estelle* ; *the Garden of Eden*, « le jardin de l'Éden » (London, Richard Rentley and Son) ; *For Cash Only*, « tout pour l'argent », par James Payn (London, Chatto and Windus).

#### ÉTATS-UNIS

##### I

La *Contemporary Review* a publié dernièrement un travail très intéressant sur la vie aux États-Unis, où je glane quelques aperçus propres à nous faire mieux connaître la situation présente de certaines villes américaines, et surtout de New-York.

Toutes les villes se ressemblent, dit-on, et surtout les villes américaines. Ce dicton est vrai pour le voyageur superficiel, qui ne se rappelle d'une ville que ses stations de chemin de fer, ses hôtels, ses boutiques encombrées de marchandises, ses rues animées par la foule affairée, ses riches constructions ou ses masures misérables, la richesse et la pauvreté se coudoyant ; il l'est même encore pour

l'observateur plus consciencieux, qui visite avec soin les monuments publics, les bibliothèques, les musées, les hôpitaux, les écoles : tout cela se ressemble partout, et l'on y trouve rarement rien de bien particulier. Mais pour qui pénètre au delà de la superficie, pour qui étudie la vraie ville, c'est-à-dire les êtres humains qui vivent dans ses murs, il devient bientôt évident que chaque ville a une vie sociale qui lui est propre, et se distingue par là profondément de toutes les autres.

Sans doute, grâce aux immigrations continuelles et au caractère de la population indigène, ennemie du repos, cette individualité est moins marquée qu'en Europe, moins apparente qu'en Asie ; mais il n'en reste pas moins vrai que, par exemple, New-York, Boston, Philadelphie et Washington se distinguent essentiellement l'une de l'autre, et ont chacune leur caractère propre. A New-York, la plus cosmopolite, la plus extravagante des villes de l'Union, la société est basée sur la richesse ; à Philadelphie, la plus provinciale, la plus confortable, sur la famille ; à Boston, la plus cultivée, la plus philanthrope, sur l'intelligence ; à Washington, la plus américaine, la plus attachée à l'étiquette, sur le monde officiel. New-York est le centre du grand commerce américain ; Boston, celui des affaires manufacturières ; Philadelphie, celui de l'industrie ; Washington n'a rien de tout cela. Au point de vue politique, New-York est démocrate ; Philadelphie, républicain ; Boston, douteux ; Washington, indifférent. Enfin, sous le rapport religieux, le catholicisme domine à New-York, le socinianisme à Boston, et le quakerisme à Philadelphie.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des hommes instruits à New-York, et peut-être en plus grand nombre qu'à Boston ; ce n'est pas qu'on ne puisse trouver à Boston des ignorants possesseurs d'une grande fortune. Il ne s'agit ici que de traits généraux, et l'on constate sans peine qu'en général l'argent règne à New-York et la culture intellectuelle à Boston ; que, si le protestantisme n'est nulle part plus vigoureux et plus actif qu'à New-York, cette ville est cependant le siège du catholicisme en Amérique.

New-York a subi, depuis cinquante ans, un changement dont la transformation de Paris ne nous donne qu'une faible idée. L'extension rapide que cette ville a prise en population et en richesse, y a bouleversé toutes les conditions de la vie. Quand autrefois 20,000 livres sterling (500,000 fr.) constituaient une fortune remar-

quable, on cite aujourd'hui un citoyen qui a plus de 20,000,000 livres (500,000,000 fr.), et beaucoup d'autres sont presque aussi riches. Et ce n'est pas à l'énergie et à l'habileté de ses habitants que New-York doit cette richesse, mais à l'élévation subite de la valeur des immeubles et aux spéculations de Bourse. De là le contraste avec le paupérisme le plus hideux, et la haine des pauvres contre ces rois de l'argent. Les journaux disent aux pauvres, et les pauvres croient sans peine, que l'argent des riches est de l'argent volé aux classes laborieuses; ils savent qu'un aristocrate de la fortune vit dans le luxe, parce que son père ou son grand-père avait un jardin potager dans un endroit favorablement placé. Aussi le socialisme, n'ayant pas ici de rois à attaquer, s'est rejeté sur les riches, et dans les salles de réunion de Bowery, les clubistes discutent les droits des travailleurs et prêchent le meurtre des *monopoleurs*, ainsi qu'ils nomment les parvenus enrichis. Un fait qui ne contribue pas peu à grossir le nombre de leurs adeptes, c'est la cherté exorbitante des loyers, même pour les plus pauvres mesures. On a déjà essayé l'an passé d'organiser une opposition contre les propriétaires, et l'on s'est convaincu de la possibilité de former une *Land-League* à New-York, tout comme en Irlande. Au reste, on ne peut se figurer à quel degré de démoralisation et de dégradation est tombée la haute société : c'est le résultat ordinaire des fortunes subitement acquises; et, sous le rapport de l'extravagance, du luxe, de la vie factice, de l'immoralité, New-York l'emporte sur Paris.

Mais, à côté de ces ombres, il y a heureusement des lumières éclatantes. La richesse n'a pas corrompu tous les riches, et la pauvreté n'a pas aigri tous les pauvres : il en est de même partout. La vie chrétienne, plus sincère et plus active ici que nulle part ailleurs, réagit de toutes ses forces contre la corruption, l'ignorance, le crime, l'irréligion, la dégradation de toute sorte qui souille la cité.

Il est temps de laisser de côté les généralités, pour examiner la vie pratique et quotidienne à New-York.

C'est une vie pressée, brûlante. Le New-Yorkais, levé de bon matin, déjeune avec appétit à huit heures. S'il est religieux, il a auparavant dit les prières en famille. Il lit les journaux en déjeunant ou en se rendant à son bureau. Il n'est pas rare qu'il ait déjà reçu des visites d'affaires avant de sortir de chez lui; et, s'il est connu pour être généreux, il a eu à dépouiller un premier courrier, consistant en nombreuses lettres de demandes. Enfin, il sort pour

ne rentrer que le soir, juste à temps pour se préparer au dîner, qui, la plupart du temps, n'est pas encore pour lui l'instant de la tranquillité : il a souvent à y traiter d'affaires, comme il le fera à son club, quand il y va. En effet, après le dîner, c'est le club, ou des réunions de comités, ou des soirées, ou le théâtre : il ne reste chez lui que lorsqu'il reçoit lui-même. Il ne se couche jamais avant minuit, souvent même plus tard. Le dimanche n'est pas consacré au repos : les devoirs religieux pour certains, les affaires et les plaisirs pour d'autres, remplissent toute la journée. Sa famille passe l'été à la campagne, de mai à octobre ; mais lui travaille toujours, et, si le repos lui devient absolument nécessaire, il va passer en Europe les vacances qu'il se donne.

La femme n'est pas moins occupée : outre la direction exclusive des affaires du ménage, elle aussi a son club, ses sociétés littéraires ou autres, ses comités de charité et de religion, etc.

L'observation du repos du dimanche n'est pas aussi stricte qu'à Londres, et sous ce rapport New-York se rapproche plutôt de Paris. Il y a bien peu de rues où les magasins soient fermés ; les tramways et les chemins de fer sont assaillis par la foule ; la ville entière semble livrée au plaisir, et passe la journée dehors ou dans les jardins publics. Il ne faudrait pas cependant en inférer que la foi religieuse ait disparu. La multiplicité des églises somptueuses, toujours pleines, les nombreuses confréries et les sociétés fondées en vue de moraliser la classe ouvrière, témoignent du contraire. Parmi ces œuvres charitables, auxquelles les New-Yorkais se dévouent avec le zèle qu'ils apportent en toutes choses, une des plus remarquables est la *Société protectrice des enfants* (the Children's aid Society), qui s'occupe des enfants abandonnés. En vingt-cinq ans, elle a recueilli 170,000 garçons dans ses maisons de refuge. Ses écoles industrielles ont une population de 10,000 garçons et filles. Elle place chaque année plus de mille jeunes personnes dans de bonnes maisons. Elle a aussi une institution pour les porteurs de journaux, avec caisse d'épargne, etc. Enfin, elle reçoit dans ses asiles 50,000 petits vagabonds. Et, pour accomplir tous ces prodiges, elle ne dépense que 45,000 livres (1,125,000 francs) par an.

L'instruction à New-York est bonne et variée. Il y a des écoles de tous les degrés, et tout enfant peut recevoir une éducation complète sans bourse délier. A quelle cause donc attribuer ce fait que peu d'hommes influents ou célèbres soient nés à New-York et y aient

fait leur éducation? A l'influence de la richesse. Les enfants sont élevés dans cette idée, que la richesse est la mesure de la considération, et l'on tient peu compte du caractère moral et intellectuel. La vie urbaine peut favoriser le développement des facultés des adultes; mais elle entrave les progrès des enfants.

Il y a beaucoup de théâtres à New-York. Chose curieuse! l'un d'eux est dirigé, d'après des principes religieux, par un ecclésiastique anglican. Du reste, le théâtre à New-York n'a rien d'original : ce n'est qu'une imitation de Paris. Les New-Yorkais y applaudissent les acteurs et actrices dont l'Europe a consacré la réputation, et qui viennent en Amérique pour faire fortune.

L'administration de New-York est déplorable. Les édiles, émanation d'un corps d'électeurs ignorants, corrompus et en majorité non contribuables, de la plus vile populace en un mot, n'ont ni dignité, ni honnêteté, ni connaissance des affaires. La ville fut longtemps en proie à l'unique autorité de ces gens sans foi ni loi, qui employaient les fonds communaux à s'enrichir et à corrompre les électeurs. Les choses en étaient arrivées à un tel point, qu'on dut établir une nouvelle charte, qui privait la ville du droit de se gouverner elle-même, et partageait l'autorité entre elle et l'État. Cette nouvelle expérience ne réussit pas davantage, et l'on revint à l'autonomie. Mais l'hiver dernier a mis à nu les inconvénients de ce système. La malpropreté des rues, mille fois plus infecte que ce qu'on a jamais vu en Europe ou même en Asie, engendra la variole, le typhus et autres épidémies, qui sévirent jusqu'à ce que les pluies du printemps eussent nettoyé la ville. Alors on voulut organiser un service de la *Ferme des boues*; mais le maire n'avait pas les pouvoirs nécessaires : il fallut recourir au parlement. Ici se présenta une difficulté politique : on craignit que le balayage des rues ne devînt un moyen de corruption électorale, et rien ne fut changé.

J'ai dû omettre beaucoup de détails qui ne manquent pas d'intérêt, mais qui m'eussent entraîné trop loin. Je crois cependant avoir assez fait ressortir les points principaux, pour donner une idée générale de New-York : les lecteurs que cet aperçu ne satisferrait pas, pourront recourir à l'étude complète publiée par la *Contemporary Review* ou au travail qu'elle a inspiré à la *Revue générale*.

## II

Nous vivons dans le siècle des progrès scientifiques. L'âme et le cœur sont tant soit peu négligés; on n'hésite même pas à les nier, pour se débarrasser de la gêne qu'ils imposent, comme on fait de Dieu lui-même : c'est logique. Par contre, la matière tient le haut du pavé; elle est l'objet unique des adorations de la foule et des études des savants. Les résultats sont vraiment merveilleux, et rien n'empêcherait d'y applaudir sans réserve, si les nouveaux principes admis n'étaient trop exclusifs et laissaient à la religion sa place légitime. Mais passons, et ne nous attachons qu'au fait qui nous occupe. Les progrès de la science sont donc aujourd'hui si rapides, qu'il n'y a plus rien à demander, sous ce rapport, aux siècles passés. Sans doute, les travaux de nos devanciers ont pu nous servir à l'origine; mais ils sont devenus sans valeur, et l'on est obligé de constater chaque jour les erreurs dont ils fourmillent.

La géographie n'a pas échappé à la loi commune. M. Edmund F. Slafter, de Boston, a tenu à nous le prouver dans sa brochure : *History and Causes of the Incorrect Latitudes*, « Histoire et Causes de l'incorrection des latitudes » (Boston, chez l'auteur, 91, Boylston Street). Après nous avoir rappelé que les anciens géographes avaient attribué à Constantinople, à Londres, à Paris même, des latitudes erronées, l'auteur s'attache plus spécialement à son pays, et donne la nomenclature des erreurs commises dans les cartes des côtes de l'Amérique septentrionale dressées avant notre siècle; puis il recherche la cause de ces inexactitudes, et la trouve surtout dans l'imperfection des instruments employés pour le calcul des latitudes : l'astrolabe et la croix géométrique ne portant pas la subdivision des degrés en minutes, on comprend que les résultats ne pouvaient être exacts qu'à un degré près. Il en résulte que, si l'on se fiait aux travaux des anciens géographes, on serait exposé à des mécomptes assez fantastiques : on irait, par exemple, chercher un port de mer parmi les rochers d'une montagne escarpée dans l'intérieur des terres, et une carte établie d'après des indications aussi peu précises présenterait des rapprochements quelque peu bizarres.

M. Slafter termine son travail en faisant ressortir un autre inconvénient non moins grave produit par ces incorrections. Je cite

textuellement : « Si les premiers navigateurs avaient déterminé les latitudes avec la précision inhérente aux observations actuelles, on aurait pu fixer définitivement plusieurs questions historiques intéressantes, et l'on eût évité nombre de controverses restées sans solution. S'il était certain que la latitude de la petite colonie française de Mount Desert, dispersée par sir Samuel Argall en 1613, fût de  $44^{\circ} 20'$ , il n'y aurait pas de discussion sur la situation exacte de son emplacement; si la station balnéaire de Weymouth était bien à  $43^{\circ} 20'$ , on aurait épargné bien des escarmouches littéraires; et si la baie de Whitson était réellement à  $41^{\circ} 25'$ , nous ne douterions plus si Martin Pring a passé l'été de 1603 dans le port de Plymouth au cap Cod, ou dans le petit havre d'Edgartown, sur la côte orientale de l'île de Martha's Vineyard. Qui plus est, si la science avait triomphé plus tôt, si les latitudes avaient été prises jadis avec exactitude, nous aurions pu suivre pas à pas, sur terre et sur mer, les explorateurs intrépides et immortels qui ont les premiers pénétré dans nos mers septentrionales, Davis, Frobisher, Barents, Hudson, Hore, Gilbert, Roberval, Cartier, etc., avec la satisfaction enthousiaste qu'apporte toujours la certitude aux investigations historiques. »

La lecture de cette brochure n'amusera sans doute pas tout le monde; mais elle est de nature à intéresser ceux qui s'occupent d'astronomie et de géographie. Qui sait même si elle n'aura pas pour eux une certaine utilité?

#### CANADA

M. l'abbé Desmazures vient de publier un important travail sur un digne prêtre, dont le nom est bien connu dans la science française et dans la littérature américaine. *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, tel est le titre de cet ouvrage, qui nous permet de contempler un des plus vastes et des plus nobles monuments élevés à la religion et à l'histoire.

Étienne-Michel Faillon, né à Tarascon le 1<sup>er</sup> mai 1799, entré à Saint-Sulpice en 1820, puis tour à tour professeur de théologie au grand séminaire de Lyon, directeur du séminaire de Paris, directeur à la Solitude, directeur des catéchismes, procureur à Rome, est bien Français d'origine et d'éducation; mais le Canada, dont il a écrit l'histoire et où il a résidé sept années pendant sa mission de



visiteur des séminaires en Amérique, peut réclamer pour lui-même un léger reflet de sa gloire littéraire. En effet, l'*Histoire de la colonie française en Canada* est, avec les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine* et la *Vie de M. Olier*, l'un des meilleurs ouvrages de M. Faillon parmi les trente gros volumes qu'il trouva le moyen d'écrire, malgré ses nombreuses occupations sacerdotales. Le style limpide de ce livre, si charmant dans sa simplicité; la disposition méthodique, artistique des matériaux immenses qui le composent, entraînent malgré lui le lecteur, qui se croit reporté un siècle et demi en arrière, voit l'ancien Canada tel qu'il était, et suit des yeux les phases du développement de la colonie sur les bords du Saint-Laurent. On remarque surtout les chapitres sur l'augmentation de la population, sur le développement de l'agriculture, sur l'industrie et le commerce, sur l'instruction publique, sur l'organisation des seigneuries, des paroisses et des bourgades.

Les *Monuments sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine* ont fait dire à dom Guéranger, abbé de Solesmes, qu'il n'eût pas fallu moins, pour accomplir pareille tâche, que le concours de plusieurs de ces grands géants du travail, des bénédictins et des oratoriens. Cinq années de travail dans toutes les librairies et bibliothèques, la réunion de mille volumes ayant trait à la matière, et la compilation de trois volumes de documents, qu'il s'agissait enfin de soumettre au travail de la rédaction : voilà ce qu'a coûté cette œuvre à l'abbé Faillon. Ses recherches le conduisirent à la découverte d'un ouvrage de Raban Maur, abbé de Corbie, publié au neuvième siècle, qui le mit à même d'arriver à plus d'exactitude que les Bollandistes eux-mêmes.

La vie du fondateur de la communauté de Saint-Sulpice, et je ne saurais m'en référer à meilleur juge, est ainsi appréciée par M. Louis Veuillot : « Cette vie de M. Olier est un livre extraordinaire; c'est assurément la biographie la plus admirable que j'aie jamais lue. Elle est composée d'après tous les documents que peut fournir cette grande époque du dix-septième siècle, et elle renferme des détails empruntés à des centaines d'ouvrages; mais, qui plus est, elle est rédigée avec un si grand soin, que tous ces éléments ont pu être intercalés dans le texte et fondus dans le récit, de manière à ne jamais en interrompre la suite. C'est donc comme une mosaïque admirable, tellement unie et reliée ensemble, qu'elle forme un tout

complet ; il est impossible de saisir la différence de style entre les différentes parties dont elle se compose. Que cela ait pu être opéré pour quelques pages, cela nous paraîtrait un véritable trait de force et d'habileté ; mais qu'est-ce donc, quand l'on trouve ce procédé appliqué, avec tant de suite, à deux volumes énormes ? Ceci paraît merveilleux. »

Mais, pour bien se rendre compte de l'œuvre de M. Faillon, il importe de connaître sa méthode de travail. Il indique lui-même sa manière d'étudier, et l'on ne saurait trop la donner comme modèle à la jeunesse de tous les pays :

« Pour la manière de profiter de ces ouvrages, qu'il faut parcourir sans savoir ce qu'ils contiennent, voici, ce me semble, le moyen ; je me trouve bien de cette pratique :

« 1° En commençant un volume, il ne faut pas passer à un autre endroit de ce volume, mais aller de suite, pour ne rien laisser échapper. Il n'est pas à propos de tout lire, ni même de lire avec réflexion : car alors l'esprit, qui s'occupe du fond du sujet, oublie le motif principal de la lecture.

« 2° A mesure qu'on rencontre un endroit qui peut entrer dans un des points qu'on a marqués, comme écoles profanes, monastiques, épiscopales, instruction, vertus, fonctions, etc., il faut de suite mettre en peu de mots par écrit le fond du passage, et noter la page et le volume ; en même temps, on peut marquer un point avec un crayon en regard de l'endroit qu'on veut prendre, et cela sur la marge...

« 3° Lorsqu'on a terminé ses recherches, il est bon de relire tout ce qu'on a marqué ; et, d'après la ressemblance des matières, on se trace un plan à suivre. On a pour cela un nouveau cahier, et, au commencement des pages, on écrit les titres de la division, laissant l'intervalle suffisant entre chaque titre de division.

« 4° Ensuite, il faut prendre les indications, commençant par la première et allant de suite, sans en laisser aucune pour un autre temps, et rapportant chaque indication sous le titre de division qui lui convient, ayant grand soin de noter la page et le volume.

« 5° Ce travail étant achevé, on voit d'un coup d'œil quel est l'objet de la rédaction qu'on se propose de faire. Comme on a, en abrégé, tout ce qui doit entrer dans chaque paragraphe ou article, en voyant celui qui suit et celui qui précède, on peut disposer la matière de manière à être très clair, très suivi, très lié. »

Il me reste maintenant à faire connaître le style et la manière de M. l'abbé Desmazures. La citation du portrait de l'historien du Canada suffira, je pense, pour remplir cet objet :

« M. Faillon avait en toute sa personne un mélange admirable de noblesse et de modestie ecclésiastique, de grandeur et de délicatesse. Il était d'une taille au-dessus de l'ordinaire, avec une apparence remarquable de force et de santé. Sa tête était puissante, ses traits grands et réguliers, d'une pureté et d'une délicatesse remarquables. Son visage, empreint de finesse et de douceur, frappait par une *complexion* claire et transparente, accompagnée d'une chevelure blonde et abondante, qui environnait son visage comme d'une auréole lumineuse. Quand on le voyait la première fois, on était frappé de son air de distinction ; et quand il apparaissait dans une assemblée, il était aussitôt remarqué entre tous.

« Il avait l'air noble, doux et calme, et une modestie aisée et sans contrainte. Ses yeux étaient souvent baissés par l'étude ; quand il les relevait, ils paraissaient d'une limpidité extraordinaire et d'une pénétration frappante.

« Sa piété était basée sur une foi profonde ; son amour de l'étude, sur un désir ardent de glorifier Dieu. Ces deux dispositions se fortifiaient sans cesse, s'accroissaient mutuellement. L'étude nourrissait sa piété, et sa piété le soutenait dans tous ses travaux. »

J'ai souligné le mot *complexion*, pris dans le sens anglais, au lieu de *teint*. Le voisinage des Anglais, je l'ai déjà fait remarquer, influe d'une façon malheureuse sur les littérateurs canadiens, qui leur empruntent trop souvent leurs mots et leurs formes. Il est bien difficile, je l'avoue, de résister à l'influence du milieu où l'on vit, mais il ne faut pas oublier non plus la part de la volonté. Que les Canadiens veuillent, et ils parviendront à maintenir pure, sinon la langue courante, au moins la langue littéraire.

Sous la réserve de cette légère critique, M. Desmazures a fait une œuvre sérieuse, d'un style coulant et pleine d'enseignements. Et, puisque je me suis imposé la tâche de faire connaître en France la littérature canadienne, je laisserai, pour finir, la parole à un critique de Montréal, M. Edmond Lareau, qui conclut ainsi l'article qu'il vient de consacrer, dans la *Revue canadienne*, au travail de M. Desmazures :

« Voilà l'abbé Faillon, voilà son œuvre. On peut, à coup sûr, le présenter comme un modèle à la jeunesse studieuse de tous les pays.

Sa vie tout entière a été consacrée au travail ; le temps que lui laissait l'exercice de ses devoirs, il le donnait aux études. C'est la grande leçon qui résulte du travail de M. Desmazures. A la jeunesse canadienne de s'en pénétrer. Elle doit comprendre que les études sérieuses seules peuvent la conduire au seuil de la véritable science ; que le travail est le plus sûr gage du succès, et que la méthode dans le travail est la meilleure arme de combat dans les luttes de la vie. Il faut réveiller au milieu de nous l'amour des lettres, des sciences et des arts ; il faut que les pères et les fils se persuadent que l'avenir peut offrir bien des luttes et des difficultés. Tout ce qui nous est cher peut devenir un objet de contestation. Il faut nous préparer à nous défendre. La préparation pratique, souverainement loyale, c'est l'étude, le culte de la science : l'étude, qui rend l'homme fort et confiant dans son droit ; la science, qui jette une auréole sur les sociétés et assure leur grandeur et leur puissance. N'est-ce pas un fait déplorable que cette prévention qui existe dans le monde contre les études sérieuses ? Bien des familles n'aiment pas ces prolongations d'occupations qui enlèvent les jeunes gens aux relations de la société. Les désœuvrés sont opposés instinctivement à toute manifestation studieuse. Enfin, il faut bien le dire, les jeunes gens trouvent encore dans leur orgueil un grand obstacle, et des plus dangereux, lorsqu'ils ne savent pas le reconnaître. Il y a un sentiment en eux, sentiment très fort et très entraînant, qui les porte à prétendre à tout, sans se donner la peine de s'appliquer à rien.

« Ces réflexions sont le meilleur commentaire qu'on peut faire du livre de M. Desmazures.

« C'est assurément une œuvre utile que celle-là, puisqu'elle s'adresse à la fois à la piété des fidèles, à la sollicitude de l'âge mûr, et enfin à la méditation de la jeunesse. »

R. MARTIN.

---

# LES ROMANS NOUVEAUX

---

*L'Abbé Constantin*, par M. Ludovic Halévy (Calman Lévy). — *Comme une fleur*, par miss Rhoda Broughthon (Victor Havard). — *Les Petits Pieds d'une aristocrate*, par Paul Brill (E. Plon). — Société générale de librairie catholique : *le Prix de la foi*, par M. de Rainne; *les Jours de cristal*, par M<sup>me</sup> J. Lavergne. — *Benjamine*, par M<sup>me</sup> S. Blandy (Firmiu Didot et C<sup>e</sup>). — *Put-Bouille*, par M. É. Zola (G. Charpentier). — *Le Bonni*, par MM. Erekmann-Chatrion (J. Hetzel). — *La Robe du moine*, par Francis Poictevin (Sandoz et Thuillier). — *Le Roman d'un athée*, par V<sup>ic</sup> Guerrier de Haupt (Blériot et Gautier). — *Jenne de Maurice*, par M. Lucien Biart (Hennuyer). — *Les Femmes qui déshonorent*, par Alfred Serven et Henri Leverdier (Lalouette). — *Côte à côte*, par Édouard Rod (Paul Ollendorf). — Librairie Dentu : *Causeries sur nos contemporains*, par M. Guy de Charnacé; *les Etapes d'une passion*, par M. Gustave Desnoireterres; *la Revanche d'Octavien*, par M. E.-M. de Lyden.

## I

Depuis que nous avons commencé à examiner dans cette *Revue* le roman contemporain, il nous est rarement arrivé de terminer les pages qui nous sont réservées, sans que nous ayons eu à vous signaler le succès croissant et l'engouement du naturalisme. Mais, si force nous a été de suivre l'école aux descriptions viles où elle triomphe, nous ne l'avons jamais fait sans affirmer que le public finirait par se lasser de l'ennui et du néant qui en ressortent en définitive, et reviendrait naturellement à de plus saines distractions.

L'événement commence à nous donner raison. Il semble que la réaction se dessine, et qu'un accord se prépare entre le public et les auteurs, pour envisager la vie et les choses sous un jour plus aimable, plus consolant et plus élevé. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter ceci : c'est que cette réaction ne dépasse pas trop le but,

c'est-à-dire, qu'après s'être traîné dans les marécages, on ne se perde point aux nuages et même par delà, hors de l'atmosphère respirable au bon sens humain.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que le naturalisme soit à l'agonie; il triomphe toujours dans sa personnalité la plus puissante et la plus audacieuse. M. Émile Zola, dont nous devons aujourd'hui même, à l'occasion de *Pot-Bouille*, vous expliquer le talent, talent réel, encore qu'il choque bien des délicatesses, et vous montrer les défauts, M. Émile Zola ne paraît pas avoir perdu un de ses lecteurs. L'espérance nous vient d'un autre côté, du public qui commence à manifester son malaise devant les horreurs accumulées devant lui. Ce n'est qu'un murmure, un mouvement imperceptible, l'impatience d'une salle de concert qui, après avoir subi consciencieusement les pauvres élucubrations bruyantes de nos modernes compositeurs, aspire sans le savoir après une mélodie claire, une ariette, un rien. Il ne demande pas encore cette mélodie; mais qu'elle éclate, il criera au Mozart. L'esprit humain, en dépit de ses engouements, ne s'égaré jamais jusqu'au suicide; et c'est évidemment au suicide moral que nous conduisaient messieurs les peintres de l'infiniment laid et de l'infiniment bas.

Aussi, dès qu'un auteur se lève qui semble avoir rompu avec M. Zola et ses disciples, comme on l'accueille! Nous avons vu récemment une partie du public, l'Académie faire aux deux livres de M. Georges Ohnet : *Serge Panine* et *le Maître de forges*, un succès qui a paru à plusieurs esprits plus calmes dépasser un peu l'effort de l'écrivain. On lui avait su gré d'avoir pris ses sujets dans un milieu honnête, d'avoir fait céder la description à l'action, et traité son œuvre d'un style sans finesse, mais sans phrases contournées, en bon rhétoricien de lettres. Après les boissons frelatées, les alcools travaillés, qui avaient brûlé la gorge et les lèvres, les lèvres ont trouvé à ce style insipide mais coulant, des délices toutes nouvelles. Mais le succès de M. Georges Ohnet, si bien établi qu'il soit, n'est rien auprès de celui qui a salué à son apparition le livre de M. Ludovic Halévy, *l'Abbé Constantin*.

Parmi les devoirs de la critique, il n'en est pas de plus épineux et de plus désagréable que celui qui consiste à jeter un peu d'eau froide sur les enthousiasmes, alors qu'ils naissent des meilleurs sentiments de l'esprit et des plus légitimes aspirations de l'âme. Certes. *l'Abbé Constantin* est un livre honnête, de bon goût; il nous fait

connaître des personnages de bonne compagnie; personne, en parcourant les pages légères de cette nouvelle savamment délayée jusqu'à former une espèce de roman, ne saurait se défendre d'y trouver plaisir et même intérêt; on oublie à les déguster le train du monde et les nécessités de la vie. Rien n'y blesse la morale; le patriotisme y est exalté, la religion honorée et ses ministres mis en leur jour réel; de temps en temps une scène habilement préparée vous fait souvenir que l'auteur est rompu à toutes les roueries de la mise en scène; il y a même, à bien y regarder, une tendresse mignarde tout à fait séduisante: mais ces habiletés de forme, cette honnêteté du fond, cette mignardise, ne sauraient constituer le chef-d'œuvre, ni même l'œuvre supérieure. On n'y sent pas assez la passion; c'est *voulu*, arrangé. C'est un joli bouquet; les fleurs sont précieuses et fraîches; mais celui qui a marié les tons et a lié la gerbe, a trop l'habitude de faire de jolis bouquets. Il y a un mot en cette matière pour résumer notre impression: le bouquet est en cocarde.

L'auteur de tant de pièces de théâtre fort peu orthodoxes mais pétillantes d'esprit (mettons-en au moins la moitié à l'actif de M. Meilhac, son collaborateur), le fin et sceptique historien des coulisses de l'Opéra et des époux *Cardinal*, en se tournant vers le roman, a vu clairement ce qu'il fallait tenter; et il l'a tenté avec son bonheur ordinaire. Il a jeté à nos yeux la même poudre dorée, irisée, qu'il a jetée aux lecteurs des fantaisies de *la Vie parisienne*, s'il l'a jetée sur des sujets tout différents. C'est ce qui explique que l'on n'ait pas remarqué l'intrigue un peu mince et assez rebattue de sa fable, le style haché, lâché comme le style du théâtre moderne, obligé de se briser aux concettis, aux insinuations, aux papotages de notre esprit actuel tout de convention, sorte de *javanais* mondain. On n'a pas vu le peu de *réalité* des personnages, doués tous d'une perfection extraordinaire, ou bien ne présentant pas le caractère qu'ils ont dans la vie réelle.

Prenons d'abord l'abbé Constantin. Ce n'est pas nous qui nous étonnerons de voir un prêtre réaliser sur terre le dévouement, la charité évangélique, et cela dans une enveloppe d'une bonhomie charmante. Ce qui nous semble mal observé, c'est quand M. Halévy nous le représente, en quelque sorte grisé par l'aumône inattendue que lui apportent ses deux paroissiennes nouvelles, mistress Lucie Scott et miss Percival sa sœur, au moment

précis où il craint d'avoir affaire à deux hérétiques, parce qu'elles sont de nationalité américaine. Nous estimons qu'un prêtre tel que l'abbé Constantin peut témoigner de la joie, mais non jeter ses aumônes sans discernement. Un tel emportement pourrait avoir des suites trop peu conformes au but chrétien. C'est de la charité à tort et à travers, de la charité de bureau de bienfaisance.

Ceci est de peu d'importance, direz-vous? Nous l'accordons. Mais pourquoi nous faire de Jean Reynaud, officier piocheur, patriote, qui est entré dans l'armée dans un but sacré, le relèvement de la patrie vaincue, un amoureux si constant de la théorie et de l'exercice? Quoi! toujours tendu vers le travail de l'escadron, absorbé par le charme de l'à-droite et de l'à-gauche? Ce n'est plus un homme, c'est l'ange de l'artillerie. Parfaite aussi, plus que parfaite mistress Scott; parfait M. Scott, bien qu'il ne paraisse qu'à la cantonade; il n'est pas jusqu'au viveur Paul de Lavardens qui n'ait au moins sa petite perfection, une perfection fort prisée au temps où nous sommes, l'entente complète du goût et la science du bibelot.

Quant à miss Percival... Ici nous ne critiquerons plus, si vous le voulez bien. Elle est vraiment gentille, cette ingénue du grand théâtre... des millions, cette froufrou... honnête, cette romanesque pratique, qui conduit à quatre comme un cocher émérite, et adore l'argent pour le semer aux quatre vents de ses fantaisies et aussi pour en faire un charitable usage. Dès qu'elle paraît avec ses *simples* toilettes couvertes de valenciennes, on ne se souvient plus que l'on veut quereller l'auteur d'avoir bâti sur le vide cette féerie d'argent et de vertus : on est pris dans les nœuds de son babilage, sincère, apprêté et coquet. Elle est la lumière du livre, la vie de cette jolie scène où, après avoir surpris l'amour de l'artilleur idéal dans les hésitations même de son honnêteté, elle vient se confesser à sa grande sœur, émue comme un joli oiseau poursuivi, dont le cœur bat de frayeur. Elle est l'audace, le drame... oh! un drame bien mignon de cette scène non moins jolie où elle s'en va demander à l'abbé Constantin la main de son pupille. En dépit d'arrangements dont l'habileté un peu forcée saute aux yeux, on ne peut s'empêcher de dire, en voyant la scène se poser, filer et arriver à son dénouement prévu : Bien joué! Ce n'est plus du roman, ce n'est pas du théâtre; c'est quelque chose entre les deux. Oh! comme Reichemberg ou Samary, l'une avec sa naïveté d'Alsacienne blonde, l'autre avec le rire éclatant de sa jeunesse, joueraient différemment et



bien cette scène, si l'on portait le roman au théâtre ! Mais M. Halévy a divorcé avec M. Meilhac, et juré ses grands dieux de n'y plus rien donner. L'occasion est belle pourtant de tirer double mouture du même sac. Y résistera-t-il ? Le théâtre est un breuvage bien capiteux, pour que les serments de n'y plus boire soient bien sincères.

## II

*Comme une fleur*, de mistress Rhoda Broughton, que publie la librairie Havard, est une œuvre de demi-caractère, à qui la traduction de M. A. de Viguier a conservé sa saveur, sa *génialité* (comme on dit là-bas), c'est-à-dire une sorte d'humour trempée de larmes. C'est un de ces livres comme nous voudrions qu'il en fût fait davantage en France, où la passion parle, mais où le devoir marque ses droits imprescriptibles. Il nous intéresse aussi particulièrement en ce sens qu'il nous paraît moins protestant d'inspiration que beaucoup d'œuvres d'au delà la Manche. Nous savons du reste qu'il y a depuis longtemps dans l'anglicanisme une tendance au rapprochement vers le dogme catholique. La petite Nell, qui meurt de son rêve brisé, finit sa confession en commentant une hymne de notre liturgie romaine, comme si quelque chose lui manquait dans la sèche et farouche poésie des hymnes protestantes.

Mais ce qui ajoute encore à l'intérêt de cette œuvre d'outre-mer, c'est la préface que lui a faite ce joli esprit, ce conteur aimable et attendri qui s'est toujours tenu en dehors des exagérations du roman contemporain, M. Gustave Droz.

Cette préface arrive tellement à point pour corroborer ce que nous venons de dire sur le réveil de la délicatesse chez les lecteurs de romans, que nous ne pouvons résister à la tentation d'en citer quelques passages : celui-ci d'abord, qui, portant un coup droit bien juste aux naturalistes, ne sera pas du goût de beaucoup d'entre eux :

« Eh ! mon Dieu, la nature est horrible et superbe, suivant l'œil qui la regarde : nous ne voyons en elle que ce qui est en nous ; ce n'est que dans le miroir changeant de notre âme que nous percevons son image, en sorte que le plus souvent quand nous croyons la peindre, c'est notre propre cœur que nous dévoilons. »

Celui-ci encore, dont la moquerie n'est pas moins ingénieuse ni moins vraie :

« Autrefois, quand on vivait dans l'intimité du *beau sexe* et qu'en parlant des femmes on songeait à sa mère, à sa fille, à sa femme, qui eût admis comme possible l'apparition de cet être fantasque qu'on appelle à cette heure *la femme*, et que la littérature contemporaine exploite avec un succès croissant? Monstre insondable, moitié sirène et moitié sphinx, qui tient à la fois de la colombe, du renard et de la torpille; ange du mal, démon du bien; phénomène à deux têtes... Vous rappelez-vous cette princesse caraïbe qui trônait à la foire de Saint-Cloud en mangeant des lapins vivants? »

M. Droz a raison : on nous la sert à toutes sauces, cette princesse caraïbe; et plusieurs mêmes, non contents de lui faire manger des lapins vivants, voudraient lui faire avaler des crocodiles, exercice autrement difficile... et invraisemblable!

La conclusion du *préfacier* est tout indulgente :

« Le public n'est pas vicieux, — dit-il. — Il a accepté tout cela pour se persuader qu'il a beaucoup voyagé, rien de plus. »

Nous voulons bien que le public se soit fait plus mauvais qu'il n'est, en montrant tant d'empressement à se nourrir du naturalisme; mais il ne faut pas l'excuser complètement. Il a eu sa part dans la faute commune contre le bon sens, le bon goût, la vérité. Entraîné par la curiosité, retenu par la honte de se déjuger, il ne faut pas qu'il s'écrie en se lavant les mains, qu'il n'a jamais eu rien de commun avec le naturalisme. Lui aussi a à faire son *mea culpa*.

Nous nous apercevons que nous ne vous parlons pas beaucoup de *Comme une fleur*, et que vous voudriez bien avoir au moins l'explication du titre. Il fait allusion à la fraîcheur d'âme et de front de l'héroïne, l'ingénue, un peu sauvage, un peu osée mais vaillante petite Nell aux cheveux d'or. Dans un vieux domaine patrimonial assiégé de créanciers, Nell vit avec son père qu'elle adore, sa sœur qu'elle n'aime point parce qu'elle n'en est pas aimée. Heureuse malgré les difficultés d'argent, elle va, vient, saute, court, rit, console son père, regarde sa sœur avec malice mais avec crainte. L'amour vient l'y chercher sous la forme d'un officier plus noble de cœur que riche d'argent; mais cette idylle est traversée par la jalousie, l'ambition, les machinations de la sœur de Nell. Son fiancé, forcé de rejoindre son régiment, doit demander sa main à son père; il n'écrit point, sa sœur lui assure qu'il l'a oubliée; elle le croit, hélas!

Sur ces entrefaites, un membre très riche de la *country* avoisinante, sir Hugues Lancaster, se présente pour épouser la petite

Nell, et ce mariage est la seule joie qui puisse adoucir les derniers moments de son père : aussi s'y résout-elle en pleurant. Ce n'est qu'après la célébration de la cérémonie religieuse, que Richard, l'officier, reparait et que tous deux apprennent par quelles ruses secrètes on a su les séparer. La scène est passionnée ; mais, si excessifs que soient les sentiments qui les agitent, Richard et Nell seront dignes de conserver notre estime. Si Nell, dans l'emportement de sa douleur, parle de quitter son mari, l'homme qui la respecte parce qu'il l'aime, lui dit : « Il faut m'oublier, me laisser partir, demeurer l'honnête et pure enfant que j'aime seule. » Quand donc le roman français nous montrera-t-il de tels types ? quand les lecteurs les trouveront-ils possibles, parce que de tels sentiments auront de l'écho en eux ? Les révoltés politiques et littéraires ont beau crier à tue-tête : « On n'est homme que lorsqu'on cède à ses passions », il demeurera toujours des gens qui leur répondront : « On n'est homme, bien au contraire, que lorsqu'on en triomphe ; et plus on en triomphe, plus on est homme. »

### III

Un bon livre est celui que M. Paul Brill a intitulé un peu singulièrement *les Petits Pieds d'une aristocrate*. L'intrigue en est légère ; mais les incidents empruntent à la Terreur, époque pendant laquelle ils se déroulent, un tragique particulier.

Le comte de Morvilliers, qui ne s'appelle plus que Dausert depuis la suppression des titres nobiliaires, gentilhomme de haute race, brave, séduisant, mais égoïste et de mœurs faciles, a été séparé jadis de sa femme, après une escapade qui ne consistait rien moins qu'en l'enlèvement d'une certaine M<sup>me</sup> de Prangy. Un notaire, le jeune Maugis, sensible (c'est un mot de l'époque) aux attraits de M<sup>lle</sup> Dausert, a entrepris, d'accord avec l'avocat Linguet, de faire rentrer au domicile conjugal M<sup>me</sup> Dausert, qui a pardonné à son mari, et sa fille. Mais M<sup>me</sup> de Prangy ne l'entend pas ainsi ; et comme Dausert a la goutte, elle trouve le moyen de s'installer chez lui, sous prétexte de le soigner. Le divorce voté par la Convention est le but de la dame ; mais elle a peur néanmoins que Maugis et Linguet ne viennent à profiter de la faiblesse de celui qu'elle n'a jamais aimé, mais dont elle veut hériter. Le décret sur les suspects, les haines violentes des paysans, la manie de suspicion générale, l'aident à

compromettre M<sup>me</sup> Dausert, qui, accusée d'avoir touché au buste sacro-saint de Marat, d'avoir détérioré la *Montagne* où dépérit l'arbre de la liberté, est emmenée à la Bourbe, puis à la Conciergerie, et condamnée à mort, sur une distraction de Fouquier-Thinville et *sans jugement*.

Ces incidents, on le voit, n'ont rien de bien neuf : ce qui est nouveau, ce qui donne au livre sa physionomie propre, ce sont les mille réflexions sur l'état des esprits à cette époque, c'est la façon dont nous sont présentés les nobles insoucieux de la vie devant l'éroulement de leur fortune et de leurs privilèges; ce sont des scènes d'intérieur de prison, saisissantes, sans que l'auteur ait besoin de forcer la note; c'est une exactitude minutieuse, arrivant par petits coups à donner l'illusion de la réalité. On est à Nanterre pendant la Terreur, on lit les décrets de la Convention, on entend la cloche de l'église abandonnée sonner les réunions sans cesse renouvelées du conseil municipal; on voit les gardes nationaux s'en aller chantant, heureux de servir la patrie à ne rien faire, et de mettre partout un patriotique désordre; on touche du doigt la lâcheté des honnêtes gens; on frissonne devant les Périgord père et fils, qui volent et pillent sous le couvert de l'exagération de leur sans-culottisme; et l'on se prend à penser que si l'on eût été de ce temps, on eût désiré entrer dans ces prisons qui s'ouvraient sur la mort, pour y retrouver les derniers restes de cette politesse, de cette moquerie alerte et audacieuse, qui sont les deux formes exquisés du vrai caractère français. Ainsi compris le roman devient profitable; on n'y puise point de notions fausses, on goûte le charme de sincérité qui ressort des mémoires, de certaines lettres retrouvées inopinément, où revit une époque.

Un seul reproche pourrait être fait à M. Paul Brill : c'est que son récit ne fasse pas assez sentir qui il est. Si c'est un jeune homme, il est bien maître de lui; si c'est un homme mûr, il est bien apaisé. Quoi qu'il en soit, son livre est agréable, sainement pensé, et d'une bonne langue, simple et aisée.

#### IV

Nous ne commettrons point la naïveté de recommander *le Prix de la foi*, de M. de Raime, et *les Jours de cristal*, de M<sup>me</sup> Julie Lavergne. Ces deux livres sont publiés par la Société générale de librairie

catholique, et ce seul fait les recommande mieux aux lecteurs soucieux d'œuvres irréprochables que tout ce que nous pourrions ajouter sur leur esprit et leurs tendances.

Mais il nous reste à dire que ces deux volumes, de genre différent, sont tous deux très intéressants au point de vue littéraire : le premier comme étude religieuse, le second comme délassément moral sous forme d'apologues féeriques et gais.

*Le Prier de la foi* nous initie aux luttes qu'ont à subir dans leur propre famille la fille et le fils d'un pasteur protestant, las de sentir le meilleur d'eux-mêmes, charité et amour de Dieu, glacé, étouffé par l'étroite rigidité d'un protestantisme pharisaïque. L'orgueil luthérien, la sécheresse, l'esprit de controverse qui naît de la lecture de la Bible interprétée par chacun à sa fantaisie, les applications singulières de certains versets aux choses les plus terre à terre de l'existence, sont bien relevés et présentés sans nulle exagération. L'auteur de ce livre est peut-être Anglais; s'il ne l'est pas, il connaît à fond la vie anglaise, où le confort est défilé, et où, sous les formes les plus rigides, l'hypocrisie du *cant*, se cachent force vices.

Le roman commence par la rupture du mariage de Julia Macclesworth avec le fils d'un ami du pasteur, Cornélius, qui est catholique. On espère que la jeune fille oubliera; mais, à mesure que Julia se sent plus malheureuse, elle souffre plus de sa religion, qui ne la console point. D'autre part, son frère James est depuis longtemps attiré vers le catholicisme : tous deux finissent par abjurer. C'est alors qu'éclate la colère du pasteur, celle plus inflexible de sa femme, autrement pharisienne encore que son mari. Le père s'est emporté jusqu'à frapper et emprisonner son fils; sa mère fait plus, elle le traite en étranger; mais le jeune homme appartient maintenant à une foi où l'on sait souffrir, où l'on accepte, où l'on recherche même l'épreuve. Enfin M. Macclesworth est miraculeusement converti, au prix de son bénéfice et de sa fortune entière; sa femme et son fils aîné l'abandonnent : il lui reste Julia et les prières de son fils, qui est prêtre. Il travaillera, il luttera, il souffrira, il vaincra, heureux d'acheter son salut éternel au prix de ces souffrances terrestres.

Le style de ce volume est ferme et sobre; il a du mouvement, et, malgré la gravité du sujet, de l'agrément et de la variété.

Nous ne pouvons mieux présenter *les Jours de cristal* qu'en reproduisant les termes dont M<sup>me</sup> J. Lavergne se sert elle-même pour les offrir au public :

« Ami lecteur, ne cherchez dans ces pages ni les folles chimères  
 « du printemps ni les ardeurs orageuses de l'été : je veux que ces  
 « courts récits, lus entre le crépuscule du matin et le crépuscule  
 « du soir, ressemblent à ces jours de cristal où le soleil est si  
 « doux et le soir vient si vite, que nul voyageur ne songe à cher-  
 « cher l'ombre, et, marchant d'un pas alerte et joyeux, va s'eni-  
 « vrant d'air pur, de lumière et d'espace. »

Oui, ces jolis récits sont limpides comme les jours de cristal, ils en ont la pureté; ils sont variés comme le feuillage des bois à l'automne. C'est un conte gracieux que celui de cette mignonne sylphide de la Pelonnière, que la capricieuse Nigelle, reine de Bruges, ne peut apercevoir quand elle manque à ses devoirs de femme et de mère, soit pour s'attifer, soit pour écouter les récits invraisemblables du margrave de *Hâblerie*. Le moyen âge avec ses violences, mais aussi ses expiations solennelles, revit dans les pages intitulées *Romée*, enveloppées à dessein, par l'auteur, d'une brume qui rend presque fantastique le passage du pèlerin à la main marquée de taches sanglantes. *L'Horloger de Nuremberg* donne un air de gravure d'Albert Durer à l'ancienne fable d'Icare. Charmante princesse, douce Idéaline, craignez les quintessences du bon physicien Hermolaüs; il faut vous nourrir, c'est un travail et... un plaisir auquel l'humanité ne saurait se soustraire. Un personnage de la fin du siècle dernier était, comme vous, princesse au corsage gent et à l'estomac dédaigneux : lui aussi se voulut nourrir de quintessences et élixirs de viandes; il ne réussit qu'à gagner un retrécissement d'estomac dont il se délivra à grand'peine. Nous aimons fort aussi la princesse Jahia, et ce bon connétable de Mingrèlie, occupé à fourbir sa bonne épée et à cacher son amour; le roi Magnifique, avec sa galante idée de peindre en bleu, pour faire sa cour, chevaux, carrosses, et jusqu'aux roses qu'il offre; et nous voudrions bien avoir retrouvé le secret des pastilles qui endorment le mensonge et font parler sincèrement. *La Kermesse de Lillo*, *la Branche d'acacia*, le *Beau Dresseur*, sont récits d'un caractère plus moderne, où le conte tourne en nouvelle. Quant à *M<sup>lle</sup> de Montpensier à Trévoux*, c'est amusant comme un conte, vif comme une page des mémoires de ces temps d'action, de belles chevauchées et de Fronde. On y voit bien dessinée la fantasque, malheureuse et hautaine grande Mademoiselle, qui fut presque reine de France, et qui ne sut même pas faire reconnaître son mariage avec le duc de Lauzun.

Il faut donc lire *les Jours de cristal* : on y trouvera un plaisir délicat et varié ; et quand on aura été amusé, les enseignements de morale familière, de gaieté, de simplicité, de bonté, qui se mêlent à ces contes, demeureront gravés en vous.

## V

La *Benjamine* de M<sup>me</sup> S. Blandy nous fournit l'occasion de parler d'un romancier dont nous connaissons de longue date le talent aimable, discret, délicatement féminin, et près de qui nous avons eu l'honneur jadis d'écrire dans une revue à couverture bleue, aujourd'hui défunte.

L'histoire de la *Benjamine* est bien simple, mais elle est agréable. Il s'agit d'une fillette horriblement gâtée par une mère créole, qui a du bon sens, mais un bon sens lié et garrotté par une invincible paresse. D'un autre côté, M. Desbray, le père d'Amine, ne sait rien refuser à son impertinente enfant ; il sourit de la façon cavalière dont elle le traite, avec cette lâcheté de certains pères mondains, qui trouvent plus commode de se laisser traiter en camarades par leurs enfants, que de lutter avec eux, pour imprimer à leur vie une direction utile. Ce n'est pourtant pas un méchant cœur que cette agréable, imprévue et folle petite Amine, qui veut mener tout le monde et ne sait pas se mener elle-même, et que sa sœur dépeint si bien dans ces lignes :

« C'était la plus jolie tête que j'eusse vue : rien de régulier, mais « une physionomie souriante, des yeux mutins, une chevelure au « vent, une bouche arquée pour le rire et la malice, un type de « fantaisie pétri d'esprit et de caprice. Sous la ruche de dentelle « qui encastrait le cou, était fixée une broche représentant un pa- « pillon. C'était le vrai emblème de cette figure, qu'on s'étonnait de « ne pas voir s'envoler, tant les contours en étaient vaporeux. »

Or le père de Benjamine s'est mis en tête de marier son enfant chérie à Réginald Ameston ; mais il advient que Réginald lui préfère Anna, une sœur d'un premier lit, élevée par M. de Sémalens son grand-père. Dans sa folie de tendresse pour sa dernière enfant, M. Desbray se livre à un extravagant enlèvement d'Anna, sans même lui permettre de s'expliquer avec Réginald. Heureusement le lutin, le papillon, devine tout et rétablit les choses. Elle n'aime point, elle ne peut pas aimer : trop de futilités encombrent sa cervelle,

trop de méchancetés impertinentes pèsent sur son cœur. Elle épousera celui que son père destinait à sa sœur, elle le fera souffrir, elle en souffrira elle-même (car on ne fait pas souffrir sans que soi-même on ne soit atteint); et nous la verrons mourir de n'avoir pas su arranger sa vie, mourir au moment où elle se repent et pourrait devenir une digne sœur d'Anna.

Il est un peu cruel, ce dénouement. En dépit de ses impertinences et de ses méchancetés, le bon cœur de la Benjamine éclate en trop d'endroits pour que l'on n'espère point dès le début la voir revenir à de meilleurs sentiments. Il nous semble que la portée morale de ce joli récit eût été la même si on l'eût laissée vivre. Ces exécutions de personnages ne sont nécessaires, à notre avis, que lorsque la morale a besoin d'avoir satisfaction. On chasse une bête importune et capricieuse, on la corrige, si l'on écrase une vipère.

En nous laissant aller à parler de la Benjamine, nous n'oublions pas que les héros vrais du roman ne sont pas, à proprement parler, la folle Amine, mais bien la sage et sensée Anna, Réginald, M. de Sémalens, ceux qui représentent le bon sens, l'éducation honnête, le sérieux de la vie, qui n'en est pas l'ennui, bien au contraire. Montserrou, le chalet en bois installé dans la prairie des Palombières, les paysages ariégeois, les Effraies : tout cela forme un cadre pittoresque à ce récit mi-partie mondain et provincial, un des meilleurs de l'auteur du *Petit Roi* et de tant d'autres productions, que l'on peut placer entre les mains de tous.

## VI

Il n'est pas aisé de parler de M. Émile Zola, et surtout de ce *Pot-Bouille*, qui dépasse en crudité de langage, en détails orduriers et inutiles, en fausses conclusions contre la moralité de toute une classe de la société, *l'Assommoir* et même *Nana* : car on touche à chaque instant à des sujets scabreux, qui soulèvent les moins délicats et heurtent toutes les consciences. Il faut pourtant que nous donnions ici un aperçu des causes qui ont valu à cet auteur sa notoriété, que nous montrions en vertu de quelle puissance, par quelles qualités mêlées de quels défauts il a obtenu une vogue si grande, et comment, porté par cette vogue inattendue, grisé par cette fortune, il a érigé son succès en système, a exagéré sa manière, et s'est peu à peu laissé tomber dans un style, des



sujets qui le marquent pour une prompte décadence et un oubli presque certain.

Il y avait cependant un écrivain, et pas ordinaire, dans ce tempérament. S'il avait voulu s'inspirer des traditions, garder des mesures, regarder en haut et non en bas, croire au lieu de douter, agir au lieu de décrire, faire vivre au lieu de chercher sur les cadavres les microbes à la mode, il eût pu et dû marquer dans la littérature du dix-neuvième siècle.

Comment ce fougueux naturaliste, ce peintre des grossièretés de *Pot-Bouille*, a-t-il débuté? Nécessairement par le romantisme. Nous l'avons dit, nous le répétons, le romantisme contenait le naturalisme : c'est une pousse basse du vieil arbre qui n'attend plus que la cognée du bûcheron. M. Zola se montre, dans ce premier volume, d'une vivacité d'images, d'un style haché, irisé, nuageux et redondant, qui fait entrer de force dans la prose les colorations, les antithèses, les répétitions des vers de M. Victor Hugo. Il est piquant de rappeler que l'ennemi acharné du poète est sorti de sa méthode. Il est juste d'excepter de ce jugement le conte intitulé : *Petites Sœurs des pauvres*. C'est plus ému, plus ferme, plus français que l'hispano-allemand de l'auteur de tant de vers superbes, sonores et inutiles, et de... *Torquemada*.

*La Fortune des Rougon*, à part la prétention de l'auteur de nous donner un tableau exact des crimes du coup d'État, l'idéalisation des républicains, et l'horreur de la bourgeoisie, qu'il fait sinistrement avant de la montrer corrompue dans *Pot-Bouille*, est une œuvre intéressante, fouillée. Les petites ambitions de province, le jeu des intérêts d'autant plus farouches qu'ils s'exercent sur un petit théâtre, où les acteurs se heurtent à chaque instant, est déduit vigoureusement. Les personnages sont exagérés; mais ils ont de la vie, et reposent sur une certaine réalité. Dans ce roman farouche, les amours chastes à la Daphnis et Chloé; de Sylvère Mouret et de Miette, mettent un rayon de lumière et leur mort une émotion. *La Conquête de Plassans*, œuvre de tonalité grise, est un de ces livres qu'on peut ne pas aimer, dont on peut ne pas approuver les conclusions, mais dont on ne saurait méconnaître la valeur. Si jamais M. Zola a pu se déclarer élève de Balzac, c'est bien lorsqu'il a eu signé ces pages qui, du reste, n'ont eu aucun succès. Si, en dix ans, on en a vendu un nombre assez considérable d'exemplaires, il faut l'attribuer au succès de *Nana* et de *l'Assommoir*, car le

volume n'a guère plu dans sa nouveauté. On n'aime pas les études sérieuses : elles conservent toujours une certaine âpreté ; on préfère les fausses monographies d'une classe, le scandale et les tableaux lubriques et orduriers.

Quand nous aurons mentionné *une Page d'amour*, œuvre attendrie, un peu gâtée par un abus de descriptions de Paris vu du haut du Trocadéro, et qu'un plaisant a pu appeler le *Trocadéroscope*, et *l'Attaque du moulin*, nouvelle d'une réalité supérieure à tous les réalismes, et dont nous avons parlé déjà à propos du livre intitulé : *les Soirées de Médan*, nous aurons donné ce qui dans M. Zola nous paraît de premier cru, quoique discutable. Les autres œuvres appartiennent à sa manière de combat violente, exagérée ; elles semblent sorties, de cette disposition particulière de l'œil des méridionaux, qui leur fait prendre des choux pour des cathédrales, et qui fait que, quand ils se trompent, ils ne le font pas à demi.

C'est une histoire puissante que la *Curée*, mais puissante par accumulations de choses matérielles, de bibelots, de couleurs de scènes heurtées. Diners, bals, soirées, tableaux vivants, serres remplies de fleurs étranges et de tout ce que la passion a de plus étrangement bestial ; de l'or roulant, s'engouffrant ; des types relevant des cliniques plutôt que de la vie : M. Zola n'a rien épargné dans le but de nous peindre la dissipation et *les orgies du second empire* ? Il n'a convaincu, avec de tels tableaux, que les gens qui ne connaissent rien à l'époque dont il s'agit. Cela ne représente pas plus les mœurs de cette période de notre histoire que les récits de *l'Assommoir* ne représentent le peuple et *Pot-Bouille* la bourgeoisie. C'est créé de toutes pièces sur des racontars malveillants et faux de petits journaux, sur les insinuations perfides et intéressées des grands journaux républicains du temps. C'est aussi juste que si un romancier s'avisait de nous peindre actuellement la simplicité des mœurs de nos gouvernants, les brouets spartiates de leurs menus, leur héroïque façon d'aller à pied, leurs scrupules dans la façon de se servir des passes de chemins de fer ; leur pauvreté, marquée par la vente perpétuelle qu'ils font de leurs immeubles patrimoniaux (il n'y a que les journaux réactionnaires pour affirmer qu'ils en achètent d'autres) ; enfin, leur désintéressement général, l'horreur des jeux de Bourse, et leur ardent patriotisme, sacrifiant leurs propres intérêts à la défense du pays.

A côté de ces livres à prétention politique, nous rencontrons un

livre extraordinaire, nous ne voulons pas dire remarquable, où le matérialisme de M. Zola se donne ample carrière, et qui s'appelle *le Ventre de Paris!* C'est un poème de victuailles, une apothéose de légumes et de charcuterie à vous donner une indigestion à la troisième page : et il y en a trois cents ! Les halles resplendent, les carottes s'amoncellent, les navets débordent, les choux roulent sur les salades, les écailles des poissons brillent : c'est une odeur de viande, de fruits, de marée, à asphyxier les moins délicats. Le bouquet de toute cette description de nourriture et de cette orgie d'odeurs rassassiantes est cette fameuse *Symphonie des fromages*, dont nous avons eu déjà à parler : symphonie où le marolles, le roquefort, le gruyère *puent* à qui mieux mieux, et qui, comme romantisme naturaliste et ridicule prétentieux, est d'un achevé tel, qu'en dépit de tous les égouts et de tous les éviers dont les émanations encombrant ses *poèmes* suivants, M. Zola n'a pu arriver à recommencer un tel chef-d'œuvre.

Grâce à ce qui précède, la nature vraie, M. Zola commence à se dessiner. C'est un méridional qui voit tout à l'excessif ; c'est un matérialiste qui ne craint point de refaire sur le mode poétique la cuisinière bourgeoise, en se dispensant, bien entendu, d'y mettre ce sel particulier qui est l'esprit ; c'est un pessimiste qui nous dévoile sans cesse le fonds navré de son âme, ce qui n'est gai ni pour lui ni pour nous.

Du reste, si M. Zola a longtemps cherché sa voie avant d'écrire *l'Assommoir* et les deux autres romans conçus dans cette gamme, le germe de ces œuvres existait déjà dans un volume que nous avons laissé de côté, bien que par ordre chronologique nous eussions dû en parler immédiatement après les *Contes à Ninon*. Il s'agit de *Thérèse Raquin*.

Thérèse Raquin est ce qui a tiré de pair M. Zola. Au moment où ce volume a paru, on était las de la littérature d'imagination, du roman d'action, peut-être parce que ce roman n'était plus écrit que par des gens lassés. Le terrain était préparé pour des écrivains amoureux d'analyse et curieux de transformer le livre en cours de clinique. M. Zola donna dans ce genre, sans le savoir, sans le vouloir peut-être, parce que la chose était mûre et qu'il l'était lui-même. Le crime de Thérèse et de Laurent, leurs remords, en dépit de la bassesse du sujet, du peu d'intérêt des caractères, des répétitions, des invraisemblances, d'une paralytique trop préparée pour les besoins

du drame, et d'un peu de fantastique assez invraisemblable, tout frappa, révolta, s'imposa.

A notre avis, en écrivant cette sombre et cynique étude, M. Zola n'obéissait alors à aucun parti pris de faire laid, vulgaire et violent. Il y avait en lui la tendance; mais ce n'était point un système. On l'attaqua beaucoup, on l'accusa d'immoralité (et l'on n'avait pas tout à fait tort), d'invraisemblance (et l'on n'était pas si déraisonnable); il se fâcha, entreprit de se justifier. Comment le faire sans tirer de l'œuvre parue un système? Il l'exposa nettement.

Ce système est contenu tout entier dans ces deux phrases de la préface de la seconde édition :

« J'ai choisi des personnages souverainement dominés par leur chair et leur sang, dépourvus de libre arbitre, entraînés à chaque acte de leur vie par les *fatalités de la chair*. »

Et plus loin il ajoute :

« *Ce que j'ai appelé leur remords* consiste en un *désordre organique*, en une rébellion du système nerveux tendu à se rompre. »

Voilà donc la source de la... philosophie de M. Zola. Pour le moment encore il s'agit de types particuliers, d'exceptions qui n'ont pas de libre arbitre et qui sont entraînés par les fatalités de la chair, qui n'ont pas de remords, mais des désordres nerveux. Un tel système une fois énoncé, M. Zola va se laisser prendre par la logique française, s'y entêter. Nous allons le voir s'épanouir dans toute son inflexibilité, en examinant l'arbre généalogique des Rougon-Macquart.

C'est le grand œuvre de M. Zola, ces Rougon-Macquart. Balzac dont il veut à toute force procéder, et dont il continue au moins quelques défauts, ayant relié ses œuvres par ce titre général : *la Comédie humaine*, son disciple voulut faire quelque chose dans ce genre. Mais au lieu d'attendre, comme le fit l'auteur du *Lys dans la vallée*, que son œuvre se fût groupée *naturellement*, M. Zola s'est posé un cadre inflexible, avant d'être en pleine possession de lui-même.

Il a supposé une famille partant du plus bas, montant peu à peu vers les situations les plus élevées, la famille Rougon-Macquart; et il a intitulé son œuvre : *les Rougon-Macquart*, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire.

Examinons cette généalogie. Dans le cartouche qui contient l'identité de la femme qu'il a choisie comme souche de sa famille, nous

lisons : Adélaïde Fouque, épouse légitime de Rougon, jardinier, remariée... morganatiquement cette fois avec Macquart, ancien soldat, contrebandier et ivrogne : *Névrose originelle ; folie*.

Voilà le point de départ. Ce n'est pas l'histoire d'une famille que M. Zola veut retracer, c'est l'histoire des transformations d'une névrose à travers une famille ; ce qui nous assure déjà que nous aurons un tableau bien exact de l'Empire, toutes les familles sous ce régime épouvantable ayant été évidemment atteintes d'une névrose originelle, accrue par l'ivrognerie, et l'auteur de chaque famille ayant nécessairement fini dans un asile d'aliénés.

Si telle est la théorie du docteur Lucas, chez qui M. Zola affirme avoir puisé son système, elle est digne d'en rejoindre bien d'autres ; mais nous soupçonnons un peu M. Zola d'avoir lu ce livre de médecine avec ses yeux de méridional, et d'avoir pris des expériences pour des conclusions. La façon dont il nous a commenté Claude Bernard, dans son *Roman expérimental*, nous permet certainement de juger ainsi.

Revenons à la névrose des Rougon-Macquart. Elle va se transformer d'une façon tout indépendante, et donner les plus singuliers résultats : si elle finit en phthisie chez Hélène Grandjean, elle se tourne en imbécillité chez Désirée Mouret, en capacité politique chez Eugène Rougon, en *manie religieuse* chez Serge Mouret. Évidemment, M. Zola ne pouvait pas oublier la manie religieuse : c'est probablement sa névrose, à lui qui lui fait voir ainsi. Cette étonnante névrose se transforme même en génie chez le peintre Claude Lantier, bien qu'il ait eu pour ancêtre Macquart, l'ivrogne, et pour père, Lantier, un amphibie ; bien que son frère soit destiné à devenir un assassin, tandis que sa sœur utérine est la *Nana* que chacun connaît... de réputation.

Il n'y a donc pas d'honnêtes gens dans la race ? Si fait. La névrose a donc disparu ? Parfaitement : il y a eu *mélange équilibre* ; mais aussi, ces privilégiés sont des imbéciles. Parbleu, ce sont des honnêtes gens ! Cependant M. Zola admet un honnête homme et intelligent, un seul, le docteur Lucas... nous voulons dire, le docteur Pascal Rougon : plus de *névrose* ni de *mélange équilibre* chez ce médecin ! Aurait-il découvert l'antimicrobe, ou l'inoculation destinée à triompher de la névrose ? Pas précisément. Il lui est arrivé, seulement, une chance incroyable : seul, de la famille, il a attrapé *l'immunité* ; il a beau être Rougon, il ne ressemble à aucun de

ses ancêtres. D'où vient-il alors? On n'en sait rien. Mais si vous ne savez pas d'où vient l'innéité, vous ne savez pas mieux comment se transmet la névrose? Et voilà tout votre système qui s'écroule.

Vous le voyez, M. Zola a été dupe d'une erreur, qui n'est pas rare. Éperdu de doutes, sans science vraie, sans règle, il a pris au hasard une des mille théories que la médecine matérialiste du jour cherche à établir empiriquement, et il s'est dit : Bravo! voilà mon affaire! Pour lui tous les hommes sont malades. Qu'un médecin prône une pareille théorie, on y voit son intérêt; mais qu'un écrivain, un homme qui doit connaître la vie s'y laisse prendre, c'est d'une belle naïveté. Il n'est pas étonnant qu'elle l'ait conduit aux sujets qu'il traite, et par conséquent à l'hypocondrie, où, dit-on, il se laisse glisser peu à peu lui-même. N'est-ce pas une névrose aussi, l'hypocondrie?

Quelques mots maintenant sur *Pot-Bouille*. De même que M. Zola a cru nous peindre le peuple dans *l'Assommoir*, le monde de la galanterie dans *Nana*, il est persuadé d'avoir écrit le dernier mot sur la bourgeoisie dans *Pot-Bouille*. Pour ce faire, il a usé du procédé de *l'Assommoir* : il a rassemblé dans une seule maison les types divers dans lesquels il a voulu incarner les bourgeois : le bourgeois magistrat, M. Duveyrier; le bourgeois employé, Jossierand; les bourgeois du commerce, Vabre, Gueulin (un gracieux nom), l'oncle Bachelard; le bourgeois artiste, l'architecte Campardon; le bourgeois négociant et faiseur, dans Octave Mouret, qui s'annonce comme devant être le Boucicault d'un roman à venir, où, sous prétexte de nous peindre les magasins de nouveautés, on nous étouffera sous les étoffes, et l'on nous en racontera de belles!

Lorsqu'Octave Mouret arrive dans la maison de la rue de Choiseul, maison à façade en belles pierres de taille, à balcons ouvragés, à escalier imposant, un escalier qui joue un rôle considérable et *vivant* dans le roman, à concierge... monumental, il est impressionné par les dorures, le confort, l'air de paix, de vertu, de l'immeuble. A première vue, Campardon, l'architecte, qui l'introduit, lui paraît le plus vertueux des maris; sa femme, la plus heureuse des femmes; les Vabre, les Duveyrier, les Jossierand, des gens remplis de convenances : mais tout cela n'est qu'apparence. Malgré l'escalier *montant solennellement dans son silence*, gardant sa *paix morte de salon bourgeois*, s'endormant de temps en temps dans une *chaleur lourde*, dans cette maison *respirant d'une haleine vertueuse*

et tombant à *la solennité des ténèbres, comme anéantie dans la distinction et la décence de son sommeil*, derrière les portes d'acajou où se creusent des abîmes de vertu, il se passe des choses épouvantables. Les bonnes s'injurient dans la cuisine, et déchirent leurs maîtres en vidant leurs âmes pleines d'injures et les restes de nourriture : le conseiller Duveyrier, comme tout magistrat inamovible qui se respecte, a plus de vices que le dernier de ceux qu'il condamne ; M<sup>me</sup> Jossierand tuerait pour marier ses filles ; ces jeunes demoiselles ont une façon de se laisser faire la cour, que M. Zola a sans doute examinée dans les salons où il est reçu et que nous ne connaissons pas ; les femmes sont toutes malades ou corrompues. On s'injurie, on se dupe, on se vole, on mange des gâteaux peu frais et du poisson avancé, on se promène en robes à traîne dans les cuisines, et en chemise dans les escaliers ; l'adultère triomphe, le vice règne, le suicide dramatise les water-closets, les chambres de bonnes jouent le trottoir : c'est une vraie ménagerie de vices. Il n'y a qu'un honnête homme là-dedans : c'est un monsieur qui fait des livres, et encore est-il condamné pour avoir fait des livres naturalistes. Nous oublions l'abbé Mauduit, qui pleure sur les vices de la bourgeoisie des larmes qui — si ce livre était vrai — devraient être des larmes de sang.

Mais il n'est pas vrai. Si chacun des incidents qu'il relate a pu se passer dans une maison bourgeoise, il est absurde d'en tirer cette conséquence que toute la bourgeoisie se conduit ainsi. D'abord, qu'est-ce que c'est que la bourgeoisie ? De nos jours, c'est à peu près tout ce qui n'est pas ouvrier. Or nous voulons bien admettre que le matérialisme, le luxe à outrance, l'intérêt déifié, aient corrompu une part de cette classe flottante, et rendu plus fréquentes qu'à d'autres époques déterminées les exceptions dont nous parlons ; mais il ne s'agit pas de rassembler des gens dans une maison, de les faire tous monstrueux, et de conclure en disant que toutes les maisons se ressemblent, même en mettant cette « haute moralité » dans la bouche d'une cuisinière qui vide un turbot. C'est faire bon marché des vraisemblances, se payer de mots. Quand on agit ainsi, on ne peut s'empêcher d'être soupçonné de prendre les arguments de toutes mains, de lire superficiellement les livres, et de ne rien comprendre aux statistiques. On n'a fait œuvre ni d'écrivain, ni de penseur, ni d'historien ; on n'a abouti qu'à enrichir une librairie d'un livre qui se vendra forcément, mais

que les plus fanatiques de l'auteur ne liront point sans hausser les épaules. Hélas ! hors la France, ce livre pourra être considéré comme un tableau exact de nos mœurs privées, et n'est pas de nature à diminuer le tort que nous font déjà nos mœurs politiques.

## VII

Il s'est rencontré deux romanciers, non pas frères, mais compatriotes, tous deux nés au delà des Vosges : l'un maigre, sec, au nez recourbé, au menton dur, à la figure taillée à coups de serpe, au crâne étroit, aux cheveux crépus, d'aspect bohémien ou juif ; M. Erckman ; l'autre arrondi, l'œil bridé dans des chairs satisfaites, la moustache courte, les traits mous et comme effacés, ayant l'ampleur et la tournure d'un bureaucrate : M. Chatrian. Ces deux compatriotes ont imaginé de nous raconter les choses de leur pays, légendes, rêveries, repas plantureux et fournis en choucroute et saucissons. Dans ces récits, d'abord sans prétention, un peu alourdis de victuailles, empreints d'une certaine bonhomie de vie plantureuse, d'un sentimentalisme digestif, tout allemand (s'ils ne le sont pas de cœur et de race, les Alsaciens le sont certainement d'habitudes), ils nous ont fait passer des silhouettes de la haute Alsace, ce qui s'appelait, ce qui s'appellera encore, nous l'espérons fermement, le Haut-Rhin ; silhouettes un peu découpées sur le même modèle, mais honnêtes : bûcherons et forestiers droits comme les pins du pays, braves ménagères, fillettes aux yeux bleus et aux cheveux blonds tombant en longues nattes sous les rubans en ailes de corbeaux, gars rudes au travail et mêlant le sentiment à l'appétit, malins de villages, vieilles femmes pittoresques. Ces récits ayant un goût de terroir avaient plu. Grâce à eux, nous apprenions à mieux connaître cette brave terre alsacienne où la race est courageuse, entêtée, attachée au sol, si attachée même qu'elle en oublie de regarder un peu plus haut, et qui, en dépit du costume, des habitudes et du langage, est plus française que bien des races attachées à notre fortune politique depuis un plus grand nombre de siècles.

Tant que MM. Erckmann-Chatrian se sont bornés à nous raconter leur pays, qu'ils ont écrit *la Maison forestière*, *l'Ami Fritz*, *l'Illustre Docteur Matheus*, *les Contes vosgiens*, on ne les a pas trop querellés sur leur valeur littéraire, la simplicité un peu banale



de leurs fables, une langue un peu vulgaire, leurs descriptions incomplètes, et leur morale assez terre à terre; mais ils ont voulu enfler leurs pipeaux champêtres et emboucher la trompette guerrière, et les romans dits *nationaux* ont vu le jour.

C'est une glorieuse chose certainement que de mettre en tête d'une série de volumes : « romans nationaux », et de laisser ses éditeurs, toujours prêts à battre de la grosse caisse, parce qu'ils savent que le Français n'est malin, hors du vaudeville, est plus gobeur que la Palisse, ajouter que « le succès de ces bons livres « est un des meilleurs *signes de notre temps*, et prouve que la « *Muse de l'histoire vraie* parle encore à tous les cœurs ». Le difficile est de justifier un tel titre et de si pompeuses réclames. En vérité, l'on ne s'attendait guère à voir la *Muse de l'histoire vraie* intervenir à propos de romans écrits avec la partialité la plus révoltante, dans le but exclusif d'exalter toutes les révolutions, de calomnier tous les régimes réguliers sous lesquels nous avons vécu, et, ce qui est plus grave encore, de détruire toute virilité dans notre pays, en nous présentant la bravoure guerrière comme inutile et digne des ambitieux seuls, incompatible avec l'honnêteté ordinaire et les sentiments du cœur.

Que l'on nous entende bien, nous ne voulons pas dire que les romans de MM. Ereckmann et Chatrian ne parlent jamais de patriotisme. *L'Invasion*, *M<sup>me</sup> Thérèse*, *le Blocus* même, nous montrent des soldats, des paysans qui, dans le malheur ou la gloire de la patrie, se battent bien et sont dignes de la race guerrière dont ils descendent; mais dans le même *Blocus*, dans *Waterloo*, dans *le Conscrit de 1813*, dans *l'Histoire d'un paysan* et celle du *Plébiscite*, la pensée vraie de ces messieurs se fait jour. Elle est celle-ci : Se battre est impie et inutile. Chassons les rois, les empereurs, les prêtres, les généraux chamarrés d'or, et nous ne nous battons plus. La sagesse consiste à vivre le plus douillettement possible, à bien manger, à mieux boire, à faire son commerce honnêtement si l'on peut, moins honnêtement si la nécessité l'exige, et à mourir las d'avoir vécu, sans autre espérance, comme une bonne bête de somme épuisée.

Le malheur est que cette doctrine revient à chaque instant, s'imprime dans les esprits, et fait tomber tous les courages. Il n'est pas injuste de dire qu'en lisant ce qui va suivre, et que nous tirons du *Blocus*, les gens déjà disposés à demeurer chez eux, loin des

hasards des luttes guerrières, sont engagés à se jeter plus frileusement sous leurs couvertures, en se disant : Se battent les autres, les ambitieux, les riches ; moi, je ne quitte pas mon matelas. Voici ce trait :

*Si j'avais des enfants capables de se faire soldats, j'en serais mort de chagrin, je me serais dit : Ceux-ci ne sont pas de ma race.*

Et ce pauvre Joseph Bertha, le conscrit de 1813, est-il désespéré de partir ? pleure-t-il assez ? Ah ! l'honnête garçon ! comme on le trouve estimable auprès des sans-cœur qui s'en vont le pas ferme et le visage souriant ! La paix est belle, certes, la vie est bonne ; mais il ne s'agit pas d'endormir les hommes en leur faisant croire

la fin de la guerre, à l'âge d'or. La guerre n'est pas plus un fléau que la maladie et la mort ; elle est une des formes de l'activité humaine ; Dieu, qui nous l'a imposée, en a fait un des éléments de la marche de ce monde. Il faut apprendre à la regarder sans crainte, et à se montrer homme quand elle éclate, dans un but que nul ne peut juger d'abord.

Laissons de côté l'esprit énervant et débilitant des romans soi-disant nationaux, examinons leur portée au point de vue historique. Voyons comment s'exprime cette *Muse vraie*, découverte par les éditeurs de MM. Erckman-Chatrian.

La première chose qui frappe dès qu'on lit vingt lignes de l'un d'eux, c'est le ton général d'*envie* qui y règne. Pas de supériorité qu'ils n'attaquent : Rois, empereurs, prêtres, généraux, officiers, ne sont pas plus vilipendés que les préfets, maires et gendarmes. *Sus à l'autorité !* semble être le cri de ces historiens. Le beau rôle est aux braconniers, aux acheteurs à vil prix de biens nationaux, aux marchands de vin, ces prophètes de l'ère nouvelle, aux colporteurs de libelles. Quand il s'agit des nobles, le paysan est dieu ; il cède le pas seulement lorsqu'il est près d'un ouvrier d'une grande ville. L'habitant de la grande ville est plus dégourdi, plus habile, plus instruit ; bien plus, entre un enfant bien élevé honnêtement et un vagabond, c'est le vagabond qui est le plus intéressant. Ah ! s'il avait été instruit, il eût peut-être été un génie !

Prenons l'histoire d'un paysan, et voyons ce que dit de la Révolution la muse vraie de l'histoire.

Elle dit qu'on a bien fait de vendre les biens nationaux, que les paysans les ont eus à vil prix et sont devenus riches tout d'un coup ; elle calomnie Marie-Antoinette, à l'envi des libelles de l'époque ;

elle nous apprend que les *vrais Français* ont quitté la France à la révocation de l'édit de Nantes, et que c'est pour cela que tout a été de mal en pis ; elle ajoute que le peuple est bon, adorable, et que si les mégères destinées à devenir des tricoteuses sont allées à Versailles chercher le roi, ce n'est pas pour avoir un otage, pour jeter en défi à l'Europe sa tête innocente, c'est parce qu'elles *aimaient tellement leur roi qu'elles voulaient l'avoir au milieu d'elles*. La muse de l'histoire trouve admirables tous les décrets de la Convention ; elle a bien quelques scrupules à propos de Marat, qui *va un peu loin* ; elle passe sous silence l'héroïque prise de la Bastille : bref, elle est aussi véridique qu'une muse impartiale peut l'être !

Un incident est à tirer du fatras de ces *vérités* ! Il s'agit du régiment d'Auvergne qui, sur la grande place de Phalsbourg, se rassemble, fait sortir les sergents du rang et les nomme officiers, et refuse d'obéir à ceux qui le commandaient la veille. En bon français, quand la muse de l'histoire vraie n'y a pas passé, cela s'appelle se révolter. Vous vous trompez. Le paysan, héros de l'histoire dont nous nous occupons, rectifie la faiblesse de notre jugement ; il a lu *avec beaucoup d'autres mensonges* que l'on avait accusé le « régiment d'avoir chassé ses officiers et de s'être constitué en société particulière », et il ajoute : « La vérité est que le régiment *tenait pour la nation*. » Voilà bien la franchise et la phraséologie révolutionnaires.

Mais où la mauvaise foi est éclatante, c'est quand il s'agit des guerres de Vendée :

*Les royalistes ont écrit que nous avons brûlé Cholet ; c'est Stofflet, au contraire, qui l'a brûlé*. Vous voyez ces petits saints de soldats, ces apôtres de la république se défendant d'un tel crime ! Le plus curieux, c'est qu'à côté on les présente comme aimant fort le pillage et ne dédaignant point de faire flamber les bicoques. La muse vraie ajoute : *Les républicains n'ont jamais été féroces comme les défenseurs du bon Dieu*. Bien entendu ! Les républicains ne sont pas des hommes, ce sont des demi-dieux. Et puis d'abord vous savez bien que, lorsqu'ils tuent, ce n'est point pour tuer, c'est pour sauver le pays. C'est la fameuse phrase de Rabagas. « Assassiner un garde champêtre, ce n'est pas tuer un homme ; c'est écraser un principe. »

*L'Histoire du plébiscite* est aussi un beau tissu de calomnies. Tout ce que le bas peuple a inventé dans sa rancune contre l'em-

pire, accusations de trahison, de lâcheté, d'incapacité, est répété, envenimé avec un art singulier, et toujours sous un air de bonhomie dont l'hypocrisie douceâtre écœure. Le porte-parole du récit est un certain Georges, ancien soldat, qui a vécu à Paris, où il était gargotier, et qui profite de ce que le préfet lui refuse la *licence* nécessaire pour ouvrir une auberge (sous le prétexte évidemment immoral et liberticide que, la commune possédant trois cabarets, un quatrième est inutile), pour tonner contre le régime et prédire la chute de nos armes. Pour eux, le plébiscite a été combiné pour faire la guerre, comme si cette guerre n'était pas dans l'air, orage tournant que le moindre choc de nuages allait faire éclater. Et les accusations contre l'armée de pleuvoir ; l'armée, dont on a *dégoûté les sous-officiers en y fourrant un tas de nobles et de jésuites*. Nous aurions trop à faire de relever toutes les faussetés jetées dans un but évident de propagande par MM. Erckmann-Chatrion ; nous nous bornerons à relever celle-ci (p. 95) : Georges voit passer les débris de l'armée de Reischoffen, et dit : *On ne voyait que des soldats ; où donc étaient les officiers ?* Vous suivez, et, à la page 96, vous voyez que les soldats interrogés sur la bataille déclarent que les régiments n'existent plus, *et que tous les officiers sont morts ou blessés*. C'est complet. Il faut que les auteurs soient bien persuadés de l'aveuglement de leurs lecteurs pour se déjuger si crânement d'une page à l'autre.

Il est juste de dire que *le Banni*, à propos duquel nous avons dû parler des romans dits « nationaux », n'est heureusement pas un roman national et qu'il justifie en partie son titre de roman patriotique. Si MM. Erckmann-Chatrion, par aveuglement politique, nous paraissent exercer une funeste influence sur leurs lecteurs, on ne saurait leur refuser de ressentir vivement nos défaites, qui leur ont enlevé le sol de leur patrie. On se prend à souffrir avec ce pauvre brigadier Frédéric qui, avant de mourir, bien qu'aveugle, a voulu rentrer aux lieux où il a vécu, sentir sous ses pieds le sol du pays, respirer l'odeur des bois où jadis, les yeux ouverts, gaiement il s'enfonçait le fusil sur l'épaule. Hélas ! sa maison, un garde allemand l'occupe ; là où sa fille, morte pour avoir été frappée par une crosse allemande, chantait, c'est la fille de l'Allemand qui chante. La souffrance de l'Alsace passe à travers le style lourd des deux Alsaciens, et en relève la vulgarité ; l'amour de la patrie donne plus d'envergure à leur pensée. Il n'est pas de Français qui puisse lire *le*

*Banni* sans se sentir plein d'angoisse et souffrir, comme si ce morceau de patrie lui avait été arraché de la chair avec du sang. On oublie que l'on est critique, et l'on sait gré à MM. Ereckmann-Chartrian d'avoir laissé un moment les haines civiles pour la seule haine qui devrait exclusivement occuper les cœurs français, et les réunir contre le triomphant et menaçant ennemi commun, le Germain, loup éternel prêt à saillir de son pays aride pour se jeter sur la France, pays prospère, riche, que de tout temps il a convoité.

## VIII

Dans la préface moitié moqueuse, moitié bienveillante, que M. Alphonse Daudet a écrite pour nous présenter M. Francis Poictevin et son livre *la Robe du moine*, il a beau nous assurer que c'est un livre « d'absolue bonne foi, de psychologie » savante, renseignée ; nous persistons à croire que celui-ci a pu se rendre compte de certaines pratiques extérieures des couvents, mais n'en a ni pénétré l'esprit ni jugé les habitants. Encore un naturaliste, celui-là, mais moins grossier que d'autres ; un naturaliste à la façon précieuse et scintillante de M. Daudet.

Le sujet est l'apostasie du père Hyacinthe, qui nous apparaît sous le nom transparent du père Hysonne. Les hésitations, les rêves ambitieux du moine, la séduction exercée sur cette âme molle d'orateur, sont lentement notés, mais présentés dans un galimatias où la tête s'égaré. Les figures, grâce au style, d'où la pensée ne parvient jamais à se dégager complètement, ont un aspect de fantômes. A tous il manque quelque chose ; et ce quelque chose n'est rien moins que la vie. Dans le père *Nauders*, le mieux expliqué du livre, on ne voit pas la personnalité vraie du père Didon, qu'il essaye de rendre. Le père Didon a pu être audacieux en chaire ; dès que l'Église, en la personne de ses supérieurs, lui a ordonné le silence, il s'y est conformé simplement. M<sup>me</sup> Mérene, pierre d'achoppement du père Hysonne, est mieux définie, protestante ambitieuse, femme à volonté d'homme. Quelques scènes grotesques du ménage de cette quakeresse et de ce moine apparaissent, en dépit de la tendresse de l'auteur pour ce prêtre qui n'a pas su garder son vœu, et qui se débat contre la fausseté de sa situation, convaincu peut-être, malheureux sans doute, souffrant d'avoir jeté aux orties la robe où il avait été glorieux, et qu'il faut plaindre autant que blâmer.

Ce qui nous a arrêté sur ce livre, c'est le galimatias du style, un style qui n'a pas certainement les qualités de M. Daudet, mais qui exagère tous ses défauts; qui brise la phrase, la désosse, lui enlève sa force, son action, qui est le verbe, abuse de l'abverbe, qui en est le reflet affadi, et finit par arriver au nègre.

Voici ce que nous trouvons dès la première page :

« C'était au ciel une palpitation et une fixité froide d'astres dans un bleu de ténèbres... En un coin, un lac minuscule d'eau toute pure à permanence de métal figurait une profondeur fuyante de puits, où des étoiles tombées affectaient une verticalité si lointaine, qu'on les eût crues, petites fleurs stellaires, trembler au nadir. »

Voyez-vous cette *permanence de métal*, cette *profondeur fuyante où les étoiles affectent une lointaine verticalité*? Quant à *petites fleurs stellaires trembler au nadir*, c'est du nègre classique.

Voici un crayon de M<sup>me</sup> Mérane qui ne manque pas non plus de charme incompréhensible :

« Son regard, par instant rentré, la prouvait en secrète consultation avec elle-même. L'œil félinement fixe, la lèvre insensiblement frémissante, contenaient et voilaient le sarcasme d'un défi encore embryonnaire, la signifiance de quelque maléfice possible en l'avenir. »

Le *défi embryonnaire*, le *maléfice possible en l'avenir*, sont vraiment des bijoux. Comme naturalisme; citons ce portrait de femme... opulente :

« D'une allure trainée, femme sans ceinture et d'un tissu lâche; c'était en elle comme un ballotement d'eaux un peu huileuses. »

Maintenant nous serions bien obligés à qui nous donnera la clé de l'énigme de la phrase suivante :

« De pâles flambements restés au ciel, de l'aurore, et qui, bientôt rutilants, le cèdent enfin à de grandes plaques de pourpre, voudraient éjoyer les dernières minutes de cette vie. »

## IX

Nous avons eu tout récemment à louer un bon volume de M<sup>lle</sup> Marie Guerrier de Haupt : *un Châtelain au dix-neuvième siècle*; celui que nous recevons aujourd'hui, s'appelle *le Roman d'un athée*, et ne nous a pas paru en progrès sur le précédent. Il y a là de l'effort, une sorte de hâte. Les personnages sont exagérés,

vieillots ; ils ne semblent pas appartenir à notre époque : ce sont des romantiques d'athéisme d'autrefois, et non les froids sectaires d'à présent. M<sup>me</sup> Bergeron, le bas bleu qui cherche à finir « espionne diplomatique », semble échappée d'un des tomes de Jérôme Paturot. Il faut l'esprit dans lequel est conçu le livre et un certain mouvement, pour qu'on s'y arrête. Nous attendons M<sup>lle</sup> de Haupt à une œuvre qui soit plus dissemblable du roman feuilleton.

*Les Femmes qui déshonorent* ne nous disent non plus rien de bien neuf. Il s'agit d'un mari qui pardonne à sa femme coupable, non par charité chrétienne, par bonté, mais par philosophie, et surtout parce que sa femme est une *malade*, ainsi que le grand médecin Michelet l'affirme, et parce que M. Victor Hugo prêche le pardon.

Nous ferons à ce livre le même reproche qu'au précédent : les personnages paraissent n'avoir pas été vus, mais sortir tout habillés de lectures anciennes. Cela tient de George Sand, d'Eugène Sue, d'Alphonse Karr et de Jean-Jacques Rousseau. Louis et Félicie d'Hauteville reproduisent exactement les types du lion et de la lionne de 1840 ; un prêtre, un pur, celui-là (car il ne demande qu'à se défroquer), parle comme le vicaire savoyard. A côté de cela il y a des qualités, des descriptions qui cherchent et trouvent parfois l'effet juste. Un des défauts de la collaboration en matière d'œuvres de l'esprit s'y fait sentir. Il semblerait qu'un des deux collaborateurs — est-ce M. Leverdier ? est-ce M. Sirven ? — aurait le désir et le pouvoir de faire autre chose que des œuvres aussi bâclées, et qu'il se heurte à une autre volonté, pressée de réussir.

*Joanne de Maurice* appartient à la catégorie des œuvres simples, calmes, d'un agrément tempéré, qui n'excitent pas l'enthousiasme, mais qui ne choquent point, et ne laissent après lecture ni grande fatigue ni grand souvenir.

Dès les premières pages, on sent l'écrivain maître de lui, qui s'est fixé à une simplicité qui n'est pas toujours sans grâce, qui tient contre toutes les nouveautés de style et de pensée, sachant que ses lecteurs ne lui pardonneraient pas certains écarts, au prix même de l'originalité. Lorsqu'on est le fournisseur du *Temps*, il faut mettre certaines manchettes, de même que, lorsqu'on écrit dans la *Revue des Deux-Mondes*, il faut arrondir ses périodes jusqu'à obtenir un rouflement dogmatique.

Jeanne de Maurice est la fille d'un magistrat resté veuf fort jeune, et qui a concentré dans son enfant unique toutes ses affections. Il ne peut donc s'imaginer que sa fille le pourra quitter un jour au bras d'un mari : aussi ne laisse-t-il approcher d'elle que des jeunes gens qui ne peuvent lui plaire. Quand le prétendant sérieux, celui qui mérite d'être aimé, apparaît, M. de Maurice souffre cruellement ; sa fille s'en aperçoit, et, après une courte lutte, elle se décide à le repousser. Vaillante et souriante elle demeure après ce sacrifice ; ce n'est que lorsqu'elle apprend plus tard le mariage du jeune homme, que sa douleur apparaît, et en même temps les ravages de la fièvre qui la mine. Son père la verra mourir et demeurera seul avec ses remords.

Nous aimons un tel dénouement : il est naturel, conforme à la vie ; il satisfait la morale, il ne blesse point la vérité. Ah ! si M. Brart, qui choisit toujours bien ses sujets, douait ses personnages d'un peu plus de vie, de passion ; s'il ne marquait pas une certaine fatigue d'imagination en nous servant sous des noms divers (ici M<sup>me</sup> de Solis, la tante Annette) la même vieille demoiselle ; s'il nous présentait plus souvent des types tels que le vieux Robert, paysan avare, prodigue seulement pour son petit-fils, il y aurait plaisir à parler de son talent, puisqu'on n'aurait qu'à le louer.

## X

*Côte à côte* n'est pas un récit fort gai ni fort intéressant, bien que celui qui a écrit ces pages ne soit pas sans valeur et comme écrivain et comme penseur. On voit bien qu'il a voulu, quoique protestant et finissant par conclure à la supériorité du protestantisme sur le catholicisme, montrer une certaine impartialité. M<sup>me</sup> Maillage, femme de la lettre plutôt que de l'esprit de l'Évangile, a élevé son fils pour son malheur, parce qu'elle n'a pas su l'aimer ; il est triste, ennuyé, sans passion, sans vie. Mais à côté de cette étude qui, menée plus serrée, eût pu être intéressante, les idées naturalistes du jour se font jour : Georges est présenté comme malheureux, parce qu'il n'a pas cédé à ses passions. S'il avait vécu comme on doit vivre au quartier latin, il eût fait le modèle des époux et n'eût pas installé l'adultère sous le toit conjugal ! Ce n'est pas neuf et ce n'est pas vrai. Le plus curieux, c'est que ce roman rappelle absolument pour



la donnée : *En ménage*, de M. Huismans. Léturgis et Gyprien, les deux amis célibataires, viveurs et désenchantés, sont de la même famille : tous deux ne croient qu'à la plate sottise de la vie, à l'avortement des espérances, au néant. Georges, comme André, est un être incapable d'agir et de penser. A quoi bon nous montrer ces types-là, ces ilotes de l'ennui, si à côté l'on ne nous fait pas voir de vrais hommes, si de leur abrutissement moral on ne fait pas sortir une leçon pratique?

C'est plaisir d'avoir à critiquer des gens d'esprit et de bonne compagnie, tels que M. Guy de Charnacé. Nos lecteurs savent que nous leur avons parlé d'un roman du critique, *la Parvenue*, qui ne nous avait pas paru à la hauteur de ses productions habituelles. Il a riposté en nous envoyant un volume de *Causeries*, qui n'a fait que nous confirmer dans notre opinion. Ces causeries sont variées, d'une forme agréable, fines et judicieuses, notamment celles consacrées à M. Caro, à MM. Ereckman-Chatrion, Taine, Bret-Harte, les novel-listes et M. Daudet, dont il a bien saisi les défauts, ce style chatoyant, qui tournera, s'il n'y prend garde, au nègre pur. On goûtera aussi l'étude sur Mérimée; et, si l'on ne craint point d'aborder la philosophie, les questions d'hérédité, de liberté et de déterminisme, on verra que M. de Charnacé sait élucider sous un jour agréable les problèmes les plus ardu de l'entendement.

## XI

Un roman curieux nous arrive. Il est de M. Gustave Desnoires-terres, qui, jusqu'à présent, s'était contenté de nous donner de fins aperçus sur le dix-huitième siècle.

Il y a beaucoup d'observation, force dialogues spirituels dans cette œuvre qui nous reporte aux mœurs que Balzac décrivait, et aux costumes et aux mœurs du romantisme et du dandysme. Il s'agit d'un jeune homme, froid et légèrement fatal, qu'une femme du monde, une veuve, déclare détester, mais là, détester jusqu'à la haine. Or, dans le salon où M<sup>me</sup> de Mareuil se livre à cette explosion, se trouve un personnage « gris pommelé » qui, après avoir été fort mêlé à la lutte des passions, commence à *prendre bravement et de bonne grâce le rôle effacé de spectateur et de témoin*, le colonel de Maillebois.

En homme d'expérience, il se demande si sous cette haine de

M<sup>me</sup> de Mareuil ne se cache pas un commencement d'intérêt pour M. Ludovic de Saint-Vigor, un nom du plus pur romantisme, et il finit par tenir la gageure que M<sup>me</sup> de Mareuil épousera le beau ténébreux. Après ce commencement, qui est relevé par mille détails, des portraits très étudiés et parfois très fins, mais dont le dialogue pourrait être un peu plus serré, la passion de M<sup>me</sup> de Mareuil poursuit ses étapes, dans les salons, au bois, voire même au bal de l'Opéra, où le beau ténébreux soufflette un insolent qui a manqué à la belle veuve. Duel, blessure et attendrissement ; si le mariage n'est pas fait, il a considérablement mûri, et le temps se chargera du reste. Et M. de Maillebois pourra expliquer sa théorie, *à savoir*, que l'on peut tout sur une femme en mettant son imagination en jeu. Ceci mériterait confirmation.

Ce roman très développé, psychologiquement, a ceci de particulier : c'est qu'il ne semble pas écrit d'aujourd'hui, mais bien à l'époque qu'il retrace. Nous avons parlé de Balzac ; nous pourrions parler aussi d'Eugène Sue et de Frédéric Soulié dont il emprunte tour à tour les procédés. Qu'importe, si l'auteur y a mis du sien, c'est-à-dire des souvenirs, de l'esprit, du goût, et le respect de la langue qu'il écrit.

## XII

*La Revanche d'Octavien*, par M. E.-M. de Lyden, est un bon gros roman, bourré de situations, de catastrophes, de coups de théâtre, de pistolet et d'empoisonnements : c'est le roman feuilleton dans toute son invraisemblance, mais avec tout son intérêt.

Ce gros roman a le mérite d'être écrit pour les jeunes gens et de ne point blesser la morale. Et cette réserve ne lui enlève rien de son amusement. C'est le plus grand éloge que l'on puisse faire de ces publications, sans compter qu'à travers le fouillis de l'intrigue on se surprend à s'attarder à tel morceau, à telle page, qui révèlent un esprit distingué qui pourrait et saurait se livrer à de plus fortes analyses, et sacrifier davantage à la forme de la phrase et au choix des incidents, faire enfin une œuvre au lieu de faire un livre.

Ch. LEGRAND.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les observations présentées aux sénateurs et aux députés par un groupe d'évêques en tête desquels figurent LL. EE. les cardinaux Guibert, archevêque de Paris, et de Bonnechose, archevêque de Rouen, forment un tableau complet des mesures de persécution prises ou proposées contre la religion par les Chambres avec la complicité du gouvernement. Toute l'action républicaine se résume dans cet ensemble de projets de lois inspirés de la haine de l'Église et tendant ouvertement à la destruction du catholicisme. Dans les deux Chambres, la majorité n'a eu d'initiative et ne s'est montrée unie que pour présenter et appuyer les motions les plus hostiles aux droits et aux intérêts religieux. Le manifeste épiscopal, adressé aux Chambres, fait une longue et douloureuse énumération de toutes les propositions de loi dont le Parlement est actuellement saisi. Chacune d'elles, isolément, est inique; toutes ensemble elles constituent un régime d'oppression tel qu'il équivaut à peu près à l'abolition du catholicisme en France.

C'est ce que montrent, avec autant de force que de modération, les signataires de ce grave document, qui est un appel suprême à la raison et à l'équité des pouvoirs publics. Dès le premier jour, la persécution, inspirée par l'opportunisme, s'est annoncée comme devant prendre désormais pour règle des rapports de l'Église et de l'État la stricte application du Concordat. Dès le premier jour elle s'est faite hypocrite pour atteindre plus sûrement son but. Quelle étrange prétention que de vouloir se servir du Concordat contre l'Église et de faire d'un traité réparateur un instrument d'oppression! En vain, dit-on, que cet acte mémorable a eu pour objet de protéger l'État contre les empiètements du clergé. Cette assertion, répondent les auteurs des *Observations*, accuse une étrange ignorance de l'histoire. En 1801, l'Église n'avait en France d'autre force et d'autre autorité que de représenter la tradition religieuse du

pays. L'initiative du Concordat est venue du gouvernement français. Ayant à fonder un empire, Bonaparte comprit que la première base du nouvel édifice devait être la religion. « Effrayé des ruines que la Révolution avait accumulées, comprenant qu'un peuple libre a besoin plus que tout autre de ces croyances supérieures, qui sont le frein des passions et le lien de la paix sociale, il conçut la pensée de rendre au catholicisme une existence légale, appropriée aux conditions nouvelles de la société française. » Telle est l'origine du Concordat qu'on ne saurait aujourd'hui retourner contre le catholicisme sans en fausser absolument l'esprit et l'objet.

Le Concordat ne se prête pas aux mesures vexatoires qu'on prétend en faire sortir, sous prétexte de lui rendre son caractère primitif. Il proclame en principe l'existence et la liberté de la religion catholique, et c'en est assez pour condamner toutes les mesures d'hostilité et de haine qui vont à l'encontre de ce principe tutélaire, soit qu'on les tire des Articles organiques frauduleusement introduits dans le contrat entre les deux puissances, soit qu'on les ajoute en forme de complément à ces dispositions restrictives du traité et contraires en bien des points à son esprit. « Si le Concordat, observent très justement les éminents prélats, a eu pour objet de rétablir la religion, les lois qu'on appelle concordataires ne pouvaient avoir pour but d'en entraver l'exercice. » Il en est de même des lois nouvelles que l'on veut édicter aujourd'hui, en restant dans la lettre des dix-sept articles de l'acte de 1801.

C'est là, d'ailleurs, la prétention des plus modérés. L'ensemble des mesures proposées contre l'Église va de la suppression du monopole des pompes funèbres des fabriques jusqu'à l'abolition du Concordat. Rien n'est omis de ce qui peut préjudicier au catholicisme. L'abolition du Concordat emporte la suppression du budget des cultes, c'est-à-dire la ruine du clergé, sans aucune indemnité, sans aucune compensation légale qui lui permettrait de se reconstituer un patrimoine ou seulement de se créer de nouvelles ressources; car on supprimerait sa créance sur l'État sans même lui laisser pour l'avenir un droit de propriété. Sans aller jusqu'à ces mesures radicales, diverses propositions de loi se bornent à dépouiller l'Église, en supprimant le traitement des chapitres, les bourses des séminaires, le privilège des pompes funèbres, « la mettant ainsi hors d'état de pourvoir à l'éducation des élèves, aux besoins des administrations diocésaines et aux nécessités du culte ».

D'autres projets, en préparation, entravent la liberté de l'Église. L'un tend à imposer l'enseignement de l'hérésie gallicane dans les séminaires, l'autre à restreindre le droit des évêques d'ouvrir des écoles ecclésiastiques : celui-ci autorise, sur le simple avis du préfet, le changement de tout prêtre par le ministre des cultes, et la suppression même des postes ecclésiastiques, sans le consentement de l'évêque ; celui-là, au mépris de la discipline essentielle de l'Église et sans égard pour le besoin du recrutement ecclésiastique, astreint les clercs au service militaire. C'est encore un attentat à la liberté de l'Église que cette nouvelle législation sur les fabriques, qui assujettirait la gestion du revenu des églises au contrôle et à la tutelle du pouvoir civil : c'en est un plus grand encore que d'interdire la pratique et la perfection évangélique, après avoir dispersé les congrégations religieuses « qui représentent l'une des forces de l'Église dans le triple ministère de l'apostolat, de l'enseignement et de la charité ».

A ces projets, qui atteignent directement l'Église dans ses droits, dans ses biens, dans son existence même, s'ajoutent les lois sur l'enseignement, dont les unes ont pour objet d'abolir dans toutes les écoles publiques l'instruction et les pratiques religieuses, et les autres de supprimer tout enseignement libre et chrétien à la fois. Après avoir proscrit un grand nombre de maîtres, et des meilleurs, on exige des autres des conditions arbitraires de capacité et d'aptitude dont l'État se fait seul juge, on met les établissements libres à la merci de conseils disciplinaires laïques, relevant du ministre de l'instruction publique et acquis au monopole universitaire. Enfin, disent les signataires du manifeste épiscopal, comme si l'on eût craint d'oublier quelques détails dans ce vaste système de lois oppressives, l'initiative parlementaire s'est exercée sur des objets particuliers : la formule religieuse du serment qu'on veut abolir, l'Église du vœu national, dont on veut empêcher l'achèvement, les emblèmes religieux qu'on veut faire disparaître des lieux où se rend la justice comme on les a déjà enlevés des écoles.

L'ensemble des moyens par lesquels la secte dominante se promet de détruire l'influence de la religion, est complet. On ne voit pas ce que les maîtres du jour feraient de plus s'ils se proposaient ouvertement d'anéantir le catholicisme. Car les mesures déjà prises et celles que l'on prépare contre l'Église, y compris la confiscation des édifices du culte, ne lui laissent pas d'autres conditions que

celles qu'elle avait au temps des persécutions déclarées. Toute la politique républicaine aboutit donc à ramener l'Église aux catacombes. Mais c'est là une entreprise qui va contre la foi de la majorité de la population, contre les traditions du passé, contre les intérêts de l'avenir. Il est douteux qu'elle réussisse, malgré l'acharnement de ses auteurs.

Qu'y gagne la République? Loin de s'affermir dans l'opinion, elle s'aliène de plus en plus les esprits sages et honnêtes. On réproouve un régime qui met le trouble et la division dans le pays, qui violente la conscience publique, qui entretient la discorde par des lois contraires à la foi de la majorité des citoyens. Cette politique antireligieuse ne sert qu'à mieux mettre à découvert les plaies intimes de la République. Pendant qu'elle s'acharne contre l'enseignement chrétien, les troubles récents du quartier latin ont montré où en est la génération élevée selon les principes du jour. De tout temps, la jeunesse des écoles a été tapageuse, mais jamais des motifs aussi bas ne l'avaient mise en effervescence. Autrefois, comme le rappelait un journal républicain, c'était le cours d'un professeur, une pièce de théâtre, la Pologne ou quelque autre cause politique qui servait de prétexte aux démonstrations de la gent étudiante. Aujourd'hui ces préoccupations inspirées de quelque idée ou illusion généreuse ne tiennent aucune place dans les troubles du quartier des Écoles; c'est pour écarter de leur domicile et de leurs lieux de plaisir d'ignobles concurrents, qui eussent fait renchérir le prix du libertinage, que les étudiants se sont mis en révolution. Dans ces honteuses échauffourées la police, aux ordres de M. Camescasse, a été accusée d'excès pour avoir frappé sans discernement les passants et les manifestants; mais si l'interpellation, adressée à ce sujet au gouvernement par l'extrême gauche, s'est bornée à faire ressortir les torts des agents, l'opinion a compris que le caractère des agitations du quartier latin avait surtout cela de fâcheux qu'elles dénotent, dans la jeunesse des écoles de l'Etat, un abaissement d'esprit et un redoublement d'inconduite de triste augure pour l'avenir.

De tous les côtés s'accuse cet accroissement d'immoralité qui est un des signes de l'époque, tellement que les écrivains les plus libéraux en sont venus à réclamer des mesures de répression, et que nos législateurs eux-mêmes ont compris qu'il était de leur intérêt de ne pas laisser cette note d'infamie s'attacher au front de la République. On n'en viendra pas à bout, car les vices nouveaux qui

s'affichent partout, et sous la forme d'une littérature ignoble et en la personne des plus immondes trafiquants, sont l'effet de la licence républicaine.

En même temps s'accroissent les symptômes d'anarchie. N'a-t-on pas vu les demeurants de l'insurrection démagogique de 1871 s'assembler en grand nombre, le 28 mai, au cimetière du Père-Lachaise, pour fêter l'anniversaire du dernier jour de la Commune et célébrer la mémoire des derniers combattants ? N'a-t-on pas entendu, à ce propos, les discours les plus criminels, les menaces de revanche les plus abominables ? En laissant se produire cette odieuse manifestation, le gouvernement a montré qu'il ne se sentait pas la force de la réprimer, et cette faiblesse en face de l'insurrection ouvrière a singulièrement contrasté avec l'excès de zèle de la police devant la sédition des étudiants. C'est sans doute cet aveu d'impuissance qui a encouragé le Conseil municipal de Paris à glorifier aussi à sa manière la Commune, en décernant au citoyen Delescluze, son dernier chef, une concession de terrain à perpétuité dans le cimetière où gisent les morts.

Quand un peuple en est là, avec une jeunesse qui s'insurge pour conserver son monopole de libertinage, avec une bourgeoisie dans le sein de laquelle a pris naissance une littérature innommée jusqu'ici, avec une classe ouvrière inféodée au socialisme et conduite par les pires meneurs révolutionnaires, combien ne paraissent pas puérils ces discours d'un ministre de l'instruction publique venant proclamer comme moyen de régénération morale la gymnastique ! C'est avec la plus sincère conviction que M. Jules Ferry, épris des grandes réformes universitaires et plein de confiance dans les procédés laïques, a préconisé les exercices du trapèze et des altères pour la formation d'une nouvelle race de jeunes citoyens également aptes à bien voter et à bien manier le fusil. Car les visées de ce ministre de l'Instruction publique s'étendent bien au delà du collège. Pour lui, il s'agit avant tout de former sur les bancs de l'école une nouvelle espèce de républicains, élevés en dehors de toute religion, mais pénétrés des principes de la morale civique, comme il convient à des électeurs, et dressés aux exercices du corps, pour composer l'armée idéale des soldats citoyens. C'est en prévision des heureux résultats du laïcisme et de la gymnastique combinés, que M. Jules Ferry s'est écrié que « dix ans d'enseignement obligatoire et d'exercices militaires donneront à la France des générations

viriles, raisonnables, saines d'esprit et saines de corps » ; qui seront à la fois l'honneur et la force de la patrie.

Nous avons vraiment un facétieux ministre de l'Instruction publique ! MM. Léon Say et Goblet ont parlé un peu plus sérieusement à Saint-Quentin. Le ministre des Finances n'a pas dissimulé que l'agriculture, dont les charges sont énormes en ce moment, n'avait pas à compter d'ici longtemps sur des dégrèvements. « On ne peut, a-t-il dit, qu'essayer de la débarrasser des entraves que notre législation fiscale apporte encore à son développement. » C'est là toute la bonne volonté de la république pour l'agriculture ; mais comment faire autrement avec un budget de l'Instruction publique considérablement accru par les besoins du laïcisme, avec les projets ruineux de grands travaux public inaugurés par M. de Freycinet, avec les dépenses de l'expédition de Tunisie et les éventualités d'une intervention en Égypte ? Tout cet argent-là serait, au dire du ministre des Finances, de l'argent admirablement bien placé ; est-ce bien l'avis de la généralité des propriétaires fonciers qui possèdent la terre et des paysans qui la cultivent ? Après avoir si bien dit que le Trésor public n'est plein que de ce que l'agriculture y verse, M. Léon Say aurait dû donner à l'agriculture autre chose que des promesses décevantes. Il n'a pas même pu lui faire espérer sûrement que la conversion de la rente, dont il est question depuis tant de mois, lui profiterait d'abord. En homme qui connaît son parti, M. Léon Say a trop bien compris que les disponibilités créées par la réduction du taux de l'intérêt étaient une proie soumise d'avance aux exigences électorales.

Cet accroissement continu de dépenses qui faisait pousser naguère au ministre des finances un cri d'alarme patriotique n'est pas le seul élément de dissolution de la république. Au comice agricole de Saint-Quentin, le ministre de l'intérieur en a signalé un autre plus actif et plus immédiat encore. Après avoir célébré, suivant les formules d'usage, les longues luttes du parti républicain contre la réaction monarchique et la victoire décisive remportée sur le 16 mai, il lui a fallu constater que, depuis ce temps, de nouvelles causes de divisions se sont produites entre les républicains, que d'autres considérations se sont substituées à l'intérêt public, que l'aigreur et l'amertume se sont glissées parmi eux. Encore M. Goblet n'a-t-il fait qu'une allusion réservée aux dissensions profondes qui divisent aujourd'hui ceux qu'un intérêt commun



avait longtemps réunis et que la brigade du pouvoir a rendus ennemis. La lutte continue entre le parti de M. Gambetta et les groupes de la gauche, dont les uns sont attachés au ministère et les autres au radicalisme. Ce n'est plus seulement une hostilité latente que les organes du chef de l'opportunisme entretiennent à l'égard du cabinet Freycinet; c'est à une attaque ouverte, systématique qu'ils se livrent tous les jours contre le cabinet qui a eu le tort de remplacer si vite et depuis si longtemps déjà le grand ministère opportuniste.

La politique suivie par M. de Freycinet et ses collègues dans l'affaire égyptienne fournit, en ce moment, de réels avantages à son rival. Peu importe qu'à la suite de l'interpellation de M. Delafosse, la majorité, plus préoccupée d'empêcher le retour de M. Gambetta au pouvoir que de défendre les intérêts du pays, ait de nouveau accordé sa confiance au ministre des affaires étrangères, les faits se chargent de plus en plus de donner tort à la sagesse de cet homme d'État improvisé. Combien la Turquie n'a-t-elle pas été plus habile que le gouvernement de la république! C'était contre elle que devait être dirigé tout l'effort de notre diplomatie, appuyée par une imposante démonstration navale, et c'est elle qui l'emporte! En quelques jours Arabi-Pacha, redevenu ministre de la guerre du khédivé, c'est-à-dire dictateur contre le gré des cabinets de Paris et de Londres: le khédivé plus humilié, plus dépendant que jamais; les propositions de conférence des deux puissances occidentales tenues en échec par l'attitude de la Porte; et enfin, une commission turque débarquant à Alexandrie, au nom du sultan, malgré la France: quelle série d'échecs pour notre politique, quelle suite d'humiliations pour le gouvernement de la république!

Les journaux de M. Gambetta n'ont pas tort de faire retomber sur M. de Freycinet la responsabilité de ces déboires si durs pour notre amour-propre national. La Turquie ne s'est tant enhardie à la fin que parce qu'elle a vu cet étrange représentant des intérêts et de l'honneur de la France prêt non seulement à s'incliner devant l'Europe, quoiqu'elle eût pu décider, mais même à tout permettre à la Turquie, plutôt que de s'engager dans des complications dont il ne se sentait pas en état de sortir. M. Gambetta a beau jeu aujourd'hui de signaler comme une faute capitale cet appel de la France et de l'Angleterre aux puissances pour les prier de terminer en leur lieu et place une crise préjudiciable à leurs seuls intérêts. Est-ce

que l'Europe dont on réclamait si singulièrement le concours, pouvait faire autre chose que de s'adresser à son tour à la Turquie, pour lui confier à elle-même la mission de mettre fin aux troubles d'Égypte? Cela est si vrai qu'après l'adhésion des puissances au projet de conférence présenté par l'Angleterre et la France, la Turquie n'a pas craint seule de s'y opposer, sachant bien que la conférence ne prendrait pas d'autre décision que celle de lui confier un mandat dont elle pouvait se charger directement en sa qualité de suzeraine de l'Égypte. Elle a pris les devants, très résolument, lorsqu'elle a vu M. de Freycinet s'effacer derrière l'Europe et se mettre à la suite de la Turquie elle-même.

L'échec est loin d'être le même pour l'Angleterre. Si tant est qu'elle n'est pas quelque peu complice des derniers événements, elle n'a pas du moins les mêmes motifs que la France de voir défavorablement une intervention turque au Caire. Pourvu que la route des Indes lui reste assurée par le canal de Suez, ses principaux intérêts en Égypte sont suffisamment sauvegardés. La France, au contraire, a tout à perdre à une immixtion directe de la Porte dans les affaires égyptiennes. Il lui importe, pour la garantie de ses droits et de ses possessions, que le sultan paraisse aussi peu souverain que possible. On ne saurait méconnaître que tout accroissement d'autorité et de prestige pour le chef des croyants équivaut à une diminution de notre influence auprès des populations soumises à l'Islam. Ce qu'on veut à Constantinople, comme le constatent les journaux républicains eux-mêmes, le but qu'on y poursuit ardemment, c'est le rétablissement de la domination ottomane sur la côte africaine, et tout particulièrement l'expulsion des Français de Tunis. La reprise de l'Algérie viendra ensuite, si les événements s'y prêtent. C'est donc une faute capitale que d'avoir permis au khalife de s'interposer dans la querelle du khédivé et de ses ministres, comme le médiateur suprême de la paix, le restaurateur de l'ordre, et de substituer son autorité à celle que la France et l'Angleterre s'étaient assurée par le contrôle financier. La mission solennelle envoyée de Constantinople est une véritable prise de possession de l'Égypte, c'est la consécration d'une autorité qui n'était plus que nominale depuis 1841 ; elle met Dervisch-Pacha, le représentant du sultan, en face d'Arabi-Pacha. Ce n'est plus au Caire, c'est à Constantinople que se produira le dénouement de la crise. La Porte qui a réussi jusqu'ici à soustraire le litige égyptien à la juridiction euro-

péenne, a maintenant du temps devant elle pour trouver une solution amiable qui rendrait superflue la réunion des représentants des puissances à Constantinople. C'est un triomphe pour sa diplomatie, un échec considérable pour le cabinet français.

Mais sait-on quelle tournure prendront les événements dans ce pays de surprises et de coups de théâtre? Déjà, sous les yeux mêmes de Dervisch-Pacha et en présence de la flotte anglo-française, des troubles graves ont éclaté à Alexandrie. Il y a eu des morts et des blessés en assez grand nombre dans la population européenne : les consuls d'Angleterre, d'Italie et de Grèce ; le consulat de France a été violé ; de nombreuses maisons ont été saccagées. Le fanatisme surexcité des indigènes n'attend peut-être qu'un signal d'Arabie pour en finir avec les européens, pendant que lui-même se débarrasserait du khédive. Les complications les plus graves peuvent surgir en un instant et causer à l'impéritie et à l'imprévoyance du cabinet français les plus terribles embarras. M. de Freycinet a déclaré, à la suite des derniers troubles, que toutes les mesures propres à faire respecter la vie de nos nationaux et l'honneur de la France seront prises par le gouvernement. Est-il en état de tenir sa promesse?

Un homme qui avait rempli le monde du bruit de ses aventures et en qui l'Italie saluait le promoteur de son unité, est mort ces jours-ci. Dans l'Europe révolutionnaire, Garibaldi a pu être un héros, sa mort a été l'occasion d'indécentes manifestations. On a vu une Chambre française, oublieuse de tout patriotisme, de tout honneur national, lever sa séance en signe de deuil. Par deux fois, ce chef de bandits a combattu les soldats de la France, et jusqu'à la fin il n'a cessé d'exalter le triomphe de l'Allemagne. Telle a été son incapacité dans la guerre de 1870-1871 qu'on a pu croire que le concours donné si bruyamment au gouvernement dit de la défense nationale n'a été qu'une trahison. Les seules dépêches de M. de Freycinet, délégué de la guerre pendant cette période néfaste et de M. Challemel-Lacour, gouverneur de Lyon, accablent ce héros grotesque dont la Chambre des députés a pleuré la perte à l'égal d'un malheur public et aux funérailles de qui le conseil municipal de Paris a envoyé une délégation comme pour le plus grand citoyen mort sur la terre étrangère. Entre toutes les hontes que nous a infligées la république, celle-ci n'est pas la moins pénible.

---

Arthur LOTH.

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

23 mai. — La Chambre des députés adopte, malgré l'opposition du ministre des finances, la prise en considération d'une proposition tendant à remplacer l'impôt sur les vins et bières par un impôt sur les alcools.

A la suite de ce vote, M. Léon Say envoie sa démission au président de la République.

L'incident de la démission de M. le ministre des finances est porté devant la Chambre par la Commission qui a provoqué le vote, et sur la déclaration des orateurs que ce vote n'a pas une signification hostile à M. Léon Say et ne peut nullement altérer l'équilibre du budget, M. le ministre des finances reprend son portefeuille. Ainsi finit cette comédie parlementaire d'un nouveau genre.

Après ce débat, la Chambre commence la discussion de la proposition de M. Marcou, ayant pour objet d'exiger des garanties de capacité des directeurs et des professeurs dans les établissements libres de l'enseignement secondaire. Avec un talent et une vigueur d'argumentation auxquels les journaux les plus hostiles rendent hommage, Mgr Freppel démontre que cette mesure n'est qu'un nouvel attentat à la liberté d'enseignement et que, grâce à l'arbitraire qui présidera à la délivrance du certificat d'aptitude pédagogique, l'université de M. Ferry pourra se débarrasser de la concurrence des établissements libres. S'il y a lieu de s'inquiéter de la situation inférieure de l'enseignement secondaire dans notre pays, ce n'est pas à l'absence de garanties des établissements libres qu'il faut l'imputer, mais à notre déplorable système d'examen, qui fait sacrifier la valeur des études à l'intérêt d'un succès passager.

M. Marcellin Pellet dépose, au nom de la Commission d'initiative, sur la proposition de M. Jules Roche, demandant la démolition de la chapelle Expiatoire, un rapport qui vaut la proposition et qui conclut à la prise en considération, en qualifiant ce monument d'*outrage public et permanent* à la nation.

Léon XIII reçoit en audience solennelle près de 500 pèlerins du Piémont, de la Ligurie et de la Toscane, représentant un grand nombre de cercles ouvriers. 13 bannières sont portées par les pèlerins et 11 cardinaux assistent à l'audience.

M. le chevalier Marietti donne, au nom de tous, lecture d'une adresse où sont exprimés les sentiments de foi des pèlerins et leur filial attachement au Saint-Siège.

Le Saint-Père y répond par l'important discours suivant :

« Plusieurs fois, dans le cours de Notre pontificat, et cette année encore, Nous avons vu réunis devant Nous des ouvriers catholiques, et toujours Nous avons eu pour eux des paroles de bienveillance et d'encouragement. Ces mêmes paroles, c'est à vous que Nous les adressons aujourd'hui, très chers Fils, qui êtes venus en si grand nombre de la Ligurie et du Piémont, pour retremper à Rome votre foi et vous confirmer dans l'obéissance à l'Église et la soumission à son chef visible, le Vicaire de Jésus-Christ. Nous qui, récemment encore, avons recommandé on ne peut plus vivement l'union de toutes les forces catholiques pour préserver les populations italiennes des périls qui menacent leur foi, Nous estimons chose très louable que les artistes et les ouvriers italiens s'unissent en de fraternelles associations, placées à l'ombre et sous la bienfaisante influence de la religion catholique.

« Ces associations ont toujours été favorisées et bénies par l'Église, qui n'a jamais cessé d'avoir pour les ouvriers catholiques une prédilection marquée et une sollicitude vraiment maternelle. Et si avant tout, comme de juste, elle a pris souci de leur salut éternel, elle n'a pas négligé pour cela de s'intéresser à leur bien-être temporel.

« En même temps que l'Église catholique, apportant et propageant en tous lieux, avec le sentiment religieux, la vraie civilisation, a toujours favorisé le progrès des lettres et des sciences, elle a pris à cœur le développement des arts et des métiers et y a contribué grandement. Elle sanctifie et ennoblit le travail; elle en allège le poids, en voulant que l'excès de dureté en soit tempéré par les règles de la charité. Elle a inspiré et pris sous son patronage une multitude d'institutions qui ont pour but de venir en aide au pauvre et à l'ouvrier dans les diverses nécessités de la vie. Les villes d'Italie où l'influence salutaire de l'Église s'est le plus exercée, étaient à cet égard richement dotées et leur offraient des hôpitaux pour les soigner dans leurs maladies, des hospices pour les recevoir, des écoles pour les instruire, et d'autres moyens encore de les secourir quand ils étaient incapables de travailler ou victimes de quelque malheur. Que si, par suite des vicissitudes des temps et de l'affaiblissement de l'esprit religieux, un grand nombre de ces moyens de secours ont aussi disparu, on a cherché à subvenir d'autre façon aux besoins religieux et temporels des artistes et des ouvriers. Vos Sociétés elles-mêmes en sont une preuve et un exemple, puisqu'elles ont pour objet de resserrer entre les membres qui les composent le doux lien de la charité, d'accroître parmi eux la vie chrétienne, de les instruire, de les secourir dans leurs besoins et, à tous égards, d'améliorer leur sort.

« Il n'en est pas ainsi des ennemis de l'Église. Par des flatteries et d'amples promesses, ils s'efforcent d'attirer à eux les ouvriers; mais sous de si belles apparences, ils cachent le criminel dessein de se servir de l'ouvrier comme d'un instrument pour accomplir leurs sinistres projets. Ennemis du vrai bien des peuples et désireux de bouleverser l'ordre providentiel de la société, ils ont besoin d'avoir à leur disposition des hommes audacieux, auxquels ils savent inspirer l'impatience de toute autorité, le mépris de la

religion, la haine des riches, le désir immodéré des jouissances. Une fois engagés dans cette voie, ils seront le fléau dont le Seigneur se servira peut-être pour le châtimement de la société égarée; mais eux-mêmes ils seront victimes de leurs méfaits, en tombant sous les coups de la justice humaine et de la justice divine.

« Pour vous, très chers Fils, vous témoignez par le fait d'une pleine intelligence de ces vérités, et c'est pour cela que vous avez voulu vous réfugier à l'ombre de la religion et de l'Église. Aimez-la de plus en plus chaque jour et attachez-vous à elle comme à votre plus grande bienfaitrice; recevez avec docilité ses enseignements, suivez fidèlement ses préceptes; maintenez-vous dans l'union et dans la concorde, faites en sorte que le nombre de vos sociétés augmente et que, avec elles, se répandent plus largement au sein des populations la vie et l'action chrétiennes.

« Dans ces sentiments, Nous sommes heureux d'accueillir les dons que vous Nous offrez, et mieux encore vos hommages de fidélité, de dévouement et de soumission. Nous prions ardemment le Seigneur de vous conserver dans une indissoluble union et de vous confirmer dans vos bons propos. Et comme gage des faveurs divines en même temps que comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons, à vous tous ici présents, à vos familles, aux Sociétés que vous représentez, Notre Bénédiction Apostolique. »

24. — Les pourparlers engagés entre les consuls anglais et français et le ministère égyptien n'aboutissent jusqu'à ce jour à aucun résultat. Les ministres égyptiens refusent de poursuivre les négociations tant que l'escadre anglo-française ne se sera point retirée. D'un autre côté, le conseil de guerre adopte une résolution tendant à activer les préparatifs militaires en Egypte.

Le Saint-Père répond à l'adresse qui lui est présentée, au nom des catholiques piémontais réunis en Congrès sous la présidence des Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Tunis et de Verceil, par le bref suivant :

*A nos vénérables Frères les archevêques et évêques des provinces de Turin et de Verceil, et à nos chers Fils qui se sont réunis à Turin pour le Congrès régional des catholiques.*

LÉON XIII, PAPE

« Vénérables Frères et chers Fils, Salut et bénédiction Apostolique.

« Comme nous avons souverainement à cœur que les fidèles italiens, en ces temps calamiteux, unissant leurs forces sous l'autorité des évêques, s'emploient à réparer les maux que les ennemis de la vérité infligent à la religion catholique dans notre patrie, Nous avons lu avec une particulière satisfaction la lettre respectueuse que vous Nous avez écrite lors de votre réunion au Congrès régional de Turin et que vous Nous avez fait remettre par notre cher fils, le noble duc Scipion Salviati. Et Nous avons aussitôt jugé combien tout ce que vous avez consigné dans cette lettre était conforme aux sentiments et aux désirs souvent exprimés par Nos paroles et Nos écrits. Nous avons reconnu, en effet, que vous êtes hautement convaincus qu'il n'y a rien de plus sacré et de plus précieux pour les populations italiennes que

le don de la foi catholique, d'où dépendent non seulement le salut des âmes, mais encore la civilisation, la prospérité et l'honneur de la nation tout entière.

« De là la conviction dont vous êtes pénétrés que les droits de l'Eglise doivent être respectés, sa dignité défendue et la plénitude de la liberté assurée à ce Siège Apostolique, à l'aide duquel l'Italie dut sa conservation, sa prospérité florissante et l'éclat dont elle brilla, entre toutes les nations de l'Europe, par le culte des beaux-arts et par le magistère de la sagesse.

« Nous avons appris avec plaisir que, pour mieux témoigner de votre union à ce centre de l'unité catholique, vous avez choisi le jour solennel où l'on faisait la dédicace d'une église qui doit être comme le monument perpétuel du filial amour des habitants de Turin envers Notre illustre prédécesseur Pie IX, et où l'on fêtait la mémoire de saint Léon le Grand, dont, sans égaler les mérites, Nous Nous glorifions toutefois de porter le nom.

« Aussi Nous ne doutons pas, Vénérables Frères et chers Fils, de votre résolution à tenir vos promesses et à travailler de tous vos efforts, dans une complète union, à l'accomplissement de tout ce que Nous avons recommandé dans la Lettre que nous avons écrite le 15 février aux archevêques et évêques de cette région italienne, et il Nous est doux d'espérer que vos conseils et vos travaux pourront solidement et fructueusement contribuer au bien de l'Eglise et de l'Etat.

« C'est pourquoi Nous Nous félicitons avec vous du vaillant concours que vous prêtez, dans cette région, à la cause et aux droits de la religion ; votre zèle ne peut manquer de recueillir les applaudissements des gens de bien et, ce qui importe davantage, la magnifique récompense que Dieu, dans son infinie bonté, accorde à ceux qui combattent le bon combat.

« En attendant, Nous le prions de vous assister de son divin secours et de vous combler de la plénitude des dons célestes, et comme gage de Notre particulière affection, Nous vous donnons très affectueusement à vous, Vénérables Frères, à vos troupeaux et à vous tous, chers Fils, ainsi qu'à vos familles, la Bénédiction Apostolique. »

25. — La Commission du Concorlat, à la suite d'une vive discussion, décide que tout ministre du culte qui encourra une déclaration d'abus pourra être privé de son traitement par simple arrêté ministériel et pendant une année au maximum. — M. le baron de Mackau, M. le comte de Mun et même M. de Marcère combattent avec beaucoup d'énergie l'institution de cette nouvelle pénalité. — La commission passe outre. Outrager et frapper l'Eglise est le mot d'ordre de la secte radicale.

Réception à l'Académie française de M. Cherbuliez, en remplacement de M. Dufaure.

Léon XIII adresse à M. l'abbé Dauphin, directeur général de l'œuvre des écoles d'Orient la lettre suivante, qui témoigne de la profonde et incessante sollicitude du Saint-Père pour les écoles d'Orient.

« Cher Fils, salut et Bénédiction Apostolique,

« Bien que Nous ayons connaissance du zèle avec lequel vous vous efforcez de distribuer à tous les chrétiens qui font partie de l'empire ottoman les

bienfaits de l'œuvre charitable dont vous avez la direction, Nous croyons devoir toutefois vous recommander particulièrement les besoins des Syriens et des Chaldéens, dont la situation malheureuse vous émeut. Répandus, comme ils le sont, dans les vastes contrées de la Mésopotamie et du Kurdistan, ne semble-t-il pas que plus ils occupent d'espace, moins ils soient pourvus de ces précieux établissements nécessaires à l'éducation de la jeunesse, qui, en même temps qu'ils conservent aux catholiques l'intégrité de leur foi, avec une mesure d'instruction sinon supérieure, au moins égale à celle des hétérodoxes, donnent aux hétérodoxes eux-mêmes le moyen de connaître la vérité et les ramènent peu à peu à l'unité catholique? Ce qui accroît le danger, c'est que les protestants venus d'Europe élèvent, çà et là, pour séduire les ignorants, des écoles qui sont abondamment pourvues, ayant à leur disposition des ressources qui égalent l'ardeur avec laquelle ils s'efforcent de propager leurs erreurs.

« Considérant cet état de chose avec cette sollicitude de pasteur universel qui embrasse aussi les Eglises d'Orient, Nous ne pouvons ni n'en pas éprouver une vive émotion, ni laisser ces chères Eglises sans défense contre des attaques et des envahissements qui ne tendent à rien moins qu'à leur perte totale.

« Il est bien vrai que la charité active des prêtres qui exercent là le ministère évangélique ne fait jamais défaut; mais, si on ne leur vient pas en aide, comment pourront-ils suffire seuls aux besoins nombreux et pressants de ces contrées? La lutte étant précisément contre des ennemis qui, pour se donner plus d'autorité, usurpent le nom et les gloires de la science, il faut que, de son côté, le clergé des rites syrien et chaldéen ne se montre ni moins zélé, ni moins habile dans les études qui conviennent au sacerdoce. Nous y attachons d'autant plus d'importance que Nous avons cette conviction : que ni les nations orientales, ni quelque autre nation que ce soit, lorsqu'elles sont déchues de leur première gloire, ne parviendront à s'y élever de nouveau que si le clergé marche à leur tête, riche de piété et de science, et aidant généralement de son concours.

« Voulant donc, dans la mesure de Nos forces et selon les besoins du temps, venir en aide à ces pauvres nations dispersées, qui furent autrefois si prospères et si glorieuses et qui, depuis si longtemps, font partie du berceau de Jésus-Christ, Nous avons résolu d'établir, au moins dans les villes principales et les centres les plus importants, un certain nombre d'écoles et d'institutions où l'enfance et la jeunesse puissent recevoir une bonne et convenable éducation. Nous voulons, de plus, donner de nouveaux développements au séminaire que les religieux dominicains ont établi à Mossoul, afin que les clercs indigènes y puisent à la fois la piété et la doctrine dans la mesure qu'exigent les besoins du temps. Et, quoique ce siège apostolique soit accablé des besoins les plus graves, Nous avons pourtant affecté une somme d'argent à la réalisation de ce dessein. Dans le regret que Nous éprouvons de ne pouvoir faire autant que Nous le voudrions, une joyeuse espérance Nous console : c'est que Nous ne manquerons pas des secours de l'Œuvre charitable que vous dirigez si dignement, cher Fils. Parmi tant d'autres choses qui glorifient la piété des catholiques de



France, c'est un grand bienfait d'avoir fondé et de soutenir l'Œuvre des écoles d'Orient. Nous souvenant donc de la générosité avec laquelle, dans une autre circonstance, vous Nous avez offert votre concours, et tenant pour certain que votre bonne volonté et celle de votre conseil répondront pleinement à nos desseins, Nous exprimons le désir qu'en dehors des secours habituels que vous affectez aux écoles des Syriens et des Chaldéens, vous y ajoutiez une allocation régulière, destinée aux fins que Nous avons indiquées. Cette allocation, si profitable aux fidèles d'Orient, Nous serait très agréable à Nous-même, si elle pouvait s'élever annuellement à la somme de dix mille francs. S'il vous semble que Nous indiquons bien librement ce chiffre, c'est que Nous ne voulons rien cacher à votre piété compatissante des besoins de vos frères.

« Nous prions instamment le Seigneur, qui tient en ses mains le cœur des hommes, qu'il veuille bien augmenter de jour en jour les largesses des fidèles d'Occident en faveur de votre œuvre, qui a si éminemment mérité des nations orientales, desquelles nous avons nous-mêmes reçu la foi et la civilisation.

« Espérant que Dieu vaudra bien exaucer Nos vœux, et comme gage de Notre amour paternel, Nous donnons affectueusement notre Bénédiction Apostolique à vous, cher Fils, aux collaborateurs de votre œuvre, aux membres de votre conseil et à tous ceux enfin qui alimentent l'œuvre par leurs aumônes. »

27. — La Chambre termine la discussion du projet de loi sur l'enseignement secondaire libre. Dans le cours de la discussion, Mgr Freppel défend avec beaucoup d'énergie et d'éloquence les petits séminaires que la loi veut assimiler aux établissements libres, en ne tenant aucun compte de la législation spéciale qui les régit. L'article qu'il combat n'en est pas moins adopté par 364 voix contre 87.

Les ministres du khédive protestent contre l'intervention navale de la France et de l'Angleterre, en en appelant au sultan, et adressent leur démission collective, qui est acceptée purement et simplement, sur le conseil des consuls de France et d'Angleterre.

28. — Quatre à cinq cents personnes, appartenant aux survivants de la Commune et aux divers groupes socialistes révolutionnaires, font une manifestation radicale au cimetière du Père-Lachaise, à l'occasion de l'anniversaire des journées de mai 1871, et en l'honneur des insurgés tombés alors sous les coups de l'armée régulière.

Dix-huit discours, tous plus écorchés les uns que les autres, sont prononcés. La bande révolutionnaire se retire en poussant les cris de : *Vive la révolution sociale! Vive l'anarchie! A bas nos gouvernants!*

29. — Le parti mitaire, en Egypte, exige du khédive, la réintégration d'Arabi-Pacha, comme ministre de la guerre.

La soldatesque est entièrement maîtresse de la situation, et ses chefs ne parlent que de la déposition de Tewfik-Pacha.

30. — Circulaire du ministre de l'instruction publique aux préfets, les invitant à créer, dans chaque école, une *classe enfantine*.

31. — Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, à Constantinople,

reçoivent l'ordre de consentir à une intervention limitée de la Turquie en Egypte, au nom de l'Europe. Cette intervention commencerait par l'envoi d'un commissaire turc, qui enjoindrait formellement aux officiers égyptiens, de la part du sultan, de se soumettre aux ordres du khédive, dont les actes antérieurs seraient approuvés par la Porte.

1<sup>er</sup> juin. — Le gouvernement français prend l'initiative d'une proposition, tendant à convoquer une conférence d'ambassadeurs à Constantinople, au sujet des affaires d'Egypte. Cette proposition, appuyée en principe par les grandes puissances, est combattue par la Turquie, qui la regarde comme inutile, et élève la prétention de rétablir l'ordre par sa seule intervention.

2. — Mort, à Caprera, du trop célèbre révolutionnaire Garibaldi.

La fraction radicale de la Chambre des députés, sur la proposition de M. Borriglione, député de Nice, appuyée par MM. de Lanessan, Madier Montjau, et consorts, malgré les vives protestations de la droite, décide par 301 voix contre 146, que la séance sera levée en témoignage du deuil que lui cause la mort de Garibaldi.

Le conseil municipal de Paris enchérit sur la Chambre, et décide qu'une députation de plusieurs de ses membres sera envoyée aux *frais des contribuables*, aux obsèques de Garibaldi.

3. — LL. Em. les cardinaux de Bonnechose et Guibert, NN. SS. les archevêques de Reims et de Larisse, les évêques de Meaux, de Chartres et de Versailles, adressent, en forme de mémoire, à MM. les sénateurs et députés, de très importantes observations sur différents projets de loi, relatifs au culte catholique. Nous donnons ce remarquable document *in extenso*.

#### **OBSERVATIONS PRÉSENTÉES A MM. LES SÉNATEURS ET LES DÉPUTÉS**

PAR

Le cardinal de BONNECHOSE, archevêque de Rouen; le cardinal GUIBERT, archevêque de Paris; l'archevêque de Reims; l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris; les évêques de Meaux, de Chartres et de Versailles.

*Sur différents projets de loi relatifs au culte catholique.*

Messieurs les sénateurs,  
Messieurs les députés,

L'opinion est assez juste pour reconnaître que les évêques évitent autant qu'ils peuvent de s'immiscer dans les choses politiques; mais on ne s'attend certainement pas à les trouver indifférents aux mesures législatives qui touchent aux choses religieuses. A aucune époque, le Parlement n'a été saisi d'autant de propositions relatives à ces graves intérêts. On en compte plus de vingt déposées depuis quelque temps sur le bureau de la Chambre des députés. C'est là un fait sans précédent: depuis la restauration du culte en France, au commencement de ce siècle, à peine avait-on admis de loin en loin, et sur des points de peu d'importance, quelques modifications à la

législation qui règle les rapports entre l'Eglise et l'État. Aujourd'hui les uns veulent tout abolir, les autres tout refondre. Il est impossible que les catholiques ne soient pas émus de ces entreprises et que les pasteurs ne se fassent pas l'écho de leurs alarmes. Ce qui pourrait étonner, en pareille circonstance, ce n'est pas la parole des évêques, c'est leur silence.

Aussi est-ce aux législateurs eux-mêmes que nous adressons l'expression de nos inquiétudes; faire appel à leur sagesse et à leur équité n'est pas la manière la moins respectueuse de leur témoigner les égards que Dieu commande envers les puissances établies.

Les observations que nous présentons ici ne sont signées que par quelques évêques, à qui des relations de voisinage offrent des occasions plus fréquentes d'échanger leurs pensées. Nous n'avons pas cru devoir demander la signature de tous nos vénérables collègues, de peur de fournir un prétexte aux interprétations malveillantes que la presse hostile au clergé ne cesse pas de donner à ses démarches. Mais nous ne nous doutons pas que nos paroles ne traduisent le sentiment de tous les autres évêques.

Les projets de loi qui nous préoccupent péniblement, peuvent se diviser en plusieurs classes. Il en est qui ont pour objet l'exercice du culte et les rapports généraux entre l'Eglise et l'État; d'autres intéressent la discipline ecclésiastique et l'enseignement chrétien; enfin, il y en a qui ont trait à des objets particuliers. Parmi toutes les innovations proposées, il n'en est pas une qui n'accuse la défiance ou l'hostilité manifeste envers l'Eglise.

Il est permis de s'étonner que des questions aussi complexes, et, disons-le, aussi peu familières à la plupart des hommes du monde, aient provoqué de tant de côtés à la fois l'initiative parlementaire. Avant d'examiner avec quelque détail les projets dont il s'agit, il ne sera pas inutile de rappeler les principes qui dominent la matière et les précédents historiques qui l'éclairaient.

Quand on veut faire des lois pour réglementer l'exercice du culte catholique, il convient avant tout de se former une idée juste de ce qu'est l'Eglise. Autrement on est exposé à poursuivre, comme autant d'abus, des points essentiels de sa constitution ou des pratiques qui sont nécessaires à sa vie.

L'Eglise est une société essentiellement spirituelle, bien qu'elle ait aussi des besoins et des droits dans l'ordre temporel, à cause de la condition terrestre de ses membres. Le but qu'elle poursuit est le salut éternel de tous les hommes. Les moyens qu'elle emploie sont ceux que le Christ, son divin fondateur, lui a prescrits. Elle n'y peut rien changer. Sa constitution est immuable. Son domaine, s'exerçant sur les âmes, n'est limité par aucune frontière. Elle ne compte que des sujets volontaires.

L'apparition d'une semblable société, si différente des sociétés humaines, fut, il y a dix-huit cents ans, la grande nouveauté qui surprit et alarma les Césars. Habités à concentrer en eux tous les pouvoirs, y compris ceux du sacerdoce, et à faire servir la religion du peuple à leur domination et à leur politique, ils ne virent pas sans jalousie et sans frayeur l'affranchissement des consciences se préparer par la distinction des deux ordres spirituel et temporel. De là les persécutions qui ont ensanglanté trois siècles. Vaincu par la foi et les vertus de ceux dont il faisait couler le sang à flots, l'empire

romain comprit enfin qu'il y a place en ce monde pour deux pouvoirs d'ordre différent; que l'indépendance de l'un, loin de menacer la sécurité de l'autre, l'allège d'un fardeau qu'il était impuissant à porter. Depuis Constantin, l'Église a vécu à côté des États sans les absorber, sans se laisser absorber elle-même. A travers une si longue coexistence, le principe de l'autonomie des deux sociétés a toujours subsisté; il a même trouvé une éclatante confirmation dans les transactions intervenues, à toutes les époques de l'histoire, pour terminer les différends inévitables dans les relations humaines. Au commencement de ce siècle, un acte célèbre a mis en pleine lumière cette situation respective des deux puissances. Voulant restaurer le culte en France, le premier Consul comprit parfaitement qu'une telle œuvre dépassait sa compétence, et, comme chef de l'Etat français, il traita avec le chef de l'Église pour asseoir les bases de cette restauration.

Une société qui a un chef suprême, une hiérarchie à elle, tout un code de croyances, des lois, des rites, des institutions, et qui, à la prière d'un souverain temporel, entre en accord avec lui pour régler diplomatiquement les points en litige, une telle société s'appartient à elle-même et ne peut consentir à se fondre dans la société civile, comme si elle en était une émanation. Elle a ses droits comme l'État a les siens, et les empiètements commis sous elle ne blessent pas moins la justice que ceux qui seraient tentés sous son nom contre la puissance séculière.

Sans doute cette société n'a pas à son service la force matérielle pour sauvegarder ses prérogatives; mais les fidèles qui la composent font partie également de la société civile. En cette qualité, ils ont le droit de faire respecter leur conscience, et ce droit est lésé par toute atteinte portée au libre exercice de leur religion. La souveraineté spirituelle, bien que désarmée, n'est donc pas à la merci du pouvoir temporel, et les traités qu'elle signe ne peuvent être déchirés à la volonté de l'autre partie.

Le Concordat de 1801 offre ceci de remarquable, que c'est le gouvernement français qui en a pris l'initiative. On entend dire quelquefois que cet acte mémorable eut pour but de protéger l'État contre les empiètements du clergé. Cette assertion accuse une étrange ignorance de l'histoire. En 1801, le clergé n'était pas en situation de faire ombre à qui que ce soit; décimé par les massacres et par la déportation, spolié de ses biens, inquiet même dans son culte privé quand il refusait un serment schismatique, il n'avait d'autre force que de représenter la vraie tradition catholique en face de cette Église soi-disant nationale que des législateurs sans foi avaient décrétée et qu'ils n'avaient pas su faire vivre. C'est à cette force morale que le premier Consul fit appel. Effrayé des ruines que la Révolution avait accumulées, comprenant qu'un peuple libre a besoin plus que tout autre de ces croyances supérieures qui sont le frein des passions et le lien de la paix sociale, il conçut la pensée de rendre au catholicisme une existence légale, appropriée aux conditions nouvelles de la société française. Et parce qu'il fallait pour cela modifier quelques points de l'ancienne discipline, il sentit que jamais les catholiques n'adhéreraient à ses propositions si elles n'obtenaient la sanction de leur chef spirituel. C'est alors qu'il s'adressa au Souverain Pontife et qu'après de laborieuses négociations où le Pape dut faire plus d'un

sacrifice, fut enfin signée la charte moderne des rapports de l'Église avec l'État dans notre pays.

Un acte de cette nature ne pouvait que poser les principes essentiels destinés à régir le nouvel état de choses. Ces principes furent formulés brièvement en dix-sept articles, qui laissaient évidemment beaucoup à faire à ceux qui seraient chargés de l'exécution.

Ici nous rencontrons encore un autre préjugé fort répandu dans une classe d'hommes politiques : ils croient et affirment que les gouvernements qui se sont succédé en France depuis le Concordat n'ont cessé de le modifier, pour combler l'Église d'avantages et de faveurs auxquelles ce traité ne lui donnait aucun droit. Rien n'est plus contraire à la vérité.

Le premier acte du pouvoir civil, après la signature du Concordat, a été la promulgation des Articles organiques, qui furent un acte restrictif du traité et sur plusieurs points contraire à son esprit. Sans doute on ne conteste pas au législateur le droit de régler avec prudence les questions de police et d'ordre public que pouvait soulever l'application du Concordat ; mais deux conditions s'imposaient à lui au nom de l'équité : ne rien mettre dans les règlements qui contredit aux principes du contrat, et distinguer nettement les règlements du traité. Or cette double condition fut méconnue ; les lois de l'an X contiennent plus d'une disposition qui blesse la constitution de l'Église, et, par conséquent, la convention rétablissant la religion catholique en France et cet ensemble de lois contre lequel le Pape et les évêques ont toujours protesté, fut confondu avec la convention elle-même et publié sous un titre commun.

Sous le premier empire, l'Église ne tarda pas à être persécutée dans son chef ; tous les actes de la puissance publique se ressentirent des dispositions hostiles du souverain par suite des changements survenus dans sa politique.

D'autres régimes furent plus justes ou plus pacifiques ; quelques-uns se montrèrent, par moments, bienveillants ; mais il est inexact que jamais le texte du Concordat ait été faussé ou son esprit méconnu pour favoriser l'Église. Créer avec le temps des évêchés nouveaux, quand l'accroissement de la population et la multiplication des affaires le rendaient indispensable ; augmenter les traitements donnés au clergé à titre d'indemnité, alors que ces traitements ne répondaient plus aux nécessités de la vie et que des augmentations semblables ou plus grandes étaient partout accordées ; rendre aux évêques la jouissance des palais épiscopaux, devenus la propriété de l'État, quand leur revenu est insuffisant et que tant de charges pèsent sur eux ; construire et subventionner les séminaires, qui sont la condition essentielle du recrutement du clergé et le moyen indispensable pour sa formation ; donner un modeste traitement aux chanoines et aux vicaires généraux, dont les lois de l'Église obligent les évêques de s'entourer ; conférer aux églises paroissiales, dépourvues de tous leurs biens, le privilège légal des pompes funèbres pour leur constituer un revenu et rendre possible, surtout dans les villes, l'entretien du culte et celui des vicaires, qui ne reçoivent aucun traitement de l'État : c'étaient là, nous le reconnaissons, des mesures bienveillantes, mais c'étaient surtout des mesures équitables et qu'une prolongation de rapports pacifiques devait nécessairement amener.

On prétend aujourd'hui qu'on s'écartait en cela de la *stricte exécution* du Concordat. Mais qu'entend-on par ces expressions? Veut-on dire qu'on ait violé la lettre du traité? On serait fort en peine de citer un des dix-sept articles qui ait été méconnu. Veut-on dire qu'on n'a pas appliqué le traité dans un esprit de malveillance et de jalousie? Mais où a-t-on vu dans le Concordat l'obligation de l'exécuter de la sorte? L'équité véritable n'est pas toujours dans l'interprétation étroite d'un texte; il existe même un vieil axiome qui nous apprend qu'une telle façon d'interpréter les lois est quelquefois le comble de l'injustice : *summum jus, summa injuria*. L'équité veut que les conventions soient exécutées non *strictement*, mais *loyalement*.

Le Concordat posait un principe et visait un fait : le principe, c'était la restauration de l'Eglise catholique; le fait, c'était l'état précaire de la religion en France à l'époque du traité. Le principe était durable; il embrassait les développements futurs de la religion de la nation, à la faveur de la paix rendue aux consciences. Le fait était essentiellement passager : au lendemain d'une crise formidable, l'Eglise renaissait à peine de ses ruines; l'Etat, appauvri par les révolutions et par la guerre, était réduit aux expédients pour équilibrer son budget. Enfermer pour toujours les relations de l'Eglise et de l'Etat dans la condition misérable et besoigneuse de 1801, ce n'eût pas été interpréter loyalement le Concordat, c'eût été méconnaître la pensée qui l'avait inspiré et le but qu'on s'était proposé en le signant.

Nous pourrions multiplier les exemples : ceux que nous venons de citer suffisent pour expliquer et justifier certaines mesures qu'on reproche aux gouvernements passés; ce ne sont pas, comme on l'a dit, autant de concessions excessives faites aux exigences de l'Eglise, ce sont des actes de justice et de bonne administration. Si le Concordat a eu pour objet de rétablir la religion, les lois qu'on appelle concordataires ne pouvaient avoir pour but d'en entraver l'exercice. Il faudrait pourtant aller jusqu'à soutenir ce paradoxe, si l'on voulait condamner un ensemble de dispositions prises successivement pour répondre à des besoins manifestes.

Ces considérations générales facilitent l'examen des propositions dont le Parlement est aujourd'hui saisi.

La plus radicale de toutes est celle qui a pour objet l'abolition du Concordat ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nous n'en dirons qu'un mot. Cette proposition méconnaît un fait évident : c'est la place considérable qu'occupe la religion chrétienne dans la société française. Traiter la croyance et le culte de l'immense majorité de la nation comme on ferait une opinion particulière; ne tenir aucun compte de ce qui, aux yeux du plus grand nombre, domine toute la vie humaine, impose le devoir et inspire la vertu; mettre les doutes du sceptique et les négations de l'athée au même rang que les convictions d'un peuple entier, c'est là une entreprise peu réfléchie et pleine de périls. Pour la tenter, il faudrait pouvoir faire la preuve d'un changement profond survenu dans les pensées et les volontés du pays. Cette preuve, on ne la fera pas, car nous ne croyons pas que la France consente à se poser comme une nation sans Dieu et sans culte au milieu de l'Europe chrétienne, ni qu'elle demande à ses représentants de la ramener à l'état de trouble et de malaise d'où le Concordat l'avait fait sortir.

D'ailleurs, l'exécution d'une semblable mesure soulèverait des difficultés qu'il est plus aisé de se dissimuler que de résoudre. En abolissant le Concordat, on supprimerait le budget des cultes. Mais ce budget n'est pas, quoi qu'on dise, une pure libéralité de l'Etat envers l'Eglise. En ce qui touche le culte catholique, il est une indemnité, dont le caractère a été solennellement reconnu par l'Assemblée constituante, douze ans avant le Concordat. Si l'on retirait l'indemnité, rendrait-on les propriétés? Nous reconnaissons sans peine qu'on ne le pourrait plus aujourd'hui. N'accorderait-on aucune compensation? Mais alors ce serait le renouvellement de la première spoliation, qui provoqua les malheurs auxquels le Concordat a mis fin. Est-ce là ce que l'on oserait proposer au pays?

Et que dire de la condition nouvelle qui serait faite à l'Eglise sous le régime de la séparation? Dépouillée de ses ressources anciennes, lui permettrait-on du moins de faire librement appel au dévouement de ses membres pour assurer au culte les revenus nécessaires? La plus élémentaire équité le réclamerait. Mais alors il faudrait refaire toutes nos lois sur l'association et la propriété collective, lois conçues en défiance de la main-morte. Il ne nous semble pas que la tendance des législateurs actuels soit de ce côté. Que si, après avoir ôté à l'Eglise ses biens et les subventions qui l'indemnisent en partie, on l'empêche de reconstituer par des dons volontaires la dotation dont elle a besoin pour vivre, croit-on que des millions de Français, ainsi lésés dans les intérêts de leur culte et dans les droits de leur conscience, supporteront patiemment la plus criante, la moins excusable des injustices? Si, sous prétexte de neutralité religieuse, on veut instituer dans notre pays l'agitation à perpétuité, on n'a qu'à entrer dans cette voie, indiquée par quelques esprits qui ne se rendent pas bien compte des conséquences des actes qu'ils proposent.

Voilà pour le Concordat.

Sous des dehors moins menaçants, les autres projets de loi ne sont pas, selon nous, moins funestes. On semble y maintenir le principe nécessaire de l'accord entre l'Eglise et l'Etat, mais ce principe est appliqué de telle sorte qu'il remplace la bonne harmonie des deux pouvoirs par l'oppression et l'anéantissement de l'un d'eux. Au lieu d'ignorer l'Eglise, l'Etat la régirait si directement que l'autonomie spirituelle succomberait sous l'étreinte des règlements administratifs. Dans les projets dont il s'agit, toutes les dispositions favorables de la législation actuelle sont remplacées par des mesures qui se résument dans ces trois mots : entraver, dépouiller, punir.

On entrave la liberté de l'Eglise quand on prétend faire revivre des prescriptions qui n'iraient à rien moins qu'à imposer l'enseignement de l'hérésie dans les séminaires; quand on limite le droit qu'a l'évêque d'ouvrir des écoles ecclésiastiques; quand, sur le simple avis du préfet, le changement d'un desservant ou d'un vicaire peut être exigé par le ministre, à peine de privation de traitement; quand des cures, succursales et vicariats peuvent être supprimés sans le consentement de l'évêque; quand surtout, au mépris la discipline essentielle de l'Eglise et sans égard pour les besoins du recrutement ecclésiastique, les clercs sont astreints au service militaire.

On dépouille l'Eglise si l'on supprime le traitement des chanoines, les

bourses des séminaires, le privilège des pompes funèbres, la mettant ainsi hors d'état de pourvoir à l'éducation des clercs, aux besoins des administrations diocésaines et aux nécessités du culte; si les communes sont déchargées de presque toutes leurs obligations envers les fabriques et investies du droit de percevoir et d'administrer une grande partie du revenu des églises; si toute cette législation de 1809, qui avait pourvu d'une façon sage et équitable à des services aussi complexes, est bouleversée sans motif, au détriment des établissements religieux.

Enfin on abuse du droit de punir, qui, dans les conditions où il s'exerce, offre déjà une assez étrange anomalie. L'armée et la magistrature ont des tribunaux qui leur sont propres pour juger les fautes de leurs membres; l'Eglise, qui sait que ses ministres ne sont pas impeccables, avait donné des juges au clergé. Ce privilège si naturel, si conforme aux convenances, a disparu avec l'ancien régime. Du moins on pouvait croire que le régime nouveau se contenterait de poursuivre contre les ecclésiastiques les délits de droit commun. Il n'en a pas été ainsi : les lois organiques ont institué des pénalités spéciales pour servir de sanction à des règlements mixtes dont plusieurs sont en désaccord avec la discipline de l'Eglise. Ce sont ces pénalités qu'on propose aujourd'hui d'augmenter en nombre et en rigueur. Dans des matières si délicates, où les droits du spirituel et du temporel se rencontrent, c'est l'Etat qui serait seul juge de l'abus, c'est lui que le législateur armerait de pouvoirs exorbitants pour frapper d'amendes et même de prison les ministres de la religion.

Ce n'est pas tout : on annonce que la loi de recrutement militaire qui se prépare supprimera l'exemption du service pour les ecclésiastiques. Si cette disposition atteint les clercs déjà engagés dans les ordres, elle est en contradiction directe avec la discipline essentielle de l'Eglise, qui, dans tous les temps, a interdit le port des armes aux ministres sacrés; si elle oblige seulement les aspirants au sacerdoce, elle rend presque impossible le recrutement du clergé et, pour donner à l'Etat quelques milliers de soldats dont il n'a pas besoin, ôte à l'Eglise le moyen de former ses prêtres et de les préparer à leur mission. C'est une violation formelle du premier article du Concordat. Qui osera soutenir que l'exercice de la religion catholique est libre en France, quand on refuse à l'Eglise le moyen d'assurer la perpétuité et la dignité du sacerdoce?

Une réforme conçue dans cet esprit ne pouvait laisser de côté l'enseignement religieux. En effet, le véritable moyen de faire taire les réclamations des chrétiens serait de leur ôter leur foi. Si l'on désespère de l'arracher aux adultes, on se flatte d'en tarir les sources dans les générations nouvelles. Pour cela, il faut que la jeunesse soit élevée dans l'ignorance des dogmes chrétiens. Déjà on y a pourvu en supprimant l'instruction religieuse dans les programmes de toutes les écoles publiques, en interdisant aux prêtres l'accès de ces écoles, en défendant aux maîtres d'apprendre le catéchisme à leurs élèves. On propose d'aggraver ces dispositions en apportant de nouvelles restrictions à la liberté de l'enseignement, en multipliant les exigences de grades, en mettant plus que jamais les établissements libres à la merci de conseils disciplinaires où le clergé n'est plus représenté. Ainsi la foi chré-



tienne, cette inspiratrice de toutes les grandes choses qui honorent notre civilisation, est poursuivie comme un fléau public. On ne lui laisse d'autres asiles que ceux qu'on ne lui peut ravir dans le cœur des chrétiens fidèles.

Les congrégations religieuses représentent l'une des forces principales de l'Eglise dans le triple ministère de l'apostolat, de l'enseignement et de la charité. Déjà elles ont été frappées administrativement au nom des lois qu'on a cru pouvoir leur appliquer. Mais la jurisprudence plus que douteuse invoquée avec tant de rigueur ne paraît plus suffire. On propose une législation nouvelle, qui usurperait sur le domaine inviolable de la conscience, demandant compte à l'homme d'actes intérieurs qui n'obligent qu'envers Dieu, et déclarant des citoyens français déchus de leurs droits et passibles de peines sévères pour avoir embrassé la pratique de la perfection évangélique.

Enfin, comme si l'on eût craint d'oublier quelques détails dans ce vaste système de lois oppressives, l'initiative parlementaire s'est exercée sur des objets particuliers : la formule religieuse du serment qu'on veut abolir, l'église du Vœu national dont on veut empêcher l'achèvement, les emblèmes religieux qu'on veut faire disparaître des lieux où se rend la justice. Nous ne mentionnons qu'en passant ces propositions détachées, dont la principale portée est de compléter l'ensemble des moyens par lesquels on se promet d'anéantir l'influence des idées chrétiennes dans notre pays.

Nous n'aimons pas à incriminer les intentions, et s'il y avait une autre explication possible de tout ce que nous voyons, nous serions heureux de l'admettre. Mais nous ne pouvons nous persuader que cette multitude de projets n'accuse aucune hostilité envers l'Eglise, quand nous voyons que tous contiennent des dispositions de nature à détruire la religion ou à l'amoindrir.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

En terminant ce rapide exposé des mesures qu'on prépare contre la religion du pays, nous ne pouvons nous défendre d'un profond sentiment de tristesse. Nous nous demandons à quoi servent les leçons de l'histoire. L'essai qu'on veut faire aujourd'hui a été déjà tenté dans notre France. Il y a près d'un siècle, une école de philosophes, plus confiante dans ses théories abstraites que dans les enseignements de l'expérience, a pris en main le gouvernement de la nation. Un des articles du nouveau programme était l'abolition du christianisme. Cette doctrine sublime, cette morale pure, ce culte vénérable, qui avaient adouci les mœurs barbares et préparé les gloires de la civilisation moderne, furent condamnés à disparaître. Certains abus du passé, tristes et inévitables suites de l'imperfection humaine, servirent de prétexte à cet audacieux dessein. Tout fut renversé, et pendant dix ans les novateurs furent les maîtres. Voilà ce que nous apprend l'histoire ; mais elle ajoute que, puissants pour abattre, ils furent incapables de reconstruire et ne régnèrent que sur des ruines. L'anarchie sans frein, l'immoralité portée à son comble, l'improbité publique, l'universel abaissement des caractères, l'ignorance dans les classes populaires, tel était le tableau qu'offrait à son

début le siècle qui va finir. Il fallut que la nation en détresse appelât la religion au secours de la civilisation menacée.

Aujourd'hui, on veut recommencer cette expérience. Sur quoi fonde-t-on l'espoir qu'elle amènera des résultats meilleurs? La nature humaine n'a pas perdu ses mauvais penchants, et l'on n'a rien trouvé de nouveau pour remplacer l'empire que les croyances supérieures exercent sur les passions.

Nous parlons ici, non en censeurs obstinés, mais en amis véritables de notre temps et de notre pays. Daigne le Seigneur rendre cette chère patrie toujours heureuse et prospère! Mais daigne aussi sa protection lui épargner la honte et le malheur des destructions qu'on prépare! Si jamais des périls pareils à ceux où faillit naguère sombrer sa fortune la menaçaient encore, on verrait alors avec effroi le vide qu'auraient laissé parmi nous, en disparaissant, la foi et les habitudes chrétiennes.

N'a-t-on pas vu dans nos récents malheurs, parmi les tristesses de l'invasion, comme à d'autres époques, en face des grands fléaux qui ont désolé le pays, la religion servir d'inspiratrice à la charité qui console et qui sauve? N'est-ce pas vers ceux qui la représentent que les populations se tournaient d'elles-mêmes pour obtenir aux blessés le secours, aux malades l'assistance, aux orphelins le bienfait de l'adoption, aux personnes et aux cités mêmes une protection contre les rigueurs de l'ennemi? Si le pays veut aujourd'hui nous retirer la confiance qu'il nous a témoignée aux jours de deuil, nous souhaitons à nos adversaires assez de zèle et d'abnégation pour faire oublier notre dévouement.

Nous résumons en quelques mots les réflexions que nous venons de vous présenter :

L'abrogation pure et simple du Concordat sans l'assentiment du chef de l'Eglise serait un acte arbitraire, contraire au droit des gens, à l'équité, aux intérêts et aux vœux du pays, imprudent au premier chef et gros de conséquences désastreuses dont on ne peut mesurer l'étendue.

Le service militaire imposé aux clercs atteindrait dans sa source le recrutement du clergé et laisserait en peu de temps les paroisses sans pasteurs.

Les autres projets portent tous une atteinte plus ou moins directe à l'autonomie de l'Eglise, à sa discipline, à la considération dont elle a besoin pour remplir sa mission. Leur adoption transformerait le culte catholique en une branche de l'administration civile et nous acheminerait vers le rétablissement de la trop célèbre Eglise constitutionnelle.

L'ensemble de ces mesures législatives tend à faire de la France une nation athée. Il serait utile de se demander si c'est par là que notre pays se recommandera le mieux à l'estime, à la sympathie de l'Europe; si c'est par ce moyen qu'il maintiendra son influence et son prestige dans ces contrées lointaines où le respect des populations n'a jamais séparé le nom chrétien du nom français.

Nous conjurons les législateurs d'y réfléchir. En formulant cette prière que l'amour du pays nous inspire, nous ne craignons pas qu'on nous accuse d'obéir à des préoccupations de parti. Nous n'avons garde de confondre la cause sacrée que nous servons avec celles dont les fortunes changeantes se succèdent sur la scène de ce monde. Nous avons appris de saint Augustin

que l'Eglise, toujours occupée du soin des âmes, peut et doit vivre en paix avec les régimes divers, *quand ceux-ci administrent les choses humaines avec justice et honnêteté* (1). Les vrais ennemis d'un gouvernement ne sont pas ceux qui lui demandent de se faire respecter en demeurant juste et honnête, mais ceux qui lui conseillent de se déshonorer en mettant les procédés de l'arbitraire au service des passions antireligieuses.

En faisant cette démarche auprès de vous, nous sommes convaincus que nous travaillons à la paix publique. Il est évident que cette paix est menacée par la guerre qu'on déclare aux croyances chrétiennes. Rien n'est plus obstiné que la résistance inspirée par la foi, soutenue par la conscience. Si l'on n'arrête à son début le conflit prêt à éclater, le pays, divisé en deux camps adverses, en sera troublé pour longtemps, et la génération présente ne verra pas la fin de nos discordes.

C'est aux représentants du pays qu'il appartient de calmer ces ardeurs, en éloignant les causes de l'agitation dangereuse qui commence à se produire.

Les lois qui ont réglé jusqu'ici en France l'organisation du culte religieux et ses rapports avec l'Etat peuvent n'être pas parfaites de tout point. Du moins ont-elles valu au pays pendant près d'un siècle le bienfait inestimable de la paix. Quand il y a quelque modification à apporter à ces règlements, la sagesse, selon nous, demanderait qu'on en laissât l'initiative au gouvernement, qui pourrait s'entendre avec les évêques et, si le cas l'exigeait, avec le chef de l'Eglise. Ce n'est pas sur la sommation des partis et sous l'empire des émotions politiques qu'il convient de faire de tels changements. Qu'on laisse tomber d'abord les passions soulevées! Qu'en attendant des jours plus sereins, on respecte les droits acquis et les institutions que le temps a consacrées! C'est le conseil, ou plutôt c'est la prière que notre amour du pays se fait un devoir d'adresser à votre patriotisme.

Agréé,

Messieurs les sénateurs,  
Messieurs les députés,

l'assurance de nos sentiments de haute considération.

- † Henri, cardinal de BONNECHOSE, *archevêque de Rouen.*
- † J.-Hippolyte, cardinal GUIBERT, *archevêque de Paris.*
- † Benoît-Marie, *archevêque de Reims.*
- † François, *archevêque de Larisse, coudjuteur de Paris.*
- † Auguste, *évêque de Meaux.*
- † Louis-Eugène, *évêque de Chartres.*
- † Paul, *évêque de Versailles.*

4. — La Chambre des députés italienne, sur la proposition de M. Depretis, et les motions de M. Farini, son président, décide qu'elle suspendra ses séances jusqu'au 12 juin, en signe de deuil de la mort de Garibaldi; que les funérailles du tribun révolutionnaire seront célébrées aux frais de l'Etat;

(1) S. Augustin, *De Doctrina christiana.*

qu'un monument national lui sera érigé avec le concours de l'Etat, et qu'une pension de 10,000 francs sera accordée à sa veuve et à chacun de ses cinq enfants — *proh pudor!*

5. — A la suite des protestations du gouvernement anglais, le sultan télégraphie au khédive d'inviter Arabi-Pacha de faire cesser tout préparatif militaire et surtout les ouvrages des fortifications élevés à Alexandrie.

6. — Circulaire du général Billot, relative aux corps et sociétés organisés dans un but d'instruction militaire. Cette circulaire rappelle qu'aucune réunion en *armes* ne peut avoir lieu sans l'autorisation et le contrôle du ministre de la guerre. Ce rappel à l'ordre est devenu nécessaire en présence de la multiplication de ces sociétés.

7. — Dervisch-Pacha est envoyé en Egypte, à titre de commissaire du sultan. Il est accompagné par Ahmed-Ratib, Kadri-Effendi, et plusieurs officiers et ingénieurs, au nombre de 50.

8. — Léon XIII reçoit en audience pontificale la grande-duchesse Marie Paulowna, femme du grand-duc Wladimir de Russie, et le duc Jean-Albert de Mecklembourg-Schwérin, son frère, ainsi que leur nombreuse suite. C'est un heureux présage pour le rétablissement prochain des relations entre la Russie et le Vatican.

Obsèques de Garibaldi.

9. — Mgr Perraud, évêque d'Autun, est élu membre de l'Académie, en remplacement de M. Auguste Barbier, décédé.

La commission du Concordat adopte définitivement la formule de la sanction qu'elle propose d'édicter contre les évêques, curés, desservants et vicaires qui s'absenteraient de leur résidence sans autorisation, mais elle repousse une série de propositions plus ou moins saugrenues de M. Bernard Lavergne.

10. — La Chambre des députés, après une vive discussion et malgré l'opposition de M. Humbert, garde des sceaux, vote la suppression de l'immovibilité des juges et soumet leur nomination à l'élection. C'est la fin de la magistrature libre et son asservissement prochain aux partis politiques.

11. — A la suite du vote de la Chambre sur la magistrature (suppression de l'immovibilité et élection des juges), M. Humbert, ministre de la justice, remet sa démission à M. Grévy, qui la refuse.

12. — Des mascarades funèbres ont lieu à Rome et à Paris, en l'honneur de Garibaldi. A Rome, la radicaile promène le buste couronné du célèbre agitateur à travers les rues qui conduisent au Capitole. La municipalité romaine lui fait les honneurs de plusieurs discours et d'un long défilé, en attendant que son cadavre viennent reposer au Janicule, à côté des séides révolutionnaires qu'il a conduits contre l'armée française et contre la Papauté.

A Paris, au Cirque d'hiver, les honneurs lui sont rendus par des délégués de la colonie italienne, de la presse des deux nations, par des députés et des sénateurs radicaux. A défaut du grand pontife, M. Victor Hugo, qui devait présider cette cérémonie franc-maçonnique, les citoyens Lockroy, Madier-Montjau et consorts en font les frais d'éloquence, *bien entendu*. La comédie

se termine par le couronnement du buste de Garibaldi par le petit-fils de Victor Hugo.

Des rixes sanglantes éclatent, à Alexandrie, entre des Maltais, des Grecs et des Arabes.

Les consuls grec, anglais et le vice-consul italien sont grièvement blessés. 49 Européens et 8 Arabes sont tués. 80 Européens et 28 Arabes sont blessés. Plusieurs magasins sont pillés par les indigènes, sans que la police égyptienne intervienne.

13. — Le gouvernement Égyptien et Dervisch Pacha expriment aux représentants des gouvernements européens leurs regrets des événements qui ont ensanglanté Alexandrie et promettent de punir sévèrement les coupables.

Un meeting a lieu à Hyde-Parli pour protester contre le nouveau bill de coercition en Irlande. 7000 personnes y assistent. Le député Cowen prononce un discours, dans lequel il déclare que la coercition ne produira aucun résultat. L'assemblée se sépare en adoptant une résolution condamnant le bill et la conduite du gouvernement.

Le cardinal de Dublin et les évêques d'Irlande adressent aux catholiques irlandais une proclamation, dans laquelle, tout en approuvant le mouvement national, ils réproouvent énergiquement tous les actes pouvant conduire au crime, et déclarent qu'il faut à tout prix mettre un terme aux sentiments de mort et aux exécutions qui déshonorent le pays et servent de prétexte aux ennemis d'Irlande pour faire édicter contre les Irlandais des mesures excessives de répression.

CHARLES DE BEAULIEU.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

## **Le rôle de la Société de Librairie catholique en face de la mauvaise presse et de la question des écoles.**

M. Victor Palmé, directeur de la *Société générale de Librairie catholique*, a prononcé, à la dernière réunion de ses actionnaires, un remarquable discours, que nous croyons devoir reproduire *in extenso*. En effet, l'entreprise qu'il conduit avec tant d'habileté et de succès dépasse la portée d'une affaire financière. C'est une entreprise de sauvegarde sociale et religieuse que nous nous proposons d'étudier en grand détail, et dont son directeur a défini, en termes élevés, la haute utilité et la vaste étendue. (Henri des Houx, rédacteur en chef de la *Civilisation*.)

« Dans notre assemblée générale de mai 1880, il y a juste une année, nous vous avons entretenus de la grande publication que nous allions commencer, les *Classiques*. Votre généreux concours nous a permis de mener à bien cette opération si importante. Aujourd'hui notre promesse est réalisée en partie, nos classiques ont paru et ils nous ont valu, comme nous vous l'avons annoncé en janvier dernier, les éloges et la haute approbation de plus de cent évêques, supérieurs de petits séminaires et d'institutions libres.

« Mais dans le champ du bien, on n'a rien fait tant qu'il reste encore quelque chose à faire, et c'est ainsi que nous avons été appelés à vous parler, dans cette même séance de janvier, de l'aide que nous voulions donner aux écoles libres, à ces écoles qui sont toute notre espérance. Cette fois encore, vous avez répondu à notre appel, en nous mettant en mesure de soutenir la lutte contre l'esprit de négation par l'affirmation du vrai, d'aider la jeunesse chrétienne à se sauver en lui assurant la sécurité des études par nos subventions pécuniaires, comme nous l'avons fait de la rectitude des principes et de la vraie science, en lui mettant entre les mains des livres de choix et irréprochables.

« C'est donc le moment de vous apprendre que l'œuvre des écoles commence, et que déjà notre caisse spéciale a consenti une avance à une école que vous connaissez et à laquelle une autorité bien supérieure à la nôtre a promis un secours annuel de 5,000 francs.

« Nous arrivons donc à l'heure juste, au moment voulu, en devenant, nous, Société de Librairie catholique, l'auxiliaire prévoyant et efficace de l'enseignement chrétien, de l'œuvre que l'Église préconise et qui est la sauvegarde de l'avenir.

« Fasse le Ciel que la caisse de retraite pour le clergé ne devienne pas trop tôt d'une utilité aussi pressante?

« Au point de vue de la propagande de nos idées, les livres que nous publions sans cesse vont se succédant les uns aux autres, sans interruption, dans tous les genres. C'est tantôt la théologie et la philosophie, la religion et la morale, et tantôt l'érudition scientifique et littéraire, l'histoire et les bons romans.

« Toujours sur la brèche, nous luttons sans repos : notre activité, bien loin de s'éteindre, vient de reprendre une nouvelle vie à l'appel si pressant du Pape Léon XIII et de l'Épiscopat. Signalant, d'un côté, ce déluge de mauvais livres et, de l'autre, ces journaux de désordre et d'insanité dont l'influence est pernicieuse, le Saint-Père montre ce qu'il y a à faire : « Que la presse, cet instrument si puissant pour la ruine, devienne encore plus puissant pour le salut, et que le remède découle et vienne de la source même du poison. Aux mauvais écrits il faut énergiquement opposer les bons écrits. » Mgr Daber, évêque de Périgueux, celui-là même qui nous a apporté la bénédiction du grand Pie IX, Mgr Daber dénonce le mauvais livre comme le corrupteur le plus séduisant, le plus effronté et le plus assuré de vaincre. — « Si les honnêtes gens », dit Mgr Lelong, évêque de Nevers, « savaient et voulaient faire en faveur de la bonne presse les sacrifices pécuniaires et autres que s'imposent les tenants de la mauvaise, son rôle prendrait de suite une autre importance et son influence se ferait plus généralement sentir. » Mais personne peut-être ne comprend aussi bien le rôle de la presse comme les Américains. Nous allons clore nos citations par le cri d'alarme des évêques de l'Amérique du Nord, réunis en Concile à Cincinnati.

« Personne n'ignore la puissance de la presse. A mesure que le catholicisme étend son influence, on remarque un accroissement correspondant dans le nombre et l'action des journaux catholiques. Il est à souhaiter que les catholiques comprennent la valeur d'une presse vigoureuse et bien soutenue. Il n'y a pas d'aide plus précieuse pour la chaire catholique qu'un journal bien rédigé. Que chaque famille s'abonne aux bons journaux. Qu'on établisse aussi des bibliothèques, afin que la jeunesse se livre à une lecture saine et utile. Qu'il y ait en outre des bibliothèques à l'usage des jeunes enfants fréquentant les catéchismes et, autant que possible, qu'on leur distribue de bons journaux du dimanche. IL N'Y A PAS DE DÉPENSES MEILLEUR PLACÉES QUE CELLES FAITES EN VUE DE PROCURER AU PEUPLE DES LECTURES ATTRAYANTES ET SALUTAIRES. »

« Pour notre part, nous croyons avoir largement correspondu au désir du Souverain Pontife et de l'Épiscopat. La création successive de dix à douze journaux et revues, la publication continuelle et incessante de livres dans tous les formats et à la portée de toutes les bourses, la diffusion par centaines de mille des petites brochures à 10 et 25 centimes, témoignent

de l'énergie et de la constance de nos efforts pour combattre les effets dissolvants de la presse malsaine.

« Je ne sais réellement, Messieurs, si vous vous êtes rendu compte de la puissance de notre institution. Nous avons des succursales à Bruxelles, à Genève, au Canada, — notre action s'étend partout où il y a un missionnaire catholique. Nous sommes véritablement un grand ARSENAL spirituel et je vais vous le prouver.

« Nous avons des armes pour l'offensive comme pour la défensive. La grosse artillerie de siège est représentée par nos collections Bollandiennes et Bénédictines, — c'est dans ces in-folio qu'il faut aller aux sources du vrai et de la science, les murailles de l'erreur ne sauraient y résister. — Notre artillerie de campagne, ce sont nos collections de la *Revue des Questions historiques* (30 vol. in-8), de la *Revue du Monde catholique* (70 vol. in-8), des *Analecta juris pontificii* (20 vol. petit in-folio), — notre *Histoire de l'Eglise de Rorbacher* et tant d'autres ouvrages importants. — L'infanterie, — celle qui répond coup pour coup aux attaques, — c'est notre collection historique et notre collection scientifique, tous volumes à 3 francs allant débusquer l'ennemi partout, traitant toutes les questions controversées du moment. — Le roman déborde nos ailes, à cette cavalerie légère nous opposons les récits intéressants de nos grands romanciers catholiques. Nous avons une belle collection de volumes à 2 francs et à 3 francs, il faut les faire lire, les répandre. Quant au « mouvement tournant » de ceux qui rêvent de nous asservir, l'exemple du Kulturkampf est là pour leur apprendre que cette manœuvre ne réussit pas contre l'Eglise.

« Vous y trouverez enfin, dans cet arsenal, l'arme la plus terrible, la plus redoutable, celle dont nos ennemis savent si bien se servir : nous voulons parler du journal.

« Nous avons des journaux de toutes sortes. S'agit-il d'un journal pour les enfants, prenez le *Jeune âge illustré*. Voulez-vous atteindre les classes rurales, les éclairer, répandez le *Paysan*. Avez-vous en vue les masses populaires, choisissez l'*Illustration pour tous*. Désirez-vous former vos jeunes personnes à la vie de famille, leur donner des goûts modestes et préparer déjà la femme chrétienne, jetez les yeux sur notre *Journal des jeunes personnes*. Les jeunes gens qui ont fini leurs études, les familles lettrées goûteront notre journal le *Foyer*. Si vous voulez affermir votre foi, vivre de la vie de l'Eglise, suivre le grand mouvement historique et scientifique de notre temps, c'est la *Revue du Monde catholique*, la *Revue des Questions historiques*, l'*Ami des livres* qu'il vous faut. Enfin pour le clergé, qui est le sel de la terre, nous avons plusieurs journaux spéciaux : l'*Ami du Clergé*, l'*Enseignement catholique*, les *Analecta juris pontificii* et les *Analecta Bollandiana* que viennent de fonder nos jeunes Bollandistes.

« Organisez-vous donc, UTILISEZ VOS FORCES, quêtez même, s'il le faut, pour établir des bibliothèques partout où vous le pourrez, nous vous accorderons toutes les réductions possibles, tous les délais qu'il faudra et les payements même pourront s'effectuer par acomptes mensuels, ne fût-ce que de 5 francs; mais AGISSEZ, AGISSEZ ! »



Nos lecteurs apprendront ensuite avec intérêt que la *Société générale de Librairie catholique* vient de mettre sous presse un volume destiné à renouveler le succès de l'ouvrage si étonnant du R. P. Chauveau, *Au Service du Pays, souvenirs de Sainte-Genève*.

C'est une NOTICE SUR LES ANCIENS ÉLÈVES DES JÉSUITES, un pieux et patriotique souvenir qui leur est consacré par un de leurs maîtres vénérés, le R. P. Didierjean.

*Les notices contenues dans ces deux volumes sont les suivantes :*

De la Bajennière (Gaston). — Bélin (Hubert). — De Belleroche (Alphonse). — De Bonjean (Gabriel). — De Bonrepos (Gaston). — De Bouillé (le comte Jacques). — Boulangé (Edouard). — Du Bourg (Emmanuel). — De la Brély (Henri) — Calongue (Armand). — Comart (Albert). — Chenard de Mazières (le P. Paul). — De la Cottière (Albert). — De Courtauvel de Rouzat (Frédéric). — Crozet de Lafay (Georges). — Delatte (Nicolas). — Douglas (le vicomte Georges). — Dugas (le P. Joseph). — Dulong de Rosnay (Eugène). — Fraissignes (Louis). — François Saint-Maur (René). — De Goné (Joseph). — De Gouberville (Gaston). — De Gréban de Pontourny (Charles). — De Gromard (Raymond). — De Hauteclouque (Léon). — De Hauteclouque (Victor). — Hérault (Léopold). — Houdet (Joseph). — Josseland (Albert). — Klein (Paul). — De Lamandé (Alphonse). — De Lambel (Pierre). — De Lancry-Fronleroy (Gabriel). — Larbalotier (Gilbert). — Lasserre (Gustave). — De Laval (l'abbé Louis). — Lorthiois (Louis). — De Mairesse (Fernand). — De Marsagnet (Alfred). — Masclary (Arthur). — Mellot (Aristide). — Michel (François). — Moisant (Arthur). — Moitier (Paul). — De Nicolay (Henri). — De la Noue (le vicomte Charles). — De Parsay (Fernand). — Du Pin de Saint-Cyr (Arthur). — De Plas (Henry). — De Provenchères (Gabriel). — Purnot (Paul). — De Rafféris-Soissan (le comte Casimir). — De Rafféris-Soissan (le comte Edgard). — De Retz (le comte Alexandre). — De Romance (Gaston). — De Roudroy (Olivier). — Rosier (Léopold). — De Saint-Gresse-Mérens (Ernest). — Sallé (Georges). — Saulnier (Lucien). — Du Saulx (Fernand). — De Surigny (Alphonse). — De Suze (Harold). — Tézénas de Montcel (Joseph). — Texier d'Arnoult (Emile). — De Vaubernier (Joseph). —

Nous donnons en entier cette liste, en priant nos lecteurs de vouloir en donner connaissance aux familles intéressées. Les caractères qui y sont dépeints, les existences qui y sont retracées ne peuvent qu'être utiles à la jeunesse, et comme la jeunesse est en ce moment de plus en plus exposée au danger par les idées subversives du jour, c'est elle qu'il faut instruire et retenir par la jeunesse même, c'est-à-dire en lui mettant sous les yeux ses propres exemples.

#### **Les Ignorances de la science moderne**, par E. LONDIN.

(Palmé, in 12 de 300 pages, 3 francs).

M. Eugène Loudin a voulu clouer au pilori de la raison chrétienne et de la gaieté française la prétendue science moderne, ce charlatisme impertinent, qui prétend se passer de Dieu, à l'instar du citoyen Blanqui. « Les sciences sont belles, disait l'illustre Blot, quand on sait en pénétrer l'esprit; elles sont nuisibles quand on les apprend à la légère. Il faut travailler d'abord, pour estimer la matière, pour comprendre ce qu'elle a de régula-

rité mathématique, d'obéissance absolue aux lois, et puis il faut travailler encore pour comprendre combien elle est cependant peu de chose. » C'est cette admirable définition que M. Eugène Loudun a inscrite au frontispice de son livre. Après l'avoir lu je me suis senti meilleur et presque savant moi aussi, ne sachant qu'admirer le plus, de l'esprit si finement incisif ou de l'érudition si profonde de l'auteur des *Ignorances de la science moderne*.

**Le prix de la Foi**, par M<sup>lle</sup> M.-L. DE RAIME. In-12 de 386 pages.  
Paris. 1882. Victor Palmé. Prix : 3 francs.

Voici un intéressant et bon roman religieux. Les acteurs sont des Anglais, l'auteur, qui connaît bien l'Angleterre, a su les faire agir conformément à leur caractère, et il se passe en France notamment à Lourdes, des scènes qui ont un vif intérêt pour les Français. M<sup>lle</sup> de Raime, qui n'en est pas à son coup d'essai, et qui, nous l'espérons, ne nous donne pas ici sa dernière œuvre, ne s'occupe pas, dans son nouveau livre, de mettre en relief un point particulier des dogmes catholiques, c'est la foi elle-même qui est en cause, et si, l'auteur a voulu montrer le prix qu'elle peut coûter, elle a aussi voulu montrer qu'il faut savoir tout lui sacrifier. C'est de nos jours que l'action se passe, c'est à la grotte vénérée de Lourdes que le pasteur Macclesworth, jusque-là désolé de la conversion d'un de ses fils à Rome, voit son âme s'ouvrir à son tour aux ineffables splendeurs de la vérité. Dès lors, il ne recule devant aucun sacrifice pour conserver cet inestimable bienfait, et c'est avec joie qu'il accomplit les plus douloureux. Nous le répétons : *le Prix de la foi* est un intéressant et bon livre, qui atteint bien le but annoncé par son titre.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

## COURSES DE GENÈVE

Les 21 et 22 juin

### TRAIN DE PLAISIR PARIS-GENÈVE

2<sup>e</sup> CLASSE, 46 FR. — 3<sup>e</sup> CLASSE, 33 FR.

*Bateaux à vapeur : Promenades sur le lac Léman, à prix réduits*

Départ de Paris, le lundi 19 juin, à 1 h. 30 du soir.

Retour à Paris, le lundi 26 juin, à 3 h. 55 du soir.

On peut se procurer des billets à partir du 8 juin, à la gare de Paris; dans les bureaux succursales de la Compagnie, à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; à l'agence Cook et fils, 9, rue Scribe et 15, place du Havre; à l'agence des wagons-lits, 2, rue Scribe et à l'agence H. Gaze et fils, 8, rue Duphot.

Supplément au n° du 15 juin 1882 de la *Revue du Monde catholique*.

# FINANCES, LIBRAIRIE, INDUSTRIE ET BEAUX-ARTS

*Bulletin de commerce, paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.*

---

---

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

---

VIENNENT DE PARAÎTRE

## OUARDA

### ROMAN DE L'ANTIQUE ÉGYPTE

Par Georges EBERS

TRADUIT DE L'ALLEMAND AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Par C. D'HERMIGNY

Deux volumes in-18 jésus. . . . . 6 francs.

---

## LES CHASSES

DU

# SECOND EMPIRE

1852-1870

Par A. DE LA RUE

ANCIEN INSPECTEUR DES FORÊTS DE LA COURONNE

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

---

LA

# FLORE DES ALPES

DE LA SUISSE ET DE LA SAVOIE

COMPRENANT

LA DESCRIPTION DES PLANTES INDIGÈNES ET DES PLANTES CULTIVÉES

LES PROPRIÉTÉS DE CHAQUE FAMILLE

DE CHAQUE ESPÈCE UTILE OU NUISIBLE ET DES DONNÉES HYGIÉNIQUES

SUR TOUS LES FRUITS DE NOS CLIMATS

DEUXIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UNE CLEF ANALYTIQUE ET DIFFÉRENTIELLE POUR LA DÉTERMINATION

ET D'UNE TABLE COMPLÈTE DES GENRES, DES ESPÈCES ET DE LEURS SYNONYMES

Par le Docteur LOUIS BOUVIER

Un fort volume in-12 . . . . . 12 francs.

SUPPLÉMENT A LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE DU 15 JUIN 1882.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

*Vient de paraître :*

# HISTORIETTES ET ANECDOTES

RECUEIL DE RÉCITS AMUSANTS

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

---

# LA BENJAMINE

Par S. BLANDY

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

---

# LA BALLE DE CUIVRE

Par Charles JOLIET

AVEC ILLUSTRATIONS PAR RIOU

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

---

# UNE FEMME DU MONDE

A LA NOUVELLE ZÉLANDE

Par Lady BARKER

Traduction de M<sup>me</sup> E. B.

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

---

# LES DRAMES DE LA CROIX-NOIRE

Par Charles KURNER

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs

---

# DES CHIENS ANGLAIS

DE CHASSE ET DE TIR

ET DE LEUR DRESSAGE A LA PORTÉE DE TOUS

Par Paul CAILLARD

PRÉFACE DU MARQUIS DE CHERVILLE

Un volume in-18 jésus . . . . . 3 francs.

*VIENT DE PARAÎTRE : la deuxième partie de*

# MONSEIGNEUR DE SÉGUR

SOUVENIRS ET RÉCITS D'UN FRÈRE

1856-1881

**Par le Marquis DE SÉGUR**

Un volume in-18 jésus . . . . . 3 francs.

---

# MONSEIGNEUR DE SÉGUR

SOUVENIRS ET RÉCITS D'UN FRÈRE

PREMIÈRE PARTIE : 1820 A 1856

**Par le Marquis DE SÉGUR**

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

---

# LETTRES DE M<sup>GR</sup> DE SÉGUR

PUBLIÉES PAR SON FRÈRE LE MARQUIS DE SÉGUR

2 jolis volumes in-18 raisin, 7 fr. — Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50

---

*Nouvelle édition revue et augmentée de*

# LE DIRECTEUR DES CATÉCHISMES DE PREMIÈRE COMMUNION ET DE PERSÉVÉRANCE

**Par M. l'abbé TURCAN**

VICAIRE GÉNÉRAL, SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE SÉEZ

Trois beaux volumes in-18 jésus. . . . . 12 francs.

---

# VIE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL MATHIEU

**Par Mgr BESSON**

ÉVÊQUE DE NIMES

2 beaux vol. in-8° ornés de portrait et de fac-simile. 12 fr.

Le même ouvrage 2 vol. in-18 jésus. 7 fr.

La *Vie du cardinal Mathieu*, par Mgr Besson, est le commentaire éloquent de cette belle parole de Pie IX à l'archevêque de Besançon : « Nous ne saurions trop faire pour vous, qui avez tant fait pour nous. » Mgr Besson a voulu se faire l'interprète et la reconnaissance publique en retraçant la vie de l'éminent archevêque, et il lui a paru « qu'on ne pouvait trop faire pour celui qui avait tant fait lui-même pour son clergé et pour son peuple pendant un épiscopat de quarante ans ». C'est donc l'histoire de la province ecclésiastique de Besançon que l'on retrouve dans cette œuvre si féconde; c'est aussi l'histoire religieuse de l'Église de France sous le nom d'un de ses plus grands évêques à qui il a été donné de la faire.

# CORRESPONDANCE DE LAMARTINE

(1807-1852)

Publiée par M<sup>me</sup> Valentine DE LAMARTINE

Deuxième édition. — 4 volumes in-16, brochés, 14 fr.

## ŒUVRES DE LAMARTINE

FORMAT IN-8<sup>o</sup> ET IN-4<sup>o</sup>

**Œuvres.** 7 vol. avec 29 grav. sur acier.

*Premières et nouvelles méditations poétiques.* 1 vol. . . . . 7 50

*Harmonies et recueils.* Un vol. . . . . 7 50

*Jocelyn.* 1 vol. . . . . 7 50

*La chute d'un ange.* 1 vol. . . . 7 50

*Voyage en Orient.* 2 vol. . . . . 15 »

*Confidences et nouvelles confidences.* 1 vol. . . . . 7 50

La collection des 29 gravures pour les œuvres poétiques et le voyage en Orient se vend séparément. . . . . 10 »

**Mémoires inédits (1790-1815)**  
1 volume. . . . . 7 50

**Correspondance (1807-1852).**  
6 volumes. . . . . 45 »

**Poésies inédites.** 1 vol. . . . . 7 50

**Le manuscrit de ma mère.** 1 v. 7 50

**Les Girondins,** édition avec gravures. 4 volumes. . . . . 30 »

Collection des 40 portraits pour les Girondins, prix. . . . . 10 »

**Histoire de la Turquie.** 8 vol. 40 »

**Histoire des Constituants.**  
4 volumes. . . . . 20 »

**Graziella,** 1 vol. illustré par de Curzon. . . . . 45 »

**Jocelyn.** 1 vol. illustré. . . . . 40 »

**Graziella.** 1 vol. in-4<sup>o</sup>, illust. . 1 50

**Raphaël.** 1 vol. in-4<sup>o</sup> illustré. . 2 »

**Le tailleur de pierres de Saint-**

**Point.** 1 vol. in-4<sup>o</sup> illustré. . 1 75

Ces trois derniers ouvrages se vendent réunis en un volume. . . . . 4 90

FORMAT IN-16 A 3 FR. 50 LE VOLUME

**Premières méditations poétiques.** 1 v.

**Nouvelles méditations.** 1 vol.

**Harmonies poétiques.** 1 vol.

**Recueils poétiques.** 4 vol.

**Jocelyn.** 1 vol.

**La chute d'un ange.** 1 vol.

**Voyage en Orient.** 2 vol.

**Histoire des Girondins.** 6 vol.

**Confidences.** 1 vol.

**Nouvelles confidences.** 1 vol.

**Lectures pour tous.** 1 vol.

**Souvenirs et portraits.**

3 vol. qui se vendent séparément.

**Le manuscrit de ma mère.** 1 vol.

**Mémoires inédits.** 1 vol.

**Poésies inédites.** 1 vol.

**Histoire de la Restauration.** 8 vol.

**La politique de Lamartine; choix de discours et écrits politiques.** 2 vol.

**Graziella.** 1 vol. . . . . 1 25

**Raphaël.** 1 vol. . . . . 1 25

**Le tailleur de pierres de Saint-**

**Point.** 1 vol. . . . . 1 25

**Fénelon.** 1 vol. . . . . 1 »

**Gutenberg.** 1 vol. . . . . » 50

**Morceaux choisis pour les classes.** 1 vol. br. 1 fr. 70, cartonné. 2 »

**Œuvres poétiques,** comprenant : les méditations poétiques ; les harmonies poétiques ; Jocelyn ; la chute d'un ange ; les poèmes et poésies diverses ; les recueils poétiques, 6 volumes imprimés en caractères elzéviériens, avec lettrines ornées, têtes de chapitre et culs-de-lampe, encadrements et titres en rouge. Edition de bibliophile.

Il a été tiré de cette édition.

1,100 exemplaires petit in-16, sur papier vélin du Marais, à 10 fr. le volume.

50 exemplaires petit in-16, sur papier de Chine, à 20 fr. le volume.

100 exemplaires petit in-18 jésus, sur papier de Chine, à 40 fr. le volume.

100 exemplaires in-8 jésus, sur papier Whatman, à 50 fr. le volume.

Un exemplaire unique sur peau vélin.

Il ne reste plus que quelques exemplaires du format in-8 sur Chine et sur Whatman.

# LE DIVORCE

## SON HISTOIRE, SES PÉRILS (1)

Curiosités historiques. — Divorce et répudiation : Athènes, Rome. — Nullités de mariage en droit canon, et en droit civil. — Le divorce sous la Révolution. — Les forçats du mariage. — Le Code et le divorce. — Singularités de la loi. — Le second mariage de Napoléon. — Désunion irrévocable. — L'époux légal et l'époux honoraire. — Veuvage et divorce. — Le mariage à l'essai. — L'adultère légal. — Innovations législatives. — Étranges contradictions. — L'aliénation mentale chez les époux. — La femme divorcée, et la femme séparée de corps. — Les maris de l'épouse. — Le divorce à l'étranger : Angleterre, Autriche, Suisse, Cochinchine... — Législation comparée, statistique. — Opinions de MM. Naquet, Legouvé, Laferrrière, etc., etc...

Au point de vue religieux, la question du divorce ne saurait être discutée; aussi est-ce seulement comme étude *morale* et *sociale* que nous entendons la traiter ici (2).

L'indissolubilité conjugale n'est point seulement, en effet, un usage constant, un fait consacré; c'est le principe même et la fin du mariage religieux, *consortium omnis vitæ*.

« Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni. »

Telle est la loi.

C'est ce qu'exprimait le juriste Loysel, dans son charmant langage : « Mariages se font au ciel et se consomment sur terre. »

La situation est nette, précise : au regard de l'Église, l'époux divorcé qui se remarie devient véritablement bigame.

(1) *Le Divorce*, son histoire, ses périls, par Fernand Nicolay, avocat à la Cour d'appel. Librairie Palmé, 76, rue des saints Pères. Brochure in-8, 0 fr. 50.

(2) « L'indissolubilité, comme le disait Odilon Barrot, en 1831, à la Chambre, peut, dans l'ordre purement civil, être réclamée comme une garantie de la pureté du mariage, de sa durée, de ses heureux effets. »

Il pourra y avoir cohabitation, mais non point mariage; et les enfants qui naîtront de l'union, seront, devant la conscience catholique, des enfants adultérins.

Le prêtre ne pourrait évidemment bénir de semblables unions; de telle sorte que l'époux divorcé devrait, de toute nécessité, se contenter du mariage civil, à moins de faire au préalable annuler son mariage à Rome; ce qui n'aura lieu qu'autant que l'on prouvera une nullité originaire.

Voilà une conséquence qu'il ne faut point publier.

Et, croyez-le bien, c'est ce qu'on espère, c'est ce qu'on veut.

\*  
\* \*

L'Église a soutenu contre les rois eux-mêmes le principe tutélaire de l'indissolubilité.

Lothaire, roi de Lorraine, veut répudier sa femme : le pape Nicolas I<sup>er</sup> s'y refuse, et résiste malgré l'armée menaçante qui envahit l'Italie pour le contraindre.

Philippe I<sup>er</sup> émet pareille prétention au dixième siècle... le pape l'excommunie.

Philippe-Auguste passe outre à la défense, et répudie Ingelburge pour Agnès de Méranie.

Innocent III déclare nul ce nouveau mariage, et son influence finit par faire reconnaître les droits de l'épouse légitime.

Mais, répètent volontiers les adversaires, Rome a autorisé maints divorces, et méconnaît elle-même dans ses décisions le principe qu'elle prêche à ses fidèles (1)...

C'est là une allégation absolument inexacte, qui réside dans une confusion grossière ou une mauvaise foi insigne.

Rome prononce des nullités de mariage; décide que telle union n'a pas pu se former (faute de conditions essentielles pour sa validité); mais *jamais Rome n'a déclaré qu'un mariage réunissant* ORIGINAIREMENT *les QUALITÉS VOULUES pouvait être rompu ou annulé.*

La différence est capitale et j'entends l'accentuer en quelques mots :

(1) « Charlemagne, qui a divorcé plusieurs fois, objecte M. Alex Dumas, a cependant été canonisé. » — L'objection est peu embarrassante : oui, le 28 janvier, l'Université célèbre, par des vers latins... et des banquets, le « Restaurateur des lettres »; — cependant le nom du grand roi n'a jamais figuré dans le Martyrologe.



En droit canon les mariages sont ou *valables* ou *nuls*.

Point de moyen terme : nuls, c'est-à-dire inexistants; nuls à l'égard de tous, et pour tous les temps.

En droit civil, au contraire, entre les mariages valables et les mariages nuls, il y a les mariages annulables; c'est-à-dire ceux frappés d'une nullité relative et temporaire.

En cela déjà notre Code introduit des exceptions au principe de l'indissolubilité.

J'ajoute que du jour où rentrerait dans nos lois le divorce, l'annulabilité deviendrait véritablement la règle, en *droit* comme en *fait*; de telle sorte que l'Église, n'ayant aucune force matérielle pour faire respecter l'union dont elle seule désormais affirmerait et protégerait la durée, il n'y aurait pas un seul époux qui pût être assuré du lendemain.

\*

\* \*

On connaît le procédé au moyen duquel on est parvenu à impressionner l'opinion publique en faveur du divorce.

On colporte et on ressasse une demi-douzaine d'histoires, vraies ou fausses, dans lesquelles on représente comme *habituelles* des situations absolument exceptionnelles et étranges; puis, invariablement, après avoir excité la sentimentalité publique qu'on exploite, l'orateur demande à son auditoire si, en pareille aventure, il est possible de laisser « rivos à la même chaîne des époux dont on voudrait faire de véritables forçats ».

Il semble qu'il est des choses que l'on peut redire incessamment sans les répéter jamais, car cette métaphore obligée est toujours accueillie par les marques de la sympathie la plus tapageuse.

Ce qu'il y a de perfide dans le procédé, c'est que *l'on fait soigneusement au public* la faculté légale de la séparation de corps qui, dans les situations que l'on décrit, serait prononcée assurément *de plano*. On préfère fausser la vérité des choses et calomnier la loi, plutôt que de diminuer en rien la mise en scène dont on veut frapper les imaginations.

Si la *Révolution a remplacé la législation canonique, beaucoup plus large* et beaucoup plus libérale, en matière matrimoniale, que celle de notre Code, très dure, très rigoureuse assurément, il serait peut-être équitable de n'en point faire grief à l'Église.

*Elargissez les cas de nullité*, dirai-je à nos législateurs; créez un

*accord* entre les lois religieuses et les lois civiles dans une convention concordataire ; et vous pourrez peut-être par ce moyen satisfaire à certaines réclamations justifiées, tout en respectant la pierre angulaire du mariage, le fondement de la famille, l'indissolubilité.

\*  
\* \*

S'il est, grâce au Ciel, nombre d'unions heureuses, on ne saurait nier cependant que l'imprudencé, l'erreur, l'antagonisme des intérêts ou la contrariété des sentiments, ne suscitent au foyer de la famille des luttes intestines, rendant la vie commune absolument intolérable.

Aussi, toutes les législations se sont-elles préoccupées, soit de rompre le lien du mariage, soit au moins de le relâcher en certains cas.

À *Athènes*, le divorce peut être demandé par l'un ou l'autre des époux.

À *Rome*, à côté du divorce réciproque, on trouve la répudiation, qui n'appartient qu'au mari seul. La nouvelle 417 nous apprend que la femme peut être répudiée pour cause d'inconduite ou d'abandon ; si elle s'est rendue au cirque ou au théâtre à l'insu de l'époux ; si elle est allée au bain ou à un banquet, malgré son mari. Hormis certains cas déterminés, celui qui voulait divorcer était obligé de donner la moitié de ses biens à sa femme et de consacrer l'autre à Cérès. Voilà pourquoi, pendant cinq cents ans, personne n'usa d'une faculté si chèrement achetée.

*Nos pères*, par une pensée chrétienne, n'inscrivirent dans nos lois que la séparation de corps qui, à la différence du divorce, relâche seulement le lien sans le briser : met à l'abri les personnes et les biens, permettant seulement aux époux de cesser la vie commune.

Le divorce, au contraire, lui, autorise les époux à contracter une union nouvelle : aussi, peut-on redouter que ce soient moins les misères domestiques du moment que les amours nouvelles convoitées, qui gagnent nombre de partisans à la théorie du divorce.

Assurément il y a des exceptions ; mais la tentation n'est pas sans péril.

Un *Capitulaire* de 789 s'exprime ainsi : « La Loi et l'Assise « commande et dit que puisque l'ome et la feme se sont prins par

« mariage, ils ne se peuvent partir par aucun jour de leur vie, si ce n'est par mort. »

Le 20 septembre 1792, la *Révolution* reconnaissait trois cas de divorce : par consentement mutuel, pour incompatibilité et pour causes déterminées.

Puis l'article septième, interdisant la séparation de corps, déclarait qu'à l'avenir les époux ne pourraient être désunis *que par le divorce*.

Cette disposition tyrannique plaçait les catholiques dans l'alternative de violer leur foi, ou de subir les violences et les mauvais traitements, sans pouvoir demander protection à la justice.

\*  
\* \*

Aujourd'hui, on présente le divorce comme *devant être* en France un grand bienfait pour la famille et pour la société...

Au lieu de deviser sur des suppositions et des hypothèses, ne serait-il pas plus expédient et plus pratique de rechercher si l'expérience qui en a été tentée pendant treize années, a produit *effectivement* les résultats heureux qu'on escompte?

Or l'histoire nous apprend que, dans les trois premiers mois de 1793, le nombre des divorces égala celui des mariages : dans le seul mois de nivôse an III, sur deux cent vingt-trois divorces, deux cent cinq étaient fondés sur l'incompatibilité d'humeur. Et cependant est-il rien de plus vague qu'une pareille articulation?

On vit à ce moment des époux présenter leur requête en divorce, *huit jours* après leur serment de fidélité!

Qu'on lise les orateurs de l'époque, c'est, là, chose instructive : « Il faut faire cesser le marché de chair humaine que les abus du divorce ont introduit dans la société », s'écrie le citoyen Deleville.

Le tribun Carrion-Nisas, à son tour, constate que, de son temps, le nombre des mariages diminuait, alors qu'inversement celui des divorces était en progression : « Proportion croissante et décroissante, dit-il, qui prouve que le divorce, loin d'être un remède, est un mal de plus. »

« Vous voulez des mariages, disait encore l'orateur Siméon, mais vous en ôtez ce sentiment de l'âme, cette pudeur, qui les distinguent des cohabitations fortuites; vous en faites une véritable prostitution. »

Voilà le bienfait qu'on vous promet.

Le Code Napoléon, on le sait, admettait aussi le divorce, et le premier Consul profita pour lui-même de cette tolérance : ce dernier fait est la meilleure raison de la loi de 1803.

Nos adversaires voudront bien toutefois remarquer, qu'ils choisissent mal leur patron en s'abritant derrière l'autorité de Bonaparte.

Oui, le premier Consul admit le divorce *pour lui*, mais il semble si bien en avoir compris les périls, ainsi que le remarque judicieusement Locré, que, dans les Statuts organiques, il l'*interdit formellement aux princes de sa famille*.

Cette particularité est assurément instructive.

\*  
\* \*

Les critiques suivantes présentent un caractère évident d'actualité, à raison même des débats qui passionnent notre époque.

Les époux divorcés ayant respectivement le droit et le devoir de surveiller l'éducation des enfants du premier lit, la nouvelle épouse ira donc le dimanche, par exemple, ou les jours de congé, au bras de son mari n° 2, voir ses anciens enfants, et rencontrer peut-être au parloir le premier mari avec lequel le nouveau ménage s'entendra (?) pour se partager les jours de sortie de l'enfant !

En cas de convol d'un veuf, ce scandale n'est pas à craindre. C'est donc bien à tort qu'on voudrait assimiler le mariage d'un veuf au mariage d'un divorcé.

Autre hypothèse : Une pension alimentaire pouvant être due à l'époux divorcé, la femme, par exemple, devra demander de temps en temps à son mari (administrateur des biens) un billet de 50, de 100 francs, pour acquitter sa dette; et l'*ex-époux* en devra donner quittance à l'*époux légal* !

Et cela à chaque échéance, pendant toute la vie de l'époux *honoraire* !

Ce n'est point seulement grotesque, c'est ignoble !

A quelles situations étranges n'arrive-t-on pas une fois qu'on a déserté le principe tutélaire de l'indissolubilité !

Que le lecteur en juge :

Avant deux ans ou après vingt ans de mariage, le divorce par consentement mutuel n'était pas admis; il en était de même si le mari avait moins de vingt-cinq ans et la femme moins de vingt et un, ou au contraire plus de quarante-cinq ans. (Code de 1803.)

C'était la fantaisie toute pure et l'arbitraire le plus absolu.

Est-ce que tel caractère ne s'adoucit pas avec le temps, grâce à l'heureuse influence d'un sage conjoint? Est-ce qu'inversement tel autre tempérament ne devient pas, avec l'âge, chagrin, acariâtre, irritant?

Comment créer ainsi des catégories spéciales, et un étiage de liberté conjugale, comme si l'âge seul, indépendamment de toute autre considération, suffisait à justifier ces classifications rigoureuses?

Le caractère du mariage différerait donc complètement, selon qu'on était âgé de vingt-six ans, ou seulement de vingt-cinq! de quarante-six ans, ou seulement de quarante-cinq!!!

La disposition était tellement bizarre, qu'elle a été écartée du dernier projet de loi, projet qui ne devait être qu'un retour au Code Napoléon.

\*  
\* \*

J'arrive à un point essentiel, capital, qui ne se dégage qu'après une étude consciencieuse des théories que nous critiquons.

Toutes les législations qui admettent le divorce (sauf une seule), posent comme principe absolu et nécessaire *la prohibition pour les époux, une fois divorcés, de jamais se remarier ensemble*; sinon, disent tous les commentateurs, à la première déconvenue, au premier échec, on abandonnerait le conjoint malade ou dans le malheur; et cela d'autant plus facilement qu'on se réserverait de réintégrer le domicile conjugal après les jours d'adversité: ce serait la négation même du premier devoir des époux, l'assistance réciproque.

Voilà pourquoi les législations favorables au divorce interdisent pour toujours aux époux divorcés le rétablissement de la vie commune.

Le Code civil de 1803 décidait également: « Les époux qui divorceront pour quelque cause que ce soit, ne pourront plus se réunir. »

« Il importe, dit l'exposé des motifs, présenté par M. Treilhard, « que les époux soient d'avance pénétrés de toute la gravité de « l'action qu'ils vont tenter: qu'ils n'ignorent pas que le lien « sera rompu pour toujours, et qu'ils ne puissent pas regarder « l'usage du divorce comme une simple occasion de se soumettre à

« des épreuves passagères pour reprendre ensuite la vie commune...  
 « On ne se jouera pas du divorce. A Dieu ne plaise qu'on puisse  
 « se familiariser avec l'idée qu'il n'est pas prononcé pour toujours! »

En effet, *si le « retour » est POSSIBLE*, pourquoi l'époux qui subit avec peine le joug conjugal, NE TENTERAIT-IL PAS de trouver ailleurs le bonheur qu'il espère.

UN ESSAI ne serait-il pas bien engageant en pareille aventure?

C'est assurément par respect pour le mariage, et pour que l'on ne « se jouât pas » du divorce, que le législateur de 1803 a interdit le mariage entre les époux qui ont divorcé.

L'intention est morale; cependant le résultat est peut-être *moins logique* qu'on ne pense.

Il est facile de le prouver.

Quel est, en effet, l'argument principal des adversaires?

« Que l'indissolubilité est une *tyrannie* pour l'époux qui s'est trompé sur les qualités du conjoint...; que c'est là une *entrave à la liberté*; qu'on ne peut s'engager pour toujours. »

*Or, qu'opposent-ils comme remède à cette INDISSOLUBILITÉ intolérable, à cette union définitive?*

*Ce qu'ils opposent, c'est une désunion irrévocable, une SÉPARATION IRRÉMÉDIABLE.*

Et quoi! ils ne comprennent donc pas que toutes leurs déclamations contre l'*union DÉFINITIVE* se retournent précisément contre la *désunion SANS FIN*!

Cette liberté, au nom de laquelle on attaque le mariage, n'est donc qu'un vain mot, puisque le *divorce impose une contrainte* non moins rigoureuse que celle dont on fait grief à l'indissolubilité.

Mais, poursuivent certains partisans du divorce, si vous laissez libre de quitter, de reprendre, puis de reprendre et de quitter encore un conjoint; si enfin vous permettez de changer d'époux comme de « chapeau », il n'y aura ni famille ni société possible; ou plutôt ce sera la plus scandaleuse confusion, la plus odieuse promiscuité.

C'est précisément notre thèse! c'est bien là ce que nous plaçons ici : SANS LA DURÉE, sans l'indissolubilité, on ne voit pas en quoi le mariage différerait des amitiés légères et des unions inconstantes.

Non le mariage n'est pas fondé uniquement sur un échange de sympathie et une réciprocité de sentiments. Le libertinage qui viole la morale, le libertinage qui tombe même sous le coup des lois positives, ne prétend-il pas, lui aussi, trouver son excuse dans

l'attrait? Voilà pourquoi retirer au mariage son caractère PERMANENT, c'est l'abaisser au niveau d'un plaisir, d'un simple caprice.

Ne craignez rien, disait certain orateur du Tribunal; les époux étant avertis que le divorce les sépare pour *jamais*, n'y recourront pas à la légère.

M'emparant de l'argument, je répondrai à mon tour : les époux sachant qu'ils se lient pour *toujours*, devront, avant de contracter mariage, faire *les réflexions salutaires qu'on leur conseille* au moment de divorcer; car *dans les deux cas*, n'est-il pas vrai, il s'agit de prendre une détermination *également absolue et définitive*.

\*  
\* \*

Pressentant sans doute l'argumentation victorienne que l'on peut tirer de l'*irrévocabilité de la désunion* (ce qui ne permet plus raisonnablement de critiquer l'*union indissoluble*), nos modernes législateurs, corrigeant en cela le Code Napoléon, et voulant être *logiques*, eux ont émis l'étrange doctrine suivante : ils ont été d'avis de *permettre aux époux divorcés de reconstituer la vie commune une fois*, mais une seule fois.

En sorte que l'homme et la femme qui, après un certain temps de mariage, seraient épris d'un désir, peut-être respectif de liberté; lassés d'eux-mêmes; n'appréciant même plus leurs qualités réciproques (*assiduitate viluerunt*), pourront jouer la comédie du divorce pour « goûter le renouveau ».

En vérité, l'idée est merveilleuse!

Impossible de porter un coup plus funeste à la dignité du mariage; impossible de mieux engager les époux à faire litière à la foi conjugale.

Quoi! IL SERA LOISIBLE DE SE DÉMARIER POUR QUELQUE TEMPS! de se livrer, chacun de son côté, à tous les désordres et à tous les écarts; et les époux auront la certitude, que, si, cette expérience ne réussit pas au gré de leurs rêves, il ne tiendra qu'à eux, l'hiver venu, de fuir leurs jours au foyer qu'ils auront déserté, D'ACCORD un moment, « pendant les derniers rayons d'un été de la Saint-Martin! »

Et la loi légitimerait de semblables calculs! elle couvrirait de son autorité un pareil scandale!

Si, en 1803, on a manqué de logique, à notre époque, chose autrement grave, c'est la morale qu'on sacrifie.

Effectivement il n'y a pas de moyen terme : inconséquence ou immoralité.

Eh bien ! cette liberté constituerait une manière **D'ADULTÈRE LÉGAL**, UNE PROVOCATION VÉRITABLE A L'INFIDÉLITÉ.

Ne serait-ce pas le cas de dire avec Martial :

*Non nubit, adultera lege est.*

Aux termes du rapport, on ne pourra *se remarier qu'une seule fois avec son ancien conjoint*, et ce second mariage deviendra **INDISSOLUBLE** ; indissoluble, pour qu'on ne se joue pas du divorce.

Alors, c'est seulement du mariage que l'on pourra se jouer !

C'est là précisément ce qu'il y a d'illogique et de monstrueux dans cette doctrine qui équivaut à celle-ci :

**ON POURRA SE MARIER A L'ESSAI !**

Faut-il s'en étonner ?

Les amis du divorce en posant comme principe que le mariage n'est qu'un contrat comme un autre, devaient naturellement admettre qu'il suffit d'être d'accord pour que chacun puisse reprendre sa liberté.

Oui, il est absolument vrai qu'on pourra *se marier à l'essai, s'épouser pour un certain délai*, puisque nos juristes du Parlement admettent la faculté du divorce **PAR CONSENTEMENT MUTUEL SANS RESTRICTION**.

*Est-on sûr que le mariage ainsi compris se distingue suffisamment du concubinage ?*

Et c'est sous prétexte de moraliser la famille, de fortifier les unions que l'on propose de pareilles lois !

\*  
\* \*

Il est curieux de remarquer, en outre, que si l'on rapproche cette doctrine immorale des autres dispositions de la loi, on se trouve en présence d'une éclatante contradiction. Ce sont nos adversaires eux-mêmes qui se l'infligent, et se réfutent par leurs propres arguments.

Ils soutiennent simultanément ces deux théories opposées, **INCONCILIABLES** : 1° ils ne veulent le divorce, répètent-ils, que dans les cas où la vie commune sera jugée *absolument impossible* ; et 2° ils admettent que les époux qui auront fait rompre leur mariage,



pourront néanmoins reconstituer la vie commune *reconnue intolérable*.

Cependant de deux choses l'une :

Si le divorce est prononcé en dehors du cas d'incompatibilité absolue, pour simples froissements ou contestations légères, le divorce équivaut alors à l'anéantissement même de l'institution du mariage :

Si, au contraire, le divorce n'est admis que dans les cas où les époux ne peuvent manifestement pas vivre ensemble, le rétablissement de la communauté devient une inconséquence flagrante.

Cette vérité a été nettement exprimée, soit dans l'Exposé des Motifs de la loi de 1803, soit dans le rapport présenté au Tribunal. « Le divorce, rappelait M. Treillard, ne doit être prononcé que sur « la *preuve d'une nécessité absolue*, et lorsqu'il est bien démontré « à la justice que l'union est impossible : cette impossibilité une fois « constante, la réunion ne pourrait être qu'une occasion nouvelle « de scandale » (30 vent. an XI).

Et après lui le rapporteur de la loi disait au Tribunal : « La loi « ôte aux époux désunis la faculté de se rengager dans leurs « premiers nœuds : cette prohibition est éminemment morale. Le « mariage serait bientôt dégradé, si placé comme un jeu au milieu « des passions humaines, on pouvait le quitter et le reprendre « au gré de sa fantaisie » (séance du 27 vent. an XI).

Les innovations apportées à la loi de 1803 sont donc AUCUNES QU'ILLOGIQUES. Elles contredisent d'une façon, instructive pour nous, la propre théorie de nos adversaires en ce qu'elles prouvent bien 1° qu'en dehors des hypothèses d'incompatibilité formelle, le divorce *pourra* être obtenu; et en second lieu, elles démontrent que les ennemis de l'indissolubilité sont eux-mêmes *obligés d'admettre le principe qu'ils contestent*, s'ils veulent opposer une barrière aux caprices du cœur humain et à l'inconstance des unions.

Seulement, à leur point de vue, avec la théorie nouvelle, LE MARIAGE NE SERA DÉFINITIF QU'APRÈS UNE PREMIÈRE DÉSUNION!...

\*  
\* \*

Nos législateurs semblent avoir oublié de régler tout un ordre d'idées d'un intérêt capital.

On s'est contenté de dire que si les époux divorcés se réunissent,

les conventions matrimoniales originaires seront maintenues. Soit ; mais qu'arrive-t-il en cas de convol entre divorcés étrangers l'un à l'autre ?

L'article 1395 du Code civil dispose que les conventions matrimoniales sont irrévocables : il ne faut pas que les époux, au gré de leur caprice ou de leur intérêt, puissent déplacer leur fortune, de manière à leurrer les tiers qui peuvent être appelés à traiter avec eux.

Ajoutons que le contrat de mariage a pour but principal, soit de réserver la fortune de la femme pour éviter qu'elle ne soit dissipée par le mari soit de lier la femme elle-même pour la défendre contre sa propre faiblesse ou son inexpérience des affaires.

Or le divorce anéantissant le mariage (et à plus forte raison le pacte civil qui en réglait les conditions), l'époux qui se trouvera GÊNÉ par les restrictions et réserves que les parents ont fait insérer au contrat, *aura-t-il droit d'espérer s'affranchir un jour de ces entraves*, EN S'UNISSANT A UN AUTRE CONJOINT ?

Oui, assurément. La femme, jadis commune en biens, pourra donc devenir femme dotale ou inversement, malgré les obligations civiles qu'entraînera pour elle le jugement de divorce ; tel époux marié une première fois sous la loi de communauté pourra sans aucune condition faire une stipulation de propres, de façon à diminuer le gage des créanciers qu'il redoute ; il lui sera loisible d'accorder ou d'obtenir des avantages matrimoniaux qui n'existaient pas dans son premier contrat...

Qui ne pressent tous les dols, tous les odieux calculs que facilitera une loi semblable !

C'est enfin, autoriser légalement les maris ruinés ou cupides (on m'accordera qu'il en est un certain nombre) à se tenir le raisonnement suivant : *Je puis en épousant une femme plus riche que la mienne trouver la Fortune... Commençons par congédier la première. Rien de plus simple : RENDONS-LUI LA VIE INTOLÉRABLE, ET ELLE-MÊME DEMANDERA LA LIBERTÉ : nous serons bien alors dans le cas de la loi : le divorce PAR CONSENTEMENT MUTUEL.*

Vous n'avez donc pas même entrevu ces conséquences ?

\*  
\* \*

La commission parlementaire s'était d'abord demandé s'il n'y aurait point lieu d'admettre, comme cause de dissolution du mariage, l'aliénation mentale d'un des époux.

Il est probable que, sans les protestations énergiques des médecins aliénistes, ce projet eût reçu un accueil favorable.

Ne pourrait-on point aussi, par les mêmes raisons, invoquer comme cause de divorce toute grave maladie constitutionnelle chez le conjoint, qu'elle soit congéniale ou acquise ?

Que deviendrait alors le devoir de l'assistance entre époux ? Le mariage ne doit-il mettre en commun que des joies ?

Songe-t-on à l'immoralité d'une situation comme celle-ci : l'époux, loin de ménager l'intelligence de son conjoint monomane, *ayant intérêt à l'exaspérer, à l'offoler plus encore, pour s'assurer la faculté du divorce !*

Et si, à la période de dépression pendant laquelle le jugement serait prononcé, succédait un *retour à la raison*, l'époux revenant à lui-même trouverait à son foyer, occupée par un étranger, la place qu'il y tenait naguère.

En outre, il serait placé dans une condition pire que l'époux criminel, qui, lui au moins, a la faculté de se défendre.

C'est précisément parce que l'aliéné est incapable de discuter ses propres intérêts ; et que, d'autre part, les maladies mentales ne sont pas toujours incurables, qu'il y aurait injustice révoltante et lâcheté cruelle à rompre le lien conjugal en semblable circonstance.

Dira-t-on que l'aliéné serait dans le cas de l'interdit, qui est inhabile à se défendre, et pour lequel on rend jugement en la personne du mandataire légal qui le représente ?

Ce serait faire une étrange confusion. En effet, la cause de l'interdiction venant à cesser, l'interdit *peut* être rétabli dans la plénitude de ses droits ; au contraire pour l'époux revenu à lui-même, le malheur serait absolument irréparable.

Je sais bien que l'article 4 de la loi de 1792 permettait le divorce pour cause de démence, de folie, ou de fureur : mais le législateur de 1803, lui-même, écarta cette cause comme déplorable : « Où serait donc, s'écriait un orateur du Tribunat, la sublimité des devoirs du mariage ; où serait sa dignité si, borné à une simple association de plaisir, il n'était pas, bien plus encore, une assistance généreuse que deux faibles créatures se prêtent dans la carrière douloureuse de la vie ? » (Séance du Corps législatif, 30 ventôse an XI.)

« En pareil cas, dit le docteur Blanche, le retour à la raison serait un malheur si grand, qu'on ne sait si l'on ne devrait pas souhaiter à l'époux de la perdre de nouveau. »

\*  
\* \*

Ne pourrait-on pas soutenir qu'il y a moyen d'éviter les abus, en LIMITANT exclusivement les demandes en divorce à *certaines cas déterminés*, l'infidélité, les coups et blessures...

Ces restrictions n'ont souvent qu'une efficacité très relative.

Depuis que le projet de loi sur le divorce est déposé, nombre d'individus, en prévision de ces hypothèses, se sont habilement constitué un dossier favorable.

Je sais telles affaires où, judiciairement, il a été reconnu que le mari en laissant sa femme dans une misère cruelle, n'avait eu d'autre dessein que de la *pousser à l'inconduite*, en vue de préparer un divorce éventuel. Tel autre s'ingéniait, dans le même but, à corrompre celle dont il devait être le protecteur.

A quoi bon sauvegarder une femme qu'on espère abandonner demain !...

On comprend combien encore il serait facile aux époux *mutuellement résolus* au divorce de simuler des violences ou d'exploiter un événement opportun. En fait, les cas prétendus déterminés peuvent presque toujours s'analyser en un accord.

Cependant ces cas limités eussent été déjà une entrave. C'est ce qu'on ne voulait point ; aussi, comme nous l'avons dit, a-t-on acclamé l'idée du divorce *par simple consentement mutuel*.

Nos adversaires ne fixant pas, et logiquement ne pouvant pas déterminer le nombre des désillusions, on doit en conclure qu'on *pourra divorcer jusqu'à ce qu'on ait rencontré l'idéal que l'on pourchasse*.

Ceci peut en conduire plusieurs assez loin.

Carrion-Nisas, dont je parlais tout à l'heure, affirme que sur trente divorcés, il y en avait dix qui n'en étaient point à leur premier changement.

Les statistiques du docteur Bertillon établissent en effet que, plus que tous autres, les divorcés recherchent le mariage ; que de trente à trente-cinq ans leur nuptialité l'emporte de moitié sur celle des célibataires, et qu'à l'âge de quarante-cinq ans elle vaut six fois plus.

L'expérience malheureuse, loin de décourager, incite au contraire à tenter des épreuves nouvelles.

\*  
\* \*

L'homme oublie trop facilement aussi qu'il y a dans la question qui nous occupe un autre intéressé : LA FEMME: et que si, après quelques années passées dans une première union, il peut, lui, en contracter facilement une autre, il ne saurait en être de même de l'épouse: car, dans le mariage, *il n'y a pas pour les deux égalités d'apport*: « La société domestique, disait M. de Bonald, n'est point une association de commerce où les intéressés entrent avec des mises égales, et d'où ils puissent se retirer avec des résultats égaux. »

Non seulement, dans le divorce, la personne de la femme est sacrifiée; mais, pratiquement, il faut bien le reconnaître, *le mari qui préparera ou seulement pressentira un divorce, commencera, neuf fois sur dix, par user de tous les MOYENS DONT IL DISPOSE pour dissiper, s'approprier, ou compromettre la dot de la femme.*

Et s'il est constant que la femme, par son seul travail, n'ait pas le plus souvent moyen de subvenir aux premiers besoins, quel sort lui réservez-vous donc ?

C'est alors que revient en souvenir cette réflexion si juste de M<sup>me</sup> de Staël: « On voit bien que ce sont *les hommes qui font les lois.* »

Oui, mais n'oublions pas que ce sont *les femmes qui font les mœurs.*

Il est vrai que l'esprit chevaleresque est un archaïsme pour notre époque: entre les extravagances du héros de Cervantes et les fadaises de la galanterie, nous ne connaissons guère de milieu.

## II

De quels arguments spécieux appuie-t-on la doctrine du divorce, cette *polygamie successive*, comme l'appelle Théodore de Bèze?

Nombre de pays admettent le divorce, dit-on.

C'est vrai: mais dans les pays qui acceptent le divorce, les catholiques sont en minorité; or la loi ne doit pas être faite pour l'exception.

On est donc logique.

Au contraire, sur 38 millions de Français, 36 millions ont DÉCLARÉ appartenir au culte qui veut l'union indissoluble: et 85,000, seulement à la libre pensée.

Défalquez de ces 36 millions les individus devenus hostiles, il n'en restera pas moins une énorme majorité favorable (1).

Faudra-t-il supprimer le gaz d'une ville, parce qu'elle compte plusieurs aveugles dans ses murs ?

Si l'on répondait qu'il y a, au contraire, en France un *très grand nombre de personnes désireuses de divorcer*, ce serait précisément mettre en relief les dangers que nous signalons.

L'expérience a démontré en effet qu'en France, l'on était porté à user d'une manière absolument immodérée de la tolérance de la loi, à tel point qu'en vingt-sept mois, à l'époque de la Révolution, 5994 divorces furent prononcés par les tribunaux.

A ceux qui, à la légère, voudraient s'autoriser de l'exemple de l'étranger, on peut répondre que, pendant le dix-huitième siècle, par exemple, le PARLEMENT ANGLAIS n'a prononcé en moyenne qu'un divorce par an, et de 1800 à 1850, 410 en tout. (*Bull. de Leg. comp.*)

Dans le chiffre des divorces, on comprend souvent, à tort, les séparations qui jadis ressortissaient, en Angleterre, à des cours ecclésiastiques. Les époux fournissaient caution, au contraire, de ne point se remarier, et s'ils manquaient à leur promesse, ils encouraient la peine de la bigamie.

On voit par là l'intérêt qu'il y a à préciser dans quelles conditions le divorce est entré dans telle législation étrangère.

(1) La statistique prouve que, par suite des abstentions, la *majorité* parlementaire devient à notre époque de plus en plus *relative*. C'est ainsi qu'en 1872 sur 12,935,776 électeurs inscrits, il y a eu 4,959,506 abstentions. — Aux élections du mois d'avril 1882, le nombre des abstentions est véritablement incroyable : à Marseille, sur 65,000 électeurs inscrits, 12,000 seulement ont pris part au vote ; — à Villefranche-S.-R., sur 4000 électeurs, on ne trouve que 142 votants ; — Arles compte 7000 électeurs ; 300 seulement ont donné leur voix ; — à Toulouse, il n'y a même pas eu d'élection.

Un député étant régulièrement élu par le *quart* des voix des électeurs, et même par un nombre quelconque en cas de ballottage, il est de toute évidence que telle *majorité du Parlement* PEUT, très légalement, ne représenter EN FAIT que l'opinion de la minorité du pays.

*C'est précisément pour éviter de faire connaître la disproportion écrasante qui existe entre la majorité VRAIE des opinions de la nation, d'une part, et cette majorité FACTICE des assemblées politiques ou municipales, d'autre part, que, malgré les progrès du matérialisme, on N'A PAS OSÉ, lors du dernier recensement, dénombrer les croyants et les incroyants.*

CHAQUE individu étant personnellement interpellé, la réponse eût révélé le VÉRITABLE sentiment de la France ENTIERE, et démontré l'affirmation précédente.

L'épreuve eût été DÉCISIVE : on l'a bien compris.

Bien que de nos jours les juges soient moins rigoureux, ils sont loin cependant de faire du divorce cette institution populaire qu'on voudrait introduire en France.

Si l'esprit démocratique est de maintenir l'égalité, de contenir les forts, de protéger les faibles, je ne vois pas en quoi l'idée de divorce répond à ce programme généreux.

L'AUTRICHE admet aussi le divorce. C'est vrai : mais avec quelles distinctions ?

Les époux ont-ils à un moment quelconque professé la religion catholique ? Ils ne peuvent pas rompre l'union (art. 115), eussent-ils abjuré leur foi. La loi FAIT RESPECTER *le contrat par lequel les conjoints se sont liés pour la vie*.

Les époux font-ils profession de foi catholique au cours du mariage ? Le divorce est encore interdit ; il suffit même que l'un d'eux ait été ou soit devenu catholique, pour que l'union demeure indissoluble.

Dans les cas où le divorce est permis aux non-catholiques, on adjoint deux juges supplémentaires au tribunal chargé d'en connaître ; et un *defensor matrimonii* a mission de plaider pour le maintien de l'union.

On remarquera que c'est LA LOI autrichienne qui ne permet pas aux catholiques, dont le mariage est fondé sur la perpétuité de l'union, de manquer à leur serment. Elle n'empiète pas en cela sur le pouvoir religieux : c'est en vertu du *droit civil*, qu'elle tient la main à ce que le *pacte indissoluble* qui a été signé par les contractants, ne soit pas violé.

Ce serait le moins que, chez nous, le Code SANCTIONNAT l'indissolubilité, *si les époux déclaraient l'accepter*.

Poursuivons notre enquête, et l'on verra que les résultats obtenus dans les autres pays sont de nature précisément à dissuader du divorce.

M. Glasson, professeur à la Faculté de droit de Paris, dans son ouvrage, *Mariage et Divorce*, constate cette double progression significative chez tous les peuples favorables au divorce : d'une part, *les mariages diminuent* ; et d'autre part, *les divorces augmentent*.

Un travail de M. Renault, professeur à la même Faculté, reproduit une statistique officielle du ministère de l'intérieur de Belgique, qui démontre que l'expérience tentée chez nos voisins sous

l'empire de *notre* Code, confirme la proposition formulée par M. Glasson. (*Bullet. de Législat. comp.*, février 1882.)

En 1875, il y a eu en BELGIQUE 126 divorces.

|                  |     |
|------------------|-----|
| En 1876. . . . . | 133 |
| En 1877. . . . . | 118 |
| En 1878. . . . . | 143 |
| En 1879. . . . . | 151 |

Les mariages, au contraire, suivent une progression descendante : 39,000 — 38,000 — 36,000.....

Depuis 1841, la Belgique compte cinq fois plus de divorces.

D'après M. L. Legrand, de 1832 à 1868, les chiffres des progressions quinquennales moyennes sont : 9 — 22 — 41 — 65 — 108 — 142!!

Et d'après M. Laferrière, ce chiffre monte à 151 pour l'année 1879.

En SUISSE, écrit M. Renault, dans le bulletin précité, il y a plus de 150 divorces en 1879; il y en avait 7 en 1831. Et si, d'après cet auteur, l'on compare la période de 1841-1851 à celle de 1861-1870, en reconnaît que le chiffre a *triplé*.

Dans le seul canton de Genève, on constate, dit M. Glasson :

|                  |            |
|------------------|------------|
| En 1870. . . . . | 6 divorces |
| En 1872. . . . . | 46 —       |
| En 1874. . . . . | 17 —       |
| En 1876. . . . . | 66 —       |
| En 1878. . . . . | 73 —       |

Depuis la mise en vigueur de la loi fédérale de 1874 (24 décembre), c'est-à-dire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1876 jusqu'en 1880, 4968 divorces, nous apprend M. Laferrière, ont été prononcés.

Cependant nos législateurs s'autorisent de ce qui se passe en Suisse, pour changer la condition du mariage en France.

Ils ignorent donc que cette législation qu'ils veulent imiter est précisément jugée *désastreuse* par ceux-là même dont ils invoquent l'autorité.

En veut-on la preuve formelle ?

Le Bureau fédéral déplore dans les termes suivants cette progression inquiétante : « A quoi attribuer, écrit-il, ce résultat peu « flatteur pour notre pays ? Y a-t-il en Suisse un si grand relâche-



« ment des liens de famille comparativement aux autres États ;  
 « ou faut-il en accuser la plus grande facilité avec laquelle es  
 « tribunaux accèdent aux demandes en divorce? » Et ailleurs :  
 « Nous ne pouvons malheureusement plus nous tranquilliser, en  
 « admettant que nous sommes dans la période de transition qui  
 « devait amener un accroissement de divorces. »

Quoi ! c'est par l'exemple de la Suisse que nos adversaires entendent justifier leurs projets!

N'est-ce pas le cas de redire avec M. Prudhomme... qu'il serait préférable de connaître les questions sur lesquelles on discute.

Dans le GRAND-DUCHÉ DE BADE, de 1860 à 1880, on comptait 3 divorces pour 1000 mariages; actuellement, la proportion s'élève à plus de 8 pour 1000.

En SAXE, le nombre annuel des divorces était de 356, de 1835 à 1840; il s'élève à 594 dans la période de 1871 à 1875; puis à 687, en 1877.

De même en SUÈDE depuis 1831, et depuis 1851 en HOLLANDE, les divorces ont doublé.

\*  
\* \*

On a soutenu qu'en comparant les divers États de l'Europe, on trouvait proportionnellement moins de divorces à l'étranger que de séparations de corps en France (1).

*Rép.* On oublie de tenir compte, dans le calcul, du chiffre important des séparations réclamées dans ces États par les catholiques qui, eux, ne peuvent rompre leur union.

M. Laferrière, dans une série d'articles remarquables publiés dans le journal *le Temps* (19-26 mai 1882), dément de la façon la plus positive cette assertion. Il s'exprime ainsi : « Il n'y a aucune com-  
 « paraison à établir entre nos séparations de corps qui n'atteignent

(1) *Le Bulletin de Législation comparée* du mois de février 1882 contient des détails curieux sur le divorce en *Cochinchine*. Le divorce entre autres griefs peut avoir pour cause la médisance du conjoint, ou des paroles blessantes adressées au père, à la mère *du mari*. Le lien est également rompu si la femme frappe le mari, même légèrement. « car l'époux est le ciel, et si l'épouse frappe l'époux, c'est elle-même qui rompt avec le ciel ». — La femme ne peut divorcer sans la volonté du mari, même si ce dernier lui a fait des « fractures »; car : « l'époux est comme la lisière qui supporte tous les fils de la trame ».

Par exception, le divorce ne peut être demandé par le mari, si la femme est devenue orpheline; si les époux se sont enrichis durant le mariage: s'ils ont porté un deuil de trois ans ensemble...

« en moyenne qu'UN MARIAGE sur mille et les divorces qui brisent, « annuellement, quatre mariages en Belgique; six, dix et vingt « mariages dans les différents États de l'Allemagne, et QUARANTE- « SEPT SUR MILLE en Suisse. Il y a là une force d'impulsion inhérente « au divorce. Qui peut savoir quels effets elle produirait en France « et quelles effrayantes statistiques on aurait bientôt à enregistrer? »

Et *quand même* la proposition précédente serait pleinement démontrée, cela prouverait simplement *qu'il faut d'autant plus jalousement protéger le mariage en France, que les désunions y sont plus fréquentes.*

On sort déjà trop facilement de la « citadelle du mariage » par la porte entre-bâillée de la séparation? Est-ce une raison pour ouvrir toute grande aux mécontents la double porte du divorce?

De plus, il est curieux de constater que, si nous empruntons quelque chose aux législations étrangères, nous prenons ce qu'il y a de mauvais et nous laissons le bon.

Nous nous gardons bien, certes, d'imiter l'Angleterre, dont la loi sauvegarde les intérêts moraux et matériels de l'ouvrier, en faisant respecter la loi du dimanche (ce qui n'empêche pas ce pays d'être le premier de l'Europe par son industrie et son commerce); nous n'accordons pas, comme en Amérique, aux citoyens la liberté religieuse ni le choix des écoles : notre époque s'attarde à deux idées aussi intolérantes l'une que l'autre : *faire entrer* de force dans l'école des enfants qu'on n'y veut pas amener... pour cause; et d'autre part, *faire sortir* de chez eux des religieux qui prétendent y rester.

Telle est la politique du jour.

On affiche la liberté... mais sur les murs seulement, à côté des objets perdus.

\*  
\* \*

Autre objection : au regard de la loi, le mariage, depuis la Révolution, n'est plus qu'un *contrat civil*; or les volontés qui ont suffi à former le lien, étant d'accord pour le rompre, doivent pouvoir le briser. C'est le mot de Diderot, qui soutient qu'un engagement perpétuel ne peut être pris sous un ciel qui change, sur un autel qui tombe, par des êtres qui doivent se quitter.

Voici ma réponse : légalement il est faux que l'accord des volontés suffise toujours à constituer seul un droit d'une manière

absolue; sinon les plus grands attentats pourraient être légitimes, à condition qu'il y ait consentement réciproque.

En second lieu, il est également inexact de prétendre que les volontés qui ont formé le contrat suffisent dans tous les cas à l'anéantir : par exemple, chaque fois qu'un intérêt *tiers* se trouve en jeu.

Or le mariage n'a pas seulement pour but la société de l'homme et de la femme, mais aussi les enfants nés ou à naître : *Accipies virginem amore filiorum magis, quam libidine ductus.*

« Il ne faut pas habituer les esprits à cette idée, disait M. le garde des sceaux (séances des 7-8 fév. 1881), que le mariage est un contrat comme un autre, et qu'on peut le rompre, comme on peut le former par la libre volonté des contractants. Il y aurait à cela de graves dangers... Le jour où cette idée d'indissolubilité du mariage aurait disparu, le nombre des mariages frivoles s'accroîtrait dans des proportions dangereuses, et les mariages, au moment même où ils se formeraient, porteraient en eux un germe de corruption et de mort. » Et ailleurs : « Il s'agit de savoir s'il ne faut pas *sacrifier certaines souffrances individuelles au maintien de l'institution sociale du mariage.* »

J'ajouterai, enfin, que considérer comme immorale une obligation perpétuelle, c'est nier la loi civile tout entière et désertier les notions premières du sens commun.

*Euchaîner librement sa volonté, c'est encore en faire usage.*

Oui, le mariage est un contrat; mais ce n'est pas seulement un contrat, c'est un état, sinon, comme nous l'avons dit, il faudrait admettre qu'il peut être affecté des diverses modalités applicables aux conventions, en général, l'essai, le terme, la condition; et que le mariage ne diffère pas d'un bail à temps ou d'un contrat de *louage de services*.

Je sais que Bentham a osé écrire : « Le mariage pour un temps limité, le mariage à terme, est innocent par lui-même. »

Ce qui n'est pas innocent, c'est un conseil aussi scandaleux.

\*  
\* \*

Qu'invoque-t-on encore? *L'opinion publique...?*

Quand un individu est gêné de ses idées téméraires ou périlleuses, il prétend que *tout le monde* les partage : il se dit l'écho de *l'opinion*.

A force de répéter de ville en ville pendant vingt ans que l'opinion publique voulait le divorce, on a fini par le persuader à bon nombre.

Votre conduite même dément vos paroles, peut-on faire remarquer à tel personnage qu'on devine. Si votre idée était populaire, vous n'auriez pas eu besoin de vous constituer si longtemps le commis-voyageur du divorce (1).

Est-ce à dire qu'il n'y a pas d'amélioration à apporter dans nos lois; non, assurément.

Qui empêche d'*émanciper complètement la femme séparée de corps*, comme cela a lieu en Angleterre.

Nous sommes des premiers à reconnaître qu'il est vexatoire de laisser *su-vivre* à la séparation l'autorité maritale, et d'obliger la femme à solliciter de l'époux l'autorisation d'aliéner ses propres, par exemple. Souvent, en réalité, la femme est obligée de marchander cette autorisation au mari qui lui vend sa signature.

Voilà, certes, une réforme équitable qu'on peut facilement introduire dans notre Code sans troubler les foyers.

On se préoccupe beaucoup des mauvais ménages; mais n'est-ce pas au détriment des bons?

\*  
\* \*

Enfin, dit-on, les époux séparés de corps sont dans la plus *fausse position*; le divorce fera cesser cet état de choses déplorables.

Est-ce que les enfants naturels ou adultérins ne sont pas, eux aussi, dans une situation équivoque? Voulez-vous pour cela les confondre avec les enfants légitimes?

Quand on y regarde de près, l'argument se retourne contre nos adversaires; car *c'est précisément parce que LA SÉPARATION DE CORPS entraîne après soi des ennuis et des tristesses, qu'on hésite à s'y résigner : il ne faut pas moins qu'une* NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE POUR L'ACCEPTER.

Ce malheur est donc en même temps une SAUVEGARDE.

(1) Il est bon de rappeler que l'auteur de la proposition est un des rares hommes qui aient osé, dans un livre écrit à loisir, se poser en adversaire direct du mariage, en champion des « amours libres », qu'elles fussent « successives » ou « simultanées ». — « L'INSTITUTION DU MARIAGE, a écrit M. Naquet, CAUSE LA PROSTITUTION QUI EN EST LE COMPLÉMENT OBLIGÉ. Elle cause ou favorise encore d'autres plaies sociales, l'avortement et l'infanticide. » (Page 279.)

Le DIVORCE, au contraire, offrant l'appât trompeur de la nouveauté et autorisant même un rêve de bonheur, INCITE AU LIBERTINAGE ET DIS-SUADE DE LA TOLÉRANCE RESPECTIVE.

*On ne supporte pas un mal auquel on peut mettre fin.*

J'admire, en vérité, nos adversaires quand ils parlent de position fausse.

Croyez-vous donc que l'épouse qui sera vue par son ex-époux au bras d'un autre individu; que le mari qui, ainsi que nous le disions, devra payer, au nom de sa femme, une pension à son *prédécesseur*; que l'enfant qui rencontrera, tantôt un mari de sa mère, tantôt un autre; croyez-vous que tout ce monde se sentira parfaitement à l'aise!

Si la condition de l'époux séparé est fausse, celle de l'époux divorcé est honteuse.

Non seulement le divorce consommé, mais, qui plus est, la *possibilité* même du divorce est déjà chose immorale.

Le fait seul de permettre à des *époux* de se dire : celui-là POURRAIT être à moi, celle-là POURRAIT m'appartenir, constitue un outrage à la morale et un scandale : *Qui cupit jam mœchabitur.*

Voici ce que disait à ce sujet M<sup>me</sup> Necker : « Si on laisse aux femmes mariées la liberté de faire un nouveau choix, bientôt leurs regards erront sur tous les hommes, et le seul privilège du parjure les distinguera des actrices. »

\*  
\* \*

Eh bien ! poursuit-on, c'est aussi au nom de la morale que nous demandons le divorce, car la séparation c'est l'*inconduite inévitable* pour les deux époux; permettez au contraire le divorce, et tout rentre dans l'ordre.

Ce raisonnement manque absolument de raison.

Supprimez la propriété.... il n'y aura plus de voleurs; supprimez la famille.... il n'y aura plus d'enfants naturels. La théorie est la même.

Non; l'époux séparé n'est pas plus contraint à l'inconduite que le passant n'est obligé à dévaliser les étalages qui tentent sa cupidité.

Qui fait, dit aussi M. Legouvé, que trois ouvriers sur huit ont deux ménages? L'indissolubilité.

Ce n'est pas à cause de l'indissolubilité; mais *malgré* elle, répondrons-nous, qu'il y a des unions illicites.

Trouverait-on judicieux de supprimer le Code pénal, parce qu'il n'empêche pas qu'il y ait *quand même* des criminels?

\*  
\* \*

Pour que le trouble fût complet, il n'y avait plus qu'un pas à faire. Ce pas a été franchi.

L'Assemblée, contrairement à l'article 298 du Code civil, a émis, par 263 voix contre 128, un vote par lequel l'*époux coupable d'adultère pourrait se remarier avec son complice* (8 mai, — 19 juin 1882) (1).

Ainsi, selon l'expression de Treilhard, l'époux infidèle trouvera dans le jugement qui le condamne un titre et un moyen de satisfaire une passion coupable!

Et, de son côté, le rapporteur de la loi s'écriait au Tribunal : « La femme adultère n'épousera point son complice; prohibition salutaire qui commande l'honnêteté publique et qui peut-être en menaçant d'avance la femme prête à succomber la retiendra par l'idée certaine qu'elle ne sera jamais la compagne avouée de celui qui l'a séduite (18 mars 1803).

..... Il paraît que de nos jours l'honnêteté publique ne saurait s'offusquer de pareilles tolérances.

Par là se trouvera pleinement justifié cet aphorisme : *Le divorce est le sacrement de l'adultère.*

En terminant, rappelons une idée qu'il ne faut jamais perdre de vue; c'est que le mariage n'a pas seulement pour but de faire souche nombreuse. « Si la polygamie fait naître plus d'enfants, comme le remarque sagement M. de Bonald, la monogamie en CONSERVE davantage. »

Il ne suffit pas qu'il y ait beaucoup d'unions; il faut surtout de dignes familles et des foyers respectés;

Il ne suffit pas qu'il naisse un grand nombre d'enfants; mais il faut encore que le mariage, par sa durée, EN ÉLÈVE ASSEZ pour donner au pays..... des HOMMES.

Fernand NICOLAY,

*Avocat à la Cour d'appel de Paris.*

(1) Le 19 juin, la Chambre a voté l'ensemble de la loi, par 336 voix contre 155.

# UNE SEMAINE DE LA COMMUNE DE PARIS

LETTRES INTIMES DE M. LE CURÉ DE SAINT-THOMAS D'AQUIN (1)

*Infantum dilecte, jubes renovare dolorem.*

Eux partis, on tint conseil. Chacun dit ses impressions et ses espérances. Mais il n'était que deux heures et demie. Comment pouvoir se renseigner? Sur les trois heures, nous députâmes vers les quais un de nos officiers d'église les plus intelligents, avec recommandation d'écouter les moindres bruits, de s'avancer avec prudence et d'interroger avec discrétion, s'il rencontrait quelqu'un de mine abordable, et de revenir immédiatement nous informer.

Un quart d'heure après, il était de retour, avec la nouvelle à peu près certaine, bien qu'il n'eût pu la contrôler, que les Versaillais étaient dans Paris, qu'on était maître de l'École militaire et du Trocadéro.

Quelque désir que nous eussions de croire à la vérité de ces nouvelles, elles étaient si grosses et si extraordinaires, que nous n'osâmes pas nous livrer à la joie. Une demi-heure après, nouvelle mission donnée au même employé, avec recommandation réitérée de mettre tous ses soins à se bien renseigner. Cette fois, ce fut l'affaire de quelques minutes. La mer montait rapidement; les bruits s'accroissaient de manière à ne laisser aucun doute sur ce qui se passait. L'agitation, les marches et contre-marches précipitées des communards disaient toutes seules que l'heure de la délivrance avait enfin sonné. Le tambour battait partout; le Trocadéro et l'École militaire étaient bien en la possession de l'armée de l'ordre. Mais, inquiétude nouvelle! la guerre des rues allait commencer à l'heure même, et, sans que nous pussions mettre en doute l'issue de la

(1) Voir la *Revue* du 15 juin 1872.

lutte, il nous était impossible de nous dissimuler qu'elle serait acharnée et qu'il y aurait bien du mal.

Il n'était pas cinq heures : la rue du Bac voyait ses tranquilles habitants mettre leurs têtes aux fenêtres, se demander d'où venait ce mouvement inaccoutumé qui avait avancé leur réveil. Le tambour, les cris : « Aux armes ! » le clairon, le sifflet, ce sinistre sifflet dont les fédérés avaient fait un si fréquent usage, tout retentissait à la fois. Pour nous préparer à tout ce qui pouvait être demandé de nous, et nous prémunir contre de très prochaines éventualités, chacun de nous se hâta de célébrer la sainte messe.

Je crus devoir prévenir de ce qui se passait, nos chères sœurs de la Charité de la rue Saint-Guillaume, afin qu'elles ne fussent point trop effrayées du bruit et du mouvement des rues, et qu'elles ne quittassent pas leur maison. Une affiche placardée dans tout le quartier deux jours auparavant les avait menacées d'expulsion ce matin même, pour être remplacées dans leurs classes par des citoyennes institutrices. Il ne fallait pas qu'elles crussent que leur heure était venue.

En rentrant à l'église, je trouvai le pavé de la rue Saint-Dominique déjà attaqué. On me laissa passer sans m'insulter. Je fis fermer les portes de l'église, dans la persuasion de ce qui allait arriver. Le comité de l'artillerie était un poste où devaient se réunir l'état-major de la défense du quartier et les troupes de réserve de la Commune. Avant sept heures, nous avions là, presque dans l'église, plus de trois cents hommes de toutes armes et de tous uniformes.

Un des premiers actes de leurs chefs fut de forcer une porte de communication entre le comité et l'église de Saint-Thomas d'Aquin. Trois de mes prêtres et moi, qui étions en ce moment dans la sacristie, fort occupés de cet inquiétant voisinage, nous eûmes la surprise de voir arriver sur nous, l'arme haute, un peloton de très mauvaise mine. Je m'avance : — « Messieurs, d'où sortez-vous? où allez-vous? que cherchez-vous? — Citoyen, nous venons reconnaître ces lieux : nous voulons savoir si nous sommes menacés ici. — Mais, Messieurs, vous voyez bien que vous êtes dans une église. Toutes les portes en ont été fermées dès la première heure, ce matin. Par où avez-vous pu pénétrer jusqu'ici? » — Ils ne firent pas difficulté de confesser qu'ils étaient entrés comme par une brèche, par une porte forcée; ils se livrèrent à une visite som-



maire de toutes les dépendances de l'église, et je les reconduisis à l'endroit par où ils étaient entrés, en les priant de refermer cette porte, et de nous tenir quittes de toute nouvelle visite.

Ils promirent. Mais une heure après, nouvelle invasion par une autre escouade commandée par d'autres chefs, et qui à ses armes joignait des instruments de démolition, des pioches, des leviers, etc. Nouvelle réclamation de ma part, et perquisition plus sommaire que la première. Ces incommodes visiteurs sont reconduits dans le comité de l'artillerie, et je demande à parler au chef qui commande ces bandes. Il est difficile de le trouver. Il y a beaucoup de gens à galons, il ne se trouve pas de chef. Je suis entouré de marins, de gardes nationaux, de soldats, d'artilleurs; mais je ne vois pas un officier qui ait le commandement de la cohue. On finit pourtant par me faire parler à un personnage qui peut bien porter le titre de lieutenant-colonel. Je lui expose le but de ma présence au milieu de ses hommes; je lui fais connaître dans quelles circonstances mon église a reçu une double visite armée, alors que toutes les portes en étaient exactement fermées; je lui parle de l'effraction inutile qui avait eu lieu, de la promesse qui m'avait été faite de ne pas renouveler, ainsi qu'on venait de le faire, une invasion sans objet, et je lui demande de protéger mon église, ainsi que les paisibles habitants de mon presbytère.

Chose singulière! malgré l'émotion de l'heure présente, pas une de ces figures menaçantes ne parut indignée de mon audace, pas une parole d'outrage ne fut prononcée. On prit même la peine de m'expliquer avec convenance pourquoi d'abord on avait cru pouvoir enfoncer une porte mettant en communication leur poste avec des lieux inconnus d'eux, et comment ensuite il avait pu arriver que, sans violer la parole donnée, on fût rentré dans l'église: le commandement n'était pas en une seule main: chaque officier se croyait autorisé, obligé même à faire toutes les diligences pour prévenir une surprise, dans une situation qui pouvait devenir critique.

Content et presque reconnaissant de ces explications, je me retirai, après remerciements, mais non toutefois sans avoir obtenu une nouvelle promesse que nous ne serions plus inquiétés. Nous verrons bientôt si l'on nous tint parole.

Cependant la rue du Bac était devenue le théâtre d'une très chaude et longue affaire. A mesure que nos soldats s'avançaient prudemment, poussant devant eux ce qu'ils rencontraient de défen-

seurs de la Commune, et cherchant à reprendre tout d'abord les ministères et la direction des télégraphes, les fédérés se massaient dans la ligne du faubourg Saint-Germain qui va des quais à la gare du chemin de fer de l'Ouest, et barricadaient la rue du Bac. La première barricade se fit un peu au-dessus de la rue Saint-Dominique, presque en face du passage Sainte-Marie (1), au coude que fait la rue en cet endroit. Heureusement il se trouva près de là un homme de cœur, officier de la garde nationale de l'ordre, lequel, avec cinq ou six de ses hommes, sur qui il pouvait compter, vint attaquer et emporter, par un coup de main hardi, cette première défense de la Commune. M. Durouchoux — c'est de lui qu'il s'agit — fut mortellement blessé, ainsi que trois des siens; mais ils avaient abattu le drapeau rouge et planté à sa place le drapeau tricolore, et ils avaient, au prix de leur vie, donné le temps à nos soldats de venir les remplacer dans ce poste très important, au centre du faubourg Saint-Germain.

De ce moment, la rue du Bac devint le champ clos d'un véritable et long combat très meurtrier. Les hommes de la Commune, pour se retrancher derrière une nouvelle barricade en vue de la première, emmenèrent un *omnibus*, à trois qu'ils étaient, l'un sur le siège, l'autre sur l'impériale, le troisième dans l'intérieur; et cette grosse voiture, renversée en travers dans la rue, devait devenir le noyau d'une forte défense. Il fallait trouver l'emplacement le plus favorable pour la construire. Il y eut conseil pour cela. La première pensée avait été de se fortifier à l'entrée de la rue de Gribeauval: c'était le moyen de protéger le comité de l'artillerie, point important à défendre, et d'empêcher qu'on ne fût tourné par cette petite rue, à laquelle communiquait la rue Saint-Dominique par la place de Saint-Thomas d'Aquin; c'était aussi le moyen de s'abriter contre les attaques du haut et du bas de la rue du Bac.

Néanmoins, après une station de quelques minutes et une délibération assez animée des chefs, il fut résolu que la barricade serait faite à l'angle que fait la rue du Bac, devant la porte d'entrée de la maison du Petit-Saint-Thomas. Là elle commandait le bas de la rue jusqu'aux quais, et le haut jusqu'au poste qu'on avait été obligé d'abandonner. L'*omnibus* fut ramené et aussitôt renversé sur le lieu indiqué. Les chevaux disparurent, et les pavés commen-

(1) Aujourd'hui rue Paul-Louis-Courier.

cèrent à tomber, dru comme grêle, dans la caisse de la voiture et à s'entasser sur les trottoirs de droite et de gauche. Des deux côtés aussi, du côté droit surtout, pleuvaient en même temps literies et meubles : chaises, tables, matelas, paillasses, couvertures, lits de plumes, etc., pour couvrir, élever et rendre plus protecteur ce mur de défense.

Ce travail ne se faisait pas si paisiblement, qu'il ne fallût échanger force coups de fusil avec les maîtres de la première barricade. Mais l'espace qui séparait l'une de l'autre restait désert. Je pouvais, sans trop de danger, assister des croisées de mon appartement à ce feu, jusque-là peu meurtrier. A ce moment de l'affaire, j'en fus quitte pour une balle qui vint se loger dans mon salon.

Pendant cette escarmouche, une perquisition se faisait dans la maison du Petit-Saint-Thomas, et des réquisitions odieuses dans les maisons en face. Outre la literie et les meubles jetés par les fenêtres pour servir à la barricade, on emportait tout ce qu'on trouvait à sa convenance. Je connais une personne, M<sup>lle</sup> le Marais-quer, la courageuse modiste bretonne, dont j'aurais peut-être à parler ailleurs, qui perdit à ce brigandage à peu près tout ce qu'elle possédait.

Le Petit-Saint-Thomas fut occupé tout entier, comme point important. Ils craignaient d'être tournés par là ; et de cette vaste maison, ils commandaient en même temps la rue de l'Université et la rue du Bac : ses nombreuses ouvertures étaient autant de meurtrières d'où ils pouvaient tirer sur les soldats de l'ordre, sans craindre d'être atteints eux-mêmes. La galerie qui touche à mon presbytère, avec sa terrasse plate, fut pour eux un point d'attaque et de défense qui fit beaucoup de mal aux nôtres. Ils avaient couvert de matelas la balustrade en fer qui donne sur la rue du Bac. Plusieurs de leurs hommes, couchés à plat-ventre sur le zing de la terrasse, visaient à travers les barreaux de la balustrade nos pauvres soldats et nos gardes nationaux, et tiraient sur eux, comme on tire sur le gibier à l'affût. Et pour ne pas perdre de temps ni s'exposer en se relevant pour charger leurs armes, ils se les faisaient charger par d'autres misérables abrités derrière les cheminées. Ainsi ils tiraient sans relâche et sans danger.

Ces chasseurs d'hommes, quand ils avaient atteint leur gibier, poussaient des cris, des clameurs horribles : — « Il en tient !... Le voilà qui tombe !... Il dégringole !... » etc., etc. Leur férocité était

d'autant plus hideuse, qu'elle s'était mise hors de danger, qu'elle était mieux abritée contre les coups de leurs adversaires. Ce spectacle, auquel j'assistais de mes fenêtres et que je touchais pour ainsi dire de la main, puisqu'il n'était pas à vingt mètres de moi, me glaçait d'horreur.

Mais il ne devait pas heureusement avoir de durée. Nos soldats arrivaient. Il était dix heures à peu près. Les maisons des angles de la rue Saint-Dominique et de la rue du Bac, une maison de blanc (1) surtout, furent occupées (2). Alors le combat devint plus chaud. La fusillade était nourrie. Il était évident que le pavé serait disputé là avec acharnement, et que les deux partis attaquaient une grande importance à sa possession.

Les communeux se décidèrent à tenter un grand effort pour reprendre la barricade qu'ils avaient perdue, et qui leur faisait du mal en ce moment. J'assistai à cette tentative digne d'une meilleure cause. Tout à coup nous voyons sortir de derrière leur défense une douzaine d'entre eux : l'un, armé d'un drapeau rouge, tenant le milieu de la chaussée ; un second, battant le tambour, suivait le trottoir de droite ; un troisième, sonnait du clairon, tenait le trottoir de gauche ; le reste suivait, le fusil en joue et tirant à chaque pas. Le feu des nôtres les couvrait, mais sans les empêcher d'avancer toujours aux cris de : *Vive la Commune!*

Arrivés à peu près au milieu de l'espace qui sépare la rue de Gribeauval de la rue Saint-Dominique, les pertes qu'ils éprouvaient et l'intensité du feu qui les accueillait les forcèrent à reculer. Mais ils ne se tinrent pas pour vaincus, car ils renouvelèrent deux fois encore la même tentative, avec les mêmes cris, la même fureur, et aussi le même insuccès. La dernière fois, ils ne purent arriver qu'à la hauteur de la rue de Gribeauval. Le tambour ne cessa jamais de battre, ni le clairon de sonner. Le drapeau rouge tenait toujours le milieu de la chaussée. Il me serait impossible de dire combien d'hommes restèrent sur le carreau ; mais la troupe, à la fin, était sensiblement diminuée.

Alors il se fit un changement dans l'ordre de la bataille. Les fédérés, voyant qu'ils allaient être débordés, firent avancer une pièce de canon. Nous n'en fûmes avertis que par le premier com-

(1) Connue sous le nom de *maison de M. Leborgne*.

(2) De toutes ces maisons il ne reste plus pierre sur pierre : elles ont disparu lors de l'ouverture du boulevard Saint-Germain.

mandement : *Feu!* L'explosion fit tout trembler, dans une rue si haute et si étroite. Toutes les vitres éclatèrent du coup. Et l'on peut dire que l'émotion des âmes fut aussi universelle et aussi profonde que l'ébranlement des maisons. On put craindre un instant pour le succès de l'affaire sur ce point. Elle devint plus vive; les maisons furent criblées de projectiles: la fusillade devenait de plus en plus intense; on poussait des cris épouvantables, et cela dura toute la soirée. Les conseils des fédérés devenaient plus orageux à mesure que le danger augmentait. Les blasphèmes emplissaient la rue. Il y avait des menaces bruyantes dont nous ne pouvions préciser ni les termes ni la signification; mais les gestes nous en indiquaient la violence.

La nécessité de veiller à ce qui pouvait survenir soit en mon église, soit en mon presbytère, me faisait incessamment monter et descendre de l'un à l'autre. Pour empêcher que les cris des femmes et des enfants de mes employés n'éveillassent l'attention du dehors, afin aussi de les mettre à l'abri des projectiles qui tombaient nombreux sur la maison, dans la maison et dans la cour, on les fit descendre dans les caves de l'église. L'église elle-même ne fut pas préservée. Du côté sud, au-dessus du grand portail, la croisée et le cadran de l'horloge furent traversés par une balle, qui vint entamer l'arc-doubleau de la voûte entre la première et la seconde travée. A l'ouest, la grande verrière qui éclaire le transept de droite fut aussi endommagée. Mais nous étions plus préoccupés du voisinage des fédérés et de leurs visites que de leurs balles. Et ce n'était pas sans raison.

De midi à trois heures, ils se livrèrent à une troisième perquisition. Celle-ci fut moins longue qu'importune. C'était toujours un signe d'anarchie dans ce camp retranché, une preuve de défiance contre nous; et enfin cette agitation témoignait assez que la situation de nos ennemis devenait d'heure en heure plus périlleuse. Tout cela pouvait nous devenir fatal.

Dans le presbytère, nous étions menacés de pillage. La cour se remplissait d'une bande ivre de fureur, et qui pouvait se croire maîtresse de tout ce qu'elle occupait. Je remontais chez moi toutes les dix minutes, m'imaginant, sans doute sottement, que ma présence pourrait empêcher quelques dégâts et quelques voleries. Chaque fois je trouvais mon appartement troué de nouveaux projectiles, balles engagées, balles aplaties et un biscailien. La journée

semblait longue, et la bataille bien disputée. Il n'était plus permis de s'aventurer à regarder, même avec les plus grandes précautions, par les croisées. Nous ne savions désormais rien du dehors qu'à travers les portails de l'église et du presbytère, et par la vivacité du tir. Il ne nous venait pas dans l'esprit un doute sur l'issue finale du combat, mais nous ne pouvions nous défendre d'une impatience inquiète de savoir où en étaient les affaires.

La fatigue de la journée et le besoin de prendre un peu de nourriture m'avaient fait chercher un refuge au rez-de-chaussée du second corps de bâtiment du presbytère, entre la cour et l'église. Il était environ six heures et demie du soir. J'avais ouvert la croisée qui donne sur le petit jardin attenant à l'église, en face de la porte des caves où se trouvaient les enfants et les femmes de la maison. Ces caves communiquent avec l'église, dont elles sont le sous-sol, par un escalier partant des sacristies, et avec le presbytère par la porte que j'avais en face de moi. Cette disposition leur donnait l'air d'un passage souterrain, ouvert aux nôtres pour surprendre les soldats de la Commune, enfermés dans le comité de l'artillerie.

J'étais assis devant une petite table, tout près de la croisée, plus occupé de nos tristesses que du pauvre dîné qui m'était servi. Tout à coup un bruit de pas précipité, un cliquetis d'armes qui se choquent, et en même temps une parole de menace me font regarder du côté de la porte des caves. C'est une escouade de fédérés, conduite par le chef qui avait fait le matin la deuxième perquisition dans l'église. M'ayant aperçu par la croisée près de laquelle je me trouvais, cet officier courait sur moi, l'épée haute, en prononçant avec animation ces paroles : — « Nous l'avons découvert enfin, citoyen, ce passage secret que vous n'avez pas voulu nous faire connaître. Vous allez nous rendre raison du danger que vous nous avez fait courir. » Sans en entendre plus long et sans prendre le temps de répondre un seul mot, je me précipite au-devant de ces malheureux, et, prenant leur chef par le bras qui tenait l'épée : — « C'est vous, capitaine, qui allez me rendre compte de vos paroles inconsidérées. » — Et, toujours attaché à son bras, sans m'occuper de sa suite, je le conduis dans la cour du presbytère, en ce moment remplie de communeux, noirs de poudre, se défendant à outrance, par la porte cochère, contre nos soldats, qui les serraient de près. — « Capitaine, connaissez-vous ces hommes-ci? — Oui, répond-il tout ébahi! ce sont des nôtres. — Eh bien : ai-je pu vouloir

vous faire tourner et surprendre? — Non, me dit-il. — Avez-vous eu besoin de briser des portes pour arriver jusqu'ici, comme ce matin pour entrer dans l'église? — Non, citoyen. — Eh bien encore! dites cela bien haut devant vos hommes, aux armes desquels vous alliez me livrer. » — Et il le répéta très haut, après avoir ôté son képi.

Je me retirai lentement devant ces hommes, qui me suivaient d'un regard farouche. Sur le seuil de ma porte, je rencontrai deux *Bellevillois* des plus hideux. Ils avaient vu le mouvement de leur chef: ils me laissèrent le passage libre, et me demandèrent un verre d'eau. On leur apporta à boire et on remplit leur gourde, et je crus pouvoir leur conseiller un meilleur emploi de leurs forces et de leur temps que celui qu'ils en faisaient en ce moment. — « Oh! nous sommes *religionnaires*, me dit l'un d'eux. J'ai fait ma première communion, et je vais encore quelquefois à l'église. Mais nous n'avons pas le temps. Nous ne vous ferons pas de mal. » — Après encore quelques mots, je rentrai chez moi. J'étais à peine assis, que celui de mes employés qui ne me quittait jamais aux moments critiques, le brave et intelligent Heuzet, accourt, moitié joyeux, moitié effrayé : — « Voici ce que vient de me dire le capitaine qui vous menaçait tout à l'heure : — « Voilà un bon b... de curé qui n'a pas peur : à la bonne heure! si tous avaient fait comme lui, il y aurait eu moins de mal. Mais allez lui dire que je ne suis pas sûr de mes hommes, et que je ne voudrais pas qu'il m'arrivât un malheur. Je le prie de quitter sa soutane et de prendre un autre habit. Je serais désolé qu'il lui arrivât du mal. » — Très touché de cette attention de sa part, je ne fis aucune difficulté de changer d'habit, et je me mis en douillette.

A mesure que le jour baissait, le feu se ralentissait. A la nuit tombante, on n'entendait guère que des coups isolés. Mais comme on ne pouvait ni ouvrir les portes ni se mettre aux fenêtres, nous ne savions rien des événements accomplis. L'inquiétude en était d'autant plus grande. Le sifflet des fédérés, place de Saint-Thomas d'Aquin et rue Saint-Dominique, déchirait sans cesse la lourde atmosphère que nous respirions : donc ils tenaient encore; jusqu'à quand? où en était la bataille, non seulement chez nous, mais dans les autres quartiers de Paris? Certainement l'armée du désordre devait se défendre à outrance; il s'agissait pour elle de vie ou de mort : elle ne devait céder que pied à pied. A quelles extrémités

allait-elle se livrer? Toutes ses menaces nous revenaient à la mémoire. Allions-nous sauter par l'explosion des mines dont tout le monde parlait depuis plus de trois semaines? en serait-ce fait de Paris, comme l'avait dit l'orateur de Saint-Nicolas des Champs? Il est plus facile de se faire une idée de nos angoisses que de les rendre. La nuit pouvait être effroyable, une nuit de cataclysme. Il devenait de plus en plus impossible de se rendre compte de l'état des affaires. Peu à peu il se fit un apaisement : le silence autour de nous devint profond, redoutable.

C'est alors que, entre une et deux heures de la nuit, le poste du comité de l'artillerie, désespérant de pouvoir tenir le lendemain, me fit demander si je lui permettais de se sauver par l'église. La demande était bien humble pour des hommes qui étaient maîtres de nos vies la veille. Je répondis sans hésitation que je le leur permettais, à la condition toutefois qu'ils laisseraient leurs armes dans le poste et qu'ils sortiraient sans bruit. Tout fut ainsi exécuté; et à la première heure, le matin, le poste fut occupé par les nôtres, un peu surpris de le trouver vide.

Telle fut, pour notre quartier, cette journée mémorable. Personne ne savait, personne, de quelques jours, ne devait savoir par quel heureux et inattendu événement les troupes de Versailles avaient pu pénétrer dans Paris, gardé et défendu avec fureur, et dont l'assaut n'avait pas été tenté.

Nous nous réjouissions d'une victoire désormais assurée. L'armée, déployée en éventail, balayait devant elle la tourbe déconcertée de nos ennemis. Mais nous ne savions pas quelles horribles vengeances ils allaient exercer, de quelles barbaries sans nom ils allaient déshonorer le nom français.

Arrêtons-nous là, mon cher ami. Le sang me monte aux yeux : je n'y vois plus; et ma main se refuse à retracer des souvenirs qu'il faudrait ensevelir dans les plus profonds abîmes de l'oubli.

L'abbé RAVAILHE,  
*Curé de Saint-Thomas d'Aquin.*

---



# PROUDHON ET LA MORALE INDÉPENDANTE

## I

Proudhon a écrit le programme savant et détaillé de la morale sans Dieu. Ferme et puissant quand il déduit les conclusions rigoureuses des principes faux et révolutionnaires de sa théorie; sincère jusqu'à l'audace la plus violente quand il se défend et quand il attaque, il a horreur des chemins détournés, des restrictions mentales et prudentes, de la politique opportuniste qui se croit sage et savante parce qu'elle sait attendre, en mesurant avec parcimonie l'aliment jeté à la haine déchainée de la foule; il attaque et il poursuit ses ennemis le visage découvert, en face, avec une brutalité sans artifice; il dit hautement sa pensée aux démocrates pusillanimes, qu'il épouvante par le retentissement insolent de ses blasphèmes, au peuple qu'il méprise et dont il raille, avec une âpreté mordante et dédaigneuse, la mobilité aveugle et les votes contradictoires, aux doctrinaires spiritualistes de toutes les écoles qui osent encore, au lendemain d'une révolution libératrice de la pensée humaine, parler de ce Dieu tout-puissant, qui « commande l'amour et ne mérite que la haine; » et après avoir cru détruire ce qui reste aujourd'hui des croyances séculaires de l'humanité et du vieil édifice chrétien, il entreprend de fonder la morale, la politique, l'ordre social tout entier sur la négation radicale de Dieu.

C'est bien cet homme qui est le créateur de la morale indépendante, positiviste, civique, athée. Mais dans son dédain résolu des réticences pusillanimes, il appelle sa morale, la morale sans Dieu, et il ne cherche pas à couvrir sa pensée hautaine dans sa haine d'un nom vague et contesté.

Au cour de mes longues études sur les erreurs morales et sociales du temps présent, j'ai toujours reconnu les principes et le

programme que Proudhon a formulés, et qui attendaient l'heure d'une publicité plus retentissante.

Je veux donc examiner cette morale nouvelle exposée par Proudhon, rechercher ses origines, discuter ses principes, en démontrant l'impossibilité, en dégager les conséquences redoutables pour l'ordre moral et pour l'ordre social. La question politique m'intéresse peu, je la livre sans regret aux esprits chargés de la dénouer. J'ai une autre ambition, c'est de défendre la raison au nom de la raison, et de laisser voir qu'en réalité, c'est nous philosophes chrétiens qui protégeons l'âme, la conscience, la liberté, toutes les facultés et tous les droits qui sont notre honneur et qui font notre dignité.

Je reste sur le terrain de la philosophie pure, et je discute un des plus graves problèmes qui aient occupé l'esprit humain.

Cette morale indépendante n'est pas seulement un danger redoutable pour notre honneur et pour l'avenir de notre pays, mais elle contient encore une impossibilité et un défi : une impossibilité, parce que la morale n'est plus la morale quand elle cesse d'être l'affirmation impérieuse et absolue de Dieu, de la liberté humaine, de notre immortalité ; un défi, parce que les athées de l'école de Proudhon et les défenseurs de la morale nouvelle ont la prétention d'imposer une règle de mœurs à la volonté humaine, malgré Dieu, dont ils contestent l'existence, et malgré la raison dont ils méconnaissent les lois fondamentales après avoir proclamé, dans un langage dont la pompe égale le vide, sa souveraine autorité.

Pour régler la liberté humaine et la contenir dans ses emportements tumultueux, il faut autre chose que de simples formules retentissantes, il faut une autorité qui commande, il faut une volonté supérieure à l'homme, une personne qui peut et qui veut se faire obéir.

La morale indépendante exposée par Proudhon date de nos dernières révolutions, et plus particulièrement de la révolution française, dont l'effort puissant avait pour but principal d'affranchir l'humanité de la crainte de Dieu. Ne parler de Dieu ni pour l'affirmer ni pour le nier, se passer de lui, et créer dans ces conditions une morale nouvelle dont le développement serait l'œuvre des philosophes de l'avenir, telle est, selon Proudhon, la pensée qui domine et explique les faits principaux de la révolution française.

## II

« La révolution, écrit Proudhon, en écartant avec le péché originel l'hypothèse de Dieu, ne la nie pas elle-même : interprète du droit social et de la raison scientifique, elle ne se croit pas qualité suffisante pour nier ou affirmer ce qui dépasse la raison et l'expérience. Restant dans la sphère des manifestations humaines, elle se borne à dire que l'idée de Dieu est étrangère à la morale humaine, qu'elle est même nuisible à la morale ; non que Dieu soit mauvais en soi, qu'y a-t-il de mauvais en soi ? mais parce que son intervention dans les affaires de l'humanité n'y produit que du mal, par les conséquences, les abus, les superstitions et le relâchement qu'elle entraîne.

« La révolution était trop sage pour toucher à des idées de cette espèce. Elle savait qu'avant elle tous les fondateurs et réformateurs de sociétés s'étaient attachés, dans l'intérêt de la morale, à épurer l'idée divine. Tel est le Dieu, disait-on, telle sera la société. N'est-ce pas ce que font encore aujourd'hui les religionnaires dissidents, qui, jugeant le Dieu-Christ au-dessous de l'époque actuelle, poursuivent une détermination plus en rapport avec la susceptibilité de leur raison et l'étendue de leurs lumières ? La révolution avait observé, au contraire, que la qualité ou perfection du sujet divin est chose à peu près insignifiante ; qu'il peut être indifféremment ange, homme, étoile ou phallus, pourvu qu'il obtienne le respect ; que c'est par le respect ou la religion qu'il exerce son action sur la morale, et c'est contre la religion en tant qu'élément de moralité que la révolution se prononçait.

« En résumé, la révolution a positivement entendu affranchir la morale de tout mélange mystique ; par là elle s'est radicalement séparée, non seulement du christianisme, mais de toute religion passée, présente et à venir (1). »

Que le lecteur nous pardonne de citer ces paroles d'audace et ces blasphèmes d'impiété. Il faut lire ces textes pour connaître la pensée du créateur de la morale indépendante et le but qu'il veut atteindre.

Au dix-huitième siècle, et sous le règne de Voltaire, les faux

(1) Proudhon, *De la Justice dans la révolution et dans l'Eglise*, t. 1<sup>er</sup>, p. 214.

philosophes niaient la vérité de la révélation chrétienne et la divinité de Jésus-Christ, mais ils proclamaient hautement l'existence et la nécessité d'une cause première. Ils disaient, volontiers, la montre nous fait croire à l'horloger, et le monde, avec les lois éternelles de son harmonie, nous fait penser à Dieu. C'était le premier pas ou la première étape de la négation athée.

Fidèle à la tradition déiste, Robespierre affirme encore l'existence de l'Être suprême, mais la logique révolutionnaire est plus forte que lui, l'erreur avance, et les philosophes, partisans de la neutralité absolue sous le faux nom de positivisme, déclarent qu'il ne faut s'occuper de Dieu, ni pour l'affirmer ni pour le nier, mais qu'il importe d'organiser la vie humaine et la vie sociale sur des bases nouvelles, en dehors de lui. C'est la seconde étape de l'athéisme, qui précède la négation radicale et le cri de haine des révoités.

Ce qui me frappe, cependant, quand j'étudie cette page sombre de notre histoire, c'est de voir que, dans ces jours de colère sauvage où le vertige du sang trouble l'esprit jusqu'à la folie, dans les entraînements et l'exaltation d'une vengeance impie dont le souvenir épouvante, ces hommes de la Révolution ont reculé devant l'audace de se déclarer publiquement athée et de jeter à Dieu ce défi de la négation, qui appelle un long cri d'indignation et qui émeut jusqu'à la frayeur l'âme de tout un pays, quand ce pays n'a pas perdu le souci de son honneur et quand il n'est pas condamné par la Providence à disparaître dans la barbarie ou à subir le châtement prochain du joug de l'étranger.

Il y a, d'ailleurs, dans la révolution française, deux moments qu'il ne faut pas confondre; et quand on prétend justifier les origines de la morale indépendante, il est urgent de s'expliquer sur ce point et de faire savoir à quel fait important, à quel principe social on entend donner ses préférences, et rattacher la morale des temps nouveaux.

Lorsque, dans la nuit du 4 août, la noblesse, entraînée peut-être par un élan téméraire, dans sa générosité magnanime, renonça à tous ses privilèges, et fit à la patrie un sacrifice inspiré par l'amour du peuple, par le désir de la paix, par un sentiment courageux d'égalité chrétienne, la noblesse donna un grand exemple et acquit un titre incontestable à la reconnaissance de la postérité. Tout ce qu'il y a de beau, de généreux dans ce grand mouvement de l'As-

semblée et dans ces résolutions qui marquent une date importante de notre histoire, est admiré, loué sans réserve par tous les Français, sans distinction de culte et de condition.

Mais il y a un second moment dans cette histoire, un moment sombre et sanglant, qui rappelle la défaite de l'honneur, de la justice et de la liberté. Les églises profanées et saccagées; les prêtres outragés, déportés, égorgés; des milliers et des milliers de citoyens riches et pauvres, hommes, femmes, enfants, tués par des bandits fous de sang: les noyades de la Loire, les mitraillades de Lyon, les journées de la guillotine de Paris, cette longue et épouvantable orgie de sang et de crimes dans les ténèbres d'une haine féroce et d'une effroyable révolte contre Dieu, contre l'Église, contre les gloires de la France, oh! tout cela me fait horreur, et j'aimerais mieux être attaché au pilori, plutôt que de glorifier ou d'excuser une révolte qui pèse comme un crime sur la conscience de notre pays.

Or les défenseurs de la morale civique ne font pas de distinction et ne séparent pas ces deux moments de la Révolution. Ils glorifient tous ces actes néfastes que je viens de rappeler. Ils ne voient dans ces crimes qu'un effort puissant de tout un peuple, pour chasser Dieu de la raison, des lois, de la société, et pour assurer, enfin, le triomphe définitif de la morale indépendante, de la morale sans Dieu.

La conclusion de cette affirmation, c'est que tous les peuples de l'Europe, qui n'ont pas traversé, comme nous, l'épreuve sanglante de la révolution et qui conservent le nom de Dieu dans leurs lois, dans leurs institutions, dans leurs actes publics, ne pratiquent pas la vraie morale, et sont victimes des préjugés aveugles de la superstition. Une autre conséquence de cette affirmation, c'est que, pendant plus de quinze siècles, et jusqu'en 1793, la France elle-même n'a pas eu la connaissance de la vraie morale, et qu'il faut déchirer toutes les pages de notre histoire qui rappellent le souvenir des grands capitaines, des hommes de génie et des souverains qui ont eu la faiblesse de se courber devant Dieu. Dans ce système, la morale n'est pas éternelle, elle ne découle pas de la nature même de l'homme et de ses rapports avec sa fin dernière; non, depuis l'origine du monde, l'humanité s'est trompée, et les peuples ne connaissent enfin la morale, que quand ils cessent de croire en Dieu.

Exposer ces erreurs et ces prétentions, c'est déjà les réfuter et les condamner. Je ne m'arrête pas à discuter avec un philosophe

qui ne craint pas d'affirmer que le genre humain tout entier n'a jamais connu ses devoirs naturels, et que c'est lui, le philosophe inspiré des temps nouveaux, qui possède le secret de la morale, et qui s'attribue la mission de la faire connaître au peuple qu'il prétend émanciper.

Ne croyez pas, cependant, que ces philosophes réformateurs, ennemis implacables de toute autorité soient des amis du peuple et qu'ils respectent sa dignité; ce qu'ils rêvent sous le nom retentissant de démocratie, ce n'est pas l'amélioration morale du peuple, sa participation à l'administration publique, l'affirmation tranquille mais inébranlable de ses droits, loin de là; ce qu'ils rêvent, c'est la domination par la multitude; et jamais un philosophe chrétien n'aurait parlé du peuple et de la volonté nationale avec l'ironie indignée et le mépris violent que je signale dans ces paroles de Proudhon :

« On s'est dit qu'en définitive, pour donner l'investiture au prince, pas n'était besoin d'une onction pontificale, qu'il n'y avait qu'à rassembler les citoyens, et que chacun déposant son suffrage en présence de l'Être suprême, le souverain surgirait, comme par une évocation prophétique, de l'assemblée du peuple. Hélas! on s'est vite aperçu qu'en substituant l'investiture du peuple à celle de l'Église on tombait dans une superstition pire; qu'au lieu d'améliorer le pouvoir et de le consolider on le dépravait; de sorte qu'on se trouvait avoir sacrifié le fruit de dix siècles d'élaboration politique aux hallucinations d'une démagogie sans tradition, sans idée, et livrée à la fureur de ses instincts. Religion pour religion, l'urne populaire est encore au-dessous de la sainte ampoule mérovingienne. Tout ce qu'elle a produit a été de changer *la méfiance en dégoût et le scepticisme en haine* (1). »

Laissons ces origines de la morale nouvelle et cherchons ses préceptes et son objet.

### III

Voici le système de Proudhon :

L'homme doit trouver en lui-même, dans sa nature et dans ses tendances, le principe, les règles et l'objet de la morale séparée de Dieu.

(1) Proudhon. *De la Justice dans la Révolution*, etc, tome II, p. 9 et 10.

Dès qu'il réfléchit, l'homme se reconnaît une nature douée de sensibilité, de raison et de volonté; il voit autour de lui et au-dessous de lui des êtres et des choses qui lui sont inférieurs, parce qu'ils sont privés des facultés qui n'appartiennent qu'à lui, et il affirme sa supériorité et son droit.

Il reconnaît encore en lui une activité générale, qui lui permet d'exploiter la terre, de la féconder, de lui faire produire des fruits qui sont une source de richesse, et d'affirmer son droit d'appropriation sur ce sol qui, ainsi labouré, travaillé, devient son œuvre, sa chose, sa propriété.

Au-dessus de cette force matérielle de ses bras et de cette activité générale qui lui permet de faire fructifier la terre, il y a des facultés qui atteignent un objet plus élevé. L'homme s'interroge, il sent en lui la raison, ou le besoin de la lumière, de la vérité, de la science, et il affirme son droit de connaître ici-bas la vérité, et d'exprimer librement sa pensée, toute sa pensée.

La pensée est le droit de la raison; le sentiment et l'affection sont les droits du cœur, car l'homme sent battre son cœur dans l'inquiétude et le besoin de la possession d'un objet qu'il veut aimer. Le droit au foyer domestique, aux affections pures et profondes de la famille ou des siens, découle de ce besoin primordial du cœur humain.

Mais l'homme ne vit pas ici-bas solitaire, en face de la nature inanimée, qu'il dompte par son activité générale et par la force de ses bras. Il vit en société, il rencontre son semblable; il reconnaît en autrui les facultés et les droits qu'il a lui-même, et après avoir constaté ses droits, il affirme ses devoirs.

Il fait ce raisonnement : l'activité générale, la raison et la volonté qui constituent ma nature, et lui assurent une incontestable supériorité sur la matière, ces facultés sont le principe de ma dignité, de la dignité personnelle, et le fondement de mes droits. J'exige pour moi le respect de tous les membres de la société.

Or les autres citoyens, ayant une nature semblable à la mienne, ont avec moi une même dignité personnelle, les mêmes droits, le même titre au respect, et toute la morale est exprimée par cette formule claire et féconde : « Respecte dans toi-même et dans ton semblable la dignité personnelle. » — Hors, de ce principe, qui rend absolument inutile toute idée de Dieu, de religion, d'immortalité, la raison ne voit rien. Ce principe est tout, le reste n'existe pas.

« L'homme est constitué de telle façon, que nonobstant les passions qui l'agitent, et dont sa destinée est de se rendre maître, nonobstant les motifs de sympathie, d'intérêt commun, d'amour, de rivalité, de vengeance, qu'il peut avoir vis-à-vis de tel ou tel individu, il éprouve en sa présence, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, une certaine reconnaissance de sa propre humanité, et conséquemment, un certain respect que son orgueil même ne saurait vaincre.

« Sentir et affermir la dignité humaine, d'abord dans tout ce qui nous est propre, puis dans la personne du prochain, et cela sans retour d'égoïsme *comme sans considération aucune de divinité* ou de communauté : voilà le droit.

« Être prêt en toute circonstance à prendre avec énergie, et au besoin contre soi-même, la défense de cette dignité : voilà la justice.

« Cela revient à dire que, par la justice, chacun de nous se sent à la fois, comme personne et collectivité, individu et famille, citoyen et peuple, homme et humanité. Sentiment facile à constater, d'abord par la réprobation que soulève en nous la vue de toute augure faite par un homme à un autre homme ; puis par le remords que nous ressentons des injures dont nous sommes nous-mêmes les auteurs ; enfin, par la honte que nous éprouvons en présence d'un coupable, comme si ce coupable était nous-même (1). »

L'homme vertueux est celui qui respecte la dignité humaine ; l'homme vicieux, celui qui l'oublie et la méconnaît par un acte coupable de sa volonté. La paix intérieure que nous éprouvons après avoir fait le bien, c'est toute la récompense que nous pouvons espérer. Le trouble et le remords qui suit la faute, c'est tout le châtement qu'il faut craindre. Au delà, le philosophe ne voit ni vie future, ni récompense divine, ni châtement surnaturel. Désormais, ces mots n'ont plus de sens et doivent être bannis de la morale et de la philosophie.

Et puisque cette morale nouvelle découle de notre nature ou de notre constitution, elle se manifeste à nous, par elle-même, et dans notre raison, dans notre conscience, et il ne faut plus croire qu'elle nous soit enseignée, ou par une révélation, ou par l'instruction que tout homme reçoit dans la société. Il faut renoncer, selon Proudhon, aux vieilles légendes chrétiennes des révélations suc-

(1) Proudhon, *la Justice dans la Révolution*, etc., t. I<sup>er</sup>, p. 216.



cessives de la vérité surnaturelle ou morale faites par Dieu, au Sinaï, dans les temps anciens, sur la montagne, dans les temps nouveaux. Il faut écarter aussi l'erreur des philosophes, qui attribuent à la société la puissance qu'elle n'a pas, de créer, d'inventer la morale, et de faire accepter ses inventions par tous les membres de la communauté. La morale est indépendante de la révélation et de l'éducation, elle naît de la réflexion et de l'attention de tout homme sur sa nature, sa vie et ses facultés.

Voilà la morale civique, dégagée de tout alliage mystique, pure de toute idée de Dieu, de loi éternelle, et de vie future, et puisque l'État est investi, par la société, du droit de protéger la dignité de chaque citoyen, c'est-à-dire son honneur, sa femme, sa propriété, sa vie, c'est l'État qui devient le protecteur de la morale exprimée désormais par la loi.

Sous les noms divers de morale civique, de morale positiviste et de morale indépendante, les faux philosophes enseignent la même doctrine, la doctrine que je viens d'exposer, et qu'il faut discuter pour en connaître les vices profonds et les dangers redoutables pour la dignité humaine elle-même et pour l'avenir des sociétés.

#### IV

Le précepte du respect de la dignité humaine, qui est le fond de la morale civique, est très ancien, il est bien antérieur à la révolution française, il remonte aux origines même du christianisme, et j'ajoute que ce précepte est plus moral et plus complet dans la doctrine chrétienne : et tandis que les faux philosophes de notre époque, inspirés par un sentiment étroit, ne commandent que le respect et la justice envers nos semblables, l'Évangile et les lettres des apôtres nous commandent l'amour et le dévouement. « Aimez-vous les uns les autres », écrit l'apôtre saint Jean. « Aime ton prochain comme toi-même », avait dit le Seigneur ; et depuis dix-huit siècles, ce magnifique précepte de l'amour développé jusqu'au sacrifice et au dévouement le plus absolu, devenu la loi de l'Église et la règle des âmes généreuses, a produit les vierges, les apôtres, les confesseurs, les martyrs, et les œuvres innombrables de charité, qui attestent sur tous les points du monde chrétien l'efficacité de la parole de Dieu, la sainteté de l'Église et la réalité puissante d'un amour qui ne recule pas devant la mort.

Il est donc injuste et contraire aux enseignements les mieux connus de l'histoire de prétendre que les hommes de la révolution française et les créateurs de la morale civique ont proclamé, les premiers sur la terre, la nécessité du respect et le principe de notre dignité.

Mais ce principe du respect de la dignité humaine, qui a un objet précis, clair, incontestable dans la théologie chrétienne et dans la philosophie spiritualiste de tous les temps, n'a pas de sens dans le système de la morale civique, et ces moralistes qui proclament bien haut le principe de la dignité humaine, nient tous les éléments qui concourent à former cette dignité. C'est une contradiction que je tiens à signaler.

Tout concourt dans le christianisme à élever la dignité humaine à une hauteur que la raison livrée à elle-même n'aurait jamais connue. Le sacrifice de la croix est le plus haut témoignage de l'incomparable dignité de l'âme que le Christ est venu sauver; l'initiation surnaturelle du baptême, l'action puissante et transformatrice de l'Eucharistie, le mystère et la seconde vie de l'âme sous l'influence de la grâce divine, la présence permanente des trois personnes divines dans l'âme du juste, *templum Dei sanctum est quod estis vos; apud eum veniemus et mansionem apud eum faciemus*, le prolongement radieux de la vie de cette âme dans les joies surnaturelles de la vie éternelle, tout concourt à nous donner une idée singulière de notre haute dignité et à commander le respect qui est un hommage rendu à notre propre grandeur. La déification de l'homme par la grâce et sa préparation à la gloire occupent une place trop importante dans l'économie du christianisme, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur cette partie de notre argumentation.

Je comprends même ce qu'il faut entendre par dignité humaine dans le système des philosophes qui ne croient pas à la révélation chrétienne, et encore que cette dignité soit ici étrangement amoindrie, et qu'il y ait une différence considérable entre l'homme et le chrétien, il reste vrai, néanmoins, que ces philosophes affirment l'existence de l'âme et son immortalité. C'est l'âme qui, par sa nature spirituelle et par ses facultés, assure à l'homme, avec la dignité, sa supériorité sur toute la nature; c'est l'immortalité de cette âme ou sa durée, dans les siècles des siècles, qui fait sa grandeur au milieu des réalités éphémères qui constituent la nature matérielle, et qui disparaissent dans le tourbillon de la vie. Aussi toute philosophie

qui affirme que nous avons une âme, que cette âme est libre et spirituelle, qu'elle ne doit pas mourir; une telle philosophie, si incomplète qu'elle puisse être, exprime une pensée juste quand elle commande le respect de notre dignité.

Mais si vous niez l'existence de Dieu; si vous niez l'existence de l'âme, sa spiritualité, son immortalité; si vous affirmez, par conséquent, qu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'homme et les animaux, vous niez le fondement de la dignité humaine, et vous abolissez la loi du respect.

Or les inventeurs de la morale civique repoussent avec dédain les théologiens qui continuent à enseigner, dans un siècle de lumière, les légendes ridicules des siècles de ténèbres; ils attaquent avec la même violence les philosophes déistes qui ont la faiblesse de croire à l'existence de Dieu et à notre immortalité. Plus de Dieu, plus d'âme, plus de vie future, guerre sans trêve à ces idées surannées, tel est le mot d'ordre de l'école de Proudhon.

Sur quoi donc fonder le principe de la dignité humaine? L'homme n'a pas une âme spirituelle ou immatérielle, dit Proudhon; mais s'il en est ainsi, il n'y a plus une différence de nature, une différence essentielle entre l'homme et les autres créatures animées, il n'y a plus de supériorité humaine sur les animaux, toutes les créatures sont égales par nature, et que devient ma dignité?

L'homme pense, sent et veut; — c'est vrai; — mais, si je n'ai pas une âme, — et c'est votre affirmation, — je ne vois aucune différence entre la pensée, le sentiment et la volonté dans l'homme, et les facultés que je vois dans les animaux. Il y a peut-être une différence de degré dans le développement, mais il n'y a pas une différence essentielle: et chez l'homme comme chez les animaux, la volonté, la sensibilité, l'instinct, ne sont plus que des modifications matérielles du cerveau.

Je vais plus loin. Les phénomènes physiques de la matière inanimée: chaleur, lumière, magnétisme, électricité, ne sont que des modifications de la matière ou des corps, quel que soit, d'ailleurs, le nom que vous donniez aux éléments de la matière et au composé de ces éléments. Or voyez-vous une différence essentielle entre les phénomènes matériels et les phénomènes de la pensée, de la sensibilité, de la volonté. Si tout est matière, ici-bas, l'homme, les animaux, les minéraux; s'il n'y a plus une différence profonde d'essence, entre les genres, s'il n'y a partout en ce monde qu'une seule cause,

la matière, c'est la même cause qui produit des effets différents; et dès lors cette même cause, dans toute la variété de ses effets psychiques, vitaux et physiques, constitue une dignité, et me commande le respect. La dignité dans ce système erroné n'est plus un privilège de la nature humaine; elle est commune à toute la nature, sans distinction, et au même degré.

Proudhon s'indigne, d'abord, à la pensée de l'amour que nous pouvons avoir pour les animaux, et qui découle, en réalité, de son étrange théorie. Il écrit dans un langage pittoresque : « Notre philozoïe se réduira toujours à la pratique anglaise : bien nourrir les animaux, les bien soigner, les bien croiser, afin d'en obtenir plus de lait, de graisse, de poil, de viande, et moins d'os, c'est-à-dire afin de les manger. Et de quelque douceur que nous usions à leur égard, ce n'est point, sachons-le bien, par considération de leurs personnes, c'est par souci de notre délicatesse (1) ».

Fort bien. Mais cette pratique anglaise est-elle conforme à la justice dans l'hypothèse de la morale civique et matérialiste? voilà la question. Voyez-vous une différence entre l'éleveur qui croise les animaux pour obtenir des produits supérieurs, et le riche colon ou le patricien orgueilleux qui croise ses esclaves pour arriver au même résultat! Voyez-vous une différence entre le chasseur qui tue les animaux, le cannibale qui dévore la chair humaine, et le soldat qui égorge son ennemi sur le champ de bataille? Si vous voyez une différence, si ce rapprochement vous indigne et vous révolte, je vous demanderai si vous n'êtes pas victime d'un préjugé ridicule ou d'une sensibilité qui ne convient pas à un philosophe, car, lorsqu'on pose en principe qu'il n'y a ni Dieu, ni âme, ni vie future, quand on fait tomber les barrières qui séparent les hommes et les animaux, l'on est facilement entraîné à écrire cet aveu qui justifie notre affirmation :

« Qui nous garantit que nous seuls avons la pensée, et quand nous décrivons cette plante, quand nous analysons cette roche, qu'il n'y a pas en eux quelqu'un qui nous regarde? »

« On me dit que cela répugne. Pourquoi? Que la pensée ne peut résulter que d'une centralisation organique; qu'ainsi, lorsque je regarde ma main, je suis bien sûr que ma main ne me regarde pas, parce que ma main n'est qu'une partie de l'organisme qui pro-

(1) *La Justice*, etc., t. 1, p. 220.

duit en moi la pensée, laquelle sert pour tous les membres ; qu'il en est de même des plantes et des pierres, qui sont, comme les poils et les os de mon corps, des parties du grand organisme (lequel pense, peut-être, s'il ne dort, nous n'en savons rien), mais qui, par elles-mêmes, ne pensent pas... Si je ne puis jurer que le monde, ce prétendu non-moi, ne pense pas, je ne puis pas jurer non plus qu'il pense : cela dépasse mes moyens d'observation. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y a prodigieusement d'esprit dépensé dans ce non-moi, et que je ne suis pas le seul, moi, qui l'admire (1). »

Ces paroles, qui exprimeraient un paradoxe et une erreur grossière dans la philosophie spiritualiste et dans la théologie chrétienne, sont logiques dans la morale matérialiste et dans la thèse de Proudhon. De cette hypothèse qui attribue une âme à toute la nature, au panthéisme, il n'y a qu'un pas, et ce pas on le franchit vite quand on prétend que le monde n'est pas l'effet d'une cause supérieure, et que tous les êtres ont la même nature et la même destinée.

Voilà donc des philosophes qui ont la prétention de régénérer la morale, d'affranchir l'esprit humain du joug odieux des superstitions, d'enseigner, sous le nom de morale civique, positiviste, indépendante, une doctrine nouvelle à la hauteur des progrès de la raison et au pas de la civilisation ; un seul précepte leur suffit pour indiquer tous les devoirs et toute la grandeur de cette morale : le respect de la dignité humaine ; puis, par une série de raisonnements qui découlent de leur principe erroné, ils nient tout ce qui fait la dignité humaine, tout ce qui rend l'homme digne de respect, et ils nous attribuent l'origine, la nature et la destinée des animaux.

C'est notre première conclusion.

## V

Ce qui me frappe encore dans cette morale civique et positiviste, c'est la confusion perpétuelle de la morale et de la légalité. Cette confusion est pleine de périls. Il est important de la signaler.

La morale implique nécessairement l'existence d'un Dieu créateur et législateur, l'existence d'une conscience éclairée par Dieu sur ses devoirs, la réalité d'une vie future où le législateur récompense la conscience fidèle à sa loi et punit le violateur obstiné de ses commandements.

(1) *La Justice*, etc., t. 1, p. 30.

La légalité est toute autre chose. Une assemblée politique fait des lois qui sont promulguées. Ces lois obligent à faire un acte extérieur, un acte qui tombe sous les sens, et qui appartient au for extérieur, car le législateur politique ou civil ne pénètre pas dans la conscience ; il ne peut pas s'en occuper. Cette loi est protégée par une sanction temporelle, par une peine corporelle : l'amende, la prison, l'exil, l'échafaud.

Or tout moraliste qui nie l'existence de Dieu, la réalité d'une âme douée d'une conscience, et la réalité d'une vie future garantie et sanction de la loi, nie, par le fait, la réalité de la morale, et ne reconnaît ici-bas qu'une puissance, l'État : qu'un sujet, le citoyen ; qu'un acte obligatoire, la légalité.

En effet, la morale civique est une doctrine ou une théorie qui nous fait connaître nos devoirs envers la patrie, nos devoirs de citoyen. Le mot latin *civis* indique clairement la raison de cette définition et le caractère fondamental de cette morale. Or nos devoirs envers la patrie sont formulés dans les lois, et, par conséquent, tout citoyen qui est fidèle à observer les lois de son pays est un homme honnête et vertueux.

Et puisqu'il est entendu et démontré que la morale civique est la seule morale conforme à la science et à la vérité ; puisque toute religion et toute philosophie spiritualiste est jugée, condamnée, repoussée ; le citoyen, fidèle observateur des lois de son pays, accomplit tout son devoir et doit bannir tout autre souci.

Par conséquent, si l'État décide, par des lois, que le mariage n'est pas indissoluble et que le divorce est un droit, le bon citoyen doit le croire ; si l'État décide que la religion est une légende indigne de la raison des peuples modernes et qu'il est temps de détruire la religion, de fermer les églises et de chasser les prêtres ou de les égorger, le bon citoyen doit obéir ; si l'État décrète que la distinction du riche et du pauvre est contraire au droit naturel, qu'il faut s'emparer des biens de la nation pour en faire un partage égal entre les citoyens, — le citoyen vertueux doit obéir.

Entre les philosophes civiques, positivistes et indépendants, les uns reconnaissent ouvertement la vérité de cette conclusion ; les autres, plus timides ou plus honteux, hésitent, reculent et défendent. cependant, leurs principes, sans avoir le triste courage d'en inférer toutes les conclusions.

Dans ce système monstrueux, c'est l'État qui décrète ce qui est

bien et ce qui est mal ; c'est l'État qui est le protecteur et le créateur de la morale et de la légalité ; c'est l'État qui est le maître des volontés et des biens de tous les citoyens ; la vertu consistera désormais dans la soumission aux lois, le vice dans la révolte contre les lois ; et ces lois, quelles qu'elles soient, sont toujours et nécessairement justes, légitimes, obligatoires, puisqu'elles émanent de l'État, c'est-à-dire de l'autorité qui décide par elle-même, et en dernier ressort, ce qui est bien et ce qui est mal.

Aussi la tendance fatale de tous les matérialistes, partisans de la morale positiviste, c'est d'attribuer à l'État une puissance tyrannique et formidable, de supprimer les responsabilités privées, d'étouffer l'initiative et la liberté individuelle, de briser les résistances individuelles et collectives, et de préparer l'égalité de tous les citoyens dans la servitude la plus honteuse, et sous la domination d'un pouvoir anonyme ou inconscient chargé d'élever, d'instruire et de nourrir tous les citoyens. A l'État seul appartient le gouvernement politique, civil, intellectuel, moral, religieux, commercial et industriel du pays. C'est le césarisme, moins la franchise, sous le masque d'un système de philosophie.

Ce système est connu, d'ailleurs, dans l'histoire de la philosophie, sous le nom de *statolatric*.

Si la fortune des révolutions ou le hasard des événements rappelait sur le trône un tyran odieux, si ce pays avait ainsi la honte de voir à sa tête un Tibère, un Néron, un Caligula, qui ferait des lois exécrables pour satisfaire son ambition, sa cupidité, ses passions, alors, en vertu de ce principe qu'il n'y a plus de distinction entre la légalité et la morale, le pays serait obligé d'obéir à ces lois ; ce tyran aurait le droit de faire de telles lois et d'en assurer l'exécution par la force. La révolte indignée des citoyens courageux contre la force serait une faute, un acte illégal, condamné par la morale des temps nouveaux.

Que ce despotisme s'exerce par un seul homme investi d'une puissance souveraine, ou par une assemblée d'hommes violents et audacieux issus du choix aveugle et ignorant d'une foule égarée, le fait est le même, les lois conservent le même caractère, et la raison d'État consacre le despotisme des oppresseurs et les ignominies des opprimés.

Je comprends fort bien les protestations des chrétiens et du philosophe spiritualiste contre cette théorie et contre les monstruo-

sités qui en sont l'effet inévitable, car le philosophe spiritualiste croit à Dieu, à l'âme humaine, à l'immortalité; il compare les lois faites par les hommes à la loi faite par l'autorité supérieure de Dieu, et promulguée dans sa propre conscience. Il découvre une opposition radicale entre les lois odieuses de la puissance humaine et les lois souverainement justes de Dieu; il déclare qu'il n'y a ni droit ni loi contre ce droit supérieur, et contre cette loi supérieure émanée de Dieu. Au nom de Dieu, il résiste aux caprices formulés sous le nom de lois par une autorité humaine, despotique et injuste; il dit au pouvoir humain : Ma conscience me commande d'obéir à Dieu et me défend d'obéir à une loi injuste et condamnée.

Là est le principe sacré de la résistance de la conscience contre la force et contre la tyrannie.

Mais cette défense naturelle manque au moraliste athée. Il ne peut pas dire :

Votre loi est opposée à Dieu, — il ne croit pas à Dieu.

Votre loi est injuste, en opposition avec une loi supérieure, — il ne connaît pas de loi supérieure et antérieure à la volonté de l'homme.

Votre loi blesse et révolte les droits de mon âme et de ma conscience, — il ne croit pas à l'existence d'une âme douée de conscience.

Votre loi appelle sur vous le châtement de la justice éternelle, — il ne croit ni à un juge divin ni à notre immortalité.

Le souverain n'a plus qu'à se défendre des coups de force de ses sujets, et les sujets n'ont que des coups de force pour se défendre contre la tyrannie.

La force prime le droit.

Il resterait peut-être encore un prétexte de résistance au moraliste athée; il pourrait dire au souverain qui abuse de la force : Je résiste, parce que vous violez mon droit, parce que vos lois sont un attentat à ma liberté, à ma propriété, à ma vie.

Mais le despote répond : Tous vos droits découlent ou de Dieu qui, en vous créant, vous a donné des facultés et vous a imposé des devoirs qu'aucune puissance humaine ne peut vous empêcher de remplir, ou des lois émanées de l'autorité civile d'un homme ou d'une assemblée qui représente la nation.

Or, vous ne pouvez pas invoquer un titre accordé par Dieu à sa créature pour l'accomplissement d'un devoir, puisqu'il est entendu par les défenseurs de la morale positiviste que Dieu n'existe pas.



Vous ne pouvez pas invoquer un droit conféré par la loi, car c'est moi qui fais la loi, et c'est précisément contre cette loi que vous avez la témérité de vous révolter. Donc vous n'avez pas pour vous le droit.

Puis, même dans l'hypothèse où le droit serait pour vous, si je trouve plus agréable, plus utile et plus conforme à mes intérêts ou à mes passions de gouverner en despote et de m'emparer de votre femme, de vos enfants, de vos biens; si la force est pour moi, je fais litière de vos droits, je ne m'occupe ni de vos réclamations parce que je suis le plus fort, ni de la postérité dont je ne connaîtrai jamais le jugement, car les morts ne reviennent pas sur la terre pour entendre la sentence de la postérité, ni d'un juge après la mort, puisque je dois mourir tout entier, je satisfais mes caprices et mes passions.

*Sic volo sic jubeo, sit pro ratione voluntas.*

L'histoire des anciens peuples de l'Asie et des souverains contemporains de l'intérieur de l'Afrique, le despotisme des Césars aux derniers jours de l'empire romain, et le despotisme aussi violent des révolutionnaires aux jours sombres de la Terreur, témoignent bien que ces théories ne restent pas longtemps dans les régions de la spéculation, qu'elles se réalisent, à leur moment, dans des faits dont le souvenir épouvante, et que la force est souveraine là où la crainte de Dieu cesse de régner.

## VI

Les moralistes athées qui repoussent avec intolérance l'idée d'une vie future et d'un châtement des révoltés contre la loi, reconnaissent, néanmoins, la nécessité d'une sanction, en ce monde, et d'une punition infligée aux coupables; ils estiment que cette sanction existe et qu'elle est toute dans la douleur causée par le remords.

C'est là une illusion profonde, et il suffit d'analyser le remords de la conscience pour comprendre que si la morale n'a pas d'autre sanction, elle n'en a aucune et qu'elle est fatalement livrée aux révoltes impunies de notre liberté.

Voici, d'abord, la théorie de Proudhon : « J'appelle vertu, en général l'énergie plus ou moins active avec laquelle le sujet, homme

ou nation, tend à déterminer ses mœurs, à faire prévaloir sa dignité, à la rétablir si elle est atteinte. Mais cette vertu, comme tout ce qui tient au mouvement et à la vie, est sujette à ses titubations et à des relâchements; elle a ses défaillances, des intermittences, ses maladies, ses éclipses : c'est le vice, le péché, le crime.

« Le mal moral pouvant être l'effet, tantôt de l'ignorance et d'une compression excessive, tantôt de la lâcheté du sujet même, la douleur qu'il entraîne revêt dans la conscience un caractère tout différent, selon qu'il dérive de la première de ces causes ou de la seconde. Le péché d'ignorance ne laisse pas dans l'âme des traces vives et durables : il n'empêche pas la volonté, et la mémoire le rejette vite. Tandis que le mal commis par lâcheté engendre un chagrin amer, poison de l'âme, qui flétrit le sujet dans son essence, atteint la vie dans sa source, et mène souvent au suicide; c'est le remords (1). »

Proudhon reconnaît donc la nécessité d'une sanction. Le châtiement extérieur infligé par la société au citoyen qui a violé volontairement la loi peut servir à assurer le respect de l'autorité civile, il faut autre chose pour assurer le respect de la morale, et puisqu'il n'y a ni Dieu, ni juge, ni maître après l'épreuve de la vie, il faut placer la morale sous la protection du remords.

« Quelle est la sanction pénale attachée à la loi? — Tout se réjouit dans l'homme, dans la société et dans la nature, quand la justice est observée; tout souffre et meurt quand on la viole.

« Cette sanction suffit-elle, dans tous les cas, à la récompense de la vertu, à l'expiation du crime et au redressement de l'erreur? — Oui.

« Les célébrations de la conscience universelle, voilà donc le seing et le sceau auquel se reconnaît l'authenticité de la loi morale: la joie de l'âme et ses remords, voilà sa sanction pénale. Tout ici se passe au dedans; cela suffira-t-il pour assurer l'ordre? Le christianisme ne l'a pas cru; quant à nous, générations de 89 et de 93, disons-le bien haut, c'est toute notre garantie, toute notre espérance, et nous n'en voulons pas davantage. Félicité de la justice, malheur du crime, tel est, en dernière analyse, le plus clair et le plus net des biens que la République sociale promet à ses élus, l'unique prix qu'elle propose à l'homme de bien, la seule

(1) Page 113.

barrière qu'elle oppose au coupable : c'est toute la substance de la Révolution (1). »

Proudhon donne une grande importance à cette théorie de la sanction. Il repousse, au nom de la philosophie et au nom de la raison, toute autre sanction extérieure, qui serait l'œuvre de Dieu ou d'un représentant de Dieu. Je pourrais me contenter de répondre que si l'homme n'avait à craindre que le châtement de la conscience, il serait facilement entraîné à la révolte et qu'il n'aurait pas de peine à triompher du préjugé incommode qui attache une valeur sérieuse au remords ; mais je veux bien serrer de près la question et examiner les éléments philosophiques des témoignages de la conscience et du remords.

Voici les faits intimes que l'observation de la conscience me permet de constater dans le remords qui nous trouble après un acte mauvais librement accompli :

Il y a d'abord un sentiment de douleur causé par la sainteté, la bonté, l'infinie grandeur de la personne offensée, c'est-à-dire de Dieu. En effet, la loi violée par la liberté coupable de l'homme n'est pas une formule abstraite, elle n'est pas davantage un commandement formulé par l'autorité purement civile ; aux yeux du chrétien, la loi est la parole même de Dieu, entendue, au for intérieur, dans le sanctuaire de la conscience. Aussi toute faute grave est une révolte volontaire, délibérée, libre enfin, et par suite coupable contre l'autorité de Dieu. Le chrétien a conscience de cette révolte ; et le retour de sa pensée sur les attributs divins, considérés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec la créature, excite dans l'âme du coupable la tristesse et la douleur.

Au second moment le coupable, considère le trouble causé par sa faute dans l'ordre moral, et dans le plan divin. L'ordre qui règne fatalement dans le monde physique, au firmament, sur la terre et dans l'espace, rempli de créatures privées de raison, doit régner librement dans le monde moral, par la soumission libre et méritoire de toute créature intelligente, au commandement de Dieu. Tout acte faux, mauvais, coupable de la créature, brise l'accord, la paix, l'harmonie dans le monde moral, comme pourrait le faire, au firmament, un soleil ou une planète qui s'écarterait de son orbite, et cesserait d'obéir à sa loi. L'acte mauvais a dans nous et autour

(1) *La Justice dans la Révolution et dans l'Église*, t. IV, p. 267, 278.

de nous un retentissement grave et des effets dont nous ignorons l'étendue. Ce désordre connu, vu, senti par le coupable, accroît la force et la douleur du remords.

Au troisième moment, la créature coupable qui se sent en dehors de l'ordre, et dans un état violent, irrégulier, douloureux, voit, en la pensée, le châtement encouru par sa révolte, après la mort, et l'incertitude invincible de l'heure de la mort, qui viendra à nous comme un voleur; cette appréhension simultanée de la mort et du châtement divin l'épouvante et la remplit de terreur. Dieu, l'ordre divin, la conscience, la vie future, c'est-à-dire tout ce qui est nié par les moralistes positivistes, voilà ce qui constitue le remords, au sens philosophique et chrétien, au sens vrai de ce mot.

Or la loi du remords, c'est d'être un châtement pour les âmes délicates, et de ne pas être un châtement, de ne plus exister pour l'homme profondément mauvais, c'est-à-dire pour le coupable le plus criminel, dont les révoltes appellent cependant et méritent le plus grand châtement.

En effet, plus une âme est délicate, mieux elle voit la perfection de Dieu, la beauté de l'ordre moral et le trouble causé par les prévarications de l'homme, la sévérité redoutable du juge et la rigueur du châtement, et cette vue donne au remords un caractère douloureux, poignant. L'histoire des saints et l'étude des âmes chrétiennes les plus vertueuses nous révèlent ce caractère particulier du remords et ces amertumes singulières de certaines consciences tourmentées jusqu'au scrupule, par la crainte et l'horreur d'une faute dont le souvenir ne disparaît jamais.

L'homme pervers, au contraire, a perdu ou n'a jamais eu l'idée et le sentiment des effets d'une faute, de la grandeur de Dieu, de l'ordre moral, de la vie future; il a senti, d'une manière aveugle, instinctive et sourde, un certain mécontentement intérieur après une action mauvaise, criminelle; il en a éprouvé une douleur passagère et superficielle, mais il a bientôt triomphé de ce scrupule et de cette douleur qu'il attribue à la faiblesse des préjugés; l'habitude du crime rend totalement insensible au remords.

D'ailleurs, dans le système matérialiste et athée, le remords n'a pas de fondement. Comment le coupable aurait-il du chagrin d'avoir offensé la sainteté de Dieu, puisque Dieu n'existe pas? Pourquoi serait-il triste d'avoir troublé l'ordre moral, puisque Dieu n'existant pas, l'ordre moral est l'œuvre du hasard et des conventions intéres-

sées des hommes qui gouvernent le monde? Pourquoi craindrait-il, enfin, un juge inflexible, après la mort, si ce juge n'existe pas et si le néant est le terme suprême de la vie?

Dans le système de la morale positiviste et athée, le remords est un préjugé, et le coupable doit bannir toute crainte quand il n'a pas à craindre la justice des hommes et le châtement du bonreau.

D'ailleurs, l'analyse philosophique de la conscience nous fait connaître encore l'inanité de la sanction de la morale athée, d'une manière saisissante, quand nous considérons les plus grandes vertus et les plus grands crimes que l'esprit puisse concevoir. La vigie signale sur la mer un navire en détresse, douze matelots, pères de famille, embrassent leur femme, leurs enfants et sautent dans une chaloupe : ils vont au secours des naufragés. La mer est grosse, les lames sont terribles, les coups de vent soulèvent les vagues en montagne, les douze matelots, inspirés par un grand courage, avancent vers le navire, mais un coup de vent plus terrible renverse la chaloupe, et ces héros disparaissent au fond des eaux. Ces hommes ont fait, certes, un acte héroïque de vertu, au point de vue morale chrétienne et de la morale civique. Or, je vous demande quelle récompense vous leur promettez, vous qui ne croyez pas à l'immortalité, et ce que vaut, dans ce cas, la théorie de la récompense par le témoignage de la conscience? Je vous demande quelle récompense vous promettez au soldat qui meurt sur le champ de bataille pour la défense de son pays, au martyr qui meurt pour affirmer sa foi, à tout homme qui meurt pour défendre une grande idée, son prochain, sa patrie?

Est-ce que les actes de vertu les plus glorieux seraient les seuls sans récompense et sans honneur?

Un misérable parricide tue son père, sa mère, ses sœurs, et après avoir commis ces crimes, se brûle la cervelle. Il va, selon vous, négateurs de l'immortalité, dans le repos profond et infini du néant. Quel sera son châtement, que devient votre théorie du châtement par la conscience, et faut-il dire que les plus grands crimes restent impunis et que les misérables ne perdent jamais le privilège de se soustraire à l'expiation?

Singulière théorie qui conserve le principe de la sanction dans les mots et qui le nie dans la réalité.

« A vrai dire, écrit Proudhon, le repentir est la seule réparation valable du péché, la seule qui réhabilite le coupable, car c'est la

seule qui guérisse du remords et qui rende l'estime. Là où le remords n'apparaîtrait point, on peut voir un ennemi, une bête féroce, un monstre; il serait à peine permis de trouver un coupable (1). »

Si le coupable qui n'a plus de remords est une bête féroce, il faut le tuer et défendre la société. Je ne pense pas que les disciples de Proudhon acceptent cette conclusion radicale, qui découle cependant des principes qu'il ne craint pas d'affirmer.

Embarrassé pour la défense de son système, Proudhon déclare qu'un criminel sans remords est à peine un coupable, c'est une erreur, et c'est la proposition contraire qui est vraie. Plus un homme est coupable, plus sûrement aussi il endure sa conscience et il étouffe le remords. La parole du livre inspiré exprime une haute vérité de l'ordre moral : *Ils boivent l'iniquité comme l'eau*. L'habitude du crime tue le remords.

Et nous voilà amenés à cette conclusion. Dans le système positiviste et civique, la loi morale n'a pas de sanction. Elle n'a pas la sanction d'une vie future niée par les positivistes; elle n'a pas la sanction éphémère et d'ailleurs insuffisante du remords, étouffé par l'habitude invétérée du crime.

Or une loi qui n'a pas de sanction n'est pas une loi, elle ne contient pas un commandement, elle est, simplement, l'expression d'un conseil qu'on est libre d'accepter ou de refuser; et tout coupable qui se révolte contre la loi morale privée de sanction peut dire : Il me plaît de secouer le joug de la loi et de me révolter contre des formules qui sont un obstacle à mes passions, que pouvez-vous contre moi?

Rien.

Le monde moral reposant sur des lois que l'on peut transgresser impunément et à volonté, voilà donc le système positiviste et athée. N'est-ce pas, en réalité, la négation complète de l'idée de cette loi et de cet ordre moral que l'on prétendait affirmer et venger?

## VII

Mais ce caractère destructif de toute morale est plus sensible encore quand on examine le principe de la morale civique et athée.

(1) *La Justice*, etc., t. I, p. 114.

Toute la morale civique est dans cette formule empruntée à Proudhon : Respecte la dignité humaine en toi et dans ton prochain. Là est toute la justice et toute la perfection de l'homme ici-bas.

Or respecter la dignité humaine dans son prochain, c'est lui rendre ce qui lui est dû, c'est ne voler ni sa femme, ni ses biens, ni son honneur et lui laisser la vie. Et c'est précisément parce que ces préceptes sont placés sous la protection de la force et font partie du code qui garantit le bon ordre dans la société que nous avons vu la morale civique se confondre avec la légalité.

Or la morale embrasse autre chose que des actes extérieurs, soumis au contrôle extérieur de l'autorité civile. Elle embrasse une quantité de devoirs dont un grand nombre sont intérieurs et s'accomplissent dans la conscience, et dont les autres ne relèvent pas du code civil.

Ainsi, dans le premier ordre, il y a les mauvaises pensées, les mauvais sentiments, les mauvais désirs. Ouvrez, un instant, ce livre si simple et si profond, le catéchisme. Au chapitre des principales révoltes qui troublent l'ordre moral, que voyez-vous? L'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. On leur donne même, dans la langue théologique, la dénomination de péchés capitaux, c'est-à-dire que ces révoltes sont les plus graves dans l'ordre moral. Eh bien! je vous le demande, ces révoltes que je considère un instant dans la conscience, avant toute manifestation extérieure, cet orgueil, ces envies sourdes, ces colères pleines de haine, ces dépravations du cœur dans les ténèbres de la conscience, ces joies animales et violentes que rien ne trahit au dehors, qu'en ferez-vous, et par quel moyen voulez-vous les prévenir ou les réprimer?

La loi civile ne s'occupe pas de ce monde intérieur. A qui donc aurez-vous recours pour les punir. Et si vous ne pouvez ni les réprimer ni les punir, que pensez-vous d'un système de morale où l'on est obligé d'autoriser et de laisser impunies de telles révoltes contre la morale et contre le bien?

Mais, non seulement ces actes mauvais intérieurs sont tolérés, ils sont même autorisés et légitimés dans les théories de la morale civique et athée, car ils ne sont pas défendus par la loi civile qui règle les rapports mutuels des citoyens. Et nous voici en présence de cette étrange contradiction.

J'ai un ennemi détesté qui est un obstacle à mes intérêts. Je

le hais dans ma pensée, j'appelle sur lui tous les maux de la terre; je le poursuis d'une haine implacable et violente; je me réjouis de ses infortunes; je lui souhaite la mort. — La morale civique me dit : c'est permis, — mais si je fais un acte extérieur pour exprimer ma pensée, et si je fais du mal à cet homme, la morale civique répond : c'est défendu. — Je connais un homme qui possède une immense fortune et dont le luxe insolent insulte ma misère; je jette un regard d'envie sur l'étalage de son opulence; je voudrais m'emparer d'une partie, d'une faible partie de sa fortune, et me nourrir des miettes qui tombent de sa table; j'éprouve un sentiment profond d'envie, de colère et de regret, quand je pense à ces richesses des prodigues. — La morale civique me dit : C'est permis; vous avez raison; mais si j'essaye par un larcin habile de réaliser ma pensée, de satisfaire mon envie, et de m'emparer de la propriété de mon prochain, la morale civique m'arrête et me dit : — c'est mal? — N'est-ce pas l'histoire du chasseur et du perdreau?

Au retour d'une longue chasse à travers les bois, le chasseur prend sa gebecière, il en retire un superbe perdreau : il le fait voir à son chien exténué de fatigue et affamé. Le pauvre animal se tourne, se retourne, aboie, gémit, fait mille mouvements, et meurt d'envie d'apaiser sa faim. Le chasseur continue à tenir bien haut et à balancer son perdreau. Le chien gémit, — il fait bien, — puis d'un bond il se précipite sur le perdreau, il fait mal, — et il reçoit de son maître un vigoureux coup de cravache!

C'est l'histoire de la morale civique, qui permet la mauvaise intention et qui défend l'action.

Étudiez, maintenant, les fautes dans leur manifestation, et voyez même si elles tombent toutes sous la vindicte de la loi. Pas davantage. — Que de crimes enfantés par l'orgueil, par l'envie, par la débauche, et qui ne sont ni prévus ni visés par le code civil et par le code criminel.

Et quant aux fautes visées par le code, combien pourrions-nous en compter qui seraient commises et qui resteraient impunies, si l'homme tenté n'avait pas la crainte de Dieu?

Que de fois l'homme, inspiré par l'envie et par la haine, trouverait un moyen infallible de se défaire de son ennemi et d'échapper à l'action de la loi! Que de fois le financier puissant et le banquier compromis réaliseraient encore, au détriment du prochain, des bénéfices considérables, sans avoir à redouter la justice des hommes



s'ils n'avaient pas la crainte de Celui qui voit tout, et qui sait attendre, pour laisser le temps au repentir! Comme l'homme voluptueux se hâterait de satisfaire jusqu'au suicide ses passions les plus honteuses, avec un profond mépris de la morale et des remords, si cette morale n'avait pas une sanction dans la volonté de Dieu.

Il y a, d'ailleurs, un rapport intime et profond entre la pensée et l'action, entre le désir et sa manifestation par des faits. Si vous êtes impuissant à combattre la mauvaise pensée et le mauvais désir, vous êtes bien faible pour empêcher une mauvaise action. On peut dire que toute action coupable commence dans l'âme et finit au dehors, et j'estime que l'on affirme une contradiction quand on dit qu'une action est indifférente dans la pensée et mauvaise dans les faits ou dans la réalité.

La morale civique, étrangère au monde intérieur de la conscience et indifférente à toutes ces fautes qui ont leur principe et leur dénouement dans la pensée, dans le désir, dans la volonté, dans l'âme, aboutit fatalement à la négation de l'ordre moral.

Sans doute, Proudhon et ses disciples répètent, avec une emphase qui cache mal la pauvreté des idées, qu'il faut pratiquer la justice et respecter la dignité humaine, mais nous savons maintenant ce que valent ces préceptes, quand on les sépare de l'autorité de Dieu.

D'ailleurs, ce principe rigoureux de la justice est encore un principe étroit; le christianisme est plus beau dans la grandeur de ses développements et dans l'application de ses lois. Rendre à chacun ce qui lui est dû, cela suffit, écrit Proudhon, après Kant, dont il admire la vertu stoïque, et c'est toute la vertu. Mais les âmes qui s'inspirent de l'enseignement chrétien et qui cherchent plus haut la loi providentielle et l'explication de la vie, ne s'arrêtent pas à la stricte observation de la justice envers le prochain. Elles connaissent et pratiquent le sacrifice, le dévouement, l'amour développé jusqu'au martyre; et toutes les grandes œuvres de charité qui sont l'honneur de la terre et qui ont consolé tant de misères de toute nature n'auraient jamais été fondées, si le christianisme avait pris pour devise cette formule sèche de la morale civique et athée : Pratiquer la justice, cela suffit.

L'amour du prochain, avec le sentiment profond du respect dont il est inséparable, est le grand précepte chrétien; et les réformateurs modernes, malgré la fécondité de leur imagination troublée

par une haine coupable ne referont jamais la morale de l'Évangile, la morale de Jésus-Christ.

### VIII

Voici donc les principaux caractères du nouveau système de morale indépendante enseignée par Proudhon :

Par la négation de Dieu, de l'âme et de notre immortalité, Proudhon nie la dignité humaine et le droit au respect, et son système ne tient pas debout.

Par la négation de la vie future, il nie la sanction heureuse ou malheureuse de la loi morale qui perd son caractère impératif, obligatoire, absolu.

Par la confusion de la légalité et de la morale, il nie la destruction essentielle du bien et du mal, il encourage la tyrannie, et autorise les mauvaises pensées, les mauvais sentiments, les mauvais désirs et les actions mauvaises que la conscience défend, mais qui ne tombent pas sous le coup de la loi.

Par la négation de Dieu législateur, il nie le fondement, le principe de la morale, et il fait de celle-ci l'œuvre éphémère de la volonté d'un homme et de ses passions.

Par l'affirmation de l'obligation stricte de la justice, à l'exclusion de tout autre motif d'action, il condamne les œuvres plus hautes inspirées par le sacrifice et le dévouement ; il tarit la source des grandes actions qui font tout le prix de la vie.

Il faut bien, cependant, le reconnaître, cette morale indépendante, malgré ses erreurs grossières et ses contradictions éclatantes est un danger pour les esprits et pour la nation.

A l'autre extrémité de l'Europe, en Russie, des hommes, aveuglés par les rêves de la philosophie allemande et par les théories métaphysiques de Hegel, ont affirmé l'athéisme, et, sous le nom de nihilistes, ils essayent, par l'incendie, par la terreur et par l'assassinat, de déblayer le terrain et d'appliquer aux faits les principes de la morale sans Dieu. Si la France, dans une heure de vertige, se laisse entraîner par cette forme nouvelle du nihilisme que l'on désigne sous le nom de morale civique et athée, les mêmes causes produiront les mêmes effets, les crimes qui épouvantent la Russie épouvanteront la France, et les peuples comprendront alors, mais trop tard, que le plus grand châtiement que Dieu puisse infliger

à un peuple tombé dans l'athéisme, c'est de lui permettre d'être logique et de conformer sa conduite à ses négations.

Et je demande qu'on ne parle pas avec tant d'emphase et de solennité de la morale civique et de l'amour que nous devons à la patrie. Le patriotisme n'est pas une découverte de ce siècle, et de tout temps la philosophie morale et chrétienne a parlé aux hommes de leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, et envers la patrie. Le peuple juif et les peuple païens ont connu le devoir du patriotisme avant l'avènement des philosophes indépendants, et depuis l'origine de la France jusqu'à ce jour l'histoire a conservé le souvenir des vaillantes générations de soldats qui ont défendu autrement que par des paroles sonores et des formules vides l'honneur et les intérêts de la patrie. Relisez cette histoire glorieuse de notre pays, à partir du jour où le peuple français, parti de ce coin de terre qu'on appelait Lutèce, refoula par une poussée glorieuse ses redoutables ennemis jusqu'au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées, à l'Océan. Comptez les grandes batailles et les brillantes victoires livrées et gagnées autour de l'oriflamme, de l'étendard et du drapeau de la nation. Refaites l'histoire de ces vaillants chevaliers et de ces hommes d'armes téméraires jusqu'à l'audace qui ont versé leur sang sur tous les champs de bataille de la France et de l'Europe, et vous comprendrez alors que ce que nous pouvons souhaiter de meilleur aux hommes de notre temps et aux défenseurs de la morale indépendante, c'est d'égalier leurs aïeux en courage et de laisser, comme eux, la patrie intacte et un héritage de gloire à leur postérité.

L'abbé Élie MÉRIC,  
*Professeur en Sorbonne.*

---

# HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE <sup>(1)</sup>

---

## III

On sait comment continua l'Assemblée criminelle qui commençait ainsi.

Le meurtre du roi, le meurtre des Girondins, le meurtre des modérés, et enfin l'exécution des Montagnards, sont les principaux épisodes de son existence intérieure. Son existence extérieure se manifeste par des scélératesses que l'honnête homme n'a plus de mérite à flétrir. M. J.-A. Petit s'appesantit minutieusement sur chacune d'elles. La seconde moitié de son premier volume et le second en entier racontent les événements accomplis depuis l'ouverture des débats de la Convention jusqu'au 9 thermidor. Devons-nous suivre notre auteur à travers cette géhenne, et redire avec lui les turpitudes de Marat, les hypocrisies sanguinaires de Robespierre, les lâchetés des Girondins, les coquinerics de Danton, les platitudes de Sieyès et de ses dignes amis de la Plaine, les excitations furieuses des Jacobins; et les excitations ordurières du *Père Duchesne*? Qui n'a déjà porté un jugement sur ces monstres, et quelle âme n'a frémi de honte et d'indignation? Faut-il dénombrer avec lui les douze mille têtes fauchées en moins de douze mois par le tribunal révolutionnaire, frappant non plus les nobles et les prêtres, mais les roturiers, les artisans, les paysans, les hommes de peine eux-mêmes? Est-il nécessaire enfin de retracer le tableau des noyades de Nantes, des mitraillades de Lyon, des assassinats en masse de Marseille et de Toulon? Ces événements sont gravés, dans la mémoire de tous les hommes en caractères de sang; ce

(1) Voir la *Revue* du 15 juin 1882.

sang est encore humide, et bien des siècles passeront sans parvenir à le sécher.

Ils n'ont d'autre intérêt à la lecture que par la manière dont ils sont racontés, et ils le sont, dans l'ouvrage de M. Petit, avec une exactitude toujours irréprochable, et avec une éloquence indignée et pénétrante.

Cependant cette époque ne fut pas sans gloire extérieure. Néron peut brûler Rome pour son plaisir, torturer les chrétiens, éventrer sa mère, égorger ses amis, se livrer à toutes les fantaisies de l'histriion repu de débauches et insatiable de crimes; Corbulon fait voler de victoire en victoire les aigles impériales, et recule jusqu'aux frontières de la Chine la gloire du nom romain.

Sous l'impulsion du danger imminent, les armées de la monarchie, presque dissoutes pour les besoins du désordre, se reforment assez promptement. Des milliers d'hommes se lèvent presque spontanément, mus par l'amour de la patrie et par le désir de se soustraire aux spectacles pénibles qu'ils ont sous les yeux : ils vont grossir les rangs clairsemés des anciens régiments.

Ces soldats nouveaux, sans instruction militaire, presque sans armes, portent d'abord la peine de leur inexpérience. Mais peu à peu ils s'aguerrissent, et les vaincus de Verdun et de Logwy deviennent bien vite les vainqueurs de Valmy et de Jemmapes, les conquérants de la Belgique, des rives du Rhin et du Guipuzcoa. Toutes nos frontières, tout à l'heure menacées et insultées, sont élargies, et la nation, gouvernée par une poignée de scélérats, est en même temps la nation glorifiée par des héros.

Nous étions curieux de savoir comment le récit technique des campagnes militaires avait été traité par M. J.-A. Petit. Un pareil sujet ne s'épuise jamais, et l'auteur qui saura découvrir un fait d'armes ignoré ou même en présenter un connu sous une forme nouvelle, est assuré d'intéresser le lecteur français.

Nous avons la satisfaction de constater que les qualités familières de l'auteur, l'exactitude, la clarté méthodique, l'esprit de précision, l'ont bien servi dans cette partie de sa tâche.

Avec une prudence d'autant plus louable qu'on la rencontre rarement chez les auteurs qui abordent un sujet absolument étranger à leurs connaissances spéciales, M. Petit n'avance que les faits dont il est sûr, ne raconte jamais une bataille sans préciser le nombre de combattants engagés des deux parts, sans décrire la

nature du terrain, sans étudier les dispositions prises par les généraux. La narration ne perd rien ainsi de sa vivacité et gagne en lucidité.

Mais après le théâtre du champ d'honneur, il faut revenir au théâtre du champ de honte, aux orgies sans cesse renouvelées et constamment sanguinaires des hommes de la Convention.

Nous avons hâte d'en sortir, et nous ne saurions mieux le faire qu'en reproduisant, d'après M. A. Petit, le drame final de la guillotine, l'exécution des plus grands coupables condamnés par leurs complices, le 9 thermidor.

« Il était environ dix heures du matin. Au dehors éclatait une joie bruyante, qui contrastait avec la scène pitoyable qui se passait au comité de salut public. Longtemps opprimés par la faction violente des Jacobins, fatigués de carnage et de sang, en proie la veille encore aux plus pénibles incertitudes, ne pouvant compter sur l'avenir ni même sur la vie, ayant vu tomber à côté d'eux des voisins, des amis, des parents, les Parisiens trouvaient dans la chute de Robespierre le retour inespéré des biens les plus précieux : le rire et les gais propos, bannis depuis si longtemps, reparaissaient soudain ; la population sortait dans la rue, et l'on se félicitait mutuellement du bonheur général.

« Nulle part toutefois la joie n'était aussi grande que dans les prisons. En entendant le tocsin et la générale, les malheureux détenus avaient cru leur dernier moment arrivé ; ils s'étaient imaginé qu'on allait renouveler contre eux les massacres de Septembre. Les prisons s'étaient vidées plusieurs fois ; leur contenu, englouti sous l'échafaud, avait disparu : mais les vides étaient aussitôt comblés, et le massacre, quoique réel et persévérant, ne frappait pas autant l'imagination. La vaine formalité d'un jugement public contribuait aussi, dans une certaine mesure, à diminuer l'horreur de ces exécutions. A la pensée d'un carnage général, le deuil se répandit dans les prisons. On se rappelait les scènes de cannibalisme commises le 2 septembre : ce souvenir ne présentait à l'esprit que des images funèbres et lamentables.

« Les prisonniers s'apitoyaient les uns sur les autres ; ils reportaient sur les femmes et les jeunes filles détenues avec eux toute l'affection et le regret que l'on peut concevoir en de si tristes conjonctures. Les plus résolus arrêtaient de vendre chèrement leur vie ; ils passèrent la nuit à comploter la défense. Il fut décidé qu'au premier

signal du danger, on s'armerait des bois de lit; que, réunis dans la cour, les prisonniers placeraient au milieu d'eux les femmes et les enfants: que les plus robustes porteraient en avant des matelas pour se garantir des premiers coups, et qu'ainsi l'on chargerait les assassins. Ce fut l'unique occupation de cette nuit pleine d'angoisses. Au lever du jour, des crieurs publics, parcourant les rues, annoncèrent aux prisonniers que l'heure de la justice était enfin venue, et que leurs persécuteurs étaient proscrits à leur tour. Ceux qui habitaient le voisinage des prisons, se firent un devoir de confirmer ces bonnes nouvelles.

« C'était », dit un prisonnier, « un étrange spectacle que celui de ces hommes sensibles, de ces femmes compatissantes qui, du haut des cheminées, des mansardes, des gouttières, nous envoyaient la consolation et l'espérance. »

Robespierre et ses partisans ne tardèrent pas à payer de leur sang la masse énorme de forfaits qu'ils avaient commis. Fouquier-Tinville, qu'ils avaient si souvent employé, continuait contre eux ce ministère d'accusation qu'ils lui avaient confié. Leur procès, du reste, ne devait pas être long: mis hors la loi, on n'avait qu'à constater leur identité pour les envoyer à la mort. Ils comparurent dans un appareil honteux devant ce tribunal qu'ils avaient institué. Robespierre était couché sur un brancard: il portait encore son habit de soie bleue; mais le linge d'un rouge noirâtre qui bandait sa plaie, et de longues traînées de sang coagulé, qui tranchaient sur la couleur tendre du vêtement, lui donnaient l'apparence d'être sorti récemment d'une boucherie. Couthon était assis sur un banc, où il se tenait cramponné des deux mains. A côté de lui était couché Robespierre jeune, encore tout meurtri de sa chute. Un peu plus loin on apercevait Henriot, couvert de fange, comme un monstre échappé d'un marécage; il dépassait en horreur tout ce que les autres, déjà si défigurés, présentaient de hideux: son gilet et son habit avaient été déchirés; sa chemise, largement ouverte sur sa poitrine, était souillée de boue et de sang; sa chevelure en était couverte; un œil sorti de son orbite pendait sur sa joue. Il avait pour voisin l'affreux savetier Simon, bourreau de Louis XVII. Le reste des accusés, au nombre d'une vingtaine, étaient groupés dans un coin, derrière Saint-Just, Payan et Fleuriot, qui faisaient seuls quelque figure au milieu de ce ramas d'être flétris et dégoûtants.

« Lorsqu'ils descendirent de l'audience pour rentrer à la Concier-

gerie, les prisonniers se précipitèrent en foule au guichet, pour repaire leurs yeux du spectacle vengeur que la justice divine leur offrait. Ils les contemplaient avec une sorte de fureur, et poussaient la haine jusqu'à les regarder sous la figure et pour ainsi dire tête à tête. Robespierre ouvrait la marche : il s'avancait d'un pas affaibli, et ne pouvait percer les rangs de ceux qui l'examinaient. Le guichetier fut contraint de lui prêter assistance : « Allons, » disait-il en écartant la foule, « place pour l'incorruptible ! » Ils n'y firent pas long séjour. Les voitures arrivèrent à l'heure marquée. Les condamnés y furent entassés avec tant de précipitation, que l'infirme Couthon, foulé aux pieds par ses camarades et ne pouvant se relever, poussait des cris déchirants.

« Une multitude immense escortait la voiture, dans un désordre et avec un bruit assourdissant. A voir la gaieté qui éclatait, on eût dit que chacun avait retrouvé les parents et les amis qu'il avait perdus. La foule ne se lassait pas de contempler ses anciens tyrans ; quand les voitures allaient trop vite à son gré, elle forçait les conducteurs à ralentir le pas de leurs chevaux. En passant dans la rue Saint-Honoré, en face de la maison où avait demeuré Robespierre, le peuple arrêta la charrette et se mit à chanter et à danser en rond tout autour. Cette halte dura longtemps. Ce ne fut pas l'épreuve la moins pénible infligée aux chefs de la Terreur.

« Robespierre était dans un état de souffrance tel, qu'il ne s'aperçut guère de ce qui se passait, de sorte que ce dernier outrage atteignit plutôt ses compagnons que lui. Arrivé au milieu de la rue Royale, il fut tiré de sa léthargie par une voix qui retentit tout à coup à ses oreilles comme un coup de tonnerre. Une femme, vêtue d'habits de deuil et paraissant appartenir au meilleur monde, s'était précipitée sur la charrette ; s'accrochant d'une main aux barreaux, elle menaçait de l'autre le condamné : « Monstre, » lui dit-elle, « monstre vomé par les enfers, ton supplice m'enivre de joie. » A ces mots, articulés d'une voix vibrante, Robespierre ouvrit les yeux. « Monstre abominable, » continua-t-elle, « je n'ai qu'un regret : « c'est que tu n'aies pas mille vies, pour jouir du plaisir de te les « voir arracher toutes, l'une après l'autre. Va, scélérat, descends « au tombeau avec les malédictions de toutes les épouses et de « toutes les mères. »

« On a pensé que Robespierre avait privé cette femme de personnes qui lui étaient chères : ses accents douloureux durent



l'atteindre et pénétrer son âme d'amertume. Quelque coupable, quelque endurci que l'on soit, il est certaines lois naturelles dont on ne peut s'affranchir, et il en coûte toujours de mourir maudit. Cette torture morale, comme on l'a remarqué avant moi, était sans doute bien faible pour expier des forfaits aussi inouïs que ceux dont Robespierre s'était rendu coupable : mais ce fut au moins une satisfaction pour les malheureux d'apprendre que ce monstre l'eût éprouvée, et qu'elle avait pu augmenter l'horreur du supplice trop doux qu'il allait subir.

« Lorsque le convoi fut arrivé au pied de l'échafaud, on descendit Robespierre et ceux de ses compagnons qui ne pouvaient pas marcher, et on les étendit par terre, jusqu'au moment où leur tour fut venu de recevoir la mort. On observa que, pendant que l'on guillotina ses complices, Robespierre demeura constamment les yeux fermés, dans une complète immobilité ; il ne les ouvrit que lorsqu'il se sentit transporté à l'échafaud. Avant de l'ajuster sur la planche, le valet du bourreau lui arracha brusquement l'appareil qui bandait sa blessure. Robespierre poussa un cri terrible : la mâchoire inférieure se détacha de la supérieure ; des flots de sang coulèrent de sa bouche horriblement ouverte. Des applaudissements, plusieurs fois répétés, saluèrent dans sa mort l'espérance d'un avenir meilleur, et son exécution procura une allégresse générale.

« Le lendemain et le surlendemain, 11 et 12 thermidor, l'échafaud dévora les derniers restes de ce régime de sang. Quatre-vingt-deux Jacobins, signalés parmi les plus barbares agents de Robespierre, reçurent à la place de la Révolution le prix de leurs forfaits. Si l'on excepte quelques individus qui montrèrent un certain courage, le reste mourut lâchement. Le public, familier à ce spectacle de la mort, ne put s'empêcher de comparer les exécutions qui précédèrent et celles qui suivirent la révolution de Thermidor. Les premières, où tombaient les innocents, avaient, dans leur injustice, un caractère étonnant de grandeur : le calme des victimes, leur résolution, leur sérénité, enlevaient à l'échafaud une partie de son effroi. Les secondes étaient épouvantables : la contenance abattue des uns, les larmes des autres, la mine rude et farouche des plus braves, qui ressemblaient encore dans cet instant fatal à des brûleurs de maisons, cet ensemble de bassesse et de fureur frappait les assistants, et rendait ces dernières exécutions hideuses à voir. »

## IV

La justice n'était pas encore pleinement satisfaite. Cependant un grand exemple était donné. La nuit opaque du crime qui enveloppait la France, s'éclaircissait un peu. Le frère pouvait reconnaître son frère sans être tenté de lui plonger un poignard dans le sein. La vertu n'obtenait pas de triomphes éclatants; mais du moins elle pouvait respirer en silence, sans craindre d'être opprimée. Quelques sentiments honnêtes, du moins ceux qui passaient pour tels alors, car on n'était pas difficile, pouvaient même se manifester assez librement.

Au contraire, les fanfarons du vice et les cyniques du crime se prenaient à trembler. C'est dans leur âme que la Terreur élit enfin domicile, et l'on en profita, sinon pour restaurer le règne de la vérité, de la religion et des lois, du moins pour bâillonner les monstres auxquels on faisait grâce de la vie.

L'histoire a donné à cette période de la révolution le titre de « Réaction thermidorienne ». Réaction bien timide et qui n'empêcha point certaines injustices de se commettre, mais qui indiqua que le temps des bourreaux était passé.

Ceux-ci essayèrent à plusieurs reprises de reprendre la hache par le manche; mais chacune de leurs tentatives tourna contre eux, et plusieurs fois encore, après le 9 thermidor, le sang qui rougit l'échafaud ne fut pas du sang injustement répandu.

Ce qui restait de l'ancienne Convention était certes aussi coupable que ce qui avait été abattu; mais les conventionnels, tournant leurs ambitions vers des objets plus positifs, ne songeaient plus à acquérir la renommée d'hommes énergiques à la façon des décemvirs, mais pratiques à la façon des Verrès et des Calpurnius. Ses fureurs d'autrefois ne la reprennent qu'en une seule circonstance: à Quiberon, et encore le bourreau de cette tragédie, Tallien, chercha-t-il à s'excuser sur les nécessités de la guerre civile.

Ses collègues, sentant bien qu'ils avaient toute honte bue, ne cherchèrent plus guère qu'à en tirer profit.

Aussi la fin du règne de la Convention est-il le commencement du règne de la corruption, continué d'ailleurs et perfectionné par le Directoire.

Après avoir marché de crimes en crimes, cette assemblée célèbre

court d'avilissements en avilissements, et quand elle laisse la place à cinq régicides, on peut affirmer, comme M. J.-A. Petit, qu'elle succombe sous le mépris public.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans le développement qu'il donne à cette dernière partie de sa publication. Ses qualités et ses imperfections restent les mêmes.

Cependant nous ne le quitterons pas sans dire quelques mots de son style, que l'on aura pu apprécier en passant.

M. J.-A. Petit a étudié les bons modèles, non pas seulement les maîtres de la langue française, mais encore les maîtres de la langue latine, sans lesquels l'écrivain français reste toujours incomplet.

Il imite les uns et les autres. Tacite surtout est son préféré, et son « Histoire contemporaine » affecte les allures, la profondeur et la concision des fameuses « Annales ».

« L'imitation est la meilleure des flatteries », dit un proverbe anglais. Quand elle a pour objet un auteur impeccable, l'imitateur fait preuve en outre de goût, de tact et d'une modestie louable.

Il n'ose pas être lui-même, et suppose avec raison qu'il lui suffira d'être le reflet d'un grand nom pour attirer l'attention sur ses débuts. Nous félicitons M. J.-A. Petit de cette modestie : elle lui portera bonheur. C'est à nos yeux une preuve qu'il ne saurait être rebelle aux conseils désintéressés de la critique.

Aussi nous n'hésitons pas à lui conseiller de s'attacher à ne pas confondre la correction avec l'élégance, la brièveté avec le lachisme, la sécheresse avec la précision. Son style y gagnera en coloris et le récit ne perdra rien de l'exactitude, voire même de cette exactitude chronométrique qu'il affectionne.

Nous lui demanderons également de ne pas accepter, sans un très mûr examen, certains jugements tout faits, par exemple, de ne pas jeter à Louis XVI le gros mot de « fourbe », à propos d'actes ne dénotant que de la bonté excessive. Nous le priérons de distinguer plus nettement l'impartialité de l'indifférence. Suétone est impartial, Salluste est indifférent. C'est pourquoi Suétone est plus « moral » que Salluste.

Il est évident que nous donnons ces conseils à M. Petit, dans la pensée qu'il rendra justice au sentiment qui les dicte, le désir de lui voir acquérir un grand nom parmi les historiens.

C'est son ambition, il dépend de lui de la rendre légitime.

Les trois premiers volumes qu'il a publiés, vont être suivis de

nèuf autres, qui conduiront le lecteur jusqu'au seuil des événements actuels : après l'orgie du crime, l'épopée de la victoire ; après l'épopée de la victoire, stérile, hélas ! parce qu'elle était aussi fille de la Révolution, de généreuses tentatives de régénération bientôt annihilées par des complots souterrains et révolutionnaires ; enfin, la Révolution toujours, hydre aux cent têtes, Protée aux mille formes, attachée à nos flancs, qui nous ronge, qui nous déchire, et dont l'intelligence humaine ne peut prévoir la fin.

Le champ que M. Petit s'est proposé de défricher, est abondant et fertile en enseignements. Il peut y développer à chaque page ses aptitudes de moraliste. Nous apprécierons son œuvre nouvelle avec la conscience que nous avons apportée à juger celle-ci. M. Petit est de ceux qui se sont classés par leur talent et la force de leur volonté. Il serait injuste de ne pas lui prêter une attention soutenue.

C'est donc avec la conviction absolue que nous avons dans ses succès futurs que nous lui disons hautement : Courage !

Courage au vaillant écrivain qui déchire sans pitié les voiles dont des écrivains passionnés avaient recouvert le vice et le crime ! courage au chrétien qui espère que les temps sont proches où les « Droits de Dieu », source de toute liberté, de toute grandeur et de tout honneur, remplaceront les « Droits de l'homme », origine de tous les esclavages, de toutes les défaillances, de toutes les hontes !

Gabriel FERRÈRE.

---

# LES RITES ET LES PRATIQUES DU CATHOLICISME

CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE DE LA RAISON PURE

---

Il n'est pas rare de rencontrer des hommes, à l'esprit soi-disant philosophique, qui consentent à avouer que le catholicisme peut se défendre comme une grande école de morale. Ils veulent bien reconnaître que nulle doctrine n'enseigne une plus sévère discipline de l'âme, n'exige d'elle davantage, et ne l'élève en compensation plus haut au-dessus de la partie matérielle de notre être. Mais, ce qu'ils ne sauraient admettre, ce sont les moyens que le catholicisme emploie, ce sont ses pratiques. Elles ne peuvent, selon eux, se justifier aux yeux de la raison; elles ne relèvent que de la superstition. Contre elles, ils n'ont jamais assez de railleries. Le catholicisme a beau leur dire : « Ces moyens, j'en ai fait l'expérience depuis bientôt dix-neuf siècles, sont nécessaires pour toucher au but que vous reconnaissez vous-mêmes que j'atteins; tous ceux qui ont prétendu s'en passer, ont échoué. » Ils ne nient pas les résultats; ils méprisent les moyens.

Au fond, sous cette apparence de défaut de logique, il y a de la peur : la peur d'être amené forcément à reconnaître des vérités plus hautes, toutes les vérités qu'enseigne l'Église. On craint que, remontant des effets à la cause, on ne se trouve engagé sur le terrain propre du catholicisme, sur celui où il se sépare de la philosophie. Et l'on ne veut pas aller là, parce qu'on sait que tout s'y tient; qu'un point consenti, tout suit nécessairement, depuis la divinité de Jésus-Christ et l'infailibilité de son Église, jusqu'à la messe, la confession et toutes les autres pratiques. On aime mieux dire : « Ces pratiques sont puérides; un esprit scientifique ne saurait ni les admettre ni s'y soumettre. » On se garde bien de les examiner

de près, je ne dirai pas avec le respect qu'exige la conviction sincère de tant d'âmes, de si grandes et si belles âmes, mais avec cet œil impartial et vraiment philosophique qu'on prétend porter sur les sujets d'étude les plus vulgaires.

Ah! si l'on pouvait oublier qu'il s'agit de cette religion depuis près de deux mille ans attaquée, calomniée et toujours la même; si l'on abordait sincèrement cet examen, comme celui d'un système religieux inconnu de tous les historiens, dont on ne sait ni l'origine ni la date, dont on a découvert les lois dans une de ces fouilles qui rendent à la lumière les cités disparues des anciennes civilisations, quel puissant intérêt serait excité, et bientôt quel enthousiasme! Les préjugés, les partis pris sont mis de côté, la curiosité scientifique seule est en jeu. On voit sous quelle forme ont été conçus les rapports extérieurs de l'homme avec la Divinité, c'est-à-dire quel culte est prescrit, quelles pratiques sont imposées, quelles autres conseillées. On se demande alors froidement si ces règles sont sages, conformes aux besoins de la nature humaine, propres à la rendre meilleure, en la respectant et en l'élevant. La réponse ne serait pas douteuse : saint sacrifice de la messe, confession, mortifications, prières, culte de la sainte Vierge et des saints, vénération des reliques et des images, tout serait admis et admiré.

Mais combien peu sont capables aujourd'hui de cet effort d'abstraction et animés du véritable esprit philosophique, de cet esprit d'indépendance qui écarte tous les voiles, impose silence aux passions, pour ne voir que la vérité!

Nous essayerons, pour le moment, d'appliquer ce mode d'examen à celles des manifestations du catholicisme qui se produisent en dehors du sanctuaire, et à ses procédés d'enseignement, de propagation et de défense.

## I

Le catholicisme, dans son mouvement d'expansion universelle, a ses manifestations extérieures, hors de l'église et hors de la maison, sur la voie publique. Il en est deux principales : les processions et les pèlerinages.

L'usage des processions date du jour où il fut permis à la religion chrétienne de se montrer ouvertement. Au quatrième siècle, dès que cessèrent les persécutions, l'idée vint naturellement aux chré-

tiens de se rendre en troupes aux lieux de dévotion, d'arborer en public leur étendard, la croix, de s'affirmer à la vue de tous, et d'attirer à eux, par un spectacle édifiant, qui prouvait la liberté dont jouissait leur culte, des prosélytes nouveaux. Ils allèrent ainsi recueillir les restes des martyrs aux endroits où ils avaient été cachés, et les rapportèrent comme en triomphe à l'église, en chantant des cantiques et des hymnes de joie; ils allèrent honorer les tombeaux des saints et y prier; ils allèrent chercher l'évêque et l'accompagnèrent lorsqu'il venait célébrer les saints mystères à l'église; ils conduisirent à la sépulture les frères défunts.

Une procession est comme une armée en marche : elle se forme dans un ordre hiérarchique; elle a son chef, qu'elle suit et dont l'enseigne la guide. C'est là sa signification, son but : elle suit Jésus-Christ. Elle le suit partout où il veut la conduire. En idée et en souvenir, elle le suit dans le cours de sa vie mortelle, dans ses épreuves, jusqu'au Calvaire. Aussi la procession a-t-elle le plus ordinairement pour objectif une croix plantée en terre, comme au Golgotha. Elle le suit dans les rues de la cité ou du village, qu'il bénit; elle est prête à le suivre aux arènes, comme dans le temps des martyrs. C'est donc un témoignage public d'obéissance, de sujétion, qui dépasse l'enceinte du temple et s'étend à toute la vie extérieure, à travers toutes les vicissitudes possibles. Est-ce la manifestation d'une disposition d'esprit naturelle à l'homme, que la philosophie puisse avouer, qu'il soit légitime et sage de laisser se satisfaire?

C'est si bien une disposition ou un instinct de l'esprit humain, que la procession se présente à l'imagination des masses populaires, dès qu'agitées par quelque sentiment puissant, elles cherchent un moyen de l'exprimer. Dans les pays de grande liberté, en Angleterre, en Amérique, qu'une élection politique, une question d'intérêt général passionne la foule, vite on organise une procession. Par la procession, l'on se compte et l'on agit sur l'opinion : c'est une pétition vivante, qui passe sous les yeux de tous et se fait lire, quoi qu'on en ait.

Pour le sentiment religieux, il y a une satisfaction réelle à s'avouer en face du monde, et comme un besoin de se montrer en pleine lumière avec les insignes de sa foi. On déploie un bel ordre, l'appareil le plus solennel qu'il est possible; on chante, tout en marchant, des versets pieux; sur certains points, ornés d'avance par la piété des habitants du quartier, on s'arrête pour recevoir

la bénédiction que prononce le prêtre. Quoi de plus innocent? Personne n'est forcé de suivre une procession; et c'est bien le moins que, quatre ou cinq fois l'an, pendant quelques minutes, la rue qui appartient à tout le monde, qui s'ouvre aux choses les plus bruyantes, les plus sales, les plus encombrantes, se laisse parcourir par une double file de jeunes filles vêtues de blanc, de femmes au maintien modeste, d'hommes et de prêtres, qui prient pour leurs concitoyens, pour leur pays, autant que pour eux-mêmes.

Il est même des processions qui ont un but absolument utilitaire, comme celles des Rogations, destinées à demander la conservation des récoltes et des biens de la terre : institution touchante et pleine de poésie, d'une poésie vraie, qui pénètre jusqu'au fond de l'âme. Les champs, à travers lesquels on s'avance, sont chargés de toutes les promesses du printemps : ces blés, c'est le pain de la famille pour l'année entière; ces vignes, c'est l'aisance et la joie du foyer. Tout ce que la terre fait jaillir de son sein, forme la trame même de la vie. Qu'elle retire ces produits de sa fécondité et du travail de l'homme, c'est la misère et la mort. On les voit grandir, ces récoltes précieuses, on les touche de la main; mais il leur faut, pour arriver à maturité, un ciel clément, l'eau et le soleil à propos. Elles restent, jusqu'au dernier moment, à la disposition absolue de Celui qui les a fait germer, et qui, d'un souffle des vents, peut les détruire. Le cultivateur entrevoit la dette et la ruine; la mère de famille songe à ses petits enfants nus et affamés : ils sentent leur cœur se troubler, entre l'espoir que font naître ces belles apparences et la crainte de les voir s'évanouir. Leurs yeux se lèvent avec d'humbles supplications vers le maître de toutes choses. Émus, frissonnants, ils suivent la procession qui prie pour le succès de leurs travaux, la croix qui passe au milieu de leurs champs et qui les protège.

D'autres ont pour objet de supplier Dieu d'éloigner quelque fléau terrible, ou bien ont été instituées (ce ne sont pas les moins respectables) pour le remercier d'avoir fait cesser une épidémie, une contagion meurtrière. C'est une pénitence publique; et certes, quand on a vu le spectacle de la sortie d'une population en deuil, frappée par la peste, le choléra, ou menacée par l'invasion de l'ennemi, marchant courbée sous la terreur et sentant bien qu'il n'y a que la main divine qui puisse la relever, on se rend compte, par ce que l'on éprouve soi-même, qu'il y a là une forme nécessaire de la prière publique.



En résumé, n'est-il pas vrai qu'il est des moments où l'homme religieux éprouve le besoin de proclamer sa foi devant le monde, de faire pénitence aux yeux du monde, de s'abandonner d'une manière sensible, corporelle pour ainsi dire, à la conduite de Dieu? La procession lui donne ces satisfactions.

Le pèlerinage a des racines encore plus profondes. Le goût des voyages n'est pas uniquement inspiré par l'envie de changer de place et d'horizon. Ce qui le relève, même chez les personnes frivoles, c'est le désir, parfois inconscient, parfois réfléchi, d'étendre le cercle de ses connaissances, d'acquérir des notions plus positives sur les divers pays, les monuments et les arts, ou tout au moins de leur demander des émotions, des distractions intelligentes.

Le pèlerinage est le voyage religieux. Ce que le touriste va chercher dans une région éloignée, la satisfaction d'un goût de science, d'art ou de curiosité, ou simplement une diversion à un état d'esprit pénible, le pèlerin, dans l'ordre particulier de ses sentiments et de ses idées, le trouve au lieu de son pèlerinage.

Il est même des buts ou des épisodes de voyage, qui sont de vrais pèlerinages. Peu de voyageurs passent à proximité de l'habitation d'un homme célèbre, des lieux où il a vécu et agi, de la chambre où il a médité et travaillé, de la prison où il a souffert, sans les visiter et s'y recueillir. Que de pèlerinages à la maison de Gœthe, à Francfort! au château de Voltaire, à Ferney! au tombeau de Napoléon, aux Invalides! On n'hésite pas à se détourner de sa route, pour voir l'emplacement, souvent méconnaissable, d'un champ de bataille fameux. Les terres, maintes fois retournées, n'ont plus le même aspect; le sol n'a conservé aucun vestige du grand choc qui le fit trembler un jour et le couvrit de cadavres. On ne parcourt pas moins avec émotion ces lieux, témoins de scènes d'héroïsme et de douleur, où se décidèrent les destinées de deux grands peuples. Ici, l'humanité a reçu une impulsion nouvelle; elle a fait un pas, soit en avant, soit en arrière. Là, un grand homme a relevé la fortune de son pays. Qu'est-ce, lorsqu'un parent, un ancêtre, a été associé à cette noble action, surtout s'il a payé sa gloire de la vie? Alors, c'est dans un trouble profond, avec un respect religieux, que l'on s'avance dans cette plaine, si insignifiante en apparence. Chaque accident du terrain prend une importance extrême, et si quelque indice peut faire supposer qu'on retrouve la trace encore

visible de la lutte, on s'arrête, on discute, on s'anime, le cœur s'élève et bat avec puissance.

Le pèlerin éprouve les mêmes impressions. Lui aussi s'attache aux vestiges d'un grand homme, d'un héros de cette famille religieuse dont il fait partie. Il visite ou le lieu de sa naissance ou son tombeau; il y médite sur de sublimes exemples de vertu, donnés dans une carrière qui est également la sienne, où il rencontre les mêmes obstacles, les mêmes combats. Ou bien, il va demander à un sanctuaire, signalé par de nombreuses grâces obtenues de Dieu, des consolations, des encouragements, de nouvelles forces. Il s'y baigne, pour ainsi dire, dans une atmosphère toute particulière, composée d'éléments religieux. Il en sort, comme de la piscine Probatique, purifié et renouvelé.

J'ai visité la Salette avec des personnes, non pas incroyables quant à la foi, mais incroyantes touchant le fait de l'apparition; des ecclésiastiques mêmes, qui doutaient. Tout en marchant, on discutait avec vivacité, mais sérieusement, avec tout le respect dû aux choses et aux noms sacrés, absolument mis en dehors du débat. C'était une question de fait, d'agents inférieurs, de circonstances matérielles, qui ne touchait en rien ni à la puissance de Dieu ni à celle de la vierge Marie. Ce n'en était pas moins une assez médiocre préparation aux impressions religieuses que quelques-uns d'entre nous venaient chercher.

Toutefois, lorsque nous fûmes entrés dans l'église, la vue des innombrables *ex-voto* qui couvrent les murs, commença de frapper l'imagination des plus récalcitrants. Évidemment il avait jailli de ce lieu bien des consolations. Nous lûmes quelques inscriptions; nous vîmes ces images naïves, représentant des malades désespérés, des personnes exposées à perdre la vie par quelque affreux accident; d'autres, agenouillées pour demander quelque grâce intime, la conservation du bien patrimonial en péril, la conversion d'un être chéri. Mon Dieu, que de misères! quel monde de douleurs! Et tous ceux-là ont cru qu'ils pouvaient rapporter de ce sanctuaire la santé de leur malade, la vie de leur enfant, le salut de leur famille! Mais, l'apparition elle-même ne fût-elle pas vraie, ce sanctuaire serait devenu mille fois sacré, après tant de prières ferventes, tant d'actes de foi et de reconnaissance, tant de larmes versées, tant de larmes essuyées.

Ce n'est rien encore : il faut voir les pèlerins eux-mêmes. Ceux-ci arrivent par troupes, en chantant des cantiques; ceux-là, isolés,

haletants, impatients de toucher au but. Ils s'agenouillent, et le recueillement le plus profond succède tout à coup à l'agitation du voyage. La plupart ont supporté les fatigues d'une longue matinée, la marche par le rude chemin de la montagne, sans boire ni manger, pour avoir le bonheur de recevoir la communion à leur arrivée. Quelle expression dans ces diverses attitudes de la prière ! quelle foi et souvent quelle émotion ! Est-il besoin qu'on nous le confirme, pour voir dans cette femme, prosternée plutôt qu'agenouillée, le visage baigné de pleurs, une mère qui demande la guérison de sa fille ; qui croit pouvoir l'obtenir, qui en est sûre, si elle sait l'implorer avec assez de confiance et de ferveur ?

À côté, voici le pèlerin que n'amènent ni les angoisses d'une grande douleur, ni le trouble des situations compromises, mais une foi et une piété solides comme le roc. Plus froid en apparence, mais non moins convaincu ; plus édifiant, parce que tout en lui est détaché de la terre, il vient se tremper dans le milieu qu'il aime, dans un milieu d'ardente croyance, foyer brûlant qu'alimente cet ensemble d'adoration, de supplications, d'espérances, d'élan d'amour, d'actions de grâces.

Les confessionnaux sont assiégés ; dix prêtres, constamment en fonction, ne suffisent pas à entendre les pénitents. La communion se donne toute la matinée, d'une manière incessante. Les divers exercices sont suivis, non pas peut-être avec la régularité grave, un peu nonchalante, des fidèles de paroisse, mais avec l'application, j'allais dire la passion de gens qui ont longtemps désiré ce moment et qui ont peiné pour y arriver. Il y avait là des pèlerins qui venaient de loin, des extrémités de la France, de Belgique, d'Amérique. Je le demande, qu'importe l'origine de ce mouvement ? Est-il religieux, pur, puissant ? Tout est là. Le Dieu que l'on adore à la Salette, est-il un Dieu nouveau ? La sainte Vierge que l'on y invoque, est-elle autre que celle de Bethléem et du Calvaire ? Si la foi seule a créé ce pèlerinage, si l'accumulation des consolations et des grâces qui y furent reçues a seule produit le courant de celles qu'on y reçoit encore chaque jour, il me semble que, bien loin d'être une raison de doute, c'en est une pour voir là une inspiration et un principe divins.

En tout cas, c'est bien un mouvement naturel à l'esprit humain. Se figure-t-on ce que devaient être les impressions des pèlerins du haut moyen âge, lorsque, après avoir traversé toute l'Europe

à pied, parmi des difficultés et dans des conditions de fatigues et de privations dont nous ne pouvons nous faire une idée aujourd'hui, après avoir affronté mille dangers, mille souffrances, les écueils de la mer et les embûches des Sarrasins, ils touchaient aux lieux saints! voit-on cette foi abîmée dans ses émotions, devant le tombeau du Christ, au jardin des Oliviers, sur la colline du grand holocauste!

Ces pèlerins ont encore des fils, et, pour s'accomplir dans des conditions qui n'ont plus rien d'héroïque, leurs voyages religieux n'en répondent pas moins au même besoin de l'âme. L'âme humaine aspire à s'approcher des objets de son culte et de son admiration; elle veut contempler les lieux où se passèrent les faits qui la touchent profondément, respirer l'air au milieu duquel vécurent leurs auteurs, et, placée sur le théâtre même de leur action, en contact pour ainsi dire avec eux, s'inspirer du sentiment de leurs vertus et de la beauté de leurs œuvres.

## II

Le catholicisme enseigne, se propage et se défend, comme toutes les doctrines libérales, par la parole et par le livre. Il n'emploie pas d'autres armes que celles que recommande et pratique la philosophie.

On lui reproche d'avoir recouru jadis à la puissance temporelle. L'Inquisition est restée comme un grief sans réplique, qu'on lui jette à la face; après quoi il semble qu'il n'ait plus qu'à baisser la tête et à se taire. L'Inquisition fut, dans la pensée de ses auteurs, une mesure de police religieuse locale, qu'ils étaient loin de vouloir transformer en moyen de persécution.

L'Inquisition ne fait pas partie, n'a jamais fait partie essentielle de la doctrine catholique. Créée au treizième siècle, elle a cessé d'être, sans que, ni par le fait de son existence, ni par le fait de sa disparition, la doctrine catholique ait été modifiée en quoi que ce soit. Bien des contrées catholiques ne l'ont point connue. Elle naquit spontanément dans un pays infecté par l'hérésie; elle n'était, comme son nom l'indique, qu'une recherche des hérétiques, un procédé administratif, ayant pour but de signaler à l'évêque celles de ses ouailles qui s'écartaient du pâturage, afin qu'il pût les y ramener par les moyens ordinaires de la houlette et de la voix.

L'Inquisition, d'ailleurs, presque dès son origine, subit deux graves altérations, qui la détournèrent de son principe.

La première cause d'altération fut pour elle d'être soustraite à la conduite des ordinaires. Les intérêts séculiers qui s'agitaient autour de la question des albigeois, trouvaient que les évêques manquaient d'ardeur, parce qu'ils ne suivaient pas aveuglément l'impulsion qu'on voulait leur donner. Le Pape, effrayé par le tableau qu'on lui présentait des progrès de l'hérésie, commit l'Inquisition à des religieux quasi-indépendants des évêques, dont ils annulaient pour ainsi dire l'autorité en matière de foi, et qu'il leur arriva de terrifier par la crainte de rapports défavorables. Préoccupés uniquement de l'extinction de l'hérésie, tenant pour rien toute autre considération, ils embrassèrent leurs fonctions avec un zèle passionné.

Si l'Inquisition fût restée confiée à l'évêque de chaque diocèse, il est probable qu'elle eût été moins rigoureuse et qu'elle eût moins fait parler d'elle dans le monde. L'évêque eût ménagé son troupeau. Mêlé aux affaires du siècle, voyant les choses de plus haut et plus largement, et les intérêts de la religion et ceux de la société (si étroitement unis, que ce qui nuit à l'une nuit à l'autre), il eût été porté à tempérer, par douceur paternelle et par prudence, les procédures de ses agents. L'évêque a une responsabilité directe et personnelle, qui lui eût interdit les abus tyranniques dont certains inquisiteurs, emportés par leur ardeur religieuse, se rendirent coupables. L'inquisiteur moine, pouvoir impersonnel, anonyme, changeait de visage comme il changeait de résidence. Après avoir accompli ce qu'il considérait comme son devoir, avec l'inflexibilité d'un esprit souvent étroit et devenu plus rigide sous l'empire de la règle, peu lui importaient les haines qu'il laissait derrière lui : il se perdait dans le sein de son ordre. Ou bien, si des sévérités trop éclatantes suscitaient des vengeances, il les subissait sans regret, comme un sacrifice fait à la foi. Combien perdirent ainsi la vie, avec la résignation de vrais martyrs !

Quant au droit de l'autorité pontificale, de s'enquérir de l'état des croyances parmi les personnes confiées à sa conduite, d'avertir celles qui s'égarèrent, de les réprimander et de leur imposer des pénitences canoniques, ce droit ne saurait être contesté. Il est la raison d'être du pontificat. L'excès commence avec la contrainte matérielle. On ne distinguait pas au moyen âge : la dissidence religieuse

publiquement manifestée était tenue pour un désordre social, un scandale dangereux, que l'autorité ecclésiastique dénonçait à l'autorité séculière, et que celle-ci se chargeait de punir, au même titre que les attentats aux lois de droit commun ou de droit régalien.

L'autorité ecclésiastique ne dénonce plus les dissidents à l'autorité séculière; mais l'autorité séculière n'a pas renoncé, et avec raison, au droit de punir ceux qui expriment tout haut une opinion contraire à l'ordre de choses établi. Le jour où le gouvernement permettra de combattre ouvertement son principe constitutif; où la monarchie tolérera des cours publics sur les avantages de la république; la république, sur les bienfaits de la monarchie; l'une et l'autre, sur la légitimité des revendications socialistes, du droit d'insurrection, de la communauté des femmes et des biens, de toutes les imaginations insensées ou malsaines qu'enfante le cerveau des incomplets et des ambitieux; ce jour-là, le principe de l'inquisition des albigeois sera définitivement condamné. Pour ceux qui, tout en plaçant bien haut les conquêtes des libertés modernes, admettent parfaitement que les sociétés et les gouvernements se défendent, interdisent la discussion de certains principes et châcient l'action faite en conformité avec ces principes, pourquoi s'effarouchent-ils d'une institution qui avait précisément pour but la défense de la société d'alors et de ses fondements?

Y avait-il, au moyen âge, pour le peuple surtout, que la religion chrétienne n'a cessé de porter dans ses entrailles, une autre source d'enseignement que l'Église? « A la religion presque seule appartenaient alors les moyens de publicité et d'action populaire. Ce que sont aujourd'hui la tribune, la presse, la poste, tous les porte-voix de la civilisation moderne, les églises, la chaire, l'enseignement religieux, les visites pastorales, l'étaient autrefois. La religion parlait au grand nombre. Elle n'a jamais oublié le peuple. Elle a toujours su arriver à lui (1). » Les chefs de l'Église pouvaient-ils tolérer que les idées et les croyances du peuple fussent empoisonnées? Voyons donc les choses, au point de vue vrai de leur époque.

On sait bien que l'Église, au douzième et au treizième siècle, était le cadre même de l'état social; qu'attenter à l'Église, c'était tout ébranler, tout menacer de ruine : les pouvoirs publics, le droit, la propriété, la famille. Et les albigeois niaient tout cela. Ne comptez-

(1) Guizot, *Méditations*.

vous pour rien aussi la conscience religieuse? croyez-vous qu'elles n'étaient pas sincères et poignantes, les alarmes pour la foi, pour le salut des âmes, chez ces hommes, papes, évêques, moines, qui voyaient les populations du Midi séduites par l'erreur? S'ils s'effrayèrent trop, s'ils ne comptèrent pas assez sur les moyens de prédication par la parole et par le bon exemple, c'est que le mal prenait des proportions si grandes, des allures si rapides, qu'ils se sentaient débordés, noyés dans une mer d'hérésie, réduits à l'impuissance. Songez que, depuis un siècle entier, ils luttèrent, multipliant les missions, auxquelles saint Bernard lui-même avait pris part sans succès. Le mal croissait toujours; les hautes classes, les princes du pays, les nobles, et cette bourgeoisie qui balançait dans ces contrées l'influence de la noblesse, étaient gagnés par la contagion et couvraient de leur protection les menées des sectaires. L'Église voulut connaître ses ennemis, faire tomber les masques: en 1227, l'Inquisition ou recherche des hérétiques fut décrétée par le concile de Narbonne.

Était-ce une atteinte portée à la liberté de conscience, telle que nous la comprenons aujourd'hui? La liberté de conscience est celle de croire ce que l'on veut; elle n'a jamais été celle de prêcher sur les places publiques des idées subversives. Elle est celle d'adresser à Dieu, en son particulier, des prières et des hommages, sous la forme que l'on juge convenable, ou de n'en point adresser du tout; elle ne sera jamais celle d'organiser un culte et de l'opposer publiquement au culte reconnu par la loi. Ceci n'est plus la liberté; c'est la licence, la révolte, et par conséquent l'oppression. Or les hérétiques albigeois avaient un culte, des évêques, toute une hiérarchie, en opposition avec la hiérarchie catholique. En 1167, ils avaient ouvertement tenu un concile au château de Saint-Félix de Caraman, près de Toulouse.

Mais l'Inquisition donna bientôt et devait donner sujet à des plaintes très vives, souvent fondées. Elle avait échappé à la direction de l'épiscopat; elle offrait, d'autre part, à la politique un instrument de pression trop énergique, pour ne pas tenter la main du pouvoir séculier, chargé d'exécuter ses sentences. Ce fut la seconde et la plus active des causes d'altération qui la dénaturèrent. Dans la contrée où elle développa toute sa redoutable puissance, en Espagne, elle fut surtout une machine de gouvernement. Ce n'est plus l'esprit de l'Église qui l'anime: ce sont encore des hommes revêtus du

caractère ecclésiastique qui la font mouvoir; mais ils sont les agents, inconscients ou non, d'intérêts tout terrestres. Regardez-y de près : les actes de violence sanglante imputés au catholicisme ont tous été commis, sous le couvert de son nom, par les pouvoirs politiques. La Saint-Barthélemy fut-elle autre chose qu'une conjuration politique contre le parti protestant, devenu trop fort dans l'État? L'Église a-t-elle jamais enseigné ou permis le meurtre, le pillage, la trahison?

L'Église continue de verser son sang dans les missions, pour gagner au sentiment de la paternité, de la pudeur, de la probité, de la fraternité humaine, c'est-à-dire à la civilisation et à Dieu, les âmes des barbares. Il y a longtemps que l'on ne verse plus de sang en son nom, sous le prétexte de la défendre. Et que demande-t-elle aux pouvoirs rudimentaires qu'elle rencontre en Asie, en Afrique, en Océanie? leur demande-t-elle d'user de leur autorité despotique pour courber leurs sujets sous son joug? leur offre-t-elle, pour prix de son alliance, de façonner les peuples à plus de servilité, de rendre la tyrannie plus facile et plus fructueuse? Voyez : ceci est un terrain neuf, où les principes peuvent se développer à l'aise. On répète que l'Église catholique aurait bientôt fait d'asservir le vieux monde, si les gouvernements ne veillaient avec une infatigable sollicitude sur les conquêtes de la liberté. Qui donc empêche l'Église de se dédommager dans les régions où s'étendent ses missions lointaines? Croyez-vous impossible de trouver chez les Canaques des chefs sensibles aux perspectives de vie délicieuse, d'honneurs et de richesses, qu'il serait facile de faire briller à leurs yeux? Cela a-t-il été tenté quelque part? Non : tout ce que l'Église demande à ces maîtres des hommes, à l'Orient et à l'Occident, c'est de lui donner la liberté de parler, d'instruire, de moraliser; et qu'ils laissent ses apôtres dans l'humble et pauvre condition des moins favorisés de leurs sujets.

Catéchisme pour les enfants, instructions, sermons, prênes ou homélies pour le reste des fidèles, mandements d'évêques, livres, traités de toute sorte, l'Église n'emploie que des moyens moraux, par lesquels elle agit sur les intelligences, uniquement sur les intelligences et sur les cœurs. Nulle science n'a des voies plus libérales que les siennes. Contre toutes, elle peut se défendre sur leur propre terrain, qu'elles soient ennemies ou loyales adversaires; que, par une haine aveugle, elles s'acharnent à vouloir la détruire,



ou qu'elles la respectent et lui offrent une lutte à armes égales, dont l'honneur et le gain soient au profit de la vérité.

Mais une forme, sinon d'enseignement, du moins de préparation, particulière au catholicisme, est ce que l'on nomme une retraite. Placée, durant quelques jours, à l'écart du mouvement du monde, des affaires, des préoccupations temporelles de toute nature, l'âme se recueille, s'examine, et n'écoute que la parole de Dieu. Soit qu'unie à d'autres âmes, elle participe à un ensemble d'instructions, soit qu'isolée elle goûte les conseils d'un sage directeur, elle est chaque jour, à plusieurs reprises, ramenée à entendre, dans un ordre approprié à ses besoins, de grandes vérités, à recueillir les avis, les encouragements ou les réprimandes d'une voix autorisée et amie. Le reste du temps, elle médite et elle prie.

Encore une fois, je mets de côté la vertu divine qui, pour les catholiques, réside dans les pratiques de leur religion; je ne m'adresse qu'à la raison humaine, à la raison philosophique, et je demande s'il existe, hors du catholicisme, un mode de préparation et d'entraînement aux sages résolutions, aux élans généreux, au détachement des choses frivoles, au dépouillement de toutes les scories de notre nature, qui vaille cette revue de soi-même et des lois de Dieu, dans le silence de tout ce qui nous en distrait d'ordinaire?

C'est ce qu'ont recommandé et pratiqué nombre de philosophes, dites-vous. Oui, des philosophes, c'est-à-dire l'élite des hommes intelligents et instruits. Mais ici, c'est ce que pratiquent les plus humbles esprits, les femmes avec autant de fruit que les hommes, la pauvre servante aussi bien que le membre de l'Institut. Toujours et partout le catholicisme justifie son titre d'universel, par la large et humaine application de sa doctrine à toute créature sentant et pensant. C'est là son grand caractère. Remarquez-le, son universalité n'est pas seulement dans l'espace; elle est surtout dans les intelligences et dans les cœurs. Quelles que soient et l'origine et l'éducation, il n'est personne qui ne comprenne sa langue, ses moyens d'action, et qui ne se trouve à l'aise dans ses voies.

Jugez-le, d'après les effets qu'il produit. « Quand la sainteté, dit un apologiste, ne serait que l'idéal de l'empire sur soi et du sacrifice à Dieu et au prochain, la religion mériterait certainement d'être proclamée la meilleure école de vertu que le monde ait

connue (1). » — « Les merveilles de la vie des saints, dit à son tour un penseur qui n'écrivait pas au nom de l'Église, ne sont pas leurs miracles, mais leurs mœurs. Ne croyez pas à leurs miracles, si vous voulez, mais croyez du moins à leurs mœurs, car rien n'est mieux attesté (2). » Pensez-vous que les pratiques ne soient pas pour beaucoup dans ces merveilles? que l'obéissance aux lois de l'Église, la prière, la mortification, l'obligation de confesser ses péchés, de s'humilier et de se purifier pour recevoir la communion, n'exercent pas une puissante influence sur la conduite et sur les idées? « Si un homme approchait dignement, une seule fois par mois, du sacrement de l'Eucharistie, cet homme serait, de nécessité, l'homme le plus vertueux de la terre. Transportez le raisonnement de l'individuel au collectif, de l'homme au peuple, et vous verrez que la communion est une législation tout entière (3). » — « Pour enseigner la vertu, il n'y a qu'un moyen : c'est d'enseigner la piété (4). »

Je comprendrais, jusqu'à un certain point, que les esprits incrédules, mais philosophiques, s'armassent contre la révélation et les mystères de ces résultats de la discipline catholique, plutôt que de nier son efficacité; qu'en voyant ces moyens si nombreux, si heureusement variés, de perfectionner l'âme humaine, ils se disent qu'il n'est point nécessaire de faire intervenir l'institution et la grâce divines; que seuls ces moyens suffisent; et qu'un homme fermement résolu à devenir meilleur, qui ne croirait pas à la vertu surnaturelle des sacrements, mais qui s'assujettirait, comme aux règles d'une école de philosophie, aux pratiques catholiques, ferait nécessairement de grands progrès dans la sagesse. Cela serait plus logique que d'admirer la beauté des fruits et de ne point admettre que les procédés de culture soient intelligents et féconds.

### III

L'homme, on ne peut le nier, a besoin d'une religion. Il n'y a pas de religion sans rites et sans pratiques.

L'âme humaine n'est pas faite pour se maintenir seule à la hauteur d'une croyance idéale, sans le secours de ces pratiques,

(1) Père Caussette, *le Bon Sens de la Foi*.

(2) Joubert, *Pensées*.

(3) Chateaubriand, *Génie du christianisme*.

(4) Joubert, *Pensées*.

qui la soutiennent, l'encadrent et l'empêchent de faillir dans un sens ou dans l'autre.

L'homme est intelligence et machine, esprit et automate, comme dit Pascal. « Quand on ne croit que par la force de la conviction, et que l'automate est incliné à croire le contraire, ce n'est pas assez. Il faut donc faire croire nos deux pièces : l'esprit, par les raisons qu'il suffit d'avoir vues une fois en sa vie ; et l'automate, par la coutume, et en ne lui permettant pas d'agir au contraire. — Une religion purement intellectuelle serait plus proportionnée aux habiles ; mais elle ne servirait pas au peuple. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur. Elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, et n'est pas parfaite sans les deux : car il faut que le peuple entende l'esprit de la lettre, et que les habiles soumettent leur esprit à la lettre, en pratiquant ce qu'il y a d'extérieur (1). » Et le même Pascal, parlant des simples cérémonies religieuses, disait : « C'est être superstitieux de mettre son espérance dans les formalités et les cérémonies, mais c'est être superbe de ne pas vouloir s'y soumettre. »

Ceux qui prétendent se borner à la piété du cœur et rejettent les pratiques, tombent aussitôt dans des erreurs de conduite, et bientôt dans des erreurs de foi.

« Il faut craindre de se tromper en poésie, quand on ne pense pas comme les poètes, et en religion, quand on ne pense pas comme les saints (2). »

La piété doit naître dans le cœur ; mais elle doit se produire au dehors, pour devenir le culte de la Divinité : elle est alors la vraie piété, la piété complète. « Avec elle disparaissent nécessairement et la sainteté et la religion, sans lesquelles il n'y a plus que trouble et grande confusion dans la vie ; et je ne sais si la bonne foi, la société du genre humain, la justice et une seule excellente vertu peuvent encore subsister (3). »

Détruire ou vouer au mépris les pratiques catholiques, c'est porter une atteinte mortelle à la foi catholique. Y a-t-on bien réfléchi ? Il ne s'agit de rien moins que de tarir pour les malheureux la source de toute consolation et de toute espérance.

(1) Pascal, *Pensées*.

(2) Joubert, *Pensées*.

(3) Cicéron, *de Natura deorum*.

Croit-on que la philosophie fera endurer avec patience au misérable les privations de la pauvreté, qu'elle consolera ceux qu'aura frappés une grande douleur?

« J'ai lu, écrivait Cicéron après la mort de sa fille, tout ce que les philosophes ont écrit pour amoindrir le chagrin; mais ma douleur reste la plus forte (1). »

La religion seule, avec ses croyances et ses espérances immortelles, aide à supporter les maux de la vie; et on la voit même, chose merveilleuse! les tourner en motifs de remerciements et de louanges envers la Providence divine. Mais ce n'est pas la religion naturelle; c'est la religion positive, avec ses dogmes, ses rites et ses pratiques.

Les philosophes du siècle dernier pouvaient se faire illusion sur la portée de leur œuvre. Dans leur pensée, elle s'arrêtait aux classes cultivées; elle n'atteignait pas la classe populaire, qui pour eux n'existait pas comme classe intelligente, et qu'ils abandonnaient dédaigneusement à la conduite de la religion. Aujourd'hui, il n'en peut être ainsi: tout le monde lit et raisonne. Les journaux, les brochures, les livres, pénètrent partout, agitant les questions, passionnant les foules pour des idées que remuaient seuls, avant la Révolution, les esprits d'élite. Telle opinion, émise le matin à l'Institut ou au Collège de France, devant un public de cinquante personnes, en état de la discuter, sera le soir lue et commentée dans tous les cafés et cabarets du territoire français, rapportée à chaque foyer, entendue par toutes les oreilles. Plus elle est hardie, renversante, plus le journal s'applique à la mettre en lumière. Qu'il la combatte ou qu'il la soutienne, il la propage, il la fait pénétrer dans toutes les intelligences, il la sème sur tous les terrains.

Se représente-t-on ce que deviendrait le peuple, si ces églises, que quelques-uns croient vides, le devenaient réellement pour lui? si, le soir du départ du conscrit, il n'y avait pas là un Dieu présent, à qui le recommander? ni pour l'enfant malade, ni pour l'enfant mort? ni pour la veuve au désespoir, ni pour les petits orphelins? pour aucune infortune? encore moins pour les défaillances et les tristesses que la prière relève et console?

Ne dites pas qu'on priera chez soi. Ceux qui ne prient que chez eux, ne prient pas du tout. Ceux dont le Dieu n'est qu'au ciel, ne

(1). *Lettres à Atticus.*

sentent plus sa main, ni pour les protéger ni pour les punir.

Et lorsque la prétendue civilisation politique et humanitaire se trouve seule, livrée à elle-même, qu'elle s'est affranchie de toute loi surnaturelle et divine, on assiste à l'une de ces explosions de sauvagerie, telle que la Commune de Paris. On découvre alors avec horreur tout ce qui reste de la bête féroce dans l'homme, et l'on écrit mélancoliquement : « Vous savez si je suis peu clérical ; pourtant je  
« ne puis pas m'empêcher de considérer que tant que les croyances  
« dogmatiques ont eu quelque empire sur les esprits communs,  
« elles y gardaient, sous des formes régulières mais pressantes, les  
« sentiments primitifs et délicats qui font la nature morale (1). »

Que nos fibres penseurs entrent dans une église, le matin, à l'heure des premières messes ; le soir, à la chute du jour. Qu'ils voient ces hommes et ces femmes de toutes les conditions, confondus dans la même attitude et dans le même sentiment ; demandant, le matin, le courage d'accomplir la tâche souvent bien pénible de la journée : le soir, une bénédiction et le repos. Quelles forces ont été puisées là ! quels labeurs pesants ou tristes ont trouvé là un lieu de rafraîchissement et de paix ! quelles douleurs s'y sont fondues en soumission pieuse devant le tabernacle !

Et ils voudraient qu'il n'y eût plus rien, rien que le vide ? La vie perdrait cette consolation et cet appui ? Alors, aux âmes qui ont besoin de Dieu et qui ne peuvent l'aller chercher aussi haut que les grands philosophes, il ne resterait, pour le plus grand nombre, que l'abjection ; pour les plus fières, que le désespoir.

J.-A.-FÉLIX FAURE.

(1) X. Daudan, *Mélanges et Lettres*.

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

---

*Le Cardinal Pie et ses Œuvres*, par Tolley de Prévaux. (Oudin.) — *Discours et Mélanges politiques*, par le comte de Falloux. (Plon.) — *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, par R. de Chantelauze. (Plon.) — *Histoire militaire contemporaine*, par F. Canonge. (Charpentier.) — *Les Capucins de Franche-Comté*, par l'abbé Morey. (Poussielgue.) — *Les Moines de Solesmes, expulsions*. (Monnoyer, le Mans; Palmé, Paris.) — *Études historiques*, par Ph. Van den Haeghen. (Palmé.) — *Le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits*, par A. Duval. (Palmé.) — *Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360*, par Ch. Seignobos. (Thorin.) — *Administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740*, par le baron L. de Bardies. (Société bibliographique.)

## I

Son Ém. le cardinal Pie a été certainement une des plus grandes figures ecclésiastiques de ce temps-ci. Le sillon qu'il a tracé dans son diocèse, dans l'Église universelle, durera longtemps, durera toujours. Ce n'est pas seulement le prêtre fidèle, l'administrateur vigilant, le pasteur intègre qu'on admire en lui; le théologien, le philosophe sont également hors de pair. Nous savons qu'un écrivain de valeur, M. l'abbé Baunard, bien connu par les attachantes biographies qu'il a publiées, se dispose à retracer la vie de l'ancien évêque de Poitiers. En attendant cette grande composition, un des plus distingués professeurs de nos facultés catholiques, M. Tolley de Prévaux, a entrepris une étude philosophique, religieuse et sociale, sur l'ensemble des œuvres de l'éminent prélat. Ce travail, qui a paru d'abord dans *l'Association catholique*, est, quoi qu'en dise l'auteur, plus qu'une esquisse; il contient un résumé, qui nous a paru très exact et très complet, des doctrines de Mgr Pie. On y trouvera un excellent antidote aux principales erreurs qui ont cours

parmi nos contemporains. Outre le plaisir intellectuel très vif que l'on ressent en parcourant ces pages, on a un intérêt sérieux à se pénétrer de leur esprit : c'est de s'affermir soi-même dans la vérité. Nous convions donc le lecteur à nous suivre dans ce rapide exposé.

M. de Prévaux trace ainsi le portrait du grand évêque : « Cette vigilance, cet œil sans cesse ouvert sur toutes les parties d'un vaste diocèse, cette connaissance prompte et profonde de son histoire, de son état et de ses besoins, cette autorité grande et majestueuse, cet art de commander et de corriger, l'ardente charité et la belle simplicité de cette âme, ont trouvé un éloge qui ne nous laisse rien à dire... De même ne ferons-nous que signaler ce religieux amour des traditions de l'Église, ces vingt-trois synodes tenus en trente ans, cette part reconnue principale à cinq conciles provinciaux, enfin toutes ces œuvres à la fondation, à la restauration ou au soutien desquelles l'évêque a mis sa main ou son cœur, depuis son petit séminaire de Montmorillon jusqu'à sa grande et chère faculté de théologie, depuis l'antique et précieux monastère de Ligugé, héritage de saint Martin, et celui de Sainte-Croix, héritage de sainte Radegonde, et la communauté des oblats de Saint-Hilaire, jusqu'aux chanoines réguliers de Latran, recueillis, après leur exil, dans l'abbaye vendéenne de Beauchesne. Les fils de Saint-Ignace, les fils et les filles de Saint-Dominique, les Carmélites à Niort, les petites sœurs des pauvres à Poitiers, les filles de l'Espérance et celles de la Miséricorde, celles de Sainte-Philomène à Salverte, celles de la Croix-Saint-André à la Puye, celles de l'Assomption, furent l'objet de sa protection et de son aide. » Hélas ! cette énumération fait penser aujourd'hui à des vides produits par des attentats sacrilèges.

Passons rapidement sur les discours de Mgr Pie, sur ces panégyriques si remarquables de Jeanne d'Arc, où passe un double souffle biblique et patriotique ; de saint Louis, tableau éloquent d'un gouvernement chrétien, justification solide des croisades ; de sainte Thèodosie, femme et mère chrétienne au sein du monde païen ; de la bienheureuse Germaine, pauvre bergère venant à point nommé quand le rêve de chacun est de jouir, pour verser sur cette plaie sociale la lumière d'une vie sanctifiée par l'abjection ; de saint Benoit Labré, contraste encore plus frappant peut-être ; de saint Martin, le grand témoin de Jésus-Christ, venant se dresser en face du christianisme appauvri de notre époque ; de saint Hilaire, de saint Remi, de saint

Thomas d'Aquin. Quelle largeur d'aperçus ! quelle puissance de logique ! quelle fécondité ! Nous avons hâte d'entrer dans le domaine des hautes spéculations, où il a porté tant de clartés.

C'est principalement dans trois *Instructions synodales*, publiées aux dates de 1855, 1859 et 1871, que Mgr Pie a exposé la magnifique synthèse doctrinale que les penseurs chrétiens ne sauraient trop méditer. Nous n'excluons pas, bien entendu, les publicistes et les hommes d'État, parce que nous supposons que ni les uns ni les autres ne se croient dispensés de la méditation de la vérité : c'est, au contraire, pour nous un devoir impérieux.

Mgr Pie est, avant tout, évêque, c'est-à-dire, chrétien, catholique, pasteur des âmes, avec mission de leur distribuer la lumière. Le Christ est son tout et son Dieu ; il a déclaré la guerre aux antechrists. Mais il y a plusieurs antechrists.

En tête se place l'antechrist qui nie le Père, c'est-à-dire, la Divinité à sa source, « la négation de l'être divin, de la substance divine, de la personnalité divine ; l'introduction de je ne sais quelle théodicée sophistiquée, flottant entre l'athéisme et le panthéisme ».

Puis vient l'antechrist « qui nie la divinité dans le Fils, dans Jésus-Christ » ;

L'antechrist « qui nie le miracle » ;

L'antechrist « qui nie la révélation » ;

L'antechrist « qui nie la divine institution de l'Église » ;

L'antechrist « qui nie l'infaillibilité du Pape » ;

L'antechrist « qui nie la supériorité des temps et des pays chrétiens sur les temps et les pays infidèles et idolâtres..., ou qui dit que le sceptre du Christ, doux et bienfaisant aux âmes, peut-être même aux familles, est mauvais et inacceptable pour les cités et les empires. »

Ce résumé de la doctrine de Mgr Pie est emprunté à une homélie prononcée par lui vers le milieu de son épiscopat.

Lorsque Mgr Pie monta sur le siège de Poitiers, il se trouva en face d'une philosophie officielle, la philosophie de M. Cousin, qui, tour à tour panthéistique, éclectique, naturaliste, exerçait de grands ravages dans les âmes, principalement parmi la jeunesse appartenant aux classes moyennes et supérieures, parce qu'elle attaquait, au moins indirectement, la vérité intégrale et exclusive du christianisme. L'évêque, gardien austère de la vérité, définit ainsi les principes essentiels de la religion : « L'élévation primitive de



l'homme à une destinée surnaturelle, sa chute, et par suite le vice de son origine : la nécessité d'une réparation et d'une réhabilitation, l'incarnation du Fils de Dieu et la rédemption par sa mort ; la croyance à tout un ensemble de moyens divinement institués pour communiquer aux âmes les fruits de la doctrine et les mérites du sang de Jésus-Christ ; l'existence d'une société gardienne et dépositaire de ces trésors ; la nécessité d'appartenir à cette société pour être sauvé. »

Or tout ce système est détruit par le naturalisme philosophique, qui nie obstinément et gratuitement l'existence d'un dessein spécial de Dieu, d'un plan particulier, d'un amour plus grand pour les hommes que l'amour dû en quelque sorte naturellement à la créature raisonnable. Mgr Pie s'élève avec force contre cette prétention incontestable de la philosophie séparée : « Qui êtes-vous, philosophe orgueilleux, pour poser des limites à la sagesse, à la volonté, à la bonté de Dieu, pour oser lui dire : Vous n'irez pas plus loin ! »

M. Cousin et toute une école avec lui se cantonnaient opiniâtrément dans l'ordre purement naturel ; ils soutenaient que, lorsque l'homme s'était, par le libre et légitime exercice de la raison, avec l'appui des sens et de la conscience, élevé jusqu'à la conception de Dieu et de ses principaux attributs, son rôle était terminé, et qu'il n'avait plus aucune leçon à recevoir de son Créateur ; ils flétrissaient du nom de mysticisme tout enseignement directement donné de Dieu à l'homme sans l'intermédiaire de la raison. L'évêque de Poitiers répondait très justement que le chrétien, lui aussi, conçoit Dieu et croit à son existence sur le témoignage de sa propre conscience et sur celui de tout l'univers créé... il n'a pas dit adieu à sa raison le jour de son baptême, et tous les privilèges de sa race lui sont maintenus. Mais... après que sa raison lui a fait admettre l'existence d'un Dieu invisible, cette même raison... lui enseigne que l'Être tout-puissant et tout bon *peut* se mettre en communication avec sa créature.... Et quand des témoignages certains, contrôlés et vérifiés à la lumière de la raison la plus exigeante, lui ont démontré qu'il en est ainsi..., alors le philosophe chrétien ne sait plus s'arrêter à cette connaissance imparfaite de Dieu, qui résulte du témoignage de sa conscience. Il n'y a point de désespoir ni de faiblesse pour son intelligence à reconnaître que Dieu en sait plus sur sa propre nature que l'intelligence finie de l'homme n'en peut découvrir. Il entre dans le nouveau chemin que Dieu lui ordonne de suivre pour arriver à lui. »

En résumé, pendant que les partisans du rationalisme et ceux du fidéisme s'attachent à élever un mur de séparation infranchissable entre la nature et le surnaturel, les premiers ne considèrent que la nature expliquée par la raison, les seconds n'envisagent que la grâce affirmée par la foi. Mgr Pie, de concert avec tous les grands penseurs chrétiens, découvre et montre le lien qui unit ces deux ordres distincts, mais non contraires. Quand comprendra-t-on que la vraie science de l'homme et de l'univers consiste à tout embrasser, autant du moins qu'il nous est donné de le faire avec nos facultés limitées, et que la négation ou simplement le refus de s'occuper de tout un côté du plan divin amoindrit l'intelligence, et ne donne qu'une idée incomplète, et partant fautive, de la réalité? Un exemple rendra ce raisonnement plus sensible. Qui n'étudie que la partie spirituelle de l'homme, et néglige son organisme, ne se rend pas compte de l'homme tout entier. De leur côté, les matérialistes font également fautive route. La véritable anthropologie consiste à pénétrer la double nature de l'homme : de là, pour le dire en passant, la supériorité en cette matière des théologiens de la grande école sur les philosophes qui s'intitulent purement spiritualistes. De même il est absurde de prétendre avoir une connaissance exacte de Dieu et de ses œuvres, c'est-à-dire de ce qui fait proprement l'objet de la philosophie, si l'on refuse *a priori* d'examiner la possibilité et la réalité de la révélation. Quelle inconséquence, quelle folie de restreindre ainsi le champ de l'observation ! Il ne faut pas objecter que la foi interdit la discussion des mystères de la religion. Elle ne peut souffrir, en effet, que l'on soumette à la raison l'essai de choses qui, par leur nature, sont au-dessus de la raison. La raison elle-même tient ce langage. Mais cette raison revendique le droit d'examiner les motifs intrinsèques de crédibilité; et la foi, loin de condamner cette prétention, l'approuve et l'encourage. C'est la philosophie orgueilleuse et séparée qui ne veut pas consentir à cet examen, ou bien qui, par une présomption coupable et que la raison désavoue elle-même, porte ses investigations dans un champ hors de son atteinte et que Dieu s'est réservé. M. Cousin, plus prudent, se gardait de s'en prendre au dogme; mais il en faisait complètement abstraction, et ne voulait pas reconnaître le domaine de la foi. D'après lui, la raison se suffit à elle-même dans l'ordre purement philosophique. C'est une erreur. La raison se suffit dans certaines limites assez étroites; elle a en elle-même ce dont elle a besoin pour établir les

vérités fondamentales, ce que l'on appelle les préambules de la foi : mais, dans son état actuel, affaiblie par la chute originelle, elle est impuissante pour embrasser toutes les vérités naturelles. Les contradictions des philosophes sur une foule de points n'attestent-elles pas son infirmité ?

Faisons encore quelques citations : on les dirait empruntées au bon sens :

« S'il est philosophique d'aller à l'école et d'obéir aux ordres d'un homme, comment établir qu'il n'est pas philosophique d'aller à l'école et d'obéir aux ordres d'un Dieu ? »

« La foi, tout en maintenant les limites et les frontières naturelles de la raison, lui confère le privilège de les franchir et de s'arrêter dans la seconde sphère où elle l'introduit... Si le témoignage divin..., si une communication nouvelle et supérieure de la lumière apportent à l'homme des vérités que ni l'évidence intime ni le témoignage de la nature et de l'humanité ne lui présentaient, il ne saurait être philosophique à l'homme de rejeter ces vérités, sous prétexte que la source d'où elles procèdent n'est pas humaine, mais divine. »

Après M. Cousin, M. Jules Simon, dont *le Devoir et la Religion naturelle* appelèrent les réfutations vigoureuses de l'évêque. Comme Mgr Pie sut bien montrer, toujours en défendant la même thèse, que la religion naturelle ne peut se séparer en fait de la religion révélée ! Écoutez cette vigoureuse et touchante apostrophe : « Mon frère, prosternez-vous à deux genoux devant le christianisme : car lui seul est le conservateur, le restaurateur, le promoteur de la religion naturelle : lui seul en maintient toute l'intégrité doctrinale au moyen de ses enseignements précis et inflexibles ; lui seul en obtient toute l'observation pratique au moyen des secours et des grâces qu'il procure. Philosophe qui faites un livre dont tout le résultat est de séparer la religion naturelle de son auxiliaire pratiquement indispensable, vous avez péché non seulement contre la loi de grâce, mais contre la loi de nature elle-même. Abandonnez une thèse si mal posée : sinon, défenseur apparent de la religion naturelle, vous en seriez, dans la réalité, l'ennemi le plus perfide et le plus acharné démolisseur. »

Si la vérité intégrale, pour l'individu, est renfermée dans le christianisme, il est clair que la société ne peut pas puiser ailleurs les principes dont elle a besoin pour se développer normalement

et prospérer. Tout État qui ne prend pas l'Évangile pour base de sa constitution sociale, se trouve donc par là même dans une condition d'infériorité. De là, la condamnation du libéralisme moderne, qui proclame, non pas comme une nécessité accidentelle et transitoire, mais comme un idéal absolu et un progrès, l'indifférence religieuse chez les gouvernements. Mgr Pie a combattu avec beaucoup de perspicacité cette erreur capitale de notre temps, qui livre le peuple sans défiance — nous en avons la preuve expérimentale aujourd'hui — à l'invasion de l'athéisme et de l'immoralité.

## II

Le cardinal Pie, évêque et docteur, s'est placé avant tout, comme il convenait, sur le terrain de la doctrine; M. le comte de Falloux, député, ministre, homme politique, s'est cantonné dans le domaine des faits contemporains. On s'explique ainsi naturellement une divergence plus apparente que réelle : car des esprits aussi éminents, bien que dans des sphères diverses, devaient être, au fond, d'accord sur la notion, les droits, les bienfaits de la vérité. Seulement, le premier insistait sur la thèse, le second se renfermait dans l'hypothèse. Autre chose est d'exposer une théorie, autre chose d'en venir à l'application sur un point et dans des circonstances déterminées. Il ne nous plaît nullement, d'ailleurs, de raviver des querelles depuis longtemps oubliées; nous préférons admirer, dans les deux volumes de *Mélanges et Discours*, la fertilité de ressources, la souplesse, et en même temps la fierté de langage, les vues profondes, le dévouement à toutes les causes honnêtes, saintes, chrétiennes. La publication que nous avons sous les yeux, ne suffit pas, sans doute, pour donner une idée complète et parfaitement exacte de l'histoire de ces trente dernières années : elle a besoin d'être contrôlée par d'autres récits, que l'auteur a, du reste, la loyauté d'indiquer; mais il est nécessaire d'y avoir recours. C'est là que l'on trouve des documents précieux, discours, rapports, articles de revues, qui furent autant d'événements et marquèrent en traits durables les diverses phases d'un drame au dénouement duquel on peut croire que nous sommes à la veille d'assister. Quand, le livre à la main, on se reporte au début de ces grandes questions qui s'appellent la lutte pour la liberté d'enseignement, le maintien ou la destruction du pouvoir temporel, on ne peut qu'applaudir

au patriotisme et au dévouement religieux qui préparèrent des solutions empreintes d'une haute sagesse, que la Révolution s'est depuis acharnée à détruire.

On se rappelle qu'à la date de l'avènement de M. de Falloux au pouvoir, en qualité de ministre du prince président, en 1848, le Pape ayant été forcé de quitter Rome, où il ne jouissait d'aucune liberté, où sa vie même se trouvait menacée, une expédition française avait été décidée en principe par le général Cavaignac, alors chef du pouvoir exécutif. Il s'agissait de savoir quelle suite serait donnée à cette mesure, dans quel sens, dans quel but, dans quelles limites agiraient les troupes françaises. Plusieurs intérêts, politiques, diplomatiques, sociaux et religieux, étaient en présence et pouvaient sembler en conflit. L'attitude de M. de Falloux, qui sut unir la dextérité à l'énergie, et tempérer la franchise par une prudente réserve, contribua beaucoup à imprimer à la politique française la direction que les catholiques devaient souhaiter. Voilà assurément un service qu'on ne saurait oublier.

Plus tard, quand la Révolution devint une seconde fois maîtresse en Italie, lorsque les brigandages de Garibaldi et la duplicité du Piémont mirent de nouveau en péril l'autorité du Saint-Père, M. de Falloux se montra constamment sur la brèche. De sa plume infatigable il écrivit brochures sur brochures; et le lecteur est heureux de retrouver dans le second volume ces témoignages multipliés d'une persévérance que rien ne lassait, d'une fidélité qui ne se démentit jamais. Dès 1859, au commencement de la guerre d'Italie, parut *la Question italienne*. Ensuite s'échelonnèrent, à mesure que les événements se précipitaient, *du Devoir des catholiques* (1860), *Antécédents et Conséquences de la situation actuelle* (1860), *Introduction aux Lettres du P. Lacordaire à M<sup>me</sup> Swetchine*, sur le même sujet (1864), *Convention du 15 septembre* (1864), *Itinéraire de Turin à Rome* (1865), *Monte-Rotondo et Mentana* (1867). Ces protestations indignées n'ont pas empêché l'attentat de se consommer, mais elles subsistent.

M. de Falloux n'a pas moins mérité la gratitude des catholiques dans la part prépondérante qu'il a prise à l'élaboration et au vote de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement. La violence des attaques dirigées par la franc-maçonnerie contre cette charte de l'instruction publique, l'empressement qu'elle met, aujourd'hui qu'elle est maîtresse des affaires, à la dénaturer en attendant son abolition

complète, suffiraient à en indiquer l'importance, si les générations élevées pendant qu'elle a été en vigueur n'attestaient pas, par les noms qu'elles ont livrés aux lettres, aux sciences, à la guerre, aux plus hautes fonctions publiques, le bien et l'honneur qui en sont résultés pour le pays. Il faut voir, dans le premier volume, par quels prodiges de patience, d'habileté, d'honnêteté et de courage on parvint à réaliser dans la commission et dans l'assemblée l'entente nécessaire pour arriver au vote de la loi.

Voilà des pages que l'on ne saurait trop méditer.

### III

Il y a peu d'ouvrages plus attachants que la récente publication de M. de Chantelauze sur *saint Vincent de Paul et les Gondi*. Le grand apôtre de la charité en France, le rénovateur avec M. Olier et le cardinal de Bérulle de l'esprit sacerdotal, est pourtant assez célèbre ; son nom, ses vertus, ses créations sont dans toutes les bouches. On pouvait croire le sujet épuisé. M. de Chantelauze a trouvé le moyen de le rajeunir et de le présenter, en partie du moins, sous un nouvel aspect. Sans doute on retrouve dans ces curieuses pages le fond si connu de la vie du héros, c'était inévitable. Mais l'auteur s'est attaché, et il y a presque toujours réussi, à éviter les redites, en glissant rapidement sur les faits devenus familiers et empreints, dirions-nous, d'une sorte de banalité, si ce mot était de mise dans une matière aussi admirable. Ce livre met parfaitement en relief une circonstance capitale, dominante même dans la vie de saint Vincent de Paul, et que l'on n'avait fait qu'entrevoir auparavant : nous voulons parler de l'influence considérable de la famille des Gondi sur le développement des grandes œuvres. Ce n'est pas un mince sujet de méditation que cette rencontre providentielle de l'ancien prêtre des Landes avec cette grande et étrange race. On admire l'ascendant extraordinaire que ce pauvre prêtre, d'un extérieur grossier et qui prêta toujours à rire aux courtisans, prit de bonne heure et conserva jusqu'au dernier soupir sur le brillant général des galères, d'abord mondain et ambitieux, ne reculant pas devant un duel, et qui devait plus tard, sous l'action de sublimes exemples, embrasser la vie religieuse dans la congrégation de l'Oratoire.

Il faut lire dans ce volume l'histoire brièvement condensée, mais décrite en traits qui portent, de ces Italiens, acclimatés depuis

bientôt deux siècles en France, mais qui gardent toujours, à la cour, sur les champs de bataille et jusque dans les plus hautes dignités de l'Église, quelque trace de la froide scélératesse et de la politique sans scrupule que le livre de Machiavel avait résumées avec une sorte de génie infernal au delà des Alpes. Les auteurs de cette famille épique vivaient à Lyon dans une obscurité relative, lorsque le passage dans cette ville de Catherine de Médicis, la future épouse du dauphin, depuis Henri II, les mit sur le chemin de l'intrigue et des grandeurs. En peu de temps ils avaient franchi toutes les étapes de la plus haute fortune, se couvraient de gloire dans les combats, et s'asseyaient à la première place dans les conseils des souverains. Fait inouï, croyons-nous, dans les annales ecclésiastiques, on vit quatre Gondi se passer de main en main la crosse et la mitre comme un héritage de famille; et le siège, d'abord épiscopal, bientôt archiepiscopal, de Paris, semblait être devenu leur patrimoine. Alliés par mariage aux plus illustres familles de souche française, favoris des Valois, de Henri IV et de la régente veuve de ce prince, on juge quelles immenses richesses ils acquirent et de quel crédit ils se trouvèrent investis. L'histoire constate que la plupart d'entre eux consacrèrent ces richesses et ce crédit au soutien des œuvres grandes et bonnes qui font bénir un nom et assurent la perpétuité du bien.

Il y avait du sang, avons-nous dit, sur les mains de plusieurs de ces étrangers à demi naturalisés. Albert de Gondi, marquis de Belle-Isle, pair et maréchal de France, fut, avec un autre Italien, un Gonzague, duc de Nevers, et le chevalier de Birague, l'un des trois conseillers de la Saint-Barthélemy. M. de Chantelauze affirme même qu'il avait été d'avis d'envelopper dans le massacre le roi de Navarre et le prince de Condé. Plus tard, deux autres Gondi, dont l'un devait devenir fameux sous le nom de cardinal de Retz, avaient projeté d'assassiner le cardinal de Richelieu. On s'étonne de voir des hommes animés de passions si violentes et dévorés de si ardentes convoitises, pratiquer, dans des circonstances données, de grandes vertus et pousser l'amour des pauvres jusqu'au dépouillement volontaire. Deux au moins, de quatre évêques ou archevêques de Paris, se sont ruinés en aumônes. Le général des galères, une fois converti et devenu oratorien, se montra avide d'humiliations; il refusa avec effroi la pourpre qui lui était offerte. La trempe de caractère, la vigueur et l'étendue de l'intelligence

suffisent-elles à expliquer ces contrastes? Nous croyons qu'il faut y voir aussi et surtout l'action de la grâce. On n'est pas chrétien impunément. Quand on ne ferme pas obstinément son cœur aux impulsions de cette force divine dont on a reçu le germe au baptême, on se trouve parfois, comme en un clin d'œil, illuminé et transformé. Dieu a fait aux Gondi cette faveur et cet honneur insignes d'être associés à l'œuvre admirable de saint Vincent de Paul, et c'est par là surtout que leur nom acquiert l'immortalité et que leur souvenir provoque la reconnaissance. Que reste-t-il de toutes les intrigues, des hypocrisies, des duplicités, des séditions du cardinal de Retz? Mais l'équitable histoire redira toujours, surtout après M. de Chantelauze, que le père de ce malheureux prêtre a, pour ainsi dire, d'avance racheté les crimes et les turpitudes de son fils, par le concours généreux qu'il a prêté à saint Vincent de Paul. Retz lui-même ne fut pas étranger à ces œuvres. Si les missions des campagnes ont pris naissance sur les terres du général des galères, si les congrégations des filles de la Charité ont été soutenues de ses deniers, si les Enfants trouvés et toutes les autres ingénieuses inventions de la charité du saint ont dû en grande partie leurs premiers accroissements à l'inépuisable générosité de ce seigneur, de sa femme et de sa sœur, la marquise de Maignelai, il est intéressant de savoir que ce fut le cardinal de Retz qui donna la dernière main à la congrégation des sœurs de la Charité, en approuvant les règles si sages, d'ailleurs, que son ancien précepteur leur avait données.

Quand on voit cet homme, grand à force de dévouement et de vertu chrétienne, s'humilier devant un prince de l'Église si peu édifiant et respecter en lui son supérieur hiérarchique, on est profondément ému et l'on reçoit en même temps un grave enseignement. Vincent de Paul distinguait admirablement l'homme de la fonction. Jetant un voile discret sur des vices dont la plus grande partie était d'ailleurs inconnue des contemporains, et que le cynisme des *Mémoires* n'a révélés qu'à la postérité, l'homme de Dieu obtenait de l'homme du monde tout ce que la générosité naturelle de ce dernier le portait à donner. Cette conduite prudente ne valait-elle pas mieux qu'une censure hautaine, qui eût été, d'ailleurs, mal reçue? Vincent, lié par la reconnaissance à la famille de Gondi, prit en toute circonstance la défense de ses membres lorsqu'ils furent persécutés. Le cardinal de Retz, évadé du château



de Nantes et réfugié à Rome, reçut une courageuse hospitalité chez les Pères de la Mission, établis dans la capitale du monde catholique. Louis XIV. outré de cette déférence pour un factieux qu'il poursuivait de son courroux, ordonna que les missionnaires quittassent Rome. Leur supérieur général laissa passer l'orage : il rappela sur-le-champ ses missionnaires en France, donnant ainsi un bel exemple de la soumission due à l'autorité. Ce contretemps ne le troubla point : il y trouva, au contraire, l'occasion de pratiquer, dans cette conjoncture délicate, des vertus difficiles à concilier, l'obéissance et la fermeté : il en tira même le sujet d'une leçon précieuse pour ses fils spirituels. Il faut voir, dans le livre que nous étudions, le récit de cet épisode peu connu, sur lequel des lettres jusqu'ici inédites de Louis XIV. de Brienne, de Lionne et de Vincent de Paul jettent une lumière inattendue.

Parmi les membres de cette famille de Gondi dont la destinée fut si étrangement liée à celle de Vincent de Paul. se détache avec une grande suavité la figure d'une des trois sœurs du général des galères, la marquise de Maignelai. Veuve à vingt ans d'un époux qu'elle adorait, privée par une mort prématurée d'un fils sa meilleure espérance, Marguerite de Maignelai, éperdue de douleur, alla se jeter dans les bras de ses deux sœurs, religieuses au monastère de Poissy, où elles s'efforçaient d'introduire parmi leurs nobles compagnes une réforme bien nécessaire. On voit que ces Gondi ne marchandèrent pas les dévouements à la religion. La jeune et charmante veuve embrassa désormais une vie d'austérités et de simplicité, où l'aumône absorba la plus grande part de ses immenses revenus. Elle quitta, dit M. de Chantelauze, ses somptueux vêtements de soie et de velours, pour ne porter que des robes de laine, de couleur grise ou violette : elle prit une coiffe qui lui couvrit presque toute la tête, avec un rabat fort simple ; une croix de Saint-François remplaça sa croix de diamants. Elle bannit de sa maison toute espèce de luxe, de délicatesse et de superfluité. Son biographe, le P. de Bauduen, la dépeint se défaisant de tout ce grand équipage ordinaire aux femmes de condition, et qui se composait d'une multitude de gentilshommes, de pages, d'écuycrs, de valets de chambre, de mulets, de chevaux. Elle ne garda qu'un seul carrosse, qu'elle fit tendre de laine grossière : elle voulait même le vendre, et elle ne consentit à le garder que parce qu'on lui représenta qu'elle se mettrait dans l'impuissance d'aller visiter les prisonniers et les

malades à l'Hôtel-Dieu. Elle vendit sa vaisselle d'or et d'argent, ses bagues, ses pierreries ; elle ne garda pas même un miroir. Elle n'invitait à sa table que les pauvres, qui étaient les premiers servis et les plus considérés. On n'entendait jamais sortir de sa bouche un mot de commandement, même lorsqu'elle s'adressait à sa domestique. Partout elle choisissait le dernier rang, à sa table comme à l'église, où, pour communier, elle aimait à se confondre avec les gens du peuple.

Telle était la sainte femme que son neveu, le futur cardinal de Retz, avait trompée par ses manœuvres hypocrites, et qui consacra une partie de sa fortune au soutien des œuvres de M. Vincent. Sa libéralité semblait, du reste, inépuisable. Elle donna 70,000 livres, qui en feraient bien 700,000 aujourd'hui, à l'Oratoire, où son frère était entré en religion.

Après les Gondi, nous assistons au défilé de plusieurs personnes de haute vertu, qui ont préparé, sans qu'elles s'en doutassent, les véritables grandeurs du siècle de Louis XIV : M<sup>me</sup> Legras, fondatrice, sous la direction de saint Vincent, des sœurs de la Charité : le cardinal de Bérulle ; la mère Marguerite du Saint-Sacrement, qui avait prédit au général des galères son entrée dans la congrégation de l'Oratoire. Fille de Pierre Acarie, vicomte de Villemon, elle avait, au dire de ses contemporains, le don de prophétie. Comme une autre Débora, elle avait prédit à M. de Bérulle la prise de la Rochelle, au temps même où les extrêmes difficultés de l'entreprise semblaient en rendre le succès impossible. M. de Gondi avait une si haute opinion de sa sainteté, qu'un jour, se trouvant en danger dans une tempête, il l'invoqua (elle était alors vivante), pour qu'elle vint à son secours. Échappé à la mort contre toute attente, il attribua son salut à l'intercession de la sœur Marguerite. Rien de plus attachant que cette série de portraits et de scènes émouvantes.

Il nous faut toucher, avant de terminer, un point très délicat, les rapports de plusieurs de ces personnages dont la vertu nous ravit, avec une coterie qui commençait à faire parler d'elle, et qui ne devait pas tarder à devenir une secte des plus dangereuses : nous avons nommé Port-Royal et les jansénistes. Il est malheureusement certain que plusieurs de nos héros de la charité se laissèrent prendre à la morale austère professée par l'abbé de Saint-Cyran et ses premiers disciples, et ne dissimulèrent pas une admiration sincère pour ce qu'il ne faut pas craindre d'appeler leurs vertus.

Saint Vincent de Paul lui-même parle toujours avec respect de M. Duvergier de Hauranne, et il n'approuve point sa détention prescrite par le cardinal de Richelieu. Pressé de questions par le sévère ministre, il ne chargea point le prisonnier autant que l'eût désiré son interrogateur, et subit, pour ce motif, une sorte de disgrâce. Vincent eût préféré des moyens de douceur. Qui, du saint ou de l'homme d'État, voyait plus juste? Si les jansénistes ont agité l'État et l'Église pendant près de deux siècles, jus qu'au jour où ils épuisèrent tout leur venin dans l'élaboration de la constitution civile du clergé, ces funestes résultats doivent-ils être imputés aux rigueurs qui aigrissent les victimes ou aux complaisances qui encouragèrent les rebelles? Il est probable que les unes et les autres y contribuèrent.

Il faut bien reconnaître que l'austérité janséniste, si séduisante pour les âmes généreuses, trouvait un prétexte, nous ne disons pas une justification, dans les excès en sens contraire de certains casuistes. Cette morale relâchée, à son tour, s'expliquait par la nécessité où l'on croyait être de ne pas rendre trop rigoureux le joug de l'Évangile, que tant de fidèles peu fidèles, plus chrétiens de nom que d'effet, n'étaient que trop disposés à secouer. Les guerres religieuses et civiles avaient amené, par l'affaiblissement de la discipline religieuse et sociale, un affreux débordement de mœurs, allié à un non moins redoutable libertinage d'esprit. Les vrais réformateurs, ceux qu'animait l'esprit du concile de Trente, ramenaient par l'exemple et à force d'énergie les âmes droites et courageuses dans la voie étroite; mais la masse des caractères faibles et mous ne demandait-elle pas à être ménagée? L'Église imposait au clergé l'obligation étroite de la continence, et à tous les fidèles la loi générale de la mortification, tandis que les sectes protestantes, sans exception, permettaient le mariage à leurs ministres et proclamaient l'inutilité des macérations. Nul doute que cet affranchissement de la chair n'ait largement contribué à la propagation de l'hérésie. Un rigorisme excessif offrait donc des dangers, en éloignant de Rome des âmes bien disposées, mais peu énergiques. On voulut éloigner ce péril en parant de fleurs l'Évangile. On excéda dans ce sens, et M. de Chantelauze a grand soin de faire remarquer que nul plus que Vincent de Paul ne combattit la morale relâchée. Notre saint ne craignit pas de louer, même chez des hérétiques, une sévérité de mœurs qu'il ne rencontrait pas toujours chez les orthodoxes;

mais il ne put jamais aller jusqu'à présenter les disciples de Port-Royal comme des modèles, et l'auteur de ces études dépasse, croyons-nous, les limites permises en préconisant la *piété* de l'abbé de Saint-Cyran. Qu'il y ait, en dehors de l'Église, des mouvements, des effusions, des élévations vers Dieu, nous n'y contredisons point; mais la vraie et solide piété ne s'accorde pas avec l'entêtement d'un esprit orgueilleux qui se croit plus éclairé que le pasteur suprême.

On sait, du reste, que, quelle que fût l'indulgence de Vincent pour les personnes, quelques sympathies secrètes qu'elles lui inspirassent pour certaines qualités, il se montra inflexible sur les doctrines nouvelles. Non seulement il les flétrit comme les plus dangereuses qu'on pût imaginer, mais il pressa vivement la condamnation de leurs erreurs et mit tout en œuvre pour amener l'Église de France à souscrire aux décrets pontificaux. Vincent le confessait lui-même : il avait compté parmi ses meilleurs amis des hommes séduits par ces funestes doctrines, et il lui avait fallu toute la rectitude de son jugement, toute l'énergie de sa volonté, toute la sincérité de sa soumission à l'Église, pour se préserver lui-même. Il sentait d'autant mieux la gravité du péril, et il fit tout pour l'écarter. M. de Chantelauze le constate, tout en montrant pour Port-Royal une sorte de tendresse que nous nous permettons de regretter.

Cette tâche légère ne diminue en rien l'intérêt de cette attachante composition, qui doit son prix, non seulement aux documents originaux et inédits mis à la disposition de l'auteur, mais encore à l'intelligence avec laquelle celui-ci a su mettre en œuvre des matériaux si divers et les fondre en un ensemble harmonieux.

#### IV

L'état de guerre presque continuél où s'est trouvée l'Europe depuis 1854, après la longue période de paix inaugurée en 1815, donne un intérêt particulier à l'*Histoire militaire contemporaine* dont M. Canonge, commandant au 52<sup>e</sup> de ligne, vient de publier le premier volume. Les guerres de Crimée et d'Italie, les expéditions de Chine et du Mexique, la guerre de la sécession en Amérique et celle de 1860 entre la Prusse et l'Autriche, offrent une succession d'événements militaires racontés avec précision par un homme du métier. Le récit est complété par des tableaux statis-

tiques très bien faits, relatifs à la composition des corps d'armée, au nombre des tués, disparus ou blessés. L'auteur s'attache à signaler les ressources et les lacunes de l'organisation médicale; il insiste sur cette considération, présentée déjà par des historiens, mais démontrée cette fois-ci preuves en main, à savoir que les pertes causées par le manque de précautions hygiéniques dépassent celles qui sont causées par le feu de l'ennemi. On ne lira pas non plus sans intérêt ses aperçus sur la stratégie et la tactique. M. Canonge fait remonter jusqu'à la guerre de Crimée le commencement de notre décadence militaire. L'insuffisance de notre organisation était alors bien connue en haut lieu : pourquoi n'a-t-on pas remédié au mal? Les succès remportés en Crimée et en Italie avaient grisé l'opinion; et l'opinion, chez nous, détermine souvent les fautes du pouvoir. Nous n'avons pas à relever les appréciations historiques ou politiques, fort sobres d'ailleurs, que l'auteur sème dans son récit. Peut-être se montre-t-il sévère jusqu'à l'injustice dans le blâme qu'il inflige à l'empereur Napoléon III et au parti conservateur mexicain à propos de la tentative de restauration monarchique à Mexico. L'issue malheureuse de cette entreprise ne la dépourville pas plus de son caractère de grandeur, que les victoires de l'Alma et de Solferino ne doivent nous aveugler sur les fautes commises dans les deux péninsules. Mais on doit rendre hommage au sentiment élevé qui inspire le commandant Canonge, lorsqu'il parle, d'après la correspondance d'un journal, de la persistance touchante avec laquelle on entretient dans le peuple russe le culte de Sébastopol après sa ruine.

« Le 17 octobre 1879, l'anniversaire du premier bombardement de Sébastopol était célébré dans tous les forts de l'empire et par tous les équipages de la flotte russe... En souvenir de ces jours d'héroïsme, le grand amiral Constantin, frère de l'empereur, a lancé un ordre du jour aux troupes de la marine, et le tzar a décidé que tous les officiers supérieurs ou subalternes ayant pris part au grand siège recevraient désormais un traitement supérieur.

« Vingt-cinq ans ont passé depuis ces mémorables événements. Sébastopol, Pompéi nouvelle, montre encore au touriste ses ruines désolées, ses rues désertes, ses bastions croulants. Mais personne en Russie n'a oublié ce drame historique. L'auréole de gloire qui environnait, il y a un quart de siècle, les défenseurs de Sébastopol, n'a point pâli. Le cimetière qui recouvre là-bas sur la

colline, au nord de la rade, les ossements des soldats russes, et que dominant la statue du général Krouleff et les canons de siège conquis sur les Anglais dans la nuit d'Inkermann, est l'objet d'un pieux pèlerinage, et chaque année se pare de fleurs nouvelles. Chacun veut avoir plus ou moins participé à la défense commune, et tout vieil officier tient à honneur d'enrichir de quelque souvenir le musée élevé là-bas au milieu des ruines, dans la maison qu'habitait Totleben. »

## V

Il y a peu d'ordres religieux qui aient provoqué plus de sarcasmes que les capucins. Ils ont cependant rendu d'immenses services spirituels et temporels. Nulle congrégation n'a été plus populaire : ses membres étaient chers aux grands par leurs vertus, au peuple par leur simplicité, à tous par leur dévouement. Ces religieux sont, comme on voit, une branche de l'ordre de Saint-François, laquelle fut fondée, en vue de revenir à la ferveur primitive, au temps même de la Réforme. Les capucins et les jésuites furent les plus grands ennemis de l'hérésie, les plus solides défenseurs de l'orthodoxie. Pendant que les anciennes communautés, envahies par le luxe, étaient tombées dans un relâchement qui les rendait incapables de s'opposer aux progrès de la révolte, les capucins, par leur vie austère et la pratique de la pauvreté absolue, donnaient aux fidèles des exemples plus persuasifs que l'enseignement de la doctrine. Ils s'exercèrent aussi à la controverse avec succès.

C'est en Italie que les capucins avaient pris naissance. Cette histoire est touchante dans sa simplicité. M. l'abbé Morey raconte leur introduction en France. Pierre Deschamps, fils d'un marchand de la ville d'Amiens, fut l'homme dont la Providence se servit pour cette œuvre. Il avait embrassé la vie religieuse chez les cordeliers; mais, en comparant les pratiques de ces bons pères avec la règle et les maximes de l'institut, il découvrit en eux une certaine mollesse. A Rome, il reçut des premiers supérieurs des capucins des leçons, des exemples et des encouragements, mais sans pouvoir s'affilier à eux, parce qu'une bulle de Paul III limitait à l'Italie la congrégation nouvelle. De retour en France, il essaya pourtant de former un petit groupe qui se conformerait au modèle qu'il avait eu sous les yeux, et il réunit quelques disciples à Picpus, près Paris. Des circonstances l'ayant mis en relation avec Catherine de Médicis, cette princesse,

qui, en dépit de ses défauts, avait conservé quelque chose de la foi et de la dévotion italiennes, les établit près du Louvre. Ils acquirent ainsi une certaine notoriété. Deux ans plus tard, les obstacles canoniques ayant été levés, une colonie de capucins d'Italie vint se fixer à Paris, d'où ces moines se répandirent dans toute la France et de là dans le reste de l'Europe. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire la petite notice consacrée par l'auteur au premier disciple de Pierre Deschamps : « Il (Pierre) rencontra un ermite qui consentit à le suivre ; il lui donna l'habit de capucin et le nom de frère Michel. Ce premier prosélyte était natif de la ville d'Épernay, en Champagne ; il persévéra dans sa vocation, et mourut à Chartres en 1598, au service des pestiférés. » Cette mention, sans phrases, d'une fin héroïque, révèle, plus que des dissertations ampoulées, le dévouement obscur des capucins. On connaît leur courage dans les incendies et dans les maladies épidémiques.

Le volume de M. Morey, consacré principalement aux maisons des capucins dans la Franche-Comté, se termine par un catalogue aussi complet que possible des religieux existant au moment de la Révolution, et du parti que prit chacun d'eux dans cette terrible épreuve. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon l'a jugé avec raison assez intéressant pour le couronner.

Des Capucins de Franche-Comté proscrits à la Révolution aux moines de Solesmes expulsés au 6 novembre 1880 et au 22 mars 1882, la transition est facile. On vend au profit des expulsés un volume de 382 pages, où sont rappelés avec une rigoureuse exactitude tous les faits qui ont signalé la brutale exécution des décrets à l'abbaye de dom Guéranger. C'est un excellent *Memento*, bon à acquérir et bon à consulter.

## VI

Il ne faut pas se lasser de combattre l'erreur par l'exposition de la vérité. C'est en grande partie sur le terrain historique que l'Église est attaquée, parce qu'il y a là une mine de préjugés et de ressentiments. Quand on évoque la Saint-Barthélemy, par exemple, ou le sac de Béziers, on est sûr de provoquer l'indignation et la sensibilité. D'ailleurs, tous les esprits, même les moins cultivés, sont accessibles à ces récits et les acceptent volontiers. M. Ph. van

den Haeghen a donc rendu un véritable service à la religion en publiant ses *Études historiques*, destinées à la réfutation d'erreurs longtemps accréditées. Il suffit d'indiquer les titres des divers chapitres, pour comprendre l'intérêt qui s'attache à ces matières : Les biens du clergé ; châtimens des sacrilèges ; les couvens vengés par Voltaire ; origine de la charité ; charité chrétienne et vertu civique ; le prêtre et le médecin ; hors de l'Église point de salut ; le catholicisme boussole de l'histoire ; le siège de Béziers ; l'Irlande et ses écoles ; les écoles populaires ; les Espagnols en Amérique et les Anglais dans l'Inde ; la Saint-Barthélemy ; les Juifs ; la Franc-Maçonnerie. On voit par cette énumération que plusieurs de ces sujets sont pleins d'actualité. Une lecture rapide nous a permis de nous assurer qu'il y a là de la véritable critique et de l'érudition de bon aloi. Sur le siège de Béziers, par exemple, l'auteur cite et traduit les cinq chroniqueurs qui en ont parlé, et il discute leurs témoignages. Que peut-on faire de mieux ? Nous prédisons à ce livre un succès sérieux.

*Le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits* est encore une œuvre d'apologétique, mais sous une forme et dans un ordre différens. C'est une réfutation en règle de la thèse de M. de Laveye sur la supériorité prétendue des nations protestantes sur les nations catholiques. Il faut lire ce livre tout entier pour se faire une idée de la richesse des développemens, de la variété des aperçus et de la solidité des raisonnemens. Après une très remarquable introduction, l'auteur, M. Adrien Duval, s'appuie sur l'étude du passé et sur l'observation du présent, et démontre indéniablement que les peuples catholiques sont au moins aussi bien partagés que les protestans, au point de vue de la félicité morale et du bien-être matériel. Il combat, du reste, avec vigueur l'opinion que la civilisation se mesure à la richesse. Obligé de nous restreindre, nous ne pouvons qu'indiquer en courant la troisième partie, consacrée à l'énoncé des rapports de l'Église et de la liberté. L'auteur définit la liberté, l'obéissance à la loi divine. A ce point de vue, l'Église a constamment favorisé la liberté ; elle a aussi contribué à la propagation de l'instruction. Quelques phrases de l'auteur, qui réfutent un double préjugé, méritent d'être citées : « L'Église... favorisait la liberté en répandant l'instruction : car la liberté est-elle autre chose que la vérité pratiquée ? C'est l'éducation et l'instruction chrétienne qui, en rendant l'homme digne de la liberté, le rendent



par cela même libre, puisque tôt ou tard les lois sont obligées de se plier aux mœurs résultant des idées acquises par le peuple. » Et plus loin, une réflexion qui semble écrite pour les tentatives impies de l'heure présente : « Une éducation et une instruction non chrétiennes ne façonnent pas les hommes à la liberté : car nécessairement l'erreur apprise, pénétrant dans la pratique de la vie, produit des mœurs qui détruisent cette liberté de l'âme qui consiste en ce que la volonté ne plie devant aucune contrainte, devant aucune séduction : liberté essentielle, fondamentale, sans laquelle l'homme est indigne et incapable de jouir des libertés civiles et politiques. »

Une lettre de Mgr Mermillod, placée en tête de l'ouvrage, apprend que l'auteur s'est converti du protestantisme au catholicisme, et fait justement ressortir le mérite de l'ouvrage.

## VII

Terminons en signalant deux études historiques locales : l'une, embrassant l'époque féodale en Bourgogne; l'autre, concernant l'administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740.

L'auteur de la première accuse dans son travail une thèse présentée à la faculté des lettres de Paris les qualités et peut-être aussi les défauts de l'École normale, à laquelle il appartenait naguère : le sérieux dans les recherches, la méthode, l'exactitude, sauf quelques erreurs de détail; mais aussi la sécheresse, et, à l'égard de l'Église, une indifférence qui va presque jusqu'à l'injustice, et qu'accompagne une connaissance au moins très imparfaite de sa nature. Ce résumé très substantiel est, sous le bénéfice de ces réserves, excellent à consulter.

Le tableau de l'administration en Gascogne est composé dans un meilleur esprit par M. de Bardies, docteur en droit. On s'instruit, non sans agrément, sur les finances, les domaines, l'assistance publique, les séquestrations, les religionnaires, etc... L'auteur ne se borne pas à décrire le mécanisme gouvernemental; il nous fait pénétrer dans l'intérieur des familles et nous dépeint les mœurs du temps.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

# CHRONIQUE PARISIENNE

---

La Panoramie et les figures de cire. — Curtius. — Description du musée Grévin. — Le Grand Prix de Paris et la chasse au bouquetin. — Encore le Théâtre Scientifique. — *Torquemada*. — *Sac au dos*, par M. de Chauvigny (chez Ollendorff). — *La Conscience*. — *Poésies bretonnes* de M. Joseph Rousse (chez Lemerre). — *Légendes bibliques et orientales*, par M. le comte de Saint-Jean. (Société générale de librairie catholique).

Pour le nouveau dada qui vient de s'emparer de la nation française en général et du monde financier en particulier, il faudrait inventer un mot que l'Académie n'a pas encore admis dans son dictionnaire : ce mot, je le propose sans oser espérer de le faire accepter ; ce serait : la PANORAMANIE.

Durant de longues années, Paris s'est contenté du *seul* panorama du colonel Langlois, aux Champs-Élysées. Je me rappelle qu'étant tout enfant, j'allais admirer, dans les fêtes de province, une réduction de l'*Intérieur de Saint-Marc, à Venise* ; imitation lointaine de la merveille artistique qui faisait les délices de la capitale.

Que les temps sont changés!... Aujourd'hui, les panoramas poussent comme des champignons sur le sol de la vieille Lutèce. Près du palais de l'Exposition, nous avons la *Défense de Paris*, par Philippoteaux ; rue de Berry, la *Bataille de Champigny*, par MM. Detaille et de Neuville ; salle Valentino, les *Cuirassiers de Reichshoffen* ; au Château-d'Eau, la *Défense de Belfort* ; au pont d'Austerlitz, la *Prise de la Bastille*. Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? qui nous débarrassera des panoramas et des panoramistes ?

Je croyais qu'il était très difficile de peindre ces grandes toiles circulaires, tendues autour d'une terrasse à balustrade ; on m'a détrompé. Ce sont, la plupart du temps, des *ratés* de la peinture qui se chargent de ces sortes de besogne.

D'abord, quand il travaille, l'artiste ne sait pas exactement ce qu'il fait ; il n'a besoin que d'observer de grossiers effets de lumière et d'ombre. A distance, ce sera toujours très bien, — surtout avec l'aide des objets réels qui garnissent les premiers plans. La terre, les cailloux, les herbes qui sont immédiatement sous les yeux du spectateur, concourent beaucoup à l'illusion.

Le peintre peut avoir du talent ; mais ce n'est pas une condition indispensable.

Il est hors de doute, par exemple, que MM. Detaille et de Neuville ne sont pas les premiers venus : aussi le succès de leur œuvre dépasse-t-il de cent coudées la modeste réussite des entreprises rivales. Il y a foule rue de Berry. J'ai voulu m'y rendre l'autre jour : j'ai trouvé la voie publique encombrée d'équipages, les guichets assaillis par la multitude, un employé obligé de refuser des *tickets*, et une longue file d'Anglais, de provinciaux, de touristes, en costume de voyage, la lorgnette à la main.

Je doute qu'il y ait jamais autant de monde au bureau de location du Théâtre Scientifique.

Qu'on me permette une dernière observation.

Je comprends très bien les panoramas nationaux chez un peuple qui vient de remporter de grandes victoires. Ainsi les Espagnols, après leur mémorable triomphe de Tétuan sur des Marocains qui avaient de mauvais fusils et des canons impossibles, ont consacré par un panorama, à Madrid, le souvenir de cette sublime expédition militaire.

Mais nous!... nous n'avons même pas battu les Arabes. Nous nous laissons surprendre par eux au chott Tigri; nous nous faisons enlever nos convois; après quoi, le colonel Innocenti s'innocente lui-même dans les journaux. Vraiment, il me semble que ces belles choses ne méritent en aucune façon d'être transmises à une postérité qui se moquera de nous.

Il nous reste les souvenirs de la guerre de 1870 : soit ! C'est sur eux que les peintres se sont rejetés ; malheureusement, avec la meilleure volonté du monde, nos artistes ne peuvent pas changer les résultats acquis. Nous nous sommes défendus courageusement contre un ennemi plus nombreux que nous ; mais nos régiments ont été dispersés, nos drapeaux enlevés, nos soldats massacrés, nos remparts détruits. Il n'y a pas à se révolter contre cette vérité indéniable ; tout au plus pourrait-on plaider les circonstances atté-

nuantes : ce que nous avons fait, du reste, sans que l'Europe prit trop la peine de nous écouter. Comme les absents, les vaincus ont toujours tort.

« Cette situation étant donnée, à quoi riment les panoramas chez nous ? »

M. Poilpot dépeint la bataille de Reichshoffen : il est obligé de nous montrer des cuirassiers en déroute, malgré leur vaillance et leur dévouement. Les Allemands arrivent, légion innombrable de fourmis noires ; ils se précipitent sur leur butin, ils fusillent à bout portant ces magnifiques cavaliers, qui tombent frappés au cœur par une balle lointaine.

Eh bien ! l'on dira ce qu'on voudra : je soutiens que la place d'un pareil tableau est à Berlin, et non à Paris.

M. Poilpot s'imagine-t-il qu'il nous redonne du courage en nous rappelant les fautes commises et les désastres survenus ? Il aura beau nous répondre : — J'ai montré ce que peut une poignée d'hommes contre une horde d'envahisseurs. — Eh ! Monsieur, répliquerai-je à mon tour, plutôt au ciel que nos cuirassiers eussent été une « horde », et qu'ils eussent eu affaire seulement à une poignée de Prussiens : alors votre panorama eût eu une raison d'être, parce que nous aurions remporté une victoire, et que la place de la Concorde s'appellerait probablement place de Wœrth ; ce que j'eusse souhaité de tout mon cœur.

Laissons passer la panoramanie : elle aura une fin, comme tout ce qui est sujet aux caprices de la mode. Déjà l'on annonce que l'un de ces établissements de peinture au mètre va plier bagage devant un opéra populaire quelconque. Cela ne m'étonnerait point : on a beau prendre du panorama ; il n'en faut pas avaler à haute dose, de peur d'indigestion.

Je ne sais non plus quel sort l'avenir réserve aux « figures de cire » installées sur le boulevard Montmartre.

Anciennement, il existait à Paris une galerie semblable, dirigée par un individu appelé Curtius. Ce garçon était un Allemand qui avait latinisé son nom de Kurtz, et qui avait monté deux établissements très fréquentés : dans le jardin du Palais-Royal, on voyait les effigies des souverains régnants, des grands hommes ; boulevard du Temple, c'était le tour des célèbres criminels.

Cette dernière succursale obtint surtout une vogue extraordinaire ;

le *cabinet* du boulevard du Temple fit longtemps concurrence aux théâtres d'Audinot, de Nicolet, aux parades de Lécuse, de Taconet, du café Yon, et aux cabrioles de Placide. Vers 1791, Dulaure écrivait : « Les figures de cire coloriée du sieur Curtius sont des imitations frappantes de la nature. »

Un beau matin, Curtius mourut : c'est un accident qui arrive à bien des gens ici-bas. Il laissa des successeurs qui se partagèrent son empire, comme on avait fait pour celui d'Alexandre ; et, vers la fin du règne de Napoléon I<sup>er</sup>, la maison, excellente jusque-là, commença à périlcliter.

Il faut dire que les héritiers de Curtius se moquaient du public, que le naïf Allemand avait respecté, lui, comme le paysan respecte la vache dont il vend le lait.

Au lieu de donner des *actualités*, les exploiters des figures de cire s'étaient mis à faire resservir leurs anciens modèles. Ainsi, la légende rapporte qu'ils avaient transformé la placide physionomie de M. Fualdès en celle du dey d'Alger ; que d'une Marie-Antoinette conservée en magasin ils avaient fait une M<sup>me</sup> Lafarge ; que Robespierre, enrichi de favoris courts, était devenu le maréchal Ney. Ces tromperies ne pouvaient réussir qu'un temps : elles discréditèrent tout à fait le *cabinet* des figures de cire.

Ce fut alors que les Anglais, dit-on, s'emparèrent de nos dépouilles. On sait que la race britannique a pour habitude de se tenir à l'affût des bonnes occasions.

Les restes du musée Curtius servirent à fonder à Londres cette fameuse galerie de M<sup>me</sup> Tussaud, que les étrangers vont voir aussitôt après la visite obligée aux docks de la Tamise et au palais de cristal. Gentlemen, ladies, hommes et femmes du peuple, touristes, soldats, ouvriers, se coudoient dans cette suite de salles où l'art n'a rien à voir, mais où la curiosité peut être satisfaite. La galerie Tussaud est célèbre dans le monde entier par sa collection des pendus de l'année. Dès qu'un malfaiteur est condamné au gibet, l'administration envoie des reporters, des dessinateurs, qui rapportent des notes et des croquis. Je n'hésite pas à classer la chose parmi les spectacles malsains dont l'interdiction devrait être prononcée.

Prendrons-nous goût, comme nos voisins d'outre-Manche, à l'exhibition des statues de cire ? *Chi lo sa ?*

Il n'est pas douteux que le musée Grévin a été inspiré par le

musée Tussaud ; ceci a engendré cela. Reste à savoir si nous avons conservé au fond du cœur une grande tendresse pour les curiosités de la foire.

Tout d'abord, je regrette, dans le nouveau musée, l'absence des deux personnages immuables qui ornaient le cabinet Curtius : le gendarme, destiné à pénétrer d'une crainte salutaire les filous tentés de s'introduire dans l'établissement ; la demoiselle souriante qui tenait entre les mains un tronc où les visiteurs déposaient leurs offrandes après l'explication du *cicérone*.

Pourquoi le *cicérone* a-t-il été remplacé par des catalogues ? Ah ! que j'aimais bien mieux l'industriel qui, la baguette entre les doigts, dissertait, commentait, pérorait ! C'était lui qui, en désignant la jeune automate dont je parlais plus haut, — celle qui recevait les gratifications supplémentaires, — s'exprimait ainsi :

— Une jolie petite fille qui ne pleure jamais !

On entre dans le musée Grévin par un long corridor, qui mène dans une salle garnie de toutes sortes de personnages connus.

Voici M. Grévy dans sa bibliothèque. On n'a pas osé le représenter jouant au billard, sous prétexte que le billard est indigne d'un chef d'État. C'eût été plus historique, pourtant.

M. Rochefort lit un journal : le *Gil-Blas*. Le leader de l'intransigeance a-t-il un penchant particulier pour les gauloiseries salées et pour les contes empruntés au *Cymbalum mundi* ? Nous ne lui connaissions pas cette préférence... bizarre pour un tribun.

Le foyer de la Comédie française nous montre des visiteurs assez étonnés de se trouver là. Je comprends M. Coquelin aîné en Mascarille et M. Coquelin cadet en Scapin, j'admets la présence de M<sup>lle</sup> Barretta et de M. Laroche : ils sont là chez eux, côte à côte avec M. Got, qui a l'air du patriarche dansant la valse dans le tableau de *la Cinquantaine* de Knaus.

Mais le général de Galiffet ?.... Est-il par hasard un habitué des coulisses ? Dans tous les cas, cette indiscretion franchirait le mur de la vie *presque* privée. Je me suis laissé raconter que le général de Galiffet devait faire partie du « grand ministère » en même temps que M. Antonin Proust. Il y avait alors au musée Grévin un casier spécial pour les « grands ministres ». Hélas ! pendant que les ouvriers travaillaient, M. Gambetta croula, et avec lui M. Antonin Proust, ainsi que le futur ministre de la guerre.

Que devenir ? M. Grévin restait fort embarrassé de ses trois

statues. Il prit un parti énergique. M. Gambetta fut aisément logé à la tribune de la Chambre; M. Antonin Proust et le général de Galiffet reçurent l'ordre d'habiter le foyer du Théâtre-Français. Y vont-ils souvent, en réalité? — Je n'en sais rien, répondit M. Grévin à ceux qui lui posaient la question: je sais seulement que cela n'a rien d'in vraisemblable.

Au milieu de la salle, M. Gounod, considérablement vieilli, chante une romance, en s'accompagnant au piano. M. Albert Wolff examine un tableau, en compagnie de M. Weiss, qui ne s'est jamais — à ma connaissance, du moins — occupé de critique d'art; M. Aurélien Scholl se promène, le lorgnon dans l'œil; M. Pailleron regarde ses invités du lundi jouer à la toupie hollandaise; accoudé contre une colonne, M. Émile Zola réfléchit aux horreurs qu'il pourrait dire dans son prochain roman, tandis que M. Francisque Sarcey lui crie : — Tu as fait *Pot-Bouille* : tu n'iras pas plus loin!

La plus curieuse partie du Musée est celle que l'on visite dans les souterrains, le demi-jour étant très favorable à l'exposition des figures de cire. Tout d'abord nous rencontrons le czar Alexandre II, en chambre ardente, gardé par des cuirassiers d'une taille gigantesque et entouré des ambassadeurs de toutes les puissances.

Plus loin le président Garfield tombe sous la balle de Guiteau, dans une gare de chemin de fer. Enfin voici une suite de scènes très émouvantes que l'on pourrait intituler : l'Histoire d'un crime.

Un monsieur est assassiné dans une chambrette d'auberge : le scélérat s'enfuit, emportant des valeurs; il se livre à la débauche, il est arrêté, nanti encore d'objets de prix dont il ne réussit pas à établir la provenance. Nous retrouvons notre homme devant la cour d'assises, où maître Lachaud le défend; malgré l'éloquence de son avocat, le misérable est condamné à mort. On nous le fait voir terminant un cent de piquet en tête à tête avec un autre gredin, sous la surveillance des geôliers et de la police. Puis le moment fatal arrive: la dernière toilette s'accomplit, la guillotine se dresse. Brrrr.....! En sortant de là on se tâte pour s'assurer qu'on a encore la tête sur les épaules et qu'on n'est pas le jouet d'un cauchemar.

Le plus considérable événement sportif du mois de juin a été la course du Grand Prix de Paris, au bois de Boulogne. Il faut savoir que, dans l'existence des gens à la mode, le « Grand Prix » est une date; une date sérieuse.

On reste en ville jusqu'au « Grand Prix » ; après quoi, l'on boucle ses malles et l'on va aux eaux, en Suisse, dans un château. Il y a des voyages élégants, il y a des voyages vulgaires.

L'an dernier, un membre du Jockey-Club se serait fait honnir s'il avait fui vers l'Italie : c'était l'Écosse qui avait les faveurs du monde aristocratique. L'Écosse était un pays à la mode ; et pourquoi était-elle un pays plus à la mode que l'Italie ? Ah ! voilà.

Je crois que cette année nos petits maîtres.... en nœuds de cravate ont décidé de visiter le Tyrol. — Cette préférence n'a rien d'extraordinaire, pensez vous : le Tyrol est une contrée montagneuse, fertile en sites pittoresques et en costumes nationaux ; le bleu du ciel s'y réfléchit dans l'azur des lacs ; on rencontre des paysans qui vocalisent sans cesse, le matin, le soir, en mangeant et en ronflant ; tyrolienne vient de Tyrol : *la, la, itou*.... Nous comprenons qu'on aime la tyrolienne, parce que sur le chapitre des goûts et des chansons, *liberté, libertas*, comme disent les pions en rupture de chaire.

Eh bien ! pas du tout : il ne s'agit ni de lacs, ni de paysages, ni de chapeaux à plumes, ni de feutres mous, ni de tyroliennes vocalisées. Nos élégants s'en vont en Tyrol uniquement pour y chasser le bouquetin et vous voyez que cette action n'a aucun rapport — même lointain — avec les mélancolies lamartiniennes.

Le bouquetin est un gibier assez piètre, dont la chair ressemble à celle du chamois, qui elle-même ressemble à celle du bœuf mise en capitolade ; mais ce n'est pas pour le manger qu'on chasse le bouquetin, c'est pour le tirer.

Il n'a pas l'abord facile, en effet. Son ouïe, sa vue, sont d'une perfection extrême ; on l'a vu sauter des rochers escarpés et retomber sur ses cornes brisées ; acculé, il lui arrive de se retourner contre l'homme et de l'étouffer en le poussant contre le flanc de la montagne.

Mais son mérite principal, c'est d'être rare ; le bouquetin n'existait plus que dans un petit coin des Alpes Piémontaises, où les habitants du pays avaient seuls l'adresse de l'aller chercher. Tout à coup on annonce que le bouquetin a reparu dans le Tyrol.

Est-ce une fausse nouvelle ? J'en ai peur.

Enfin, si nos *sportsmen* ne trouvent pas de bouquetins aux environs d'Innsprück, ils auront du moins la consolation d'avoir accompli un voyage délicieux, plein de péripéties charmantes et



de points de vue ravissants ; ils auront changé d'air, celui que l'on respire sur le boulevard devenant de moins en moins propre à pénétrer dans les poumons et à y déposer la provision d'oxygène nécessaire au fonctionnement de l'organisme humain.

Je reviens au Grand Prix de Paris, dont les bouquetins m'avaient un peu éloigné. Il a été gagné par un cheval anglais, *Bruce*. Je dois convenir que cette nouvelle funeste n'a en aucune façon révolutionné la ville.

Le soir, les avenues étaient encombrées de citoyens paisibles revenant de la campagne avec des gerbes de fleurs, ou assis devant la terrasse des cafés et humant des demi-tasses de fin moka, tout comme si l'amour-propre de la France chevaline n'avait pas subi un échec humiliant.

Je me rappelle qu'à l'origine du Grand Prix les têtes se montraient beaucoup plus échauffées. Un cheval français gagnait-il ? les fenêtres se pavosaient immédiatement, des guirlandes de lanternes vénitienes se suspendaient à certaines fenêtres ; il y avait même des imbéciles qui comparaient la victoire obtenue à une « revanche de Waterloo ».

C'était se contenter de peu, et Waterloo n'avait rien à voir dans l'affaire ; mais le « chauvinisme » exalté se raccroche à n'importe quelle branche. Il est vrai qu'à présent nous avons joliment changé de défauts. Chauvins ? nous ne le sommes plus, certes. En revanche, nous considérons l'idée de « patrie » comme un vil préjugé ; nous restons indifférents à tout, excepté à notre bien-être égoïste, à notre fortune matérielle et à nos appétits grossiers.

Je crois qu'en sens contraire un excès de patriotisme valait mieux.

Il n'y a plus de Français ni d'étrangers aux courses ; il n'y a que des parieurs : « *Alhambra* à six contre un !... *Fénelon* (ô profanation !) à quatre contre deux !... » On n'entend pas d'autre conversation. Ces jugements télégraphiques ne rétabliront pas chez nous l'art de la conversation spirituelle, que l'on dit perdue.

Vous en souvient-il ? J'avais à peu près prédit à M. Louis Fignier que son *Denis Papin* ne réussirait pas ; l'événement n'est venu que trop tôt réaliser ma prophétie. *Denis Papin* a été représenté, et n'a remporté qu'un succès d'estime, — périphrase euphonique sous laquelle le public peut lire tout ce qu'il voudra.

Les objections que j'avais faites contre la vulgarisation de la science par le théâtre, tout le monde les a répétées, non point d'après moi (je n'ai pas tant de prétention), mais parce que ces idées étaient dans l'air, parce qu'elles se présentaient d'elles-mêmes, comme autant d'arguments irréfutables. Denis Papin, persécuté, en sa qualité d'inventeur de génie, a paru moins intéressant qu'un héros de mélodrame ordinaire. Qu'il exploite sa marmite, qu'il la chauffe, qu'il la laisse refroidir, qu'il la fasse éclater, j'avoue que ces aventures-là me touchent médiocrement, et qu'à tout prendre, j'aime mieux *les Deux orphelines* de Dennery.

La pièce de M. Louis Figuier témoigne d'honorables efforts; elle contient des détails qui, mieux présentés, auraient éveillé la sympathie de l'auditoire. Mais, avec des machines en carton, qui fonctionnent mal sur la scène, avec des interprètes recrutés à droite et à gauche, sans cohésion, sans unité, — on s'expose à des déconvenues. Si M. Louis Figuier nous donne son *Keppler* quelque jour, je suis persuadé qu'il saura éviter tout ce qui, cette fois, a compromis ou amorti le succès.

En tout cas, *Denis Papin* est un drame excellent si on le compare au *Torquemada* de M. Victor Hugo.

*Torquemada!*.... Vous voyez d'ici ce que c'est. Un pamphlet violent contre l'Église, rendue responsable des cruautés d'un homme que les Papes Alexandre VI et Sixte IV ont désavoué. On nous avait dit, avant la publication, que la pièce datait de l'exil de Guernesey, et que par conséquent le poète l'avait écrite dans la force de l'âge et du talent.

Je n'en crois absolument rien. Le style porte les traces de la « troisième manière » de M. Victor Hugo : redondances gigantesques, logomachie de mots, fausse érudition, gongorismes de phrases, je vous retrouve dans *Torquemada*, comme vous existiez déjà dans *William Shakespeare* et dans *les Quatre Vents de l'esprit*.

Quant au sujet, il appartient bien en propre, lui aussi, à l'écrivain qui nous raconte qu'on va au bain pour avoir volé un pain de deux sous. Les trois quarts des romans de M. Victor Hugo sont bâtis sur une pointe d'aiguille; *Torquemada* n'échappe pas à cette loi.

Imaginez un homme délivré du sépulcre (où on l'avait enseveli vivant) par deux enfants charitables. Pour récompenser ces en-

fants-là, le supplicé d'autrefois, devenu puissant, les condamne au bûcher; il brûle leur corps afin de mieux sauver leur âme. Je dis, moi, qu'un pareil calcul est l'acte d'un fou; je suis persuadé que Torquemada n'a jamais agi de la sorte. Ferdinand V et Isabelle la Catholique l'auraient fait enfermer dans quelque Charenton espagnol.

Passons à des poètes moins doués par la Providence que M. Victor Hugo, mais mieux organisés au point de vue du simple bon sens.

Dans *Sac au dos*, M. Louis de Chauvigny aurait pu nous décrire les désespérances et les bonheurs de la vie militaire, puisqu'il est officier, à ce que j'ai cru comprendre; il aurait pu faire du « Dérouléde » intime et moins retentissant. J'ai été assez désillusionné quand j'ai vu que le volume contenait ce que contiennent tous les volumes des très jeunes gens : des sonnets sur le « premier amour », des strophes : Ah ! si j'étais petit oiseau!... etc., etc. M. de Chauvigny aime la nature, mais il la décrit sans avoir rencontré encore un accent personnel. Il réussit mieux dans les traductions; j'applaudis des deux mains à cette imitation libre et fort élégante d'une pièce de Longfellow : *the Rainy day* :

Le jour est lugubre, et morne, et glacé :  
 Il pleut, l'aquilon n'est jamais lassé.  
 Au mur effrité le pampre s'attache,  
 Mais la feuille cède au vent qui l'arrache.  
 Le jour est lugubre, et morne, et glacé.  
 Comme lui ma vie est lugubre et sombre :  
 Il pleut, l'aquilon n'est jamais lassé.  
 Mon esprit s'attache en vain au passé,  
 Mais aux coups du vent mon jeune espoir sombre,  
 Et mon jour est triste, et morne, et glacé.

Je raffole de cette coupe *moderne* du vers de dix pieds, avec la césure au milieu. Le balancement de ce rythme serait monotone à la longue, mais l'effet en est vraiment harmonieux. Dans ses *Poèmes de la mer*, Joseph Autran s'est beaucoup servi de la forme que j'indique; il a souvent réussi, avec ce vers tranché en deux parties égales, à imiter les roulis de la vague. Le même vers de dix pieds, avec la césure au quatrième temps, n'est bon que pour les ignobles satires de Voltaire.

Quel est l'auteur de *la Conscience*?... Je ne vous le dirai pas, puis qu'il s'est bercé à dessein sous le voile de l'anonyme: mais je m'imagine tout de même avoir reconnu l'homme généreux, vaillant, ardent au bien, qui a tracé l'invocation suivante:

O mon pays si digne, si grand, si malheureux,  
 Préséras-tu l'épée à l'assaut malheureux  
 D'une armé qui t'aime et t'honore!  
 Ou bien, frappe déjà par sans d'indignes lois,  
 Comme un cerf par les chiens qui reduit aux abois,  
 Ton cœur blessé bat-il encore?  
 O France! ce n'est pas au drapeau qui m'abat,  
 Ni ton sang généreux versé dans le combat:  
 Les pleurs, le sang, trempent les ames:  
 C'est ton silence froit et ton lâche repos,  
 Ta bannière plie avec les vœux drapés,  
 Tes foyers qui n'ont plus de fumées.

Ne croyez-vous pas que le cœur d'un vrai catholique et d'un vrai Français palpita dans ces beaux vers? L'auteur nous parle de son âge, qu'il assure être très avancé, et se prépare, dit-il, à paraître devant le tribunal de Dieu. N'est-ce point là une ruse de poète? Les strophes que je viens de citer ne portent guère, ni en conviction, ni les empreintes de l'âge. C'est de la belle lyrique en pleine floraison: elle sonne, elle résonne sur les champs de l'athéisme; elle les ensevelit sous ses empreintes formidables. Si l'auteur tombe de *la Conscience* à un acte de naissance qui remonte loin, je puis lui affirmer d'ores et déjà que le public ne s'en est pas aperçu.

Vieux des *Parvins* béarnais, le M. Joseph Rousse, qui écrit d'ailleurs aussi bien en prose qu'en vers, je n'en veux pour preuve que cette description d'un soir de printemps, qui ouvre le livre:

Je rêvais en regardant l'embourbure du fleuve. Le ciel était couvert comme d'un immense manteau violet, dont le bord, au couchant, se rayait de bandes de pourpre. Ces bandes pâleurent peu à peu et pâleurent des teintes orangées; puis le soleil, qui était caché derrière les nuages, parut comme un globe blanc dont les rayons s'allongeaient sur les eaux grises.

Il me semble que Théophile Gautier, le maître es descriptions, n'eût pas mieux dit. Je suppose qu'il n'aurait pas hésité à signer les lignes suivantes.

« Je voyais ces bords de la Loire, si frais en avril, quand les peupliers et les saules se parent de leurs jaunes feuillages; si mélancoliques en hiver, quand l'air est chargé de sombres nuées. L'imagination me montrait les côtes de l'Océan bordées de dunes, où j'avais passé tant d'heures charmantes à suivre des cours d'eaux sinueux et limpides, à travers des vallées sablonneuses toutes fleuries d'œillets, de thlaspi blanc, d'euphorbes velontés, de chardons bleus, de giroflées qu'on dirait poudrées avec une poussière de cristal. Je croyais revoir les grèves immenses, les rochers couverts de goémons et d'algues vertes, habités par des oiseaux plaintifs; la pointe de Saint-Gildas avec son magnifique horizon, la baie de Bourgneuf et ses falaises, les salines qui étincellent comme des miroirs parmi les champs de fèves aux fleurs parfumées, les vallons boisés et les plaines arides, les rives monotones du lac de Grand-Lieu, dont les eaux recouvrent une ville engloutie. »

Si j'en juge par le seul ouvrage de M. Joseph Rousse qu'il m'ait été donné de lire, cet écrivain est un esprit fort distingué, accessible à toutes les belles choses et ému par les spectacles du vaste univers. Dès les premières lignes du livre, il est facile de s'apercevoir que le poète est de race. Il nous raconte que des pifferari se promenaient un jour en Bretagne; ayant rencontré un château, ils pénétrèrent dans la cour, et se mirent à jouer du hautbois et de la piva. Mais l'habitation était déserte; les hautes tours se dressaient solitaires, et aucune main n'apparaissait pour ouvrir les vitraux des fenêtres.

Bientôt les pifferari s'aperçurent qu'ils faisaient de la musique pour les seules hirondelles nichées au sommet des créneaux. Nulle recette n'était à prévoir; ils n'en conçurent point de ressentiment, et, s'asseyant gaiement sur la pierre, ils se mirent à partager un morceau de pain sec en riant de leur méprise. Comme eux, s'écrie alors M. Joseph Rousse...

Comme eux si vous chantez vainement, ô poètes,  
 Rompez aussi le pain sans le mouiller de pleurs;  
 Ne restez point courbés sur vos lyres muettes,  
 Mais chantez seulement pour soulager vos cœurs.

Avant de poursuivre et de glaner encore dans les *Poésies bretonnes*, je veux adresser un tout petit reproche à M. Joseph Rousse : il ne surveille pas assez ses rimes; il fait accorder *chants* avec *souffrants*, *poésie* avec *vie*. C'est insuffisant, à une époque où les

moindres Parnassiens connaissent les secrets de leur métier et se livrent à des richesses de consonances tout à fait extraordinaires. Il n'en coûte pas plus pour rimer bien que pour rimer mal. Que M. Joseph Rousse me permette de lui demander un peu plus de sévérité dans le choix des mots qui se répondent l'un à l'autre, au bout du vers, comme l'écho répond à la voix.

M. Joseph Rousse a beaucoup voyagé ; il a rapporté d'Italie des impressions charmantes (voir *les Proscrits de Sienne* et le petit poème de *Técla*) ; mais le meilleur passage des *Poésies bretonnes* est, je crois bien, la pièce que voici. Elle est irréprochable du commencement à la fin ; je ne trouve rien à y changer :

#### L'IDÉAL

Un chevreuil est sorti de ses forêts natales,  
Et dans les champs voilés de brumes matinales,  
Il erre en bondissant, fier de sa liberté.  
Par l'Océan bientôt dans sa course arrêté,  
Il s'étonne devant cette beauté nouvelle :  
Plus verts que l'émeraude, aussi limpides qu'elle,  
Les flots se balançaient sous le ciel infini :  
Le globe du soleil en sortait à demi,  
Splendide, étincelant.

Aussitôt, sur la plage,  
L'hôte des bois s'élance, et le voilà qui nage  
Vers l'astre dont l'éclat grandissant l'a séduit.  
Aveuglé par la vague, étourdi par le bruit,  
Il est jeté sanglant sur des roches aiguës ;  
Mais il voit le soleil qui monte dans les nues,  
Et, combattant les flots par un suprême effort,  
Il meurt en admirant l'astre auteur de sa mort.

Que M. Joseph Rousse découvre seulement deux ou trois idées comme celle-là, et je lui garantis qu'il sera célèbre demain.

Les *Légendes bibliques et orientales* de M. le comte de Saint-Jean évoquent le souvenir des pays lointains où vécut le peuple de Dieu, dans une atmosphère lumineuse, en présence de miracles sans cesse renouvelés.

Tour à tour M. le comte de Saint-Jean chante le patriarche Abraham, le prophète Élie, le roi Salomon, la reine de Saba,

grandes images qui ressuscitent à nos yeux et qui nous commandent le respect.

Mais la lyre du poète vibre aussi quelquefois d'une façon moins solennelle. Ainsi j'aime bien cette histoire du mont Saint-Michel, ravi à la Bretagne par la Normandie, qui s'avisa de séduire un ruisseau nommé le Couesnon.

Le Couesnon se détourna de son cours: et le mont Saint-Michel, placé à la limite de deux provinces, fut normand par le fait d'un petit ruisseau de rien du tout.

M. le comte de Saint-Jean a narré cela très joyeusement, non sans une pointe de raillerie.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer un fragment de la dernière pièce du livre, *Ombre et Lumière*, dédiée à M. Eugène Loudun. Le morceau est empreint d'une majesté qui rappelle certains passages de Milton; quant à l'idée qui a donné naissance à la chose, elle est d'une originalité épique, elle est d'une personne habituée à voir *grand* :

L'archange à l'esprit des ténèbres,  
Un jour, disait : — « Je t'ai vaincu,  
Referme tes ailes funèbres  
Et meurs, car ton règne a vécu.

— Non! non! s'écria l'ange immonde,  
J'ai de formidables appuis;  
Comme toi j'habite le monde,  
J'y suis sous tes pieds, mais j'y suis!...

Luttons encore, assez de trêve!  
La chute, ici-bas, est la loi;  
Tu soutiens tout ce qui s'élève,  
Mais tout ce qui tombe est à moi!

Tout tombera, jusqu'aux étoiles.  
J'attends ce vent du grand hiver,  
Qui des cieux lèvera les voiles  
Comme les tentes du désert!

Vainement le clairon céleste.  
Commencera l'éternité.  
Tu diras à Dieu : « Rien ne reste!  
Satan m'a pris l'humanité! »

A quoi le noble archange répond, avec une éloquence inspirée de Dieu :

L'humanité, c'est l'arbre immense  
Que tu fis sortir de l'Eden...  
Tu nous prends quelques feuilles mortes,  
Tu brûles des tronçons maudits;  
Mais d'Eden j'ai rouvert les portes,  
Et l'arbre rentre au paradis !

On voit que M. le comte de Saint-Jean est un poète d'une orthodoxie irréprochable et d'une incontestable puissance.

Ajoutons que les *Légendes bibliques et orientales* sont un chef-d'œuvre de typographie, ce qui ne gêne rien.

Plus les vers sont délicats, plus il faut les encadrer magnifiquement : la Muse, pour se reposer, veut un lit de pourpre et de soie.

Daniel BERNARD.



# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Au milieu des divisions du parti républicain et des compétitions de pouvoir qui entretiennent le désordre et l'instabilité dans le gouvernement, on ne peut s'empêcher de remarquer avec quel ensemble et quelle suite se poursuit l'œuvre commune de haine qui rattache l'extrême-gauche au centre et qui rallie M. Gambetta à M. de Freycinet. Grâce au nom de sécularisation qu'a pris la persécution religieuse inaugurée par la république, le programme des destructions préliminaires que réclame le régime de la séparation de l'Église et de l'État, reçoit de toutes les fractions du parti républicain un concours unanime.

S'il est un point qui ressort clairement de la discussion relative au rétablissement du divorce, c'est la volonté d'affirmer de nouveau le caractère civil du mariage, afin de l'affranchir définitivement du sacrement. Le prétendu remède cherché dans le divorce n'a été qu'un prétexte pour abolir l'indissolubilité du mariage chrétien. Autrement, les objections de droit présentées à la tribune, les inconvénients de toute sorte résultant de la rupture des unions remis sous les yeux des députés, auraient dû détourner des législateurs simplement soucieux du bien commun, d'un projet lancé dans le public par des moralistes et des juriconsultes de fantaisie. Même en dehors du christianisme, le mariage est par lui-même, et de droit naturel, indissoluble. La raison, le droit, l'expérience, veulent que les unions conjugales ne puissent pas être rompues. La qualité d'époux constitue un état indélébile comme celui d'enfant, et il est de l'essence du contrat de mariage d'être immuable et définitif. Les plus graves considérations ont cédé au parti pris de la majorité de faire du mariage une simple institution laïque. Rien ne pouvait le distinguer plus profondément du mariage religieux, que de le déclarer révocable. Tel est l'objet de la loi votée par la

Chambre des députés. Du divorce en lui-même elle ne se serait guère soucée, si elle n'y avait vu le complément nécessaire et logique du mariage civil tel que le Code l'a institué en opposition avec la législation de l'Église. La date de la suppression du divorce, si heureusement effacée du Code, sous la Restauration, a été, pour la Chambre, un dernier motif de le rétablir.

Tout ce que fait cette Chambre a le même caractère de passion antireligieuse. Est-elle bien contraire à l'inamovibilité de la magistrature? Croit-elle qu'il n'y ait pas là une condition indispensable d'indépendance pour les juges et une garantie nécessaire pour les justiciables? Non, assurément; mais elle ne veut en ce moment la suppression de l'inamovibilité que pour obtenir la révocation des magistrats actuels. Et qu'ont-ils donc fait, ces magistrats, qui les rendent insupportables à la majorité républicaine? Sont-ils indignes de leurs fonctions? Ont-ils forfait à leur devoir, à l'honneur? Sont-ils incapables ou coupables? Jugent-ils mal? Non. Leur tort, c'est d'avoir pu être taxés de cléricisme, depuis que la plupart des cours et des tribunaux ont rendu des arrêts contraires aux décrets de proscription des congrégations religieuses. La suppression de l'inamovibilité est la revanche de l'indépendance de la magistrature dans l'affaire des décrets. Elle vise les hommes et non l'institution. Les fauteurs du projet de réforme judiciaire ne voulaient, en effet, profiter de l'abolition du privilège de la magistrature que juste le temps nécessaire pour épurer, comme ils disaient, le personnel; après quoi ils se proposaient de rétablir l'inamovibilité en faveur de leurs créatures et de leur politique.

Ce plan n'a pas réussi. La suppression de l'inamovibilité est une mesure insuffisante pour les radicaux; ceux-ci réclament, conformément au principe du suffrage universel, une magistrature élective. L'élection des juges est dans la tradition révolutionnaire, elle a fonctionné en 93. Ses partisans sont logiques. Le peuple n'est-il pas souverain? Le pouvoir judiciaire ne doit-il pas émaner de lui comme le pouvoir législatif? A la Chambre, l'extrême gauche ne s'est pas contentée de la réforme proposée par les autres groupes et acceptée par le gouvernement. Voyant la cause de l'inamovibilité perdue, la droite, par une manœuvre habile, s'est jointe à la gauche radicale pour voter le principe de l'élection. Cette tactique a empêché le projet de passer; elle sauve pour un temps la magistrature; car le gros du parti républicain n'en est pas encore à

vouloir la restauration intégrale du régime anarchique de 93. La commission à laquelle a été renvoyée la proposition n'a pas jusqu'ici réussi à trouver une formule pour l'élection des juges et elle n'y réussira pas tout de suite. C'est un an de gagné. La réforme judiciaire est renvoyée à la session prochaine.

Tout se tient dans les votes de la Chambre des députés. Elle marche avec une effrayante logique à l'entière laïcisation de l'État français. Non contente d'avoir rétabli le divorce, elle vient de supprimer, presque aussitôt après, la forme religieuse du serment et de décréter l'enlèvement des emblèmes religieux placés dans les salles de justice. Le serment est d'essence religieuse, ainsi que l'explique admirablement Bossuet en commentant saint Paul. « Le serment, dit-il, est la plus grande assurance que les hommes puissent donner pour terminer leurs différends. La religion du serment, reconnue dans toutes les nations, prouve la vérité de notre proposition. Saint Paul observe deux choses dans la religion du serment : l'une, qu'on jure par plus grand que soi ; l'autre, qu'on jure par quelque chose d'immuable. D'où le même apôtre conclut que le serment fait parmi les hommes est le dernier affermissement, la dernière et finale décision des affaires. Il y faut encore ajouter : c'est qu'on jure par une puissance qui pénètre le plus secret des consciences ; en sorte qu'on ne peut la tromper, ni éviter la punition du parjure. Cela posé et le serment étant établi parmi toutes les nations, cette religion établit en même temps la sûreté la plus grande qui puisse être parmi les hommes, qui s'assurent les uns les autres parce qu'ils jugent le plus souverain, le plus stable et qui seul se fait sentir à la conscience. » C'est à l'encontre de cette doctrine irréfutable, éloquemment rappelée par Mgr Freppel, que la commission, sous prétexte de liberté de conscience, proposait de supprimer le serment judiciaire et de le remplacer par une déclaration solennelle. Le gouvernement n'allait pas si loin. Il demandait en principe le maintien de la formule traditionnelle, sauf à permettre à chacun de supprimer à volonté la mention de Dieu dans son serment. La Chambre a pris un moyen terme. Désormais on ne dira plus : « Je jure devant Dieu et devant les hommes », on jurera encore, mais on se contentera de jurer « sur son honneur ». Ne voilà-t-il pas une belle réforme et qui sera dignement appréciée du pays ! Comme il avait raison ce député qui disait au cours du débat en parlant des électeurs, surtout de

ceux des campagnes : « Ils estimeront que c'est là une œuvre non seulement inutile, mais dangereuse, et qu'au lieu de perdre son temps en de telles discussions, la Chambre ferait mieux de s'occuper des affaires du pays, notamment du budget qui, cette fois encore, ne sera pas voté pendant la session ordinaire du Parlement ! » Mais l'esprit de secte l'a emporté comme toujours. La gauche a voulu être fidèle à son programme en laïcisant le serment comme elle avait laïcisé le mariage, en bannissant l'image et le nom même de Dieu du prétoire, comme elle a proscrit de l'école l'enseignement des devoirs envers Dieu et l'image du divin Crucifié et de la Vierge Marie.

Toutes les mesures votées en haine de la religion sont autant d'étapes vers l'abrogation du Concordat. Il n'en reste plus beaucoup à parcourir. On se sent déjà si près du but, que la commission du budget a pu se prononcer pour la suppression de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège en prévision de la fin prochaine du régime concordataire. Il a fallu pour la faire revenir sur son vote que le ministre des affaires étrangères lui objectât l'exemple de l'Allemagne qui, quoique n'ayant pas de concordat avec Rome, vient de rétablir des relations diplomatiques avec le Vatican après huit ans d'interruption.

Le parti opportuniste et gouvernemental entend du reste conserver le Concordat, non par désir de la paix et de la conciliation entre l'Église et l'État, mais pour avoir dans les restrictions apportées par les articles organiques au principe de la liberté de la religion, un moyen légal de molester le clergé et les catholiques. C'est ainsi que le gouvernement, docile aux inspirations de la gauche, et les maires d'un grand nombre de communes se sont servis des prétendues lois « concordataires » pour interdire les processions de la Fête-Dieu. La commission dite du Concordat a fait mieux encore : étendant sa fureur de laïcisation jusqu'à l'intérieur de l'église, elle a décidé que les cloches cesseraient désormais d'être uniquement affectées au service du culte et qu'elles seraient à la disposition de l'autorité municipale pour les usages civils auxquels celle-ci croirait bon de les faire servir. La commission a édicté en outre des pénalités nouvelles contre les prêtres « non incorporés à un diocèse français », c'est-à-dire non seulement contre les étrangers, mais contre les membres des congrégations religieuses, qui auraient exercé un des actes du ministère dans une église, et contre les

ministres du culte qui, dans l'exercice de leurs fonctions, se seraient occupés d'élections. C'est l'amende et la prison dressées en face de la juridiction épiscopale et opposées à la liberté du ministère ecclésiastique.

Par surcroît de vexation, pendant que la Chambre et ses commissions prenaient ces nouvelles mesures contre le catholicisme devenu l'ennemi intérieur, le gouvernement adressait des circulaires aux préfets en vue d'associer le clergé, malgré lui, à la fête soi-disant nationale du 14 juillet. On n'a pas été jusqu'à lui imposer de célébrer des *Te Deum* d'actions de grâces pour l'heureux anniversaire de la prise de la Bastille et l'inauguration de la période révolutionnaire, mais on insinuait que les autorités locales feraient bien d'amener les curés à rehausser, par une cérémonie religieuse, l'éclat des réjouissances officielles. Bien plus, les instructions du gouvernement permettent aux municipalités républicaines de s'emparer, ce jour-là, de l'église, d'y disposer des drapeaux et des illuminations pour la plus grande gloire de la glorieuse Révolution et de la république d'aujourd'hui. Ces dispositions s'étendent jusqu'aux presbytères que le gouvernement se permet de traiter comme sa chose au mépris du droit d'usufruit des curés. Libre aux maires d'y mettre des drapeaux et autres emblèmes républicains, d'aller braver le curé jusque chez lui en l'obligeant à prendre part à une fête qui ne rappelle dans le passé que d'odieux massacres, et dans le présent que des haines anti-religieuses. Une seule exception est faite pour le cas où il faudrait envahir ou escalader le presbytère pour y placer les oripeaux de la fête nationale. Le gouvernement n'a pas osé renouveler contre les humbles maisons curiales les attentats commis contre les couvents. D'ailleurs la police de la république n'y eût pas suffi le même jour.

On n'aurait pas vu non plus partout de bon œil le gouvernement user de violence envers les curés. Témoin les élections qui viennent d'avoir lieu pour la composition des commissions scolaires appelées à mettre en œuvre la nouvelle loi sur l'instruction obligatoire et laïque. Comme protestation contre cette loi, beaucoup de curés ont été nommés par les conseils municipaux. La présence d'un si grand nombre de représentants du « cléricisme » au sein des commissions scolaires a tellement inquiété M. Jules Ferry et ses collègues, que le ministre de l'instruction publique s'est hâté de restreindre par une circulaire la compétence et les attributions de ces commissions.

On avait cru pouvoir induire des termes de la loi, et par analogie avec la loi de 1850, que les commissions scolaires auraient un droit de visite et de contrôle dans les écoles, et l'on avait compté sur cette surveillance morale pour atténuer dans beaucoup d'endroits les mauvais effets de la loi impie. On avait eu surtout le tort de le dire. La circulaire ministérielle détruit ces illusions; elle rappelle que les attributions des commissions scolaires se bornent à surveiller et à encourager la fréquentation des écoles, à concourir avec les maires à la confection de la liste annuelle des enfants tenus par leur âge de fréquenter l'école, enfin à apprécier les motifs d'absence et à appliquer les pénalités de la loi. Le ministre de l'instruction publique veille sur son œuvre; il ne permet pas que l'ingérence du clergé vienne atténuer en quoi que ce soit les effets de l'athéisme obligatoire. Il faut que la génération nouvelle soit élevée en dehors de Dieu. Le maintien de la république est à ce prix.

Mais pendant que la république met sa gloire et sa force à persécuter la religion, au dehors elle reçoit d'accablants échecs. L'affaire égyptienne vient de mettre en pleine lumière l'impuissance de la France et l'impéritie de son gouvernement. On ne savait pas encore à quel point la France est isolée en Europe, ni à quelle inepte direction elle est livrée; ce que l'on connaissait des incidents relatifs à la conférence de Constantinople ne permettait pas de croire à un pareil déclin de notre influence. Les discussions de la tribune avaient laissé dans l'ombre, comme toujours, ce qu'il ne plaisait pas au ministère de faire savoir. Il a fallu le discours de M. Mancini, à la chambre italienne, pour nous donner une idée exacte de la situation. C'était déjà un signe de faiblesse à tous les yeux de s'en être remis à l'Europe du soin de terminer une crise que les firmans et nos intérêts nous donnaient le droit de régler exclusivement avec l'Angleterre. Mais ce n'est pas tout : cette conférence des puissances à Constantinople dont M. de Freycinet osait bien se prévaloir comme d'un succès pour sa diplomatie, elle nous a été imposée par l'Europe.

Quand il sembla, a dit le ministre italien, dans son historique de la question, que deux puissances occidentales s'attribueraient une position privilégiée et prépondérante en Egypte, et lorsque plus tard elles envoyèrent à Alexandrie leurs vaisseaux, l'Italie se mit d'accord avec l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, et au nom de ces quatre cabinets, il fut communiqué à Paris et à Londres une note

identique pour affirmer la compétence du concert européen dans la solution de la question égyptienne, au lieu de l'action isolée de n'importe quelle puissance d'Europe. Cette situation de l'Italie, M. Mancini en a réclamé l'honneur en témoignant de toute sa sympathie pour l'entreprise d'Arabi-Pacha, pour le réveil de la vie nationale en Egypte. Pour elle c'était une revanche de la Tunisie que de pouvoir arrêter la France au Caire et infliger un échec grave à son influence. La France qui avait d'autres raisons que l'Angleterre de ne pas subordonner sa politique à une action commune, répondit néanmoins comme elle à la note des quatre puissances, en reconnaissant la compétence du concert européen et en expliquant l'objet de la démonstration navale qui excluait toute intervention armée, toute intention de débarquer des troupes et d'occuper l'Égypte.

C'est ainsi qu'ont été décidées et la conférence qui substitue le concert européen à l'initiative particulière des deux puissances occidentales et la mission de Dervisch-Pacha qui préparait les voies à une intervention turque au lieu et place d'une action combinée de la France et de l'Angleterre. D'après les mêmes déclarations de M. Mancini, le but auquel tend la conférence, but absolument contraire en plusieurs points aux prétentions de la France, est de maintenir les conditions politiques de l'Égypte, garanties par les traités et par les firmans reconnus par l'Europe, c'est-à-dire de rendre au khédivé le libre exercice de la souveraineté, de préserver de toute atteinte les libertés accordées aux Égyptiens par ces mêmes traités et ces mêmes firmans, ainsi que par les réformes civiles, et d'assurer au pays l'autonomie et le sage développement de ses institutions. Quant aux moyens d'actions à employer éventuellement, le ministre italien pense que le moins défavorable serait l'envoi temporaire des troupes turques en Égypte, avec une mission définie, d'accord avec les puissances.

Si au moins, dans cette affaire, la France avait été réellement assurée du concours de l'Angleterre, elle aurait pu prendre une attitude plus conforme à sa dignité et à ses intérêts. Les déclarations ministérielles, les assurances de la presse officieuse tendaient à faire croire à un accord complet entre les deux puissances. La publication à Londres et à Paris des documents diplomatiques sur la question égyptienne est venue entièrement détruire ces illusions. Il en résulte clairement que l'alliance de l'Angleterre, sur laquelle tout le

monde croyait pouvoir faire fond, n'a jamais été qu'une imagination de M. Gambetta, tandis que l'entente des quatre cabinets de Berlin, de Vienne, de Saint-Petersbourg et de Rome contre la France était une accablante réalité. Dès lors si l'on avait persisté dans cette politique d'une prétendue action commune de la France et de l'Angleterre, à laquelle M. Gambetta s'obstinait à croire, malgré les avertissements identiques de nos représentants à Londres et au Caire, si, confiant malgré tout dans sa manière de voir, il avait été maître plus longtemps de disposer de notre flotte et de notre armée, nous nous serions trouvés engagés, seuls, sans appui, dans une aventure beaucoup plus périlleuse que celle de la Tunisie, où nous aurions eu contre nous non seulement la Turquie, mais toute l'Europe et l'Angleterre elle-même.

Parce qu'il ne lui a pas été donné d'aller jusqu'au bout de ses imprudences, M. Gambetta a essayé de se dérober au témoignage accablant des dépêches du *Blue Boock* anglais et de notre *Livre Bleu*. Quand M. Challamel-Lacour écrivait à M. Gambetta : « L'Angleterre ne veut pas agir, » la *République française* prétend que l'opinion de notre ambassadeur à Londres n'était qu'une impression. Après les résistances du *Foreign Office* aux sollicitations qui lui étaient adressées en vue d'une intervention commune, la feuille opportuniste assure qu'« il n'y avait pas là de quoi se décourager », et que l'on pouvait ramener le cabinet anglais. Cette défense de la politique entreprenante de M. Gambetta ne laisse pas que d'être faible, et elle donne singulièrement prise aux critiques des partisans du ministère actuel; mais, d'un autre côté, la politique de M. de Freycinet, cette politique qui a abouti à la réunion de la conférence, à la mission de Dervisch-Pacha, au ministre Ragheb-Arabi, due à l'influence de l'Allemagne, et qui finira par une intervention de la Turquie, cette politique vaut-elle mieux? Y a-t-il de quoi s'en prévaloir pour l'honneur du pays et les intérêts nationaux? C'est bien la politique du concert européen, à laquelle M. de Freycinet s'est empressé d'adhérer, qui l'emporte; mais dans ce fait du concert européen, peut-on voir autre chose que le triomphe de la politique propre de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, dont le but est de substituer, au contrôle financier de l'Angleterre et de la France, le protectorat de l'Europe et d'effacer l'œuvre de la France en Egypte?

La vérité est que ni M. de Freycinet ni M. Gambetta ne pou-



vaient suppléer à ce qui manque à la France républicaine pour avoir au dehors une politique à elle. La continuation du ministère de M. Gambetta pouvait nous jeter promptement dans une aventure redoutable : avec le ministère de M. de Freycinet, nous sommes tombés dans le piège de la conférence qui recèle pour nous autant de dangers et de dommages, nous laissons, en outre, le champ libre à l'Angleterre qui en est à ne plus cacher ses préparatifs de débarquement en Egypte. La raison commune de l'impuissance des deux ministères à sauvegarder, soit par les armes, soit par la diplomatie, l'honneur et les intérêts français, c'est l'isolement de la France au milieu de l'Europe, cet isolement que nous devons à la république et à l'action incessante de M. de Bismarck. Autant, en effet, le chancelier de l'empire a travaillé à écarter de l'Allemagne toutes les menaces de coalition, autant il a réussi à éloigner de la France les alliés qu'une constitution monarchique et une politique conservatrice lui auraient donnés. Pendant que le Reichstag lui refusait le monopole du tabac, dont l'habile homme d'État a fait en quelque sorte la clef de voûte du système économique fiscal sur lequel il veut asseoir la prospérité financière de l'Allemagne, pendant que les députés allemands, plus préoccupés de leurs intérêts électoraux que du bien général, repoussaient une mesure jugée par M. de Bismarck nécessaire à la consolidation de l'empire, le chancelier pouvait du moins se flatter d'avoir préservé l'Allemagne naissante de toute coalition et proclamer sa solidarité avec d'autres puissants États monarchiques. A l'inverse de l'Allemagne, la France, dépourvue d'alliés, se trouve en face d'une ligue de puissances et ne peut plus connaître d'autre politique que celle de l'humiliation, aussi longtemps qu'elle sera en république.

La prise de possession du Tonkin lui serait une petite compensation, si des avantages obtenus à l'autre bout du monde pouvaient balancer les préjudices éprouvés en Europe sur le théâtre de ses intérêts les plus immédiats et les plus importants. Déjà en 1874, cette province de la Cochinchine était tombée sous la domination française à la suite de la mission de M. Francis Garnier, envoyé par le gouvernement pour régler un différend entre un négociant français établi dans nos possessions de Cochinchine et les autorités annamites. La mauvaise foi de celles-ci rendait tout accord impossible, et le capitaine Garnier, pour vaincre leur obstination, avait fini par s'emparer de Hanoï. Le massacre du vaillant officier de

marine ne laissa subsister de la conquête qu'un traité dont l'inexécution, rendue intolérable par les déprédations des pirates du fleuve Rouge, a motivé au commencement de cette année une nouvelle expédition qui a heureusement abouti. Après des négociations inutiles, M. le capitaine de frégate, Henri Rivière, à la tête d'un petit corps de débarquement, s'est emparé pour la seconde fois de Hanoï. Aujourd'hui, le drapeau français flotte de nouveau sur la capitale de l'Annam septentrional. L'occupation définitive du Tonkin est devenue une condition nécessaire du développement et même du maintien de la domination française dans la Basse-Cochinchine. C'est une voie nouvelle ouverte au commerce par la libre navigation du fleuve Rouge. Puisse cette route servir surtout à l'expansion des missions du sud de la Chine!

Comme la France serait grande dans le monde si elle comprenait sa mission! La république est en train de la faire descendre au rang de la Belgique en Europe. Ce petit pays nous a donné l'exemple de la guerre au catholicisme; à force de l'imiter, nous nous rendrons en tout semblables à lui. On avait espéré pour la Belgique, à l'occasion des élections pour le renouvellement du Sénat et de la Chambre des représentants, que la loi scolaire, appelée dès le premier jour, sous l'explosion du sentiment populaire, la loi de malheur, ramènerait les catholiques au pouvoir. La lutte a été vive et telle qu'on pouvait l'attendre de la forte organisation du parti catholique dans ce pays. Les libéraux l'ont emporté, grâce à l'appui du gouvernement et au mode d'élection, mais à une très petite majorité. Les catholiques peuvent se féliciter du succès moral qu'ils ont remporté dans les villes, notamment à Bruxelles et à Gand; là, les minorités se sont relevées à un niveau inattendu; presque partout ailleurs elles ont approché de la majorité et laissent aux catholiques l'espoir dans la défaite. Encore un effort des bons, encore de nouveaux excès des ennemis et les rôles changeront.

Arthur LOTH.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

14 juin. — M. de Larcinty, sénateur, demande au président du conseil s'il est en mesure de donner au sénat, sur les événements d'Alexandrie, des renseignements plus complets que ceux qu'il a fournis récemment à la Chambre. M. de Freycinet, dans sa réponse, s'applique à réduire l'importance de l'incident d'Alexandrie et se borne à déclarer  *sommairement*  qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour la protection de nos nationaux.

La Chambre des députés reprend la deuxième délibération du projet de loi tenant au rétablissement du divorce. Mgr Freppel combat ce projet avec une vigueur d'argumentation qui oblige ses adversaires à déplacer le terrain du débat. L'éminent orateur démontre successivement que le divorce n'est point réclamé par l'opinion publique, qu'il est contraire au droit naturel et qu'il constitue une atteinte à la liberté de conscience de la majorité des Français, qui professe, avec la foi catholique, l'indissolubilité du mariage. La Chambre, par 338 voix contre 140, n'en vote pas moins l'article 1<sup>er</sup>, abrogeant la loi du 9 mai 1816.

Circulaire de M. Jules Ferry aux préfets sur les commissions scolaires. Le ministre de l'instruction publique essaie de réduire à  *leur plus simple expression*  les attributions de ces commissions, en soutenant qu'elles n'ont aucun droit d'inspection et de contrôle sur les écoles, et que l'entrée doit leur en être interdite. C'est là une prétention sujette à controverse.

L'épiscopat français  *tout entier*  envoie successivement son adhésion  *pleine et absolue*  aux observations présentées aux sénateurs et aux députés par les cardinaux de Rouen et de Paris par S. Ex. l'Archevêque de Reims, par LL. GG. l'Archevêque de Larisse et les Evêques de Meaux, Chartres et Versailles.

Les élections législatives, en Belgique, accroissent de 4 voix la majorité libérale de la Chambre des représentants, et de 3 voix celle du même parti au sénat. Le régime révolutionnaire continue donc à peser, de plus en plus, sur la Belgique.

Le khédive et Dervisch-Pacha quittent le Caire pour se rendre à Alexandrie. Ce départ est pour les colons européens le signal d'un  *sauve-qui-peut*  général, qui se traduit par une panique sans exemple.

15. — A la Chambre des députés, M. de Freycinet obtient que la commission du budget revienne sur le vote par lequel elle a supprimé l'ambassade

de France, près le Vatican. Le ministre des affaires étrangères fait remarquer que la France ne peut pas se passer d'un représentant près le Saint-Siège, à raison des relations créées par le concordat, et il s'autorise de l'exemple des nations étrangères, dont quelques-unes, sans avoir de concordat, tiennent à avoir des agents, au moins officieux, auprès du chef suprême de l'Église catholique. Convaincue, à regret peut-être, la commission rétablit, par 19 voix contre 7, le crédit qu'elle avait supprimé, mais elle refuse de maintenir l'allocation accordée jusqu'ici à l'auditeur de Rote pour la France.

La commission saisie des propositions de suppression des Facultés de théologie catholique, entretenues par l'État, vote finalement la suppression de ces facultés, à l'exception de celle de Paris.

Enfin, la commission des inhumations décide, de son côté, que le monopole des pompes funèbres sera enlevé aux fabriques et consistoires, et transféré aux communes.

Le gouverneur d'Alexandrie lance une proclamation, déclarant que l'arrivée du khédivé et de Dervisch-Pacha dans cette ville est une garantie pour le maintien de l'ordre. Le gouverneur engage les habitants à reprendre leurs affaires avec confiance. Ce qui n'arrête pas le départ général des Européens.

16. — Massacre du docteur Crevaux et de sa suite par les Indiens-Tobas, sur le fleuve Pilcomayo, après une défense héroïque. La marine, la science et la géographie perdent, en la personne de ce docteur un de leurs plus vaillants champions.

Les vingt-huit archevêques et évêques d'Irlande présents à l'assemblée qui vient d'avoir lieu à Dublin, adressent aux fidèles soumis à leur juridiction une déclaration traçant la ligne de conduite qu'il convient aux catholiques d'adopter dans les difficultés de la crise actuelle. Voici le texte de ce document que nous empruntons à l'*Univers* :

« Dans la crise sociale qui traverse aujourd'hui l'Irlande et qui doit longtemps et profondément affecter ses intérêts moraux et matériels, vous avez le droit d'attendre que vos évêques vous donnent leurs avis avec leurs conseils, et contribuent à écarter les perplexités dont sont assiégés aujourd'hui, parmi nous, les hommes les plus éclairés comme les mieux disposés. Pressés par notre devoir vis-à-vis de vous en cette conjoncture et préoccupés anxieusement et au delà de toute expression de votre bien, bien-être temporel aussi bien que spirituel, nous avons délibéré en notre assemblée sur l'état actuel de notre chère patrie, et nous nous hâtons de vous communiquer le résultat de nos délibérations.

« Laissez-nous dire d'abord qu'en formant notre jugement, nous avons été principalement préoccupés de la considération de vos intérêts spirituels, que nous avons été guidés seulement par les prescriptions de la conscience et par la loi toujours juste et bienfaisante de Dieu. Pour vous qui êtes des enfants dévoués de l'Église catholique, éclairés par la foi, obéissant au divin précepte de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, pour vous, comme pour nous, c'est et ce doit être une vérité certaine que, dans toutes questions sociales, politiques et religieuses, la loi de Dieu est notre suprême règle; que ce qui est mal moralement ne saurait être bien politiquement et

qu'un acte que Dieu défend ne saurait être avantageux à nous-mêmes et à notre patrie.

« Appliquant ces principes aux événements qui ont lieu tous les jours parmi nous, et aux importantes questions qui absorbent actuellement l'attention de notre peuple, nous voyons des dangers contre lesquels nous devons élever des paroles d'avertissement et de nombreux excès que nous devons profondément déplorer et nettement condamner.

« Il est vrai qu'au point de vue religieux comme au point de vue politique, c'est le droit indiscutable des Irlandais de demeurer sur la terre natale, de vivre de sa fertilité et de pouvoir user à leur profit des ressources de la patrie. C'est en outre le droit reconnu et même le devoir de ceux qui subissent l'oppression des individus ou de l'Etat d'en chercher l'affranchissement par tous les moyens légitimes : travailler à cette œuvre d'affranchissement est une noble œuvre de charité.

« C'est sur ce terrain que le but de notre mouvement national a eu l'approbation et la bénédiction, non seulement de vos évêques et de vos prêtres, mais du souverain Pontife lui-même, et qu'il s'est vu applaudir dans notre pays et dans les contrées étrangères par tous les hommes doués d'un esprit généreux et juste, sans distinction de race ou de croyance. Il doit pourtant vous être connu, comme cela est connu du monde entier, que, dans la recherche de votre but légitime, il a été de temps à autre employé des moyens subversifs de l'ordre social et contraires aux prescriptions de la justice et de la charité. C'est sur ces moyens illégitimes que nous désirons appeler votre attention, particulièrement sur les suivants :

« 1° Le refus de payer de justes dettes quand on est capable de les payer ; 2° l'acte d'empêcher les autres de payer leurs justes dettes ; 3° l'acte de causer quelque dommage au prochain, dans sa personne, son droit ou sa propriété ; 4° la résistance à la loi et à ceux qui sont chargés de son application, ou le conseil de cette résistance donné aux autres ; 5° la formation de sociétés secrètes pour réaliser ce programme, ou l'obéissance aux ordres de ces associations.

« Dans chacune de ces catégories, de nombreux « outrages » plus ou moins criminels ont été commis ; parmi eux, terriblement saillant, on a vu dominer le crime de meurtre, qui, au moment même où nous vous parlons, soulève la conscience publique, déshonore notre patrie et provoque la colère du Tout-Puissant.

« Contre tous ces outrages, contre chacun d'eux, nous protestons au nom de Dieu et de son Eglise, et nous déclarons que notre devoir est de considérer comme le pire ennemi de notre foi et de notre patrie l'homme qui oserait conseiller ou justifier le moindre d'entre eux. Nous faisons un appel solennel aux fidèles et particulièrement à la jeunesse des deux sexes, afin que non seulement ils n'aient aucun rapport avec les sociétés secrètes, mais encore qu'ils les condamnent et les combattent comme hostiles à la foi, à la religion, à la liberté sociale et aux progrès de la patrie.

« Laissez-nous maintenant vous affirmer que le mouvement national, purgé de ce qui est criminel et préservé de ce qui mène au crime, aura notre ardent appui et celui de notre clergé.

« Une mesure considérable de justice a été accordée depuis quelques années aux tenanciers d'Irlande. Mais il leur est dû encore à eux et à d'autres classes de nos concitoyens, particulièrement aux travailleurs, beaucoup plus de justice, et c'est votre devoir et le nôtre de formuler leurs revendications jusqu'à ce qu'elles soient reconnues. Dans toutes vos agitations pacifiques et justes, vos prêtres seront avec vous, pour vous guider et, si besoin est, pour vous modérer; mais vous ne pouvez vous attendre à les voir faire ce qu'en conscience ils condamnent. Ils ne peuvent semer la haine et la discussion parmi leurs fidèles; ils ne peuvent, sous aucun prétexte, tolérer et encore moins soutenir l'anarchie et le désordre. Ils travailleront virilement avec et pour vous, mais au grand jour, par des moyens légitimes et pour un but louable et juste; nous sommes assurés que votre filiale obéissance à leurs instructions et aux admonitions de cette brève déclaration attirera la bénédiction de Dieu sur notre patrie, la sauvera des maux dont elle est menacée et la conduira promptement à la prospérité et à la paix.

« Avant de conclure, nous estimons de notre devoir de déclarer, sans pour cela vouloir d'aucune façon excuser les crimes et les outrages que nous avons condamnés, que, d'après nous, ces crimes et ces outrages n'auraient jamais été commis si la population n'avait pas été réduite au désespoir par les évictions pour non-paiement de rentes exorbitantes, et de plus que la continuation de ces évictions, justement désignées par le premier ministre comme des condamnations à mort, doit être une fatale et permanente provocation au crime, et que c'est le devoir de tous les amis de l'ordre social, spécialement du gouvernement, d'y mettre fin aussitôt que possible et à tout prix.

« Priant avec ferveur notre Dieu d'amour de répandre sur vous et sur notre patrie dans l'affliction les dons de sagesse, de piété et de courage de son esprit divin, et de vous enseigner à préférer les trésors de sa grâce à tous les biens de la terre, nous vous accordons de tout notre cœur notre bénédiction pastorale.

17. — L'ambassadeur français à Constantinople communique à la Porte une dépêche de M. de Freycinet, constatant que, depuis l'arrivée en Egypte de Dervisch-Pacha la situation s'est beaucoup aggravée, et demandant à la Porte de prendre immédiatement une décision.

Sur la proposition des agents diplomatiques de l'Allemagne et de l'Autriche, le khédivé appelle du Caire Ragheb-Pacha et Admet Rashid-Pacha pour former un nouveau ministère avec Arabi-pacha comme ministre de la guerre. Ce dernier personnage publie une proclamation, dans laquelle il garantit à la population européenne la sécurité dans toute l'Egypte.

18. — Le *Journal officiel* de ce jour publie un décret, rendu sur la proposition du ministre de la marine, qui abroge le décret du 3 février 1851, établissant que les titulaires des évêchés de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion feraient partie de droit du conseil privé de la colonie, toutes les fois que ce conseil aurait à traiter des affaires relatives au culte ou à l'instruction publique.

La France et l'Angleterre proposent aux autres puissances de se réunir

en conférence à Constantinople, le 22 juin courant, en vue de discuter la question égyptienne. Les cabinets de Berlin, de Rome, de Vienne, de Saint-Pétersbourg acceptent cette proposition. La Porte seule refuse d'y adhérer et déclare seulement qu'elle ne fera aucune observation contre la réunion de la conférence ailleurs qu'à Constantinople, sans la participation de la Turquie.

A l'occasion de l'accueil triomphal fait dernièrement en Galicie à S. Exc. Mgr Seraphino Vannutelli, Nonce Apostolique à Vienne, le Saint-Père, voulant manifester sa haute satisfaction pour ces témoignages d'honneur et de sympathie rendus à son représentant adresse la lettre suivante à S. G. Mgr Luc Solecki, évêque de rite latin de Przymysl, dans la province ecclésiastique de Lamberg :

« LÉON XIII, PAPE

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« L'antique piété des Galiciens et leur dévouement signalé envers le Siège Apostolique viennent, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois, de se manifester de nouveau dans une récente circonstance.

« En effet, au mois de mai dernier, l'archevêque de Nicée, Nonce Apostolique auprès de Notre cher Fils l'empereur d'Autriche, s'étant rendu à Przymysl pour vous conférer, Vénérable Frère, la consécration épiscopale, il a été accueilli, tout le long de la route, par les plus grandes démonstrations de respect et d'affection. Les évêques et le clergé de l'un et de l'autre rite, les membres de la noblesse, la multitude accourue des villes et des campagnes ont en quelque sorte rivalisé de zèle pour lui rendre honneur. De leur côté, les autorités publiques, s'inspirant de la noble piété de leur souverain, ont donné des preuves nombreuses de leur courtoisie et de leurs égards. Tout cela, vous le comprenez, Nous a causé une profonde joie, car les témoignages d'honneur rendus à Notre représentant ont publiquement honoré la dignité du Souverain Pontife, et le culte qui vit dans les âmes s'est spontanément traduit au dehors.

« Aussi, Nous vous adressons à tous Nos félicitations pour votre foi et votre piété, et dans Notre paternelle affection, Nous souhaitons par-dessus tout au peuplé galicien de persévérer toujours dans ces vertus, principalement en ce temps d'iniquité et de péril où un trop grand nombre d'hommes croient faire acte de sagesse à l'égard de la société civile en méprisant les institutions chrétiennes. Ils ne voient pas ce que démontrent pourtant les faits de chaque jour, savoir, que plus la force de la religion est amoindrie, plus les garanties de stabilité et de prospérité pour l'Etat sont diminuées. Pour vous, vous avez montré avec une admirable unanimité combien vous savez apprécier ce rôle civilisateur de la religion.

« Nous espérons que vous conserverez en tout le reste la même union et que vous ne cesserez jamais de vous aimer d'une affection fraternelle. Rien n'est, en effet, plus désirable que la concorde, rien n'est préférable à la fraternité chrétienne. Si vous lui restez fidèles, vos provinces jouiront toujours, comme nous le désirons vivement, de la prospérité, de la tranquil-

lité et du bonheur, biens qui font défaut aux pays livrés à la dissension et à la discorde.

« En terminant, Nous vous assurons, vénérable Frère, de Notre reconnaissance, et Nous désirons que vous fassiez part de ces sentiments à votre peuple de Przemyśl et, autant que possible, au reste des Galiciens, afin qu'ils comprennent tous que Nous les aimons d'une affection particulière et que Nous garderons toujours dans Notre cœur le souvenir reconnaissant de leurs témoignages de vénération.

« Enfin, comme gage des dons célestes et comme preuve de Notre bienveillance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous Vénérable Frère, aux évêques vos collègues, à tout le clergé et à tout le peuple, la Bénédiction Apostolique. »

19. — M. Flourens, au nom du ministre de la guerre et des cultes, en *villégiature* à Melun, adresse aux préfets une circulaire concernant le droit pour les autorités municipales d'interdire les processions de la Fête-Dieu. Le directeur des cultes interprète à *sa façon* l'article 45 des lois organiques. En dépit des suggestions de cet incroyable document, un grand nombre de processions sont faites publiquement avec une pompe inaccoutumée.

Une autre circulaire est également envoyée aux préfets par le ministre des cultes au sujet des relations des municipalités avec le clergé, à l'occasion de la fête du 14 juillet. Elle est inspirée par le même esprit de taquinerie contre le clergé, qui domine dans tous les actes de ce genre émanant du gouvernement.

La police anglaise découvre et saisit, à Londres, un dépôt d'armes et de munitions. Cette découverte amène quelques arrestations.

20. — Le Saint-Père adresse aux Evêques des *lettres apostoliques* commençant par ces mots : *In suprema rei christianæ*; elles concernent l'obligation pour tous les évêques du monde catholique de célébrer *pro populo* le sacrifice de la messe chaque jour de fête.

« L'obligation pour les évêques de célébrer quelquefois *pro populo* le saint sacrifice était unanimement reconnue; mais il y avait diversité d'opinions sur les jours précis où cette obligation devait être remplie, et les Congrégations romaines n'ayant pas jusqu'ici tranché la question, la coutume variait dans les différents pays. Un certain nombre d'évêques ayant manifesté le désir que le Saint-Siège établît à ce sujet une loi générale qui écartât toutes les discussions et tous les doutes, le Souverain Pontife, après avoir mentionné ces circonstances et rappelé les monuments de la tradition et les sentiments des théologiens et des canonistes sur la question, a prononcé la décision qui suit :

« Toutes les considérations mûrement pesées et après avoir pris l'avis de Nos vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, interprètes du concile de Trente, Nous décrétons et déclarons que tout Evêque, de quelque dignité qu'il soit revêtu, même de celle de cardinal, et tout abbé ayant une juridiction analogue à celle des évêques sur un clergé et sur un peuple compris dans un territoire séparé, sont tenus, toute excuse tirée de l'exiguïté des revenus ou toute autre exception étant écartée, à la



célébration et à l'application de la messe pour le peuple qui leur est confié les dimanches et les jours de fête actuellement de précepte ou qui ont été retranchés de la liste des fêtes de précepte

« Afin de ne laisser place à aucun doute, Nous déclarons que ces mêmes évêques et abbés satisferont à cette obligation par la célébration et l'application d'une seule messe pour tout le peuple qui leur est confié, lors même qu'ils régiraient deux ou plusieurs diocèses et abbayes mis au même titre principal. Nous savons, il est vrai, que Nos Congrégations romaines ont décidé autrement au sujet des curés qui gèrent deux ou plusieurs églises paroissiales unies au même titre principal, et que, dans chacune de ces églises, une messe spéciale doit être célébrée et appliquée pour le peuple, les jours de fête. Mais la condition des curés et celle des évêques n'est pas la même. Chaque curé, ayant en effet, dans chaque paroisse, la charge spéciale et définie d'un peuple, le curé doit, les jours de fête, non seulement célébrer la messe pour le peuple, mais encore admettre le peuple dans l'église paroissiale, afin qu'il assiste au très saint sacrifice de la messe, qu'il entende la parole de Dieu, qu'il puisse recevoir les sacrements et qu'il profite de tous les exercices religieux qui ont lieu principalement les dimanches et les autres jours de fête. Mais ces motifs ne s'appliquent pas aux évêques, qui sont dans un cas tout différent, puisqu'aucune loi ne les oblige aujourd'hui à offrir, chaque jour de fête, le saint sacrifice dans l'église cathédrale.

« Nous croyons à propos de déclarer, bien qu'il ne soit pas nécessaire de le faire, que ce qui vient d'être établi ne s'applique pas aux évêques qu'on appelle *titulaires*, lesquels, élevés à la dignité de l'Épiscopat, sont honorés par le Pontife Romain du titre d'églises cathédrales jadis florissantes, mais n'ayant plus aujourd'hui de clergé ni de peuple catholiques, afin que le souvenir et l'antique gloire de ces Églises ne périssent pas entièrement. Ils ne prennent pas, en effet, possession de leur siège, et ce n'est qu'après la prise de possession que l'obligation dont Nous avons parlé incombe aux évêques; ils n'ont pas de clergé ni de peuple soumis à leur direction, et il est clair que n'ayant point l'usage et l'exercice de la puissance qu'ils tiennent de la consécration épiscopale, ils ne sont pas astreints aux devoirs et aux charges du ministère épiscopal. Toutefois, au point de vue de l'équité et de la charité épiscopale, il est tout à fait convenable qu'ils offrent de temps en temps le saint sacrifice pour que Dieu daigne avoir pitié du misérable état des Églises dont ils portent le nom et le titre.

« Les paroles de Notre prédécesseur Pie VI, à la consécration de l'évêque de Cyrène, le 4 octobre de l'année MDCCCLXXVIII, dans la basilique d'Ostie, trouvent ici leur parfaite application. Enumérant, en effet, les causes pour lesquelles le Siège Apostolique a coutume d'assigner à un titulaire les Églises même occupées par les infidèles : « Il faut, dit-il, qu'il y ait quelqu'un « à qui incombe particulièrement le soin, sinon de régir cette partie captive « et malheureuse du troupeau, au moins de verser assidûment des larmes « et des prières pour elle aux pieds du Père des miséricordes. »

21. — La Chambre des députés, par 331 voix contre 138, adopte l'ensemble du projet de loi Naquet sur le divorce, *après l'avoir revu, corrigé*

*et considérablement augmenté.* Le Sénat aura-t-il le courage d'écouter le bon sens national et de respecter la foi de l'immense majorité du pays?

Le nouveau cabinet égyptien est constitué de la façon suivante :

Raghem-pacha, président du conseil, affaires étrangères;

Améd-Réhid, intérieur;

Abdul-Raman, finances;

Arabi, guerre;

Aly-Ibrahim, justice;

Suleymam-Abbaza, instruction publique;

Mahmoud Elfalaki, travaux publics;

Hassan-Cherei, wakoufs.

22. — La Chambre des députés, par 345 voix contre 90, adopte le projet de loi aliénant les joyaux de la couronne, avec affectation du prix à la création d'une caisse pour les invalides du travail, contrairement au projet du gouvernement, qui voulait destiner le prix à la fondation d'une caisse des musées.

M. Léon Say se rend à Bordeaux pour visiter l'exposition organisée par la Société philomatique. Toute la garnison est mise sur pied pour le recevoir; on lui adresse des discours et des toasts. Dans ses réponses, le ministre des finances fait peu de politique et se contente de débiter les banalités que les auditoires officiels applaudissent *toujours* avec exagération, mais qui laissent le public froid.

23. — La conférence européenne, chargée d'examiner les affaires d'Egypte et composée des ambassadeurs des grandes puissances, tient sa première réunion à Constantinople. Les plénipotentiaires se communiquent les pleins pouvoirs qu'ils ont reçus de leurs gouvernements respectifs, et notifient officiellement sa constitution à la Porte, en exprimant le regret que cette puissance ait refusé de prendre part à la conférence.

Une circulaire du ministre de l'intérieur en Russie fait savoir aux gouverneurs de provinces qu'ils seront désormais responsables des démonstrations antisémitiques qui se produiront.

Toute démonstration de ce genre aura pour conséquences la destitution immédiate et la mise en accusation du fonctionnaire, dont le principal devoir consiste à maintenir l'ordre.

A la Chambre des députés, M. de Freycinet, répondant à M. Jean-Casimir Périer, donne quelques explications sur la conférence réunie à Constantinople. « La France et l'Angleterre, dit-il, ont donné à leurs ambassadeurs des instructions tendant à déterminer, comme base de la conférence, le rétablissement des droits respectifs du khédivé et du sultan, le respect des firmans et des engagements internationaux. Toute question étrangère aux affaires d'Egypte sera exclue des délibérations. Les puissances ont signé un protocole de désintéressement, s'interdisant de chercher aucun avantage en dehors des bases de la conférence. »

« Le gouvernement français, ajoute M. de Freycinet, n'a aliéné aucune part de son indépendance; et si, contre toute attente, il se trouvait en présence de solutions contraires à sa dignité, il reprendrait sa liberté d'action. »

La commission du Concordat continue le cours de ses excentricités. Elle

s'occupe des cloches des églises, des processions, des prêtres non incorporés à un diocèse français et qui rempliraient, dans des édifices paroissiaux ou diocésains, un des actes du ministère paroissial, et enfin de l'intervention du clergé dans les élections; toutes ces questions sont l'objet de décisions arbitraires et restrictives de la part de la commission.

La police russe découvre dans l'île Vasili le refuge d'un grand nombre de nihilistes et saisit une grande quantité de dynamite, une correspondance importante et les plans du Kremlin. Ces découvertes amènent l'arrestation d'une quarantaine de personnes, parmi lesquelles on compte quelques militaires et des personnages d'un rang élevé.

Le Conseil des États de la Confédération suisse adopte un postulat invitant le conseil fédéral à traiter avec le Vatican, dans le but de faire cesser l'état de choses actuel, dans le canton de Tessin, qui a été séparé du diocèse de Côme et qui se trouve sans évêque.

Le conseil fédéral est invité à tenir compte, dans les négociations, du vœu de la population du canton du Tessin, qui demande à ce que le Tessin soit érigé en évêché spécial, au lieu d'être adjoint à l'évêché de Coire.

24. — La Chambre des députés continue la discussion du projet de loi relatif au serment judiciaire et adopte, malgré l'énergique argumentation de Mgr Freppel, l'amendement de M. Jules Roche, supprimant les mots : *devant Dieu et devant les hommes*, de la formule actuellement en usage pour la prestation du serment et interdisant de placer des emblèmes religieux dans les salles d'audience.

Les plénipotentiaires européens signent, dans la conférence de ce jour, le protocole de désintéressement qui a été proposé par la France et l'Angleterre. — Puis ils abordent l'examen de la situation générale en Egypte.

La Chambre des communes adopte, par 132 voix contre 30, l'article 12 du bill de coercition, autorisant l'expulsion du territoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, des étrangers dangereux pour la paix publique.

25. — La conférence européenne tient sa troisième séance et discute et confirme les droits de souveraineté du sultan en Egypte.

Le khédivé, dans une lettre qu'il adresse à Ragheb-pacha, signale les déplorable effets qu'ont eus les désordres du 11 juin. La fuite précipitée des étrangers commerçants et ouvriers, malgré les proclamations annonçant le rétablissement de l'ordre; la suspension des affaires commerciales, la disparition du crédit, le retrait des espèces, causent des pertes énormes au pays. Tewfik-Pacha demande qu'il soit fait une enquête rigoureuse sur les événements du 11 juin, qui n'auraient jamais pris un caractère aussi grave s'ils avaient été réprimés dès le commencement.

Le khédivé donne l'ordre à Ragheb-pacha de lui faire connaître les noms des auteurs, des instigateurs et des complices de l'émeute, afin qu'il leur soit infligé de sévères châtimens. Il ajoute que la situation actuelle de l'Egypte ne doit pas se prolonger plus longtemps; il est absolument nécessaire de prendre des mesures énergiques radicales pour rétablir l'ordre, la sécurité publique, et permettre la reprise des affaires et le rétablissement des relations amicales entre les Européens et les indigènes.

Le khédivé compte sur la fermeté de Ragheb-pacha pour prendre ces me-

sures, afin de changer la situation difficile dans laquelle se trouve l'Égypte.

26. — M. de Lesseps envoie à Ragheb-pacha un télégramme priant le gouvernement égyptien de démentir les bruits qui courent au sujet du canal de Suez et de proclamer que, sur la garantie du gouvernement, le trafic ne sera pas interrompu.

Ragheb-pacha, en réponse à cette dépêche, envoie le télégramme suivant :

« Les bruits qui vous sont parvenus sont complètement dénués de fondement. Le gouvernement reconnaît qu'il est de son devoir de maintenir la tranquillité dans le pays et particulièrement dans le voisinage du canal. Vous pouvez donc être parfaitement assuré que la sécurité de votre travail ne sera pas troublée.

« Le gouvernement de Guatemala accorde une satisfaction complète au gouvernement français au sujet de l'affaire Pilet, le chancelier du consulat de France, qui avait été arrêté et détenu illégalement pendant quelques heures par les autorités guatémaliennes. »

27. — La Chambre des députés, par 426 voix contre 47, adopte le projet de loi ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs.

Ce vote arrêtera-t-il l'effroyable débordement de publications malsaines et scandaleuses qui attristent nos regards chaque jour ?

Le gouvernement anglais fait des armements considérables en vue des affaires d'Égypte.

La nouvelle de ces armements fournit à M. Lockroy l'occasion d'adresser quelques questions à M. de Freycinet. Le ministre des affaires étrangères refuse de répondre ; la gravité exceptionnelle des événements qui se passent en Europe lui impose une grande réserve. C'est là le principal argument qu'invoque M. de Freycinet.

La Porte télégraphie à ses représentants une nouvelle circulaire, dans laquelle elle déclare encore une fois que la conférence est inutile, puisque le programme soumis au khédive par Ragheb-Pacha comporte l'exécution entière des firmans et des conventions internationales, le maintien du conseil des délégués et de tous les arrangements conclus au sujet du contrôle européen.

28. — Le Sénat, par 172 voix contre 69, adopte le projet de loi relatif à la démolition des ruines des Tuileries, projet déjà voté par la Chambre des députés.

La conférence européenne tient sa troisième séance. Toutes les puissances s'engagent à s'abstenir d'une action isolée, en Égypte, sauf le cas de force majeure, par exemple, si la sécurité des Européens était de nouveau menacée.

Le sultan accorde le grand cordon de Medjidié à Arabi-Pacha, cette faveur octroyée au chef du mouvement insurrectionnel en Égypte, donne lieu à divers commentaires et fait supposer qu'Arabi-Pacha n'a agi, dans tout ce qui s'est passé depuis le 7 septembre, qu'à l'instigation du gouvernement de Constantinople.

Charles DE BEAULIEU.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Sous ce titre : LE POISON CIVIQUE, MAÇONNIQUE ET OBLIGATOIRE *selon la formule du docteur PAUL BERT, suivi d'un PROGRAMME DE RÉSISTANCE A LA LOI ATHÉE*, par Jules Anglade, la *Société générale de Librairie catholique*, vient de publier une brochure qui, dans les circonstances actuelles, doit être lue d'un bout de la France à l'autre.

Il s'agit, dans cette brochure, de la nouvelle loi sur l'instruction primaire, qu'on a appelée si justement « loi de malheur, loi athée », et d'un livre de M. Paul Bert, *Manuel d'instruction civique*, conçu dans l'esprit de cette loi et déjà répondu officiellement dans nombre d'écoles primaires, notamment à Paris et à Lyon.

« Or, dit M. Anglade, ce livre de M. Paul Bert, destiné à occuper la première place parmi les livres d'école, peut se résumer en deux mots : c'est l'éducation par la haine. Haine à tout ce qui est respectable ; — haine à tout ce qui garantit l'ordre et la sécurité dans un pays ; — haine à des classes entières de citoyens honnêtes et justement influents ; — haine à l'idée même d'autorité ; — mais par-dessus tout, haine à l'autorité et au nom même de Dieu. »

Quant à la loi elle-même et à ses effets désastreux, M. Anglade les fait toucher du doigt dans ces quelques lignes :

« C'est là que, de gré ou de force, tous doivent puiser la mort ; — ils la boiront à longs traits, car elle leur sera servie sous toutes les formes.

« La mort dans les abécédaires ; la mort dans les livres de lecture courante ; la mort dans les livres d'histoire et de géographie ; la mort dans les ouvrages donnés en prix ; la mort dans la parole du maître, dans ses exemples, dans son sourire, dans son regard, dans son silence ; la mort partout et à propos de tout, même dans les *bons points* et dans les cahiers d'écriture ! Les bons points chasseront les figures des Saints et des héros chrétiens, pour les faire oublier. Les cahiers d'écriture « contiendront des « notions de morale et d'instruction civique, » selon la loi athée. »

Nous exagérons, on n'ira pas, on ne veut pas aller jusque-là, répondent les dupés et les crédules ? Ecoutez la réponse de l'auteur de la brochure :

« En 93, on démolissait, — en vertu d'une loi, — les maisons des honnêtes gens.

« En 93, on fusillait ou on noyait par centaines, — toujours en vertu d'une loi, — les enfants des *réactionnaires*, c'est-à-dire de ceux que n'avaient

jamais pu séduire, par leurs attraits vainqueurs, la tyrannie et les massacres.

« Jetez les yeux autour de vous, et dites-moi si la troisième République n'est pas digne de la première, — si leur programme n'est pas le même.

Après la soumission de Lyon, Couthon, le hideux cul-de-jatte, escorté de quatre autres conventionnels et d'une nuée de fonctionnaires et d'ouvriers, se faisait porter sur sa chaise dans les rues et sur les places de la ville vaincue.

« De temps en temps, le cortège officiel s'arrêtait. On avait signalé à Couthon la maison d'un révolté. Le terrible impotent ordonnait qu'on approchât son fauteuil de cette demeure condamnée. Puis, prenant un marteau d'argent, il frappait lentement deux coups sur la muraille, en disant : « Maison rebelle, au nom de la loi, sois démolie ! » Et la bande de vandales, qui accompagnait le proconsul, exécutait aussitôt cette sentence de destruction. Quatre mille ouvriers furent occupés à ces démolitions légales.

« Quelques mois plus tard, à Nantes, Carrier, — agissant aussi au nom de la loi, — envoyait à la mort trente-deux mille victimes. Les hommes, les femmes étaient mis à nu et attachés l'un à l'autre : ensuite on les jetait dans la Loire. Plus de deux mille enfants périrent avec leurs parents dans ces exécutions horribles. Le plus âgé n'avait que quatorze ans. Beaucoup étaient si jeunes que leurs mères les portaient encore sur leurs bras. « Une foule de Nantais avait recueilli des enfants vendéens pour les élever. *Ce sont des louveteaux !* dit Carrier, et il ordonna qu'ils fussent restitués à la République. Ces malheureux enfants furent noyés pour la plupart (1). »

« Interrogé, l'année suivante, sur ces cruautés abominables, Carrier répondit à ses accusateurs, sans qu'on ait essayé de le réfuter : « Mais on a fait de même à Laval, à Angers, à Saumur, à Château-Gonthier, partout (2). »

« Depuis trois ans, le marteau de Couthon s'est remis à frapper ; il frappe sans cesse.

« La liberté d'association ? — Démolie.

« La liberté de conscience ? — Démolie.

« La liberté d'enseignement ? — Démolie.

« L'inviolabilité du domicile ? — Démolie.

« L'autorité des tribunaux ordinaires ? — Démolie.

« Le respect du dimanche ? — Démoli.

« Le respect des cimetières ? — Démoli.

« L'aumônerie militaire ? — Démolie.

« Les ordres religieux ? — Démolis.

« L'influence des plus imposés ? — Démolie.

« La répression de l'outrage à la religion ? — Démolie.

« La répression de l'outrage aux mœurs ? — Démolie (3).

(1) Thiers, *Hist. de la révolution française*, t. VI.

(2) *Moniteur universel*, 1794, n° 65, p. 277.

(3) Si bien démolie, que M. Humbert, ministre de la justice, propose de la rétablir.

« Démoli, tout cela, vous dis-je, démoli — au nom de la loi... ou des décrets. — Chacune de ces démolitions a sa date : vous la retrouverez sans peine aucune, si vous avez gardé vos journaux depuis trois ans.

« Au moment où j'écris ces lignes, le marteau destructeur est levé et prêt à s'abattre :

« Sur l'indépendance des juges, — avec la loi Legrand, qui démolit l'iamovibilité ;

« Sur la moralité, l'honneur, l'existence même de la famille, — avec la loi Naquet, qui rétablit le divorce, loi adoptée en première lecture par 334 voix contre 124 ;

« Sur le caractère religieux du témoignage judiciaire, — avec la loi Humbert, qui donne des formules de serment pour tous les goûts ;

« Sur les enterrements religieux, — avec la loi Chevalier, qui prend les solidaires sous sa protection et supprime la liberté des mourants ;

« Sur la sécurité publique, — avec la loi Dauphin, qui donne aux gredins les plus amples facilités pour dérouter les juges d'instruction ;

« Sur les Congrégations autorisées, — avec la loi Waldeck-Rousseau, qui déclare contraires aux bonnes mœurs les trois vœux de religion ;

« Sur les décombres mêmes de l'enseignement libre, — avec la loi Compayré-Marcou, qui rétablit le certificat d'études, et par conséquent le monopole universitaire ;

« Sur le Concordat, — avec la loi Boisset, qui propose de l'abolir ce projet est à l'étude, avec l'agrément de M. de Freycinet.

« Sur les curés de campagnes et les vicaires, — avec la loi Roche, qui leur enlève tout traitement ;

« Avec la même loi, — sur les propriétés des congrégations religieuses, autorisées ou non, que l'on confisquera purement et simplement au profit du trésor public ;

« Avec la même loi encore, — sur toutes les églises et sur tous les édifices religieux, que l'on propose de donner aux fabriques (1), en vue d'en faire des appartements à louer, — à l'heure, — pour « concerts, soirées, bals, repas de corps, noces et festins » ; et même pour messes et vêpres, — durant une heure ou deux, — si les curés offrent un bon prix (2) ;

« Sur la fortune mobilière de tous les citoyens, — avec l'impôt sur le revenu, que M. Gambetta a promis de proposer aussitôt qu'il sera remonté au pouvoir. — Le tour des immeubles ne tardera pas !

« On le voit, Couthon est atteint, dépassé. — Carrier l'est aussi.

Dans son exposé de motifs, il assure que chaque jour 30,000 numéros de journaux obscènes sont vendus à l'entrée des lycées et pensions de Paris. Gageons que nos députés ne verront point de mal à cela.

(1) Quoi qu'en dise le Conseil d'Etat, les églises bâties avant 1801, et rendues au culte en vertu du Concordat, sont *en droit* la propriété des *fabriques*. (Voir une savante dissertation juridique de M. Daniel Tousaud, professeur de droit à l'Institut catholique de Toulouse, *sur la propriété des églises et des presbytères*. — Paris, Battenveck, 1878.)

(2) La loi Roche a été prise en considération avec l'ASSENTIMENT DU GOUVERNEMENT par 269 voix contre 139, dans la séance du 15 mai 1882 !

« Cinq mille enfants tués à Nantes! Qu'est-ce que cela? Et Carrier s'est acquis un renom immortel!

« Que sera donc l'immortel renom de l'athée Schœlcher, de M. Paul Bert et de M. Jules Ferry!

« Il s'agit bien des petits enfants d'une seule ville! toutes les familles, en France, sont mises, depuis le 29 mars 1882, en coupe réglée... »

A la rentrée, en octobre 1882, le *Manuel civique*, ce même livre dont nous avons exposé les enseignements détestables, sera enseigné *aux petits garçons et aux petites filles*, non plus dans une ou deux grandes villes, mais **DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DES 40,000 COMMUNES DE FRANCE!**

Pour connaître ce fameux et triste livre de M. Paul Bert, il n'est nullement besoin de l'acheter, il suffit pour cela de lire la brochure de M. Jules Anglade, qui prouve à chaque page que M. Paul Bert est un écrivain de mauvaise foi, un faussaire impudent en nombre de ses assertions. Le meilleur en cela, c'est que M. Anglade ne cite pas les auteurs catholiques, mais réfute son adversaire par des écrivains de son opinion, c'est-à-dire par des républicains et des libres penseurs.

La brochure se termine par un *programme de résistance à la loi athée*. C'est-à-dire aussi : après la parole, l'action ; après la théorie, la pratique. Comme nous l'avons dit, en commençant, cette brochure, dans les circonstances actuelles, doit être lue sur tous les points de la France et d'un bout de la France à l'autre.

PRIX : 35 CENTIMES SEULEMENT

Au moment où l'on prépare déjà les distributions de prix et les séances littéraires de fin d'année dans les divers établissements d'éducation, il nous paraît utile de rappeler un ouvrage que l'*Ami du Clergé* a signalé précédemment, et qui offre aux directeurs et directrices une mine précieuse pour ces attrayantes solennités : nous voulons parler de l'ouvrage de M. l'abbé Mouchard, intitulé : **LES FÊTES DE CATÉCHISMES**; lequel contient une série de petites pièces dramatiques composées en vue des catéchismes de persévérances et des petits pensionnats de garçons ou de jeunes filles.

On lira avec intérêt le rapport suivant dont il a été l'objet.

*Bulletin de l'Union des œuvres ouvrières catholiques*, — 9<sup>e</sup> année, — numéros 5 et 6, — 4 et 25 mars 1882.

« Monsieur le Secrétaire général,

« Je me sens assuré de rendre un vrai service à plus d'une réunion de Persévérance, en lui signalant un volume récemment paru à la librairie catholique Palmé : *Les fêtes de catéchismes*, — *Drames chrétiens pour les catéchismes de Persévérance*. — *Deuxième série des catéchismes des garçons* (1), par M. l'abbé Mouchard, vicaire à Orléans.

(1) Une première série a paru l'année dernière pour les catéchismes des filles; prix 3 francs. — Il contient dix pièces intitulées : *La Fuite en Egypte*, *la Victoire de*



« Les diverses œuvres de jeunesse, Patronages, Réunions d'apprentis, ou même d'écoliers, n'ont pas seulement à organiser, à certaines dates, ces grandes séances dont le programme obligé consiste en une comédie ou une pièce dramatique. — Nos œuvres célèbrent aussi de temps en temps des fêtes plus intimes, où des représentations longues et mouvementées ne seraient pas à leur place. — Rien ne convient mieux à ce genre de fêtes que de courts dialogues, sans intrigues proprement dites, avec peu ou point de mise en scène, retraçant quelque beau fait de l'histoire religieuse choisi d'abord avec une délicate intelligence, et faisant ressortir les grands et salutaires enseignements qui en découlent. Or, M. l'abbé Mouchard a traité précisément de tels sujets, et les a traités de cette manière. Ce ne seront donc pas seulement les Catéchismes de persévérance, mais toutes les œuvres de jeunesse, qui trouveront dans son livre un secours et un bienfait. C'est d'ailleurs le vœu qu'il exprime dans sa préface; voici en effet ce qu'il en dit lui-même en même temps qu'il énonce le titre et le caractère de chacun de ces dix drames : « Les réunions de persévérance, les cercles d'ouvriers, « les patronages d'apprentis, les sociétés de Saint-Joseph, sont courageuse-  
« ment, sous la bénédiction de Dieu, cette œuvre nécessaire de raffermis-  
« sement dans la vie chrétienne. Nous avons le désir de les y aider. Les  
« jeunes gens que ces associations préservatrices attirent à elles, pour les  
« attacher aux devoirs chrétiens, trouveront, nous osons l'espérer du moins,  
« de fortes et salutaires leçons dans les sujets que nous leur offrons. —  
« *Samuel* leur apprendra ce que peuvent les enfants pour le bonheur ou  
« le malheur de leurs familles. — *David et Jonathas* leur enseigneront les  
« douceurs et les beautés des amitiés saintes. — *Les trois Hébreux dans la*  
« *fournaise* leur rappelleront les tentations qu'ils trouvent dans le monde. —  
« Les martyrs leur inspireront de beaux sentiments. — *Saint Etienne* leur  
« dira la foi en Jésus-Christ; — *saint Laurent*, l'estime des pauvres; —  
« *saint Sébastien*, la force du caractère; — les deux enfants dantais, *saint*  
« *Donatien et saint Rogatien*, l'amour fraternel; — *saint Vincent*, l'amour  
« pour Jésus-Christ; — *les quatre couronnés*, l'honneur du travail des  
« mains; — *saint Mesmin*, le père des moines agriculteurs de la Gaule,  
« les bienfaits des monastères. »

« La durée de chacun de ces dialogues ne dépassera guère une demi-heure ou trois quarts d'heure, encore même l'auteur a-t-il eu soin d'y ménager des divisions, analogues à deux ou trois : ces distincts, qu'on peut, dans la récitation, séparer au besoin les uns des autres. Ni décors ni costumes ne sont indispensables; l'auteur lui-même n'en a pas fait usage, lorsque ses jeunes persévérants reproduisaient successivement les diverses scènes religieuses aujourd'hui réunies en un même volume.

« Mais on peut demander si M. l'abbé Mouchard a réellement atteint le but excellent qu'il se proposait. La réponse est faite par Mgr l'évêque d'Orléans, dans une lettre à M. Mouchard : « Ce genre d'écrits exige plusieurs

*Lépante, le Martyre de sainte Agnès, sainte Clotilde, sainte Odile, sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Marie-Magdeleine, Jeanne d'Arc, Blanche de Castille, sainte Genevieve Cousin.* — M. Mouchard avait déjà publié précédemment les *Vies des Saints à l'usage de la jeunesse.*

« conditions pour produire un bien véritable : un tact parfait dans le choix  
 « des sujets, de l'intérêt dans la mise en scène et du soin dans l'exécution,  
 « mais surtout la préoccupation constante d'élever l'esprit et le cœur de la  
 « jeunesse, afin d'exciter en elle une noble émulation en présence des  
 « belles actions de nos héros chrétiens. Or, tels sont les mérites qui m'ont  
 « été signalés dans cette seconde partie de votre œuvre, comme ils l'avaient  
 « été dans la première. »

« Je me suis empressé de lire l'un de ces drames », écrivait un peu plus  
 tard Mgr l'archevêque de Bourges. « Si j'en juge par votre *Samuel* et par  
 « le choix des autres sujets, vous avez heureusement travaillé pour une  
 « œuvre excellente toujours, mais plus nécessaire que jamais, en ces jours  
 « où la foi court de si grands périls. »

« J'ai pensé que vous me sauriez gré, Monsieur le secrétaire général, de  
 solliciter l'aimable et précieux patronage du *Bulletin de l'Union*, pour faire  
 connaître aux directeurs de l'Œuvre ces *Drames chrétiens*, propres, ce sont  
 encore les expressions de Mgr l'archevêque de Bourges, « à instruire et à  
 « édifier les enfants et les jeunes gens, en même temps qu'à leur plaire  
 « et à les attirer. »

« Votre bien dévoué serviteur en Notre-Seigneur.

« Ph. DE POTERAT.

« Prêtre, Directeur de l'Œuvre de la Jeunesse ouvrière à Orléans. »

M. Léon Collas, le traducteur de l'*Histoire de la Philosophie*, par M. Conti (1),  
 vient de recevoir le bref suivant de Sa Sainteté Léon XIII :

« Le Saint-Père Léon XIII a lu avec plaisir la lettre que vous lui avez  
 adressée, et il a agréé avec sa grande bienveillance l'offrande que vous lui  
 avez faite de la traduction française publiée par vous, pour propager parmi  
 vos compatriotes la connaissance de l'ouvrage italien de l'illustre Augusto  
 Conti sur l'histoire de la Philosophie. Ce don a été d'autant plus agréable  
 à Sa Sainteté qu'Elle y a vu un témoignage de votre vénération pour le Siège  
 Apostolique, et que le contenu de votre lettre lui a prouvé que vous avez  
 surtout à cœur d'employer votre zèle et vos soins à la propagation de la  
 saine philosophie et de contribuer dans la mesure de vos forces à son  
 triomphe et à sa splendeur. Les catholiques qui cultivent les sciences ne  
 sauraient, surtout de nos jours, s'imposer une tâche plus utile et plus  
 noble que de combattre énergiquement les mauvaises doctrines philoso-  
 phiques et ces erreurs par lesquelles les ennemis de la vérité s'efforcent  
 d'ébranler la foi dans les âmes et de corrompre les mœurs. Le Saint-Père  
 espère pouvoir, si ses occupations le permettent, prendre connaissance de  
 votre travail. En attendant, il veut que, par mon intermédiaire, vous  
 receviez un témoignage de sa bienveillance paternelle et de sa satisfaction,  
 et comme présages des grâces célestes il vous donne très affectueusement la  
 Bénédiction apostolique.

(1) 2 vol. in-8°, 12 fr. (voir l'*Ami du Clergé*, n° 45, troisième année).

« Heureux de vous transmettre ce message, je profite volontiers de cette occasion pour vous témoigner la sincère estime avec laquelle je suis de cœur, Monsieur, votre dévoué serviteur.

« MGR CHARLES NOCELLA.

« Secrétaire de Sa Sainteté, pour les lettres latines.  
« Rome, le 15 avril 1882. »

En terminant, appelons la plus sérieuse attention de nos lecteurs sur l'ouvrage qui suit :

PENSÉES ET CONSEILS offerts aux JEUNES GENS INSTRUITS et à tous ceux qui s'occupent de leur DIRECTION SPIRITUELLE, par le R. P. Ad. de Doss, de la Compagnie de Jésus, traduit de la 3<sup>e</sup> édition allemande avec l'autorisation de l'auteur, par Louis Schoofs, curé de Tilleur (Liège), ancien professeur au petit séminaire de Saint-Trond.

Depuis qu'une vaste et formidable conjuration s'est formée en Europe dans le dessein avoué d'arracher la foi chrétienne au cœur de la jeunesse, l'Eglise n'a pas manqué d'hommes de cœur dont le dévouement s'est imposé la noble tâche de travailler au salut des jeunes générations. Mais dans cet apostolat glorieux, les PP. de la Compagnie de Jésus se signalent entre tous, et là où, comme en Allemagne, on leur interdit de parler aux jeunes gens du haut des chaires de l'enseignement ou de la tribune sacrée, ils prennent la plume pour faire parvenir jusqu'à eux leurs salutaires exhortations et leurs sympathiques encouragements.

C'est à un de ces vaillants proscrits de la persécution allemande, qu'est dû le livre remarquable qui vient d'être publié; pendant un grand nombre d'années, l'auteur, tant à Munster qu'à Bonn et à Mayence, s'est consacré à la direction spirituelle des jeunes gens, et ce sont les fruits de sa longue expérience, qu'il nous communique dans un ouvrage appelé, croyons-nous, à réaliser un grand bien parmi la jeunesse instruite à laquelle il s'adresse spécialement.

Voici en quelques mots tout le plan de l'ouvrage :

Dans une première partie intitulée : *Retour à la vertu*, l'auteur suppose des jeunes gens qui viennent d'achever leurs études : la foi n'est pas éteinte dans leur âme, mais leur cœur s'est égaré. Il faut les ramener à la vertu en leur rappelant les vérités éternelles, l'état malheureux où ils sont tombés et la miséricorde de Dieu qui les attend au tribunal de la réconciliation.

Dans la seconde partie, le jeune homme est censé revenu dans le droit chemin, mais, pour qu'il ne s'égaré plus, il est nécessaire de le *raffermir dans la vertu* en le prémunissant contre les dangers qui le menacent et en lui fournissant les moyens de les écarter ou de les vaincre.

Le moyen le plus efficace pour éviter le mal, c'est de faire le bien et, pour exciter le jeune homme à *progresser dans la vertu*, l'auteur, dans une troisième partie, lui en montre la beauté en même temps qu'il propose

à son imitation le Divin Modèle appelant à sa suite tous ceux qui sont épris de ses divins attraits.

Enfin, dans la dernière partie, l'auteur expose les moyens d'arriver à la perfection des vertus ainsi que les récompenses qui leur sont réservées dans le ciel.

Tel est l'ensemble de l'ouvrage.

Mais qu'on n'aille pas se figurer un de ces livres sèchement ascétiques, sans mouvement et sans chaleur. Le R. P. Von Doss connaît trop bien les jeunes gens pour ignorer qu'il faut en leur parlant cet entrain et cette allure vive, sans laquelle on n'arriverait pas à leur cœur.

Aussi les 172 chapitres de ce livre pensés avec l'âme d'un apôtre, écrits avec la main d'un artiste, abondent-ils en images magnifiques, en comparaisons saisissantes qui communiquent à tout l'ouvrage quelque chose de cet entrain et de ce brio par lesquels se distinguent les puissantes œuvres musicales du savant compositeur.

Nous ne craignons donc pas de prédire à la traduction française qui vient de paraître ainsi qu'aux traductions anglaises et polonaises que l'on prépare en ce moment, le grand et légitime succès avec lequel ont été accueillies successivement les trois traditions de l'œuvre originale.

1 beau volume in-12 de 600 pages. Prix 4 francs.

**Parfums du grand monde**, par le vicomte Henri du MESNIL, 1 vol. (Palmé, éditeur). In-12. Prix : 3 francs.

Quel charme exquis de lire ces nouvelles empreintes de galanterie et de noblesse! Il y a loin de ces lignes écrites dans la forme délicate du dix-huitième siècle aux romans de nos jours.

Je cite au hasard cette nouvelle, *Par le trou de la serrure*. Il est bien amusant ce jeune homme qui est resté jusqu'à sa majorité auprès de sa mère et de M. l'Abbé, et que, pour sa première sortie, on envoie marier; ne s'avise-t-il pas de regarder par le trou de la serrure pour voir le portrait de sa cousine qu'il ne connaît pas et doit épouser; et subitement, il en devient amoureux fou; le malheur est qu'il s'était trompé: il avait admiré le portrait d'une arrière-grand'tante, une des plus belles dames de la cour de Louis XV.

Aussi, en rentrant au bercail, supplie-t-il sa mère de laisser à son pauvre cœur le temps d'oublier son amour pour son arrière-grand'tante. — (*L'Ami du Peuple*).

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

# TABLE DES MATIÈRES

DU XV<sup>e</sup> VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N<sup>o</sup> 85. — 15 AVRIL 1882.

|                                                                                                                           | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| I. L'hôtel de M <sup>lle</sup> de Condé.<br>— Vieilles traditions et récents souvenirs, par Clarisse <b>Bader</b> . . . . | 5      |
| II. L'Espagne contemporaine, impressions de voyage (suite), par lady <b>Herbert</b> . . . . .                             | 27     |
| III. Joseph II, d'après des documents inédits (suite), par Mgr <b>Brunner</b> . . .                                       | 48     |
| IV. Roseline, par M. Alexis <b>Franck</b> . . . . .                                                                       | 73     |
| V. L'Histoire de l'Eglise au dix-neuvième siècle, par T. de <b>Bolleville</b> . . .                                       | 95     |
| VI. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. <b>Martin</b> . . . . .                                              | 105    |
| VII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .                                                                 | 125    |
| VIII. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .                                                     | 135    |

N<sup>o</sup> 86. — 1<sup>er</sup> MAI 1882.

|                                                                                               | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| I. Le menuisier de Lavour, par Henri <b>Lasserre</b> . . .                                    | 161    |
| II. La libre pensée et l'habitation des astres, par Jean d' <b>Estienne</b> . . . .           | 189    |
| III. M. Le Play, par Antonin <b>Rordelet</b> . . . . .                                        | 209    |
| IV. L'Espagne contemporaine, impressions de voyage (suite), par lady <b>Herbert</b> . . . . . | 213    |
| V. Roseline (suite), par Alexis <b>Franck</b> . . . . .                                       | 225    |
| VI. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par Léon de la <b>Rallaye</b> . .                | 248    |
| VII. Chronique parisienne, par Daniel <b>Bernard</b> . . . .                                  | 271    |
| VIII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .                                    | 285    |
| IX. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .                           | 295    |

| N° 87. — 15 MAI 1882.                                                                       |        | Page                                                                                  |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------|--|
|                                                                                             | Pages. |                                                                                       |  |
| I. Une semaine de la Commune de Paris, par l'abbé <b>Ravaille</b> . . .                     | 317    | V. Roseline (fin), par Alexis <b>Franck</b> . . . . . 54                              |  |
| II. Joseph II, d'après des documents inédits (fin), par Mgr <b>Brunner</b> . . .            | 333    | VI. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par J. de <b>Rochay</b> . . . . . 56     |  |
| III. Les luttes et les espérances de l'Eglise, par Ed. de <b>Hornstein</b> . . .            | 345    | VII. Chronique scientifique, par le D <sup>r</sup> <b>Tison</b> . . . . . 58          |  |
| IV. L'Espagne contemporaine, impressions de voyage (fin), par lady <b>Herbert</b> . . . . . | 367    | VIII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . . 60                         |  |
| V. Un haut baron à l'époque féodale, par A. de <b>Salies</b> . . . . .                      | 388    | IX. Memento chronologique, par Ch. de <b>Beaulieu</b> . 61                            |  |
| VI. Roseline (suite), par Alexis <b>Franck</b> . . . . .                                    | 406    | N° 89. — 15 JUIN 1882.                                                                |  |
| VII. Charles VII et son dernier historien, par de l' <b>Espinou</b> . . . . .               | 429    | I. Un discours académique. M. Renan et la vérité, par J. de <b>Bonriot</b> , S. J. 63 |  |
| VIII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . .                                  | 442    | II. Une semaine de la Commune de Paris (suite), par l'abbé <b>Ravaille</b> . 646      |  |
| IX. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . .                         | 453    | III. Le Salon de 1882 (fin), par Eugène <b>Loudun</b> . . . . . 655                   |  |
| N° 88. — 1 <sup>er</sup> JUIN 1882.                                                         |        | IV. Histoire contemporaine de la France, par Gabriel <b>Ferrère</b> . . . . . 681     |  |
| I. Une semaine de la Commune de Paris (suite), par l'abbé <b>Ravaille</b> . 475             |        | V. Roseline (fin), par Alexis <b>Franck</b> . . . . . 694                             |  |
| II. Le Salon de 1882, par Eugène <b>Loudun</b> . . . . .                                    | 491    | VI. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. <b>Martin</b> . . . . . 705      |  |
| III. Un haut baron à l'époque féodale (fin), par A. de <b>Salies</b> . . . . .              | 515    | VI. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par Ch. <b>Legrand</b> . . . . . 725     |  |
| IV. La musique religieuse à Paris, par Delphin <b>Balleyguier</b> . . . . .                 | 533    | VIII. Chronique générale, par Arthur <b>Loth</b> . . . . . 755                        |  |
|                                                                                             |        | IX. Memento chronologique, par Charles de <b>Beaulieu</b> . . . . . 764               |  |
|                                                                                             |        | N° 90. — 1 <sup>er</sup> JUILLET 1882.                                                |  |
|                                                                                             |        | I. Le divorce, son histoire, ses périls, par Fernand <b>Nicolay</b> . . . . . 787     |  |

|                                                                                   | Pages. |                                                                              | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------|--------|
| II. Une semaine de la Commune de Paris (fin), par l'abbé <b>Ravaille</b> . . .    | 811    | de la raison pure, par <b>J.-A.-Félix Faure</b> . . .                        | 857    |
| III. Proudhon et la morale indépendante, par M. l'abbé <b>Elie Méric</b> . . .    | 821    | VI. Les livres récents d'histoire, par <b>Léonce de la Rallaye</b> . . . . . | 874    |
| IV. Histoire contemporaine de la France (fin), par <b>Gabriel Ferrère</b> . . . . | 848    | VII. Chronique parisienne, par <b>Daniel Bernard</b> . . .                   | 894    |
| V. Les rites et les pratiques du Catholicisme, considérés au point de vue         |        | VIII. Chronique générale, par <b>Arthur Loth</b> . . . .                     | 909    |
|                                                                                   |        | IX. Memento chronologique, par <b>Charles de Beau-lieu</b> . . . . .         | 919    |

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES <sup>(1)</sup>

## A

- Autre (l') vie*, par M. l'abbé Elie Méric, 627.  
*Aux lecteurs de la Revue du Monde catholique*, 145.

## B

- Bader** (Clarisse). L'Hôtel de M<sup>lle</sup> de Condé, vieilles traditions et récents souvenirs, 5.  
**Balleyguier** (Delphin). La musique religieuse à Paris, 533.  
 Baron (un haut) à l'époque féodale, par de **Salies**, 388 et 515.  
**Beaulieu** (Charles de). Memento chronologique, 135, 295, 453, 611, 764 et 919.  
*Bénédictins (les) de Solesmes et leur double expulsion*, par E. Cartier, 623.  
**Bernard** (Daniel). Chronique parisienne, 271 et 894.  
**Bonriot**, S. J. (J. de). Un discours académique. M. Renan et la vérité, 631.  
**Bolleville** (T. de). L'histoire de l'Eglise au dix-neuvième siècle, 95.  
**Brunner** (Mgr de), Joseph II, d'après des documents inédits, 48, 333.

Bulletin bibliographique, 149, 305, 463, 623, 782 et 929.

## C

- Catholicisme (le) et le protestantisme devant les faits*, par Adrien Duval, 465.  
 Charles VII et son dernier historien, par de l'**Espinois**, 429.  
*Chrétien (le) selon le cœur de Jésus*, par le P. Cadrès, 474.  
 Chronique générale, par Arthur **Loth**, 125, 285, 442, 600, 755 et 909.  
 Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 271 et 894.  
 Chronique scientifique, par le D<sup>r</sup> **Tison**, 580.  
*Cœur (le) de Jésus*, par le P. Desjardins, 473.  
 Comptoir (le) de commission de la Société générale de Librairie catholique, 308.  
*Conciones in Evangelia et festa totius anni*, 620.  
*Courage (le) chrétien à l'heure présente*, par Mgr Turinaz, 469.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.



## D

- Dévotion (la) pratique au Sacré-Cœur de Jésus*, par le P. Jean<sup>r</sup> Croiset, 473.
- Discours (un) académique, M. Renan et la vérité, par J. de **Bonniot**, S. J., 631.
- Divorce (le), son histoire, ses périls, par Fernand **Nicolay**, 787.

## E

- Ecrin (l') de Notre-Dame de Lourdes*, par l'abbé Casabianca, 152.
- Enchiridion du Catéchiste*, par l'abbé Regnaud, 467.
- Épopées françaises*, par Léon Gautier, 471.
- Espagne (l') contemporaine, impressions de voyage, par lady **Herbert**, 27, 213, 367.
- Espinois** (de l'). Charles VII et son dernier historien, 429.
- Estienne** (Jean d'). La libre pensée et l'habitation des astres, 189.
- Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*, par le P. Gallifet, 474.

## F

- Faure** (J.-A. Félix), les rites et les pratiques du catholicisme, considérés au point de vue de la raison pure, 857.
- Franck** (Alexis). Roseline, 73, 252, 466, 543 et 694.
- Ferrère** (Gabriel). Histoire contemporaine de la France, 631 et 848.
- Fêtes (les) de la sainte Vierge*, par l'abbé Saillard, 153.
- Fleur (une) tous les soirs à Marie*, 152.

## H

- Herbert** (lady). L'Espagne contemporaine, impressions de voyage, 27, 213, 367.

Histoire contemporaine de la France, par Gabriel **Ferrère**, 631 et 848.

Histoire (l') de l'Eglise au dix-neuvième siècle, par T. de **Bolleville**, 95.

**Hornstein** (Ed. de). Les luttes et les espérances de l'Eglise, 345.

Hôtel (l') de M<sup>le</sup> de Condé. — Vieilles traditions et récents souvenirs, par Clarisse **Bader**, 5.

## I

- Ignorances (les) de la science moderne*, par E. **Loudun**, 785.
- Imitation (l') du Sacré-Cœur de Jésus*, par Mgr Cirot de la Ville, 472.

## J

- Joseph II, d'après des documents inédits, par Mgr de **Brunner**, 48, 333.
- Journaux et revues de la Société générale de Librairie catholique*, 314.

## L

- Lasserre** (Henri). Le menuisier de Lavaur, 171.
- Légende (la) des Girondins*, par Edmond Biré, 463.
- Legrand** (Ch.). Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, 725.
- Le Play, par Antonin **Rondelet**, 209.
- Libre (la) pensée et l'habitation des astres, par Jean d'**Estienne**, 189.
- Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 248 et 874.
- Loth** (Arthur). Chronique générale, 125, 285, 442, 600, 755 et 909.
- Loudun** (Eugène). Le Salon de 1882, 491 et 655.
- Luttes (les) et les espérances de l'Eglise, par de **Hornstein**, 345.

## M

- Martin** (R.). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 105, 705.  
**Memento** chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 135, 295, 453, 611, 764 et 919.  
**Menuisier** (le) de Lavanr, par Henri **Lasserre**, 161.  
**Méric** (l'abbé Elie). Proudhon et la morale indépendante, 821  
*Mois (le) de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre, 149.  
*Mois (le) de Marie*, par l'abbé Ricard, 150.  
*Mois (le) de Marie* des âmes intérieures, 153.  
*Mois (le) du Sacré-Cœur des enfants de Marie*, par R. P. Huguet, 474.  
**Musique** (la) religieuse à Paris, par Delphin **Balleyguier**, 533.

## N

- Nicolay** (Fernand). Le divorce, son histoire, ses périls, 787.  
*Notice sur les anciens élèves des Jésuites*, par le R. P. Didier Jean, 785.

## P

- Pape (le) sous l'ancien régime*, par Eugène Loudun, 305.  
*Pèlerinage (le) de Jérusalem*, 154.  
*Prix (le) de la Foi*, par M<sup>lle</sup> M. L. de Raime, 470, 786.  
**Proudhon** et la morale indépendante, par M. l'abbé Elie **Méric**, 821.

## R

- Rallaye** (Léonce de la). Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, 248 et 874.  
**Ravailhe** (l'abbé). Une semaine de la commune de Paris, 317, 475, 646 et 811.

- Retraites (les) de Première Communion* par le chanoine Louis, 469.  
*Révolution (la) maîtresse d'école*, par le P. F. Rouvier, S. J., 626.  
*Revue des mois de Marie de la Société générale de Librairie catholique*, 149.  
**Revue littéraire**. — Littérature anglaise, par A. **Martin**, 105, 705.  
**Revue littéraire**. — Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 248 et 874.  
**Revue littéraire**. — Les Romans nouveaux, par Ch. **Legrand**, 725.  
**Revue littéraire**. — Voyages et variétés, par J. de **Rochay**, 560.  
**Rites (les) et les pratiques du catholicisme**, considérés au point de vue de la raison pure, par J.-A. Félix **Faure**, 857.

**Rochay** (J. de). **Revue littéraire**. -- Voyages et variétés, 560.

*Rôle de la papauté dans la société*, par l'abbé François Fournier, 154.

**Roseline**, par Alexis **Franck**, 73, 225, 406, 543 et 694.

## S

- Salies** (A. de). Un haut baron à l'époque féodale, 388 et 515.  
**Salon (le) de 1882**, par Eugène **Loudun**, 491 et 655.  
**Semaine (une) de la Commune de Paris**, par l'abbé **Ravailhe**, 317, 475, 646 et 811.  
**Société générale de Librairie catholique**, 619.

## T

**Tison** (D<sup>r</sup>). **Chronique scientifique**, 580.

## V

- Vie du bienheureux Jean-Baptiste de Rossi*, par l'abbé Mougeot, 306.  
*Vie de Notre-Dame*, par saint François de Sales, 151.









REVUE du Monde Catholique.  
April-June.

1882  
v.70.

